DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE WALLONNE

PAR

CH. GRANDGAGNAGE.

LIÉGE
FÉLIX OUDART, IMPRIMEUR ÉDITEUR.
MDCCCXLV — 1851 — 80.

Les formalités voulues par la loi ayant été remplies, tout exemplaire non signé par l'Auteur sera réputé contrefait, et l'éditeur ainsi que le débitant seront poursuivis.



ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION.

Nota. Nous ne donnons dans ce court extrait que les notions les plus indispensables: on en trouvera le développement dans l'introduction, qui paraîtra en même temps que la dernière livraison.

L'orthographe que nous avons adoptée suit en général l'analogie de l'orthographe et de la prononciation françaises, sauf les exceptions suivantes.

ORTHOGRAPHE.

I. Voyelles. Le *e* surmonté d'un accent grave est bref (comme dans *bref*, *net*).

Lorsque le *u* doit se faire entendre après le *g*, nous l'avons indiqué par un tréma.

II. Consonnes. J'ai supprimé les lettres doubles par plusieurs raisons dont la principale est que leur emploi entraînerait trop d'arbitraire. Il en résulte que le *s* conserve toujours le son dur, et que partout où il s'adoucit j'ai dû le remplacer par un *z*.

Je n'ai conservé les consonnes finales muettes que lorsqu'elles reparaissent dans les dérivés. J'écris donc *temp* (et non pas *temps* ou *tem*), à cause du dérivé *temprou*. Lorsqu'une consonne finale se prononce dans un mot wallon contre l'analogie française, je l'ai indiqué par une apostrophe.

Il y a peu d'inconvénient à supprimer le h non-aspiré ; dans les cas où j'ai cru devoir le conserver, je l'ai fait précéder d'un esprit doux (').

Le son *gne* (p. e. dans *bagne*) a été reproduit par nous de deux manières : à la française, quand il provient de la rencontre d'un *g* et d'un *n ;* par *niĕ*, *niĭ*, etc., lorsqu'il provient effectivement de la combinaison *nie, nii* : ainsi nous écrivons *baniĕ* (balneum), *baniĭ*, et non pas : bagne, bagnî. Dans l'incertitude nous avons conservé l'ancienne combinaison, de même que lorsque ce son n'a pas sa raison dans l'étymologie du mot.

PRONONCIATION.

I. Voyelles. A long (â) prend souvent un son voisin de celui du *o*. En général, la quantité des voyelles est difficile à préciser, car elle varie suivant les localités, dans certaines limites.

en se prononce *in*, de même *em* dans *temp*, etc.

i entre deux voyelles se joint toujours à celle qui suit. Ainsi les terminaisons aie, aii, èie, etc, se prononcent a-ie, a-ii, è-ie, etc.

oi se prononce *uè* : *coir* (corps) se prononce comme l'espagnol *cuer*-po.

u se fait entendre après le *q* : *quate* se prononce *qouate* : lorsque l'usage l'a supprimé, j'ai remplacé le signe *qu* par un *c* (devant a, ai, o, u) ou un *k*.

II. Consonnes. *ci* suivi d'une voyelle prend souvent le son du *ch* français ; ainsi *cial* se prononce *chial*.

ch suivi d'une voyelle se prononce *tch*; *g* devant *e*, *i*, et *j*, se prononcent *dg*, *dj*.

di se prononce presque toujours comme le *g* wallon: ainsi *dièrain* se prononce *gèrain*: Il en résulte une permutation fréquente entre ces deux sons, p. e. on dira *airgè* au lieu de *airdiè* et à l'inverse *dinièse* pour *ginièse*.

h est en général fortement aspiré en liégeois. Cependant il y a des nuances remarquables provenant des différentes origines de cette lettre.

w se prononce comme *ou* ou *u* faiblement aspiré: walon = houalon.

LISTE PROVISOIRE

DES

ABRÉVIATIONS.

= *signifie* égal.

litt. = — littéralement égal, c. à d. égal lettre pour lettre (selon les lois de transformation), ou, en général, formellement égal.

verb. = — verbalement égal, c. à d. égal mot-à-mot, ou égal selon le sens propre ou étymologique.

log. = — logiquement égal, c. à d. égal quant à la signification.

propr. = — proprement égal, c. à d. littéralement et verbalement égal.

rad. = — radicalement égal, c. à d. de même racine que.

Nota. Le mot français qui sert de traduction au wallon, est imprimé en caractères italiques lorsqu'il vient de la même racine.

Nota. Les formes supposées ou inusitées sont imprimées en petites capitales.

---

a, m, n, devant le nom d'une langue, signifient: ancien, moyen, nouveau, (afr. = ancien français, mha. = moyen haut allemand, nha. = nouveau haut allemand).

b. = bas (b. lat. = bas latin, b. sax. = bas saxon, etc.)

cp. = comparez.

d. = dialecte.

m. signif. = même signification.

prob. = probablement.

t. = terme, (t. de min. = terme de mineurs, etc.).

---

ags. = anglo saxon.

all. = allemand.

angl. = anglais.

Bay. = Bayeux, (d. de Bay. = dialecte de Bayeux).

Bourg. = Bourgogne, (d. de la Bourg. = dialecte de la Bourgogne).

brz. = breizounek ou bas breton.

celt. = celtique.

corn. = cornouaillen (dialecte de la Cornouaille).

cymr. = cymrique (dialecte du pays de Galles).

Dauph. = Dauphiné, (d. du Dauph. = dialecte du Dauphiné).

écoss. = écossais (bas écossais).

esp. = espagnol.

fl. = flamand.

fr. = français.

fris. = frison.

gaél. = gaélique, (dialecte de la haute Écosse en tant qu'il est distinct de celui de l'Irlande).

gdh. = gadhélique, (dialecte commun à la haute Écosse et à l'Irlande).

goth. = gothique.

holl. = hollandais.

irl. = irlandais.

It. = italien.

L. = liégeois.

lat. = latin.

N. = namurois.

Nota. Les mots namurois en tête des articles sont imprimés en caractères italiques.

R. = rouchi (dialecte de l'ancien Hainaut français et d'une partie du Hainaut belge).

rom. = roman.

sax. = saxon.

sc. = scandinave.

W = wallon.

---

an. = anonymes (les anonymes, auteurs du dictionnaire ms. dont il est parlé dans l'introduction).

B. = Bailleux (M. F. Bailleux, l'un des auteurs du volume intitulé: Choix de chansons et poésies wallonnes, a bien voulu me communiquer un recueil intéressant de mots et revoir la partie wallonne de cet ouvrage).

Br. = Brixhe (auteur d'un vocabulaire des termes de mineurs, faisant partie de son ouvrage intitulé: Essai d'un répertoire raisonné de législation et de jurisprudence, en matières de mines, etc. Liége, Dessain, 1833.

Camb. = Cambrésier (dictionnaire wallon-françois, — par Cambrésier, prêtre. Liége, J. F. Bassompierre, 1787).

C. V. = communication verbale.

Dj. = DeJaer (M. le chanoine DeJaer, auteur d'un dictionnaire ms. dont il est parlé dans l'introduction).

Duv. = Du Vivier (M. l'abbé Du-Vivier, auteur de poésies estimées, a eu la bonté de me communiquer sa riche collection de mots wallons).

Hén. = Hénaux (études historiques et littéraires sur le wallon, par Ferd. Hénaux. Liége, Oudart, 1843).

Rm. = Remacle (voy. les 2 articles suivants):

Rm. 1. = Remacle, 1re édition, (dictionnaire wallon et français, par L. Remacle. Liége, C.-A. Bassompierre, 1823).

Rm. 2. = Remacle, 2e édition, (dictionnaire wallon-français, par L. Remacle, 2e édition. Liége, Collardin. — Le premier volume a paru en 1839, le second est en voie de publication).

Sim. = Simonon (poésies en patois de Liége, précédées d'une dissertation grammaticale sur ce patois et suivies d'un glossaire, par Ch. N. Simonon. Liége, Oudart, 1845).

Z. = Zoude (M. le chanoine Zoude, de Namur, auteur d'un dictionnaire ms. du wallon-namurois dont il est parlé dans l'introduction).

Nota. Une partie des noms de plantes et d'animaux a été empruntée à l'ouvrage de M. R. Courtois intitulé: Recherches sur la statistique — de la province de Liége, Verviers, Beaufays, 1828, et à celui de M. De Sélys-Longchamps: Faune belge, 1re partie. Liége, Dessain, 1842).

---

ch. de ch. = Choix de chansons et poésies wallonnes, recueillies par MM. B. et D. Liége, Oudart, 1844).

Df. = Diefenbach (Celtica).

Duc. = Ducange.

Dz. = Diez (Grammatik der romanischen Sprachen).

Frois. = Froissard.

gloss. = glossaire (cette expression, employée sans autre désignation, indique le glossaire d'anciens mots wallons, faisant suite au présent ouvrage).

Gr. = Grimm (Jacob).

Gr. DG. = Grimm, deutsche grammatik (*).

Gr. DRA = Grimm, deutsche Rechtsalterthuemer.

Héc. = Hécart (dictionnaire rouchi-français, par Hécart, 3e édition. Valenciennes, Lemaître, 1834).

Hor. belg. = Horæ belgicæ, studio

(*) Je n'ai pu encore me procurer le second volume.

atque opera Hoffmanni Fallerslebensis, pars septima. Lipsiæ, Engelmann, 1845).

idt. = idiotikon (die aachener Mundart. Idiotikon nebst einem poetischen Anhange, von J. Mueller und W. Weitz. Aachen, Mayer, 1836).

Kalts. = Kaltschmidt (sprachvergleichendes Woerterbuch der deutschen Sprache. Leipzig, Hinrichs, 1839).

Richt. = Richthofen (altfriesisches Woerterbuch, von Dr Carl Freiherrn von Richthofen. Goettingen, Dietrich, 1840 (*).

Roq. = Roquefort (glossaire de la langue romane.

Roq. suppl. = Roquefort, supplément au glossaire de la langue romane.

Roq. dict. = Roquefort, dictionnaire étymologique de la langue française.

Schilt. = Schilter.

Schm. = Schmeller.

Schm. B W. = Schmellers bayerisches Woerterbuch. Stuttgart, Cotta, 1827-1837 (*).

Schm. gloss. = (Schmeller), glossarium saxonicum e poemate Heliand inscripto — collectum. Monachii, etc. Cotta, 1840.

Schmid = Schmid, Schwaebisches Woerterbuch, 2te auflage. Stuttgart, Schweizerbart, 1844 (*).

Trév. = Trévoux (dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé dictionnaire de Trévoux. Paris, 1752).

Wacht. = Wachter.

Zm. = Ziemann, mittelhochdeutsches Woerterbuch. Quedlinburg, Basse, 1838.

(*) L'ouvrage cité de Richthofen, le bayerisches Woerterbuch de Schmeller et le Schwaebisches Woerterbuch de Schmid n'ont pu être consultés que pour les lettres C-Z et pour quelques articles seulement des lettres A, B.

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DE

LA LANGUE WALLONNE.

DEUXIÈME PARTIE.



AVERTISSEMENT.

Enfin, après une interruption de près de trois années, que justifie trop bien un concours de douleurs et d'obstacles : le deuil de mon père, l'insuffisance de ma santé, le trouble apporté dans les études par le retentissement des révolutions, je reprends la publication de mon travail sur les étymologies wallonnes. Ce n'est pas, cependant, que les temps soient bien favorables aux travaux scientifiques. Déjà le 7 mars de l'an 1848, Jacob Grimm terminait ainsi la préface de son Histoire de la langue allemande : « Je travaille, il est vrai, avec le même zèle, mais je travaille tout isolé, et ne reçois ni louange ni blâme, même de ceux qui, me touchant de plus près, peuvent le mieux me juger. N'est-ce pas là un signe menaçant de la suspension ou même de la décadence de recherches que nous poursuivions jadis joyeusement ensemble et dont on ne pouvait prévoir le terme ? » Si Grimm lui-même parle ainsi, que pour-

rions-nous donc dire, nous, ignoré, nous qui écrivons, non en Allemagne, mais en Belgique, pays où les sciences spéculatives ont tant de peine à germer, non en allemand et sur l'allemand, mais en français et sur un idiome français, tandis que les Français, et en première ligne ceux-là précisément qui sont d'ailleurs le plus éclairés, s'obstinent à ne voir dans les mots que des sons fortuits :

Verba et voces, praetereaque nihil. — ?

Mais, puisque c'en est ici l'occasion, les Français me permettront-ils de leur faire observer, à eux, les promoteurs de tant d'autres sciences, que les mots ont nécessairement, comme toutes choses, leurs lois, leurs raisons d'être, et que ces produits immédiats de la pensée et de l'organisation humaines ne sauraient être moins intéressants à étudier que les plantes ou les minéraux ? Qu'ils veuillent bien lire, par exemple, l'admirable Grammaire des langues romanes (non encore traduite en français !) de Frédéric Diez, et ils se convaincront qu'il y a dans l'histoire des mots matière à une véritable science, aussi certaine dans ses principes qu'intéressante dans ses résultats.

Persuadé que nous sommes que cette vérité finira par se faire jour en France, et qu'alors il pourrait bien ne plus être temps d'étudier les dialectes, qui vont s'effaçant ; persuadé aussi que l'éclipse actuelle de la science et de la littérature ne saurait être que momentanée, nous continuons donc notre œuvre, sinon avec le plaisir que donne l'espoir de la récompense, du moins avec celui que procure l'accomplissement d'un devoir ; loin d'abandonner nos recherches, nous avons redoublé d'efforts pour compléter un travail que sa nature et le but que nous avions d'abord en vue ont nécessairement rendu imparfait.

Ainsi que nous le disons dans l'introduction (voir provisoirement le prospectus qui en contient la 1re. section), nous ne voulions en effet faire autre chose, en commençant, qu'un glossaire, c'est-à-dire un recueil des mots que nous jugions le plus

remarquables, en nous bornant à-peu-près, quant à leur explication, à la recherche des correspondants; cela, par la double raison que nous avions un autre ouvrage sur le métier, et que nos études n'ayant point été dirigées vers la philologie moderne, nous ne croyions pas pouvoir entreprendre davantage. Déjà, en préparant la 1re. livraison (publiée en octobre 1845), nous vîmes, cependant, que, pour être vraiment utile, il fallait embrasser le cercle tout entier : chose longue et difficile! Tout, en effet, était à créer : recueillir tous les mots des différents dialectes et des différents âges, s'assurer des formes, de la vraie signification (ce qui est bien plus malaisé qu'on ne le croirait), établir une orthographe conséquente sans qu'elle blessât ni l'étymologie ni l'œil, comparer les mots d'abord entre eux, puis avec ceux des autres langues et idiomes romans, enfin rechercher l'étymologie dans plusieurs langues différentes, éparses dans une quantité de livres. Le pis est, que le fonds même étant pour ainsi dire inépuisable, les matériaux continuaient à arriver pendant que le travail d'élaboration s'opérait, de sorte que l'édifice croulait souvent avant d'être achevé.

De là des erreurs et des omissions inévitables, que nous n'avons pu réparer, qu'imparfaitement encore, dans nos Additions et corrections à la suite de la 1re. partie. Il faut donc y revenir. Pour ce qui concerne les erreurs étymologiques, je ne m'y arrêterai cependant qu'accidentellement, attendu qu'il est hasardeux d'essayer leur rectification partielle, et que reprendre tout mon travail en sous-œuvre serait hors de saison. Je ne pourrai même suppléer complètement à toutes les omissions, que m'ont révélées des recherches et des correspondances nombreuses, mais qu'a surtout fait apparaître une circonstance bien regrettable, je veux dire la mort inopinée de Ch.-N. Simonon, l'auteur des Poésies en patois de Liége. Ce zélé wallonniste, ayant conservé jusqu'au dernier moment l'espoir de publier un Dictionnaire wallon, auquel il travaillait depuis longues années, n'avait pu, malgré la bienveillance dont il m'honorait, m'accorder la communication

complète de ses richesses. Si, maintenant qu'elles me sont confiées, je voulais épuiser ce qu'elles contiennent pour la partie déjà parue, il résulterait de l'insertion de tous ces nouveaux mots, formes et acceptions, une multitude de détails et de renvois, d'une lecture d'autant plus fatigante qu'ils se compliquent avec ceux des précédentes Additions et corrections. Je me bornerai donc forcément à un choix de ce qu'il y a de plus intéressant : c'est ainsi que le défaut originel se reproduit même dans ce qui doit le réparer (*).

La partie la plus essentielle des Additions et corrections qui vont suivre, est celle qui est relative aux erreurs commises dans les mots wallons, soit dans leurs formes, ou leurs définitions. Cependant, ici même, je négligerai les minuties, telles que accents omis, etc. Ce dont je suis redevable au lecteur, c'est de l'avertir des fautes qui défigurent matériellement le mot ou dénaturent son sens. Mais avant tout, il me faut indiquer les changements apportés dans le système orthographique, la rigueur en cette matière étant indispensable.

Ces changements sont, du reste, peu considérables. Ils consistent uniquement en ces quatre points :

1. Emploi du tréma sur *i* lorsque, placée devant une autre voyelle, cette lettre reste voyelle, au lieu de devenir *i* rapide ou consonnant; par exemple, j'écrirais en français : lïen, lieu. — Nota. Il suffirait, d'après ce système, d'écrire : banie (prononcez : bagne), au lieu de : banië ; mais comme l'œil, accoutumé à l'orthographe française, se tromperait constamment, j'ai conservé, dans ce cas, le tréma sur le *e* muet, pour indiquer que c'est lui qui donne le son à la syllabe : je dis dans ce

(*) On a trouvé dans les papiers de M. Ch.-N. Simonon un dictionnaire wallon composé jadis par son père, Jean-Phil. Simonon, avocat et négociant, né à Liége l'an 1730, mort dans la même ville en 1797 : ce dictionnaire est désigné dans la suite de ce travail par l'abréviation Sim. 1 ; celui que préparait l'auteur des Poésies, etc., est noté Sim. 2; enfin, Sim. indique ce qui est commun à tous les deux.

cas, car j'ai repris la règle générale lorsque le *i* est précédé d'une voyelle, par exemple, dans les terminaisons : aie, èie, etc., parce qu'il m'a paru que l'usage avait dû suffisamment inculquer l'autre règle générale relative à ces combinaisons, savoir qu'en wallon un *i* placé entre deux voyelles se joint toujours à celle qui suit, c'est-à-dire est consonnant. J'ai également placé le tréma sur la voyelle suivante quand cette voyelle est elle-même un *ï*, de crainte qu'on ne comprît pas instantanément que le second doit se prononcer autrement que le premier.

2. Emploi constant du *k* à la fin des mots et des syllabes, au lieu du *c*, dont la valeur dans cette position n'est pas assez évidente.

3. Suppression complète du *ç* (avec cédille), et remplacement par *s*. — Nota. Devant *e* et *i*, j'ai parfois conservé le *c*: léger manque de précision qui existe aussi pour le *g* et *j* dans le même cas.

4. Enfin, suppression générale du *e* muet final dans les noms masculins, sauf quand cette voyelle est nécessaire, soit pour exprimer le son (par exemple dans la terminaison *aie* : on mâie : un mâle), soit pour l'indiquer (après *ch*, *g*, lorsque ces consonnes sont chuintantes, après *n*, lorsqu'il est lingual). Nota. Nous nous étions bien posé déjà dans la première partie la règle que nous venons d'énoncer, mais, d'une part, nous n'avions pas déterminé aussi exactement les consonnes après lesquelles l'apostrophe pouvait remplacer le *e* muet, et d'autre part, nous nous en sommes laissé plusieurs fois détourner par cet autre principe, qu'il fallait suivre en général l'analogie française (c'est ainsi, par exemple, que nous avons écrit : diale : *diable,* au lieu de : dial [mieux : diâl]). Il en est résulté ce grave inconvénient que le genre des substantifs wallons est devenu souvent une énigme, puisqu'il n'est d'ordinaire indiqué que lorsqu'il diffère à la fois de celui de la terminaison et de l'équivalent français. Dans ce second volume, nous n'avons point tenu compte de cette dernière considération, en même temps que nous

observons scrupuleusement la première : par conséquent, le lecteur saura que, dorénavant, tout substantif qui se termine par un *e* muet est féminin, si son genre n'est point indiqué, tandis que tous les autres sont masculins, sauf, également, désignation contraire.

A part ces changements dans le système orthographique, d'autres ont été introduits dans l'orthographe même par suite de nouvelles observations. Ainsi, j'ai rétabli dans ses droits le son nasal *en* lorsqu'il est suivi d'un autre *n*, au lieu de le confondre, comme nous le faisons ordinairement dans notre wallon francisé, avec la voyelle ouverte, par exemple, j'écrirais maintenant : berlenne (prononcez : ber-len-ne = ber-lain-ne), au lieu de : berlaine. Enfin, une dernière cause m'a fait écrire certains mots dans cette seconde partie autrement que dans la précédente : j'ai admis quelques lettres muettes comme figuratives de l'étymologie ; ainsi le *e* médial pour indiquer la syncope d'une syllabe, le *s*, *t*, *z*, à la fin des mots lorsqu'ils paraissent phoniquement dans les dérivés ou qu'une voyelle subséquente les rend sonores ; de plus, entre deux combinaisons offrant le même son (comme *en* et *in*, *au* et *ó*), je choisis celle qu'indique l'étymologie : or, de là résulte que, dans la suite de mon travail, j'ai pu changer par deux raisons l'orthographe d'un mot : en découvrant, soit l'étymologie, soit une motion de ce mot, qui m'étaient auparavant inconnues ou m'avaient momentanément échappé. Tout mot, donc, qui est orthographié dans la deuxième partie autrement que dans la première doit être considéré par cela seul comme impliquant un *erratum* (*).

(*) Il y a une variation orthographique qui ne provient pas d'erreur : certains mots sont écrits, parfois par un *s* final, parfois par un *z* : la raison en est que le *s* s'adoucit en *z* devant une voyelle : Ji n'èn' a pus' (je n'en ai plus), â puz' abèie (au plus vite). D'ailleurs, comme nous l'avons dit au mot Càse, cet adoucissement se produit aussi de lui-même.

Je viens maintenant aux mots omis, ainsi qu'aux autres additions ou rectifications de détail. Du reste, chaque fois que l'occasion s'est présentée de revenir sur un mot déjà traité, j'en ai profité pour l'examiner de nouveau : les articles qui contiennent des remarques rétrospectives de ce genre sont indiqués par un astérisque.

Signalons, auparavant, les sources nouvelles où j'ai puisé :

1. Le dialecte du Hainaut (H.), d'après des communications manuscrites et les Scènes populaires montoises (suivies d'un glossaire) de Henri Delmotte, Mons, Em. Hoyois, 1841.

2. Les divers dialectes de la langue d'oc (lang.), d'après Honnorat (Hon.), Dictionnaire provençal-français ou Dictionnaire de la langue d'oc, ancienne et moderne, Digne, Repos, 1846 et suiv. (in-4°. — jusqu'à présent deux parties, contenant A-O).

3. Collection de Chroniques belges inédites ; en particulier, la Chronique de Philippe Mouskes (Ph. M.), publiée par le baron de Reiffenberg.

4. Graff, Althochdeutscher Sprachschatz, Berlin, 1834-1846 (7 vol. in-4°., y compris l'Index de Massmann).

5. J. Grimm, deutsche Mythologie (Gr. D. M.), 2e. édition. Goettingue, 1844.

6. J. Grimm, Geschichte der deutschen Sprache (Gr. G. der D. S.), Leipzig, 1848.

Achêle, Hesb. (bardane).

Ad voc. *Achlée.* Ce mot, mieux écrit : achelée, signifie au propre : faisceau de tiges de blé ou de brins de bois, que l'on n'a pas encore arrangé ni lié.

Ad voc. **Afûler.** Voy. ici plus bas l'addition à la p. 324 sup.

Ad voc. **Agâ.** Voy. ici plus bas l'addition à la p. 324.

Ahè (« 1er. lundi du mois d'Août. Les houilleurs des environs de Liége chôment ce jour-là, en commémoration, dit-on,

d'un grand malheur arrivé jadis à cette date. Autrefois ils célébraient cet anniversaire en trainant un chariot sur les grands champs de St.-Gilles, en même temps qu'ils criaient : l'ahè, l'ahè ») Sim. 2. Cp. l'imprécation afr. rapportée par M. de Reiffenberg, dans la note au v. 501 du Chevalier au cygne : Et Tybers l'a saisie, qui moult ait *mal d'ahé.*

Ad voc. **Ahorer.** A Malmédy, selon Sim. 2 : acorer, forme qui tend à prouver l'identité, déjà probable, de notre mot avec l'afr. acorer, acourer, m. signif., à ce qu'il semble (Roq. : « arracher le cœur, les entrailles, faire mourir. » « Arracher les entrailles, donner la curée aux chiens ») : cp. Ph. M. vv. 2095 sqq. (il s'agit d'un sanglier) :

Et li quens Béghe est descendus,
De son espiel (*épieu*) l'a acoré,
S'en a forment Dieu aoré,
Quant mort le vit, caoir el sanc.

Âk, ou : âke? Ard. (quelque chose) C. M. = afr. acque, aucque. Contraction du lat. aliquid.

Akinâf (akinâf di — : sujet à — : il es't akinâf di mâz d' dentz) Sim. 2.

Ad voc. **Aksi.** Un pigeon *aksi* n'est pas exactement un pigeon moucheté ou tacheté; c'est un pigeon dont le corps est blanc et les ailes colorées : on colon aksi d' neûr, etc. On dit aussi substantivement : in aksi.

Alizer, Ard. (?) (user, consommer) Sim. 2.

Ad voc. **2. Amâ.** Le lat. animal désignait déjà en m. lat. le genre bœuf : voy. p. e. le titre III de la Loi salique.

Amau (orge d'hiver). Ce mot, qui appartient au dial. du Limbourg wallon et dont la forme L. serait : amâ, vient de l'aha. amar, mha. amer, souab. emer, bav. amer-kern, amelkern

(épeautre blanc, épeautre d'été : « alica, far, ador »), afl. amelkoren (dict. de Plantin : du blé de quoy on faict l'amidon, olyra ; Kil. : olyra, far candidum), fl. amelkoorn (dict. de Sleekx et Van de Velde : blé fort chétif) —: pour l'usage de ce mot en afr., cp. la glosse rapportée par Graff, I, 253 : amar : farre quod Galli emerum dicunt. Nota. Le vocable afl. amel est-il effectivement, dans l'expression ci-dessus, = aha. amar, bav. amel, ou est-ce, comme semble le comprendre Plantin, le mot amel (*amylum*) ?

Ad voc. *Ambau.* Ce mot paraît être l'all. anbau, holl. aanbouw (construction ajoutée à une autre, bâtiment accessoire).

Ad voc. **Antèie.** La traduction fr. : birloir, que j'ai donnée d'après Dj., doit être fautive. Une *antèie* est une sorte de petit verrou de bois ou de fer, moins long que le doigt, fixé au milieu par une vis ou un clou autour duquel il tourne, et servant à tenir fermée une porte d'armoire, une croisée, etc. De même le R. antiliéte (et non : antilète, comme on a imprimé par erreur), mieux orthographié : antilléte (*l* mouillé), diminutif de l'aR. antille (verrou), qui est propr. = L. antèie. Pour l'étymologie, cp. le m.lat. anaticla, dont la signification ne paraît pas bien certaine (selon Duc. : cardo, qui in foribus circumvertitur).

Ad voc. **Antin.** Voy., ici plus bas, l'addition à la p. 327.

Ârase, Hesb. (*arroche*) Sim. 2., N. aurause. = angl. orach, orrach.

Ad voc. 3. **Aripe.** La véritable étymologie de ce mot, qui a aussi les formes : làripe, làribe, paraît être le m.lat. adripia, m. signif. : voy. Capitulare de villis, not. 64.

Ârnas' (astre : studî âz Ârnasz) Sim. 2.

Ad voc. **Arvolou.** 1°. Il faut lire : àrvolou — : Rm. 2.

écrit même : orvolou, aurvolou. 2°. Sim. 2. traduit : arrogant, insolent ; de même M. Dehin (C. V.). Rm. 2. interprète tout différemment : braque, évaporé, étourdi comme un hanneton ; mais je le soupçonne d'avoir mal compris ce mot, d'autant plus qu'il le donne comme peu usité.

Ad voc. **Asène.** Le verbe *at* a été omis dans la 1re. ligne de l'article, après les mots : i n'y.

Asente. Une C. M., que nous avons déjà insérée dans les Additions du 1er. volume, rend ce mot par : petite cave. Une autre C. M. venant de M. Jules Borgnet, archiviste à Namur, traduit : aile d'une église, nef (latérale?) ; de même, Z. au mot Naive (nef) : « li p'tite naive : asente ».

Ad voc. **Asticote.** Sim. 2. a : « hasto, hasticot, hasticote (accident, contre-temps, anicroche) », formes qui indiqueraient une autre étymologie que celle que nous avons proposée.

Ad voc. **Aswagi.** 1°. Sim. 2. écrit : aswâgî. 2°. Dj. traduit : « étancher, arrêter, apaiser, diminuer, adoucir » ; Sim. 2. : « étancher, calmer » ; mais je pense que ces deux auteurs prennent ici *étancher* comme synonyme de : apaiser (étancher la soif = apaiser la soif), du moins je ne sache pas qu'on emploie notre mot dans le sens propre du fr. étancher.

Attileûre (èn' atileûre : en ordre, en bon état : rimète èn' atileûre).

Atoû, Verv. (à : ju l'a d'né atoû Madame : je l'ai donné à Madame ; et l' puz jône dèz deûs' dihat atoû s' pér : et le plus jeune dit à son père [Parabole de l'enfant prodigue en dial. de Malmédy, ap. Schnak, p. 273]). *A tou*, dans l'expression : pâreler à tou (parler à la personne même), que nous avons rapportée à l'art. atouwer, est sans doute notre mot, cette expression étant elliptique : parler à, par abréviation pour : parler à la personne, s'adresser verbalement à la personne même.

Ad voc. **Atouwer.** Voy. l'art. précédent.

Âvier', ou : âvierz, plur. (nord : li meur à l'âvier' *ou* âz âvierz : le mur au nord) Sim. 2. Prob. du lat. aversum, aversa (plur.)

Avurer, Cond. (synonyme du L. abouter : avuréz m' li pan : passez-moi le pain) Sim. 2.

Âzez, plur. (« débris de foin et de fourrage qu'un cheval à l'écurie laisse tomber à terre. Par dérivation : quant i tone è mâs', è maie on manië sèz âzez : quand il tonne en mars, la saison est retardée » [propr. : on mange ses restes en mai]) Sim. 2.

Ad voc. 3. **Bache.** 1°. Lisez : bâche, bâchîre. 2°. Le premier de ces mots se prend, à ce qu'il paraît, pour toute pièce de bois servant à former une paroi, etc. : de là la signification de 4. bâche. 3°. *Bâchi*, *èbâchi*, c'est faire une construction avec des *bâchez*, telle que : cloison, clôture, lambris ; 4°. on nomme : bâchîre, toute construction ainsi faite.

Badosez, bidousez, plur. (il at dèz badosez : il est riche, il a des écus) Sim.

Baiârdai (baliveau) Sim. 1. Prob. le même mot que le N. bilaurdia, m. signif., et peut-être que le fr. baliveau — : en effet, ces trois mots peuvent dériver d'un même radical BALI : *baiârdai*, par contraction régulière pour : BALIÂRDAI ; *bilaurdia*, par inversion pour : BALÏAURDIA ; — *ârd*, *aurd* est une désinence augmentative, et *ai*, *ia* une désinence diminutive.

Ad voc. **Balbour.** Ce mot, qu'on doit, par conséquent, écrire, comme nous l'avons dit : bat-l'-bour, a, en effet, le sens propre : baratte.

Ad voc. **Banète.** Une *banète* n'est point un banneton,

comme traduit Dj., mais bien une petite nacelle de pêcheur dans laquelle se trouve un banneton (en L. : nahai). Du reste, il ne paraît pas que le L. banète soit de la même famille que les mots fr. banne, bannette, banneton, banneau, car ceux-ci ont pour correspondants les formes en *è* : bène, bènai, etc.

Basecolète, Ard. (belette) C. M. Voy. au mot Marcote.

Basène (ravin) Sim. 2. Cp. l'adj. bas, base (*bas*), afr. bassein, fém. basseine (plus bas, inférieur : la suseine et la basseine citée), le subst. base, enfin : basin, fr. bassin, bassine.

Ad voc. **Bast.** En Ard. : bazin. La dénomination : bara, est plus particulièrement propre au Condroz.

Ad voc. 1. **Bate.** La traduction exacte de ce mot est : fouet, dans l'acception : « lanière de cuir qui est attachée au bout d'un petit bâton, et dont les enfants se servent pour faire tourner un sabot » (Acad.). Cp. fr. batte (le sabre d'Arlequin).

1. *Baudeler*, t. de tailleurs de pierres (faire tourner une pierre).

2. *Baudeler,* ribaudeler (rendre par la bouche la nourriture que l'on a prise, soit avec effort : vomir, ou sans effort, comme font, par exemple, les enfants à la mamelle).

Bèchou (épaisseur de terrain remplie de cailloux de silex) Sim. 2.

Ad voc. **Bèdène.** On dit aussi : bidenne. En lang. : bedaine, bedana, bec d'ana, en fr. : bec-d'-âne (Trév. : gros ciseau carré dont le bout est abattu en chanfrein) — : ces dernières formes semblent donner l'étymologie ; cependant : 1°. l'expression : bec-d'âne, étant fort intelligible aux Wallons, ceux-ci l'auraient prob., non empruntée, mais traduite (bèche d'ânië) ; 2°. si cependant ils l'avaient empruntée, il ne paraît pas probable qu'ils l'auraient altérée de cette façon, c'est-à-dire en abrégeant le *â*

en *è* et changeant le genre. Il se pourrait donc que la véritable étymologie, non-seulement du W., mais du fr. (dont la forme viendrait d'un corruption facile à comprendre), serait le lat. bidens ou bidentem, soit que le nom d'un outil ait passé à un autre (car cette dénomination ne conviendrait pas à notre *bèdène*), ou que la forme de l'outil ait changé avec le temps : cp. la définition de Mozin : « sorte de burin ou d'outil *à deux ciseaux*, servant à ébaucher des cannelures et mortaises. »

Ad voc. **Bène**. Ajoutez aux mots L. rapportés dans cet article : bènai (grand tombereau auquel on attelle 2, 3 et jusqu'à 4 chevaux). C'est le correspondant du d. de Bay. banneau, R. béniau, bénel, N. bènion (sauf, pour ce dernier, la forme du diminutif). Le fait qu'un grand tombereau est désigné par la même forme diminutive qu'un petit, s'explique simplement par ceci, que c'est le tombereau en soi qui est considéré comme un diminutif de la *benne*, évidemment à cause que le tombereau est monté sur deux roues seulement, tandis que la benne (voy. la définition de ce mot en dial. R. et Lorr.) l'est sur quatre. Nota. Le *bènai* et le *bènion* (en L. : cliché) se distinguent de la *chèrète* (*charrette*) par une particularité qui mérite d'être signalée: leurs côtés forment avec le fond un angle plus ou moins oblique, tandis que ceux de la *chèrète* sont perpendiculaires : est-ce une circonstance locale et récente, ou bien la forme évasée appartenait-elle déjà à l'antique benne gauloise ?

Ad voc. **Benjamine**. Ceci est une forme francisée ; le pur L. est : bènejamène, et : bèlejamène.

Ad voc. **Bèol**. Lisez : bèole, bèiole ou bèiòle.

Ad voc. **Beû**. Ce mot signifie : toute simulation, tout acte feint dans le but de tromper: fer on beû (tendre un piége, etc.). Les enfants se servent, selon Sim. 2, du diminutif : beûkè, pour signifier : attrape, comme, par exemple, cacher sa figure, puis la découvrir tout-à-coup.

Beûle, beûte, beûléie (bouffée de vent, coup de vent, raffale) B., Sim. 2.

Ad voc. *Bilòrdia.* Voy., ici plus haut, le mot Baiârdai.

Bolau (borne ou grosse pierre servant à écarter les voitures).

Ad voc. **Bondif.** Le *bondif* ou la *bondife* est un grand banneton : voy., pour le détail, au mot Nahai.

Ad voc. **Bor**, bour. La première de ces formes appartient à l'Ard., la seconde, au Cond. L. Dans le Cond. N., on dit, à ce qu'il paraît : bur, beur.

Ad voc. **Bose.** On dit ordinairement : ine franke bose (une impudente, une effrontée).

Bosêle, boseléie (B. : train de bois flotté ; Sim. 2 : navée de bois).

Ad voc. **Boublin.** Fém. : boublène. Dans un autre article que celui déjà cité, Dj. rend : boublin, par : gobelin, bâbau (forme de : bâbou).

2. **Boublin**, t. de min. (brouette à deux roues).

Ad voc. **Bouf.** On dit d'ordinaire : fer bouf (ne perdre ni ne gagner, sortir du jeu, d'une entreprise, comme on y est entré).

2. **Bouf** (ariver so bouf : arriver à l'improviste). Cp. le suivant.

3. **Bouf** (so tot bouf : en tout cas) Sim. 2.

Ad voc. **Bougnou.** Outre cette forme et : bougnè, on trouve encore dans Br. : bognau.

1. **Bouhote** (gousse : enveloppe de certaines graines) Sim. 2.

2. **Bouhote** (arbret : petit arbre garni de gluaux) Sim. 2.

Ad voc. **Brikè.** Ce mot signifie plus généralement : morceau : si fer k'tèïi à brikèz (se faire tailler en pièces), piède si coûr à brikèz (se morfondre d'impatience, propr. sentir le cœur s'en aller en morceaux).

Ad voc. **Brise.** Lisez : bris', car le mot est masc. (de même que le N. briche) et le *i* est bref. On dit : jower â bris', ou : â bris'-bras'. Pour désigner le même jeu (celui du bâtonnet), on se sert aussi des expressions suivantes : jower â chèra, â caiè-burnè, et, à Malmédy, jower à clinche-bowe.

Brivolé (volage) Sim. 2. Cp. N. brif-braf, adv. (inconsidérément)?

Ad voc. **Broke.** Je dis à cet article, nota 1, que le genre féminin provient de celui du substantif sous-entendu : dent, mais ce mot est resté masculin en W. (L. et N.), ce qui témoigne donc contre notre étymologie.

Ad voc. **Broster.** Ce mot, comme je l'ai dit dans les Additions précédentes, est N.; la forme L. est : brosder.

Ad voc. **Bufe.** Lisez : buf (le mot est masc.), et à la traduction, ajoutez : *rebuffade.*

Ad voc. **Bûse.** Il s'est glissé tant de fautes typographiques dans le milieu de cet article, que je crois devoir rétablir ici le texte. L. 4, à partir de la parenthèse, lisez : , R. busse, buysse. = afr. buise, fr. buse, buze. Bûzai (1. petit tuyau : buzai d' sawou : canonnière faite de bois de sureau; 2. gosier; 3. petit roseau sur lequel on dévide le fil, etc., Rm.). R. buhot (1. = L. bûzai 3; 2. partie du tuyau de la cheminée qui surmonte le toit; 3. plumes de jeunes oiseaux qui n'ont pas encore acquis toute leur solidité), buso (1. fétu de paille; 2. = buhot 3), busio (tuyau), buséte (tige creuse de la berce), busièle. . . . .

Cabawin, Cond. (escarbot commun ou scarabée pilulaire).

Ad voc. 1. **Cafu.** Il faut écrire : cafut, à cause du dérivé : cafuterèie (cohue), ap. Sim. 2.

Ad voc. **Cageter.** *Cageter*, ou mieux : cacheter, vient du L. cachète (sorte de coin servant à enfoncer les clous dans les planches d'un parquet). Ce substantif paraît être d'ailleurs un diminutif dérivé du holl. keg, kegge (cp. le diminutif holl. keggetje), que nous avons proposé comme étymologie du verbe : cageter. *Dicageté* (voy. à cette lettr.) est en effet composé de notre verbe, le sens propre de l'infinitif étant : faire sauter les clous hors des planches d'un parquet, d'où : èse dicageté ou dicacheté : ne plus tenir, être défait, etc.

Ad voc. **Calmousi.** 1°. Sim. 2. a (sans traductions) les trois formes : calmaser, calmouser, calmousi. 2°. Le substantif : calmasège, calmousège (masc.), est rendu par lui : intrigue, manigance — : il traduit de même le substantif (sans doute contracté) coumesège, masc. 3°. Le correspondant N. du L. calmousète est : camousau.

Ad voc. **Camachez.** Sim. 1. a : « camagge, masc. (bordel) » ; Sim. 2. : « 1. camache, masc. (jouet, joujou) ; 2. camachez, masc. plur. (hardes). » Nota. On voit que ces significations (auxquelles il faut joindre celles du texte) annullent la supposition que notre mot viendrait de l'all. kamasche (guêtre) ; j'ajouterai, par surcroît, que ce dernier mot existe en L. sous la forme et dans le sens : gamasc (sorte de guêtre en cuir dont on se couvre les jambes pour les préserver de l'action du feu).

2. **Caneter** (amuser un enfant : c'est le sens que M. Dehin donne à ce mot dans les vers suivants, ainsi qu'il me l'a lui-même expliqué. Il est question des enfants qui sont aux crèches :

Adon, quant s'dispiertaient, i sont très-ben canetéz ;
On l'z i fait manii l'sope, on l'z aprent à roter,
Et so on grant tapis, à toz jeûz on l'z amûze.

— Sim. 2. rend *caneter* par : s'égayer).

Ad voc. **Capeler.** Sim. 2. a le substantif : capèle (houille rangée en tas régulier).

Ad voc. **Claval.** Dans la langue ordinaire, ce mot signifie, d'après Sim. 2 : la motte de terre qui tient aux racines d'une plante que l'on arrache.

Cocrale, ou : crocale, Verviers (sabot : sorte de petite toupie).

Consîre (consîre di nivaie : amas de neige formé par le vent) Sim. 2.

Ad voc. **Copale.** Voy., ici plus bas, l'addition à la p. 341 med.

Ad voc. 2. *Côrète* ou *côrase*. En L. : côrèse (raine côrèse).

Ad voc. **Coronise.** Lisez : coronis'.

Ad voc. **Crawai.** Lisez : crâwai. — Le simple : crâwe (jale), que je ne connaissais qu'en aW., est encore usité, selon Sim. 2.

Ad voc. **Crèmiche.** Cette forme est celle que donne aussi Sim. 1. (il traduit : « estafilade, taillade, balafre, chinfreneau ») ; mais Sim. 2. écrit : crémise, crémiche.

Crokmain (*croc* que tiennent de la main gauche, pour rassembler les épis, les moissonneurs qui se servent de la faucille), aL. crockmain. Il est très-probable que ce mot signifie propr. : manche de croc, sa seconde moitié étant, comme dans : fâmain, aL. faulxmain (manche de faux), le mot 1. main (manche).

Ad vocc. **Chambrai, Chamburler.** Le verbe vient du substantif, qu'il faut écrire : chamberai. Un *chamberai* est une voie directe et étroite pratiquée dans une veine. *Chamburler*, en parlant de pipes ou de cigares, c'est brûler en faisant une trouée de ce genre, au lieu que le feu s'étende à toute la surface qui doit être enflammée.

Ad vocc. 2. **Chèna**, 2. **Chètai.** 1°. La bonne forme L. de ce dernier est : chèté. 2°. Le rapport logique des deux

mots n'est pas le même dans les deux dialectes L. et N. : en L., un *chèna* ou *chènia* est un petit panier d'osier à anse, tandis que le *chèté* est une petite manne ou panier plat, sans anse, qui se porte sur la tête ; en N., au contraire, *chèna* paraît être un terme générique pour : panier, tandis qu'un *chèté* est une sorte de petit panier. Ainsi, dans le premier dialecte, *chèna* et *chèté* sont deux espèces de paniers, la seconde plus grande que la première, dans l'autre dialecte, l'un est le genre, le second une espèce, et celle-ci a pour caractère d'être de petite dimension. P.S. En revoyant cet article, la pensée me vient que l'acception donnée ci-dessus au L. chèna pourrait bien être moderne ou particulière. Dj. et Camb., qui écrivent l'un et l'autre : « cheniat », traduisent tous les deux par le seul mot : panier ; dans le passage aL. rapporté au glossaire, le *chenan* est un panier à mettre du poisson. J'ajoute encore 1°. que *chèna* est plutôt usité par les paysans que par les gens de la ville ; 2°. qu'il existe un verbe dérivé : chèneler (faire des paniers).

Cherbokeleûs (couperosé) Sim. 2. Du lat. carbunculosus.

Chèse (avenue, allée) Sim. 2.

Ad voc. **Chèse-à-l'pareûse.** Il n'est pas douteux que *chèse* vient de *capsa*. Ce mot existe en effet isolément en L. et en N. (dans ce dernier dial. sous la forme : chase) comme correspondant du fr. châsse, lequel a cette origine, comme nous l'avons dit à l'art. 2. Case. L'expression : chèse-à-l'pareûse, ou : âz-pareûsez, répond donc litt. au fr. châsse-à-la paroi, ou : aux-parois, c'est-à-dire : châsse destinée à recevoir les briques qui formeront la paroi, et telle est réellement sa signification propre, quoique dans l'usage ordinaire on s'en sert, sans faire cette distinction, pour signifier l'ensemble de la paroi ou cloison maçonnée. Du reste, sauf cette exception, le mot : chèse, chase, n'a plus que les acceptions du fr. châsse, et même, si on devait l'employer isolément des autres mots, dans le sens de notre expression, on se servirait, je crois, plutôt du dérivé : chèsi = fr. châssis.

Ad voc. **Chinelète.** Je crois la forme et la signification inexactes. Dans les environs de Liége, on nomme : chinelè, une espèce de chevalet formé de trois perches à houblon, plantées triangulairement en terre et réunies au sommet. On s'en sert pour appuyer les perches dont on veut tailler le pied.

Ad voc. *Chive.* En L. : chife (Sim. 1) : c'est le même mot que le fr. chef, dans la signification : morceau de levain qu'on tire de la dernière fournée pour servir à la suivante.

Ad voc. *Chochen.* Ce mot paraît être le même que *chochin* = L. hosin, c'est-à-dire : grain d'épeautre séparé de la balle : un *pel chochin* serait propr. un pelé grain, fig. un individu sans vêtement, déguenillé.

Ad voc. *Chofe.* L. choufe (joue enflée) Sim. 2.

Ad voc. **Chuchène.** Une chuchène est une petite embarcation, telle qu'un batelet ou un canot de plaisance. Ce mot vient peut-être du diminutif afl. schuytken, holl. schuitje (petit bateau, bachot, nacelle).

Ad voc. **Dâ,** dau. Ce mot est masc. selon les uns, fém. selon les autres. Il signifie, non pas la fosse où l'on conserve l'urine, comme j'avais interprété à tort l'explication qu'on m'en avait donnée, mais le jus de fumier, c'est-à-dire la partie liquide du fumier dont on se sert pour arroser les terres. Il est donc très-prob. = d. de Bay. date (urine). Quant à l'étymologie, on peut comparer bav. adel, m. signif., suéd. dial. id. (urine), a.bretton, ap. A. Idt. v. ad, addail, ags., ibid., ate (liquide impur), d'où d. d'Aix ade-lauch (canal par où s'écoulent les eaux sales, etc.).

Ad voc. **Damehèle.** 1°. Il y a déjà deux siècles et demi que les mots : damehèle et damezèle, coexistaient dans la même signification qu'aujourd'hui. On lit, en effet, Ch. de Ch., p. 11 (pièce de 1600 environ : voy. le 7e. vers) :

Voz bonèz damez et voz bonèz damezèlez.
Acoréz-ci, et-s-mônéz voz damehèlez.

2°. Dans une autre pièce de 1631 (ibid. p. 75), on trouve le verbe : kidamehiler, dans le sens probable : traiter en servante.

Ad voc. **Dél.** Nous avons dit dans les Add. et corr., à la fin de la 1re. partie, qu'il fallait lire : dèie. Ajoutez : 1°. que ce mot est masc., selon M. Br., fém. selon Sim. 2; 2°. qu'il vient sans doute de l'a.b.all. (Hor. Belg. VII, pp. 23 a, 25 a ; Kil. v. dele) del, dele (pavimentum, area); 3°. enfin, que dans ce sens primitif et générique : pavé, plancher, il a produit le verbe : èdèii (plan-chéier) ap. Sim. 2.

Ad voc. **Diale.** Nous avons déjà dit plus haut qu'il fallait lire : diâl. Nous ne revenons ici sur ce mot que pour remarquer, à propos de la quantité du *a*, qu'il est beaucoup de voyelles auxquelles nous n'avons pas donné le circonflexe, parce qu'en effet elles ne sont pas décidément longues, mais plutôt intermédiaires : ainsi : diâl, que Dj., Sim. 1 et Rm., dans les deux éditions, écrivent sans circonflexe. (En N. aussi : diâl, et non : diaul, qui serait la forme de ce dialecte si le *a* L. était véritablement long). En rappelant donc la remarque faite dans les Additions précédentes, au mot Âbarone, que l'on paraît confondre souvent les voyelles accentuées avec les voyelles longues, il suit que, pour rendre exactement la prononciation du *a*, il faudrait trois signes (pour le bref, le long et l'accentué : celui qui serait dépourvu de signe devant être considéré comme neutre ou intermédiaire); mais nous avouons que notre oreille est trop peu prosodique pour entreprendre une notation de ce genre, sans parler des difficultés typographiques.

Ad voc. **Dibli.** Le sens propre est : déshabiller (Sim. 1), ce que l'on exprime, d'ailleurs, ordinairement par le mot : dimousi.

Dibrivosé (crotté; i fait dibrivosé [: il y a de la crotte]) Sim. 2.

Ad voc. **Dimoni.** A Liége, on dit : dimani, part. pas. dimanou. Ce dialecte possède, en outre, les composés : rimani

(demeurer, dans le sens : tarder), amani (s'arrêter). Des verbes : dimani, rimani, viennent les substantifs : dimane, rimane (reste : èsc di d'mane : rester).

Ad voc. **Dizoûrner.** Lisez : Dizoûrener (mettre en *désordre*, troubler). Du lat. dis + ordinare : cp. aL. aourner (assigner un rang, donner à quelqu'un un numéro d'ordre), de *ad + ordinare*, oulne, oune (tour : rang successif, alternatif), de *ordinem* (oûne, puis : oulne, par mauvaise orthographe; ou : oulne, pour : OURNE?). — Nota. Sim. 2., outre : dizoûrener, a le verbe : dijoûrner : « èse dijoûrné ou dijoûné : perdre sa journée, interrompre son travail » — : sans doute de : jour, journée ; cependant le R. jorner (« importuner par des propos, par des demandes, par des sollicitations importunes ») mérite considération.

Ad voc. *Drongue.* Sim. 2. a la forme L. « dronhe, fém. (croûte-de-lait : sorte de maladie) ».

Ebièse, ordinairement : èbièsez, plur. (brancard, civière) B., Sim. 2.

Ad voc. **s'Ecatiner.** Ce mot, qui n'est plus usité à Liége même, s'emploie encore en quelques parties de la province dans le même sens qu'en N., savoir dans le sens : s'opiniâtrer, s'aheurter.

Ad voc. **Ecèpé.** Ce mot signifie, plus énergiquement : interdit (de surprise, etc.).

Ad voc. **Ehowe.** Le sens véritable de ce mot est : animation, élan, d'où : courage, énergie. *N'avu nole èhowe* ne signifie pas : manquer d'aptitude, mais : manquer de feu, d'élan. On dit encore (mais dans un autre sens que ne paraît l'être celui de la citation) : fer ine èhowe : faire un effort, s'évertuer. Ce substantif est abstrait du verbe : èhouwer (animer, exciter), ap. Sim. 2., lequel vient de 1. houwer, dans la seconde acception.

Ad voc. **Eîhe.** 1°. Sim. 2. a : Eiï (refouler : l'aiwe èiïhe : l'eau refoule), èiîhe (tournoiement produit dans une rivière par le refoulement des eaux, remous). 2°. Le même donne comme synonymes de ce substantif : Ehife, èhîve, èiîve. 3°. Cp. N. aï, aïs', m. signif.

Ejalofriné (assotté, féru de) Sim. 1. Litt., de *jalofrène* (œillet) : est-ce donc qu'on attribuait une vertu magique à cette fleur? C'est plutôt, je pense, que la passion des œillets a régné à une certaine époque, comme, dans un autre temps, celle des tulipes.

Emeît, Ard. (aujourd'hui). = afr. anneu, anuít, etc. Du N. (je n'ai qu'implicitement la forme Ard.), afr., lang. neit (nuit) : voy. au mot Nute — : cette nuit, pour : ce jour, d'après l'ancienne manière de compter.

S'Ènensî, s'ènîser (se piquer, se tacher, en parlant de fruits et d'étoffes : dèz pomez ènensîez, ènîséez : des pommes dont la pulpe est tachée de jaune).

Entèie, entègne (punaise des bois, punaise des jardins) Sim. 2.

Ad voc. **Ereûre.** Ce mot, qu'on prononce aussi : er'reûre, est en effet le fr. horreur. Son emploi le plus ordinaire est dans la phrase : avu ine sakî èn' er'reûre : avoir quelqu'un en haine, en aversion. A côté de ce subst., se trouve l'adv. : èreûsemen (affreusement : braire èreûsemen), dérivé d'un adj. ÈREÛS (affreux).

Ad voc. **Etai.** Ètait, fém. étaite, semble signifier propr. : désireux (Sim. 2. traduit trois fois ce mot; la 1re. fois par : enthousiasmé; la 2e., par : désireux; la 3e., par : content, désireux. Rm. 2. traduit à l'art. : content, mais d'après ce qu'il dit au mot : étaiti, le sens véritable serait : joyeux — : en tous cas, *était* exprime donc une passion plus vive que le simple contentement) : si cette valeur est exacte, il devient probable que *étail* dérive du lat. intentus.

Fahenaiz, plur. (menu charbon de terre, moins gros que la houille et plus gros que la fouaie ou fouwaie) Sim. 2. Il est évident que *fahenai* dérive de *fâhin*, comme *frawenai* de *frawin*. De là résulte que *fâhin* signifie verb. quelque chose comme : déchet pulvérulent, sans aucune idée de combustion préalable, à la différence de *frawin* dont le sens propre est : cendre, résidu de la combustion d'un corps, d'où *frawenai :* morceau de houille brûlée.

Ad voc. **Fanië.** Les *hautez fanïez* sont appelées par les Allemands limitrophes : das hohe Veen : voy. Jüngst, Die volksthümlichen Benennungen im Kœnigreich Preussen, Berlin, 1848, p. 117. Ce mot *veen* vient aussi du goth. fani (*fange* : πηλος) : Df. vergl. W. I. p. 362, et a le sens : marais, que nous avons attribué au L. fanië. Voici, par exemple, pour ce qui concerne ce dernier point, ce que dit Jüngst, p. 97, en parlant de la Westphalie : « des marais véritables y sont fréquents — — — : lorsqu'ils sont couverts de linaigrettes, on les nomme communément : *veen* ou *venne.* » Du reste, tous les correspondants, que l'on peut voir dans Df., l.l., ont ce même sens ; nous citerons seulement ici Kil. : veen, ven, venne (palus ; et pascuum, pascuum palustre), ven, moer-land, (palus bituminosa) — (cp. aussi pour sa forme l'aha. fang ou vang : Graff III, 526 sq., qui paraît avoir cette signification). — Ainsi quatre points sont certains : 1°. qu'une *partie* de la haute Ardenne est fangeuse (voy. la citation dans notre texte), ce qui est, d'ailleurs, incontesté et incontestable ; 2°. que le nom par lequel on désigne en all. le haut plateau de l'Ardenne signifie verb. : le haut marais ; par conséquent, que la nature *généralement* fangeuse de son sol est reconnue par nos voisins de l'Est ; 3°. que le nom L. de cette *même* contrée, en supposant qu'il puisse s'interpréter autrement, n'en est pas moins l'équivalent littéral du fr. fange, le dérivé littéral du goth. fani (dat. sing., nom. et acc. plur. fanja, prononcez : fan' ia) ; enfin, le correspondant littéral de différentes formes germa-

niques qui toutes ont l'acception : marécage, etc. ; 4°. que cette valeur est si bien celle que nous, Wallons, lui attribuons en effet, que c'est par le mot *fange* — : les hautes fanges, — que nous le traduisons quand nous parlons français. D'après cela, pourquoi douter que telle est effectivement son origine, sa signification propre? Bien plus, si on ne se sert peut-être pas du mot *fanië* comme nom appellatif pour : fange, bourbe, n'a-t-il pas cette valeur dans le composé : s'èfanïï (s'embourber) et le dérivé (ap. Sim. 2) : fanisz, faniïsz, plur. (endroits marécageux)? En vérité, il serait difficile de comprendre qu'on eût contesté notre étymologie, si on ne savait qu'une autre étymologie avait souri auparavant à notre contradicteur, l'auteur des Wallonnades (je dirais : le spirituel auteur, si les liens de parenté qui m'unissent à lui ne m'interdisaient l'éloge le mieux mérité). Il veut que *fagne*, anciennement *faigne*, vienne du lat. silva *fagina* (voy. Wallonnades, p. 113 sq., Désert de Marlagne, p. 201 sqq.) : mais que devient *fagina* en W.? Qu'il ouvre mon Dictionnaire au mot Fawe, et il trouvera pour réponse : L. faiène, N. faième (*faine*), qui en est incontestablement issu. P. S. *Fanië* est effectivement usité comme nom appellatif en Ard. Voici la question que j'avais posée à un de mes correspondants en ce pays, Monsieur Geubel, juge d'instruction à Marche : Comment rend-on en Ard. les mots fr. : fondrière, marais? Réponse : « *fondrière* se dit : marais, fagne, flaie [flèie?] ; *marais* se dit plutôt : fagne.» Ainsi, *fanië* signifie propr. : marais, et accessoirement : fondrière.

Ad voc. **Ferlanguer.** L. 1re. de l'art. au lieu de : furlanger, lisez : furlanguer.

Ad voc. **Fèsî.** Les deux Sim. ont de plus la forme aspirée : fèhî, difèhî, èfèhî. Ce dernier verbe a produit le subst. èfehemen (embarras, entrave) ap. Sim. 2.

(2.) **Flaminète** (le roitelet huppé, selon l'an. 2., le troglodyte, selon Sim. 2.).

Ad voc. **Flouwi.** Ce verbe a aussi, et d'abord, le sens trans. : foupir, c'est-à-dire : ternir une étoffe, lui ôter son lustre en la maniant ; d'où l'adj. flouwi (terne).

Ad voc. **Foc.** Lisez : fôke ou fauke, fôkî ou faukî, et voy. à l'art. 2. nâie.

Fondou (1. part. pas. : mignoté ; 2. subst. : mignon, mignot) Sim. Ce mot paraît être le part. de l'angl. to fond (1. trans. : caresser ; 2. intrans. to fond on one : raffoler de quelqu'un), to fondle (caresser) : cp. fondling (enfant chéri, enfant gâté, mignon).

Ad vocc. **Fonseure**, **Horon.** L'un et l'autre de ces mots désigne des planches d'une épaisseur double de l'ordinaire, c'est-à-dire d'une épaisseur de 5 centimètres. La différence est que la *fonseure* est sciée sur quartier, tandis que le *horon* l'est sur *rond bois*, comme on dit ici.

Ad voc. 1. **Forfant.** Ce mot signifie de plus : 3. excessif, exorbitant, sens dans lequel il se prend aussi adverbialement : li hâle n'est nin forfante haute : l'échelle n'est pas excessivement haute. Note. Forfante, dans la phrase citée, n'est point écrit ainsi par erreur : en W., l'adj. pris adverbialement continue à s'accorder avec le subst.

Foùrèhan, fôrèhan, d. du Limb. W. (printemps). Dérivé inchoatif de *foúr* (foin) ou de *fôre* (pâture des bestiaux), verb. (pour me servir du seul équivalent qu'offre la langue fr.) : le verdoyant ?

Ad voc. **Frombâhe.** Voy., ici plus bas, l'addition à la p. 354 sup.

Gadrou (égrillard) Sim. 2. Dérivé de l'aL., N. gade, L. gate (chèvre) ?

Gaie, masc., t. de jeu de cartes (figure) Sim. 1.

4

Ad voc. **Gaiè**. Il faut écrire : gaiet, à cause du verbe dérivé: gaieter (s'approcher du taureau : li vache at gaieté treûz fèiez : la vache a été trois fois saillie). En d. de l'Ard. le *a* est long : gâiet.

Ad voc. **Galose**. Il paraît que la signification véritable de ce mot n'est pas : guenille, mais : soulier éculé : il at houlé s' contefoir et n'at puz k'dèz galosez divint sèz pîtz. Cp. donc le fr. galoche. — A cette signification se rattache prob. la suivante : galose (large pois-de-sucre) Sim. 1.

Ad vocc. *Garguète*, **girgète**. 1°. Le premier de ces mots signifie en dial. Ard. : gorge, d'où l'expression : c'es't one garguète (c'est un buveur). 2°. La forme L. est selon les Sim. : gergète, qu'ils traduisent, l'un par : glotte, larynx, le deuxième, par : racine de la langue.

Garnatiau (baraque, masure).

Ad voc. 1. **Gate**. Il s'est glissé quelques erreurs dans cet article : 1°. La voyelle W. *a* répond parfaitement à la diphthongue goth. ai, aha. ei : cette correspondance remarquable est même commune à toutes les langues romanes: voy. Dz, I, 281 sqq. 2°. La consonne finale n'est point *t*, comme on l'a imprimé par erreur dans l'avant-dernière ligne de l'art., mais bien *d*, ce qui résulte des formes aL. et N. et du rapport entre ces deux dentales (dans les terminaisons, *d* se prononcera toujours *t*, comme *b*, *g*, *v* se prononceront respectivement: *p*, *k*, *f*, parce que la tenue ou forte est dans ce cas d'une expression plus simple que la moyenne). 3°. L'ags. gât (Graff IV, 286, écrit : gat, gaete) signifie : bouc. J'ajouterai que la forme goth. est selon Graff, l. l. : gaitei, et qu'en aha. on rencontre plus souvent : geiz, geizi, que : keiz. Nota. De : gade, gate, vient le dim. : gadou (biquet, chevreau).

Ad voc. *Glumiant*. Ce mot est le part. prés. du verbe N.

glumî, intrans. (être visqueux, gluant), lequel vient de l'aW. glume (colle, *glutinum*).

« **Godé**, adj. (soigné) » Sim. 2. Cp. l'afr. godin cité à l'art. agadeler.

Ad voc. **Golète**. Ce mot paraît signifier propr. : cou, d'où l'expression rapportée par Sim. 1. : tot pase po l'golète. De là : collet (en t. de bouchers), bout-saigneux ; enfin, par extension : mou : poumon de certains animaux. *Golète* est donc prob. un diminutif du lat. gula.

Ad voc. **Gomâ**. Sim. 1. a : gômâ, dans le sens peut-être primitif : « jabot » (sans doute qu'il entend par là : la poche que les oiseaux ont sous la gorge).

Ad voc. **Gonge**. Lisez : gongue, ou : gonke. Cette mesure contient actuellement un poids de 80 kilogrammes.

Ad voc. **Gozâ**. Ma définition des mots : gozâ, gozète, n'ayant pas paru suffisamment exacte à l'auteur des Wallonnades, en voici une nouvelle. Le *gozâ* est un chausson, ordinairement aux pommes ou aux prunes, la *gozète* est une tartelette.

Grel, Ard. (érable).

Ad voc. **Guingonz**. J'ai déjà rapporté dans les Additions précédentes la forme : gléguion. En Cond. on dit : glingon. — Je cite particulièrement ce mot pour faire remarquer que le dial. L. supprime fréquemment la consonne *l* ou l'adoucit en *i*, par exemple : hiète de hilète, houiène (chenille : voy. au mot : halène) de l'Ard. houline, d. de Verv., R. houlène, etc.

Ad voc. **Jalofrène**. Voy., ici plus haut, le mot Èjalofriné.

Ad voc. (1) **Gèron**. Pour la 1re. acception, Sim. 2. a : « partie latérale coupée en triangle aux chemises de femme : gousset ? chanteau ? »

2. **Gèron** (ravin) Sim. 2.

Ad voc. **Gester**. Voy., ici plus bas, l'addition à la p. 356.

Gèzin (on vî gèzin: un vieux et ridicule vêtement) Sim. 2.

Ad voc. *Gin*. Ce mot est aussi L.; Sim. 2. le définit: « espace de terre marquée par bandes parallèles pour bêcher. » Cp. aW. gien : Chron. Belges inéd., Mon. t. VIII, p. 126, v. 1732:

> Ore voelle retourner a mon gien,
> A la très-excellente personne, etc.

Ad vocc. **Joihe,** g'wâhâ. Je remarque d'abord qu'au premier de ces articles, la 2e. forme doit être lue : juahe, et non : juèhe, qui ne différerait de : joihe, que par l'orthographe. Mais les formes suivantes (dans la série desquelles nous intercalerons celles déjà citées) montrent qu'il faut écrire autrement ces mots : jowahe (dial. de Malmédy, ap. Sim. 2), j'wahe (id., ibid.), j'wahâ; jowèhe, jowège (ibid.), j'wèhe, j'wège. Dans certaines localités, au rapport de Sim. 2., on entend par ce mot : l'articulation de la mâchoire, d'où l'on pourrait conclure que le radical est le verbe : jower, verb. : le JOUAGE, c'est-à-dire ce qui joue, ce qui se meut (quand on mange, parle, rit). Nota. Dans une grande partie du pays de Liége, les seuls mots connus pour : gencive, sont : gingè, ginzêie.

Hâdias', dial. de Malmédy (vert, qui n'est pas mûr) Sim. 2. *Hâdiès'* est sans doute le même mot, dans un autre dialecte et dans une acception dérivée, de même que l'It. brusco signifie d'abord : aigre, âpre, vert, et de là : *brusque*.

Ad voc. **Hâdiès'**. Voy. l'art. précédent.

Ad voc. **Haguèle**. Voy. l'art. suivant.

Ad voc. *Huguète*. Ce mot est aussi usité dans une partie du pays de Liége. Il signifie : vache maigre et chétive. A la Ste.-Catherine, on tient à Huy une foire aux vaches que l'on appelle :

li fôre âz haguètez. — Pour ce mot et : haguéie, cp. angl. hack (cheval de louage ; rosse).

Haï, Cond. (*i fait haï* se dit lorsque le ciel est clair la nuit, sans cependant qu'il y ait lune, en quelque sorte, comme on m'a toujours traduit cette expression : il fait clair d'étoiles), N. chaï. Acception du verbe : hëï, haï (séparer), verb. : il fait ouvert ?

Ad voc. **Haitî.** Je me suis demandé dans cet article, ainsi que l'avait fait avant moi Dz (I, 283, note ***), comment l'afr. hait, haitié, W. haitî, pouvait dériver logiquement du goth. haitan, aha. heizan (appellare, nominare, etc.). M. Gr., dans une lettre dont il a bien voulu m'honorer, me répond que : heizan, outre le sens ci-dessus, a celui : vovere (promettre, faire vœu, d'où sou*haiter*, bona, fausta apprecari) ; de là le subst. aSc. heit, aha. heiz, propr. : sou*hait*, et ensuite ce que l'on souhaite : bonheur, salut, qui a produit les mots : hait, qui a ce même sens, et: dehait : malheur, propr. : imprécation (l'opposé du vœu, du souhait). D'après cela, le sens radical de l'afr. haitié, W. haitì, serait donc : compos voti, qui est en possession de ce qu'il désire, ce qui ne s'éloigne pas de l'opinion émise par Dz à l'endroit cité.

Ad voc. **Hamaî.** Ce mot a encore les deux acceptions : 3. les deux pièces principales du fond d'une charrette (Sim. 2.) ; 4. à Verviers : traîneau.

Ad voc. 1. **Hamelète.** Voy., ici plus loin, la remarque à la page 357.

Ad voc. 2. **Hamelète**, ou : halemète. Cette seconde forme est la plus usitée. A Verviers, on dit : halemène. Il suit de ces deux observations que l'identité de notre mot avec le fr. alumelle est probable.

Hansîège, masc. (coup de piston d'une pompe) Sim. 2. Sans doute de 1. hansî, verb. : aspiration et expiration.

Harbole (vieille quincaille) Sim. 2.

Ad voc. **Harbote.** Ce mot signifie aussi : godet (petit vase à boire qui n'a ni pied ni anse), coupe de la tasse (Sim. 2). D'après cette acception, qui est sans doute antérieure à celle que nous avons donnée, on ne peut douter que *harbote* ne corresponde au N. scârbote.

Hârcon, harcon, arcon, hacon, (crossette, courson : branche d'arbre que le jardinier conserve), hârconer in' âb (tailler un arbre en lui laissant des crossettes) Sim. 2.

Ad voc. **Hâre.** Ce mot, qu'il faut écrire : hârd (*d* muet) est masc. en L., mais il est fém. en d. du Condroz, de même qu'en N.

Hargolè, hargoleû, hargouleû (mauvais ouvrier) Sim. 2.

Ad vocc. **Harlahâ**, harlah. Ecrivez le premier de ces mots : harlahât, à cause du fém. harlahâte («vantarde») ap. Sim. 2. Le même a le mot : harlak (saltimbanque) — : il semblerait vraiment que l'on a dans cette famille : L. harlah (d'où : harlahât), N. garlache, L. harlak, l'origine du L. harlikin (*arlequin*).

Ad voc. **Hat'.** Le sens propre de ce mot est : peu profond, peu épais. Ainsi on dit d'une soucoupe de tasse dont les bords sont peu élevés, qu'elle est *hate*. De là : mince (par exemple, en parlant d'une tranche de pain, on dira : côpéz-l' tote hate) Sim. 2. ; ensuite, l'acception que nous avons donnée dans le texte : étriqué. — Hate banse (petite manne dont le fond est relevé en cône et qui a deux anses) Dj. — Le correspondant N. de *hat'* est : scat (*t* muet), qui paraît n'avoir que le sens propre rapporté ci-dessus.

Ad voc. 3. **Haver.** Frois. a cette forme dans le sens : creuser : « et commencèrent à haver et à piquer de pics et de hoyaux ». Il est donc certain que ce verbe, comme nous l'avons cru, est distinct de ses homonymes et vient d'un primitif en *h*, prob. l'ags. heavan.

Ad voc. **Hâverna.** En d. de l'Ard. : hâvernon, auverna.

Ad voc. 1. **Héï**, haï. Ajoutez aux formes : hèiî, et à la définition, avant les mots *si héï :* ouvrir un passage — : Sim. 2. rapporte ces vers d'un poète liégeois (Hénault) :

Ki, so sèz vôiez,
Li pâie et l'jôie
Lî héièz' on bai chemin.

A ce verbe appartient le subst. hèie ou héie (passage que l'on pratique : 1. dans une foule : fer hèie : faire place, se ranger, livrer passage ; 2. dans un bois : laie), Ard. chèie ou chéie (2) : il suit de l'existence de ce mot et de sa forme en d. Ard. que le verbe ne vient pas de *hâie* (*haie*), mais bien de l'aha. sceidan. — Cp., ici plus haut, le mot : haï.

2. **Hèneter** (clocher, clopiner) Sim. 2. Corruption de : henketer ou hinketer (tergiverser ; — propr. : clopiner ? — : voy., ici plus bas, ad voc. hink-et-pink) ?

Hènevâ (soupente : petite pièce pratiquée dans une cuisine, etc.) Sim. 2.

Ad voc. **Hènistral.** La forme : hènistai, n'est point fautive ; elle se trouve aussi dans Sim. 1, et Sim. 2. a les trois formes : hinistai, hinistrai, hènistrai. Le *r* paraît donc être épenthétique et la forme L. se rapproche d'autant du N. canistia.

Hèpeter (hésiter) Sim. 2.

4. **Herna** (gros bateau de Meuse, portant jusqu'à 150 tonneaux et navigant en amont de Liége : ceux d'aval se nomment, quand ils ont cette dimension, ou plus : gros ponton, ponton d'Hollande). Voy. le suivant.

5. **Herna**, Hesb. (gros chariot attelé). Le sens verbal de ces mots est, comme nous l'avons dit à l'art. 3. herna : équipage.

Ad voc. 5. **Hèse.** Ce mot est bref et des deux genres. Il a, en dial. Ard., un diminutif de la forme : hestrai.

Ad voc. **Himèse.** La forme la plus usitée est : himès' (outre les deux autres déjà citées, on dit aussi : himiès'). Le sens de l'expression : i fait himès', est : il fait froid, il fait un froid piquant. M. B. dérive ce mot du lat. hiems.

Ad voc. **Hinfèse.** Sim. 2. traduit : è hinfès' : « de côté, de biais, obliquement ». Le même a de plus les deux mots : è hîboigne, log. = è hinfès' ; hipanse (biais ; è hipanse : de biais, en biseau).

Ad voc. **Hink-et-pink.** A Liége on dit ordinairement : hink-et-plink. — Cp. pour le premier vocable, le verbe fréq. hinketer (tergiverser — : au propre, prob. : clopiner) ap. Sim. 2., ainsi que 2. hèneter, rapporté ci-dessus.

Ad voc. **Hiole.** On m'a donné de ce mot peu connu une explication différente de celle de M. Br. Une *hiole* est une sorte de gare qu'on pratique dans les vallées à une seule voie, à l'endroit où doivent se rencontrer les deux cufats ascendant et descendant, pour y faire entrer l'un d'eux, et laisser ainsi la voie libre à l'autre. Ce substantif est en rapport avec un verbe : *hioler*, dont il m'a été impossible de préciser le sens. Ceci seulement est certain : lorsqu'on extrait le panier de la bure, on l'élève un peu plus haut que la superficie, un ouvrier l'attire à lui, puis il crie : hiole ! et, à ce commandement, le machiniste laisse redescendre le panier jusqu'au plancher. Selon l'auteur d'une C. M., *hioler* s'emploierait à l'infinitif dans le sens : recevoir le panier, et les *hiolez* seraient destinées à *hioler* celui-ci. Quant à M. Sim., il distingue deux verbes : hioler, et : hïoler : le premier aurait la signification que nous lui avons attribuée, c'est-à-dire : lâcher, laisser descendre ; le second signifierait à l'inverse : « tirer en haut, hisser, transporter. » Il faudrait le secours de l'étymologie pour sortir de ce labyrinthe, mais je n'ai pu la découvrir.

Ad voc. **Hlé.** Ce mot est fém. d'après mes informations et Sim. 1. ; selon Sim. 2., il serait masc. On dit d'ordinaire au

plur. : **dèz hléz**, et on entend par là : les urines que l'on recueille pour la préparation des étoffes de laine. P.S. Dans la C. M. que j'ai mentionnée plus haut, M. Gr. m'indique comme primitif de *hlé*, l'ags., aSc. hland, m. signif., la linguale étant, dit-il, supprimée comme d'ordinaire. Il ajoute que *hland* répond en même temps au lat. lotium, qui est dit pour CLOTIUM : de là, sans qu'il soit besoin de recourir à la prosthèse de la préposition *ex*, les formes L. hlé, afr. écloi, escloie. Cette dérivation, vraisemblable pour le mot W. considéré isolément, me paraît présenter, pour ce qui concerne l'afr., la difficulté que, ni l'aspirée initiale allemande, ni le *c* initial latin, ne prennent devant *l*, du moins que je sache, la forme : esc., éc. (cp. pour le *h* all., Dz I, 313, pour le *c* lat., le même, pp. 191, 209).

Hleû, adj. (on hleû bois : un brin de bois uni, droit et sans nœuds) Sim. 2.

Ad vocc. **Ho**, hosin, hosîre. 1°. *Ho* se dit en dial. Ard. : cho ; *hosin* se dit en N. : chochin ; enfin *hosîre* se dit en dial. Ard. : hochire, chochire, chèchire, en N. : chochère. 2°. Le sens des deux premiers mots est celui du texte, du moins dans les dialectes du Condroz, de l'Ardenne et du pays de Namur ; mais j'ai entendu dans le Limbourg, des gens du métier nommer : ho, la pellicule ou balle qui est propre à l'épeautre, et, de même : hosin, l'ensemble de ces pellicules après qu'elles ont été détachées par la machine dite : hosîre. 3°. Par *hosîre*, on entend, soit la machine tout entière qui sert à monder l'épeautre, soit seulement les meules disposées à cet effet. 4°. Les formes des correspondants : chochin, chochère, chochire, sont contraires à notre dérivation du verbe : hosî, qui conserve cette forme dans les dial. Ard. et N. — : on pourrait comparer L. heûre, part. pas. hoiou, Ard., N. cheûre, part. pas. choû, (secouer), ou l'afl. schot (pollen), qui paraît venir de même que : schot (ejectamentum, id quod ejicitur), du verbe : schieten, nha. schiessen (émettre rapidement, lancer).

Ad voc. **Hòre** ou horé. La bonne forme paraît être: hôre, mais on dit aussi : hore, et : horé. Quant à la signification, nous avons traduit comme on le fait ordinairement (j'ai entendu bien des fois encore parler de la *hôre* dans ce sens, et Sim. 2. le comprend aussi de même); mais des bateliers m'ont assuré que la grosse perche ferrée à laquelle nous avons donné le nom de *hôre*, se nommait : fèré d'hôre, et que, par ce dernier mot, on entendait propr., selon la plupart, la corde qui sert à assujettir le *fèré*, selon d'autres, l'endroit où il est placé. Ce qui n'empêche pourtant pas que, lorsqu'il est question d'employer cet instrument, on dit: diner on côp d'hôre. Nota. En admettant la première de ces explications de *hôre*, il ne faudrait cependant pas confondre ce mot avec *hàrd* (*hart*): outre la différence de genre et de forme, il y a celle des objets désignés : une *hôre* serait une grosse corde de chanvre, tandis que le *hàrd* est fait de branches d'osier ou de coudrier.

Ad voc. 3. **Horer**. Sim. 2. a : horer (échapper : voz m'avéz horé).

Ad voc. **Hotalt**. Ce nom est celui du prunellier : la prunelle s'appelle : hotale.

Ad voc. **Houpetata**. Cette dénomination vient d'une interjection homonyme dont on se sert pour exciter les enfants à sauter : janz, houpe tata ! (allons, saute bien, saute haut ! etc.).

Ad voc. 3. **Hoûr**. Nous traduisons : « échafaudage dont se servent les scieurs de long » : c'est le sens vulgaire ou, si l'on veut, dérivé de ce mot. Il signifie propr. : fosse rectangulaire, en général, d'où, en particulier : la fosse de cette forme en travers de laquelle les scieurs placent leur échafaudage. Voilà, du moins, ce qui résulte de la manière dont le mot est employé, puisqu'on l'applique à des fosses dépourvues de tout échafaudage et ayant une autre destination (par exemple, au trou que l'on creuse perpendiculairement pour arriver au fond d'un terrier). Si l'on consulte l'analyse étymologique, il en sera, à la vérité,

autrement. En effet, dans le sens que nous venons de dire, 3. hoûr viendrait prob., de même que 2. hore, horai, horé, de 1. horer : or, aucun des deux primitifs auxquels on peut rapporter ce verbe ne rendrait compte des correspondants fr. de 3. hoûr, savoir afr. hours (plur.), fr. hout ; sans parler de ce que l'explication que l'on donne de ceux-ci serait inexacte. Il faut donc admettre, ou que la correspondance de ces mots est fortuite, ou qu'ils ont été empruntés au W., ou, enfin, que cette acception, qui paraît être actuellement primitive, est effectivement dérivée, c'est-à-dire que 3. hoûr a signifié d'abord : échafaudage ; puis, la fosse sur laquelle on place cet échafaudage ; ensuite, fosse en général ; puis, de nouveau, pour clore le cercle, l'échafaudage, conjointement ou séparément avec la fosse.

Ad voc. **Houreûs.** Cet adj. vient immédiatement du verbe : houri (frissonner, grelotter), ap. Sim. 2.

Ad voc. 2. **Houte**. Sim. 1. dit : si mète à hute ; Sim. 2. a l'une et l'autre forme : à houte, et : à hute.

Ad voc. **Houterai.** Les deux significations différentes de ce mot que nous avons données dans le texte, paraissent être également inexactes. *Houterai* signifie en général (selon Sim. 2) : *hutte*, abri, et, en particulier (ce que l'on nomme aussi : hutte, en t. de mineurs) : l'ensemble des bâtimens qui entourent la bure, dans les petites exploitations.

Ad voc. **Houteure**. On dit : bate *à* houteur, et non : à l'houteur. Sim. 2 (il écrit : hoûteûr) traduit plus généralement : battre à condition d'être payé en nature : d'ailleurs ce paîment consiste, comme nous l'avons dit, en la 20e. gerbe ou la 20e. mesure.

Ad voc. 2. **Hufenale**. Ce mot désigne une espèce de petit pain très-mince ou de galette que l'on fait cuire au four en attendant que les autres pains soient prêts (Sim. 2).

Ad voc. **Hurêie**. Il paraît que la véritable traduction de *hurêie* ou *hourêie* est : berge.

Additions et Corrections à la suite de la première partie.

P. 323 inf. A l'adj. *Africot'*, ajoutez le verbe : s'africoter, s'rafricoter (se mettre en habit de gala).

P. 324 sup. Du moment que je considérais isolément la forme : afuler, je devais comparer aussi le lat. infula.

Ibid. **Agâ** (schiste) se dit en d. de l'Ard.: ajâse, ajâche, èjâche, forme que suit immédiatement celle du Cond. déjà citée: èjâhe. Toutes les formes de ce mot ont d'ailleurs évidemment un primitif commun : AGÂSE, qui ne se retrouve plus intégralement dans aucun dialecte.

P. 325. Ad voc. **Agolina**. Cp. le verbe : règoliner (crouler, s'ébouler).

P. 327. **Antin** réunissait effectivement les deux acceptions : grand oncle, grand'tante, selon Dj.; toutefois, la pièce mentionnée par M. Sim. distingue : antin, et : onclin.

P. 328. Pour le mot *Asente,* voy., ici plus haut, à la lettrine.

Ibid. Le N. aurmon est = fr. armon. A cette occasion, je noterai aussi que le mot : awoutron ou aoûtron (p. 37, v. awous'), est le fr. aoûteron.

P. 329. **S'Avachi**, ou : s'awachi, vient, de même que le fr. s'avachir, de l'aha. weichjan (amollir): voy. Dz I, 283.

Ibid., lignes pénult. et dernière. Lisez : Je ferai observer que la forme fém. *mâle* signifie encore en W. : mauvaise, méchante : voy. au surplus aux mots 1. mâ, mâva.

P. 338 med. Je me suis trompé en écrivant de mémoire : **brotéle** ; on dit : **boteréle**. Ce subst. vient immédiatement du verbe : boti (faire une corvée). Pour l'étymologie, cp. mha. bot, afl. bod, nha. gebot, etc. (ordre, commandement).

P. 341 med. Le b. lat. cupa, copa, et : cuppa, coppa, existe encore dans le d. de l'Ard. cope — : une annonce de journal venant de ce pays porte : 600 coppes avoine jaune.

P. 345. Je ne sais si la forme : 2. **châsai**, n'est point erronée. La seule que j'aie entendu prononcer est : **chapai**, propr. = chapeau ; de ce que, prob., on est comme coiffé de ces giboulées soudaines.

Ibid. et sq. Les mots **chaur-pòcè**, **chove**, doivent être en caractères italiques.

P. 346. Le nouvel article : *Daï* ou *dalië*, etc., doit être ainsi lu : *Daie* ou *dalië*, masc., d. du Hain. (verrat) C. M., R. dale.

P. 349 inf. Ad voc. **Drâblaine.** M. Sim. m'a donné verb. la forme : tramblaine.

P. 350. Ad voc. **Ejâhe.** Voyez, ici plus haut, la 2e. remarque à la page 324.

P. 351. Le fr. faude, que Dz dérive de l'ags. fald, n'est point notre mot, mais un homonyme signifiant : bergerie : voy. I, p. 327 : l'ags. fald est traduit là même par : étable.

P. 354 sup. La forme Ard. de : **frombâhe**, est : frambâche, frambauche ; à Malmédy, d'après Sim. 2 : frambaihe — : ainsi, la forme en *a* paraît prédominer sur celle en *o*.

P. 356. Les mots : **dièse**, ou : gèse; **diestrer**, ou : gestrer, viennent du m. lat. dextrus, dextra, dextrum, afr. (ap. Duc. et Roq. suppl.) destre, dextre; b. lat. 3. dextrare, destrare, m. signif., (Pap. ap. Duc. : dextri dicuntur passus mensurandi apud quosdam). Plus tard, *le* ou *la dextre* est devenu une mesure variant selon les pays : à Marseille, 15 palmes, en Catalogne, 12 palmes (Duc. 1453 sq.), à Douai (Roq.), 3 pieds ou 33 pouces, etc.

P. 357. Notre conjecture sur l'étymologie de 1. **hamelète**, est appuyée par le mot suivant, qui appartient sans doute à la même famille que l'ags. hama (tegmen), et dont 1. hamelète est évidemment un dérivé diminutif — : a. dial. de la Gueldre, etc., ap. Kil., hamme (arrière-faix).

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DE

LA LANGUE WALLONNE.

A

A. Cette lettre paraît être souvent préposée au mot pour lui donner de la consistance. Les exemples les plus clairs sont : agèan, aquance, aspagne, mais on peut comparer aussi : âgâ, alouwète, arêne, aronde, avâr, aweure, awoi. — Dans agali, n° 1, arèni et astème *a* remplace le *æ* lat.

A prép. Cette particule entre dans la composition d'un grand nombre de mots : nous mentionnerons les cas suivants comprenant les anciens et les nouveaux composés.

1. A indique un mouvement a) de là ici, all. her (fr. attirer): abouter, adraieter, atrafeter (accourir : voy. aux mots : draieter, trafeter), agaiouler, etc ; b) d'ici là, all hin : abaguer (déménager vers —, c. à d. emménager), avôiet (envoyer vers : *envoyer de* se dit : èvôiet).

2. A = à, signe du datif : acreûre (faire crédit) = croire à ; s'afit = se fier à, ak — sègnt, verb. = montrer à (*signare ad*). De là une quantité de verbes, tels que : abloker,

astancener, astoker (mettre un bloc, un étançon, un *stoc* à —).

3. **A** = à, signe de l'ablatif : abrèsi (embrasser) = prendre *à* bras (cp. It. abbracciare, esp. abrazar) : la plupart des cas où le W. a semble signifier *en* doivent s'expliquer de cette manière, car la véritable traduction wallonne du fr. *en* est *è* ; ainsi : aboliner (empeser) doit s'expliquer par : garnir d'amidon, aboisener (EMBOISSONNER) par : garnir de boisson (cp. le fr. aviner = vino imbuere) : *èboliner*, au contraire, est exactement : *em*peser.

4. **A** a une valeur causative (cp. fr. améliorer = rendre meilleur, amincir = rendre mince), p. e. atèni (litt : atténuer) : rendre mince ; agrèï (rendre *grêle*). De là

5. **A** indique l'accomplissement de l'action exprimée par le verbe simple; ainsi : baumer (creuser), abaumé (qui a été creusé, c. à d. creux), aboner, qui signifie : limiter entièrement, et non pas simplement : mettre une ou plusieurs bornes (cp. l'all. *be*grenzen).

6. Enfin cette même particule forme des composés avec différentes valeurs isolées, p. e. aklever (fr. *é*lever, all. *er*ziehen), aloiant (souple) = avec quoi on peut lier, acompter (estimer), propr : compter avec (le reste), c. à d. mettre en compte, etc.

Nota. **A** s'adjoint parfois un k ou un s purement épenthétiques, p. e. aklever (*élever*), aksègnî (*enseigner*); ascoht (enjamber), aspoï (*appuyer*) : lorsque le *k* provient au contraire de la préposition *ki* (lat com, con), nous l'avons indiquée par une apostrophe, p. e. ak'sûre = AKISURE (afr. acconsieure), formé de *a* + *ki* + *sûre*.

Abaguer (emménager) : v. s. v. baguer.

Abaise (guigne noire cultivée).

Abalasez, fém. plur., t. de min. (pièces de charpente,

au nombre de deux, formant avec la poutre qui soutient l'arbre du manége un triangle dont celle-ci est la base).

Âbalowe (hanneton) : v. s. v. balowe.

Âbarone (1. bannière, étendard ; de là : 2. girouette en forme de bannière, etc.) — On m'a donné de ce mot différentes déterminations, entre autres que l'abarone était proprement une bannière carrée. M. Dj. l'explique simplement par *labarum*, dont en effet *abarone* paraît provenir par aphérèse du l pris pour l'article (Cp. Ducange v. Labarum, et sur cette aphérèse voy. Dz. I, 240). Dans la supposition que abarone signifie véritablement : bannière carrée, de *baron*=banneret (voy. La Roque, Traité de la Noblesse, p. 19 inf., p. 21 sup.), verb.=insigne de chevalier banneret—?

Abate (*abattre*); N. et R it. En t. de min.: faire tomber, abaisser (Cp. bate, t. de min.), s'abate (s'affaisser), abatemen (abaissement, affaissement : se dit en parlant d'une déclivité de terrain, d'une chûte d'eau souterraine, etc.)

Abatou (appentis), N. abatu. Part. pas. du précédent, pris substantivement : un abatou est un toit *abattu*, c. à d. incliné, descendant plus bas que celui de l'édifice auquel il est joint.

Abaumé (1. creux, en parlant de la voix : 2. enterré, sombre, obscur). Verb.=creusé, de baumer (creuser) : v. s. v. baume.

Abèie (*habile*, dans le sens : alerte, diligent), N. able. Abèiesûté (promptitude, diligence), N. ableté.

Âbèie (alose), N. auble, aW. abbie, abeille.

Abèlî, v. trans. (abèlî one sakî : gagner la bienveillance de quelqu'un par des caresses). =afr. abelir, embelir (ordinairement intrans. : plaire). *Rabèli* (appaiser, remettre en bonne humeur). De *bellus*, qui en N. prend les deux formes : 1) absolument et devant une consonne *bia*, fém. *bèle*, 2)

devant une voyelle *bel* : de la première forme dérive le verbe *abiazi* = fr. embellir. — Cp. N. disbèlt, L. èlaidi.

Abeûre, subst. (*boire* : l'abeûre et l'amagnî : le boire et le manger). Propr = ce qui est *à boire*.

Abhai, t. de min. (axe de mouvement : partie d'une pompe à bras, à laquelle est attaché le levier, etc.) Br.

Abîme (tapage, vacarme) B. D'abîme (beaucoup, extraordinairement), R. en abeîme, m. signif. — C'est le mot fr. abîme, pris dans un sens dérivé.

Âbion, obion (ombre : s'emploie pour une ombre déterminée, celle d'une personne, d'un objet; l'ombre, en général, se dit : ombe). — Contracté pour OMBION, diminutif de *ombe*, comme *ohion* (osselet) est un diminutif de *ohai* (os) : quant à la contraction de *on* en *â*, *o*, voy. l'introduction.

Abloker (soutenir au moyen d'une cale, d'un étai, etc.), N. et R. it. = afr. ablochier, abloquier. — De l'aha bloc, bloch (cippus) : cf. Dz. I, 280, et inf. v. bloc. — De là par abstraction le subst. ablo (morceau de pierre ou de bois que l'on place sous un corps lourd pour le soutenir — en particulier : pièce de bois plate que l'on pose, en guise de socle, sous les piliers ou les étançons — ou pour le tenir élevé à une certaine hauteur), N. et R. it.=afr. abloc, ablot. En t. de min. *ablo* signifie en outre : « partie ajoutée à une pièce de bois pour allonger celle-ci, en fr. about. » En R. un ablo est aussi : une bouchée, une boulette, etc.

Aboisener (combuger; en général : ôter le mauvais goût à un objet neuf avant de s'en servir), N.id. et abuasener (en N. de plus : donner à boire : *aboisener lèz ovrîz* : abreuver les ouvriers). De *boison* (*boisson*) et = EMBOISSONNER.

Aboler (rouler en bas, s'*ébouler*) : v. s. v. bouler.

Aboliner (empeser) : v. s. v. bolte.

Âbon, (*aubier*), N. aubon. De *alburnum*. Nota. En aW. aulbon signifiait : bois blanc : voy. le gloss.

Aboner (*borner*). Du b. lat. bonna, aW., N. afr., bone= borne : v. s. v. bount.

Abosi (apostumer, abcéder, aboutir [log. = suppurer]) Dj. Abosihège (aboutissement d'un abcès) id.

Abouter, trans. (pousser vers: *aboutéz-m'li pan*: passez-moi le pain). En t. de min, *abouter* ou *avant-bouter*, signifie: conduire une galerie, une areine jusque — : *tèle hore es't aboutêie à tèle vône* : tel canal est conduit jusqu'à telle veine. De *bouter* (pousser).

Abri. L'expression *èse à l'abri* signifie en W : être exposé à : èse à l'abri dè l'plaive (être exposé à la pluie). Cp. aha. âpir, dat. apirin, mha. âber (apricus), afris. aubêre, âbêre, ags. aebere (manifestus, apertus) — cf. Gr. DG. I, 416, — ou l'expression lat. *in aprico*, prise souvent comme synonyme de *in aperto* (cp. Doederlein lat. syn. III, p. 170) — ?

Abriganz, plur., t. de bateliers, (pièces de bois placées transversalement sur le bateau et sur lesquelles on pose des objets d'un grand poids, tels que blocs de pierre, etc).

1 **Abroki** (mettre en perce), N. abroker. Litt. embrocher : v. s. v. broke.

2 **Abroki** (foncer, fondre sur), N. abroker. De *brokî* (foncer) : v. s. v. broke.

A broubi (à foison) Dj.

Abuvrer, abovrer (*abreuver*), N. abuvrer.

A cabas' (bras dessus bras dessous). Probablement de *cabas'* = cabas (R. cabau) : passer le bras sous celui d'une autre personne comme sous une anse de panier.

Acahuté (fagoté, mal ajusté) : arrangé grossièrement comme une *cahute* — ?

Acasaker Duv., s'acazaker Dj., (soupçonner, douter, imaginer). Probablement un verbe formé de l'expression *à câze ki* (*à cause que*), verb. : chercher des causes, des raisons.

A cat' ! (*au chat* !). Le mot *cat'* n'est employé pour *chat* que dans cette seule expression : d'ailleurs il se dit *chet*.

A cavale (à califourchon). Ce mot me paraît être abrégé pour *à cavaû: en cavalier*, comme un *cavalier*. — *Cheval* se dit *chivâ* et *cavale* comme en fr.

Acertiner (*certifier*). = afr. acertainer.

Achlée (cohue).

s'Aclaper (s'adosser, s'acculer), N. aclaper (appliquer, coller) : v. s. v. claper.

Acoche (*sacoche*) Rm. 2. Du fr. par aphérèse du *s*.

Acoî (assaillir). = fr. accueillir, qui a cette acception. Rascoî (1. *recueillir*, récolter. 2. se rendre maître en assaillant, àssaillir avec supériorité). De *colligere*.

Acoister (*accoster*). Aconcoister (escorter) : prop. : *côtoyer* avec : cp. concoister, t. de min. (*côtoyer*). De *costa* (W. coise). Nota. Le W. paraît avoir conservé la particule *con* dans *aconcoister* (au lieu de *ki*, *k'*) à cause du *c* du radical.

Âcolète (ancolie) Dj. Acolète, aucolète (aconit) Rm. 1 : selon M. Dj. *aconit* se dit en W. comme en fr.

Acompter (estimer, faire cas). = afr. *acompter*, fr. faire *compte*.

Acontrâve (étrange) Sim.

Acopleure (jointure). De *accoupler* : os joint ou accouplé à un autre.

1 **Acoufeter** (envelopper, entortiller) Duv. Probablement, de même que *cofeteû* (*couverture* de lit), de *covri* (*couvrir*), indic. prés. *ji couve*, part. pas. coviert.

2. **s'Acoufeter** (se blottir). Ce mot paraîtrait venir de *cubare* (d'où fr. couver, W. cover), *cubitare*, mais il est plus probablement identique avec le précédent, ayant le sens propre : s'envelopper, etc., pour se cacher, surtout que le véritable équivalent W. de : se blottir, semble être *s'aquati*.

Acouhener (assaisonner). Propr : *cuisiner*.

Acrawe (femelle du saumon). Acrawez, plur., (œufs du barbeau). Cp. R. croque, (femelle de poisson) dérivé selon Héc. de *croquer*, à cause que les œufs croquent sous la dent — ? — Cp. aW. ancrawe.

Acreûre (faire *crédit*; prendre à crédit).=afr. accroire. De *credere*.

Adaglé (accoutré) Duv. Prob., par inversion, de *agadelé*, m. signif. : v. s. v. agadeler.

Adai, particule souvent explétive que l'on peut rendre d'ordinaire par : ainsi, ainsi donc : *adai voz l'savî:* ainsi donc vous le saviez ; *voz magnîz adai* ? vous mangez donc ? ap. Rm. V. s. v. dai.

Adaï (mettre au courant d'une chose, en enseigner la pratique). *Dizadaï* (faire perdre la pratique, l'usage).

Adawi, adoûler, amadouler, amidouler, amilourder, (*amadouer*), R. amadouler, amidouler. Madoule (enjôleuse). Je considère comme primitive la forme *adoûler*, = adulare, d'où par syncope ADOUER (fr. am*adouer*), *adawi*, qui serait il est vrai une forme irrégulière (pour ADOWER). Quant au *m* de *amadouer*, etc., il peut être épenthétique par raison d'euphonie ; ou oserait-on penser au celt. am, amb (autour), ap. Df. n° 16 — ?

Adègni, trans. (complaire plus qu'il ne convient, favoriser): ancienne cantate :

Li riche nen puz k'in' aute
Ni serait adègni,
Porveû k'on seûie 'honièse
On pout prétende à 'ne plèce.

N. id. (*daigner*). = afr. adaigner. De *dignari*.

Adevina, (énigme). = afr. adevinal. De *à deviner*.

Adiersi,(*adresser*: toucher droit au but; de là: réussir), N. it., R. adercer.=afr. adercier, adrécier, etc. De *directus*: sur le changement du *t* en *s*, *s* avant la dérivation verbale (cp. altus — hausser, etc.) v. Dz. II, 323, note *. — De là : adièse (*adresse*).

Âdios' (cérémonies,façons). Prob. de l'esp. a dios(*adieu*).

Adiéz, (auprès), N. it. et diléz, R. delez. De *ad latus* : v. Dz. I, 82. II, 406 : cf. Df. n° 92.

Adobé (qui a reçu un fort coup, une rude atteinte) Duv. Sans doute du W. dôber = fr. dauber : v. s. v. daubiner.

Adolmiter (dorloter).

Adon (alors), R. it. = afr. adonc. De *ad tunc*.

Adouieï (prendre une mesure à l'*œil*). De *ouie* (*œil*): sur la conservation du *d* de la préposition lat. ad, voy. le gloss. v. à.

Adram, adrem (à propos, convenablement). Adramter (ajuster, adapter). C'est l'expression lat. *ad rem*, dont on a fait un adverbe, puis un verbe du genre macaronique.

Adreût, adj. (comme-il-faut, convenable, etc.): cantate de 1763 :

On n'a ren cial di puz adreût:
C'es't on d'Oultremont, c'est tot dire.

De là la locution adverbiale *d'adreût*: genz d'adreût (gens de bien; personnes de bonne famille), fer ine saquoi d'adreût (faire quelque chose de la bonne manière). — Rad. = fr.

adroit. De *ad* + *directus*. De là le verbe *adreutî* (*dresser*, rendre *droit*) ap. Rm. 2.

1. **Adurer** (*endurer*).

2. **Adurer** (daigner, condescendre) Cambr. Prob. le même mot que le précédent, l'idée : souffrir, tolérer, servant d'intermédiaire entre les deux acceptions.

Aduri, adeuri, adori, ce dernier ap. Rm. 2, (*endurcir*). De *deur* (*dur*).

Aduzer (toucher), R. adéser. = afr. adoiser, adeser, etc. De *deûz* (*doigts*): mettre les doigts sur. — L'atténuation de *eu* en *u* est chose fréquente.

Advigiler (administrer, gouverner), ap. Rm. 2 qui le donne comme très-vieux. De *advigilare*: cp. vigiler (*veiller* à).

Afahant (affamé) Duv. On lit dans un sonnet de 1622 (Recueil de chansons, etc., p. 116) :

Voz estéz on grand afaxhant
Aprèz les benz di noz chènônez.

Afait (au fur et à mesure), N., R, afr., It. (l'afr., ap. Frois. et Roq. suppl. v. adès). De *ad factum*, verb. = à mesure qu'une chose est faite.

Afaiti (accoutumer), N. it. = afr. afaiter ; ap. Frois. : affaiter (envoya par messages secrets et affaités à ce faire) : cf. gloss. v. affaitiez. De *fait* : mettre *au fait*.

Afé (*affaire*) Rm. 2. De *fer* (*faire*).

s'Affî (*se fier à*).

Afiner, v. intrans. (ébouillir). Du subst. fin, = aller à sa fin : cp. afr. affiner : mettre à fin — ?, ou de l'adj. fin : cp. fr. affiner (épurer) — ? cp. N. s'aminer, m. signif.

Aflahe (en quantité, en abondance), N. à flache. = afr. aflac. Cette expression signifie prob. verb. : comme si on le lançait, de *flahî* n° 1 = afr. flaquer (jeter de l'eau à la

2

figure de quelqu'un, lancer, jeter avec violence) : le rapport : flaht — verser, à flahe — à verse, est illusoire, *flahî* ne signifiant *verser* que dans l'acception : renverser.

1 **Aflige** (bardane). Peut-être de *ficher*, *l* épenthétique comme dans *aflutiauz*.

2 **Aflige** (*affliction*) Rm. 2. Subst. abstrait de *affliger*.

Afligî (bossu) Rm. 2. Par spécification, de *affliger*. Nota. En R. *afligé* signifie : estropié.

Aflutiauz, plur. (affûtage, attirail d'un ouvrier). Prob. le même mot que *affûtâge*. Affûtiau en b. fr. signifie : brimborion.

Afolèle (Dj. : hablerie; Duv. : sottise). Du m. lat. follis, follus (superbus, vanus, inflatus, stultus) : cp. Dacique folosu (vantard), etc., v. Df. n° 276.

Afoler (estropier), N. et R. it. = afr. affoler. N. s'afoler on niér (se *fouler* un nerf). Afoleure (*foulure*), N. afolûre. Les deux derniers mots montrent suffisamment que *afoler* vient de *foler* (*fouler*) : v. s. v. : on remarquera que déjà le simple *se fouler* un pied, etc., signifie : le luxer, le mettre hors d'état de servir : cp. l'aW. foller.

Afoncer (*enfoncer ;* fouir, creuser).

Afondrer (engloutir), N. afondrî. = afr. affondrer. Dérivé de *fond :* cf. fr. fondrière.

Aforant (survenant) Rm. 2. Cf. R. afforain (étranger domicilié dans une ville). = afr. afforain (étranger). Du b. lat. aforis (de dehors).

Aforé (présomptueux, avantageux) Rm. 1., Duv.

Aforer (mettre en perce). afr. it. De *forer*.

Africane (rose d'Inde : sorte de fleur jaune) an. — Je vois dans Trév. que l'œillet d'Inde se nomme aussi *africaine*.

Afûler (1. *affubler ;* 2. en t. de jardiniers : enchausser), N. afurler(1) ; R. afuler (1), défuler (décoiffer). Afuleure (mante). — afr. afeuler, afuler (coiffer), afeuber, afeubler, afibler (se couvrir), afubler, etc. (agrafer, couvrir). Le plus simple est de dériver tous ces mots du b. lat. affibulare qui vient de *fibula : afuler*, *afûler* est à *affibulare* comme *esteûle* est à *stipula*. Cependant le N. fait penser au fr. ferler, angl. to furl (serrer, fermer une voile), d'où *s'afurler* signifirait : s'enfermer dans ses vêtements. On pourrait peut-être même rapporter *afûler*, afr. afuler, au holl. hullen (coiffer), hul (béguin, coiffe) : cf. d. d'Aix foll (sorte de voile que l'on met sur le bonnet).

Agâ (orth. trad. agaz), agaise, (schiste houiller; argile schisteuse), N. agauche (schiste), R. agaisse (1. sorte de terre grasse et froide ; 2. sorte de schiste), aguesse = agaisse (2), gaisse (terre extrêmement légère propre à la végétation.) Il n'est pas invraisemblable que la racine de ces mots soit le goth. gaïddja (convenire), all. gaten, b. all. gaden, holl. gaderen, angl. to gather (réunir, rassembler) : en même temps que les formes se correspondent suffisamment, on explique, en effet, par elles le sens des mots et même les deux acceptions opposées du R., la première étant verb. = terre compacte, cohérente, rassemblée, et la seconde : terrain ou pierre d'aggrégation. D'ailleurs on pourrait comparer le celt. agaunum (*agaunum* accolœ, interpretatione Gallici sermonis, *saxum* vocant) : cf. Df. n° 21 : mais la terminaison *aise* ne pourrait s'expliquer, non plus que le R. gaisse. — Cp. le suivant qui paraît venir du même radical, mais par une autre formation.

Agadeler (parer, habiller ; ironiquement : accoutrer). Si digadeler (se déshabiller ; au fig. : sortir de ses gonds : on dit aussi à l'actif *fer digadeler :* démonter, mettre en colère). Cp. angl. gaude (parure, atour), gauded (bien mis,

paré), afr. godin (beau, mignon, joli)? Plutôt, je crois, le b. all. gaden (unir, p. e., en mariage) d'où : « begaden (disponere): ein wol begadet — garde (hortus bene cultus) » vocabulaire de 1424, Hor. Belg. VII, 23.

1. **S'Agadroner** (se parer, s'attifer) Dj., Duv. Peut être formé de la racine précédente.

2. **S'Agadroner** (s'attabler) C. V. V. s. v. gadroie.

Agaimeteû, d. du Limbourg (enjôleur, homme qui soutire de l'argent, etc., par ruse). De l'aha kaman, mha gamen, angl. game (jeu), verb.: homme qui attire en jouant — ?

Agaiouler (chiper, dérober) B. Prob. verb. = fr. enjôler, avec lequel il correspond rad. (enjôler vient de *geole*= gaioule ; v. s. h. v.).

Agalé *ou* agali (avenant: le contraire de *roubièse :* rude: cp. ch. de ch., p. 136). Prob. du suivant, de sorte que *agali* signifie verb. : poli.

1. **Agali** (polir, unir) Duv., R. agalir. De *æqualis*, fr. égal.

2. **S'Agali** (se parer). Peut être identique avec le précédent; ou bien cp. It. gala (ornement, parure), afr. galender (orner, ajuster), etc., et L. gâie.

Agèian, *et* (ap. Dj.) ajoan, (*géant*; gigantesque). Le *a* est ici préposé, comme dans beaucoup d'autres cas, uniquement pour donner de la consistance au mot: cep. cp. N. aurjouwan.

Agèz, plur. (êtres d'une maison, c. à. d. les diverses parties de sa distribution), R. agés. = afr. agès (chemins, détours): cf. Duc. v. aggestus.

Agète (adroit, agile). De *agere*? cp. fr. agile, It. agina (vitesse), R. agibelté (liberté d'agir).

A gin (à la file : *cori ine sawice à gin :* courir quelque part à la file, c. à d. en masse ; *prende lèz pomez à gin :* prendre les pommes à la file, c. à d. l'une après l'autre, sans en laisser) V. s. v. gin.

S'Aglégni (s'agenouiller), R. s'agligner. Par inversion du *l*, du b. lat. geniculare.

Aglijant (diligent, etc.). Prononciation adoucie pour *agrigeant :* v. s. v. agrè.

Âgne (*âne*), N. âne. Âgneû (*ânier*).

Agnoûler (amadouer). On dit aussi dans le même sens : andoûler.

Âgrafâ (*li live àgrafâ :* le grimoire des sorciers). Corrompu pour *li live Agripâ* (nom d'un auteur qui a écrit plusieurs traités célèbres sur la philosophie occulte), expression qui, d'ailleurs, est aussi en usage.

S'Agransi (se faire un fête de, désirer vivement). = afr. estre engrant (être porté à faire quelque chose), de l'afr. grant (*gré*, volonté, désir), qui vient de *gratus*, — ?

Agrawi (gripper, prendre à la dérobée), N. it. De *grawi* (gratter) : v. s. v.

Agrè (courage, énergie, volonté d'entreprendre, d'où : esprit d'entreprise, aptitude, disposition), N. it. s'Agrigt (s'animer, s'évertuer). Agrigeant (actif, entreprenant). R. agrégi (éveillé, gai). Peut-être de *acer, acris*, d'où un adjectif perdu AGRE (animé, ardent) : cp. afr. agrement (vivement, ardemment). Cependant cp. afr. engrais (empressé), engrès (désireux, avide), engregier (désirer passionnément).

Agrèï (rendre *grêle*) : v. s. v. grâie.

1. **Aguèse** (pie), N. agase, R. agache. = afr. agace, it. gazza, etc. De l'aha agalastra, m. signif., dont la forme

abrégée *agaistra* se trouve ap. Duc. v. migale; mha âgelster, a. b. sax. agastria, holl. aakster, nha. elster, etc.

2. **Aguèse** (cor-au-pied), N. agase. = afr. agacis, agacins. De même que le fr. agacer, de l'aha hatsian (ap. Scheler), nha hetzen, (exciter). Nota. En R., par un jeu de mots: nid d'agache.

Aguignî (lorgner, guetter), R. enguigner (viser, ajuster). De *guigner*.

Aguine (façon, cérémonie) B.

Ahafter (attacher au moyen d'une agraffe, etc., accrocher). De l'aha haftan, heftan, nha heften (attacher).

Ahâî (plaire, agréer). De l'all. hagen, be*hagen*, m. signif.

Ahanz, s. m. pl. (légumes encore en terre, c. à. d. considérés comme production du sol et non comme objets de consommation) : cp. aW. ahanier (petit cultivateur). Ahènière (enclos joignant la ferme et destiné à la culture des légumes et des plantes délicates), N. aènière, haènière (d'après Z., de *hâie* = haie). Ahèner, rahiner (herser), N. it. — Nota. *herse* se dit en W. *ipre,* par contraction *îpe*.— R. aan (époque des semailles), ahan (semaille. =afr. ahan (labour; récolte), ahaner, enhaner (herser; cultiver), ahannable (labourable), ahennage (labourage), etc. La forme primitive semble être afr. haner (labourer, cultiver, d'où dans les dialogues de St. Grégoire (ouvrage du XIème siècle, v. Roq. introd. p. xxv) enhaneir (excolere); mais d'un autre côté le primitif logique semble contenu dans l'afr. ahan (labeur, travail) que Ménage compare à l'it. affanno, m. signif.: cf. add. ad. Duc. s. v. ahanare.

A hape (à peine). De *haper* dans le sens: échapper: cp. à hipe, ou dans le sens : happer: cp. à l'hape (à la volée: fer ine saquoi à l'hape: faire quelque chose à la hâte, en courant) Rm. 2.

Âhe, adj. (*aise*), N. auje. Ahèsez, s. f. pl. (*aises*), N. aèses. Ahemensez s. f. pl. (*aisements*), N. aujemenses. Ahèsî (accommoder quelqu'un d'une chose, lui fournir un objet dont il a besoin), N. aèsî. Du goth. azêts (aisé, commode) : v. Dz. I, 56, 325.

Ahelé (alèze, braie).

Ahelète, d. du Limb. (planche sur laquelle les ménagères de la campagne étalent leur vaisselle). Prob. un diminutif dérivé du lat. axis (planche).

Ahierpî (saisir). Ne se trouve, à ma connaissance, que ch. de ch., p. 105. De *arripere*.

A hipe (à peine). De *hiper* (échapper) : v. s. v.

Ahîver (cultiver : ne se dit, à ce qu'il paraît, qu'en parlant de plantes, c. à. d. qu'on ne peut dire *ahîver la terre*), *dizahîver* (*one sôrte di plante*) : détruire, extirper (une espèce de plante).

Ahontî (faire *honte* de quelque chose, rendre *honteux*), N. it.

Ahorer (égorger), ahoré (décharné, livide). Cp. N. ahoûreler.

Ahote, t. de min. (holà, halte-là).

Ahouer, t. de min. (obstruer l'ouverture d'une bure abandonnée, soit en comblant celle-ci, ou en entourant son orifice d'un mur), aW. axhuer ? (v. le gloss. s. v.).

Ahoureler (assommer). Paraît dérivé de *ahorer* ; cep. v. s. v. hawoûreler.

Ai, *aïs'* (endroit proche d'un gouffre où l'eau est calme et où se rassemblent les objets qu'il a entraînés). Cp. èîhe.

Aidaî (levier en fer), N. aidia. De *aider ?* Nota. Dj. écrit *indai* : chacune de ces deux formes peut être la primitive, car si la voyelle nasale se contracte en voyelle simple (cp.

âbion), d'un autre côté celle-ci devient souvent aussi nasale (cp. bambi, etc).

Aidan (pièce de monnaie valant actuellement un liard ou le quart d'un sou) : v. le gloss.

Aide (cimetière), N. it., R. atre. = afr. atre (Roq. suppl.) aistre, aitre, b. lat. atrium ; Duc. : « atrium : cœmeterium, quia in ecclesiarum atriis fidelium sepulturæ erant ».

Aïde (blanchisseuse, lavandière).

Ailon (nom du jeune saumon jusqu'à ce qu'il ait atteint 10 à 12 pouces : alors il se nomme *spitrai*.)

Ainche (hameçon). De l'aha ango (Dz. I, 191), mha. ange, m. signif. Nota. En N. anzin : v. s. v.

Aionz, plur. (aïeux). Prob. = afr. ayal, ayoul, ayol (Roq. suppl.), de *avus*, AOLUS (v. Dz. I, 164) quoique je ne m'explique pas la terminaison (pour AIAUZ : cp. la note à *aïdai*— ?). Ou cp. aha. ano, acc. anun, nha ahnen (plur.) m. signif. — ? — Je donnerai ici leurs noms en N. : pére, pépére, pépére taue, pépére rataue, pépére taon, pépére rataon.

1. **Air** (*air*) ; au plur. : lèz airz dè joû (l'aube, l'aurore). Cette expression paraît provenir de ce que le lever du soleil est ordinairement accompagné d'un vent frais.

Air (cintre), jambe d'air (jambe de force, ferme de charpente), airkète (petit cintre). *Air* est apocopé pour AIRC (= fr. arc), comme l'indique d'ailleurs le diminutif, et les formes suivantes.

1. **Airchi** (*archer*).

2. **Airchi** (martinet : sorte d'hirondelle).

3. **Airchi** (soupirail). = afr. archieres. Dérivé de *arcus*, *arche*.

1 **Airçon** (1. *arçon*. 2. *Archet*). *Airçon* n° 1 = It. arcione, n° 2 = afr. arçon. Dérivé de *arcus*.

Airdiè, airjè (arc-en-ciel), N. airdiè. Propr. = arc-Dieu, c. à. d. arc de Dieu. Le *di* et *j* se confondent dans la prononciation comme on l'a vu dans l'introduction.

Aireure, t. de min. (apparence de couche, ou affleurement d'une veine qui ne mérite pas d'être exploitée). Prob. de *air* (semblant) : cp. airi.

Airez, plur. (*arrhes*). N., R. et afr. erres. De *arrha*.

Airgote (zoster, sorte d'érysipèle). De *air* (*arc*), à cause de la forme indiquée par le mot zoster (ceinture), + gote (*goutte*).

Airi (avoir l'*air*, c. à. d. ressembler) Rm. 2.

1. **Aise** (*âtre*), N. it. = afr. aistre. De l'aha. astrih, d'où le b. lat. astricus, (plancher carrelé).

2. **Aise** (lierre terrestre).

Aiwe (eau), N. it. = afr. aive, aiwe, etc. Soit du lat. aqua, ou du goth. ahva : cf. Dz. I, 86, 215. De là : aiwi (puisoir).

Aiwelène (hydropisie), N. aiweline. Propr. = eau lente: cp. five lène (*fièvre lente*).

s'Ajaire, s'agîre, (se poser ; se tasser). De *jaire* (*gîre*), verb. : prendre son gîte.

Ajancener (*agencer*, ajuster), N. it. Le W. (dont la forme intégrale serait AJANÇONER, et la racine aussi bien GANTS ou GANST, que JANTI) est contraire à l'étymologie conjecturale proposée par Dz. II, 323, savoir lat. gentilis, attendu que le *en* lat. devient régulièrement en W. *en* : cp. p. e. W. genti qui vient directement de *gentilis* — : à moins toutefois que la voyelle *en* n'ait été renforcée à cause de la syncope du *o*.

Aklèver (*élever*, alere, en all. erziehen).

Akmenter *ou* akmègneter (amasser, accumuler), rakmègneter (ramasser, recueillir des objets épars : *rakmègneter so lèz vôiez* : ramasser ce qui se rencontre sur les chemins, comme font les chiffonniers ; *rakmègneter dèz candez* : recueillir des pratiques). Prob. de *coagmentare*, la préposition *ki* (lat. *co*) ayant été supprimée parceque le W. la trouvait déjà dans le *ag* de *agmentare* ; ou simplement d'un verbe AGMENTARE, formé de *agmen* ?

Akmigeter, (amonceler, thésauriser) Rm. 2. Forme du précédent ?

Ak'moide, part. pas. ak'moirdou, (habituer, accoutumer, apprivoiser), N. s'acomoide, part. pas. acomoirdu. De *moderare* par inversion du *r* : MODRER, MORDER, MOIDE, MOIRDOU.

Aksègni (*enseigner*, montrer), N. it.

Ak'seure (atteinte, accroc), N. ak'sûre. De ak'sûre.

Aksi (moucheté, tacheté, en parlant de pigeons).

Ak'sûre (atteindre, dans les 2 sens : toucher un but, joindre quelqu'un), N. it. = afr. acconsieure, acconsuivre. De *kisûre* (*consequi*) : v. s. v. Nota. On dit assez souvent par inversion *askûre* au lieu de *aksûre*.

Alai *ou* âlon (échalas), aW. allon.

S'Alanchi (*languir*), *alanchî* (*languissant*). De *languere*.

A l'apéti (à cause), N. it. Pièce de vers de 1631 (ch. de ch. p. 74) :

Noz fareût-i aler briber
A l'apéti d'cèz genz gâtéz ?

On dit aussi *à l'apéti ki* : il a stu spârgni à l'apéti ki n'esteût nin si neûr k'on l'féf. (exemple cité par Rm. 2). — C'est évidemment l'expression française *à l'appétit*, prise dans un

sens que son étymologie ne comporte pas : cp. l'expression équivalente *po l'amou*, s. v. amou.

Alaule (*alouette*). De *alauda*.

A l'avire (à l'aventure, au hasard).

A l'còpe-gueùle (*acheter à l'cöpe-gueüie* : acheter chez le regrattier), N. it. On dit aussi en L : à l'ricôpe-gueüie. C'est un jeu de mots, un revendeur en détail se nommant *ricôpeû* : v. s. v.

Alivemen, t. de min. (rapprochement du mur d'une veine au toit). De *lever*, = fr. ÉLÈVEMENT.

A l'kitéle (en *détail*). De kitèl (*détailler*).

Aloiant (souple, flexible). De *loï* (*lier*) : qui peut servir à lier.

Alon (*alun*). De *alumen*.

1. **Aloumer** (trans : *allumer*, intrans. : faire des éclairs), N. alumer. Aloumire (éclair). De *luminare*. Cf. goth. lauhmuni (éclair) ?

2. **Aloumer** (mugir) Rm. 2. Cette signif. m'est inconnue d'ailleurs, mais j'ai entendu dire en parlant d'une vache : *èle aloume di braire*, ce qui signifie, je crois : elle se dessèche, elle se brûle, à force de crier.

Alouwer (dépenser ; user, consommer), N. it. = afr. aloer, alouer. De *allocare*.

Alouwète (*luette*). Selon les étymologistes du nom latin de cet objet *uva*, par la préposition de l'article : cf. Dz. I, 265. On pourrait peut-être penser avec autant de vraisemblance au lat. aluta (corium mollius, d'où, dans Martial : mentula languida, frigida), dont notre mot serait un diminutif.

A l' valèie (à bas, en bas : *toumer à l' valèie d'ine hâle* : dégringoler d'une échelle). Pour *à l'avalèie*, verb. = à la descente, de *avaler* (descendre, abaisser) : v. s. v.

1. **Amâ** (avant : *il esteut là amâ* ou *mâ ki j' n'y fouhe :* il était là avant que je n'y fusse ; *mâ pau d' temp :* avant peu de temps).

2. **Amâ** (bovillon) ; âmaie (genisse), N. aumaie. = afr. aumeau. Par spécification du lat. *animal*, de même que l'afr. aumaille (bétail), vient de *animalia :* v. Dz. I, 235—7 cf. gloss. v. auxmaes.

A make (en foule) Sim. Cp. afr. maquet (monceau, tas), amactement (attroupement).

Amaker (stupéfier), N. it. Voy. maker.

Amalârder (languir) Rm. 2. = afr. amaladir. Dérivation de *malade*.

Ambau (hangard).

Amèder (châtrer), N. it. = fr. amender? ou fr. émonder?

Amerale (camomille vulgaire). En d. de Bay. : amourette des champs. L'expression N. est peut-être identique : cf. afr. amoral (aimable).

Amète (accuser, traduire quelqu'un devant un tribunal). = afr. amettre, ap. Frois. Prob. de *mettre à* pris dans le sens : assigner un jour ; ou peut-être immédiatement de *mittere ad*.

Ameûr (jus, suc, sève), N. ameû. = b. lat. amorusia (jus de viande, bouillon). *Nota.* Le b. lat. n'y fît-il point obstacle, on ne pourrait penser au fr. mûr, par cette raison déjà, que ce mot se dit en L. maweur, en N. meûr. — Cp. le lat. humor ?

A mi (après, au bout de, en parlant du temps : *aler ine sewice à mi ine samaine :* aller quelque part au bout d'une semaine, une fois par semaine), R. ami (parmi), d. de la Bourg. ammi (au milieu). = afr. en mi (entre) : v. Dz. II, 406 : c'est ainsi que μετά, propr : entre, signifie aussi : après.

Aminer (faire évaporer), *s'aminer* (ébouillir). De

imminuere. *Nota*. Ne pas confondre avec le L. aminer, N. amoinrener (*amener*).

Amistâve (*amical*), N. amichetauve.

Amon (chez : *amon nose bon maieûr :* chez notre bon mayeur ; *amon cèz binamêiez-è-genz :* chez ces bonnes gens), N. amon, émon, pa mon (par chez). De MON qui paraît être contracté de *mohon* (*maison*) : la préposition *de* est supprimée par un usage très-fréquent en aW. *Nota*. Cette dérivation m'a été suggérée par Z. qui traduit constamment *mon*, dans ces expressions, par *maison*.

Amône (mûre), N. amande. Roge amône (framboise).

Amou (*po l'amou :* par la raison, à cause): ch. de ch. p. 102 (1634) :

JAM. B : Ji n' pou raksègnî nose hâteur.
STASQ. C'est po l'amou k'i gît broumeur.

Voiège di Ch., acte 1, sc. 5 :

Ça k'on s'taise po l' doudou :
Ciète il' fât respecter.
Et poquoi ? po l'amou
K'il a si ben pârelé.

Cette expression est très-probablement = *pour l'amour* (de), malgré la différence dans l'emploi grammatical, l'impropriété de l'acception, et bien que le subst. *amour* se dise en W. comme en fr.

Amproie (*lamproie*) selon les étymologistes de *lambere petras*, parce que ce poisson s'attache aux pierres par la succion. — Sur l'aphérèse du *l*, v. s. v. abarone.

Anau (teille : écorce du chanvre ou du lin), R. anas, anaux (débris de lin après le teillage : ce sont les racines de la plante et les parties les plus grossières de la tige).

Andelî (*andain*), R. andame, ondaine, it., d. de la Bourg. andée (sentier dans la vigne, autrement appelé *raie*).

L'étymologie de ces mots dépend probablement de celle de l'It. andare, esp. andar, etc., (aller) : deux sont proposées, savoir l'aha. wandalôn, m. signif., et le lat. ambulare (d'où, à coup sûr, *aller*). Mais Dz. (II, 122) objecte avec raison à la première que la disparition du *w* est peu explicable ; quant à la seconde, je remarquerai qu'il est moins facile encore d'expliquer comment, contre toute analogie, la combinaison *mbl* ou *ml* serait devenue *d* dans tous ces mots, surtout qu'ils se divisent en deux branches collatérales (car *andée*, *andain*, etc., ne peuvent dériver immédiatement de l'It. andare ou de l'esp. andar). Peut-être pourrait-on penser au lat. antes (rangées), repoussé par La Monnoye : de là viendraient directement andée, andain, etc., et le verbe *andare* en serait dérivé dans le sens : suivre une ligne : cp. W. rote (log. = antes) et *roter* (marcher).

Andi (chenet). = b. lat. andena, afr. andin, andier, fr. landier (l'andier). Cf. Df. n° 19.

Andiner (avoir la possession d'une chose pendant un *an* et un jour), aW. anduiner (v. le glos. v. andwinée). Cp. N. antinia (agneau de plus d'un an), afr. antan (un an passé), ap. Roq. v. antax. — Immédiatement de *an*, ou, de même que ces dernières formes, de *ante annum* ?

S' Anduiner (s'accoutumer dans son ménage). Du holl. aanwennen (accoutumer, habituer), par épenthèse du *d* — ? ou n'est-ce pas plutôt une forme du mot précédent ?

Anemarche ou animarche (brandebourg : espèce de broderie aux boutonnières).

Angarier (tourmenter quelqu'un pour le contraindre à faire quelque chose). = afr. angarier, b. lat. angariare, qui vient du m. lat. angariæ (corvées consistant à fournir des chevaux, etc.). Cf. Df. n° 18 et suppl. 3.

Anglauder (enjôler, leurrer). Du nom propre *Claude* qui se prend en fr. (et s'est pris sans doute en N). comme

synonyme de : sot, imbécile : R. glaute (1. Claude ; 2. dupe).

Anguešzer (enjôler, leurrer), N. et R. it. Prob. de *gueux* : obtenir par fourberie comme font les gueux. Nota. Ce mot appartient plutôt au bas langage qu'au W. ou au R. : cp. Héc. v. engueuser.

Anquiete (*aiguillette*).

Anse di pot (gui). Sans doute parceque les rameaux du gui se courbent comme une *anse de pot* : les autres mots N. sont : canistia, ensitia, hôtèdame ; en L. hâmustène, hènistrai, verjale.

Ansène (fumier), N. it. = afr. ensinne. Ansint (fumer une terre), N. it. A ce qu'il semble, de l'afr. ensainner (graisser) ; qui vient de *sain* (grasse).

Ansenoir, *ansetoir* (charpente de la herse, c. à d. le triangle et les deux barres transversales).

Anseû (*ensouple*), R. enseule, anseruéle.

Antèle (birloir, petit verrou servant à fermer une fenêtre), R. antilète, qui est un diminutif de l'aR. antille (verrou).

Antin (grand oncle) Duv. = afr. antan, antin, (oncle), masculin formé de l'afr. *ante* (tante) qui vient de *amita*.

Antinia (agneau de plus d'un an), R. anténiau (agneau). = afr. antenois (chevreau ou agneau d'un an). Cf. R. antenoisse (brebis qui a porté l'année précédente), id. (laitue plantée avant l'hiver). Selon la remarque de Héc., de l'adv. afr. antan, anten (un an passé) qui vient de *ante annum*.

Anwèle (*anguille*), N. enwte.

Apâlier (assortir). Propr. = appareiller.

Apatroner (arranger, ajuster) Duv. N. apatroné (fagoté, mal ajusté). Sans doute du fr. patron (modèle).

s'Apenser (abs.: réfléchir, *penser ; s'apenser d'ine saquoi :* s'aviser d'une chose), N. et R. it. = afr. s'apenser.

S' Apépurgni (se parer, s'ajuster) Rm. 2. Dans une ancienne pièce ms. *apimperner.* Dérivé du fr. pimper, pimpant.

Api, aplé (rucher), N. apt. = afr. apié, achier. Du lat. vulg. apiarium : v. Dz. I, 7.

Aplé (marché aux poissons).

Aploûre (affluer). De *ploûre* (*pleuvoir*).

Apoise (mauvais sujet, vaurien). Duv. = fr. apôtre, comme le prouve l'expression : *dèz bonz apoisez* = de bons apôtres : je croirais même, d'après cette locution, que *apoise* signifie propr. : un homme qui fait ses coups en cachette.

Aponti (apprêter, préparer), N. it., R. aponter. = afr. apoincter, apointer, fr. mettre *à point.*

Apopliner (dorloter). Prob. un dérivé de *poupon.*

À prème (seulement : *il es't à prème arivé :* il vient seulement d'arriver), N. à preume, R. au preume. = afr. au prisme, au prume. De *primum :* cp. l'all. *erst* qui a aussi les 2 signif. : premièrement, seulement.

Aprendice (*apprenti*), N. apurdice. = angl. apprendice, b. lat. apprenticius.

Aprèpi (*approcher*). De *propiare* : v. Dz. I, 17.

A pus (sauf, hormis : *li dièrain à pus' k' onk :* le dernier sauf un, c. à d. l'avant dernier).

Aquachi (à plat ventre), s'aquachi (se mettre à plat ventre) Rm. 2. Peut-être une forme de *s'aquati* : v. s. v.

Aquance, èquance (semblant : seulement dans l'expression *fer l'aquance* ou l'*èquance :* faire le semblant),

N. aquance. Forme corrompue: on doit dire *fer lèz quancez:* v. s. v. quance.

S'Aquati (se blottir, s'accroupir). De l'afr. quatir, angl. to squat, m. signif.

Arâï (1. *érailler*, d'après l'an; 2. élargir, ouvrir). De *râï* (arracher) : v. s. v. et cp. aW. areier.

Araini (aborder quelqu'un pour lui adresser la parole), N. arèner, id., d. de la Bourg. airaigner (s. v. ereigne): aborder gracieusement, complimenter, aW., afr. araisnier (traduire en justice). De *raine* (propos, discours), qui vient de *rationem*, ou immédiatement de RATIONARE. Cp. le gloss. vv. araisnier, arraisonner.

Arège (bruit, tapage): cp. le fr. faire *rage*. Arègî (fameux, signalé : *rende in' arègî siervice:* rendre un important service). Propr. = enragé.

Aréï (gâter, abîmer : *voz aléz aréï voz baguez*). C'est le même mot que *ariier :* v. s. v.

Arencret (toile d'araignée). AREN est contracté pour *arègne* (*araignée*) et CRET signifie *pli*, comme on peut le voir par les composés : crètelai (ride, faux pli), crèteler (se plisser): cp. R. arnitoile, qui répond verb. Nota. M. Simonon fait dériver notre mot de *Arachnes retia :* l'idée est ingénieuse, mais insoutenable, car cette expression, si elle a jamais été employée, serait purement poétique et non de la langue vulgaire, c. à d. de celle que l'on parle.

Arène (fontaine, réservoir ; canal par où s'écoulent les eaux d'une mine), arènî (fontainier). De l'all. rinne (rigole), ou du verbe : rinnen (couler).

Arèni (rouiller), N. èruni, èrignî. Arèniheure (rouille), N. èrunichure, èrignure. = afr. enrunger, enrugni (rouillé): ce dern. ap. Frois. De *œrugine n*, d'où b. lat. æruginascere.

4

Â rèse (en repos, prop.: *au* repos: *leüine saquoi â rése :* laisser quelque chose en repos). De l'aha. resti, mha. reste, nha rast (repos, cesse), d'où l'it. resta, m. signif.

Â respè (à cause: *i n'y a nin stu â respè k'il esteût tro târd*). A respè (p. e. *à vose respè* : à cause de vous, d'où : par égard pour vous). De *respectus* : l'expression wallonne est presque latine encore.

Ârgoté (rusé, malin), R. argoté, ergoté, cf. dégoté, m. signif. *Argoté* me paraît venir du fr. argot, et celui-ci de l'afr. argout (s. v. argueux), It. arguto (*argutus*): subtil, fin : un homme ârgoté serait donc proprement un homme initié à l'argot, c. à d., si l'on me passe cette expression, au malin langage.

Ârgouwer (réprimander, tancer, traiter avec hauteur, avec dureté), N. aurgouwer. = afr. arguer. Prob. de *arguere ;* cep. cp. l'aha. arcuolon (insolescere), ap. Dz. I, 278, not. *. Nota. On pourrait peut-être même comparer le mot *orgueil*, car dans une pièce de 1634 (ch. de ch., p. 108), on lit :

Çou ki v'z avéz pârelé d'*orgowe*
Fait k'il a brèsez et jambez pierdowez,

passage où le mot *orgowe*, rad. = orgueil (v. s. v. orgou), offre une forme et un sens intermédiaires.

Argouzin (« *argoulet*, carabin ») Rm. 1. R. id. *et* argousil (luron, polisson, homme de rien). *Argousil* vient selon Héc. de l'esp. alguazil, d'où viennent prob. aussi le W. argouzin et le fr. argousin: la forme N. pour *alguazil* est *argoizil* (huissier, recors).

Ariaz ou **arèaz**, plur. (embarras, façons : fer déz grandz arèaz), R. aria (1. comme en W. 2. I n'y a d' s'arias : il y a quelque chose là-dessous, il y a du mic-mac), d. de Bay. arias (tracas, embarras). Se dit aussi à Lyon dans le sens : embarras, selon Héc.

Ariaz' (joie, grandeur, orgueil) Duv.

Arièse (*arète*), N. id. *et* èrèse. De *arista* qui est pris par Ausone (Mos. v. 85), dans le même sens.

Ariler (salir, souiller), s'arit (se salir, etc.), ariiâve (salissant). Je ne trouve à comparer que l'angl. to beray, dont le simple *to ray* est encore employé par Shakspeare dans la m. signif. Nota. Pour la forme, cp. *aréî.*

1 **Aripe** (avare) C. V. A ce qu'il semble, de *griper* n° 2 : cp. le suiv.

2 **Aripe** *ou* **gripète** (plante parasite qui croît dans les haies) C. V. De *griper* (*grimper*) ?

3 **Aripe** (arroche). De *atriplex*, par assimilation du *t.*

Aroguer (apostropher, interpeller avec *arrogance*). De même que le fr. rogue, de l'aha. hroki (insolence) : v. Dz. I, 299.

Aroiemenz, t. de min. (rainures pratiquées dans les parois d'une bure pour arrêter les eaux et les conduire au carihou). De *rôie* = fr. raie.

Aroker (arrêter, principalement en parlant du cours de l'eau, etc. : obstruer); N. it., de plus : s'aroker (s'aheurter), aroke (accroc, pierre d'achoppement); R. aroquer (« arrêter, retenir. On est *aroqué* par une ronce. On s'*aroque* pour son plaisir»); d .de Bay. arroquer (accrocher). Cp. R. enraqué (accroché, embourbé), rester en raque (rester court, ne pouvoir se tirer d'un mauvais pas), expressions qui viennent de l'afr. raque (mare, fosse pleine d'eau bourbeuse), cp. rasque, ap. Roq. suppl. (précipice, fondrière; bourbier), et. v. eund. v. enracler. Quant à *aroker*, je ne sais si son primitif est de même famille que ce *raque*, ou si l'on peut comparer, soit le fr. roc, soit peut-être l'afr. roque (motte de terre), L. rouke, N. ruke, le mot étant composé comme abloker, astoker, etc.

Aron (l'un portant l'autre) Rm. 1, Duv. = en rond. log. = en bloc, — ?

Aronde, aronge (*hirondelle*), N. aronde, R. arondièle. De *hirundo*, d'où l'it. rondine, prov. randola.

Arote (trace, vestige), N. rote. De *roter* (marcher): lieu où l'on a marché. De là: arotiner (marcher sur les traces, suivre la *routine*).

Arvau, et, selon Rm. 1, aurvo, selon Duv., arvâ (1. arcade, passage sous une voûte. 2. Cul-de-sac). = afr. arvol, arvaux, arvolis, arvolt, arvoulu. — Nota. Le b. lat. arvoutus signifie, selon les continuateurs de Duc.: arc-boutant. — Notre mot semble formé de l'expression: *arcu volutus:* tourné en arc, en un mot: voûté (sous entendu: passage, etc.)

Arvolou (brusque, brutal).

Arzèle (*argile*), N. aurzée. Du lat. argilla, par l'intermédiaire du b. lat. arcilla: cf. Dz. I, 217.

Asâder (donner une semonce; dire des injures) Rm. 2. Prob. = afr. assarder (donner un *assaut*).

Asaguener (*assaisonner*), au passif: èse asaguené (être aoûté, c. à d. être mûri par la *saison*). Par corruption pour *asahener*, de *sahon* = saison.

Asbrumer (essanger, c. à d. donner un premier lavage à l'eau froide).

A scarè (ric-à-ric). Prob. du holl. schaars (petitement, chichement): cf. angl. scarce (à peine).

Ascohi (enjamber), N. ascôchi. De COHE (jambe), inusité en ce sens: v. s. vv. cohâ, cohe (branche). Nota. A Verviers *astohî* par un adoucissement fréquent du *c* en *t*.

Ascot (tout objet servant à soutenir un corps qui vacille), *ascoter* (*accoter*, soutenir au moyen d'un *ascot*). Ces mots

(car le fr. et N. sont, selon toute apparence, identiques) ne peuvent venir de *costa*, comme disent les étymologistes, car le verbe serait en fr. *accoster* ou *accôter*, et en N. *acoister*. Peut-être la forme Namuroise appartenait-elle à l'afr. : alors *accoter* viendrait par assimilation de *ascoter*, et celui-ci, par une inversion fort ordinaire, de *astoker*, m. signif.

Asène (fond, au fig., p. e.: i n'y nole asène a fer sor lu : il n'y a pas de fond à faire sur lui) Duv. Cp. N. asen (ou *asène*?) — (Z. sans traduire le mot, donne les 4 exemples suivants : *i n'y a pon d'asen à c' k'i dit* : il n'y a pas à se fier à ce qu'il dit ; *ji n' soz nin d'asen* : je ne me porte pas bien ; *ça n' va nin d'asen* : cela va cahin-caha ; *à l'asen* : comme il tombe, à l'aventure). — Le L. est très-prob. = afr. asene (*assignation*, destination, disposition, etc.) : cp. aW. et R. assener (*assigner*).

1. **Asèner** (*assener*).

2. **Asèner** (1. faire *signe* : *asèner d' roter* : faire signe de marcher, Rm. 1 ; 2. saluer du geste, c. à d. par *signe*, Rm.) De *sène* = signe..

3. **Asèner**, t. de jeu de cartes (entrer dans le jeu de son partenaire) Rm. 2.

Asi (*essieu*), N. et R. it., afr. aisseul. Du lat. axis ; cep. cp. aha. ahsa, nha. achse, etc., m. signif.

Asiage-ju, t. de min. (affaissement de roche). Prob. de *asîre* = asseoir : action de s'asseoir en bas, de se tasser.

Asize (verger). Dans un acte de 1419 (manifeste p. 79) on lit déjà : relevat Arnould — — — une court, maison, jardin et assieze séante a Robermont. Prob. rad. = fr. assise, le verger étant un établissement et non point une culture variable : cp. le glos. v. assieze.

Asonre (malpropreté), *asonrer* [salir]. De *sordes*, *sordere*?

Asoti (fer asoti: faire enrager quelqu'un, propr.: lui faire perdre la tête), N. it. De *sot*, qui signifie en W. plutôt fou que sot: *ele est sote di lu*: elle est folle de lui, et *fer asotî* signifie verb.: faire devenir fou.

Aspagne s. f. (*empan*), N. esplagne. De l'all. spanne, holl. span, m. signif., qui vient de *spannen* (étendre).

Aspater *ou* **sipater** (écraser, en tant que le résultat est d'aplatir) = fr. épater (en parlant de verres: leur donner un large pied, ou à l'inverse, rompre leur pied; au part. pas. et en parlant du nez: écrasé, aplati). La comparaison du fr. rend très-vraisemblable que *aspater* vient de *patte* (rendre plat comme une patte, ou: fouler sous la patte, aplatir sous le pied?). Nota. 1. Sur l'étym. de *patte* v. Dz. I, 287; — cp. de plus a. b. Sax. FATHI (pied?): v. glos. Sax. v. fathie—? 2. Le R. a *espaté* (*du fier espaté*: du fer en tôle, c. à d. aplati), qui répond litt.; en outre il a les formes: épautrer, épotrer (écraser, meurtrir).

Aspoï (*appuyer*), N. aspouï. Aspoiâ (*appui*). Du b. lat. appodiare, m. signif., qui vient de *podium* (tout objet sur lequel on s'appuie): cf. Df. n° 264, 265.

Astale, t. de min. (assignation en paiement). v. glos. v. astaler.

Astancener (étançonner), N. it. De *stançon* (*étançon*) qui est dérivé de l'ags. staca, afrison stake (pieu), ap. Dz. I, 299.

Astapler (empiler, mettre en tas: se dit partic. en parlant de cuirs) Dj. s'Astapler (s'affermir, se camper sur ses jambes, comme fait un athlète qui se dispose à lutter). De l'all. stapeln, holl. stapelen (entasser, empiler): le sens figuré vient de ce que, en entassant les cuirs bruts (ou

tout autre objet du même genre), on les arrange de manière à tenir ferme.

Astargi (faire perdre du temps, causer du *retard*), s'astargi (*s'attarder*), N. s'astaurgi, R. s'atarger. = afr. atarger. De *tardare* par l'intermédiaire d'une forme en *i* : cf. tarditas, tarditudo, etc., et non pas de *targe* (sorte de grand bouclier), comme le disent les continuateurs de de Duc. VI, 999.

Astèchète, t. de min. (verge de fer pointue et mobile, attachée derrière un traîneau et servant à le retenir, en se fichant en terre, s'il venait à redescendre dans une pente). De *stichî* (ficher : v. s. v. astichî), verb. : objet de nature à se ficher.

Astêlî (éblouir ; abasourdir) Duv. Voy. N. stêli (éblouir).

Astème, astome (*estime*, dans le sens : supputation ; *fer astème sor ine saki* est verb. = compter sur quelqu'un). Astimer (*estimer*, évaluer.)

Astichî (pousser en avant). De *stichî*, N. it. (pousser, fourrer, ficher), qui vient de l'all. stecken, holl. steken, m. signif.

Asticote (indisposition légère, contrariété, raccroc), d'où le W. et fr. asticoter (contrarier, taquiner). Ces mots paraissent dérivés du R. astiquer (toucher avec les doigts à une partie malade, etc.), qui vient, je pense, de l'all. stechen, holl. steken (piquer, pointer, etc.)

Astiper (étayer). Du N. stip (étai), qui vient de *stipes*.

Astock (*aler à stok* : se heurter contre un objet). De l'all. stock (souche) : v. le suiv.

Astoker (verb. = bacler : fermer une porte, une fenêtre au moyen d'un bâton, c. à d. d'une barre). Astokî (affermir au moyen d'un étai, etc.), N. et R. astoker. De l'all. stock, holl. stok (bâton, souche, tronc) : v. s. v. stok.

Astrapade (mésaventure). Prob. le fr. estrapade.

Astru (étourdi, maladroit). Duv. Je crois que cette signif. appartient plutôt au composé mâlastru : v. s. v.

Asuci, t. de min. (desséché, asséché : *li païz es't asuci*). De *sucî* = sucer ?

Aswagi (apaiser). = afr. asoager, assouager, assuajer, angl. to assuage, to aswage. De *suadere* (pour le *d* en *g*, cf. astargi), ou de SUAVIARE : adoucir (comme *abréger* de *abbreviare*, etc., v. Dz. I, 156) ?

Atauchi (tancer).

Atèche (épingle), N. atache = afr. atache. De même que le fr. attache, subst. abstrait de *attacher*. Nota. Le fr. attacher vient soit du nha. zacken (pointe, fourchon), etc. (v. Dz. I, 315), soit du brz., corn. tach, gaél, tac (clou), cymr. tasg (lien) : cf. Df. nº 224, d : mais il est évident que le W. atèche est identique avec le fr. attache (qui jadis s'est pris dans la même signif. spéciale) et qu'il n'a par conséquent avec ces mots, qu'un rapport de filiation médiate.

Atèlêie (1. au propre : *attelage*, train ; 2. par dérivation : bande tumultueuse ; tumulte, tapage ; affaire embarrassante : à peu près comme le fr. train : ch. de ch., p. 52 [on promène un mari battu sur un âne :]

Lèz jônez égalmen comme lèz viz
Estît di l'*atèlêie*.

c. à d. de la bande ;

Cantate de 1763 :

On-z-aut rôler lèz carilionz
Pèter lèz chambez, hoûler l' canon,
Lèz hiètez, lèz clokez sonaient à foise
Lèz mârlîz ont tro pau d' leûz brèsez :
Kéle *atèlêie* ! Diè ké disdu !
On crèie, on brait, on dâre tot ju.

c. à d. quel train, quel vacarme ;

Fièse di H. S. P., acte II, sc. 4:

Ça, dis-ti, prendéz one pènêie ;
On n'è vout nin : c'est l'*atèlêie*.

c. à d. c'est l'embarras.)

Atempèter (Dj. « vieux mot signifiant employer, entreprendre »). La signif. « employer » est prob. erronée, et le mot n'est autre que l'afr. atempter (entreprendre, éprouver) qui dérive de l'afr. tempter = tenter.

Atemprance (modération), N. et afr. it., R. atrempance. De *temperantia*.

Atemprou (hâtif, précoce) Rm. Dérivé de *tempore*.

Atèni (1. *atténuer*, amincir ; 2. attiédir), N. id. (1). De *tène* (mince) : v. s. v.

1. **Atére** (*atteindre*). Par contraction pour ATENRE. De *attingere*.

2. **Atére** (goder : faire de faux plis en cousant) Rm. 2. Le même que le précédent ?

S'Atitoter (s'attifer, s'ajuster). Fréquentatif du fr. atinter.

Ato (avec), N. it. = afr. atout. Du roman ab, afr. a, ad, aW. a, qui signifie *avec* et vient, selon Dz. II, 405, du lat. apud,+?—Nota. 1. En aW., le mot *tout* prend parfois le genre du nom qui suit, et parfois reste indéclinable : v. le glos. v. à tout. 2. Cp. le R. ètout, d. de Bay. itou, étou, d. de la Bourg. et tô (aussi).

Atomèie (squelette), R. atomie. Prob. abrégé de *anatomie* : une pièce d'anatomie.

Atoumer, impers. (arriver, avoir lieu). Atoumance (événement, hasard). De *toumer* (*tomber*) : cf. *casus* de *cadere*.

Atouwer (*tutoyer*), N. it., afr. atuiser. Du latin tu, qui ne s'est conservé en W. (on dit actuellement *ti*) que dans l'expression : pâreler à tou (parler à la personne même, c. à d. parler en employant le pronom *tu* et non le pronom *il*).

Atricaiez *ou* **antricaiez**, plur. (bagages, hardes, attirail) Duv., N. atricaiez, it. — Du lat. tricæ (cp. impedimenta : bagages), ou corrompu du fr. attirail — ?

Aubèspène (épine-vinette). Litt. = aubépine, verb. : épine blanche : mais l'épine-vinette n'a pas droit à ce prédicat.

Aubson (champignon). = afr. abéson, abson, opson. A ce qu'il semble, du lat. obsonium.

Aurjouwan (géant fait d'osier que l'on promenait jadis à Namur lors de la fête). La seconde partie du mot est peut-être = géant. — Ou du N. aurgouwer : v. s. v. årgouwer — ?

Aurler (*hâler*) = afr. harler, qui vient de l'afr. harle (*hâle* : air desséchant). Cf. lat. arere, arescere ?

Aûsti (*outiller*) Rm. 1. De *ustèie* (*outil*) : v. s. v.

1. **Åvâ**, adv. (en bas) — Nota. D'après l'usage on dit *l' âvâ*, c. à d. *là âvâ* comme le prouve l'opposé *là haut* : en haut : *il est l'âvâ, mi ji m' va là haut* —. = auval, afr., fr. aval.

2. **Avâ**, prép. (par — dans le sens local —, parmi : *il a dèz clâz tot avâ s' coir* : il a des clous par tout son corps ; *lèz chèseûz ont roté avâ l'avône* : les chasseurs ont marché dans l'avoine, de çà et de là ; *il es't avâ lèz vôiez* : il erre sur les chemins, ou en me servant d'un solécisme : il est parmi les chemins), N. et R. avau, Norm. avaud, d. de Bay. avaux. = afr. avault, avaulx, avaux. Cette particule me paraît formée de *à val* (ou peut-être du plur. *à vaz* : par vaux), la dérivation logique provenant de ce que les objets qui vont *à val* se dispersent, d'où par une transition natu-

relle *èse avâ* signifie : être éparpillé (cp. le premier exemple), ou : être de côté et d'autre (cp. le second exemple), ensuite : être dans un endroit indéterminé : cep. v. s. v. avâr.

Avaler, t. de min. (abaisser, descendre : *avaler on beur*: creuser une bure), N. it. = afr. avaler. De là :

Avalerèse, t. de min. (bure que l'on *avâle*, c. à d. que l'on est occupé à creuser).

Avâr-ci, **avâr-là** (de ce côté-ci, de ce côté-là : avec et sans mouvement, p. e. : *il es't avâr-là* : il est de ce côté-là ; *vinéz avâr-ci* : venez de ce côté-ci), N. avaur-ci, avaur-là. VAR est, très-probablement, l'all. wearts, holl. waarts, angl. ward (vers). Si donc, comme le dit M. Simonon dans son glossaire, *avâ* et *avâr* sont le même mot, ce n'est point le premier qui prend un *r* devant *mi*, *ti*, *lu*, *lèie*, *noz*, *voz*, *zèlez*, *cial*, *là*, mais le second au contraire qui perd le sien dans tous les autres cas : cep. la comparaison des formes parentes de *avâ* rend invraisemblable son identité avec *avâr*. — A l'égard du *a* qui précède, outre ce que nous avons dit sous cette lettre, on peut comparer la prép. *vè* (*vers*) qui prend souvent aussi un *e* (*èvè l' coron* : vers l'extrémité).

Aveni (atteindre) = *venir à*.

Aveûle (*aveugle*), N. it., R. aveule.

Avigni, fém. avignèie (éveillé, espiègle) Rm., Duv. Sans doute identique avec le suivant.

Aviné (fringant, éveillé), N. id. (avenant, qui a bonne mine).

Avôiel (*envoyer à*). De *vôie* (*voie*) : v. s. v. Nota. *Envoyer* dans le sens : faire partir, se dit *evôiei* : cf. èvôie.

Avou (*avec* ; s'emploie également pour : aussi : *et mi avou* : et moi aussi), N. it. = afr. avoc, avoec. De *ab* (v. s. v. ato) + hoc : v. Dz. II, 405.

Awaitî (lorgner, *guetter*), N. id. (regarder). De *waîtî* (regarder) : v. s. v.

Awaton (fille qui a eu un enfant d'un homme marié), Rm. 2. En aW. *awotron* signifie : enfant adultérin : peut-être l'usage a-t-il détourné la signification en même temps qu'il défigurait le mot.

Awatron (rejeton, drageon), N. awitron. Peut-être l'aW. awotron : voy. l'article précédent. — Nota. Pour la terminaison, cp. awoutron (moissonneur) dérivé de *awous'*.

Âwe (*oie*), N. auwe. Du b. lat. auca (qui vient, selon Dz. I, 25, de *avicula*), par syncope du *c* : AUE — awe.

Awée *ou* **awèie**, t. de min. (coin en fer servant à détacher ou à fendre la houille). De même que *awèie* (*aiguille*) de *aculeus*, ACULEA.

Awehai (frétin, alevin).

Awèie (*aiguille*), N. awie, R. èwile. = afr. aguille, esp. aguja. Awion (*aiguillon*), N. it., R. èwiglion. = afr. aguillon, it. aguglione, esp. agujon. Awehî (*aiguiser*) = afr. aguiser, it. aguzzare, esp. aguzar. — *Awehî*, de ACUTIARE (Dz. II, 323) ; *awèie*, de *aculeus*, ACULEA, ou selon d'autres, de ACICULA ; *awion*, diminutif du même radical : tous les trois par l'intermédiaire des formes afr. : *c* — *g* — *w*.

Aweure (1. Chance heureuse ou malheureuse ; sans détermination : chance heureuse. 2. Présage, augure : *ouhai d' mâle aweure* : oiseau de *malheur*, ou de mauvais augure). Awereû *ou* awoureû (*heureux*, c. à d. chanceux, que le hasard seconde). De *hora* : le *a* préposé pour donner de la consistance à ce mot emphatique, et le *w* inséré pour éviter l'hiatus (a-eure : aweure) : cp. fr. heur, dans : bonheur, malheur ; absolument (en afr.) : bonheur. Nota. Bien que la dérivation ci-dessus me paraisse suffisamment claire,

il se pourrait que *aweure*, etc., eût une autre racine que le fr. heur et dérivât de *augurium*.

Aweurez, plur. (filaments semblables à des fils d'araignée qui voltigent en l'air en automne).

Awoi (*oui*). En différents dialectes : aı, âı, oı ; R. awi (prononcer *a-oui*). Oı, afr. oil, fr. oui, viennent de *hoc*, d'où prov. oc, o, afr. o (oui), + *illud* : cf. Dz. II, 401. Quant à *awoi*, *awi*, je crois que woı, wı sont = fr. oui, et que le *a* est préposé pour donner de l'appui à la voix — : si l'on voulait retrouver dans cette lettre le *hoc* primitif, il faudrait écrire le L. *awè* (ou-i, aw-è).

Awous' *ou* **aous'** (*août* : fer *l'awous'* : faire la moisson). Awoutron ou aoûtron (ouvrier moissonneur). Duv. Nota. Cette expression s'est introduite jusqu'au fond de l'Allemagne : un vocabulaire fait à Lunébourg dans le 15ᵉ siècle porte : « *aust* edder êrne (messis). »

B

Babaie, t. enfantin (dada : aler à babaie : aller à cheval).

Bâbau (niais, nigaud), N. babou, R. babin. = prov. babau, it. babbaccio, etc. Ces mots, et un grand nombre du même genre (p. e. lat. baburrus, bambalio), sont fondés sur la réduplication de la lettre b., c. à d. du son, qui étant à la fois le premier que prononce l'enfance et celui que l'on émet quand on éprouve de la difficulté à parler (cp. babouı, bauboter, fr. balbutier, bredouiller, bégayer), est le plus propre à peindre l'imbécillité.

Babawe (fer babawe : vomir).

Bâbècine (lucarne), aW. babescine, N. et R. barbakène (en R. : meurtrière). = fr. barbacane. (Le rapport commun

des différentes acceptions est de désigner une ouverture étroite par où l'on peut regarder sans se mettre à découvert). De l'arabe bårbåk-khaneh, qui signifie selon Zm., v. barbigân : galerie servant de rempart au devant d'une porte.

Bâbinème (nigaud). Cf. R. babin, s. v. babau.

Bâbinète (1. Babillard. 2. Charlatan) Rm. 2.

Bablame (vif, emporté) Rm. 2. Réduplication de *blame*.

Bablotez, plur. (an. : corpuscules ; Duv. : effondrilles, marc). Cp. faflote.

Bablou (1. *ébloui*, *èse bablou* : avoir la berlue ; 2. de là, au fig. : interdit, stupéfait), N. bablu (1). Ce mot vient vraisemblablement de l'aha. plôdi, nha. bloede, holl. bloode, bloo, s'il est vrai, comme l'affirme Kalts., que le sens primitif de ce mot soit : qui a la vue blessée ou affaiblie. — Cp. le goth. blauthjan (émousser), qui paraît contenir la racine. Cp. boublin, m. signif.

Bâbou (*bâbau* — v. Trév. — : sorte de croquemitaine dont on fait peur aux enfants), N. beû, bâbeû. = afr. baboto, babaou, papôou. Cp. d. d'Aix et b. Sax. *boe*mann, *bu*mann, m. signif., a. Sax. (Hor. Belg. VII, 24) *bu*lol (terriculamentum), cymr. bw, bwbach (terriculamentum), ap. Wachter v. popanz.—Ainsi que le disent avec raison les auteurs de l'Idt., du son *beû*, *bou* dont on se sert pour effrayer les enfants dans l'obscurité : cp. Héc. v. beu et L. esbeûler (effaroucher).

Baboni (bredouiller), N. it. D. d'Aix babbele, bubbele. Sorte d'onomatopée : v. s. v. bâbau.

Bâcèle (fille), N. bauchèle. aW. (dim.) baiselette = R. bacelette, bachelette. = afr. bace, bacelle, bachelle, et, ap. Roq. suppl., bassele, baissielle, (la première de ces deux formes se trouve dans deux pièces de 1247 et de 1249) : jeune fille, servante : cp. d. de Bay. basse (servante : cp. l'expr. *la fille* pour signifier *la servante*). Cp. afr. bassier, baissier

(jeune garçon), fr. bachelier (dont le sens primitif semble être aussi garçon, adolescent, par opposition soit à : homme marié — l'angl. bachelor signifie *célibataire* — soit à : chevalier : v. le glos. — soit à : docteur). — Ce mot est des plus difficiles et des plus intéressants. Pour l'expliquer on est toujours parti du b. lat. baccalarius, forme qui semble primitive, et qui cependant a toujours résisté à l'analyse. Supposons une fois qu'elle n'est en effet que le mot *bachelier* latinisé, et partons des formes simples *bace*, *basse*, *bassele*, *bassier*; peut-être réussirons-nous mieux par cette voie. Pour ma part je proposerai, mais seulement comme étymologie conjecturale, le fris. bas, holl., d. d'Aix, b. Sax. baas (maître; peut-être aussi : garçon : cp. l'expr. holl. *een vrolyke baas* : un joyeux garçon), d'où *bassele*, du moins, et *bachelier* (pour *basselier*) se laisseraient aisément dériver, (basse, bassier viennent peut-être de l'adj. bas, basse). Nota. Le W. ne contient, que je sache, aucune forme masculine de ce mot (*bachelier* est assurément emprunté au fr.) : *garçon* se dit : valet.

Bachai (auge) : molin à bachaiz (moulin à auges). Dérivé du suivant.

1. **Bache** (*bac* à manger, auge), N. it., R. bac.

2. **Bâche** (*bac* à passer l'eau), N. bauche. Sur l'étym. cp. Df. n° 297, qui identifie ce mot avec le précédent.

3. **Bache**, t. de min. (planche servant à former une paroi), bachîre (lambris; en t. de min. : cloison de planches qui sépare une voie d'aérage d'une voie de passage). Nota. Br. écrit *bâchîre*. Bâchî (lambrisser; vantiller). Nota. Selon d'autres *bachî* : au contraire Rm. 1 écrit même bâchi, baûchi.— De l'all. balken qui signifie en ha. : poutre, en d. de la Bav. de même, et : madrier, planche; cp., même d., balket (clôture de planches ou de perches), Suéd. balk (clôture en pièces de bois placées transversalement), balka (faire

une clôture). Cp. mha.backe, masc. (pièce de bois fixée à un mur ou à une planche pour servir de soutien ou d'allonge.) Voy. les deux mots suivants.

4. **Bâche**, t. de min. (les *bâchez* sont des pièces de bois que l'on place transversalement dans les galeries, à un demi-pied l'une de l'autre, pour faire passer dessus les traîneaux). Sans nul doute identique avec le précédent.

Bachemin (pièce de charpente qui tient en liaison des pilotis dans une digue ou dans les fondations d'un édifice). Dérivé de *bache* 3.

Bacon (flèche de lard), d. du Dauph. id. (porc). = afr., angl. bacon. De l'aha. baccho (jambon), acc. bacchun ou bacchon : cf. Dz. II, 6.

1. **Bada**, t. de min. (sorte de pic plus fort que la *haverèse*).

2. **Bada** (femme étourdie, évaporée). Cp. le fr. badaud, etc. — Df., n° 300, donne comme racine de ce mot le brz. bad (étourdissement, niaiserie, éblouissement, étonnement).

Bade, t. de min. (salaire dû à un ouvrier pour le travail qu'il a fait au delà de sa journée).

Badou (sorte de gros cruchon de grès), N. id. (tonneau muni de deux anses).

Baguez (hardes). Baguer (déménager), N. it., d. d'Aix bagiere. = afr. bagues, baguer (emballer). Soit de l'aSc. baggi (fardeau), baga (être embarrassant, encombrant), ap. Dz. I, 291 ; ou du gaél. bac (impedire), ap. Df. III, p. 447 : d'où il résulte toujours que *baguez* est verb. = impedimenta. Nota. On remarquera par la suite que, comme c'est ici le cas, les racines celtiques ont presque toujours des correspondants germaniques, quoique l'inverse ait plus rarement lieu, c. à d. qu'on ne trouve guères à un mot une étymologie celtique sans lui trouver aussi une racine en

allemand, tandis qu'une infinité de mots s'expliquent exclusivement par les langues germaniques. Le premier fait a probablement sa cause en ce que ces deux grandes familles ont une origine commune, et le second, en ce que les dialectes jadis parlés par les Celtes belges ou gaulois ont laissé une famille beaucoup moins nombreuse que les dialectes francs, etc., en même temps que cette famille nous est devenue étrangère depuis un grand nombre de siècles.

1. **Bahi** (*baisser*), N. bacht. De là : bahou (courbé, voûté), N. bachu. — Cp. pour l'étym. du fr. bas, Dz. I, 26, Df. n° 292, lequel cite un cymr. bâs, brz. baz (bas, en parlant de l'eau) : cf. base.

2. **Bâhi** (*baiser*), N. baujt, R. basier.

Bahouler (*hurler*).

Baiâ (1. ravin; 2. fosse remplie de grosses pierres et destinée à l'infiltration et à l'absorption des eaux; 3. endroit où l'on dépose les immondices d'une ville. 4. Enfin, selon Dj.: hôpital: — du moins est-ce le nom d'un ancien hôpital à Liége). Cp. holl. bajert, beyert (chaos), beyert, d. d'Aix beiert (salle commune dans un hôpital).

Baibai (fat.) Réduplication de *bai* (*beau*).

1. **Baie** (brancard), N. baiau (brancard sur lequel on porte les morts). Cp. b. lat. bajanula (lectica). De *bajulare*: cp. bajulus. ap. Amm. Marc. XIV, 7, 17, où ce mot semble signifier : porteur de morts.

2. **Baie**, an.: baille, (garde-fou). = R., aW., afr. baille (barrière, poterne, etc.) Du holl. balie (balustrade, garde-fou, barre, barreau), si toutefois ce holl. n'est pas emprunté.

3. **Baie** (sorte d'étoffe semblable à la serge ou à la bure), N. et R. it. Baiète (étoffe plus mince que la *baie*), R. it. = esp. bayeta. Baieter (tapisser avec de la *baiète*). Cp. Df. p. 196.

Bailèben (peut-être). Cp. prov. leu, ben leu, beleu (ap. Dz. II, 402), d. du Dauph. beliau, afr. beleou, m. signif., d'après lesquels notre mot devrait se décomposer en *bailè* (peut-être) + ben (*bien*) : or *bailè* est possiblement (comme le prov. ci-dessus d'après Dz.) verb. = all. vielleicht, m. signif. (bai : viel, : cp. baicô = beaucoup ; lè = all. leicht, lat. levis), de sorte que l'expression entière signifierait verb. : très facilement bien.

Baine (*bande*), N. bainde, R. béne. De l'all. band (lien) qui vient de *binden* (lier).

Baité (*beauté*), li Baité (la lune). Cette expression se trouve déjà dans d'Hemr., et en R., langage d'ailleurs peu poétique, *la belle* signifie aussi : la lune.

Bajowe (babil, caquet). Prob. = fr. vulg. bagou (facilité de parler, éloquence ; en R. : vanterie, bavardage), d'où afr. bagouler (babiller).

Bakeneure, t. de min. (galerie horizontale à travers bancs).

Balbour (« balourd, stupide, grossier. Joufflu ») Dj. Prob. = N. Bat-l'-bûr (baratte) et doit être écrit de même : bat-l'-bour (*bat-le-beurre*).

Baler (I. trans. : 1. danser. 2. Fouler. II. Intrans. : pendre ; flotter). R. balan (qui va de çà et de là), baler (colporter une marchandise dont personne ne veut). D. de Bay. bâlan (fainéant), bâlaner (rôder, ne rien faire). Cp. afr. baler (danser), balier, baloier (flotter, voltiger), etc. D'une racine *bal* dont la valeur primitive n'est pas encore bien précisée. Je citerai seulement : gaél. bal (danse), brz. id. (sorte de danse nationale), brz. balé (marcher) : v. Df. n° 288, Dz. I, 38 inf. et cp. les deux suivants. Nota. Marcher, danser, d'où : fouler, ou à l'inverse : fouler, d'où : marcher, danser — ?

Balète (planchette dont se servent les jardiniers pour fouler la terre). Du précédent.

Baleter (battre, en parlant du mouvement des ondes et des ailes), baletège (balancement, tel que celui des bras quand on marche les bras *ballants*) ; baletant noû (tout battant neuf) : cf. aW. tot batant (tout de suite, sans délai).— Ce mot paraît être un fréquentatif de *baler* : cp. N. dibaleté (épars) ; cependant il vaut la peine de remarquer que *baleter* est litt. = fr. balloter. Nota. La locution *tot baletant noû* pourrait paraître corrompue de la locution française correspondante, à cause surtout de l'aW. ; toutefois, il faut remarquer que celui-ci peut n'être que de l'afr., et d'autre part que l'expression wallonne se comprend fort bien en elle-même (cp. p. e. le R. tout cliquant nué).

Baligand (vagabond, vaurien, R. id. (lourdaud). Baligander (mener une vie de vagabond, de vaurien). Cf. afr. baligant (fanfaron, maussade, impertinent)? — La terminaison *igand* et la signification du R. rendent improbable une dérivation de *baler*, *bâlaner ;* il est donc plus naturel de croire ce mot corrompu du mha. peltekan : vagabond (prop. : pélerin, de *palte* : sorte de vêtement à l'usage des pélerins).

Balin, t. de min. (manœuvre employée dans les travaux des mines). Nota. On dit aussi *gonhî*.

Balote (larme de verre ou larme batavique).

Balouwia (calibre de charpentier).

Balowe, ordinairement : bièse-à-balowe, (hanneton), N. balouje. De la racine *bal* : cp. afr. baloyer (voltiger), et, pour la dérivation logique *bizâte*, autre nom du même insecte, qui vient de *bizer* (aller vite, etc.) : v. s. v.

Balteur (tricheur), *baltrîje* (fraude, tricherie), *baltrijî* (tricher). *Baltrîje* vient de l'aha. bal (mauvais, méchant)

+ aha. trugi, mha. trûge (tromperie). Nota. Bien que le fr. tricher réponde mieux litt. à *tricari*, il serait possible qu'il dérivât, de même que le N., de l'aha. trigan (tromper).

Balzin (tremblement, tel que celui des fiévreux et des vieillards), N. et R. it. Balziner (propr. marcher nonchalamment, en se laissant aller d'une jambe sur l'autre ; de là : lambiner), N. it. Cp. It. balzare (bondir, sauter; cahoter, etc.) De la racine *bal*.

Bambeû, bâbeû (visière de casque, etc.) Régulièrement, ce mot doit dériver du suivant. On ne pourrait le rapporter à *bâbe* = barbe (cp. aW. barbîre, mha. barbël, m. signif.) qu'en supposant la première forme corrompue, car, si *bâbeû* en provenait, sa forme intégrale devrait être BARBEU : voy. la remarque au mot boirgnt.

Bambî, bâbî (Cambr., Dj. : ciller, clignoter; Rm. : vaciller, chanceler, locher), N. bambî (vaciller). De l'all. beben, a. Bav. bibinôn (trembler). Nota. 1. Cp. le fr. bambin, it. bambino? Nota. 2. En W., les cas où une voyelle devient nasale sont aussi fréquents que ceux où une voyelle nasale se contracte en voyelle longue ou se change en la simple correspondante : cp. aidai et indai, atricaiez et antricaiez, briber et brimber, etc.

Ban, bon (dressoir : rayons sur lesquels on met égoutter la vaisselle).

Banacof, an. : « bandacof » (sorte de lit mobile que l'on peut replier).

Bancai (place à l'arrière d'un bateau, où se tient le timonnier), N. bankia, bancau. Prob. de *banc*.

Bancaire (pension sur bénéfice rédimible). Duv.

Bâne (voie, c. à d. espace compris entre les deux roues d'une voiture). De l'all. bahn, holl. baan (chemin, voie).

Banète (*banneton* : coffre à conserver le poisson) Dj.

Banič (*bain*), N. it. Banit (*baigner*), N. it. = It. bagno, esp. baño. De *balneum*, par suppression inusitée du *l*.

Banire (1. banderole ; 2. girouette en forme de banderole). Propr. : *banniere*.

Banon (torche de paille plantée dans un champ pour indiquer que ses fruits sont saisis ou que l'occupation en est interdite). De l'all. bann, fr. ban, dans le sens : prohibition, interdiction.

Banse (manne), N. it., R. id. (panier grossier en osier). Banse d'èfant (berceau). Bansetai (panier). Banselt (vannier). Banse = b. lat. bansta, banastum (hotte), afr. banse, banaste, esp. banasta (corbeille), banasto (sorte de grand panier rond), etc. — Pour l'étym. cp. : 1. all. banse (1. Partie de la grange où l'on place les gerbes. 2. Grande corbeille carrée), qui vient prob. du goth. bansts (grange) : v. Gr. III, 417, Dz. I, 56 — 2. cymr. bancyr (corbeille) : v. Df. n° 319 et s. v. bène.

Banseler, t. de fabricants de draps (liter, c. à d. rouler sur elle-même la lisière d'une pièce de drap, en la couvrant, à mesure qu'on la roule, d'une bande de papier ou d'étoffe).

Bâpére, t. enfantin (grand-père) Rm. 2. Fer l' bâpére (faire l'homme sage, le caton), id.

Bar. Neûr-bar (nerprun bourdaine), blanc-bar (troêne).

Bara (bélier). Prob. le même mot que le N. bèrau, R. béraud, bériaud, d. de la Lorr. beura (ap. Schnakenburg), m. signif. L'étymologie est des plus obscures. Df. n° 280, cite bien un slave baran, baronas, m. signif., mais une origine slave est inadmissible. Le même cite aussi l. l. le passage d'Hésychius : *βαρακακαι· αἰγεια διφθεραι παρα κελταις* : mais outre que le passage est corrigé (*αἰγεια* pour *άγια*), il est

question ici de chèvre et non de bélier, et puis où est même contenu le mot chèvre, est-ce dans *βαρα* ou dans *κακαι*? car les lois de la composition des mots chez les anciens Celtes nous sont-elles bien connues? — Le plus vraisemblable est encore de comparer l'all. bar, holl. beer, qui signifie : ours *et* verrat (Kalts. cite dans ce dernier sens une forme *beier*), c. à d. que la racine qui a produit ce mot, ou plutôt ces mots (mha. ber : verrat, bër : ours) et qui semble exprimer la force, la puissance, a pu produire aussi notre mot *bara*. Nota. Df. se fondant sur ce que le mot *βαρακακαι* s'explique par le slave, (baran : bélier, koza, kaza : peau), croit que Hésychius a pris du slave pour du celtique. On doit cependant remarquer qu'il est aussi naturel d'avoir un nom pour les peaux de chèvre, qu'il le serait peu d'en avoir un pour celles de *bélier*, lesquelles ne se distinguent en rien des peaux de mouton : sans compter que Hésychius se serait doublement trompé.

1. **Barada** (bavolet), N. rabada, Prob. de *rabat*.

2. **Barada** (jeune fille légère, irréfléchie, écervelée).

Barbarin, t, de min. (pierre bitumineuse qui se trouve entre le toit et la couche).

Barboter (gronder, grommeler), N. it., R. id., afr. id. et barbeloter (parler entre ses dents, marmotter). Est, à ce qu'il semble, dérivé d e *bâbe* = barbe : parler dans sa barbe.

Bardahe (gaule), N. bardache (it., de plus, au fig. : femme remuante). Bardaht (gauler; au fig. : rôder, fouiller, fureter), N. bardacht. = afr. bardache (gaule), bardacher (gauler). — Pour l'étymologie cp. cymr. bar (branche d'un arbre), bâr (hampe de lance), brz., gdh. bâr, barr (branche), etc., ap. Df. n° 279, cf. n° 142 in f., b. lat. bargus (rameau) Lex Salica emend, C. LXIX, § 1. Cette explication,

comme on le voit, a l'inconvénient de ne pas rendre compte de la seconde partie du mot. D'un autre côté il serait possible que *bardahe* fût simplement une onomatopée dérivée du bruit qui se fait quand on abat les fruits d'un arbre à coups de gaule. Ainsi, les mots purement imitatifs par lesquels on rend dans les pays wallons le son produit dans des circonstances analogues, p. e. lorsque la vaisselle dégringole ou que l'on frappe à tour de bras, sont *bardi-bardahe* ou *berdi-berdahe ;* en R, *berdif-berdaf* : le N. berdoucht signifie : faire une chûte bruyante : cp. encore L. bardouht (remuer avec bruit, p. e. des meubles), R. berdacher (faire du gâchis), L. berdouse, bourdouse (culbute).

Bardouhe (aveline).

Bardouhi (remuer avec bruit). v. bardahe in f.

Barète, t. d'écolier : fer barète (faire l'école buissonnière). A Mons, d'après Héc., faire bartiau. Cp. berwète n°2.

Barlafe (*balafre*), N. berlafe. Lafe est prob. de même origine que lafrer, lofrer dans *dilafrer,* etc. ; *bar* semble signifier : de travers (voy. le suiv.) ; une *barlafe* serait donc : une blessure oblique qui défigure. Nota. Dz. I, 81 compte *balafre* au nombre des mots dont l'origine est inconnue.

Barloker (pendiller, vaciller), N. it., R. berloker. Berloke (*breloque*), R. it., N. barloke. — Loker = fr. locher, lequel vient du Sc. lôkr, ap. Scheler, (pendulum quid), nha. locker (mobile, meuble, adj.). Quant à *bar*, *bre* cette particule semble signifier : de travers, en biais : cp. Dz. II, 358 : en conséquence *barloker* signifirait : remuer obliquement, se mouvoir de biais.

Barnège (entourage, compagnie), v. le glos.

1. **Baron** (mari), N. it. Nota. Est tombé en désuétude en L. — Verb. = homme, vir : glos. Philox. ap. Dz. I, 26 : baro : ἀνήρ.

2. **Baron** (1. bluet. 2. Agrostême, nielle des blés), N. id. (1), R. id. (2). Gène baron (narcisse des prés). Nota. C'est en Hesbaye que le mot *baron* a les deux significations ci-dessus ; à Liége la première fleur se nomme *piersè* et la deuxième *lion*.

Base, (flaque d'eau, mare), N. it. Cp. afr. bais (marais, mare), basi, bazi (fosse, tombe). C'est prob. un mot très-ancien dérivé du cymr. bâs, brz. baz (*bas*, en parlant de l'eau), d'où corn. bas d'hour (gué) : v. Df. n° 292. Nota. L'esp. balsa, m. signif. dont l'origine est inconnue (v. Dz. I, 70) serait-il à *base*, comme *balneum* est à *banië*, *bain*, etc. ?

Basener (gauler), N. id. et sbasener. De *baston* (*bâton*), = BASTONNER —? ou cp. It. batassare (secouer), que Dz. I, 60 suppose dériver de πατασσειν — ?

Basi (bélier), N. it., aW. bassier, bassy. Prob. = b. lat. bassaris. (Glossar. ms., ap. Duc. s. v. : « bassaris, a bassan, pinguedo, *ovis pinguis*, et sunt bassarides vaccæ mulsariæ, uberes. » — Hor. Belg. VII, 16 : bassaris : een melc oe, melc ouwe [brebis laitière]) : cp. le simple b. lat. bassa (v. bassus) qui signifie déjà : ovis pinguis. Cp. encore bav. baetz (brebis).

1. **Bate** (lanière).

2. **Bate** (andain, c. à d. ce qu'un faucheur *abat* de foin en poursuivant sa route directe), N. it.

3. **Bate** (1. fascinage placé au bord d'un cours d'eau pour empêcher ses empiètements ; de là : 2. batardeau, 3. quai) ; bateler (faire une *bate*). Cp. d. d'Aix batten (placer dans une rivière un fascinage pour repousser l'eau), battung (fascinage destiné à cet usage), qui paraissent dérivés du W. — Cp. fr. batardeau, (batar d'eau ?).

4. **Bate**, t. de min. (bate lèz aiwez : épuiser les eaux). Litt. = battre. Cp. abate.

Bate-carase (muser) Rm. 2. V. s. v. carase.

Batchi (*baptiser*), N .batiji.

Bateroule (pilon d'une baratte), N. it., R. batereulo (baratte). Du W. et R. bate (*battre*).

Bauboter (bégayer) Rm. 2, v. bekté. Dérivé de l'afr. baube (bègue), qui vient de *balbus*.

Baudeli (garçon fouleur).

Baume (terrier. En t. de min. : galerie horizontale et venant au jour par laquelle on exploite les mines situées dans l'intérieur d'une montagne), aW. bome (cave voûtée). Baumer, intrans. (creuser un terrier, etc.), abaumé (propr. : qui est creusé en terrier : voy. les acceptions dérivées à l'article). Immédiatement du b. lat. balma (grotte), d'où en différents dialectes : balme, baumo, baume, etc. : v. Df. nº 290.

Baur (hangar). De l'aha. bûr (demeure, selon Dz. I, 279), mha. id. (hutte), nha. bauer (habitaculum, vel pars habitaculi : v. Wachter s. v.). Cp. afr. burron, bourron (cabane), aW. buron (étable?), d. de Bay. buret (toit à cochons).

Baurbète (coq ou poule huppé) Lob.

1. **Bawi** (regarder furtivement, épier, lorgner). Baweter (guigner). Bawète (barbacane, jalousie, en gén. toute ouverture par où l'on peut regarder sans être vu), N. it., R. boéte (lucarne). De l'aha. beitôn (attendre), d'où, selon Dz. I, 26, II, 321, It. badare (faire attention) — Cp. prov. bada, b. lat. bayeta (sentinelle) — ? Cp. R. beuter (regarder en évitant d'être vu). Cp. aussi l' aR. bauquer (regarder), ap. Héc. v. boquériau, d. de la Bourg. beuiller (regarder de près et avec attention), dont l'origine paraît tout aussi obscure. (Selon La Monnoye ce dernier vient de *beu* = bœuf + *euille* = œil : regarder avec des yeux de bœuf). v. le suiv.

2. **Bawi** (regarder la bouche ouverte, de là : regarder avec étonnement ou avec convoitise, *bayer*), N. baul (1. bailler;

2. béer, bayer), R. baier (être étonné), baia (bouche; au fig. : imbécille qui regarde la bouche *béante*), beier (regarder avec attention, avec étonnement). Esbawi (*ébahir*), N. esbaï, d. de la Bourg. éboui. Du b. lat. badare (bailler)? Nota. Il y a, commme on le voit, des raisons pour séparer notre mot du précédent et pour le confondre avec lui. En général tous les mots cités dans cet article et le précédent auraient besoin d'être étudiés avec attention : c'est un soin que nous pouvons laisser à d'autres.

Bècar (vieux mâle du saumon) Sél., R. bécart, fr. beccard (« femelle du saumon, à cause de la forme de son museau fait en *bec* »). Le W. a sans aucun doute la même étymologie, malgré la différence d'acception, et quoique la dérivation ne soit pas régulière : v. s. v. bèche, n° 2.

1. **Bèche**, Rm. bège, bige (petite boule en terre cuite que l'on lance avec la sarbacane).

2. **Bèche** (*bec*), N. it., R. bièque. Bèchouron, bèchuron, «vieux mot, (petit bec)» Rm. 2. Bèchou (pointu, propr.: qui se termine en *bec*), bèchète (pointe, extrémité d'un objet), N. it. Soit du brz. bék, bég, gaél. beic, etc., ap. Df., n° 320; ou du mha. bic, holl. bek, b. écos. beik, qui ont la m. signif.

Bèchet (brochet; selon Dj. : jeune brochet). Forme diminutive de l'aW. bèche (brochet). = Afr. beché, bechet, bequet. Du précédent : cp. W. et R. bècar, R. becquet (qui a le *bec* un peu long), et v. Héc. s. v. becquet.

Bèchi (au propre *becqueter*, au fig. : toucher par la pointe, d'où : être près de : *i bèche à doze heûrez* : il est près de midi, douze heures vont sonner).

Bèdène (ciseau étroit et épais dont le tranchant est en biseau).

Bèdrèle (mauvais lit ; selon M. Sim. : couchette). Péjoratif de l'all. bett, holl., angl. bed (lit).

Bègâ (fange, bourbe). Cp. N. bigau.

Bèguine (farlouse des buissons), grose bèguine (farlouse des champs), bèguinète (farlouse des prés).

Bèle (quille), N. bie. = afr. bille (bâton).

Bèketer, bècheter (*bégayer*), N. bègui, R. béguer. Bèketeû (*bègue*), N. bèguiaut, R. beique, bièque. — Df. n° 303 compare le brz. besk (écourté). Serait-ce simplement une dérivation du son *be*, qui est celui que l'on émet ordinairement en bégayant. — v. s. v. bâbau — ? Quant à une dérivation de *bec* (parler comme avec un *bec*), elle ne paraît pas probable, quoiqu'elle ne soit point impossible.

Béle, fém., t. de min. (1. Coin que l'on enfonce entre un étançon et le toit de la veine pour mieux soutenir celui-ci ; 2. pièce de bois transversale servant au même but).

Bène (1. grande manne pour transporter des marchandises ; 2. *banne* : espèce de manne faite de branchages et servant à voiturer le charbon), aW., N., d. de la Bourg. et R. id. (2), mais Héc. ajoute : montée sur quatre roues : de même un dictionnaire Lorrain, cité par le même. D. de Bay. banne (grande voiture garnie de planches exactement jointes), banneau, dim. D. de la Bourg. benaton (panier à mettre la vendange). N. bènion, R. béniau, bénel (tombereau). Bênion (planche que l'on place sur les charriots pour retenir le fumier) B. : cp. R. bénions (branches d'arbres qui servent à exhausser les bannes à charbon), bènerons (côtés d'un charriot tressés à la manière des *bènes* pour contenir la chaux, etc.) — Festus (ed. C. O. Mueller, p. 32) : benna linguâ gallicâ genus vehiculi appellatur. Df. n° 319, cite en effet : cymr. bèn (voiture), gwain—prononcez *vain*—(charriot), gdh. feun, fen, id. Cette famille semblerait donc être manifestement d'origine celtique ; cependant,

chose remarquable, le sens primitif des mots ci-dessus paraît être : manne (bène : manne, bènion — forme dérivée — : tombereau : cp. toutefois le d. de Bay.), et c'est précisément pour ce sens que les dialectes germaniques donnent des correspondants : cp. ags. binn (cophinus), holl. ben, benne (manne), nha. behner (panier; mannequin). La solution la plus vraisemblable de cette énigme paraît être 1°) que les mots celtiques et germaniques cités ont une origine commune; 2°) que la transition entre les idées : voiture et banne (= objet servant à voiturer) étant fort aisée, il a dépendu du hasard que l'une ou l'autre se fixât au simple dans chaque langue. Nous voyons en effet que le même dialecte les réunit dans le même mot; ainsi le d. de la Souabe *bann* a les trois significations : 1) brouette, charrette à transporter le fumier; 2) hotte; 3) caisse placée sur un charriot, p. e. pour transporter du sable. — Cp. d'ailleurs Df. l. l. et Dz. I, 80.

Benjamine (*balsamine*), N. it., R beljamine, — ce qui forme la transition —, et *benjamine*.

Bèol (*bouleau*), N. bôle, bôli, R. boule, bouie. = afr. béou, etc. De *betula*. Sur l'étymologie, voy. Df. n° 321.

Bèrau (bélier). v. s. v. bara.

1. **Bèraudi** (cage servant à élever les badigeonneurs, etc.), N. id. (bascule d'un puits). Cp. d. de Bay. béreau (tuyau qui sert à déposer le cidre)?

2. **Bèraudi** (sorte de faux-étage dans les granges) B.

Berdouchî (tomber avec bruit) : v. s. v. bardahe in f.

Berdouse, t. enfantin (*fer berdouse* : culbuter). Bourdouse (culbute) : ce dernier mot ne s'emploie aussi qu'en parlant à des enfants. Cp. all. burzeln (culbuter)?

Berlaine, t. de min. (charriot servant à transporter la houille dans l'intérieur de la mine).

Berlòzer (dégringoler), en N. berlanguer.

Bernatî (vidangeur), R. bernatier. Du N., R. et afr. bren (matière fécale). — Sur l'étymologie v. Df. n° 328.

1. **Berwète** (*brouette*), N. it. = afr. baroueste. Diminutif de l'afr. barot, barrot, R. barou, angl. barrow (tombereau), lequel vient du goth. baira, all. baeren, angl. to bear (porter) : cp. birâ.

2. **Berwète.** Fer berwète (manquer son coup à la chasse, aux quilles, etc.), N. it. Cp. barète ?

Berwèter (tomber, dégringoler : voz berwèteréz à l' valèie : vous tomberez en bas) Dj.

Berzink (à moitié ivre, étourdi par la boisson), R. berzaique, berzingue (ivre), d. de Bay. besin (à demi ivre).

Beû (leurre, piége, collusion).

Beur, masc., t. de min. (*bure :* puits principal d'une mine). N. bûr. Cp. R., t. de min., beurre (distance à parcourir par les ouvriers) ? — Prob. de l'all. bohren, holl. boren, etc. (trouer).

Beurler, burler, beûler (beugler). Par inversion, de l'all. bruellen, holl. brullen, m. signif.

Beuzeleure, t. de min. (tube en cuivre placé dans l'intérieur d'une pompe en bois). Br. Prob. un dérivé de *buze* : v. s. v.

Bèzé (surpris, interdit).

Bézi, t. de min. (partie inférieure d'une mine de houille plus terreuse que charbonneuse) Br. Cp. R. bziers (pierres placées immédiatement au dessus et au dessous des veines de houille) ?

Bi (*biez*), R. biéfe, d. de Bay. bieu. = b. lat. bedum, bevius, becium, bierum ou bietum, etc., d. du Jura, ap. Df., n° 322, bief, biez (ruisseau). — Pour expliquer ce mot

obscur on a comparé le fr. biais (v. l'article suivant), le holl. beek (ruisseau), le brz. béz (fossé), etc. On pourrait aussi comparer le mot *bec*, cf. b. lat. beccus : aquæ cursus alteri fluvio se committens (propr. : le *bec* formé par la rencontre des deux cours d'eau : v. Duv. s. v. becconagium). Pour moi, il me semble que la variété des terminaisons doit provenir de ce que ce mot est proprement un nom adjectif dérivé d'un simple BE (ou, plus généralement, terminé par une voyelle); ce qui tendrait à confirmer la première conjecture.

Biair (*biais*) Rm. 2 (à la lettrine *byer*). = It. sbiescio, sbieco. Df. n° 302 compare le brz. beskel, m. signif. Il semble plus probable que cet adjectif dérive d'un simple monosyllabique et terminé par une voyelle. Nota. Pour la permutation du *s* et du *r*, et, jusqu'à un certain point, pour l'identité avec le précédent, cp. b. lat. bierum = biezium (biez).

Bibise, t. enfantin (pou) Rm. 2. Diminutif de *bièse* (*bête*), propr. : petite bête.

Bidè (as, au jeu de dés), R. bidé. Selon Héc. du celto-breton bid, m. signif.

Bidou (jaquette d'enfant).

Bigau (vase, limon ; jus de fumier). Prob. identique avec le L. bègâ.

Bihe (*bise*), N. bîje, R. bisse. Bihi, intrans. (Souffler un vent de *bise*), N. bîjeler. Dibihi (gercé par la *bise*), N. disbîjt. Du mha. bîse, m. signif., qui vient de l'aha. pîsôn (bruire) : v. s. v. bizer 2.

Bike-et-bouk (hermaphrodite). Cette expression est formée des deux mots fr. : bique (chèvre) + bouc : le W. est *boc-et-gate*, ou *bokèhèlen*. Nota. Rm. 2 donne le mot *brikebouc* qui n'est sans doute qu'une corruption du nôtre.

Bikè (lièvre mâle).

1. **Biler** (fendre du bois). Si biler (se fendre, se gercer, en parlant du bois), N. it., R. embillé (fendillé au cœur, en parlant d'un arbre). Bileure (gerçure, etc.) De l'aha. pillôn (hâcher) — Cp. all. beil, holl. byl (hache) — ? ou de l'afr. bille (bâton), dans le sens : partager le bois en *billes*, en morceaux — cp. afr. biloter (partager le bois, le fendre, le couper en *billots*) — ?

2. **Biler** (souffler du nord, faire un vent de bise) Rm. 2.

Biloke (prune sauvage), N. id. et bioke. Biloki (prunier sauvage ou créquier). = afr. belloche, belloce, beloce : cf. Roq. suppl. v. belloce.

Bilôrdia (baliveau).

Bilsi, bilzi (balancer, bercer). Prob. une forme de *berver*.

Binâhe (content; rassasié), N. binauje, R. bénasse. Prop. : *bien-aise*.

Binamé (*bien-aimé*; aimable).

Bio (bobine).

Birâ (1. brancard, civière; 2. sarcophage, *bière*), aW. birat, N. bi (2), R. beard (1). = afr. bara, fr. bard (1), It. bara, afr. bire (2). De même que l'aha. pâra, nha. bahre, holl. baar, m. signif., de l'aha. pĕran, 1re p. ind. prés. piru, prét. par, partic. pas. poran (porter).

Biraudi (sorte de jeu : deux enfants se tenant par la main s'inclinent en arrière et se mettent à tourner sur place) B.

Birlance (balançoire); R. bilongeoire, birlongeoire, id., bilonger, birlonger (se balancer). De *balancer* : le *r* a été introduit pour exprimer le mouvement et par imitation de la syllabe *bar*, *ber*, *bir*, qui a dans beaucoup de mots cette valeur (bardahe, barloker, berloke, berlozer).

Birloûre (fâcherie, bruit) Duv.

Bize, 1. bizeû (asprêle, astic : objet servant à polir). 1. Bizer (polir). Bizek (morceau de buis dont les cordonniers se servent pour polir).

2. **Bizer** (1. courir, s'élancer avec impétuosité. Se dit en particulier : 2. des vaches, lorsqu'elles se mettent à courir la queue levée ; 3. d'une jeune fille qui s'enfuit de la maison paternelle), N. it., R. id. (fendre l'air avec rapidité, en parlant du vol d'un oiseau, ou d'une pierre lancée avec force. Faire biser : faire faire des ricochets sur l'eau à un morceau d'ardoise arrondi). Bizâte (hanneton) Duv. Bizawe (toton). aW. bisawe (barque accélérée). — Il existe un aha. pisôn, mha. bisen, d. de la Bav. bisen, bisern, qui a exactement le même sens que bizer dans la seconde acception (selon Schmel. et Zm., bisen se dit propr. lorsque les bestiaux, piqués par l'espèce de taon nommé *bise*-wurm, s'encourrent la queue levée) : or ce *pisôn* est évidemment très-proche parent du verbe *pîsôn* (bruire, en parlant du vent), d'où mha. bîse (v. s. v. bîhe), s'il n'est identique avec lui : dans cette alternative, nous dirons que le W. et R. bizer vient, soit de la racine commune à ces deux verbes, soit du verbe pisôn, réunissant les deux acceptions, car le sens de bizer est trop étendu pour qu'on le fasse dériver exclusivement de la seconde acception : — du reste son origine est dûe de toute manière à une onomatopée exprimant le sifflement qui se produit quand on fend l'air rapidement. Nota 1. Ce serait une erreur de croire que le verbe *bisen* vient du subst. *bise*-wurm. Celui-ci vient, au contraire, de la même racine que *bisen*, *bîse*, bizer : *der bise wurm*, c'est propr. l'insecte qui fend l'air avec bruit. C'est ce que prouve d'ailleurs le W., où le sens spécial : courir, en parlant de vaches, etc., provient évidemment sans intermédiaire du sens général : se mouvoir impétueusement. Nota 2. C'est prob. pour con-

server l'onomatopée que le W. a gardé dans bizer le *s* du radical, qui est changé régulièrement en *h* dans bihe et ses dérivés.

2. **Bizeû** (fromage à la pie séché au soleil) Rm. 2. Du holl., bav., etc., biest (premier lait d'une vache après qu'elle a vêlé), d'où bav. biest-kaes (fromage fait avec ce lait) — ?

Bizolie (moule de bouton) Rm. 2.

Blaizé (mafflé, moufflard) an. De l'all. blasen (souffler) verb. : soufflé, gonflé.

Blaker (flamber). Du holl. blaken, m. signif. Cp. b. Sax. blaken, ap. Kalts, (brûler en faisant une forte fumée.) Nota. On dit aussi en N. : blamer : v. le suiv.

Blame (flamme), N. it. Blamer (flamber), N. it. Nota. Participe prés. *blamiant.*

Blamûse (ancienne monnaie liégeoise valant 5 sous, ou un quart de florin). = all. blamueser, blaumueser (monnaie de Westphalie valant 1/8 de thaler). De l'all. blau (bleu — à cause de l'alliage) + muenze (monnaie) ?

Blancou (flatteur ; dénonciateur) Rm.

Blanmoir (livide). Propr. : *blanc* (comme un) *mort.*

Blawète (*bluette*, étincelle), N. it., d. de la Bourg. épluë. Blaweter (étinceler), N. it., d. de la Bourg. épluer. Cp. prov. beluga, m. signif. — A part la comparaison du prov., ce mot viendrait difficilement de *bleu* qui se dit en W. *bleuf.*

Bléke (brique qui n'a pas subi un degré suffisant de cuison). De l'all. bleich, holl. bleek (pâle), ces briques conservant la couleur jaune de la terre. (B) : cp. R. blache, blage (blême) : l'afr. bléque, fr. blaiche, blêche (mou), que Dz. I, 81, rapporte à βλαξ, est plutôt rad. = bléke.

Blèse. Toumer è n' blèse (tomber en pâmoison). Esè *è* blèse (être en pièces, ne plus tenir ensemble). *Blèse* est prob. abstrait de *blesî* 2, d'où *toumer è n' blèse* (c. à d. *è ine blèse*) signifîrait propr. : tomber en une poudre, avoir le corps réduit en poudre, etc. On peut cependant comparer le d. de la Souabe bletz (pièce, morceau), d'où l'expression : èse (ou toumer) è blèsez, répondrait verb. à la française : être, tomber en *pièces*. Nota. M. Sim. rend *è n' blèse* par : en tas.

1. **Blèsî** (*blesser*), N. blèser. Voy. le suivant.

2. **Blèsî** (piler, broyer). Blèsâhe (action de piler, etc.) Cp. a W. bleschir (lædere). Du holl. blutsen, d. d'Aix bloetsche, d. de la Suisse bloetschen, bluetschen (meurtrir, froisser, écraser), d'où holl. bluts, d. d'Aix bloetsch (contusion, meurtrissure). Nota. Le précédent vient de la même racine bien plutôt que du Sc. bletta (souiller), comme le dit Dz. I, 318. Quant au d. de la Souabe bletz (blessure), c'est le mot bletz (pièce, morceau), cité au mot blèse, pris dans un sens figuré.

Bletî (1. devenir *blet*. 2. Figé, caillé). Cp. le bav. blaetteln (commencer à se corrompre, en parlant de viandes).

Bloc (tronchet, billot), R. it. : v. s. v. abloker.

Blokenè (fuseau à faire de la dentelle), d. de Bay. bloquet, R. broquelét. Vu le R., ces mots sont probablement des diminutifs de *broke* (*broche*) ; du moins une dérivation du précédent se comprendrait mal.

Blouke (*boucle* de soulier, etc.), N. et R. it. De l'all. buegel (tout objet de bois ou de métal courbé en demi-cercle)?

Blouwète (homme frivole, sans consistance).

Bo, boc (*bouc*), N. boc. De l'aha. pocch, nha. bock, etc. : cependant cp. a. celt. becco, m. signif. (?), ap. Dz. I, 280,

note, cymr. bwch, brz. buch, bicq (chèvre), ap. Kalts, d'où le fr. bique, qui est propr. le féminin de *bouc*, quoique les deux mots paraissent venir de langues différentes.

Bocâ (ouverture pratiquée dans une haie). Cp. R. boqué (fausse trappe d'une cave), aR. bauquier (soupirail), que Héc. fait dériver de *bauquer* (regarder). Cependant *bocâ* semble plutôt être un augmentatif de *boke* (*bouche*).

Bòcai (hausse de l'archet). Peut-être de bôkl.

Boc-et-gate (hermaphrodite), N. it. Verb.: bouc-et-chèvre.

Boc-et-henin (hermaphrodite). C'est la forme donnée par Cambr. (v. bouk et gatte); Rm. 1. a de plus « bokèhèlemm », Rm. 2. « bokèhèleinn » (v. brikebouc). — J'écris ainsi ce mot à cause de l'analogie du précédent et de *bike-bouc*. D'ailleurs, la signification de sa dernière partie étant inconnue, cette orthographe est arbitraire, car on peut combiner les deux premières syllabes de deux autres façons, savoir : *boke* (*bouche*) *et*, et *bokè* (morceau).

Bodé, rabodé (courtaud, trapu), N. it. Cp. R. boder (s'enfler, en parlant de la figure). Ces mots, ainsi que le suivant et d'autres analogues, semblent provenir d'une racine *bod* exprimant la rotondité et que l'on rencontre en effet en celtique : cp. cymr. bôth (rotondité), bot (corps rond quelconque), ap. Df. p. 174.

Bodène (1. *bedaine*; 2. mollet, ou gras de la jambe), N. it. = afr. boudaine (ventre) : cp. fr. bedon, etc.

Bodet (grand panier oval muni d'un couvercle et de deux anses), N. it., aW. it., de plus : sorte de panier à mesurer la houille. *Bodet* paraît appartenir à la racine *bod* (voy. bodé). Cette filiation étant cependant un peu vague, je préfère rattacher *bodet* à la famille mentionnée au mot *bot* : entre

autres formes du d. de la Souabe butte, etc., Schmidt donne *bod*, *bodel*.

Bofè (pelote à épingles). Cp. N. boufa (étui à aiguilles, en L. bouhetai) : l'idée intermédiaire (en supposant ces deux mots identiques, car les terminaisons ne coïncident pas exactement) serait-elle contenue dans l'afr. boufin (poche)?

Boge, masc. (1. tronc, en parlant soit d'un arbre ou du corps humain ; de là : 2. souche d'un arbre lorsqu'elle est encore en terre, c. à d. la partie du tronc qui reste lorsque l'arbre a été abattu), N. buc (1), R. busch (buste). = afr. bogue (arbre), bu (le buste du corps humain, tronc), buc (chicot d'arbre). Probablement du Sc. bùkr, aha. pûh (tronc humain), ap. Dz. I, 279, auquel cas l'identité, que j'ai établie provisoirement entre les mots ci-dessus, pourrait être réelle. Cependant *boge* étant = *bot-ge* ou *bod-ge* (voy. l'introduction) dérive peut-être isolément de l'aha. botah, mha. botech, m. signif. que *bûkr*, etc. — Nota. Voy. au mot buc, n° 2, note, une dérivation non moins vraisemblable, peut-être, d'après laquelle il serait possible que le N. buc (et même le L. boge) appartînt à la même famille que *bot'*.

Bogéie, bougéie (ensemble des rejetons sortant d'une même souche). De *boge* dans la seconde acception et verb. = SOUCHÉE, c. à d. ce qu'une seule souche produit de tiges.

Boi (botte, en parlant de menus légumes, tels que poireaux, carottes, etc.) Du holl. bos (*o* diphtongué en *oi*) : faisceau, paquet, botte, touffe, d'où d. d'Aix bossel, log. = W. boi —? ou n'est-ce pas plutôt une forme abrégée de *boirai* ?

Boiche (*bûche*), R. boisse. = afr. boise. Prob., de même que fr. et W. bois (dont notre mot serait une forme féminine), de l'all. busch, holl. bosch, d. de la Bav., de la Souabe boschen (*buisson ; bois*, log. = forêt) : cp. b. lat.

busca (bois à brûler en général, comme le prouvent les exemples cités par Duc., p. e.: « potest ibi emere suum sal, et suum vinum, et suam buscam ») : la transition logique : buisson — bois (holl. bosch) — bois à brûler (b. lat. busca)— bûche, paraît en effet aussi simple que l'est la transformation littérale. Nota. Dz. I, 206, note, croit que le fr. *bois* dérive du Sc. bûskr, nha. bausch, (faisceau, touffe, etc.) Le même I, 279, propose comme étymologie conjecturale de *bûche* le Sc. bûkr, aha. pûh (tronc humain); enfin il dérive, I, 206, sq., *buisson* de *buxus*.

Boie (bourreau): n'est usité que dans les imprécations, le mot propre pour *bourreau* étant *bouria*. = It. boia. Du holl. beul, m. signif.

Boirai (botte de légumes, d'allumettes, etc., trousseau de clefs), aW. boireau, boyray, borreau. *Boirai* semble être à l'all. burde, a. all. bordene (Hor. Belg. VII, 8): faix, comme *faisceau* est à *faix*.

Boirgnî (*bornoyer*). De *boigne* = *borgne* (la consonne radicale reparaît régulièrement dans les dérivations); propr.: faire le borgne, c. à d. fermer un œil pour ajuster avec l'autre.

Boise (*boîte*), = prov. bostia, boissa. Du m. lat. buxida, m. signif. Cp. d'ailleurs Df. p. 174, A, β.

Boistî (boiter).

Bokè (morceau), N. it., R. bèche (petit morceau). = afr. bochié? — Le W. paraît venir de *boke* (*bouche*), dans le sens propre : *bouchée* : cp. It. boccone, prov. bocon, m. signif., qui dérivent de *bocca*, etc. (*bouche*); cp. aussi *morceau* de *mordere*, all. *bisschen* de *beissen*. Cependant cette formation n'est pas plus intelligible en W. que le serait BOUCHET en fr., lequel signifierait tout au plus : une petite bouche. J'incline donc à croire que *bokè* est, soit un diminutif de bot = fr. bout (log : un petit bout): sur ces dimi-

nutifs en k, voy. l'introduction et cp. dans cette même lettrine B : bonikè, boudrikè, botekène, — soit le correspondant du b. Sax. betken, = all. bisschen, holl. beetje, dernière forme d'où pourrait venir le R.

Bòkî (pousser sur un objet pour le rendre dense : *li banse âz lingez est tote bôkêie*=la manne aux linges est toute bourrée), N. it. De même que l'afr. boquer, buquer, de l'all. pochen, b. Sax. boken, holl. beuken (frapper, battre, pousser)? — Cp. fòkî. Nota. Dj. rend *bôkî* par : surcharger, Z. par : entasser, presser, pousser (chauker).

Bolegî (*boulanger*), N. bolègî. D'une forme POLENTARIUS dérivée de *polenta* (en b. lat. : fine farine) : cp. *boison* (*boisson*) de *potionem*, *brouhène* (*bruine*) de *pruina* — ?

Bolêie, boulêie (tas, amas). A bolêie (à foison, en quantité). = afr. une bolhée (une multitude, un grand nombre) : cp. afr. boulum (tas, monceau).

1. **Boler**, t. de jeu de billes — en L. *mâiez* — (manquer son coup) B. Cp. bouler.

2. **Bòler** (faire un ouvrage à la hâte et mal, bousiller).

1. **Boleù** (amadou). De *boletus*.

2. **Boleù**, t. de min. (trou de sonde ou de tarière pratiqué d'une veine à une autre pour faire jaillir l'eau de la couche inférieure sur celle qui est supérieure) Br. Prob., de même que *boulâ* n° 1, de BOLIR (bouillonner) : trou qui fait bouillonner l'eau : v. s. v. boûr.

Bòmel, bomulaire : ce dernier ap. Dj., (qui a les chairs bouffies par l'abus des liqueurs fortes), N. it. et bouriche. En certains dialectes flamands *bommel* se dit dans le même sens. D'une racine holl. bom qui exprime le son rendu par un objet creux, d'où bommen (rendre un son creux), bommel (tambour), a. flam. — Hor. Belg. VII, 11 — bommenaer (timpanator).

Bondi (pli qu'on fait à une robe pour la raccourcir), R. it. Du verbe all. binden, band, gebunden, holl. binden, bond, gebonden (lier, attacher).

Bondif (banneton: coffre percé de trous, servant à conserver le poisson vivant dans l'eau), N. bondife, aW. bondiffe. Cp. holl. bun (réservoir à poissons), d. de la Souabe bunt, bunten, bonz (certains vaisseaux de bois destinés à la conservation de différents objets)?

Bonge (paquet, botte de chanvre ou de lin), aR. id. (botte d'oignons, d'aulx, etc.), R. bonjeau (botte, faix de lin en tiges). *Bongie* (trousseau de clefs; paquet). De la racine binden (v. s. v. bondi) et = all. buendel, holl. bondel, bundel.

Bonikè (bonnet de femme), R. it. Diminutif de *bonnet*.

Bor, bour (tronc d'arbre).

Borbou, porbou, d. de l'Ardenne, (fondrière). De même racine que fr. *bourbe*, *bourbier*. Cp. Df. I, n° 307, et II, p. 346, où il cite brz. bourbounen, porbolen (bouillonnement, etc.), bourboulla (fouir la terre ou la boue).

Bosc (hardie, effrontée) Duv. Du holl. boud (aha. pald, angl. bold) : hardi, effronté — ?

Bot (hotte), N. it. Boti (hotteur), N. it. Botrèse (femme dont le métier est de transporter dans un *bot* des denrées ou fardeaux quelconques, pour son compte ou comme mercenaire). Le d. d'Aix *bot* a précisément le même sens que le W.; le d. de la Souabe *buette*, *butte*, *butten* signifie : vaisseau de bois qui se met sur le dos et dans lequel on porte particulièrement des raisins et du vin; en holl. *but* veut dire : bidon; enfin l'all. butte, bottich, etc., désigne différents genres de vaisseaux, tel que : cuve, etc. : nous ne poursuivrons

pas plus loin cette famille fort étendue. — Cp. *bodet*, et voy. Df. nº 265, particulièrement B, g $\frac{3}{}$ k, m.

Bot' (émoussé, obtus, sans pointe ou sans tranchant).= Esp. boto, prov. botó. Du holl. et d. d'Aix bot, b. Sax., danois butt, but, m. signif. : v. Dz. I, 316, Idt. v. bot.

Bote. Bote d'on fôrai d'èpêie (*bout* d'un fourreau d'épée, *bouton* qui le termine et le ferme) Dj. — De même que les deux mots fr. soulignés, du nha. butz (propr. : pointe arrondie, émoussée : v. Kalts. s. v.), d. de l'Autriche boze, holl. bot, nha. butte (dans *hagebutte*) : bouton, bourgeon : cp. d. d'Aix botel (gratte-cul), mots qui sont très-probablement dérivés de l'adj. précédent. — De ce simple *bote* vient: 1. boteroule = fr. bouterolle, (ap. Dj.): cp. *banderole* de *bande*.

Botekène (*bottine*). Diminutif de *botte* : v. s. v. bokè.

2. **Boteroule** (nombril), N. it. = afr. bouteril, boutreil. — Bien que ce mot puisse paraître issu du b. lat. botellus (boyau): cp. afr. boudine, R. boudène (nombril), fr. boudin, et voy. Df., p. 176, 1, je le tiens pour identique avec boteroule = bouterolle (v. s. v. bote), à cause de l'identité littérale et de l'analogie logique.

Boti (*Blûter*), N. et R. bulter. Botiou (*blutoir*), R. bulto. — Du mha. buetelen, nha. beuteln (en holl. contracté : builen), m. signif., qui vient de l'aha. putil, nha. beutel (holl. buil) : poche, sac; blutoir.

Botin (bouvillon), aW. bottin, N. et R. beutin (en N. on dit aussi *botelè*). N. boutt (bouvier), R. beutie, afr. butier. — En considérant isolément les mots qui signifient : bouvillon, on pourrait croire qu'ils viennent du bav. buettling (jeune veau de 6 mois), que Schm. (I, 226) rapporte, de même que *buttlein* (jeune poulet), à *butt* (personne, animal de petite stature). Mais la comparaison des mots de même forme qui signifient : bouvier, en même temps que la déri-

vation même du mot buettling, d'ailleurs peu répandu, me font croire à une dérivation latine (lat. vulgaire) ou romane de *bos*, pour laquelle on peut comparer le grec βουτης (bouvier). Nota. Bœuf se dit en W. *boûf*.

Bouber', boubiè (nigaud, niais), N. it.

Boubinaire (sorte de gros bateau de Meuse) Dj.

Boublin (1. Rm. 2 : ébloui. 2. Dj. : sot, idiot). Prob. une sorte de réduplication, pour *bloubin*, de BLOU = holl. bloo : v. s. v. bablou.

Boubou (houssoir).

Bouc (brise-glace). De l'all. bock, (eisbock), m. signif.

Boûcai (bouvillon ; au fig. lourdaud) Rm. De *buculus*. De là : boûkelt (bouvier) Rm. 2.

Boud-boud (huppe puput : sorte d'oiseau), N. it. Onomatopée.

Boudrikè (pomme entière cuite dans de la pâte) Dj., d. de Bay. bourdelot, de la haute Norm. bourde, bourdin.

Bouf, t. de jeu (*èse bouf* : être point à, avoir un même nombre de points). D'après Dj., est particulièrement un terme de jeu de quilles.

Boufa (1. étui à aiguilles, en L. bouhetai : cp. bofè. 2. Canonnière, en L. bouhale. 3. Bouille, en L. bouleteû).

Boufe, fém. (coup appliqué sur la joue ou la bouche), N. id. (it. et : joue enflée), R. buf, masc., it. — L'acception primitive est : joue enflée (d'où par métonymie : coup qui fait enfler la joue), comme le prouvent les différents correspondants : afr. bouffe (enflure des joues), bouffer (s'enfler

9

les joues), fr. bouffir, bouffer (en L. boufeter), W. boufelabal, boûfelé, etc. — Ces mots sont évidemment imitatifs, mais la question est de savoir s'ils sont formés uniquement par onomatopée, ou bien sur un type plus ancien. Cp. pour cette dernière hypothèse d. d'Aix baeff (mufle, gueule).

Boufelabal, subst. (1. Joufflu. 2. Goinfre). N. id. (1). Du précédent; cependant pour la seconde acception on peut comparer W. et b. fr. boufer (manger goulument).

Boûfelé (joufflu) Rm. 2. Boufelète (propr. bouffissure, en particulier: enflure des glandes du cou). Dérivé de *boufe*.

Boufeter, intrans. (*bouffer*). Fréquentatif du fr., lequel vient de la racine BOUF: v. s. v. *boufe*.

Bougnou, t. de m. (puits creusé au fond de la bure pour recueillir les eaux). Rm. 2 a la forme *bougnè* (« puits d'une bure »).

Bouhale (1. Canonnière: jouet d'enfant; 2. au fig.*: femme stupide), R. buquo ou buquau, busète (1). Le L. et le R. buquo semblent dériver du verbe L. bouht, R. buquer (frapper), dans le sens: instrument servant à frapper, à lancer des projectiles. Toutefois il est aussi régulier de rapporter *bouhale*, R. buquo, à *bouhe* n° 2, (fétu), en R. *buque*, ou même à BOUHE, forme wallonne inusitée de *bûse* (tuyau, tube), R. busse, (v. s. v. bouhetai 1), ce qui répondrait à la seconde forme rouchie *busète*: cp. R. buso, busot (fétu de paille)? Nota. Quel est le rapport entre l'acception figurée et le sens propre?

1. **Bouhe** (pièce de deux liards). Du d. d'Aix busch, m. signif. (v. Idt. s. v.): cette pièce nous venait en effet d'Aix-la-Chapelle.

2. **Bouhe** (an. : « bouhes ou bablotes : corpuscules. » Dj. 1[er] article : « atôme, *fétu* de paille, poussière »; 2[e] article : « petit éclat de quelque chose, grosse poussière »), N. bouche (« petite ordure. Bouchète » — c. à d., sans doute, en tant que *bouchète* signifie : courte-paille : v. s. v. bouhète, et non pas en tant que ce mot est un simple diminutif de *bouche* dans la 1[re] acception), R. buque (« parcelle. On donne le nom de *buques* à de petites parcelles d'ordure qui s'amassent au dessus des liquides, qui se glissent dans l'œil. »). = afr. busque, buque, ap. Roq. suppl., (« tout petit corps étranger qui s'attache au drap »). Je ne crois pas douteux que ce mot soit identique avec l'It. busco, afr. buche (brin de paille ou de bois), qui dérive du b. lat. busca, all. busch (voy. au mot *boiche*). La meilleure preuve se tire de la comparaison du *diminutif* : bouhète, N. bouchète, R. buquéte, busquéte, qui a l'acception, parfaitement certaine : courte-paille (voy. au mot bouhète); de plus la transformation est tout-à-fait régulière, et, enfin, quant au sens, les définitions ci-dessus paraissent n'être que des périphrases du mot propre : fétu, que Dj. a aussi souligné, le regardant sans doute comme le véritable équivalent de *bouhe*. Nota. 1. Relativement à la régularité de la transformation on pourrait objecter le N. boiche, que nous rapportons au même radical : mais rien n'est plus commun et plus facile à expliquer que ces dérivations parallèles ; ainsi *bouche* répond litt. à *busca* et *boiche* à la forme tout-à-fait voisine *bosca* : sur cette transformation cp. d'ailleurs l'article suivant. Nota. 2. L'emploi le plus usuel de *bouhe*, etc., en W., pourrait suggérer une autre étymologie de ce mot. On s'en sert, en effet, ordinairement pour signifier un grain de poussière qui vient se fixer dans l'œil : *avu ine bouhe è l'oûie* ; or cet emploi fait penser au verbe L. bouhi, N. bouchi, R. buquer (frapper, heurter).

Bouhèle (touffe de plantes, d'arbrisseaux). Bouhon (buisson), N. bouchon. *Bouchenis'*, masc. (« amas de buissons, d'épines »). De l'all. busch, holl., d. de la Bav., de la Souabe bosch, boschen, m. signif. Nota. On voit que ces mots sont formés sur le même type que le précédent, si toutefois l'opinion que nous avons adoptée à son égard est fondée. Nous nous abstiendrons de discuter les correspondants ou analogues : It. bosco, fr. bois, buisson, bouchon (de cabaret, etc.), bûche, etc., nous bornant à ce qui est dit à l'article précédent et au mot *boiche*.

1. **Bouhetat**, t. de min. (puits servant à la communication intérieure, à la différence du *beur* qui est le grand puits arrivant au jour), aW. bouxteal (?), bouxtay (ce mot signifiait primitivement, à ce qu'il semble : petit puits, ou puits, en général: voy. le gloss.) D'après sa forme ce mot est un diminutif de BOUHE, qui, vu l'aW., paraît être ici une transformation de BUSC ou BUCS. Je ne lui trouve cependant d'autre radical que les mots It. buso, bugio, buco (voy. au mot bûse), ou le mot bûse lui-même avec lequel BOUHE aurait le même rapport que *pouhî* (*puiser*), p. e., a avec *puse* (*puits*) : cp. aussi R. buso, busot = R. buhot, bouhot. — Cf. bouhale.

2. **Bouhetat**(étui à aiguilles), en N. : boufa, bouta. Prob. du b. lat. buxida ; mais pourrait également être identique avec le précédent si celui-ci dérive de BOUHE = bûse (tuyau, tube, etc.).

Bouhète (1. courte-paille : *i toume tosdis à l'bouhète :* il tombe toujours à la courte-paille, c. à d. : il tire toujours le mauvais lot. 2. Petit grain de poussière), N. bouchète it., R. buquéte, busquéte, (1).=It. buschette (plur.) Diminutif de *bouhe*, n° 2, rad. = brin de bois : v. s. h. v.

Bouhi (frapper avec force, du moins ce mot a plus d'énergie que son synonyme *fèri*; heurter), N. boucht, aR. busher, R. bucher, buquer.=It. bussare, afr. busquer, bousser, bussier. — Dz. I, 280, fait dériver l'It. et l'afr. bussier de l'all. bossen, holl. botsen (pousser, heurter); le R. semble venir de l'all. pochen, holl. beuken (v. s. v. bòki); mais ni le L. (holl. ts = L. s, k = k ou ch), ni l'aR., ni l'afr. busquer ne peuvent dériver de l'une ou l'autre de ces racines : je comparerai donc le d. de la Bav. bauschen, buschen, d. de la Souabe baschen (frapper, battre), busch (coup). Nota. Cp. L. trèbouhi (*trébucher*), fr. bousculer, angl. to box.

Bouie (bosse à la tête; bosselure; nœud dans le bois). De *bulla* : cp. Dz. I, 243. — De ce thème *bouie*, dérivent les diminutifs : N. bouièle, bouiote; L. bouiote (1. bulle d'eau. 2. Enflure ou bosse provenant d'un coup), d'où, de nouveau, L. bouieter (bouillonner. — Fréquentatif?), N. id. (cuire à petits bouillons).

Boukète (blé sarrasin), N. bokète, R. bouquète et boquéte. De l'all. buchweizen, holl. boekweit, m. signif., verb. = froment de hêtre, à cause de la forme du grain qui ressemble à la faine.

1. **Boulâ**, t. de min. (bouillonnement produit par le refoulement d'une eau d'areine) Br. De BOLIR (*bullire*) : cp. boleû n° 2, le suivant et bouleter, et voy. s. v. boûr n° 2.

2. **Boulâ**, Bouiâ (masse de veine d'une forme irrégulière et sans suite) Br. Peut-être le mot précédent pris dans un sens figuré, verb. : terrain bouillonné.

3. **Boulâ** (partie du bâteau où l'on attache la corde) B.

Boulener (ébourgeonner) an. Voy. bouneler.

1. **Bouler**, trans. (faire flotter du bois), N. boler.

2. **Bouler**, intrans. (rouler; *s'ébouler*, crouler), N. boler it., R. bouler (*envoyer bouler* : envoyer promener), bourler (jouer à la *boule* — en R. *bourle*), se bourler (se rouler sur l'herbe). Bouler cour (échouer dans une entreprise), R. id. et bourler court (tomber court, manquer d'argent, etc.). N. do sauvelon bolant (du sable mouvant), R. du sable boulant. Dibouler (dégringoler), R. débouler (s'enfuir). De *boule* : rouler comme une boule.

Bouleter (*bouiller* : remuer la vase avec la *bouille*). Fréquentatif du fr. Bouleteû (*bouille*). Bouiller pourrait bien être la forme transitive de bouillir : v. s. v. boûr n° 2.

Boulote (lotte commune : sorte de poisson).

Bouname (homme, mari), N. boulome. Prop : *bonhomme* : On sait que les écossais donnent aussi au mari le nom de *gudeman*. — Vî bouname (vieillard).

Bouneler, boulener, diboûner (épamprer la vigne, enlever les bourgeons superflus).

Bounî (*bonnier* : mesure agraire dont la valeur varie). De l'afr., aW., N. et R. bone = borne : un *bounî* est donc rad. : un champ qui a des *bornes*, un terrain limité, quelle que soit sa grandeur, et on lit en effet dans Froissard : un grand bonnier de terre. Quant à l'étymologie de *borne*, je me contenterai de remarquer que l'on trouve en m. lat. les trois formes : borna, bosina, bunda, dont la dernière paraît être allemande : à Aix *bend*, *bent* signifie : prairie close de haies ; en Suisse *buent*, *bunde* : pièce de terre it., d'où a. all. (Hor. Belg. VII, 24) bonder, holl. bonder, bunder (*bonnier*). Cp. Df. n° 324.

Boûr (*bouillir*, je *bous ; bouillonner*), participe prés. bolant, part. pas. bolou, subst. boli (*bouilli*), etc. De *bullire*, *bullare* : cette racine paraît avoir produit trois formes différentes en W., savoir : *bol* (outre les mots qui viennent

d'être cités, cp. boleû n° 2), *boul* (cp. boulâ 1, 2, bouleter), *bouie* (v. s. v).

Bourène (amende qui se payait pour des coups secs, c. à. d. sans effusion de sang), R. bourine (contusion, coup sec), aW. bourinne (rixa in quâ qui rumorem fecit tenetur ad certam amendam). = b. lat. burina (querelle de paroles). Voy. le gloss.

Boûri lèsai (lait de beurre) Rm. 2, N. buré, subst., it. Litt. = lait beurré. (boûr, N. bûr = beurre, lèsai = lait).

Bourlâ, t. de jeu de quilles, (enjeu).

Bourlote (excroissance ou protubérance en forme de boule), N. id. (1. boule naturelle à l'extrémité d'un bâton; 2. nœud fait au coin d'un mouchoir), R. bourlète (1. diminutif de *bourle* = boule; 2. = N. bourlote n° 1). Cp. R. bourlot (peloton, pelote), bourlote (petite fille fort grasse et dodue), d. du Dauph. burlet (bâton ferré). — Ces mots sont formés de *boule* dans lequel on a introduit un *r* à cause de la valeur propre de la syllabe *bour*: cp. fr. *bour*souffler, L. boursai, et le suivant, et, pour l'origine de cette même syllabe, le mha. bor (hauteur, sommet).

Boûrout' (boudin) Rm. 2. Cp. N. burute.

Boursai (bosse à la tête résultant d'un coup), N. boursia, R. boursiau. Cp. R. bourseler (faire des bosses à un vase métallique), bourselot (pelote). — Ces mots paraissent dériver du bav. borzen (1. saillir, se projeter en dehors; 2. faire saillir, pousser en dehors), d'où le subst. borzen (monticule, etc.): cp. baerzen = borzen, acception 2, b. lat. bercetum (rex L. in *summa* Bardonis alpe monasterium, quod Bercetum dicitur, ædificavit), ap. Schm. I, 204.

1. **Bouson**, t. de min. (pivot de fer).

2. **Boûson** (bâton servant à tendre les filets d'oiseleurs) Dj.

Boûtener *ou* **poûtener** (exhaler une odeur de bitume ou de souffre, comme fait le charbon de terre lorsqu'on le brûle), bouteneure *ou* pouteneure (vapeur bitumeuse ou sulfureuse).

Bouter (pousser, mettre, placer), N. et R. it. = afr. bouter, esp. botar, etc. Selon Dz. I, 285, du Sc. bauta, a. et mha. bôzen, m. signif.

Boutise, masc. (*boutée*, contre-fort, étrésillon) Dj., N. id. (« console : pierre qui s'avance hors de la muraille pour supporter une poutre »). Prob. dérivé du précédent. — Cp. fr. boutisse?

Bouwer (lessiver le linge), N. it. = afr. buer. Bouwêie (lessive, linge blanchi), N. it., R. buée. = esp., prov. bugada (lessive). D'après Dz. I, 279, du nha. bauchen, m. signif. (mha. bûchen, b. sax. bueken).

Bouxèle, t. de min. (culotte de grosse toile grise) Br. Du holl., d. d'Aix bokse (culotte) : v. l'Idt. s. v.

Boûzé (bouffi). On remarquera que la syllabe *bou* a par elle-même la propriété d'exprimer l'enflure : cp. boufe, etc., bourlote, boursai, fr. boursouffler, boûzé.

Bovelèse (lourd, pesant). Dérivé de *bovem* (en W. *boûf*), de même que *bovî* (métayer), propr. : *bouvier*.

Bozale (ancienne mesure contenant sept pots). Cp. b. lat. bozola (mensura liquidorum).

Bozer (voler, dérober). N. id. (dérober adroitement, filouter), boze (capture, butin).

Bozin (croûte de lait : sorte de maladie à laquelle les enfants sont sujets), N. it. — Cette maladie se nommant ordinairement *lèz seûiez*, on serait tenté de comparer le holl. borstels qui a la même signification que *seûiez* dans son sens propre, c. à d. soies de cochon.

Brâ (blé préparé pour faire de la bière ou du genièvre : c'est du grain que l'on a torréfié après l'avoir fait germer), aW. braz, N. brai. = afr. breiz, bras, braux, brès, fr. brai. Immédiatement du b. lat. brace, bracium, etc. Brahî (torréfier le blé germé pour en faire du *brâ*), R. grain bragé, braisé, brésé (grain moulu pour faire de la bière, après qu'il a passé à la tourelle). Immédiatement du b. lat. braciare, brasiare, m. signif.(?)—Pline nous apprend (XVIII, 11, 12. 4) que les Gaulois préparaient la bière avec une sorte de blé, nommé en celtique *brace* et en latin *sandalum*, probablement l'épeautre. (C'est encore avec l'épeautre que les wallons font principalement la bière). Ce primitif de *brâ* se retrouve en effet dans les mots celtiques qui vont suivre, et dans un sens beaucoup plus voisin encore du W., etc., soit que le sens *malt* provienne d'une spécification postérieure, ou que les mots signifiant *blé* (l'épeautre était sans doute l'espèce la plus répandue dans les Gaules, comme, il y a peu de temps encore, il l'était dans le pays de Liége) et *germination*, aient une même racine logique et phonétique (v. Df. n° 331) — : cymr., corn. brâg, gdh. bracha, braich (malt, propr. : grain fermenté) : cp. brz. bragez (germe du grain), bragézi (germer). — Il reste une observation à faire sur le mot *brahî*. Ainsi que nous l'avons indiqué dans la définition, *braciare, brahî* doivent venir de *brace*, *braz*, dans le sens : faire du *brâ* : or, on peut objecter à cette dérivation 1) que la notion *brâ* est plus étendue que celle *brahî* puisque ce dernier mot n'exprime que l'une des deux opérations d'où résulte le *brâ*, celle de torréfier ; 2) que ce sens *torréfier* semble appartenir en propre au mot *brahî*, puisqu'il répond litt. au fr. *braiser*, (et en effet, on dit plus ordinairement *braiser* que *brahî*), et que l'opération consiste réellement à passer le blé germé sur la *braise*. Mais les correspondants rapportés ci-dessus rendent la priorité de brace, brâ, trop vraisemblable, et la dérivation *brace—braciare* est trop naturelle, pour que

ces considérations ébranlent le rapport que nous avons admis. On doit donc dire 1) que le sens restreint de *brahî* est accidentel; 2) que sa fusion totale ou partielle avec *braiser* (v. s. v. bruzl) résulte de ce que les mots, comme les choses, se sont trouvés semblables. Nota. Cp. l'all. brauen, Suéd. brygga, etc., (brasser), W. brèser, m. signif.

Brâdeler (avoir fort chaud) Duv. De l'all. braten, holl. braden (rôtir). Cp. bruzl.

Brader (gâter, gaspiller. *Brader l' mestî* : gâter le métier en vendant la marchandise à vil prix), R. it. Subst. : bradeû, R. it. Cp. brôdi n° 2.

Brâdeure (grosse ficelle d'emballage).

Bragar (on nomme *bragarz* les jeunes-gens qui, enrubannés, empannachés, l'épée au côté, font les honneurs d'une fête de paroisse et portent les drapeaux à la procession). = fr. bragard, ap. Dz., (homme vain), afr. bragard, adj. (galant, gentil, aimable), angl. braggart (bravache, fanfaron). Du Sc. braka (faire du bruit, parader), ap. Dz. I, 299, qui compare l'aha bragga (parer). — De la même racine vient le verbe *brâkeler* : v. s. v.

Braidi (brailler) Rm. 2. = prov. braidar, ap. Dz. I, 74 note *.

Brâie (bandage passant autour du ventre), N. braï. = afr. brahié, brayer. — Notre mot est-il rad. = afr. braie, braye (culotte), d'où fr. et W. brayette (en ce cas de *braca*, *braccæ* : cf. Dz. I, 80, Df. n° 332, lequel cite, entre autres mots, le brz. bragez : culotte)? — Ou appartient-il, de même que *braïre*, à une autre famille : cp. fr. braie, (langes), brayes (torchons)?

Braire (crier; pleurer), R. it. : en N. se dit principalement pour : pleurer. Braiiâ (criard, pleurnicheur). = afr. braire, d'où le fréquentatif *brailler*. Du frison bâria (ma-

nifestare, clamare), qui rappelle le *baritus* de Tacite (Germ. 3): cf. Gr., DRA, 855, 876, et sur l'étymologie, v. Richth. s. v.

Braîre (bande d'étoffe que l'on met le long de la corniche d'une cheminée, autour d'un ciel de lit, — en fr.: pente, bonne grâce —, etc.). Cp. brâie.

Bràkeler (hâbler). Du Sc. braka (v. s. v. bragar), angl. to brag, mha. brogen (parader, se vanter, hâbler).

Brakemar, t. de min. (tuyau de cuir) Br.

Brakener (*braconner*). De l'aha. bracho (limier): pour comprendre cette dérivation il faut savoir que la signification: braconner, est récente: dans d'Hemr. *brakenier* signifie encore, non pas *braconnier*, mais simplement: piqueur conduisant les limiers, par opposition à *fakenier* (*fauconnier*): v. le gloss.

Braket (damas, grand sabre) Dj. Brakète (épée courte) Duv.; Rm.: «braket (braquemart, espèce d'épée courte et large», etc.). Cp. bav. braechsen (sorte de serpe en forme de sabre; par mépris: épée)? Nota. Cp. fr. *braque*mar, que Roq. dict. dérive de βραχεια μαχαιρα.

Branscater (rançonner: v. ch. de ch. p. 75 sup.) Du holl. brandschatten (all. brandschatzen), m. signif.

Branzecoter, bronzecoter (brusquer quelqu'un, l'offenser par des paroles rudes) Dj. Est très-probablement le même mot que le précédent: cp. le R. ranchener (1. *rançonner*; 2. Battre, maltraiter).

Brasadèle (capucine de fusil). = b. lat. brassadellus (*bracelet*): la capucine est en effet un anneau de métal semblable à un bracelet.

Brave (= fr. brave, mais seulement dans le sens: honnête). Bràvemen, par contraction *brâmen* (beaucoup), N.

it., R. bramén. = all. et holl. brav, braaf, adj. et adv. — Peut-être du brz. brav, braô (beau, agréable, joli, gentil), ap. Df. n° 327, (voy. d'autres correspondants ap. Kalts. v. brav), mais à coup-sûr pas de l'all. rauh (rude, âpre), étymologie que Dz. I, 331, n'aurait pas même dû citer comme conjecturale, quoique le prov. brau ait signifié primitivement : sauvage, fougueux.

1. **Brèbaude** (lambeau) Rm. 2. M. Duv. écrit *brimbâde*, M. Sim. *bribâte* : à bribâtez (en loques) : sous ces dernières formes semble venir de *bribe* : v. s. v. briber.

2. **Brèbaude**, ap. Rm. 1, brèbâde, ap. Duv. (ivrogne). Cp. afr., R. barbaude (espèce de bière) ?

Brèion (mollet, gras de la jambe). M. Duv. a les formes : brèion, broion, brignon, brugnon. = afr. braon (le gras des fesses, le derrière). — Cp. d. d'Aix bro'n, de Westphalie bran, de Cologne broden, m. signif.

Brèionz, plur. (débris de viandes, pièces de viande qui restent après que l'on a donné les bons morceaux). Il est très-probable que ce mot est identique avec le précédent. On pourrait cependant comparer corn. breuyonen (miettes), breuha (vivres), ap. Df. n° 338.

Brèle (ciboule, ou civette ? — : sorte d'oignon dont on manges les tiges en salade), N. it., R. bérelle, brelle.

Bres' (*bras*). De *brachium* : voy. Dz. I, 159, 203. sq.

Brèser (*brasser* de la bière), N. it. Brèsène (*brasserie*), N. it., R. brassine. — On regarde ordinairement ce mot comme identique avec brasser = remuer avec les *bras*. On peut comparer aussi les différents correspondants germ. (suéd. brygga, all. brauen, etc.), ou le mot brå (malt), comme le fait Dz. I, 80.

Briak (margouillis, gâchis), R. breuque (terre argileuse de dépôt, fange). = afr. brac, bray, brahic, braich, etc.

Cf. Df. p. 219, litt. *ð.*, qui d'ailleurs ne trouve à comparer que le gdh. brogh (boue). Remarquant que l'afr. *brahic*, dont la forme se rapproche le plus du W., est propr. un adj. signifiant: boueux, fangeux, on est tenté de le faire = all. breiicht (qui ressemble à de la bouillie). Cp. aussi brichauder.

Briber (mendier, gueuser), aW. brimber, N. briber, R. briber et brimber. Bribeû (mendiant), aW. brimbeur, N. bribeû, R. bribeux, brimbeux. = afr. briban, briberesse. — Dz. I, 64, semble établir la filiation suivante: It. birba (tromperie), birbante (gueux), esp. bribar (gueuser, mendier), fr. bribe (pain mendié): on pourrait, à l'inverse, faire dériver *bribe* du cymr. briw (rompre, briser), ap. Df. n° 338, et en tirer *briber* (vivre de bribes, ou quêter des bribes), etc.

Brigosez, plur. (graillons, rogatons) an., N. brigausez, plur. (petites friandises de différentes espèces, mêlées ensemble).

Brihâ, t. de min. (partie schisteuse à très-petits fragments, et très-friable, jointe à la veine ou formant une couche séparée). De *brihî* (*briser*).

1. **Brîhe** (effraction, c. à d. valeur des muids d'épeautre en argent, telle qu'elle était réglée chaque année) B. Verb. = effraction, de *brihî* (*briser*).

2. **Brîhe** (époque où les deuxièmes dents poussent aux chevaux). Brihî (pousser, en parlant de ces deuxièmes dents): litt.: *briser*: v. le suiv.

Brihî. Ce mot signifie propr. *briser*, mais on ne l'emploie que dans quelques acceptions particulières, comme celle qui est indiquée au mot précédent. Il existe de plus dans *brihâ* et *brîhe* n° 1. Nota. Dz. I, 318, (cf. 317) fait dériver briser du mha. brize (éclat de bois); Df., n° 334, cite un gaél. bris = briser.

Brikè (gros morceau de pain), R. brique. Brixo, Dj., brikô, Duv. (gros morceau de pain ou de viande). Dérivés du W. et fr. brique, ou plutôt, peut-être, de même racine. Nota. Cette racine est inconnue. Kalts. compare le b. sax. bricke, bricken = *brettken* (petite planche). Il se pourrait aussi que *brique* fût un dérivé du radical *brechen* (goth. brikan, etc.) : rompre, briser.

Brise (bâtonnet pointu que les enfants cherchent à ficher dans un rond), N. briche. Du mha. brîze (éclat de bois)?

Briseler (courir dans la boue, vagabonder) B., N. brichauder, (patauger). Dibriseler (éclabousser) Dj., N. dibricht (couvrir d'ordure, salir, souiller). La racine de ces mots est le L. BRISE, N. BRICHE, afr. briche.—cf. Roq. suppl.—(fumier, ordure, fange, boue): cp. brisôte. Nota Puor l'étymologie de *briche*, cp. brz. frigas (fange), ap. Df. pp. 217 m., 219, litt. δ., — ?

Brisòte, d. de l'Ard. (brouillard, bruine) Rm. 1. v. brouheur. Cp. le précédent?

Brocale (allumette) N. it. et brokète, afr. brouquette. Brocalt (boîte aux allumettes), N. it., R. brocalie. — Brocale est prob. un diminutif de *broke*.

Brochi (jaillir hors, faire éruption, en parlant d'un liquide, d'une substance pâteuse, etc.), N. it. Ribrochi (regorger). Nota. *Brochî* n'a pas d'équivalent exact en fr. : Si du vin, p. e., s'échappait des pores d'une outre trop pleine, on dirait en W. qu'il *broche foû*.—Cp. le mha. brësten, brosten (rompre), peut-être identique avec le nha. bersten, geborsten (crever), ou l'all. brechen, gebrochen (rompre), qui correspond mieux littéralement —?

Brochon (portion de substance qui s'est détachée en jaillissant). Du précédent.

Brodi (anus, fondement), R. broudier. = afr. brodier, brondier. — De l'a. all. bruden (souiller) : glos. Trevirense (Hor. Belg. VII, 8) : « bru *vel* slyc (holl. slyk) : cœnum, bruden : cœnare » : cp. all. brudel (brouet ; bourbe), It. broda, brodo it., mots qui rapporteraient bru, bruden, à l'aha. proth (Dz. I, 321), mha. brot, gén. brodes (*brouet*) : voy. aussi le holl. brodden, etc., cité à l'article suivant.

Bròdi (faire quelque chose vite et mal). Brôdi è feû (tisonner, fourgonner). Kibrodi ine bâcèle (chiffonner une fille). Du holl. brodden, broddelen (bousiller), d. d'Aix brodel (gâcher l'ouvrage en tricotant), brodelei (bousillage), lesquels paraissent venir de l'aha. proth (*brouet*), etc. : voy. à l'article précédent.

Brogne (moue), N. it. Brogni (faire la moue, bouder), N. it.

Brôie (garrot, bille).

Broke (*broche*, dans toutes les acceptions de ce mot), N. et R. it. Le L. se prend de plus dans les deux valeurs suivantes : 1) bois d'broke (bourdaine), verb. = holl. pylhout (bois à flèche) : 2) à l' puz haute, à l' puz base dèz brokez (à la plus haute, à la plus basse estimation), où *broke* paraît signifier : cheville (comme moyen de marquer). — N. : èse à broke (être au pied du mur, à quia). — Broki (fondre, foncer), abroki (arriver impétueusement, fondre, foncer sur) : cp. dârer, adârer (fondre comme un *dard*). Brokeû (poinçon). — Cp. afr. broc (petite bûche ; fourche ; broche ; clou), broce, broche (éperon), broch, broke (broche ; fourche ; pieu), broche (robinet ; dard ; fourche ; aiguille à tricoter), brochon (pieu pointu), broke, ap. Roq. suppl., (espèce de poignard en forme de poinçon), etc. ; prov. broca (broche, pointe), esp. broca (foret : clou qui retient le soulier sur la forme) ; It. brocca (bâton fourchu), broccato, adj.

(hérissé), broccato, subst. (palis, palissade), brocco (fétu qui perce, pique), etc.; afr. brochier (percer, traverser); brocher, abrocher, prov. brochar, brocar, It. brocciare, broccare (éperonner, aiguillonner), etc. — Df. n° 336 c, α, rapporte l'It. brocco (selon lui : bourgeon) à la même racine que le b. lat. bruscia, etc. (dumetum) : cp. afr. broce, broche, brokes (broussaille), brochée (bourrée, fagot) — Dz. I, 61, qui l'explique par : éclat de bois, écharde, le fait, au contraire, dériver de l'all., sans doute de l'aha. proccho, brocco, nha. brocken, holl. brok (morceau, pièce rompue, etc.) *Broke*, etc., se laisserait assurément tirer du même mot, et l'on doit même remarquer que du radical *brechen*, *gebrochen*, etc., on dériverait facilement le verbe *brokî* (cp. p. e. *abrokî* et *einbrechen*). Cependant l'absence totale de dérivés allemands, jointe à l'abondance des correspondants romans, indique plutôt une origine latine, et cette origine se trouve en effet dans le mot *brocchus*, d'où l'on ne peut guère douter que vienne *broke*, *broche*, dans le sens : défense de sanglier : or de cette valeur primitive aux diverses acceptions du mot *broke*, la transition est fort aisée, car elle contient les différents termes : corps dur, perçant, en saillie, oblique. Nota. 1. Il est à peine besoin de faire remarquer que, d'après l'opinion qui vient d'être émise, une broche (de sanglier) serait dit pour ; une dent broche : de là le genre fém. de l'adj. devenu subst. 2. Le brz. brochenn, m. signif., ap. Duc. v. broccæ, a-t-il des correspondants dans les autres langues celtiques ?

Brokète (1. *brochette*; cheville; 2. au fig. : mentula), N. et R. it. Diminutif de *broke*.

1. **Broketer** (surpasser, vaincre quelqu'un dans une lutte).

2. *Broketer* (1. mettre une *broche*, une cheville à un objet. 2. *Brocher*, ébaucher).

Brokeû (poinçon). De *brokî*, dans le sens : percer au travers. v. s. v. broke.

Brokez, plur. (hémorrhoïdes), R. it. = afr. broches. Acception dérivée, provenant de la sensation produite par les hémorrhoïdes sèches.

Broncosel, broconsel (goître) Duv.

Brosder (*broder*), N. it. : v. Df. n° 342.

Broster (= fr. brouter dans les trois acceptions : 1. manger les jeunes pousses des buissons, des haies, etc. ; 2. paître l'herbe ; 3. en t. de jardiniers : rompre l'extrémité des menues branches). — Cp. aW. brosder. — Il est manifeste que ce mot vient d'un radical signifiant : bourgeon : cp. 1) brz. brous, brons (bourgeon), ap. Df. p. 217 inf., broust (it. et hallier, selon le dict. de Trév. ; hallier, seulement, selon Df., p. 218 inf.), brousta (brouter), ap. Df. ibid. 2) mha. broz, brozze, bav. brosz, broszt (bourgeon), mha. brozzen, prét. brozte (bourgeonner) : cf. prov. brotar, m. signif., brostar (brouter).

Brote (chienne, lice) B.

Brouche (*brosse*). *Broucheter* (*brosser*). Prob. de même origine que le suivant : cp. Df. p. 218, anm. A.

Brouchî (manger des *broussailles*). Immédiatement du b. lat. bruscia, brossia (*broussailles*), d'où N. BROUCHE, inusité en ce sens, (voy. le précédent : — le mot en usage est *brosaliē*) : pour le radical, voy. s. v. brouhisez.

Brouchîr, *bruchîr* (homme qui mange de tout avec appétit). Du précédent ?

Broufeter (*brifer*), N. brouft. Df., qui s'occupe de cette racine n° 338, cite un brz. brifa., m. signif.

Brouhagne (*brehaigne*), R. breine, d. de la Bourg. braime. C'est un mot fort obscur, que nous n'entrepren-

drons pas d'éclaircir, après que Df. y a échoué (n° 147, pp. 98-102). Je me bornerai donc à faire remarquer : 1) que la première partie *brou* se retrouve dans *broukêie*: v. s. v.; 2) que la seconde partie existe peut-être encore aussi dans b. lat. me*hagniare*, afr. mes*haignier* (mutiler) : v. s. v. mèhain ; 3) qu'en brz. *bréchan* signifie : stérile, en parlant de femmes, et *marchan* stérile, en parlant de femelles d'animaux. Nota. Dz, I, 81, attribue à *brehaigne* une origine allemande, toutefois sans l'indiquer : il est probable qu'il pense à l'all. bar (expers), d'où il dériverait angl. barren, a. angl. barrayne (stérile) = brehaigne.

Brouhène (*bruine*), N. bruhène, bruwène, R. bruène. Broûhiner (*bruiner*), N. bruhiner, bruwiner, R. bruèner. Brouheur (brouillard), N. bruheû, bruweû.—L'étymologie la plus naturelle semble être celle du lat. pruina, donnée par Dz I, 177 : cp. *boisson* de *potionem*, *boulanger* de *pollentarius* : toutefois le changement du *p* initial lat. en *b* roman est chose fort rare (Dz ne cite point d'autre exemple que *bruine*) ; la transition logique n'est pas satisfaisante ; enfin *brouheur*, qui paraît cependant bien appartenir à la même famille que *brouhène*, devrait en être détaché. Par toutes ces raisons nous préférons une dérivation du celt. bru (pluie) ; v. Df. n° 340, ou encore plutôt d'une racine *brou* signifiant : obscur : cp. brouht, broûkise, brousiner, brouzer, afr. brus (sombre, brun, noir).

Brouhî (buse variable : sorte d'oiseau de proie), N. brouï, it, R. bréis (épervier). = afr. bruhier : cp. esp. bruxa (sorte d'oiseau de proie nocturne). — Toutes les variétés de cet oiseau, énumérées par M. de Sélys, p. 54, étant de couleur brun-foncé, je pense que le mot *brouhi* est dérivé de la racine *brou* mentionnée au mot précédent. Nota. C'est probablement le même oiseau (en lat. *buteo variegatus*) qui est ainsi désigné par Pappa (Hor. Belg. VII,

24) : «brobuxen (buteo)», mot dont j'ignore la signification étymologique.

Brouhisez, plur. (*broussailles*), R. brouscales. Cp. N. broucht. — Du b. lat. bruscia, prov. brusca, m. signif., qui viennent immédiatement du m. lat. bruscus, all. bruesch, breusch, bruesken, — ces deux dernières formes ap. Kalts. — (1. houx frélon, *brusc*; 2. bruyère), et non du brz. brous, brons (bourgeon), comme le veut Df., n° 336, c., α., car le *sc* est évidemment radical. (De cette dernière racine vient broster : v. sup.) Enfin, quant à *bruscus* et ses correspondants, Dz, I, 263, croit qu'ils viennent du lat. ruscus, m. signif., par prothèse du *b*; Df. au contraire (p. 218, anm. C.), pense, que, comme cela a souvent lieu dans des cas analogues, il y a épenthèse du *r*, de sorte que *brouhisez* appartiendrait, de même que *bouhêie*, *bouhon*, au radical *busch*, *bosch*.

Broukêie (on dit d'une brebis trop vieille pour porter, qu'elle est *broukêie*). I. Il est possible que la syllabe *brou* ait par elle-même une valeur : en ce cas cp. *brou*hagne. II. Si le radical, comme il est plus probable, est BROUK, cp. 1. mha. brûchen, nha. brauchen, holl. bruiken (user, se servir de), d'où broukêie serait verb. = usée ; 2. all. brechen, gebrochen (rompre, briser). Nota. Cp. R. brohon (arbre trop vieux ou rabougri) ?

Broûkise (obscur, sombre, ténébreux). Rabroukt (obscurcir, rembrunir). — A ce qu'il semble d'une racine *brou*, exprimant l'obscurité, que je ne puis d'ailleurs préciser : voy. au mot brouhène, in f., et cp. les mots cités s. v. brouzer, en particulier cymr. brych (macula).

Brouli (boue), N. broù, R. broué, brouet. = afr. brou, broue, broy, etc. (s. v. bray). N. Broûtt (boueur), broutis', masc. (boue des rues, crotte), brôtelis', masc. (endroit boueux). L. dibrouleter (éclabousser). — La forme *broù* est contractée et = a. all. bru (cœnum) : v. s. v. brodl; les

formes en BROUT, BROT, viennent de la forme intégrale bruden, etc. : v. l. c. ; enfin celles en BROUL paraissent provenir du dérivé nha. brudel (bourbe où se vautre le sanglier) : cp. Dz I, 323 s. DL, et mha. brüel (prairie ou bois marécageux). Nota. Le fr. boue, dont l'origine est inconnue, pourrait venir de la même racine si l'observation de Df., p. 218, anm. C, sur l'élimination du *r* est fondée.

Brousiner (être d'humeur sombre) Duv. Voy. brouzé, dont notre mot est dérivé.

Brouweter (ivrogner). C'est prob. le mot brôweter pris dans un sens figuré.

Brouzé (machuré) Duv., N. brozer (couvrir d'ordures), R. brouser (noircir, salir la figure), blé brousé (blé noirci par la carie), N. bribozer, R. bribouser, m. signif. que *brouser*. — Ce mot semble venir immédiatement de l'afr. brus (sombre, brun, noir). Pour la racine, cp. : cymr., corn. brith, corn. bruit, brz. brtz (bariolé, de diverses couleurs), cymr. brych (macula), d'où (?) dacique brozu (de couleur pie, en parlant de chevaux), ap. Df. n° 339, — ? Remarquez qu'en effet *brouzé* ne signifie pas : qui est entièrement noir, mais : qui est *taché* de noir : de là au sens : sombre, obscur, que j'ai attribué à la racine *brou*, la transition est aisée.

Brôweter (1. laver, lessiver, *ébrouer*. 2. Chipoter dans l'eau) Dj. Brôweter paraît être un fréquentatif du fr. ébrouer, dont l'origine m'est inconnue ; d'ailleurs on pourrait penser au L. browet = fr. brouet.

Bruskène (laine qui porte sa couleur) Rm. 2.

Brut (*bruit*). = afr. brut. Brutt (faire du *bruit*), brutiner (*ébruiter*). *Bruit* vient de *bruire*, lequel est prob. de même famille que l'all. brausen, holl. bruisen, b. sax. brusen, m. signif. : cf. Dz, I, 263.

1. *Brute* (vive réprimande).

2. **Brùte** (mariage : sorte de jeu de cartes). Du goth. brûths (*bru*), d'où holl. bruid, d. d'Aix. bruet (1. fiancée ; 2. sorte de jeu de cartes analogue au mariage).

Bruzi (*braise*), N. brèje, breûje, R. bresse, it., brisier (*brasier*), N. bréjis', breûjis', R. brésegni (*braise* allumée ; *brasier*). De l'a. all. bras (feu), brasen (brûler), suéd. brasa (feu vif), mots cités par Kalts. v. brasilienholz (en aW. brusy, brussy : v. le gloss. s. v.) : cp. ags. brastlian (brûler, pétiller), cité par le même, d. de la Souabe braegeln, braezelen (rôtir dans la graisse), brastlen, brasseln, braezzelen, etc., (craquer, pétiller en rôtissant, etc.), It. brusare, brucciare (brûler). Nota. 1. Dz, I, 309, s'écarte de la vraisemblance en donnant pour radical à *braise* l'ags. blase (flambeau). Nota. 2. La même racine existe peut-être aussi en celtique à en juger par brz. brizenn (rousseurs du visage), breisel (taches rouges qui viennent aux jambes lorsqu'on s'est trop approché du feu), ap. Df. n° 339, A., b.

1. *Buc* (tronc d'un arbre, du corps humain ; fût d'une colonne). Voy. au mot boge, et la note du mot qui suit.

2. *Buc* (but, dans le sens propre). *Ese à buc* ou *buc à buc*, t. de jeu (être but à, ou but-à-but). *Bukeler* (être égaux au jeu, avoir le même point), *i bukèle* (il y a égalité, etc.). — Le c = k se permutant souvent avec *t* (voy. l'introduction et cp. le prov. buc cité dans la note qui suit), buc pourrait être = but. Nota. Dz I, 316, fait dériver le fr. but, qui signifiait d'après lui en afr. : bouton, bourgeon (= prov. buc : bout émoussé, chicot, souche, moignon) du nha. butz (*bout* émoussé, arrondi) : d'après cette étymologie, non seulement notre mot, mais le précédent (en ce cas propr. = souche : cp. pour la transition le prov. buc et le lat. truncus), appartiendraient peut-être à la famille mentionnée au mot bote.

Bufe (réprimande), N. et R. buf (masc), it.

Buretal, t. de min. (*bure* d'aérage). Diminutif de *beur* = bure.

Burète (petite coupe pour donner à boire aux enfants). = fr. burette. Dérivé de *beûre* (*boire*).

Bureter (boire fréquemment). Fréq. de *beûre*.

Burno (nom d'un voleur que les gens de la campagne prétendent être dans la lune).

Burton (moignon, trognon).

Burute (excroissance ou enflure, telles, p. e., que la goutte ou le rhumatisme en font venir aux articulations).

Buscaiter, trans. (fêter quelqu'un en lui offrant un *bouquet*), N. et R. bistoker (par inversion du k et du t). De BUSCAI = bouquet, lequel vient du Sc. bûskr, suèd., dan. busk (faisceau, touffe, etc.) : v. Dz I, 206, note.

Bûse, **bûze** (tuyau, tube. En t. de min. *li bûze dè beur* signifie : le trou de la bure, c. à d. la cavité en elle-même, abstraction faite des autres idées accessoires. *Cane-à-bûse* : sarbacane), R. busse, buysse = afr. buise, fr. buse, buze. Buzai (1. petit roseau sur lequel on dévide le fil, etc., Rm. 2. Gosier). R. buhot, (1), de plus : 2) partie du tuyau de la cheminée qui surmonte le toit ; 3) plumes de jeunes oiseaux qui n'ont pas encore acquis toute leur solidité, buso (1 fétu de paille. 2 = buhot 3), busio (tuyau), busète (tige creuse de la berce), busièle (petit morceau de bois creux sur lequel on roule le fil pour le placer dans la navette). — Cp. holl. buis, bus, m. signif., d. d'Aix bus (massette, *typha latifolia* : sorte de roseau). La racine de ce mot se retrouve dans l'It. buso (percé, troué), bugio, adj., it., bugio, subst. (trou), buca, buco, it. Je soupçonne que cette même racine a produit aussi plusieurs mots Wallons en *bouhe*, tels que *bouhale* (cp. R. busète, qui prend cette acception), *bou-*

hetai, t. de min., qui paraît être à *bûze*, t. de min., comme *buretai* est à *beur*.

Butin (glaçon).

C = K, K.

Cabai (brigand, bandit). Nom propre devenu appellatif. Nota. M. Rm., qui explique ce mot dans la 1re édition comme nous venons de le faire (« bandit, etc. »), le traduit dans la 2e par : « niais, jeannot, etc. Voy. bâbinème. »

Cabason (*cavesson*, *caveçon*), N. it. De l'all. kappzaum, m. signif., verb. = bride qui coupe.

Cabiawe (*cabillaud*), N. cabouau. Du holl. kabeljaauw, m. signif.

Caboléie (1. tout mets consistant en légumes ou herbages *bouillis* : ine caboléie di peûz, d' cromptrez ; 2. on entend spécialement par *li caboléie*, cette espèce de soupe grossière dans laquelle on a fait entrer tous les aliments qui doivent composer le repas : aler manit l' caboléie, fer l' caboléie âz vachez), N. it. De *caboûr* : cp. le suivant.

Cabolète (chaudière dans laquelle on fait *bouillir* la nourriture des animaux.) Duv. De *caboûr*.

Cabonète (fond de chapeau garni d'un filet dans lequel les tendeurs mettent les petits oiseaux).

Caboûr (1. trans. faire *bouillir*, bouillir ; 2. intrans. bouillir), N. it. Dicaboûr (*débouillir*). Mot composé du verbe *boûr* et de la particule inséparable *ca* = ki : voy. à cet article et cp. cafougnî, cafouma.

Cabuz, subst. (chou *cabus*), N. it. En afr. chou capus.

Immédiatement de l'afr. cab, cap (tête). Cp. Schm. B. W. v gabesz, m. signif.

Cabuzète (laitue pommée), N. et R. it. Forme diminutive du précédent.

1. **Caca** (*caca*), N. id. (1. it.; 2. chassie) : on se sert de même en It. pour signifier : chassie, des mots *cacca*, *caccole*. — De là N. « caca-leiz-ouiez » (prob. : caca-laidz-ouiez) : chassieux. Nota. Le fr. chassie paraît venir du lat. caseus (fromage) : cp. la dénomination allemande : augenbutter, verb. = beurre exprimé par les yeux.

2. **Câcâ** (1. celui auquel on a bandé les yeux au jeu de colin-maillard : en général, selon Dj. : aveugle ; 2. idiot, imbécile). Cp. le d. d'Aix, kacket, kakasch (jeune oiseau qui ne sait pas encore voler).

Cacaie (canaille). Prob. un dérivé de *caca* 1. Cependant ces deux mots dérivent peut-être séparément d'une racine commune *k-k*-exprimant la vileté : cp. L. kikèie (vétille ; brimborion), N. cacaie (1. objet sans valeur ; 2. jouet, bimbelot). — De là, au moyen de la désinence *rèie*, laquelle se joint principalement à des noms méprisants ou dédaigneux, quand elle n'est pas directement péjorative : cacaierèie (personne qui appartient à la canaille) : Voiège di Chaudf. acte III :

> Noz paserinez po dèz mâ-nourèiez
> Et po on hopai d' cacaierèiez.

Cp. rapaie, rapaierèie, qui ont le même sens, et sur la valeur de la désinence *rèie*, cp. la note au mot fèmerèie.

Cado (1. corbeille sans fond et de forme conique dans laquelle on met, pour apprendre à marcher, les petits enfants qui ne peuvent pas encore se tenir debout sans appui. 2. Selon une C. V. de M. Sim. : cage servant à élever les badigeonneurs aux voûtes qu'ils doivent peindre). — Nota.

On prononce aussi *gado ;* l'article suivant de Dj. appartient donc peut-être ici : « Gadot (coulisse : il y en a de diverses espèces). » — R. id. (1. fauteuil, bergère non garnie : grand père au cado : vieillard qui ne sort plus de sa chaise ; 2. chaise percée, munie d'une planche sur le devant, dans laquelle on place les petits enfants). Cp. gdh. cathair, cathaoir, cymr. cader (1. forteresse, ville fortifiée ; 2. chaise), cymr. cadair (fauteuil de présidence), brz. kador (chaise ; chaire), ap. Df. p. 107 — ? mais cette origine est invraisemblable à cause du changement du genre (tous ces mots celtiques sont féminins) et de l'apocope du *r* dans une terminaison brève.

Cadoraî (I. chambre fort petite, cabinet, bouge, loge, etc. ; II. en t. de min. : 1. cabinet où se tient le garde; 2. place où les ouvriers se chauffent).

Cafougnî (chiffonner),N. it.,R. cafoulier (toucher ou remuer quelque chose en en cherchant une autre ; souiller, chiffonner), cafoulieux (qui met du désordre dans les affaires), cafouliache (mélange de plusieurs choses incohérentes ; chose mal faite [gâchis ?]). *Ca* est une forme de la particule inséparable et intensitive *ki* (celle-ci, il est vrai, est presque la seule en usage à Liége : toutefois cp. caboûr et le suivant ; mais *ca* se dit encore en N., et précisément selon Z. devant b, *f* ou p, suivis de o ou *ou :* or beaucoup de formes et de mots, jadis communs aux deux idiômes L. et N., se sont conservés seulement dans ce dernier), W. fougnî, R. foulier = fr. fouiller : *cafougnî* signifie donc étymologiquement, ou peut signifier : remuer, mêler en fouillant (cp. le R.), d'où : souiller, chiffonner. Cependant, d'après les lois de transformation *cafougnî* peut également être un mot simple, et cela de deux façons : ou comme forme wallonne du fr. chiffonner ; ou comme dérivation de *cafù* n° 2, ce qui, comme on le verra à cet article, ne constitue peut-être pas une alternative différente.

Cafouma (1. camouflet. 2. Figure noire et désagréable) Duv. En afr. chaumouflet (1). Très prob. un dérivé du verbe inusité *cafoumer=kifoumer* (*enfumer*, noircir de *fumée*): néanmoins on pourrait aussi prendre ce mot pour une inversion du fr. camouflet, lequel vient, selon Roq. dict., de *calamo flatus*. Nota 1. La supposition d'un verbe composé *kifoumer* est tout-à-fait admissible, la combinaison de la particule *ki* avec un verbe quelconque étant facultative, du moment qu'il en résulte un sens clair : quant à la forme *ca*, au lieu de *ki*, on voit d'après la règle rapportée à l'article précédent qu'il y avait ici lieu à l'employer. Nota 2. La ressemblance du W. et du fr. est telle, que ceux à qui l'explication du premier paraîtra plus vraisemblable que celle du second (la combinaison *calamo flatus* paraît être en effet plutôt un jeu de mots qu'une étymologie) penseront peut-être que c'est le fr. camouflet qui vient du W. par inversion, et non celui-ci du premier.

1. **Cafu** (pétaudière ; bagarre ; remue-ménage). Du holl. keffen (japper ; criailler ; quereller) ? Cp. cahu n° 1., m. signif.

2. **Cafu** (objet sans valeur), R. it. (vieux meuble, meuble inutile dont on ne se sert plus). A ce qu'il semble du holl., d. d'Aix kaf (balle du blé), b. écos. cauff, angl. chaff (1. balle du blé ; paille hachée ; 2. objet sans valeur). Nota. Le fr. *chiffon*, que l'on dérive communément de l'arabe, n'aurait-il pas la même origine ? En ce cas, *cafougnî* ayant le même rapport littéral avec son correspondant logique *chiffonner*, que *cafu* avec *chiffon*, et paraissant de plus dériver du premier de ces mots comme *chiffonner* dérive du second, serait prob. identique avec ce correspondant (ce qui en soi, déjà, a de la vraisemblance), de sorte que *cafu* et *cafougnî* seraient les formes wallonnes de *chiffon* et *chiffonner*.

Cage (pomme ou poire tapée), N. it. et chiche. Prob. du d. d'Aix ketsch, de Bonn kitsch (cœur ou trognon de pomme ou de poire), une pomme lorsqu'elle a été pelée et séchée au four ne présentant plus guère qu'un trognon revêtu d'un peu de pulpe. Ou de l'all. quetschen, angl. to quash (écraser, aplatir) ?

Cageter (« enfoncer un clou, etc., étrésillonner des planches ») Dj. Du holl. keg, kegge (coin), propr. : affermir au moyen d'un coin — ? Cp. dicageté.

Cagnèse (taquin, hargneux. — Selon Camb. : opiniâtre), N. cagnar, it. Cp. R. cagnard (cheval qui a l'habitude de mordre), qui vient de *cagner* (mordre, en parlant des chevaux). — Ce verbe *cagner*, qui est dialectique en R., semble venir du mot *cagne* (chien), qui est également dialectique. En admettant l'identité, assurément vraisemblable, de *cagnard* et de *cagnèse*, ce dernier viendrait donc probablement du lat. canis, ce qui n'aurait rien d'étonnant, bien que la traduction wallonne de *canis* soit *chen*, ces dérivations parallèles se rencontrant fréquemment : cp. les différents mots R. pour *chien* : cagne, kien ou quien, tien ; cp. aussi afr. cagne (chienne), afr. cagnard (lieu malpropre), prob. rad. = fr. chenil, afr. cagnard, adj. (fainéant). Nota. Cp. le L. hagnî (mordre), qui est peut-être la forme wallonne de *cagner*.

1. **Cahote** (1. cornet de papier ; 2. rouleau de pièces de monnaie). — Le mot *kahot* est employé dans la seconde acception à Aix et dans tout le bas Rhin.

2. **Cahote** (*toûrner à cahote :* tourner mal, devenir un mauvais sujet) Duv.

Cahoûte (citrouille), N. it. Du holl. kauwoerde, m. signif.

1. **Cahu** (bagarre, remue-ménage) : Voiège di Chaudf. acte III :

Louk ci cahu,
O hoûte ci brut,
E rih et rah
Ké chen d' cafu !
Birdî birdah,
Vola tot ju.

Ce mot paraît être une forme de cafu 1.

2. **Cahu** (garnement ; gourgandine) Rm. 2.

Cahûte (« endolorie, très-sensible : se dit surtout en parlant de la tête. ») Rm. 2.

Caie, masc. (caillou qui sert de but au jeu de palet). Ce jeu se nomme en d. d'Aix : *kei* — op. — Du holl. kai, kei (caillou). — De là : caieî (1. toucher le caillou qui sert de but ; 2. au fig. : rem veneream agere). Nota. Sur l'identité radicale possible des mots *caie* et *caillou*, voy. à l'article caiewai.

1. **Caiè**, t. de min. (large bouton sur lequel les mineurs collent leur chandelle) Br. Prob. = caiet (v. inf.), ce bouton étant primitivement un morceau de bois.

2. *Caiè* (*caillot*).

Caiedié (semence du tilleul).

Caiène (petite botte, faite en écorce de cérisier, dans laquelle certains ouvriers conservent leur sel).

Caiet, et selon Rm. 1. : kèiet, (menu morceau de bois, tel que ceux dont on se sert pour caler, pour allumer le feu, etc. ; jadis, en particulier : talon en bois), N. id. (morceau de bois servant à caler ; bâillon ; fuseau). Diminutif de CAIE, KÈIE qui vient prob. de l'all. keil (coin à fendre), dont la signification radicale, selon Kalts. est : morceau de bois haché en pointe. Cette étymologie, en elle-même satis-

faisante, reçoit une nouvelle probabilité par la comparaison du fr. quille : *quille*, en effet, paraît être le correspondant fr. de CAIE, KÈIE, or *quille* paraît dériver évidemment de l'all. keil : cp. quille, t. d'ardoisiers, qui répond log., aussi bien que litt., à *keil*. Cp. aussi N. si*caui* (écar*quiller*).

Caieter (tricoter des dentelles), N. it. Du précédent pris dans le sens : fuseau. De là : caieterèse (1. ouvrière en dentelles. 2. Araignée, dite : faucheur) : cette dernière à cause de ses longues jambes qui semblent tricoter lorsque l'animal marche.

Caiewai *ou* **cawiai** (*caillou*), N. caiau. R. caliau. = Portugais calhão. L'étymologie la plus naturelle de ce mot est en apparence le lat. calculus. Cependant cette dérivation ne peut être regardée comme tout-à-fait satisfaisante, à cause particulièrement que le *ca* lat. se change d'ordinaire en W., et presque toujours en fr., en *ch*, et que le *al* dans les mots analogues devient *au*, *â* (cp. calx ou calcem, en fr. chaux, en W. châse ; calcare, en afr. chaucher, en W. chaukî) — : nous citerons donc comme ayant pu jouer un rôle direct ou indirect dans la formation de ce mot le holl. kai, kei, (voy. au mot caie), et le cymr callestr, brz. calastr (propr. méan-calastr : *méan* signifie : pierre), m. signif., ap. Df. n° 156. Nota. Nous remarquerons ici : 1) que le *ka* all. se change en fr. en *ch*, aussi bien que le *ca* lat., tandis qu'il reste généralement guttural en W. ; 2.) que la seule origine celtique non douteuse de cette catégorie offre *ch* pour le W. et *ca* pour le fr. : voy. au mot chame.

Câiez, plur. (chiffons, mais seulement en tant qu'ils servent de jouet aux enfants). = afr. kaiaux (jouets ou joujoux d'enfants). Cp. N. cacaie (jouet, bimbelot) : voy. au mot kikéie. Nota. *Câiez*, *kaiaux* seraient-ils abrégés de jo*calia* ?

Câii (se dit des yeux qui pleurent ou coulent par l'effet d'une vive lumière ou d'une autre irritation physique : le soleil, la neige font *câii* les yeux). Ce verbe, à en juger par le composé *dicâii*, paraît signifier verb. CHASSIER, ou plus généralement : crotter ; *dicâii*, en effet, comme on le verra à cet article, signifie : DÉCHASSIER, décrotter. Quant à l'étymologie, n'ayant pu en trouver qui eût quelque degré de certitude, nous nous bornerons à renvoyer aux mots plus ou moins analogues, N. caca, L. caiz-ouiez, N. discaur. Cp. aussi le fr. chassie, quoique la syncope du double *s* ne soit pas présumable.

1. **Caike** (« butte ») Dj. Cp. le suivant ?

2. **Caike**, fém. (sorte de jeu de billes : on fiche en terre deux ou plusieurs rangs de liards que l'on cherche à renverser avec des billes ; cela s'appelle : jower à l' caike) B.

3. **Caike**, masc. (laid caike : laid, difforme) Dj. Peut-être le même mot que le suivant.

4. **Caike**, masc. (geai) Duv. Prob. une onomatopée. Nota. Il semblerait que l'expression rapportée à l'article précédent vient de ce mot : cependant le geai est loin d'être laid ou difforme.

Caikeù (sorte de pinson que l'on prend ordinairement pour le pinson de montagne, mais qui est, d'après M. de Sélys, le fringille pinson d'Ardenne). Comme étymologies positives, Cp. bav. gagker (bouvreuil : « goldfink »), gackler (pinson montain, pinson : « bergfink oder buchfink »), quicker (pinson : « buchfink ») : si l'on préfère voir dans ce mot une onomatopée immédiate, on peut comparer le précédent. Nota. A l'occasion de ce mot nous dirons une fois pour toutes que rien n'est plus difficile à obtenir qu'une synonymie exacte des noms d'animaux et de plantes, attendu que n'ayant aucun moyen de fixer d'une manière indissoluble le

nom à l'espèce, le peuple varie nécessairement dans l'application des dénominations qui lui sont venues traditionnellement, d'où il résulte que le même mot est venu à désigner suivant les époques, les localités et même les individus, des espèces différentes, et, par contre, que la même espèce est désignée par des noms différents. C'est ainsi, pour citer un exemple de ce dernier cas, que M. Courtois a dû rapporter à la fouine, mustela foina, les quatre noms wallons : fawène, mâdrai, wiha, wiheû, et j'ai eu effectivement l'occasion d'entendre donner les trois premières dénominations à un même individu : cependant la fawène est prop. la *fouine*, le mâdrai est la *marte*, et le wiha, le putois, (de l'aha. *wisala* qui, d'ailleurs signifie la belette commune, en L. marcote).

Caikioule *ou* **caicoule** (coqueluche), R. quintoux, quintousse, (coqueluche des enfants). De l'all. keichhusten, holl. kinkhoest, m. signif., ou dérivé du simple mha. kichen, nha. keichen (haleter, respirer avec bruit et difficulté), mha. kiche (asthma). Nota 1. La seconde partie du mot R. ne vient pas, comme on pourrait le croire, du fr. *toux*, mais du changement si fréquent du *k* (surtout médial) en *t* (voy. au mot crètelai) : cependant ce n'est pas à dire que le mot fr. a été sans influence sur cette transformation. Nota 2. Y a-t-il dans le d. de Bay. clinke, m. signif., épenthèse du *l*, ou ce mot ne vient-il pas plutôt de l'all. klingen, holl. klinken (sonner, résonner) ?

Caime (crinière), N. côme. Prob. du lat. coma. Cependant le L. rappelle plutôt l'all. kamm (angl. comb), qui a cette acception.

Caimer (épier) Rm. 2.

Caire (mine, air : *dès plantez k'ont bèle caire :* des plantes d'une belle venue) Duv. = esp. cara, it. cera, afr. chère (visage, mine). De χαρα, que Corripe, du moins, a employé en lat. : voy. Forcellini et Duc. s. v.

Caiwe (glouteron, bardane).

Caiz-ouiez, subst. elliptique (selon Dj. : bigle ; selon M. Sim. : 1. myope ; 2. en gén. quelqu'un qui a la vue mauvaise).

Cake (coup dans la main), caker (1. frapper dans la main. 2. Claquer des dents). Onomatopée, de même que le fr. claque, claquer. Cp. cakète n° 2.

Càkéie ; Rm. 1. : caikéie, (pelletée, flaquée). Peut être un dérivé de *caker*.

Cakelenche (myrtille). Ce mot, dont l'étymologie semble au premier aspect si obscure, exprime simplement un fait aussi incontestable que difficile à énoncer : le lecteur le devinera aisément en séparant *cake-l'-enche*.

1. **Cakète** (petit éclat de pierre, petit caillou) Dj. Cakin (caillou) Duv.

2. **Cakète** (*jower à l' cakète avou dèz mâiez :* jeu d'enfants qui consiste à essayer d'atteindre une bille avec une autre bille) Dj. Plus prob. de *cake* ou *caker* que du précédent (propr. : jouer à faire *cake* ou à *caker*).

3. *Cakète* (babillarde), *caketer* (*caqueter*). En L.: caketer, it., caketeû (*caqueteur*). Cp. holl. kakkelen, m. signif. — Onomatopées.

Calaude (babillarde), R. calaute. *Calauder* (babiller), R. it. De l'aha. challon, mha., holl., bav. kallen, d. d'Aix kalle (aboyer ; babiller).

Calauve (trêfle). Forme allongée de *clâve*, m. signif. : voy. à ce mot. Nota. Sur l'intercalation du *a*, cp. Dz. I, 531, et voy. au mot choûler.

1. **Calebote** *ou* **halebute** (mauvaise voiture) Duv. Ce mot paraît être le même que le suivant, une mauvaise voiture étant comparée par ironie à une cage en planches (peut-

être avec la circonstance ultérieure : où l'on est caché, renfermé, comme dans une armoire, etc.).

2. **Calebote** (petite armoire, petit recoin où l'on serre différents objets, tronc pour aumônes, confessionnal, etc.) Cp. fr. calebotin, afr. calbostais (petite caisse où l'on serre différents objets). — Cp. le précédent, halebote, harbote, chabote, et, sur la première syllabe, le verbe calmoust.

Calengi (mettre en contravention, à l'amende; adresser un défi, un cartel), N. it., R. calenger (saisir, appréhender au corps. Mettre à l'amende). = afr. chalanger, challenger, chalonger, angl. to challenge. — Du b. lat. calumniare (actionem intendere, movere, in jus vocare, nostris *calenger*) Duc. : cp. Dz. I, 158, et le gloss. v. calenge.

Calfak (gueux, mendiant), N. calfate.

Calfurti (gueux, mendiant), N. it. = fr. galefretier. De l'esp. gallofero, m. signif., qui vient de *gallofa* (bribe): *calfurtî* est donc verb. = bribeû.

1. *Calin* (fuaim caline : faim *canine*). En R. faim canife.

2. **Calin** (coquin). Cp. R. id. (conferves et bysses qui couvrent les eaux tranquilles), s' caliner (couver, se préparer doucement pour éclater ensuite, en parlant du mal, de la douleur), haut norm. caleux, d. de Bay. calard (paresseux), fr. câlin (d'après Trév. : paysan, fainéant, gueux; d'après l'Acad. : niais, indolent; cajoleur), câliner (cajoler), se câliner (demeurer dans l'inaction, l'indolence), câler, t. d'imprimeurs, ap. Boiste, (ne point travailler, flâner). — Ces mots sont-ils identiques avec le W. ? Dans la négative, on pourrait comparer pour celui-ci l'all. halunke (gueux, vaurien). Nota. Les correspondants littéraux que nous venons de citer seraient-ils parents du verbe It. calare, fr. caler

(baisser : en It. trans. et intrans.), que Dz. I, 43, rapporte à χαλᾶν — ?

Calmotrai (gamin) Rm. 2. Cp. N. galmicho, R. galmite, m. signif. — ?

Calmousi (godailler en secret) Dj. Camouser, carmousi (fureter) Rm. 2., casmousi, it., Rm. 1. Calmousète, carmousète (cachette) Rm. 2. Calmousège, calmouserèie (cachotterie ; bombance secrète), casmousège (cachotterie). Ce mot paraît être le même que l'all. kalmäuser (hypocrite ; rêveur; en bav. : avare), kalmäusern (rêver à l'écart ; lésiner), bav. kalmäusen (lésiner), l'idée commune étant celle de : se cacher ; mais je ne crois pas que la syllabe *cal* s'explique mieux par les langues germaniques que par les langues romanes. Quant à la seconde partie du mot, elle semble être évidemment identique avec le verbe W. mousi, afr. musser, etc., dont le sens radical, comme on le verra à l'article, est : cacher. Nota. La première partie *cal*, etc. aurait-elle un rapport étymologique avec le mot énigmatique : cacher ?

Calo (*fer s' calo :* faire ses orges, se faire un magot), N. et R. it. A Bonneval (Eure-et-Loir) *callot* signifie, selon Héc. : noix.

Camachez, plur. (fripperies, vieilleries). Au sing. : pruster s' camache (accorder ses faveurs, en parlant d'une femme). = afr. gamache, all. kamasche (guêtre) ?

Campinaire (toupie).

Can (le côté le plus étroit d'un objet : *mète one brike so s' can :* mettre une brique de *champ*), R. de can, d. de Bay. de cant. = It. canto (côté; coin). De l'all. kante, holl. kant (côté anguleux ou étroit d'un objet, carne, arête). Nota. Il n'est pas douteux que le fr. *de champ*, ayant la même origine, devrait s'écrire : de chant : ceci est un bel exemple de corruption dans une langue académique !

Canada (topinambour).

Cande (*chaland*), aW. callande (voy. le gloss. v. callandie), N. canle, d'où N. canleter, R. canler (passer le temps à bavarder dans les boutiques). Du holl. kalant, m. signif. Cp. all. kunde.

1. **Cane** (fêle), N. it. De *canna*.

2. **Câne** (*carme*).

Cane-à-bûse (sarbacane). Pour que l'expression wallonne ne soit point tautologique, il faut admettre que *cane* a ici le sens du fr. canne et non celui du mot *cane* n° 1.

Canedòzer (dorloter). Ce mot est peut-être le même que l'aW. (dans une pièce de 1675) kidolser: remuer doucement, dorloter. — De l'aha. dansôn (tirer de côté et d'autre, tractare) ? cp. kidàst.

1. **Caner** (ventrem exonerare). Afr. it.

2. *Caner* (endêver, enrager).

Canète (pinte ou demi-pot), N. et R. it. Du holl. kannetje, diminutif du holl. kan, all. kanne (pot).

Caneter (chipoter dans l'eau), caneterèie (chipoterie, etc.) De *cane* (*canard*).

Canetia (affûtage : assortiment de tous les outils nécessaires à un ouvrier), N. it.

Cangeliète, candeliète (comptoir de boutique), N. cangelète. Prob. de *cangî* (*changer*), propr. = CHANGEOIR.

1. **Cangî**, verbe, (*changer*), N. it., aW. cambgier, chambger. = It. cambiare. De *cambire*.

2. **Cangî**, subst. (*congé*). De *commeatus* : voy. Dz. I, 158, ∂.

Canibustai (étui à aiguilles), N. canibostia, it. (?). Nota. Z. se borne à rapporter le proverbe : one Magrite (Marguérite)

et on Zabia (Ysabeau) feiènu danser l' diale l' diven on canibostia.—Cp. *cane-à-bûse* dont notre mot pourrait être un diminutif, BUSTAI étant à *bûse*, comme *bouhetai* est à BOUHE : voy. aux mots bouhetai, 1, 2, bûse.

Caniolè (gimblette). Prob., de même que le R. kéniole (sorte de gâteau, qui se fait à Noël et dont les deux bouts sont de forme conique), à Maubeuge cuniole, en Bourg. quéniot, dérivé de *cuneus* : cp. couniou.

Canistia (gui). Je ne trouve à comparer que le lat. canistellum (pour la métaphore, cp. la dénomination: anse-di-pot), le m. b. all. kinster (Hor. Belg. VII, 28), et le L. hènistrai, m. signif.

Canôle (femme paresseuse, cagnarde ; Dj. ajoute : idiote).

Capeler, t. de min. (arranger en tas dans les haldes les gros morceaux de houille) Br.

Capicho, *copiche* (fourmi) : voy. au mot piherant.

Capilaire (doradille polytric : sorte de plante), N. it.

Capôchî (manier grossièrement). Est prob. le même mot que le L. kipôtî.

Capon (garnement, polisson), N. et R. it.

Capotrèie (1. marmaille. 2. selon Rm. 2. : plaisanterie, niche), N. crapotrie (1). Dérivé de *crapaut* (marmot). Nota. La seconde acception répond verb. au fr. GAMINADE.

Caracole (escargot), N. et R. it. = esp. caracol, caracola.

Carantin (giroflée), N. it., R. id. (« giroflée annuelle qui fleurit dans les *quarante* jours de la levée de sa graine, d'où son nom »).

Carase (gourgandine), bate *ou* cori carasez (courir la pretantaine) Duv.

Carcèle (gousset : poche où se met la montre) Rm. = fr. escarcelle.

Caribôdège (pataraffe, traits informes, lettres embrouillées) Rm. 2. La première partie de ce mot, dont l'étymologie m'est d'ailleurs inconnue, se retrouve dans *carimajôie*. Nota. *Caribôdège* serait-il une forme développée de *crabouĩ ?*

Carihou, t. de min. (excavation où l'on recueille les eaux que l'on rencontre en avalant une bure).

Carimajôie (crayonnage à la manière des enfants) Dj. Carimajôie, caramajôie (bigarrure, dessin bigarré) Duv. Cp. Hyp. acte III, sc. 2 :

> I fât dèz airz italienz,
> Dèz carimajôiez, dèz firdainez,
> Et toz crinègez ki d' naient l' migraine.

Nota. Selon Rm. 2. *carimajôie* signifie: divertissement.— Pour la première partie de ce mot cp. caribôdège.

Cariot (rouet à filer), R. it. = afr. charret. Carioter (filer). Ce mot paraît être rad. = fr. chariot (en W. châr), c'est-à-dire venir comme celui-ci de la racine *car* qui exprime la course, la rotation : voy. Df. n° 151, Kalts. v. karren et cp. le suivant.

Carmane (sorte de longue charrette à ridelles). Dérivé du holl. et celtique kar (*charrette*) ?

Carpai (*carpeau ;* au fig. : gamin).

Cascogne (1. bigarreau : sorte de cerise. 2. chataigne). Du nom propre Gascogne, pays d'où ces fruits nous sont venus.

1. **Case**, masc. (ce mot, dont j'ignore le sens propre,

s'emploie dans plusieurs expressions pour signifier un objet sans valeur ; ainsi : i n' vât nin on case, — voz ârez on case, on vî case, — voz ârez dèz casez et dèz viz oûz, pour dire : vous n'aurez rien du tout).—Héc. a l'article suivant : « casse, casse (du bren). Terme du jeu des osselets, qui se dit pour recommencer un coup, lorsque la boule n'a pas été prise au bond. » Faut-il conclure de cet article que *casse* signifie en R. : bren (matière fécale) ; ou est-ce plutôt l'impératif du verbe *casser* ?

2. **Case**, fém. (caisse). Le W. vient plutôt, il me semble, de l'all. kasten, holl. kast, kas, m. signif., que du lat. capsa, vu qu'il a conservé le *k* guttural : voy. au mot caiewai : pour la forme française, cp. *châsse*, qui vient décidément de *capsa*.

3. *Case*, fém. (balle à jouer). Du m. b. all. *kass*bal (Hor. Belg. VII, 28), holl. *kaats*-bal, d. d'Aix kaatsch, m. signif., d'où a. fl. caetsen, m. b. all. kätschen (pilare : jouer à la balle), ap. Hoff. Hor. Belg. VII, 12, 28.

Câse *ou* **câze**, **cause** *ou* **cauze** (hoyau), N. cauze. De l'all. karst, m. signif. Nota 1. Il faut remarquer relativement à la forme *câze*, etc. que le *z* médial ou final n'a souvent d'autre origine qu'une négligence dans la prononciation, le *s* demandant un plus grand effort. Nota 2. Le mot *câse* mérite attention en ce qu'on le retrouve uniquement en m. et n.ha. et dans la Franconie, et dans nul autre dialecte germanique, du moins à ma connaissance. Nota 3. Enfin le changement de genre (*karst* est masc.) mérite aussi d'être remarqué.

Câsenî (roué, routier : *c'es 't on vî câsenî :* c'est un vieux troupier) Rm.

Caspouî (*gaspiller*), à l' caspôie (à la gribouillette, propr. : au *gaspillage*). D'après Dz I, 324, de l'aha. gis-pildan, m. signif.

Caté, *catin* (plat de bois). = afr. catin (plat, écuelle). De *catinus*.

Caterèie (taudis) Duv. Voy. le suivant.

1. **Catî** (primitivement : voyageur pauvre d'où l'ancien hôpital sous l'invocation de St.-Julien, patron des voyageurs: *li Caterèie*. De là : vagabond, fainéant, vaurien), N. id., fém. catrèse (celui ou celle qui est admis à l'hôpital St.-Gilles, au grand hôpital, à l'hôpital Notre-Dame). M. B. fait dériver ce mot du N. caté : d'après cette étymologie un *catî* serait verb. : un ÉCUELLIER, un porteur d'écuelle : seul meuble du mendiant.

2. **Catî** (Dj. : « éveillé, volage. » Rm. « catî : paillard, libertin, dissolu »). Nota. Dj. ajoute à l'explication ci-dessus : fainéant, paresseux, mais ce sens appartient au mot précédent.

3. **Catî.** Cati dèz poiez (fainéant.), N. it. (Z., sans donner son explication, rapporte le dicton : catî dèz pouez, fô dèz gatez, amoureûz dèz soriz), R. tate-mesglènes (homme qui s'occupe des petits soins du ménage : le R. glène signifie : poule, *gallina*). Verb. : chatouilleur de poules? mais la terminaison fait défaut, et *chatouilleur* se dit en N. kèkiaut : voy. le suivant.

4. **Catî**, gatî, guètî (chatouiller), N. kèkî, R. catoulier. = afr. catiller, catouiller. De l'ags. citelan, holl. kittelen, (ha. kitzeln), m. signif., et non pas du lat. catulire (comme le dit encore Doederlein VI, 56) lequel est intransitif et signifie : être en chaleur, en rut. Nota. La permutation si fréquente des tenues *k* et *t*, que l'on remarque encore ici dans le N. kèkî (pour : kètî), se trouve aussi dans l'angl. to tickle, qui est dit pour : kittle : voy. la remarque au mot crètelai.

Catrusème (*catéchisme*).

Catula (1. propr. : soldat espagnol de la garnison de Naivagne ; 2. de là : sale, malpropre, brutal) Duv. Nota. En R. *catula* est un terme de mépris dont on se sert pour désigner les douaniers (*qu'as-tu là ?*) : le W. peut avoir la même origine, ces Espagnols étant de grands maraudeurs.

Cau (chou, selon M. Dj., chou vert, selon M. B., signification que le premier n'attribue qu'à l'expression : jote di cau). Du lat. caulis, immédiatement ou par l'intermédiaire de l'all. kohl, m. signif.

Caucarète (coquette).

Caule (narcisse des prés) Courtois.

1. **Câvâ** (trappe) Dj. Voy. au mot câvâ n° 3.

2. **Câvâ**, d. de la Hesb. (fenil).

3. **Câvâ**, t. de min. (plancher qui, dans les machines à molettes, conduit du tambour aux molettes). Ces trois mots ne diffèrent peut-être pas, la notion commune et radicale pouvant être : plancher suspendu, ou : plancher mobile, etc.

Cawîre (manche, ne se dit guère qu'en parlant du violon ou de la basse) Rm. 2.

Kègneter (taquiner), kègneteû (*quinteux*), N. quinke (*quinte*), quinkeû (*quinteux*), R. avoir des kins (être *quinteux*), quintar (capricieux, *quinteux*). = holl. kwint (Finesse. Caprice), d. d'Aix, plur., quente (caprices, mauvaises humeurs) : voy. l'Idt. s. v.

Kènote (coup : *il a s' kènote :* il a son coup).

Kerpiner (gratter, fouiller avec un crochet, comme font les chiffonniers. Rm. 2 : filouter). Paraît être = fr. grappiner, de *grappin*, qui vient du Sc. grappi (crampon, harpon), aha. chrapfo (croc, crochet) ap. Dz. I, 288.

Kèse (clause, disposition particulière d'un marché, etc.) Rm. 1.

1. **Keure** (*cure*, presbytère), N. cure.

2. **Keure** (1. *cure*, guérison. 2. Ironiquement : *t'az fait là ine bèle keure :* tu as fait là un beau trait, un beau chef-d'œuvre), N. cure (1). Nota. Cp. pour l'acception dérivée le holl. kuur, d. d'Aix küre (boutade, quinte, caprice)?

3. **Keûre** (souci : seulement dans l'expression : *n'avu d' keûre :* ne pas se soucier, être indifférent; *ji n'a d' keûre :* ça m'est égal), N. awè cure (avoir souci), n'awè cure (ne pas se soucier). = fr. avoir cure. On voit que malgré la différence de quantité du L. (provenant prob. de l'influence du suivant), ce mot est rad. le même que les précédents. Nota. Le *de* qui précède *keûre* doit être expliqué par l'ellipse de *pon* (*point*) : *ji n'a pon d' keûre* (je n'ai point de souci).

4. **Keûre** (ce verbe signifie, comme l'all. gönnen : voir de bon gré qu'un événement arrive à quelqu'un, qu'une chose ait lieu : il se prend en bonne part et ironiquement : il a volou fèrl so s' feume et s'est-i d' né l'côp à lu-même ; ji li keûz ben : il a voulu frapper sa femme et s'est donné à lui-même le coup; j'en suis charmé), meskeûre (éprouver du déplaisir, voir avec peine, en all. missgönnen : *i s' meskeût l' pan ki maniè:* il se plaint le pain qu'il mange).—Nota. Le sens verbal de *keûre* et de son correspondant all. gönnen est : consentir (intérieurement) à ce qui a lieu, accorder volontiers (en soi-même) quelque chose à quelqu'un. Cp. grèier et l'explication du fr. *souhaiter* au mot *haitî*. — *Keûre* est évidemment le même mot que le d. de la Suisse rom. cordere (souhaiter *cordialement* quelque chose à quelqu'un), lequel dérive du lat. cor, cordis. D'ailleurs on pourrait penser à l'all.

küren, b. sax. koren, holl. keuren, etc. (choisir, approuver, avoir pour agréable).

Keûs, fém. (*queux:* pierre à aiguiser les faux), R. keuche, kuèche. *Keûsî* (aiguiser avec la *keûs*). Du lat. cos, m. signif. Nota. Du même radical vient, par une autre formation, le mot *cohî* (boîte où se met le queux) : v. s. v.

Keûse, part. pas. cozou, (*coudre*, part. pas. *cousu*), N. keûze, R. keute. = esp. cusir, prov. coser, etc. De *consuere :* voy. Dz. II, 347.

Keût, fém. keûte (*coi*, tranquille. (*Keûte aiwe :* eau dormante), N. coi. De *quietus*.

Keûte (bonne bière brune), R. id. (bière). Pappa (Hor. Belg. VII, 28) : keute (« cervisia batavica »), afris. koit (petite bière) : cp. isl. koventa = nha. kofent, m. signif. —?

Ki, particule inséparable, N. co *et* ca (ce dernier, d'après Z., lorsque dans la syllabe suivante se trouvent *o* ou *ou* précédés de *b*, *f* ou *p*), d. de Verviers cu. = lat. com, con.— Cette particule a trois valeurs principales : 1) conformément à son étymologie, elle indique qu'une action n'a pas lieu isolément, mais simultanément et avec réciprocité : *si kibèchi :* se becqueter l'un-l'autre ; 2) de là elle sert naturellement à augmenter la force de certains verbes : *si kibate* (se battre l'un l'autre, se débattre), *si kihérer* (se pousser les uns dans les autres, se bousculer). *kiziketer* (déchiqueter, c'est-à-dire lacérer dans tous les sens, et non pas simplement: déchirer en détachant un lambeau et laissant le reste intact : cp. lat. concerpere ; concidere) ; 3) enfin, cette action réciproque indiquant le plus haut degré d'énergie, la particule *ki* est devenue purement intensitive : *kifrachî :* écraser complétement, écacher, etc. Nota. Nous ne donnerons ici que les mots composés dont le simple n'existe pas, ou qui présentent quelque particularité.

Kibate (*battre* ensemble, mêler des objets en les battant, gâcher, brasser). Si k' bate (se *combattre* l'un l'autre; se *débattre*), N. s' cobate.

Kiben (*combien*).

Kiblance, ap. Dj., cablance, ap. Duv. (escarpolette, propr. : *balançoire*), kiblanci, cablanci, ap. Duv. (*balancer* sur l'escarpolette). Ces formes sont abrégées de *kibalance*, *kibalancî*, m. signif.

Kibouï (1. bossuer en tous sens ; 2. par dérivation : cahoter, meurtrir), N. cabour. = afr. cambouler, cabouler. Cp. kibouleter, ap. Rm. 2. (cahoter; rudoyer). Du W. bouie, afr. BOULE (bosse, tumeur), qui vient, soit de *bulla*, comme je l'ai dit à l'article, soit de l'all. beule, holl. buil, m. signif.

Kibrodî (chiffonner : *kibrodî ine bâcèle* : chiffonner une fille). De *brôdî* : v. s. v.

Kichèsî (*chasser* au loin, mettre en fuite).

Kichineler (maltraiter, traiter avec mépris) Duv. Prob. dérivé de *chen* (*chien*).

Kiciketer *ou* **diciketer** (*déchiqueter*), N. dichiketer. Paraît venir, de même que l'esp. chico (petit), fr. chiche, chicot, du lat. ciccum (bagatelle, vétille) : voy. Dz. I, 201, II, 232.

Kidâsî, et, selon M. Duv. kidansî, cadanser, (mâcher). De l'aha. dinsan, dansôn (trahere, tractare), — voy. Schm. I, 386, Zm. vv. dansen, dinsen —, verb. : tirer de ça et de là ? (cp. particulièrement aha. chidinsan : contrahere ?) — Cp. canedôzer.

Kidûre (*conduire*). Si kidûre (se désister : *kiduhéz-v'* : finissez) Duv. : Rm. 2. donne l'exemple : *féz-l' kidûre* : obligez le à rester tranquille (propr. : faites-le se *bien* con-

duire ?). Kidûhanse (longueur et largeur : *avu dè l' kidûhanse :* être long et large. Ne se dit guère que des maisons) Rm. 2.

si Kifaieler *ou* **kifàlier** (se défaire, tomber en pièces, comme font les pommes-de-terre farineuses lorsqu'elles sont bien cuites) B. Voy. faié, faieler.

Kifèseû (peigne) B. Voy. au mot difèst.

Kifrachi (écraser, écacher). Peut-être une onomatopée, car on entend souvent dire pour exprimer le bruit qu'a fait un objet en se rompant : çoulà a fait *frache*. Cp. kifrochi, kifrohi.

si Kifrési (se ratatiner). Frési est très-prob. rad. = W. frèzé, fr. fraiser, friser, all. fratze (grimace) : cp. L. frase.

Kifrochi (rompre, briser) Rm. 2. Cp. kifrachi et le suivant.

Kifrohî (1. *froisser* l'un contre l'autre ; 2. écraser en *froissant*). Voy. au mot frohi.

si Kihagneter (se harpailler, se quereller constamment avec indécence) Rm. 2., kihagnetège (castille, débat, petit démêlé) id. Composé de *hagneter* fréquentatif de *hagni* (mordre).

Kihaiou (exténué, défait), N. dihaï. Part. pas. d'un verbe qui m'est inconnu. Nota. Cp., pour la forme, L. haiou, N. haï, part. pas. de hére, hère (*haïr*).

Kiheûre (secouer), N. cocheûre. Voy. heûre.

Kihiner (arracher en secouant), si kihiner (se déjeter, se fendre, en parlant du bois). Voy. hiner.

Kihoter (*cahoter*).

si Kihoûtri (se *vautrer*), N. cohoûtri, cowoutri. De *volutari*.

Kihustiner (éloigner quelqu'un par des mauvais traitements). Voy. hustiner.

Kijâzer (diffamer, dénigrer). De *jâzer* = fr. jaser.

Kikèie *ou* **chichèie** (vétille ; brimborion), N. cacaie (1. objet sans valeur ; 2. jouet, bimbelot). Cp. L. cacaie, câiez.

Kiker (dire le moindre mot, desserrer les dents : *ki ji n' viz auie nin kiker :* que je ne vous entende pas souffler mot), N. kiketer. Du holl. kikken, m. signif.

Kiketer (balbutier ; sangloter). Fréquentatif du précédent.

Kiminêie, cominêie (suite nombreuse). De *miner* (*mener*) : cp. le suivant.

Kiminer (traîner en longueur), N. comoinrener. De *miner*, N. moinrener (*mener*).

Kimonez, kimognez, plur. (*communaux*), N. comognez.

Kimoûre (broyer), N. comoûre. De *moûre* (*moudre*).

Kinai (testicule) Rm. 2.

Kinike (petite bille en terre cuite), R. quenique.

Kinohe (*connaître*), N. conoche, conèche, R. conoite. De *cognoscere*.

Kinoie (*quenouille*), N. conoie, R. quéneule, d. de la Bourg. quelogne. Cp. It. conocchia (*quenouillée*). D'origine inconnue.

Kipagneté (*èse kipagneté :* être légèrement ivre, entre deux vins). Dans une pièce de 1764 on trouve encore l'infinitif *kipagneter*, dans le sens propre : arroser.

Kip-cap (capilotade).

Kipiter (ruer). Intensitif de *piter* (donner un coup de pied), de *pît* (*pied*).

Kipoise (chou rouge confit dans le vinaigre), N. capoise. De *compositum*, bav. gumpost, etc.: cp. Schm. II, 49.

Kipotî (manier d'une façon rude ou indiscrète, chiffonner). L'an. écrit : kipoieter, Camb.: kipôtt. Cp. N. capôcht, m. signif., fr. chipoter, patiner. Peut-être du holl. poot, b. sax. it. et pote, all. pfote (patte), comme *patiner* vient de *patte*.

Kirompe (*rompre* entièrement) ; part. pas. kirompou, et, par syncope du *i*, crompou, (éreinté, courbaturé). De *corrumpere*.

Kisensî (houspiller, tirailler). De l'aha. zéisan (carpere)?

Kisûre (atteindre), part. pas. kisû. = afr. consuir, part. pas. conseu. De *consequi*.

Kitoir (*tors*), N. cotoi. De *tortus*. Kitoide, part. pas. kitoirdou (*tordre*), N. cotoide, cotoirdu. De *torquere* par syncope de *qu*, et ensuite épenthèse de *d* : voy. Dz. I, 246; formation à laquelle a sans doute contribué le part. pas. tortus.

1. **Kitoursî** (ronger un fruit, manger tout autour) Duv. Du simple TOURSI vient *tourson* (trognon).

2. **si Kitoursî** (lutter). Voy. si tourst.

Kitrâgner (tirer de ça et de là), èse kitrâgné (avoir les vêtements en désordre), si kitrâgnî (se houspiller). De *trahere* : cp. fr. traîner — ?

Kivârchî (traîner par les cheveux, traîner dans la rue, dans la boue). De là : si kivaurchi (vivre dans un état voisin de l'indigence) Rm. 1., propr. : se traîner, d'où, au fig. : végéter, etc.

Clâ (*clou*), N. et R. clau. De *clavus*. De là : clawer (*clouer*), N. it., R. clauer.

Clabot (clarine : clochette pendue au cou des animaux qu'on mène paître dans les bois), afr. it. Claboter (sonnailler). De même que le fr. clabaud, clabauder, dérivé de l'all. klappen (voy. au mot claper), d'où viennent également bav. klâbern (cliqueter), d. d'Aix klabatter (1. sorte de cliquette; 2. bavard), klabott = klabatter (2) : cp. N. clibotia.

Claje (*glayeul*), N. it. De *gladiolus*.

Clake-è-l'-gueûle (friandise, [chose délicate]) Dj.

Clame (crampon). = fr. clamp. De l'all. klammer, holl. klamp, d. d'Aix klamm, etc., m. signif.

Clape (bourdillon, douve), N. it., R. id. (merrain). En all. *klapp*holz, en holl. *klap*hout (holz, hout : bois).

Claper (1. fermer avec violence. 2. se dit aussi du bruit produit par un fer de cheval qui loche : i a on fiér ki clape), N. id. (it., de plus : donner un coup de dent : li chen l'a clapé). De l'all. et holl. klappen (claquer; fermer avec bruit; babiller : cp. afl. — Hor. Belg. VII, 6 — : clappen : garrire, clappart : loquax), mot formé par onomatopée. Cp. clabot, le suivant et N. clibotia.

Clapète (bâton ou branche servant à enrayer). Du précédent et ainsi nommé à cause du bruit que fait ce bâton en retombant d'un rais sur l'autre.

Claval, t. de min. (1. carbonate de fer en rognons. 2. Banc dans le genre du grès). Peut-être de l'aha. chliuwa, chliwa, ap. Schm. II, 348, mha. kliuwe, kliuwel (globus, glomus), etc.

Clâve (trèfle). Du holl. klaver (b. sax. klever, aha. chleo, gén. chlêwes, nha. klee), m. signif. : cp. *calauve*. Nota. Le mot L. est *tremblaine*, et en N. on dit aussi *trembline* et *triancle*.

Clawesom (1. clou de girofle. 2. Fleur du lilas), N. it. (1). Clawesont (1. giroflier. 2. Lilas, arbre). La première partie

de ce mot est prob. *clâ* (forme intégrale : *claw*) = clou ; mais il est douteux si la seconde représente un mot, ou si *(e) son* est une désinence indiquant peut-être la similitude. Nota. En d. d'Aix, aussi, le mot qui signifie clou de girofle (groffelsnagel, nagel log. = clou) se prend pour : lilas.

1. **Clawire**, t. de coutumes (étendue d'une juridiction) Dj., R. id. (lieu franc ou affranchi de toute redevance). Voy. le gloss. v. clawier.

2. **Clawire**, t. de min. (on dit d'une veine de houille qui est dans son état et sa puissance ordinaires, qu'elle est *ds clawire*) Br.

Clédiè, clégè, clingè (primevère officinale), N. clédiè (« petite plante de prés qui porte une tige toute garnie de fleurs blanches ou rouges »), R. clé des camps. Propr. = clé (de) Dieu : cp. airdiè. Nota. En all. schlüsselblum, en holl. sleutelbloem, de schlüssel, sleutel (clé) + blum, bloem (fleur).

Clèper (boiter, *clopiner*), N. it. = afr. cloper. Est une forme du W. cloper. Nota. Je ferai remarquer, relativement à l'étymologie conjecturale que j'ai proposée du mot *cloper*, que *clèper* est à *cloper* comme afl. crepel (claudus) — Hor. Belg. VII, 12 — est au holl. kruipen, kroop.

Clér (*clair*), N. it. Clér-lèsai (petit-*lait*), N. clé-lasia. Le N. provient-il de contraction, ou le mot *clé* y a-t-il une signification autre que *clair* ? —:cp. holl. klenzen (filtrer) ?

Cleûse (*claie*). Du m. lat. cleta, pour l'étymologie duquel Df., n° 186, compare le cymr. clwyd, brz. cloued, corn. cluit, gdh. cliath, m. signif.

Clibotia (instrument consistant en un marteau de bois, fixé à une planche par une charnière, et dont on se sert en guise de sonnette). = d. d'Aix klabatter et dérivé, de même que celui-ci, du radical *klappen* (voy. au mot *claper* et cp.

clabot) : cp. holl. klep (cliquette), etc., et afr. clipet (battant de cloche).

Cliche, clichète (loquet, *clinche*), N. et R. it., d. de Bay. clanche. De l'aSc. klinka, aha. chlinka, nha. klinke, etc., m. signif. : voy. Dz I, 52, 299, et cp. Doederlein VI, 68, qui rapporte ces mots au lat. clingere (claudere) : cependant cp. le suivant. — De là : clicht (fermer avec la *cliche*), N. it.

Cliché (1. trébuchet à prendre les oiseaux. 2. Tombereau), N. id. (1). De *clinchî*. Nota. Il est à peine besoin de faire remarquer que la notion commune aux deux significations de *cliché* est celle de *trébucher, tomber :* un tombereau est une charrette disposée de manière à pouvoir trébucher, c'est-à-dire *tomber :* de là son nom et de là aussi en t. d'oiseleurs un tombereau est une sorte de trébuchet.

Clicote (loque, chiffon). La comparaison du N. et R. clicoter (*cliqueter*), N. clicotia (objet qui *clicote*), clicote (*bavarde*) — mots qui viennent de l'all. klingen, holl. klinken (sonner, résonner) —, rend vraisemblable que le L. clicote est propr. = clinquant (en R. cliquant), c'est-à-dire : objet qui n'a d'autre mérite que celui de sonner, de faire du bruit.(Que *clinquant* est de la même racine que *cliqueter* se montre surabondamment par la comparaison du holl. klateren : cliqueter, klatergoud : clinquant ; all. rauschen : faire du bruit, rauschgold : clinquant, etc.)

Climper (« gauchir »), climpeure (« gauchissement »), èse foû climpeure (« gauchir ») Dj. Je remarquerai : 1°) que Dj. entend par *gauchir :* pencher, se détourner de la ligne droite (il explique *clinchî* par : pencher, gauchir) ; 2°) que, si *climper* signifie : gauchir, *èse foû climpeure*, verb. : être hors gauchissement, devrait signifier : être droit. — P. S. Èse foû climpe (être hors plomb, hors de la verticale) B.

1. **Clinche** *ou* **hlinche** (gauche). = afr. esclanche,

esclenge (bras gauche), esclenc, Roq. suppl., (gauche). Soit du mha. glënc, gelinc, a. bav. glink, holl. slink, (de même le gloss. bern., Hor. Belg. VII, 6 b, slink : levus, Gemm., ibid. 14 a, slincs : lævus), holl. et all. link, ou du cymr., corn. cledd, brz. cleiz, gaél. cli, ap. Df. n° 213, b, m. signif.

2. Clinche di vai (longe de veau) Duv.

Clinchi (pencher), N. clinst, it., clicht (« être plus qu'en équilibre : i cliche podrt, i cliche di d'vant » — c'est-à-dire sans doute : chanceler). Cp. R. cleiner, cliner, it., clincher (bouger, remuer). = afr. clincher, cligner. Cp. afr. clinsser, clider (glisser, chanceler). Il me parait vraisemblable que le W. clinchi, clicht, R. et afr. clincher viennent de *clinche* n° 1, et signifient verb. : gauchir, d'où, par une transition très-naturelle, le sens : pencher, incliner (cela est si vrai que Dj., qui assurément n'y mettait pas de prévention, a expliqué *clinchî* par : pencher, gauchir). Le R. cleiner, cliner vient, soit du lat. inclinare (cp. fr. incliner), soit de l'aha. hlinên, ags. hlinan, nha. lehnen, etc. (appuyer), soit, enfin, de l'irl. claonaim (pencher, appuyer ?) ap. Kalts. v. lehnen. Quant à l'afr. clider je crois plus naturel de le rapporter à l'all. gleiten, holl. glyden, angl. to glide (glisser), qu'au corn. cledd, brz. cleiz (gauche). Restent N. clinst, afr. clinsser que l'on peut rapporter (soit tous deux, soit l'un des deux) à l'all. glitsen, glitschen, d'où *glisser* : voy. Dz I, 318, ou au brz. cleiz (gauche), si on ne préfère regarder le *s* de ces mots comme venant du *ch* du L. clinchi, afr. clincher.

Clinge, fém. (coin d'un bas), N. it. et clinche. Du holl. klink, m. signif.

Cloieû (ouvrier qui bouche les trous des haies). = afr. cloeur. De *clore*.

Clò - manche (jambette : couteau de poche). = manche clos.

Cloper (se traîner, ramper). Je ne connais ce mot que par le passage suivant d'une paskèie de 1764 :

> Préférant d'èse crapaut rôlant
> Ki d'èse, so m'frike, dragon volant,
> Mi parain don. . . . . . .
> Fit l'clope è tère come on crapaut.

=afr. cloper (boiter), fr. clopiner. Du m. lat. cloppus, afr. clop, cloup (boiteux.) Pour l'étymologie cp. holl. kruipen, prét. kroop, part. pas. gekropen (ramper) ?

Clûte, d. de Verviers (boule de menue houille pétrie avec de la terre glaise). Du d. d'Aix klütt, m. signif., holl. kluit (motte de terre ; morceau de tourbe), all. kloss (motte de terre ; boule de pâte, etc.)

Cnef (chaume de la méline bleue).

Cnèpe, t. de min. (manque d'aérage : notre aérage demeure en cnèpe : l'air ne circule pas) Br. Prob. de l'all. kneipen, holl. knypen (pincer, serrer).

C'noie (salsifis des prés, barbe de bouc : sorte de plante). Prob. le même mot que kinoie (*quenouille*).

Coca, t. enfantin (œuf), R. codaque. Prob. dérivé du cri émis par la poule lorsqu'elle pond: cp., pour la forme W., cokeser, pour la forme R., N. codauser. — Cp. cocogne.

Cochet (1. premier morceau de houille extrait d'une veine nouvellement découverte : ce morceau est immédiatement présenté aux entrepreneurs du charbonnage par les ouvriers ; 2. morceau de houille que les mineurs font passer de main en main comme signal de la révolte, ce qui s'appelle : bouter l' cochet). Cochetai (petit morceau de houille, en général) : on voit par ce diminutif que le sens radical de

cochet est simplement : morceau de houille, sans détermination ultérieure. Dérivation de l'all. etc. kohle (charbon)?

Cocogne (œuf de Pâques). Dérivation de *cocâ;* — ou cp. fr. cocagne ?

Codauser (cri de la poule lorsqu'elle a pondu et parfois quand elle va pondre).

Code (cueillir), codeû (celui qui cueille) Dj., N. coude, coudeû. =afr. couldre, qui vient de *colligere* par épenthèse du *d* après suppression du *g*.

Cofeteû (*couverture* de lit), R. couverto. = afr. couve, etc. De *covrî* (*couvrir*), ji couve, coviert; en R. couver.

Cofeteure (*couverture* de livre ; portefeuille d'écolier). Dj. En holl. koffertorie, en d. d'Aix kaffetüng, (1).

Cohâ (manche ou jarret de veau) ; Rm. 2 : cohon (« manche de veau : se dit de tout manche de veau qui est coupé court, qui a peu de chair »). Prob. un dérivé de COHE (jambe), qui vient de *coxa*, mais n'existe plus que dans les composés : ascoht (enjamber), dicoht (dégingandé), et, à ce que je crois, dans la signification figurée : branche (voy. le suivant). Cependant on pourrait peut-être comparer aha. hah-sa, bav. hâch-sen , ags. hoh-sin, angl. hock , (jarret). Nota. Selon toute probabilité la seconde partie des mots ci-dessus *sa*, etc., est contractée de l'aha., etc., sina (tendon) : voy. Gr. DG. III, 405 : la définition de ces mots donnée par Zm. v. hahse et Schm. II, 147 est, en effet : jarret *avec ses tendons*, en particulier le jarret des jambes de derrière des quadrupèdes.

Cohai (bouquet ou grappe : *cohai d' gruzalez* : bouquet de groseilles) Rm. 2. Diminutif du suivant.

Cohe (branche d'arbre) , aW. coxhe, N. coche. Cohaiz émondes), N. cochâ (petite branche coupée, garnie de ses

feuilles). Cohètez (broutilles), N. cochètez. Prob. le même mot que COHE (*cuisse*, jambe : voy. au mot cohâ). Nota. Cette dérivation n'a rien qui doive surprendre, les différentes parties de l'arbre se laissant naturellement comparer à celles du corps humain; ainsi on dira la tête, le tronc, en parlant de l'arbre et du corps; cp. en outre les mots suivants : fr. branche, prov. branc, de *brachium*? (sur l'étymologie de *branche*, cp. Df. n° 330); d. du Dauph. ayal (branche principale d'un arbre), de *axilla*? ags. bog, qui signifie à la fois *armus* et *ramus* (lesquels, selon la remarque de Gr. DG. III, 411, paraissent eux-mêmes être en rapport de parenté); N. et afr. buc (tronc d'arbre, etc.), du Sc. bùkr, etc. (tronc humain)? L. boge, de l'aha. botah?, etc.

Cohî *ou* **gohî** (boîte où les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser), N. it., aW. cohier? = afr. coyer. Dérivé du mot lat. de cette pierre *cos*, en W. *keûs* : voy. sous ce mot.

1. **Coibî** (biaiser). Voy. à la lettrine *qua*.

2. **Coibî** (bayer aux corneilles). Voy. à la lettrine *qua*.

Coide (*corde*), N. it. Coirdai (*cordeau*, *cordon*), N. coirdia. COIRDALE (*cordelle*), N. coirdèle. Cp. cordèle.

Coièse (mot énergique pour signifier : attrapé, dupé) C. V. On le trouve dans la pièce intitulée *fièse di Hoûte-siplout*, acte I, sc. 1, si toutefois il ne faut pas lire *coise* (*ès coise* : de côté), au lieu de *coièse*, qui donne une syllabe de trop et demande la correction *ess* (*èse* : être) au lieu de *ès* :

Mais ti, po l' fèie di feû l' Mairèse
As' rouvi come t'aléz v' « ès koiesse »?

1. **Coleûte** (toron : assemblage de plusieurs fils de grosse laine, etc.) Rm. 2.

2. **Coleûte**, t. de min. (se dit de certaines pièces de bois, entr'autres de la perche au moyen de laquelle l'ouvrier

qui travaille dans un puits, suspendu dans un panier, se dirige et se maintient du côté qu'il veut). Cp. R. keuéte (*coyau*), fr. coyer, coite (ap. Trév.) *ou* couette (ap. Mozin).

Coihe (douloureux, etc) : voy. à la lettrine *qua*.

Coine (1. *corne*. 2. *coin*), N. it. Diminutif : coirnète : v. s. v. De *cornu*.

Coiniaut (lourdaud) : voy. à la lettrine *qua*.

Coinioul (t. injurieux) : voy. à la lettrine *qua*.

Coipeht (cordonnier), N. coibejt, it., aW. corbesier, corbusier (faiseur de souliers: voy. le gloss.).= afr. corvesier, corvoisier, b. lat. corvesarius, que Duc. explique à tort par: sutores veterinarii, qui *corio veteri* utuntur, guidé uniquement par une fausse étymologie. Son erreur, que les passages cités dans notre gloss. prouvent surabondamment, résulte en effet déjà des citations qu'il allégue : dans la 1re ils sont mis sur le même rang que les permentarii (tailleurs : cp. W. parmètt); dans celle-là même et dans la 3e, on parle d'eux comme vendant et achetant; enfin, si dans la 2e ils sont distingués des cordewanarii (cordonniers), c'est qu'en effet c'étaient, selon les temps et les lieux, soit deux corps de métier, soit deux membres différents du même corps, les uns ne pouvant faire que des souliers et les autres que des bottes. Il ne resterait donc en faveur de son opinion que l'étymologie par lui proposée, mais la comparaison du W. détruit cette dernière preuve en montrant que le *v* afr. et b. lat. n'est point primitif. La véritable étymologie n'est d'ailleurs pas difficile à trouver : elle n'est autre que le b. lat. cordebisus (peau de *cordoue*, maroquin), d'où CORDEBISIER et par syncope CORBISIER, *corbusier*, *corbesier*, forme qui a produit d'une part, l'afr. corvesier, et d'autre part, le N. coibejt et le L. coipeht. Nota. Cp. d. de

la Suisse romande écoffier (cordonnier), angl. cobbler (savetier).

1. **Coir** (bout, extrêmité). Ne se dit plus qu'à Verviers et seulement dans l'expression *â coir* : au bout. Mais les anciens monuments Liégeois l'emploient dans toute espèce de combinaisons ; ainsi on lit dans les chroniques de Robermont : di coir à ôte (d'une extrêmité à l'autre), et dans une pièce de 1430 (Louvrex II, 30) : jusques au deseurtrain coir delle ville de Vottemme (jusqu'à l'extrêmité supérieure du village de Vottem), passages que je rapporte aussi dans le but de montrer l'orthographe traditionnelle de ce mot.— Prob. de *cornu*. Cependant l'orthographe traditionnelle étant souvent arbitraire, et le son *ua* passant non moins souvent au son *uè*, et l'inverse, il serait possible que notre mot fût le même que le bourg. quarre, afr. car, quaron (coin, angle) — cp. fr. carne —, dont la dérivation de *quaternus*, proposée par La Monnoye, n'est d'ailleurs pas bien certaine. Cp. quar n° 4.

2. **Coir** (glèbe, motte de terre détachée du sol). Nota. *oi* n'ayant jamais dans *coir* le son *uè*, mais toujours le son *ua*, ce mot appartient plutôt à la lettrine *quar*; mais cette nuance étant trop fugitive, j'ai dû le répéter, de même que tous ceux de ce genre dont l'étymologie n'est pas connue.

Coirnè (sabot, toupie). Ce mot peut avoir deux origines et en conséquence deux orthographes différentes : 1) peut-être = fr. cornet, à cause de la ressemblance de forme ; 2) ou de l'abSax. quern (mola, molendinum), holl. kwern (moulin à bras), parce que la toupie tourne comme un moulin.

1. **Coirner** (lorgner : regarder du *coin* de l'œil).

2. **Coirner** (1. *corner* : sonner d'une *corne*).

3. **Coirner** (détonner : sortir du ton). Peut-être une acception dérivée de la précédente.

Coirnète (1. au propre : coin, angle, carne. 2. au fig. : *il aut tozdiz po lèz coirnètez* : il entend toujours de travers. *Loukî po lèz coirnètez* : regarder de travers : voiége di Ch. acte I, Sc. 3 :

> Ti père loukîf po lèz coirnètez,
> Ca, d'vant dè spozer Gil' Golza,
> Ti mère aveût déja l' goma.

Ce qui paraît signifier : ton père regardait de travers c'est-à dire n'y voyait goutte). Diminutif de *coine* (*coin*).

Coirvèse (trèfie filiforme). Ce trèfle ayant de la ressemblance avec la vesce (M. Lejeune II, 121, écrit aussi : coir — vesce), *coirvèse* paraît être composé de *coir* (glèbe) + *vesce*, peut-être dans le sens propre : vesce sauvage.

1. **Coise** (*côte* ; *aler è coise* : aller de côté, de travers, obliquement), N. it. De là N. coistia, coisterèse (sorte de pomme à *côtes*).

2. **Coise** (fagoue, thymus, ris-de-veau) Dj. («quasse»).

3. **Coise** (« rot ») Dj. (« kuasse »).

Coisî (piler, etc.) : voy. à la lettrine *qua*.

Coite (flache) : voy. à la lettrine *qua*.

Cok (*coq*), N. it. Cp. bav. gogkel, gôgker, güker, m. signif., — De là : 1. cok-d'aoûs' (sauterelle, criquet), N. it.; cokerai (*coq* de clocher) Duv. ; 2. cokeser (faire comme un *coq*, imiter le *coq*, par exemple dans son chant, dans ses mœurs) : voy. les trois mots suivants.

1. **Cokesant**, fém. cokesante (guilleret, égrillard). Part. prés. de cokeser (voy. au mot cok), propr. : qui a des allures de *coq* : cp. le fr. *coquet*.

2. **Cokesante** (fauvette à tête noire) an. Est sans doute rad. le même mot que le précédent, que cette désignation, d'ailleurs, ait été accordée à la fauvette à tête noire à cause de ses allures ou de sa manière de chanter : cp le suivant.

Cokeser (glousser). Ce mot est très-prob. une acception du thème COKESER (que nous avons conclu du part. prés. cokesant) signifiant rad. : crier ou chanter comme le *coq*, et non pas une simple onomatopée comme le verbe gloukser.

Coklivi (*cochevis*), N. coklouwi. La seconde partie de cet mot est évidemment l'ags. lawerk, b. sax. lewerk, holl leeuwerik, leeuwrik (alouette) ; la première semble être le mot *cok*, ce genre d'alouette étant à peu près aux autres, quant à la forme, ce que le coq est aux poules. Nota. Il n'est pas douteux que le fr. soit abrégé de la forme wallonne: en tout cas la comparaison du brz. chouéder, proposée par Df. n° 6 in f., paraît dénuée de vraisemblance.

1. **Colâ** (corbeau), N. it., en fr. colas (cp. Trév. s. v. et Roq. dict., v. perroquet). — Nota. Le R. colas, colar, signifie : geai. — Cette dénomination vient du nom propre *Colard*, forme abrégée et dérivée de *Nicolas*, de même que *richâ* (geai), vient de *Richard*, et N, *jurau*, m. signif., de *Gérard* : cp. aussi L. marcou (matou), qui vient sans doute du nom propre Marculfe (afr. Marcoul, Marcou), que les habitants d'Aix-la-Chapelle ont, eux, attribué au geai ; fr. margot (pie), etc. : cp. la remarque au mot jaguelène. Nota. Ces surnoms proviennent de certains rapports que l'on peut encore parfois reconnaître. Ainsi les Namurois semblent avoir donné au geai le nom de Gérard, parce que la forme namuroise de ce mot : jurau, signifie aussi : jureur, et que le geai semble *jurer* quand il crie. Le même oiseau a pu être appelé Richard à cause de la *richesse* de son plumage et de la huppe qu'il porte sur la tête, etc.

2. *Colâ*, *colau* (coq), R. coleau.

Colèbale (barreau de fer. Ne se dit guère que des barreaux placés aux fenêtres).

Colichez (écrouelles). Abréviation et corruption du holl. koningszeer, m. signif. — ?

Colmin (faîte), N. it. De *culmen*.

Colon (pigeon), N. it., R. coulon. = afr. colom, coulon. De *columbus*. De là : colèbîre (*colombier*), N. colèbî ; colèber (chercher à attraper les pigeons étrangers), N. it. ; colèbeû (celui qui fait métier de *colèber*), N. it. ; discolèbé (1. au propre : pigeon égaré ; 2. par dérivation : personne délaissée) B.

Colowe (*couleuvre*), N. coloûte. De *colubra*.

Colza *ou* **golza** (1. qu'on repique : chou navet oléifère ; 2. qu'on ne repique pas : chou champêtre oléifère), R. colsa, colza. Du holl. koolzaad, m. signif., verb. : semence de chou (ainsi nommé prob. à cause que la graine seule de ce chou est utile).

Comaî (petite enclume sur laquelle les faucheurs battent leurs faux) B.

Comeni (faire à sa guise : *lèï comeni ine saki :* laisser faire quelqu'un, le laisser librement agir, disposer).

Comonia (palonnier) C. V.

Conië (façon, espèce, sorte : *on dra d'ine bone conië :* un drap de bonne qualité). C'est l'aW. cogne, etc. (*coin* à frapper les monnaies), qui vient de *cuneus*, la transition logique consistant en ce que l'on juge de la valeur intrinsèque des monnaies par le coin dont elles portent l'empreinte, d'où, en général, *èse d'ine bone* ou *d'ine mâ.e conië :* être d'une bonne ou d'une mauvaise espèce.

Coniése (1. *couenneux ;* 2. par dérivation : coriace), N. coniase, côniase. Par inversion pour *coienèse* (que j'ai rencontré dans une ancienne pièce), de *coiène* (*couenne*).

Contrâve (*contraire*, nuisible).

Copahai, t. de min. (attelage de plusieurs *hiercheûz* pour traîner un chariot quand la pente à gravir est trop roide). *Copahai* paraît être une dérivation de *cope :* v. s. v.

Copale (quantité d'avoine équivalant à une gerbe, que l'on rassemble en relevant les *batez*, et que l'on place debout, le sommet formant pointe), N. it. Prob. un subst. dérivé de l'adj. copou (conique), à cause de la forme de l'objet.

Côparèie (cloche de retraite ou du couvre-feu, à Liége), aW. coporelle (voy. le gloss.) et (d'après M. Sim. p. 49) coporeilhe, couparelle. — M. Hén. p. 79, note, fait dériver ce mot de *côpe-orèie* (*coupe-oreille*), cette dénomination provenant, dit-il, de ce que les ribauds et truands étaient punis par l'essorillement lorsqu'ils étaient arrêtés vagabondant après le couvre-feu. Il faut convenir que les deux premières formes anciennes, la seconde surtout, sont favorables à cette étymologie. Quant à une composition ou dérivation de *côper* dans le sens (supposé): sonner en *coupant* (cp. *ricôper:* sonner le tocsin, propr. = recouper), comme le propose M. Sim. à l'endroit cité (« *côparèie* paraît avoir la même racine que le mot *ricôper* »), la seconde conjecture est inadmissible à cause qu'il n'existe pas en W. de désinence *orelle*, *arelle*, etc., et la première aurait besoin pour être justifiée de l'indication d'un substantif dont la forme et le sens pût se prêter à cette combinaison.

1. **Cope** (*couple*). De *copula :* le sens général : union (d'un nombre indéterminé de personnes ou d'objets), paraît s'être conservé dans le suivant.

2. **Cope**, t. de min. (*cope di maisez :* association de maîtres, d'entrepreneurs, pour exploiter une mine de houille. *Cope d'ovriz:* compagnie d'ouvriers travaillant dans le même temps sous les ordres et l'inspection d'un maître-ouvrier) Br. Très-prob. de *copula*, voy. le précédent.

Còpe, t. de min. (fente verticale dans le rocher) Br. Propr. = fr. coupe.

Copèrerèie (*fer ine copèrerèie* : faire une gaucherie, une école), N. copèrerie. Cette expression vient du sobriquet *copêre* (*compère*), que l'on donne aux Dinantais, auxquels on attribue, de même qu'en France aux Champenois, aux habitants de Beaune (et avec aussi peu de raison), une foule de balourdises. Une *copèrercie*, c'est donc un trait de *copêre*, c'est-à-dire de Dinantais, mais cette expression n'est guère usitée que par les Namurois, leurs ennemis-nés.

Copète (sommet), N. it. Forme diminutive de l'afr. cope qui vient selon Dz. I, 298, du mha. kuppe, m. signif.

Copiner (jaser, causer), copène (jaserie, etc.) Prob. le même mot que le d. de Bay. tenir *chop* (tenir conversation, entretenir). De *cauponari*? Pour le d. de Bay., en particulier, cp. angl. shop (boutique).

Còpon (tison) Dj. Cp. b. lat. coponum, afr. coppon, R. copon (petit cierge en cire jaune mêlée de résine).

Copou, (conique, qui se termine en pointe), N. copu. De l'afr. cope (sommet, cime) : v. s. v. copète.

Cora (fourmi de la grosse espèce).

Coral (1. enfant de *chœur*. 2. Dj. : « charge, exemption » — : cette définition s'explique par l'article suivant du même auteur : coralité : charge d'un chapitre qui exempte de la juridiction séculière), aW., N. coraul, R. coral, corar, (1).

Corant-lèse (nœud coulant). Litt. : *courant-lacs,* le verbe *cori* (*courir*) se prenant souvent en W. dans le sens : couler : cp. corote (rigole) et voy. au mot *corince.* Nota. Dj. écrit : coron-lèse.

Corau (branche de chêne morte).

si Corci (*se courroucer*), N. it., R. se courcher, se courchier. = afr. correcier. De l'aW. coroche, afr. corroz, etc., fr. courroux, It. corruccio, lequel vient selon Dz II, 260, de *collera* (*colère*), selon d'autres de *coruscus* (cp. l'afr. corescus = courroucé). Cp. holl. korzel (irascible, emporté), korzelheid (emportement).

Cordèle (« dévouement : *avu à s'cordèle* : avoir à sa disposition, à sa volonté ») Dj, N. it. (Z. se borne à donner la phrase : *Jean a totez cèz genz là à s' côrdèle*). De même en afr. : avoir à sa cordelle (avoir à sa discrétion) : voy. particulièrement le gloss. de Froiss. — *Cordelle* est sans doute ici le diminutif de *corde* : il en résulte que cette expression est empruntée à l'afr., car les formes wallonnes sont coirdale, *coirdèle* : voy. au mot coide.

Còre (baguette de *coudrier*), N. it. Cõrl (*coudrier*), R. caurier. De *corylus* : cp. Dz I, 246. — N. sauvage còre *ou* còrète (sorbier des oiseleurs, sorbier sauvage), R. bos d' coréte (bois du sorbier des oiseleurs), corétier (sorbier des oiseleurs) : cp. fr. *co*chêne, d. de Bay. *co*fresne, m. signif. — ? Nota. Le sorbier des oiseleurs se nomme en L. hâverna, en d. de la Hesbaye harnoufrêne.

1. *Côrête* (sorbier des oiseleurs) : voy. le précédent.

2. *Côrète* ou *Côrase* (*rène-côrète* ou *côrase* : la grenouille verte ou graisset), à Bois-de-Viller, selon Z., *côrnète.*

Còreû (*corroyeur*), R. it., N. conreû. De l'aW. coureir,

R. corer, N. conrer (*corroyer* : parer les cuirs). Ce verbe vient selon Dz II, 347, de la particule *com* (*cum*) plus un verbe qu'il ne désigne pas (prob. *radere*: pour la forme cp. l'It. corredare: garnir, équiper; pour le sens : le fr. corroyer, dans l'acception : ratisser la superficie du bois, le dresser — : en R. on dit en ce sens : coréier). De toute façon il est certain qu'il ne vient pas, comme on le croit ordinairement, de *corium*, car *corroyer* signifie en général : parer, apprêter, et l'It. corredare n'a pas même l'acception : préparer le cuir.

Coriant (flexible, qui se laisse plier ou tordre sans se briser ou se déchirer), N. id. (it.; de plus : coriace). Ce mot paraît venir immédiatement de corie, simple de *coriète* (*courroie*), dans le sens propre: qui a la nature d'une courroie: voy. l'article suivant. Nota. Cp. le b. lat. coriare (consuere)?

Coriète (*courroie*, particulièrement : courroie de soulier), N. scoriète, sicoriète, it., R. écoriète de sorlets (tirant de souliers). Diminutif du L. corie (bande de cuir), N. scorie, sicorie, R. écorie, écourie (fouet, escourgée) : cp. pour le sens radical de ce mot, outre le diminutif *coriète*, etc., le N. scorion, sicorion (lanière). — Il semblerait que ces mots dérivent de *corium* ; mais cette étymologie présente trois difficultés : 1. *corium* est devenu en L. *cûr*, en N. *cû*, d'où les dérivés *cûrai*, etc. ; 2. la désinence *ie* paraît être une terminaison et non pas un suffixe indiquant une dérivation, ici nécessaire, (cependant cp. cûrèie); 3. enfin le *s* N. et le *é* R. supposeraient une composition avec *ex* à laquelle on pourrait difficilement trouver un sens. — Voy. la note au mot suivant.

Corihe (fouet, escourgée), N. scorie, R. écorie, écourie. Prob. = afr. corgie, écorgie, qui viennent de *corrigia*. Nota. En admettant ce dernier mot comme primitif de corie, etc., les deux premières difficultés que nous avons signalées à l'article précédent disparaissent. Quant à la syncope du *h* dans les dérivés (en partant de cette hypothèse) *coriant*,

coriète, elle résulterait d'un adoucissement de prononciation que l'on rencontre assez fréquemment : il est à remarquer que le N. et le R. (toujours en supposant que *corrigia* est le primitif commun de ce mot et des précédents) auraient absolument supprimé la consonne *g*.

Còrin (marmelade), N. it.

Corince (dyssenterie), N. it., R. corence, corinche. = esp. correncia, fr. *cours* de ventre, etc. Du verbe *courir* qui prend généralement dans les langues romanes, et surtout en W., le sens : couler (Virgile a déjà dit : amnes currunt in aequora).

Coròie (sorte de plante fluviatile fort commune, l'an. la nomme : trainasse ou herbe de St-Jean). Cp. R. coruée St-Jean, courroie de St-Jean (lierre terrestre).

Coron (bout. Ne s'emploie que dans quelques expressions : *on coron d' fi* : un bout de fil ; *â coron* : au bout. A Namur, où ce mot semble être d'un plus grand usage qu'à Liége, on dit aussi : *li coron di d'zeû, di d'zo* : l'extrémité supérieure, inférieure ; *loï lèz coronz èchône* : lier les bouts ensemble, etc.), R. id. (bout d'étoffe, bout de fil), aW. corron. *Coron* se trouve dans Froiss. avec le même sens ; Roq. a : coron, couron, corun — voy. le suppl. v. coron — (bout, chef, extrémité, commencement, encoignure, coin, angle).

Coronîe (*carogne*), aW. corongne (*charogne*). Dérivation de *caro* : voy. Dz II, 283.

Coronise (*corniche*). = It. cornice (1. corniche ; 2. cadre). Du b. lat. coronix (cadre), dérivé de *corona*.

Corote (rigole), N. couro. De *cori* (*courir*) : cp. ce qui est dit aux mots : corant-lèse, corince. Nota. A Verviers : horote : l'aspiration du *c* guttural est fréquente en ce dialecte.

Corti. (On nomme *corti* le jardin, et parfois le verger, dépendant d'une habitation rurale et compris dans l'enclos qui l'environne), N. it., R. courti. = afr. courtil (Trév. : petite cour, ou jardin de campagne, qui n'est point fermé de murs; mais seulement de haies, de fagotage, ou de fossés. On le dit aussi des basses-cours où l'on fait le ménage de la campagne. On le dit aussi en quelques lieux des jardins). Du b. lat. curtile (domus rusticana, cui adjunctus est hortus, nam — ajoute Duc. — *curtile* proprie hortum rusticum, seu curtis sonat), lequel vient du m. lat. cortis, curtis (villa, habitatio rustica), dans le sens radical : dépendance de la *villa*, c'est-à-dire : enclos, pourpris. *Cortis*, enfin, vient, comme chacun sait, du lat. chors, cors.

Cosè (petit *cochon*), N. couchè. Coseler (mettre bas, en parlant de la truie), N. it., id. *et* cucheler (*cochonner*, gâter). Cp. d. d'Aix küsch (*cochon*), d. de la Souabe kosel (truie, afr. *coche*). Df. n° 181 cite les formes, peut-être collatérales, cymr. hwch, brz. hoch, corn. hoch (cochon), d'où angl. hog. m. signif. Nota. L'isl. kusi, fém. kusa, bav. kuslein, kuesse, signifie : veau ; l'angl. cosset : agneau, veau, jeune cochon, etc., élevé sans la mère.

1. *Cosète* (étui à aiguilles), R. cossète (1. it.; 2. *cossète à tricoter :* affiquet ; 3. petits rouleaux dans lesquels on renferme des menues dragées. — On disait : *cossètes d' pôs d' suque* [de pois de sucre]). Très-prob. diminutif du N. cose= fr. cosse (en R. cossiau, écosse), comme l'indique l'expression R. rapportée au n° 3.

2. *Cosète* (1. coussin sur lequel les paysannes — qui ont l'habitude de porter leur panier sur la tête — appuient ce panier ; 2. pelote à épingles, en L. cosin). *Coussin* se dit en N. *cosin*, diminutif *cosinè* : il n'est donc guère probable que *cosète* vienne de ce radical.

Costange (dépense), N. costenge. De *coster* (*coûter*).

Costrai (trésorier d'église), costrèie (trésorerie). *Costrai* est un dérivé de l'aW. costre, m. signif. = afr. coustre, nha. küster (sacristain). Selon Dz I, 193, II, 6, de *custos*.

1. **Cote** (*cotte*, jupe), N. it.; cote di d' zo (jupon), N. it.; coterai (1. *cotillon*; 2. épervier: sorte de filet semblable pour la forme à une jupe), N. coteria (2), R. cotron (1). = afr. cotteron (1). Selon Dz I, 298, de l'aha. chozza (sorte de drap fort grossier; couverture ou vêtement fait de ce drap): cp. Schm. v. kotzen (II, 347), nha. kutte (froc), angl. coat (habit), etc.

2. **Cote di laine** (peau de mouton avec sa laine: cp. le passage suivant d'une ordonnance de 1755 — L. III, 361 —: ordonnons que les laines d'agneaux et autres qui ne tiennent pas à la cotte —), N. it., R. cote, absolument, it., del laine d' cote (la plus longue laine de la toison). Même mot que le précédent, la peau garnie de sa toison étant comparée à une cotte.

Cotehai (closeau). Paraît être dérivé, de même que le b. lat. cotagium (tenementum villanum, rusticum), afr. cotterie (terre roturière), du m. all. (b. sax.) kôte, angl. cot, (hutte), nha. kothe (chaumière; petite métairie), d'où nha. köther (possesseur d'une chaumière, manant), kötherei (borderie, petite métairie) —: cp. coti n° 1, cotiège.

Cotezèiez, plur., t. de min. (bouts de chaîne qui partent des 4 coins du panier pour aller se joindre à la chaîne principale) Br. Litt. = aW. codzée: v. s. v.

1. **Coti**, subst. (maraîcher), aW. cottier, N. coteli. Cotiège, francisé: cotillage, (marais, c'est-à-dire terrain dans le voisinage d'une ville où l'on cultive des fruits et des légumes pour les vendre). *Coti* vient, de même que l'afr. cottier (tenant d'un héritage [roturier]), de l'all. köther, (manant, etc,: voy. au mot *cotehai*). Nota. La ressemblance de

l'afr. courtilier, courtilage, m. signif. que *cotî*, *cotiège*, ne saurait faire conclure à l'identité de ces mots, de même que le R. courtisiau (petit courti), ne pourrait être le même mot que le L. cotehai : comment, en effet, *cotî*, par exemple, serait-il dérivé de *cortî?* D'ailleurs les formes b. lat. et afr. témoignent de la différence radicale des mots.

2. **Cotî**, verbe (marcher, se promener), cotieû (touriste, flaneur) Rm. 2.

Cotignî (prendre aux cheveux). Tignî est peut-être rad. = fr. tignasse, tignon (chignon), tignoner.

Cou-d'-châsez (culottes). Expression singulièrement intervertie, au lieu de : châsez-di-cou : cp. fr. haut-de-chausses.

Coufâde, t. de min. (bac servant à monter la houille), R. cufa, cufar. Cp. fr., t. de min., couffe (panier pour transporter de la mine menue). — De même que *couve* n° 2, de l'aha. chuoffa, nha. kufe (*cuve*).

Couhène (*cuisine*), N. coujène, R. cuisêne. De *coquina* (*qu* = *c* : voy. Dz I, 214) : cp. aha. chuhhina.

Coûke (pain d'épice), N. et R. it. De l'all. kuchen, holl. koek, etc. (gâteau).

Coûkî (*coucher*), N. couchî, couker, R. couker. De *collocare*, dans la loi salique *culcare* : voy. Dz II, 346, sq.

Coûlêie (1. en t. de min. : encoignure d'une taille ; 2. *coûlêie dè feû* : coin du feu), N. culée, culo, (2), et de plus : culo do lé : ruelle du lit, R. et afr. culot (2).

Coulo *ou* **houlo** (*culot* : dernier né).

Coulouk (petit animal, que je crois être le graisset ou rainette verte — Z. le qualifie de crapaud — ainsi nommé de son cri qui est : *clouk*, *clouk* : il se nomme en L. *lurtai*).

Coulti (*courtier*), R. coultier.

Coumai (grosse femme mal bâtie) Duv. Cp. comai.

Coumaie *ou* **goumaie** (1. bloc de briques réunies par un commencement de fusion. 2. an. : mâchefer. 3. En t. de min. : rognon arrondi, très-pesant et très-dur, de chaux carbonaté fétide).

Counié (*coin* à fendre), N. it., R. cougné. Forme diminutive de *conië*.

Counil (1. *cogner;* 2. Veneri operam dare). De *cuneare*. Cp. gounil = counil (1).

Counio, **gounio**, et, selon Rm. 2., counion (lopin, bribe de pain). Dérivé (augmentatif ?) de *cuneus* : cp. R. cougné (1. crouton de pain ; 2. *coin* à fendre le bois).

Couniou (gâteau de Noël), dans le département de la Meurthe, selon Héc., côgnés. De *cuneatus*, à cause de la forme de ces gâteaux : voy. au mot *caniolè*.

Coupe, t. de min. (manivelle de fer pour faire mouvoir un treuil) Br.

Couperou (culbute).

Courchi (voile dont les religieuses se couvrent la tête). Contracté de *couvre-chef*.

Courerèse (rifflard, demi-varlope.) Prob. dérivé de *cori* (*courir*).

Couribè; selon Rm. : couroubète, couroubet, courubet, (culbute). Cp. fr. courbette ?

Couval (petit gouffre) Rm. 1. Cp. le suivant, ou le fr. gouffre ?

1. **Coûve** (*cuve*), couvelà (grande *cuve*) Dj. De l'aha. chuoffa, nha. kufe, m. signif.

2. **Couve**, t. de min. (plate *cuve*, c'est-à-dire sorte de de forte digue contre les eaux), couveler (*cuveler*). Prob. le même mot que le précédent.

Couwai (poêlon en fer) Duv. = R. coué (« casserole en terre, ainsi nommée de son manche qui ressemble à une queue, *caudatus* »)? Nota. La forme L. répondant au R. coué, serait *cowé*: voy. au mot cowe.

Coveni (m. signif. que *comeni*). = fr. convenir, faire une *convention ?*

Cover (*couver*). Covis' (*couvi*), R. couveau.

Covin (frai de grenouille). Dérivé de *cover ?* ou cp. holl. kuit, d. d'Aix küht (frai de poisson)?

Cowe (1. *queue*; 2. manche: *cowe di ramon*: manche de balai, etc.), N. cawe. De *cauda*. De là: dicowé (crotté), propr.: qui a une queue (de crotte). Nota. Ces mots se sont-ils formés ainsi: *cau-e*, L., par épenthèse du *w : cau-w-e, cowe;* N. *u* changé en *w : cawe* ?

1. **Cowè**, d. de Verviers (enfant masqué). Cp. le suivant.

2. **Cowè** (diable) Dj. (?).

Cowêie, t. de min. (convoi composé d'une coufâde, un vai et un guiot). Formé de *cowe*.

Cowète (ruban de fil) Dj.

Cowèter (*convoiter*). = angl. to covet.

Crabouieû, et, selon Rm. 2: crapouieu (raboteux: Hyp. acte III, sc. 1.:

Ji m'a chuzi exprè ine pîèce
So l' pavé li puz crabouieû).

Crabouieû vient de *craboie* (voy. l'article suivant) dans le sens étymologique de ce mot, savoir: chose grattée, fouillée, de là: aspérité: cp. R. crabo (inégalité causée par la gelée

dans un chemin boueux, empreintes gelées des pas des chevaux). Pour *crapouieû*, si ce n'est le même mot, cp. crapieu.

Crabouii, grabouii (1. gratter dans une chose, fouiller en grattant : crabouii divint l' feû, divint s' narène ; 2. griffonner, *gribouiller*), N. grabouii, it., R. graboulier (2). Craboie, graboie (1. fossette : petit creux que les enfants font en terre, etc. ; 2. selon Dj. : griffonage), R. crabo (1 ? — : voy. à l'article précédent), N. grabouage, R. grabouliache (2).— Dérivé, de même que le holl. krabbelen (griffonner), du holl. krabben (gratter). Cp. groubiote.

Crache (défaut dans un arbre, provenant de ce que l'écorce rentre en dedans). Du holl. krak, angl. crack (fente, crevasse).

Crahâ (corbeau coicre : corvus corax). De l'all. krähe, holl. kraai, m. signif. (?), isl. krâka (cornix), ap. Schm. II, 380. Cp. cro, croc.

Crahai (charbon éteint après avoir été consumé à moitié), N. craia, it., crail (se charbonner, devenir du charbon), R. craiat (scorie de charbon). = d. d'Aix krei (scorie de charbon de terre). Nota. Voy. au mot craht, et cp. R. créïém' (sentir l'odeur du charbon de terre à demi consumé), coriaux, croiaux (scories, machefer), croiaux (débris de pierres de taille).

Crâhe (*graisse*), N. crauche. Ècrâht (*engraisser*), N. ècraucht, R. encrassier. Voy. crâs.

Crahelé (galeux : ne se dit qu'en parlant de plantes) Rm. 2. Dérivé du précédent, ou cp. all. krätze (gale) ?

Crahelî, d. du Limb. (homme dont le métier consiste à aller vendre dans les campagnes du charbon de terre, ou y acheter du blé, qu'il transporte à dos de cheval). De *crahai*, et verb. = charbonnier.

Crahi *ou* **craheler** (*crahi lèz cochetaiz* : séparer avec le rateau les charbons de la cendre) Dj. De *crahai* (charbon), verb. = charbonner ; ou de l'aha. chrazzan, nha. kratzen (gratter, ratisser)? Nota. De ce verbe *kratzen* vient *krätze*, qui prend le sens : scorie (propr : arcot) ; mais il serait contraire à toutes les lois de transformation de dériver *crahai*, *craia*, etc. de ce radical, le *h* de la première forme étant purement épenthétique, comme le font voir les correspondants cités. Cp. crèse n° 1.

Craie (fente ; *lèï l'uche su craie* : laisser la porte entre-bâillée).

Craiksi (« crêteler » — voy. Trév. s. v.) Dj., N. crenkt. Nota. Je ne sais si le verbe *crêteler* rend bien le mot L., ni même si celui-ci exprime précisément le même genre de cri que *crenki* : Z. donne comme équivalent de ce dernier : *kèrekter*, *fer kèrèkèkè*.

Craion (fusain) Rm. 2. Cp. fr. crayon?

Crajolé *et* **cajolé**. — Nota. Cette dernière forme est peu usitée en L. — (bigarré, peint ou revêtu de diverses couleurs), N. cajoler (enjoliver). Il n'est pas douteux que la forme N. est la primitive, et il est vraisemblable que JOLER vient de la même racine que le W. et fr. *joli*, laquelle serait selon Dz I, 306, l'a. Sc. jôl (fête, solennité : « festlichkeit »): voy. pour la signification en W. de *joli* au mot jôielè. Nota. Il est probable que le fr. cajoler, dont l'origine est incertaine, n'est point différent du N., dialecte dans lequel, d'ailleurs, l'acception française, et, par supposition, dérivée, est aussi en usage.

Crake, t. de min. (panier de menu charbon) Br. Nota. Rm. 2. a « krak : fardeau. Voy. cheg [charge] » : c'est prob. notre mot qu'il prend dans le sens générique : charge.

1. **Crakète** (pierraille) Rm. 2. De *craquer*, ou cp. le suivant ?

2. **Crakète** (petite pomme mal venue) Duv., N. cracho (mauvais petit fruit). Cp. nha. kracke (*criquet*, mazette), isl. kracki (pusio) ap. Schm. II, 380, suéd. krak (reptile), ibid. 381. — Cp. aussi all. krank : voy. au mot *cranchu*.

Cramâ (*crémaillère*), N. it., R. crém'glie, craméglie.= afr. cramal. Cramiète (*crémaillon*). Immédiatement du m. lat. (Beneficiorum—describendorum formulæ a. 812—Mon. Germ. hist., leg. t. I, p. 180) cramalium, et (capitulare de villis, 42) cramaculus, m, signif., qui vient de ΚΡΕΜΑΩ ?

Crame (*crème ;* mousse). Cramer (1. intrans. : *crémer;* mousser; 2. trans.: *écrêmer*), N. it. Crameû (terrine où l'on *écrème*). Du m. lat. crema : voy. Dz. I, 30, et sur le *a* cp. all. rahm, m. signif. Nota. Le lat. cremor et l'all. rahm sont très-vraisemblablement le même mot, quel que soit celui des deux qui est le primitif: sur cette aphérèse ou prothèse du *c*, cp. W. si cranki *ou* cranchi = all. sich ranken (se tortiller), W. rèchi, rachi = fr. cracher, etc.

Cramignon, par contraction : crâmion (branle : sorte de danse).

Crâmoné (surge : laine qui n'a pas été lavée) Rm. 2. Composé de *crâs* (*gras*) ?

Crampioûle (lierre) Rm. 2. Ce mot paraît être un membre intermédiaire de la famille : ramper — grimper : voy. au mot griper.

Cranche (chancre), N. it. (?). Cranchié (chancreux, en parlant d'un arbre). De *cancer*—cp. It. granchio (écrevisse), qui vient de cette racine — ?

Si Cranchi (se fourcher). Forme de *crankî :* v. s. v.

1. *Cranchu* (rabougri, tortu, qui a des chancres et qui vient mal, en parlant d'un arbre). Cp. R. crancu (mal

bâti, en parlant d'un homme), cranquieux (selon M. Héc. : maladif; selon M. Quivy : tortu, mal fait). La comparaison du R. indique une dérivation de *cranki*, *cranchi*, plutôt que de *cranche ;* mais il est peut-être préférable encore de dériver ces mots de l'all. et holl. krank (malade, et jadis — voy. Schm. s. v. — : faible, petit, mauvais).

2. *Cranchu* (avare) C. V. Peut-être le mot précédent pris dans un sens dérivé. Cp. aussi le fr. cancre.

Crâne (1. grue : machine pour élever des fardeaux. 2. Robinet, cannelle), N. craune (2). Cranon (broche de bois qui ferme la crâne), N. craunon. De l'aha. chranuh, mha. kranech, holl. kraan (1. grue : oiseau; 2. grue : machine; 3. cannelle). — Nota. En nha. grue (1) se dit : kranich, grue (2): krahn. — Sur l'étymologie cp. Df. n° 192, litt. b.

Cranki (1. tortiller ; fourcher ; 2. au fig. : équivoquer); si cranki (se tordre ; se fourcher), N. it. ; crankion (tortillement). Cp. afr. aller cranche (marcher de travers). Du holl. krinkelen, angl. to crankle (serpenter, aller en zigzag) : cp. holl. kronkelen (tortiller), d. d'Aix krönkele (faire de faux-plis). Cp. aussi all. sich ranken (se tortiller), et voy. sur cette forme la note au mot *crame*.

Crapaut, fém. crapaute (1. *crapaud*. 2. Enfant, gamin; *ine crapaute :* une jeune fille, une maîtresse). De l'isl. kraup, etc., ags. creopan, cropen, etc., aSax. criopan, afris. kriapa, holl. kruipen (ramper) : cp., pour la seconde acception, holl. kruiper (petit enfant) ; cp. aussi l'analogue logique et littéral nha. krabbe (1. *crabe ;* 2. petit enfant). Nota. Dans la 1re acception est peut-être un mot différent : cp. *crapieû*.

Crape (escarre, croûte), N. it. = afr. grappe (ulcère qui commence à sècher, qui est en croûte). Prob. = R. crape (1. crasse, ordure qui s'amasse à la tête des nouveaux-nés ;

2. femme malpropre ; prostituée) : cp. R. crapeu (sale, etc. : voy. au mot suivant) = afr. grappeux. Voy. le suivant. Nota. Le W. et R. *crape* viendraient-ils, de même que *crèpai* (écorce, etc.), du radical *krabben* (gratter, racler), propr. = holl. krab (égratignure, raclure)?

Crapieû (« qui présente une surface comme la peau d'un crapaud »). Du précédent ; mais le sens radical de *crape* n'étant pas connu, notre mot peut avoir l'une ou l'autre de ces significations propres : 1) ou rude, raboteux, rugueux, comme le sont les croûtes et les escarres : cp. crapouieû, s. v. crabouieû ; 2) ou sale, malpropre, si le W. crape est le même mot que son homonyme R. ; en ce cas = R. crapeu (sale, paillard, avare, vilain). Nota. *Crapaud* pourrait aussi être un dérivé de *crape*, dans l'un ou l'autre de ces sens ; mais cette dérivation est moins probable que celle que nous avons donnée plus haut.

Crâs, fém. crâse (*gras*), N. crau, fém. crause, R. cras, fém. crasse. De *crassus*. Nota. Pourquoi le *ss* s'est-il conservé dans ce mot et les suivants, tandis qu'il s'est régulièrement changé en *h*, *ch*, dans L. crâhe, N. crauche?

Craserèiez (toutes sortes de choses *grasses*, telles que l'huile, le suif, etc.), aW. et R. crasserie (en R. : fabrication et commerce de chandelles), N. craucherie. Le L., de la forme *crâs* (*gras*) ; le N., de la forme *crauche* (*graisse*).

Craserése (cardeuse) Rm. 2, R. cras-cu (« peigneur de laine, celui qui la file. Parce que ces ouvriers sont ordinairement crasseux [graisseux] à cause du suint et surtout de l'huile qu'on met dans la laine pour la peigner et la filer »).

Crasi (charcutier), en R. : crasse-maronne (verb. : culotte-grasse). Propr. = afr. crassier (marchand de graisse).

Crâs-vai. Poirter à crâs-vai (porter sur le dos). Propr. : comme un veau gras. En N. : poirter à crau-bodè.

Crawai (grande terrine à anses ; selon Dj. : sébile), aW. craweau : voy. le gloss. au mot crawe.

1. **Crâwe** (crosse à jouer), N. crauwe. Crâwer (crosser), N. crauwer. *Crâwe* paraît venir du mha. krâwel, bav. (Schm. II, 378) krâuel, afris. krawel, kraul, etc. (fourche recourbée, croc : cp. pour la notion intégrante : courbe, l'afris. krawelcrumb). Cp. crawé. Nota 1. Il semblerait que *crâwe* est le primitif de *sicrâwe* (*écrou*) ; mais ce mot, qui vient de l'all. schraube (vis), n'est point composé. Nota 2. De cet all. krâwel, afl. krauwel, vient le R. graué (sorte de fourche à dents recourbées, etc.).

2. **Crawe**, t. de min. (« pierre tendre, bleuâtre, qui est au-dessous de la marne. — *Crawe* se nomme en français *boussin*, qui est le dessus des pierres que l'on tire des carrières et qui est fort tendre ») Br., d. de Bay. crau (pierre tendre et poreuse qui se trouve à la surface de la carrière). Du celt. crag (pierre), d'où prov. crau (champ pierreux) — cp. Dz. I, 80, Df. I, pp. 105, sq. — ? — : l'attribut caractéristique : tendre, rend cet étymologie douteuse. Cp. le suivant.

3. *Crâwe* (« laide terre glaise qui sert aux potiers et pour faire des hochèz »). Même mot que le précédent ?

Crawé (tortu, rabougri), N. it. *Crawieûs* (it.). Crawéieaguèse (pie-grièche), N. crawieûse-agase. De *crâwe* n° 1, N. crauwe ?

Crèhe, part. pas. crèhou (*croître*), N. crèche, part. pass. créchu, R. crécher. De *crescere*.

Crèhioûle (gonflement des glandes, particulièrement des amygdales). Du précédent.

Crèmiche *ou* **crèmige** (balafre) an., Dj.

1. **Cren** (*cran*), N. et R. it. De *crena*, ou de l'all. krinne,

m. signif. De là : crèner (faire un *cran*, une incision), N. it., R. s' créner (se gercer).

2. Cren *ou* **cran**, t. de min. (masse de pierre, de même nature que la faille, où les veines de houille vont se perdre) Br. Cp. fr. crenon, t. d'ardoisiers (gros bloc d'ardoise).

Crènekin (arbalète). = afr. cranequin (pied de biche : sorte de clef pour bander les arbalètes).

Crèpai (écorce de chêne non moulue) Dj., R. crapin (première écorce de chêne lorsque les tanneurs l'ont enlevée pour en débarraser le tan), écraper (ôter la première écorce, etc.) Cp. N. sicrèper, scrèper, R. écréper (ratisser, racler), N. sicrèpia (morceau d'écorce de cérisier enlevé de l'arbre et arrangé en forme de boîte pour y mettre des fraises, des myrtilles, etc.). — Prob. du holl. krabben (gratter, ratisser), ou de la même racine : cp. crabouii, crape ; — ou cp. aha. hrëspan, mha. respen, prét. rasp (arracher), d'où aha. giraspi (copeaux), ap. Zm v. raspen — ? Dans ce dernier cas notre mot serait rad. = fr. râper.

Crèpe, cripe (*crèche*), N. crèpe. De l'all. krippe, m. signif. Nota. Sur l'origine de la forme fr. voy. Dz. I, 307, 309, et cp. plus haut W. apl = afr. achier.

1. Crèse (copeau). = afr. crasses (rognures). De l'all. krätze (raclure).

2. Crèse (*crête*), N. it. De *crista*.

Crèsè (petite lampe sans pied que l'on suspend à un crochet), R. craché it., N. crasè (lampe), d. du Dauph. crusieu, creisieu, de la Suisse rom. craisu, it. = afr. crasset, crassel, croissol, croissel, croisieu, creuseul, crezeu, crezou, etc. Cp. angl. cresset (1. fanal ; 2. trépied portant une lampe) ?

Crèsòte, crisòte, d. de Verviers crèsonte (paquerette à fleurs doubles), N. crusòte. Dérivé de *crèse* n° 2, dans le

sens : crête de coq, etc.? — : cp. l'expression proverbiale : roge come ine crèsôte.

Crespou (*crépu*), N. crespu, R. kerpu. De *crispus*.

1. **Crète** (carré de petits pains cuits ensemble : *crète di michoz*, *di pisanz tortaiz*), aW. crette. Voy. le suivant.

2. *Crète* (pile de bûches disposées par lits croisés). Un rapport étymologique entre ce mot, celui qui précède, et le suivant, n'est point invraisemblable, le sens radical de ces mots paraissant être : objet en forme de croix, ou présentant des lignes croisées.

Crètelai (faux-pli, ride), N. crètia. Crèteler (grimacer, être plissé de travers, goder), N. id., trans. (plisser de travers ?). Nota. On a vu le simple CRET dans *arencret* (toile d'araignée). — *Crèteler* vient prob. du holl. kreukelen, m. signif. (trans. et intrans.), la permutation du *k* et du *t* étant chose fréquente : outre les exemples cités plus haut, cp. dans cette lettrine : R. quintousse du holl. kinkhoest (v. s. v. caikioule), N. kèkt = L. catî, crimeûre de tremor, fr. trusquin = W. cruskin, cumulet = R. theumeléte, d. d'Aix tummelôôt, N. creûke = L. hari*crûte*, N. quinke = fr. quinte. Cp. de plus R. tien = pic. quien (*chien*), tier = pic. quier (*carus*, fr. *cher*), d. d'Aix kenk = all. kind (p. 103, v. kenkes), klank = holl. klant, etc., etc.

Crètin (bassin de ferblanc), Dj., aR. cretin, R. kertin (panier d'osier à anses). = afr. cretin (petit panier), crestin (panier à anses) ap. Roq. suppl. De l'aha. cratto, cretto (canistrum, calathus), chrettili (panariolum), ap. Schm. II, 397, krettelin (sportula) ap. Zm. v. kretze.

Creûke (petit escargot de mer) : voy. L. haricrûte, m. signif.

Creûre (*croire*), N. croire. De *credere*.

Creûs (*croix*), N. it., R. cro. Creûhète (abécédaire : ainsi nommés parce qu'ils commençaient par une *croix*). Creûheler (*croiser*). Creûhelade (croisée ; *croisillon*). De *crux* (all. kreuz, holl. kruis).

Crikion (grillon), N. crèkion, R. crinchon, criquelion, crikion. Du holl. kriek, krekel, d. d'Aix krechel, m. signif., lequel vient du holl. krieken (craqueter).

Crîle (*crible*), R. creule, grible. *Crîler* (*cribler*), R. creuler, gribler. De *cribellum*.

Crimeûre (*crainte*). = afr. cremeur. De *tremor*.

Crîner (grincer), N. creiler, crenkt, R. crinquer. Cp. fr. crincrin. Pour l'étymologie de *crîner*, si ce n'est pas une onomatopée immédiate, cp. bav. grennen (murmurer), greinen (1. it.; 2. se quereller; 3. pleurer), holl. kreunen (gémir). Nota. Dz. I, 277, dérive *grincer* de l'aha. grimisôn (être furieux), mais ce verbe n'exprime point un bruit quelconque. Cp. les analogues : afr. crisner (faire crier la chaise sur laquelle on est assis), ags. granjan (lamentari), ap. Schm. II, 111, nha. grinsen (ricaner); fr. crisser, holl. krissen (pétiller, craqueter), nha. kreischen (criailler ; caqueter).

Criskène, cruskène (petite bille en terre cuite). Le d. d'Aix krootsch, m. signif., paraît être le même mot contracté.

1. **Crizou** (creuset), N. crijou. = esp. crisol.

2. **Crizou** (commérage, cancan). Cp. cymr. crwsedd (dispute), brz. krôs (dispute, bruit, murmure) ap. Df. n° 184.

Cro, *croc* (corbeau de la plus grande espèce). = d. d'Aix kro, angl. crow (corneille), isl. krakr (corvus), bav. krack (corneille, corbeau), etc., mots provenant du cri du corbeau, lequel est exprimé en lat. par *crocire*, *crocitare*, en all. par *krächsen*, en fr. par *croasser*, etc. Cp. crahâ.

Crohî, trans. (croquer), N. crocht (« manger quelque chose qui n'est pas sec, par exemple des pommes »). = afr. croissir, esp. cruxir (propr.: faire craquer), It. crosciare (craquer). Du goth. kriustan (faire craquer) ap. Dz I,319: sur la cause (pour le W. médiate) de cette transformation, voy. le même I,226. Nota. Le correspondant logique N. de *crohî* est *croker;* ainsi *casse-noisette* se dit en L. crohe-neûhe, en N. croke-neûje.

Croke-patarz (grippe-sous, pince-maille). De *croker* = croquer, de même que le suivant.

Crokète (*croquignole*).

Croketeû (chicaneur, ergoteur) Rm. 2.

Crole (boucle de cheveux), N. et R. it. Croler (boucler, friser), N. et R. it. Du holl. krul, d. d'Aix kroll, holl. krullen, d. d'Aix krolle, bav. krollen, etc., m. signif.

Crompîre (pomme de terre), N. et R. it. Du holl. grondpeer (poire de terre).

Cron (courbe), N. et R. it. N'est usité en L. que dans les deux expressions: cron-brèse (coude; verb.: bras courbe), cronz-oz (vertèbres; verb. : os-courbes). De l'all. krumm, holl. krom, m. signif.

1. **Crose** (*croûte*), N. it. De *crusta.*

2. **Crose**, t. de min. (anneau attaché au bout d'une corde et que l'on passe dans un crochet fixé derrière un chariot, etc., lorsqu'on veut traîner celui-ci).

Crotale (*crotin* de lièvre, de mouton), N. it. Diminutif de *crotte.*

Croufe (bosse au dos), croufieûs (bossu), N. it. De l'aSc. kryppa (bosse): sur la mutation du *p* en *f* (cp. croupè, où le *p* s'est conservé), cp. bav. sich krüpfen (se courber, se voûter, porter la tête en avant).

Crouinz, plur., t. de min. (moufettes).

Croupè (monticule, petite éminence), N. crupè. Forme diminutive du fr. croupe, N. crupe, qui vient de l'aSc. kryppa : v. s. v. croufe.

1. **Crouwin** (froid humide), N. cruheû, cruweû. Du L. crou, N. cru (*crudus*), qui s'emploie en parlant du temps pour signifier : froid et humide (c'est ainsi que Froiss. dit : avecques tout ce, étoit le temps si cru et si pluvieux —) : cp. R. cru, fém. crute (mouillé).

2. **Crouwin** (mauvaises herbes que l'on est obligé de sarcler), N. cruhau, cruwau, R. cruau. De là R. cruauder, écruauder (sarcler les mauvaises herbes). — *Crouwin* vient peut-être, de même que *sâclin* (*sarclure*, c'est-à-dire herbes *sarclées*), d'un primitif signifiant : arracher, sarcler : cp. l'all. krauten (arracher les mauvaises herbes), de *kraut* (herbe); cp. aussi le holl. roeijen, part. pas. geroeid (arracher, sarcler).

Cruskin (*trusquin*, guilboquet), R. it., N. creuskin. Ce mot est proprement un diminutif b. all. de *kreuz*, holl. kruis (*croix*), cet instrument étant en forme *croix* : cp. fl. kruyshout, m. signif., verb. : bois en croix. Nota. Sur le changement dans le mot fr. du *k* en *t*, voy. au mot crètelai.

Cruz, plur. (le surplus d'une chose qui a servi à la consommation, par exemple ce qui reste d'une étoffe, après qu'on en a fait un vêtement, d'un repas, etc. En aW. on disait les *cruits* ou *cruis* d'un jardin, pour signifier ce que ce jardin produisait au delà des besoins du propriétaire, de même : les *cruits* des cens ou rentes, c'est-à-dire ce qui restait d'un fermage ou d'une rente après avoir distrait les frais nécessaires). De *cretus*, part. pas. de *crescere* (le W. *crèhe* fait, comme on l'a vu, *crèhou*) ?

1. **Quâbi** (biaiser) Duv. Cp. all. quabbeln (trembler, vaciller) ?

2. **Quâbi** (bayer aux corneilles) Duv.

Quahe (douloureux, sensible : *j'a l'tièse si quahe ki ji nè l' woise aduzer*) Rm. 1., N. quache (1. mal: *mi doi m' fait quache ;* 2. irritable : *il est si quache !*). Cp. afr. quasse (abattu, découragé, faible) ?

Quahi (couper), N. quacht ; aW. quasser (blesser avec une arme tranchante), R. quoissier (blesser). Quaheure (coupure), N. quachure ; aW. quassure (blessure). A ce qu'il semble, du holl. kwetsen (blesser, meurtrir), kwetsuur (blessure, plaie). Cp. quast.

Quaie (*caille*), N. it. = afr. quaille. De l'afl. quackel (Hor. Belg. VII, 13), holl. kwakkel, m. signif: cf. Dz I, 303.

Quando, subst. (imbécile) Duv., N. quandô-céli (it. ? Z. donne seulement la phrase : Jean es't on laid grand quandô-céli). Ces mots font sans doute allusion à un texte latin commençant par *quando cœli.* Cependant on pourrait comparer les suivants.

Quaniaut, fém. *quaniaute* (lourdaud).

Quanioul (Z. ne donne que la phrase : oh ! laid grand quanioule). Nota. *Coinioule* (*cornouille*) est fém.

Quanse (*fer lèz quansez :* faire la mine, le semblant), d. de la Bourg. faire lés quanses, faire quanse. Cette expression se retrouve sans aucun doute dans le holl. kwanswys, b. sax. quantsweise, suéd. qvanswis, d. d'Aix quanzies (par semblant, sous semblant), où le mot *kwans*, etc. (*wys*, etc. signifie : manière) paraît provenir du holl. kwantselen (d. d'Aix quankele) : troquer, changer : *kwans* signifirait donc : change, et *kwanswys :* par manière de change, c'est-à-dire pour donner le change.

Quant (*quand*), N. it.

Quantez, plur. (combien, quot), N. it. De *quantus*. Ne s'emploie, je crois, que devant les noms féminins, et devant ceux des noms masculins qui commencent par une voyelle, *quantez bâcèlez*, *quant' omez y aveût-i ?* mais on dira: *kiben d' bataiz*, etc.

Quantrême (*quantième*), N. it.

Quaqua (*li quaqua :* le fin mot, le pot aux roses. En N. : *i ny a do quaqua :* il y a anguille sous roche).

1. **Quar** (*quart*), N. quâr *et* câr.

2. **Quar** (liard), N. quâr *et* caur. = It. quattrino. Du précédent, un liard étant le *quart* d'un sou.

3. **Quar** (glèbe, motte de terre détachée du sol).

4. **Quar** *ou* **quare** ? (dans l'expression : *èse avâ lèz quarz* ou *quarez*, m. signif. que *èse avâ lèz jeûz*, c'est-à-dire : rôder, vaguer, circuler). Même mot que le précédent ? ou = L. coir, bourg. quarre (coin)? cp. aussi afr. carroy (rue, place), caroir (place, promenade près d'un village).

Quarai (*carreau*). Du b. lat. quadrellus, quarrellus, m. signif.

Quarè (cynosure en crête, cretelle huppée).

Quaremai (*carême*-prenant) Dj. (il écrit: coirmai), aW. quermeau (mercredi des cendres). = afr. caresmiaux, quaresmiaux (voy. les citations ap. Roq. suppl.). Dérivé de *quarème* (*carême*) : jour qui tient au carême.

Quarer (confisquer). Propr. confisquer le *quart ?*

Quarjèti (fabricant de cartes-à-jouer) Dj. Voy. le suivant.

Quarjeù (carte-à-jouer). Hyp. acte III, sc. 2.:

A staminè vûdî l' sopène
Tot fant pèter li jeû d' quarjeûz.

Par synecdoche, de *jeu de cartes?* mais *carte* venant de *charta*, cette expression aurait en W. la forme *cartejeû* et non pas *quarjeû*.

Quarnè (sabot, toupie). Voy. à la lettrine *coirnè*.

1. **Quase** (fagoue, thymus, ris-de-veau) Dj.

2. **Quase** (« rot ») Dj.

Quasî (piler des drogues) B. = afr. esquacher (écraser, briser, piler). De l'all. quetschen, angl. to quash (écraser)? ou du lat. quatere, quatio, quassare?

1. **Quate** (*quatre*), N. it.

2. **Quate** (flache: trou résultant de ce qu'un pavé est brisé). Cp. R. escouater (écraser)?

1. **Quâteler** (*écarteler*).

2. **Quateler** (*cartayer*, *quarter*). Est sans doute le même mot que le précédent: *cartayer* c'est en quelque sorte séparer la route en *quatre*, c'est tracer une *quadruple* voie.

Quatepèse (lézard des murailles), N. it., R. quaterpiéches, à Maubeuge quatre-pierres (!). Litt.=quatre pièces, mais quel rapport particulier cette désignation aurait-elle avec le lézard? J'ai entendu dériver ce mot du holl. kwaad beest (mauvaise bête): cette étymologie n'est pas impossible, quoique la terminaison du W. serait régulièrement, en ce cas, *bîse* ou *pîse*, et que cet animal ne mérite par cette dénomination, étant comme le dit M. de Sélys (p. 173) très-doux et parfaitement inoffensif.

Quèrî, 1re *p. ind. prés.* ji quire (*chercher*), N. quère, R. quère. De *quærere*, *quæricare*: voy. Dz I, 37.

Quèzèle (mijaurée) Duv., N. quéze (dévote). Du holl. kwezel, d. d'Aix quiesel (bigote, fausse dévote, hypocrite).

Culheurez, plur. (blessures, coups : *paï lèz culheurez* [payer les coups donnés]) Dj. = quaheure (coupure): v. s. v. quaht — ? ou dérivé de *cûre* (*cuire*), de même que *culhêie*, *culhège* (*cuisson*) ?

Cui (*cuiller*), N. it. Abrégé du fr.

Quinke (*quinte*). Voy. au mot kègneter.

Quirelûte (chicane, subterfuge) Rm. 2.

Quite (tâche, besogne : *nez ovranz à l' quite :* nous travaillons à la tâche) Rm. 2.

Quivédo, subst. (original).

1. *Cumulet* (pigeon culbutant). = all. tummler, angl. tumbler : voy. le suivant.

2. **Cumulet** (culbute), N. it., R. theuméte, tuméte, theumeléte, d. de Bay. cumblet. aR. tumer (faire la culbute), N. cumuleter. R. tumereau (celui qui fait la culbute). De l'aha. tûmilôn (se mouvoir en cercle, danser), holl. tuimelen (culbuter), d'où holl. tuimeling, d. d'Aix tummelôôt (culbute) : sur le changement du *t* en *k* voy. ce qui est dit au mot crètelai. Nota. Le verbe *toumer* (tomber) vient, comme on le verra à ce mot, du radical de *tumilôn*, savoir aha. tûmôn (circuire, rotari : voy. Schm. I, 445), d'où également l'aR. tumer, R. tuméte, etc.

1. **Cûrai**, t. de min. (*cuir* qui entoure le piston d'une pompe). De *cûr* (*cuir*).

2. **Cûrai** (« doigtier —. Ne se dit guère que des doigtiers en cuir ») Rm. 2. Cp. d. de Bay. curot (cureau ?) : emplâtre. Est propr. le même mot que le précédent.

Cûrèie (charogne), N. curte (Z. : qui ne vaut que le

cuir). = afr. corie. Ce mot paraîtrait venir de *cûr* (N. cû) : cuir, mais j'avoue ne pas me rendre compte de la terminaison.

Curer (mettre le linge mouillé sur l'herbe pour le blanchir), N. et R. it. Prob. le même mot que le L. hurer (*écurer*).

Cûtener (1. faire cuire doucement. 2. Ebouillir, diminuer à force de cuire) Rm. 2. Dérivé de *cûre* (*cuire*), part. pas. *cût*, fém. *cûte*.

CH

Chabawe (mauvaise boisson, drogue), cp. d. de Bay. chas (mauvais bouillon, lavage).

Chabote (petit creux, petit trou), N. id. (trou dans un arbre). Chaboter (creuser légèrement, faire un petit trou : *ine dent chabotêie :* une dent cariée). Cp. calebote n° 2, sinon pour la totalité du mot, du moins pour la dernière partie BOTE.

Chacha, chachise (ordure ; chassie) Duv. Chichâ (ordure), chichadrèie (saleté) id. Cp. voiège di Chaudf, acte III :

> Louk on pau cèz blanmoirz pèhonz,
> Cise câpe, ki r' sonle on drap d' mohon,
> Toz cèz *chachaz*, cèz sâcez ondisez, etc.

Et plus loin :

> Ache ! ache ! kéle *chichadrèie* di chen !

— Cp. R. cacache (*caca*), ch'est du cacache (c'est du mauvais, de l'ordure). — Prob. des formes ou dérivés de *caca*, *caker* (lat. cacare, all. kacken, etc.) P. S. A chacha (« en marmelade : se dit d'une chose trop cuite et presque en bouillie ») C. V. de M. Sim.

Châchoule (pleurnicheuse). Réduplication de *choûler :* voy. à cet article.

1. **Chafète** (bigote, hypocrite). Cp. le suivant. Nota. Dj. a l'article : « chafette (bigote, accusateur, etc.) »

2. *Chafète* (caillette). Chafeter (babiller), N. id. (1. faire *chaf* en mangeant. 2. it. ?). Chafetrer (chanter) Duv. Chafetrèse, chafetirèse (caillette). En comparant le d. de Bay. cauvette (1. petite corneille ; 2. au fig. femme bavarde), on pourrait croire que *chafète* est un diminutif du L. chawe, N. chauwe (choucas), mais une formation de ce genre serait anormale. Le plus vraisemblable est que, à côté des mots imitatifs L. chawe, N. chauwe (choucas), L. chawer (crier), N. chaweter (crier comme les choucas), on a créé les onomatopées parallèles : *chaf* (voy. N. chafeter 1.), CHAFER (émettre le son *chaf*), *chafète* (femme qui *chafe*), *chafeter* (fréquentatif de CHAFER), *chafetrer* (péjoratif de *chafeter*), etc.

Chaheler (troquer ; vendre ou acheter en bloc) Rm.

Chaipiou (malingre, chétif) B. ; Rm. 2. écrit chaipou. *Chaipiou* parait être un dérivé parallèle de *haipieûs*, m. signif.

Chairiò, selon Dj. ; chailorio, selon Rm. 2. (chie-en-lit).

Chaive (1. grande *cage* en osier dans laquelle on transporte les pigeons, les poulets, etc. ; 2. de là, par une double figure : troupe, bande d'individus), N. it. *et* chaife. = afr. cheffe (cage à poulets). De *cavea :* cp. aha. chevia, holl. kevie, nha. käfig, m. signif.

Chakète (bille en pierre, dont les enfants se servent pour jouer) Duv.

Chaketrèse (1. grive litorne ; 2. grive draine). Onomatopée.

Chakine (*chicane*).

Chalboter (vaciller : *m' pît chalbote den m' solé :* mon pied joue dans mon soulier). Sur la première partie de ce

mot cp. N. chalé (boiteux) : voy. au mot halé ; ou le m. b. all. schâl (pendulus), ap. Hoffm. Hor. Belg. VII, 33, a.

Chali (côté [montant] d'une échelle). Du N. chaule (échelle) — v. s. v. hâle — ; ou cp. fr. chalit (bois de lit) ?

1. **Châlon** (schiste sablonneux).

2. **Châlon** (filet que les pêcheurs mettent entre deux bateaux) Duv. Cp. d. de Bay. chalut (sorte de filet très-employé sur le littoral de la Normandie).

3. *Châlon* (1. ver qui donne naissance au hanneton ; 2. ver qui se développe sous le cuir des vaches, autrement : waribau ; 3. petit corps, semblable à un ver de noisette, qui se forme à l'extrémité du doigt quand on a un panaris).

Chamâr (habit orné, habit de fête). De même racine que le fr. chamarrer : cp. afr. chamarré (habit de berger avec des bandes sur les coutures). Nota. *Chamâr* peut dériver de *jama :* fête (*chamâr*, me dit-on, se prononce aussi *jamâr*) : *chamarrer* serait alors verb. = enjoliver, ce mot venant, comme on l'a vu à l'article crajolé, de l'aSc. jôl (fête).

Chambrai, t. de min. (galerie ou voie directe pratiquée dans une veine).

Chamburler (on cigar ki chamburlêie : un cigare qui se fume mal, qui brûle de travers) B.

Chame (jante de roue). Du cymr. cameg, brz. kamm, kammed, m. signif., ap. Df. n° 157, d, mots dérivés d'une racine celtique *kam* qui exprime la courbure (cp. fr. cambré) : voy. Df. n°s 157, 159. — Cp. N. chamia ?

Chameter (trimer, driller).

Chamia (pièce de bois par laquelle on remplace l'échelle qui est sur le côté d'un chariot lorsqu'on veut y transporter du fumier) C. V. Cp. chame et hamai.

Chamosi, part. pas. chamosé (chancir, moisir), N. chamoser, R. camousser, chamouier. Cp. N. chamagne, subst. (moisi : *ça sent l' chamagne :* cela sent le moisi). *Chamosi* semble contenir les radicaux des deux mots fr. par lesquels nous l'avons traduit, savoir : canus, mucere (verb. = moisir blanc). La première partie *cham* se laisserait, il est vrai, rapporter plus naturellement peut-être au mha. kam, holl. kaam (moisissure), holl. kamen (moisir), mais *osi* n'existe pas comme suffixe de dérivation en W.

Champî (mener paître. Se dit uniquement, ou du moins principalement, en parlant de volailles), R. campier, champier (pâturer), dauph. champeïé (chasser un troupeau devant soi). Champihège (terrain sur lequel un coq a l'habitude de pâturer et qu'il regarde comme son domaine exclusif). De *champ*, qui se dit en W. pour : pâturage (ainsi Z. donne la phrase : *èse au champ den l' bois*).

Chanceleûs, chèceleûs(1. *chanceux ;* 2. *tére chanceleûse :* terre heureuse, féconde) Rm. 2.

Chapâ, d. de la Hesb. (partie élevée de la grange où l'on met les gerbes) B.

Chapai (*chapeau*), N. chapia. Chapai d' macrale (bolet agaric), verb. : chapeau de sorcière ; chapai d' priêse (fusain d'Europe), verb. : chapeau de prêtre ; chapai d'aiwe, Rm. 1., chapai d'âgne, Rm. 2. (tussilage ou pas d'âne), verb., selon la première version : chapeau d'eau ; selon la seconde : chapeau d'âne.

Chapaine, champaine (grive), N. chaupène.

Chape (pellicule blanche qui se forme sur le lait, quand il a bouilli, et sur la bière).

Chapoter (1. clapoter ; 2. barboter, patrouiller) Rm. 2.

Chapurnée (grande révérence, grand coup de *chapeau*).

1. **Châr** (*chariot*), N. chaur, R. car. Chârlî (*charron*), N. chaurlî, R. carlier. = afr. charlier. — Sur l'étymologie, voy. Df. n° 151.

2. **Châr** (berceau de verdure).

3. **Châr** (*chair*), N. chau. De *caro*.

Charaguète (bavarde, caillette).

Chârmer, intrans. (avoir le diable au corps, enrager). Charmeûs (sorcier) Rm. 2. Du fr. charme (sortilége), lequel vient de *carmen*. Nota. Le R. carner (porter malheur), éte carné (1. être passionné pour quelqu'un; 2. avoir du guignon) est sans doute le même mot, quoique le *m* remplace plus souvent en R. le *n* que l'inverse (cp. R. kéme = W. chène, téme = W. tène).

Chârnale (*charme:* arbre), N. chaune, chaunia, R. carne, carme. De *carpinus*.

Charnèle (*charnage:* temps où l'on mange gras), N. chaurnaie. De *châr* n° 3.

Chârpouîi (chiffonner d'une manière indécente) Rm. 2.

Chasai (paume: partie de la main). Cp. le bav. gausen, gaeuschel, gaustel (la main creuse, vola)? Nota. Selon la remarque de Rm. 2. les Wallons ajoutent d'ordinaire à *chasai:* dè l' main, ce qui semblerait indiquer que ce mot a eu jadis un sens plus étendu.

1. **Châse** (*chaux*), N. châuse, R. cauche. Châstrer (*chauler*), N. chaustrer. De *calx*.

2. **Chase** (bas-de-*chausse*), N. chause, R. cauche. De *calceus*.

Chasin (plein) Dj. Je vois dans Trév. que *plain* (aussi orthographié *plein*) se dit, en t. de tanneurs, de l'eau de *chaux* qui est dans la cuve nommée *plain* (: le contenant

pour signifier le contenu) : il n'y a pas de doute que c'est là la signification de notre *châsin* (de *châse* n° 1).

Chatou (réprimande), N. satou. Nota. Dj. rend *chatou* par : châtiment : c'est sans doute une mauvaise explication suggérée par la ressemblance des mots.

Chauke (germe de l'œuf) Rm. 2. Prob. de *chaukî* (pousser), = ce qui pousse.

Chaukemar (*cauchemar*). De *chauker* (pousser), qui vient de *calcare* (voy. le suivant), + m. all. mar (incube). Nota. Sur ce dernier mot cp., outre Zm., Hor. Belg. VII, 6 a. (mare : incubus), 13 a. (marinne of elfinne : incuba), 18 b. (incuba : een mare vel een meerminne, incubus : een half [elf] vel een mare) : voy. aussi au mot marke.

Chaukî (1. *côcher*. 2. Pousser), N. chauker (2), R. cauquer (1), cauqué (foulé), bourg. cauquer [« côquai »] (heurter), d. du Dauph. chauchier (fouler aux pieds). = afr. chaucher (fouler avec force) et (Roq. suppl.) caucquier (presser dessus, fouler). De *calcare*.

Chaurné (avenant, aimable).

Chaur-Pôcè (la grande-ourse, verb. : le *char-Poucet* : des huit étoiles dont semble formée cette constellation, les quatre en quarré représentent, selon les paysans, les 4 roues d'un char, les trois qui sont en ligne sur la gauche sont les 3 chevaux, enfin au dessus de celle de ces trois qui est au milieu, il s'en trouve une petite qu'ils regardent comme le conducteur du char et qu'ils nomment *Pôcè*).

Chauwal (prune de la Catalogne).

Chavàte (ravin, ravine) Duv. De *chaver* : cp. chavia.

Chavé (1. creusé ; 2. gercé, crevassé, en parlant de la peau). Part. pas. du suivant.

Chaver (creuser, miner. — S'emploie exclusivement, je

crois, en parlant de l'action de l'eau), N. it., dauph. chava (creuser dans la terre). = afr. chaver, chever (creuser). De *cavare*.

Chavia (ruisseau) C. V. Prob. du précédent, dans le sens verbal : cours d'eau qui creuse, mine ; mais en ce cas doit signifier plutôt : torrent, ravine, que : ruisseau : cp. chavâte.

Châvioli (giroflée. Se dit selon Rm. : 1. de celle qui est d'un rouge-violet, 2. de celle qui n'a pas fleuri), N. chauvioli *ou* braue-di-chet (prime-vère). Du fr. violier (giroflée) +?

Chawe (choucas), N. chauwe. Cp. d. de Bay. cauvette (petite corneille). Du holl. kaauw, m. signif. Cp. chawer et le mot qui suit.

Chawe-sori (chauve-souris), N. chau-sori, chèhau-sori, R. queue d' sori (!). CHAWE, CHAU viennent, de même que les dérivés prov. chauana, fr. chouette (pour *chauette :* voy. Dz. I, 285, note **) et peut-être N. chawète, de l'aha. chouch (hibou), dont la forme primitive présentait, selon l'analogie et d'après les formes romanes citées à l'instant, la diphthongue *au* au lieu de la voyelle *ou :* voy. Dz. I, 284, sq. Nota. La forme fr. répondant au W. chawe, chau, et au diminutif CHAUETTE, serait CHAUE : n'est-il pas à supposer que les Français comme les Wallons en auront déduit l'expression : *chaue-souris* (verb. : la souris-hibou), qu'ils auront ensuite défigurée, ne la comprenant plus, en *chauve-souris ?*

Chawer (crier, piailler), N. chaweter (« crier comme les *chauwez* », c'est-à-dire les choucas, mais cette dérivation est inexacte : voy. au mot suivant). =angl. to caw (croasser). Chawât, fém. chawâte (crieur, piailleur) Rm. 2.

Chawète (chouette). Ce mot dérive régulièrement, de même que *chaweter*, du radical *chawer* et signifie : piail-

leuse, ce qui est une dénomination fort exacte. Néanmoins on pourrait admettre que ces formes sont abrégées pour CHAUWÈTE, CHAUWETER et viennent du N. CHAU (hibou) : voy. au mot chawe-sori. Nota. *Chouette* se dit en L. *houlote :* la forme qui répondrait au fr. serait en ce dialecte: CHAWÈTE, en N. : CHAUHÈTE ou CHAUWÈTE.

Chawi. (Ne s'emploie qu'avec le mot : laid : hai ! laid chawi. Selon M. Rm. on dit : laid come chawi, et ce mot est un nom propre devenu appellatif).

Chèfesi (*chevet*, traversin). = afr. chevecel. De l'afr. chef (tête), chevece (sommet).

Chefolè (*chevalet*).

Chefòlî, t. de bateliers, (celui qui conduit les *chevaux*), N. it. Litt. et rad. = chevalier.

Chèîre (chaise), aW. chayer, N. chèiére, R. caière, kèiére. De *cathedra* et rad. = fr. chaire.

1. **Chènâ** (*chenal* ou *chéneau*). De *canalis*. Au fig. chènâ dè hatrai (nuque du cou). Nota. Camb. écrit : chènal dè cô ; Rm. 2. à l'article : chinal, (occiput, nuque). — Le terme propre L. pour *nuque* est : hanète.

2. **Chèna**, plus communément : chènia (panier), aW chenan (je ne l'ai rencontré qu'une fois, le *n* est donc peut-être une faute pour *u*), N. chèna, dauph. chanistella (corbeille, panier). *Chèna*, *chènia* est sans doute abrégé de *canistrum, canister*, forme dont le dauph. est un diminutif.

Chène (*chanvre*), N. it., aW. chaisne, chainne, R. kame, kéme. De *cannabis*. Chène-simence (*chènevis*), N. it.

Chèpeti (*charpentier*), N. cherpètî, R. carpentier.

Cherdin (*chardonneret*), R. cardonéte. *Cherdin* est abrégé pour CHERDÈLIN : cp. It. cardellino, m. signif.

Chèrète (*charrette*), N. it. Chèri (*charrier*), N. it. Chèrt (hangar pour remiser les chariots, etc.: *chartil*), R. carin. = afr. charry. Chèron (*charretier*), R. karton. Dérivés de *châr* n° 1.

Chèrowe (*charrue*), N. chèreuwe, R. kèrue. De *carruca* (sinon du m. lat. carruca — cf. Dz. I, 11 —, du moins d'un homonyme dérivé du même radical *carrus*. — Cp. Df. n° 151). Chèrewer (labourer), N. it., aW. charwer: cp. aW. cheruwiers, charwiers (laboureurs). Nota. Le terme le plus usité pour : charrue, est : èraire (*aratrum*).

Cherpaine (sorte de grande manne), aW. charpine, R. charpagne (sorte de panier oval — avec des ouvertures sur les côtés pour servir d'anses). = afr. chairpaigne (ouvrage en osier).

1. **Cherpi** (éfaufiler), R. écarpir (1. faire de la *charpie*; 2. ouvrir la laine avant de la carder), écharpir (étendre, diviser la laine, le crin). De *carpere*. Cp. N. dischaurpt.

2. **Cherpi**, t. de fabricants de drap (ploquer : faire le mélange des laines de deux, et quelquefois de trois couleurs) Rm. 2. Sans doute de *carpere*, comme *ploquer* du holl., etc. plukken, log. = carpere : donc le même mot que le précédent.

Chèse-à-l'-pareûse (cloison: espèce de petit mur etc.). *Chèse* vient peut-être de *capsa* ; *pareûse* = parois.

Chèseûte (mèche de fouet), N. sicasoire, scasoire, R. cachoire, écachoire, cacheron. = afr. chassoire (fouet de charretier — dit Roq.) Du suivant ? Nota. La forme N., qui met seule obstacle à cette dérivation, peut s'expliquer par l'intermédiaire du R. : de *cacher* vient en effet régulièrement : cachoire, écachoire (*é* = lat. ex) : or *scasoire*, *sicasoire* répond exactement à cette dernière forme.

Chèsi (*chasser*), N. it., R. cacher. = It. cacciare, esp. cazar. De l'aflam. ketsen, m. signif.? (vocab. cop. ap. Hoff. Hor. Belg. VII, 16 a.: agitare: ketsen, iaghen)?

Cheston (*têtu*). Variété de prononciation pour *tiestou*, de *ticse* (*tête*).

1. **Chètai** (ligneul), N. chètia. Nota. On pourrait comparer le R. *quetefi*, m. signif., mais il paraît que ce n'est qu'une forme abrégée de *keutefi*, qui signifie propr. d'après Héc.: fil à coudre.

2. **Chètai** (panier rond ou corbeille qui se porte sur la tête et sert principalement aux marchandes de légumes), N. chèté, chètin (« petit chèna »). Serait-ce un diminutif de *chèna* pour CHÈNETAI, etc.? Quant à comparer soit le lat. catillus, catinus, ou le goth. katil, holl. ketel (chaudron), cela me paraîtrait hasardeux. — Cp. le suivant.

1. **Chèteure** (ruche), aW. chateur des mouches, N. chètoire, R. catoire (de plus: sorte de panier en forme de ruche). = afr. chetoire. — Nota. Dj. et Camb. écrivent *chèteu*, ce qui ne peut être qu'une corruption. — Il se pourrait que *chèteure* fût dérivé d'une forme latine CAPTORIA (sous-entendu, par exemple, corbicula): corbeille à prendre les abeilles. La comparaison du précédent n'apprend rien, et quant à un rapport avec le d. d'Aix kahr, de la Suisse all. cher (bei-cher), m. signif., il semble tout-à-fait inadmissible, ces mots venant du monosyllabe goth. kas, mha. kar (vase).

2. **Chèteure** *ou* **chèteûte**, t. de min. (cheminée construite au dessus d'une bure d'aérage). Peut être le mot précédent pris dans une acception dérivée: la ressemblance d'où cette dérivation proviendrait consistant en ce que, comme le remarque Louvrex (II, 243), ces cheminées affectent la forme conique. Par la même raison on pourrait com-

parer l'It. bugno (ruche) avec le L., t. de min., bougnou (puits).

Cheûpia (bêche). Peut-être un dérivé de *chipe*, *chupe* (pelle): v. s. v. houpe.

Chevè (*cheveu*), N. chefia.

Chèvenèle (friture de lard, c'est-à-dire tranches de lard frites, ordinairement avec des œufs), N. chêvenée. Peut venir du suivant dans le sens verbal: TISONNÉE, vu qu'il suffit d'attiser un instant le feu pour préparer ce mets.

Chèvener *ou* **hèvener** (tisonner, fourgonner).

Chèvi (chercher) Rm. 2. Chèvihant (entreprenant, actif, laborieux). = afr. chevir.

Ch'firon, *ch'furon* (*chevron* : poutrelle).
Chî (soc de charrue) C. V.

Chichâde (pleurnicheuse) Rm. 2.

1. *Chiche* (*chique* de tabac).

2. *Chiche* (pomme ou poire séchée au four avec sa pelure) : voy. au mot cage.

Chichî, *rachichî* (ratatiné). Du précédent.

1. **Chîf**, t. de min. (commencement : ne s'emploie que dans l'expression : travailler *di chîf à coue* = *de chef en queue*, c'est-à-dire du commencement jusqu'à la fin), aW. chief. = afr. chief. De *caput*. Nota. L'afr. coe (*queue*) s'est aussi pris absolument pour : fin : Roq. cite l'expression : amer sans coe (aimer sans fin).

2. **Chîf**, t. de min. (principale chaîne d'une bure), aW. chief. Propr. = fr. chef, pour: le trait *chef*, c'est-à-dire le trait (la corde) principal? Plutôt de *capulum* (*cable*), comme *chîf* n° 1 de *caput*.

1. **Chîfe** (joue). — Cp. R. guife (visage, bouche), N. gife

(*giffle*), afr. giffe (1 joue; 2. *giffle*). — Prob. du nha. kiefer, b. sax. keeve, kiffe (mâchoire). Cp. chofe, jaive.

2. **Chîfe** (côte, coteau : *li chîfe d'aur* : la côte d'or, nom d'un vignoble).

Chifèder, chifonder (*chiffonner*) Duv. Si ces formes sont légitimes, elles viennent de CHIF, radical de *chiffon*, de même, par exemple, que le fr. minauder de *mine*. Nota 1. Quant à la forme en *onder*, il est désormais superflu de remarquer que la voyelle nasale n'est qu'une variété de la voyelle simple. Nota 2. Cp. *cafu* n° 2 qui est la forme primitive de *chiffon*, si la conjecture émise à ce mot est fondée.

Chîler (ce verbe exprime le bruit causé par un objet que l'on frit). De là : *chîlée* (bombance, régal), verb. = friture.

Chimeter (jouer du violon) Duv. Onomatopée.

Chimite (mauvaise perruque).

Chinèle (*canaille*) Rm. 2. Chinis' (1. *chenil*; 2. au plur.: ordures, saletés), N. id. (1). Chineler (*chienner*). Dérivés de *chen* (*chien*).

Chinelète (amas de perches à houblon) Duv.

Chiproule (musaraigne).

Chiron (hirondelle à cul-blanc ou hirondelle des villes) B.

Chirout, fém. *chiroute* (avare à l'excès, grigou).

Chive (quantité de levure nécessaire pour un brassin de bière).

Chiveken (bondon) Duv.

Chochen (*pel chochen* : pied poudreux, c'est-à-dire : vagabond, étranger). Forme de *coquin ?*

Chofe (coup sur la joue), *chofu* (joufflu). Choufeter (baiser souvent sur les joues), N. chofeter (donner des petits coups sur les joues). Forme de *chife* n° 1 ? ou du mha. huf, gén.

hûffe, fém. (1. ce qui est élevé, en saillie; 2. partie supérieure de la joue), diminutif: hûffel (joue)?

Choi (chose. Ne s'emploie que dans les expressions: *pau-d'-choi*: peu de chose, *wè-d'-choi*: guère de chose, *aute-choi*: autre chose). De *quod*, d'où également KOI dans *sakoi* (quelque chose, ali*quod*).

Chònèie (cuve. Se dit dans le sens de chaudronèie [chaudronnée]) Rm. 2.

Chorter (couper *court, écourter*). De *curtare*, ou plutôt de EXCURTARE.

Choû (1. tablier; 2. giron), R. écour (2), écourchué (1). *Chourchie* (un tablier-plein), R. écourchie. *Chourchî* (trousser), L. horst: voy. les correspondants et l'étymologie sous ce dernier mot. Nota. Il existe un N. choûtée qui a la m. signif. que *chourchie*, mais il appartient à un autre radical: voy. au mot hôt.

Chouheler (appeler en criant) Rm. 2. Prob. une onomatopée.

Choukezer (chanter avec de grands éclats de voix, comme font les pinsons quand ils luttent de chant). Paraît venir de l'all. jauchzen, d. de la Suisse juchzen (crier à gorge déployée, pousser des cris de joie).

Choûler (pleurer à chaudes larmes. Est un terme méprisant et se dit particulièrement des enfants pleurnicheurs qui fondent en larmes pour un rien), N. chahûler (« pleurer à hauts-cris »), R. cahuler (« pleurer, criailler »). Châchoûle (pleurnicheuse). — Z. et Héc. ajoutent aux définitions ci-dessus: pleurer comme un *chat* qui *hurle*: serait-ce là l'étymologie de notre mot (cp. fr. chat-huant, propr. = qui hue comme un chat), le L. étant contracté de la forme namuroise? où, à l'inverse, celle-ci provient-elle, comme le L.

chachoûle, d'une sorte de réduplication (cp. N. *chau*-sori et *chèhau*-sori), et *choûler* est-il une forme chuintante de *hoûler*, N. hûler (*hurler*)? Cp., sur la préposition d'une syllabe en *a*, le N. bahouler (*hurler*), et, sur l'intercalation de cette voyelle, N. calauve.

Chove (milan? Z. donne comme synonymes: ma-d'aiwe, log. = aigle balbuzard [M. de Sélys écrit: madow], broui, log. = buse variable, bièse-à-pouiez, log. = milan [en holl. kiekendief, afl. — Hor. Belg. VII, 15 b. — cukendief, verb.: voleur de poulets]).

Chuchène (chaloupe) Dj. Cp. afr., Roq. suppl., coken (sorte de bateau).

Chûzi (*choisir*), R. chusir. Du goth. kiusan, aha. chiosan, m. signif., ou du goth. kausjan (goûter, essayer), dérivation préférée par Dz I, 286, à cause du prov. causir, m. signif., qui ne pourrait venir de *chiosan*: la diphthongue gothique, ou allemand primitif, *au* s'étant aussi conservée en W., comme on l'a vu au mot *chawe-sori*, il en résulte que le L. chûzi indiquerait plutôt, à l'inverse, la première dérivation.

D

Dâ, dau (fosse où l'on conserve l'urine). On peut comparer le goth. dalg (fosse, creux), l'aha. dolun (cloacas), gloss. Mons. ap. Schilt., le nha. thal, holl. dal (vallée). Nota. Cp. aussi d. de Bay. date (urine)?

Dabolin (nigaud) Duv. Cp. d. du Dauph. dadolin (traînard, paresseux).

Dâborer (barbouiller), N. dauborer. Cp. R. dabouser (badigeonner), angl. to daub (barbouiller, badigeonner)? ou notre mot est-il contracté de *dilâborer* — v. s. v. —?

Daguè (goudron), N. et R. it., aW. daguet, daghet, daghait. Dagueler (goudronner), N. it. Cp. R. tacq (galipot), aR. tarc, R. terque (goudron), terquer (goudronner), enterquet (enduit de goudron).

Dâhire, **donhire** (*cori à l' dâhire* : courir les mauvais lieux).

Dai (*da*).

1. **Daie** (coup violent, coup dangereux : *il at atrapé ine daie :* il a reçu un mauvais coup), N. it.

2. *Daie*, t. de charretiers (*à daie :* à gauche), R. dale.

Daile (planche mince de sapin ou autre bois blanc). De l'all. diele, holl. deel, d. d'Aix dâl (planche), dérivé selon Kalts. de l'all. dâhle (pin sauvage), étymologie que le W. semble confirmer : cp. aussi angl. deal (sapin; bois de sapin ; bois blanc —: a thin deal = ine daile).

Daivi, **dâvi**, **dauvi** (rêver, rêvasser, déraisonner) Rm. Cp. afr. daviet (vieux, décrépit, fou, simple). Pour l'étymologie cp. : 1) cymr. delf (imbécile, etc), ap. Df. n° 239 ; 2) ags. dovung (démence), ap. Kalts. v. taub.

1. **Dak** (coup; *il at s' dak*: il en a pour son compte) Rm. 2. Cp. bav. decken (ab —, zue —) : battre, rosser.

2. **Dak** (*tâche*). Du holl. taak, m. signif., Sc. dak (effort), ap. Dz I, 315.

Dalant (désir, besoin), R. it. — Nota. D'après Z. : besoin d'aller ; d'après Héc. : vif désir de quitter le lieu où l'on est ; mais ces explications proviennent d'une fausse étymologie et sont contredites par les exemples mêmes que ces auteurs citent : Z. : j'a dalant d' picht (mingere), Héc. : il a le dalant

de voyager, de la danse.— = afr. talant (cp. le commentaire sur le Psautier, cité par Roq. : car granz talanz di dormir li esteit pris), It. talento (désir, envie). — Cp. aW. dalant : voy. le gloss. à cet article, et ici plus bas au mot dangî.

Damabòme (tourbillon) Lob.

Damehèle (servante de ferme qui prend soin des vaches), aW. damhelle (servante). Litt. et peut-être verb. = damoiselle (en aL. damehèle, à en juger par le masc. dameheal = fr. damoiseau, en nL. damczèle, en N. damejéle).

Dangî (1. besoin, nécessité : *j'a dangî d'aler l'âvâ :* j'ai besoin de descendre ; 2. *danger*), N. it., R. danger. Selon Dz II, 288, du mlat. domniarium (pouvoir seigneurial), d'où, d'abord : force, puissance, puis : nécessité, enfin : danger. Pour la transition entre ces dernières idées, cp. all. noth, propr. : besoin, ensuite : péril, et l'adj. aW. dalant, qui paraît signifier : périlleux, et qui est sans doute le même mot que le subst. dalant rapporté plus haut.

Dangueter (tinter les cloches), N. dengueter. Onomatopée.

Dârdèspène (aubépine) Rm. 2. Voy. au mot hardispène.

Dârer (1. trans. lancer ; pousser : *dârer l' deû è l'oûie ;* 2. intrans. s'élancer.), N. daurer, R. darder. = afr. darer, daurer, fr. darder. Adârer (arriver promptement, subitement). De *dard* (inusité, à ce qu'il semble, en W.), lequel vient, selon Dz I, 320, de l'ags. daròth, aSc. dörr (lance).

1. **Darnise** (qui a la tête entreprise par la boisson, ivre), N. daurnise (qui a le vertige, assoupi). Cp. tôrnise.

2. **Dârnise** (remuant, étourdi, sauvage) Duv. Prob., ou une acception, ou une interprétation inexacte du précédent.

Dase (Dj.: capiteux, enivrant ; Duv.: forte et vieille bière). Cp. darnise n° 1 ?

Daubiner, taupiner (*dauber*, rosser) Duv. Daupiner, taupiner (tapoter) ap. eund. Cp. dauph. tapota (battre, maltraiter). Dérivés du W. DÔBER OU DOBER (dans *adober*), lequel vient de l'all. duppen (frapper) ap. Wacht. : cp. le même aux mots dopp et adobare (equitem creare), dont le dernier serait, d'après sa conjecture, propr. = W. adober. Nota. Le bav. toppen (I, 451) est intransitif et signifie: battre, en parlant, par exemple, du cœur.

Dawire (tuf) C. V.

Dazo, t. enfantin (dent, quenotte), N. et R. it.: en N. on dit aussi *dadache*, masc.

Dè. Particule inséparable venant du lat. de. Elle est beaucoup moins usitée que *di* ou *dis*, qui s'emploie dans le même sens, ne se rencontrant, non compris les mots empruntés au fr., que dans, dèguiber, dèlouhez, dèrôder, dèsêne, foû-dèlouwé.

Debout (*bout*), R. débout.

Dègne (aire de grange), N. dagnie. De l'aha. tenni, nha. tenne, bav. tenn, tennen, m. signif.

Dèguiber (décamper).

Dèie (*jower à l' dèie* : jouer à jeter au plus près d'une ligne) Dj.

Dêl (din : roche sur laquelle la mine repose ; celle qui est au dessus de la couche se nomme le toit) Br. Nota. L'orthographe traditionnelle est : deille.

Dèlouhez, plur., t. de min. (écoulement des eaux dans la terre ou le gravier) Br. Nota. L'orthographe traditionnelle paraît être : delouxhes. Cp. dilouhe.

Dème-dè-dème (piano-piano) Rm.

Den (dentelle) Rm., R. it. Peut être le même mot que

den (*dent*), d'où, comme on sait, vient *dentelle* (= ce qui est *dentelé*).

Den d' chen (*chiendent*), N. it.

Dène (aimable, intéressant, particulièrement en parlant d'une femme) Rm. 2. Peut-être le même mot que *dègne* (*digne*), qui se prend absolument en W.; ainsi Rm. 2. cite l'exemple : si fré est ben dègne, mais lu es't on potence.

Denidiè, **denigè** (*denier-à-Dieu*), N. dèniédiè, R. comme en fr.

Dèrôder (défricher un bois en extirpant les racines des arbres), N. it. De l'aha. hriutan, prét. hrôt, nha. roden ; b. sax. (ap. Zm.) rôden, m. signif.

Dèsêne (simple, niaise, sotte), dèsênesuté (simplicité, niaiserie, etc). Prob. de l'all. sinn, holl. zin (sens; intelligence), d'où l'It. senno, m. signif., dissennare (mettre hors de sens, rendre fou).

Deûche (*i n' vaut nin one deûche*: il ne vaut pas un zeste). Prob., de même que le L. deute (voy. pl. b.), du holl. duit, ou peut-être du diminutif *duitje*.

Deûkè (1. *doigtier*. 2. *Digitale* pourprée). Diminutif de *deû*.

Deure-lune (pleine-lune). Litt. = lune dure.

Deureû (*durillon*). Dérivé de *deur* (*dur*).

Deute (obole, maille, demi-denier) Dj. Du holl. duit, qui est la huitième partie d'un sou ou stuiver.

Dèwe (*douve* de tonneau), aW. it. De l'aha. dûba, ap. Dz I, 280, b. sax. deve, bav. daufel, dauben, nha. daube, holl. duig, quoiqu'aucune de ces formes ne rende exactement compte ni du fr. (voy. Dz l. l.), ni du W.

Di, **dis**. Particule inséparable venant du lat. de même

forme, mais qui se prend aussi pour la particule *de*. Voy. pour son emploi au mot diburnaker.

Diale (*diable*).

Diale-bate-si-mére (cornouiller sauvage) Rm. 1. Je ne sais d'où peut venir cette bizarre dénomination : cp. bav. teufelsmätterer (cornus sanguinea) ?

Diau, interj. (*Dieu vous garde*). Contraction de *Diè v' waude*.

Dibane (*à l' dibane* : à la *débandade*) Rm. 2. Dibanelé (effrené) Duv. = débandé.

Dibiarder (dégrossir le bois avant de le mettre en œuvre) Dj. = fr. débillarder (ap. Trév.). Ce mot dérive vraisemblablement du même radical que biler n° 1.

Dibieû (mauvais, en parlant du temps) Duv. Cp. le suivant ?

Dibii (déharnacher) Rm. 2. Prob. le même mot que le N. disbii (*déshabiller*). Nota. Sur la contraction *disbii* pour DISABII, cp. dihèsl, dirènl, etc.

Dibiner (dépérir), dibènę (dépérissement). Ce dernier = b. fr. débine (misère, détresse). Prob. le même mot que le R. débiner (s'enfuir, s'en aller promptement), qui vient du R. biner, m. signif.

Diboubiner (Rm. 2. : décharger une bobine. Etre pâle, hâve. Dégringoler. Dj. : voler, dérober ; gagner au jeu tout l'argent de quelqu'un). Toutes ces acceptions se laissent aisément déduire de la signification radicale : dévider une *bobine*.

Dibrideû, **d'biteû** (ouvrier infatigable, qui travaille sans relâche) Rm. 2. La 1re forme est = afr. débrideur, lequel vient du fr. débrider dans l'acception : faire quelque chose avec précipitation. La seconde vient du W. dibiter = fr.

débiter, dans l'un des deux sens : tailler du bois, de la pierre (cp. l'expression : tailler de la besogne), ou : vendre en détail, se défaire promptement de sa marchandise.

Diburnaker (mettre les vêtements en désordre). Peut-être de *bren* (matière fécale), de même que le N. diberner (souiller de *bren*), d. de Bay. débernéquer (dépêtrer). Nota. Les verbes composés de la particule *di* ont souvent en W. le sens : détruire — d'où : souiller, gâter — par le moyen de l'objet indiqué par le substantif qui sert avec cette particule à former le verbe. Ainsi le N. diberner signifie propr. : souiller en embrenant, le L. dipiht : souiller en arrosant d'urine, etc.

Diburtiner (marmotter). Rad.=L. brutiner : v. s. v. brut.

Dicâce (fête annuelle d'église), N. dicauce, R. ducasse. Propr.=fr. dédicace, la fête dont il est question ayant pour but de célébrer l'anniversaire de la dédicace d'une église : voy. Héc. s. v.

Dicageté (pâle, défait, exténué) Rm. 2. Prob. de *cageter*, dans le sens verbal : qui ne tient plus, détaché, défait.

Dicâii (chassieux). Rm. 1. remarque à cet article que *d' caui* se dit quelquefois pour : crotté, chargé de boue ; le même, 2e édition, au mot digostan, donne la phrase : vola ine digostante feume : èle fait s' cafè avou l'aiwe k'èle s'a d' câi lèz oûiez. D'après ce dernier emploi du verbe *dicâii* il est évident qu'il signifie propr. DÉCHASSIER, décrotter, d'où, conformément à la valeur que prend souvent la particule *di* en W. (voy. la remarque au mot diburnaker) : couvrir de chassie, de crotte, gâter par la chassie, etc., sens habituel du part. pas. dicâii (gâté par la chassie : de là : chassieux). Pour l'étymologie, cp. le simple câit.

si Dicatiner (s'injurier). Ce mot considéré isolément semblerait venir du fr. *catin*, mais cp. N. s'écatiner (s'opiniâtrer).

Di-ce-mè-temp (entre-temps, sur ces entrefaites), N. è-ce-mè-tamp. = angl. in the mean time. Propr. : de (en) ce moyen temps.

Dichurer (*déchirer*). Voy. l'étymologie au mot hirer.

Diclоné (déhanché). De *clunis ?*

Dicobate (« *débattre* bien tout ensemble »), *si dicobate* (*se débattre* en remuant tout le corps). Nota. Le N. réunit souvent les deux prépositions *di* et *co*, bien qu'en apparence contradictoires. Cette combinaison s'explique aisément : ainsi *dicobate* signifie propr. : battre ensemble (*co*) jusqu'à ce que chaque chose soit *dé*battue (dans *si dicobate* la particule *co* n'a plus qu'une valeur intensitive : voy. à l'art. ki) : cp. le suivant.

Dicomachî (mêler des liquides ensemble jusqu'à parfaite mixtion). Voy. au mot maht.

1. **Dièle** (terre glaise), N. déle. Dierlise (glaiseux : *tére dierlise :* terre compacte, froide). N. déler, derler (enduire de terre glaise). = afr. derliére (espèce de sablonnière, lieu où l'on tire de la terre). Nota. Ici, comme souvent, il faut se garder de prendre au pied de la lettre les définitions de Roquefort. Cet érudit s'expliquait plus ou moins bien les mots obscurs qu'il rencontrait et consignait ensuite son explication, sans même prendre la peine d'indiquer où il avait trouvé ces mots. Ici, par exemple, il n'est pas douteux que le mot *derlière*, qu'il n'a pas compris, signifie : un endroit où l'on tire de la terre glaise.

2. *Dièle* (dartre). Cp. R. diéte, dauph. derbi, m. signif.

Dième, interj. (diantre) Dj.

Dièrain (dernier), N. dérain, R. darrain, d. de Bay. derain. = afr. derrain, etc. Formé de *de retro* : cp. Dz II, 272.

Dierson, gerson (pharynx).

Difalant (1. *li difalant d'èle leune* : le décours de la lune. 2. Absolument : gonfanon) Dj. Paraît être propr. un participe présent formé de l'all. fallen (tomber).

Difaler (défalquer) Rm. 2., aW. défailler. (Dj. ne connaît que la forme française). Ce mot paraît être la forme transitive du suivant : il est du moins certain que dans plusieurs cas la désinence *er* indique le sens transitif et la désinence *î* le sens neutre : cp. par exemple *difiner* et *difini*, *grawer* et *grawî*, *haspler* et *hasplî*.

Difali (*défaillir*). Part. prés. difaliant.

Difàte (dette) Rm. 2. Rad. = défaut : cp. le suivant.

Difautieûs (*défectueux*).

Difèsi, difesti, diflesti (démêler : ne se dit qu'en parlant des cheveux). *Difèsî* paraît être composé de *fèsî* qui signifie : tresser, mais seulement en parlant de baguettes ou de lattes. Cependant ce dernier ayant son étymologie immédiate dans le d. d'Aix fitsch ou fitz qui signifie : baguette flexible, verge, il est préférable de séparer provisoirement les deux mots et de dériver isolément *difèsî* du mha. viz, gén. vitzes, nha. fitze (fil qui unit un écheveau), d'où mha. vitzen, nha. fitzen (faire un écheveau ; au fig. : mêler, brouiller), ausfitzen (*aus* log. = di) : débrouiller, — sauf à reconnaître ensuite l'identité radicale des deux mots : d. d'Aix fitsch, fitz, nha. fitze. Voy. d'ailleurs au mot fèsi. Nota. De peur qu'on ne pense au lat. fasciare, je dirai dès à présent que ce verbe fait régulièrement en L. *fahî* : voy. au mot fahe.

Difiner (si difiner : se détruire, se faire mourir : n'est usité que dans l'expression : i s' difène à plorer : il se fait mourir à force de pleurer), aW. diffiner (terminer, mettre à *fin*). = afr. deffiner : voy. la remarque au mot qui suit. — Forme transitive du suivant.

Difini, intrans. (*finir*, n'être plus, ne plus exister) Sim. Nota. Roq. gloss. donne à l'afr. *deffiner* le sens intrans. : dépérir, languir, et, au contraire, le sens trans. à la forme *deffinir* (« ordonner, déterminer, fixer »). Cependant le simple *finer* a, selon lui, l'une et l'autre valeur (pour première acception, il donne : achever, terminer, — détruire) et Frois. emploie effectivement la forme *deffiner* dans le même sens trans. que le W. diffiner.

Difluxion (*fluxion*), N. it.

Difoter, 1. difotiner, difouter (incaguer, défier, braver), N. difûtî (1. en gén. : mépriser, « n'évaluer qu'un *fétu* » ; 2. de là : incaguer, etc). Voy. foter n° 2 et cp. les deux mots suivants.

2. **si Difotiner** (se dépiter, se fâcher), R. défoutre (contrarier). Prob. le même mot que celui qui précède et celui qui suit.

3. **Difotiner** (èse difotiné : être fatigué, rompu), R. éte défoutu.

Difûler (ôter les vêtements dont quelqu'un s'est enveloppé le corps ou couvert la tête), N. disfûrler, it., R. défuler (décoiffer). = afr. deffubler (découvrir), deffuler, defuler (ôter son chapeau, son bonnet). Voy. au mot afûler.

Digadeler (« badiner, etc. ») Dj. Dans cette acception paraît être un autre mot que celui rapporté v. agadeler.

Diganeler (décamper, déguerpir). = afr. décaniller, ap. Roq. suppl.

Digateler (décamper, déguerpir) Rm. 2.

Digavachî (gâter, ravager). Cp. R. galvauder (tourmenter, gâter un terrain par de mauvaises préparations), d. de Bay. gavailler (gaspiller), et L. gavache. Nota. D'après une com-

munication que je reçois à l'instant *digavachî* signifirait : déchiré : si cette traduction est fidèle on ne peut douter que le simple de ce mot soit le L. gavache (estafilade).

Digèli (digérer) Dj.

Digogi, subst. (réjoui, homme qui se livre à la joie sans mesure, gaillard, franc-luron). Cp.: 1. mha. gogel (lascivus, luxuriosus), guggel, bav. gogken, afr. gogue (d'où fr. goguenard) : farce, plaisanterie ; 2. d. d'Aix göister (1. femme réjouie ; 2. joie turbulente).

Digrâte (« probablement, assurément : *i r'venrait, d' grâte :* il reviendra, probablement ; *voz m' cafougnîz : voz d' meûrreréz keût, d' grâte :* vous me chiffonnez : je suppose que vous allez rester tranquille ») Rm. 2.

Digrimoner (égratigner), d. de Bay. grimer. Nota. On pourrait vouloir comparer le bav. grimmen (pincer) : mais ce sens est dérivé, ou plutôt cette traduction impropre, et l'expression bav. : es zwickt und grimmt mich im Bauch, est la même que la h. allemande : es grimmt mich im Leibe, qui provient du subst. grimm (furie, etc.)

Digrogneter (écorner, ébrécher), N. disgrogneter.

Dihâ (*déchaux*), N. dèchau, R. decaux. = afr. descaus. Dihâsî (*déchausser*), etc. De *discalceare*. Nota. Il est essentiel de remarquer, pour l'analyse des mots qui commencent par *dih*, que le *h* peut provenir dans cette combinaison de la rencontre du *s* de la particule *dis* avec un *c* = *k* appartenant au radical, ainsi le *h* de *dihâsî* ne vient pas d'un radical HASI (le simple, au contraire, est *châsî*), mais de la combinaison du *s* de *dis* avec le *c* de *calceare*.

Dihâfi (1. écosser, écaler. 2. Selon Dj. : effiler). Cp. N. discafloter, discafioter (1), R. écaflier (écailler des noix, en

enlever le brou), écafoter (tirer les noisettes de leur enveloppe). Voy. N. scafiote, scafiote, et cp. L. hufèie, hufion.

Dihaï (indisposé, souffrant). Voy. au mot kihaiou.

Dihâmoner (démantibuler, mettre en désordre. Duv.: dihamoner, kihamoner: chiffonner, mettre une toilette en désordre), dihâmoné (dépénaillé, débraillé, démantibulé).

Dihàrner (*écharner*). = afr. descarner.

Dihaver (1. érafler, écorcher. 2. Dj. ajoute: se soucier, mépriser, incaguer: je doute que ce soit la véritable signification de ce mot dans les expressions injurieuses: ji t' dihave, pelote di rose, ji t' dihave, glorieûs pèion), N. dichaver (1). De haver n° 1.

Dihèsi (priver quelqu'un de ses *aises*) Rm. 2. Forme abrégée pour DIZAHÈSI: voy. au mot ahèsez.

Dihiergi (*décharger*). De *discaricare*. Le simple est *chergî* de *carricare*: voy. Dz I, 11.

Dihifrer (mépriser). Voy. l'article suivant.

Dihiveler (injurier, diffamer, déshonorer. — Duv.: « Dihiveler, dikiveler, dichifrer: 1. [part. pas.] échevelé, ébouriffé. 2. Dénigrer, diffamer, déshonorer »). Dans le sens: écheveler, *dihiveler* vient régulièrement du m. lat. discapellare, m. signif., ap. Dz I, 30.

si Dihombrer (se dépêcher, se hâter), N. dichombrer (en N. est aussi trans.: dichombrer on ovrage). aW. descombreir (expédier).=afr. discombrer (expédier un procès), fr. décombrer, It. sgomberare (trans.: débarrasser des obstacles; intrans.: sortir, vider les lieux, etc). Du b. lat. combrus, formé de *cumulus*: voy. Dz I, 29. Nota. Rien n'est plus naturel que la transition: débarrasser des obstacles, expédier, faire aller vite, hâter. L'emploi réfléchi du

verbe offre seul quelque difficulté, lorsqu'on se reporte au sens étymologique et par conséquent au fr. décombrer qui l'a conservé; mais il faut observer que l'on n'a sans doute commencé à employer ainsi ce verbe qu'après avoir oublié sa signification propre (que l'on exprime maintenant par le nouveau composé : discombrer) et s'être accoutumé à le prendre dans le sens figuré: dépêcher. Cp. d'ailleurs le mot *èblaver* qui offre un exemple de dérivation logique tout-à-fait parallèle.

Dihoter (rendre l'âme). = mettre la *hotte* bas (cp. l'expression fr. : passer l'arme à gauche)?

Dihoupièle (échevelée). Prob. du mha. hûbe (coiffe), bien que le mot propre W. pour *décoiffer* soit: L. diwakt, N. dihauker.

Dihovri (*découvrir*).

Dilâborer (couvrir de boue, de matière fécale) Rm. 1. Voy. lâborer, m. signif.

Dilaburner (déchirer les vêtements. Èse dilaburné: être en lambeaux, halbrené) Dj. Cp. d. de Bay. délabre (destructeur, garnement). Prob. = fr. délabrer, qui vient, selon Dz I, 15, 183, du lat. vulg. lamberare (déchirer).

Dilafrer, dilofrer (souiller, gâter. Dj. semble donner *dilofré* comme synonyme de *dilaburné;* Duv.: « dilofrer : barbouiller sa bouche »). Nota. *Lofrer* a en N. un sens que je ne puis préciser, Z. se bornant à donner les deux phrases: lofrer après sèz pucez, et: li chen dilofrée sèz pucez. Cp. L. lofer, ap. Rm. 2. (manger goulument)?

Dilapider (vilipender, tympaniser).

Dilapoté (sâle) C. V.

si Dilèi (se vider, perdre ses excréments) Rm. 2. De là part. pas. dilèi, dilèièie (épuisé ; propr. : épuisé par incapacité de retenir ce que l'on a mangé).

Dilofurné (éploré) Duv.

Dilouhe (1. au propre : déconfiture, débâcle, débandade ; 2. au fig. : jérémiade, lamentation). Dilouhi (qui est abattu, sans force physique ou morale), N. dilouji. Si dilouhi (se lamenter). Peut-être le même mot que *dèlouhe*.

Dimarguiner (tourmenter quelqu'un, le faire enrager).

Dimiek (*mercredi*) Rm. 2. De *dies Mercurii*.

Dimierné (qui a perdu sa *mère* : se dit particulièrement des abeilles privées de leur reine) C. V.

Dimoni (demeurer) Rm. 2. De *manere*.

Dimoûre (*démolir*).

Diner (*donner*), N. it.

Dinièse (*genêt*). De *genista*.

Dipeû, *dispeû*, *dispôie* (*depuis*), L. dispôie. De *de post* : voy. Dz II, 390.

Dipiketer (déchausser un pilotis, un mur) Dj.

Dipîti (m. signif. que *dipiketer*). De *pit* (*pied*).

1. **Dipoteler** (déchausser une vigne, un arbre) Dj.

2. **Dipoteler,** ap. Duv., dispoteler, ap. Rm. 2. (déhancher, luxer, en parlant de bestiaux).

Dipoutriner (*dépoudrer*) Camb. Du W. POUTRE, par contraction *poûre*, fr. poudre, qui vient de *pulverem* par épenthèse du *t*, *d* : voy. Dz I, 246. Cp. èpoûseler.

si Diquèli (s'affaiblir, dépérir, s'approcher de sa fin). De l'aha. quelian (necare, perimere) ap. Schm. B. W. II, 403, — ?

Diranciner (déchirer, user) Dj. Paraît venir de *runcare*, *runcinare* (sarcler ; arracher. Raboter) ; ou de l'all. reissen (arracher) ?

Dirèni (dérouiller) Rm. 2, N. disruni. Pour *dizarèni*, etc. (voy. arèni) : cp. dihèsi.

Dirensî, *d' rensi* (*éreinter*). Du N. et fr. reins.

Diriester (briser les côtes. — Dj. : éreinter, écorner). De *rièse* (*arrête ; côte*).

Dirifier, diriver (érailler) Rm. 2. La première de ces formes est sans doute rad. = fr. érafler.

Disbâchi (1. *débaucher ;* 2. congédier) Rm. 2.

Disbèlî (déconcerter, troubler quelqu'un). Voy. abèlî.

Discauî (« se dit d'une personne qui a les jambes fort élargies et tout de travers »). Du N. sicaut, scaut (fendre plus qu'il ne faut, élargir outre mesure) : voy. à ce mot.

Dischaurpî (séparer). De *dis carpere* : voy. cherpi n° 1.

Discombrer (déblayer, enlever les *décombres*). Rad. = dihombrer : voy. à cet article.

Disconte (en comparaison de : i n'est ren disconte lu). De *dis contra*.

Discramî (démêler). Cp. angl. to cram (fourrer, bourrer, etc.)

Disdu (brouhaha, vacarme), N. it. Peut-être = afr. déduit (joie, plaisir, ébat).

Diseûler (désaltérer) Rm. 2. Verbe formé de *seû* (*soif*).

Dispâde, part. pas. dispardou (répandre, éparpiller), N. spande, spaude, part. pas. spaurdu, R. dépardre. = afr. épardre (ap. Frois.), espardre (répandre, disperser). De *spargere* (ou, si l'on veut, de *dispergere* : voy. Dz II, 344), comme fr. sourdre de *surgere*, c'est-à-dire par épenthèse du *d* après la suppression du *g* : voy. Dz I, 246, et cp. disponde.

Dispante (dépenser). = afr. despandre. De *dispandere?* cp. dispense (*dépense :* garde-manger), qui vient de *dispensare.*

1. *Dispèchî* (amincir, rendre moins épais, par exemple une planche, du bouillon, etc.) = afr. despaissir. De *spès,* fém. spèse (*épais*).

2. *Dispêchî* (débarrasser : voz noz dispêchroz di tote inkiétude : vous nous débarrasserez, tirerez, de toute inquiétude). = afr. despéchier, rad. = fr. dépêcher. *Epêchî* (*empêcher*). De *dis* PEDICARE, *impedicare* : cf. Dz I, 212.

Dispecter (manquer de respect, outrager) Rm. 2. De *dispectare.*

si Dispètroner (se disputer) C. V.

Dispierter (1. éveiller; 2. au fig., t. de min., dispierter ine vône : entamer une veine vierge), dispierté (éveillé, espiègle). = esp. despertar. De *dis perrectus* = experrectus, de même que *distinde* vient de *dis stinguere* = exstinguere.

Dispoie (*dépouille ;* de là : abatis, fressure), dispouii (*dépouiller*). De *spolium, spoliare.*

Disponde (percer, ouvrir un abcès, etc., au moyen d'un instrument *pointu*). De même que le fr. poindre, de *pungere* par syncope du *g* et ensuite épenthèse du *d* laquelle est de règle entre les consonnes *lr*, *nr*, *rr* : voy. Dz I, 239, sq. 246, et cp. le suivant.

Distinde (1. *éteindre.* 2. Suffoquer : j'a ine tose ki ji distinds) Dj. De *dis stinguere :* voy. aux mots dispierter, disponde.

Distoki (défricher un bois). De *stoke* (souche).

Distrii (distraire) Rm. 2. Prob. par abréviation pour DISTRAII et, de même que le fr., de *distrahere.*

Ditaité (fatigué, las; incommodé, souffrant).

Divaire (récolte sur pied: se dit en général de tout produit naturel encore croissant, par exemple, d'une toison), divairt (récolter), èvairt (emblaver). Le simple se trouve dans le R. et afr. warison, varison (champ garni de ses fruits; les grains qui sont encore sur pied). Du goth. vasjan, aha. werjan (induere, vestire): le roman, en effet, a reçu du h. all. le *r* en place du *s* gothique (voy. Dz I, 324 sq.), tandis qu'il a conservé le *a* primitif (id., ibid. 272). Nota. Il est assez remarquable que le R. possède une série de mots ayant la même valeur verbale que les mots L. qui viennent d'être rapportés, mais empruntés au latin (vestire), au lieu de l'être à l'all.: terre advétue, avétie (terre couverte de ses productions), advéture (action de meubler la terre pour la récolte: de semer, de replanter), avéties (toutes les productions agricoles qui couvrent les champs).

Divint (*dans; dedans*), N. it., R. deden. De *de de intus* (cp. Dz II, 380), d'où d'abord DE OU DI D'INT et ensuite *divint*, soit par syncope du *d* et épenthèse du *v*, ou par changement immédiat de *d* en *v*, comme le ferait croire la quantité relative des cas où le *v* remplace le *d*: voyez la remarque au mot *èblaver*. — Divintrain, subst. (intérieur): même formation que: divantrain (antérieur), difoûtrain (extérieur: voy. au mot *foû*), èmètrain (milieu), etc.

Divize (1. propos: tini dèz drolez di d' visez: tenir de singuliers propos; 2. conversation: èse di bone divize: être de bonne société, propr.: de bonne conversation; on dit de même: èse di bèle, di laide, di mâle, di grante, di p'tite divize: avoir une belle, une laide, une mauvaise manière de se conduire dans la conversation, avoir beaucoup, peu de conversation), divizer (converser, causer), N. it., si

Dispante (dépenser). = afr. despandre. De *dispandere?* cp. dispense (*dépense* : garde-manger), qui vient de *dispensare*.

1. *Dispèchî* (amincir, rendre moins épais, par exemple une planche, du bouillon, etc.) = afr. despaissir. De *spès*, fém. spèse (*épais*).

2. *Dispêchî* (débarrasser : voz noz dispéchroz di tote inkiétude : vous nous débarrasserez, tirerez, de toute inquiétude). = afr. despéchier, rad. = fr. dépêcher. *Epêchî* (*empêcher*). De *dis* PEDICARE, *impedicare* : cf. Dz I, 212.

Dispecter (manquer de respect, outrager) Rm. 2. De *dispectare*.

si Dispètroner (se disputer) C. V.

Dispierter (1. éveiller; 2. au fig., t. de min., dispierter ine vône : entamer une veine vierge), dispierté (éveillé, espiègle). = esp. despertar. De *dis perrectus* = experrectus, de même que *distinde* vient de *dis stinguere* = exstinguere.

Dispoie (*dépouille* ; de là : abatis, fressure), dispouii (*dépouiller*). De *spolium*, *spoliare*.

Disponde (percer, ouvrir un abcès, etc., au moyen d'un instrument *pointu*). De même que le fr. poindre, de *pungere* par syncope du *g* et ensuite épenthèse du *d* laquelle est de règle entre les consonnes *lr*, *nr*, *rr* : voy. Dz I, 239, sq. 246, et cp. le suivant.

Distinde (1. *éteindre*. 2. Suffoquer : j'a ine tose ki ji distinds) Dj. De *dis stinguere* : voy. aux mots dispierter, disponde.

Distoki (défricher un bois). De *stoke* (souche).

Distrii (distraire) Rm. 2. Prob. par abréviation pour DISTRAII et, de même que le fr., de *distrahere*.

Ditalté (fatigué, las; incommodé, souffrant).

Divaire (récolte sur pied: se dit en général de tout produit naturel encore croissant, par exemple, d'une toison), divairt (récolter), èvairt (emblaver). Le simple se trouve dans le R. et afr. warison, varison (champ garni de ses fruits; les grains qui sont encore sur pied). Du goth. vasjan, aha. werjan (induere, vestire): le roman, en effet, a reçu du h. all. le *r* en place du *s* gothique (voy. Dz I, 324 sq.), tandis qu'il a conservé le *a* primitif (id., ibid. 272). Nota. Il est assez remarquable que le R. possède une série de mots ayant la même valeur verbale que les mots L. qui viennent d'être rapportés, mais empruntés au latin (vestire), au lieu de l'être à l'all.: terre advétue, avétie (terre couverte de ses productions), advêture (action de meubler la terre pour la récolte: de semer, de replanter), avéties (toutes les productions agricoles qui couvrent les champs).

Divint (*dans; dedans*), N. it., R. deden. De *de de intus* (cp. Dz II, 380), d'où d'abord DE ou DI D'INT et ensuite *divint*, soit par syncope du *d* et épenthèse du *v*, ou par changement immédiat de *d* en *v*, comme le ferait croire la quantité relative des cas où le *v* remplace le *d*: voyez la remarque au mot *èblaver*. — Divintrain, subst. (intérieur): même formation que: divantrain (antérieur), difoûtrain (extérieur: voy. au mot *foû*), èmètrain (milieu), etc.

Divize (1. propos: tini dèz drolez di d' visez: tenir de singuliers propos; 2. conversation: èse di bone divize: être de bonne société, propr.: de bonne conversation; on dit de même: èse di bèle, di laide, di mâle, di grante, di p'tite divize: avoir une belle, une laide, une mauvaise manière de se conduire dans la conversation, avoir beaucoup, peu de conversation), divizer (converser, causer), N. it., si

d' vizer (parler avec emphase et prétention) Sim. = afr. devise, deviser.

Divoler (haler), divolt (haleur) Rm. 2. De l'aSc. hala, aha. halôn, nha. holen (tirer), ap. Dz I, 310, d'où le fr. haler — ?

Divère (dévider), N. it. Divoleû (dévidoir). De *volvere, volutum* : une troisième forme venant du même radical est le verbe *vôtî* (enrouler).

Diwaisbi, diwaibi (1. trans.: faire quitter à quelqu'un un endroit où il a l'habitude de se tenir ; si diwaibi ; se retirer d'un lieu, d'une maison que l'on fréquentait ; 2. intrans.: déguerpir), N. diswaibi, d' waibi.

Diwémi (muer) Rm. 2. Voy. waiemer, m. signif.

Diwerpi (*déguerpir*).

Dizânener (éparpiller le foin qui a été fauché, pour le sécher) C. V.

Dizawirer, dizawourer, dizawerer (froisser, meurtrir, blesser). Cp. N. hawoûreler(assommer) ? ou = fr. désagréer (détruire, ôter les *agrès*)?

Dizi (ap. Dj.), **d'zi** (orvet fragile).

Dizierter (blesser, froisser ; si dizierter : s'éreinter) Dj. D'autres prononcent *digerter* et entendent par ce mot : épuiser de fatigue.

Diziver (dénicher).

Dizongui (1. démantibuler un objet, le mettre hors d'état de servir par un usage trop violent ou trop prolongé; Rm. 2. : « se dit de ce qu'on fait sortir de sa place en poussant, en forçant, etc. » ; 2. au fig., en parlant de personnes : rompre de coups, de fatigue : j'a si foirt ovré ki ji soz tot d' zongui : j'ai tant travaillé que je suis tout rompu — : Camb.

explique ce mot, je ne sais trop pourquoi, par : désarçonner, dans le sens fig., à ce qu'il semble). De *di* + mha. zanken, zaniken (tirer, déchirer, arracher)? ou de *diz* (dis) + aha. ango, nha. angel (gond), verb. : mettre hors des gonds?

Dizouhi (désœuvré, ennuyé).

Dizoûrner (déranger, interrompre, distraire) Rm. 2. Cp. R. jorner (importuner)?

D'lle, t. de min. (masse informe de minerai d'alun, détachée de la mine et abandonnée dans les anciens travaux) Br.

Doblé (terre qui a reçu un certain genre de labour, consistant dans le simple renversement du gazon). Est propr. le part. pas. de *dobler* (*doubler*) et tire ce nom de ce qu'en suite de ce procédé le gazon ou le chaume est *doublé* entre les deux sillons tracés par la charrue.

si Docturner (se droguer, prendre médecine). = holl. et bav. dokteren. De *docteur*, qui se prend ordinairement dans le sens : médecin, verb. : se servir du médecin.

Dòdô, dodon (celui qui a un sixième doigt entre le pouce et l'index) Dj., N. dôdô. Selon Rm. 2. cette désignation provient du nom propre *Dodo*. Je croirais plutôt l'inverse : *dôdô*, *dodon* paraît être en effet une réduplication de l'all. daumen (pouce).

1. **Doiâ, doiar** (*douaire*) Dj. De *dotarium*.

2. **Doiâ** (érable). Peut-être du holl. dojer (jaune d'œuf), à cause de la couleur du bois d'érable lorsqu'il est travaillé : une espèce de saule se nomme de même en all. à cause de sa couleur : dotterweide.

Doie, t. méprisant (mauvais meuble, méchant ustensile).

Dolire, t. de min. (sorte de fente verticale dans le rocher) Br.

Dondaine, dondine (espiéglerie, niche, tour que l'on joue à quelqu'un).

Donion (enflure ou callosité qui se produit à la naissance du gros orteil), N. it. Prob. le même mot que le fr. oignon, m. signif. : sur la préposition peu commune du *d*, cp. dår-dèspène (voy. au mot hårdispène) et Dz I, 264.

Dorèle (dariole), N. it., R. doré. De la couleur *dorée* de cette pâtisserie.

Dorlaine (nonchalante ; dolente, affligée).

Dôse (sorte de bouton produit par la piqûre des orties, des moucherons, ou par un sang échauffé), N. it. Ce mot paraît venir, de même que le suivant, d'une racine signifiant : sortir : une *dôse* est une sorte d'éruption cutanée. — Cp. R. dosse, masc. (?) (côté en relief, opposé à la fosse, au jeu des osselets), dosser (avoir des inégalités : une muraille *dosse* lorsqu'elle fait le ventre au lieu d'être unie, etc.)?

Dôser [Dj. : docer] (donner, livrer malgré soi : jè l' ferais dôser : je l'obligerai à donner, à payer). Prob. le même mot que le holl. dokken, m. signif., bien que les formes correspondent imparfaitement.

Dossô (demi-liard). = dose soz (*douze soz*) : ancienne monnaie dont 24 faisait un liard ou aidan : voy. le gloss.

Doû (*deuil*), N. it., R. doel. = afr. doel, etc. De *dolere*, DOLEUM.

Doûcrèse (*douceâtre*), R. doucreux. De *dulcor*. Nota. La terminaison *èse* est souvent péjorative en W.

Doûdiew (tartufe, chattemite), N. doûdiè. Propr. = doux Dieu, expression que les gens dévots avaient souvent à la bouche : cp. ch. de ch. p. 17.

Doumièse (doux, soumis, qui fait patte de velours : in'

home doumièse : un chattemite : cp., par exemple, pasquée critique et calotenne, p. 25 :

On Jansèniste, in' hypocrite,
In' home doumièse, on parazite).

Dovri (*ouvrir*), N. douviè. De *de aperire*.

Doxal (jubé), R. it., N. doxau. = b. lat. doxale. Voy. le suivant.

Dozerai, et, selon Rm. 2., joserai (enfant de chœur). Il se peut que ce mot et le précédent aient un radical verbal commun, la désinence *al* indiquant le lieu où se passe l'action, et la désinence (*e*)*rai*, celui qui accomplit cette action (le *s*, *z* de notre mot provenant, le premier d'assimilation, et ensuite le second d'adoucissement). — Ce radical serait-il un b. lat. DOXARE dérivé de δόξα, dans le sens : glorifier? — : cp. b. lat. doxificare. — Pour *dozerai* isolément, cp. aha. dozzon (intonare), ap. Schm. I, 401 — ?

Dragone (estragon). De même que l'all. dragun, m. signif., de *dracunculus*. Nota. Il est vraisemblable que le fr. a la même origine.

Dragoner (bander un fusil) Dj.

Drâhe (*drêche*), N. drauje, R. draque, drache. = b. lat. drascus, drasqua, afr. drasche, etc. Cp. dauph. drachi (grappe de raisin après qu'elle a été pressée), prov. (ap. Roq. gloss. v. drasche) draco (marc de vendange). Selon Duc. de l'aha. drascan (nha. dreschen) : battre le blé en grange, d'où *drâhe* signifirait propr. : ce qui a été battu, foulé (de là la signification du dauph. et du prov. ci-dessus), ensuite généralement : résidu, ce qui reste après que le bon a été extrait. Nota. Cp. pour la forme française l'aha. (gloss. Mons. ap.

Schilt.) gidresch (trituram) et le double part. pas. bav. gedroschen et *gedrescht ;* cp. aussi bav. 'drésch (gedräsch) : boue des rues rendue liquide par la circulation des personnes et des voitures dans la pluie ou la neige. D'ailleurs on peut admettre que *drêche*, *drâhe* a eu primitivement le sens : ce que l'on bat, foule (par exemple le raisin dans le pressoir), d'où, ensuite, ce mot serait venu naturellement à signifier le même objet après qu'il a été battu, etc., par opposition à la substance exprimée.

Drahon, d. de l'Ard. (beaucoup) C. V. = d'rahon (di rahon) : *de raison* ?

Draieter (courir, trimer, driller), adraieter (accourir). Du holl. draijen (tourner ; lambiner)? ou cp. aha. drasôn, mha. trasen (courir à toutes jambes) ?

Draner (1. trans. « faire plier les reins sous un poids », 2. intrans. « plier des reins : Jean drane sos l' pois »), R. èraner (éreinter, casser les reins). Prob. de *reins* (le N. devant être écrit en ce cas : *d'raner* pour DIRANER), quoique la mutation de voyelle soit peu explicable : cp. N. direnst et fr. éreinter, qui est aussi usité en N.

Drauvate (sorte de tonneau, cuvelle) C. V.

Drâwe (ivraie), N. drauwe. Prob. de même racine que le holl. dravig (coquiole, folle avoine) : cp. aha. turd (zizania; avena) ap. Schm. I, 400, a.b.Sax. durth (zizania, in specie : lolium temulentum vel bromus secalinus) ?

Dreûzeûs (enfant légitimé) Dj. Dérivé de *dreût* (*droit*) pris dans le sens : légitime, verb. : qui tient du légitime, qui est quasi légitime ?

Drêve (allée d'arbres), N. it. Du holl. dreef, m. signif., qui vient de *drijven*, 1[re] p. ind. prés. dreef, (conduire).

Nota. Cp. afr. draye, draie (selon Roq. : « grand chemin, sentier, chemin de traverse »).

Drinèse (gourmet, friand) C. V.

Dringuèle (pourboire), N. et R. it. De l'all. trinkgeld, holl. drinkgeld, m. signif., verb. : argent pour boire.

Drinker (*trinquer*). Prob. de l'all. trinken, holl. drinken (boire), dans le sens : boire à quelqu'un, boire à sa santé.

D'ròber (voler), N. dèrôber. = fr. dérober. Du goth. raubôn, aha. roubôn (nha. rauben), m. signif., ap. Dz I, 285.

Drometer (« aller vite et en se dépêchant, driller »). Ce mot est sans doute une forme fréquentative, et parallèle au L. trameter, du radical représenté par le fr. trimer. Cp. ΔΡΕΜΩ, ἔδραμον, δρόμος.

Drongue (« humeur qui vient à la tête et au visage, et à laquelle les enfants sont sujets » — croûte de lait?)

Drouse (carde pour commencer le travail de cardage) Rm. 2.

Drousin (marc de café). De l'aha. truosina (faex, amurca), ap. Schm. B. W. I, 415, d. franc trusna, m. signif., ap. eund., gloss. v. drusinon, mha. druosene, holl. droessem (marc, lie, sédiment). Cp. goth. drausn (mie, déchet) et, pour la racine, goth., aha. driusan, a.b.Sax. driosan (tomber), d'où prob. le verbe a.b.Sax. drusinon (exinanire, conficere, épuiser, pressurer), dans le sens verbal : faire tomber. Ainsi *drousin* signifie verb. : ce qui tombe, le déchet. Nota. Au moment de mettre sous presse M. B. me communique le verbe : si drousiner (s'abîmer), qui paraît être le même mot que l'a. b. Sax. drusinon cité à l'instant.

Dûre (être expédient, convenable), N. it., R. et afr. duire. De *ducere:* cp., pour la forme, L. kidûre, fr. conduire.

Durlé (la dernière couche de pierre et la plus dure). = dur lé (*lit dur*).

Dûte, t. de tisserands (passée : fil de la trame qui passe entre les fils de la chaîne) Rm. 2.

E

È, prép. (*en*. En composition : 1. = fr. en, lat. in ; 2° = fr. é, lat. ex). Nota. Le *n* primitif de *è* = fr. en, reparaît dans les composés commençant par une voyelle, par exemple : ènairi, ènôli.

Ebadi (1. actif, a. animer, exciter ; b. préconiser, vanter; 2. réfléchi : *s'ébaudir*, se réjouir), aW. embauldir, embadir (1. b.). = afr. ebaudeir, ebaudir (2). De même que le b. lat. baldaciter (alacriter), de l'aha. pald., a.b. Sax. bald, mha. balt (hardi; joyeux : voy. Zm. s. v.), d'où le verbe a. b. Sax. beldian (fortem, audacem reddere, animare, corroborare). Nota. Le lecteur aura remarqué cette transition véritablement épique : enhardir : vanter (qualifier de hardi) : réjouir.

Ebaner (interdire le pâturage dans un champ après la récolte, ou, en général, l'occupation d'un champ, ce que l'on signifie au moyen d'une torche de paille que l'on y plante), èse èbané (être en défends). De l'all. bannen (*bannir*).

Ebansi (engourdi), R. embanché (engourdi par le froid).

Ebiwé (embarrassé, interdit) B.

Eblaver (èblaver ine saki : retenir quelqu'un, l'empêcher

d'aller à ses affaires), èblavé (occupé, affairé), s'èblaver (s'occuper, employer son temps à une occupation sérieuse ou futile : i s'èblavereût d'on fistou di strain : il s'occuperait d'un fétu de paille), R. emblaver (1. mettre les ustensiles de ménage de manière à embarrasser le passage ; 2. semer la terre). Cette seconde acception du R. est la primitive, et *èblaver* est = afr. emblader, emblaver (qui est aussi aW.), emblayer (ensemencer un champ en *blé*), d'où (particulièrement sous les formes : emblayer, emblaer, embléer) : empêcher, embarrasser, occuper, retenir : cp. Duc. I, col. 1191 inf., et, comme exemple de transition analogue, le mot dihombrer. Nota. Le *v* de *èblaver* serait, d'après l'explication que Dz donne des cas semblables, une intercalation pour éviter l'hiatus produit par la syncope du *d* ; mais on trouve dans cet auteur même des exemples si nombreux du remplacement du *d* ou *t* (lat. ou all.) par le *v* ou *f* (voy. I, pp. 164, 226 sq., 321, in text. et note **) : cp. particulièrement afr. bleif de l'ags. blad, que l'on est, ce me semble, autorisé à admettre en fait la transformation pure et simple de ces dentales en la labiale *f* ou *v*.

Ebu (ivre). = afr. embeu. Propr. = fr. imbu.

Eburtaker (empêtrer). ***Disburtaker*** (débrailler). Nota. Z. rend ***disburtaker*** par : ôter les bretelles (rôster lèz aburtalez), ce qui, d'après sa méthode de définir, signifie seulement qu'il fait dériver ce verbe d'*aburtale*. Bien que son autorité soit nulle en pareille matière (soient pour exemples : *èbansî* : ègourdi : j'a mèz doiz tot èbansiz d' froit, come si j'avais poirté one pèzante *banse ; haion :* guènile come on voit asèz sovent su lèz *haiez*), il se pourrait néanmoins qu'il eût deviné assez juste en ce cas et que le primitif du verbe ***èburtaker***, ***disburtaker*** fût le même que celui du fr. bretelle, N. aburtale.

Ebusti (étourdi, maladroit) Dj.; Rm. 2.: èboûsti (hurluberlu; brusque; brutal; évaporé).

Ecaser (1. encaisser; 2. entasser, presser). De *case* (caisse).

Ecasî (*enchâsser*), aW. encasser. = afr. encassiller. Selon Dz I, 193, de INCAPSARE : cette étymologie me paraît douteuse à cause qu'enchâsser une pierre précieuse n'est point la mettre dans une caisse ou un coffre (capsa), en un mot, qu'il y a une différence aussi bien logique que littérale entre *enchâsser* et *encaisser*. Cp. fr. encastrer, m. signif., qui vient de *in castrare* : tailler dans (remarquez que *entailler* est synonyme de *enchâsser*)? Cp. aussi le b. lat. incas*t*are.

s'Ecatiner (je ne connais ce mot en L. que par le passage suivant de la pasquée critique et calotenne, p. 11 :

N'est-ce nin bên po s'ècatiner
Ki l' vèie science n'a mâie pârelé
Dèz novaiz mâz et accidentz
Ki noz r'sentanz divin nose temp ?

où, d'après le contexte, *s'ècatiner* paraît signifier : se dépiter), N. id. (s'opiniâtrer). Cp. N. s'dicatiner (s'injurier).

Ecèpé (gêné, embarrassé). De *cep* (sorte de piége): sur ce mot cp. a. fl. (Hor. Belg. VII, 6) kep (pedica).

Echè (*écheveau*), R. éché, équé. = afr. eschet. Cp. angl. skain, skein, m. signif. — ? — Cp. èki.

Echergî (devenir enceinte). De *chergî* (*charger*).

s'Eclasî (s'assoupir).

Eclôse (cloître). Forme féminine de *èclôs* (*enclos*), part. pas. pris substantivement de *èclôre* (*enclore*). Ou de *claustrum*, par prothèse du *e* (cp. èfoihez, ègré) et changement de genre?? Voy. la note au mot suivant.

Ecluse (entrave, menotte), èclust (entraver, emmenotter). De même que le b. lat. (Dz I, 30) exclusa, fr. écluse, afr. escluser (retenir, fermer), de *excludere*, *exclusum?* ou dérivé de *includere*, *inclusum?* ou immédiatement de l'a. b. sax. clûstar (= lat. claustrum, dans le sens : serrure, verrou, lien), holl. kluister (ceps, entrave), kluisteren (entraver, etc.)? Nota. Il semblerait que *ècluse* et *èclôse* dérivent du même primitif, le premier comme forme active, le second comme forme passive : or ce primitif commun serait le plus prob. le verbe *includere*, d'où : èclôse = id quod inclusum est, ècluse = id quod includit.

Ecoidelé (1. guindé, gêné dans ses mouvements; 2. rachitique), ècoideleure (crampe). De *coide* (*corde*), verb. : noué.

E coise (1. *côte à côte :* roter è coise : marcher côte à côte; 2. de travers, *de côté*). Ecoisté (guindé, gauche), propr. : qui est *de côté*, de travers.

S'Ecroler (s'embourber), N. it. De l'afr. crolis, crolière (fondrière, marais), qui vient de l'afr. crosler, croler (remuer, branler). Nota. Cp. bourg. gruller, crauler (trembler).

S'Ecrouki (s'engouer), N. s'ècruker. Cp. R. ête encrinqué (être accroché, en parlant de voitures), s'encrunquer (se mettre dans un mauvais chemin rempli de boue). Peut-être de même racine que l'afl. (Hor. Belg. VII, 12 b.) crunkelen (crispare), holl. kronkelen (faire prendre de mauvais plis; s'entortiller). Cp. le fr. encroué ?

Ecuri (encrassé), s'ècuriner (s'encrasser), ècurihège (crasse invétérée). De *cûr* (*cuir*) : avoir, gagner une peau semblable à du cuir ?

Edamer (*entamer*), N. èdaumer, R. adamer. Ce mot si controversé vient du cymr. tam (morceau, bouchée), brz.

tamm (morceau, fragment, pièce), tamma (mettre en pièces), entammi (*entamer*) : voy. Df. n° 220.

E don, n'è don (est-ce pas? n'est-ce pas?), R. émon, hémon, à Douai et à Tournay : énon, hénon.

E d' vêr (en comparaison, à l'égard). Combinaison des deux prépositions : fr. envers, afr. devers.

Efacer (« engaver » : — ce verbe exprime la manière dont les pigeons nourrissent leurs petits et qui consiste à dégorger dans le bec de ceux-ci la nourriture qu'ils ont prise) Dj. De *face* (gorge du pigeon), propr. : mettre dans la *face*.

Efantise, èfantîhe (*enfantillage*).

s'Efister (se corrompre ; s'empuantir) Rm. 2. Le radical de ce mot se trouve dans le holl. vies, d. d'Aix fies, b. sax. fies, fiest (dégoûtant; dégoûté), d. d'Aix fiesen (commencer à puer, en parlant de viande. — Nota. L'Idt. ne donne que la 3e p. ind. prés. : das fleisch fiest), angl. to fester (se corrompre, suppurer). Cp. afr. flestre (corrompu).

Efoihez, plur. (*forces* : sorte de grands ciseaux), R. éforches. De *forcipes*. Nota. Le *e* qui précède vient peut-être de ce que l'on a voulu rapprocher ce mot du verbe : èfoirci (*efforcer*). Cependant, pour la prothèse pure et simple du *e*, cp. èclôse, ègré, èknêiez.

Efouwer (animer, exciter), N. it. De *focus*, INFOCARE : cp. fouâ ou fouwâ.

Eglome (*enclume*), N. èglume, R. engleume. De *incudinem* : voy. Dz I, 269.

Egoûjoi (gouffre, abîme). Prob. dérivé de *ingurgitare*.

Egré (*dégré*, marche d'escalier). De *gradus* (d'où afr. gré) par prothèse du *e*.

Egrimancien (lutin, loup-garou) Sim. C'est le mot fr. nécromancien, auquel on a donné cette signification.

Ehain (vice, défaut, disposition habituelle au mal; débauche. Avu toz lèz èhainz : être livré à tous les vices) Rm. 2. Ce mot paraît être de la même famille que *mèhain* (défaut, inconvénient, incommodité, infirmité), si ce n'est le même mot : la différence logique ne consiste peut-être en effet qu'en ce que *mèhain* se dit seulement du mal physique et *èhain* seulement du mal moral : avu toz lèz mèhainz : avoir toutes les infirmités, est une expression parallèle à : avu toz lèz èhainz (sur l'aphérèse du *m*, qui aurait lieu en ce cas, cp. le précédent) : cependant cp. le suivant et èhowe.

Ehainz, plur. (êtres d'une maison, c'est-à-dire les diverses parties qui la composent) Rm. 2. Je soupçonne ce mot d'être rad.=fr. êtres, c'est-à-dire d'être également un dérivé de *esse*. Nota. Le b. lat. essentia signifie : état, condition, mais ce mot ferait en L. ÈHENSE.

Ehaler (èhaler ine saki : retenir quelqu'un, l'empêcher d'avancer, lui ôter la faculté de se mouvoir). = afr. ahaler, enhaler. Dihaler (débarrasser, rendre libre). = afr. déhaller. Peut-être du goth. hallus (pierre), comme fr. empêtrer, dépétrer, de *petra*.

s'Ehandi (se chauffer un instant), N. chandi (échauffer), s'chandi = L. s'èhandi, R. escandir (brûler, dessécher par le feu). Si rihandi (se réchauffer), N. si r'chandi, R. se récandir. De *candescere*, *excandescere*. Nota 1. Cp. le L. hauder (*échauder*), R. récaudier (1. it.; 2. réchauffer), qui viennent de CALDARE. Nota 2. Ce dernier verbe eût sans doute été un primitif plus convenable que *candescere* qui signifie : acquérir cet extrême degré de chaleur où les corps deviennent blancs (et qui, de plus, est intransitif); mais les langues ne procèdent pas aussi logiquement : c'est ainsi, pour citer ce seul exemple, que le verbe W. qui signifie : rouîller, en général, n'a point été emprunté au lat. rubigo (rouille), mais à *aerugo*, qui désigne uniquement la rouille du cuivre.

Ehèré (empressé). De *hèrer* (fourrer),verb. : un homme qui est fourré, qui est poussé dans, au lieu de : un homme qui se fourre, etc. : cet emploi du participe passé pour exprimer un fait présent appartient au genre de figure que les grammairiens nomment *enallage temporum*.

Ehionder (animer, exciter, stimuler). Propr. : donner de l'élan, de *hion* (élan).

Ehowe (astuce; manière de s'y prendre; courage) Duv. Ehawe (« aptitude, intelligence. Etre désobéissant [?]. Voy. ekoutt » [cet article manque]) Rm. 2. Ce mot n'est employé dans l'usage ordinaire que dans l'expression *n'avu nole èhowe* dont on se sert pour signifier : n'avoir pas d'aptitude, de disposition; ainsi on dit d'un apprenti qui ne fait rien de bon qu'il *n'a nole èhowe*. C'est peut-être le même mot qui se trouve dans la pièce de 1634 intitulée : entrejeux de paysans, mais ce passage que nous allons rapporter (ch. de ch. p. 103) est loin de l'éclaircir :

Sus donc, racontéz-noz vose fâve,
Féz inehowe [ine èhowe ?] di nose sentence.

Eïhe (remole, remous).

Eki (Dj. : bout de roseau à l'usage des tisserands ; Rm. : écheveau),cp. aW. esqui (« laines filées, apelées vulgairement esquis, queues ou pennes »). Cp. èchè.

Eknêiez, plur. (pincettes), N. it., R. etnièles : l'an. écrit aussi avec un *l* : ekneile. D'un all. KNEIPEL dérivé de *kneipen*, holl. knypen (pincer) ?

Elaidi (1. *enlaidir*; 2. prendre en aversion; 3. abandonner : dans une ancienne cantate on lit : c'est ine covêie k'es't èlaideie). Cp. pour la dérivation logique N. abèlt.

Elére (trier, choisir, éplucher), N. it., R. élire. De *eligere*.

s' Elohi (s'engouer) C. V. Sans doute de lohi (lopin).

1. **Eloviner** (étrangler avec les dents) C. V. Voy. les deux mots suivants.

2. **Eloviner** *ou* **èlohiner** (ensorceler, inspirer un amour violent : èle m'a èlohiné avou kéke brouwet : elle m'a ensorcelé avec quelque philtre) Rm. 2. Il semblerait que la racine de ce mot doit être l'angl. love (amour), cependant voy. le suivant.

3. **Eloviner** (infecter de mauvaise odeur). Ce mot peut venir de *lovène* (dyssenterie des vaches — laquelle est accompagnée en effet d'une odeur fétide) : cp. aussi N. leûvren (punaise); mais il serait également possible qu'il vint ainsi que les deux précédents d'une racine signifiant : venin, poison, philtre : l'explication du premier n'est du moins, je crois, qu'un à-peu-près. Nota. Il n'est pas tout-à-fait improbable que ce radical commun est le mot *vèlin* (*venin*) : la forme ordinaire du verbe dérivé est, il est vrai, *èvilmer*, mais il est à remarquer que Rm. 2. a aussi la forme *èviloner*, d'où *èloviner* proviendrait par une simple inversion.

Emaï, ap. Rm., èmawi, ap. Duv. (gêné, guindé, maladroit), èmawé (1. agité, interdit ; et, comme le dit avec raison Rm. 1. : 2. gêné, guindé, etc.) Ces trois mots n'en forment qu'un, qui est propr. le part. pas. de l'afr. esmayer, esmaïr (propr. : faire perdre courage, de là : effrayer) : de l'état d'effroi résulte nécessairement celui d'agitation et de gêne. Nota. L'afr. esmayer vient, de même que l'It. smagare (perdre courage), esp. desmayar (trans. : décourager, intrans. : perdre courage, défaillir), angl. to dismay (intimider), du goth. magan (valere) : voy. Dz I, 304 sq.

Emainé (guindé, maladroit). De *main* : = privé de la main.

Emaner (charbouiller, nieller). De *manne* (sorte de substance gluante qui se produit sur la surface des feuilles): = enduire de manne. Cp. èmtler.

Emarmaise (irrésolu, gêné, embarrassé) Rm.: le même donne la phrase : mète è marmaise (mettre dans l'embarras), d'où il résulte que *èmarmaise* n'est point un mot, mais deux mots : il est *è marmaise* (il est *dans l'embarras:* d'où, en un mot : il est *irrésolu*) : voy. au mot marmaise.

Emètrain (1. adj.: moyen; 2. subst.: milieu). De *mitan* (milieu), même formation que divintrain, etc.: voy. au mot divint.

Emtler (produire une sorte de maladie des plantes d'où résultent des taches rouges sur leurs feuilles), R. emmiélé (couvert de pucerons, en parlant de végétaux). Propr.=fr. emmieller. Cp. mha. *mil*tou, angl. *mil*dew (nielle : *tou*, *dew* signifient : rosée), du goth. milith (miel) : voy. Zm. v. miltou, et holl. honigdaauw, m. signif., qui signifie aussi verb.: rosée de miel. Nota. Le lat. mel s'est d'ailleurs perdu en W. (on dit *lâme*), de même que le goth. milith en all. et en angl.

Enahe (bourre de chanvre ou de lin) Rm. 2.

Enairi (1. élever : ènairi on dragon : élever un cerf-volant; 2. enlever : ki l' diâle t'ènairihe : que le diable t'emporte; 3. au fig. s'ènairi : se fâcher, s'emporter). De *air* : = mettre en l'air.

Enche (*encre*), N. it. = afr. enche, angl. ink. De *encaustum* : cp. Dz I, 269.

Englètin (hareng-saur fumé en même temps que salé et séché). Prob. dérivé de *englè* (*anglais*). Cp. flande.

Enòli (oindre), N. it. De *ôle* (*huile*).

Enouchelé (empressé, affairé).

Ensitia, d. d'Andenne (gui). Dérivé, soit du lat. insitus

ou du holl. inzetten, mais plutôt du premier et rad. = insiticius, insitivus.

Entrogneû (fantasque, quinteux) Lob. Du fr. trogne?

Epagnote (1. *épagneul*; 2. vaurien) Dj., N. èpagno (1). Cp. R. s'épagnoter (prendre du bon temps, s'étendre au soleil, avoir du plaisir à faire le fainéant).

Epaser (engager dans un lien, empêtrer), N. it., R. id. (entraver, lier les pieds, les jambes, les pattes). Dispaser (dépêtrer). R. épatoir (entrave), = It. pastoia, b. lat. pastorium. Prob. de même racine que le b. lat. pastonare (enlacer). Voy. le suivant. Nota. Cp. pour cette racine l'all. festen, angl. to fasten (attacher, assujettir), etc., quoique le b. lat. pastonare indique une valeur radicale différente. Cp. aussi l'all. bast (le liber, l'écorce intérieure d'une plante, laquelle servait aux anciens, comme le remarque Zm., à faire des liens).

Epasturer (entraver), N. it. Immédiatement de l'afr. pasture (entrave), qui est une dérivation parallèle au R. épatoir, b. lat. pastorium, It. pastoia, cités à l'article précédent. Nota. Ces mots ne viennent pas de *paturon*, comme le disent les continuateurs de Duc., mais au contraire le fr. paturon vient, ainsi que le b. lat. et It. pasturale, m. signif., de *pasture* ou *pature* (entrave) comme l'indiquent assez les formes mêmes : cp. par surcroît l'all. fessel, propr. : lien, entrave, qui a pris également l'acception : paturon, verb. : partie du pied où se place l'entrave.

Eplâse (*emplâtre*), N. èplause.

Epoùseler (*épousseter*), N. it., R. épourer. Ce dernier vient du R. poure (*pulverem*); le W. et le fr. du même radical que W. pousire, fr. poussière : voy. à ce mot.

Epufkiner (empuantir, infecter). Cp. l'interjection fr. puf !

Epus, *èpus'*, interj. (assez !). De *pus* (*plus*) ?

Erauhiner (*enrouer*). Dérivé de *raucire*. Nota. Le *c=s* se change de même que cette dernière lettre en *h*.

Eré (attirail de charrue) Dj. Cp. le suivant et, d'autre part, R. arnat (charrue et tout son équipage).

Erére (charrue), N. it. De *aratrum*.

Ereûre (haine, aversion). Prob. = fr. horreur.

Eri (*arrière*). Enèri (*en arrière*).

Ernauje (pétulant), R. erniaga, reniaga. Peut-être un dérivé du L. rèner (courir, travailler sans relâche; se remuer sans cesse, tracasser), d'où L. rènant (remuant, tracassier).

Eroie (l'un portant l'autre, en bloc) Rm. De *roie* (*raie*, ligne), = en ligne, c'est-à-dire en suivant la ligne (par exemple ècheter dèz âbez è roie : acheter des arbres en ligne, tels qu'ils sont plantés, sans en laisser aucun) ? Cp. aron.

E rote (en ligne, à la file). On se sert aussi de l'expression composée *ine dè rote*, pour *è ine dè rote*, propr. : en une de ligne, c'est-à-dire : en une seule file (par exemple : treûz centz âbez tot' ine dè rote : trois cents arbres en une seule rangée). De *rote* (ligne, rangée).

Esbârer (effrayer, effaroucher), N. it. Cp. afr. desbareté (découragé), ap. Frois.

Esbeûler (effrayer, effaroucher). Le radical paraît se trouver dans l'a. all. *bulol* (terriculamentum, terriculum) : voy. au mot bâbou.

Escavèche (poisson froid mariné), N. et R. it. De l'esp. escabeche, m. signif. (propr. : sorte de saumure, d'où : poisson mis dans cette saumure). Nota. On sait qu'en esp. le *b* a le son du *v*.

s' Escoursî (prendre sa *course*), *escouse* (élan).

1. **Ese** (fil écru) Dj. Cp. le gloss. v. esse.

2. **Ese** (sorte de chandelier qu'on attache au mur) Dj. De la lettre S à cause de la forme de cet objet ?

3. **Ese** *ou* **wèse** (cheville de fer qui retient la roue dans l'essieu), N. èse. Prob. de même origine que le précédent : ou cp. N. house, afr. heuce, m. signif. — ?

Eskèvelé (témoin, et, par extension, garçon de noces) Rm.

Esnonder, ènonder (mettre en branle ; au fig. : animer, exciter), N. ènonder. S'esnonder, etc. (prendre son élan, s'élancer ; s'empresser), N. s'ènonder. Esnondêie, etc. (élan). Esnondé, etc. (empressé, étourdi), N. ènondé.

Esône (*ensemble*), N. èchône, R. enchen, ensanne. De *in simul :* voy. Dz II, 390, par contraction pour *èsonle* qui est l'ancienne forme.

Espèrer (1. *espérer ;* 2. attendre : espèréz on moumen).

Espèture, t. de min. (voie en forme de canal pratiquée à travers les couches de roches) Br. Respèter ine vône (retrouver, recouper une veine par une bakeneure ou espèture) id. L'analogie de ce verbe avec le lat. repetere est prob. fortuite.

Esprende (allumer), N. it. = afr. esprendre. De même que le fr. s'éprendre, de *prende*, fr. prendre, propr. : faire prendre (le feu) ?

Establire, t. de min. (longue planche sur laquelle sont indiquées les marques que chaque actionnaire a dan la société) Br.

1. **Estale** (copeau), aW. it., N. astale. = afr. astelle, estelle, estaille. Cette dernière forme ferait penser au verbe *tailler* (L. tèï), mais il est probable qu'elle provient précisément de cette analogie.

2. **Estale di gorai** (*attelle* de collier de cheval) : cp. langued. (ap. Trév. v. asteles) estela = fr. attelle, t. de chirurgie. — Ce mot et celui qui suit n'en font très-probablement qu'un avec le précédent.

3. **Estalez**, plur. (planchettes qu'on attache à une corde pour pêcher) Dj., N. astalez.

Estaler (placer) Sim. Propr. = fr. installer.

Estau (au contraire : voz d'joz ki fait chaut : i fait ben froit, estau).

Estèner, estoner (étourdir par un coup violent, par un grand bruit). = afr. estonner, angl. to stun, fr. (fig.) étonner. Dz II, 349, compare le lat. attonare.

Estèsiner, tèsiner (arroser un rôti à la broche ; par dérivation : enivrer), estèsineûs (qui arrose, marmiton) Dj., estèsinerèse (arrosoir, cuiller à arroser) id.

Estorner (assourdir), estorné (sourd, propr. : assourdi). Du mha. sturn (stupor), stornen (stupere).

Estraboter (rudoyer) Duv.

Esugne (moule avec lequel on fait des empreintes sur le beurre) C. V.

Etai (content), ètaiti (contenter), ètaitise (contentement).

Etou (machine à tarauder) Duv.

Etrose (bouchon de paille que l'on met à la queue d'un cheval pour annoncer qu'il est à vendre). De *trousser*? — Cp. afr. étrousser (adjuger en justice), étrousse (adjudication par devant justice) ?

Eûrèie (repas qui se prend à *heure* fixe, repas régulier), N. eûrée (en gén. tout ce qui se fait à *heure* fixe).

Evik (vivant, *en vie*). Mot formé de *viker* (*vivre*).

Evire (envie, désir ; besoin) Rm. 2. Voy. vire.

Evis' (malgré soi), N. èvis (*s* muet). = afr. envis. De *invitus*.

Evôie (en route, propr. *en voie; èvôie!* partez ! ; *il es't èvôie:* il est parti; *chèsî on bribeûs èvôie:* chasser un mendiant et le faire effectivement partir). R. envoie. De *vôie* (*via*).

Ewal (de niveau, *égal*); aW. enweil, afr. (Roq. v. iqual) ewel, iwel (*égal*). Ewaler (niveler), R. égalir; aW. enweiler (*égaler*). De *aequalis :* cp. Dz I, 213.

Ewaleper (*envelopper*), N. èvoleper. = It. inviluppare.

Ewarer (troubler quelqu'un au point de le mettre hors de lui, effarer : quant' on li a dit ki s' mame esteût moite, il a stu tot' èwaré : quand on lui a dit que sa mère était morte, il a été tout effaré), N. it. Ewarahe (Rm.: épouvantable, effroyable; Sim.: ombrageux, farouche). Du mha. ervaeren, prét. ervârte, bav. erferen (Schm. I, 549), m. signif., d'où, selon Schm. l. l. et Dz I, 283, note *, le fr. effarer — ? Il est peut-être plus vraisemblable (entre autres raisons parce que le *w* W. ne répond pas régulièrement au *v* all.) que *èwarer* est le même mot que le fr. égarer, qui est litt. identique : il est, du moins, facile de concevoir que l'on ait pris au fig. le verbe *égarer* dans le sens : effarer: cp., par exemple, l'expression : avoir l'air *égaré*, que l'on traduit en W. par : avu l'air *èwaré* ou *d'in' èwaré*.

Ewez (*aines*). Dj. De *inguina*, comme *linwe*, *lêwe*, de *lingua*.

F

Fa. (Ce mot qui s'est pris anciennement pour signifier : charge: voy. le gloss., désigne actuellement différentes mesures ou poids plus ou moins déterminés, par exemple: on fa di spènez, di pasaiz : une botte d'épines, d'échalas : on fa d' foûr : 400 livres pesant de foin ; on fa d' peûz : un panier de pois, etc.), aW. faz, N. fa, foi (fua ?). = esp. fato, hato (tas, quantité). De l'aha. vaza, mha. vazze, ancienne glosse ap. Schm. I, 569 : fazza (sarcina, onus).

Fâbète, fâbite (*fauvette*), N. faubite.

Face (jabot du pigeon), N. it. Rad. = fr. face.

Facez, plur. (cheveux qui pendent des deux côtés du visage), R. it. = cheveux de la *face?*

Fàde, faulde (pile de terre, d'alun, ou de bois) Dj. Fâdeû (charbonnier, alunier) id. Voy. au mot fauder.

Fadée (beurrée, tartine). De l'all. fett, angl. fat (gras), verb. = graissée — ?

Fademain (chanteau) Dj. Pour l'acception dans laquelle Dj. prend le fr. chanteau, cp. gèron, qu'il traduit par le même mot.

Fafeter (solfier) Dj.

1. **Faflote** (poussière, pellicule, petit corps étranger quelconque flottant à la surface d'un liquide), N. id. (1. écale, en parlant de pois ; 2. *faflote di cacau:* aile de hanneton, verb.: écale de cacao), R. fafiote (cartilage qui forme les cloisons qui renferment les pepins d'une pomme, ou qui séparent les quartiers d'une noix). Ce mot est formé par réduplication et vient très-prob. de même que le fr. flotter et

le W. flote, de l'all. fliessen, prét. floss, abSax. fliotan, prét. flôt (1. couler; 2. être emporté par l'eau qui coule: nager, *flotter*): cp. flote 1. 2. Nota. Cp. bablotez.

2. **Faflote** (basse-carte). Prob. le même mot que le précédent, verb. = carte sans valeur.

Fafouii (chipoter, vétiller), N. it. Fafoie (tatillon; bégueule), N. fafouie. Fafouieûs (chipotier; pédant). Prob. une réduplication de FOUII = fouiller: cp. farfouii (*farfouiller*). Nota. Camb. donne à *fafouii* la signification: farfouiller; mais c'est à tort, comme il résulte déjà de la valeur, par lui reconnue, des dérivés: fafoie, fafouieûs.

Fagnise, t. de min. (fente entre deux lits de pierre) Br.

Fahe (1. bande d'étoffe servant à emmaillotter; 2. ceinture), N. fache it., R. fache (linge d'enfant, bandelette), faches (langes). Fahète (maillot), N. fachète. Faht (emmailIotter), N. facht, R. facher, fascier. De *fascia*, *fasciare*: cp. goth. faska, all. fasche, fâsche (lange), d. d'Aix fiesch (langes), bav. fâtschen (fém.) = L. fahe, et voy. Schm. s. v. (I, 578).

Fahène (*fascine*, fagot), N. et R. fachène. De *fascina* (cp. Cat. de R. R. 37). Fahener (1. faire des fagots; 2. au fig., selon Rm.: arranger frauduleusement les cartes, faire sauter la coupe).

Fâhin (cendre ou poussière de charbon), N. fauji (« poussière de charbon qui se trouve dans les forges de serruriers »), R. fasi (poussière de charbon de bois). Cp. frâhin (*fraisil*, *frasil*, *frasin*), qui est souvent confondu avec fâhin, mais qui, selon Héc. v. fasi, signifie propr., non pas la cendre pure de charbon, mais le résidu de la combustion dans les forges, lequel est un mélange de métal et de charbon: cp. b. lim (ap. eund.) fradsi (1. cendre mélangée de métal; 2. oxide noir de fer), et, d'autre part, d. du Jura (ibid.)

fasy, log = b. lim. fradsi. — Ces mots viennent prob., le premier de *faex*, *faecinus*, et le second, de *fraces*, FRACINUS. Cependant voy., pour ce dernier, *frouhin*, et cp. aussi *frawin*. Nota. Selon la conjecture de Doederlein *faex* serait rad. = FRAX, fraces.

Faie, t. de min. (*faille :* banc de pierre, ordinairement vertical, qui interrompt les couches de houille). Ce mot me paraît être identique avec FAIE, primitif de *faié*, *faieler*, lequel vient de l'all. feil, ap. Wacht., holl. id., angl. fail (faute, défaut), la faille étant en effet d'après la définition, un défaut, un manquement dans la veine (« toute faille », dit M. Brard, « peut être considérée comme n'étant autre chose qu'une fente, qui se sera remplie d'une substance de non-valeur, qui interrompt et dérange la couche ou le filon que l'on exploite »). Cp. faié, kifaieler, faieler.

Faié (1. mauvais, en mauvais état, qui ne vaut rien : on faié temp : un mauvais temps ; on faié compère : un pauvre hère, un pauvre sire ; 2. maladif, malingre ; 3. qui est d'humeur difficile), N. id. (1. qui n'a pas de valeur : one faiée chimtche [une mauvaise chemise] ; 2. indisposé, malingre), cp. R. faé (flétri), faié (se dit du bois dont le tissu est altéré), failleux (faible, en mauvaise disposition) — Nota. Faé et failleux sont dialectiques. — Prob. de FAIE = all. feil, etc. (defectus), verb. : défectueux : voy. l'article précédent.

Faieler (*fêler*), N. fauieler, R. foler. Le fr. vient selon Dz I, 234, de FISSULARE, FISLARE : il me semble que les formes wallonnes indiquent une autre origine (le *s* de l'afr. fesler n'a aucune importance : voy. Dz I, 267) : cp. FAIE (forme intégrale : faille) : défaut (voy. au mot faie), d'où *faieler* paraît dériver naturellement dans le sens : occasionner un défaut, ou même : une fente, car, selon la conjec-

ture émise à cet article, le subst. faie aurait déjà pris une acception analogue.

Faine (panne, axonge).

Fâion (1. durillon sur le cou-de-pied; 2. protubérance sur le sabot des chevaux).

Falîje (carrière : lieu où l'on tire de la pierre). De même que l'afr. falise, faloise, fr. falaise (rocher, principalement : rocher escarpé), de l'aha. fëlisa (nha. fels) : rocher.

Fanië (*fange*). Ce mot n'est guère usité que pour désigner les landes ardennaises, qu'on appelle lèz hautez faniëz; mais il a conservé cours et valeur dans le composé s'èfanii (s'embourber), et prob. aussi dans fanièter. D'ailleurs il parait que l'on a contesté à tort que les hautes faniëz fussent réellement *fangeuses*, puisque (pour ne citer qu'une autorité) M. Richard Courtois, auteur très-compétent, dit en termes exprès, tom. I, p. 222 « que d'autres parties de l'Ardenne sont recouvertes d'une argile compacte, qui, retenant fortement les eaux, les transforment [ces parties] en marais malgré leur élévation ». — Du goth. fani, gén. fanjis, dat. *fanja*, m. signif. Voy. Dz I, 13, 309 ; cp. Df. n° 270.

Fanièter (« se dit d'un cheval qui appuie trop sur la terre, comme s'il marchait dans la *fange* ou dans un marais ») B. Voy. le précédent.

1. **Fase** (« avare, etc. ») Dj. Le même ajoute, sans explication, la phrase : « fasse kocet » (?).

2. **Fâse** (fer fâse ou 1. fâser : faire faute, faire défaut, manquer); 2. fâser, trans. (manquer), au part. pas. : on fâsé monsieû, on fâsé prièse : un monsieur manqué, (c'est-à-dire un homme de basse extraction qui veut faire le monsieur et qui n'y parvient pas), un prêtre manqué (un mauvais prêtre) ; fâstrèie (*fausseté*) : ce dernier ap. Duv.—

Nota. Pour le sens trans. de FÂSER, cp. les 2 vers suivants des Hyp. acte II, sc. 1.

> Et ji vouz k'i n' viz è cose ren
> Si mi reméde fâsèie vose mèhain.

— De *falsare* (cp. Dz I, 13), d'où d'abord, prob., fâser, trans.: cp. pour la transition l'expression de Tacite (Ann. IV, 50): telisque non in falsum jactis ; ensuite le subst. abstrait: fâse, verb.: manquement, puis fâser, intrans., verb.: faire manquement. De l'adj. falsus viennent : fâs, fâse (*faux*, *fausse*), fâseté (*fausseté*).

Fâson (sorte d'oiseau, autrement dit: houvèie, dont M. R. Courtois déclare [tome II, suppl. p. 22] ne pouvoir donner avec certitude le nom systématique).

Fastrou (*fauteuil*), ap. Dj., qui le donne comme un vieux mot (voy. le gloss.) Du b. lat. faldistorium (sella plicatilis, comme le dit le continuateur d'Aimoin), qui vient, ainsi que l'a déjà remarqué Muratori (ap. Duc.), de l'aha. valtstuol par l'intermédiaire d'une forme FALDESTOLIUM ; ou plutôt immédiatement de l'aha., le *r* ayant été attiré du dehors par le *t* (voy. Dz I, 269), comme l'indique la forme suivante où le *l* s'est conservé.

Fastroul (à plz d' fastroul : en quinconce). *Fastroul* est prob. dans cette expression le même mot que le précédent, de sorte qu'elle signifie propr. : en pieds de fauteuil. Nota. On prononce souvent *fâstrou*, sans *l*, et c'est ainsi qu'écrivent Camb. et Rm.

Fâti, d. de Stavelot (s'accoucher) B. De l'abSax. fôdian (alere ; gignere ; parere) — cf. Wacht. v. foden, foeden —, plutôt que du lat. fetare ; et plutôt encore, peut-être, par abréviation pour ÈFANTI = enfanter.

Faubite (sorte de botte sans pied que les brasseurs mettent dans la cuve dite macherèse).

Fauder, ancienne orthographe : faulder (faire du charbon de bois), N. it. Faudeûs (charbonnier), N. it., R. faudreux. N. faude, afr. faulde (fosse où se fait le charbon). J'ignore d'où peut venir ce mot. L'article de Dj. rapporté au mot fâde ne l'éclaircit point, non plus que la conjecture de Héc., qui, se fondant sur ce que le charbon de bois se nomme charbon de *faux*, trouve le primitif dans le R. fau (L. fawe) : hêtre. Nota. Le mot fauder est pris aussi intransitivement en N. : Z. donne la phrase : on sent l' goût d' fumée d' faude : voz dirtz ki-n-y a one saquoi kì faudée.

Fava (cosse de *fève* ou de *féverole* après qu'on en a retiré les graines), d. de Bay. favas (tiges de *fèves* desséchées). De *fabalia* (tiges de *fèves*).

Fâve (*fable*), N. fauve. Favuron (petite *fable*) Dj.

Favète (*féverole*), N. it., R. favelote. Diminutif de *faba*, car *fève* se dit en W. *féve*.

Fawe (hêtre), N. et R. fau. De *fagus*. Faiène (*faîne*), N. faième, R. fuine (sic). De *fagina*.

Fawène (*fouine*), aW. fawine, N. faiène. = afr. fayne, It. faina, esp. fuina : en R. floéne, floréne; en holl. fluwijn.

Fèchîre, **fèchî** (*fougère*), N. fèchêre, R. flétière. = afr. feuchière, feschière. Prob. d'une forme FELICARIA dérivée de *felix* ou *filix*.

1. **Fèie** (*fille*, *filia* : *puella* se dit en W., comme on l'a vu : bâcèle), N. it.

2. **Fèie** (*fois*), N. fie, R. fos, fau, dauph. vel. = afr. fès, feis, fie, fiée, fiez, etc. Selon Dz II, 395, de *vice*.

Fel (vigoureux, fort, vaillant, extrême en son genre : li puz fel dèz hypocontez ; subst. : c'es't on fel, savéz, lu : c'est un terrible homme, savez-vous), N. et d. de Bay. it. : le R. féle signifie de plus : arrogant. = afr. fel, etc. De

l'ags. fell (ap. Duc. v. fello, Dz I, 276), afris. fal, holl. fel, b. écos. fell (féroce, violent, cruel, rude): la transition entre cette idée et celle exprimée par le W., est dûe à une sorte d'exagération familière à toutes les langues.

Fèmerèie (*femme*, mais avec une nuance de mépris, ou, du moins, de badinage; Dj.: feumerèie: femmelette). Péjoratif dérivé de *feume* (*femme*). Nota. Je crois que *fèmerèie* signifie propr. qui tient de la *femme*, qui appartient au sexe féminin, comme *cacaierèie* signifie: qui appartient à la *cacaie* (voy. à ce mot), etc., la désinence *rèie* étant ordinairement péjorative en ce qu'elle indique un rapport mauvais d'un objet à un autre, que ce rapport soit mauvais à cause de la nature de l'objet auquel on rapporte, ou en lui-même, parce qu'il a lieu imparfaitement, etc. Comme exemple de ce dernier cas nous citerons: bèderèie (mauvais lit), verb. = objet qui tient du lit, mais imparfaitement.

Fènameû (mois de juillet), aW. moys de fenalx, fenalmois. = afr. mois fenal. Propr.: *mois de la fenaison*.

Fer (*faire*), N. it. De *facere*, par une contraction anormale. Nota. Crainte d'erreur, je dirai expressément que cet infinitif doit se prononcer comme tous les infinitifs en *er*, savoir *fé*.

Ferlanguer, Rm.: furlanger (prodiguer). Le simple *lagan* (largesse, profusion) se trouve dans Roq. gloss. Nota. Il est remarquable que LANGUER soit deux fois parallèle à LOZER: d'abord dans *ferlanguer* et *forlozer* qui sont synonymes, ensuite dans le N. berlanguer = L. berlozer.

Fèrone (virole). Prob. dérivé de l'aW. et fr. fer (nW. fier): cp., par exemple, aW. fèron (*féronnier*), qui existe encore dans la rue nommée *Fèronstrée*.

Fèrou (*verrou*). De *veruculum*: voy. Dz II, 265.

Ferter, t. de jeu de billes (frapper après une bille, à moitié enfoncée en terre, avec une autre bille) B.

Fèsî (entrelacer de l'osier, des branches d'arbres : *fèsî ine houte et l' plakî avou dè stramé :* faire une hutte de branches entrelacées et l'enduire de mortier mélangé de bourre ou de foin haché), N. it. = fr. faisser, fesser (faire des ouvrages de vannerie à claire-voie). Immédiatement de l'afr. (voy. Roq. gloss. v. fesser), aW. fesse (latte), lequel paraît venir du d. d'Aix fitz, fitsch (baguette flexible, verge), d'où, même d., fitse, fitsche, bav. fitzen (frapper avec une verge). Cp. le mha. viz, gén. vitzes, nha. fitze (fil qui unit un écheveau), d'où mha. vitzen, nha. fitzen, (faire un écheveau, l'assembler et le lier; par dérivation : mêler, brouiller), mots très-prob. identiques avec *fitz*, etc., et qui expliquent mieux le composé : difèsî, difestî (démêler les cheveux). Nota. Deux mots fr. paraissent venir du même radical : 1. *fesser*, qui signifierait rad. fouetter (et non pas donner des coups sur les *fesses*) ; 2. *feston*, dont l'étymologie est jusqu'à présent restée incertaine.

1. **Fète** (fète di châsez : tricoteuse [de bas]) Dj. Voy. le suivant.

2. **Fète** (châsez-di-fète, prob. : bas-de-chausses : ch. de ch. p. 104 :

> L'onk prent lèz platz, l'aute lèz tèieûz,
> . . . .
> Mèz guèridonz, mèz chasez di fète,
> Mi cou-d'-châsez à grosèz bouflètez ;

or, d'après cette valeur de l'expression (voy. aussi le gloss. v. fette), il est vraisemblable que *fète* signifie ici propr. : tricot : reste à expliquer comment le même mot a pu être employé à la fois comme subst. et comme adj.)

Fètidieu, interj. (tudieu) Duv.

Feû (*faiseur* : feû d'awèiez : « aiguiller » [aiguillier : fabricant d'aiguilles] ; feû d'ôrez : *facteur d'orgues*) Dj.

Feume (*femme*), N. it.

Feûte (*foie*. — Au fig. : di bone feûte : généreux, compatissant, charitable — Dj.), N. féte. = It. fegato, etc. Selon Dz I, 30 (cp. 37), de *ficatum*, pris absolument pour : ficatum jecur.

Fiase (gendre). Contracté de l'afr. filastre, formé de *fils*, comme *parastre* de *père*, *marastre* de *mère*.

Fièmetai (serpette). Diminutif de *fierment* (serpe), pour FIERMENTAI, par assimilation du *r* et syncope de la voyelle *en*.

Fier (*fer*). Fier di ligueû *ou* à ligueû, à ristricht (fer à repasser) : voy. sous ces mots.

Fierment (serpe), N. it., aW. fermeau, ferrement. = afr. fermant, ferment, ferrement (Frois. I, XXXVIII). Par spécification, de *ferramentum*.

Fièse (*fête*), N. it. De dies *festa*. — Fiesti (*fêter*, *festoyer*).

Fignon (élégant, pimpant), fignoler (faire l'élégant), R. fignoler (faire le faraud, se requinquer), b. lim. (ap. Héc.) finioula (faire le beau, faire le fier). Fignolège (fleuretis [sorte de chant orné]) Dj. Peut-être du mha. vin, nha. fein, holl. fyn, etc. (*fin*, délicat, joli, etc). — Cp. afr. fiolant (qui fait le brave, le méchant), bourg. fiôlan (fanfaron, présomptueux), qui est propr., selon toute apparence, le participe prés. de notre verbe fignoler.

Figote (pomme non pelée, cuite au four, puis aplatie), R. it.

Finièse (*fenêtre*). De *fenestra*.

Fiou (*filleul*), fioule (*filleule*).

Fiskineû, subst. (vétérinaire).

Fistou (*fétu*), N. et R. fistu. De FESTUCUS (*festuca*) : voy. Dz II, 15.

Fivé (*fieffé*; on fivé calin : un fieffé coquin), N. it., aW. fiefvier (sens propre).

Flabauder (battre à outrance), N. it. Dérivé fréquentatif de FLABER, afr. flauber, m. signif., lequel vient prob., de même que le fr. frapper (voy. Dz I, 52), du d. d'Aix flabbe, holl. flappen (souffleter), angl. to flap (frapper avec un corps plat, par exemple avec la main ouverte).

Flache (madrier), R. flaque. == fr. flache (partie du bois voisine de l'écorce), dosse flache (première planche que l'on obtient, celle qui n'est sciée que d'un côté). Cp. L. flahez.

1. **Flachî** (fonger, boire l'encre, etc., en parlant de papier) Camb. Du holl. vlakken (nha. flecken) : se tacher, qui vient de *vlak* (nha. fleck) : tache.

2. **Flachi** (flachî d'vint lèz potaiz : marcher dans les *flaques*, en faire jaillir l'eau en frappant dedans du pied) Dj. Forme de *flahî* n° 1 pris intransitivement.

Flahez, plur. (planches qui servent à exhausser les bords d'une charrette ou d'un bateau). Sans doute le même mot que le N. flache.

1. **Flahî** (*flaquer*) an. Cp. le suivant.

2. **Flahî** (I. trans. 1. battre, frapper à grands coups; 2. renverser les blés : *li plaive da hîre a flahî lèz grainz :* la pluie d'hier a couché les blés ; *lèz grainz sont flahîz :* les blés sont couchés. II. intrans. : verser, en parlant du blé), N. flachî, it. (Nota. Pour la 1re acception Z. donne : battre avec un fléau, battre avec un bâton), R. flacher (frapper).

D'origine inconnue, car ce mot ne peut venir ni du lat. flagellare, ni de l'aha. fluagan (percutere), le *g* primitif s'adoucissant en W. en *j* ou *i* quand il n'est pas syncopé : cp. L. floiai, N. flaia, = fr. fléau, de *flagellum* (aha. flegila). Nota. Remarquez l'emploi du neutre pour le passif : ont renversé (ont flahl), pour : sont renversés (sont flahtz).

3. **Flahi** (fondre, en parlant des oiseaux de proie, des pigeons) B. Il est possible que ce mot ne diffère pas du précédent : de même qu'on a dit : a renversé, pour : est renversé, on a pu dire : battre, pour : s'abattre.

Flairi (puer). =afr. flairier. De *fragrare* : cp. Dz I, 248.

Flaminète (souci : sorte de fleur jaune), N. it. Peut-être un dérivé de *flamme*, quoique ce mot se dise en W. *blame*.

1. **Flande** (hareng-saur fumé après avoir été salé et séché : cp. englètin), aW. sorets de *Flandre*.

2. **Flande** (il est d' flande : il est perdu) Duv.

Flani, *diflani* (se faner, se flétrir), R. flanir.

1. **Flate** (flate di vache : bouse de vache), N. it., R. it. et flaque. De l'all. kuh*fladen*, d. d'Aix kou*flatt*, flatt, m. signif. Nota 1. L'all. fladen signifie *flan* : de ce mot reçu directement dans nos pays on a fait *floion* : voy. à ce mot. Nota 2. Plusieurs langues donnent au même objet des dénominations de ce genre, par exemple en R. : tarte cuite au soleil (bouse desséchée) ; de même en holl. : pannekoek in de zon gebakken (propr. : omelette cuite au soleil).

2. **Flate** (populace). De l'all. FLATH (dans *unflath*) : ordure, d. d'Aix flétjet (1. ordure ; 2. canaille) : cp. Idt. v. flédig.

Flâwe (faible), N. flauwe, R. flau, aW. floyve. = afr. floive, flau, etc. : voy. plus bas. Flâwi (tomber en syncope,

en faiblesse), N. flauwi. Flâweté (défaillance). Immédiatement du d. d'Aix flau, holl. flaauw, m. signif. Nota. Parallèlement aux formes allemandes qui viennent d'être citées, et sans doute de même racine, on trouve b. sax. flôp, flep, m. signif. (ap. Kalts. v. flau), angl. flabby (mou, flasque), et, d'autre part, afr. flébe (ap. Trév. et Roq.), nfr. foible, faible : or si l'on considère l'équation : faible = flébe = flôp, et la proportion : le fr. faible (FLOIBE, foible) est à l'afr. floive, floe, flau (voy. Dz I, 285), comme le b. sax. flôp est au holl. flaauw, etc., il paraîtra difficile de séparer le nfr. *faible* de cette famille pour le rattacher, comme le font Duc. (v. flebilis) et Dz (I, 57; II, 285), au lat. flebilis. (Notez que cette étymologie présente litt. exactement la même distance, si l'on me permet cette expression, et que log. elle a besoin de l'intermédiaire du mha. wênec, qui selon Dz [d'après Grimm, je crois] signifie également : faible, et viendrait aussi du verbe all. weinen : pleurer : — toutefois Zm. ne donne au mot *wênec* que les 3 significations : 1. misérable; 2. petit; 3. peu).

Flébète (babillard, indiscret) Dj.

Fleume (1. *flegme*; 2. *flegmatique*, indolent), N. flème. = b. lat. fleuma, afr. fleume, d. d'Aix flimm (cp. N. flîme), holl. fluim, etc. De *phlegma*. Nota. Dj. écrit « flemme » et ne connaît que l'acception primitive : flegme.

Flibote (1. au plur. : fondrilles, effondrilles. 2. Id. et fligote : filament, habit usé, haillon — Dj. 3. A l' flibote : du côté de l'entame du pain — Rm. 2). Cp. fribote : quant à fligote (voy. à cet article), ce n'est sans doute qu'un synonyme.

Fliche (*flèche*). = afr. flic, flique, fliche, flis. Flicheû (archer : membre d'une compagnie de bourgeois qui s'exerçait au tir à l'arc) Dj. Selon Dz I, 319, de l'aha. flitz, m.

signif., mais la forme *flique*, etc., est incompatible avec cette étymologie, et les formes *fliche*, *flèche*, ne pourraient dériver de *flitz* que par exception. — Cp. le suivant ?

Flige (*fiche :* cheville de fer, etc.) an., Dj. De l'isl. fleigur (cheville), cp. isl. fleigr (coin à fendre), l'un et l'autre ap. Kalts. v. pflock.

Fligote (1. loque, pièce d'étoffe qui est effilée; 2. au plur. : effiloques), N. it. (Z. donne, entre autres phrases, celle-ci: Jean a on habit ki c' n' est k' totèz fligotez). *Fligote* peut être le même mot que *effiloque* par aphérèse de la première syllabe, inversion du *l*, et adoucissement du *q* en *g* guttural.

1. **Flime** (*flamme :* lancette pour saigner les chevaux, etc.).= afr. flieme, holl. vlym (lancette), angl. fleam. De même que le nha. fliete, m. signif., contracté du mha. fliedeme (lancette) : cp. A. Idt. v. flimm (tarière, etc.). — De là : flîmer (faire une incision avec une lancette ou un bistouri). = afr. flamer, holl. vlymen. Nota. Pour l'identité du fr. flamme avec l'afr. flieme, cp. le verbe afr. flamer.

2. **Flîme** (charpie). Ce mot paraît être une forme adoucie de *frème*(N. frime) : voy. à cet article.

3. *Flîme* (glaire), R. flîne. = d. d'Aix flimm (*flegme*). Forme du N. flème : voy. au mot fleume.

Flin ou **pîre di flin** (silex). Rad. = fr. flin. De l'aha. flins, m. signif. : pour l'expression : pîre di flin, en particulier, cp. m. b. all. (Hor. Belg. VII, 36 b) vlintstein (silex).

Flo (mare), N. it. = afr. floc. Cet afr. floc est-il en rapport de motion vocale avec l'afr. flac (lieu plein d'eau, canal), fr. flaque ?

Floai (torquette : on floai d'englètinz) Dj.

Floche (houppe), N. et R. it. = afr. floc, floche. Du

lat. floccus, ou de l'aha. flocho, nha. flocke, etc. (*flocon* de neige, de laine, de soie).

Floion (*flan :* sorte de tarte à la crême). = afr. flaon. De l'aha. vlado (Dz I, 275), fladun, nha. fladen, m. signif. — Cp. flate n° 1.

Flokè (nœud de ruban), R. flocart (nœud de ruban avec des bouts pendants). De l'all. flechten, prét. flocht (entrelacer)? ou cp. floche?

Florin d' foûr (semence de foin) Dj. Dérivé de *flori* (*fleurir*)? — : dans: florin d'aur (pissenlit), au contraire, c'est le mot *florin* (sorte de monnaie) pris dans un sens figuré.

Flose (Rm. 2. : duveteux, cotonneux; Dj. : soie grége), R. floche (1. chose velue, étoffe veloutée; 2. soie non-torse). Prob. du b. sax. flus (touffe de laine ou de crins), d. d'Aix fluis, holl. fluisje (houppe) : cp. m. b. all. (Hor. Belg. VII, 36 b.) vlùs (vellus).

1. **Flote** (radeau). De l'all. floss, holl. vlot, angl. float, m. signif. Nota. Pour l'étymologie ultérieure de ce mot voy. faflote n° 1.

2. **Flote** (1. bois de liége; en particulier : 2. anneau, fait de ce bois, dont on garnit le bord d'un filet à pêcher pour que ce bord puisse *flotter*. 3. Éponge), N. id. (1., 2., et de plus : 3. bouchon en bois de liége). = holl. *vlot*hout (1. bois *flotté ;* 2. bois de liége). De même racine que le précédent, propr. = objet *flottant* (par excellence). Cp. faflote.

3. *Flote* (? Z. : *on toit doit awè dè l' flote : lèz scaiez s'asiènu mia :* un toit doit avoir — — — : les ardoises s'asséient mieux).

Flouhe (abondance, affluence; *ine flouhe di genz :* une foule de personnes). Prob. de *fluxus*. — Cp. aha. fluohte

(1. flux; 2. inondation; 3. foule)? Nota. Cp. N. flou (Z.: lèz molinz d' Sambe sont è flou: les moulins de Sambre sont noyés).

Flouîte, d. de Verviers (disert, éloquent). = fr. fluide? — Dj.: fluidité (volubilité).

Flouwî (se faner, se flétrir). De *flavescere*?

Flozer (dissiper, dépenser sans économie) Dj. Nota. Ce mot pourrait paraître une abréviation de forlozer, m. signif., mais ce n'est guère probable.

si Flûchî (se glisser: si fluchî èvôie: s'en aller à la dérobée). Peut-être du mha. slîchen, nha. schleichen, holl. sluiken, m. signif.

Foc (laie: sentier dans un bois) Duv. 1. Foki (ouvrir une laie) id.

Fòcak, foucak (blet, pourri). On me dit qu'en flamand du Limbourg-holl. vookak a la m. signif.

1. **Foge** (*fourche*). Fer lèz fogez (faire les cornes): propr.: mettre les doigts en *fourche*.

2. **Foge, foge** (interjection exprimant l'étonnement) Dj.

3. **Fòge** (*forge*). De *fôrgî* (*forger*), qui vient de *fabricare*: voy. Dz I, 211.

Foî (1. *fouir*; de là: 2. bêcher), R. fouir, fouyer (propr.: *fouiller*). De *fodere*.

Foiant, foion (taupe), N. fougnant, R. fouant. Le L. et le R., du précédent; le N., de *fougni*: voy. à ce mot. Nota. La terminaison *on* de la seconde forme L. paraît provenir du *o* du radical par une sorte d'attraction.

Foie (*feuille*), foiai (*feuillage*) Dj., foiou (*feuillet*) id.

Fokeur, foukeur (richard, homme fort riche), N. foc. On dit en holl.: een ryke *fokker*, dans le même sens, et, en all., ein reicher *fucker* signifie: un marchand en gros,

d'après Stilerus ap. Wacht. v. fucken (mercaturam exercere). Pour l'étymologie, outre ce dernier mot qui paraît douteux, cp. le holl. fokker (éleveur, nourrisseur), qui vient du holl. fokken (élever, nourrir).

2. **Fòki** (1. presser fortement; 2. au fig., selon Dj. : avantager ; 3. au part. pas., èse fôkt : être épuisé de fatigue, être harassé). Fôke, fôkeù (planchette dont les jardiniers se servent pour fouler la terre). Cp. bôkt ? Nota. Fokt n° 1 est au mot foc.

Foler (1. marcher sur : ti vinz d' foler so mi aguèse : tu viens de marcher sur mon cor; 2. *fouler*), N. it., aW. foller.

Fondise (bougie filée dont on se sert pour allumer les cierges) Lob.

Fonseure (madrier ou planche épaisse).

For, particule inséparable. (Signifie de même qu'en fr. : *hors*, au-delà, et s'emploie conséquemment au fig. pour signifier : excès ou déviation). Cette particule est d'ordinaire le fr. for —, hor —, It. for, fuor —, venant du lat. foris, foras : voy. Dz II, 350 ; mais elle a dans quelques mots une autre origine, savoir le goth. faur, aha. far, for, nha. ver, qui est également une particule inséparable d'un sens analogue : cp. forboûr, forlôper, forlozer, forvirt, forzoumer.

Forboûr (1. faire *bouillir* jusqu'à extinction : *li sâse est forbolowe :* la sauce est *ébouillie*, il n'en reste plus ; 2. en général : faire bouillir), N. fârboûr (sans explication), fârbolu (« cuit dans l'eau »), R. fourboulir (« blanchir des légumes, des herbages » : leur donner une première cuisson dans l'eau bouillante). Nota. Rm. 1. a *porboûr* dans le sens du R. fourboulir : voy. à cet article.

Forchiaule (ankylose) Lob.

Forcouti (impudent, outre-cuidant), forcoutèie (gourgandine) Dj., aW. (ch. de ch. p. 7) forquity.

Fôre (pâture des bestiaux) Dj. De l'aha. fuora (pastus) ap. Schm. I, 557, mha. vuore, m. signif. Fôrer (*fôrer lèz bièsez* : donner la pâture au bétail), N. foûrer. De l'aha. fuorôn, mha. vuoren, m. signif. Fôrêie (*fourrage* : herbages servant à *fôrer* les animaux), N. foûrée. Cp. foûr (foin).

1. **Forfant**, fém. forfante (1. Dj. : beau, magnifique ; 2. Duv. : prodigue). Forfanmen (élégamment, magnifiquement) Dj. La signification primitive est évidemment : prodigue, dépensier, *forfant* étant le part. prés. de *forfer* (dépenser) : de là : magnifique.

2. **Forfant** (hâbleur) Duv.=afr. forfante. De l'It. furfante (fourbe, etc.)? — Voy. la remarque au mot *forvanteû*.

Forfer (1. dépenser; 2. Dj. : surfaire), forfeû (dépensier, prodigue) Rm. 2. Litt. =fr. forfaire : l'all. verthun est verb. = forfer dans la première acception.

Forguint (*fourgonner*, tisonner) Dj., N. forguiner.

Forîre (lisière, bord extérieur d'un champ, marqué ordinairement par un sillon plus profond que les autres), N. foraire (it. ; selon Z. : endroit où l'on ne peut aller avec la charrue en labourant), R. forière (bande de terre à l'extrémité d'un champ, qui n'a pu se labourer avec le reste de ce champ). = afr. (ap. Frois.) forère (bord extérieur d'un bois, d'un champ). Prob. d'une forme b. lat. FORARIA (pars FORARIA, i. e. exterior), dérivée de *foras*. Nota. Héc. ajoute à la définition qui vient d'être rapportée que « mener une vache à forière, c'est la faire paître sur la lisière des champs cultivés ». Cet emploi de notre mot pourrait faire croire qu'il est propr. le même que le b. lat. foraria, foreria, afr. forière (terre destinée à la pâture des bestiaux) ; mais : 1° l'afr. forère se dit également de la lisière d'un bois (l'exemple cité par Buchon est : et prirent la forère du bois);

2. il faudrait, pour mériter l'appellation de pâturage, que lés lisières d'un champ fussent beaucoup plus larges qu'elles ne le sont actuellement, et qu'on ne doit les supposer à une époque quelconque, puisque, évidemment, on ne peut en aucun cas être contraint de laisser inculte au delà de la largeur d'un cheval ou d'un bœuf. Les deux mots sont donc essentiellement distincts, quoique, d'après la nature des choses, celui qui signifie: lisière d'un terrain, puisse se prendre accidentellement dans le sens de son quasi-homonyme, qui signifie: pâturage.

Forlòper (donner par erreur plus que la mesure) Duv. Du holl. verloopen (nha. verlaufen): passer, aller au delà par erreur — ?

Forlozer (prodiguer) Dj. Voy. la remarque au mot ferlanguer. Nota. En considérant isolément *forlozer* on pourrait le rapprocher de l'abSax. farliosan, forleosan, afris. forliasa, holl. verliezen (perdre, forfaire); il est cependant à remarquer que toutes ces formes changent le *s* ou *z* en *r*, en même temps qu'elles acquièrent le *o* par l'effet de la motion vocale: abSax. farloren, forloran, afris. forloren, holl. verloren.

Forpâ — Camb. écrit: « foir-pâ ou fôr-pâ » — (avant-pieu: sorte de pince ayant une forte pointe et servant à planter les pieux). On voit par les différentes versions qu'elle a subies, que la première partie de ce mot n'est plus comprise: *foir*-pâ signifirait: fort pieu, *for*-et *fôr*-pâ peuvent être ou: fore pieu, ou fourre pieu, ou enfin, en décomposant le mot par le holl., verb. = avant-pieu (voor + paal: l'expression: voorpaal, log. = avant-pieu, paraît ne pas exister en holl.) Nota. Selon celle de ces quatre explications que l'on préfère, il faut écrire: foirt-pâ (*fort-pieu*), fore-pâ (*pieu* qui *fore*), fôre-pâz (*fourre-pieux*), fòrpâ (VOORPAAL).

si Forpâreler (se trahir en *parlant* trop).

Forpart (talon : t. de jeu de cartes) Dj. = hors part. Nota. On prononce actuellement par contraction *forpâte*, selon M. B. : il en résulterait donc que le *t* du L. part, = fr. part, était jadis sonore, si même la forme ancienne n'était *parte* (*partem*).

Forsale (1. fourchette du sternum ; 2. en général : poitrine), N. id. (2). = afr. forcel, fourcèle, forchel, etc. De FURCELLA, diminutif de *furca*.

Forsôlé (verb. : trop *soûlé*. On traite de *forsôléz* les hommes ou les animaux qui se conduisent en êtres trop, ou trop bien repus ; en conséquence ce mot équivaut à : 1. dégoûté, difficile dans le boire ou le manger : i n' vout nin manil dè boli, c'es't on forsôlé ; 2. plus souvent à : dissolu, débauché : loukiz on pau lèz forsôléz, kéle arège iz minaient ! voyez les débauchés quel train ils mènent !)

Forvanteû (fanfaron), *forvantise* (forfanterie). Verb. : qui (se) *vante* outre mesure. Nota. On pourrait croire que forfant n° 2, afr. forfante, fr. forfanterie sont plutôt corrompus de FORVANTE, FORVANTERIE qu'ils ne viennent de l'It. furfante, furfanteria, dont la signification est différente (coquin, fourbe, etc.).

Forvirer (soutenir son opinion contre l'évidence, ne pas en démordre) Rm. 2. Voy. au mot vire.

Forvirî (usé jusqu'à la corde, en parlant d'un vêtement, etc.) De l'angl. to wear (user, consumer par l'usage) : cp. aha. farwerian (corrumpere), ap. Zm. v. wërn.

Forzardèr, t. de jeu de cartes (ne pas suivre la couleur) Rm. 1. De AZARDER, qui vient du b. lat. azardus (dé à jouer), et qui signifie propr. jouer aux dés, d'où, en général : jouer à des jeux de *hasard*. Cp. R. aster (« jouer aux cartes : on dit *bilter* pour le jeu de dés »), hazeter (« jouer continuellement aux cartes »).

Forzoumer (négliger), aW. forsumance (négligence). Du mha. versûmen, nha. versäumen, holl. verzuimen, m. signif.

Fosi (*fossoyer*), N. it., R. fosser (bêcher).

Fote (lambiner, badauder) Rm. 2. Simple du W. foutimaser, holl. futselen, m. signif. Voy. là même et au mot foter n° 2.

1. **Fotène** (« fond, milieu : è l' fène fotène d'Ardène : au [beau] milieu, [tout] au fond des Ardennes) Dj.

2. **Fotène** (babiole, bagatelle) Rm. 2. Voy. au mot foter n° 2.

3. **Fotène** (patte; seulement dans l'expression : toumer lèz quate fotènez è l'air: tomber sur le dos, les quatre pattes en l'air). Sans doute un diminutif dérivé de l'abSax. fôt, (dat. plur. fôtun), afris. fot (dat. et acc. plur. foten), holl. voet (pied).

1. **Foter** (lancer, ficher : foter ine boufe à l' gueûie : lancer un souffet) Dj., N. foute. Nota. Le correspondant fr. de ce mot et du suivant (f.....) me paraît être radicalement distinct de son homonyme obscène : en effet la transition ne semble pas naturelle, et le sens propre: ficher, paraît garanti par le dérivé *fotrikè* n° 1 : cp. d'ailleurs la remarque au mot qui suit.

2. **si Foter** (se moquer), N. s' foute, R. foutelier. Cp. N. foute, subst. (homme de rien : on laid p'tit foute, on boigne foute, on Jean foute), fota, foté, fotin (interjection exprimant le mécontentement [et le mépris ?] et que l'on fait rimer avec le dernier mot que l'adversaire vient de prononcer). De même que fote, foutimaser, fotène n° 2, foutaise, fotrikè n° 2, difoter, N. difûtî, et certain correspondant français, du holl. fut (vétille : dat is maar fut: ce n'est rien), mot qui appartient à une racine *fot*, *fut* exprimant la vileté, le

mépris : cp. holl. vod, vodde, d. d'Aix fodel, fudel (haillon), d. d'Aix futele (trafiquer en marchandises ignobles), d. de la Bav., de la Souabe, etc. fud (feminal; podex). Nota. Le correspondant fr. que je me suis borné à indiquer vient, je crois, en ce sens, de la même racine : cela résulte : 1. de sa correspondance même avec les mots W. cités, dont aucun n'a un sens obscène; 2. de ce qu'on ne voit pas comment, étant primitivement transitif et obscène, il serait venu à prendre une forme réfléchie avec la signification : se moquer.

1. **Fotrikè** (fiche : outil de maçon) an., fotriker (ficher le mortier) id. Ce mot paraît être un dérivé de foter nº 1, par l'intermédiaire de la forme française correspondante.

2. **Fotrikè** (jeune éventé) Dj., R. foutriquet (jeune blanc-bec qui veut s'en faire accroire). Voy. foter nº 2.

Foû (*hors*), N. it. De *foras*. Nota. Cette particule s'emploie elliptiquement dans quelques expressions, par exemple : il aveût in' habit foû lâge : il avait un habit démésurément large, propr. : large hors (de toute proportion).

Fouâ, fouwâ (*feu* de joie qu'on allume dans les rues ou places publiques à certaines époques. — Dj. : feu de joie — bûcher — grand feu). Augmentatif dérivé de *focus :* cp. èfouwer. Nota. Le simple logique : feu, se dit en W. comme en fr.

Fouaie (menue houille), aW. fawailles (plur). Prob. le même mot que le b. lat. focale, focalium, foallia, angl. fewel, fuel (chauffage), la menue houille étant celle dont on se sert pour se chauffer; — par conséquent de même racine que le précédent.

Foucade (boutade). Dérivé du fr. *fougue*.

Foû-dèlouwé (luxé, disloqué). *Dèlouwé* vient de *delocatus* (delocatio : dislocation, est employé par C. Aurelius) : pour la forme cp. a*louwer* de *locare*.

Foufe (chiffon ; guenille), N. et R. it. N. foufi (s'amuser à des bagatelles), R. foufeter (faire mal son ouvrage, en parlant de ceux qui se font à l'aiguille).

Fougni (fouiller la terre, en parlant des porcs et des sangliers), N. it., R. fougner, founier. Peut être le même mot que le fr. fouiller, le *l* se changeant aisément en *n ;* cependant cp. fr. fouger, m. signif.

Foû-lèï (dévergondé). Litt. et, sans doute, verb. = hors laissé : il faut prob. sous-entendre le verbe : aler (*aller*) : li ci k'on a lèï aler foû, c'est-à-dire : un échappé, un déchaîné.

Foûme (*forme*, dans les différentes acceptions de ce mot où il désigne un objet ; forme, dans le sens abstrait, se dit en W. comme en fr.), N. it., R. fourme (absolument = forme).

Foûme-èclôse (lit dans une armoire). Propr. = forme (de lit) enclose.

Foumouhe (taupinière), N. frimouche, froumouche. De *foû* (hors) + *mousî* (sortir), verb. : ce qui sort de (terre) ; — ou, pour la seconde partie du mot, cp. It. mucchio (tas, monceau) ? Nota. Le *r* N. est épenthétique, comme, à l'inverse, le *r* L. dans frumèle : la ressemblance des mots N. frimouche, froumouche (fourmi, fourmilière) a pu donner lieu à cette épenthèse (qui est d'ailleurs fréquente en roman après le *f :* voy. Dz I, 269), comme, à l'inverse, la désinence de ce dernier mot dans le sens : fourmilière, semble provenir du nôtre : voy. au mot frumihe.

Foûr (foin), N. it., R. feurre. = afr. feurre, foare, etc. De même racine que *fôre.*

Foûrmoi (ciseau), R. fourmo, aR. fourmoir. Prob. de *formare* = FORMATORIUM : ce qui sert à donner la *forme :*

c'est, en effet, avec le ciseau que les sculpteurs donnent la forme à leurs ouvrages.

Foû-squère (guingois, de travers) N. it. = hors équerre.

Foutaise (bagatelle, vétille), N. it., R. foutesse. Voy. au mot foter n° 2.

Foutimaser; selon Dj. : foutrumaser (perdre son temps à des niaiseries, chipoter; tergiverser), N. et R. foutimaser. Dérivation arbitraire de la racine *fot*, *fut*, dont nous avons parlé au mot foter n° 2: cp. particulièrement le mot fote, qui représente en quelque sorte le radical.

Frâhin (*frasin*, *fraisil*). Voy. pour ce mot aux articles fâhin, frouhin.

Frairèie (1. *frairie* : débauche, réjouissance; 2. farce, tour plaisant: Fièse di H. S. P. acte III, sc. 3 :

JASPER :	Dèz s' faitz k' lu n'è savaient nin d' long.
GÈTROU :	Eh ben, noz li feranz ine frairèie ;
	Il èfilrait ine bèle awèie).

Cp. le gloss. au mot frairie.

Fraiti (perdre en poids ou en volume par l'évaporation), R. freindre. *Fraitiage* (déchet), R. freinte. *Fraitî* n'est peut-être qu'une acception intransitive et dérivée de l'aW. fraitier (dépenser), lequel paraît venir du m. lat. fredus (amende), ce que je remarque pour la forme R. Nota. L'afr. freindre (briser), du lat. frendere, m. signif. (*frendere* est frangere: Festus p. 68 [91]), n'est sans doute qu'un homonyme. Que dire de l'aha. freidi (apostat, fugitif)?

Frase (*fraise* de veau), N. frâze, it., R. frasse (fressure). Frazète (1. *fraisette;* 2. manchette, d'où au fig. : menotte; 3. sorte de pain fait en cercle), N. id. (2), R. id. (1). Prob. de même racine que fr. friser, L. frèzé, kifrést (voy. à ce

dernier mot) : une *fraise* (de cou ou de veau) est un objet *frisé*, plissé.

Frawe (*fraude*, tricherie), R. faustrie. Frawetiner (*frauder*, tricher) R. faustrier. N. comme le fr. — De *fraudem*, *fraudare*. Cp. froûteler. Nota. Le R. paraît avoir été produit sous l'influence de l'adj. faux, fausse ; ou serait-il réellement composé de ce mot + lat. tricari, ou + aha. trigan (cp. N. baltrijt s. v. balteur) ?

Frawenai (coke : charbon de terre dégagé de ses substances fluides et gazeuses) Rm. 2. Voy. l'article suivant.

Frawiant (brillant, resplendissant) Rm. 1. Ce mot paraît venir, de même que le précédent et le suivant, d'un verbe FRAWI (brûler) : frawiant : éclatant comme ce qui brûle ; frawin : objet brûlé, en général ; frawenai : coke, en particulier.

Frawin (tout objet qui est, ou paraît être, le résultat de la combustion, qui est semblable à la suie : cendres, paille brûlée, crasse noire qui vient sur les dents, poussières de foin ou de paille). Voy. au mot précédent et cp., d'autre part, fâhin, frâhin.

Frèhe (humide), N. frèche, it., R. fraiche (*frais*, froid, humide). Frèhise (endroit humide, gâchis), N. frèchau. *Frèchi* (mouiller). Ce mot vient, de même que le L. fris', N. frisc, R. fresc, frisque, = fr. frais, fraîche, de l'aha. frisc, nha. frisch (*frais*) : la transition entre l'idée de fraîcheur et celle d'humidité est évidente : le R. fraiche les réunit, et déjà une ancienne glosse rapportée par Zm., v. vrisch, rend *vrischheit* par : humidité (feuchtigkeit) ; mais ce que je ferai de nouveau remarquer, ce sont ces formes différentes et ayant chacune leur signification distincte : frèhe, fris', venant du même radical ; quoique je ne veuille

pas affirmer que toutes deux en dérivent simultanément et sans aucun intermédiaire : cp. fruzion.

Frème, frume (filasse provenant de vieux cordages et servant à calfater), N. frime, frume. A ce qu'il semble du mlat. fremna (fimbria), cité par Dz I, 50, note *.

Frèson (fièvre tierce) Camb. Immédiatement du mha. friezen (febris), ap. Schm. B. W., v. friesel (fièvre miliaire), d. d'Aix frese (fièvre froide) : voy. pour la racine aux mots : froûler, fruzi.

Fréve (*fraise :* sorte de fruit). = It. fragola, fravola. Frévi, fravi (*fraisier*). *Fréve*, pour FRAIVE, vient de FRAGEA (voy. Dz II, 244) par inversion du *i* (e = i) et changement de *g* en *v* ; quant à *fravî* il paraît avoir repris le *a* primitif de *fragum*.

Frèzé (marqué, gravé de la petite-vérole), frèzeure (cicatrice provenant des pustules de la petite-vérole). Cp. R. fraso (plat de bois percé de trous), et voy. au mot frase.

Fribote (petit morceau, miette : j'èn' n' a k'ine fribote : j'en ai bien peu ; kéle fribote di châr ki voz m' dinéz : quel petit morceau de viande vous me donnez. — Rm. Selon Duv. : bribe, reste de viande). Diminutif dérivé du W. et fr. friper (manger vigoureusement), propr. : petit morceau à friper — ? ou cp. flibote, qui est peut-être une forme adoucie — ?

Frigouse (bonne-chère, ripaille) Duv., N. et R. id. (fricassée).

Frike (so m' frike : sur ma foi, vraiment), R. friche ; en afr. figue : le *r* manque de même dans les différents correspondants rapportés par Roq. gloss. s. v. Selon le bénédictin, auteur du Dictionnaire roman, walon, celtique et tudesque (v. fiquette), par ma figue serait propr. un serment

à l'usage des femmes où le mot *figue* aurait le sens de l'It. fica (cunnus).

Friket (jeune homme sémillant) ; frikète (jeune-fille sémillante, coquette : ordinairement avec dédain), R. it.

1. *Frimouche, froumouche* (taupinière). Voy. au mot foumouhe.

2. *Frimouche*, *frumouche*, *froumouche* (*fourmi*), *froumouche* (*fourmilière*), etc. Voy. au mot frumihe.

Friper (*friper* : manger avec vigueur, comme le fait un homme dont l'appétit est fortement excité ; de là : manger goulûment), N. it. Fripe (bonne-chère, régal), N. it.

Fris' (*frais*), N. frisc, etc. Voy. au mot frèhe.

Friskiner (manger furtivement la portion d'un autre) C. V.

Fristonfrase (falbala) B. Voy. pour la seconde partie du mot s. v. frase.

1. *Fristouie* (fressure). Cp. L. furtoie, m. signif. — ?

2. **Fristoule** (bombance, régal), N. it., R. fristoule (it, et fricassée).

Frochon (mauvais fruit) C. V.

Frohl (briser, *froisser :* frohl d'vint lèz hâiez et lèz bouhonz : brosser dans les haies et les buissons), N. frochl, R. frossier. N. froche (mêlée, cohue, presse). Froheurez (abattures), N. frochûre (meurtrissure). Selon Dz II, 329, de FRESSARE fréquentatif de *frendere*.

1. **Froï**, trans. (*frayer*), N. it. Afroï (rendre *frayé*, *frayer* complétement). = afr. froier, froyer (frotter). De *fricare*, comme *ploï* de *plicare*, *loï* de *ligare*, etc. : cp. le suivant.

2. **Froï**, intrans. (*frayer*, en parlant de poissons), N. it.

Froiahe (*frai* : action de frayer). Ce verbe est rad. le même que le précédent. Nota. Cp. frouhène.

Froion (échauffement au point de contact des fesses, produit par leur frottement trop prolongé), N. it., R. floion, frouion. De *froï* n° 1.

Frombâhe (airelle ou myrtille). Ce mot vient, de même prob. que le fr. framboise, de l'aha. frum, from (utile, bon) + goth. pasi, holl. bes, bezie (baie), cette dénomination provenant de ce que ces fruits, contrairement à la plupart des baies sauvages, sont bons à manger. Nota 1. Je mentionnerai deux autres étymologies de framboise : 1. Bourdelot explique ce mot par *fragum bosci ;* mais, pour ne parler que de cette circonstance, il existe un véritable fraisier des bois, auquel seul cette désignation pourrait convenir; 2. M. Scheler donne à BOISE la même valeur que nous, mais il explique FRAM par l'aha. pramo, mha. brâme (ronce). A cela je ferai observer, en premier lieu, que ce changement de *p* ou *b* (initial) all. en *f* fr. est anormal ; en second lieu, que cette étymologie ferait deux mots différents de *frombâhe* et de *framboise*, malgré leur grand air de parenté. Nota 2. *Framboise* se dit en L., comme on l'a vu : roge amône ou amône di bois.

Fronke (*furoncle*). = afr. feroncle, froncle.

Frouhène (frai, gîte des saumons quand ils fraient) Rm. 2. Frouhiner (frayer : ne se dit que des saumons quand ils s'approchent pour la génération, et qu'ils se gîtent et se terrent pour frayer) id. Ce mot me paraît se prêter à deux conjectures : 1) selon la première et la plus vraisemblable *frouhène* viendrait de *frouhiner* et celui-ci de FROUHIN, subst. dérivé de *frohî* ou même de *froï* n° 2, dans le sens : frai : substance produite par l'action de frayer : cp. le mot suivant qui serait rad. identique ; 2) ou l'on peut comparer

le R. foursin : amas considérable de vers ou de petits poissons (du verbe R. fourser, fourcher, froucher : abonder, foisonner ; frayer), en tant que le même vocable FROUHIN correspond litt. à ce mot. Nota. D'où vient le verbe R. fourser, etc.? Si l'on regarde comme primitive la forme *froucher* (dont *fourcher*, puis *fourser*, seraient des adoucissements), peut-être de *fruticare*. Cp. frugi.

Frouhin (Duv. : poussière de houille ; Rm. 2. : 1. marc de café ; 2. au plur. balayures). Frouhin paraît dériver de *frohî* ou de *froï* (*h* euphonique), dans le sens verbal : brisures ou FROTTURES (on a déjà vu que les noms W. en *in* sont ordinairement génériques, c'est-à-dire qu'ils désignent en général tout ce qui provient de l'action exprimée par le verbe). Nota. Cp. aussi : 1) le L. fràhin (s. v. fâhin), qui peut être en rapport de motion vocale avec frouhin ; 2) le d. de Maubeuge foussin (en R. foufrin) : menus éclats de bois mêlés à de la poussière, déchet qui tombe des fagots.

Froûjon (mauve), d. du Jura (ap. Héc.) froumaidgeots (guimauve), R. from' geon (« graine de mauve comparée à de petits *fromages* et que les enfants mangent demi-mûre ») : le N. froûjon est-il contracté, comme il le semble, de ce *from'geon?* Remarquez que le mot vulgaire N. pour : mauve, paraît être : mauvelète.

Froûler (avoir froid, souffrir du froid) ; froûleûs, et, ap. Rm. 1, frusleûs (*frileux*), N. frûleûs, frîleus. Dérivé de l'aha. vriosan, ind. prés. vriusu, bav. friesen, freusen (avoir froid) : cp. bav. frieseln, freuseln (frissonner, grelotter). Cp. fruzi.

Froûmetiant (friable, pulvérulent) Dj.

Froûteler (tricher), froûtelège (tricherie), etc. Rm. 2. Prob. de *frustrari* par adoucissement du second *r* en *l*; ou, peut-être, de FRAUDULARE : cp. frawe, frawetiner.

Frugi (croître, multiplier, s'élargir, se fortifier, en un

mot : prendre de l'accroissement ou du développement) Prob. de *frugescere* : cp. b. lat. frugalitas (fertilité). Nota. Cp. le R. froucher cité au mot frouhène.

Frumèle (*femelle*), N. fumèle, R. fuméle, feuméle. — Sur l'attraction du *r* par le *f*, cp. Dz I, 269, et les mots ou formes : fâhin — frâhin, frike, N. frimouche = L. foumouhe.

Frumihe, froumihe (*fourmi*), N. frimouche, frumouche, froumouche, R. fourmisse, fourmiche. **Frumeht**, froumeht (*fourmiller*), N. frimejt, frumejt. **Frumehin** (*fourmilière*), N. froumouche. N. frimejon, frumejon (*fourmillement*). De *formica*. Nota. La première forme namuroise a sans doute été FROUMIÇHE, conformément à l'étymologie et aux correspondants L. et R. : de là par inversion : frimouche, et ensuite les deux autres formes. Quant à *froumouche*, dans le sens : fourmilière, ce phénomène d'un mot simple prenant un sens dérivé, provient prob. de l'analogie de l'homonyme signifiant taupinière.

Fruzi (1. *frissonner*, grelotter ; 2. en général : frémir ; tressaillir : *fruzi d' jôie* : tressaillir de joie, ap. Camb.), N. frûjt (1). Fruzion (1. *frisson* ; 2. selon Dj. : fluxion), N. frûjon, frljon (1). De l'aha. vriosan, 1re p. ind. prés. vriusu, id. prét. vrôs, holl. vriezen, d. d'Aix frese, bav. friesen, etc. (avoir froid). Nota. Il est remarquable que le simple W. ait pris le sens du dérivé all. frieseln, etc., tandis qu'à l'inverse le dérivé W. froûler, qui répond litt. à ce dernier, répond log. au simple vriosan.

Fuaim (*faim*). Je cite ce mot seulement pour faire remarquer cette espèce de diphthongue, commune en N. et, selon Héc. v. fusouin (*fusain*), dans plusieurs communes du Cambrésis : ainsi on dit en N. *puai* pour *paix*, *puain* pour *pain*, etc.

Funkî (fumer), R. funquer. Cp. all., etc., funken (jeter des étincelles) ?

Furdon (saccade; *cô d' furdòn :* coup de force, saccade) Dj.

Furer (échauffer) Dj. Vin furé (vin chaud). De l'all. feuer, holl. vuur (feu)?

Furtoie (1. fressure; 2. au fig. lèï vèie sèz furtoiez : se débrailler, montrer ses nudités). Cp. N. fristouie, m. signif. — ?

Fute (vivacité, impatience; *fer dèz futez :* s'impatienter, etc.) Dj.

G GUTTURAL

Gabare (rixe) Rm. Est, sans doute, une forme intervertie du fr. *bagarre.*

Gabrioler (barioler) an., N. it.

Gâde (*carde*) Rm. 2. Gârder (*carder*) Camb., aW. garder.

Gadeler (rendre des biles [des glaires] comme font les petits enfants).

1. **Gadibiè** (« cantibai » : pièces de bois pleines de fentes et qui ne valent guère) Dj. Gadibiè paraît être le même mot que le fr. cantibai, auquel il répond assez exactement. — Cp. le suivant.

2. **Gâdibiè** (vieilleries, brimborions) Rm. 2. Ce mot ne diffère prob. pas du précédent.

Gâdin, gaudin (acabit, qualité bonne ou mauvaise d'une chose : vagez d'on bon gâdin : vaches de bonne qualité)

Rm. Prob. de l'all. gelten, prét. galt, holl. gelden, prét. golden (valoir), verb. : ce qu'une chose vaut, valeur. Nota. La circonstance que l'on peut aussi bien joindre au mot *gâdin* l'attribut : mauvais, que l'attribut : bon, témoigne d'autant moins contre notre dérivation que, le radical de ce mot n'existant pas en W., sa signification propre y est nécessairement inconnue.

Gâdiseû, subst. (amoureux, galant). Ch. de ch. p. 137.

Haie tot' lèz k'mér', dist-i, habèie !
Hapéz chesk'eune voz gâdiseûz
Et voz m' sûréz à l' cowe di leû.

aW. (même recueil p. 77, a. 1631) gâdid'seû. Dérivé du verbe *gaudi*, *godi*, et = afr. gaudisseur, adj. (plaisant, enjoué, réjoui) ?

Gadot (« coulisse : il y en a de diverses espèces ») Dj. Je ne connais ce mot que comme forme de *cado*.

Gadroie (soupe mêlée de légumes et de viandes) C. V. Ce mot est sans doute méprisant, et le même que le R. *gadoule* : voy. au mot *gaudrouï*.

Gadronêie (*chaudronnée ;* de là : grande quantité) Duv.

Gaf (gésier, jabot des oiseaux), R. it. = fr. gavion (gosier).

Gafï (gruger), R. gafier, it., gafiar (goinfre). Cp. le précédent ?

Gâgi (*jauger*) Dj., N. gaugi, aW. gauger. = angl. to gauge.

Gagouierèie (friandise) Camb. Cp. W. et fr. à gogo, L. gogoie = fr. gogaille.

Gaguè (homme qui met de la recherche dans ses vêtements) B.

Gaiâ (géant) Duv.

Gâie, adj. (se dit de celui qui a de beaux vêtements, principalement lorsqu'ils sont neufs et brillants : *ki v'z estéz gâie !* que vous êtes bien habillé ! comme vous êtes beau !), N. it. (? Z. ne donne que la phrase : il est gâie come Pièrot). Cp. d. de la Suisse rom. galeza, galé (joli; de belle humeur). — Prob. de l'all. geil, bav. gail (joyeux, gai, pétulant; lascif) : cp. gaieloter. Ou cp. It. gaio, fr. gai, It. gaiezza (gaieté), si toutefois, comme le veut Dz I, 312, ce mot dérive réellement d'une autre racine, savoir de l'aha. gâh (mha. gâch, holl. gaauw, b. Sax. gau, gai, gaje, etc.) : prompt, vite.

Gaiè (taureau). De *caieï* dans la seconde acception (voy. au mot caie) ? Ou de l'all. geil, etc. (voy. le mot précédent) : cp. bav. gailber (verrat), gailstier (taureau) — ?

Gaieloter, **gâlioter** (bigarrer, enjoliver, diaprer). Gaieloté (1. taroté ; 2. grivelé) Camb. Dérivé de *gâie*, ou, plutôt, du même radical que ce mot (cp. goth. gailjan, mha. geilen : réjouir).

1. **Gaiète** (jais). De *gagates*.

2. *Gaiète* (morceau de houille d'une certaine grosseur, petit bloc de houille), R. galiéte, gayette.

Gaioule (*cage*), N. gaiole, R. it. et guéiole. = afr. gaiole. De même que le fr. *geôle*, du b. lat. gabiola = lat. caveola, diminutif de *cávea*, qui a l'acception : cage : *gaioule* est donc rad. un diminutif de *cage*. Nota. Outre la forme que nous avons donnée, Rm. a encore : gawoule, guèiale.

Gairî (désirer, appéter) an., Dj. De l'aha. kërôn, gërôn, nha. be*gehren*, afris. geria, ieria, iaria, m. signif. Nota. La forme *jairî* est actuellement seule en usage : v. s. v.

Gaiver (désirer, appéter, envier) Dj. — Cp. d. d'Aix

gebiere, m. signif. — ? Ou de l'all. geifern (baver) ? Cp. le suivant.

Gaivi (butiner, picorer, principalement en parlant de poules) Rm. 2. Peut être le même mot que le précédent.

Galaf, galaval, galofa : ce dernier ap. Dj. (gourmand, goulu), N. gaioufe, R. galaf, galavart, galoufe, gouloufe, gouliave. = afr. galavart, galifre. Galofer (manger goulûment) Dj., N. gaioufer. Cp. d. du Dauph. gaillosa (glouton, grand mangeur), gallibourda (faire bombance). Vraisemblablement du gdh. galabhas (un parasite ; un glouton), lequel appartient selon Df. n° 198 à une grande série de mots, que d'ailleurs il ne désigne pas : cp. le mot galbâ.

Galapia (vaurien, garnement), R. it., d. de Bay. galapian, galapias. Il semble que la première partie de ce mot : GAL, possède à elle seule toute la signification : cp. d. de Bay. galvadaire (vagabond), d. du Dauph. galistran (fainéant, malfaiteur), N. galmicho, R. galmite (gamin, petit vaurien), afr. galose (drôle, vaurien), fr. galopin, esp. id. et galopo, m. signif., L. halozt, etc.

Galbâ (goinfre) B. Ce mot semble venir directement du gdh. galabhas, m. signif. : voy. au mot galaf. Nota. Il y a un rapport si frappant entre la goinfrerie et l'obésité, que l'on ne doutera pas de la parenté de notre mot avec l'aCelt. galba (obèse) ap. Suét. (Galba 3), et le brz. calb, galb (homme gros et gras) ap. Df. l. l., si même on ne suppose (le brz. étant douteux) que Suétone, ou son auteur, a confondu la cause avec l'effet, et que l'aCelt. galba coïncidait pour le sens, comme pour la forme, avec l'homonyme W. Quant aux animaux « quæ in æsculis nascuntur, appellanturque *galbæ* », ils tirent indubitablement leur nom du même radical, *si*, comme un grand nombre de leurs congénères, ces vers sont rongeurs.

Galguizoûde (baliverne), N. garguèzoûte.

Galio (chariot long et bas sur lequel on transporte principalement les marchandises en ville). Cp. afr. galiot, forme masc. du fr. galiote, d. d'Aix. galei (char de guerre).

Galmicho (marmot, gamin), R. galmite (marmot, petit vaurien). Voy^t., pour la première partie de ce mot, à l'article galapia.

Galose (guenille) Dj.

Gambe, *jambe* (*jambe*), R. gambe. *Gambion* (croc-en-*jambe*), R. it. D. de Bay. gambêler (remuer les *jambes*, se balancer). (En L. comme en fr.). D'origine inconnue : Dz I, 31, 311, suppose qu'il dérive de l'aha. hamma (jarret).

Gâmète (sorte de bonnet, à pattes pendantes et d'étoffe commune, à l'usage des femmes : Camb. traduit : cale, toquet). Cp. gourmète?

Garguète (trachée-artère). = afr. gargate, gargète, bourg. garguillô (gosier, gorge), esp. gargüero (gorge ; trachée-artère). — Cp. fr. gargouille. — Du lat. gurgulio, par changement de terminaison (non pas en bourg.) : cp. afr. gargueton (charençon), qui dérive de l'homonyme *gurgulio* (curculio). Nota. La forme L. est : girgète : v. s. v.

Garlache, *guerlache* (pétulant) : voy. le L. harlahe.

Garlander, guerlander (friper, dissiper, gaspiller).

Garlo (grand vase de bois avec lequel on va prendre de la bière pour une bande d'ouvriers). Prob. = afr. jarle (vaisseau de bois à 2 oreilles dans lesquelles on peut passer un bâton, etc., = fr. jale ?)

Gârmèter (gourmander) Rm. 2.

Gârsi (mettre des ventouses) Rm. 2. = afr. garser (scarifier).

Gârsiner, *digârsiner* (gâter un objet à plaisir, gaspiller).

Gase (1. régal, festin ; Dj. : gala, grand repas ; 2. en particulier : goûter : petit repas, consistant ordinairement en friandises, qui se prend entre le dîner et le souper : en ce sens est un terme enfantin), N. it. Gaster, verbe (goûter) Dj. A ce qu'il semble, de l'all. gastiren, holl. gasteren (faire bombance, régaler), all. gasterei, etc. (festin, régal), qui viennent de *gast* (hôte). Nota. Cp. R. guinse (gala, repas extraordinaire), faire une guinse, guinser (se divertir au lieu de travailler).

1. **Gate** (chèvre), aW. gadde, N. gade, gate, R. gate. Du goth. gaitsa, aha. keiz, bav. gaisz, nha. geisse, ags. gât, aSc. geit (Gr. III, 327, sq.), holl. geit, dan. gede, geed, suéd. get, angl. goat, m. signif. Nota. J'ai cité toutes ces formes parce qu'il est remarquable que le W. ne correspond exactement avec aucune d'elles (pas même avec l'ags. le *a* W. étant [bref) : il est donc vraisemblable qu'il vient d'un antique dialecte (b. all., à cause du *t*) actuellement perdu.

2. **Gate** (contusion) Dj., N. gade (contusion et écorchure au tibia).

si Gaudi; Dj. : si godi, (se réjouir, se divertir). = afr. gaudir. De *gaudere*. Cp. bav. gaudi, gedi (divertissement), mha. göuden (être joyeux). Cp. aussi gaweder et le dérivé gawedieûs n° 2, en aW. gaudieûs.

Gaudrouï (patrouiller, dans les deux acceptions : 1. patauger ; 2. manier malproprement les choses auxquelles on touche et, en particulier, [pour ce qui est du N.] les viandes ou les mets), R. gadoulier, it., gadoule (mélange de diverses choses dégoûtantes). — Nota 1. De *gaudrouï* vient le L. gadroie dans le sens verbal : mets préparé malproprement.

Nota 2. La racine de ce mot est peut-être l'all. koth, b. Sax. kath, gaut, etc. (boue, excrément) : cp. fr. gadoue, N. godau.

Gaume (lavande) C. V.

Gaumine (mariage à la gaumine : en présence du curé et malgré lui) an. C'est sans doute un nom propre et qui a même conservé sa forme primitive, car le L. serait gâmène ou gaumène.

Gavache (estafilade) an. Cp. N. digavacht.

Gawe (guimbarde : petit instrument sonore, etc.), N. it. Onomatopée?

Gaweder (railler, brocarder) Rm. 2. Ce verbe paraît être la forme active de (*si*) *gaudi* (se réjouir), le sens primitif étant : s'égayer (aux dépens d'autrui) : cp. *gawedieûs* n° 2, d'où, ensuite, transitivement : railler. Nota. Cp. aussi *gûaï* qui est synonyme.

1. **Gawedieû** (astucieux, cauteleux, rusé) Camb., Rm. (Nota. Rm. 2. écrit « gawdeu »). Cp. R. gaudan, godan (leurre, appât), afr. gaultrer, gaulter (tromper)?

2. **Gawedieûs**, ap. Dj. : gowdieûs, aW. gaudieûs (Dj. : gai, facétieux, plaisant) : ancienne pièce manuscrite :

FILLETTE.

Men mère il est si gracieûs,
Si bai, si gâie, si gaudieûs.

LA MÈRE.

Sés' ben k' lèz gaudieûs galantz
Sont sovent lèz puz arogantz
Et lèz bounamez lèz puz dangereûs
Quant on n' si trouve nin plantiveûs?

De *gaudi*, verb. : réjouissant, divertissant.

Glaigni (filer, s'étendre, en parlant de matières vis-

queuses : *li verjale glaignèie :* la glu file) Rm. 2., glaignant (gluant) Rm. Ce mot est prob. corrompu du suivant.

Glairi (gluer, poisser, baver) Dj., glairant (gluant, visqueux) id., N. glairiant. Glairieû (*glaireux*) Camb. Glairion (mucosité) Dj.

Glawer (1. glapir, japper; 2. au fig. lancer des brocards), N. glawiner (1). Glawène (1. petit chien qui jappe après tout le monde; 2. au fig. : personne qni lance des brocards, méchante langue), N. glawine (1., et : 2. qui parle trop ou avec impertinence). Glawe (brocard, lardon). Onomatopée de même formation que le fr. glapir, clabauder, all. kläffen (japper), etc.

Glète (1. bave ; 2. fig. : partie impure d'un métal en fusion), N. it. Glèter (baver), N. it. Glètâ (baveur), N. glètau. Glèteû (bavette), N. glètoi. Il se pourrait que ces mots dérivâssent de *gluten*, soit par comparaison immédiate, à cause que la bave a une apparence *gluante*, ou par l'intermédiaire du nlat., qui a pris ce mot dans un sens rapproché (lymphe? — : v. Duc. s. v.).

Glot (friand : qui aime les morceaux délicats), N. it., R. glout. De GLUTTUS forme de *glutus :* voy. Dz I, 225.

Glouketer (fermenter ; bouillir doucement, sourdement) Rm. 2. Ce mot parait être formé par onomatopée.

Glouksær (glousser) Rm., N. clouketer. De l'all. glucksen, glucken, m. signif. : cp. lat. glocire.

Glumiant (gluant), R. glimiant.

1. **Go** (chien mâle. Ne s'emploie que pour distinguer le mâle de la femelle : so quate jônez chenz noz avanz treûz lèhez et on go). = prov. goz, guos (chien, en particulier : chien dogue), portug. gozo (chien), etc.

2. *Gô* (petite provision de fruits que l'on tient en réserve

pour ses menus appétits). Cp. le L. gomâ ou gômâ, qui a cette acception.

Gobète (souillon), N. gobte (1. loque ; 2. souillon), cp. R. houbie (guenille) — Nota. Le R. rend dans d'autres cas le *g* guttural par *h*, par exemple : haufe = gaufre, haule = gaule. — N. gobieù, fém. gobierèse, (chiffonnier), R. gobilleu. R. gobillerie (droit qu'avait le magistrat de Lille sur la vente des vieux effets à l'encan).

Gobeû, goveû (déplantoir : outil de jardinier). A ce qu'il semble, du W. et fr. gober : cp. R. goboir (vase de fer-blanc adapté à une perche et servant à cueillir les fruits).

Gobinè (godet) Rm. 2. Prob. rad. = fr. gobelet : cp. afr. goubéaut (1. godet ; 2. *gobelet*).

Gochâ, d. de la Hesbaie (veillote : petit tas de foin, etc.).

Goche (« ou *boche* : pan de la chemise ») Duv. Y aurait-il mutation de *b* en *g*, c'est-à-dire notre mot serait-il une forme de *boge*, qui, en parlant de chemises, signifie le corps de ce vêtement, c'est-à-dire le fourreau sans les manches et les coins — ?

Godau (jus de fumier). Cp. fr. gadoue, et voy. au mot *gaudrouï*, nota 2.

Godêr' (*poirter à l' simence godêr'* : porter quelqu'un en l'asseyant sur les bras entrelacés de deux personnes).

Godî (verrat). Du goth. GALTUS (Gr. III, 326), aSc. göltr, suéd., dan. galt, m. signif. (pour la différence de forme cp. gate) ? — Cp. aussi L. go (got ?), afr. godin (jeune taureau) ?

Godin (« espèce de large cotte où il y a beaucoup de vide [qui est bouffante, relevée ?] sur les côtés »). *Li ch'fau godin* (cheval en carton dans lequel était un homme dont les jambes étaient cachées par le *godin* du cheval).

si Godiner (« se câliner. Il signifie aussi : cuire lentement, à petit feu ») Dj. Cp. afr. gode, godine (fainéante, paresseuse), R. godain (feu de braise qui couve sous la cendre), agodené (un *couvé ben agodené* est un couvet ou chaufferette dont le feu se conserve bien). *Godiner* (ou *gôdiner :* Dj. omet souvent le circonflexe) paraît être un dérivé de *gôtî*: v. s. v.

Gofeneû (« gouverneur de métiers » [d'un corps de métier ?]) Dj. Par abréviation pour *governeû* (*gouverneur*).

Goflâ (Dj. : grande sébile ; Duv. : grande écuelle). Goflète (sébile, écuelle, gamelle). Le simple de ces mots (car la première forme est augmentative et la seconde diminutive) peut être *couve* n° 1 (*cuve*), d'où *goflâ* serait une forme de *couvelâ* (grande *cuve*): voy. au mot cité. Ou cp. bav. gufel (creux dans un rocher), gâuffen, gâuffel (creux de la main), gâuffelein (instrument creux pour transporter du grain, de la farine, d'un vase dans un autre), qui, du reste, sont peut-être dérivés ou parents du radical aha. chuoffa, bav. kueffen.

1. **Goge** (partie du soulier où la boucle est attachée).

2. **Goge** (aspe biponctué : sorte de poisson).

Gogne (*tini à gogne* : tenir en bride, en respect), N. gougne.

Goiè (*ver goiè* : ver luisant. Selon une C. V. cette expression désigne aussi le ver de farine).

Golan (bardane, glouteron) Dj. Peut-être = fr. collant.

Golande (inule aulnée: sorte de plante), N. gôlan(« aunée: plante médicinale »).

Golé (*collet ; col* de chemise).

Golée. Nota : est dialectique. (Bouchée, petit morceau :

voz mounièroz ben one pitite golée po boire on côp ?), R. goulée, gueulée. Du R. goule (dialectique) = fr. gueule. Cp. L. guleton.

Golète (fressure).

Golgola (grand buveur, grand mangeur) Duv.

Golzâ (tourte) : voy. gozâ.

Gomâ *ou* **gômâ** (Dj. : « écrouelles, tumeur. Il signifie aussi : réserve, épargne, amas, cache ». On l'emploie de plus : 1. au fig. pour signifier : grossesse : Voiège di Chaudf. :

> Ti pére loukif po lèz coirnètez,
> Ca, d'vant di sposer Gile Golzâ,
> Ti mére aveût déja l' gomâ. —

et 2. dans le sens général : mal, incommodité : Hyp. acte I, sc. 3 :

> Prendéz cèz pilez et ji v' promète
> K'èlez viz eshiercheront tot l' gomâ, —

expressions où *gomâ* répond à peu près verb. au fr. paquet). La seule dérivation régulière que je trouve à ce mot est celle de l'afr. gomme (paquet, ballot), dont *gomâ* peut être un augmentatif. Cp. d'ailleurs afr. magaut, macaut (poche, bourse, besace), fr. magot, dont notre mot pourrait venir par inversion. Quant au N. *gô*, il ne nous apprend rien, du moins je ne trouve pas que la réunion de ces deux éléments : *gô* : épargne, amas ; *mâ* : mal, puisse expliquer le mot (que deviendrait par exemple l'acception *simple* : réserve, épargne, etc. ?).

Gômî (vomir). = vomir ? Nota. Cp. Roq. gloss. v. gomer, in f.

Gonge, t. de min. (certaine mesure de contenance employée dans quelques localités pour la vente de la houille) Br., aW. gonghe, gongue (d'après les passages rapportés

au gloss. la gonghe avait été fixée en 1651 à 144 livres pesant).

Gonhî, t. de min.(manœuvre employé dans les travaux des mines, autrement dit : balin) Br.

Gorai, et (ap. Rm.) goherai (collier de cheval), aW. (ou plutôt W. francisé) goreau, N. goria, R. goriau, afr. gorriau. Gorelt ou gohurlt (bourrelier), aW. et R. gourlier, gorlier, N. gorelt. = Cp. holl. gareel, log. = gorai, — ?

Gordène (*courtine* : rideau de lit),. N. gourdènc, R. gourdaine, afr. gourdine. Du b. lat. cortina, m. signif. : voy. Dz I, 29.

Gorè (chef d'atelier, contre-maître de fabrique).

Gorlée (ce que les deux mains jointes contiennent de grain). Cp. R. et afr. gollenée (Roq. : mesure de grain fort petite ; Héc. : droit de deux louches au muid perçu sur le grain et les fruits). Cp. aussi d. de Bay. galaignie (ce que les deux mains réunies peuvent contenir) ?

1. **Gorlète** (fanon : peau qui pend sous la gorge des taureaux, etc.) Peut-être un diminutif de *gorai*.

2. **Gorlète**, t. de min. (manteau de cuir que les chargeurs mettent pour se préserver de l'eau).

Gorleû (buveur) Duv.

Goson (blatier), N. coson. = afr. (languedocien ?) cossous (courtier, maquignon). Du lat. vulg. cocionem (courtier, entremetteur) : voy. Dz I, 12. Nota. Il faut savoir pour l'intelligence de cette dérivation que nos blatiers sont, ou plutôt étaient (car cette profession se perd, grâce aux nouvelles voies de communication), des intermédiaires obligés entre les producteurs de grain et les marchands proprement dits, le mauvais état des routes empêchant les premiers pendant tout l'hiver de charrier leurs blés au marché.

Gote (marécage). De là les noms de lieux dans la province de Liége : Fond de Gote, La Gote, Les Gottes, etc. — Nota. Je ne sais si l'on peut comparer : afl. gote (canalis) : Hor. Belg. 26 b., holl. goot, b. lat. gota, gutta (1), afr. goute (conduit, *gouttière; canal, égoût*) : cp. aW. gottal.

si Gòti (se cuire) Duv. Prob. le simple de godiner.

Gounii (*cogner*), N. it. N. gounië (choc, coup), gounion (rude choc, fort coup), L. gouniote (petit coup, croquignole). Voy. *counii*, dont notre mot ne diffère que par la prononciation.

Gouper (laisser en jachère) Rm. 1. v. geouhlé. (Omis à la lettrine et dans la 2e éd.)

Gourjon (*gorgée*), gourgî (avaler par grandes *gorgées*).

Gourmer (déguster) Dj., N. et R. it. Gourmeû (*gourmet*). Du holl. geur (odeur), d. d'Aix. gühr (saveur de la viande, bouquet du vin) ?

Gourmète (bonnet de nuit) Duv. Cp. fr. gourmette ?

Govi (nigaud). On m'assure que c'est un nom propre que l'on a rendu appellatif.

Govion (*goujon*), N. it., R. gouvion. De *gobionem*.

Gozâ, **golzâ** (tourte aux pommes), N. gozau. Gozète (tourte plus délicate que le *gozâ*), N. it.

Grale, t. de min. (voie prise dans la veine en suivant l'aval-pendage, et dans laquelle la traction est opérée par des hommes et non par la machine) Br.

Grand-garçon, t. de verrerie, (félatier), N. it. Le félatier est, d'après Trév.: celui qui prend des mains du *gentilhomme* les felles ou fers avec lesquels il souffle la bosse. son nom wallon est donc un sobriquet analogue à celui que nous avons souligné.

Grandiveû (hautain, fier) Rm. 2. Dérivation de *grand*, verb. : qui fait le grand.

Grawe (griffe), R. grau. *Grawer* (égratigner), R. grauer. De l'aha. chrâuuôn, mha. krâwen, krâuen (ap. Schm. II, 378), holl. kraauwen, etc. (gratter). — De là le R. graué, groé (sorte de fourche à dents recourbées) = aha. crauuil, chrouuil (ap. Schm. l. l.), bav. krauel, holl. kraauweel, m. signif.

Grawî (fouiller en grattant), N. it. Grawia d'orèie (cure-oreille). Grawetai (Dj. : serfouette; Camb. : fauchard). De même origine que *grawer* (voy. l'article précédent) : celui-ci est la forme active, tandis que *grawî* est la forme neutre.

Gré (*dégré* : marche d'escalier). = afr. grès. De *gradus*.

Grec (avare), N. et d. de Bay. it. Prob. du nom de nation de même forme : cp. grigoise.

Grèfe (touche : petit bâton pointu dont on se sert pour apprendre à lire aux enfants). = afr. grefe, gresfe, etc. (style à écrire, stylet). Pour l'étymologie on peut comparer : aha. grifil (style à écrire), holl. grift, griffel (1. touche; 2. greffe), nha. griffel (1. touche, style à écrire; 2. style des plantes), etc. : cp. Kalts. v. griffel; ou le lat. graphium : cp. Duc. s. v.; ou le brz. greff = afr. grefe, ap. Roq. gloss. : pour les mots irlandais correspondants et la racine première voy. le suivant.

Grèfî (*greffer*), N. grèfer; grèfon (*greffe*), N. it. Ce mot est propr. un dérivé du précédent : pour l'acception : greffe, outre le holl. grift, griffel, qui vient d'être cité, griffelen (graver; greffer), cp. l'irl. grafa (= angl. graft : greffe), ap. Pott, Hall. allg. litt. zeit. monat september 1845. Nota. La *racine* de ces mots est bien évidemment le grec γράφειν, afris. greva (1. creuser; 2 *graver*, inciser, couper) : ce mot pris comme représentant des autres formes germaniques,

irl. graff (inscrire ; creuser), etc. — : mais laquelle de ces langues a fourni le *radical* d'où est issu le W. grèfe, grèft, est une question que nous laisserons indécise à l'exemple du savant que nous venons de mentionner. Cp. aussi Richth. v. (greva), greve (chirurgien).

Grêle (*grêle*, adj.), N. it. = afr. graile. De *gracilis*.

Grèler. (Ce verbe est souvent employé par les Wallons qui veulent parler français comme traduction de keûre n° 4, par conséquent dans le sens : voir de bon *gré* qu'un évènement arrive à quelqu'un, etc.). = afr. graer, gréer.

Greûje (sans explication) ; *greûjète* (petit corps dur, petite portion de substance qui est restée sèche et ne s'est pas dissoute dans une bouillie ou une pâte), R. greugéte (petite pierre) ; *greûjî* (« réduire en *greûjètez* quelque chose de dur, en fr. gruger »), R. greuger (*égruger* le sel). Malgré la différence des formes R. qui viennent d'être citées, le N. greûje est assurément le même mot (du moins quant à la valeur radicale), que le R. groise, groisse (petite pierre qui se trouve dans le mortier sous la truelle) — : sur cette variété voy. la remarque au mot gruzt. — De l'aha. krioz, greoz, nha. gries, b. sax. gruus (gravier ; gruau), bav. grauss (globule, grain, etc.). Cp. gruzai, gruzale et le verbe gruzt, qui est le correspondant L. du N. greûjt, fr. gruger.

Grèvale (*gravelle*), N. gravale. = afr. gravele (sable, fin *gravier*) : voy. les citations ap. Roq. gloss. v. grevage.— Diminutif du suivant.

1. **Gréve** (*gravier*) Camb., N. it. Gravî (*grève*) Camb., N. it. Cp. pour l'étymologie de ce mot le b. sax. grâving (gravier), ap. Kalts. vv. griebe, gries, lequel remonte peut-être, de même que le nha. graupe, graupel (grain, grésil), à l'aha. giroupin (briser, broyer) ap. Kalts. v. graupe.

2. *Gréve* (tibia), R. gréfe, bourg. graive. =afr. grefve, gréve (voy. Trév.). Nota. En L. : mustai.

Gèvèse (*écrevisse*), N. gravase, R. graviche. De l'aha. krebiz (ap. Dz I, 52, 270, etc.), crĕpazo (ap. Wack.), mha. krebez, krebeze, m. signif.

1. **Grévi**, subst. (véron lisse : sorte de poisson). Il paraîtrait que le nom de ce poisson dérive de *gréve* n° 1, mais le passage suivant de M. de Sélys (p. 203) ne s'accorde guère avec cette dérivation : « il se tient sur les bords et ses couleurs sont d'autant plus brillantes qu'il *vit au milieu d'une bourbe plus fétide*. »

2. **Grévi**, verbe, (grouiller : produire certain bruit) Rm. 1

Grèzin (grosil : gros verre cassé), N. id. (« verre cassé »), R. guerzin (1. giboulée, menue grêle, grésil ; 2. menues scories des fourneaux quand on les a passées à la claie), dauph. risina (petite pluie qui ne dure pas longtemps), prov. gressa, greza (grêle). = fr. grésil (1. menue grêle ; 2. verre cassé ou en poudre). La racine de ce mot est le mha. rîsen (tomber, particulièrement : tomber avec bruit), d'où mha. risel (ce qui tombe avec bruit : pluie fine, menue grêle), aha. hrisilôn, mha. riselen, nha. rieseln (tomber par petites gouttes serrées ; ruisseler ; grésiller), mha. geriselen, nha. grieseln (*grésiller*). Nota. Du même radical vient selon Dz I, 276, le fr. grêler, ancienne forme : gresler (cp. gruzai). Quant au fr. grosil, il peut être une variété de *grésil* produite sous l'influence de l'adj. gros (le grosil est du *gros* grésil), ou venir de même que *groseille* du radical *krioz* : voy. au mot gruzale, nota 1.

Griaine (griotte), N. grinche, it., R. grinque (cerise aigre).

Griblé (grivelé, selon Z. : qui a des taches grises et roses). Du fr. grivelé ? Cp. le suivant.

Gribler (« ribler, dépouiller ») Dj. En comparant le mot précédent, il semble que *gribler* doit venir du fr. griveler (faire de petits profits illicites). Cependant, d'une part, cet emprunt (*grive*, radical supposé de *griveler*, n'est pas W.) et cette transformation considérés en soi ne sont pas vraisemblables, et, d'autre part, le mot *ribler*, dont Dj. se sert pour traduire *gribler*, offre une dérivation plus plausible, car la préposition du *g* ou *c* devant un mot commençant par *r* peut être regardée comme un fait fréquent (voy. l'article griper et les exemples cités au mot crame et par Dz I, 263), en même temps que le sens coïncide mieux (que *ribler* signifie propr.: piller, marauder, résulte des dérivés: ribleur, ap. Trév., riblerie, ap. Roq. gloss., et de la comparaison de l'angl. to rifle, prob. identique) : toutefois le sens véritable de *gribler* est si insuffisamment précisé par la traduction de Dj. qu'une tout autre dérivation est encore fort possible : par exemple cp. le suivant.

Griblète (argent, monnaie) Dj.

Grigète (roidillon : petite élévation de terrain).

Grigoise (rusée, madrée, matoise) Rm. 2. Féminin de l'adj. afr. gregois, grigois (*grec*) : cp. grec.

Grimaicté (bigarré [de *gris ?*]) Duv.

Griper (*grimper*). Selon Dz I, 302, de l'aha. chlimpan, m. signif. En comparant l'It. rampicare log. = grimper, W. aripe log. = gripète, et la remarque faite au mot gribler sur la fréquence de la préposition du *g* devant le *r*, on considérera comme probable jusqu'à un certain point la dérivation d'un autre radical en *r*, tel par exemple que *repere :* or on voit effectivement par les mots W. crampioule, rampioule, qui désignent des plantes grimpantes et viennent de *ramper*, que ce dernier verbe est susceptible de recevoir l'acception : grimper, la première de ces formes prouvant de

plus que le même verbe a subi, au moins une fois, la prothèse du *c*. Cp. encore sur cette famille les formes ou mots prov. reper, rapar, graponar (ramper), et même l'esp. trepar (grimper), où le *t* remplace peut-être un *c* (voy. au mot crètelai. — Ou de l'all. treppe : escalier —?) Nota. Une autre dérivation de l'It. rampicare serait *rampa* (griffe): cp. rampicone (grappin). Mais d'où vient ce *rampa*? Immédiatement de *grampa*, m. signif., par aphérèse du *g*, et celui-ci comme le propose Dz I, 302, de l'aha. chrampf (croc)? ou bien, à l'inverse, *grampa* viendrait-il de *rampa* et celui-ci, peut-être, de *rapere*, sinon de *repere*? Or cette première conjecture et la comparaison du W. aripe log. = avare, qui paraît venir aussi de *rapere*, suggère de nouveau l'idée (παντα δοκιμαζετε!) que *aripe* log. = gripète viendrait également de ce radical, tandis que son synonyme pourrait dériver avec *griper*, *grimper*, de l'afris. gripa, aSax. gripan, holl. grypen, etc. (saisir), correspondant germanique de *rapere*.

1. **Gripète** (ou aripe : plante parasite qui croît dans les haies) C. V. Sans doute du précédent.

2. **Gripète** (méchante femme), R. it., bourg. gripe. Prob. du fr. *gripper* : cp. fr. grippe (sorte de maladie épidémique).

Griver (chagriner, faire de la peine: çou k' on n' veût nin n' grive nin). = afr. grever, griever, angl. to grieve. De *gravare* : le holl. grief, grieve (peine, douleur, *grief*), grieven (léser, blesser), est sans doute emprunté.

Groï (« couper le bois à la tête d'un arbre »).

Groubiote (1. excroissance, tumeur, loupe ; 2. en général : petite inégalité ou aspérité). *Groubiote* paraît être une forme diminutive parente du R. crabo, L. craboie (voy. aux mots crabouieû, crabouii) étant à peu près à ces mots

comme all. graben, prét. grub (holl. graven, prét. groef) est au holl. krabben, prét. krabde. Ou cp. mha. gerop, nha. grob (holl. grof) : grossier, rude — ?

Groûle (glaçon détaché du sol, motte de terre gelée Rm. 2., N. grôle (boule, pelote de boue durcie par la chaleur ou la gelée). De *grumulus?*

Groûler (grouiller, gronder, en parlant du bruit que font parfois les intestins), N. grûler, R. grouler. Onomatopée.

Groumè (valet de meunier). = afr. grommet (garçon de marchand ou d'artisan), diminutif de l'afr. gromme, angl. groom (valet, serviteur, garçon de marchand, etc.).

1. **Groumi** (mâcher longtemps une bouchée, mâchonner), N. grumî (1. « faire des boulettes en mangeant : Jean grumie come one berbi »; 2. réfléchi: se *grumeler*). = afr. grumer (mastiquer avec les dents, mâcher vite). Groumiote (crotte sèche, forte aspérité) Rm. 2., N. grumiote (*grumeau*), grumieûs (*grumeleux*). Prob. de l'all. krumme (mie), d. d'Aix grômel (miette), d'où all. krumen, krûmeln, d. d'Aix grômeln (réduire en mie, en miettes); cependant on peut aussi faire dériver ces mots du lat. (en tous cas parent) *grumus*, GRUMELLUS.

2. **Groumi** (*grommeler*). = afr. grumeler. Du d. d'Aix grome, grumen, m. signif.; ou bien (l'action de grommeler étant la même que celle de mâchonner), tous ces mots sont-ils rad. identiques avec ceux mentionnés à l'article précédent ?

Gruzai (grêlon), N. gruzia. Gruzeler (grêler), N. it. Le W. peut venir de même que le fr. du mha. geriselen (*grésiller*) : voy. au mot grèzin; cependant il semble plus naturel de rattacher *gruzai*, ainsi que le suivant, au verbe *gruzî*, par conséquent à l'aha. krioz, etc. (voy. au mot

greûje) : cp. particulièrement, pour le sens, le bav. grauss, qui prend l'acception : grêlon, et, pour la désinence du verbe, le dérivé bav. sich grausseln (se former en globules).

Gruzale (groseille), N. it., R. grusiéle, groisiéle. *Gruzale* étant la forme féminine de *gruzai* (cp. mouwai-mouwale, macrai-macrale, etc.), appartient prob. à la même famille que celui-ci ; or cette famille est prob. aussi celle à laquelle appartient le verbe *gruzî*, c'est-à-dire l'aha. krioz, etc. Nota 1. De même sans doute le fr. groseille : cp. : 1) le fr. grosil (s. v. grèzin) ; 2) les deux formes R., dont la première constate la parenté avec le W., tandis que la seconde, par son rapport avec le R. groise, groisse (voy. au mot *greûje*), indique la dérivation du radical *krioz*. Nota 2. On pourrait d'ailleurs comparer le d. d'Aix kroschel (nha. krauselbeere, holl. kruisbezie, b. écos. grossart, grosert) : groseille verte, gadèle ; mais cette étymologie paraît moins vraisemblable. Nota 3. Sur les formes de ce mot et du précédent en N., voy. la note au mot qui suit.

Gruzi, 1. gruziner (Dj.: «gruger, broyer, écraser». De là, à peu-près comme le fr. gruger : manger quelque chose de croquant, ronger, grignoter). De même que le N. greûjî et le fr. gruger, de l'aha. kriozan, 1re p. ind. prés. kriuzu, b. sax. grusen (broyer menu) : cp. Schm. B. W. II, 121, v. griessbret, anmerkung. Nota. Le L. a vraisemblablement conservé le *z* primitif dans ce mot et les autres de même forme pour éviter la dureté de la combinaison *gruhî*, etc. : le mot *fruzi*, N. frûjî, de l'aha. vriosan, offre un cas tout-à-fait semblable : cp. aussi L. bruzi, N. breûje, etc. Quant aux formes N. *gruzia*, *gruzale* pour GREÛJIA, GREÛJALE, on doit d'autant plus les expliquer par l'influence des dialectes voisins, concourant avec l'oubli de l'étymologie, que le *z* paraît être ici anormal quelle que soit celle des dérivations proposées que l'on choisisse : cp. N. grèzin, qui est aussi pour GRÈJIN, et la double forme R. : greugéte, groisse.

2. **Gruziner** (gringotter), N. gruzeler.

1. **Gruzion** (cartilage). Prob. de *gruzi*, verb. : substance que l'on *gruge*, que l'on croque : croquant est, selon l'Académie, le nom vulgaire pour cartilage.

2. **Gruzionz**, plur. (menottes). = afr. grésillons.

Güaii (brocarder, goguenarder) Dj., « guaées » (brocards, paroles de moquerie) id., N. gûaie (sornette), gûal (conter des sornettes), R. goalier, b. fr. goailler, gouailler (plaisanter aux dépens de quelqu'un), R. goalieux (mauvais plaisant).

Gublé, d. de Novion en Tiérache (semence du gratte-cul).

Guédaine (*dégaîne*). De *dégaîne*, par interversion du *d* et du *g*.

Guek (ivre). De l'all. geck, holl. gek (fou, sot, etc.)? Selon Z. cette expression proviendrait de ce que les gens ivres disent *guek* au lieu de *grec*, ne pouvant plus prononcer le *r*.

Guèmine (conseil de guerre, tribunal militaire). Nota. Dj. écrit « gimenne ».

Guèse (levure de bière), R. gé, gelée, jée. Du holl. gest, gist, m. signif., qui est identique avec le bav. gest, gist (écume, bave), gesten, gisten (écumer).

Guiène (*mâle guiène* : mauvaise ménagère) Duv.

Guieter, t. de min. (pousser un panier ou chariot pour aider le traîneur) Br. Dérivé littéral de *guiot*, d'où *guieter* pourrait en effet venir dans le sens primitif : pousser le *guiot*.

Guilike, **guilite** (ligne, rang, rangée), N. guilite. Du holl. gelid (nha. glied), m. signif.

Guinade (chamade) Rm. 1. Je ne place ici ce mot que parce que l'on pourrait ne pas y reconnaître l'all. genade,

gnade (grâce, merci), si on ne remarquait l'exemple cité : dimander guinâde (« demander grâce, pardon »).

Guingonz, plur. (menus joyaux à l'usage des femmes, tels que pendants d'oreille, etc.). Nota. Dj. écrit «gingon.»

Guiot, t. de min. (gros tonneau monté sur un traîneau ou sur des roues et servant à épuiser les eaux d'une vallée).

Guleton. (Expression à l'usage des gourmands signifiant: repas friand). Du fr. vulg. gueuleton, m. signif., qui vient de *gueule* (en L. gueûie) : cp. N. golée.

G = J, J.

Jâbe (*gerbe*), N. jaube, R. garpe, afr. jarbe. De l'aha. garba, nha. garbe, m. signif.

Jac (irritable, chagrin : li vièse mi rend jac, tot-à-fait m' met d' muaije humeur : la vieillesse me rend chagrin, toute chose me met de mauvaise humeur).

1. **Jagau** (veste ronde et longue à l'usage des enfants), N. id. (« robe d'enfant sans façons »). C'est une forme augmentative de l'aW., afr. jacque, jaque (cotte, veste), R. jacque (espèce de veste fort longue, avec des poches pendantes, qui tenait autrefois lieu d'habit), mot qui existe également en h. all., en holl. et dans plusieurs autres dialectes germaniques (par exemple le Vocabularius Luneb. seculi XV et l'Aurora, tous deux ap. Hoffm. Hor. Belg. VII, 28 a, ont : jacke : diploïs. Cp. aussi Schm. B. W. au mot schecken).

2. **Jagau** (1. nigaud ; 2. de plus, selon Dj. : flatteur). Très-prob. un dérivé augmentatif (cp. le précédent) et, par là, péjoratif, du nom propre Jacques : voy. au mot jaguelène, et cp. afr. jaques, jaquier (niais, sot, grossier).

Jâge (assise : rang de pierres ou de briques , etc.).

Jaguelène *ou* **jakelène** (niaise , sotte) , R. jaqueléne (babillarde).C'est le nom propre Jacqueline auquel on a donné cette acception : cp. jagau n° 2. Nota. Il serait intéressant de rechercher tous les prénoms auxquels on a attribué une signification. D'abord employés comme sobriquets, plusieurs d'entre eux ont tellement pris cours dans la langue qu'on s'en est servi désormais comme s'ils avaient une valeur intrinsèque, les uns restant qualificatifs, conformément à leur origine, les autres devenant purement et simplement appellatifs, particulièrement comme noms d'animaux. Nous avons cité au mot colâ des exemples de ce dernier cas. Comme noms qualificatifs on a vu Claude (au mot anglauder), Jacques : bien d'autres , pour lesquels nous n'avons pu trouver d'explication satisfaisante, ont peut-être une origine de ce genre; ainsi il serait possible que le mot *awaton* ne fût autre que le nom propre *Agathon*. — Cp. aussi les noms propres, sensu stricto, Cabai, Govt, etc.

Jaire (*gésir*). Jaise, gtse (*gîte*), N. gtse. Jairèse (femme en couche), d. du Dauph. jacinetri. De *jacere*.

Jaîri (désirer, appéter), jairiège (pica : appétit dépravé) Dj. , jairâ (homme qui a toujours faim, qui est insatiable). Voy. l'étymologie sous la forme *gairî*.

Jaive (1. face ; 2. bouche : ne s'emploie , je crois , que dans un sens méprisant ; ainsi l'expression : clauz t' jaive [Hyp. acte II, sc. 6] est aussi grossière que : clauz t' gueûie), N. id. (1. face ou jabot du pigeon ; 2. face , visage; Z. cite pour exemple : Jean li a fait pèter s' jaive). Cp. R. guife (visage , bouche), qui cependant peut aussi bien répondre au L. chife n° 1. A ce qu'il semble du brz. javed (mâchoire, joue), ap. Pott. rec. 328 ; toutefois cp. ags. ceafl, a. b. Sax. kalf, b. écos. chaft (mâchoire). Nota. Le R. jau , angl. jaw,

est évidemment le même mot que l'It. gota, prov. gauta, fr. joue, lequel dérive, selon la conjecture de Dz I, 148 sq., note *, du lat. gavata (pour *gabata*) : sorte de plat.

Jala, t. de min. (contrepoids qui se met à l'un des cables de la bure pour équilibrer avec le panier montant) Br.

Jaler (*geler*), N. it. De *gelare*.

Jalhai (fleur du jalhai : chrysanthème des moissons, marguérite dorée) Lj. II, 175 Cette fleur étant très-abondante dans les environs de *Jalhay*, au point que les cultivateurs de ce pays « la regardent comme un fléau pour les moissons », il n'y a pas de doute que *jalhai* est ici un nom propre : *du* est la forme verviétoise de la préposition *de*. L. *di*.

Jalofrène (œillet : fleur), N. jalofrège. Jalofrint (œillet : plante), R. génofrée (*giroflée*). = It. garofano. Du lat. garyophyllon (*girofle*) : l'odeur de l'œillet, surtout dans les pays chauds, se rapprochant beaucoup de celle du girofle. Nota. *Jalofrène* est pour JARIOFÈLE : le *i* a été élidé et le *l* transposé avec le *r*, en même temps que cette dernière lettre était attirée par le *f* : la désinence est nouvelle.

Jamaz, plur. (deux ou plusieurs jours de fête qui se suivent, soit à cause de la solennité, comme à Noël, à Pâques, etc., ou parce qu'une fête conservée tombe la veille ou le lendemain d'un dimanche), N. id. (1. it. : Z. « deux fêtes qui suivent Noël, Pâques »; 2. « ce qui se paie au curé à Pâques et à la Noël »), aW. it. et james. Peut-être de l'aha. kaman, abSax. gaman, angl. game (gaudium, jocus, ludus). Nota. Je soupçonne qu'il existe un rapport étymologique entre notre mot et le fr. chômer : verb., il semble que l'on doit rendre *jamaz* par : jours de chômage ; litt., la quantité seule de la voyelle diffère (on peut supposer que le *ô* est pour *au*) : sur la correspondance du *ch* et du *j*, cp. W.

chamâr *ou* jâmar, fr. chamarrer, qui paraissent dériver de *jamaz :* voy. au mot chamâr.

Janz (allons : *Janz ! corège !* allons ! courage ! *janz-è :* allons-nous en, partons. *Ni janz-n' nin co ?* ne partons-nous pas encore ? Voiège di Chaudf. acte I. sc. 1). Joz (allez) B. Seules formes subsistantes du verbe GER (aller), qui vient de l'aha. kangan, aha., abSax., ags., etc. gangan, d'où, par contraction, aha. kân (Wack.), afris., abSax., etc., gan, holl. gaan, m. signif.

Jâr (babil : Jean a l' jâr d'in asoti), R. et fr. (ap. Trév.) : entendre le jar (comprendre à demi-mot, entendre la plaisanterie). Du Sc. jargr (*jargon*), ap. Dz I, 306, note * — ?

Jardeûs (ladre, en parlant de porcs), aW. gardois. De, ou =, holl. gortig, m. signif. Nota. Le primitif paraît être le brz. et cymr. goir (ulcère, pus, pustule) ap. Trév., d'où norm. gorre (vérole), d. de Bay. gorots (ulcères), et l'afr. gorre (maladie produisant des ulcères, etc., que ce soit la lèpre ou la syphilis). dont Roq. avoue ne pas connaître la signification.

Jaspiner (jaser), R. it., N. it. et jaspilier. Est afr. et b. fr. Peut-être une dérivation de *jaser*.

Javelète, à Burtonville, (sorte de pomme-de-terre longue, nommée communément *coine di gate* [verb. : corne de chèvre]) B.

Jawe (à jawe : en train, en mouvement ; mète à jawe : mobiliser) Rm. Prob. une forme et une acception de *jowe* (v. s. v.) et par conséquent = fr. jeu, qui a aussi, comme on sait, l'acception : mouvement (le jeu d'une machine) : cp. jeû n° 2.

Jâzerène (bruant jaune : sorte d'oiseau). Prob. un dé-

rivé de *jazer* (*jaser*). Nota. M. de Sél. nomme cet oiseau en W. : jaderenne.

1. **Gehan, gihan** (*Jean*), gihène, gène (1. Jeanne. 2. Dame-*jeanne*).

2. **Gehan.** (Mot employé uniquement dans la locution : ci n'est nin gehan, c'est costant. qui, actuellement, signifie simplement : c'est cher *ou* très-cher).

Gèie (noix : nux juglans), aW. gaille, gaille de noit, N. gaie, R. gaie, gaille, gale. Gèiet (noyer), aW. gaillier, N. gaiet, R. gaier, galier. A côté de ces formes on trouve : R. gaugue, gauque, afr. noix gauge, noix gaugue (Roq. suppl. v. mameletes): noix, d'où R. gauguer, gaugier, et, R. dialectique, gautier : noyer. Cette variété de formes, qui au premier aspect semble devoir compliquer la question de l'origine du mot, donne au contraire un moyen de la résoudre, car une seule combinaison littérale peut expliquer cette double forme en *lle* et *gue*, savoir *lg*. Le thême GALG, en effet, est susceptible de se transformer de deux manières: ou, selon la règle française (voy. Dz I, 244 sq.), il devient GAUG, ou le *g* s'amollit en *i* et le *l* devient mouillé, ce qui produit GALI ou GAIL, etc. On peut donc affirmer que le radical de notre mot doit se composer de ce thême GALG, plus une désinence : or on trouve le mlat. galgulus (gloss. d'Isidore ap. Duc.), qui répond à ces conditions et signifie : baca, πυρην, i. e. nucleus (remarquez pour la transition de l'idée : noyau, à l'idée : noix, que les anciens appelaient : noyau, la partie intérieure du fruit, aussi bien lorsqu'elle est mangeable que lorsque c'est un corps dur ; ainsi Pline nomme la noisette : nucleus avellanae).

Gène (*jaune*), N. jane, R. gane. De *galbinus*, selon Dz I, 215. Nota. Cp. le dauph. jail, jailli (1. jaune, en parlant des animaux; 2. [bigarré]. de couleurs diverses), et l'It.

giallo (jaune), avec l'ags. geolev, aha. gëlo, mha. gël, holl. gele, geel (jaune).

Genti (laborieux, vaillant à l'ouvrage), N. it. Rad. = fr. gentil.

Jèrawe (*k' jèrawe* est une exclamation d'étonnement d'un emploi très fréquent : *louk don k' jèrawe k'èle est gâie!:* mais voyez donc qu'elle est bien mise !). Forme euphémique pour *j'arège :* k' j'arège: *que j'enrage.*

Gerbonte (bancroche) Rm.

Gerjà (jable) Dj., aW. gergaul, gergeaux, gergeaz, N. jorjau. = afr. gargau. De l'all. et holl. gergel, m. signif.

Germal, fém.-ale (*jumeau, jumelle*), N. germale, fém. (*awè one germale :* avoir deux jumeaux). = fr. gémeau (les Gémeaux : constellation). De *gemellus*, *r* épenthétique.

Germi (*germer*), N. jaurner, R. gerner, jarner. Germon (*germe*), N. jaurnon, R. gerne, gernon, jarnon. De *germinare :* le L. et le fr. par retranchement de la désinence ; le N. et le R. par syncope du *i* et assimilation du *m*. Cp. jômi.

Germote (brebis d'un an) Rm. 2. Je trouve dans un gloss. b. écos.: gimmer (brebis de deux ans).

Gernée, d. de Stavelot (layette).

Gèron (1. chanteau. 2. *Giron*) Dj., N. juron (2). Nota. Je ferai remarquer que Dj. doit nécessairement entendre ici par : chanteau : une pièce d'étoffe en forme de segment de cercle, servant d'ajoute à une autre pièce pour l'arrondir— : cela résulte de l'étymologie que l'on va lire. — De l'a. et mha. gëre (1. toute pièce en forme de coin ; 2. en particulier : la partie inférieure du vêtement qui couvre le bas-ventre ;

3. *giron*), holl. geer (bande coupée en biais ; gousset, *giron*), d. du Westerwald gåren, plur. (*giron*), etc.

Gèse (« action pour faire enrager quelqu'un »). = fr. geste?

Gester *ou* **gesler** (mesurer un espace en faisant des enjambées) Duv.

Gète (carreau à paver en terre cuite), aW. et N. it. (ancienne orthographe : jette).

Gèteure, d. de Huy (écheveau) B.

1. **Jeû** (bal ; aler à jeû — ou : âz jeûz? — : aller au bal) B. Acception particulière du fr. jeu. Cp. le suivant.

2. **Jeû** (dans l'expression : avâ lèz jeûz, qui signifie : de côté et d'autre, par exemple : mi bouname es't avâ lèz jeûz : mon mari est sorti pour aller d'un côté ou l'autre, je ne sais où ; ni lèiiz nin voz livez avâ lèz jeûz : ne laissez pas traîner vos livres). = afr. (ap. Roq. v. jeu des sos) aller au jeu (être en liberté, aller çà et là). C'est aussi sans doute le fr. jeu. Cp. l'expression à jawe (v. jawe) et l'aW. entrejeux (entretiens, conversations).

Jèwâde, **jowâde** (*Dieu garde :* c'était jadis la salutation ordinaire à Liége), N. diau. Forme corrompue de *Diè wâde* ou *Diè v' wâde*, N. *Diè waude*, *Diè v' waude*.

Giblè (giblè d'âwe : abattis d'oie).

Giboter (folâtrer).

Gigi (*gésier*) B., R. gigé, gigier, zizier. Du lat. gigeria (neutre plur.), m. signif.? (cp. Apic. 4, 2 : gigeria pullorum coques).

Gigo (demi-liard). A Mons, selon Héc. : liard de France.

Gigoner (gigotter), *gigonè* (bateleur).

Gin, t. de jardiniers (planche, carreau), R. id. (ligne formée par des sarcleuses, terrain que cette ligne embrasse).

= afr. gin (« dans certaines provinces le *gin* est un sillon, un espace de terrain que chacun suit pour compter les baliveaux dans les bois »). On voit par le sens du R. et de l'afr. que le N. signifie : planche, en tant qu'une planche est un alignement. L'expression liégeoise *à gin* (voy. à la lettrine) signifie aussi verb. : en ligne.

Girgète (gorge). Forme atténuée de *garguète*.

Gise, t. de min. (toute espèce de pièce de bois destinée à servir de support) Br.

Givâ (tablette ou corniche de cheminée), aW. gyvaz, N. givau. Cp. le fr. ogive, mot par lequel on entendait jadis : « la nervure *saillante* qui réunit dans une voûte les deux angles diagonalement opposés, que la voûte fût aiguë, pleine, cintrée, *ou même surbaissée* » : on voit par cette définition (dont j'ai oublié de noter l'auteur) que deux circonstances seulement, d'ailleurs peu importantes, empêchent encore d'affirmer l'identité des deux mots : l'une, logique, que cette nervure n'aurait porté le nom d'ogive que lorsqu'elle réunit des angles *diagonalement* opposés, l'autre, matérielle, qui est le *o* initial fr., lequel toutefois peut provenir de composition ou avoir été retranché en W. : quant à la terminaison wallonne elle est simplement augmentative.

Givèle (train de bois flotté) Dj., aW., N. et afr. givée.

Givène, g'vène (meunier *chevanne* ou *chevesne :* sorte de poisson), aW. gevenne, N. ch'fène.

Givron (jus de fumier), N. it. et juvron. A ce qu'il semble, de l'aha. gor (fimus), afris. gere, iere, nfris. jere, jerre, jirre, m. signif., par épenthèse du *v*.

Gnont (mignon, délicat : one pitite gnonte feume, on p'tit gnont bokè). On dit aussi *gnont-gnont*, et cette forme réduplicative est seule en usage en L.

1. **Jobâ, jombâ** (cok jobâ: sorte de coq de grande espèce: ch. de ch. p. 77 [a. 1631]:

Lèz Lijoiz k'estint èquipéz
Ainsi k'on cok jobâ hoselé.

De là le fém., ap. Dj.: 1. jobade: « poule de grosse espèce ». — Duv.: cok jôbâ, jombâ: « coq à hautes jambes »). Peut être en effet dérivé de *jambe*. Cp. le suivant.

2. **Jobâ** (cok jobâ: coq mal châtré) an. Est-ce une définition erronnée ou notre mot diffère-t-il du précédent?

2. **Jobade.** — Le n° 1 est au mot jobâ 1. — (*joubarbe*) Dj., N. gibaude, R. gimbarbe, jonbar, aR. jombarde (joubarbe des toits).

Jobrise (nigaud, jocrisse) Dj.

Joguète, jouguète (vivandière) Rm. 2.

Jôielè (petit oiseau autrement dit: contrefaisant. Son nom scientifique est, selon M. Courtois II, suppl. 22: sylvia hypolais; M. de Sél. nomme le contrefaisant: motacilla hypolaïs). Ce mot paraît être un dérivé diminutif de *jôie* (*joie*). Nota. Le nom W. de cet oiseau, d'après le premier auteur cité, est *joliet*, ce qui signifie verb.: « qui fait le *joli* » (Dj.): du reste ces deux dénominations peuvent exprimer à-peu-près la même idée, car le mot *joli* se prend aussi en W. (plutôt cependant dans le dialecte N. que dans le dialecte L.) pour: aimable, gai, avenant.

Joihe, juèhe (gencive). Nota. A Awans, selon M. B.: « j'wahâ », ce qui paraît être une forme augmentative de *joihe*, où s'est de plus conservée la prononciation française de la diphthongue *oi*.

Joker (croupir, rester en place sans bouger; locution proverbiale: i n' fât nin joker so sèz oûz: il ne faut pas rester à couver sur ses œufs, c'est-à-dire: il faut agir), aW.

jocker, R. joque (cesse, repos), joquer (cesser, finir, s'arrêter; tarder, rester longtemps dans un endroit). *Joker* paraît n'être qu'une forme de *joukî* (*jucher*); cp. aussi *jougueler*, qui est peut-être un dérivé du radical représenté par ces mots.

1. **Jômi** (germer) Rm. 2. Forme de *germi*? Cp. le suivant.

2. **Jômi** (couver, en parlant du feu), N. it. Peut être le même mot que le précédent : un feu qui couve est un feu qui n'existe qu'en germe, qui ne fait encore que germer (cp. l'exemple suivant donné par Z.: li feû a jômi diz joûz d'vint l' sômi d'vant k'on nè l' vôie : le feu a germé dix jours dans la poutre avant qu'on ne le voie, avant de paraître au dehors).

1. **Jônai** (1. adolescent; 2. jônai dè l' fièse : garçon de la fête). Dérivé de *jône* (*jeune*).

2. **Jônai** (essaim), N. jônia. Est rad. le même mot que le précédent.

Joncour (è joncour : à *jeûn*), aW. jueng cuer (en jueng cuer). aW. jueng, nW. JON = afr. jugn, de *jejunus;* aW. cuer, nW. cour = fr. cœur : ce viscère pris pour l'estomac.

Jondrèse (varlope), N. it. Paraît être un dérivé de *jonde* (*joindre*).

Jône (*jeune*), N. et R. jone. Jôneler (mettre bas, en parlant de femelles d'animaux), N. it., R. joner. Jône 'home (homme non marié, quel que soit son âge), de même en R.

Jonti, et, ap. Rm. 2., jontihe (*chantier* à mettre les tonneaux), aW. jointier, R. gantier. Le W. et le R. peuvent venir, ou, de même que le fr., du lat. canterius, ou du bav. ganter, angl. gawntree, m. signif., formes qui, d'ailleurs, ne seraient prob. qu'intermédiaires.[1]

Jote (chou cultivé), N. it., aW. jotte. Cp. afr. jottier (vendeur de choux). Jote di cau (chou vert) Dj.: v. s. v. cau. Longue jote, it. id. Jote di spinâ (épinard) Rm. 2. Cp. R. joute (navet qui se sême fort tard et qui passe l'hiver en terre), fr. jotte (bette ou poirée). Ces diverses acceptions du mot jote et certain passage rapporté dans le gloss. me font croire que jote signifiait primitivement: légume, ou plutôt: herbe mangeable, en général: l'auteur du dictionnaire cité au mot frike, a l'article suivant: « jote, joute: herbes cuites pour manger, surtout, des choux ».

Jougler (batifoler) Dj., R. jengler (« rire, babiller, même: folâtrer »), jongler, jougler (badiner, plaisanter en gesticulant). De *joculari* (de même que le fr. jongleur de *joculator:* voy. Dz I, 268): cp. cependant l'aha. koukalôn, nha. gaukeln, holl. goochelen (jongler).

Jougueler, jouheler, et, ap. Rm. 2., jouht (*jachérer*). Jouhtre (*jachère*), N. giciêre, R. gaquière, = b. lat. gascaria, afr. gaschiere. Nota 1. Le fr. jachère vient immédiatement de *gascaria*, dont le W. jouhtre paraît être au contraire une forme contemporaine, toutes deux semblant provenir d'un radical verbal aha. de la classe: a—uo—a. Cp. aussi *joker* et le mot suivant. Nota 2. On rapporte communément *jachère* au lat. jacere, mais, sauf un très-petit nombre de cas (voy. Dz I, 201, n° 3), le lat. *ce* est sifflant en nfr., par exemple cp. gésir (L. jaire) = jacere.

Jouki (*jucher*), N. joc (juchoir), joker (jucher). = afr. juc (juchoir), jouquer (jucher). Ce mot est vraisemblablement rad. le même que *joker:* cp. aussi le précédent.

Jouper, joper (hucher, crier pour appeler). = afr. juper, jupper.

Joupesin (matois, rusé) Rm. 2. M. Duv. cite un dicton:

Ele est malène
Come ine jupsène,

d'où il résulte que ce mot est, non pas un adjectif, mais un substantif: c'est assurément le fr. égyptien, angl. gipsy (bohémien). De là prob. le R. gopsiner (attraper subtilement).

Jowe (« musique instrumentale : mète ine jowe divant St-Roch ») Dj. Subst. abstrait de *jower* (*jouer*).

Jôzine (femme lourde, stupide) Duv.

Ju (à bas : toumer ju d'ine hâle), N. et R. it., afr. jus, It. giù. De *deorsum* : cette étymologie pouvant surprendre, je vais donner la déduction de Dz (I, 137, 156 n° 4, II, 388 sq.) : deorsum — DEOSUM (sur la syncope du *r* voy. I, 249) — DJOSUM — a.It. gioso — n.It. giuso—b. lat. jusum.

Jurau (1. *Gérard ;* 2 geai). Voy. au mot colâ.

Juse (broc, cruche), N. it., aW. jusse. = afr. juste, juiste.

Juzêle (*jus* de réglisse).

G' vâ (chevalet de tanneur) Dj. Prob. = g'vâ, forme contractée de *chivâ* (*cheval*), et rad. = chevalet.

1. **G'wahâ** (gésier, mulette) Dj.

2. **G'wahâ**, à Awans, (gencive) B. Voy. joihe.

H

Habâ, d. de la Hesb. (perche dont on se sert pour retenir le foin, le fumier, sur un chariot) B. Voy. au mot suivant.

Habadia, habaja, t. de min. (1. « anneau joint à deux grands crochets servant à réunir les quatre chaînes du panier lorsqu'il est trop chargé »; 2. bout de chaîne garni d'un anneau à une extrémité et d'un crochet à l'autre, servant à réunir deux véhicules). Ce mot et le précédent paraissent

être dérivés de l'aha. hapên, habên (1. tenir, retenir ; 2. = nha. haben : avoir) : cp. aussi le lat. habere, habena.

Habai (nom d'un village des Ardennes où l'on fabriquait beaucoup de fer de mauvaise qualité. De là viennent les deux expressions : 1. fier di Habai : fer cassant, fer rouverin ; 2. habai, nom appellatif : morceau de fer cassé ; dèz habaiz : de la ferraille).

Habiè, d. de la Hesb. (Ce mot, dont je ne suis point parvenu à découvrir la signification propre, s'emploie de trois manières : 1. On nomme *habiè* le district que, d'après convention, chaque berger se réserve exclusivement sur le territoire d'une commune ; 2. *aler à habiè*, c'est aller travailler dans les champs ; 3. *ine cense wi-ce k'y a on grand habiè*, signifie : une ferme à laquelle est attachée une grande exploitation, où se trouvent par conséquent beaucoup de serviteurs, de bestiaux, etc.). Peut-être un subst. dérivé de l'all. haben, ou du lat. habere, dans le sens verbal : avoir (cp., par exemple, aha. habit : possession, lat. habéntia) : la seconde acception de *habiè* qui paraîtrait, seule, présenter quelque difficulté, peut néanmoins s'expliquer assez facilement par une métonymie de l'effet pour la cause : aller à l'avoir, pour : aller au gagne-pain.

Hâbièse (prompt, vif, susceptible, emporté : Hypocontes I, 3 :

> Voz estéz trop hâbièse :
> Diale ! i m' sône ki po ren
> Voz prendrîz l' moirs âz dentz).

Cp. hâdièse.

Hacha (babillard).

1. **Hache** (torche, flambeau), R. hace, hache. Mot emprunté de l'esp. hacha, m. signif., qui est dérivé du lat. fax, facis.

2. **Hache et mache.** (Cette locution s'emploie de différentes manières : 1. taper là hache et mache : jeter ses outils, renoncer à la besogne ; 2. ècheter hache et mache : acheter en bloc, l'un portant l'autre — Rm. 2. ; 3. tot est hache et mache divint si k'tapé manège : tout est en désordre dans son ménage mal tenu — id.). De l'all. hack und mack (grabouille ; galimatias ; patrouillage, salmigondis). Nota. La signification propre des deux mots *hack*, *mack*, paraît être inconnue : cp. A. Idt. v. hach.

3. **Hache** (*hache*), N. it. Hacht, hècht (*hacher*), N. hacht, R. héquer. Hacherèse (couperet), N. id. (planche épaisse sur laquelle on *hache* la viande) : couperet se dit en N. : hachau. Hacherote (copeau), N. hache, R. héquéte. De l'all. hacke, holl. hak (houe, pioche), bav. hacken, fém. (*hache*), all. hacken, holl. hakken (piocher ; *hacher*).

Hâdibièz, plur. (vieilleries). Forme de gadibiè n° 2.

Hâdièse (brusque, qui a des manières rudes et sans retenue) Duv.

1. **Hadrène** (« haut-fond, s'oppose à bas-fond, endroit d'une rivière où il y a peu d'eau. Se dit surtout des endroits où les rochers, etc., sont presque à nu ») Rm. 2.

2. **Hâdrène** (partie pourrie, endommagée, dans un toit de chaume) Sim.

Hafeter (1. racler du violon ; 2. selon Rm. 2. : grasseyer). Fréquentatif de *haver* n° 1.

Hagnî, et, ap. Rm. 1., hègnî (mordre), N. hagnî, R. hagner, agnier, anier, ogner. Part. pas. hagnî. Hagneure (morsure), N. hagnure (partie du pain où l'on a mordu). N. hagnè (bouchée). Hagneter, et, ap. Rm. 1., hègneter (mordiller). J'ai cherché en vain l'étymologie de ce mot. Peut-être représente-t-il le primitif inconnu qui entre dans la composition des mots fr. et afr. bré*haigne*, mes*haignier*

(voy. aux mots brouhagne, mèhain), lequel, dans ce dernier du moins, paraît avoir signifié : couper, retrancher. Nota. Cp. la motion vocale de ce verbe dans l'expression : higne-hagne (selon Dj. : hine-hagne), N. higne et hagne : èse higne-hagne èsône (être enbrouille, verb. : être à se mordre l'un l'autre).

Hagou. Fièse di H. S. P. acte I, sc. 1.

Mais ti, po l' fèie di feû l' Mairèse,
As' rouvî ĉome t'aléve ès(e) coièse?
Sembrèdieus' ki t'esteû hagou!

Je n'ai rencontré personne qui pût m'expliquer ce mot.

Haguèie (rosse) Rm. 2. s. v. harote. Cp. le suivant.

1. *Haguète* (« en parlant d'une laide vache »).

2. **Haguète** (sotte, inconséquente). Cp. N. charaguète, m. signif., — ?

Hâhe (1. barrière rustique, formée ordinairement de bâtons placés perpendiculairement; 2. Rm. 1. a l'article : « hâhe, hauhe : herse, sarrasine, barrière : c'est une grosse pièce de bois enchâssée d'ais »), N. auje (« petite porte légère, ordinairement en treillage, que l'on met à un enclos, un verger, un jardin »). Hâhai (petite barrière rustique). Indépendamment de la signification donnée par Rm. 1. au mot *hâhe*, *hauhe*, la quantité de la première syllabe de ce mot et du correspondant N. *auje*, indique qu'il est = afr. harse, ap. Roq. suppl. (porte en coulisse et en forme de gril, dont on se servait à l'entrée des villes et des châteaux), comme *hâhai* est = afr. harsel (porte faite de branches entrelacées les unes dans les autres en forme de claie) : or *harse* est une forme de l'afr. erce, fr. herse, m. signif., lequel vient du lat. ericius, qui signifiait, à ce qu'il semble, soit : herse, ou : cheval-de-frise (cp. Cæs. de B. C. III, 67,

et les commentateurs sur ce passage) : les formes R. aise, ase, asiau, haseau, hasiau (porte à claire-voie), répondent au contraire à l'afr. aise, haise, haisel, haison, etc. (porte faite avec des rameaux entrelacés) qui semble former une famille différente. Nota 1. Cp. la note au mot *hauja*. Nota 2. Sur la préposition du *h*, cp. les mots hâmaite, hâmustai, hapti, hârdispène, etc.

Haheler (rire aux éclats, à gorge déployée). Hahelade ou hahia (éclat de rire) Dj. *Haheler* est prob. une onomatopée immédiate formée du son *hah ! hah !* qui est celui que l'on émet en riant aux éclats ; toutefois ce verbe peut aussi venir par transposition du *l* de l'alémannique hlahhan (goth. hlahjan, nha. lachen) : rire.

Haiâve, hèiâve (importun, fâcheux, insupportable : ké haiâve èfant ki n' fait k' braire ! quel insupportable enfant qui ne fait que pleurer !). Propr. =haïssable, de *hére*, part. pas. haiou (*haïr*).

Haibi (biaiser), N. chaibt. Du bav. schepp, d. de la Souabe schaeps (nha. schief, holl. scheef) : de travers, obliquement.

1. **Haie** (1. *écaille ;* 2. ardoise), aW. escaille, N. scaie, sicaie, R. écale, escaille. Haieter (1. intrans. : *s'écailler ;* 2. trans. : couvrir un toit d'ardoises), N. scaieter, sicaieter. Haieteû (couvreur de toits), N. scaieteû, sicaieteû. Dihaieter (*écaler ;* si dihaieter : *s'écaler*), N. chaieter. De l'aha. scal, nha., etc. schale (*écale*, *écaille*), holl. schalie (bardeau, ardoise, Kil. : scandula, lamina, sectilis è saxo lamina).

2. **Hâie** (*haie*), N. haie. Du mha. hac, gén. hages, holl. haag, m. signif.

Haièle (petite cour), N. sicaïe ou sicaieïe (petite cour derrière une maison), aW. escaillie; cp. aW. xhilhie, m. signif.

Haiète (1. mûre, en parlant d'une noisette. D'où au fig.: 2. l'avu haiète : l'avoir facile), N. chaiète. De *haieter* pour *dihaieter* (*s'écaler*), N. chaieter : propr. : qui *s'écale*, dont l'enveloppe se détache.

Haiètemen (nettement, sans détours, naïvement : ji v'z el va dire tot haiètemen : je vais vous le dire sans détours), N. chaiètemen. Du précédent, verb. : sans enveloppe, nuement.

Haik (maigre, chétif). Du mha. et nha. hager, bav. häeger (maigre).

1. **Haime** (*heaume*), aW. heame, N. hèaume. De l'aSc. hiâlmr (ap. Dz I, 327, note), goth. hilms, aha. hëlm, m. signif.

2. **Haime** *ou* **haine** di troke (rafle de raisin, c'est-à-dire la grappe dépouillée de ses grains) Dj. — Du mha. halm, haln, nha. halm, bav. haelm (tige du blé) ? — Cp. hinse, m. signif.

Haïme, **hèïme** (*haine*), aW. hayenne. De *hére*, part. pas. haiou (*haïr*), par adjonction de la désinence *ine :* voy. Dz II, 274.

1. **Haimé**, fém. haiméie, (se dit des bœufs ou vaches tachetés de blanc) Dj. Sans doute le même mot que le suivant.

2. **Haimé**, en Hesb. : hiamé, ap. Rm. 2 : hâmé (qui a un chanfrein blanc). De *haime* nº 1, qui, assurément, signifiait aussi jadis : chanfrein, dans l'acception : armure protégeant la tête du cheval.

3. **Haimer**, **hainer** (fermenter) Dj.

Haion, **hèion** (1. échelon, 2. baguette sur laquelle se

perche l'oiseau dans la cage; 3. balustre), N. scaion, sicaion (1). Prob. le même mot que le fr. échelon, et par conséquent un dérivé de *scala*, d'où *échelle*, mais par une formation directe et indépendante de celle qu'a éprouvée ce primitif en W., puisqu'il y est devenu, en L. *hâle*, en N. *chaule*.

Haipieûs (malingre, chétif) B.: dans une ancienne pièce: haibieû. Du lat. scabiosus, ou du mha., schebec, gén. schebiges, nha. schaebig, bav. schebig, angl. shabby, etc. (1. galeux; 2. pauvre, misérable)? Cp. chaipiou ou chaipou et houpise ou houpieûs.

Hairî (prier avec instance, solliciter, supplier). Prob. = afr. harier (importuner, harceler, presser, selon Roq.; provoquer, exciter, selon Dz), lequel vient d'après le dernier auteur cité (I, 310), de l'aha. harên (clamare). Cp. Df. nº 144.

1. **Haïse** (croûte-de-lait; plaque qui se forme sur la peau par la dessication d'un liquide sécrété à la surface) Rm. 2. Prob. de *haï* (séparer: voy. au mot hèï nº 1), dans le sens verbal: objet qui tend à se séparer, à se détacher. Cp. le suivant.

2. **Haïse**, t. de min. (lame de schiste qui se détache des parois de la galerie, ou qui traverse la couche). Sans doute le même mot que le précédent, mais avec cette différence, peut-être, dans la signification, qu'ici il est actif.

Haitî (sain, dans les deux acceptions: bien portant; salubre), N. it. Mâhaitt (malsain), N. mauhaitt. Haitt = afr. haitié (1. sain, robuste; 2. gai, joyeux, alerte), de *hait*, qui semble signifier propr.: disposition physique ou morale, c'est-à-dire état d'être disposé, d'où *dehait*: indisposition, *haitié*: dispos, *déhaitié*: indisposé. De ce sens: être dispos,

sont naturellement venues les deux spécifications : être dispos d'esprit, c'est-à-dire être content, alègre ; être dispos de corps, c'est-à-dire être sain, bien portant. Le composé nfr. souhaiter s'explique non moins aisément par cette notion radicale, HAITER venant de *hait* : disposition morale (en faveur d'un objet); comme *grèier* (v. s. v.) vient de *gré* (cp. les deux expressions : je le lui souhaite, et : ji lt grèie beu). Quant à l'étymologie de ce mot, elle m'est inconnue, car j'avoue ne pas comprendre celle donnée par Dz I, 283, savoir le goth. haitan, (abSax. hêtan), aha. heizan (1. appellare, nominare ; 2. vocari, appellari ; 3. jubere), en tant qu'elle doit expliquer le simple : hait, haitt, etc. : plutôt, ce me semble, pourrait-on penser à l'angl. health (santé), healthy (sain, bien portant). Nota. Pour la signification de : hait, dehait, cp. les différents passages cités sous ces mots dans le glossaire de Joinville, édition de 1761.

Hake (« buttière, grande arquebuse ») Dj. De l'all. haken, holl. haak (pour hakenbuechse, haak-bus) : arquebuse à croc. Cp. harkibûse.

Hakin (valet. N'est usité que dans la locution proverbiale : li borgeû vat d'vant l' hakin : le bourgeois, c'est-à-dire le maître, passe avant le valet).

Haksèle (paille *hachée*). Emprunté de l'all. haecksel, m. signif. Nota. En R. *héquin*, de *héquer* (*hacher*).

Hal, hol, et, ap. Rm. 1. : **wal** (mobile, meuble, veule, mou : l'opposé de : compact, serré, cohérent ; *ine tére k'est ben hale :* une terre bien meuble ; *mètéz l' foûr tot hol :* entassez le foin très-légèrement), N. hol. Cp. afl. hael (exsuccus, siccus, aridus ; subtilis, tenuis, acutus, acris), id., Hor. Belg. VII, 12. a. (pendula) ? Nota. Cp. les mots

probablement ou possiblement composés de *hal :* halcoter, halkiner, haluziner, halcrose. Cp. aussi holer.

Halcoter (I. intrans. 1. vaciller, branler ; 2. tergiverser, barguigner, chipoter ; II. trans., ap. Dj. : agiter, mouvoir, remuer), N. 'halcoter (Z. a. : « alcoter, verbe actif » sans autre explication ; « alcoter, verbe neutre » =L. halcoter I, 1). Cp. halcoti, et halkiner, qui a la m. signif. que halcoter, si ce n'est qu'il s'emploie principalement au fig. — La première partie *hal* est très-vraisemblablement le mot précédent : la circonstance que le N. fait *halcoter* et non *holcoter* n'y fait point obstacle, car, comme on retrouve aussi la forme *hal* dans le composé : halcrose, il en résulte seulement que le N. possède ou possédait de même que le L. les deux formes *hal*, *hol*. Nota. Cp. un vocable *har*, qui, en Norm. et en R. paraît répondre à notre *hal* W. : d. de Bay. haricoter (disputer, marchander), haricotier (celui qui chicane longuement sur le prix d'un objet), harigacher (disputer), R. harlocher (ébranler).

Halcoti (Dj : « ouvrier qui travaille mal, massacre » ; Rm. 2 : « garnement, mauvais sujet ; paresseux ; bousilleur, mauvais ouvrier ; gâcheur »). Cette signification du dérivé doit provenir d'une, ou même de deux acceptions, actuellement perdues, du primitif *halcoter*, telles que, p. e. : faire quelque chose de travers ; lambiner.

Halcrose (1. en parlant du pain : dont la croûte se détache de la mie : c'es't on pan halcrose ; 2. valétudinaire, malingre : il est tozdiz halcrose, i n'si pout r'fer : il est toujours malingre, il ne peut parvenir à se rétablir), N. 'halcrose (2). De *hal* + *crose* (*croûte*), verb. = dont la croûte branle.

1. **Hâle** (*échelle*), N. chaule. De *scala*. De là : **hâler** (*escalader*).

2. **Hàle**, t. de min. (ouvrage que l'on fait pour assécher un endroit avant d'y enfoncer une bure) Br.

Halé (boiteux), N. chalé (1. it.; 2. Jean vat tot chalé : Jean va clopin-clopant). Haleter (boiter; clocher, clopiner), N. chaleter. Haleteûs (boiteux). *Halé* est très-vraisemblablement le même mot que *houlé*, m. signif., tous deux venant d'un verbe à motion vocale, *i-a-u* (fr. *ou*): or ce verbe paraît être le mha. schëllen, prés. schille, prét. schal, schullen, part. pas. geschollen (1. se fendre, se diviser en fragments sous l'effort d'un choc: «quati» ; 2. résonner) : cp. le dérivé causatif: schellen, prét. schalte (aha. scellian, prét. scalta, part. pas. giscalt): 1. quatere, impingere, frapper, déplacer, disjoindre, briser; 2. faire sonner, résonner (cp. Zm. s. vv., Schm. BW. III, 344, cf. 342), et le correspondant islandais de ce dernier (voy. Richth. v. skala) skella, prét. skelldi (1. amputare; 2. verberando sonum edere): la notion radicale de ce verbe étant évidemment : recevoir un coup violent (d'où, comme conséquences : 1. se fendre, se briser ; 2. résonner, retentir), *halé*, *houlé* en dériveraient dans le sens verbal : qui a reçu un choc, qui est brisé par ce choc (quassus), d'où : mutilé, boiteux : cp. le verbe *houler* (dont *houlé* log. = boiteux est propr. le part. pas.), qui paraît signifier propr.: rendre tortu, quoiqu'il ne reçoive plus actuellement toute cette extension. Nota. Pour pouvoir comparer l'aha. halz, afris., etc., halt (boiteux), il faudrait : 1) disjoindre les formes *halé* et *houlé*, 2) supposer que le *ch* N. est irrégulier, 3) enfin, ce qui serait complétement inadmissible, prétendre que le *participe* pas. *halé*, forme d'ailleurs absolument fautive à cause de la suppression non motivée du *t*, est pris en lieu et place de l'*adjectif* HALTEÛS, dérivé normal du verbe HALTER qui viendrait de *halt*.

Halebote (petit verre, petit vase) Duv. Forme aspirée de calebote n° 2 ? Plutôt = N. scârbote (brou de noix, etc.) et, par conséquent, prob. une forme adoucie de harbote : cp. pour la dérivation logique hûfion s. v. hufete.

Halebute (mauvaise voiture) Duv. Voy. calebote 1.

Halène (chenille), N. 'halène. Cp. houiène, m. signif., R. houlène, oline, olène, olêne, onine, onéne. Nota. Le fr. chenille ne serait-il pas un dérivé diminutif de *echinus*, comme *eruca* semble être un dérivé de *eres*?

Halkène (1. entreprenant, remuant ; 2. inconsidéré, imprudent) Rm. 2. Du suivant dans la première acception.

Halkiner (1. trans. ap. Dj.: agiter, mouvoir; 2. intrans.: barguigner, tergiverser, chipoter). Halkineũs (1. barguigneur ; 2. lambin, lendore) Rm. 2. Ce verbe paraît être composé, de même que halcoter, de *hal*+un verbe ; d'autre part cependant cp. d. de Bay. hannequiner (faire une chose avec peine, faire des efforts).

Halozi (garnement, vaurien) Rm. 2. Prob. =afr. galose, galoset (drôle, vaurien) ; ou dérivé du L. galose (guenille) ?

Haluziner (barguigner, tergiverser, chipoter, vétiller) Dj. Dérivé, ou composé, de *hàl*? Cp. aussi (vocabulaire b. all. de 1424 ap. Hoff. Hor. Belg. VII, 33 a) schâl (pendulus). Nota. Il existe entre notre mot et le lat. alucinari ou hallucinari une ressemblance assez frappante pour être signalée.

Hamaî (1. marche de tisserand, Rm. 2.; 2. banc d'ardoisier, Dj.). De *scamellum* : cp. hame. Nota 1. Cp. aha. scamal, scamilo (ap. Zm. vv. schamel, schemele), nha. schemel (escabeau). Nota 2. Je ne sais pourquoi Dz I, 182, fait dériver le correspondant portugais et prov. escamel de *sca-*

bellum, par changement de *b* en *m*, et non pas de *scamellum*, forme qui se trouve dans Priscien, Apulée (scamillum) et les notes de Tiron : voy. Forcellini sous ce mot et cp. scamillus. Nota 3. Le correspondant littéral N. *chamia*, signifie : cette pièce de bois par laquelle on remplace l'échelle qui est sur le côté d'un chariot, quand on veut y transporter du fumier.

Hamaite, **hamainde** (pince : barre de fer aplatie par un bout et dont on se sert comme d'un levier). De *amitem?*

Hâmanse (sorte de percale blanche) Duv.

Hame, masc. (banc ; escabeau), aW. xhame, N. chame. = afr. cham, escame. De *scamnum* : cp. hamai, qui vient du diminutif *scamellum*.

Hameler (châtrer). De l'aha. hamalôn (mutiler, châtrer), qui vient de *hamal*, adj. (mutilus).

1. **Hamelète** (coiffe qu'ont parfois les enfants en naissant) Rm. 2. = fr. amulette ? — : on connaît l'expression : il est né coiffé. — Cp. houvirète, m. signif.

2. **Hamelète** *ou* **halemète** (mauvaise lame de couteau). Cp. fr. alumelle.

Hamuslaude (1. papillon. 2. Paillette) Lob.

Hâmustai, **hâmustaine** (gui blanc, dit : gui de chêne, quoique, selon la remarque de M. Lejeune, II, 256, on ne le trouve que sur le pommier, le poirier et l'alisier-aubépine : cette désignation vient prob., selon la conjecture du même auteur, de ce que l'on aura pris le loranthus Europæus, qui croît sur les chênes de l'Allemagne, pour le gui blanc). A ce qu'il semble, de l'ags. ac-mistel (gui de chêne) ap. Wacht. v. mistel (gui).

Handel (échange, troc), handeler (échanger, troquer).

De l'all. handel (trafic, négoce), handeln (trafiquer). Nota. C'est, je crois, un mot emprunté, qui n'est en usage que dans la partie orientale de la province de Liége.

Hanedicliche (mauvais ouvrier) Dj. Le même au mot : klige, a : « han di klige (braillard, etc.) »

Hanète (nuque), N. 'hanète. Ce mot vient peut-être de l'aha. hnach (nha. nacken), ags. hneca, etc., m. signif., soit que la terminaison ait été supprimée et remplacée par la désinence diminutive *ète*, ou bien que l'on ait changé le *c* = *k* de la dernière forme citée en *t*. Pour l'épenthèse du *a*, elle se retrouve également dans l'afr. hanap (W. hèna), qui vient de l'abSax. hnap.

Hanicrochè (clou recourbé à deux pointes) Rm. 1. = afr. hanicroche (arme dont le fer était recourbé en *crochet*).

Hâniè (écale, coque, coquille), N. scaunié, sicauniè, R. écarne, escarne. A ce qu'il semble, de *ex carne* : ce qui reste après qu'on a ôté la *chair*, la pulpe : cp. It. scarnare (*écharner*, *décharner*), scarno, adj. (*décharné*), d'où on pourrait inférer SCARNA, subst. (chose *décharnée*, privée de pulpe : enveloppe, écale, coque) = R. escarne, N. scauniè, etc.

Hân'ler (étaler), aL. hayenneir, hayener, haigner, aN. hayonner, nN. hauieèner. De l'afr., aW., R. haion, hayon (étal, échoppe portative, petite boutique). Nota. La forme L. actuelle qui, sans la comparaison de l'aW., serait presque indéchiffrable, provient immédiatement de la forme abrégée *hayener* par la transposition de l'*y* ou *ï* après le *n* : au lieu de *ha-iĕ-ner* on a dit *ha-n'-ier*.

Hanscroufe (1. petit homme contrefait, [bossu]; 2. nom du valet de St Nicolas) Dj. C'est un mot hybride, étant formé

de l'all. Hans (*Jean*) + W. croufe (bosse) : en d. d'Aix on nomme le même personnage *Hans*muff (Jean qui fait la moue).

Hansecote (bure, bureau : sorte d'étoffe), aW. **hans-kotte.**

Hanser, 1. **hansi** (respirer).

2. **Hansi**, t. de fontainiers (« mesurer les eaux pour en connaître la quantité ») Br., aW. xhancier. Hansiemen (mesurage des eaux) id. 1.Hansion, masc. (calibre d'un tuyau, c'est-à-dire grandeur de l'ouverture d'un tuyau : avoir droit à un hansion de deux lignes, c'est avoir droit de tirer d'une fontaine autant d'eau qu'il en peut passer par un tuyau dont l'ouverture a ce diamètre), aW. xhancion. 2. Hansion (*échantillon*, principalement en parlant d'étoffes de laine) Rm. 2. N. scansi, sicansi (« mesurer la hauteur de ce qu'une ardoise doit paraître sur le toit », c'est-à-dire : mesurer la hauteur que doit avoir la partie de l'ardoise qui reste à découvert lorsque celle-ci est placée sur le toit : en t. de couvreurs de toits : mesurer l'*échantillon*, ou le pureau, d'une ardoise), 1. scansion, masc. (« instrument d'ardoisiers pour *scansi* »), 2. scansion, fém. (sans explication : peut-être l'*échantillon* ou pureau). aW.xhansion, masc. (1. en général : prototype ou étalon pour poids ou mesure ; 2. perche divisée en quatre parties servant à mesurer la houille), xhancillon, xhansillon (*échantillon* ou mesure : 1. pour les ardoises : il y en avait de trois échantillons différents ; 2. pour les métiers de tisserands). R. écantillion, eschantillon (grosse règle de maçon).—Hansi, etc., est=b. lat. eschantillare, eschandillare, afr. échantiller, escandiller (*échantillonner*); hansion, xhansillon (forme intégrale) = b. lat. eschandilia, afr. escantaillon, fr. échantillon (qui, outre les acceptions ci-dessus rapportées, signifie

encore : étalon, poids original; instrument de menuisier servant comme le trusquin à prendre et donner les épaisseurs des bois ; etc.). Cp. encore b. lat. scandalium (1. certaine mesure de vins; 2. sorte de poids ou de balance), It. scandaglio, b. lat. scandalia (sonde), It. scandagliare (peser; sonder), b. lat. scandaillare (*échantillonner*). — Il est manifeste, quant au sens propre de ces mots, que si le fr. échantillonner peut et doit signifier: confronter un poids, une mesure, avec l'*échantillon*, c'est-à-dire le type, l'étalon, le *simple* échantiller ne peut avoir ce sens qui suppose déjà le *dérivé* échantillon: échantiller (de même que hanst, scanst) signifie donc simplement: mesurer, peser, d'où: échantillon (hansion, etc.): objet servant à mesurer, à peser; ensuite: mesure-modèle: 1. *in concreto:* étalon, prototype; 2. *in abstracto*: dimension ou poids fixé par la loi ou l'usage pour certains objets, module. Quant à l'étymologie, il semble résulter des formes ci-dessus que le primitif est le lat. scandere, prob. par l'intermédiaire du b. lat. scandile, scansile, scancile (degré): SCANDILLARE, etc., serait: établir des degrés, graduer; de là: mesurer, peser (la balance romaine, comme on le sait, est un instrument gradué): cp. déjà l'expression latine: scandere versum.

Hanzin, *anzin* (hameçon). Prob. de l'afl. hanghsel, qui a cette acception; ou cp. le lat. uncinus?

Hanzîre (sorte de grosse corde) Dj. = fr. hansière, haussière.

1. **Hap** (sauf: *il est hap*: il est sauf, il n'y a plus de danger). Ce mot paraît être le radical (et non pas un dérivé elliptique) de *haper* n° 2, dont le sens primitif (voy. l'afr. et le N.) est prob.: sauver.

2. **Hap** ou **hape** (è hap: en chemise et les jambes nues), N. chap ou chape.

Hapà (volet de pigeonnier). De *haper* n° 1 (*happer*, saisir).

Hapéie (ine hapéie : un certain laps de temps, quelque temps : il y a ine hapéie k'il es't èvôie : il y a quelque temps qu'il est parti).

1. **Haper** (*happer*, saisir). Du holl. happen, m. signif.

2. **Haper** (*echapper*), N. chaper (1. trans. : sauver ; 2. intrans. : *échapper*). = afr. et nfr. escamper (s'enfuir en grande hâte) ? — : voy. plus bas. Dz I, 288, II, 349, fait dériver le fr. échapper, It. scappare, scampare, etc., du lat. ex + aSc. kapp, aha. champf (combat) : considérant que ce mot serait hybride, je préférerais comparer le holl. schampen, d. d'Aix schampe (glisser à côté, échapper, en parlant par exemple d'un couteau qui glisse), d'où, peut-être, d. d'Aix schampire (échapper) : cp. L. hiper, qui répond log. et, sans doute, rad. à ce holl. schampen, et semble d'un autre côté être une forme de notre *haper* — : en ce cas on pourrait supposer ou une assimilation du *m*, ou une ancienne forme SKAPP qui serait à ce holl. schampen comme l'aSc. kapp est à l'aha. champf. Mais ne paraît-il pas plus naturel de dériver *scampare* (d'où par assimilation : scappare, etc.) de *ex campo?* Une raison à faire valoir en faveur de cette supposition est l'existence du mot en valaque (scëpare), langue fort pauvre en éléments germaniques. Enfin, dernière question, est-il bien certain que : échapper, afr. escaper, etc. (sauver ; éviter ; se sauver), et : escamper, etc. (fuir en grande hâte), soient seulement des formes différentes d'un même mot, et non pas des mots distincts ? — : si le valaque ne venait jusqu'à un certain point à l'encontre, nous serions tenté, nous l'avouons, de dériver ce dernier du lat. ex campo, tandis que le premier viendrait d'un radical inconnu, représenté en W. par l'adj. hap.

Hapti (Rm. 1. : « presque, à peu près : beaucoup d'Ar-

dennais ne donnent aucun sens à ce mot »). = à un petit, c'est-à-dire à peu de chose (près)?

Hâr, t. de charretiers (à gauche!), hot'! (à droite!). Hàr = bav. har, heir, etc., d. d'Aix har-ueh ; hot' = bav. hott, d. d'Aix *hot*bar, hue*hot*.

Harbote (sorte de botte avec un manche dont on se sert pour quêter dans les églises. Dj. : « coquille, tire-lire, etc. tronc » [pour aumônes]. Selon Rm. 2. harbote signifirait aussi : quête, action de recueillir des aumônes). Ce mot se prête à plusieurs explications différentes. La plus vraisemblable assurément est qu'il est identique avec le N. scârbote, sicârbote (1. navette : vase à mettre l'encens ; 2. brou de noix, enveloppe épineuse de la chataigne, etc.), auquel il répond litt. D'un autre côté, cependant, si l'on considère que l'usage de cet objet est de *quêter* (à plus forte raison si, comme le dit Rm., harbote signifiait : quête), et que *quêter* est jusqu'à un certain point synonyme de *fureter*, on admettra la possibilité que notre mot dérive du même radical que le suivant — : cp. pour l'identité littérale de harbote et de harbouii le verbe dauph. eicharbota, qui, paraissant correspondre au dernier de ces mots, a la forme du premier. Nota. Pour l'étymologie de harbote, dans la première alternative, voy. au mot *scârbote*.

Harbouii (fureter, fouiller; Dj. ajoute : « déjeter », c'est-à-dire jeter de côté et d'autre, éparpiller), harbouia (débouchoir : instrument servant à déboucher les canaux), harbouiâhe (action de fouiller dans la terre, dans une rigole, etc.), harbouieûs (homme qui farfouille). Il paraît résulter des dérivés de harbouii que le sens propre de ce mot est : fouiller, chercher en fouillant, d'où seulement : éparpiller. La signification du dauph. eicharbota (éparpiller) est-elle dûe à la même dérivation et ce mot représente-t-il,

comme il y a apparence, la forme intégrale de harbouii ?— : pour l'affirmative cp. le précédent, qui, cependant, appartient plus prob. à une autre famille. Nota. Le dauph. eicharbota, considéré isolément, viendrait-il des mots b.lat. ex scara butare : pousser hors du rang ?

Hârd, masc., *d* muet, (brèche), N. chaurd, R. écard. De l'isl. skard (incisura), afris. skerd, holl. schaard, nha. scharte, m. signif. Hârder (ébrécher), N. chaurder, R. écarder. De l'isl. skarda (minuere), aha. scertan, mha. scherten, m. signif. (ces trois mots ap. Schm. B.W. III, 404). Nota. Le fr. écharde vient selon Dz I, 300, 321, de l'aha. scarta (ags. skeard, ap. Richth.) : fragmen (l'angl. shard signifie : têt, tesson, et le holl. schaard prend aussi cette acception), qui appartient à la même famille. P. S. Kil : 1. schaerde (crena, ruptura, rima, scissura), 2. schaerde (« *Holl.*, *Fris.*, j. scherf » — i. e. : testa, frustum testulae, etc.).

Hârdispène (aub*épine*), N. ârdèspine. Ce mot est très-prob. le même que *ardèspène* (*épine*-vinette) ap. Lj. I, 169. Si l'on compare en outre les formes : dârdèspène, lârdèspène, il deviendra vraisemblable que le *h* est dû à une prosthèse, de même que la consonne initiale de chacune de ces formes. Nota. Il me paraît probable que la forme commune qui, en se corrompant, a donné naissance à celles que l'on vient de lire est *âbe-di-spène* (prop. = arbre d'épine), et cela par ces trois raisons : que c'est la seule que j'aie rencontrée dans les anciens documents ; qu'elle explique les deux significations du mot (*aubépine* et *épine-vinette*), enfin qu'il est naturel de supprimer la syllabe *be* dans la combinaison : arbe-di-spène (je restitue au mot *âbe* son ancienne forme *arbe* ou *arbre*). Quant aux consonnes initiales, deux d'entre elles se laissent expliquer sans difficulté : le *h* peut provenir ou d'une simple prosthèse (cp. la note 2. au mot :

hâhe), ou de ce que l'on a voulu changer les deux premières syllabes *ardè* en l'adj. *hardi*; le *l* n'est prob. ici, comme souvent, que l'article *li* devenu inséparable. — : reste le *d* sur l'origine duquel je ne trouve point de conjecture suffisamment plausible.

Hâre (*hart*: lien d'osier, etc.), N. haurde, R. hart, masc. = afr. hard, hardele. Nota. Roq. donne aussi les formes: harcelle, harchelle: celles-ci paraissent appartenir à un autre radical: voy. au mot harkai 1.— De là: hârdèie (1. lien d'osier; 2. trait auquel est attachée la herse; 3. autre trait servant dans les attelages à 6 chevaux), N. haurdée (1), R. hardiére (2).

Harfan (chouette), ap. Rm. 2., qui le donne comme un vieux mot W.; mais il est probable que les souvenirs de cet auteur l'ont trompé : du moins, d'une part, je n'ai pas rencontré un Wallon non-lettré qui connût ce mot, et, d'autre part, il existe précisément une chouette nommée en fr. scientifique *harfang* (en lat. strix nyctea), laquelle appartient au Nord et « n'a pas encore été vue en Belgique » (de Sélys p. 58).

Hâricrûte (sorte de coquillage marin: Dj. le désigne comme « un petit escargot de mer » ; l'an. le nomme: flion : quel que soit son véritable nom en fr. ce coquillage ressemble en effet à un petit escargot de couleur noire: il n'en vient plus depuis longtemps à Liége, mais il s'en consomme encore une grande quantité dans les Flandres), N. creûke. Hâricrûte est sans doute un composé: j'ignore la valeur de la première partie HÂRI; la seconde vient, ainsi que le N. creûke, du flam. kreukel, m. signif. Nota. Sur la transformation du *k* en *t*, voy. au mot crètelai: remarquez aussi que le radical probable de ce dernier mot: holl. kreukelen, est aussi le radical du

flam. kreukel, et par conséquent du N. creûke, L. hâri-*crûte.*

Haridèle (personne frivole, légère; selon Rm. 1. synonyme de hapelopin, mot qu'il rend par: garnement, vaurien).

1. **Harkal** (lien de fagot) Duv. Ce mot paraît être la forme masculine de l'afr. harcelle, harchelle, m. signif. (voy. au mot hâre). Cp. le suivant et voy. au mot *hauja.*

2. **Harkal, horkal** (1. pièce de bois, en forme de triangle, que l'on met au cou des porcs pour qu'ils ne puissent percer les haies; 2. pièce de bois, avec une échancrure pour y passer le cou, servant à transporter deux seaux à la fois). Cp. horkéie (fourche pour appuyer la carabine). — Ces mots sont peut-être dérivés de l'aha. hacco, nha. haken (croc; fourche: sur cette dernière acception voy. Zm. s. v.), par épenthèse du *r*; du moins cette dérivation, en soi peu vraisemblable, il est vrai, reçoit quelque apparence de vérité de la comparaison du mot *harki*bûse qui semble répondre à l'all. *haken*buechse (voy. l'article suivant). On pourrait aussi penser au lat. furca, holl. vork, etc, (pour la transformation du *f*, *v* en *h*, voy. la note au mot 1. horer), mais cette étymologie paraît encore moins probable. Voy. au mot *hauja* une conjecture plus plausible.

Harkibûse (*arquebuse*). = afr. harquebouse, harquebuse, harquebute, hacquebute, haquebute, It. archibuso, archibugio, arcobugio, esp. arcabuz. Ce mot semble venir de l'all. hakenbuechse, qui signifie: arquebuse à croc, c'est-à-dire cette sorte de lourde arquebuse dont on était obligé d'appuyer l'extrémité sur une fourche: cp. les mots cités à l'article précédent, lesquels viennent peut-être du simple *haken* (fourche) — *hake* (butière) est sans doute emprunté

— D'un autre côté, cependant, il n'est pas invraisemblable que notre mot soit composé de ***arc-à-buse***, c'est-à-dire arc lançant des traits au moyen d'un tube, l'arquebuse étant en effet à son origine, à ce que dit Roq., une sorte d'arbalète. Nota. Dans ce cas il resterait à expliquer le *h* W. et afr. : dans celui-ci et le précédent, la forme afr. harque - ou hacque*bute*. P. S. Kil. fait aussi dériver le mot : arquebuse, de *arc* + *buse*; voici son article : haeck-busse, haeck-buyse, *vetus Fland.* Sclopus, *q. d.* fistula uncinata. *vulgo* arcus busius *q. d.* arcus foraminosus, qui per tubulum emittit. *Gal. haquebouse*, *arquebouse*.

Harlahâ (« bavard, grand parleur, brailleur. Au fig. : chose embarrassante ») Dj. Cp. le suivant.

Harlahe (étourdi; grivois) Rm. 2. Sans doute le même mot que le N. garlache, guerlache (pétulant).

Harnou-frêne, d. de la Hesb. (sorbier). Cp. le nom L. de cet arbre : hâverna.

Harote (haridelle, rosse), N. it., R. aroute. Ce mot signifiait peut-être primitivement : bidet ou cheval de blatier, etc., à en juger par le verbe R. arouter (amener des marchandises aux marchés [à dos de cheval, prob., comme cela avait généralement lieu jadis]). On pourrait croire que c'est une forme diminutive et qu'il dérive du même radical que le d. de Bay. harin (petit cheval), mais ce dernier est plus prob. une forme simple venant de l'aha. hreinno (equus admissarius). Cp. le fr. haridelle.

Hârpihe ou **hàrpike** (poix), aW. harpixhe, it., R. harpois (goudron). De l'all. harz, holl. hars (résine) + all. pech, holl. pek, pik (poix), ou, à cause de l'aW. et des formes correspondantes nW. et R., + lat. pix ?

Has' (*as*). Cp. R. hasseleur (joueur aux dés).

Hâse (*hâte*), hâster (*hâter*). De l'isl. hastr, afris., nha. hast (festinatio), isl. hasta, etc. (festinare). Voy. au mot hâze.

Hâsî, et, selon MM. Hén. et Duv., hansi (menacer en levant la main, un bâton, etc.). Prob. = afr. hatisser (lever un bâton ou une arme pour en frapper quelqu'un). C'est le verbe *hâsî* = *hausser*, pris absolument, c'est-à-dire sans régime, celui-ci (bras, main) étant sous-entendu ; de là ensuite le sens : menacer en levant le bras, ce geste étant un signe non équivoque de menace.

Haské (hâvi, roussi). Peut être le même mot que le fr. hasté (voy. au mot hati), m. signif., par le changement bien connu du *t* en *k*.

Hâspe, hasplèû (dévidoir, *aspe* ou *asple*), N. hauspe. 1. Hâspler, hespler (dévider). N. hauspler, R. haspler. Hâsplêie (écheveau, c'est-à-dire fil dévidé), N. hausplée. De l'afl., etc., haspe, haspel (dévidoir ; cabestan : « sucula, machina tractoria »), d'où le verbe : haspen, haspelen (dévider), dont le sens verbal est : faire tourner un cylindre pour enrouler ou dérouler une corde, etc.

2. **Hâspler** (hâspler après ine saki : courir après quelqu'un) Duv. Prob. une acception figurée du mot précédent : *haspeln* prend en bav. la signification analogue : agir ou parler trop vite.

Hâspli ([se] détendre, [se] lâcher, [se] relâcher : lèîz hâspli l' coide : lâchez la corde) Rm. 2. Ce verbe paraît être une forme intransitive de 1. hâspler (s. v. hâspe), l'expression : lèîz hâspli l' coide, signifiant verb. : laissez la corde s'enrouler autour du cabestan, etc., c'est-à-dire ne la tirez

plus, ou bien à l'inverse : laissez la corde se dérouler, se dévider.

Hâsti (Dj. : « broche à crochet. C'est aussi un grand chenet à plusieurs crans où l'on met plusieurs broches ensemble »). = afr. hasteur, hastier (1. cuisinier qui a soin des broches ; 2. « grand chenet de cuisine à plusieurs crans pour y recevoir des broches »). Dérivé de l'afr. haste (broche).

Hat', fém. hate (étriqué, court, qui manque d'ampleur, en parlant d'un vêtement).

Hate (tache à la réputation : on li a tapé ine hate : on a fait courir un mauvais bruit sur son compte, il est mal fâmé), N. it. Peut-être verb.=brûlure, tache provenant de brûlure : cp. hati.

Haterai (cou, sans aucune détermination ; acoi ine saki po l' haterai : prendre quelqu'un à la gorge ; li drî dè haterai si loume li hanète : la partie postérieure du cou se nomme la nuque), N. 'hateria, it., R. atériau (1. cou, gorge. 2 « Petite croupe d'un toit ») . 'hatériau, 'hatreau, 'hatterel, 'hatriel (nuque). = afr. hasterel, hatereau, etc. (« la nuque du col, le derrière de la tête, l'épine du dos ou des reins »), gloss. de Lille : « haterel (occiput) » .—Cp. R. ate-levée, aR. haste-levée (morceau de poitrine du porc le plus près du cou), afl. ast, harst (spina porci), mots qui sont prob. en rapport avec le verbe afl. harsten : torrere (Kil. donne en effet comme seconde acception : assatura), mais qui néanmoins ont avec le nôtre une affinité remarquable de sens et de forme (aussi Héc. n'hésite-t-il pas à dire à la fin de l'article : ate-levée : « d'où les gens de la campagne disent : atériau : cou, gorge »). Nota. Il est important de remarquer pour l'étymologie de ce mot qu'il n'existe pas en m. ou en b. lat. (du

moins on ne trouve rien de semblable dans le glossaire de Duc.), ce qui est un des obstacles à une dérivation de *hasta.*

Hâteur (canton, district, propr. le territoire sur lequel s'étend la juridiction d'un seigneur). aW. haulteur (seigneurie), R. hauteur (autorité, seigneurie). Rad. = fr. hauteur.

Hati (roussir, brûler un objet à la surface en le mettant trop près du feu). R. asi, à Metz : hasi, (échaudé, brûlé par la flamme). Cp. R. haster (sécher au feu), afr. hastés [sic] (brûlé, desséché), qui semblent venir du flam. harsten, hasten (griller, rôtir)?

Hau (petite botte de paille bien nettoyée dont on se sert pour faire les toits de chaume). Voy. au mot wâ, qui est le correspondant L.

Hauder (*échauder*). De *excaldare :* voy. Dz I, 20.

Hauja (m. signif. que harkai n° 2. 1re acception). Ce mot peut être identique avec le L. harkai : il suffit en effet pour expliquer ces deux formes de supposer un primitif en HARC, dont le *c* serait resté guttural en L. tandis qu'il serait devenu sifflant, et par suite se serait transformé en *j*, en N. : or le primitif de *harkai* n° 1 semble devoir remplir ces conditions puisque le correspondant afr. de ce mot est *harcelle.* D'un autre côté le sens radical de harkai 2. peut fort bien être : lien, objet servant à retenir. Il en résulte donc la possibilité que ces trois mots : harkai 1, 2, et hauja, aient le même primitif. Nota. En considérant isolément le N. hauja on peut croire qu'il dérive du N. auje (ou *hauje*, le *h*, qui n'a d'ailleurs qu'une valeur presqu'uniquement orthographique en N.. étant motivé par les correspondants L. et afr.): petite porte légère, ordinairement en treillage, etc. : voy. au mot hâhe, la connexion logique consistant soit dans une

similitude de façon (verb. = treillis?), ou dans la destination commune des deux objets, qui est d'empêcher le passage. Ceci indiquerait donc comme primitif de notre mot le lat. ericius; mais alors il faut en disjoindre harkai 2. et, à plus forte raison, harkai 1., puisque les faire dériver de *ericius* serait aller en sens inverse de la transformation naturelle des formes et, en outre, pour ce qui concerne le second, des idées.

Hauvolé (pignon de maison). La première partie de ce mot est prob. l'adj. haut.

Havase (guenippe) Duv.

Havèie (chemin creux), N. chavée. De *ex cavata* : le fr. cavée, m. signif., vient du simple *cavata* : voy. haver 3.

Hâveler (échancrer), hâveleure (échancrure). De haver 2.

1. **Haver** (1. gratter, ratisser, racler: haver dèz cromptrez, dèz rècènez : ratisser des pommes-de-terre, des carottes ; 2. draguer). Du lat. scabere, ou de l'all. schaben, holl. schaven, m. signif.

2. **Haver** (*excaver*). N. chaver. Ce verbe n'existe que comme thème du subst. (propr. part. pas.) *havèie*, N. chavée, et de *hâveler* : cp. aussi le suivant. De *excavare* : cp. le simple *chaver*, qui vient de *cavare* (le *x* de *ex* a produit le *h* L. comme l'a fait le *s* de *dis*, + c : cp. p. e. *ch*ergi de carricare, di*h*iergi de di*s*caricare).

3. **Haver,** t. de min. (séparer la veine de la roche au moyen du pic ou d'un instrument du même genre), rihaver on beur : élargir une bure dans tous les sens) Br. Havège, havemen, havrèie (petite couche de charbon ou de pierre tendre, qui se trouve entre certaines couches de houille et la roche, et par laquelle les mineurs détachent la veine et la séparent de la roche) id. Haverèse (petit pic à l'usage des

houilleurs), N. it. Il semblerait que ce verbe doit être rapporté à l'un des deux précédents, mais à côté du N. haverèse, qui seul ne ferait pas obstacle, cette forme étant isolée et pouvant par conséquent venir d'emprunt, se trouve le mot hève n° 1, qui semble mû d'un verbe *haver* et qui a aussi le *h* en N. et en R. Il est donc probable que notre mot a une autre origine que ses homonymes : du reste, puisqu'il existe un subst. hève (voy. aussi hève 2. et le verbe hèvî) dont la notion radicale paraît être : taille, entaille, dont la forme est aussi semblable à celle de notre mot, et qui cependant ne peut venir, à cause des correspondants, d'aucun des primitifs que nous venons de citer, il faut en tous cas chercher forcément un radical pouvant être (et étant prob.) celui du mot qui nous occupe. Ce radical nous n'avons pas réussi à le découvrir, mais nous conjecturons qu'il peut être une des formes du verbe all. hauen (tailler, hacher) : cp. d'abord le prét. nha. hieb, et ensuite la forme ags. heavan : pour les autres : abSax. hawan, etc., voy. au mot hawe, hawer, qui en dérive régulièrement.

Hàverna, hâvurna (sorbier). L'an. écrit : havergnas (au dessous était écrit : auvergnac, mais ce mot a été biffé) : serait-ce un dérivé du nom propre Auvergne (cp. gascognî)? Ou cp. pour la première partie le holl. *haver*esch, m. signif.? (*esch* signifie : frêne ; *haver* a-t-il ici sa signification ordinaire : avoine? — : en différents dialectes allemands on dit : aber-, eber-, ever-, after-esche). Cp. harnou-frêne, dont la première partie provient peut-être, sauf la terminaison, d'une contraction de *hâverna*, et dont la seconde est la traduction du holl. esch.

Havet (croc, crochet), N. it., R. havé. = afr. havet. N. haveter, ahaveter, L. ahafeter (accrocher). Dz I, 290, fait dériver *havet* de l'aha. happa (serpe, faucille) ; mais le

verbe *haveter*, etc., paraissant être identique avec l'all. haften (être fixé, tenir ferme), heften (fixer, assujettir), anheften (attacher, agraffer, etc.), il semble que le simple *havet* doit également être identique avec le radical de ce verbe, qui est l'all. haft (lien ; agrafe).

Havistrike (sous-ventrière) C. V. La seconde partie de ce mot est l'all. strick, holl. strik (corde, nœud, etc.): j'ignore quelle est la première.

Havroûle (ableret), N. 'haveroule. Du goth. haban, afr. haver (prendre, saisir)? Nota. *Able* se dit en W. *ablète*.

Hawe (*houe*, pioche), N. it., R. hauwée. Hawai (1. pioche, *hoyau*; 2. assette de tonnelier, erminette), N. hawia (doloire, assette, hachette). Hawelète (1. « racloir, ratissoire »; 2. petite pioche, binette), N. id. (petite *houe*). 1. Hawer (*houer*, piocher, bêcher), N. it., R. hauwer. Nota. J'ai donné les significations que l'on vient de lire d'après Dj.; selon Rm. 2. *hawe* signifie propr.: pioche, *hawai*: houe. — De l'aha. houwa (Dz I, 52), nha. haue, etc., m. signif., mot qui vient du verbe afris. hawa, howa, abSax. hauwan, hawan, holl. houwen, nha. hauen (hacher, tailler, couper en frappant).

2. **Hawer** (aboyer), N. it. Onomatopée.

Hawi (idiote) Dj. Peut-être un nom propre.

Hawoûreler (assommer). Sans doute le même mot que *ahoûreler*, m. signif.: or celui-ci, comme nous l'avons dit à l'article, paraît être dérivé du L. *ahorer*. Nota. Z. dérive *hawoûreler* de *hawe* (*houe*): c'est à peine si cette étymologie mérite d'être mentionnée. On pourrait avec moins d'invraisemblance comparer l'aha. wurgian, nha. wuergen (étrangler), le *g* ayant pu être syncopé entre le *r* du radical et le *l* de la désinence.

Hâze (« crainte, au fig.: menace. Voz ârez hâze: vous

devrez craindre. Hâzté ou hassté : presser, etc. ») Dj. Il n'y a pas de doute que ce mot soit le même que *hâse* (*hâte*) : de l'idée : avoir hâte, à celle : avoir peur, la transition est aisée. Pour le verbe *hâster*, en particulier, cp. afr. (ap. Froiss.) hâter (serrer de près, presser).

Hazi (river). On dit aussi dans le même sens : rihazi.

Hazirez, fém. plur. (landes, terres incultes : propr., à ce qu'il paraît : les terrains qui sont incultes parce qu'ils sont schisteux et dépourvus de terre végétale).

1. **Hé** (1. croc de batelier, gaffe ; 2. fourche à dents recourbées servant à tirer le fumier de l'écurie), N. id. et hai, R. id. (2., et de plus : morceau de fer avec une patte à un bout et un crochet à l'autre, pour lier une pièce de bois à la maçonnerie).

2. **Hé** (mont, monticule, colline) Dj. ; B. : hé, « heyd » (côteau boisé) ; Duv. : hé, « heid » (rocher). — an. : « hez » (hallier) ; Sim. : hé, fém. (terre stérile et presque inculte. Pâtis, pâture). Tous ces mots et ces significations ne sont que des formes et des traductions plus ou moins inexactes de l'all. heide, que l'on emploie souvent dans les parties de la province de Liége où les Wallons se mêlent aux Allemands, au lieu du correspondant W. broûre (1. *bruyère* ; 2. terrain couvert de *bruyères*). Le même mot, sous la forme *heid*, *heyd*, se retrouve aussi plus avant dans l'intérieur de la province, mais seulement comme nom propre de lieu, sa valeur comme appellatif et sa signification s'y étant perdues, ainsi qu'on le voit déjà par les définitions ci-dessus dont la plupart ne paraissent dûes qu'à des conjectures fondées sur l'aspect des lieux qui en tirent leur nom. Nota. Wack et Zm. disent que *heide* signifie en all. : un terrain *plat* couvert de gazon et dépourvu, totalement ou en majeure partie, d'arbres : la

circonstance : plat, est de trop, car presque tous les terrains stériles nommés chez nous *heidz* ou *brouïrez* sont situés sur des éminences, ce fait ayant sa cause toute simple en ce que le fond des vallées est ordinairement recouvert d'une couche de bonne terre, tandis que l'on ne trouve souvent sur le sommet des collines qu'une terre rare et rougeâtre, parfois marécageuse, et propre seulement à la bruyère.

1. **Hèder** (acquiescer, accepter, se rendre) Dj. De *ex* + *cedere* (cp. fr. céder) ?

2. **Hèder,** d. de Huy (s'interposer entre le vendeur et l'acheteur d'une pièce de bétail) Sim. Hèdeûs (celui qui s'interpose, etc.) id.

Hègne (grimace). Subst. abstrait du verbe HIGNER (1. grimacer ; 2. se moquer), d'où : hignar (1. grimacier ; 2. moqueur, ricaneur), higneter, fréq. (1. grimacer ; rechigner ; 2. rire sous cape, ricaner). Pour l'étymologie cp. : 1. R. 'hargner (moquer, ricaner ; contrefaire quelqu'un en faisant la grimace) ; 2. It. schernire, esp. et prov. escarnir, portug. escarnecer, afr. eschernir, dauph. eichargnier (se moquer), qui semblent venir, le R. de *carinare* (?), les autres de *ex carinare* ? — Ou cp. pour ces derniers l'aha. skern (moquerie), mha. schernen (se moquer) — voy. Dz I, 11 — ?

1. **Héï, haï** (séparer, p. e. les cheveux ; si héï *ou* haï : se séparer, se ranger : hétz-v' ki j' pase : ouvrez vos rangs que je passe) Rm. La seconde forme paraît être = afr. (ap. Froiss.) haier (mettre en *haie*, ranger) — : nota : *haie* se dit en W. *hâie ;* — quant à la première, je ne sais si elle est identique ou si elle ne vient pas plutôt, de même que l'afr. eschier, m. signif., de l'aha. sceidan, nha. scheiden (séparer, diviser) : pour l'acception : séparer les cheveux, en particulier, cp. le dérivé afl. scheedelen, scheelen (discernere crines, distinguere caput).

2. **Hèï**; selon Rm. 2. : hèï *ou* hèli (quêter, mendier, — selon M. B. à la Noël, selon M. Rm. la veille des Rois — en chantant aux portes. On dit aussi, par ellipse : aler hèï l' leû : aller mendier en colportant la peau empaillée d'un loup), N. hèï (aller chercher les *héez*), hée (étrenne que les ouvriers vont demander le lundi après les Rois chez ceux qui les ont fait travailler). Si la forme *héli* est primitive, j'ignore d'où dérive notre mot; en la supposant corrompue, on pourrait croire que *hèï* vient de l'all. heischen, holl. eischen (demander, exiger), d'où d. d'Aix heesche (mendier). — Cp. le suivant.

3. **Hèï** (chercher, s'informer, demander) Dj. Peut être le même mot que le précédent.

Hèïance (1. *échéance*. De là : 2. bonne-aubaine; 3. succession, héritage).

Hèïe (partie du bœuf entre l'épaule et l'omoplate) C. V.

Hèlène (vache qui ne peut avoir de veau) Rm. 1. Ce mot est peut-être le même que *hènin*, *hèlème*, *hèlène*, dans l'expression boc-et-hènin, etc. : cp. ce que nous disons sur cette expression dans les add. et corr.

Héli (quêter). Voy. 2. hèï.

Hème (« figure grotesque qui sert d'enseigne aux boutiques d'apothicaires ») Dj. Cette figure n'était-elle pas celle d'un lion coiffé d'un *casque* et pilant des drogues? Si c'est là ce que Dj. a en vue, notre mot est peut-être identique avec *haime* (*heaume*).

Hemler (1. tousser; 2. appeler en toussant, en émettant le son *hem !*), N. it. = holl. hemmen (2), etc. Onomatopée.

1. **Hèna** (verre à boire, particulièrement : petit verre à

liqueur), N. id. (grand verre; au plur.: les vases d'un ménage: toz lèz hènaz sont plenz d' pomez ; waitlz d'awè dèz hènaz po rascoude di l'aiwe di pleûve), R. 'hana (coupe, écuelle ; au plur. : tous les petits ustensiles qui servent à la cuisine, de quelque matière et de quelque forme qu'ils soient). = afr. hanap, It. nappo, prov. enap, (coupe, vase à boire, etc.). De l'abSax. hnap, aha. hnapf (nha. napf): coupe, vase. Cp. le suivant et hèneter.

2. **Hèna** (grand liseron), pitit hèna (liseron des champs). Même mot que le précédent, cette dénomination provenant de ce que la fleur du liseron a la forme d'un verre évasé, en entonnoir, comme on les faisait ordinairement jadis.

Hène (1. morceau de bois fendu, bûche; 2. hène di gorai, aW. xhine de goreau : attelle de collier de cheval ; 3. hène d'orèie : cure-oreilles). Du mha. et bav. schin, nha. schiene, afl. scheene, etc. (mince feuille ou bande de bois ou de métal, éclisse, attelle). Cp. hiner nº 1, hinelète, hinon.

Hèneter (se livrer à la boisson). Prop. : boire beaucoup de *hènaz*.

Hènistrai (gui). Voy. au mot *canistia*. Nota. L'an. écrit, prob. par erreur : hènistai.

Hèpe (hache), N. it., R. hape, it., happe (sorte de couperet). De l'aha. habba, heppa (ap. Schm. II, 141), mha. happe, heppe, nha. hippe (serpe, faucille).

Hèpeler (hacher une pierre de nouveau, retailler les angles d'un pavé) C. V. Du précédent.

Hèrau, hurau (1. gros glaçon : on veût d'hende dèz hèrauz : on voit descendre des glaçons ; 2. l'ensemble des glaçons qui se trouvent sur une rivière : li hurau d'hend : la glace descend, c'est-à-dire la débâcle arrive). La signification

radicale d'où proviennent ces deux acceptions est prob. : glace, peut-être en tant qu'elle est charriée par une rivière, (il est plus aisé de comprendre que l'on ait dit : une glace, pour : un glaçon, qu'à l'inverse : le glaçon, pour : la glace). Nota. La seconde forme (hurau) et la seconde acception m'ont été données par M. Sim. : *hèrau* signifirait-il propr. : glaçon, et *hurau :* glace ?

Hére, hêre, part. pas. haiou (*haïr*), N. hére, haï, part. pas. haï. Selon Dz I, 310, II, 321, note, du goth. hatjan, aha. hazôn, m. signif. Nota. De là le subst. haïme, hèïme : voy. à cet article.

Hèrer (pousser une chose dans une autre, fourrer), N. 'hèrer. Si kihèrer (se bousculer).

Hèrike (maladie légère, indisposition ; petite maladie endémique : avu sovent dèz hèrikez : être souvent indisposé, ou : être sujet aux maladies endémiques) Rm. 2., d. de Bay. horique, horion (épidémie, maladie régnante). Nota. Ce mot serait-il parent, comme le ferait croire la dernière forme citée, du fr. horion ?

Herlème (dispute, discussion) Duv. Cp. afr. arlam (pillage ; faire arlam : faire main-basse).

1. **Herna** (*harnois* ou *harnais*) Duv., N. hernè. Hernihège (« attelage, *garnissage*, garniture ») B. — Kalts. croit aussi que *harnois* est de la même famille que *garnir;* Dz I, 79, préfère le dériver de l'aha. iàrn (m. signif. ?) plutôt que du celt. haiarn ; Wack., au contraire, le fait venir de ce dernier mot qui signifie : fer (il ne faut pas oublier que *harnois* a d'abord signifié l'armure de fer — tsengewant, Parz. 519^{23} ap Zm. — d'un chevalier). Cp. les trois articles suivants.

2. **Herna** (grue, guinde ou guindal, cabestan) Dj. En t. de min. : machine à molettes, baritel.

3. **Herna** (rets, filet), aW. harnas (m. signif., ou plus généralement : attirail pour prendre le poisson ? — : pièce de 1548 : que personne ne présume — — — pescher de quelque sorte de harnas que ce soit : voy. le gloss.). Il est probable que la signification : filet, n'est qu'une spécification du sens radical : engin : outre que l'emploi de l'aW. harnas s'y prête, comme nous venons de le voir, cp. aW. (ou afr.) harnois (défense de chasser les perdrix au chien couchant « sur peine de confiscation d'iceux chiens, avec les harnois afferans »), hernaz (métier de tisserand, prob.), les deux articles qui précèdent, celui qui suit, et le R. arnat, harna (nom que l'on donne à la charrue armée de ses agrès), car on peut regarder avec plus ou moins de vraisemblance tous ces mots comme des acceptions d'un vocable unique auquel appartiendrait le sens : engin ou : équipage, attirail.

Hernè (« se met à la faux pour faucher les avoines et le clair fourrage » : prob. le treillage que l'on ajuste à la faux dans les cas mentionnés). Prob. = N. hernè (*harnais*) : voy. l'article précédent.

Herpal (ciseau), N. cherpia. Du lat. scalpellum, par l'intermédiaire du b. lat. scarpellum.

Herval (têt, tesson). De l'all. scherbe, holl., d. d'Aix scherf, plur. scherven, scherver, m. signif.

Hervète (péronnelle) Rm. 1.

1. **Hèse** (*échasse*), N. chache, R. écase, écache. = afr. eschace, b. lat. scacia, scacci. De l'afl. schaetse (1. échasse; 2. patin ; 3. perche mise en travers sur deux autres qui la soutiennent : « schraege, cantherii fulcrum, capreolus »),

angl. scatche (1), holl. schaats, angl. scate (2). — De là : 1. hèst, hèseter (1. marcher sur des échasses; 2. aller à cloche-pied). — Cp. les trois mots qui suivent.

2. **Hèse** (étersillon, étai) Dj. = afr. eschace (béquille, etc.), eschesse (bâton, échalas). Ce mot est identique avec le précédent : cp. la troisième acception de l'afl. schaetse.

3. **Hèse** (terrain de forme irrégulière, p. e. en forme de béquille ou d'escalier) Ɓ. Est sans doute une acception dérivée de hèse 1. et 2.

4. **Hèse**, masc. (dévidoir) Rm. 1.

5. **Hèse**, masc., d. du Cond. (*hêtre*). Selon Dz I, 186, note, 310, du holl. hester, heister (arbuste). Toutefois la transition logique paraît peu satisfaisante, et il est à remarquer, quant à la correspondance littérale, que Kil. semble préférer les formes non-aspirées : eester, ester. Nota. *Hêtre* se dit dans la haute-Ardenne : lorniawe, dans le reste du pays W. : fawe ou fau.

Hèselé (à moitié sec) Rm. 1. Cp. ags. hasva, mha. hëswe (aride, desséché) ?

2. **Hèsi** (exciter un chien à se lancer contre quelqu'un). = afr. hesser. De l'all. hetzen (1. chasser, poursuivre ; 2. lancer un chien à la poursuite de quelqu'un). Nota. Rm. écrit : hiersi.

Hète (écharde), N. chète, it., R. équéte (copeau). Hèter (éclater, se rompre en éclats), N. chèter (1. trans. : fendre ; 2. intrans. = L. hèter), R. esquéter (mettre en pièces), s'esquéter (s'en aller par éclats). Du mha. schît, nha. scheit (morceau de bois fendu), mha. schîten (fendre, hâcher) ; toutefois le R. équéte ou héquéte semble avoir son primitif

dans le verbe : équer ou héquer (hacher, fendre avec la hache), qui paraît être = fr. hacher.

Heuler (accoucher) Dj. Si le verbe *accoucher* est ici transitif, prob. du holl. heul (secours, assistance).

Heûpon (gratte-cul), N. it. et : heûtau. Peut-être de l'ags. hëope (ap. Gr. III, 377), angl. hep, hip, m. signif., quoique la seconde forme namuroise puisse faire croire que ce mot est composé de HEU + PON : cp. aussi *hîve*, qui est prob. dérivé de la forme aha. répondant à l'ags. hëope.

1. **Heure** (guignon, malheur : seulement dans les expressions : avu è heure, prende è heure : avoir en grippe, prendre en guignon ; i m' poite heure : il me porte malheur, je ne puis le souffrir).

2. **Heure** (noise : cori heure : chercher noise). Peut être le même mot que le précédent, le sens propre étant : chercher malheur, mésaventure.

3. **Heure** ou **heûre** (grange), aW. xhure (?). = afr. scure. De l'aha. scûra, holl. schuur, nha. scheuer, m. signif. Cp. si horer.

4. **Heûre**, part. pas. hoiou (?), trans. (*secouer*), N. cheûre, part. pas. choû, it., choage (action de secouer). = It. scuotere. Riheûre (recouvrer, récupérer), R. requeure, part. pas. recous. = It. riscuotere, afr. rescourre, resqueure. De *excutere* (le fr. de *succutere* : voy. Dz II, 354). Nota. Le part. pas. de ce verbe paraît avoir été emprunté au suivant : conformément à l'étymologie (*excussus*), l'It. scuotere fait *scosso*, et le R., comme on l'a vu, *recous*, mais à côté de ce dernier se trouve aussi la forme fautive : requeu.

5. **Heûre**, part. pas. hoiou, intrans. (1. *échoir* ; 2. dé-

teindre; 3. couler, en parlant de la vigne, se dégorger, en parlant de l'épeautre), N. cheûre (tomber hors de sa gousse: lèz neûjez cheûènu = lèz neûjez sont chaiètez, c'est-à-dire les noisettes se détachent de leur enveloppe), si cheûre (s'user, devenir mince, perdre sa beauté et sa force, en parlant d'étoffes). De *ex* + *cadere*.

Heûtau (gratte-cul). Voy. au mot heûpon.

Heûtowez, plur. (haubans, cordages qui soutiennent le mât) B. Du holl. hoofdtouwen, m. signif., ? — : en tous cas la seconde partie du mot est très-prob. l'all. tau, holl. touw (corde, cordage).

Heûve (feuillage, tête, d'une plante ou d'un arbre), N. cheûve. Du lat. SCOPA (scopae). Cp. *heûve*, ind. prés. sing. de *hover* (*scopare*), et le substantif suivant.

Heûverèse (balayeuse). Immédiatement de l'ind. prés. sing. de *hover* (balayer), savoir : heûve, tandis que hovâte (ramoneur) est dérivé de l'infinitif.

1. **Héve** (rainure, jable; li héve d'on ridant : la coulisse d'un tiroir), N. et R. it. Hèver ou 1. hèvi (faire une rainure, une entaille). Voy. le suivant.

2. **Héve**, t. de min. (mesure usitée dans les houillères : c'est la longueur d'une haverèse). Il paraît probable que ce mot et le précédent viennent de *haver* n° 3, dans le sens radical : taille, entaille : voy. en tous cas l'étymologie que nous avons proposée à cet article, et cp. hèvi n° 2 qui semble appartenir à la même famille.

Hèvel (siphon) Dj. Du holl. hevel (nha. heber), m. signif.

Hèvener, chèvener (tisonner, fourgonner).

2. **Hèvi** ou **hèveler** (couper les menues branches d'un

arbre ; se dit particulièrement de l'action de tailler les haies). Ce verbe est sans doute rad. le même mot que héve 1. et 2.; mais vient-il de ce subst. et celui-ci de haver nº 3, ou bien doit-il être regardé comme le représentant du primitif?

Hi (soc de charrue), N. cht.

Hiède (troupeau: ne se dit en quelques endroits que du gros bétail), N. it., aW. herde, hierde. De l'all. herde, m. signif. De là: hierdt, hiergt (vacher, porcher). — Cp. hiète, qui est une acception et, jusqu'à un certain point, une prononciation différente du même mot.

Hièle (*écuelle*), N. sicuale, chuèle. Hièle di bois (gamelle). De *scutella*. De là : hièlt (égouttoir servant à la vaisselle), N. halt. (D'où vient cette dernière forme qui paraît être tout-à-fait isolée? prob. du L. par emprunt et corruption).

Hiemen, t. de min. (éboulement d'un ouvrage souterrain), aW. xhiement. Prob. de *hiî*, verb. = déchirement.

Hierchî (traîner, tirer après soi), N. it., R. hercheur (celui qui traîne le charbon dans la mine — : en L. hiercheûs). — Nota. Rm. 2. écrit: herçht. — Eshierchi (tirer dehors, faire sortir : Hyp. acte I, sc. 3:

Prendéz cèz pilez et ji v' promète
K' èlez viz eshiercheront tot l' gomâ).

A ce qu'il semble du lat. (ap. Serv. : voy. Duc. au mot herpix) herpicare (herser) : cp. avec le R. hercheur, qui vient d'être cité, m. dial. hercheux (celui qui conduit la herse) — : toutefois le mot L. pour : herse, savoir : îpe, vient de la forme *irpex*.

Hierlèle (cri des joueurs à la crosse) Dj.

Hiète (multitude, quantité : ine hiète di genz, ine hiète

d'âněiez). Je fais un article à part de ce mot parce qu'on le prononce d'ordinaire à Liége comme je viens de l'écrire, ce qui pourrait faire croire qu'il diffère du mot *hièdo* (troupeau) avec lequel il est cependant identique: à Namur on prononce *hiède* dans les deux acceptions, propre et figurée.

Hignar. Higneter. Voy. au mot hègne.

Hignî (fumer), *hignêre* (fumée). Ce dernier mot est peut-être une forme de *hinée* (fumet), comme *hignèse* est une forme de *hinèse*. Pour la connexion entre les deux idées, cp. les mots fr. qui les expriment: fumée, fumet.

Hiî (déchirer), hieure (accroc). Forme contractée de *hiri* ou *hirer*, m. signif., ? — : sur cette contraction cp. p. e. hilète.

Hikè (cahot, secousse). Il semblerait que ce mot (que l'on peut orthographier *hiket*) est le primitif du suivant, un *hoquet* étant une petite secousse: en tous cas il dérive prob. d'une même onomatopée.

Hikète (*hoquet*), N. it. En holl. hik, en angl. hiccough (cough log. = toux). Cp. le précédent.

Hilète, par contraction: hîète, (sonnette), N. chilète. Hileter, par contraction: hîeter, (sonner), N. chileter. Hilète = afr. eschelette. Diminutif de l'all. schelle, etc., m. signif.

Himehame (imbroglio; gachis, bévue) Rm. 2.

Hina (fronde). De *hiner* n° 2.

Hinèie (1. bouffée : souffle émis en une expiration; 2. flaquée [Dj]; 3. au fig. se prend, comme *hapêie*, pour: quelque temps, un certain temps), N. hinée (Z. ne le donne que dans l'acception: bone hinée: fumet, vapeur agréable qui sort du vin ou de la viande). De *hiner* n° 2: cp. hinèse.

Hinelète (écharde). Diminutif de *hène*, ou dérivé du suivant?

1. **Hiner** (1. trans. fendre : hiner è quate : écarteler ; 2. intrans. se fendre, éclater, en parlant du bois ; 3. au fig., selon Dj : se tourmenter), kihiner (1. trans. rompre, fendre, en secouant ; 2. intrans. se fendre, éclater). De *hène*, aW. xhine.

2. **Hiner** (1. lancer, darder : hiner dèz pirez : lancer des pierres ; 2. hiner dè cou : ruer).

Hinèse (i fait hinèse : il fait un vent froid) B. ; Duv : hignèse (froid). Du précédent : cp. hinéie : du sens *lancer*, en effet, est venu celui : exhaler avec force, souffler, d'où l'expression *i fait hinèse*, verb., à peu-près : il fait soufflant.

Hinfèse (de travers, gauche) Dj.

Hink (mince, grêle, fluet, svelte) Dj. Forme de *haik*, occasionnée peut-être par le mot suivant.

Hink-et-pink (1. clopin-clopant ; 2. s'emploie fig. dans les 2 acceptions : [aller] couci-couci, moitié bien, moitié mal, et : [aller] de travers, mal : çoula vat hink-et-pink : cela va mal), N. it. De l'afl., holl., d. d'Aix hinkepink (1). Nota. La première partie de ce mot vient du verbe *hinken* (boiter) ; la seconde paraît venir du holl. *pinken* (cligner des yeux) : l'expression aurait donc été employée primitivement dans l'acception figurée, quoique Kil. la comprenne déjà comme signifiant simplement : claudus, claudicans, loripes.

Hinon (1. attelle, dans les différentes acceptions de ce mot ; 2. *équignon* : bande de fer sous l'essieu ; 3. égouttoir : en R. *équinon*, ainsi que le précédent). Diminutif de *hène*, aW. xhine : l'all. schin, etc., d'où vient ce dernier mot, possède déjà (en réunissant les différents dialectes) les diverses acceptions du dérivé *hinon*.

Hinse (rafle de raisin) B. Cp. le synonyme haime ou haine.

Hiole, t. de min. (excavation pratiquée sur le côté d'une voie de roulage pour s'y réfugier quand un chariot vient à passer) Br.

• **Hion** (1. secousse, cahot, soubresaut; 2. selon Rm. 2.: flux, vague, lame).

Hiper (échapper, dans le sens: tomber par accident, glisser), N. chiper. Hipète (faux-pas, dans le sens fig. de cette expression: èle a fait hipète: elle a fait un faux-pas), N. chipète. Sans doute une forme de *haper* nº 2.

Hirecou, d. du Cond. (dernier sillon que l'on trace dans un champ). Litt., et sans doute verb., = déchire cul, c'est-à-dire: sillon qui achève d'éreinter.

Hirer (1. trans. dé*chirer*; 2. intrans. crever), N. churer. De l'aha. scëran (ap. Dz I, 277), afl. scheuren, schoren, etc., m. signif.

Hise (souquenille), N. it, R. hiche. = afr. hisse. Cp. fr. housse? Nota. Kil. a les mots suivants dont la première partie, que je ne puis retracer, appartient peut-être ici: hussack, hus-huyck, all. hus-jack (toga, pallium et mastruca); Schm. aussi a (II, 253): husecken (palla, promissa mulierum vestis).

Histou (MM. Dj. et Duv. rendent ce mot par: malheur, adversité; mais il doit avoir un autre sens dans l'expression: il at pasé on màva histou: il a passé un mauvais moment, et dans le passage suivant de la Pasquée critique et calotenne:

> Osi quant l'colège at vèiou
> Cèz pauvez ovrègez rempliz d'histouz,
> Tisuz d'injeurez.....)

Hite (foire, dévoiement), R. esquite. De l'afl. et holl. schitte (n.holl. schyt), m. signif. — De là : hiter (foirer), hiteûs (foireux), et le suivant.

Hiteroule (mercuriale annuelle ou foirole). Du précédent et verb. = foirole.

Hîve (gousse : ne s'emploie à ma connaissance que dans l'expression *ine hive d' â*: une gousse d'ail). De l'aha. hiufo (ap. Schm. II, 156), hiofa (ap. Gr.), mha. hiefe, bav. hiefen (gratte-cul).

Hiwer (fuir, éviter, éluder) Rm. Ce verbe paraît venir de même que 2. houwer, m. signif., de l'aha. sciuhan, afl. schouwen, schuwen, etc. Le seul obstacle à cette dérivation est le substantif suivant qui semble exiger que notre verbe, d'où il vient, ait un sens actif-objectif. Je comparerai donc, quoique la correspondance littérale soit imparfaite (le *b* h. all., *f*, *v*, afl. et holl. ne se transformant pas en W. en *w*), aha. scioban, nha. schieben, afl. schuyffen, id. et holl. schuiven (en h. all. : trans. : pousser, intrans. : s'en aller vite la tête basse, en afl. trans. : loco movere, etc., intrans. : loco moveri, labi, prolabi, cedere, fugere). Nota. Dz I, 286, fait dériver l'It. schivare et schifare, afr. eschiver (nfr. esquiver), de l'aha. sciuhan, la voyelle *u* s'étant durcie en *v*, *f*: on pourrait, peut-être, penser aussi au verbe scioban, le *o* s'étant perdu comme dans aha. chiol — It. chiglia (Dz I, 287) et le *b* s'étant changé régulièrement en *v*.

Hiweû (borne placée au coin des portes, des murailles, etc. pour en écarter les voitures). Du précédent, à ce qu'il semble dans le sens perdu ou omis par Rm. : pousser, repousser, verb. : repoussoir.

Hlairi (frais, coloré; aéré) Rm. = fr. éclairé.

Hlé (urine), R. écloi. = afr. écloi, escloie. Selon Roq. de *ex* + *lotium* : sur la préposition (dépourvue de signification) de la particule *ex*, cp. le mot *écorce* (v. s. v. hoirst) qui semble également provenir de la combinaison *ex* + *cortex*.

Hlòre (*éclore*) Rm. 1. De *excludere*.

. **Ho** (1. grain du blé détaché de la balle: ho d' wasin, ho d' frumen : grain de seigle, grain de froment, etc. 2. Dans plusieurs localités on ne nomme *ho* que le grain de l'épeautre après qu'il a subi au moulin l'opération particulière dont ce genre de blé a besoin pour être mondé; de là : 3. ce mot s'est pris absolument pour : épeautre mondé, c. à d. sans qu'il soit besoin d'ajouter la détermination : di spaite), aW. choz (Réglement de 1658 ap. Louv. III, 334. 1 : les boulangers doivent faire le pain blanc « de fine fleur de froment ou choz» -- c. à d. ou d'épeautre mondé). Nota 1. L'an. l. a l'article : « Gruau : espèce d'orge ou d'épeautre dite *ho* dont on fait de bon pain. » (Il est à remarquer que les mots *ou d'épeautre* ont été ajoutés) : il a sans doute voulu dire que *gruau* signifie de l'orge ou de l'épeautre mondés, ce mot *espèce* dont il se sert n'étant sous sa plume qu'un équivalent pour : préparation particulière. Nota 2. Cp. 1. afr. hauton, hoton (balle du blé. — Gloss. de Lille : hoton : acus)? 2. W. hosin?

1. **Hoche** (cosse, gousse), dishocht (écosser). Nota. *Hoche* se prend aussi par synecdoche, comme l'all. schote, m. signif., pour : pois (le W. particulièrement pour : pois des champs). De l'angl. husk, m. signif.

2. **Hoche** (coche, entaille) Rm. 2. = afr. hosche, hoche. Forme du fr. coche ? Cp. hocht.

Hochè (boule de menue houille pétrie avec de la terre glaise), N. it. Peut-être du suivant, les *hochèz* étant formés de houille concassée. Nota. Il existe un fr. hochet, du sens :

forme ou moule pour la houille grasse. Si ce mot n'est pas emprunté, on pourrait croire que notre vocable vient, de même que hochet (jouet), de *hocher*; mais la forme W. de ce verbe est : host.

Hocht (« 1. casser net ; 2. fig. mâcher : ji n'lt a nen hocht : je ne lui ai pas mâché, je lui ai dit son fait ») Rm. 2. ; hochant (cassant) id. Prob. = fr. escocher, t. de boulangers (battre fortement la pâte avec la paume de la main pour en former une seule masse). De 2. hoche, verb. : s'entailler, se fendre?

Hoder (fatiguer, lasser), *hodauve* (fatigant, lassant). = afr. hoder.

Hoirnêie (qui a perdu une *corne*, en parlant de vaches, etc.). = écornée.

Hoirner (biaiser, tergiverser) Rm. Prob. forme verviétoise de COIRNER = alér po lèz coinez, c. à d. par les coins, obliquement : cp. coirner n° 1 et coirnète.

Hoirsâ (1. écorcheur ; 2. moulin à tan). Du suivant.

Hoirsi (1. écorcher ; 2. *écorcer*), N. choircht. = afr. escorcier. Hoise (*écorce*), aW. xhorche, xhoise, N. choiche. Nota. *Hoise* ne s'emploie que pour l'écorce du chêne dont on fait le tan.— Le primitif est le subst. *hoise* sous son ancienne forme *hoirse* venant de *ex* + *cortex* ou d'une forme SCORTEX (cp. Dz II, 255) : le prov. a de même : escorsa, et le holl. : schors (écorce), d'où : schorsen (écorcer).

Hokè, d. du Cond. (hokè d'ansène : petit tas de fumier, tel qu'on les fait sur la campagne en sortant le fumier de la charrette et avant de le répandre). Diminutif du bav. hocken, hocker (tas de foin ou de blé sur le champ), mot qui appartient à la même famille que le h.all. hœcker (bosse).

Holer (se remuer, s'agiter incessamment, mais sans avancer : ki hole-t-i tant avâ lèz vôiez? que traîne-t-il tant

en route? ji n' sé çou ki hole; il ouveur et ren n' si fait: je ne sais comment il emploie son temps; il travaille et cependant rien ne se fait. De là: 1. vétiller, marchander sans fin; 2. faire des façons inutiles pour accepter une offre, etc., 3. insister pour obtenir quelque chose: il at tant holé âtoû d'lu k'il at awou çou k'i voléf: il a tant insisté auprès de lui qu'il a obtenu ce qu'il voulait; holéz et voz âréz: importunez et vous obtiendrez), N. it. Prob. = afr. holler (changer continuellement de place, courir le pays), houler (pousser, exciter): pour l'identité de notre mot avec ce dernier, cp. le fréquentatif: holeter, qui est aussi transitif, et le dérivé suivant. Cp. aussi le fr. houle (agitation de la mer après la tempête). — Le primitif de ce mot est peut-être l'aha. wolan, nha. wuehlen, holl. woelen, qui a en ce dernier dialecte l'acception: se remuer, s'agiter. Remarquez que ce dernier mot, dans un autre sens, il est vrai, (premere, angere, torquere) a, en afl., la forme *hoelen*. Le bav. wuelen a l'acception: travailler sans relâche.

Holète (*houlette*), N. et R. it. Du précédent ou, sinon, de l'afr. houler, qui vient d'être rapporté. Nota. Pour la valeur que la désinence *ète* possède dans ce mot, cp., p. e., balète = objet servant à *baler*, cabolète = objet servant à *caboûr*, etc.

Holeter (secouer, agiter, ébranler) Rm. 2. Sans doute un fréquentatif de holer.

Home (*écume*, mousse), N. ehimo, chume. Houmer (*écumer*), N. chumer. De l'aha. scûm (ap. Dz I, 279), holl. schuim, nha. schaum, m. signif.

Honi (fatigué, lassé) Duv., honihant (fatigant, lassant) id.

Hope, subst. et adj., (comble: vende à l'hope: vendre la mesure comble), hopai (tas, monceau), hoper, et, selon Dj,

hopeler, houpeler, (1. combler; 2. entasser, amonceler), rahoper, et, selon Dj., rahopeler (butter : garnir de terre le pied d'un végétal). Du holl., etc., hoop (tas, monceau), hoopen (entasser).

2. **Hope** (saut) Duv., hopète (sursaut, tressaillement) Dj. De l'afl. et all. hoppen, angl. to hop (sauter). Nota 1. De là l'interjection *hop*, *houpe* dont on se sert pour engager à sauter. Nota 2. Le verbe W. signifiant : sauter, est : pocht.

3. *Hope*, *houpe*, *hopète* (sorte de *houppe* qui vient à l'extrémité supérieure des fèves de marais). = N. hope, houpe (*houppe*). *Hoper* (couper les *hopez*). Cp. *hopise*.

Hòpe (1. démangeaison ; 2. gale), N. chôpe (1). Hôpt (démanger), N. chôpt, R. avoir caupi, échaupir, escaupier (éprouver des démangeaisons) ; si hôpt (se gratter) Dj. Hôpihège (démangeaison), N. chôpichure, R. écaupissure, échaupissure. De l'afl. schobbe (gale), schobben (gratter), mha. schuope, nha. schuppe (croûte ; écaille) : le primitif de ce dernier mot, mha. schaben, prét. schuop, a les trois acceptions : gratter, ronger, manger (d'où : démanger).

Hopise (« sommet de branche d'arbre, autrement *pèton* »). Cp. afr. houpier, hupier, nfr. houppier (arbre auquel on a coupé les branches et laissé la *houppe* seule). Cp. N. hope, etc.

Horâ (ravin) Rm. 2. Dérivé augmentatif de *hore* n° 2.

Horai ou **horé** (rigole creusée dans les champs pour l'écoulement des eaux), aW. xhoray. La première forme est un dérivé diminutif de *hore* n° 2, la seconde, le participe passé de *horer* n° 1.

Horbi (nettoyer en frottant, *fourbir*), N. foûrbi, foûrbu, choûrbu, horber. De l'aha. vurban, mha. vürben, m. signif. Nota. Il est vraisemblable que la dernière forme N. est em-

pruntée au L., car le *h* du premier dialecte n'est pas assez aspiré pour remplacer le *v* primitif. Quant à la troisième *choûrbu*, il semble que l'on doit également l'expliquer par l'intermédiaire du L. dont on aura changé le *h* en *ch*, selon la correspondance ordinaire.

Horder (échafauder), R. hourder. *Hourdage* (échafaudage), R. hourdache. De l'afr. hord (échafaud), ap. Roq. suppl., qui n'existe plus en W. que sous une forme un peu différente et dans deux acceptions particulières : voy. hour nos 3 et 4.

1. **Hore** (1. sonde de mineurs, Dj.; 2. mèche pointue pour ouvrir, Rm. 2). Subst. actif abstrait de *horer* n° 1; ou du primitif de ce dernier: aha. scora (houe, pelle), etc.?

2. **Hore**, t. de min. (canal servant à l'écoulement des eaux), aW. xhorre. Subst. passif abstrait de *horer* n° 1.

Hòre ou **horé** (grosse perche ferrée dont on se sert comme d'un levier pour pousser un bateau de côté, par exemple lorsqu'on veut lui faire quitter le bord ou quand il est engravé). Peut-être du holl. schoor, angl. shore (étai, étançon). Cp. horer n° 2, et horon.

1. **Horer** (1. percer, sonder : acception peu usitée rapportée par Dj. D'ordinaire : 2. creuser un canal d'écoulement, une rigole). Du bav. schoren (1. creuser avec la bêche; 2. en gén. travailler avec la bêche), mha. schorn (2): cp. les subst. aha. scora, schora (houe, pelle), mha. schorr (fossorium), et le verbe isl. scora (faire une entaille) ap. Schm. III, 395. Nota. On pourrait aussi comparer le lat. forare, d'où le fr. forer (percer, trouer), afr. forel (conduit, canal), fourrer (fossoyer, creuser, ouvrir la terre), *four*sch (fossé sec) : sur la transformation du *v*, *f* en *h*, cp. *horbi* de *vurban*, *ki-houtri* de con*volutari*, etc.

2. **Horer**, t. de bateliers, (bornager, quitter le bord d'une rivière, bouter) Dj., N. chorer (est indiqué comme t. de bat., mais sans explication). Sans doute de *hôre*, ce qui est comme on l'a vu, le nom de l'instrument dont on se sert pour bornager ou bouter. c. à d. pour repousser ou faire dériver un bateau (voy. Trév. v. bornager).

3. **si Horer** (se garer, se mettre à l'abri : si horer foû dèz côpz : se mettre à l'abri des coups) Dj.—Rm.: si hori (s'abriter, se mettre à couvert de la pluie), èse horé (être hors de danger).— = afr. scuré (couvert, à l'abri). Du mha. schûren (protéger), qui vient de l'aha. scûra, sciura (Schm. III, 392), mha. schûr, bav. schaur, etc. (abri contre le mauvais temps, grange), d'où le W. heure n° 3.

1. **Horkèie** (grosse tartine) B.

2. **Horkèie** (fourche sur laquelle on appuie la carabine) an. Prob. une forme et une acception du mot 2. harkai ou horkai.

Horon (madrier), aW. xhorron. Ce mot paraît appartenir à la même famille que hôre ou horé.

Horsi (trousser), N. chourchî.= afr. escorcier, escorcer, escorcher (voy. Roq. gloss. vv. escorcier, estorcer, et suppl. v. escorcer), m. signif., escourcir, ap. Frois., (*raccourcir*). Du m. et nha. schuerzen, afl. schorssen (raccourcir, relever, retrousser). Nota. Le radical est l'aha. scurz, mha. schurz (curtus, brevis), d'où mha. schurz-gère, schurz-tuoch, afl. schors-kleed, puis, en un mot et substantivement, mha. schurz, afl. schorsse, nha. schurz, schuerze: tablier, verb.: vêtement court. Le N. choû (tablier; giron), R. écour, N. chourchie (un tablier-plein), R. écourchie, me paraît venir immédiatement de ce substantif, de même que le verbe *chourchî* vient immédiatement, ainsi que le L. horst, du verbe *schuerzen*, *schorssen*.

Hosâ (fondrière), N. hosau. De *hosî*, verb.: terrain qui vacille, etc.

Hose-pot (bouilli) Dj. De l'afl. huts-pot (caro jussulenta: aulicocia), d. d'Aix hoetschpott (grosse pièce de bœuf destinée à être bouillie), holl. hutspot (*hochepot*), mots qui viennent du fl., etc. hutsen (*hocher*, secouer, en W. *hosî*), quia, comme dit Kil., carnes conscissæ et in jure suo coctae, a coquo in olla fervente concutiantur, succussentur et invertantur.

Hoseù (croissant) Dj. (?).

Hosî (1. trans. *hocher*, secouer, branler, bercer; 2. intrans. vaciller, branler), N. it. Du fl., etc., hutsen (1).

Hosin (épeautre mondé) C. V., hostre (instrument semblable à un tamis, placé sous les meules où se fait l'opération du mondage, et qui, par son mouvement continuel, sépare le grain de la balle qui en est déjà détachée). Du précédent: la *hosîre* c'est l'instrument qui *hose*, le *hosin* c'est l'objet qui a été *hosé*.

Hòt [*t* muet] (giron); hôteléie (un giron ou un tablier plein), N. choutée. Du holl. schoot (sein, giron).

Hotalî (prunelle, fruit du prunier épineux) Rm. 1.

Hote (mortaise), N. it.

Hôtèdame (gui).

Hòtiche (chondrostome nase: sorte de poisson — : on traduit d'ordinaire par: gardon). Prob., de même que le suivant, du holl. houting.

Hòtin, outin (gardon) an. (il joint à ces deux formes le mot précédent), N. hôtu (sorte de poisson). Sans doute du holl. houting (Olinger: sorte de poisson de rivière). Nota.

Selon Cuvier (ap. Sél. 243) on nomme en Belgique *houting* ou *hautin* le lavaret oxyrhinque (coregonus oxyrhinchus): comme ce poisson habite la mer et est assez rare sur nos côtes, il n'est nullement probable que ce soit lui que désignent les mots W. hôtin, outin, hôtu, (du moins les deux premiers, puisqu'ils sont donnés comme synonymes de *hôtiche*), de même que ce ne peut être, par le premier de ces motifs, le poisson nommé *houting* dans le dictionnaire hollandais d'Olinger.

Houbète (cabane, hutte, échoppe, guérite), N. et R. hobète. = afr. hobe, hobette.

Hoûblon (*houblon*), N. it., aW. hubillon. Hoûbtre (*houblonnière*), N. houbionére. Houbt, part. pas. houbt, houbtèie, (*houblonner*), N. it., part. pas. houbt, houbte.—*Hubillon*, *houblon*, *hoûbion* est un diminutif du holl. hop, hoppe, m. signif., comme le prouvent les *dérivés* houbtre, houbt, qui supposent nécessairement l'existence d'une forme simple dépourvue de la désinence *illon*, etc. Nota. Dz I, 264 fait dériver *houblon* de *lupula*, le *h* provenant selon lui de l'influence du h. all. hopfen = holl. hoppe.

Houbronde (caprice) Dj.

Houce (cheville de fer qui retient la roue dans l'essieu), R. euche. = afr. heuce, heus.

1. **Houche** (*huche*), N. it.

2. *Houche* (1. grande planche qui se met sur le côté d'un chariot; 2. sorte de chariot avec de grandes planches sur les deux côtés; 3. grand tombereau), aW. L. xhoge (1.?). Même mot que le précédent? Cp. houjâ.

Houchè (guichet) Dj. Le terme ordinaire L. est *wichè* = guichet (du holl. winket, m. signif.): *houchè* est-il une forme de ce mot, ou est-ce un diminutif vicieux du L. ouhe (porte)?

Houdin (1. assemblage en un tas de choses vénales de différentes espèces: kiben tot l'houdin? combien toute la pacotille, toute la boutique? — ; 2. fig. et par mépris: tas de gens: dans l'Voiège di Chaudf., acte I, sc. 2, la harengère crie au conducteur de la barque:

Poquoi ni m'ratendéz' v'-tu nin.
Mi ki vât mi ki tot l' houdin?).

Houfée (bouffée, coup de vent, raffale).

Hougan (vaurien, homme de néant) Rm. 2.

Hougnète (veillotte: petit tas de foin, etc.).

Houhou (se dit de tout ce qui n'a qu'une durée momentanée: une mode, une maladie épidémique, sont des *houhouz*).

Houii (jeter des pelotes de neige), 1. houio (pelote de neige). Il est assez probable, vu la comparaison du N. hoûjo, huio (bardane), que le subst. houio (verb. = pelote) est le primitif, d'où le verbe *houii* (verb. = peloter) a été dérivé par une contraction toute naturelle pour *houioï*: en ce cas l'étymologie de ces mots m'est tout-à-fait inconnue; cependant le verbe peut aussi être le primitif, ce qui est même plus régulier, et alors on peut comparer le holl. gooyen (jeter, lancer). Nota. On peut faire valoir en faveur de cette dernière supposition que la terminaison *o* doit souvent être orthographiée *ot:* si le mot 1. houio est dans ce cas, le verbe dérivé serait donc *houioter*, forme qui n'aurait pu être contractée en *houii*: au contraire *houio* ou *houiot* est dans tous les cas une dérivation normale de *houii*.

2. **Houio** (beûre à houio: boire à tire-larigot) Dj.

Houjâ, d. de la Hesb. (planche qui sert à retenir le fu-

mier sur le chariot) B. Ce mot paraît être un augmentatif de *houche* n° 2, pris dans la première acception.

Hoûjo, *huio* (bardane). Il semble probable que ce mot est le même que 1. houio (s. v. houii), soit à cause que les capsules contenant les semences de la bardane ressemblent à une pelote, ou à cause qu'elles se laissent aisément réunir en boule : cp. l'afl. klisse, holl. klis, qui a aussi les deux acceptions pelote et bardane— : mais, telle étant la connexion logique apparente entre ces deux mots, leur identité cesserait naturellement d'être présumable si l'on faisait dériver 1. houio de houii et ce verbe du holl. gooyen, le sens verbal de 1. houio étant en ce cas : projectile.

Houki (appeler), N. et R. huker. = b. lat. hucciare, afr. houquer (ap. Duc.), huquer, hucher, huchier. J'ignore l'origine de ce mot. Z. conjecture, non sans quelque vraisemblance, qu'il a été formé du lat. huc : il serait possible, en effet, qu'on se fût servi vulgairement pour appeler de cet adverbe en guise d'interjection (huc ! huc !), d'où l'on aurait tiré ensuite le verbe *hucciare* pour signifier : appeler.

1. **Hoûla** (1. huchet; 2. sorte de jouet d'enfant qui produit, quand on l'agite, un bruit semblable à un *hurlement*). De *hoûler* (*hurler*).

2. **Hoûla** (loup : machine à briser la laine) Rm. 2.

Hoûle (terreur, panique) Rm. 2.

Houlepai (fainéant, cagnard), houlepiner (lambiner, traîner une besogne en longueur). Le verbe : holer, entre peut-être dans la composition de ce mot.

1. **Houler** (éculer, déformer une chaussure), houlé (1. courbe, crochu, Rm. 2.; 2. bancal, boiteux). Il est évident que l'acception ci-dessus de *houler* est un débris de la signification générale : rendre tortu. Nous croyons, comme

nous l'avons dit au mot halé, que ce verbe dérive du mha. schellen (quatere, impingere). En tous cas il ne semble pas probable, à cause des acceptions du part. pas., qu'il soit le correspondant du fr. éculer. Cp. houlo. Nota. Cp. afl. hoelen (torquere, torquendo claudere, premere, angere)?

2. **Houler** (pleurer, pleurnicher) Rm. 1. Le même, 2e éd., a : hoûlât (pleurnicheur), hoûlâte (pleurnicheuse). Notre verbe est assurément identique avec le suivant, de sorte qu'il faut l'écrire *hoûler* (le circonflexe est aussi omis sur le mot *chouler* que Rm. 1. donne comme synonyme) : cette acception de *hoûler*, que nous avions perdue de vue en écrivant l'article *choûler*, fortifie la conjecture émise à cet article que ce mot *choûler* n'est autre chose qu'une forme chuintante de *hoûler*.

3. **Hoûler** (1. *hurler ;* 2. siffler sourdement ; 3. corner : sonner du cornet), N. hûler (*hurler ;* huer). Cp. afr. hullée (huée), hullant, hulant (criant). Mot formé par onomatopée de même que le lat. ululare, le h.all. heulen, b.Sax. hulen, etc., m. signif.

Houlo (culot : oiseau dernier éclos). Peut-être de houler no 1. Le fr. ne peut être identique que dans le cas où il serait dit pour *éculot*, l'aspirée ne remplaçant le *c* guttural que dans le dialecte verviétois.

Houlote (chouette chevêche, chouette *hulotte*), N. it. De hoûler no 3. Cp. lat. ulula, nha. eule, holl. uil, m. signif.

1. **Houmer** (*écumer*), houmerèse (*écumoire*). De *home* (*écume*).

2. **Houmer** (*humer*).

1. **Houpe** (pelle, truelle), N. chupe, chipe. Houpelêie (pelletée). Du holl. schop, schup, m. signif.

2. **Houpe** (1. *houppe;* 2. *huppe:* touffe de plumes que certains oiseaux portent sur la tête), N. hope, houpe.

Houpedigué (touffe ; nœuds de rubans ; fanfreluches, Rm. 2. Dans la Pasquée critique et calotenne, p. 19, l'expression : èse so l'houpedigué, est prise dans le sens : être sauvé, rétabli :

Et lèz trente autez [pistolez] ki sont à dri
Voz m' lèz donréz à preume aprèz
Ki voz seréz so l' houpe-di-guè.

Enfin J. J. Dehin dans ses Rawètes, p. 59, donne à cette même expression le sens : être en train, en gaieté :

Et chantanz kékez pititz bokèz
Po ben noz mète so l' houpedigué).

Dans la signification donnée par Rm., paraît être composé du précédent : cp. houpetata.

Houper, houpeler (héler, hucher, crier pour appeler), N. houpeler, R. houper. Du mha. hoppen, angl. to hoop, (1. crier, vociférer ; 2. appeler en criant).

Houperale (1. chouette grand-duc ; 2. fig. t. injurieux, selon Dj. : saloppe). Du même radical que le précédent.

Houpetata (sorte de coiffure fort élevée) Duv.

Houpise, houpieûs (qui a froid, qui grelotte, souffreteux, langoureux, maladif. L'an. le rend par : bouffi, enflé, sans doute parce que les oiseaux qui souffrent enflent leurs plumes). Prob. = afr. hurepé, hurepois (hérissé), qui vient de *horripilatus :* cp. houreûs, qui contiendrait en ce cas la première partie de notre mot sous sa forme intégrale. Nota. On pourrait aussi, mais avec moins de vraisemblance, comparer le mot haipieûs : pour le changement de voyelle,

cp. hôpe, hôpt, qui viennent par l'effet de la motion vocale de l'aha. scaban, mha. schaben, etc., primitif probable ou possible de haipieûs.

1. **Hoûr** (dos; mais seulement en parlant du dos d'un couteau). Prob. = afr. hoole, m. signif. Cp. hoûrelai.

2. **Hour** (magasin de bois) B. Paraît venir du mha. hort (amas, provision, trésor) : cp. hourdêie, hourder. Cependant une communauté de dérivation avec le mot suivant n'est peut-être pas impossible.

3. **Hoûr** (échafaudage dont se servent les scieurs de long), N. it. = afr. hours (plur.), ap. Trév., fr. hout. C'est le même mot que l'afr. hord, hoord, hourd, etc. (échafaud), d'où, comme nous l'avons vu, le N. horder (échafauder). Le radical est l'a. et m. ha. hurt, bav. hurd, afl. horde, hoorde, hurde, (tout ouvrage, tel que claie, cloison, formé de branches entrelacées), et le sens de ce radical se montre encore dans cet afr. hord qui a aussi l'acception : claie, palissade, et dans le R. hour, hourd (échafaudage servant à mettre le foin et fait de perches placées à claires-voies). Cp. le mot suivant et hoûremen ou hoûdemen, dernière forme où se retrouve le *d* primitif.

4. **Hoûr** (échafaud d'ardoisier) Rm. 2. = fr. houre. Même mot que le précédent.

Hourdêie, t. de min. (panier rempli, partie de menu charbon et partie de grosse houille) Br. Sans doute du suivant.

Hourder (remplir une mesure de contenance au dessus de ses bords, la combler). A ce qu'il semble du mha. horden (entasser, accumuler) : cp. 2. hour, qui vient prob. du primitif : hort. Cependant, de même que nous avons comparé pour ce dernier le subst. 3. hoûr, on pourrait aussi, peut-être, comparer pour notre mot le verbe N. horder.

Hoûrelaî (bosse ou éminence dans le terrain). Par dérivation et contraction du mha. hover, afl. hoever (bosse)? Cp. 1. hoûr, qui est peut-être le simple, et huréie.

Hoûremen, **hoûdemen**, et, par corruption de la première forme, hoûlemen, hoûnemen, (échafaud). = afr. hordement, hourdement, ap. Roq. suppl. vv. hord, hordage. Dérivé de l'afr. hord, hourd, W. hoûr n°s 3 et 4.

Houreûs, adj. (se dit de celui qui souffre du froid, de l'humidité, principalement des oiseaux lorsqu'ils hérissent leurs plumes), N. hureûs. Cp. afr. hereux (temps hereux : temps froid, désagréable). Dérivé de *horrere*, propr. : qui souffre de l'horripilation. Cp. houpise.

Housaî, houzaî (coup de vent, raffale; giboulée, ondée), N. housia. = afr. houssée. Cp. hûzer n° 2 et houzer.

House (botte de tanneur) Dj. = afr. house (guêtre, botte, etc.). De l'aha. hosa, m.h. et b. all. hose (caliga). En mha. ce mot s'est pris aussi en général pour le vêtement qui couvre toute la jambe ; le nha. hosen signifie : culottes, le holl. hoos, au contraire : bas-de-chausses. Kil. traduit l'all. hose par : caliga, et le même mot fl. par : ocrea, vulgo osa, Gallis houseau. Cp. les dérivés hozai, etc.

1. **Houte** (*hutte*), N. hute, cp. aussi le dim. hutia cité à l'article qui suit. De l'aha. hutta, mha. huette, (tente, cabane). Cp. le suivant et hute.

2. **Houte** (abri ; *èse à houte :* être à couvert, à l'abri), N. et R. hute (seulement dans l'expression *à hute* = L. à houte), N. hutia (paillasson dont les tailleurs de pierre se servent pour s'abriter du vent ou du soleil). = d. de la Suisse rom. à schotta, à schouta, dauph. à la souta (à couvert), bourg. essôté (lieu où l'on se met à couvert de la pluie). Du

holl. schut (nha. schutz), m. signif. (Kil.: defensio, protectio), qui vient de *schutten* (nha. schuetzen) : protéger. Nota 1. On aura remarqué que la forme N. et R. ne peut provenir régulièrement du radical *schut*. Est-ce une forme irrégulière, comme nous l'avons supposé, produite par l'influence du mot précédent, ou est-ce ce dernier mot luimême, ou, enfin, serait-ce un dérivé, = mha. huote, nha. hut, abSax. (ap. Kil.) hutte, afl. hoede et huede, etc. (custodia, protectio), du mha. hüeten, etc. (garder, protéger, conserver)? — : si l'on se décidait pour l'une de ces deux dernières conjectures, il serait naturel de ranger aussi le L. houte dans la même famille, et nous ajouterons même que la comparaison du L. houterai semble donner du poids à la dernière supposition. Nota 2. Le R. cau, dans l'expression *s' méte au cau* (se mettre à l'abri du mauvais temps), est = fr. coi (L. keût).

Hoûter (*écouter*), N. choûter, R. ascouter. De *auscultare*, par suppression (pour le W.) de la première syllabe *au*.

Houterai, t. de min. (magasin ; selon Rm. 2. : lieu d'attente), aW. houtreau. Paraît être dérivé du mha. hüeten, prét. huote, holl. hoeden (garder, protéger, conserver), verb. = objet servant à conserver, comme *poiterai*, par exemple, est verb. = objet servant à *porter*. — Cp. l'aW. houte, t. de min., rapporté dans la remarque au mot hute, et voy. la note 1. au mot 2. houte.

Houteure (bate à l' houteure, ovrer à l' houteure : battre le blé en grange, travailler à la moisson, au prix de la vingtième gerbe) B.

Houve (péritoine) Rm. 2. Prob. de l'afl. huyve (propr. coiffe : voy. au mot houvirète), qui prend l'acception : péritoine (Kil. : huyve des in-ghe-wandts : omentum).

Houvèle (oiseau d'espèce inconnue, nommé autrement : fâson) Court. II, suppl. 22.

Hoûvion (*écouvillon*). N. chovion. Dérivé du lat. scopula. Cp. hover.

Houvirète (coiffe : membrane que les enfants apportent parfois en naissant) Rm. 2. v. hammlett. Prob., de même que le R. huvéte (sorte de coiffe de nuit), diminutif dérivé de l'afl. huyve, b.Sax. huve (coiffe).

1. **Houwer** (1. *huer*, dans les deux sens : pousser des cris pour chasser le loup, crier par dérision contre quelqu'un; 2. *houwer lèz chenz so ine saki* : haler les chiens sur quelqu'un, Dj.), N. huwer (1). Prob. un verbe onomatopéique formé du cri *hou !* ou *hu !*

2. **si Houwer** (se mettre à l'abri ; éviter, se dispenser) Dj. De l'aha. sciuhan (neutre : avoir peur d'une chose : voy. Schm. III, 339 sup.), afl. schouwen, schuwen (vitare, evitare, fugere : de même le holl. schuwen), nha. scheuen (actif ou réfléchi : craindre). Cp. hiwer.

Houzer (1. enfler, gonfler ; 2. selon Dj. : se répandre).

Hovâte (ramoneur). De *hover*.

Hové (éventé, évaporé).

Hovelète (brosse), N. chovelète, R. écouvéte. Dérivé du suivant.

Hover (balayer ; ramoner), N. chover. = afr. chouver. Du b. lat. scopare, verbe formé du lat. scopae (balai).

Hoveter (brosser). Diminutif du précédent.

Hozal (Dj. : petite guêtre de grosse toile qui couvre le dessous de la jambe et tombe sur le soulier). Hozète (Dj. :

guêtre de laine qui se met sur le bas), N. id. (*houseau*), R. houzéte (sorte de guêtre de toile qui enveloppait la jambe). Dérivés diminutifs du radical *house*.

1. **si Hozeler** (se crotter le bas des jambes, propr. : se faire des guêtres de boue), hozelé (pattu : qui a des plumes jusque sur les pattes). Du précédent.

2. **si Hozeler** (« être grenu, chargé de fruit ou grain ») Dj., hozelé (grenu, etc.) id.

Hozinz, plur. (pommes pourries cuites ; au fig. : rebut, fatras) Dj. Du nha. huzel, à Bonn hotschel (pomme ou poire sèche).

1. **Hrou** (froid noir) Rm. 1. Prob. une forme aspirée de *crou* (*cru*) : voy. au mot 1. crouwin.

2. **Hrou** (drap en toile) Rm. 1. Est peut-être propr. le même mot que le précédent.

Hrouler (tamiser) B., hroulâ (tamis) id. Propr. = afr. crosler, fr. crouler (en t. de mar. et de chasse), It. crollare (remuer, ébranler, faire rouler) : cp. bourg. gruller (prononcez : grulier), crauler (trembler). Selon Dz I, 332, de l'aSc. krulla (friser ; brouiller), holl. krullen (= W. croler) : ajoutez à ces deux formes afl. krollen (« crispare, vibrare, intorquere, sinuare, flectere. *Gallis* crosler, crouler; *Anglis* crulle »). Nota. Pour la possibilité d'un rapport étymologique entre les verbes *crouler* et *rouler*, voy. la note au mot crame, et cp. ce qui est dit aux articles gribler, griper.

Hufèle (brou : enveloppe verte de la noix), hûfion, hûvion (1. coque de la noix; 2. au fig. : petit verre à liqueur). Ce mot est peut-être le même que le R. écafote (1. enveloppe des pois et autres légumes secs ; 2. id. des noisettes ; 3. écaille en général), écaflier (= écafiller) : écailler des noix, en en-

lever le brou ; écaflion (= écafillon) : brou de noix lorsqu'il a été enlevé, enveloppe des noisettes, etc. — lequel est évidemment formé de *ex* + un simple *cafe*, ou, pour parler plus exactement, d'un verbe ÉCAFER, verb. : tirer hors de la *cafe* (cp. hânië): or ce simple *cafe* existe en effet dans le d. du Jura : *caffe*, dit Héc. v. écaflion, a dans le Jura un sens plus étendu. Cp. le verbe dihâft, formé de *dis* + *cafe*, dont *hufëie*, si notre conjecture est fondée, serait une sorte de forme passive, sauf, bien entendu, que la particule composante serait ici *ex* au lieu de *dis*. Nota. Ce mot *cafe* est sans doute le même que le holl. kaf, etc. (voy. au mot cafu): balle du blé.

1. **Hufenale** (verre ou vase de peu de contenance) Duv. Dérivation du précédent (cp. la seconde acception de hûfion)?

2. **Hufenale** (tourteau, galette) Dj.

Huflâ (bouvreuil) Rm. 2. Du suivant, verb. = siffleur.

Hufler (*siffler*), N. chufler. Huflè (*sifflet*). De *sibilare*.

Humier (usufruit) B., R. it.: en aW. humier signifiait l'usufruit de l'époux survivant sur les biens du défunt. = afr. humier (« usufruitier »), humière (« usufruit »).

Hunener (crier comme font les pigeons quand ils ont peur).

Hura (trogne, mine renfrognée) Dj. Augmentatif du fr. hure, qui signifiait jadis : visage : Fabliau cité par Roq. s. v.:

Il estoit granz. . . . . . .
Et maufez et de laide hure.

Hure, t. de min. (Br. : « hurre de pierre : rocher. On dit qu'une hore, une bakenure, est faite en hurre de pierre,

pour exprimer qu'elle est faite dans la roche. » — Dans une pièce de 1586, ap. Louv. II, 206, l'expression « hurre des [de] pierres et greits » semble signifier : massif de roche : « si touttes araines.... sont menées .. de juste leveau d'eaux.... ou si, pour avoir rencontré des hurres des pierres et greits, il a convenu de les rehausser »....). Cp. l'afr. heurt, cité au mot suivant, ce mot lui-même, et huretai.

Hurêie (monticule, tertre, éminence) Duv., N. et R. hurée (Z. : terrain qui va en montant, crupè [voy. L. croupè]; Héc. : crête élevée, revers d'un chemin creux ou d'une rivière). Dérivé de l'afr. heurt (rocher, tertre, etc.)? Cp. le précédent et hoûrelai.

Hurer (*écurer*). = afr. escurer. Du suéd. skura (Dz I, 298), holl. schuren, etc., m. signif.

Huretai (« borne pour préserver les murs d'une maison, aussi pour borner les hypothèques ») an. La première acception pourrait faire penser à une dérivation de *heurter*, mais ce verbe n'est pas L., outre que la seconde acception en éloigne. Serait-ce un diminutif de *hure* ?

Hurète (petit fagot court, bourrée, cotret), R. houriau (sorte de fagots dont se servent les boulangers : ils se font de branches de chêne et doivent avoir 4 pieds de hauteur sur autant de tour), hourète (1. « diminutif du précédent. Prend son nom de ce que cette espèce de fagots provient du façonnage du taillis; opération qui se fait pour l'éclaircir »; 2. fagot fait de branches de chêne). Il paraîtrait donc, d'après cette définition de Héc., que le primitif est un verbe *hourer* (couper le taillis pour l'éclaircir?); mais ce mot manque dans son dictionnaire.

Hurtier (« maître de la superficie où une bure est enfoncée.

On appelle de même le maître du fonds sur ou dans lequel on verse les eaux ») Br.

Hus, hous (*houx*), N. heûs. Du holl. hulst, m. signif. De là N. heûsia (balai fait de branches de houx).

Hustiner (brusquer, maltraiter, rudoyer), kihustiner (éloigner par de mauvais traitements). N. hustin (ébranlement), hustiner (secouer, ébranler). R. hutin (querelle), se hutiner (se quereller). =afr. hustin, hutin (querelle, etc.), hustiner, hutiner (quereller; harceler). La signification N., qui paraît être la primitive, indique que *hustiner* vient de l'angl. to hustle (secouer ensemble, bousculer), qui est le même mot (quel que soit celui des deux qui a éprouvé la métathèse) que le fl. hutsen, hutselen (secouer, agiter), d'où le W. host.

Hute ou **cahute** (bâtiment qui renferme la bure et tout son attirail) Br. Sans doute le fr. hutte, en L. houte (n° 1): primitivement, lorsqu'on ne connaissait que les fosses à bras, une hutte pouvait aisément suffire pour abriter l'exploitation. Nota. J'ai rencontré effectivement deux fois le mot *houte*, t. de min, dans Louv. (II, 222, 225), prob. dans le même sens: on y lit: prester leurs burres, harnaz, *houttes* et ustilles, c'est-à-dire, selon toute apparence, leurs bures, machines, *bâtiments* et outils.

Hutik, t. de min. (« trait de corde, d'environ un mètre de longueur, dont un des bouts est attaché au panier ou chariot, et qui, à l'autre bout, a un anneau, nommé crosse, dans lequel est accrochée la chaîne du rouleur ou hiercheur qui précède un autre charioteur ou hiercheur ») Br.

1. **Hututu** (balai formé de branches de houx pour ramoner) Rm. 2. Ce mot est-il formé de *hus* (*houx*) + un autre mot ou une désinence arbitraire? Cp. le suivant.

2. **Hututu** (1. en t. de min. : matière que la sonde ou tarière enlève en forant ; 2. en d. de Verv. : planure: morceau de bois que la plane ou le rabot fait tomber).

Huzai, subst. (évaporé, écervelé). Du suivant : cp. huzèse.

1. **Hûzer** (venter, souffler). Onomatopée.

2. **Huzer** (courir précipitamment, avec impatience) Dj. Sans doute une acception figurée du précédent, verb. : aller comme le vent.

Huzèse (1. Rm. 1. : venteux, l'âtome est huzèse : l'automne est une saison venteuse; 2. Rm. 2. [il écrit : huzése] : léger : èse huzése : être léger, inconstant, volage). De hûzer n° 1.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

PRONONCIATION.

Ad pag. II, inf. : *oi* se prononce *uè* — : ceci ne s'applique qu'au dialecte L. ; en N. la diphthongue *oi* a généralement le son *ua*, comme en français.

III sup. Au lieu de *ci* suivi d'une voyelle prend souvent le son du *ch* français, etc., lisez : *ċi*, suivi d'une voyelle, se prononce souvent comme *chi* et même *ch* fr., ainsi *cial* se prononce aussi *chial* et *chal*.

NOUVELLES ABRÉVIATIONS.

bress. = bressan. (Les mots de ce dialecte sont extraits du recueil intitulé : les Noëls bressans, etc., par Philibert Le Duc. Bourg-en-Bresse, 1845).

prov. = provençal.

C. M. = communication manuscrite.

Lj. = Lejeune (Flore des environs de Spa).

A. Idt. = Aachenes Idiotikon (voy. p. VII, 1re col.).

H. Idt. = Hennebergisches Idiotikon.

W. Idt. = Westerwaeldisches Idiotikon.

Df. C. = Diefenbach, Celtica.

Df. vergl. W. = Diefenbach, vergleichendes Woerterbuch der gothischen Sprache. Francfort, 1846.

Eln. = Elnonensia (par J. F. Willems), 2 éd.

gloss. de l'a. droit fr. = glossaire de l'ancien droit français, par MM. Dupin et Laboulaye.

gloss. de Lille. = glossaire du roman-latin du xv[e] siècle extrait de la bibliothèque de la ville de Lille par Emile Gachet.

Kil. = Kilian (Etymologicum teutonicæ linguæ.etc., Trajecti Batavorum, 1777). Nota. Les mots désignés comme afl., sans citation d'auteur, sont puisés dans ce dictionnaire.

Wack. = Wackernagel. (Le dictionnaire faisant suite à l'altdeutsches Lesebuch).

LETTRE A.

Pag. 3. Ad voc. **âbarone**. On prononce : âbarone, et : abarone. Je ferai remarquer à cette occasion que ce que l'on prend pour une voyelle longue n'est peut-être souvent qu'une voyelle accentuée.

Ibid. Ad voc. **abèle**. Le dérivé : abèiesuté, appartient au dialecte verviétois ; à Liége on dit : abèielsté (Sim.).

5. Ad voc. *aboliner*. Voy. pour l'article *bolîe*, auquel je renvoie et qui a été omis, ici plus bas sous le mot **1. bolèle** (ad p. 62).

Ibid. Après l'article : à broubi, insérez le suivant : *Aburtaker* (garnir) C. M. Cp. *èburtaker*.

6. Ad voc. **acolète**. M. Lj. donne aussi ce mot comme le nom W. d'ancolie.

7. Ad voc. **acrawe**. Cet article doit en former deux, le second étant composé de : **acrawez**, plur., etc. : pour le premier, lisez : 1. **acrawe** (Ce mot n'est plus employé actuellement que dans l'expression *oûz d'acrawe :* œufs de saumon. On verra dans le gloss. qu'il signifiait très-prob. autrefois le saumon qui a atteint toute sa croissance, formant ainsi le troisième terme de la série : ailon, spitrai, acrawe), aW. id. et ancrawe. Peut-être, selon la conjecture de M. Sim., de *ancorago*, ou plutôt, du primitif tudesque de ce mot.

Ibid. Ad voc. **adal**. L. 2., au lieu de : *savî*, lisez : *savîz*.

Ibid. Ad voc. **adawi**. L. 1., après le mot : adoûler, ajoutez : andoûler.

8. Ad voc. **adiersi**. A la fin de l'article, après : de là : adièse (*adresse*), ajoutez : et, peut-être, agète ou adiète (*adroit* dans ses mouvements, etc.) — : voy. ici plus bas la rectification relative à ce mot.

9. L. dernière de la page, au lieu de : afr., lisez : fr.

10. Ad voc. **afolèie**. Cp. pour la signification de ce mot le passage suivant de la Pasquée critique et calotenne (p. 12) :

> I jeure, i s' èpoite et i crèie,
> Et tot s' exhale è peure folèie,

où le sens donné par Dj. paraît mieux convenir.

Ibid. Ad voc. **afoler**. L. 1., après : N. et R. it., ajoutez : bress. afola (blesser).

Ibid. Après l'article : africane, insérez le suivant : *Africote* (joli) C. M.

11. Ad voc. **afûler.** Biffez à la fin de l'article tout ce qui suit les mots : s'enfermer dans ses vêtements, et mettez en place : On pourrait peut-être aussi comparer pour la forme *afuler* l'all. hüllen (couvrir, envelopper), afl., holl. hullen (coiffer), dc, ou d'où, l'all. hülle, hüll (manteau : voy. Wack.), afl. hulle, holl. hul, (capitium, plaga, plagula, velamen muliebre capitis, rica, etc.). Cp. encore pour cette forme le d. d'Aix foll (sorte de voile que l'on met sur le bonnet).

Ibid. Ad voc. **agâ.** Outre les formes déjà citées, on dit aussi : agai. Pour l'étymologie de ce mot obscur et sans doute fort ancien, comme le prouve la variété de terminaisons (â, ai, aise, èse, auche), cp. encore le d. du Cond. èjâhe, m. signif., et l'aha. kéisant (aridité).

12. Ad voc. **agaimeteûs.** Avant ce mot insérez : **agaimeter** (soutirer de l'argent, etc., obtenir quelque chose par ruse ou par flatterie : le renard de la fable, par exemple, a *agaimeté* au corbeau son fromage).

Ibid. Ad. voc. **agète.** On dit aussi : adiète, et cette prononciation, quoique moins générale, paraît être néanmoins préférable, car il est plus naturel de supposer un changement de *di* en *dj*, c'est-à-dire de *i* voyelle en *i* consonne, que l'inverse. Des deux formes, *adiète* est donc prob. la primitive : or ceci rapproche tout-à-fait notre mot, comme nous en avons déjà fait la remarque, du subst. *adièse* (*adresse*) et de son primitif *adiersî* (*adresser*, etc.). D'ailleurs la signification exacte du mot *adiète* ou *agète* est : adroit ou habile dans les exercices du corps, d'où : leste, agile, expéditif, car ce que l'on fait avec adresse se fait vite : *èse agète po scrire*, signifie : écrire (tracer des lettres) avec adresse et rapidité. De là l'adverbe : agètemen (adroitement et lestement:

haper agètemen on norè : enlever, escamoter subtilement un mouchoir).

13. Après l'article : agnoûler, insérez : **Agolina** (gouffre, trou où l'eau s'engloutit).

Ibid. L. dernière de la page, avant le mot : agalastra, insérez : åkalastara.

14. Ad voc. **ahafter**. Biffez l'article entier et substituez. **Ahafeter** (accrocher), N. haveter, ahaveter. De *havet* (croc, crochet) : voy. à cet article pour le rapport qui existe entre notre mot et l'all. heften (attacher, etc.).

Ibid. Ad voc. **ahanz**. A la définition que j'ai donnée de ce mot substituez la suivante : légumes qui commencent à pousser, jeunes légumes encore en terre. — Même article, l. 3 et 4, au lieu de : ahènière (qui est une forme francisée), lisez : ahèntre ; l. 8. fermez la parenthèse après le mot : semaille, et ajoutez : aR. haner (cultiver) ; l.11. fermez également la parenthèse après le mot : cultiver ; enfin, cp. pour l'étymologie de ce mot l'aha. enho, ap. Zm. Gramm. p. 73, encho, ap. Richth. v. inka et Schm. B. W. I, 84, mha. enke, (agricultor, bootes).

15. Entre les articles : Aı (et non pas : Ai) et : Aidai, intercalez : *Aiaube* (« bois-d'-poue » : l'arbre nommé en L. : bois-d'-poie, est l'érable). De même que le fr. érable, de *acer arbor* ? — : *arbor* s'est en tous cas conservé intact dans *aube*, qui signifie encore, pris isolément : arbre.

16. Ad voc. **aflon**. On donne aussi ce nom à la jeune truite.

Ibid. Ad voc. **ainche**. L. 2. au lieu de : anzin, lisez : 'hanzin.

Ibid. Ad voc. **air** (cintre). Faites précéder cet article du chiffre 2. — Nous disons, l. 5 : comme l'indique d'ailleurs le diminutif — : il est probable, au contraire, que le *k* de *airkète* appartient à la désinence : cp. sur ces diminutifs les mots cités à l'article bokè.

17. A la fin de l'article : 1. **aise**, ajoutez : De là le N. aistrée, estrée, (espace sous et autour du foyer ») C. M.

Ibid. Ad voc. **ajancener**. L. 2., après le mot : AJANÇONER, au lieu de ce qui suit jusqu'à la fin de la parenthèse, lisez : et la racine plus prob. GANTS, GANST, GANZ, GANTI, que JANTS, etc.

19. Ad voc. **alaule**. *Alouette* se dit en Hesbaie : alaure.

20. Entre les articles : Ambau, et : Amèder, intercalez : *Ambioner* (« monter sur quelque chose ») C. M.

21. Ad voc. **amône**. Après : roge amône, ajoutez : ou, selon Dj., amône di bois.

Ibid. Ad voc. **amou**. En bress. on dit de même : per amo, per amou (parce que), et, en certain dialecte, pre l'amor (pour que). — Même article, l. 7., au lieu de : il' fât, lisez : i l' fât.

Ibid. Après l'article : Anau, mettez le suivant : **Andam** (pièce de bois, à l'extrémité du timon d'un chariot, à laquelle sont fixés les deux palonniers de devant).

Ibid. Ad voc. **andeli**. L. 2., après la parenthèse fermée, ajoutez : = It. andarone, par contraction : androne, (allée ; l'espace qui est entre deux rayons de vigne, etc.).

22. L. 1. effacez le mot : probablement ; l. 5., après : peu explicable, ajoutez : (et, en effet, le W. l'a conservé dans le mot *wandeler* : errer).

Ibid. Ad voc. *s'anduiner*. Ce mot paraît être une forme dialectique de *andiner* : cp. la forme ancienne L. de ce dernier : anduiner — : le sens verbal de ce mot serait en conséquence, pour ainsi dire : être en train d'acquérir la prescription domestique.

23. Ad voc. *Anguiete*. Lisez : *Anguiète*.

Ibid. Ad voc. **ansène**. L. dernière, au lieu de : grasse, lisez : graisse.

Ibid. Ad voc. **antin**. M. Sim. a rencontré ce mot dans la signification : tante ou grand'tante.

24. Ad voc. **s'apépurgni**. On dit à Liége, selon M. Sim., apimpurni.

Ibid. A la fin de l'article **aponti**, ajoutez : Disponti (qui n'est jamais prêt à rien) Dj.

Ibid. et sq. Ad voc. **aquance**. Il faut partout lire : aquanse, etc., avec un *s* au lieu d'un *c*.

25. Après l'article : Araint, insérez le suivant : **Araper** (endêver, enrager) C. V.

Ibid. Ad voc. **arencret**. L. 2., au lieu de *arègne*, lisez : *arèniё*.

27. Ad voc. **1. aripe**. Après 1. Aripe (avare) C. V., au lieu de : A ce qu'il semble, etc., lisez : Prob. de *rapere*, *arripere*.

Ibid. Ad voc. 2. **aripe**. L. 2., après C. V., au lieu de : De *griper*, etc., lisez : De *repere* ou de *rapere* ? — : cp. le précédent et voy. au mot griper.

Ibid. Ad. voc. 3. **aripe**. Selon M. Sim. on dit aussi *lâripe*, forme provenant sans doute de la préposition de l'article.

28. A la fin de l'article **aron**, ajoutez : Cp. èroie.

29. Entre les articles: asèner, et : ast, intercalez : *Asente* (petite cave) C. M.

30. Ad voc. **asoti**. L. 2., après : qui signifie en W., ajoutez: et en R.

Ibid. Ad voc. **astancener**. Remplacez les lignes 2 et 3 par les mots : voy. à cet article.

31. Ad voc. **astock**. Lisez **astoc**, et, dans la première ligne de cet article, au lieu de : *aler à stok*, lisez : *aler astoc*.

32. Ad voc. **aswagi**. Lisez : **aswâgi**.

34. Ad voc. **aubèspène**. L'épine-vinette se nomme aussi en W., selon M. Lj. (I, 169), *ardèspène* : voy. pour cette dénomination au mot hardispène.

Ibid. Ad voc. *aubson*. Le premier correspondant afr. indique qu'il faut écrire *aubeson*. Ce mot ne peut venir d'ailleurs du lat. obsonium à cause de la terminaison qui deviendrait en afr. *ogne*, *onge* ou *oin*, quoique le W. rende aussi la terminaison *onium* par *on*, p. e. dans *tèmon* = fr. témoin.

Ibid. Ad voc. *aurler*. Le primitif de ce mot: afr. harle (air desséchant), est dérivé de l'afl. haere (gelida aura summam cutem urens asperitate quadam), d'où le verbe : haeren (frigore aut calore nimio torrere vel urere).

Ibid. Entre les articles: Aurler, et : Aûsti, intercalez : *Aurmon* (selon Z. : pièce de bois sur le devant d'un chariot dans laquelle le timon s'emmanche; selon une C. M. : « pièce de bois sous un chariot dans le sens de sa longueur »).

Ibid. Ad voc. 1. **âvà**. Cp. bress. avar, m. signif. (i venion avar chautan : ils viennent en bas en sautant — Noëls p. 30).

35. Avant l'article : Avaler, insérez le suivant : **s'avachî ou s'awachî** (s'affaisser). Prob. le même mot que le fr: s'avachir, qui ne viendrait pas de *vache* : cp. la signification de ce mot en t. de jardiniers : se pencher, ployer.

Ibid. Ad voc. **avàr-ci, avàr-là**. L. 9, sqq., effacez tout ce qui suit : dans tous les autres cas, jusqu'à la fin de l'article, et mettez à la place : cp. la préposition *ver* (*vers*) qui est également sujette à perdre sa consonne finale (et aussi à préposer un *e*), ainsi on dira : vinéz ver-ci, et : il est vè *ou* èvè l' coron dè l' hâie : cependant la comparaison des correspondants de *avâ* rend invraisemblable qu'il provienne de *avâr*. P. S. Remarquons que l'on peut faire valoir en faveur de l'opinion de M. Sim., c. à d. de la dérivation inverse, le bress. avar = 1. àvâ.

Ibid. Ad voc. **avou**. En bress. : avoui, avoa, avoué.

36. Ad voc. **awaton**. Je ne sais si M. Rm. ne s'est point trompé sur ce mot. Les personnes que j'ai interrogées ne connaissent, du moins, que le mot : awatron, qui signifie, comme l'aW. awotron : enfant provenant d'une fille qui a eu commerce avec un homme marié. Il vient de l'afl. avetronck, aftronck (nothus, spurius), qui est composé de *ave* (ab, de) + *tronck* (truncus, corpus arboris ; au fig. : stirps, progenies) : le suivant est le même mot dans le sens propre.

Ibid. Ad voc. **awatron**. Ce mot est en effet le même que l'aW. awotron : voy. pour l'étymologie la rectification précédente.

Ibid. Ad voc. **aweure**. *Malheur* se dit en W. mâleheûre, *malheureux* se dit : mâlehureùs, en bress. molourieu. Je ferai observer de plus que *mâle* signifie encore en W. : mauvais, méchant.

37. Ad voc. **awoi**. L. 2., au lieu de : prononcer, lisez : prononcez, et, après la parenthèse fermée, ajoutez : en bress. : voa, voay.

LETTRE B.

Ibid. Ad voc. **babaie**. D'après M. Sim. on dit aussi *vavaie:* ces mots seraient-ils formés des dernières syllabes de ca*ballus*, che*val* ?

38. Ad voc. **bablotez**. L. 2., après la parenthèse, au lieu de: Cp. faflote, lisez : Ce mot vient très-prob. du suivant, les corpuscules étant comparés à ces atômes qui passent devant la vue lorsque l'on est *ébloui* : pour la dérivation logique, cp. la remarque au mot suivant, et, pour la forme, faflote.

Ibid. Ad voc. **bablou**. L. dernière, au lieu de : Cp. boublin, etc., lisez : Nota. La racine ou le radical BLA, BLO, etc. paraît avoir produit une famille nombreuse et d'aspect varié. Cp. d'abord *boublin*, synonyme de *bablou*, et ensuite les mots : bablotez, blawète, blouwète, qui semblent signifier tous les trois : ce que l'on voit ou croit voir quand on est *ébloui*, de là : corpuscules, étincelle, et au fig. : personne sans consistance. Voyez encore sur cette famille, et particulièrement sur la variété de ses formes, ce que nous ajoutons plus loin à l'article blawète, et cp. Df. vergl. W. I, 306, sqq., 440 (n° 42).

Ibid. Ad voc. **bâcèle**. Après le mot fille, l. 1., ajoutez : en tant que ce mot est l'opposé de *garçon* ; *fille*, corrélatif de *père*, etc., se dit *fèie*, et, en parlant absolument d'une personne du sexe féminin, non mariée, on dira : c'es 't ine jône fèie.

39. l. 4. Après le mot: docteur, et la parenthèse, ajoutez : bress. bacelet (bachelier, c'est-à-dire, selon M. Le Duc, soit le fils du seigneur ou le savant du village).

40. Ad voc. 2. **bada**. Cp. bress. bada (plaisanterie).

41. Après l'article 2. **bâhî**, intercalez le suivant : **Bâhou**, d. du Cond. (tige de pomme-de-terre).

Ibid. Ad voc. *bahoûler*. Après ce mot ajoutez: *bahûler*.

Ibid. Ad voc. 2. **baie**. J'ai dit dit (l. 2 et 3) : du holl. balie... si toutefois ce holl. n'est pas emprunté — : je trouve ce mot dans Kil. avec de nombreuses acceptions (conseptum, etc.; repagulum, obex versatilis; arena : locus in quo pugnant gladiatores; cataracta [herse]; podium; hippodromus, etc.), et de plus le verbe dérivé : balien (concludere, consepire), ce qui rend probable son indigénat.

Ibid. Ad voc. 3. **baie**. Après : N. et R. it., ajoutez : De, ou = holl. baai (revêche : sorte d'étoffe), fl. baei (flanelle; Kil.: baey : levidensa : pannus vilis raro et tenui textu).

42. Ad voc. *baler*. Après : etc., l. 5, ajoutez : bress. se balayé (se hâter : pre l'amor qu'elle se balaye de zoindre la compani : pour qu'elle se hâte de joindre la compagnie).

43. Ad voc. **baligand**. Fermez la parenthèse après le mot : vaurien.

Ibid. Ad voc. **balowe**. Faites précéder ce mot du chiffre 1; l. 1., au lieu de : bièse-*à*-balowe, lisez : bièse-*â*-balowe; enfin, à la fin de l'article, ajoutez : Nota. Le L. semblerait penser au mot suivant [voy. la rectification qui suit] en disant : bièse-à-balowe = bièse-âz-balowez (bête aux nases, c'est-à-dire : à prendre les nases) : se sert-on effectivement de hannetons comme d'amorce pour prendre des nases ?

Ibid. Après l'article: 1. Balowe, mettez-celui-ci : 2. **Balòwe**

(nase [sorte de chondostrome : voy. Sél. p. 204]) Del Vaux, Dictionnaire géographique, etc., I, 483, sq. —: le nom ordinaire de ce poisson est : hôtiche.

46. L. 5. Au lieu de : all. bar, lisez : all. bâr.

Ibid. A la fin de l'article **bara**, ajoutez : Nota 2. Ce mot appartient au d. du Cond. et de l'Ard. ; ailleurs on dit : bast.

47. Après l'article : Barète (qui doit porter le chiffre 1), mettez 2. : **Barète** (bonnet ; en d. du Cond. : bonnet de nuit à l'usage des femmes, sorte de *gâmète*, ou de serre-tête ; en d. du Brab. : gros bonnet de coton à l'usage des hommes).

Ibid. Ad voc. **barlafe**. Pour la première partie de ce mot cp. bress. bardolia (soufflet : coup donné sur la joue).

48. Entre les articles : basener, et : bast, intercalez : *Basenêre* (cheville en fer) C. M.

Ibid. A la fin de l'article **basi**, au lieu d'un point mettez une virgule et ajoutez : et même le R. bassée (moindre bête d'un troupeau ; vieille *brebis* marquée pour être vendue).

49. Après l'article : bateht, intercalez : *Batère* (fléau) C. M. Dérivé de *bate* (*battre*).

50. Après le mot : èboui, l. 4, ajoutez : bress. ébaya (ébahie).

51. Ad voc. **bène**. Après le mot : vendange, et la parenthèse, l. 8, ajoutez : bress. benos (selon M. Le Duc, soit : *bennes* : seaux de vendangeur, ou : *benons* : paniers de boulanger).

52. L. 14, au lieu de *bann*, lisez : *bänn*.

Ibid. Ad voc. **bèol**. Après ce mot ajoutez : bèôle.

Ibid. Après l'article : Bèol, placez le suivant : **Bèra**,

d. du Cond. (rouleau d'agriculteur). Nota. Ailleurs on dit : wèle *ou* wile.

Ibid. Ad voc. 2. **bèraudi**. Remplacez la définition du texte par la suivante : 1. grenier situé au dessus de l'aire d'une grange ; 2. en général tout grenier formé de perches ou de poutrelles et servant à mettre de la paille, du foin, des fagots, etc. — Même article, après la parenthèse fermée, ajoutez : N. biraudt (1).

53. Ad voc. 1. **berwète**. Cp. bress. borette (voitures).

Ibid. Ad voc. **beurler** Cp. bress. bulo, m. signif.

Ibid. A la fin de l'article *Berzink*, ajoutez : *Èberziner* (enivrer).

Ibid. Après l'article : beuzeleure, intercalez le suivant : *Beûzon* (cheville de fer qui tient la roue d'une brouette) C. M.

Ibid. Ad voc. **bi** (*biez*). Lisez : **bî**, et ajoutez à la définition : en général, fossé pour l'écoulement des eaux. (De même l'afr. bief : fossé pour saigner les prés ou clore les champs).

54. L. 5. Au lieu de : v. Duv., lisez : v. Duc.

Ibid. Ad voc. **biair**. L. 1., après : *byer*, ajoutez : et s. v. héféss.

55. A la fin de l'article 1. **biler**, ajoutez : Cp. dibiarder.

56. Ad voc. 2. **bizer**. Aux formes germaniques, appartenant à ce mot, déjà citées, ajoutez : afl. biesen, bysen (aestuare, exæstuare, æstu exagitari ; furente ac violento impetu agitari, insano more discurrere ; ....), bies-bout (« scarabæus alis strepitans et cum maximo impetu ac stridore volans, q. d. stridulum telum » [bout = all. bolz : flèche, trait]), byse (« *vetus* : Boreas, Septentrio »).

57. Ad voc. **blawète**. L. 1, après : N. it. : ajoutez : R.

ébluites (bluettes , éblouissements. Avoir des ébluites, c'est avoir les yeux troublés quand on a regardé le soleil) , ... Même article, l. 3, après : m. signif., au lieu de : A part, etc., lisez : W. blawète, R. ébluite , fr. bluette, viennent du verbe : W. BLAWER, BLOWER (cp. *blouw*ète, ba*blou*, ba*blo*tez), R. ébluir, fr. éblouir, dérivé de l'aha. plôdi , etc. : voy. au mot bablou : une bluette, ou , pour nous servir du dialecte qui a le mieux conservé le rapport du dérivé au primitif, une *ébluite*, c'est ce que l'œil perçoit quand il est *éblui*. Nota. Sans entrer ici dans l'examen des causes qui ont produit les doubles formes : blouwète — blawète , BLOUIR — bluette (notons cependant que, d'après la remarque de Héc. , *éblouir* paraît être de formation ou d'introduction récente en fr.), je ferai seulement remarquer que leur parenté est aussi incontestable que celle des formes : blawète, ébluite, bluette, épluë. Quant à chercher l'étymologie de *bluette* dans le fr. bleu , c'est à quoi s'oppose la comparaison des formes W., R. et bourg. répondant à l'un et l'autre de ces mots (blawète, ébluite, épluë — bleûf, bleus , fém. bleuse et bleusse , bleu).

58. A la fin de l'article **blouwète**, mettez : Du radical BLOWER , et verb. = blawète , bablotez , dans le sens propre de ces mots, c'est à dire, à peu près: corps sans réalité, sans consistance , comme ceux que croit apercevoir l'œil quand il est *ébloui*; ou bien dans le sens passif : qui est *ébloui* , qui agit sans voir ce qu'il fait : cp. bablou , boublin.

59. Ad voc. **boc-et-hènin**. Le vocable *hènin*, *hèlème*, *hèlène* , paraît être identique avec le mot *hèlène* (vache qui ne peut avoir de veau) , la stérilité étant un des attributs de l'androgynie — : bien entendu qu'il aurait dans cette expression le sens générique (primitif ou dérivé) : femelle stérile.

61. Avant le mot **boie** (bourreau) mettez le chiffre 1. ;

l. 2., au lieu du mot : du, mettez : de l'afl. bole, id. et .... ; et après cet article insérez : 2. **Boie** (garçon ? *c'es't on laid boie :* c'est un laid garçon). = angl. boy, m. signif., — ?

Ibid. Ad voc. *boistî*. Au lieu de : boiter, lisez : *boiter*.

Ibid. L. dernière de la page, au lieu de : bot, lisez : BOT.

62. Après l'article : bolegt, intercalez : 1. **Bolèie** (*bouillie ;* bolèie d'amidon, ou, simplement, bolèie : empois), N. bolie. De là N. boliner, aboliner, N. et L. èboliner (empeser).

Ibid. Avant le mot **Bolèie** mettez le chiffre 2.

64. Ad voc. 2. **boteroûle** (nombril). Cp. bress. beurelion, m. signif.

65. Ad voc. **bouf**. L. 2., après le mot : points, ajoutez : *fer bouf :* faire autant de points qu'en a l'adversaire. Et, à la fin du même article, mettez : Peut-être de *biffer*, les points des joueurs étant biffés lorsqu'ils sont devenus égaux.

Ibid. Ad voc. **boufe**. Après le R. buf, masc. : ajoutez : bress. bufa. — Nous disons, même article, l. 2., sqq. : l'acception primitive est : joue enflée (d'où par métonymie : coup qui fait enfler la joue) — : cp. à l'appui de cette opinion : afl. bof, boffe, pof (« *vetus*. Bucca, buccarum inflatio, etc. »), boffen (inflare buccas), pof, adj. (fungosus, turgidus, tumidus, inflatus, etc.). Le nfl. bof (Lebrocquy, Du flamand, p. 236) signifie : coup, soufflet ; le holl. bof : coup ; l'angl. buffet : coup de poing, soufflet ; to buff : frapper.

66. A la fin de l'article **bougnou**, ajoutez : Cp. pour l'étymologie ce qui est dit au mot chèteure n° 2.

68. Ad voc. **bouhète**. L. 1. au lieu de *tosdis*, lisez :

tozdiz. Même article, l. 4, après: It. buschette (plur.)., ajoutez : Cp. bress. buçaille (bûchette).

69. Ad voc. *bouie*. Pour l'étymologie de ce mot, cp. aussi all. beule, holl. buil, etc. (bosse, tumeur).

70. Ad voc. 2. **bouler**. L. 7., au lieu de : Dibouler (dégringoler), lisez : Dibouler (1. dégringoler ; 2. décamper ; 3. trans., ap. Dj, éconduire).

72. Biffez l'article **bozin** et mettez à la place : **Bozinz**, plur. (croûtes dont se couvre ordinairement la tête des jeunes enfants), N. it. A ce qu'il semble, de l'afr. boce, bosse (espèce de gale, maladie de peau qui paraît avoir été épidémique ou contagieuse) : voy. sur ce mot Arthur Dinaux, Les trouvères artésiens, p. 50, note (1).

74. Ad voc. **bràie**. Ce mot paraît être le même que le N. braï, afr. brahié, brayer (ceinturon au moyen duquel on retenait les *braies* au dessus des hanches); mais comment se fait-il que la désinence manque au mot L.? serait-ce une acception de *braie* produite par spécification ?

Ibid. Ad voc. **braire**. Après : pleurer, l. 2., ajoutez : le bress. braire signifie aussi : pleurer, gémir. — Dans le même article effacez depuis les mots : du frison bâria, jusqu'à la fin : selon Richth., en effet, il n'existe pas de motif pour traduire *baria* par : crier, et d'autre part, les meilleurs mss. de Tacite au lieu de *baritum* ont *barditum* (voy. l'éd. de la Germ. de Gerlach, Bâle, 1835). En revanche cp. le mha. braht (cri bruyant), ap. Wack. Nota. On pourrait cependant faire valoir en faveur de la signification donnée par Grimm au fris. baria, que l'afl. baeren réunit aussi les deux acceptions : manifestare, sublate et ferociter clamare.

75. Après l'article : Braîre, intercalez le suivant : **Braké**, t. d'oiseleurs (èse braké : avoir l'os de l'aile luxé) C. V.

76. Ad voc. **brave**. La comparaison du bress. brovo, qui signifie : beau , joli, élégant, rend très-probable que le mot *brave* vient du brz. brav, braô (beau , agréable , joli , gentil).

Ibid. Après l'article : Brave, insérez : **bràwe** (*toûrner à brâwe :* devenir rien : se dit d'une entreprise qui n'a pas de succès, en général de tout ce qui réussit mal, de tout ce qui avorte).

Ibid. Ad voc. **brêïon**. Ce mot vient de l'aha. brado (Dz II, 9), mha. brât, (viande, chair, par opposition à la peau et aux os) , a. d. de la Gueldre, etc. , ap. Kil. , braede (pulpa petasonis, pulpamentum), afl. id. (sura), d'où , outre les mots déjà cités à l'article, nfl. braey (mollet).

Ibid. A la fin de l'article **Brèle** , ajoutez : Du mlat. brittolus , britla , m. signif. : voy. Beneficiorum describendorum... formulæ (Mon.—Leg. t. I, p. 180) et Capitulare de villis (ibid., p. 186 , l. 41).

Ibid. Ad voc. **brèser**. Cp. pour l'étymologie de ce mot : afl. brassen (« miscere , com-, permiscere, confundere, turbare : Gallis *brasser* ; brassen ende brouwen : confundere et miscere, commiscere aquas frugibus, coquere cervisiam »).

Ibid. Entre les articles : Brèser, et : Briac (briak), intercalez: **Breûse** (*brosse* de peintre) , à breûse (dru, serré [comme une *brosse*]) Sim.

77. L. 6 , après le mot : brichauder, ajoutez : (voy. au mot briseler). — Je remarquerai à cette occasion qu'en d. du Hain. , selon une C. M., *brichauder* signifie : gaspiller : c'est sans doute une acception figurée.

Ibid. Ad voc. **brihi**. *Brihî* signifie aussi : herser une terre pour la première fois.

78. Ad voc. **brikè.** Après : R. brique, ajoutez : bress. breque de pan (morceaux de pain).

79. Ad voc. **brodi.** Ce mot vient immédiatement de l'afl. broddier, m. signif. (selon Kil. : podex turpis, anus stercore foedatus). — Même article, l. 4., après le mot : cœnare et les guillemets, ajoutez : afl. brodde (« *vetus*. Foedus, indecorus, turpis; sordes, turpitudo »).

81. Ad voc. **broncosel.** Cet article doit être biffé, attendu que ce mot n'est autre que le fr. scientifique : bronchocèle (βρογχοκηλη).

Ibid. Ad voc. **broster.** Ce mot appartenant au dialecte N. doit être en caractères italiques.

Ibid. Après l'article : Brote, insérez : **Brotêle** (corvée). Ne se dit, je crois, que dans quelques villages limitrophes du pays flamand.

82. Ad voc. **brouhène.** L. 3 et 9, au lieu de : brouheur, lisez : brouheûre. En Ard. on dit *broheûre :* i fait broheûre : il y a du brouillard. Dans certaines localités *brouheûre* signifie : pluie fine, bruine, et non pas : brouillard.

86. Entre les articles : Bureter, et : Burnò, intercalez : *Buri* (dressoir) C. M.

Ibid. Ad voc. *burton.* Cet article doit être ainsi conçu : *Burton* (1. moignon ; 2. *burton d' chou :* trognon de chou; 3. une C. M. rend ce mot par : tige, ce qui n'est peut-être qu'un équivalent inexact pour le mot : trognon, pris dans l'acception que nous venons d'indiquer). Il semblerait que l'on peut attribuer à *burton* le sens verbal : tronçon ; or, si cette première conjecture est admise, on pourra de nouveau supposer avec une certaine vraisemblance que ce mot

dérive de *bor*, *bour* (tronc), l'étroitesse du rapport logique entre *tronçon* et *tronc* suppléant à ce qui manque au rapport littéral entre *bor* et *burton*.

Lettres C gutt., K, Qu.

87. Ad voc. **cabason**. On dit en bress. cavarçon : cette forme paraît contraire à la dérivation de *kappzaum*.

89. Ad voc. **cafougni**. Effacez, l. 13 et suiv., depuis : remuer, jusqu'à : chiffonner, et substituez : fouiller de façon à mêler ensemble les objets dans lesquels on fouille, d'où : souiller, gâter en fouillant, et ensuite : chiffonner.

92. Ad voc. **1. cahu**. Dans la citation lisez, vers 2 : Ô, au lieu de : O, et, vers 3 : Et, au lieu de : E.

93. Ad voc. **caiewai**. Il n'est peut-être pas inutile de faire observer relativement à la forme usuelle *caiewai* (on dit aussi, non-seulement *cawiai*, mais *caiewiai*), que la désinence *ai* est ordinairement diminutive (= lat. ellus) et que le *e* muet paraît indiquer la syncope d'une syllabe : *caiewai* peut donc être considéré comme le diminutif du N. caiau, pour *caiauwai*, le *w* étant intercalé pour éviter l'hiatus.

95. Ad voc. **caime**. En d. du Cond. *câme*, forme plus voisine encore de l'all. kamm (aha. champ, bav. kamp).

96. 1. **Cakète** paraît venir de *caker* (claquer), comme *crakète*, m. signif., de *craquer* : cp. 2. cakète, qui serait radicalement identique.

98. Ad voc. **calmotrai**. L. 2., après m. signif., ajoutez:

et voy. au mot : galapia, pour la valeur de la première syllabe.

99. Ad voc. **canète**. Ce mot est plutôt un diminutif immédiat de l'all. et afl. kanne (pot ; Kil. : poculum, capis, obba, cantharus).

Ibid. Ad voc. 1. **cangi**. Après : de *cambire*, ajoutez : par l'intermédiaire de la forme italienne.

100. L. 1. Effacez la lettre *l'* qui est entre les mots *diale* et *diven*, et orthographiez ce dernier mot : divint.

103. Ad voc. 4. **cati**. Après R. catoulier, l. 1 et 2, ajoutez: bress. gatilieron (chatouilleront).—Même article, l. 3, après : holl. kittelen, ajoutez : afl. ketelen, kettelen.

104. Ad voc. **caule**. M. Lj. (I, 155) écrit: caue. Un autre nom de cette fleur en W., d'après le même auteur, est : fleur du ronbouht.

105. Ad voc. 4. **keûre**. Au lieu de : *l' pan ki maniē*, l. 8, lisez : *l' pan k' i maniē*.

106. Ad voc. **keût**. Après : N. coi, l. 2, ajoutez : R. cau.

Ibid. Ad voc. **ki**. L. 10, au lieu de *kiziketer*, lisez : *kiciketer*.

107. Ad voc. **kichineler**. Cp. le bress. ecania (traiter comme un *chien*).

114. Ad voc. **clinchi**. L. 3, au lieu de : chanceler, lisez : que *clinsî* est transitif et *clichî* intransitif, le premier exprimant l'action de pencher, et le second l'état de ce qui est penché.

115. Entre les articles : Clô-manche, et : Cloper, inter-

calez : **clon** (hanche : ne se dit qu'en parlant des animaux). De *clunis ?* De là : diclonė (déhanché).

116. Ad voc. **cohâ**. L. 6 et 7, au lieu de : voy. le suivant, lisez : voy. au mot cohe.

117. Ad voc. **cohi**. L. 2, au lieu de : dérivé du mot lat. de cette pierre, lisez : du nom lat. de cette pierre.

122. Ad voc. **colowe**. Après le mot *couleuvre* et la parenthèse fermée, ajoutez : d. du Cond. calowe.

123. Ad voc. **copale**. Ce mot signifie aussi ces vases en verre, de forme conique, dans lesquels on met de l'eau pour les oiseaux (Sim). Ceci n'est sans doute qu'une acception du même mot, quoiqu'on puisse y voir un diminutif du lat. cupa, b. lat. cuppa, coppa, (*coupe*). Du reste, *copale* pourrait même dériver dans le premier sens de ce radical, puisque le b. lat. cupa, copa, désigne aussi une certaine mesure de blé, dont la *copale* peut être le représentant.

125. Ad voc. 1. *côrête*. Lisez : *côrète*.

126. Ad voc. **corićte**. Nous disons dans cet article que les formes N. et R. : scoriète, écoriéte, supposent une composition avec *ex* à laquelle on peut difficilement trouver un sens. Il existe plusieurs exemples de la prosthèse, soit de cette particule, soit de la lettre *s* : cp. W. hlé, afr. écloi, de *ex* + lotium, ou de SLOTIUM, W. hoise (v. hoirst), fr. écorce, de *ex* + cortex, ou de SCORTEX (cf. Dz II, 255), etc.

127. Ad voc. **coròie**. Ce mot, dans le sens que nous avons rapporté, paraît être une acception figurée du L. coròie = fr. courroie.

128. Ad voc. **corti**. L. 3, après R. courti, ajoutez : bress. curti (jardin).

Ibid. Ad voc. **cosè**. L. 1.,au lieu de : petit *cochon*, lisez : petit du *cochon*.

129. Ad voc. **cotezêiez**. Ce que M. Br. appelle ainsi, je l'ai entendu nommer *golzîz*.

Ibid. Ad voc. **cotî**. Après ce mot ajoutez : fém. cotierèse. — Même article, l. 4 et suivantes, au lieu de : *Cotî* vient, de même que l'afr. cottier (tenant d'un héritage [roturier]), de l'all. koether (manant, etc. : voy. au mot *cotehai*), lisez : *Cotî* vient, de même que l'afr. cottier (tenant d'un héritage [roturier]) et l'all. koether (manant, etc.), de l'all. kothe (chaumière, petite métairie), d'où le diminutif L. cotehai : voy. à ce mot.

130. Ad voc. **cou-d'-châsez**. Cette expression n'est point intervertie. *On cou d' châsez*, c'est propr. : *un cul de chausses*, c'est-à-dire un fond ou haut de chausses, ainsi nommé par opposition aux bas, qui sont les bas de chausses : d'ailleurs, en disant un cul de chausses au lieu d'un haut de chausses, les Wallons n'ont point fait autrement que les Français, qui disent également, pour désigner la partie supérieure des chausses, des *culottes*.

Ibid. Ad voc. *coulouk*. Cet animal paraît être en effet une espèce de crapaud (M. Sim. l'a entendu nommer en fr. : crapaud sonnant) ; en d. du Cond. on le nomme *crouketrai*.

131. Après l'article : Coûpe (et non pas : Coupe), t. de min., qu'il faut faire précéder du chiffre 1, insérez le suivant : **2. coûpe** (bâton ayant un cran à chaque extrémité et servant à porter deux seaux à la fois : on le pose sur une seule épaule, à la différence du harkai qui est appuyé sur les deux) C. V. Sans doute le même mot que le précédent.

Ibid. Après l'article : Courerèse, qui doit porter le n° 1, ajoutez : **2. courerèse** (mulot) Sim.

152. Entre les articles : Cowèter, et : Crabouieûs, intercalez : **Craboule**, d. du Cond. (boule de bois dont on se sert au jeu de crosse).

153. Ad voc. **crahai**. Le d. d'Aix krei doit plutôt être considéré comme primitif que comme correspondant du W. crahai, craia. C'est aussi de ce thême : *krei*, *craie*, que dérive le verbe N. craii et peut-être le L. crahi. Reste à savoir si, comme nous l'avons dit sous ce dernier mot, le *h* de *crahai* est épenthétique, ou si cette lettre représente une consonne radicale adoucie dans les autres formes en *i*. Nota. On me dit qu'en d. du Cond. *crahai* se prend pour : charbon de bois, par opposition à *cochetai* qui signifie : morceau de houille, et : charbon de houille.

154. Ad voc. **crahi**. Cp. la rectification précédente, pour le cas où ce verbe serait rad. = N. craii.

Ibid. Ad voc. **crake**. Ce mot signifie propr. : charge, c'est-à-dire ce qu'un homme ou une bête de somme peut porter en une fois. De là l'acception dérivée : panier de menu charbon.

155. Ad voc. 1. **crakète**. Prob. de *craquer*, comme *cakète*, m. signif., de *caker*.

159. Ad voc. 2. **cren**. Le *cren* étant de même nature que la faille, et celle-ci étant propr., comme nous l'avons dit au mot faie, une fente, en quelque sorte une incision dans la couche ou le filon, il en résulte que notre mot est très-prob. le même que 1. cren — : la définition : masse de pierre, etc., provient sans doute de ce que l'on a envisagé le cren sous l'aspect qu'il présente de fait, au lieu de le définir d'après sa nature essentielle qui est d'être une fente.

Ibid. Ad voc. **crènekin**. Ce mot vient de l'afl. kraenecke, m. signif. (Kil. : arcubalista : balista ligneo brachio instructa).

Ibid. Ad voc. **crèpai.** Ce mot paraît venir de l'afl. krappen (decerpere, abscindere), d'où le subst. krappe (carptus, carptura, res decerpta, frustum decerptum sive abscissum, pars abrasa sive abscissa, etc.).

Ibid. Ad voc. **crèsè.** Cp. bress. croigi (petite lampe en forme de *croix*)?

142. L. 5, au lieu de : **226**, lisez : **225**, sq.

Ibid. Ad voc. **2. crose.** Ce mot désigne généralement en t. de min. cette espèce d'anneau que l'on obtient en recourbant le bout d'une corde et en liant ensuite à la corde l'extrémité de la partie qui a été recourbée. Il est très-prob. le même que le fr. crosse.

143. Ad voc. **cruskin.** L. 3, lisez : en forme de *croix*, au lieu de : en forme *croix*.

144. Ad voc. **quahe.** L. dernière, après la parenthèse fermée, ajoutez :, qui vient de *quassus* —.

145. Ad voc. **4. quar.** L'expression : èse avå lèz quarz, signifie au fig. : avoir la tête troublée, battre la campagne. — Même article, l. 4, après : cp. aussi, ajoutez : bress. caro (place publique).

Ibid. Ad voc. **quarè.** M. Lj. écrit : quåré.

146. Ad voc. 2. **quateler.** Ce mot, qu'il faut écrire : quåteler, n'est proprement qu'une acception de 1. quåteler. Le radical est le fr. quart, W. quårt (*t* muet) : cp. W. quåte = fr. quarte (sorte de mesure), et le sens verbal ; par conséquent : diviser en quarts. Quant au mot *quatre*, que j'ai souligné par inadvertance, on ne peut aucunement y penser, à cause, déjà, de la forme des trois correspondants fr., et parce que cette dérivation exigerait que le *a* de *quâteler* fût bref.

LETTRE CH.

148. Ad voc. **chabawe**. Cp. pour l'étymologie de ce mot l'afl. scabaf (quisquiliae, purgamento, sordes, ramenta).

151. Ad voc. **champi**. L. 5 et 6, au lieu de: De *champ*, qui se dit en W. pour : pâturage, lisez : De *champ*, qui se dit en W. par extension pour : pâturage.

Ibid. Ad voc. **chapâ**. Le *chapâ* est la partie de la grange qui est à côté de l'aire: cette même partie se nomme en d. du Cond. *sitèlèie*. La partie située au dessus de l'aire se nomme, comme nous l'avons dit, *bèraudî*.

152. Ad voc. **chârmer**. L. dernière, avant le mot: téme, mettez : R.

Ibid. Après l'article : (1) Chasai, insérez: **2. Châsai** (giboulée: châsai d' Mâs': giboulée de Mars, Rm. **2**. v. Màss). Y aurait-il communauté d'origine entre ce mot et le précédent — : cp. la remarque que nous avons faite sur ce dernier, — ?

153. Ad voc. *chaukemar*. M. Sim. me dit que ce mot est aussi L.; M. Rm. dans les 2 éd. n'a que le simple *marke*: voy. à cet article.

Ibid. Ad voc. **chaur-Pòcè**. Remplacez partout dans cet article le mot: char, par celui : chariot.

154. Ad voc. **châvioli**. Selon M. Sim. on entend par ce mot l'espèce de giroflée qui ne fleurit que l'année après celle où elle a été semée : l'autre espèce est le *carantin*.

155. Entre les articles : Chawt, et: Chèfest, intercalez : **chawin** (sorte de petite prune) Sim.

Ibid. Entre les articles : Chène, et : Chèpett, intercalez :

chenhaï, d. du Cond. (sorte de grosse fourmi nommée ailleurs *corâ*).

Ibid. Ad voc. **cherdin**. Après : R. cardonéte, mettez : bress. éçardonoayri.

156. Ad voc. **chèvenéle.** On donne aussi ce nom à une grillade de tranches de lard.

Ibid. Ad voc. *chî.* On dit en L. *hî.*

160. Ad voc. **choûler.** Le mot *hoûler* ayant aussi l'acception : pleurer, pleurnicher (voy. 2. houler), il en résulte une plus grande probabilité que *choûler* est en effet une forme chuintante de ce mot.

161. Ad voc. **chove.** Ce mot est prob. = afr. escouble, escoufle (milan : outre Roq., cp. le gloss. de Lille, 13 b. : *milvus :* huan *vel* escoufle), et, par conséquent, on peut biffer le signe d'interrogation qui suit (l. 1) le mot : milan.

Lettre D.

162. Après l'article : Dai, intercalez le suivant : *Daï* ou *dalië*, d. du Hain. (verrat) C. M.

Ibid. Ad voc. **daivi**. L. 4, avant : ags. dovung, mettez : a.Sax. daven (furere, insanire), afl. dooven (insanire, delirare, *Germ. tauben*), l'un et l'autre ap. Kil.

Ibid. Ad voc. *dalant.* En L., selon M. Sim., talant.

164. Ad voc. **daubiner.** Ecrivez, l. 3, *adobé* au lieu de : *adober,* et effacez, ll. 5, 6, depuis les mots : dont le, jusqu'à W. adober, inclusivement.

Ibid. Ad voc. **dègne**. Ce mot est masc. Il signifie de plus : terrain, sol.

Ibid. Ad voc. **dêl** : c'est **dèle** qu'il faut lire.

165. Ad voc. **dèsène**. Cp. bress. desémo (rendu fou : ion, que le fivre quartinna avan quosi desémo : un, que la fièvre quarte avait quasi rendu fou).

167. Ad voc. **diburnaker**. Biffez les trois dernières lignes et substituez leur les suivantes : (par le moyen de) l'action exprimée par le verbe, ou de l'objet indiqué par le substantif, qui servent, avec cette particule, à former le composé. Ainsi le N. diberner signifie : souiller de bren, le L. dipiht : souiller en arrosant d'urine, etc.

Ibid. Ad voc. *si dicatiner*. En W. L. ce mot exprime l'effet produit par une extrême impatience ou une vive contrariété : j'esteû ratendou, et i m'at èhalé deûz heûrez : ji m'dicatinéf tot : j'étais attendu, et il m'a retenu deux heures : je ne me sentais plus d'impatience. Le sens propre paraît être : se mettre en pièces, ce qui explique également la signification du mot en N. : s'injurier, verb. : se mettre en pièces, se déchirer (réciproquement). Cp. l'autre composé : s'ècatiner, qui aurait le même sens en L., si toutefois il n'y a pas erreur dans notre explication ou dans le texte.

168. Ad voc. **di-ce-mè-temp**. Cette expression est aussi employée avec la particule *ki*, comme conjonction, dans le sens : pendant que, tandis que : di-ce-mè-temp ki l'avône crèhe, li ch'vâ mourt : pendant que l'avoine croît, le cheval meurt. Quant à la prononciation j'ai adopté celle de M. Rm. 1 et 2 (il écrit, « dismetain »), mais M. Sim. ne connaît que la forme : di-ce-mètan, ce qui en fait un tout autre mot venant prob. de *mitan* (milieu), pris ici dans un sens temporel. P. S. Cette conjecture est confirmée par la forme, que j'apprends à l'instant : dè-ce-mitan.

Ibid. Ad voc. **diclomé**. Ce mot vient de *clon* (hanche : voy. ici plus haut.

Ibid. Ad voc. **dièle**. Après les mots, l. 7 et 8 : et consignait ensuite son explication, ajoutez : comme authentique.

Ibid. Ad voc. **dièrain**. L. 2., après les mots : formé de *de retro*, ajoutez : par l'intermédiaire d'un adj. DERETRANUS.

169. L. 1., au lieu de : *d'èle*, lisez *dè l'*.

Ibid. Ad voc. **difèsi**. Après les mots, l. 4 et 5 : Cependant ce dernier ayant son étymologie immédiate dans le —, au lieu de ce qui suit jusqu'au mot *difèsî*, inclusivement (l. 7), mettez : mot *fesse* (latte : voy. au mot fèst), et la transition du sens propre : DÉLATTER, à celui : démêler les cheveux, paraissant peu naturelle, il est préférable de séparer provisoirement les deux mots et de dériver *difèsî* d'un homonyme FÈST provenant....... — Ensuite après le mot : fitz, l. 12, ajoutez : (d'où *fesse* : latte).

171 Ad voc. **digrogneter**. De *grogneter*, que je ne connais que sous la forme réfléchie : **si grogneter** (recevoir une lésion quelconque par suite d'un coup).

Ibid. Ad voc. **dihafi**. Ce mot vient de *dis* (le correspondant R. de *ex*) + d. du Jura caffe (cosse, gousse, etc.) : voy. pour le surplus aux mots hufèie et scafelote.

172. Après l'article : Dihèst, insérez : **Diheûse**, t. de min. (détacher au moyen du pic, etc. : diheûse li dorte : détacher, ôter le filon nommé *dorîe* [voy. plus bas l'explication de ce mot]).

173. Ad voc. **dihoupièie**. A la fin de l'article ajoutez : et que c'est à la forme b. all. de *hube*, savoir *huve*, que le W. a fait les emprunts incontestables : houve, houvirète.

174. Ad voc. **dilofurné**. Est-ce que *dilofurné* ne serait pas à *dilofrer* (voy. au mot dilafrer), comme *dilaburner* est à *délabrer?* En ce cas *dilofurné* signifirait verb. : qui est dévasté, en désordre, (comme le sont les personnes éplorées).

Ibid. Ad voc. **dipiketer.** Ce mot vient prob. de *pic*, verb. : défaire, etc., au moyen du pic. (Sim).

Ibid. Ad voc. **si diquèli.** Ce mot vient immédiatement de l'afl. quelen, quenen, quynen, quylen (languere, tabescere).

Ibid. Après l'article : Diranciner, placez le suivant : **Dîre** (*dire*). Je cite ce mot à cause du composé : adtre, dans l'expression : si lèii adtre : se laisser persuader, séduire.

175. Ad voc. **dirifler.** A la fin de l'article ajoutez : pour la seconde, voy. au mot rivâte (écorchure, éraflure).

176. Ad voc. 2. *dispêchî.* L. 1, au lieu de : dispêchroz, lisez : dispêcheroz.

177. Ad voc. **divaire.** Lisez : divair, car ce mot est masc. ; on dit : on d'vair.

180. Ad voc. **dorêie.** Lisez : dorêie.

Ibid. Après l'article précédent, insérez : **Dorîe**, t. de min. (petit filon de pierre qui traverse et dérange la veine).

181. Avant l'article : Dovri, placez le suivant : **Doûve** (trou ou enfoncement qui s'opère naturellement dans le sol, par exemple lorsqu'il a été miné par les eaux).

Ibid. Après l'article : Dozerai, insérez le suivant : **Drâblaine** (morceau d'étoffe coupé ou arraché d'un plus grand : lambeau, etc.; par extension : tranche de viande, aussi en tant qu'on la considère comme coupée hors d'une plus grande pièce : li mangon at côpé ine grante drâblaine jus di c' bokè là : le boucher a détaché une grande tranche de ce morceau).

Ibid. Ad voc. **doxal**. D'après une C. M. de M. Del..... ce mot vient de l'afl. docksael, m. signif., que je croyais emprunté, mais qui est composé, selon cet auteur, des deux mots afl. : docke (cage), sael (salle), verb. : salle en forme de cage.

182. Ad voc. **drève**. L. 1., après : N. it., ajoutez : bress. treyvo (sentier). Même ligne, biffez le mot : du, et mettez en place : De l'afl. dreve (1. iter tritum, actus ; 2. series longa arborum), b. all. id., ap. Richth. v. dreva, (« vieh-*trieb* », c'est-à-dire verb. : endroit où l'on peut conduire le bétail),

Lettre E.

187. Ad voc. **ècroler**. Voy. l'étymologie du simple : croler, au mot hrouler.

188. Au bas de la page, après l'article : Ègrimancien, placez le suivant : **Ejâhe**, d. du Cond. (schiste).

190. Ad voc. **èknèiez**. Lisez : eknèiez, et, après : N. it., ajoutez : et etnèiez.

192. Entre les articles : Enche, et : Englètin, intercalez : **Englèti** (garou bois gentil) Lj.

193. Ad voc. **èpaser**. A la fin de l'article, avant de clore la parenthèse, ajoutez : Kil. : bast : cortex.... et funis, restis. et laque [us].

194. Les mots : **esbârer**, **esbeûler**, ont peut-être le même primitif logique : cp., pour le premier, l'afl. baeren (baritum edere,sublate et ferociter clamare more ursorum), pour le second : beûler (v. beurler) = fr. beugler — : le sens radical des composés serait en ce cas : faire fuir en beuglant, en vociférant.

LETTRE F

198. Ad voc. **fàde.** L. 1. effacez la virgule qui est entre les mots : de terre, et : d'alun : pour Dj., en effet, une *fâde* est, en t. d'aluniers, une pile de terre d'alun, et, en t. de charbonniers, une pile de bois. Au surplus, voici ce qu'est exactement une *fâde* en t. d'aluniers. Le schiste alumineux est calciné sur un lit de fagots embrasés, afin de désorganiser la pyrite, ou sulfure de fer, qui entre dans sa composition. Lorsque le tas est éteint (c'est-à-dire lorsque la calcination est complète), on le nomme une *fâde* de terre d'alun. Si l'on compare avec cette signification celle que *fâder* a en t. de charbonniers, il en résulte que le sens propre de ce mot paraît être : brûler, réduire en chaux ou en charbons. — Quant à l'étymologie, Dz I, 52, rapporte le fr. faude [aire d'une charbonnière] à l'ags. fald, dont il n'indique pas la signification.

Ibid. Ad voc. *fadée*. On me dit qu'en Ardenne *fadée* signifie aussi : rondelle de beurre.

202. L. 1., au lieu de : FÂSER, lisez : fàser.

Ibid. Ad voc. **fâti**. Après les mots : d. de Stavelot (l. 1), ajoutez : intrans., et, ensuite, au lieu de : s'accoucher, lisez : accoucher.

203. Ad voc. **fauder.** Cette forme, pour ce qui concerne le dialecte L., est francisée : on dit : fâder, comme aussi : fâdeûs, et : fâde (= N. faude). Pour la signification et l'étymologie de ce mot voy. la rectification au mot fâde.

204. Ad voc. **fèmerèle**. Ce mot signifie aussi, sans aucune nuance de mépris ou de badinage : qui appartient au sexe féminin. Ainsi, lorsqu'on aperçoit de loin une personne

dont on ne peut distinguer le sexe, on demande : est-ce ine 'homerèie ou ine fèmerèie? (Sim.).

205. Ad voc. **1. fète.** Ce mot est sans doute un fém. de *feû* (faiseur). La forme féminine ordinaire est *frèse ;* en N. on dit *fieûs*, fém. *fieûse* et *frèse.*

Ibid. Ad voc. **2. fète.** Biffez, l. dernière et avant-dernière, tout ce qui suit le mot : tricot.

206. Ad voc. **feû.** Voy. pour la forme du fém. la rectification ci-dessus à 1. fète.

207. Ad voc. **2. flaht.** L. 2., au lieu de : *da hîre*, il faudrait lire : *d'ahîre*, mais cette forme appartient au dialecte hesbignon ; à Liége on dit : d'hîre.

210. Ad voc. **fligote.** Biffez depuis le mot *fligote*, l. 3, jusqu'à la fin de l'article.

213. Ad voc. **fokeur.** Kil. a : focker (monopola, pantopola, *vulgo* fuggerus, fuccardus), fockerye (monopolium). La première de ces formes vulgaires se rapporte aux Fugger, célèbres marchands et banquiers d'Augsbourg, dont la richesse était proverbiale. En est-il de même des autres (ajoutez esp. fucar), comme le croient Schm. I, 516, sq., Schmid, 208, ?. Mais comment expliquer que ce nom si connu ait perdu, en Allemagne même, sa forme et jusqu'à sa valeur, puisque l'on disait (comme en holl.) : ein *reicher* (un *riche*) fucker, et non : un Fugger ?

214. Ad voc. **forîre.** La définition que j'ai donnée de ce mot est inexacte ; on entend par *forîre* : la partie extrême d'un champ jusqu'à laquelle on n'a pu prolonger les sillons à cause qu'il eût fallu faire tourner les chevaux en dehors de ce champ sur une terre étrangère ou déjà en culture. Lorsque le reste du champ est labouré, on fait passer la charrue perpendiculairement aux premiers sillons sur cette bande

de terre qui a servi jusqu'alors à faire tourner les chevaux ou les bœufs. — La *forîre* étant donc tout aussi bien cultivée que le reste du champ, il en résulte une nouvelle preuve que le R. foriére, dans l'expression : mener une vache à foriére (c'est-à-dire la mener paître, etc.), est différent du *foriére* = L. forîre, soit d'ailleurs que, comme nous l'avons dit, le premier vienne du b. lat. foreria (terre destinée à la pâture des bestiaux), ou bien, ce qui est plus probable, que ce soit simplement notre mot pris dans son sens général : partie extérieure, d'où : lisière, puisqu'en effet les champs sont souvent bordés d'une lisière de gazon.

217. Après : **forzoumer** (négliger), ajoutez : si forzoumer (se perdre par négligence, dépasser le temps utile : i n'y at ren ki s' forzoumèie : il n'y a rien qui se gâte encore, il n'y a rien de perdu jusqu'à présent) Sim.

Ibid. Ad voc. **1. foter**. L. 2., après N. foute, ajoutez : bress. foiti (lança, ficha : li foiti na bardolia : lui appliqua un soufflet).

218. Ad voc. **foû**. L. 1., après : N. it., ajoutez : bress. defour (*dehors*).

Ibid. Ad voc. **fouà**. A la fin de l'article, ajoutez : en bress. le simple se dit déjà : foua.

221. Ad voc. **frawiant**. A la fin de l'article ajoutez : Cp. bress. afara (brillante), farè (s'enflamme), farissè (s'enflammait).

222. Ad voc. **frème**. L. 2 et 3, au lieu de : du mlat., lisez : de l'a. prov.

223. Ad voc. **fristonfrase**. A la fin de l'article, ajoutez : *friston* serait-il dit pour *feston*, *r* épenthétique (comme souvent d'ailleurs après le *f*) par imitation de la seconde partie *frase* — ?

224. Ad voc. **frombâhe**. Au lieu de : **Frombâhe** (ai-

relle ou myrtille), l. 1., mettez : **Frombâhe** ou **frambâhe** (baie de l'airelle noire ou myrtille), frombahl ou frambahl (airelle noire ou myrtille), frombâhe ou frambâhe di leû (baie de l'airelle des marais, verb. baie de l'airelle de loup), etc. — Nota. Le lecteur aura remarqué que cette seconde forme en *a* (qui est d'ailleurs aussi répandue que celle en *o*) contribue à prouver l'identité de notre mot avec le fr. framboise.

Lettre G (guttural).

228. Après l'article : Gadroie, qui doit porter le n° 1, placez le suivant : 2. **Gadroie** (ine mâle gadroie : une méchante femme) Sim.

230. Ad voc. **galaf**. L. 4, entre les abréviations : Cp. d., intercalez : bress. galafro (on bon galafro de pan : un bon guignon de pain); cp. aussi.....

Ibid. Ad voc. **galapia**. L. dernière, après l'abréviation : L., ajoutez : calmotrai,

232. Ad voc. 1. **gate**. L. avant-dernière, après : à cause du *t*, ajoutez : ou *d*.

Ibid. Intercalez entre les articles : 1. Gate, et : 2. Gate (qui doit dorénavant porter le n° 3), le suivant: 2. **Gate** (machine servant à soulever l'essieu d'une voiture). Sans doute le précédent pris dans un sens fig., la dérivation provenant de ce que l'on compare cet instrument à une chèvre soulevant avec ses cornes : cp. les machines nommées en fr. chèvre, grue, etc.

235. Ad voc. **gochâ**. Ce mot doit être écrit **gosia**, que l'on prononce d'ailleurs ordinairement à peu près *gochia*. La définition doit de plus être rectifiée en ce sens que *gosia*

signifie non seulement : veillotte, mais aussi : petit tas de fumier.

236. Ad voc. **golande.** Ce nom est aussi, selon M. Lj. (I, 137), celui de l'athamante meum.

237. Ad voc. **gomâ.** L. 5., au lieu de : sposer, lisez : spozer. L. 11., au lieu de : répond à peu près verb., lisez : répond verb. à peu près. Quant à l'étymologie, en considérant comme primitive la signification : réserve, épargne, amas, particulièrement : petit amas de fruits, etc. (cp. N. gô), on pourrait rapporter *gomâ*, *gômâ*, au mha. goumen, afl. goomen (—, curare, custodire) ; ou cp. mha. goume (repas, nourriture) ?

238. Ad voc. **gorai.** Ce mot vient en effet du holl. gareel qui a en afl. la forme : gorreel (Kil. : gorreel : helcium, etc. *vulgo gorellus*).

239. Ad voc. **si gòti.** Cet article doit être ainsi conçu : **Gòti**, intrans. (cuire trop : dè gòti cafè : du café qui a trop cuit, qui est gâté pour avoir trop cuit ; i n' fât nin lèï gòti l' cafè : il ne faut pas laisser trop longtemps cuire le café) Sim. Cp. si godiner?

242. Ad voc. **gèvèse.** Lisez : **grèvèse.**

Ibid. Entre les articles : 1. grévi, et : 2. grévi (qui doit porter le n° 3), intercalez le suivant : 2. **Grévi**, verbe, (picorer du menu *gravier* comme font les oiseaux) Sim.

244. L. 12., après le mot : conjecture, ajoutez : (que *rampa* viendrait de *rapere*).

247. Ad voc. **guèmine.** Ceci est une forme française ou francisée : le mot W. est : guimène.

248. Ad voc. **guingonz**. Ce mot signifie aussi : 1. (au

sing.) la substance charnue qui pend au cou des dindons, et : 2. les glandes qui pendent également au cou des sangliers et de certaines espèces de porcs. A Verviers on dit: glaiguion ou gléguion.

Lettres G = J, J

251. Après l'article : Jardeûs, intercalez le suivant : **Jasmin** (séringa odorant) Lj.

252. Ad voc. **gèie.** A la fin de l'article, immédiatement avant de fermer la parenthèse, ajoutez : de là l'expression aW.: gaille de noit, verb. = noyau de noix: *galgulus nucis.*

254. Ad voc. **gester.** Ce verbe, dont la véritable forme, à ce qu'on m'assure, est non pas *gester* ou *gesler*, mais *gestrer* ou *diestrer*, vient du subst. *gèse* ou *dièse* (pas géométrique : on l'obtient au moyen de deux pas ordinaires) : *gestrer* signifie donc propr. : mesurer en exécutant le pas géométrique.

Lettre H

260. Ad voc. **habiè.** En d. du Cond. : hâbier' (seulement dans la troisième acception).

261. Ad voc. **hache-et-mache.** M. Sim. est d'opinion que cette expression peut venir de *hache et masse* (d'armes), qui a pu se prendre pour signifier une armure (offensive) complète, d'où, en général, un équipage ou attirail complet.

Ibid. Ad voc. **hâdibiéz.** Ce mot est aussi employé au sing. : on vî hâdibiè (un vieux meuble, une vieillerie) Sim.

Ibid. Ad voc. **hâdrène 1** et **2.** Le sens radical du mot : hâdrène, est : endroit où le fond se montre à découvert ; de là : 1. terrain dépourvu de terre végétale et où le roc se montre à la surface, et ensuite les deux acceptions que nous avons réparties sous les deux articles 1. hadrène et 2. hâdrène, qui doivent par conséquent n'en former qu'un. J'ajoute que 2. hâdrène aurait dû être défini : partie d'un toit dénudée de chaume.

262. L. 5 : être enbrouille, lisez : être en brouille.

270. Ad voc. 1. **hamelète.** Ce mot serait-il dérivé de l'ags. hama (tegmen), afris. id. et homa (vêtement), nfris. hame, home, (gousse où le blé est contenu avant de se développer en épi) ?

291. Ad voc. **hervète.** Rm. 2. au mot : inkonzekeinss, donne la phrase suivante : lèz hervètez ni fèt k' dèz inconsèkensez (« les évaporés, les étourdis, les babillards, sont inconséquents »).

299. Ad voc. **hiwer.** J'ai dit à cet article que le substantif dérivé *hiweû* semblait exiger que le primitif *hiwer* eût un sens actif-objectif : je dois expliquer ici cette nouvelle expression. Considérés sous le rapport du terme de l'action qu'ils expriment, les verbes transitifs se divisent en deux classes : pour les uns ce terme est en dehors du sujet, pour les autres il est dans le sujet même ; ainsi l'action exprimée par le verbe : pousser, se produit sur le régime ; celle exprimée par les verbes : craindre, éviter, au contraire, reste tout entière dans le sujet : quand je dis : je pousse la pierre, l'action exprimée par le verbe a son effet sur le régime ou l'objet, mais si je dis : j'évite la pierre, c'est sur moi seul, sujet,

que s'exerce l'action exprimée par le verbe : éviter. Or j'ai cru pouvoir désigner ces classes par les expressions : verbes actifs-objectifs, et : verbes actifs-subjectifs ; mais je ferai remarquer que, n'ayant imaginé que tout récemment ces dénominations, je me suis borné dans les pages précédentes à donner aux verbes de la première classe la qualification générique de verbes transitifs (une fois ou deux je les ai appelés causatifs) : ce sont en effet les verbes transitifs par excellence, et l'on aurait pu leur donner ce nom en réservant celui d'intransitifs pour les autres verbes actifs, ceux que je nomme actifs-subjectifs.

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE WALLONNE

DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA

LANGUE WALLONNE

PAR

CH. GRANDGAGNAGE.

Suite et fin du tome II, renfermant :

La fin du Dictionnaire et un Supplément, un Glossaire d'anciens mots wallons, et une Introduction.

Publiée, selon le vœu de l'auteur,

PAR

AUG. SCHELER,

Bibliothécaire du Roi et du Comte de Flandre, professeur à l'université libre de Bruxelles, membre associé de l'Académie royale de Belgique.

BRUXELLES
LIBRAIRIE EUROPÉENNE C. MUQUARDT
MERZBACH ET FALK, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA COUR ET DE S. A. R. LE COMTE DE FLANDRE
1880

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'impression de ce dictionnaire, commencée en 1845, interrompue en 1847, reprise en 1851 et de nouveau suspendue en 1852, vient enfin d'être terminée. Tous ceux qui, par goût ou dans l'intérêt de leurs études spéciales, l'ont mis à profit et qui en ont su apprécier les solides qualités, pour autant qu'ils survivent, en éprouveront, je n'en doute pas, une satisfaction réelle. La haute réputation qui s'attache au dictionnaire étymologique de Grandgagnage, non-seulement dans le milieu local où il a été conçu et élaboré, mais dans le monde scientifique en général, peut me justifier si je m'enorgueillis d'avoir été appelé, par l'auteur lui-même, à livrer à la publicité les matériaux préparés en vue de la conclusion de sa vaste et pénible entreprise. Mais à cette légitime fierté s'allie un sentiment de crainte : celui de n'avoir pas dignement répondu à ce qu'attendait de mon concours, quelque modeste qu'il fût, l'homme éminent qui m'honorait à la fois de sa confiance et de son amitié.

Plus d'une fois, dès 1860, quand il m'arrivait de lui reprocher familièrement l'abandon dans lequel il laissait son précieux travail et que je cherchais à ranimer son courage défaillant et à dissiper les nuages qu'il me disait s'être amassés sur son activité scientifique, Grandgagnage me renvoyait par une amicale apostrophe qui se résumait en ces mots : « Si vous voulez absolument que mon livre ait une fin, prenez mes notes, elles sont à votre disposition, donnez-leur un tant soit peu de façon et de

poli, et comptez sur ma reconnaissance ». J'avais beau lui objecter que mon ignorance absolue des dialectes wallons m'excluait nécessairement de toute prétention à substituer ou à associer mon nom au sien dans une publication d'une nature si spéciale : il persistait dans la résolution de se décharger de l'achèvement de son deuxième tome sur quelque ami plus ou moins versé en matière philologique.

En dépit de ces déclarations, je ne désespérais pas, pour ma part, de voir renaître l'humeur requise pour la poursuite d'un ouvrage fatigant, il est vrai, mais qui pour l'amateur n'est pas dépourvu de tout charme. En effet, n'y avait-il pas lieu de s'attendre à ce que l'homme qui, en 1857, avait prêté un concours si actif et si généreux aux fondateurs de la société Liégeoise de littérature wallonne, — qui favorisa constamment de sa protection et de sa collaboration l'affermissement et les progrès de cette patriotique institution, — qui, de loin en loin, gratifia même les wallonisants de si érudites et instructives monographies, — que cet homme s'éprendrait un beau jour d'une nouvelle ardeur pour son sujet de prédilection, reverrait ses notes, qu'il ne s'agissait plus que de soumettre à de légères retouches, et couronnerait enfin une œuvre qu'il savait jouir, à l'étranger, d'une franche estime auprès des sommités, comme parmi les plus modestes disciples de la science ?

Cet espoir fut déçu ; une mort prématurée emporta l'écrivain sans que sa dette fût payée. Mais le cas était prévu, les dispositions étaient prises, les fonds étaient faits.

Lorsque, après cette mort si inattendue [1], la famille éplorée me notifia que, dans l'acte de ses dernières volontés, j'étais nominativement désigné par cet homme de bien que j'aimais autant que je l'estimais, pour assumer l'engagement scientifique dont il se sentait chargé, je fus trop ému de cette persistante confiance pour que je ne fisse pas aussitôt trêve aux hésitations manifestées de son vivant. Je consentis à remplir, dans la me-

(1) Charles Grandgagnage, né à Liége le 9 juin 1812, mourut dans cette ville, après une très-courte maladie, le 7 janvier 1878.

sure de mes forces et sans désemparer, le vœu suprême qu'il avait exprimé.

Après avoir, dans ce qui précède, légitimé l'apposition de mon nom sur le titre de cette dernière partie du livre de Grandgagnage, il me reste à déclarer dans quel sens et dans quelles limites j'y ai consacré mes soins.

En ce qui concerne la fin du dictionnaire (lettres O à Z), j'en ai trouvé les éléments non-seulement rassemblés alphabétiquement dans une série de cahiers, mais suffisamment préparés pour pouvoir, au besoin, être livrés immédiatement au compositeur.

Mon rôle se trouvait ainsi réduit à bien peu de chose : petites retouches de pure rédaction, insertion de détails utilement complétifs et que l'auteur eût franchement approuvés, retranchement de conjectures ou d'arguments étymologiques, auxquels, éclairé par les progrès de la science, l'auteur, lors d'une révision définitive, eût probablement renoncé. Ma préoccupation constante était autant de laisser au texte sa physionomie, son aspect et son *habitus* primitifs, que de n'y rien introduire, de n'en rien écarter sans avoir la certitude morale du consentement de celui que je ne faisais qu'éditer et dont la responsabilité devait rester entière. Quand il me semblait opportun de faire intervenir un avis divergent, une objection sérieuse, une conjecture personnelle, c'est à la note que j'ai eu recours : c'était-là, je n'en doute pas, dans l'esprit de mon mandant, à la fois mon droit et mon devoir. Ces notes sont nombreuses, mais brèves et substantielles.

M. Grandgagnage, à mesure qu'il avançait dans la composition de son livre, était sans cesse amené à revenir sur les parties imprimées en les complétant et les corrigeant au moyen de courtes notes manuscrites, dont il enrichissait son exemplaire interfolié. Il est à présumer que, s'il avait eu le courage de parachever son livre, il y eût mis au bout une suite considérable de pages consacrées aux *addenda* et *corrigenda*, semblables aux 36 qui terminent son premier volume et aux 38 qui introduisent le deuxième. Je n'ai pas osé relever dans le fouillis de ces notes fugitives, faites après coup, autre chose que celles qui ont trait

à des articles omis. J'en ai fait l'objet du *Supplément*, qui occupe les pp. 494 à 544 de ce volume.

Il entrait dans le plan de l'auteur de faire suivre son Dictionnaire d'un « Glossaire d'anciens mots wallons recueillis principalement dans les œuvres de d'Hemricourt » (1). Il y a lieu de croire que ce glossaire limité à d'Hemricourt a été composé ou du moins ébauché, car j'en ai rencontré quelque part une mention (2) ; quoi qu'il en soit, il ne s'est point retrouvé. Par contre l'appareil manuscrit que j'ai découvert et grâce auquel j'ai pu remplir la promesse du prospectus, comprenait deux cahiers ayant pour titre : *Glossaire de l'ancien wallon*, et d'où il faut induire que le cadre du glossaire projeté et annoncé s'était plus tard, dans l'intention de l'auteur, considérablement élargi. En effet, ces cahiers offrent, dans leur ordre alphabétique, environ mille articles, les uns traités avec plus ou moins de développement, les autres, d'une explication difficile, simplement indiqués. Ces articles concernent pour la plupart des termes recueillis dans Louvrex, les Chartes et Priviléges (imprimés), les ouvrages de d'Hemricourt et le Choix des chansons recueillies par Bailleux et Dejardin. J'avais bien là sous les yeux ce que l'auteur entendait par le glossaire promis à ses souscripteurs. D'ailleurs les nombreux renvois qui y sont faits dans le texte même du Dictionnaire ne permettaient aucun doute à cet égard.

J'abordai cette seconde partie de ma tâche d'après les mêmes principes que ceux qui m'ont guidé dans l'accomplissement de la première. Seulement il y avait ici une délicate opération préalable à faire : celle d'élaguer une foule d'articles qu'il pouvait être intéressant et utile d'élucider en 1845, mais qu'il eût été oiseux de soumettre à des lecteurs instruits vivant en 1880. Les mots appartenant en commun à l'ancien wallon littéraire et à l'ancien français littéraire ont donc été en grande partie sup-

(1) Termes du prospectus.

(2) Je lis en effet dans le projet d'une liste des abréviations pour le glossaire : « les articles tirés du *Miroir des nobles de la Hesbaye* sont seulement indiqués, puisqu'ils existent déjà dans le « glossaire spécial ».

primés. Qui ne comprend aujourd'hui des mots usuels tels que *baiselette*, *calenge*, *gesir*, *lige*, *nequedent*, etc. ?

Qui sait si le regretté président de la Société littéraire wallonne, après avoir provoqué lui-même pour le concours de 1864 une œuvre spécialement consacrée au sujet qu'il n'avait traité que dans d'étroites limites (1), n'eût pas renoncé à la publication de ses notes, du moins dans la forme qu'il leur a donnée ? Pour moi, en présence de cette érudition de bon aloi qui caractérise tous les travaux de mon noble confrère et qui se trouve si richement déployée dans ses tentatives d'élucider les termes antiques qui l'avaient arrêté ou frappé dans ses lectures ; pour moi, dis-je, toute hésitation devait disparaître et je mis à éditer le glossaire les mêmes soins, la même conscience que le lecteur voudra bien reconnaître dans la partie principale de mon travail.

Malheureusement le manuscrit de l'auteur est resté incomplet ; le mot *respleit* y figure comme dernier, suivi d'une centaine de feuillets blancs. Comment combler, ne fût-ce que dans une faible mesure, cette fâcheuse lacune ? Voici le parti que j'ai pris. Grâce à quelques feuillets détachés où se trouvaient inscrits, quant aux Chartes et à Louvrex, les mots que l'auteur s'était proposé d'accueillir dans son glossaire, il me fut possible, sinon de les expliquer tous, du moins de les indiquer sommairement et, pour une grande partie, d'y ajouter le passage d'où ils ont été tirés. Pour beaucoup d'entre eux des données suffisantes se présentaient dans les articles consacrés aux termes correspondants du wallon moderne, auxquels il n'y avait plus qu'à renvoyer le lecteur. Je me suis permis, en outre, d'insérer de mon chef un petit nombre de mots puisés soit dans Jean de Stavelot et Jean d'Outremeuse, soit dans les Coutumes de Liége, et de compenser ainsi quelque peu la lacune importante que présentait le manuscrit de l'auteur.

Les notes dont j'ai parsemé le Glossaire sont fréquemment d'une nature purement conjecturale ; tâtonnements d'un homme peu expérimenté en littérature wallonne, mais désireux de payer

(1) Voy. plus loin.

de sa personne dans ce grand concours d'activité qui a pour objet l'archéologie littéraire de la Belgique, sa patrie adoptive. J'aurais volontiers fouillé davantage ou grossi la matière, si je n'avais été arrêté par la pensée que le travail que cela m'eût demandé allait faire double emploi avec l'ouvrage couronné de MM. Bormans et Bovy, auquel j'ai fait allusion tout-à-l'heure et dont le manuscrit, depuis longtemps achevé, ne tardera pas, me dit-on, à être mis sous presse. Ces deux savants sont trop bien placés, trop bien préparés et outillés, pour que je songeasse à étendre mes recherches sur leur terrain avec le risque de voir mes efforts rendus inutiles par l'apparition de leur livre (1).

Dans son prospectus (imprimé en 1844), M. Grandgagnage annonçait que son Dictionnaire serait enrichi d'une *Introduction*, « qui se diviserait en trois sections, savoir : 1. Considérations préliminaires ; 2. De la langue wallonne, relativement : *a*) à ses sources, *b*) aux autres langues romanes, *c*) aux dialectes wallons, *d*) au patois wallon ; 3) Orthographe et prononciation, correspondance et transformation des sons.

Ce travail d'ensemble, qui devait paraître avec la dernière livraison (voy. t. I, p. 1), n'a point été exécuté ; du moins les recherches faites parmi les papiers du défunt n'ont point abouti. L'éditeur s'est donc vu dans la pénible nécessité de se borner à reproduire le texte des Considérations préliminaires (constituant la 1e section) tel qu'il a été imprimé dans le prospectus et deux fragments manuscrits d'une grande valeur, mais qui portent tous les caractères d'une simple ébauche provisoire (2).

« Nous attendons toujours de ce maître », disait Diez dès la

(1) Le « Glossaire roman-liégeois » de MM. Stanislas Bormans et Albin Bovy n'est pas entièrement inédit. Il en a paru le commencement, jusqu'au mot *avour*, dans le tome XIII (année 1869) des Bulletins de la Société wallonne. Il est dédié à M. Ch. Grandgagnage, qui avait fondé le prix si légitimement décerné aux auteurs. — Ce n'est que cette mince partie imprimée qu'il m'a été donné de consulter.

(2) Il y a lieu de croire qu'ils ont été écrits antérieurement à celui que j'ai tiré du prospectus.

2ème édition de sa Grammaire [1], « une analyse littéraire de l'idiome wallon, qui sera d'un grand secours à la science linguistique ». L'illustre professeur de Bonn, que la science considère unanimement comme le véritable fondateur de la philologie romane et qui rendit à Grandgagnage un témoignage éclatant de sa haute estime en lui dédiant en 1865 ses *Altromanische Glossare* [2], n'a pas eu à éprouver la peine de voir son attente déçue. Il a précédé notre ami dans la tombe de deux ans et demi.

Il faut déplorer vivement que le mouvement si actif qui se remarque, depuis trente ans, dans la linguistique romane, à tous les coins de son vaste domaine, n'ait pas entraîné davantage l'auteur du Dictionnaire et ne l'ait pas déterminé à précipiter l'accomplissement de sa promesse. Résumer, en une étude spéciale, les riches observations de détail qu'il avait amassées dans le cours de ses patientes recherches, ne devait pas lui causer un effort excessif. Depuis longtemps il aurait dû obéir à l'appel des savants et leur offrir, sous le titre « Origine, développement et caractères de la langue wallonne », une monographie analogue à son excellent mémoire sur l' « Origine des Wallons ». Nul mieux que lui ne se qualifiait pour cette tâche ; s'il en savait mesurer les difficultés, il possédait aussi les ressources nécessaires pour en triompher.

Irai-je scruter les mobiles qui l'ont fait persévérer dans cette attitude de réserve, les causes qui ont arrêté son élan, paralysé sa volonté ? Chercherai-je à faire comprendre comment celui qui jusqu'à sa fin est demeuré si ouvert pour toutes les manifestations de la vie intellectuelle, à qui, dans une autre sphère, les intérêts de la patrie faisaient rejeter toutes les considérations personnelles, ait pu tout d'un coup, affectant de se détourner d'un courant d'études par lequel il s'est laissé porter si longtemps [3], abandonner le livre qui semblait lui être si cher ?

(1) En 1856.

(2) Quatre ans auparavant, le célèbre celtologue, Laurent Diefenbach, avait placé le nom de Grandgagnage en tête de ses *Origines europaeae*.

(3) Il ne s'en est jamais réellement détourné. Sa participation si active

Non, la délicatesse s'y oppose, et d'ailleurs la solution du problème m'échapperait peut-être. Je glisserai tout au plus une question. Avons-nous, de notre côté, fait notre devoir envers lui ? L'avons-nous soutenu, animé, comme il le méritait, dans la poursuite de sa tâche ? Grandgagnage était peut-être une de ces natures trop sensibles et délicates qui en déployant leurs forces au profit d'une cause, ne travaillent avec amour que si la sympathie du public ne vient point à faillir, mais s'accorde dans la même mesure que le dévouement qui la commande (1).

Quoi qu'il soit des causes morales qui, en faisant du dernier tiers du livre une publication posthume confiée aux soins d'un ami, nous ont aussi privés de ce travail synthétique qui, sous le nom d'Introduction, devait couronner l'édifice, nous sommes fondés à croire que bientôt quelque disciple de la science, s'em-

aux travaux de la Société Wallonne montre suffisamment qu'il ne s'est jamais désintéressé des investigations savantes faites ou à faire sur le terrain wallon. Il n'a jamais cessé non plus de se tenir au courant des publications importantes des romanistes allemands et français. Ainsi la dernière conversation que j'eus avec lui à Bruxelles, le 21 décembre 1877, peu de jours avant sa mort, roulait essentiellement sur le Lexique de Diez, dont je venais d'être chargé de préparer une nouvelle édition en le mettant au courant des dernières données de la science. Là encore je lui rappelais l'achèvement de son livre qu'il laissait à l'état de torse ; « cela viendra à son heure », répondit-il comme toujours. — Selon toute apparence, l'auteur s'est arrêté dans la préparation de ses notes vers 1855. Les derniers ouvrages qui ont été dépouillés par lui sont le Dictionnaire étymol. de Diez (1e édition, 1853) et le Dictionnaire walion-français de Lobet (1854). Aucune mention ni de Sigart, ni de Forir, ni des publications de la Société Wallonne. Si l'on voit citer dans quelques articles soit mon Dictionnaire d'étymologie française (1e éd. 1861) ou mon Glossaire de Froissart (1874), c'est une addition de l'éditeur, faite dans l'intérêt du lecteur.

(1) Le sentiment que j'exprime ici est partagé par d'autres. Voici ce que je lis dans un article consacré au souvenir de Grandgagnage par un des directeurs de la Romania (tome VII, p. 350) : « La réputation du linguiste liégeois ne se répandit pas aussi rapidement qu'elle aurait dû le faire : car si l'on songe que ses études étymologiques paraissaient il y a trente ans, on reconnaîtra qu'il se plaçait au premier rang parmi les adeptes de la philologie romane. Ce fut peut-être la froideur de l'accueil fait à son œuvre qui le découragea. »

parant du sujet, rendra cette perte moins sensible. La question restant ouverte par la disparition du maître, elle ne tardera pas à solliciter l'attention de ces zélés pionniers que l'enseignement des Diez, des Tobler, des Mussafia, des Förster, des Paris et de tant d'autres coryphées a fait surgir en dehors de nos frontières.

Et maintenant que j'ai rempli de mon mieux la mission confiée par le vaillant philologue wallon, je dépose la plume en émettant un vœu. A Grandgagnage revient l'honneur et la gloire d'avoir le premier sérieusement défriché l'idiome si merveilleusement riche de son terroir ; c'est à ses jeunes compatriotes issus du même sol, pénétrés de la même sève, qu'incombe le devoir de faire fructifier son labeur. Que la Société wallonne inscrive dans son programme, comme une de ses tâches les plus chères, quelque chose de plus qu'une simple édition nouvelle, revue et corrigée du livre de son généreux président ; qu'elle recherche de nouveaux matériaux, dégrossisse ou épure les anciens et se mette courageusement, *unitis viribus*, à construire, sur un plan bien conçu, un monument scientifique sur le fronton duquel serait écrit : « THESAURUS IDIOTISMI WALONICI ». Tel est le tribut de reconnaissance que, pour ma part, je voudrais voir rendre par sa ville natale à la mémoire du sénateur Grandgagnage.

AUG. SCHELER.

Bruxelles, en février 1880.

INTRODUCTION [1].

I.

Avant de livrer le présent ouvrage à l'examen du public, il est nécessaire de dire brièvement à quelles circonstances il doit son existence, afin d'expliquer la raison de son contenu et de son plan, et d'indiquer par là à la critique le point de vue d'où il est équitable de le juger. Il y a trois ans passés [2], étudiant dans un but historique le savant ouvrage de Diefenbach, intitulé *Celtica* (Stuttgart, 1839, 1840), je remarquai dans la première partie, consacrée aux débris de l'ancienne langue celtique, un certain nombre de cas où le wallon pouvait être consulté avec plus de profit qu'aucune autre langue romane. Ce fait n'était pas étonnant : quelques recherches faites accidentellement sur la langue de mon pays m'avaient prouvé qu'elle contenait un nombre considérable de mots fort anciens et qu'elle formait réellement un chaînon essentiel dans l'histoire générale des langues romanes ; ce qui l'était davantage, c'est que M. Diefenbach eût négligé d'y avoir recours. Cependant il était évident que cette omission ne pouvait provenir de dédain, et j'en eus bientôt la preuve en trouvant effectivement dans un des suppléments à la 1re partie [3] plusieurs mots de cette langue, mais extraits d'une

(1) Voy. sur les éléments dont se compose cette introduction, l'Avertissement de l'éditeur, p. x.

(2) Ces pages ont été écrites par l'auteur en 1844.

(3) Celtica II, p. 345.

sorte de roman allemand, intitulé *La Blouse, scènes de la vie populaire en Belgique*, par Plate (Brême, 1839), ouvrage médiocre, à ce que j'appris, et en tout cas, par sa nature même, source aussi mince que trouble. Ainsi, en même temps que l'importance du wallon m'était confirmée, j'acquérais la certitude qu'il était, sinon entièrement inconnu (ce qui en soi n'était pas présumable, vu le zèle et l'esprit investigateur des Allemands), du moins peu accessible aux savants le plus capables, il faut le dire, d'en tirer parti. De là donc la première idée d'un glossaire principalement destiné aux étrangers et calculé pour leur usage, car c'est là que gît essentiellement le besoin d'un nouveau lexique, ceux qui existent déjà se proposant uniquement d'enseigner le français et manquant en conséquence des données les plus indispensables pour l'étude du wallon lui-même. En effet, le sens propre et primordial des mots n'y est jamais recherché, et l'orthographe même y fait défaut, chacun suivant à sa guise un prétendu système phonétique, complétement arbitraire, et rendant d'ailleurs tellement méconnaissables les analogies avec les langues cultivées, en particulier avec le français, que les Wallons eux-mêmes ont peine à s'y reconnaître. Du reste, sous un autre rapport encore, le wallon ne peut guère se passer d'un introducteur national auprès des étrangers : il sera en son lieu fait mention détaillée des difficultés qu'il présente ; pour le moment je me bornerai à dire qu'il se compose d'éléments trop hétérogènes, et cependant trop confondus, surtout qu'il procède avec trop de hardiesse dans la formation des mots et la dérivation des acceptions, pour ne pas rendre presque impossible aux étrangers la recherche de ses origines, fort scabreuse même pour les hommes du pays. Les exemples cités par Diefenbach suffisent malgré leur petit nombre pour justifier cette assertion. Des cinq mots en effet qu'il signale comme pouvant être rapportés au celtique, un est certainement, et un autre, probablement, d'origine moderne. Le premier est le mot *atèche* (épingle), qui n'est autre que le français *attache*, usité actuellement dans le sens général *lien*, et jadis, de plus, dans le même sens spécial qu'en wallon (voy. Roquefort). Le second est *roter* (marcher). Celui-ci, il est vrai, n'ayant point de primitif wallon bien certain (v. le dict. v.

rote), s'explique moins aisément et l'on pourrait être tenté de le rapporter avec Diefenbach, I, n° 79, au celtique *rhodio* (ambulare), etc. Cependant il répond si exactement à une forme française *router* (selon Diefenbach lui-même, l. c., *route* appartient à une autre origine) et cette formation est si bien dans le génie du wallon, qui crée pour ainsi dire instantanément un verbe d'un substantif (comme il abstrait à l'inverse un substantif d'un verbe), que la dérivation de *route* nous paraît plus probable : comparez l'italien *camminare* (marcher), qui vient de *cammino* (chemin) (1).

Ces considérations, jointes au vif désir d'apporter ma modique contribution à l'édifice philologique qui s'élève si glorieusement en Allemagne, m'engagèrent donc à entreprendre un dictionnaire étymologique wallon, ou, pour mieux dire, l'ébauche d'un dictionnaire étymologique, car bien des raisons circonscrivent forcément mon ouvrage dans cette limite.

Sous le rapport lexicologique, d'abord, je n'ai pu ni embrasser tous les dialectes, ni rassembler tous les mots des dialectes que j'ai compris dans mon travail : double but que l'on ne saurait atteindre sans une sorte de congrès scientifique wallon. Le dialecte Liégeois néanmoins est à peu près complet, le Verviétois et le Namurois ne sont pas fort loin de l'être, l'ancien wallon, enfin, comprend les œuvres de d'Hemricourt, ainsi qu'une couple d'ouvrages moins importants. Pour le premier, outre ce que je connaissais personnellement et ce qui m'a été communiqué verbalement, j'ai pu consulter le dictionnaire de Cambrésier (1787), les deux éditions de celui de M. Remacle (la première

(1) Ceci n'est qu'une conjecture, et l'on en verra d'autres au mot *roter*, mais elle paraît toute naturelle au Wallon, qui, chaque jour, s'empare ainsi du premier mot venu pour exprimer une idée à laquelle le signe manque. Les mots cités par Diefenbach ne nous offraient pas un grand choix, et si notre exemple n'est pas valable en lui-même, du moins il servira à nous faire comprendre. Au surplus les trois autres mots sont : *kéoued* (lièvre) qui m'est absolument inconnu, *aloude* (hirondelle) qui m'est inconnu en ce sens (hirondelle se dit *aronde* ou *aronge*), enfin *baloude* (hanneton) qui semble être la forme brabançonne de ce mot : à Liége on dit *bièse-à-balowe*, à Namur *balouje*.

contient plusieurs mots oubliés ou omis dans la seconde), enfin deux autres dictionnaires manuscrits, l'un, anonyme, commencé en 1745 et continué par une autre main jusque vers 1788, l'autre, un peu postérieur à cette dernière date, composé par M. le chanoine De Jaer [1]. Le second dialecte, qui ne m'est pas étranger, se trouve d'ailleurs compris dans le dictionnaire de M. Remacle, qui est, me dit-on, de Verviers [2]. Pour le Namurois mon principal secours — car j'ai pu profiter aussi de communications verbales et manuscrites — a été un dictionnaire manuscrit composé par M. le chanoine Zoude (qui y a travaillé pendant le premier quart de ce siècle environ), ouvrage moins complet malheureusement, surtout pour ce qui regarde l'explication des mots, que ne le ferait supposer son énorme volume. Enfin, quant à l'ancien wallon, j'ai dû m'aider de mon mieux, pour la définition des mots obscurs, de la traduction de d'Hemricourt faite par Salbray, et plus encore de la comparaison des textes, du wallon moderne et de l'étymologie.

Après le recueil des mots vient leur explication historique. Ici encore je ne pouvais espérer ni tenter d'épuiser la matière. L'explication des mots se compose de deux parties distinctes. La première, qui sert d'acheminement à la seconde, consiste dans la comparaison des formes wallonnes avec les formes correspondantes des idiomes contemporains et parents ; ainsi, si la chose était possible, non-seulement il faudrait comparer le français, le provençal, l'italien, le catalan, l'espagnol, etc., sous leur forme ancienne surtout, en outre le bas-latin et l'anglais (pour sa

(1) Depuis : 1. la collection de mots de M. Bailleux ; 2. celle de M. l'abbé Du Vivier ; 3. Un Dict. composé par M. Jean-Philippe Simonon (avocat et négociant, né à Liége en 1730, mort en cette ville en 1797), et contenant en marge et au bas des pages les suppléments du fils, M. Charles-Nicolas Simonon, né à Liége en 1774 et mort au Val-Benoît le 20 janv. 1847. J'ai obtenu en outre de ce dernier un grand nombre de communications verbales. (Note manuscrite de M. Gr.)

(2) Le Dict. de Lobet (Verviers 1854) n'a pu être utilisé par l'auteur que pour la fin de son ouvrage. Il en est de même du dict. de Rouveroy et, quant au dialecte de Malmédy, de celui de Villers, dont M. Gr. a publié des extraits en 1865. (Note de l'éditeur.)

partie romane), mais il faudrait pouvoir consulter les patois et dialectes de ces différentes langues. Nous avons dû nous borner au bas-latin, au français ancien et moderne, à l'italien, à l'espagnol et à l'anglais, sachant d'avance que sur ce terrain encore trop vaste il restera, après nous, non pas à glaner, mais à moissonner. Pour ce qui concerne les patois, les seuls que nous ayons pu mettre à contribution sont : le Rouchi (dictionnaire Rouchi-Français par Hécart, 3e édition ; ouvrage fait avec soin), le dialecte de Bayeux (dans l'ouvrage intitulé : Contes populaires, préjugés, patois, etc., de l'arrondissement de Bayeux, par F. Pluquet, 2me édition), le Bourguignon (glossaire des noëls bourguignons de la Monnoye), enfin le patois du Dauphiné (dans l'ouvrage de Champollion-Figeac, intitulé : Nouvelles recherches sur les patois, etc.). Certes, à l'exception du premier recueil, ces sources sont peu abondantes ; toutefois elles m'ont aidé à trouver l'origine de plusieurs mots difficiles, tant est instructive la comparaison de leurs diverses formes.

Reste l'explication proprement dite ou l'étymologie. Celle-ci doit *à priori* être cherchée dans trois langues : le celtique ; le latin classique et vulgaire (voy. Diez, Gramm. I, 4-21), et jusqu'à un certain point le moyen-latin (voy. le même 21-37) ; enfin l'allemand avec ses nombreux dialectes anciens et modernes, car telle forme perdue ou défigurée dans l'un se retrouve intacte dans un autre. Le lecteur ne peut attendre de moi que j'aie exploré toutes ces sources. Pour ce qui concerne le celtique, d'abord, je dois déclarer que cette famille de langues m'est totalement inconnue, sauf ce que j'en ai appris par l'ouvrage cité de Diefenbach et quelques articles du même et de Pott. Heureusement que cet aveu, si l'on considère le véritable état des choses, ne peut me nuire aux yeux de la critique ; veut-on se borner en effet aux recherches actuelles (moins celles de Diefenbach), il y a si peu de profit à recueillir que Diez (I, 80) n'ose citer un seul mot français ou provençal qui vienne assurément du celtique sans être passé par l'intermédiaire du latin ; que si l'on voulait en instituer de nouvelles, alors l'entreprise est si immense qu'elle devient nécessairement toute spéciale, visant d'une part exclusivement aux éléments celtiques, tandis que de l'autre elle doit

embrasser tous les idiomes où l'on peut soupçonner la présence de ces éléments. Quant aux sources latines et allemandes, j'omettrai ici leur indication détaillée que l'on verra à la liste des abréviations, me bornant à citer ceux des dialectes germaniques dont j'ai pu faire le plus largement usage ; ce sont : le haut allemand ancien et moderne, le hollandais, le flamand et l'anglais, enfin le dialecte d'Aix-la-Chapelle, important pour mes recherches, puisqu'il est parlé dans un pays limitrophe et en rapports fréquents avec le nôtre (j'ai consulté : Die aachener Mundart von J. Müller und W. Weitz). Les principes spéciaux ont été puisés dans l'admirable ouvrage de Diez : Grammatik der romanischen Sprachen (Bonn, 1836-1844), qui a été mon principal guide et à l'auteur duquel je dois donc témoigner ici ma reconnaissance.

II.

Le Wallon doit sa forme à deux éléments distincts. D'une part, c'est une langue formée régulièrement d'après des principes fixes ; d'autre part, un jargon corrompu. Ceci résulte de ce qu'il n'a jamais été fixé par l'écriture et de ce qu'il s'est produit et conservé en grande partie dans le peuple illettré.

Toutes les langues, en effet, ont une même tendance à se corrompre, mais les unes, devenant à temps la propriété commune des hommes éclairés et de la foule, s'arrêtent dans leur décadence et se régularisent, tandis que les autres, reléguées dans les campagnes et dans les classes inférieures des villes, se détériorent chaque jour davantage.

Il n'est pas inutile d'indiquer les sources immédiates de cette corruption. D'abord, comme nous venons de l'indiquer, rien n'arrête dans leur action les tendances fondées dans l'organisation vocale de chaque peuple ; d'une forme appropriée à cette organisation on passe à une seconde forme plus commode encore, puis à une troisième, à une quatrième. La forme radicale finit par s'effacer entièrement, la trace de l'origine se perd et le mot finit par devenir une sorte de terme d'argot sans

valeur intrinsèque. Cependant une seconde cause peut le rendre plus méconnaissable encore : la propension du peuple à rapprocher les mots qu'il ne comprend pas d'autres vocables plus familiers, mais d'une origine et d'un sens tout différents. Ainsi p. ex., si l'on dit en wallon *catrusemme* pour *catéchisme* (cp. *frumelle* p. *femelle*), c'est que l'on a rapproché l'élément *caté*, qui n'offrait aucun sens, du mot *quatre* si souvent répété.

Enfin une dernière cause qui détruit l'harmonie d'un patois est que l'on ne se gêne pas pour emprunter à la langue écrite des mots d'une prononciation plus aisée que les mots nationaux, comme c'est le cas pour les termes techniques. C'est surtout dans les termes dérivés que l'influence de cette cause se fait sentir ; on pourrait en citer beaucoup qui sont empruntés du français moderne, au lieu d'être tirés régulièrement du primitif wallon, p. e. *assembler* pour *assôner*. De là la difficulté de déterminer les règles de transformation des sons et d'établir la véritable origine des mots wallons : tel d'entre eux que l'on fait dériver du français moderne ou ancien, contient au contraire le primitif, tandis que d'autres, en apparence du moins aussi vieux, sont dus à un emprunt tout récent.

C'est précisément cette remarque qui m'a décidé à entreprendre cet essai de dictionnaire étymologique. Etudiant le savant ouvrage de Diefenbach, *Celtica*, je vis cité (II, p. 346), comme une des formes de la racine celtique *rhêd* (course), *rhodio* (marcher), le mot wallon *rotter*, qui vient tout simplement du fr. *route* et signifie « faire route, être en route », c'est-à-dire marcher.

Plus loin (1) le même savant cite de même *attètche* (épingle) comme issu du celt. *tach*, *taig*, *tac* (clou), tandis que ce mot n'est rien de plus que la forme wallonne du fr. *attache* (objet servant à *attacher*) (2). Ces méprises me firent comprendre que pour tirer utilement parti, dans un but philologique, des dic-

(1) Ibid. ad. nº 224.

(2) Au surplus nous sommes bien éloigné de nier qu'en dernier ressort le mot *attèche* ne vienne du celt. *tach*, mais son origine immédiate est française.



tionnaires wallons, il fallait connaître les particularités de la prononciation et le génie de ce dialecte, souvent très-hardi, d'autant plus qu'étant ordinairement écrit comme on le prononce, les étrangers ont de la peine à reconnaître dans un mot wallon son correspondant français, bien que parfois très-proche. De là provient sans doute en grande partie le peu d'usage qui a été fait jusqu'à présent de cet idiome pour l'explication des formes anciennes, quoiqu'il en contienne une quantité bien digne de l'attention des romanistes. Les recueillir, en séparer ce qui n'était que corruption, enfin les orthographier d'après des principes fixes et autant que possible en tenant compte des règles suivies par les langues correspondantes, tel a été mon point de départ. Les recherches étymologiques ne sont venues qu'en seconde ligne et, en m'y livrant, je n'ai eu d'autre ambition que celle de déblayer le terrain et de préparer le travail à des savants placés dans des conditions plus favorables que moi pour cultiver ce champ d'études.

Il y aura sans doute des lecteurs qui auraient désiré davantage, c'est-à-dire un recueil de tous les mots wallons, de peur que, par mon système de triage, je n'en aie laissé échapper de véritablement anciens et intéressants. Sans nier la possibilité de cet inconvénient, je ferai valoir les deux raisons suivantes en faveur du système que j'ai suivi.

En premier lieu, les trois quarts des mots wallons ne diffèrent de leurs correspondants français que par une légère nuance, il eût été aussi inutile que fastidieux de les recueillir, d'autant plus que l'essai suivant où j'expose les règles générales de transformation peut dans une forte mesure y suppléer.

En second lieu, il fallait exclure les termes d'un caractère purement familier et populaire (et ces termes, souvent d'une crudité excessive, foisonnent en wallon), parce que d'une part ils intéressent moins la science et que d'autre part, étant plus corrompus, ils sont plus difficiles à reconnaître et à analyser. Enfin cet essai sortant du cadre de mes études, je n'ai pu le considérer que comme un premier jalon pour des recherches plus étendues et plus approfondies, et je ne pouvais, en le composant, y consacrer qu'une partie limitée de mes loisirs. Au

reste je puis déclarer que ce dictionnaire, dans sa mince dimension, contient à peu près tous les mots en usage à Liége et aux environs qui sont vraiment dignes d'être notés [1].

Après ces observations préliminaires, je passe à l'exposé des principes qui m'ont guidé dans ma façon d'orthographier le wallon [2].

Avant tout j'ai dû partir de cette considération que le wallon étant un dialecte français et plus particulièrement une branche de l'ancien français, il était à propos de conserver le plus possible l'ancienne orthographe française. Mais ici il y avait deux points à observer : le premier, de ne pas remonter trop haut, pour ne pas s'engager dans la confusion de l'orthographe du moyen-âge ; je me suis donc arrêté à l'orthographe dominante du 14e siècle, dont les traits principaux sont la présence de lettres depuis supprimées (p. ex. *s*) et l'emploi de *z* au lieu de *s*, que l'on a récemment introduit.

Ensuite il fallait s'attacher à rendre avec exactitude la prononciation wallonne là où elle s'écarte de la française. Il est évident, en effet, que si dans les mots nationaux un nouveau son appelle une nouvelle lettre ou une nouvelle combinaison de lettres, dans les mots empruntés à une langue étrangère, on doit conserver autant que possible le signe primitif de cette langue quoiqu'il

(1) En présence du grand nombre de mots qu'il a lui-même notés à titre d'omissions dans son exemplaire personnel et dont j'ai composé le *Supplément* joint à ce volume, et si l'on tient compte de ceux que lui aurait pu fournir le travail de Forir et le Dictionnaire français-wallon publié l'an dernier par G. Gothier, on est en droit de dire que l'auteur, même dans le cadre restreint qu'il s'était tracé, a laissé, pour un remaniement futur de son livre, une matière assez abondante. Il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion à ce sujet : « Le pis est », dit-il, « que le fonds même étant pour ainsi dire inépuisable, les matériaux continuaient à arriver pendant que le travail d'élaboration s'opérait, de sorte qu'il fallait souvent au moment de terminer une partie de l'édifice, la recommencer sur nouveaux frais » (t. II, p. III, passage corrigé de sa main). — Note de l'éditeur.

(2) Les notes qui suivent sur l'orthographe et la prononciation wallonnes ne sont qu'un premier jet de l'auteur ; à défaut d'un travail plus développé, on peut les compléter quelque peu par les remarques introduites dans le livre aux pp. I-III du tome I, et IV à VI du tome II. — (A. Sch.)

ait reçu une nouvelle valeur. Ainsi le pronom personnel wallon *ji*, qui représente le fr. *je*, devait s'écrire comme je viens de le faire, et non *dji*, comme il se prononce.

Voici donc la prononciation wallonne en tant qu'elle diffère de la française.

1) Voyelles :

A se prononce presque comme *o*.

Ai en terminaison sonne comme *et* dans *buffet*, ou *ais* dans *j'étais*. Si j'ai préféré employer *ai* pour exprimer ce son, c'est que *ai* rappelle davantage la correspondance qui existe entre cette terminaison *ai* et fr. *eau*, Namurois *ia* ; chapai, chapeau, chapia.

La termin. aie se prononce *â-ie* ; de même *eie* (= fr. *ée*) vaut *é-ie*, *oie* vaut *ô-ie* ; partout *i* est = fr. *y* dans *appuyer*, *pàya*.

En (devant consonne), que je conserve parce qu'il répond virtuellement à fr. *en*, se prononce *in*, comme dans l'ancien français de la première époque ; donc *tempèse* (tempête) se prononce *timpesse*.

U dans la combinaison *qu* conserve sa valeur ; ainsi *quand* équivaut non pas à *can*, mais à *couand* monosyllabique.

2) Consonnes.

C. Pour rendre le son *k*, j'ai dû employer trois signes : 1) *c* et *qu* dans les mots de provenance latine et française ; 2) *k* dans ceux qui dérivent de l'allemand, ou lorsque, par l'effet d'une élision ou d'une mutation de lettre, le *c* du roman venait à rencontrer devant lui un *e* ou un *i* ; ainsi *kinoh* = lat. cognoscere, *kinoie* = fr. quenouille ; *keût* = fr. coi.

Ch a la valeur de *tch* ou de l'ital. *c* devant *e* et *i*.

Di devant voyelle se prononce à peu près comme *dj*, ainsi *dièrain* se dit *djèrain*.

G doux, c'est-à-dire *g* devant *i* ou *e*, de même que *j*, a la valeur de *dj*.

H est en général fortement aspiré en wallon et n'est muet que dans les quelques mots d'origine française où il l'est aussi. Dans l'ancien wallon il était noté par *xh*. Il représente soit lat. ou anc. haut-all. *sc* (= *sk*), p. ex. *home* = aha. *scûm*, fr. *écume* ; *crèhe*

= lat. *crescere* ; soit un son primitif ***ss*** (*bahi* = fr. *baisser*), ou ***s*** doux (*ahe* = fr. *aise*, *plaihant* = fr. *plaisant*).

S. Partout où cette lettre a le son de *z*, j'ai employé cette dernière notation, selon l'ancien usage français.

S dur ou ***ss***. En général l'***s*** redoublé, comme je viens de le remarquer, est devenu *h* (anc. *xh*) en wallon, d'où il résulte que presque tous les mots de ce dialecte, où ce son se présente, proviennent d'un *c* doux ou d'un *z*, p. e. *oguesse* (pie) = afr. *agace*, ital. *gazza*, *hossi* = afr. *hocier*, fr. *hocher*. Mais d'autre part le ***ss*** wallon provient aussi souvent d'une assimilation, p. e. ***essône*** = ***ensemble*** (*n* en ***s***), *tiesse* = *teste*, tête (*t* en ***s***), et en outre il se rencontre dans plusieurs vocables dont je n'ai pu reconnaître l'origine. Dans cet état de choses, j'ai pris le parti de figurer le même son (***s*** dur) de trois façons : j'ai mis *c* partout où l'étymon donne un *c* (ou *ch*) ou un *z* ; ***ss*** dans les cas d'assimilation ; enfin, là ou l'étymologie m'était incertaine, j'ai conservé le ***s*** comme étant le véritable signe de ce son.

W se prononce comme en anglais. Là où il n'est pas étymologique, il a pour mission de lier les diphthongues ***au***, ***eu***, ***ou*** à la voyelle qui suit en changeant l'élément ***u*** en sa demi-consonne *w* : ainsi *trowé* pour fr. *troué* ; de même ***venou*** (venu) fait au féminin *venowe*.

Pour en finir relativement à la prononciation, j'ajouterai quelques remarques :

1) Le wallon lie très-fortement la consonne finale d'un mot avec la voyelle initiale du suivant : ainsi ***vos avez*** se dit ***vô-zavé*** ; ***c'est on valet*** est prononcé ***cess'-ton valet***.

2) Où il n'y a pas moyen de passer aisément d'un mot à un autre en faisant sonner la consonne finale, p. e. lorsque cette finale est une lettre muette, les Wallons ont recours à l'insertion du son *é* qu'ils écrivent *et*. C'est ainsi qu'ils disent au singulier ***one belle tâfe*** (table), mais au pluriel ***belle et tâfes*** pour ne pas dire ***belle-stâfes***.

3) Le wallon ne tolère les initiales ***sc***, ***st***, ***sp***, ***sm*** qu'après une syllabe masculine et non accentuée ; à la suite d'une syllabe sonore ou féminine, ces groupes s'allégent par ***sic***, ***sit***, ***sip***, ***sim***. De là : ***des spènes*** (des épines), mais ***avou n' sipène*** (avec une

épine) ; *j'a stu* (j'ai été), mais *que j'aie situ* ; *li steûle di bergî* (l'étoile du berger), mais *ine belle siteûle*.

4) Notez encore l'antipathie du wallon pour les consonnances finales complexes : de là *chambe* (chambre), *rende* (rendre), *tafe* (table), *piède* (perdre), *ongue* (ongle), *cope* (couple), *mèse* (mesple, d'où nèfle), *èplâs'* (emplastre, emplâtre), *accèpe* (accepte), *affèke* (affecte) ; de là aussi les formes *dobèle* (je double), *mosteûre* (je monstre, montre).

III.

Théorie de la phonologie et de la correspondance des sons.

Je commence par déclarer que je suis très-loin de vouloir approfondir cette matière ; il me manque pour cela autant la science que le temps ; je ne prétends placer ici que quelques remarques importantes, espérant qu'un travail spécial d'un linguiste plus autorisé viendra bientôt réparer mon insuffisance.

Un des caractères principaux du wallon, et qu'il faut noter d'abord, est sa hardiesse dans la tendance à simplifier les mots et à les abréger. Il en résulte que tout ce qui peut s'élider, s'élide, particulièrement dans les terminaisons ou suffixes, qui toutes sont plus ou moins mutilées ; ensuite, conséquence naturelle de cet affaiblissement, que ce qui reste d'un mot, la syllabe essentielle, en est d'autant plus renforcée. Ceci s'applique également aux phrases. Le mot qui, à l'état isolé, reste intact, perd sa première syllabe (si elle n'est pas tonique), aussitôt que la voix trouve un point d'appui dans le mot précédent. On dira p. e., absolument parlant, *chivâ* (cheval), aussi *boigne chivâ*, mais après une syllabe masculine *g'vâ* : *on g'vâ*, *on bai g'vâ* (cette simplification entraîne aussi l'adoucissement de *ch* = *tch* en *g* = *dj*). Tous les mots sont susceptibles d'une élision analogue, quelle que soit la dureté de la consonnance qui en résulte ; le Wallon n'hésite pas à prononcer : *ji l'a k'nohou* (je l'ai connu), *ji l'a k'senci* (houspillé).

L'affaiblissement des syllabes atones amène souvent l'allongement ou le rehaussement en sonorité de la syllabe tonique ou frappée ; ainsi fr. *amener* fait *aminer,* mais *amène* (*e* tonique) fait *amône.* Jointe au désir de réduire une articulation complexe en une plus simple, cette tendance a produit parfois des contractions monstrueuses. Ainsi *ressembler* s'est wallonisé par *rissôner*, où nous voyons à la fois *res* affaibli en *ris*, le groupe *mbl* réduit à *n*, et le son nasal *em* = *in* relevé par *ô*. Cp. *strôner* (étrangler), *trôner* (trembler) (1).

Il me serait difficile, dans l'état de mes connaissances sur l'histoire des variations phonologiques particulières aux diverses branches de la langue d'oïl, d'entreprendre un exposé méthodique et scientifique de la phonologie wallonne. Je me bornerai donc à réunir mes observations touchant cette matière dans un ordre simplement alphabétique, en distinguant toutefois les voyelles et les consonnes. Cet aperçu sera loin d'épuiser le sujet, mais il pourra servir de base à une étude plus approfondie, plus systématique de la matière. Il s'applique d'ailleurs essentiellement au dialecte liégeois. Dans cet exposé je mets en regard les sons français ou latins et leurs sons correspondants wallons. Je distingue par un astérisque les formes françaises appartenant à l'ancienne langue.

Voyelles.

A, en position, surtout devant *r* et *s*, devient fréquemment *e* ; p. ex. échasse *hèse*, chasser *chesî*, chasteau* (château) *chestai* ,

(1) Grandgagnage, à partir d'ici, n'a plus fait que tracer, d'une manière tout-à-fait rudimentaire et incohérente, un certain nombre de faits de phonétique, sur lesquels il se proposait de revenir. Il m'était impossible de reproduire son texte dans cet état et j'ai dû m'enhardir à me substituer à lui dans la rédaction des pages qui suivent. Dans la pénurie où je me trouve, la critique voudra bien excuser les imperfections de mon travail. J'ai au moins l'assurance de n'avoir omis aucun trait saillant du système phonique du dialecte liégeois et d'avoir considérablement augmenté les données présentées par Diez dans sa Grammaire des langues romanes (I, pp. 119-120 de la traduction française).

place *plesse*, écharpir *cherpi*, harnais *herna*, scarpellum (p. scalpellum) *herpai*, charpentier *chèpetî*, chanvre *chène*. — Je signale ici aussi la terminaison *-ège* = lat. -aticum, d'où prov. *-atge*, fr. *-age*, afr. *-aige* : voyage *voyège*.

A, en syllabe atone, fait parfois *o*, ainsi : agneau *ognai*, anneau *onai*. Je remarquerai ici qu'il n'entre pas dans mon plan de noter en ce lieu tous les caprices que le wallon s'est permis dans le traitement des syllabes atones. Je citerai cependant encore le fait du mot *mohon* (maison), p. *mâhon* (cp. saison *sahon*, safran *sofran*).

AI, dans la 1e pers. du passé défini, fait *a* : j'aimai *j'aima*. Cet *a* s'est communiqué aux autres conjugaisons, d'où : *finiha*, *d'va*, *rinda*.

AU résultant de *al* devient *â* : au (= à le) *â*, baudet *bâdet*, faux *fâs*, sauver *sâver*, mauvis *mâvi*, chaux *châse*. Cependant : chaud *chô*, chaucher (lat. calcare) *chauki*.

E en position, selon la règle du dialecte picard, tend à se diphthonguer par *ie* : ainsi *bièse fièse tièse* p. afr. beste feste teste, *oniėse piète pièle priėse pierzin vierser siervi* p. honeste* perdre perle prestre* persil verser servir.

Notez toutefois *pruster* (fr. prêter) ; en syllabe atone : *osté* (esté* été), *ostège* (étage).

E long devant *m* fait *eu* dans *feume* (feme* femme), *streûme* (estrène* étrenne) ; de même *i* long : afr. à primes *apreume*.

E muet, dans les syllabes initiales et atones, devient *i* : petit *piti*, fenestre* (fenêtre) *finiesse*, peoul* (pou) *piou*, demeurer *dimorer*, remède *rimèd'*, semence *siminse*, seneçon *simeson*. Cependant semaine *samaine*. — De même *i* p. *e* dans les enclitiques : de *di*, le *li*, je *ji*, me *mi*. — Au lieu de *i* on trouve aussi *u*, surtout entre *r* et *m* : premier *prumi*, femelle *frumèle*, Notre-Dame *Notru-Dame*.

ÉE, terminaison féminine, devient *éie* : aimée *aiméie*, année *anéie*.

EI = *a* : seize treize *sas' traz'* ; = *ô*, *o* : peine (afr. poine) *pône*, peindre *ponde*, veine *vône*.

EU fr., provenant de *o* bref latin, fait *ou* : neuf *nouf*, cœur

cour, œil *oûie*, preuve *prouve*, sœur *sour*, Meuse *Mouse*, filleul *fiou*, feuille *fouie*, deuil *dou*.

I long, dans la terminaison *ine*, lat. *ina* (*i* long), devient *e* ouvert : épine tine *spêne tène* ; narine *narène*, racine *resène*.

IE en terminaison = *èie* : vie *vèie*, je crie *crèie*, je me fie *ji m'fèie*, finie *finèie*, frairie *frairèie*.

IÉ ou IÈ diphthongue = *î* : fier *fir*, hier *ir*, bien *bin*, biez *bi*, viel* (vieux) *vî*, derier* *dri*, pierre *pire*, pierche* (perche) *pise*, je quiers *ji quire*, tu viens *ti vins* ; haitié* *haiti*, baisiez* (auj. baisez) *bahiz*.

O, en syllabe atone, produit parfois *i* : ainsi *diner* (doner*), *kiment* (coment* comment), *kirompe* (corrompre).

O, devant *r* ou *s* + consonne, se diphthongue par *oi* : bord corps mort tort *boir coir moirt toirt* ; accorder *acoirder*, amorce *amoise*, écorce *hoise*, tordre *toide*, coste* (côte) *coise*, si tost* (sitôt) *sitoi* ; oster* (ôter) *woister*.

OI tonique = *eû* : mois *meû*, noir *neûr*, pois *peûz*, poivre *peûv*, toit *teût*, doigt *deû*, vouloir *voleûr*, avoir *aveûr*. De là la terminaison verbale *eus*, *eut* des imparfaits et conditionnels ; elle répond à l'afr. -oie, -oit ; *j'esteus j'areus* (j'étais j'aurais) = afr. j'estoie, j'aroie ; il *aveut*, afr. il avoit.

OIN fait *on* : joindre *jonde*, point *pon*, soigne* (soin) *sögne*, moins *mon*, loin *lon*, témoin *tèmon*.

OIR, terminaison répondant à lat. *orium*, = *eû* : ouvroir *ovreû*, lat. tractorium *traiteû* (entonnoir), *traweû* (foret).

ON devient *an* dans la terminaison verbale de la première pers. plur. : *aimans* (aimons), *d'vans* (devons). Un fait analogue se produit, en syllabe atone, dans *âbion* (p. ôbion, ombion) de *ombe* = ombre, *cangî* (congié* congé), et quelques autres cas.—A l'inverse fr. *sang* se wallonise par *sonk* ; *chantier* par *jontî*.

OU fr., répondant à un *o* lat. en position, fait régulièrement *o*, ainsi : double *dope*, fourche *föge*, goutte *gote*, route *rote*, four (lat. furnus) *för*. Les exceptions sont fréquentes et dues à l'influence française. *Ou* fr. persiste quand il provient de *ol* ou *ul* : ainsi écouter (auscultare) *hoûter*, coucher (collocare, d'où colcare) *couki*.

ou fr., provenant de *u* bref latin, devient *eu* : ainsi loup *leu*. Cas spéciaux concernant *ou* : tout fait *tot*, chou *cau*, cou *cau*, coup *cau* (ces 3 cas accusent une influence picarde)'; *clâ* (clou), répond à l'afr. *clau*, lat. clavus ; trou *trau* au bas-lat. *traucus*.

U, venant de *u* long latin, fait *ou* : cru *crou*, cul *coul*, nu *nou*, fétu *fistou* ; veü* (vu) *veiou*, venu *venou* ; devant *m*, *n*, *r*, l'*u* primitif devient *eu* : plume *pleume*, brune *breune*, lune *leune*, meür* (mûr) *maweur*, je dure *deûre*, cure *keûre*, nature *nateûre*, pur *peûr*.

u fr. = *u* bref latin fait *eu* : rude (rŭdis) *reute*. De là aussi lat. *cuprum*, wall. *keuve*.

ui (diphthongue) = *û* : fuir luire conduire *fûr lûre k'dûre*, vuide *vûde*, nuit *nûte*, huit *hûte*, tuile *tûle*. Le fr. *pluie*, du lat. *plŭvia*, devrait faire en wallon *pleuve* ; c'est aussi la forme namuroise et rouchie ; le liégeois dit, on ne sait pourquoi, *plaive* (ou plutôt *plève*).

Consonnes.

Bl, à l'intérieur ou à la fin des mots, perd son *l*, et *b* s'adoucit en *v* ou *f* : de là *tâve* ou *tafe* (fr. table), *rouvi* (oublier) ; probable *probâf*.

Ch à l'intérieur des mots, devant une voyelle, se présente souvent, selon l'usage picard, sous forme de *k* : côcher *chaukî* (lat. calcare), accoucher *acoukî*, blanche *blanke*. — Lorsque *ch* fr. provient d'un *sc* ou *x* latin, le wallon liégeois dit *h* : ainsi mouche (lat. musca) *mohe*, mèche (lat. myxa) *mohe* ; pêcher (lat. piscari) *pèhi*. Cependant louche (luscus) fait *lus'*. Cp. pl. bas sous sc.

g ou gu fr., issu soit de lat. *gu*, *qu*, ou de *w* germanique, paraît en wallon sous sa forme primordiale *w* : gage *wage*, gagner *wagnî*, garder *wârder*, guêpe *wèse*, *wase*, guetter *waitî* ; gaufre *wafe* ; guilée *walèie*, guichet *wichè* ; — langue (lat. lingua) *linwe*, lat. inguen (fr. aine) *èwe*, égal *èwâl*, aiguille *awèie*, anguille *anwèie*. — Il en est de même de *g* fr. initial répondant à *v* lat. : vagina, gaîne, afr. gaïne wall. *waiime*.

L médial est parfois élidé, c'est-à-dire traité comme *l* mouillé : poule *poïe*, habile *abèie*, poilu *poïou* ; argile *arzèie*.

L final disparaît : del* (du) *dè*, il (devant consonne) *i*, cheval *chivâ*, val *vâ*, ventail *venta*, travail (de maréchal) *trava*, adevinal* *ad'vina*, autel *âté*. C'est à cette chute de *l* final qu'il faut attribuer aussi la terminaison wallonne *-ai* = afr. *-el*, nfr. *-eau* : coutel (couteau) *coutai*. Il serait donc plus rationnel de l'écrire par *é* [1]. — Notez cependant que *-al* fr. = lat. *-alis* conserve l'*l* : égal *èwâl*, caporal *coporâl* ; toutefois chenal (canalis) fait *chenâ*, tandis que canal fait *canâl*.

LL mouillé se perd : bille *bèie*, fille *fèie*, mille *mèie*, treille *trèie* ; faille *faïe* ; gentille *gentèie* ; bailler *baï*, piller *piï*, veiller *véuii* ; tilleul *tiou*.

On trouve parfois cet aplatissement de *ll*, lorsque celui-ci n'est pas mouillé : ainsi ville *vèie*, village *viège* [2].

N est changé : 1) en *l* dans *altrake* (anthrax), *vélin* (venin), *vilemeus* (venimeux) ; cp. fr. orphelin p. orphenin ; — 2) en *m* dans haïne* (nfr. haine) *haïme*, seïne* (nfr. seine) *saiïme*, seneçon *simeson*, étrenne (lat. strena) *strime* ou *streume*.

N simple, après une voyelle longue, est parfois mouillé : âne *âgne*, frêne *frâgne*, traîner *trâgner*. Un fait inverse se présente dans : saigner *sôner*.

N, en tant qu'il communique à la voyelle précédente un son nasal, se voit souvent employé où il n'existe pas en français ; p. ex. dans *angonèie* ou *langonèie* (agonie), *sinton* (seton), *ombâde*, (aubade). — Le contraire, c'est-à-dire absence de nasalité, se remarque aussi : ainsi *è* (fr. *en*), surtout en composition (enseigne *èsegne*), enfant *èfant*, pantalon *pâtalon*, printemps *prètin*, tambour *tâbeur*, ombre *âbion*, tympan *tèpan*.

ng, suivi de *e* ou *i*, et provenant de la consonnification de *i*

(1) Pour la chute de *l* final, cp. en fr. *verrou* p. *verrouil*, *émeri* p. *émeril*, *dé* p. *del*, de *déel*.

(2) Ceci permettrait d'expliquer le mot *trèvaie* (entretemps) par *intervalle*, voy. Dict. II, 448.



ou *e* dans les finales latines *ius* (*eus*), *ia*, *ium*, fait parfois *gn* : frange *frâgne*, étrange *strenïe* (prononcez *strègne*), longe *logne*.

R, devant consonne sonore, aime à tomber : garde *wâde*, arche *âche*, forme *foîme*, tarte *tâte*, larme *lâme*, cercle *cèke*, traverse *traviėse*. Il faut noter, toutefois, que cette suppression affecte particulièrement la syllabe tonique ; l'*r* revient quand l'accent se déplace. Ainsi *moite* (morte) mais *moirti* (mortier) ; *pièle* (perdre) mais *pierdou* ; *ji siève* (je sers) mais *j'a siervi* ; je *doime* (je dors) mais *doirmi* ; *stoide* (tordre) mais *stoirdeû* (pressoir).

R final tombe volontiers ; ainsi fors* hors *foû*, leur *leu*, pour por* *po* ; c'est ainsi que les terminaisons fr. *-oir* et *-eur* deviennent *eu* : *ovreu* (ouvroir), *poirteu* (porteur) ; de là les infinitifs en *î* et *i*. De là aussi la terminaison *-â* = fr. *-ard* : richard *richâ*, couard *hitâ* (propr. foireux), etc. — Notez encore le passage de *r* en *l* dans : *veûl* p. *veûr* = afr. *voire* (verre).

S initial me semble avoir subi la transition en *h* dans *hufler* (siffler) et dans *higneter* (grimacer), que je crois devoir faire dériver de *hègne* (= fr. *singe*), mot hypothétique qui peut fort bien avoir existé.

s doux se transforme en *h* : aise *ahe*, baiser *bâhi*, aiguiser *awehî*, bise *bihe*, framboise *frombahe*, maison *mohon*, tison *tihon*, oiseau *ouhai*, prison *prihon*, tamiser *tamehî* ; all. wiesel (belette) = *wiha* (putois).

sc fr. et lat. (all. *sk*, *sch*) fait *h* : scurer* (abriter) *horer*, lat. scala fr. échelle *hâle*, lat. scamnum afr. escame *hame*, afr. escouter (écouter) *hoûter*, all. schutz (abri) *houte* ; descendre *dihinde*, marescal* *marihâ*, lat. miscere *mahi*, crescere *crèhe*, fascine *fahène* ; de là les formes verbales *finihant* (finissant, type latin *finiscentem*), ji *finîhe* (type latin *finisco*).

ss issu de *ss*, *sc* ou *x* latin fait *h* : baissier * baisser *bahi* ; épaissir *aspehi*, engraisser *ècrahî*, nassel * (petite nasse) *nahai*, tasseau *tahai*, tisser *tèhe*, cuisse (lat. coxa) *côhe*, buisson *bouhon*, que j'aimasse *qui j'amahe*, génisse *ginihe*. — Les exceptions ne manquent pas : paisseau *pasai*, fossier * (fossoyer) *fosî*, épaisse *spèse*, graisse *crâse*, terminaison *-èse* (lat. -issa).

ST initial perd parfois l'*s* : ainsi dans les mots : *taleneû* p. *sta-*

leneû (étalon), ***tamène*** (étamine), *tesiner* p. ***estesiner***, ***toker*** p. ***stoker***. Cp. en fr. ***pâmer*** (dê spasmus), ***tain*** (de stannum).

ST, à l'intérieur, fait *s* dur : beste* teste* *bièse tièse*, emplastre* *èplâse*, ceste* (cette) *cise*, nostre* *nose*, triste *trise*, juste *juse*.

V initial devient quelquefois *w* : vague *wâk*, verglas *warglèse*, vain (au sens de fade) *wen*, voisin *woizin*. Cp. lat. vapidus *wap*.

X final sonore = *h* : six dix *sih dih*.

Je termine par quelques observations détachées :

1. Le wallon se sert, pour éviter l'hiatus produit par la chute d'une consonne médiale, tantôt de *h*, tantôt de *w*. Exemples : taon (lat. tabanus) *tahon*, tuyau (afr. tuël, prov. tudel) *touwai*, truand *trouwant*, afr. muël (muet) *mouwai*, truelle *truvelle*, afr. aür (de lat. augurium) *aweur*.

2. Passage de la gutturale ou palatale en la dentale : Catin = Catherine *Tatène*, cranckin crènekin* *trinekin*, chignon *tignon* ; craque (bourde) *trakè*. Le fait inverse se voit dans *chestou* p. *tiestou* (têtu). Voy. sur ce point l'art. *cretelai*.

3. Déplacement des liquides *r* et *l* : *prusti* p. *pustri* (pétrir), *troufe* (all. *torf*, fr. *tourbe*), *frumihe* (fourmi), *vivrou* p. *virvou* (verveux), *purnelle* (prunelle) ; *plop* (peuplier).

4. Intercalation euphonique de *r* : acajou *arkajou*, femelle *frumèle*, esquine * échine *sikrène*.

5. Aphérèse d'une voyelle ou d'une syllabe initiale : *rièse* (arête, lat. arista), *vantrin* (afr. devantrin).

DICTIONNAIRE

ÉTYMOLOGIQUE

DE

LA LANGUE WALLONNE.

DEUXIÈME PARTIE.

I

I, devant une voyelle : **il** (*il*, *ils*). N. it. Ile, ou : èle (elle, elles), N. èle. Nota. L'usage du fr. a introduit, chez les personnes qui ne parlent pas exclusivement le wallon, les formes vicieuses que j'ai employées jusqu'ici : iz (ils), èlez (elles).

Iberlée, H. (caiì en iberlée : tomber en morceaux). Cp. angl. embers, plur. (cendres, braise) ?

Idreût, **èdreût** (*endroit*, en parlant d'une étoffe). Ivier', èvier', subst. (*envers*).

Ièbe ou **'hièbe** (*herbe*), N. it., R. 'hierpe, bourg. harbe. Ierbéiez, N. 'hierbéez (*herbages*).

Iernote (gibier imaginaire, à la chasse duquel on fait aller les niais. D'ordinaire, par un grand froid, on place la dupe à

une trouée avec un sac ouvert pour y prendre l'*iernote* que les autres chasseurs doivent lui rabattre; cela s'appelle : tende à l'iernote). Ces sortes de mots ayant souvent une origine tout-à-fait fortuite, je comparerai le R. ernote (noix de terre ou terre-noix , de l'afl. eerdnot). Nota. Cp. lursète , m. signif.

Imeûre ou **'himeûre** (*humeur*), R. 'himeur.

Impîser (li diâl m'impîse : juron équivalant pour l'emploi au fr. : le diable m'emporte). Le mot : impîser , dont on ne se sert que dans ce juron , n'a ni signification précise ni étymologie certaine , ce qui tend à confirmer que c'est , comme on me l'assure, une forme euphémique. Pour l'expression primitive dont celle-ci serait une altération volontaire, on peut comparer : èpester ou empester (*empester*) , ou : pèse (*pièce*) , = mettre *en pièces*, etc. Nota. Comme étymologie positive , on pourrait citer le lat. impingere : cp. Lex Salica emend. XXXIII , 1 : si quis baroni viam suam obstaverit, aut eum inpixerit.

* **Indai, édai** , **aidai** (pince plus petite que la *hamende* et servant principalement pour les démolitions), N. aidia (pince : on p'tit aidia = L. aidai ; on grant aidia , log. = hamende). Prob. de *aidi* (*aider*) , et = fr. aideau (1. « morceau de bois d'environ trois pieds de long, qu'on passe dans les bouts des barres d'une charrette pour charroyer du bois, et pour soutenir des charges élevées » [Trév.]; 2. selon Boiste : outil de charpentier). Nota. Cp. afr. indart , hindart (cabestan ? — : cp. Duc. v. indardus) ?

1. *Îne* (aine). On dit aussi *ainne*, = fr. aine, dont notre mot pourrait être une forme. Il est cependant plus probable que *îne*, ord. au plur. *lèz înez*, répond propr. au fr. iles (flancs), qui vient de *ilia*.

2. *Îne* (hièble ou sureau sauvage).

Îpe, an. 2. : **îpre** (*herse*), N. îpe, hîpe, R. hierche, dauph. herpi, lang. erpi, herpi. = afr. hirpe, herpe. De *irpex*, *herpix*; le R., de la forme b. lat. heripica (gloss. de Lille 9 b.). Erper, herper (*herser*), lang. herpear. = afr. herper, hierper. De *herpicare*. Nota 1. Je ne sais pourquoi on a expulsé des lexiques la forme : herpix, herpicare, que lisait p. e. Duc. ap. Serv. (ad Virg. Georg. I, 95 : [cratem], quam rustici herpicem vocant), et qui rend seule compte de plusieurs des formes ci-dessus. Que ce soit ou non avec raison, toujours est-il qu'on rencontre *herpicem* en m. lat., p. e. Lex Salica emend. XXXVI, 2. Nota 2. Il paraît qu'on ne connaît en N. pour *herser* que le mot : ahèner, rahèner.

Ireson, ureson, ap. Camb., ord. : **lureson**, (*hérisson*), N. ièreson, nièreson, R. hirchon (*h* asp. et non-asp.), hurchon, a.lang. eris, erison, ilison, lang. erissoun, herissoun. = afr. ireçon et (gloss. de Lille, 12 a) hyrreçon, angl. urchin, etc. Du lat. ericius (dérivé de *er* ou *eres*), par substitution ou adjonction de la désinence *on*, fréquemment employée dans les langues romanes pour les noms d'animaux (voy. Dz, II, 278 inf., sq. ; pour le W., cp. limeson, mohon, pèhon, wandion) : selon Dz, l. c., de la forme : erinaceus.

Ivier' (*hiver*). = afr. iviers (Ph. M. 30255). Du lat. hibernus.

Ivière, Ard. (neige). Du lat. hiberna, fém. de l'adj. cité au mot précédent. Nota. Cp. afr. iviers, ap. Ph. M. 27533 : el novembre qu'iviers ombrage.

Izibe, plus ord. **lizibe**, **lizipe** (*hyssope*), lang. lisop. = afr. lisops, afl. (Hoff. H. B. VII, 18 b) isepe.

L

Labaie, subst. (Dj. : « gourgandine, coureuse, impudique » ; Sim. 1 : « se dit des pauvresses fainéantes, sans bas ni souliers, qui courent les rues » ; Duv. : « grante labaie : grande coquine ». Selon Sim. 2. est synonyme de làbenne).

Labarin, t. de min. (soner l'labarin : donner un coup de sonnette pour avertir que des hommes vont remonter par le cufat). Selon les mineurs que j'ai consultés, *labarin* serait une corruption des mots : n'abats rin (ne jette rien en bas), que l'on criait en pareille circonstance dans les anciennes bures au lieu du coup de sonnette actuel : soner l'labarin serait donc propr. sonner le signal de ne rien abattre.

Label, selon Sim. 2. : labêl (label ki : c'est pour cela que, ou : c'est donc pour cela que, p. e. en apprenant qu'un accident est arrivé à une personne que l'on attendait, on dira : label ki n'est nin v'nou : voilà, ou voilà donc, pourquoi il n'est pas venu).

Làbenne (« ou labaie, ou làripe : femme pauvre, fainéante et déguenillée ») Sim. 2. Peut-être est-ce à tort que M. Sim. regarde ce mot comme synonyme de *labaie*. Pour le cas où une *làbenne* serait seulement une fainéante, cp. le fr. lambine, ou, quoique la quantité de la voyelle radicale diffère, d. d'Aix labbang, fém. (une femme qui ne fait que courir et néglige son ménage), b. sax. laban (un paresseux).

Laboder (remuer la boue, marcher dans la boue, par extension : manger et boire salement) Rm. 1 ; lapoter (1. intrans.: « gargouiller, barboter dans l'eau » Dj. ; 2. trans. : laver impar-

faitement : çoula n'cst k' lapoté : ça n'est lavé qu'à moitié), N. id. intrans., s. expl., dilapoté (sale); lapotis' (patrouillage) Duv. La forme *lapis'*, qui a la m. signif. que *lapotis'*, montre que notre mot vient d'un simple LAPER (agiter de l'eau, patrouiller); or, je pense que ce simple est identique avec le fr. laper (du nha. labben, lappen, afl. lappen, lapen, etc., m. signif.): cp. mha. labe (lavure, rinçure), d. d'Osnabruck, ap. H. Idt. II, 80 b (je n'ai, pour le moment, que cette seconde partie en ma possession) lapen (1. intrans. dégoutter hors d'une cuiller trop pleine; 2. trans. puiser par petites portions avec une cuiller), labbe dock (bavette), souab. läppelen, läppern (1. remuer de l'eau pour s'amuser; 2. prendre petit à petit beaucoup de boisson), läpperig, b. all. lapprig (aqueux, trop délayé d'eau). Le radical serait le b. all. lab, fém. (fluide) cité par Schmid sous les mots précédents (p. 336). Cp. lapage, lapète. Nota. Cp. R. clapot, clapotage (liquide répandu), clapoter, intrans. (répandre un liquide mal-à-propos).

* **Lâborer** (embrener, embouer) Rm. 2. C'est le sens qu'il donne dans la 1re. et 2e. éd. au composé: dilâborer, et au mot: dâborer, prob. = lâborer (sur la permutation du *l* et du *d* voy. la remarque à la fin de l'article); Sim. 1. rend: dâborer, par: salir, barbouiller les bords, cette dernière détermination provenant vraisemblablement d'une fausse étymologie; Z. donne au correspondant N.: dauborer, le sens général: barbouiller, qui est en effet sa signification ordinaire (ainsi on dira: i s'at dâboré l'vizège). D'un simple DAUBER = angl. to daub (enduire; barbouiller), et celui-ci de *dealbare* (badigeonner en blanc, d'où barbouiller?)? Ou cp. afl. dabben, dabbelen (— pulverem sive lutum versare manibus aut pedibus)? Nota. Voici quelques exemples de la permutation du *d* et du *l*: L. dârdèspène et lârdèspène, R. dacheron et lacheron, lang. laichar et daichar (esp. aussi: dexar), dangier et langier, Leidier = Didier, (1) lente et dente, lentilha et dentilha, lat. lacryma = δακρυμα, etc. Cp.

de plus Dz, I, 241, et le changement analogue du *n* en *d* (voy. au mot Nâhire).

1. **Lâche**, ou : lâge, masc., t. de min. (excavation pratiquée de distance en distance à côté des voies de roulage pour s'y réfugier quand un chariot vient à passer).

2. *Lache* (endroit où il n'y a pas de glace dans une rivière gelée). Peut-être = 3. lèche. Dans le cas contraire, cp. 1. afl. laecke (defectus, vitium —), d. du Westerw. lack (défaut incurable), angl. to lack (manquer, faire défaut); 2. afl. lack (manans, perfluens). — Cp. 2. lèche, auquel l'une et l'autre de ces étymologies se laisse aussi naturellement rapporter qu'à notre mot.

Lafage ou **lafache**, adj. (impudique, ordurier dans ses propos), lafagerèie (impudicité). Nota. Dj. et Sim. 1. n'ont que ces formes; M. Duv. a de plus : laflache.

Lahe (laisse, trait pour attacher des chiens ou des chevaux), N. lache, fém., R. lache, masc. et fém. Elahî (mettre à l'attache), N. alachî; s'èlahî (se prendre dans les traits : li ch'vâ s'at èlahî); dilahî (détacher un animal qui est à l'attache), si d'lahî (se détacher; fig. cesser de se contenir, se répandre, p. e. en injures). De l'aha. laz, lazo, m. signif. (« amentum ») ap. Schm. II, 492 sup. Nota 1. J'avais d'abord hésité entre ce primitif et le lat. laqueus, d'où notre mot peut provenir aussi, ou plus régulièrement (car le *z* aurait dû produire un *j* N.). J'ai cru que les deux raisons suivantes décidaient en faveur de l'aha. : 1°. il existe un mot W. : L. lès', N. las', qui, par les correspondants fr. lacs, lang. latz, las, etc., paraît se rattacher indubitablement à *laqueus* ; 2°. ce mot : lès', las', se rattache à *laqueus*, non-seulement par la série des correspondants, mais par le sens, qui est identique (nœud coulant, lacet), tandis que notre mot exprime précisément la signification toute différente de l'aha., savoir celle de corde, courroie ou chaîne (servant à attacher) :

ine lahe est un trait droit, *on lès'* est un nœud. Nota 2. Le R. lache est, comme nous l'avons dit, masc. et fém.; il signifie : « lacs, nœud coulant », et : « laisse, lanière » : n'y aurait-il pas dans cette forme unique la réunion des deux primitifs ci-dessus? Nota 3. Le fr. laisse, It. lascio (qu'il ne faut pas confondre avec *laccio*: *lacs*), paraissent venir du verbe fr. laisser, It. lasciare, ou immédiatement de *laxa*, *luxus*. Cependant la forme fr. lesse renvoie au b. lat. lexa (« funiculus, gallicè lesse ») : cp. afl. lace, laece, leysse (laqueus ; lorum canum —), lesse, letse, litse (nexus, laqueus), etc. : cp. l'article Lès'.

Laibe ou **laipe** (laibe-di-vin : treille) Sim. *Laibe* vient prob. de l'all. laube (berceau, cabinet de verdure). Les formes de ce dernier qui se rapprochent le plus de notre mot sont : a. all. (traduction de la Bible par Luther, ap. A.Idt. v. löif) läube, d. du Henn. de même et läbe.

Laidejon (laiteron). En R. lacheron, en lang. lacheiroun, lachassoun, laitiroun, laitugoun, etc., en afr. laceron, lacheron, laicteron ; mais aucune de ces formes ne correspond. Le véritable correspondant R. littéral et verbal paraît être : laitison, létison (pissenlit qui a blanchi dans les taupinières et qu'on mange à l'étuvée, etc.), mot venant prob. aussi du radical *lactem* (en R. lachau, lassau, lét, en N. lasia). Cp. le L. lapeson, m. signif.

1. **Lâie**, t. de min. (fente traversant la couche du haut en bas. — C'est par les *lâiez* que la houille se fend aisément sur la hauteur, et c'est par les *sigez*, qui sont des solutions de continuité dans son épaisseur, qu'elle se fend en longueur) Br., lâieûs (qui se défait facilement : li vône est lâieûse) C. V. Bien que, selon moi, on doive rattacher à notre mot le suivant, 2. lâiète, 2. nâie, et plusieurs mots fr. cités à ces articles, cependant, dans le but d'éviter des complications, je crois convenable d'écarter pour le moment l'examen de l'ensemble de ces formes, me bornant à faire remarquer que la parenté avec 2. nâie, lequel se lie plus étroitement

au radical par l'identité d'acception, résulte non-seulement du fait général de la permutation de *l* et *n*, mais encore de l'identité des 2 formes fr. laye, naye, que nous mentionnons à l'article suivant. En considérant donc notre mot et 2. nâie (limite des coupes de bois indiquée par des branches brisées), on ne peut douter que leur primitif commun ne soit l'aha. lah (propr. selon Gr. DR 544 : hlâh), mha. lache, etc. (« incisio, divisio », princip.: l'incision faite dans les arbres pour marquer les limites dans les bois), lequel, selon Gr. l. c., note **, est parent de l'all. leck (qui a des fentes), lechzen (se fendre sous l'influence de la sécheresse). Nota. Cp. 2. liguer.

2. **Lâie**, t. de min. (banc, ou subdivision de la veine, d'épaisseur moyenne : plus minces, ces bancs se nomment [1] *lâièlez ;* s'ils sont plus forts : *cochètz :* ine vône di deûz cochètz, ine vônète di deûz lâiez) C. V. Ce mot paraîtrait venir de l'all. lage, holl. id. et laag (lit, couche, assise) : pour la forme cp. hâie, du mha. hac, gén. hages, holl. haag ; mais il n'est pas naturel que le même mot désigne, dans la même industrie, deux objets différents et cependant analogues. De plus, il est à remarquer que l'exploitant de mines qui m'a donné l'explication ci-dessus ne connaissait pas, quoique très-versé dans la partie, le mot *lâie* dans la signification que lui attribue M. Br. En comparant en outre le suivant et le fr. naye ou laye, ap. Moz. (1. veine verticale de matières étrangères, dans un banc d'ardoises ; 2. veine supérieure de charbon de terre), où le même vocable se présente de nouveau avec des significations différentes, quoique réductibles l'une dans l'autre, on devra, je crois, conclure que le mot *lâie* est primitivement un terme générique, signifiant, comme nous l'avons dit à l'article précédent : incision, division, fente, que l'on a pris ensuite en plusieurs acceptions particulières et détournées : celle qui nous occupe, p. e., me paraît provenir de ce que l'on a exprimé l'idée : banc, ou : lit, par le moyen du mot signifiant la fente ou division qui produit le

banc : voy. au tome I, p. 343 , une observation semblable sur le mot Cren.

2. **Lâiète** [« layette »], t. de min. (partie de veine pierreuse entre le mur et la couche. Lorsque ce filet est en contact avec le toit, on le nomme : brihâ) Br. De même que l'exploitant dont je viens de parler ne connaît : lâie, que dans la signification rapportée à l'article précédent , de même il ne connaît : lâiète , que dans celle qui est mentionnée à cet article. Par les raisons déjà déduites, nous conclûrons donc à l'identité probable de 1. et 2. lâiète et à leur dérivation de 1.lâie. Si l'on veut isoler notre mot, on peut le considérer comme un diminutif de 2. lâie , que l'on prendrait aussi isolément dans le sens radical : couche (de l'all. lage, etc.) , ou bien on peut comparer a.b.sax. leia (pierre ; ardoise, schiste [?]), afl. leyde, leye, holl. lei (ardoise) , souab. (p. 339) lai (fond pierreux sous le sol : l'exemple cité par Schmid est : on ne peut creuser profondément , le *lai* est sous le sol).

Laitin (laitier : matière vitrifiée , etc.). *Laitin* vient-il du même radical que *laitier* , et quel est ce radical ? (non pas le fr. lait, prob., car quelle ressemblance y a-t-il entre du lait et une substance vitrifiée de couleur bleue , mélangée de vert ?); ou du lat. laetamen ? ou cp. laton ?

Lâker (1. trans. lâcher, relâcher, détendre ; 2. intrans. et fig. cesser, désister : i n' lâke nin d'ploûre : il ne cesse pas de pleuvoir), N. lauker, it., R. laquer (se détendre). N. lauk, adj. (lâche, non tendu), R. laque. N. lauke, subst., L. lâkège, (interruption , stagnation). — Nota. Sim. 1. écrit : lanker. — . Du mha. slach, afl. slack, slaeck, angl. slack (lâche, non tendu), afl. slaecken, angl. to slacken (1. trans. lâcher, relâcher, détendre ; 2. intrans. se relâcher, etc. , Kil. : laxari , liberari , solvi , dissolvi), holl. slaken (relâcher). Nota 1. Notre mot me paraît un exemple remarquable de variation de quantité dans la voyelle

radicale, qui est brève en mha., afl. propr. dit, angl., holl. et R., longue en afl. (brabançon) et en W. Nota 2. Le fr. lâche, lâcher, est-il identique, ou vient-il de *laxus*, *laxare*? — : les formes afr. sont: lasque (Ph. M. 6146, 6573), lasche; en a.lang. lasc, lax, d'où le verbe: lascar (Hon. n'a que la 3e. p. sing. du conj.), laxar; or, il semble assurément probable que cette dernière est la forme primitive, venant directement de *laxare*, d'où par inversion du *cs* (x = cs): lasquer, lascher, puis: lâcher.

Lakmouse (*lackmus* ou tournesol : sorte de teinture bleue). De l'all. lackmus, holl. lakmoes, m. signif.

Lamai (1. palonnier; 2. billot: bâton court que l'on met au cou des animaux pour les empêcher de passer les haies, etc.), N. lamia (1), R. lame, lamiau (1); l'aL. lamay paraît aussi signifier : palonnier, et l'on voit, par un passage rapporté au gloss., que la signification : billot, est dérivée (« ordonnons que tous chiens de cour ou de berger ayent un bâton de travers, *en forme* de lamay », etc.). Cp. afr. lame (roseau, canne)?

Lambozète (vieux couteau qui ne coupe plus), N. it. La 1re. partie de ce diminutif est peut-être le fr. et W. lame (pour la suppression de la désinence féminine, cp. p. e. arencret pour : arèniëcret). Quant à sa seconde partie, je ne vois à comparer que : bose (dont le sens propre m'est inconnu), bot' (émoussé), afr. bozette (s. v. besotte), selon Roq. : petite bêche.

1. **Lame** (« escouvillon de vieilles lisses attachées à un bâton pour nettoyer le four. Carteron : lame de bois qui contient les fils de la chaîne d'un tissu ») Rm. 2., lami («lissier, celui qui fait les lisses. Lamier, ouvrier qui fait, qui prépare les lames») id.

2. **Lâme** (*larme*), N. lârme.

3. **Lâme** (miel), Ard. lanme, N. laume. = afr. larme, laurme (« miel, gros miel »). Selon Roq., gloss., ce mot serait

identique avec le précédent ; mais : 1°. il n'y a pas de trace de cet emploi du mot en lat., b. lat., ou fr.; 2°. le *a* de *lacryma* a pu tout au plus prendre le circonflexe en N. (*lârme*), mais il n'y a pas de raison pour qu'il soit devenu *au* en afr. (*larme* s'est formé par syncope du *c* devant *r* : voy. Dz, I, 176 inf. : cp. d'ailleurs la forme afr. lerme, citée s. v. larmenter) ; 3°. enfin quel rapport y a-t-il entre ces deux choses : larme , et : miel ?

Lamekène (basque , pan d'habit). Forme féminine de *lambequin* (ou : lambrequin), mot qui , selon le roi René (voy. OEuvres choisies, publiées par le Cte. de Quatrebarbes, t. II, p. 10 et suiv.) , était employé « en Flandres et en Brabant et en ces haulx pays où les tournoys se usent communément » , pour signifier la pièce d'étoffe armoriée qui recouvrait immédiatement le heaume (en dessous du timbre) , et tombait sur le dos. Prob. de l'afl. LAMPERSKIN , diminutif de l'afl. lampers , holl. lamper (1. crêpe: sorte d'étoffe légère ; 2. selon Kil : amictorium : linteum humeros puellares operiens). Nota. Cp. LAMEKIN ou LAMEKÈNE primitif de l'aL. lamekiné (bardé, cerclé : Ch. de Ch., p. 168:

J'han d' Warème . . . . .
S'firit ak'dûr Dâve li morai (*)
Lamekiné d'fièr come on tonai).

Lamoû (retard, prolongation) Rm. 1. C'est très-prob. une forme inexacte et une fausse signification. Dans le seul exemple cité par Rm. : po lamou d'on meû , i m'at fait manii baicô d'aidanz (« pour le retard d'un mois , il m'a fait dépenser beaucoup d'argent »), il faut lire : po *l'amou*, et traduire en conséquence : pour un mois de temps , etc. : voy. au mot Amou.

Lampe (*lampe*) , N. it. ; lamponète (petite lampe), N. it. ; ampurnî (ferblantier).

Lamplumu, H. (marmelade de pommes) , R. dial. it. , R.

(*) Nom d'un cheval. Du reste , on ne l'appelait pas : Dâve li morai , mais : morai *(moreau)* , ou : li morai d' Dave , du nom du seigneur qui avait prêté ce cheval au châtelain de Waremme.

empleumure (marmelade de poires qu'on fait cuire au four, non pas au point de cesser d'être liquide). Selon M. Delec., du fl. appelmoes, appelmues, m. signif.

Landròle (paresseuse, souillon) Rm. 2., lang. landar se (fainéanter), landrar (battre le pavé), landaire, landraire (coureur, fainéant, batteur de pavé), landora, afr. landore, (*lendore*), lang., afr. landrin, (fainéant). Il existe un verbe lang. landar (courir précipitamment), qui, malgré l'opposition apparente de sens, pourrait être identique avec : landar se, landrar, et, par suite, avec toutes ou partie des autres formes citées — : fainéanter, en effet, c'est d'ordinaire courir de ça et de là, en négligeant sa besogne, d'où : coureur, est synonyme de : fainéant. Hon. fait venir ce verbe : landar, soit de l'It. andare, ou de l'all. land (pays), qui a produit en lang. le mot : landa (1. domaine, possession. 2. *Lande*, désert).

Lanië (*lange*), *lanië* (torchon, pièce de grosse étoffe dont on se sert pour frotter les meubles). *Lanië* est = afr. lange (« *laine*, vêtement de laine »: outre les passages allégués, cp. Ph. M. 4685 : en la tiere estrange U il n'orent ne lin ne lange), b. lat. laneus (pannus seu stragulum e lana), lequel est l'adj. lat. laneus pris substantivement : cp. Dz, II, 244. Nota. Relativement au λαινα de Strabon (I, p. 300, ed. Alm.), voy. Df. C., n°. 84.

Lanspli, lauspli (lâcher, relâcher, détendre) Rm. De l'afl., etc., *lang* ou *los* + SPILLEN, verbe formé de l'afl. spille, holl. spil (fuseau ; vis ; treuil), le sens verbal de ce composé étant dans le dernier cas : dérouler, et, dans le premier, à peu près : enrouler lâchement — ? Cp. le suivant.

Lanspliner, lanspiner, intrans. (travailler nonchalamment) Rm. 1. Dérivé du précédent.

Lapâ, ou plutôt : **lap'pâ** (grande faute, gros péché) Sim., Duv. Cet augmentatif, qui ne semble pas pouvoir provenir du

lat. lapsus, tiendrait-il à la même famille que : lapage, lapis', lapète? — : le sens verbal serait à peu près : éclaboussure, liquide répandu.

Lapage, masc. (se dit d'un potage mal apprêté : cise sope, c'es't on lapage). Du simple LAPER (patrouiller) : voy. au mot Laboder : *lapage* semble répondre verb. à : patrouillage, comme *lapis'* (voy. plus bas) à : patrouillis. Cp. lapète.

Lapeson (laiteron des jardins). Selon Lj. II, 132 : laupeson (forme verviétoise, qui, en dial. L., donnerait : lâpeson), selon l'an. 1 : lameson ; en N. : laidejon (voy. à cet article). Je croirais assez que le *p* de *lapeson* n'est pas organique, et que ce mot, venant comme la plupart de ses correspondants logiques du radical *lactem*, a eu pour forme primitive LATISON, LATESON, d'où, par un changement inusité, on a fait : lapeson, lameson. On peut comparer comme causes possibles de la substitution du *p* : lat. lampsana, lapsana (*lampsane :* plante contenant aussi un suc laiteux, et dont les basses feuilles, selon Trév., ressemblent à celles du laiteron lisse), lat. lapathium (oseille), b. lat. lapatium [s. v. lapistrus] (oleris species), b. lat. lapsanium (herba sale condita, etc.). Nota. C'est d'après M. Lj. que j'ai donné à : lapeson, le sens restreint : laiteron *des jardins*. Il paraît que MM. Sim. ont cru à l'inverse que le mot : lapeson, a un sens plus général que celui même de : laiteron, puisque, pour désigner cette dernière plante, ils ajoutent la spécification : lapeson *d' champ* — : le mot : lapeson, sans détermination, manque dans leurs vocabulaires.

Lapète (piquette), N. it. A ce qu'il semble, diminutif du mha. labe (lavure, rinçure) ; en tous cas, de même origine que le b. all. lapprig (aqueux) : voy., pour cette famille, au mot Laboder, et cp. lapage et le suivant.

Lapis' (patrouillis, liquide répandu). Du radical LAPER (patrouiller) : voy. au mot Laboder, et cp. le précédent et lapage.

* 1. **Làripe,** làribe (arroche). C'est le mot 3. aripe, avec préposition de l'article et accentuation de la voyelle initiale : voy. à ce mot, et ci-dessus p. IX de l'Avertissement.

2. **Làripe,** làribe (Dj. : « pauvre femme, misérable, déguenillée » ; Sim. 1. : « gaupe : femme malpropre et désagréable » ; M. Duv. ajoute : « indolente et paresseuse »). Je n'ai point trouvé à ce mot d'étymologie satisfaisante. Dj. le donne comme une acception fig. du précédent.

Larir-lala, ou : **lalir-lala** (couci-couci). Cp. R. lari (1. désordre ; 2. joie bruyante), lang. lallera (joie, divertissement), et alang. laira (tristesse, chagrin, peine) : la combinaison de l'un des deux premiers mots avec le troisième : lari-laira, ou : lallera-laira, (joie-tristesse), donnerait un son et un sens assez analogues à ceux de l'expression wallonne.

si Larmenter (« larmoyer ») Dj., alang. lermar (« larmoyer, gémir »). = afr. larmer, lermer (« pleurer, verser des larmes »), qui vient, selon l'apparence, de l'afr. larme, lerme (*larme*). Cependant, cette dernière forme (lerme) paraît être exceptionnelle, et l'alang. lermar est isolé (Hon. n'a point de *lerma* : larme, et la seule forme actuellement usitée est *lagrimar*). D'un autre côté, le nha. lärmen, b. sax. larmen (faire du tapage), semblent être modernes et empruntés, et, quant à l'aha. larmida (calamitas) ap. Schm. II, 490, l. pr., ce serait selon Graff, II, 245, une forme mal lue (il conjecture : harmida). Du reste, la correspondance des mots ci-dessus n'est pas certaine, et le verbe réfléchi *si larmenter* peut être une forme de *si lamèn'ter* (*se lamenter*) : sur l'épenthèse du *r* devant *m*, cp. p. e. germale, de *gemellus*.

Larmer (s'élargir en dehors, en parlant d'une ouverture de fenêtre) Dj., làrmîre (1. làrmîre di câve : soupirail ; 2. làrmîre di fuzik : lumière de fusil). N. 1. laurmi, verbe, = L.

larmer, 2. laurmî, subst., = L. lârmîre (1), èse à laurmî (ou: alaurmî, part. pas. — ?), aler ò laurmichant, (aller en s'élargissant vers le dehors). — Cp. aL. larmière, t. de couvreurs de toits (sorte de lucarne? — : « pour la doublure d'une larmière quand elle est en croix, quatre pieds »), afr. lairimet (ouverture ménagée au faîte de la maison, pour aller sur la toiture). — L. lârmîre, N. 2. laurmî, est = fr. larmier (fenêtre fort ébrasée qu'on pratique dans les caves, cuisines, etc.). Ce fr. larmier est-il le même mot que l'homonyme: larmier (saillie d'une corniche, etc., destinée à faire égoutter l'eau de pluie)? Celui-ci vient immédiatement de *larme*, subst. masc., m. signif., selon Trév. (v. larmier), et ce mot *larme* du mlat. lacrima, aussi m. signif., selon Freund (Gesammtwoerterbuch der lateinischen Sprache).

Lâron ou **liér'** (1. *larron*; 2. selon Sim. 2: vol; 3. morceau de mèche brûlée qui tombe du lumignon et fait couler la chandelle). Le fém. de *lâron* est: lârenèse, lâncrèse, en R. laronesse, larnesse, landresse. = afr. larnesse (Roq. suppl., Ph. M. 13709). La forme *liér'*, qui est propr. celle du nominatif (cp. Dz, II, 5 sq., 37), est = alang. laire, afr. laire, lere, lierre. Je remarque enfin, pour ce qui concerne la signification, que le R. larron, lang. larroun, prennent aussi la 3e. acception.

Lâse (boite, dans toutes les acceptions usuelles de ce mot), N. lause (caisse? — : Z. ne semble connaître que deux sortes de *lausez*: celles où l'on met les bougies, les flambeaux, et celles où l'on met les clous). Je ne trouve à comparer, pour l'étymologie de ce mot, que l'aSc. lasa (claudere), lasing (claustrum), lâs (sera), ap. Schm. II, 487 inf. Le lat. lanx a un sens trop différent; le grec λαρναξ, m. signif., semble d'ailleurs trop éloigné (voy. cependant au mot Lèmeri, plusieurs exemples d'étymologie grecques; ajoutez que *larnax* paraît avoir été connu dans la basse latinité); quant au mha. lâde, afl. laede, laeye, etc. (coffre, écrin, *layette*), outre que le changement de la dentale

en sifflante est très-rare (le seul exemple certain dont je me souvienne est : Mazalième, de *Magdalena*), sa voyelle étant simple, quoique longue, n'aurait pu, je pense, devenir en N. *au*.

Laton (son, lat. furfur), N. et aL. it. (j'ai rencontré une fois en aL. la forme: laiton, et il paraîtrait qu'en N. dial. on dit aussi: loton). Encore un mot obscur! Peut-être vient-il de l'afl., etc., laeten (laisser), le sens verbal étant: résidu. Il serait aventureux de comparer le grec ἀλιθω ou ἀληθω (moudre).

Lauja («endroit dans un bois où il y a de l'herbe» — : clairière?). Dérivation de l'adj. lauge (*large*) — cp. L. 1. lâche ou lâge — ? Il est plus probable que *lauja* est un dérivé (vraisemblablement diminutif: le N. élide souvent le *i* de la désinence *ia*), de l'afr. larris, b.lat. larricium (terrain inculte).

Lavaringue, t. usité par les verriers (sommeil pendant le temps du travail).

Lavas' (*lavasse*: pluie abondante qui tombe soudainement), N. lavauje, fém. (1. it.; 2. avalasse: grandes eaux qui viennent de fortes pluies), lang. lavassi, masc. (1). = afr. lavasse [v. lavaille] (1. et 2.). Du verbe *laver*.

1. **Lavase** (livèche, ache des montagnes) Lj. I, 137, R. louvesse. Le correspondant immédiat et certain du L. est le holl. lavas, fém., m. signif., mais il est probable que ces mots, le R. compris, ne diffèrent pas du fr. livèche, afr. livéche, livesclie, afl. lavesche, levesche, livesche, lesquels viennent du lat. levisticum (ou libysticum — : variantes de la dénomination ordinaire: ligusticum?), mlat. libesticum (Leg. tom. I, p. 179, l. 20), livesticum (ibid. p. 180, l. 34), etc., m. signif.

2. **Lavase** («eau-de-vie de grain dans laquelle on a fait infuser du persil de Macédoine, etc.») Dj., Sim. 2. Cette infusion tire prob. son nom de celui de la plante dont nous venons

de parler, soit que le persil de Macédoine lui ait été substitué, ou que la livèche soit comprise dans l'etc.

Laveral (*lavette*, torchon), N. et R. comme le fr. Dérivé de *laver*.

Lawâd, lawât' (guet-apens) Rm. Il faut lire : l'awâde, l'awâte, et traduire le mot *awâde*, etc., par : guet : action de guetter : si mète à l'awâde : se mettre au guet, s'embusquer pour attendre que quelqu'un passe. — *Awâde* vient, de même que : riwâde, N. rawaude, m. signif., rawârder, N. rawaurder (attendre ; se mettre au guet), de l'a.b. sax. wardon (vigilare, excubias habere), aha. wartên, nha. warten (faire attention, veiller à ; attendre), d'où immédiatement le L. wârder, N. waurder (*garder*).

1. **Lawe** (brocard, lardon, sarcasme), N. it. Lawer, trans. (lancer des sarcasmes), N. it. Cp. le verbe ou les verbes : goth. laian (railler), a.b.sax. lâhan (vituperare, exprobrare), afris. lakia (attaquer). Nota. On se sert d'ordinaire en L., au lieu du simple *lawe*, de l'expression composée : côp d'lawe. Nous croyons que c'est par confusion avec l'expression semblable : côp d' glawe, m. signif., verb., à peu près : coup de langue, coup de gueule. Cependant il est possible que les mots *lawe* et *glawe* ne soient pas seulement semblables, mais identiques, le premier étant produit par l'aphérèse du *g*.

2. **Lâwe** (« phthisique : li pauve lâwe n'è pout pus', èle est tote dilèièie : la pauvre phthisique n'en peut plus, elle perd ses urines, etc. », Rm. 2. — : le même, au mot « lôie [lente] » renvoie à *lâwe :* faut-il en conclure que ce dernier mot a une seconde acception ?). Peut-être le même mot que l'aha. lâo, gén. lâwes (Schm. II, 405), nha. lau, bav. lâu, lâw (tiède ; en bav., de plus : qui est sans vigueur) : cp. d. d'Aix loo (tiède), lä̈u (faible, impuissant).

Laweder (approuver, encourager, flatter) Dj., Sim. 2., R. lauder (*louer*), alang. lausar (approuver, consentir). = b. lat. 4. laudare , afr. loer , louer. Du lat. laudare.

1. **Lèche** (bave) Rm., lèchis' (boueux et gluant : i fait lèchis' : la terre est humide et tient aux pieds) Sim. 2. De l'afl. lecken, leken , holl. lekken (couler goutte-à-goutte) , afl. lack, leck (manans , stillans , perfluens) ? Peut-être faut-il disjoindre le substantif et l'adjectif , le premier étant abstrait du verbe *lèchi* , et le second étant dérivé de 3. lèche. Cp. ligue.

2. **Lèche** (endroit d'un tableau où la couleur ou bien le vernis n'a pas pris) Sim. 2. Peut être le même mot que le précédent, ou bien venir de l'afl. laecke (defectus , vitium) , etc. : voy. 2. lache.

3. **Lèche** (noue : endroit noyé d'eaux qui y forment de petites mares ; étang qui se forme naturellement dans les terrains bas et marécageux : li lèche dèz Châtrouz : l'étang des Chartreux : pièce d'eau située dans les prés de Droixhe). Cp. lang. 1. lacar, intrans. (être en stagnation) , 3. lacar , intrans. (couvrir un terrain, en parlant de l'eau : l'aigua laca partout : l'eau recouvre les terres , y séjourne) , lacar si (se vautrer) , lacat (trempé). lagar (« inonder »), lagas (gâchis), lagot (mare).— Le primitif de ces mots se trouve d'une part dans le grec λάκκος , λάκος (toute cavité, particulièrement celles où l'eau séjourne : réservoir, etc.), lat. et mlat. lacus , d'autre part dans l'aha. lacha (Schm. II, 431), bav. lacken, lachen , nha. lache , b. sax. lake (tout amas d'eau sans écoulement : mare, etc.).

Lèchi (1. *lécher ;* 2. fig. baiser , caresser, câliner), lècheûs, lèchât (1. qui aime à lécher ; 2. fig. qui aime à donner des baisers , etc.) , lèchârder (câliner) Duv. De l'aha. lecchôn (voy. Dz, I, 300), nha. lecken , etc. (1).

Lèfego , ou : lèvego (1. en t. de bouchers, espèce de tripe :

la panse, je crois, autrement dit: le gras-double; 2. sorte de gros boudin ou cervelas recouvert de cette membrane). Cp. lat. longano, ou longabo, ou longavo (cette dernière forme ap. Varr. de L. L. v, § 111, ed. Mueller), qui réunit deux significations analogues aux nôtres (1. l'intestin rectum; 2. sorte de boudin ou de saucisse) — ??

Légi (*loisir*), alang. leger, nlang. leser, lesir, etc. = afr. lisir. Selon Dz, I, 201, du lat. licere.

Lègir (*léger*), N. lègér, H. liger', d. du Ban de la Roche (ap. Schnak. p. 252 sup.) ladgieu, lang. laugier, legier, leougier, leuger, leugier, etc. = afr. legier. D'une forme LEVIARIUS : cp. le verbe b.lat. leviare, et Dz, I, 156, II, 286.

Lègne, fém. (bois à brûler), N. it., aL. lengne, R. leigne, lang. legna, leigna. = afr. laigne, leigne, etc. De *lignum*. — Lignî (bûcher), N. lègnî.

Lèhe (*lice*, chienne), N. liche, R. lice, liche, Ard. niche, alang. leissa. = afr. lice, liche, lise (selon Roq. sous ce dernier mot : toute femelle pleine). — Ce vocable se retrouve dans les mots allemands: nha. latsche, souab. lätsch, laitsch, lusch, bav. leusch, lusch, qui ont au propre la m. signif., et, au figuré, celle de prostituée. D'un autre côté, on rencontre en lat. et mlat. le mot : lyciscus, lycisca, letissa (sorte de chien que l'on croyait provenir de l'accouplement d'un loup et d'une chienne: voy. Servius ad Virg. eclog. III, 18, et Duc. vv. letissa, odorenceci). Reste à savoir : 1°. si ces formes latines, comme aussi les formes allemandes, sont identiques entre elles, ou si elles ont plusieurs primitifs; 2°. si le roman vient du latin ou de l'allemand; 3°. enfin, ce qui rentre en partie dans la question précédente, si le mot allemand ne vient pas lui-même du latin. Ne touchant que le deuxième problème, nous dirons que l'origine latine semble plus plausible, principalement à cause de la similitude

des formes: lat. letissa, alang. leissa. Nous remarquerons aussi, à l'appui de cette opinion, que le gloss. de Lille (11 a) rend « licista » par « lisse ».

Lèherai (« jeune homme imberbe. Jône lèherai : jeune évaporé ») Rm. 1. Dérivé du verbe *lére* (*lire*), part. pas. lèhou, subst. lèheûs (liseur, lecteur), le sens verbal étant : qui apprend à lire, c'est-à-dire écolier — ?

Lèii (laisser), N. it., R. layer. = afr. laieir, laier, lier. De l'aSc. lata, a.b.sax. latan, ags. laetan, afris. leta, etc., m. signif.

Léiou, Verv. (chie-en-lit) Sim. 2.

Lêke ou **lèhikse**, t. de min. (vase noire, sédiment boueux) Br. Nota. M. Br. écrit : « leicke ou lehics, s. f. » — Ce mot paraît être inconnu à Liége.

Leksion, fém. (marchandise choisie, ce qu'il y a de plus beau dans une marchandise : i faut tozdiz acheter l' leksion, l' puz chêr est l' mèieû marchî). Propr. = alang. lectio (choix, *élection*).

Lèmeri (*émeril*), N. it. Le W., du fr., par la préposition si fréquente de l'article, ce dernier de σμυρις, σμῆρις, σμιρις, m. signif. Nota. Ce mot grec ne nous est prob. pas venu directement, et cependant on ne trouve *smyris* dans aucun lexique latin, pas même dans Duc. Il est dans Forcellini, mais relégué dans la liste des mots *graeca latine scripta*. De même, on ne trouve pas d'intermédiaire lat. entre μακτρα et *maî*, entre μονωτος et *monâ*, etc. Ce fait vient sans doute de ce que beaucoup de mots grecs s'étaient introduits dans la langue usuelle des Romains, sans que nous les trouvions tous consignés dans les livres qui nous restent, soit par hasard, ou qu'ils fussent exclus de la langue littéraire.

Lémoscade, némoscade (*noix muscade*).

Len (*lente* : œuf de pou), N. lène, lende, R. lin, lang. lende. De *lens*, *lendem*, le L. et le R., par apocope de la terminaison et changement de genre.

* **Lêne** (*lente*), N. comme en fr. Je crois que le fém. seul de cet adj. est usité, et même je ne le connais que dans l'expression : five lêne (*fièvre lente*), quoique Rm. 2. lui donne le sens général du fr. J'avais cru aussi le reconnaître dans la seconde partie du mot *aiwelène* (hydropisie), mais la voyelle est décidément brève dans ce composé et, par surcroît, la forme N. : aiweline, est tout-à-fait contraire à cette étymologie.

Lentria (Z. rapporte, sans explication, la phrase : fromage di lentria. J'avais pensé que *lentria* était le nom d'une localité de la province de Namur, mais on m'écrit de ce pays que *fromage di lentria* signifie : fromage de Limbourg).

Lèpe (lèvre), N. it. N. 1. lipète (1. petite lèvre ; 2. petite éminence formant bord). Lèperai (1. *lippe*, propr. : grosse lèvre ; 2. morceau de chair ou de viande semblable à une grosse lèvre); lèpeson (*lippe*) ; en afr. : lippe, louppe. — *Lèpe* vient de l'ags., afris. lippa, nha. lippe, etc., m. signif.

Lére (choisir : lére lèz grosèz pomez foû dèz p'titez), N. lîre. De *legere*.

Lès' (*lacs* : nœud coulant), N. las', lang. lac, laz, latz, las. Lèsî (*lacer*), N. lasî. Lèsète (*lacet*), N. lasète. Ainsi que nous l'avons dit au mot Lahe, *lès'* paraît se rattacher par les correspondants cités au lat. laqueus (*qu* devant *e*, *i*, = *c* : voy. Dz I, 214) ; toutefois les mots suivants méritent considération : afl. lesse, letse, litse (nexus, laqueus, laqueolus), souab. latz, masc. (nœud coulant), lätzen, plur., bav. letz, fém. (lacet en crin pour prendre les oiseaux, ce qui est une des acceptions les plus usitées du L. lès') ; afl. lace, laece, leysse (laqueus, etc.) ; enfin b. lat. lexa (« funiculus, gallice lesse »). Les mots : fr. lacs,

It. laccio, — fr. laisse, It. lascio, — L. lahc, — L. lès', viendraient-ils de quatre primitifs différents ?

Lèsai (*lait*), N. lasia, R. lachau, lassau, bourg. laissca, bress. lassay, et (ap. Schnak., p. 227 med.) lachiau, lang. lach (se prononce *la*, mais le *ch* se retrouve dans les dérivés, p. e. lachau, lachaya : petit lait), lax, etc. Lèsaiwe (*lait* mêlé d'*eau*) Dj. Lèsai-d'-colowe (tithymale) Dj.; en all.: lait-de-loup, dénominations provenant de ce que le suc de cette plante est laiteux et corrosif. —*Lèsai*, etc., vient d'une forme LACTELLUM, dérivée de *lac* ou *lacte*, gén. lactis, par adoucissement du *c* en *i* (comme dans le fr. lait), transposition après le *t* de cette voyelle, ce qui donne au *t* le son sifflant, et enfin élision de l'*i* (cp. Dz I, 159). L'esp. leche s'est formé de la même manière du simple *lacte*, si ce n'est qu'ici la voyelle *i* est devenue consonne, d'où par une sorte d'épaisissement le son *tch* (cp. Dz I, 205). Cp. pour l'adjonction au primitif d'une désinence *ai*, sans valeur diminutive ou autre, les mots : mastai, 1. mouwai, ohai.

Lèseni (lutrin) Dj, N. lièseni. Ce mot, dont le correspondant fr. serait LEÇONNIER, me paraît venir de *leçon* (*lectionem*), comme l'afl. lessenaer (pupitre, lutrin), de *lesse* (*lectio*). Le sens verbal serait en conséquence : objet servant à la lecture. Nota. Duc. a : lectionarius, mais dans 2 acceptions différentes (1. liber continens lectiones — ; 2. qui crebro legit); les mots, du sens : pupitre, que contient son glossaire, sont : lectium, lectorium, lectrinum, etc.

Lét (*lit*), N. it., lang. leit, etc. Létai (« lit de terre ») Sim. 2.

1. **Leû** (*loup*), N., R. et afr. it. Leûton (louveteau) Sim. Louvrèse, lovrèse (louve) Rm. 2, R. louvesse. Leû-warou, lèwarou (*loup-garou*), R. leu-warou, lang. leberoun. = afr. loup-beroux (cp. afr. leu-wasté, m. signif.), brz. (ap. Gr. D. M. 1048) bleizgarou, bleizgaro (*bleiz* signifie : loup). — On fait communément dériver le mot : garou, warou, de l'ags. verevulf,

m., nha. werwolf, qui signifie: homme-loup, de l'ags. ver, asax. wer (homme, lat. *vir*), et : vulf, wolf (loup): voy. p. e. Dz I, 292 sq. Grimm, cependant, laisse à l'endroit cité la question indécise. Si les correspondans lang. et afr. sont effectivement le même mot, ce serait une raison de la résoudre négativement ; et même, dans la supposition inverse, on pourrait aussi comparer, soit l'aholl. waeren (ambulare): voy. à l'art. mau-warant ; soit le mot : èwarer, verb.: loup qui met hors de sens (ceux qui le voient) — : le vers suivant d'une pièce de 1631 (Ch. de Ch., p. 67) semble indiquer que l'on comprenait ainsi l'expression : leû-warou :

Ki d'vins' *warache !* as' vèiou l'*leû ?*

c'est-à-dire :

Comme tu deviens effaré! as-tu vu le loup?

Nota. Le *p*, qui appartiendrait étymologiquement au mot *leû*, mais qui a disparu du dérivé *leûton*, paraît se retrouver dans 1. et 2. leûpêie, leûper.

2. **Leû** (1. hache-paille; 2. hache-tabac), N. id. (1). Acception figurée du précédent.

3. **Leû** (1. lumignon, moucheron; 2. morceau de morve desséchée qui est attaché au nez), N. id. (2).

1. **Leûpêie** (goulée). Peut-être de LEÛPER (dévorer comme un *loup*): voy. l'article suivant. Ou bien de même origine que les mots : 1. fr. lippée, lang. lipada, qui viennent du verbe R. liper, lang. lipar (manger avec avidité); 2. fr. lampée, W. limpêie, qui viennent du verbe fr. lamper, W. LIMPER — ?

Leûper (vomir) Dj., 2. leûpêie (dégobillis: taper leûpêie: rendre gorge). *Leûper* peut venir de 1. leû, comme le fr. vulg. renarder, qui a la m. signif., vient de *renard*. Quoi qu'il en soit, 1. et 2. leûpêie paraissent être des acceptions du même mot: cp. limpêie, qui réunit aussi les deux significations.

Leur, lîr, (*lierre*), N. ler', d. de Bay. lierru, alang. elre, nlang. coure, eouse, eouve, eoune, eura, ledra, leouna, leoura, lero. = afr. ierre (Roq. suppl.), yere, hieres, laire, léire, liarre. Formes diversement formées ou corrompues du lat. hedera.

1. **Leûse** (œuf pondu sans coque, œuf hardé), 1. leûzer (1. pondre un œuf sans coque; 2. fig. faire une fausse couche). Voy. l'article suivant.

2. **Leûse** (bourde, mensonge) B. D'après ce que je connais de l'emploi du mot, cette signification n'est qu'une dérivation logique du mot précédent. Les œufs sans coque ne sont pas estimés et généralement on ne veut pas les manger. Lorsque quelqu'un a fait un conte, on lui dit donc : voz m'avéz vendou ine leûse, d'où on viendra peut-être à dire simplement: c'es't ine leûse, comme on dit en fr. : c'est un paquet, etc. Il faut donc considérer comme seulement semblables par la forme et analogues par le sens, les mots: d. de Bay. lousse, afr. (roman de Rou, v. 10,160, cité par Pluquet) leusse, (tromperie, finesse), qui viennent, ainsi que le N. lôzard, de l'adj. all. lòs (dolosus, fallax, falsus), d'où mha. lòse (tromperie, fausseté). Nota. On pourrait être tenté au premier aspect d'accepter cette dérivation de l'all. lòs (dont le sens propre est: solutus; expers, inops, carens aliqua re) et de considérer en conséquence notre mot comme primitif logique du précédent; mais, outre que ce serait contraire à l'emploi habituel du mot, deux considérations, encore, s'y opposent: 1°. 1. *leùse* serait proprement en ce cas le féminin de l'adj. pris substantivement; or, le genre féminin serait inexplicable, puisque le substantif sous-entendu *oû* (œuf) est masculin; 2°. le sens du verbe 2. leûzer, qui vient très-vraisemblablement de 1. leûse, tend à montrer que celui de ce substantif lui appartient en propre (relativement à 2. leûse) et, de plus, que l'idée attachée à ce mot n'est point : être privé de quelque chose (ici : de la coquille), comme il résulterait de la dérivation de *lòs*, mais plutôt: gluant, visqueux.

Leûver (vesser) Dj. Cp. N. leûverin. Serait-ce encore un dérivé de *leû* (loup)? —: pour la réputation des loups en ce genre, on peut comparer le nom d'une sorte de champignon : vèse-di-leû (vesse-de-loup). Nota. Le lang. a les mots : lofi, loffi, loffia, louffa (vesse), loffiar (vesser), qu'on pourrait comparer avec le nôtre ; mais il est beaucoup plus probable qu'ils appartiennent au L. lofenèie, R. loufée, loufie (vapeur chaude et nidoreuse qui s'échappe de l'estomac).

Leûveral (petite lucarne). Peut-être un dérivé de 1. leû : cp. lang. loup (1. loup. 2. Lucarne), loubeu [*p* se change dans les dérivés en *b*, p. e. louba : louve ; loubassoun : louveteau] (lucarne). Nota. Cp. aW. leuve, t. de couvreurs, dont la signification précise m'est inconnue.

Leûverin (punaise). Cp. leûver.

2. **Leûzer** (devenir visqueux, gluant, comme la viande qui commence à pourrir) Sim. 2. Prob. de 1. leûse, le sens propre étant : perdre son enveloppe extérieure et solide, devenir mou à la superficie.

Lèvai (*niveau*), aL. leveau, R. niviau, alang. livel, nlang. nivel, niveou. = afr. livel, It. livello. Du mlat. livellus, venant d'une forme LIBELLUS = libella.

Lèvrone (*abrotone*, *aurone*), N. it., R. ivrone. = afl. averrone. De *abrotonum*, par syncope de la syllabe *to*, changement normal du *b* médial en *v* (Dz I, 180), puis dans le fr. aurone, en *u*, ce qui a aussi régulièrement lieu devant une consonne (id. ibid. 188), variation de la voyelle initiale, et enfin, pour le W., par la préposition fréquente du *l*.

Lidion (nielle des blés) Sim. 2. Prob. forme adoucie de *niguion*, m. signif. Cp. 1. lïon.

Lifer (polir, lisser). Cp. lang. lifre (potelé, dodu, gras, qui a bonne mine ; beau, joli ; gai). Du lat. lèvis, d'où un

adj. LEF, LIF, puis le verbe *lifer* — ? Nota. *Lifer* ne pourrait venir immédiatement du verbe *lêvare*, attendu que le *v final* se change seul en *f*.

Lige (libre. Ne s'emploie plus actuellement que dans l'expression : quit' et lige : quitte et libre [de toute dette, de tout engagement]), aW. it. = afr. liege, lige. Contracté du mha. ledec, gén. lediges, afl., holl., nha. ledig, (libre, dégagé). Nota. Un hommage lige ne signifie pas littéralement, comme on le pense d'ordinaire, un hommage par lequel on se lie pleinement envers son seigneur, quoique ce soit là le sens logique, ou, si l'on veut, l'effet de ce genre d'hommage, mais un hommage dégagé de toute restriction au profit d'un tiers et par là absolu.

Ligue, t. de min. (fendant qui se fait dans le toit d'une veine de houille) Br. De l'afl. lincke (vibex; fissura, sectura, incisura)? ou de l'all. leck, afl. lecke, leke, angl. leak, (fente par laquelle de l'eau filtre)?

1. **Liguer, liguiner** (lisser; repasser du linge, etc.), liguerèse (repasseuse), fièr' di ligueû (fer à repasser, propr. fer de REPASSOIR). De l'aha. (Graff II, 118) lìchôn, holl. likken, d. d'Aix (v. leker) licken, (polir, lisser).

2. **Liguer**, Hesb. (élaguer). Prob. de même famille que le fr. élaguer, et l'un et l'autre de l'aha. hlâhhan, mha. lachen ou lâchen, etc. (inciser un arbre) : voy. aux mots 2. nâie, 1. lâie. Nota. La différence des formes : élaguer, lâie, s'explique aisément par cette considération que le verbe est dérivé du verbe : hlâhhan, où le *h* est médial, et le substantif, du substantif : hlâh, où la même consonne est finale : or, selon cette différence de position, le *h* se transforme en *g* guttural ou s'adoucit en *i* : voy. Dz I, 311 sq. — Quant au *h* initial, il se perd d'ordinaire lorsqu'il est suivi de la consonne *l* : id., p. 313.

Limé (1. fente, fissure dans une pierre; 2. en t. de min., Br.: fente, ligne ou sinus qui se trouve dans la roche et fournit sou-

vent une venue d'eau), N. id. (« endroit plat et uni qui se trouve parfois dans les pierres comme si on les avait limées »). Effectivement de *limer*, comme Z. se l'imagine? Plutôt de *rimatus*.

Limer (1. *limer*; 2. gronder, murmurer), N. limer, lumer (1), R. lémer (1), lang. limar (1), alang. limar (torturer). Limeùs, limieùs (homme qui gronde constamment). L'acception: gronder, se laisse naturellement déduire du sens propre: limer; néanmoins, *limer* pourrait être, en cette acception, un autre verbe dérivant de l'aha. (Graff II, 211 sq.) limman (fremere, infremere).

Limesiner, lèmesiner (1. paresser; 2. abs., ou avec la détermination *à manii*: pignocher, grignoter), lang. limacegear (vétiller, niaiser). Sans doute du suivant.

Limeson, lumeson (*limace*), N. et H. (ap. Héc.) lumeson, R. lémechon, lumiçon, luchemon, lang. limaçoun. = afr. (gloss. de Lille, 12 b) limechon, lympson; cp. afr. limausé, m. signif. Du lat. limacem, la désinence *on* ne donnant ici, comme dans beaucoup de cas de ce genre, aucune valeur nouvelle au primitif: voy. ci-dessus au mot Ireson. Nota. Le fr. limaçon se dit en W.: caracole.

Limiant (1. glissant; de là: 2. soyeux. c.-à-d. qui glisse facilement dans les doigts). Cp. alang. lam (glissant). Prob. du lat. limus (aha. leim, ags. lâm, etc.): pour la dérivation logique, cp. lang. limpa, linsa (limon), limpar, linsar (glisser).

Limon (solive) Rm. Prob. le même mot que le fr. limon (de charrette).

1. **Limpêie** (lippée; lampée: beûr à limpêiez: boire à grandes gorgées) Duv. Cp. les deux équivalents fr. et l'afl., holl. lampet (aiguière).

2. **Limpêie** (dégobillis: taper limpêie: rendre gorge) Duv.

Prob. le même mot que le précédent, le mot : leûpêie, réunissant aussi les deux significations.

Linâ (*Léonard*). = afr. Linaud. Linète (*Léonarde*).

Linièrai (lange), H. linièron, R. léneron, lindron, lingeron (lange de laine). Bien que les langes soient généralement faits chez nous de laine, ces mots viennent de l'adj. lineus (d'où le fr. linge), comme le N. lanië et le fr. lange viennent de *laneus* : pour la forme L., cp. le suivant, et pour le R. léneron, en particulier, cp. R. lénier (ouvrier qui prépare le *lin*). Toutefois cp. le celt. linna (je renvoie pour les citations à Duc. s. v. et Df. C. n°. 84) qui était, selon Isidore, un *sagum quadrum et molle*.

Linièroû (*linot*), N. linè (masc. et fém.), lang. linota, lignota (*linotte*). De *linum* (*lin*), parce que ces oiseaux se nourrissent principalement de la graine de cette plante, ou de celle du chanvre, d'où leur nom all. hänfling (de *hanf*: chanvre).

Linit, lunit, lùnit (viser, mirer, bornoyer), N. linii. = afr. ligner (*aligner*). De *lineare*. De là : liniète (mire).

Linioû (mèche de lampe, de bougie, etc.), N. id. (mèche destinée à être cirée, mèche de bougie), aL. lignoul (fil de *lin*), lang. lignoou, lignol (*ligneul*). = afr. lignoul (v. lignel). De LINEOLUS, diminutif de *lineus* pris substantivement. Cp. le suivant.

1. **Linioûle** (1. fil d'une *ligne* à pêcher; 2. rène, guide pour conduire les chevaux), N. id. (sans explication), lang. lignola (1. *ligneul*; 2. ficelle trempée dans une couleur servant à marquer sur le bois la trace que la scie doit suivre). De *lineola* diminutif de *linea* (fil de *lin*; cordon; cordeau).

2. **Linioùle** (mauvaise engeance, mauvaise race) Rm. 2. Il est possible que ce mot ne se prenne maintenant qu'en mauvaise part, mais son sens propre est simplement : lignée, lignage,

de même que celui du correspondant alang. linhul. Il vient, comme le précédent, de *lineola* diminutif de *linea* pris ici dans l'acception figurée *ligne* (filiation), *lignée.*

Linsoû (1. drap de lit; 2. *linceul*), N. it., R. linchoeul, linchué (1), alang. linzol (« linge »), lansol, nlang. linsoou, lensoou, lansoou. Du lat. linteolum.

* **Linwe** (*langue :* organe), N. it., à Verviers : lèwe. Nota. J'ai dit dans la première partie que *èwez*, plur., (*aines*) venait de *inguina* comme *linwe*, *lèwe* de *lingua.* Cette comparaison est erronée sous ces deux rapports que le *e* de *lèwe* est long et que cette forme est étrangère au dialecte L. La formation de ces deux mots est donc différente : le *è* de *lèwe* vient par une sorte d'aplatissement du son nasal *in*, tandis que, dans *inguina*, *in* s'est d'abord changé en *i*, puis cette voyelle en *è :* comme exemples de cette transformation fort ordinaire, cp. idreût, èdreût, de INDIRECTUS, ivier', èvier', de *inversus.*

1. **Lïon** (nielle des blés). Nota. Selon Lj. I, 208 : fleûr di lïon. — On pourrait croire que *lïon* vient de *lidion* par syncope du *d*, mais ce dernier paraît n'être qu'une forme peu répandue de *niguion*, tandis que *lïon*, qui devrait être dans cette hypothèse encore moins répandu, est, au contraire, d'un usage assez général. Serait-ce un dérivé anormal du lat. lolium?

2. **Lïon**, t. de min. (m. signif. que boulâ, c.-à-d. : masse de veine, de forme irrégulière et sans suite) Br.

2. **Lipète** (petit morceau, petite pièce : dinéz m'è ine lipète : donnez-m'en un petit bout; si 'habit è n' è vat à lipètez : son habit tombe en pièces; çoulà ni tint pus k'à ine lipète : cela ne tient plus qu'à un fil). Prob. = N. lipète (s. v. lèpe) : petite lèvre; le sens verbal étant : petit bord semblable à une lèvre : cp. (sous le même art.) le mot : lèperai, qui a une acception analogue, quoique moins étendue. Nota. Cp. dauph. lipa (tranche de pain).

Lise (ficelle) Rm. 1. Du lat. licium ou de l'all. litze, m. signif. Nota. On trouve dans Boiste : lisse (ficelle pour lier).

Lisebète (*Elisabeth*).

Lîvrèhâie (chef de briquetiers partant pour une campagne) B. Je ne sais si ce mot est authentique : les briquetiers, devant qui je l'ai prononcé, ne savent ce qu'on veut dire, ou comprennent : rilîve-hâiez, nom par lequel on pourrait désigner l'ouvrier qui *relève* les murs faits provisoirement de briques non cuites (lèz *hâiez*) : un chef briquetier se nomme : on mais' di tâve.

Lîvrète (moule en bois qui contient une *livre* de beurre), R. livréte (même objet servant aussi à mesurer le beurre, mais 2 livrétes ne font qu'une livre « pesant 5 quarterons, plus ou moins selon les lieux »). Le diminutif N. provient prob. comme le R. de ce que la livrète ne contenait primitivement qu'une petite livre (de 12 onces ?). Cependant il se pourrait que notre mot vînt, non pas de *livre*, mais du verbe *livrer*, qui est aussi N. et R.

Lîze (lie) Dj. (lîze ?). N. lîge (levure, ferment), lang. liga [selon de Sauvages : lìga] (lie, dépôt ; vase, bourbe). Cp. afr. lessu (levain), ap. Roq. suppl. (il cite le Roman de la Rose v. 205). Le L. et l'afr. appartiennent prob. à une autre famille que le N. et le lang. (car si le N. change le *z* primitif en *j* ou *g* doux, il n'en est pas de même pour le second dialecte). On pourrait comparer pour les formes en *g* le nha. lauge (lessive), de même que pour celles en *ss* ou *z*, le lat. *lix*, *licem* (Non. Marc., p. 44 a, edd. Gerl. et Roth : lix etiam cinis dicitur, vel humor cineri mixtus), d'où le lat. lixivum, qui a produit : fr. lessive, It. lissio, esp. lexia, lexio. Si le mot *lix*, que Doederlein a, je crois, tort de dédoubler, vient, comme le pense ce savant, de *linquere*, cette étymologie acquiert un nouveau degré de vraisemblance. Nota. Le fr. lie vient du mlat. lia, m. signif., dont l'étymologie est inconnue : cp. Df. C. n°. 90 — : c'est prob., de

même que l'alang. lhia, lang. lia, m. signif., une forme syncopée de *liga*.

Lochè (boucle ou mèche de cheveux), N. id. (mèche de cheveux qu'on laisse pendre sur le côté de la figure). Diminutif de l'aha. (Graff II, 127) loc (capillus; cincinnus), nha. locke, holl. lok, etc., m. signif.

* **Lofenéie** (halenée) Sim. 2., R. loufée, loufie (« vapeur qui s'échappe de l'estomac, accompagnée de chaleur. On nomme aussi *loufées d' caleur* les exhalaisons chaudes qui se font sentir lorsque le temps est orageux »). Cp. lang. lofi, loffi, loffia, louffa (vesse), loffiar (vesser). — Ce mot, dont la signification exacte est très-prob.: bouffée (Héc. croit même que *loufée* est une altération de *bouffée*), appartient selon toute apparence au verbe suivant. Nota. Il se pourrait que notre mot fût le primitif de 3. èloviner; du moins c'est ce que ferait croire la traduction que Sim. 2. donne de ce verbe: « donner des bouffées à —, lancer des bouffées ». Mais cette signification est-elle antérieure à celle que nous avons donnée d'après l'usage ordinaire (cp. p. e. le Voiège di Chaudf., acte I, sc. 1), c'est-à-dire l'usage a-t-il généralisé le sens du mot, ou bien est-ce que l'explication de Sim. vient seulement d'une interprétation ou d'une traduction plus ou moins exacte? J'ajoute, relativement à ce mot 3. èloviner, qu'outre les trois étymologies que nous avons proposées dans cette note et à l'article, savoir de *èviloner*, ou de *lofenéie*, R. *loufie*, ou de *lovène*, on pourrait encore le rapporter, de même que ce dernier mot, au radical LOV (*lupus*), d'où: lovèse et lovis': la *lovène*, fr. LOUVINE, serait verb.: la maladie de loup, et *èloviner*, fr. ENLOUVINER: empester comme font les loups (cp. pour le sens, le verbe : leûver): cette dernière conjecture acquerrait même presque de la certitude si l'on établissait comment la *lovène* a pu être appelée une maladie de loup.

Lofer (1. manger goulument; 2. fig. donner des baisers lascifs), R. LOUFER (1). Loféie (guculée) Sim. 2. Lofât, lofal (goulu,

avale-tout), R. loufe-tout.—*Lofer* répond pour le sens au fr. vulg. bouffer, comme *lofenèie*, R. loufée, au fr. bouffée. Il existe plusieurs mots différents, ayant de l'analogie avec le nôtre pour le sens et la forme, mais dont la parenté est cependant douteuse: W. lofrer, louve , lovis'; afr. louper, ap. Roq. suppl. (manger avec avidité).

* **Lofrer.** Ce verbe paraît être peu usité, du moins sous cette forme. Je l'ai d'abord rencontré dans la phrase de Z. qui est rapportée à l'article Dilafrer: « lofrer aprèz sèz pusez» : je me suis enquis à Namur, et l'on m'a répondu que *lofrer* signifiait: boire avidement. Des habitants du Condroz L. et N., que j'ai interrogés, m'ont dit que le sens propre de ce mot était : avancer rapidement la gueule pour saisir un objet, fouiller dans sa nourriture comme font les chiens et les porcs ; d'où : manger goulument. Il semblerait donc que *lofrer* est une forme dialectique de *lofer*; mais le verbe suivant est-il composé de ce mot ou d'un homonyme ? — : Dilofrer , à Liége plus souvent : dilafrer (1. à Liége : gâter, détraquer , souiller : anc. pièce ms. de De Ryckman :

Bernardène si strenge à bouwer
Afin k'Adam seûie mon d'lofré.

Deh. Pititz moumentz, p. 75 :

Ji vous vèie ki d'vint pau d'temp
Nose dilafrêie noblèse
Vont fer r'valeûr leûz viz pâcheminz.

2. En Ard. [« d'lofrer »] : « être triste et mécontent »). Le verbe: dilofrer, dans cette seconde acception, est évidemment le primitif de : dilofurné (éploré). Pour le vocable : dilafrer, au cas où il constituerait un mot et non pas une forme , cp. le fr. ba*lafre* , L. bar*lafe*, et le lat. lamberare.

Lognâr (nigaud). Si ce mot vient , comme il le semble et comme on le dit, du nom de pays *Logne* (l'ancien comté de

Logne, dans le Luxembourg wallon), il est possible, d'autre part, qu'on n'ait donné aux Lognards cette fâcheuse réputation qu'à cause de la ressemblance qui existe entre ce nom propre et l'adj. *loigne*.

Logne (*longe* de veau, etc.). = b. lat. longua, 2. longia, 1. lonza, afl. loenie, longie, angl. loin ; cp. afr. logne, ap. Ph. M. 22,298 (li quens Renaus --- en France ert venus --- pour mangier él que car de logne), It. lonza (la queue et cette portion de la tête et des pieds qui reste à la peau des animaux qu'on tue à la boucherie).

* **Lohe**, t. de min. (délabrée, obstruée, en parlant d'une areine dont les eaux manquent d'issue ordinaire pour s'écouler : l'araine est lohe) Br. Simple de : dèlouhez (*lohe*, verb. = bouché, part. ; *dèlouhez*, verb. = débouchés, subst.) ? Nota. Cp. les verbes : aha. loscên (delitescere, haerere) ; aha. lescan (part. pas. loscan), nha. löschen, etc. (éteindre, étancher).

1. **Lohi**, subst. (bribe, quignon). = afr. lohy (« gros morceau bon à manger »). Dérivé de l'aha. liuhhan (lauch, lochan), bav. liechen, (arracher) ?

2. **Lohi**, verbe (battre, frapper) Dj., Sim. 1. Cp. le verbe all. cité à l'art. qui précède ?

Lôie, adj. (lent), R. loée (négligente, lente). Lôie-et-lôie, subst. et adj. (lambin). De l'afl., holl. luy, d. de la Gueldre (ap. Kil.) loy, (paresseux).—Loiât, louiât (1. paresseux ; 2. fig. on louiât cabuz : un chou borgne). Augmentatif de *lôie*, ou du dérivé semblable afl., etc., luyaerd (1).— Lôieminer (lambiner).

1. **Loigne** (simple d'esprit, fou), N. it. = afr. loigne (« diseur de fadaises », etc.). Loignerèie (folie, sottise), N. loignerie. = afr. loignerie. Cp. afl. loen (homo stupidus, bardus, insulsus), angl. loon, lown (vaurien, chenapan), et voy. aussi le suivant. Nota. Cp. le bress., ap. Schnak. p. 228 sup., loign (conte bleu) ?

2. **Loigne** (dans les deux expressions : dèz loignez chivèz, in' âb k'est loigne. La première est rendue par M. Duv. : des cheveux clair-semés ; la seconde signifie : un arbre non émondé, dont les branches ont crû en tous sens). *Loigne* est évidemment, dans la dernière expression que nous venons de rapporter, une acception du mot précédent (verb. : un arbre fou), et je pense que la première serait rendue plus exactement, d'après le sens de celle-ci, par : des cheveux en désordre, mal plantés, etc.

Loît (*lier*), N. it., R. loier. = afr. loier, loyer. Loien (1. *lien*; 2. jarretière), N. et R. id. (1) ; N. loiure (jarretière), R. id. (lien). = afr. loien, loyeure, (Roq. suppl.) loiure, (lien), loiettes (jarretières). — De *ligare*.

Lokè (1. cadenas ; 2. poire d'angoisse), N. it., lang. luquet (1). = afr. luquet, b. lat. luchetum, It. lucchetto (1). De même que le fr. loquet, de l'aSc. loka (verrou), ap. Dz I, 300, afl. loke (sepimentum), angl. lock (serrure), qui vient de l'aSc. lûka, loka, aha. lûhhan (Graff II, 139), afl. loken, etc. (fermer).

Lokense, loquense (loquèle), N. lokense, bourg. lôquance. = afr. loquence. Du lat. loquentia (voy. sur ce mot l'article de La Monnoye).

Lolâ (Cellite, Alexien). La signification primitive de ce mot paraît être : homme de vile condition, serviteur : Thomas a Kempis, ap. Duc. v. lollardi : elegit potius abjectus lullardus vocari quam dominus ; cp. aussi la dénomination des Cellites en ancien dialecte anversois, ap. Kil. : mate-man, propr. : homme pauvre, homme de vile condition, de *mate* (pauper, miser ; vilis, non magni pretii). De là ce mot est devenu, d'une part, un terme injurieux pour désigner certains hérétiques, et, d'autre part, un terme prob. populaire pour : frère convers : Zm. : lol-bruoder, lol-hart (frère lai) — : cp. le mot : bégard (Duc v.

beghardi), qui a aussi l'une et l'autre de ces acceptions ; — ensuite il s'est pris spécialement pour : frère Alexien, comme on le voit déjà dans Kil. (« lollaerd, lolle-broeder : Lollardus, Alexianus monachus »). Quant à l'étymologie, notre mot pourrait être identique avec l'afl. lollaerd (mussitator), qui vient de l'afl. lollen, lullen (mussare) ; mais il semble plutôt se rattacher à l'isl. (Schm. II, 464 sup.) lollari (ignavus homo), qui vient du verbe : lolla (segniter agere).

Lòlì, dial. de Montegnée (tricheur) B.

Loloie (femme sans mœurs ; fainéante) Duv.

Lombardai (bette, poirée), N. lombârdia. A ce qu'il semble, du nom propre de nation *Lombard* : cp. le suivant.

Lombardise ou **neûhe di lombardise** (selon les uns l'aveline, selon les autres la noisette franche ou domestique). La forme : lombard*ise*, semble venir de la dénomination allemande : lombardische nuss (d'où par corruption : lambertsnuss), qui désigne selon Kalts. la corylus sativa fructu oblongo rubente. L'afl. lombaerdsche not signifie selon Kil. en d. du Brabant : nux major, nux decumana, en d. de la Gueldre et de la Flandre : l'aveline rouge.

Lomberai (griblette de porc, échinée) an. 1. 2., Dj., alang. lom, lomb, lomp (*lombes*, reins ; longe, filet). Dérivé diminutif du lat. lumbus, qui en mlat. (voy. Duc. vv. lumbi, lumbolus) avait déjà pris l'acception spéciale : échinée.

Londi (*lundi*), N. it. = afr. lunedi. De *lunæ dies*.

Long, fém. longue (*long*), N. it. Longou, fém. longowe (1. *longuet ;* 2. ob*long*), N. longu, fém. longueuwe (1). Longin, fém. longinne (lent, lambin), N. et R. it. = fr. longis, afr. et fr. dial. (voy. Trév.) longin. — Nota. En ces 3 dialectes on dit ordinairement comme en fr. : c'est un saint Longin, eu jouant

10

sur le nom propre Longin ou Longis, qui appartient à deux saints. Longiner (lambiner), R. it. Longuèse (pénétration, sagacité) Rm. 2. = afr. longhece, Roq. suppl. (longueur).

Lonhai (pelote, peloton), N. loncha, pic. (ap. Duc. v. loisellus) loinseau. = afr. loissel, dim. loinselet (Roq.), loysel, dim. louselet (gloss. de Lille, 10 a. — *Louselet* n'est-il pas mal écrit ou mal lu pour : loyselet, ou : lonselet ?) ; cp. de plus les formes : luisel, luissel, luchais, et ap. Ph. M. 12579, 12631, linciel, lainsiel. Nota. Sur le N. loncha, pour : lonchia, voy. la note au mot *lùjâ*.

Lons', Verv. (*loin*). D'où vient la consonne finale ?

Lopet, C. V., lopète, Duv. (li lopet : le bon morceau ; p. e. si on n'a pas mélangé le lait avec la crême, on dira à la personne qui recevra celle-ci dans sa tasse : voz avéz l' lopet). Prob. du même radical que le suivant, auquel on donne aussi cette acception. Nota. J'ai rencontré en aL. les mots : lopet, lopète, dans les passages suivants : 1°. Ch. de Ch. p. 36 :

Etindant çoula k' at-i fait,
Ci fin lopet, ci fâs hoûlepai ?

2°. Ibid. p. 73 (il est question de bière) :

. . . . mâie puz téle tone
Nè m' at avoil nos' brèseû ;
C'est dè l' lopète vèie di quate meûz,
On n' è beûreût d' ci à d'main sinz avu seû.

Lopin (1. *lopin ;* 2. coup ; 3. crachat, Duv.), N. id. (1), lang. loupin (1). = afr. lopin, loppin (1. 2.). Prob., de même que le précédent, de l'angl. to lop (élaguer), d'où vient, selon Duc., b. lat. loppare (resecare, amputare), lopadium (lopin).

Lorbau, lorkin (ces mots se disent d'une narine fort ouverte : il at deûz fameûz lorbauz ou lorkinz) Duv.

Lorniawe. On m'avait assuré à tort qu'en d. Ard. ce mot signifiait : hêtre. Le seul nom connu est : hès'. Mais il paraît qu'en quelques endroits l'*aulne* se dit : l'orniawe : voy. au mot 2. onai.

Los' (polisson, vaurien), N. it., R. it. et loste, lost, fém. lostiére, augm. lostron. = afr. losse (« badin, fainéant » —). Lostrèie (polissonnerie), N. et R. lostrie. = afr. losterie (« badinage » —). Je ne trouve à comparer que le mha. lotze (gueux, mendiant). Pour ne rien omettre, je citerai aussi l'angl. losel (1. fainéant; 2. vaurien) et l'adj. afl. loos, los, aha. lôs, nha. lose (levis; solutus, laxus), qui, pris substantivement, aurait à peu près le même sens que *los'*, comme le montre p. e. l'expression nha. : ein loser kerl (un vaurien). Nota. Ce dernier adj. a produit le N. lôzârd, où le *o* est long; mais on a vu que l'afl. avait les deux formes *loos* et *los*.

Lose (cuiller à pot; cuiller à potage); N. id. (1. cuiller en fer; 2. comme en L.), losî (mesurer les grains avec la lose); R. louche (1. cuiller en bois; 2. cuiller à potage). = afr. louche, lousse, b. lat. lochea (pour *locha ?*). Cp. le suivant.

Losè (bêche, *louchet*), R. louchet, lang. lichet, luchet. = afr. louche, louchet, luchet, lochet, loucet, lucet. A ce qu'il semble, diminutif formel du précédent, bien que les objets désignés soient dans un rapport inverse.

Lotia (1. arbre auquel on a recoupé la tête pour servir de borne dans un bois. 2. Petit fossé creusé pour empêcher le passage sur une terre). Il y a quelque vraisemblance que ce mot est de même famille que le suivant, la signification première étant : arbre ébranché. La seconde acception doit s'expliquer par ceci, que l'on aura fait abstraction de ce qu'un *lotia* était un arbre pour ne le considérer que sous le rapport de son usage, comme borne.

Loton (solive qui soutient le plancher). En supposant que *loton* soit de la même famille que le précédent, on pourrait peut-être comparer l'afl. loote, holl. loot, lot (rejeton, scion, marcotte), qui viennent de l'aha. liûtan, prét. lôt (crescere, germinare, pullulare), Graff II, 198.

Loubrèle (fainéantise, truanderie) Dj. Cp. angl. lob (lourdaud), looby (nigaud), lubber (lourdaud : an idle fat booby), ce dernier prob. de l'adj. b. all. (ap. Zm. v. lüpel) lübbe (gros, lourd, épais), et, comme radical, le verbe : to lob, ou : lop (laisser pendre, laisser tomber), d'où le holl. loboor (1. chien qui laisse pendre l'oreille ; 2. fig. lourdaud).

Loûdine (1. femme niaise, stupide ; 2. rouge-gorge : oiseau dans le nid duquel le coucou va pondre son œuf, d'après la croyance vulgaire, mais erronée [selon M. de Sélys, p. 96, le coucou pond toujours dans le nid de l'accenteur-mouchet, autrement dit : fauvette ou rossignol d'hiver]). Propr. le fém. de l'adj. afr. lourdin [s. v. lourdein] (idiot, sot, stupide), dérivé de l'afr. lours, lourt [lourd], m. signif. Nota. Notre mot vient sans doute de *lourd*, comme le disent Z. et Mohy du Rondchamp (Cabinet hist. p. 306 : c'est bien pour rire de le veoir [le coucou] aller pondre un œuf au nid d'un petit oiseau, que les paysans pour sa simplicité appellent icy vulgairement loudinne, c'est comme à dire lourd) ; cependant le mot *lourd* n'a plus actuellement en N. et en L., de même qu'en nfr., le sens : sot, imbécile, et le fém. N. est : loûrde, et non pas : loûde (comme en L.), de sorte que *loûdine* n'a plus de sens par lui-même en N. moderne. Toutefois, pour ce qui regarde la signification, je noterai que *loûrd*, dans le sens qui vient d'être dit, se retrouve aussi dans les autres composés L. : aloûrder (tromper, duper : proverbe : ki hoûte, li diâl l'aloûte), et : amiloûrder (déjà cité s. v. adawi), m. signif. Pour l'étymologie de *lourd*, cp. Dz I, 85.

Louhain, *louwain* (levain). Corruption de l'équivalent fr. ?

Si ces mots sont identiques, je croirais plus probable que de *levare* (radical de *levain*) on a fait par syncope du *v* : LEARE, LOER, LOUER, d'où LOUAIN, puis par l'épenthèse euphonique, déjà souvent signalée, du *h* ou *w*, louhain, louwain.

1. **Loukerote** ([sorte de] danse) Dj. Nota. 2.loukerote est au mot Loukî.

Loukesimâ (louche). Si ce mot était L., on le décomposerait en : louke-si-mâ (regarde-son-mal), les yeux d'un louche paraissant se regarder ; mais le verbe *louki* n'est pas N. et *mal* s'y dit : mau. Nota. Le terme ordinaire N. pour : louche, est : lusk : voy. s. v. lus'.

Loukî (regarder), R. erlouquer ; lang. lucar, alucar, alluquar (regarder avec attention). = afr. louquer (« regarder de travers, loucher ») — nota : on pourrait voir dans ce mot l'afl. loncken (limis obtueri), mais voy. le mot suivant. —, relouquer (« regarder attentivement » —, *reluquer*), It. lucherare (« menacer du regard »), qui vient immédiatement de : luchera (« mine, regard, air »). De l'ags. locian, a. b. sax. lôcon (umbilôcon : circumspicere), angl. to look, afl. [vetus] loken, cp. afl. lochten, luchten, aha. lôgên, luogên, bav., souab. luegen, m. signif. — De là : loukieûs (badaud), lang. lucaire (surveillant) ; loukète (éclaircie : courte apparition de soleil), lang. lucada ; 2. loukerote (1. regard fugitif ; 2. lueur, éclaircie ; 3. petite ouverture, etc., par laquelle on regarde : jalousie, etc.).

1. **Loumer** (*nommer*), aW. lomeir, R. lomer, d. du Poitou, ap. Schnak, p. 55 inf., loumer. = afr. lommer, lopmer (voy. le Chevalier au cygne vv. 1342, 2269, 2398, etc., Introd. à Ph. M. II, CCLVII, v. 48), aport. lomear (Dz I, 255).

2. **Loumer** (éclairer, trans.), N. lumer, R. leumer. Loumeter (jouer avec du feu) Sim. 2, N. lumeter (éclairer faiblement). = afr. leumer (Roq. suppl.), lumer. De *luminare*. De là :

Loumìre (*lumière*), N. lumiére, R. leumiére, bourg. lemeire. Loumerote (1. *allumette* non souffrée; 2. feu-follet), N. lumerote (2), R. lumeréte (prob. 1), leumeréte (2). = afr. lumerette (2). Voy. de plus le composé 1. aloumer.

Loûpâr (hypocrite) Duv. Du holl. luiperd (sournois), qui vient du verbe *luipen* (épier, guetter). Nota. Le mot : louiàt (s. v. lòie), offre un autre exemple de la correspondance du *ou* W. avec le holl. *ui*. L'existence d'une forme intermédiaire n'est pas douteuse : c'est ainsi que *lòie* ne vient pas directement de *lui*, mais de la forme dialectique *loy*.

Loupin (1. caché, concentré, dissimulé; 2. lourd, pesant) Rm. 2., loupinerèie [v. loûrdrèie] (lourderie, balourdise) id.; N. louspin (personne qui plaisante ou raille de sang-froid, en gardant son sérieux), louspiner, intrans. (sans explication). Je réunis ces mots sans vouloir affirmer qu'ils sont identiques. Pour: loupin, dans la 2e. acception, on pourrait comparer le mha. lüpel (grossier, lourd, épais), mais il y aurait ceci d'invraisemblable, que dans le même dialecte on aurait deux mots différents (loubrèie et loupin) venant, l'un de la forme b. all. (lübbe) et l'autre de la forme h. all. (lüpel) du même mot.

1. **Loûrdâ** (*lourdaud*), R. lourdiau. Voy. au mot *loûdine*.

2. **Loûrdâ**, loûrdau (cousin, moustique). Nota. Rm 2. est le seul qui donne la 1re. de ces formes.

Louve, loûve, loûfe (mine chagrine, moue : fer ine loûve : faire la moue, tirer un long visage), N. louve. Riloufé (renfrogné). Sans doute le même mot que l'afr. latinisé *lofa*, que l'on trouve dans l'ancien glossaire publié Eln., p. 27 sq. : valgium : lofa. — Nota. Pour le sens de : valgium, cp. la définition de Fulgence, p. 565 extr. : valgia vero sunt labellorum obtortiones in supinatione. — Cp. R. loupe (grimace).

Louwer, lower, louwì (*louer*, *locare*). Louwì, lowì (*loyer*). = afr. lower, lowier.

* **Louwète**, âlouwète, âlouète (*luette*), Ard. alouwète, N. aulouwète, alang. leula, nlang. miouleta, niouleta, nibouleta, nivouleta, niouretta, It. ugola, uvola. Il n'est pas facile de décider si les formes W. et fr. ont la même origine que ces dernières; tout ce que l'on en peut dire, c'est que cette dérivation n'exigerait qu'une simple inversion du *l*. Voici quelle serait la série, en admettant pour radical le lat. UVULA, diminutif de *uva* : It. uvola, VOLETA, lang. nivouleta, niouleta, OULETA, W. louète ou louwète; bien-entendu, sans que nous regardions aucunement la prosthèse *ni* comme un échelon intermédiaire (la forme alang. ferait même croire, au lieu d'une syncope postérieure du *v*, à une aphérèse primitive, mais à la vérité très-extraordinaire, des lettres *uv*). Cp. avec cette étymologie, l'autre étymologie, non moins conjecturale, que nous avons proposée à l'art. âlouwète.

Lovaie (couchant, ouest; à l' lovaie : au couchant ; vent d'lovaie : vent d'ouest) Sim. 2., base-lovaie (nord-ouest) id. *Lovaie* serait-il dit pour LOVANIË (*Louvain*, *Lovanium*), base-lovaie, pour : pase-lovaie ? — : ni l'une ni l'autre de ces suppositions ne paraissent vraisemblables, en particulier, quant à la première, parce que l'expression : à l' lovaie, prouve que ce dernier mot est considéré comme appellatif.

* **Lovène** (maladie de vaches, que l'on m'avait dit être la diarrhée, mais qui consiste, d'après de nouvelles informations que je crois plus exactes, en une sorte de refroidissement cutané par suite duquel la peau colle aux côtes et aux reins). *Lovène* est prob. le primitif de 3. èloviner, mais non pas, comme nous l'avons dit à ce dernier article, le primitif immédiat, car la signification que nous venons de rapporter s'y oppose. Il faut donc chercher un radical dont la forme et le sens se prêtent à la formation successive des mots : lovène (fr. LOUVINE), èloviner; or, ce radical nous paraît être le mot : loup (cp. pour la forme les deux mots suivants), d'où : lovène (maladie de loup), èloviner

(ENLOUVINER). Cependant on pourrait aussi comparer : lofenèie, et les correspondants R. et lang. cités à cet article. Nota. Pour la première traduction de : lovène, cp. d. d'Aix louf (dyssenterie, verb. : cours [de ventre]).

1. **Lovèse** (vagabonde, coureuse, salope). Forme de : lovrèse (*louve*) — : on sait que le lat. lupa et le fr. louve se disent pour : femme débauchée — ? — : la comparaison du suivant ferait plutôt croire à une dérivation adjective du radical LOV, le sens verbal étant : qui tient du loup, de la louve.

Lovis' (« goinfre, goulu ») Dj ; Sim. 1, 2 : 2. « lovèse, subst. fém. (allouvi, qu'on ne peut rassassier) » ; lang. aloubit, alouvit. = afr. louvis, nfr. allouvi (affamé comme un *loup*). Lovisemen (goulument) Dj.

Lôzârd [*d* muet], fém. lôzârde, (synonyme de *louspin :* voy. au mot Loupin). = afr. losen, losin (plein d'astuce). De l'aha. losare (adulator), Schm. B. W. II, 503, afl. loosaerd (homo callidus), qui viennent du verbe aha. lôsên (fraudulenter agere), Schm. l. l., ou immédiatement de l'adj. aha. (Schm. 502 inf.), a.b.sax. lôs, afl., holl. loos (callidus, dolosus, mendax, etc.). Un *lôzârd* signifie donc verb. : un malin, un fourbe.

Lu (*lui*), lèie (elle).

1. **Lué** (luxé) Rm. 2. Prob., de même que le fr., de *luxatus*, pour : LUHÉ.

2. **Lué** (*lieu*, place, localité) Rm. 2., lang. luec.

Lùjà (bière, cercueil), R. lusiau. = afr. luseau, lusel, luisel, luyseau (pour ce dernier cp. Héc.). Du mlat. lucellus, m. signif., lequel est dit pour : locellus, forme de : loculus. Nota. La forme N. devrait être : lujia, mais l'élision du *i* dans la désinence *ia* se rencontre assez souvent : cp. loncha (v. lonhai), oucha (v. ohai), oûja (v. oûhai).

Lûrai (seulement dans l'expr. : fâs-lûrai : homme faux) Sim. 1, 2. Cp. 2. lure (*leurre*).

1. **Lûre** (*luire*), N. it. = afr. leure (Roq. suppl.).

2. *Lure* (*leurre*), alang. loire (masc.). = afr. loerre, loire. **Lurer** (*leurrer*), N. it., lang. lurar (tromper). Du mha. luoder, nha., afl. (v. lore) luder, m. signif., qui semble être plutôt une acception de l'all. luder (chair, chair que l'on donne en curée, charogne), que venir du verbe mha. laden, prét. luot (inviter), comme le veulent Gesner (ap Kil.) et Zm.

Lursète (animal imaginaire à l'affût duquel on fait aller les niais), N. it. Des gens qui s'amusent à faire chasser aux *lursètez* m'ont dit que ce mot était propr. le fém. de *lureson* (*hérisson* : voy. au mot Ireson) : c'est ce que les inventeurs du mot peuvent seuls savoir, car il est, je crois, et comme de raison, tout-à-fait inusité dans ce sens propre. En partant de cette idée que : lursète, est primitivement le nom d'un animal réel, on peut comparer le dauph. lourissa (salamandre). Dans la supposition contraire, que la lursète ne fût jamais qu'un *leurre*, on peut comparer, d'abord le précédent lui-même, puis le R. luréte (plaisanterie, [faribole]), d. de Bay. lure (sornette), et autres, ne contenant comme ceux-ci que la première partie du mot.

* **Lurtai** (prob. le sonneur en feu : bombinator igneus, selon Linnée : rana bombina ; Sim. 2. traduit : grenouille sonnante, crapaud accoucheur, crapaud sonnant ou pluvial). Nota. Le nom N. est, comme on l'a vu : coulouk ; en d. de l'Ard. et du Cond. : clouketai, clouketerai, parfois : crouketerai. Ces deux dénominations proviennent du cri de l'animal, que l'on exprime en d. L. par le verbe *clouketer* ou *glouketer* : Hyp. acte III, sc. 1 :

. . . . . . C'es't on glouketège . . . . . .
Come dèz lurtaiz.

Lus' (*louche*), N. lusk. Lusket (m. signif. que : lus', dont il est formellement un diminutif), N. it. Alang. losc (borgne ; louche),

nlang. lusc, lusquct, lus (louche). = afr. losc, lousques, lusques. De *luscus* (borgne), qui déjà en mlat. avait pris l'acception : louche.

Lustih («adroit, prompt, vif, etc.») Rm. 2. Sans doute, de même que le fr. loustic, de l'adj. nha. lustig (gai, gaillard).

Lustucru (on dit d'un enfant remuant, tapageur : c'es't on p'tit lustucru), N. id. (s. expl.), R. id. (niais, imbécile, mal fait, mal tourné). En fr., un lustucru signifie, selon le dict. de Trév. : un homme vil, méprisable, etc. ; selon d'autres : mauvais espiègle.

Luter (I. vider, extraire entièrement un contenu solide. Ne se dit à ma connaissance qu'en parlant 1°. de mines : li fose est lutéie : la houillère est épuisée ; 2°. surtout de bateaux : luter on batai : décharger un bateau. II. Le part. pas. se prend fig. dans le sens : épuisé, éreinté, battu, etc.), N. id. (I, 2), aL. luyter (I, 2 : «aucuns marchands de Haynault ayans fait luyter en cette dite Cité d'un battea à autre certaine quantité de grains»). De l'ags. leohtan, afl., nha. lichten (alléger) ? Cp. le suivant.

Lutez, plur., t. de min. (planches que l'on cloue sur le haut de la bure du côté où l'on recueille les paniers, pour empêcher ceux-ci de toucher les gîsez ou assises) Br. Subst. abstrait du verbe précédent, verb. = alléges (c'est sur ces planches, j'imagine, que se verse le contenu du panier) ?

Lûton, nûton, nuton (sorte de *lutin* ou de pygmée, autrement nommé : sotai, qui, selon la croyance populaire, habite les grottes, les souterrains. L'auteur des Wallonnades, p. 128 sq., rapporte ainsi la tradition liégeoise :

. . . . C'étaient de petits hommes,
Venus avant le Christ au pays où nous sommes,
Et qui vivaient sous terre en trous noirs et profonds.
. . . .
. . . . En tous les métiers,
Menuisiers, forgerons, tailleurs et cordonniers,
Les Sottais n'avaient pas leur pareil à l'ouvrage ;
Si bien que vers le soir les gens du voisinage

N'avaient qu'à déposer aux abords de leur trou
Du cuir pour des souliers, du fer pour un verrou,
Des pots à ressouder ou tout autre commande
[Mais, comme de raison, en y joignant l'offrande
D'un pain, de quelques œufs ou d'un bon pot de lait],
En moins d'un jour ou deux c'était ouvrage fait;
Et de même à la brune on venait le reprendre.
Jamais pendant le jour on ne put les surprendre.
Cela dura longtemps. Mais on n'a plus rien vu,
Quand la croix du Sauveur sur nos monts a paru.

— Ainsi, d'après cette tradition, les Lutons étaient des hommes laborieux : dans le pays de Namur, au contraire, ils paraissent être le symbole de l'oisiveté, à en juger par la locution suivante, ap. Z.: « ki est come on lûton : qui se tient dans sa maison sans y rien faire, casanier, oisif »), N. it. Nota 1. Je remarque, relativement aux formes W. ci-dessus, qu'elles paraissent être également répandues, quoique l'auteur des Wallonnades croie que celle en *n* est la plus générale. Admettant l'extension de celle-ci, voici pour l'autre : elle est la seule que connaissent l'an. 2. et Sim. 2., la seule que j'aie entendue en Hesbaie, aux bords de la Mehagne, où se trouve une grotte que l'on croit habitée par ces êtres; Z. a : lûton, et : nûton, mais ce dernier sans explication ; enfin, selon l'auteur des Wallonnades, p. 147 : « dans certaines localités des Ardennes, on parle de Lutons et non pas de Nutons » — : quant à l'afr., nous allons voir que la forme en *l* y règne presque aussi exclusivement qu'en fr. moderne. — = afr. luiton, luthon (seules formes qu'ait Roq. dans son gloss.), nuituns, ap. Ph. M., 25,127. — L'étymologie de ce mot est fort controversée. Selon Roq. dict. II, 137. 2, l'afr. luicton (sic) est dit pour : nuicton, et vient de *nuit*. L'auteur des Wallonnades, qui considère *nuton* comme la forme normale, est à plus forte raison de cette opinion : « *nutons : noctis homines*. La nuit se dit encore *nutte* dans plusieurs de nos patois wallons » (p. 146). A cela, il y a deux difficultés, savoir que la forme : lûton, lutin, est, en total, prédominante, en même temps qu'elle est exempte

de suspicion (tandis que celle en *n* peut avoir été produite précisément par l'influence du mot : nuit) ; que le *u* de *nute* est très-bref, tandis que celui de *lûton* ou *nûton* est long ou moyen. Noël et Carpentier dérivent notre mot du lat. luctari (*lutter*). Enfin Gr. D. M., I, 475, dit que *lutin* ou *lûton* vient peut-être du lat. luctus , le sens verbal étant : Esprit plaintif, messager de deuil. Du moment qu'on ne tient pas compte du rôle assigné par le peuple aux *lûtonz* , on pourrait aussi comparer le verbe W. luter, luyter. Une étymologie qui se rapprocherait davantage de la tradition serait celle de l'aha. liut (peuple , gens) : cp. la dénomination lusacienne : ludki (les petites gens), de *lud*=aha. liut, ap. Gr. p. 421. Mais le plus vraisemblable, selon nous , est que : lûton, lutin, vient de l'absax. luttil, ags. lytel , angl. little, afl. luttel, littel, etc. (petit). Nous rencontrons, il est vrai, dans cette conjecture, une des difficultés signalées plus haut , savoir la différence de quantité dans la voyelle du radical , mais cette difficulté est ici d'autant moins grave que le radical et le dérivé appartiendraient à deux langues différentes et non au même dialecte (en supposant même , dans la première hypothèse, que le primitif immédiat soit le mot lat. et non le mot W. , il restera encore cet obstacle que le même radical aurait produit les deux dérivés divergents : nute , et : nûton , lûton , lesquels , cependant, diffèrent entre eux bien moins encore que ne le font les deux correspondants fr. : nuit, et : lutin) : comme exemple d'un mot où la voyelle s'est progressivement allongée depuis *i* jusqu'au *u* long, on peut citer *lineare* d'où est venu : linii, puis : lunii, enfin : lûnii, forme ordinaire. Nota 2. Quant au mot : sotai , disons dès à présent qu'il paraît venir tout simplement de *sot* (selon l'auteur des Wallonnades, de *so tère,* en lat. subterranei) : ainsi le fr. follet (esprit follet), vient de *fol*, *fou* (Gr. p. 475), et les brownies écossais qui correspondent à nos *lûtonz* étaient appelés : les sottes gens (silly people) : voy. Df. C. II, II , p. 210 inf.

M

1. a. **Mâ**, subst. (*mal*), N. mau, lang. mau (prononcez : maou). = afr. mau.

1. b. **Mâ**, adv. (*mal*), N. mau. = afr. mau. Nota. Cet adverbe reprend en L. et en N. son *l* primitif devant une voyelle, quoique cette consonne soit déjà contenue dans la voyelle longue *au*, *â*.

2. **Ma**, **mâ** (gros marteau de fer, mailloche), N. ma, lang. mal. = afr. mal. A ce qu'il semble, du lat. malleus, par apocope de la terminaison.

3. *Ma* (grosse chique à jouer). Je ne trouve à comparer que le souab. maschen, plur. (chiques à jouer grises et tachetées de rouge), d. d'Aix mootsch (chique à jouer en terre cuite), mais, si ces mots correspondent à un mot N., ce serait plutôt au composé littéral de *ma* : majas', dont (en ne tenant compte que des formes) ils pourraient être contractés. Les enfants ayant un jeu qui consiste à enfoncer à moitié en terre une grosse chique et à frapper ensuite après avec d'autres, je croirais, vu cette absence d'étymologie positive, que notre mot est simplement une dérivation logique du précédent.

4. *Ma* (sorte d'oiseau de proie ? — : voy. madaiwe).

* 5. **Mâ** ou **amâ**, prép. (avant : seulement, je crois, dans le sens temporel). J'ai peu de chose à ajouter à ce mot énigmatique. Je mentionnerai seulement : 1°. qu'il est dialectique ; 2°. que la seconde forme est la plus usitée ; 3°. qu'il existe (d'après une C. V. de M. Deh.) un homonyme *amâ*, du sens : à moins : j'irais, amâ kéke astâge (j'irai, à moins qu'il ne se présente quelque obstacle). Nota. Cet homonyme : amâ, si cette forme n'est pas corrompue, n'est pas litt. = à moins, *moins* ayant en L. isolément et en composition la forme : mon.

Mâbelète, mâvelète (*mauve* sauvage), N. mauvelète, lang. malba, malva, etc. Diminutif littéral de *malva*.

1. **Maca** (*maquerelle*) Rm. = afr. maca (dans le dict. de Halle et dans Boiste). *Maca* est le simple de *maquereau* (L. makerot) et prob. de *maquignon*. Il vient de l'afl. maecken (« transigere, pacisci : componere, pactum facere. Et conciliare »), d'où : maeckelen (« conciliare, transigere »), holl. makelen (accommoder, moyenner, faire le courtier, l'entremetteur), d'où, de nouveau, afl. maeckelaer, holl. makeler, makelaar (courtier, entremetteur), qui paraît avoir produit immédiatement le mot : maquereau (car la dérivation : maca—maquereau, manque de vraisemblance). Cp. l'afr. maque (vente) qui paraît être abstrait de *maecken*. Cp. aussi esp. maca (tromperie), qui est peut-être une acception dérivée, R. maca-foulca (cabaretier fripon).

2. **Maca** (1. martinet : marteau de forge, mû par une force mécanique ; 2. heurtoir de porte ; 3. en t. de min. : massue de bois servant de maillet), N. et R. id. (1). *Maca* vient immédiatement du verbe : maker (frapper). La désinence *a*, ajoutée au radical verbal, forme en effet de nombreux substantifs exprimant des objets accomplissant ou servant à accomplir l'action signifiée par le verbe, ainsi : maca (objet qui *make*, ou pour *maker*), hina (objet pour *hiner*) : de même : mania, ratena, spata, etc. Un maca est donc verb. : un FRAPPOIR. Nota. Cp. holl. moker, b. all. maker (marteau de forge) — v. s. 4. make —, qui paraît être une dérivation parallèle.

3. **Macâ**, macâr (grosse faute ; gros péché), N. macâr. A ce qu'il semble, le même mot que l'It. maccatella (défaut, vice). Quant à l'étymologie de ce dernier, ce serait sans doute aller trop loin que de la chercher dans le lat. Maccus (le niais, le clown, des anciennes farces romaines).

1. **Macas'** (étourdi : 1. par la boisson : gris, ivre ; 2. par un événement imprévu, etc. : penaud, stupéfait), N. macaw (2). Dérivation passive de *maker* (frapper) : cp. amaker, asmaker (interdire, stupéfier : *fer macaw*, comme s'exprime Z.) — ? Nota. Cp. lang., ap. Sauv., Dict. lang., moukë (penaud) ?

2. *Macas'* (pesant, lourd : ci puain là est macas' : ce pain est lourd, mal levé). La désinence N. *as'* répondant au L. *ès'* (cp. p. e. N. conias' = L. coniès') doit s'ajouter comme celle-ci aux subst. ou aux verbes, pour former des adj. signifiant : qui participe de la nature de l'objet ou de l'action, ordinairement, je crois, en mauvaise part (pour une dérivation verbale, cp. L. huzès': venteux). *Macas'* pourrait donc dériver, soit de l'afr. make (massue — : voy. au mot 4. make), ou du verbe W. maker, son sens verbal étant à peu près dans l'un et l'autre cas : assommant.

Macascou (terme injurieux qui n'a plus de signification déterminée : Dj. : « babillard, etc. », Sim. 2 : « paillard », Duv. : « original ». Cp. Lîgeoiz ègagi, acte II, sc. 1 : Lina, qui veut épouser en secondes noces Aili, lui dit :

K'on lèz sone [lèz palètez et lèz coinez] tant k'on vout,
Çoulà ni m' poite nin heure :
On m' loumereût « mak-as-kou »,
Ki même jèn' n' âreûz keure.

Ce qui me fait croire que *macascou* est une injure plus grave que ne le disent Dj. et Duv., c'est qu'une certaine vieille femme, passant pour sorcière, était, m'a-t-on dit, il y a quelque vingt ou trente ans, constamment poursuivie par ce cri). Peut-être composé de 1. *macas'* et de *cou* (*cul*), ou de (4 ou 5.) *make-à-s'-cou*, ou plutôt encore de : make (impératif du verbe : maker)-à-s'-cou (frappe après son cul) — : c'est une de ces expressions arbitraires dont on ne peut retrouver que par conjecture l'origine, si la tradition l'a perdue.

Macho, machè, selon M. de Sél. : machâ, (traquet tarrier, saxicola rubetra). Cp. d. de Bay. maréchal (traquet) ; ou est-ce une spécification du suivant ?

Machot, machet (matois : on fin machot : un fin matois). Cp. lang. amachotit (« sournois, sombre, immobile »), qui vient selon Hon. de : machota (chouette) —? ou est-ce une acception dérivée du mot précédent ?

Machuria (rhume), R. macriau, it., maquerné, enmaquerné (enchiffrené). = afr. machuret. Le N. vient sans doute de *machurer* (voy. au mot Maherer), et je pense que le R. a la même origine, quoique le verbe ait en ce dialecte la même forme qu'en N., et qu'il faille, par conséquent, admettre deux dérivations distinctes du radical *maescheren*. Cp. sur la forme gutturale: macriau (makeriau), le d. du Hain. macuriauz. P. S. Ard. macherai (rhume de cerveau, coryza).

Macoie (abatis, dans la signification que les bouchers donnent à ce mot [voy. Trév.], c'est-à-dire: cuir, graisse, tripes des bêtes tuées). Prob. de *maker* et verb. = abatis, *maker ju* signifiant en effet: abattre. Pour la désinence, qui paraît être péjorative, cp. furtoie, mamoie.

Mâcraw (*Macaire*) Duv. De *Macarius* : la terminaison a été arbitrairement changée.

Macroufète, macoufète (femme bossue, rabougrie). Selon celle de ces formes qui est la primitive, de: croufe (bosse), ou de: s'acoufeter (se blottir, s'accroupir). Sur la préposition de la lettre *m* ou de la syllabe *ma*, cp. madoûler, magawe.

Mâculair, t. de min. (employé qui est préposé à la vente de la houille). C'est évidemment le holl. makelaar (courtier), mais j'ignore le motif de cette dénomination.

Macuriauz, plur. [Hain.] (parcelles de suie qui tombent des cheminées sur le linge lorsqu'on l'étend au soleil pour le faire sécher). Appartient à la même famille que L. maherer, fr. mâchurer: cp. l'art. machuria.

Madaiwe, selon M. de Sél.: madowe (?) (aigle balbuzard). Cette espèce d'aigle vivant au bord des eaux, il est probable qu'il faut séparer: ma d'aiwe, et que MA (ou le mot que ce vocable représente) signifie: aigle (ou un autre oiseau de proie de ce genre), à moins cependant que ce mot ne soit pris ici dans un

sens figuré. Z., qui sépare aussi : ma d' aiwe , paraît ignorer comme nous la valeur propre de cette expression. Nota. Nous disons : MA , ou le mot que ce vocable représente , parce que les mots formant la première partie d'un composé sont souvent abrégés, surtout quand leur terminaison est féminine : outre l'exemple rapporté au mot Lambozète, nous citerons encore : brâmen , pour : brâvemen , Chaudfontaine (nom propre), pour : Chaudefontaine — : d'après cette remarque, on pourrait conjecturer que *ma* représente ici l'afr. maiwe (milan).

Madou , Verv. (bonnet d'enfant fait d'une petite pièce d'étoffe très-simplement ajustée).

* **Madoûler** (dorloter), madoûle (enjôleuse, trompeuse), N. madoûlète (« douillette : femme qui affecte de la délicatesse dans son parler et dans son maintien »). Amadoûler, amidoûler (*amadouer*, enjôler), R. amadouler , amidouler , amitouler ; N. amadoûlète (« femme qui manque de courage »). — Nota. Il ne paraît pas exister d'autre verbe en N. que : amadouwer = fr. amadouer. — *Madoûler* vient par préposition du *m* (sur cette prosthèse cp. macroufète) de *adoûler*, lequel , comme nous l'avons déjà dit au mot Adawî, vient du lat. adulare ou adulari (caresser de la voix ou du geste). Le N. madoûlète ferait penser au fr. doux, douillet, par son sens, comme le fr. amadouer, comparé au W. amadoûler, semblerait aussi, jusqu'à un certain point, le faire par sa forme, mais nous croyons que l'analogie préexistante elle-même n'a pas été sans influence soit sur la signification du N., soit sur la forme du verbe fr.; d'ailleurs il faut remarquer que notre mot est peu répandu dans le dial. N. Nota 1. Le d. d'Aix madoljer (scortum) paraît emprunté au L. madoûle. Nota 2. J'ajouterai à l'art. adawî, que l'on dit aussi : adawer, (ainsi les deux Sim.) , et que la signification exacte de ce mot est : 1. allécher , amadouer ; 2. obtenir en amadouant : escroquer, etc. Je rappellerai aussi (voy. au mot *Loûdine*) que le mot : amiloûrder, rangé à tort dans cet art. adawî, est formé de *aloûrder*, par imitation de : amidoûler.

Mâdrai, mandrai (propr. la *martre*, mustela martes, mais les gens du peuple entendent d'ordinaire par ce mot le mâle de la fouine), N. maute (« martre »), lang. marta, martra, martroua (martre, fouine, putois). De l'a. et nha. marder, m. signif.

Madroubèle (péronnelle).

Maf, selon Sim. 1. et Z. : mafe, (la partie principale d'une grange, celle qui longe l'aire et dans laquelle on entasse les gerbes. Lorsque cette partie est placée de telle sorte qu'elle ne peut être remplie de gerbes à la fois, mais qu'elle doit l'être par portions successives, chacune de ces portions — comprenant d'ordinaire le carré formé par deux des piliers qui supportent la toiture et l'étendue correspondante du mur de la grange — est considérée comme un *maf* distinct. — Cette expression n'est usitée que vers les confins du pays de Namur; dans le reste de la Hesbaie liégeoise on dit : chapâ, et, sur la rive droite de la Meuse : sitèlêie), N. et R. it. Du mlat. maufolum, mafolo, maflo, mafla, qui se trouve dans le 3e. et 4e. texte de la Loi Salique (je cite d'après l'édition de Pardessus), au lieu du : machalum, magalum, maholum, des deux premiers textes et de la Loi Salique émendée (cependant un Ms. de celle-ci, marqué E, a aussi : mavolum). La Loi dit (4e. texte, XX, 1): si quis spicario aut maflo cum annona incenderit, et les glosses expliquent le second mot (voy. l'édition de Laspeyres), l'une par : horreum sine tecto, l'autre par : canavam (l'It. canova : cellier). Nota. Il semblerait que la forme *machalum* appartient au dial. batave et la forme *maufolum* au dial. all. Voici en effet une série de mots holl. où la gutturale *ch* répond au *f* all. : kracht (kraft), lucht (luft), zuchten (seufzen), zacht (sanft), achter (after), hecht (heft), schacht (schaft), etc. (On sait que l'angl. a aussi donné à la gutturale primitive *gh* le son *f*, p. e. enough [all. genug], prononcez : ineuf, to laugh [all. lachen], prononcez : to laf, etc.). Plusieurs mots, dans la Loi Salique, sont écrits comme le nôtre des deux manières, avec

prédominance tantôt de l'une, tantôt de l'autre : ainsi on trouve dans les différents textes correspondant à Lex Sal. emend. XVII, 3 : noffo, naufo, etc., et seulement dans le Ms. de Munich : nachao ; à l'inverse, II, 1, *franne* se lit seulement dans le 4e. texte, tandis que tous les autres (y compris la glosse malbergique) ont : chrane, chrannae, hranne, etc.

Ma-fie-ju (sans doute, certainement). Pour : m' fie-ju (*me fié-je*), le *a* étant introduit pour faciliter la prononciation, ou par imitation de l'expression : ma frike.

Magalase, magaloche (jower à l'magalase : jouer au bouchon). La première de ces formes sonne comme si elle était composée des mots : make-à-l'as' (frappe-à-l'as) ; mais la seconde, qui est contraire à cette étymologie, est plus usitée, et, ce qui est plus décisif, *as'* n'est pas même W. (*as*, terme de jeu de cartes, se dit : has').

Magawe (ine laite magawe : une laide femme à long menton) Sim. 2. Composé de MA (cp. macroufète) + gawe (guimbarde) — ?

Mâginer (1. trans. *imaginer ;* 2. intrans. imaginer quelque chose : ruminer, rêver).

Mago (estomac des animaux) Sim. 2. De l'aha. mago (Schm. *II*, 556), nha. magen, etc. (estomac). Ou cp. R., afr. magaut, afr. macaut (poche, besace) ?

Magriète (paquerette vivace, *marguerite*), lang. margarida (grande marguerite), margarideta (paquerette). *Magriète* est un diminutif contracté de *margarite,* m. signif., qui est d'un usage plus général. — Sans doute du lat. margarita (perle). **Nota**. Cp. le nom propre : Magrite.

Mâgrii (pester, *maugréer* : fer mâgrii ine saki : faire enrager quelqu'un, propr. : le tourmenter au point qu'il maugrée ; si mâgrii : se dépiter, enrager, propr. : maugréer, de dépit,

contre soi-même). Pour *mâ grèier* ou *grèii* : souhaiter du mal, faire des vœux pour le malheur de quelqu'un.

Mâgriniant (grogneur, mécontent, de mauvaise humeur). De même que *grinieûs* (méchant — : seulement ou principalement lorsque l'on parle d'un animal qui cherche à mordre ou à frapper), du N. grinii (grimacer, montrer les dents comme un chien qui va mordre), qui vient de l'afl. grynen, angl. to grin, etc. (montrer les dents, grimacer, rire en grimaçant).

Magrite (*Marguerite*), N., R. et afr. (v. Margotte) it. C'est un nom qui se prend en mauvaise part, comme on l'a déjà vu par le dicton N. rapporté au mot Canibustai (one Magrite et on Zabia fèiènu danser l'diâl diviut on canibostia : une Marguerite et *un* Isabeau [Z. le donne expressément comme nom propre d'homme] feraient danser le diable dans un étui à aiguilles); en L., aussi, on dit d'une méchante femme : c'es't ine mâle Magrite.

Mâgulerèie (charge de *marguillier*) Sim. 2. Voy. au mot Mâreli (*marguillier*) — : des deux consonnes médiales de *matricularius*, MARR'CULARIUS, savoir *r* et *c*, la seconde seule a subsisté dans notre mot, et à l'inverse, *mâreli* a conservé seulement la première.

Mahai, mâhai (Louvrex et Br. définissent ce mot : canal voûté par lequel s'écoulent les eaux des areines — ; d'après mes informations, il faudrait dire plus généralement : canal souterrain servant à l'écoulement des eaux de source ou d'areine. — Dj. et l'an. 2. traduisent : réservoir pour les eaux des fontaines), aL. maxhea (« ils doivent entretenir la dite xhorre de maxheax et couvertures »). Peut-être de : mahi, verb. : lieu où les eaux se mêlent ; cependant, ni le sens, ni la quantité de la voyelle (le *a* de : mahi, est bref ; celui de notre mot, moyen ou long), ne sont favorables à cette dérivation.

Maherer, mahurer (*mâchurer*, barbouiller, noircir), N., R. machurer, bourg. macherer, dauph. machura, lang. mascarar,

= afr. machureir. De l'aha. masca, afl. masche, etc. (tache; maille : cp. le lat. macula), ou, pour mieux dire, du verbe dérivé afl. maschelen, maescheren (« maculare —, obungere fuligine, atramento »). Nota 1. Nous croyons qu'il n'est peut-être pas inutile de prévenir le lecteur, à propos de la locution que nous venons d'employer, qu'en disant : du verbe dérivé *afl.* maschelen, etc., nous entendons seulement dire : du verbe dérivé *représenté* par l'afl. maschelen, maescheren. Le verbe qui a produit notre mot appartient en effet nécessairement à un dialecte beaucoup plus ancien que l'afl., mais, ou il y est perdu, ou nous ne le connaissons pas. Pour abréger, nous supprimons une explication assez inutile en elle-même et dont la répétition serait fastidieuse, et nous donnons simplement comme radical, dans les cas de ce genre, la forme la plus ancienne que nous ayons rencontrée. Nota 2. Le mot *macuriauz* (voy. à la lettr.), appartient prob. à la même famille, plutôt qu'au lat. maculare : pour la substitution du *c* guttural au *ch*, cp. le R. macriau, maquerné, cité à l'article Machuria.

Mâheùlé (mal-élevé, rustre. Telle est la signification ordinaire. Dj. rend ce mot par : « vilain, mal né, contrefait, sans éducation », d'où il résulterait que notre mot signifie ou signifiait aussi : difforme). D'après l'apparence, de *mà* + *heuler* (accoucher), verb. : mal accouché, mal venu au monde. Nota. Cp. lang. mahutre (gros lourdaud) ? P. S. Ch. de Ch., p. 93, on trouve la forme : màhûlé :

> C'es't on drol coirp màhûlé
> Ki n'at nole goviène.

Mahi (mêler, mélanger), N. machi. Mahéie (compost ; engrais artificiel formé par le mélange de différentes substances). De l'angl. to mash, d. d'Aix maschele, m. signif., qui semblent venir par motion vocale du correspondant aha. miscjan, nha. mischen.

1. **Màhîrez**, plur. (« habitations, murs, murailles, [clôtures] : po cise vôie cial noz wagneranz d'abôr lèz màhirez dè vïège » : par ce chemin nous gagnerons tout de suite les clôtures du village, c.-à-d. le village même) Sim. 2. = afr. maisière, maxière, mesière (« mesiere proprement est murs senz mortier, come l'on fet entor ces vignes et entor ces jardins » : commentaire sur le Psautier cité par Roq. ; d'où ensuite plus généralement : « longues parois, de quoi vignes ou autres choses sont closes : voy. le gloss. de l'a. droit fr.). Du lat. maceria ou maceries (mur d'une propriété rurale, terre, jardin ou vigne, construit sans mortier : voy. Doederlein, lat. Syn. V, n°. 544; Herzog ad Caes. de bello Gall. VII, 69). Nota. On voit par la transcription de ces définitions combien le sens propre du mot latin s'est transmis fidèlement à son rejeton afr. Il en résulte aussi que la vraie définition du mot W. doit être : clôture rurale (j'ai rapporté l'explication de Sim. pour éviter tout arbitraire), ou plutôt encore, à cause du mot suivant, dont l'identité est certaine : muraille, dans les deux sens spéciaux : 1. muraille servant de clôture aux héritages ruraux ; 2. muraille servant de paroi aux bures.

2. **Mâhîrez**, plur., t. de min. (*mézières :* parois ou côtés d'une bure) Br. Voy. l'article précédent.

Mâhonteùs (impudent, *éhonté*), N. mauhonteûs.

1. **Mahote** (1. pic ; 2. fig. femme bavarde), N. it. Cp. angl. magot : magot - pic, par abréviation : magpie, (pie).

2. **Mahote** (tête en carton pour mettre les perruques, les bonnets de femme, etc.). Prob. adouci du fr. marotte, qui se dit vulg. dans le même sens. En R., *marote* signifie : poupée.

Mai, masc. (*mai,* dans les deux sens : 1. pétrin ; 2. fond d'un pressoir), N. id. (1, 2. Z. ajoute comme 3°. acception, sans donner d'explication ou de traduction : mai à porter des marchandises), fém., aR. mait, R. mé, mè, mée, d. de Bay. mai, alang. mag, mak, nlang. mach, mait, mastra, etc. = afr. maict,

etc. Mairì (pétrir) ; N. id. (t. de potiers, s. explic.), mairie (ce que contient une mai). De μακτρα, m. signif. Nota. Il est étonnant que *mactra* n'existe ni en lat., ni en m. ou b. lat. (Forcellini cite seulement un passage de Pétrone, où, depuis, on a remplacé ce mot par : machina); cependant le lang. mastra et les dérivés : mairì, mairie, prouvent bien que notre mot vient de μακτρα, MACTRARE, (μακτρᾶν n'est pas grec), et non pas du lat. magis, acc. magidem, m. signif., qui d'ailleurs eût prob. produit en W. la forme : mâie : cp. 8. mâie. Voyez, d'ailleurs, pour l'explication de ce fait, notre remarque au mot Lèmeri.

Maiai (porc châtré), d. du Cond. et de l'Ard. maii. Mâieler, mâlier (1. châtrer un verrat; 2. châtrer une truie; 3. en gén. châtrer une femelle quelconque), mâielèie (truie châtrée). *Maiai, maii* semble venir du lat. majalis, m. signif. (Varro de R. R. ap. Forc. : castrantur verres commodissime anniculi, quo facto nomen mutant, atque e verribus dicuntur majales), quoique la correspondance des terminaisons soit imparfaite. Cp. sur l'emploi de ce mot en mlat., Lex Sal. emend. II, 14, 15, et les parallèles.

1. **Maie**, masc. (*mai* : 5e. mois de l'année), N. it., lang. mai. = afr. maie, mais, may. De *maius*.

2. **Maie**, masc. (1. *mai* : arbre que l'on plante le premier jour de *mai*, etc.; 2. de là, plus généralement : branche d'arbre coupée avec ses feuilles vertes et dont on se sert pour orner le devant des maisons, etc. : dèz maiez : de la ramée), alang. maia, nlang. mai. = b. lat. maius. Cp. afr. mai, may. — Acception dérivée du mot précédent.

3. **Mâie**, masc. (*mâle*), aL. marle, R. marlo (jeune mâle), N. maul, alang. macle, nlang. mascle. = afr. macle, mailes, etc. De *masculus*, par une dérivation bizarre, car, au lieu de la succession normale : MASCLUS—mâcle—MÂÏLE— mâie, le L. est arrivé au même résultat par un détour à peu près sans exemple ; en

effet le *c* de la première de ces formes a été syncopé, puis le *s* changé en *r*, ensuite celui-ci adouci en *i*, en nL., au lieu qu'en N. *ar* a été plus régulièrement contracté en *au*: du reste, cette dernière transformation a eu lieu, exactement de la même manière, dans le mot 7. mâie. Nota. Le *r* aL. et R. provient vraisemblablement du synonyme lat. mas, *maris* (cp. les mots cités à l'art. 2. marcou); cependant il existe des cas en W. où l'on pourrait croire que *s* et *r* ont permuté, p. e. marcâser et mascâser, marcote et basccolète, marou = R. massou —: voy., pour le surplus, à ce dernier article.

4. **Mâie**, masc. (chique-à-jouer), N. it. Ce mot viendrait-il du fl. marmel, m. signif., par une dérivation analogue à celle de 5. et 7. mâie? Ou serait-ce le fr. mail (c'est ainsi que l'an. 1. écrit notre mot), le *jeu* de billes (non pas la bille elle-même ou la chique) étant comparé au *jeu* de mail, puis le nom du jeu ayant passé à l'objet avec lequel on le joue —?

5. **Mâie**, fém. (*maille* de filets, etc.), N. maie. = afr. macle. De *macula*. Nota. Rm. donne au dim. *mâièle* le sens du positif. Voy. à la lettrine une acception particulière de ce mot.

6. **Mâie**, fém. (*maille*: monnaie), N. maie, mauie, nauie. Du b. lat. medalla, medallia, alt. (ap. Duc. IV, 626 sup.) madaglia, m. signif.

7. **Mâie**, fém. (*marne*), N. maule, R. marle, alang. (a. béarn.) marla, nlang. marna. = afr. mail, marle, angl. marl. Mâieler [?] (*marner*), N. 1. maureler. = afr. mailler, marler, b. lat. marlare. Mârelire (*marnière*), alang. (a. béarn.) marlera, nlang. marniera. = afr. maillière (ap. Duc. 557, v. marleriae), mailière, marlière, b. lat. marlaria, marleria. De l'aCelt. marga (Plin. hist. nat. XVII, 4.), par l'intermédiaire du dérivé: mlat. margila, afl. marghel (et: merghel, aha. mergil, nha. mergel), m. signif.: pour le changement de *marle* en: mâie, maule; voy. au mot 5. mâie. Nota. Pour ce qui concerne le primitif, cp. Df. C. n°. 101.

8. **Mâie** (ja*mais*), aW. mais. = afr. mais (ordinairement : onques mais, mais plus), It. mai, etc. De *magis* : voy. Dz II, 394.

Maiè. (On dit souvent d'une personne sourde : c'es't on soûrd maiè : ce mot est-il identique avec le suivant ?).

Maiet (*maillet*), lang. malha, malhet. Dim. du fr. mail, alang. mailh, nlang. malh, etc., qui vient de *malleus.*

Mâiète (fil de fer que l'on passe dans le groin des porcs pour les empêcher de fouiller) B. Sans doute le dim. de 3. mâie, pris dans une acception particulière.

1. **Maieter** (côcher) Sim. 2. De 3. mâie ??

2. **Maieter** (maieter lèz quârz : briser les mottes de terre) C. V. De *maiet* — : Monteil, Histoire des Français, etc., XIVe. siècle, épître XLII : « Il émotte les terres avec des *maillets* de fer. »

Maig (*maigre*), N. it. et : maikin. Maigriman (fort maigre) Dj : Sim. 1. écrit « maigrimane, adj. et subst. », et Sim. 2. traduit ce mot, que son prédécesseur avait laissé sans explication : maigret.

1. **Main** (*manche*, manubrium. Ne s'emploie qu'en composition, p. e. fâmain : manche de faux, etc.). Du m. lat. manicum, m. signif., qui est dérivé du lat. manus.

2. **Main** (*mais*), N. it., R. mé. Nota. *Main* devient suranné en W. et est remplacé par la forme fr.

Mainan (bretelle), R. menans (lisière avec laquelle on soutient les enfants qui commencent à marcher). Ce dernier vient prob. du fr. mener (cp. lang. menarelas, m. signif., qui vient de *menar* : mener), et il semble que le N. est emprunté du R. (*mener* se dit en N. : moinrener), avec altération de forme et dans un sens dérivé.

Maion (*Marion*) Sim. 1., N. id. (maitresse, amante). Pour

la syncope du *r*, cp. Maiane (*Marianne*); pour la signification attribuée en N. au nom propre : Marion, cp. marôie.

Mairain (*merrain*), N. it., aL. mayrin, mairrin (bois en grosses pièces, telles que le commerce les reçoit : Louv. III, 3. 11 : et comme l'expérience a fait voir que les mairrins et gros bois à bastir laissez par les marchands au bord et dans la rivière de Meuse, etc.), alang. mairam, mairan (« merrain »). = afr. mairien, mairin, etc. (bois à bâtir, bois de charpente; cp. Ph. M. 24,424 : trencier i fist [dans le bois] lagne et mairiens). Mairenî (marchand de bois), aL. mairnier, merenier, R. mernier. = afr. maironnier, maronnier (Roq. suppl.). Du mlat. materiamen (p. e. Lex Sal. emend. XXIX, 27 sq.), m. signif., dérivé du lat. materia, qui a aussi, comme on le sait, l'acception : bois de construction. Nota. *Materiamen* donne exactement : mairiain (orthographié en afr. : mairien); dans : mairain, nfr. merrain, il y a élision de l'*i* qui précède la terminaison.

Mais' (*maître*), N. it., R. méte, alang. majestre, maestre, etc. Maisî (faire le maître). Maisîse (autorité, pouvoir : li peûp' è l'Anglètère at dè l' maisise) Sim. 2. Maistri (maîtriser), N. it., alang. majestar, etc. = afr. maistrier (ap. Frois.), maistroyer (Roq. suppl.). De *magister*.

Majas' (grosse chique à jouer). Cp. l'art. 3. ma.

1. **Mak** (*mat* : t. du jeu d'échecs), lang. mat, etc. D'après les orientalistes, du persan mat (abattu).

2. **Mak** ou **make**? (Rm. 1 : « meûr et mak : tête au pied; pied à la tête » ; Rm. 2 : « meur et mak : tête au pied. » Nota. Je cite textuellement les deux éditions, à cause de la différence de quantité du premier mot de cette expression). En d. de Bay., coucher la tête aux pieds, se dit : coucher à tête bèche.

* 3. **Mak** ou **make**? (dans l'expression *à mak* qui signifie : tant qu'il s'en peut contenir, p. e. : li plèse esteût rempléie à

mak : la place était bourrée de monde; chergi ine chèrète à mak: charger une charrette autant que possible). *Make* est prob. l'It. macca (abondance). Cependant cp. les mots afr. maquet (monceau, tas), amactement (attroupement de chiens), déjà cités à l'art. : à make. Il se pourrait aussi que notre expression fût dérivée par une sorte d'exagération du verbe *maker*.

4. **Make** (tête d'épingle ou d'un autre petit objet), N. it. Prob. = afr. macque, make (massue) : du moins on voit par le diminutif suivant (cp. aussi 1. makclote, 1. maket), que *make* a dû signifier primitivement : grosse tête ou grosse boule semblable à une tête. — Makète (1. tête : ine pèlèie makète : une tête chauve; ine makète di jote : une tête de chou; 2. pommeau, boule; 3. makète di tremblaine : fleur du trèfle), N. id. (1, 3), R. id. (« fleur d'une plante; flocon de neige »). N. maketer (former une *makète :* lèz clâvez sont ben maketéez : les trèfles ont bien formé leurs têtes, ont bien fleuri). Pour l'étymologie, il y a cette alternative que notre mot est abstrait du verbe *maker*, ou, à l'inverse, que *maker* dérive de 4. make. Dans cette seconde hypothèse, on peut comparer : 1. μαχαιρα (coutelas); 2. goth. meki, a.b.sax. mâki, aSc. maekir, etc. (glaive), ap. Df. vergl. W. II, p. 58; 3. dan. mukker, holl. moker, b.all. maker (marteau de forge), ap. eund, ibid. p. 13. Du reste, aucun de ces mots (les seuls cependant que l'on puisse espérer de rencontrer, après les recherches savantes de Df. à l'endroit cité) ne peut être considéré comme un primitif proprement dit, mais seulement comme un correspondant exotique.

5. **Make** (trèfle : couleur de cartes), N. it. Est prob. le mot précédent dans l'une ou l'autre de ses acceptions (cp. encore afr. maque : houlette, pique), que je ne puis désigner, parce que j'ignore quelle était la forme précise de la couleur ainsi nommée, lors de l'introduction des cartes dans le pays wallon. Nota. Les noms L. des trois autres couleurs sont : coûre (cœur), pike (carreau), pâle (pique). Tous les quatre ont de commun

cette singularité qu'ils sont masc. ou fém. selon leur emploi : on dit : dè coûr, dè pik , etc. , et : c'es't ine coûre, ine pike ; ji n'a nole coûre, nole pike, etc. Une de ces expressions est prob. elliptique, mais laquelle ? (*quârjeû :* carte , est masc.).

Makêie (sorte de fromage mou fait avec du lait caillé : caillebotte? jonchée?), N. et R. makée. A Aix et dans tout le Bas-Rhin on nomme aussi ce fromage : makei.

1. **Makelote** (1. massue ; 2. *macque* : instrument servant à briser le chanvre ; 3. pommeau ; 4. bosse à la tête ; 5. têtard : petit de la grenouille ; 6. chabot têtard ; 7. sorte d'insecte qui court sur l'eau) , N. id. (1. boule tenant à une queue, telle , p. e., que le fruit du platane; 2. = 5; 3. = 6), H. id. (grumeau), R. id. (1. grumeau qui se trouve dans la bouillie lorsqu'elle n'a pas été bien délayée ; 2. morceau de sureau qu'on place au bout d'une flèche de jonc pour lui donner du poids). = afr. macelote, machelote (petite masse ou massue ; la tête ou le gros bout d'un bâton), maquelette (petite massue, maillet). Dérivés diminutifs du W. make, R. maque, afr. macque, make, mace, mache (massue). Cp. le parallèle : maselote, que je tiens pour une forme d'origine française.

2. **Makelote**, Cond. (sorte de danse), N. it.

Maker (frapper : maker è l' main : frapper dans la main d'un autre comme signe qu'un marché est conclu ; maker ine sakî ju : frapper quelqu'un et le culbuter du coup), N. et R. it., lang. macar (meurtrir, assommer). = afr. macquer. Cp. b. lat. smacare, smaccare (vulnerare, mutilare, debilitare), It. smaccare (écraser). Amaker, et, ap. Sim. 2., asmaker (ahurir, abasourdir, consterner , propr. étonner ou effrayer au point de rendre muet , immobile), N. amaker. Maketer (frapper fréquemment : clouer, forger). Nous avons déjà dit à l'art. 4. make, qu'il pouvait exister un double rapport inverse entre ce mot et notre verbe.

En supposant ici que le subst. est abstrait du verbe, nous comparerons pour l'étymologie de celui-ci le lat. mactare (caedere, ferire : Cic. ap. Forc. : Clodius divisores tribuum — crudelissima morte mactavit ; on lit souvent aussi : ultimo supplicio mactari : cp. Dirksen, Manuale, etc., s. v. ; Martial, ap. Forc. : ibi illigatas — damas — mactabis), en b. lat. : frapper, briser (partem vasorum aureorum mactavit et fregit), dont notre mot serait une abréviation représentant en quelque sorte le simple primitif : cp. pour ce simple, outre le grec μαχεσθαι, déjà cité par Doederlein, l'aSc. moka, dan. mokke (tailler, hacher), ap. Df. vergl. W. II, pp. 12 sq, 58.

1. **Makerai** (instrument en forme de rateau, avec lequel on allonge le drap), aL. macrea.

2. **Makerai**, fém. makerale, (sorcier). Makerai r'crèou (sorcier qui s'est reconnu coupable : voy. au mot Ricreûre). Èmakeraler (ensorceler), N. it. Cp. 1. mlat. masca, mascha, lang., masc. : mas, masc, fém. : masca, maissa, maicha, afr. masque, m. signif. ; 2. ags. malscra (Df. vergl. W. II, p. 26), aha. mascrunc (fascinatio) ; 3. aha. masca (Graff II, 877, cp. Dz I, 33), mha. mascha (*masque*), d'où les formes romanes : mascarel (Ugut. ap. Duc. : simulacrum, quod terret, quod vulgo dicitur *mascarel*), mascara (Joan. de Jan., ibid.), It. maschera, etc., m. signif. Ces derniers mots, au premier aspect, expriment une idée fort différente de la nôtre ; mais pour reconnaître leur rapport, et par suite l'identité littérale de 1. et 3. masca (Dz, à l'endroit cité, regarde aussi *masca* comme identique dans les deux significations, et la dernière : masque, comme la primitive), il suffit de comparer les deux acceptions du lat. larva (1. fantôme, spectre ; 2. masque), entre elles et avec celle du verbe dérivé : larvare (Firm. ap. Forc. : fascinantes mulieres, quæ et etiam ipsos artus larvari, ac fascinari faciant). Les mots qui signifient : masque, semblant donc se confondre

avec ceux qui signifient : sorcier, il devient vraisemblable que le L. makerai est le même mot que l'a. rom. mascarel, qui lui correspond pour la forme assez exactement, le *h* gutt. (provenant de *sc*) se transformant aisément en *k* devant la consonne *r*. — Nota. L'aha. masca, que nous venons de citer, est le même mot que celui dont il a été question s. v. maherer (Dz I, 53, ne reconnaît même que la signification : tache, d'où, dit-il, a pu résulter, en donnant ce nom à la peinture du visage, l'acception : masque). *Maherer* et *makerai* seraient donc deux dérivations du même radical, mais fort distantes l'une de l'autre, de sorte que la formation régulière du premier de ces mots, quant au *h*, n'a pu avoir aucune influence sur l'autre. — Cependant il faut aussi comparer le mot suivant, dont l'identité littérale est parfaite (je regarde la forme L. comme une corruption toute moderne du fr.), et dont le rapport logique avec le nôtre consisterait en ceci, qu'un sorcier serait considéré comme l'entremetteur du diable.

Makerot (*maquereau*), N. makerale (maquerelle), bourg. maiquerea, lang. macarel, macareou. = afr. maquerel, maqueriau (Roq. suppl.). Pour l'étymologie, voy. au mot 1. maca. Nota. Ainsi que nous l'avons dit à la fin de l'article précédent, la forme L. paraît n'être qu'une altération récente du correspondant fr., car la terminaison devrait être *á* ou peut-être *át*, si l'on se reporte au primitif probable : afl. maeckelaer, et *ai*, si le mot a reçu en W. la même désinence diminutive qu'en fr. Nous croyons que cette dernière forme (makerai) a effectivement existé, mais qu'on a cessé de l'employer pour éviter la confusion de ce mot avec le précédent.

Makesugrogne (soufflet : coup sur la joue ou la bouche), H. makesigrogne (« atraper makesigrogne : jouer de malheur, se blesser »), R., comme le H. (« coup, blessure : il a attrapé maccigrogne »). Je ne puis donner l'étymologie positive de cette expression, mais je la croirais composée des mots afr. : maque

(ou maque)-sur-GROGNE (simple de *grognon*, qui se dit vulgairement pour : museau), c'est-à-dire, par métonymie de l'instrument et de l'effet : coup sur la joue, soufflet. Nota. C'est par une figure en quelque sorte inverse que j'explique le sens de l'afr. groingnet (coup de poing, gourmade), je veux dire que le sens propre et radical de ce mot me paraît être : petit *groin* ou petit *grognon*, d'où, par une métonymie dont les mots : boufe, et : mâle-gueûie, sont des exemples : coup sur le groin, le museau. Le verbe afr. gronger [grongner ?] (frapper du poing sous le menton ou sur le visage), paraîtrait aussi dériver du simple GROGNE. Toutefois il se pourrait que ces mots fussent = W. digrogneter, si grogneter (voy. aux Add. et Corr., p. 348), d'où leur sens propre serait : écornure ; écorner, ébrécher.

1. **Maket** (1. flèche, trait d'arbalète ; 2. baguette pour battre le tambour), N. it ; R. id. (1. ce qui se place au bout de la flèche pour lui donner plus de force ; 2. sorte de dard dont le bout n'est pas acéré), maké (petit javelot dont se servent les enfants). Notre mot peut venir, ou de *maker*, dans le sens verbal : objet servant à frapper, ou de *make*, dans l'une de ces deux significations : petite *make*, ou : objet (tige) muni d'une *make*. Je crois que cette dernière étymologie est la véritable, quant à la forme, parce que le diminutif régulier de *make* est : makète, et que celle des deux désinences *et*, *ète*, qui aurait convenu pour former du radical verbal *mak*, un substantif signifiant : objet servant à frapper, est aussi *ète*, (p. e. : baler : balète ; beûre : burète ; caboûre : cabolète ; holer : holète, etc.) ; quant au sens, parce que, sauf la première acception, qui n'est pas décisive, les différents objets exprimés répondent tous à la définition radicale : tige munie d'un gros bout.

2. **Maket** (caprice, idée déraisonnable à laquelle on s'attache pour le moment avec obstination), N. it. Maketé (qui a des maketz, qui est sujet aux maketz ; se prend dans les deux sens : 1. têtu ; 2. capricieux), N. it. Sans doute le mot précédent pris

figurément, propr.: trait qui vient inopinément traverser la cervelle: cp. le correspondant logique fr.: rat: avoir des rats, il lui passe des rats dans la tête.

Makezau, maguezau (1. magot, trésor caché; 2. avu on makezau so li stoumak: avoir une surcharge d'estomac). On pourrait comparer le fr. mâgo (ainsi écrit Trév.), magot (Acad.), lang. magot, maguet (paquet caché —: Trév. donne la phrase: cette femme a fait son mâgo pendant la maladie de son mari, — d'où l'acception spéciale: trésor, etc.), mais la terminaison *zau*, ou, si l'on veut, l'épenthèse du *z*, ne paraît pas explicable, et, d'ailleurs, ce mot *magot* paraît être, en ce sens, identique avec l'afr. mugot, R. mugot, nigot, d. de Bay. migaut, qui a pris en N. la forme toute différente: nigo: voy. sous ce dernier mot. Je croirais donc plutôt que notre mot vient, de même que le fr. magasin, du persan makhzen, arabe maghazin (trésor). Nota. Ce qui présente dans notre mot un obstacle à une dérivation indigène (on pourrait peut-être comparer L. MAKÈS' = N. macas'), est la forme de la terminaison: *au* (aut?) ou *ó*, etc., qui ne paraît pas être une désinence liégeoise.

Malâd (*malade*), N. comme en fr., lang. malaut, It. malato, ammalato, esp. malato, malacho, b. lat. malatus. **Malârder** (être, devenir malade), lang. malaudeiar (être malade); cp. lang. malandregear, marandregear (être atteint d'une maladie de langueur), de: malandra, ou: marandra, (maladie de langueur). Malaidûl, mâlaidâv, maladiveûs, maladieûs (maladif), N. et R. maladieûs, lang. (ap. Sauv.) malâoutis. = afr. maladeux, maladieux. Selon Dz I, 179, de *male aptus*, comme le prouverait particulièrement la forme aprov. malaptes, ap. Boeth. v. 127 (o es malaptes, o altre pres lo te). Il faut cependant remarquer que presque aucune des formes ci-dessus ne cadre exactement avec cette étymologie (p. e. l'It. devrait faire: malatto, le fr. et le W.: malate).

* *Malanjanse* (fraude). Ce mot doit être un emprunt défiguré de l'afr., sa première partie étant évidemment l'adj. mal, fém. male, qui se dit en N.: muai, fém. muaije (par exception dans quelques cas, comme nous le faisons remarquer dans la 2e. note au mot Mâva: mau ou maul, fém. maulc). Quant à sa seconde partie, elle nous paraît être une corruption du fr. AGENCE, W. AJANSE, primitif du fr. agencer, W. ajansener: le changement du *a* en *an*, simple en lui-même, a pu être favorisé spécialement dans ce cas par l'imitation de l'afr., aL., etc., malengin, malengien, qui a la m. signif. Nota. Le fr. AGENCE, que je viens d'induire du verbe *agencer*, serait-il le même que le fr. agence, et, par conséquent, le verbe viendrait-il du lat. agere, agens, agentis, AGENTIARE? Entre autres obstacles à cette dérivation, se présente la forme alang. gensar (orner, embellir —: le b. lim. gensar: balayer, vient de *gensa*: balai). Une circonstance que je ne relèverais pas, si elle ne contribuait à l'explication de notre mot, est que le W. ajansener signifie propr., de même que le fr. agencer, non pas: orner, etc., mais: ajuster, coordonner, arranger les différentes parties d'une même chose. Voy., d'ailleurs, une autre conjecture sur l'étymologie de ces mots, dans la 1re. remarque au mot Manike.

Mâlastru. Ce mot, dont le sens le plus ordinaire est: maladroit, est défini par Dj.: « étourdi, maladroit, méchant, querelleur », et par M. Duv.: « malavisé, malotru ». J'ignore si toutes ces significations appartiennent au même mot, ou s'il existe deux vocables dont l'un, correspondant au fr. malotru et par conséquent à l'afr. malaustru, malostru, alang. malastruc (« misérable, malheureux, malotru »), ap. Ph. M., dans un passage où il imite le dialecte lang. (v. 18,711): malostruge, viendrait de l'alang. malastre (« infortune, malheur, malaise »), qui est évidemment composé des mots *mal astre* (mauvais astre), et dont l'autre, réunissant les deux acceptions: maladroit, méchant, serait dérivé du lat. male instructus, dans le sens verbal: mal-appris. Il est

vrai que ASTRUT (*instruit*), ne paraît pas être usité en W., mais je ne doute pas qu'il l'ait été et soit seulement tombé en désuétude (*instruere*, *instructus* n'a d'ailleurs pas de représentant en cette langue). On peut faire valoir à l'appui de cette conjecture la comparaison du lang., où, à côté de: malastruc, existe le composé: mal-estruc, estruch ou estrut, qui se confond pour le sens avec le précédent (Hon.: « malotru, mal-appris, mal instruit, incivil, gauche, maladroit »), et vient évidemment de ESTRUC, etc. (*instruit*), bien qu'Hon. n'ait, pour ce simple, que les deux dernières formes: estruch, estrut.

Malaudi, trans. (Z. se borne à donner les deux phrases: Jan malaudie one saquoi ou l'aute; li temp malaudie dè l' pleûve [de la pluie] —: machiner, tramer?).

Màlavèie (laitue sanguine ou flagellée) Sim. 2. Propr. = mal lavée.

1. **Male** (pannetière) Sim. = b. lat. mala (equestris sarcina, pera viatoria), fr. malle. Malète (valise, gibecière, pannetière), N. it., R. id. (sac de toile que portent les mendiants). = afr. malette. Malète di biergî (bourse-à-pasteur: sorte de plante). *Male* vient de l'aha. malaha, maleha, malha, ap. Graff II, 720 sq. (mantica, pera), afl. maele (bulga, pera, hippopera); cp. gdh. màladh, màla, masc. (1. sac, bourse; 2. gousse, coquille), ap. Df. vergl. W. I, 271. Nota. Cp. 1. 2. malecai, malecotée, malegogèie, malon.

2. **Màle** (mauvaise; fâchée; méchante). Voy. màva, auquel notre mot sert de fém.

1. **Malecai** (1. sac plein: il n'importe s'il est grand ou petit, ni de quoi il est plein; c'est ainsi que Deh. dit, Rawètez p. 25 sup., en parlant de tendeurs aux petits oiseaux qui reviennent le sac vide: i n' rivenaient puz avou li p'tit malecai; 2. poids, fardeau). Dérivé ou composé de 1. male? ou du gdh.

malc (porter), ap. Df. vergl. W. I, 271 ? Cp. le suivant, malecotée, malegogèie, malon.

2. **Malecai** (« petite potion [portion?] de malt ») Dj. Est-ce le mot précédent dans une acception dérivée? Plutôt, de l'absax. malt. (1. *malt*, en L.: brå; 2. « quantum simul braxatur » : la quantité de malt qui est préparée en une fois?), et, en ce cas, peut-être le précédent est-il à l'inverse une dérivation logique du nôtre.

3. **Malecai** (« fraude, tromperie cachée ») Dj.

Malecotée (« petite quantité de choses non liquides : one pitite malecotée di sauvelon » [sable]). Composé de 1. male? mais qu'est-ce que COTÉE ? Le b. lat. malacota (sorte de *cotte*, prob. : cotte garnie de fourrures) paraît hors de question ; mais il se pourrait qu'il y eût un rapport étymologique entre notre mot et 1. ou 2. malecai.

* **Malegogèie** (1. sac plein; 2. fig. hernie), N. magogîe (gros paquet: ji lì a d'né one grose magogîe di totez sôrtez d' habìementz). Si l'on compare le mot: digogî (gaillard, franc-luron), on sera tenté d'admettre un verbe GOGÎ (charger), d'où *digogî*, verb.: libre de charge, leste, sans soucis, *malegogèie*, verb.: malle chargée, remplie.

Mâle-growe (méchante femme). Nota. Sim. 2. écrit : mâlègrowe. Cp. R. magrau (« méchante femme qui fait peur aux petits enfants : Marie magrau ») ?

Mâle-gueûle (soufflet : coup sur la *gueule*).

Mâle-mèchanse (détriment : çoula toûnerait à s' mâle-mèchanse : cela tournera à son détriment). MÈCHANSE, alang. mescaensa, meschaenza, afr. méchance, est composé de MÈ + chanse (*chance*) et signifie verb. : mauvaise chance : l'expression: mâle-mèchanse, est donc pléonastique.

Maleton (bourdon ; frelon), N. it. Dérivé de l'afr., R. malot (en afr. : « taon, guèpe, bourdon, grosse mouche » ; en R. : 1. abeille ; 2. grondeur, d'où *maloter:* grommeler), qui semble venir du goth. malo (teigne) : cp. Df. vergl. W. II, p. 28, n°. 19.

Mâle-va (à mâle-va : à mauvais escient, en pure perte, mal-à-propos : alouwer sèz aidanz à mâle-va : dépenser son argent à mauvais escient, à tort et à travers ; j'y a stu à mâle-va : j'y suis allé en pure perte, en vain), N. maule-vau, it., R. malvaut (malgré), à malvaut, it.—Z. a, à la lettrine : vau (valeur), mais je crois que ce vocable n'existe que dans notre expression, qu'il cite seule à l'appui, et que le sens qu'il lui attribue est conjectural. La signification du R. malvaut : malgré, semblerait au contraire indiquer que VAUT, VÂT est ici l'afr. vault, vaut (veut) ; mais il faudrait admettre dans ce cas que notre mot est encore un emprunt de l'afr., où on ne le retrouve plus, car, outre que VÂT, VAUT, n'est pas W. en ce sens, *mal* étant ici adverbe aurait eu nécessairement la forme : mâ, mau, si le W. avait formé lui-même notre composé, qui eût donc été : mâ-vout, mau-vout. Il faut donc recourir à une troisième conjecture, savoir que VA est ici le même vocable que dans le mot : mâva : voy. à cet article et particulièrement Nota 1.

Mâl'hureûs (1. *malheureux;* 2. espiègle, Sim. 2). Cette seconde acception repose, je pense, sur un emploi arbitraire du mot, et ne serait pas comprise sans une autre détermination (ainsi on pourra dire, en plaisantant, d'un enfant espiègle : c'es't on p'tit mâl'hureûs) ; même dans la première acception, *mâl'hureûs* est emprunté au fr. (le mot vraiment L. est : mâlawoureûs) : cependant Sim. 2. donne les subst. dérivés : mâl'hureûzisté, mâl'hureûseté (espiéglerie).

Malignant, mâlihenant (difficile de caractère, contra-

riant, tracassier), N. malignant, it., lang. malinant (méchant). = afr. maligneux. *Malignant* est propr. le part. prés. du verbe afr. maligner, dérivé de *malignus*, auquel Roq. donne le sens : tromper, mais qui signifie plus prob. d'après son étymologie et les correspondants que nous venons de citer: agir méchamment.

Malmaizon (astragale à feuilles de réglisse, réglisse batarde) Lj. II, 111.

Malon (amas, agglomération) Sim. 2. Du b. lat. 2. malo (species *malae*, pera viatoria)? Ou immédiatement de 1. male (verb. : ensemble des objets contenus dans une panetière?)? Ou d'un homonyme MALE, contenu dans les composés ou dérivés : 1. malecai, malecotée, malegogèie? Cp. encore comme primitifs possibles : lat. mallo (tumeur qui se produit dans les articulations des bêtes de somme), aSc., aha. mâl (mesure), ap. Df. vergl. W. II, p. 61, n°. 44.

Maltôter (dorloter) Sim., maltôtî (? — : Sim. 1. : c'es't on bon gros maltôtî). A ce qu'il semble, dérivé de l'aSc. maltr (marcidus), aha. malz (mou, tendre : ainsi traduit Wack.), d'où le verbe aSc. melta, ags. miltan, meltan (liquefacere), ap. Df. vergl. W. II, p. 27, n°. 18.

1. **Mâmà** (bobo). Réduplication de *mà* (*mal*). Nota. 2. Mâma est au mot Mame.

Mambor, fém. mambornèse (protecteur. Il existe, ou il existait, trois sortes de mamborz : 1. mambor d'orfulinz : tuteur ; selon Dj. : curateur ; 2. mambor d'èglîze : marguillier ; 3. mambor dè l' vèie : sorte de fonction que l'on pourrait rendre par : protecteur ou tuteur de la ville), aL., N., R. mambour (tuteur, curateur : pour l'aL. voy. le gloss.), aL. mambournie (fonction de mambour), alang. manbor, fém. (tutelle, curatelle, administration). = afr. mainbourg, etc. De même que le b. lat. mundiburdus (« patronus, defensor, tutor »), de

l'ags. mundbora, aha. muntboro (patronus), qui vient de l'ags. mund, aha. munt (1. main; 2. protection) + bora, boro, terminaison signifiant: qui porte (le lat. - fer), du verbe ags., aha. beran (porter); ainsi verb. = qui porte protection.

Mame (mère), N. it. et man. Du lat. mamma. 2. Mâma, mâmére (grand-mère), N. mémére.

Mamé (mon-amour, chéri: vinéz-cial, mamé: venez-ci, mon-amour); mamêie (1. mon-amour, chérie; 2. prostituée; 3. fer mamêie: faire des caresses; minauder). = fr. mon aimé. La forme AMÉ, = afr. amé, n'existe plus que dans notre composé et dans: binamé; le participe actuel est, comme en fr.: aimé.

Mamoie (Sim. 2.: café fait au lait, sans eau —: il est probable que c'est là le sens propre du mot, mais on l'emploie communément pour signifier: du petit café, du café léger, et par plaisanterie: du café: alanz, janz! féz l' mamoie!). Fer mamoie (1. tremper du pain dans son café; 2. godailler) Duv. Ce mot me paraît être dérivé d'un simple MAME (lait?), pour lequel on peut comparer: pape (bouillie légère pour les petits enfants): pour la désinence, cp. furtoie, macoie.

Mamuron (tetin), N. it. Du fr. mamelon.

Manchêie, t. de min. (mesure contenant 14 pougnêiez [*poignées*, palmes], par conséquent deux tiers de toise, ou 4 pieds 2/3, la toise des mineurs étant de 7 pieds) Br. Prob. de *manche*, verb.: longueur d'un manche; mais de quel outil? Les houilleurs des environs de Liége, qui d'ailleurs ne connaissent pas le mot: manchêie, n'emploient pas d'outil (je parle de ceux qui sont exclusivement à leur usage) dont le manche ait cette dimension. Il est donc probable (car les outils ne varient guère selon les lieux) que la *manchêie* doit son origine à d'autres qu'aux houilleurs.

Mancûle, Mâcule (*manque*, défaut: i n'y at inc man-

cûle divint lèz hoûbionz : il y a manque, disette de houblons ; voz avéz fait des mancûlez : il vous est échappé des fautes). Prob. du verbe : manker, mâker (*manquer*), quoique la désinence *ûl* ne serve d'ailleurs, à ma connaissance, qu'à la formation d'adjectifs (p. e. ètendûl, mâlaidûl, pâhûl, siervûl, etc.) ; ou peut-être de l'all. et holl. mangel, m. signif.

Mandé (Sim. 1 : pain de chapitre ; Duv. : petite pièce qu'on donnait aux chanoines). Entre autres acceptions de l'afr. mandé, mandet (cp. Duc. s. 9. mandatum), on trouve ap. Roq. suppl. : « *mandet* signifie aussi les aumônes que faisaient chaque semaine les administrateurs des biens des pauvres des paroisses » ---- : peut-être le sens de notre mot en est-il dérivé ; ou, plutôt, il vient immédiatement du lat. mandatum, cette distribution de pains étant considérée comme un *mandat* (verb. : ordonnance, pain d'ordonnance).

1. **Mane** (miélat), N. it. De même que le fr. manne (espèce de suc concret, etc.), du lat. manna.

2. **Mane** (selon Sim. 2, forme de *bane*, dans l'expression : toumer dè l' bane dè cir : tomber des nues). Je ne connais pas en W. d'autre exemple du changement du *b* en *m* (toûrementène : *térébenthine*, peut venir directement de τερμινθος : cp. fr. terminthe : fruit du térébinthe, d'où : sorte de pustule ; *mâva* de BALVAVESIS est fort hypothétique, et, plus encore, *base*colète = *mar*cote), mais il a fréquemment lieu en grec et en celtique (cp. Df. vergl. W. I, 271). Nota. *Bane*, dans l'expression ci-dessus, est le fr. banne : la voûte céleste est comparée à une toile tendue sur nos têtes.

Manège, masc. (ménage), N. muainnage, it., lang. mainagi (1. it. ; 2. « métairie, ferme, grande ferme »). Le b. lat. a les formes suivantes : 2. mainagium (supellex domestica), 2. managium (mansus vel mansio), 1. menagium (familia), 1. mesnagium (mansio, domus cum agri portiuncula), 2. mesnagium

(parcimonia, épargne, *ménage*). En afr. on trouve : manage, masnage, manaige, = 2. managium (cp. Duc. s. h. v.), mesnage (ensemble des meubles : voy. le même s. 2. mainagium). Nous croyons qu'il faut séparer les formes : managium, manège, etc., des formes : mesnagium, ménage : celles-ci viennent sans doute de MAISONNAGE, comme le dit Dz II, 253, tandis que les premières (remarquez que *managium* est appuyé de nombreuses citations : la plus ancienne est de 1059) paraissent être évidemment des dérivés du verbe : manere, afr. maner, L. MANI (dans : amani : s'arrêter, dimani : demeurer, rimani : rester).

1. **Manêie.** (Ce mot se dit d'une étendue ayant proportionnellement beaucoup plus de longueur que de largeur, p. e., si on divise un champ en plusieurs bandes pour le bêcher ou le faucher, chacune de ces bandes se nommera une *manêie* ; de même on pourra qualifier de *manêie* une ligne, une rangée d'édifices).

2. **Manêie** (botte, paquet : ine manêie di ranchez di hoûbion : une botte, un paquet de sarments de houblon) Sim. 2., R. manée (1. poignée, plein la main ; 2. écheveau de fil à coudre), lang. manada (une poignée, tout ce que la main peut contenir). = b. lat. manata, afr. manée. Dérivé de *manus*.

3. **Manêie** (rapport désavantageux) Sim. 2. Cp. le suivant ?

4. **Manêie** (selon Dj. : correction, châtiment ; mais je crois que ce sens n'a pour base que l'interprétation de l'expression usuelle : fer à ine sakî s' manêie : tancer quelqu'un). Sans doute une acception figurée de 2. manêie, l'expression que nous venons de rapporter correspondant verb. au fr. : donner à quelqu'un son paquet.

Manèse (*menace*), N. it. = afr. manace, manache, manèche, b. lat. manacia. 1. Manesî (menacer), N. it., R. menacher. = afr. manacer, manecer, etc., b. lat. manaciare. Du

lat. vulg. minaciae : cp. Dz I, 16. Nota. Le *a* de manèse, etc., viendrait-il de l'influence de *manus ?*

2. *Manesî* (manigancer) C. M. Prob. de même origine que L. manike ou manigue, fr. manigance; mais je ne puis en ce cas rendre compte de la désinence. Ou serait-ce une abréviation du lat. mangonizare, R. mangoniser — ? mais ce mot aurait produit la forme : manezer (mang'nizare, man'nizer [cp. l'art. manii], man'n'zer), de sorte que dans cette seconde supposition la terminaison resterait aussi inexpliquée.

Manète (sous-garde d'un fusil, etc.). Prob. = afr. manette (anse), et, de même que : manote, lang. maneta, diminutif de *manus.*

Mangol (Gangulphe).

Mangon, et, selon Rm. 2. : mangonî; fém. mangonerèse, manguinerèse, (boucher), aL. mangon, fém. mangheneresse, it., N. mangon (qui est cruel envers les animaux), R. mangon (1. boucher de caserne; 2. [s. v. mathelier] valet de boucher), d. de Lille (voy. Héc. l. ult. l.) magon (valet de boucher). Acception du lat. mango (celui qui trafique en esclaves, en chevaux, etc.): Freund donne cette acception comme déjà usitée en mlat., et Duc., s. 1. mango, cite un passage b. lat. où ce mot est synonyme de : carnifex. Serait-ce en tant que *mango* était un terme méprisant que ce nom a été donné aux bouchers; ou bien est-ce que l'on a considéré ceux-ci comme des trafiquants en bétail, le fait qu'ils égorgent les animaux venant à l'inverse, sous ce point de vue, en seconde ligne — ? Nota. On voit dans nos documents, dès l'an 1317, le mot : mangon, alterner avec : maschelier (*macellarius*).

Mani (boulin, perche transversale d'échafaudage; trau d'mani : trou de boulin).

Manii (*manger*), aL. mangner, mengner, N. mounii, aR.

mengner, R. mégner, mègner, ménger, mougner, norm. (Schnak. p. 46) mougier, poitev. (ibid.) minger, bourg. mainger. = afr. mainier, qu'il faut lire selon Roq.: mainjer. Mania (mâchoire). De *manducare*: le *u* ayant été syncopé, la consonne médiale *d* a également disparu (Dz I, 176), ensuite le *c*, comme il est de règle après le *n* (Dz I, 211) s'est adouci d'abord en *g* (fr. manger), puis ensuite en *i* (cp. Dz I, 192): aL. mangner = man-ier, L. ma-nii. Quant au *ou* N., R. et norm., j'ignore quelle cause l'a produit.

Manike (« adresse, artifices, moyens, tours, détours, usage, etc. ») Dj. Au premier aspect, il se présente pour ce mot deux étymologies également plausibles : 1°. manike = fr. manicle (dans les deux expressions [dans Trév. et le dict. de Halle] : entendre la manicle : être adroit ; officier de la manicle : coupeur de bourses), lequel vient du lat. manicula, qui a eu aussi l'acception : tour de main, adresse, comme on le voit par le dérivé mlat. (ap. Pap.) maniculare (dolum vel strophas excogitare) ; 2°. ou bien *manike* est pour MANIGUE (qui se prononcerait inévitablement en W. : manike), et il est le simple du fr. manigance. Mais cette dernière étymologie est sujette à deux objections : MANIGUE ne se trouve pas, et *manigance* peut aussi bien être composé que dérivé. De plus, en supposant que *manigance* soit effectivement dérivé de MANIGUE, l'explication la plus simple de ce dernier mot serait encore qu'il est une altération de *manicle* (*manique* — MANIGUE) ; de sorte, donc, que la première supposition reste seule vraisemblable. Nota 1. *Manigance* serait-il composé de *manus* + GANCE, primitif de *agencer*, W. ajansener? Et ce GANCE viendrait-il du goth. gansjan (causer : παρεχειν : κοπους μοι μηδεις παρεχετω [que personne ne me fasse, ne me cause des fatigues] : arbaide ni ainshun mis gansjai)? — : cp. la conjecture émise dans la note à l'art. malanjanse sur les mots : agencer, ajansener. Nota 2. L'afr. manequinage (adresse, artifice, ruse) vient-il de *manike*, ou est-il formé par inversion de MAQUINER, simple de *maquignoner*?

Manikè (1. petit homme; 2. *mannequin*), N. it., R. manékin (bambin, petit homme). Le W., du fl. manneken, le fr. et le R., de l'afl. mannekîn, diminutifs de *man* (homme). Nota. Sur ces diminutifs fl. *kin* (d'où L. *kin*, pour le fém. *kène*), *ken* (d'où L. *kè*), voy. Gr. DG. III, 678 sqq.

* *Manimense* (vexation : fer dèz manimensez à one sakî : molester, vexer quelqu'un). Ayant envoyé à Namur une liste de mots pour avoir des éclaircissements, voici l'article par lequel on a répondu à celui qui nous occupe et que j'avais donné sans explication : « Marimense (insulte par paroles ou par gestes, telle que les enfants en adressent aux passants) ». *Marimense* est prob. l'afr., ap. Roq. suppl., Duc. v. marritio : marrement, mariment (peine, chagrin), dérivé du verbe *marrir* (affliger, chagriner, maltraiter), bien que les terminaisons ne coïncident pas : cp. aussi le L. marmense (ou : maremense) dont l'identité avec notre mot a certaine vraisemblance. D'autre part, la forme *manimense* paraît dépourvue de correspondant et d'étymologie. Selon toute apparence, donc, *marimense* et *manimense* sont un même mot, et cette dernière forme est altérée de la première.

Mannet (sale), lang. mau-net. Mannesté (saleté, ordure), lang. maunetissa. Le N. mannet est sans doute dit pour MAUNET (*mal net*, *male nitidus*), mais c'est une singulière corruption, puisque d'un composé qui se comprendrait parfaitement (*mau* et *net* sont tous les deux fort usités en N.), elle fait un mot par lui-même sans signification. Nota. Cp. L. màsî ou màsît, m. signif.

Manôie (*monnaie*), N. it.; manoiî (monnayer), N. it. De *moneta*. Pour le changement de la lettre *o* en *a*, cp. matrou.

Manote (1. *menotte* : petite main ; 2. *menotte* : lien qu'on met au poignet ; 3. poignée d'une porte, etc. ; 4. manique), N. id. (2, 3), R. id. (1, 2), manoques [forme dial.] (2), lang. maneta (1, 2). Dérivé diminutif de *manus*.

Manowe (sentène ou centaine : brin de fil par lequel on commence à dévider l'écheveau et qui lie celui-ci). Sans doute du lat. vulg. manua ou mannua [voy. Duc. et Forc.] (poignée : ce que contient la main) : pour la transition, d'ailleurs évidente, du sens : poignée, à l'acception : écheveau, cp. le R. manée (1. poignée ; 2. écheveau) ; quant à la transition : écheveau — sentène, elle paraît provenir d'une métonymie par laquelle on a donné le nom de l'écheveau à la partie qui le forme et l'achève.

Mante, II. (*manne*), aL. mande, R. mande, mante (panier d'osier rond, à oreilles). = afr. mande. Manderlier (faiseur de mannes). = afr. mandier, mandrier. De l'afl. mande, d. d'Aix mange (par suite du changement habituel du *d* en *g*), d. du Westerw. mann, etc., m. signif.

Manteler (plier une pièce de drap et l'envelopper dans le *manteau*, c.-à-d. dans le bout où se trouve la marque du fabricant).

Mantin (manche d'un fléau) C. M. Ancien composé formé de *manu tenere?* Cp. L. 1. main (*manche*).

Mape (*nappe*), N. it., lang. nappa. = afr. mappe (serviette, nappe). Du lat. mappa (serviette).

Mâprové (éhonté). Propr. : qui s'est prouvé mal ; c.-à-d. : un méchant déclaré, reconnu.

1. **Mara** (pigeon mi-parti de blanc et de noir). Cp. le suivant et N. maré.

2. **Mara**, à la campagne : 1. maràie, (personne qui se déguise en se cachant simplement la tête dans une mante ou un capuchon) C. V. D'après l'auteur de cette communication, le déguisement se composait d'ordinaire (car l'usage en est presque perdu) d'une *faie* noire sur une robe blanche, et c'est le mé-

lange de ces couleurs que veut proprement signifier la dénomination : mara.

2. **Maraie** (marmaille), N. it., si ce n'est que le mot ne s'emploie en ce dial. qu'au plur. Peut-être du même radical que le fr. maraud, dont l'étymologie est inconnue. Nota. Il se pourrait que notre mot fût le primitif du fr. marmaille, le second *m* de ce dernier venant d'un redoublement dont les exemples ne sont pas rares; mais, d'un autre côté, il se pourrait aussi que *maraie* fût une abréviation vulgaire de *marmaille.*

Maras' (*marais*), R. marache, it., N. id., adj., (marécageux). De l'afl. maerasch, holl. maras, d'où par abréviation nha. marsch (dans le composé : marschland), m. signif. Pour le surplus, voy. Df. vergl. W. II, p. 44.

* **Mârâse** (*marâtre*), N. maurause, lang. mairastra. = afr. marastre. Du lat. MATRASTER : voy. Dz II, 318. Nota. A cet endroit même, Dz cite un lat. filiaster, d'où le L. fiâs' (gendre).

Marcâser, plus ordinairement **mascâser** (1. soigner les animaux malades ; 2. abattre, écorcher les animaux ; 3. massacrer une besogne, un ouvrage), N. mascauder, mascauser (1, 2). Marcâseûs, mascâseûs (1. artiste vétérinaire ; 2. mauvais médecin ; 3. équarrisseur, écorcheur; 4. massacre, mauvais ouvrier), N. mascaudeûs (?), mascauseûs, (1, 3). Prob. de l'aW. mariscals (*maréchal* ferrant), d'où le verbe : MARISCALSER, MARISCALDER, mar-ou mascâser, etc. = afr. marechausser, mareschausser (soigner les chevaux — : Duc. v. mareschalcia : sed et fabri solearii, vulgo : mareschaux ferrans, dicuntur : marechausser les chevaux, cum equos curant). Nota. On pourrait objecter que le verbe aL., qui répond log. à l'afr. marechausser, n'est point : MARISCALSER, mais : mastalchir, tandis que MARISCALSER ne peut venir de la forme nW. qui est : L. marihâ, N. marechau; mais je ne doute pas que le dérivé régulier MARISCALSER n'ait existé en aW., conjointement avec le verbe *mastalchir* ou postérieurement à lui.

Marchotai (petit trafiquant, boutiquier, mercerot), aL. it. Du N. marchoter (ne s'occuper qu'à faire des petits *marchés*). Nota 1. A Verviers : marcholè : est-ce un dérivé distinct ou une corruption de *marchotai?* Nota 2. Le R. a le verbe correspondant MARCOTER, à Maubeuge : marchoter, (*marchander*), d'où : marcoteux (celui qui dispute sur le prix d'une chose). Un troisième dérivé de *marché* (ici dans le sens : place publique où se vendent les denrées) est le R. marchoteresse (femme qui va vendre au marché le produit de son jardin, de ses vaches).

Marcote (belette), N., H. et R. it., à Lunéville : margolate, en Lorr. : motelate (l'un et l'autre ap. Héc.). Cp. fr. marcassin, L., fr. marcou (chat mâle), et même le celt. mark (cheval) — voy. Df. Celt. n°. 100 —, dont *marcote* pourrait être un dérivé diminutif ; cp. aussi N. mârlouwète, m. signif. Nota. En d. Ard., la belette se nomme : basecolète. La seconde partie de ce mot : COLÈTE, est évidemment identique avec la seconde partie du mot : mar*golate*, lequel, à son tour, est évidemment = marcote. Il s'ensuit que les terminaisons *cole* (d'où le dim. : colète) et *cote* sont équivalentes, et, en conséquence, qu'elles sont prob. des formes fém. diversement tirées d'un masc. *cou*. Le L., etc. *marcote* serait donc propr. un fém. de MARCOU, qui peut être, comme nous venons de le dire plus haut, le mot 2. marcou. Quant à l'Ard., la coïncidence remarquable de sa terminaison avec celle des autres formes pourrait faire supposer, quelque étrange que cela paraisse d'abord, que BASE est une corruption de MAR : corruption non immédiate, prob. ; cependant, on pourrait comparer pour la permutation du *m* et du *b* l'art. 2. manc, et pour celle du *r* et du *s*, la note au mot 3. mâie.

1. **Marcou** (*Marculphe*), N. Mârcou.

2. **Marcou** (matou), N., H. et R. marou (d'où R. marouler : crier comme les chats quand ils cherchent à s'accoupler),

lang. (limousin) margau. = fr. marcou, marcour — ap. Trév., dict. de Halle — (gros matou). Il est assez vraisemblable qu'il faut séparer les formes : marcou, et : marou. La 1re. peut être le mot précédent (voy. au mot 1. Colâ), ou venir du même radical inconnu que : marcote, qui paraît être propr., comme nous l'avons dit dans la note à cet art., le fém. de notre mot. Quant à la seconde, il semblerait qu'elle dérive du lat. mas, *maris* : cp. aL. marle (mâle), R. marlo (jeune mâle), aL. marlart (*malart* : canard sauvage mâle), lang. *mar*moutoun, *marra*, etc. (bélier); Roq. rend aussi l'afr. *mar*gaisnon par : anguille mâle, mais la signification du correspondant lang. margagnoun (1. anguille longue et mince ; 2. myre, muraena myrus) rend cette traduction douteuse; en revanche, le H. masoû (canard mâle) paraît venir du nom. mas. Cependant la ressemblance des vocables : marcou, marou, est telle, qu'on ne peut rejeter la possibilité, soit d'une épenthèse, soit d'une syncope de la consonne c.

Maré (vêr maré : verre ayant une tache provenant d'un grain de sable). De même racine que 1. 2. mara, verb. : taché de noir — ?

Marèie (*Marie*), R. Marée. Marèie-lisebète (dame-jeanne) : propr. : Marie-Elisabeth. Marèie-tarame (cancanier). Cp. Marôie.

Mârelî (1. *marguillier* ; 2. selon Sim. 2 : sacristain), N. maurelî (1), R. dial. margliseur (1). = afr. marreglier, marlier, etc. Du mlat. matricularius, m. signif., dérivé du lat. vulg. matricula (catalogue, liste; en lat. postérieur, particulièrement : le catalogue des pauvres entretenus par une église, et ensuite : la maison même où les pauvres étaient entretenus. — Du reste, on ne voit pas bien clairement par l'article de Duc. de laquelle de ces acceptions, ni par quelle transition s'est produit le sens actuel de *matricularius*, *marguillier*). Cp. mâgulerèie. Nota.

Nous rapporterons ici un passage des Statuts ecclésiastiques de Liége, de l'année 1287, cité par Duc. IV, 605 med.: item statuimus, quod nequaquam laïcus vel clericus uxoratus instituatur matricularius, ubi matricula valet LX solidos leodienses vel amplius, sed clericus honestus, non uxoratus, *si haberi possit.*

Marende (« provision que l'on porte avec soi pour faire ses repas au dehors »), lang. merenda (repas que l'on fait entre le dîner et le souper), d. lim. morende (dîner). = afr. marande, marende, etc., bav. merend (m. signif. que le lang. merenda). Du lat. merenda, qui paraît avoir été le synonyme vulgaire de *prandium* (repas de midi : cp. W. *prangi*, *prangire* : 1. it.; 2. méridienne, sieste), mais qui déjà, au temps de Nonius, signifiait le goûter (« merenda dicitur cibus post meridiem qui datur », ed. de Gerlach et Roth 19 b. — Isidore, ap. Forc. v. merendo, semble le placer plus tard : « cibus, qui declinante die sumitur »). Cp. L. marinke.

Mârène (serre-tête : bonnet que les femmes mettent la nuit).

Margacha ou **margaja** (petit fat, fréluquet). *Margajat* est aussi fr. : selon Richelet, copié par Trév.: homme petit et mal fait, sans aucune mine ; anc. éd. de l'Acad. : galopin ; dict. de Halle : 1. it. ; 2. parler margajat : parler une langue inconnue, etc. Cp. pour ce mot et les suivants, la 2e. remarque au mot Margouler.

Margaie (gourgandine, barboteuse) Sim. 2.

Margodaie (« brouet que l'on fait en réchauffant du marc de café, pour godailler »). Évidemment une de ces deux déterminations est de trop, et Z. ne les a réunies que parce qu'il décompose le mot en *mar* + *godaie*. S'il fallait choisir d'après la seule analyse du mot, je tiendrais la première pour bonne, à cause de la parenté apparente des mots cités à l'art. margouler, et opinerais même pour une corruption de MARGOLAIE.

Margo d' fuzêie ou **d'fizêie** (expression populaire que l'on ajoute après : et cætera; on fait même suivre le vers : quand lèz vachez bizaient, èle ont l' cowe lèvêie), N. it. (Z. écrit : margote fuzée. — Le vers est en N. : cand lèz vachez bizenu, èle ont l'keûwe lèvée). Je ne connais le vocable : fuzêie, ou : fizêie, que dans le sens : 1. *fusée* (*fuseau* rempli de fil); 2. peloton (de fil ou de ficelle) : dans notre expression, *d'fuzêie* est peut-être le part. pas. d'un verbe : D'FUZER (dérouler un fuseau) : *margo* serait le nom propre : Margot, et le sens propre pourrait être : Margot a son fuseau déroulé, c'est-à-dire au fig. : l'histoire est finie.

Margoulè (Rm. 1, 2 : argoulet, homme de rien; ardélion, celui qui fait le bon valet. Le même, 2e. édit., donne notre mot, à l'art. margaja, comme synonyme de ce dernier, c.-à-d. : freluquet, marjolet). Sans doute le même mot que le fr. marjolet (fréluquet), valaque, ap. Df. vergl. W. II, 47, marghiolu (fourbe, coquin), et par conséquent primitif (en faisant abstraction de la désinence diminutive) des mots suivants : aH., R. mariaule (1. homme de rien; 2. particulièrement : homme indigne de témoigner en justice — : cp. Roq. gloss. s. v.). It. mariuolo, mariolo (fripon, larron), grec mod., ap. Df. l. l., μαριολης, m. signif. que le précédent, bourg., ap. Roq. gloss. v. marjoulet : marjole, marjolaine, d. de Paris, ibid., marjolon, (« jeune fille qui fait la résolue, qui sort de sa sphère »). Quant à l'étymologie, je ne puis la préciser, mais je ne doute pas que le radical de notre mot ne soit le même que celui du verbe suivant.

Margouler (Dj. : frauder ; Camb., Rm. 1., Sim. 2. : falsifier, frelater), margoulète (fraude) Dj. L'étymologie de ce mot m'est inconnue ; on peut comparer : lang. margoulhar, intrans. (tremper dans l'eau), id. trans. (arranger quelque chose sans ordre, sans goût), margoulhis (« bourbier, embarras ; bisbille, bruit sourd et confus, murmure, désordre, confusion »),

fr. margouillis, afr. margoilloier (rouler dans la boue), lang. margal (ivraie), margalh (temps pluvieux, humide), margalhar (pleuvoir ou tomber de la neige), margalhat (bariolé), mots dans la plupart desquels règne la notion : mélange, alliage. Nota 1. Cette même notion forme peut-être aussi le sens propre du mot afr. et R. margoulète; en afr. (dict. de Halle), t. enf. pour : bouche, en R. : mâchoire, (verb. : qui mélange les aliments, qui mâche?). Nota 2. Df., à l'endroit cité au mot précédent, se borne à la conjecture que le valaque marghiolu, It. mariuolo, etc., appartient peut-être à la même famille que le goth. marzjan, aha. marrjan (retenir, empêcher, tromper, scandaliser): voy. au mot Mari; mais les formes gutturales W. et valaque me paraissent inconciliables avec cette dérivation. Du reste, non-seulement notre mot, mais les cinq qui précèdent, ou du moins la plupart d'entre eux, me paraissent révéler l'existence d'un antique primitif MARG exprimant en premier lieu, comme nous venons de le dire, le sens : mélange, alliage, d'où viennent naturellement, ensuite, différentes déterminations méprisantes.

* *Marguiner* (inquiéter), dimarguiner (1. trans. tourmenter, vexer; 2. intrans. endêver, enrager). Du b. all. marakken ou marachen (fatiguer, harasser), ap. Df. vergl. W. II, 40 med.? Si l'on isolait la première syllabe *mar*, on pourrait comparer le suivant et : marmouzer.

Mari (tromper). N. seulement réfléchi : si mari (se tromper), lang. se marir (s'égarer). = m. lat. marrire, alang., afr. marrir, It. smarrire, etc. (mettre obstacle, troubler, égarer, chagriner). Maribemen (erreur, méprise). Du goth. marzjan (mettre obstacle : σκανδαλίζειν), aha. marrjan, ags. mearrjan (Graff II, 829 : errare, impedire, scandalizare), d'où aussi afl. marren (retenir, en holl. : lier) : cp. Df., vergl. W. II, n°. 34, Celt. I, n°. 99, Dz I, p. 272.

Marihâ (*maréchal* ferrant), aL. mariscals, N. marechau (1. it. 2. Sorte de grosse fourmi), aR. mariscau, R. marissiau, maricau, marichau (1. it. 2. Blate : insecte). = afr. marescaux, marissal. Marihâdège, marihâdrèie (maréchalerie). De l'aha. marahscalc (Dz I, 303), marahscalh (Graff II, 845, VI, 482 sq.), lequel est composé des mots *marah* (cheval), *scalc* (serviteur, domestique), et signifie par conséquent : domestique chargé du soin des chevaux, palefrenier (peut-être avec certaine autorité, car un passage de la Loi alem., ap. Graff l. ult. l., cp. Gr. DRA, 302, dit : si mariscalcus, qui super duodecim caballos est).

Marimense (insulte, [vexation, molestation]). Voy. au mot Manimense.

Marinke (« miche de berger ») Dj. Très-probablement le même mot que le N. marende : cp. b. lat. meringa, forme de *merenda*. Nota. Le fr. meringue (sorte de pâtisserie) paraît être un mot tout nouveau.

Mariolaine (*marjolaine*), N. comme en fr. En afl.: marghe-leyne, magheleyne, maioleyne; en nha. : majoran.

Marionète (1. *marionnette* ; 2. selon Sim. 2. : 4 javelles, ou une gerbe, placées debout et non encore liées ; selon Rm. : tas de 10 gerbes), N. it. (pour la seconde acception Z. s'accorde avec Sim., car il donne *copale* comme synonyme).

* **Marke** (cauchemar), Ard. chaudemarke. L'origine de ce mot est obscure. D'abord, il est incertain s'il est ou non identique avec le W. mâre, afr. marre, fr. mar, dans le composé : afr. cauce-ou chaucemarre, W. chaukemâre (c'est par erreur que j'ai fait ce mot masculin dans la première partie), fr. cauchemar. Cette dernière forme (mâre, etc.) vient immédiatement de l'ags. maere (Gr. DM., p. 433), afl., masc. marc, maere, fém. marinne (Hor. Belg. VII, 13 a), et : nacht-mery, nacht-merie (Hor. Belg. l. l. et ap. Kil.), dans la Marche (Gr. l. l.), mahre,

angl. nightmare, etc., m. signif. ; mais quel est le sens propre de ce mot, sur lequel Grimm ne se prononce pas ? Sous certaines formes, il aurait le sens : jument ; d'autres sont contraires à cette dérivation, de même que le correspondant slave (ap. Gr.) mora, mura (1. it. ; 2. sphinx : papillon nocturne). Reste comme primitif le goth. marzjan, aha. marrjan, etc. (mettre obstacle) : voy. au mot Mari. Si l'on admet cette dernière étymologie pour le vocable MÂRE, MÂR, le nôtre devra en être distingué. La première hypothèse, au contraire, permettrait de les réunir, car on trouve pour : cheval, les formes celt. (ap. Df. Celt. I, n°. 100) et all. (ap. Wack.) marek, mark. Enfin, si, laissant de côté la forme MÂRE ou MÂR, on considère isolément la nôtre, on pourra comparer avec Df. vergl. W. II, p. 40, le b. all. marakken, etc., déjà cité au mot Marguiner. Nota. Il est sans doute superflu de faire observer que le vocable *chaude*, dans l'Ard. chaudemarke, est une corruption de *chauke* produite par l'analogie littérale de l'adj. chaud, chaude, et par la facilité avec laquelle la gutturale *k* se change en la dentale *t* ou *d* (voy. au mot Crètelai).

Markitaine (vivandière) Rm. Prob. fém. de MARKITAIN, lequel vient de l'all. marketender (fém. marketenderinn), holl. marketenter (fém. marketentster), m. signif., qui est dérivé du mha. marketen, afl. marckten (trafiquer).

Mârlin (*merlin :* forte cognée servant à fendre le bois), en L. et en R. comme en fr.

Marlouf, ou : marloufe ? (1. au propre : gourdin, rondin, C. V. ; 2. fig., selon M. Lob. : homme gros et court). Cp. marlovè.

Mârlouwète (belette) C. M. Nota. Le R. marluéte, merluéte (femme qui espionne pour savoir ce qui passe dans le voisinage) est peut-être une acception figurée de notre mot : ou

pourrait comparer les deux acceptions de : marcote, en R. : 1. belette ; 2. jeune fille vive, étourdie.

Marlovè, t. de min. (poids que l'on suspend à l'une des deux cordes servant à l'extraction, pour faire contrepoids à l'autre) C. V. Cp. marlouf, dont notre mot peut être considéré comme un diminutif littéral.

Marm (*marbre*) Dj. De *marmor*.

Marmense, à Verviers : marmèse, (Sim. 1. : « angoisse, douleur amère. » Rm. 2, qui prend à tort ce mot pour un adj., ne lui connaît que le sens : embarras — : voy. à la lettrine et à l'art. : emarmaiss —, p. e. : i n' sét quoi chûzi, il es't è marmèse : « il ne sait quel choix faire, il est irrésolu », en suspens ; mète è marmèse : « mettre dans l'embarras » ; quand èle mi vèiat, èle fout tote è marmèse : « quand elle me vit, elle fut stupéfaite, elle ne sut quelle contenance tenir ». — Nous croyons qu'entre ces deux traductions : angoisse, et : embarras, il faut prendre un terme moyen, et que *marmense* doit se rendre par : anxiété). Formellement, ce mot paraît être identique avec le N. marimense ; mais les significations diffèrent trop pour qu'on affirme leur identité. Il est d'ailleurs probable que la première partie de notre mot est, ou l'afr. mar (mal), ou le brz. mâr (1. difficulté ; 2. incertitude, doute, soupçon) : voy. note 1. au mot Marmouzer, ou même, encore, une forme apocopée de l'aha. marrjan, c'est-à-dire que *marmense* serait un mot composé, tandis que *marimense* n'est, comme l'afr. marriment, qu'une dérivation du verbe : marrir. Quant à la seconde partie MENSE, je ne lui trouve pas d'étymologie, mais on peut voir à l'art. marmouzer (cp. particulièrement Nota 2) que cette combinaison : m — r, m, est une sorte de charpente sur laquelle on a construit en diverses langues des mots d'un sens analogue à celui du nôtre.

Marmo (roquet). Cp. le fr. marmot, dans les deux sens : 1. petit garçon ; 2. sorte de gros singe à longue queue.

Marmouzer (tourmenter, dans les deux acceptions : 1. donner de la peine, du chagrin ; 2. importuner, vexer), R. id. (selon Héc. : « s'inquiéter, être en peine, repasser plusieurs choses dans sa tête », mais dans le premier exemple cité :

> Quoi-ce qui vous marmousse,
> Guiguite vous rêvez ?

marmouser est transitif et non réfléchi ou neutre. Le même cite ensuite trois exemples tirés de Coquillart. Dans la première citation, *marmouser* est pris intransitivement et signifie : méditer tristement ; dans la troisième il est de nouveau transitif, mais dans le sens : murmurer, prononcer tout bas :

> Et ce gars tant il est sot
> N'en marmouse pas un mot ;

enfin, dans la seconde, on trouve le subst. *marmousement* avec la signification : rêverie, méditation :

> Mesmes pensées, marmousemens,
> Songer creux, muser à part soy).

Cp. : I. 1. lang. (d. gasc.) marmus (murmure), afr. marmouser (murmurer tout bas, gronder entre ses dents sans oser se plaindre à haute voix) ; 2. lang. (d. lang. propr. dit) marmusat (défait, pâle de maladie), afr. marmouserie (Roq. : mélancolie ; gloss. de Frois. : folie) ; II. afr., fr. marmite, marmiteux, etc., afr., lang., marmitous, (triste, dolent, piteux) ; III. 1. lang. marmoutiar = fr. marmotter ; 2. lang. marmounar, fr. marmonner, trans. (murmurer sourdement) ; 3. lat. murmurare, fr. murmurer ;— on peut ajouter : 4. lang. marounar, marrouniar, fr. vulg. maronner (grogner, murmurer). — Les différentes significations de *marmouzer*, que j'ai réunies dans cet article, appartiennent vraisemblablement à trois homonymes ayant respectivement le sens : 1. trans. : tourmenter ; 2. trans. et intrans. : prononcer tout bas, murmurer ; 3. intrans. : médi-

ter tristement, songer creux. C'est ce que semble confirmer l'étymologie. Disons d'abord que la première syllabe du vocable est l'afr. mar (mal). Quant à la seconde partie MOUZER, il semble qu'elle est dans le second homonyme une forme de 3. mûzer (fredonner), et dans le troisième, également une forme de 1. mûzer (s. v. mus'), afr. muser (être triste; méditer). Pour ce qui est du premier, j'ignore ce que peut y être MOUZER, car il ne parait pas qu'on puisse rattacher ce mot au R. mouser (bouder, faire la moue). Nota 1. L'afr. mar semble être une altération de *mal* : le brz. mâr, ap. Df. vergl. W. II, p. 48 inf., (1. difficulté; 2. incertitude, doute, soupçon) offre une origine moins naturelle. Pour l'emploi du mot, outre les citations de Roq., cp. p. e. le passage de Villehardouin, éd. de P. Paris, p. 21 : Ha Dex! com mar le ressambloient cil qui as autres pors ièrent alés eschiver le péril! Nota 2. Une forme réduplicative en *m* assez remarquable, en ce qu'elle montre l'extension du sens de ce type, est le b. all. mîmern (Df. I. l. p. 29), holl. mymeren (réfléchir profondément sur un grand malheur que l'on a éprouvé; radoter, rêver). Cp. encore μερμηρος (1. plein de soucis; 2. morose, grondeur). Nota 3. On pourrait faire dériver fr. marmouset, W. marmozè, de *marmouzer* (tourmenter), dans le sens verbal : lutin, petit taquin. Ménage donne comme primitif le brz. marmous (singe), mais, à en juger par sa signification, ce dernier mot est prob. emprunté. Nota 4. On verra à l'article Moti que le fr. marmotter vient médiatement ou immédiatement du lat. muttire, synonyme de *mussare*.

Maròie (1. anciennement, et au moins jusqu'au milieu du 17e. siècle: *Marie*; 2. femme, fille, Sim.; 3. maîtresse, amante, Sim. 2; 4. terme méprisant: femmelette, commère, etc.). Cp. Marèie, Maion.

Marone (1. selon Camb. et Sim. 2 : grègue; 2. culotte ou pantalon de toile; 3. en général : culotte ou pantalon), N. et H. it., R. id. (culotte), bourg. marencire (culotte, haut de chausses).

Maronî (petit garçon en culottes), N. id. (« celui qui porte de larges *maronez*, ou dont les culottes tombent : Jean es't on maronî dèz galêrez »), R. maronier, m. signif. que le L.; R. maroner (« culotter, mettre la première culotte à un enfant »). Cp. afr. maron (voiturier), maroner, maronier (marinier). J'émettrai la conjecture que le bourg. mareneire est = afr. MARONIÈRE, et signifie propr. : MARINIÈRE, vêtement de marin, et que le W. vient également d'un afr. MARON, primitif de *maronier*, comme le fr. marin l'est de *marinier*. Le dérivé même : maronier (*marinier*), paraît avoir existé en N., car c'est vraisemblablement la valeur propre ou originaire du mot : maronî, dans la phrase proverbiale rapportée par Z.

Maroner (fureter) Rm. 2. Cp. 1°. mlat. maro (viarum praemonstrator), ap. Duc. et Df. Celt. I, n°. 99, pour lequel ce dernier compare cymr. maer, maeron (surveillant, etc.); 2°. fr. marron (1. fugitif : esclave marron ; 2. en t. d'imprimerie : ouvrage imprimé clandestinement et sans permission).

Marou (grigou) Rm. 2. Cp. R. massou (vieil avare qui a un air misérable quoiqu'il soit riche)? — : ce cas est un de ceux où la permutation du *r* et du *s* serait le plus vraisemblable : cp. la note au mot 3. mâie. Du reste, cette permutation est un phénomène que l'on rencontre fréquemment dans la linguistique générale : voy. les nombreux exemples rapportés par Gr., G. der D.S., pp. 309 — 318.

Mârsipain, mârsupain (*massepain*), R. machepain, lang. massapan. = It. marzapane, afl. marce-peyn, masse-peyn, nha. marzepan, etc. D'après Ménage (ap. Trév.), du nom de l'inventeur *Marzo* + It. pane, fr. pain, en W. : pan, puain.

1. **Mârtal** (*marteau*), N. maurtia. Du mlat. martellus = lat. marcellus, m. signif. Nota. Les formes lat. sont : marcus, marcellus, marculus (la seule qui soit classique) et prob. mar-

tulus (voy. Forc.); les formes m. et b. lat : martus, martellus, martulus.

2. **Mârtai-diâl,** ou : mârtai-d'-diâl (demoiselle : insecte), N. maurtia d'ârm (sans doute : ârmez, le fr. : *marteau d'armes* ou masse d'armes). Le mot *mârtai*, dans notre expression, est bien pour le Wallon qui la prononce le même que le précédent, mais n'y a-t-il pas corruption ? Dans la négative, on pourrait tirer l'expression de ce que la demoiselle est comparée à un marteau en mouvement, à cause de sa forme et de son vol saccadé.

Mârtico (singe), N. maurtico («espèce de petit singe»). Mârticaine (guenon). De l'afl. MARTEKEN, merteken, forme diminutive de : marte, martin, merte, m. signif. (« simius, simia : et cercopithecus : et sphinx. Mantichora, vel ut alii : martiora, et : martichora, animal est in India, facie humana, corpore leonino »). Kil., comme on le voit, semble comparer cette dernière forme (usitée seulement par les écrivains grecs : μαρτυχορα), qui répondrait encore mieux à notre W. mârtico ; mais l'existence du simple : marte, etc., indique une autre étymologie : ce *marte* ou *martin*, serait-il le nom propre *Martin* pris appellativement ? Si, même, on veut supposer que la forme *marte*, etc., est abrégée de MARTEKEN, il y aurait encore cette possibilité que MARTEKEN, merteken serait corrompu de : maerkatte, mer-katte (propr. : chat-de-mer), m. signif. (L'éditeur de Kil. regarde à l'inverse *meer-katte* comme une altération de *marte*).

Masale (1. mâchoire ; 2. ordinairement : joue), N. id. (2), R. maciéle (grosse joue), alang. maissa, maissela (1, 2). = afr. masselle, maiselle. De *maxilla*.

Mase, Cond. (borne servant à limiter les champs). Propr. = MASE, primitif de : maselote — ? Je croirais plutôt que notre mot est identique avec l'afl. meer, meere, m. signif., d'où le II. mè-

rèle (« limite »), c'est-à-dire qu'il dérive de même du goth. marzjan, déjà cité au mot Mari, soit que le *r* se soit changé en *s* comme nous en avons vu des exemples à l'art. 3. mâie (cp. l'art. marou), ou que cette liquide ait été syncopée devant le *z*. Nota 1. Nous disons que l'afl. meer, meere, vient du goth. marzjan : nous ne voyons pas, en effet, ce qui empêche d'identifier le verbe afl. meerren, merren, dans les deux acceptions : ponere metas, et : remorari. Nota 2. Dans le reste du pays W., *borne* se dit : bone, masc. et fém., et : rainâ, quoique le sens véritable de ce dernier mot soit, conformément à son étymologie (a., nha. rain : cp. fr. rain) : limite, sillon formant la limite.

Masejo (oiseau, dont M. Court., II, suppl., p. 22, déclare n'avoir pu découvrir le nom fr. ou scientifique).

Maselote (Sim. 2 : « grose makelote » ; par conséquent : grosse boule semblable à une tête), N. id. (« pitite mase »). = afr. macelote, machelote (« petite masse [afr. *mace*, *mache*] ou massue ; la tête ou le gros bout d'un bâton »). Cp. 1. makelote, qui n'est prob., malgré l'explication de Sim. 2, qu'une forme parallèle, dérivée du W. make, tandis que la nôtre vient de la forme afr. *mace*.

Mâsener (lambiner, agir lentement) Rm. 1., mâsencû (lambin) id. Prob. le même mot que : masener (*maçonner*), malgré cet obstacle que, dans le même recueil, et par conséquent dans le même dialecte, le *a* des deux mots diffère de quantité : cp. (2. 3.) môieler (1. bloquer : remplir de moellons ; 2. lambiner). Nota. Le mot : maçon, dont l'étymologie est assez incertaine (cp. Dz I, 318, II, 9, Df. vergl. W. II, p. 23), se dit en W. comme en fr. En afl. : metser (maçon), metsen (maçonner).

Mâst, ou : mâsît, fém. mâsèie, ou : mâsîte, (sale), mâsisté (saleté). Prob. de *male siccus* ; cependant ce dernier mot, pris isolément, se dit en W. : sèche.

Masidène (pivoine) B. Du nom propre *Macédoine*; ou cp. afl. mast-bloeme, m. signif. — ?

Masok (arbre dont la feuille est semblable à celle du fusain blanc, mais qui ne porte pas de boutons).

Masoû, H. (canard mâle), R. it. Dérivé du nom. lat. mas, comme les mots cités s. 2. marcou, du gén. maris — ?

Masouket (enfant petit et dodu).

Mastaflache (boursoufflé). La seconde partie de ce mot est le vocable FLAS', FLÈS', FLACHE, fliche, floche (flasque, etc. : voy. la note au mot Moflès'). Pour la 1re., cp. nha. mast (engrais : action d'engraisser)? Pour le mot entier, cp. le lang. moutiflau (un gros joufflu), dont je ne discuterai pas ici l'étymologie.

Mastai (*mât*), N. mastia, lang. mat, mast, mastel. De l'a., nha., etc., mast, m. signif. Nota. On ne trouve dans Roq. que le diminutif litt. et log. : mastereau, masterel.

Mastèle (sorte de biscuit dur et ordinairement poivré), R. mastéle. Prob. de l'afl. morstelle, qui semble avoir la m. signif. (Kil. : « crustulum, laganum, artolaganum »); en tous cas, la *mastèle* même est, je crois, d'origine flamande.

Mastouche (capucine, cresson indien), N. et H. it., R. id. (graine de capucine marinée). = It. masturzo, ap. Duc. v. mastruzum, esp. mastuerzo. De *nasturtium*.

1. **Mat'** (matois, madré). Cp. afr. mate (Roq. suppl. : « enfant de la mate : voleur, escroc, coupeur de bourse, d'où le mot *matois* » ; le même, Dict. étym. II, 68, 1re. col. : [1] « Mate : nos pères employaient ce mot dans le sens de ruse, finesse, tromperie, subtilité ; d'où : enfants de la mate : gens rusés, filous, escrocs. [2] Mate : lieu où logent, où se rassemblent les filous, ceux qui

tendent des piéges aux passants ; lieu de débauche »). J'ignore l'origine de ces mots : mat', mate, matois, et si elle est la même pour tous les trois. Il se pourrait que le premier, du moins, fût une acception fig. de l'afr. mat, mate, matte (triste, abattu, etc.), dans son sens primitif : battu, (de l'afl. maten, matten : mactare, occidere, d'où ensuite : mactare labore, etc.) : la transition de ce sens au nôtre viendrait de ce que l'homme madré est à l'homme grossier, inculte, comme le métal battu est au métal brut. On pourrait aussi comparer le mot suivant, qui, outre qu'il est litt. identique, offre cette singulière coïncidence d'avoir avec le nôtre le même correspondant log. en afr., savoir : moiste, qui a les deux significations : 1. *moite*. 2. « Sournois, dissimulé, caché, qui est en dessous ». Nota 1. Roq. dict. range : matois, sous l'It. matto. On pourrait comparer lang. 1. matou (fou) ; 2. matou (s. v. seq.), matouchin (1. « fin, matois, rusé » ; 2. bouffon). Dz II, 314, se borne à rapporter la terminaison *ois* au lat. - ensis. Nota 2. Pour l'étymologie du fr. madré, qui se prononce d'ordinaire et devrait s'écrire : mâdré, cp. lang. mandra (1. renard ; 2. fig. rusée, matoise), mandrat (1. renardeau ; 2. matois), mandre (« fin, adroit ; mendiant »).

2. **Mat'** (moite), N. et R. it. Mateure (moiteur), N. mateûre. N. mati (devenir moite). Du lat. (? — : voy. Forc.), mlat. (glos. Isid. ap. Forc.) mattus, matus, m. signif. (« humectus, emollitus, subactus, maceratus »). Cependant, *mat'* pourrait aussi venir de l'afl. nat, nha. nass, m. signif., comme *mastouche* vient de *nasturtium*, etc. Cp. mat'fier'.

Mata (sorte de cerf-volant [en W. : dragon], en forme de triangle rectiligne équilatéral, si ce n'est que le côté formant la partie supérieure est arrondi, avec une pointe au milieu. Les deux autres sortes de cerf-volant se nomment, d'après leurs formes : peûre, et : pome).

Matadòr (« expression populaire pour : gorge de femme ») Duv.

Matène (primevère élevée) Lj. I, 100.

Matera (*matelas*), lang. mataras, matalas. = afr. materas, afl. mattras, etc. Selon Dz II, 229, de l'arabe almatrah (m. signif.?). Df., qui admet cette étymologie, compare cependant, Celt. n°. 106, le cymr. màth (plat, étendu), d'où, entre autres dérivés : mathrach (action d'étendre, de mettre plat).

Matére, matiére (pus), N. matiére. = afl. materie. Matére dèz oûiez (chassie). C'est le même mot que le fr. matière, auquel on donne aussi cette acception (« on dit qu'une plaie jette de la *matière* quand elle suppure » Trév.). De *materia*.

Matérial (Sim. 2. : « 1. alliage de métaux ; 2. matière » ; Dj. : « métal composé »).

Mat'fier' ou **mate-d'-fier'** ? (mâchefer). L'orthographe de ce mot ne pouvant être déterminée par l'écriture traditionnelle ou par la prononciation (Rm. 2. écrit : mad'fièr ; Dj : mattfier), il se présente deux explications également plausibles de sa première partie : MAT' serait le lat. mattus (v. s. 2. mat') : humectus, emollitus, subactus, maceratus, d'où *mat'fier'* signifierait propr. : fer ramolli, pétri, etc. ; ou ce serait le fr. matte, angl. matt, qui signifie : la matière métallique impure qu'on obtient par la deuxième fonte du minéral, et il faudrait écrire : mate-d'-fier'. Nota. Ce mot : fr. matte, angl. matt, vient prob. du verbe afl. maten, matten (nha. matten, abmatten, ermatten, etc.), que nous avons mentionné à l'art. 1. mat' : le sens primitif et verbal serait en ce cas : partie qui s'échappe du fer quand on le bat, battiture, (en all. : der hammerschlag) : cp. le mot : mâchefer, qui a cette acception et qui pourrait bien être corrompu de *matte-de-fer*.

Matî (*Mathieu*). Matîsalé (*Mathusalem*), R., d. de Bay. Mathieusalé, bourg. Maithieusalai, etc. La terminaison du second mot provient-elle d'une simple altération, ou bien a-t-on

réellement voulu en faire le mot *salé*, en supposant peut-être par plaisanterie que le personnage devait être *salé* pour s'être conservé aussi longtemps — ?

1. **Maton** (grumeau ou caillot de lait), N. et H. id. (petit grain blanc qui vient à la surface de la bière lorsqu'elle commence à aigrir), R. id. (outre les deux significations précédentes: grumeau qui se forme dans une savonnée), lorr., ap. Héc., id. (lait caillé). = afr. et fr. (ap. Boiste et Moz.) maton (lait ou caillé réduit en grumeaux). Matener (se grumeler), N. it., H. et R. matoner. *Maton* vient immédiatement de l'afr. mat, mate (lait caillé dont on fait le fromage), mate de lait (fromage à la crême), norm., ap. Héc., mattes (lait caillé), afl. matte, matten (partie caséeuse du lait séparée de la partie aqueuse), mot dont j'ignore l'origine. Pour la forme, cp. R. (d. de Maub.) matelote (grumeau), lang. moutel, it., se moutelir (se grumeler) — : ces derniers de *mouta* (*motte*) ? — : cp. moutouloun (petite pelote, pelote de neige), moutouroun (petit grumeau). D'autre part, cp. les significations suivantes du vocable : maton: 1. en W.: fleur de la boule-de-neige : voy. l'art. suiv.; 2. en fr., ap. Moz. : petit peloton qui se trouve dans la laine ou le coton mal cardé; 3. en R. : sorte de fromage fait de crême et d'œufs mêlés ensemble ; 4. en dauph. : pain de noix.

2. **Maton** (fleur de la boule-de-neige), matonî (boule-de-neige). C'est une acception du mot précédent. Nota. En lang. : touma.

Matoufè (ragoût composé d'aliments mélangés ou mêlés : on matoufè d'pièdrîz : une capilotade de perdrix. D'ordinaire, du moins à Liége, on ne donne ce nom qu'à un plat d'œufs brouillés).

Matrichon, Ard. (genre de bonnet de femme, nommé à Liége : gâmète) B.

Matrone (julienne, hesperis *matronalis*), N. materndlise. Le N. vient de *matronalis*, mais d'où vient cette dénomination, qui appartient au lat. moderne? Il semblerait que c'est du dialecte liégeois que son auteur l'a prise, car je ne trouve pas qu'en aucune autre langue le simple : matrone, ait cette signification.

Mau (*Marc*).

Mau-conselie (sorte d'ardoise).

1. *Mauje* (*Marche*, nom propre de lieu).

2. *Mauje*, masc. (arbre dont on a coupé le sommet afin qu'il serve à marquer une limite dans un bois). De l'ags. mearc, marc, mha. marc, gén. markes, neutre, (signe, marque; particulièrement : signe indicatif d'une limite), par adoucissement (de même que le précédent) pour MAUCHE.

2. *Maureler* (givrer), maurelage, masc. (givre; frimas; bruine). Notre verbe est sans doute le même que 1. maureler (*marner*), — s. v. 7. mâie — : le givre est comparé à de la marne, à cause de sa couleur blanche, ou, plus exactement, de ce qu'un champ couvert de givre a l'apparence d'un champ couvert de marne, on a dit figurément : marner, pour : givrer. Nota. Cp. lang. merelar (briller).

Mausi (mâcher). Sans doute, de même que l'afr. maskier, ap. Roq. v. masselle, masser, ap. Ph. M. v. 8256, et le fr. mâcher, du lat. vulg. masticare, massare, m. signif.; cependant ces formes ne rendent pas compte de la voyelle longue *au*, et puis la sifflante aurait dû régulièrement se changer en *ch*.

Mausias' (maussade, déplaisant). *Mausias*' ne peut être = fr. maussade, qui vient de *male sapidus*. Ce doit être un dérivé péjoratif (voy. pour la désinence *as*' à l'art. 2. macas') d'un vocable MAUSÎ que je ne puis désigner. Serait-ce le verbe précédent, d'où *mausias*' signifierait verb. : MÂCHEUX, ou un adj. MAUSÎ = L. mâsî, ce qui donnerait à notre dérivé le sens verbal : salaud — ?

* *Mau-warant*, *mau-èrant*, subst. masc. (« qui va dans des endroits où il ne lui est pas permis d'aller »). I. *Èrant* (*errant*) est pris ici dans le sens qu'avait ce verbe en afr., savoir : marcher, aller (voy. le gloss. de Joinville) ; ainsi on *mau-èrant* est propr. (quelle que soit l'acception déterminée que ce mot ait reçue) : un homme qui suit un mauvais chemin. II. Le synonyme *warant* vient de l'aholl., ap. Kil., waeren (« ambulare », en fl. : wandelen). D'ailleurs, je ne sache pas que ce mot se retrouve nulle part autre, si ce n'est peut-être dans le N. warache (remuant, pétulant : rende one baloûje warache è-z-aspouant s' doi su sèz patez : rendre un hanneton remuant [le faire danser ?] en appuyant le doigt sur ses pattes.— Cp. l'aL. warache rapporté au mot 1. leû), le L. warou, fr. garou (dans : leû-warou, etc.), et, plus prob., dans les composés : L. èwarer, fr. égarer, quoique cette dérivation suppose que *waeren* ait eu ou ait pris un sens transitif. Nota 1. Cet aholl. waeren paraît subsister dans le nholl. waren (revenir après la mort). — Y a-t-il un rapport primitif entre ce verbe *waeren* et le goth., aha., etc. faran, nha. fahren, fl. vaeren (aller, s'avancer, etc.) ? — : Df. vergl. W. I, 364 sq., se tait sur notre mot. Nota 2. Nous trouvons la confirmation de l'identité du W. èwarer et du fr. égarer, dans la signification de l'afr. esgarer — : Roq., déjà, rend : esgaré, par : hors de lui-même ; cp. de plus les vers suivants de la Chanson d'Antioche (publiée par P. Paris, Paris 1848), ch. V, pr. :

> Or vous vaurai conter de no crestienté
> Qui sont defors, en l'ost ; moult orent grant cherté ;
> N'orent point de vitaille, forment sont esgaré,

c'est-à-dire, comme traduit M. P. Paris : fortement sont éperdus.

Mâva, fém. **mâle** (1. *mauvais* ; 2. méchant ; 3. fâché), N. muaiz, fém. muaije (1, 3), R. mé, mey, mait (1), monvais (1), bourg. mauvois (1), alang. malvais, malvas, malvast, malvatz, malvagt, (fém.) malvada, (1, 2). = 1°. afr. malvais, mavais, et, ap. Roq. suppl., mavés, mavez ; fém. malc, malle (ce dernier

dans Frois.); 2°. afr. mais, fém. maise (sur cette forme, outre Roq., dont l'article mal rédigé peut laisser dans le doute, cp. le Chevalier au cygne, vv. 520, 2399). Mâvasté (1. méchanceté; 2. colère), N. muaijeté (2), R. mauvaisté (1), alang. malvastat, malvestat, malvadesa (1, 2). = afr. malvestiez, maulvaisetié, etc. Mâveler (fâcher), N. mauveler. —Cp. dauph. magin (mauvais). — I. Selon Dz I, 309, le prov. malvais, le fr. mauvais et l'It. malvagio serait un mot hybride dont la seconde partie (la première est, comme chacun le voit, l'adj. *mal*) viendrait du goth. VÊSEI ou VÊSIS dans BALVAVÊSIS (méchant?), *balvavêsei* (méchanceté): l'esp. malvado, prov. malvat aurait une autre origine inconnue ou indéterminée. Nous avouons que déjà la nécessité de faire de ces dernières formes une famille distincte nous paraît témoigner contre cette étymologie. Mais, sans attacher cependant d'importance à cette conjecture, ne pourrait-on pas supposer que *malvais*, etc., vient de BALVAVÊSIS, par contraction, et changement de *b* en *m* produit par l'influence du lat. malus (cp. de plus l'art. 2. mane)? Nota 1. Le sens propre du vocable VESEI est incertain: Grimm rapporte ce subst. au verbe *vitan* (savoir), Massmann au verbe *visan* (être; demeurer): voy. Df. vergl. W. I, p. 273, et cp. le mot Mâle-va. Nota 2. On aura remarqué que le L. ne tire pas de fém. de la forme *mâva*, mais se sert de celui de l'adj. MÂ, MÂL, inusité au masculin. Le N. paraît avoir possédé aussi cet adj. antérieurement à: muai: cp. les expressions: à maule-vau (à mauvais escient), maulez-soniëz, plur. (malversation). A en juger par la forme isolée: mauveler = L. mâveler, il semblerait de plus (si *mauveler* n'est pas emprunté), que le N. a eu aussi le mot MAUVA = L. mâva. II. L'afr. mais, N. muaiz, R. mé, mey, mait, paraissent avoir une origine totalement distincte (car on ne peut guère supposer que ces formes soient contractées de: malvais, mavais, ou viennent du lat. malus): cette origine, nous ne la devinons pas (l'identité que Roq. établit entre notre adjectif et le préfixe 1. mes, ne paraît pas soutenable), mais nous pensons que le dauph. magin pourrait bien représenter le primitif inconnu sous une forme plus développée.

1. **Mâvi** (merle), N. mauvi, R. mauviar, mouviar, moviar, it., lang., dim., moouvieta (alouette commune).=b. lat. malvitius, esp. malvis, afr. mauve, mauvis, mauvéis («alouette huppée, petite grive — — qui chante fort bien» : Ph. M., v. 21,451, et le Roman de la Rose, ap. Duc., distinguent en effet le merle du mauvis). Selon Dz I, 296, ce mot viendrait de l'aha. muwo (*mouette*). Il semblerait plutôt qu'il vient du brz. milvid, milwit, milfit, milhuit, m. signif., ap. Roq. gloss. Nota 1. Le mot *merle* existe en W. dans le N. miel, L. orimiel (loriot). Nota 2. Je ne dois pas omettre de dire que l'afr. mauvis paraît, cependant, avoir réuni les deux significations : sorte de grive, mouette : ainsi le dictionnaire de Bailey et Fahrenkrüger (12e. éd., par Ad. Wagner) attribue ces deux valeurs à l'angl. mavis, et le gloss. de Lille, 13 b, a: « mavistus (mauvis) », et dans la ligne qui suit immédiatement: « fulica (idem) ». Mais la distance entre les mots et les choses : *muwo* et *malvitius*, *mouette* et *mauvis* ou *mauviette*, me paraît trop grande pour admettre cette dérivation comme certaine ou même plausible.

2. **Mâvi** (*èse mâvi* : être mort — : on emploie cette expression principalement en parlant d'oiseaux, mais elle se dit aussi d'autres animaux ; p. e. je lis dans une pièce Ms. de 1786 :

On aveût bai dîre ki s' minou
Sèreût mâvi d'vint deûs' treûz joûz).

Les Wallons qui se servent de cette expression ignorent eux-mêmes si *mâvi* est ici un terme propre, ou si c'est le mot précédent pris figurément. Je crois que cette dernière supposition est la plus probable, en ce sens que ce serait un jeu de mots provenant de la ressemblance qu'il y a entre : mâvi (merle), et: **mâ vik** (mal vit).

Maweur (*mûr*), N. meûr, R. meur, fém. meurte, murte, lang. madur. Mawouri, maweri (mûrir), N. meûri, R. meurir, lang. madurar. De *maturus*.

Mazalliène (*Madeleine*) Sim. 2.=afr. Mazeloine.

Mazarin, Cond. N. (cravate).

1. **Mazenge** (*mésange*), N. it., R. masinque, d. de Bay. mezette, lorr., ap. Schnak. 45 inf., maisonge, lang. mesenga. = afr. masange, mazenge, b. lat. mesenca (Gemmula, ap. Hoffm. Hor. Belg. VII, 13 a). De l'ags. mâsc, afl. meese, etc., m. signif., par l'intermédiaire, à ce qu'il semble, d'un diminutif en *k*.

2. **Mazenge**, Verv. (lèz mazengez : les écrouelles). Ce mot peut être dérivé de l'aha. mâsa (cicatrice), comme le précédent l'est de l'ags. mâse.

3. **Mazenge** (« bureau ») Dj. (?)

* **Mé, mi**, fém. mèie, (*mi*), aL. my, dauph. mei. = afr. mi, mie. Mé-l'-coir, subst. (le milieu du corps) Sim. 2.; mèie-nute (*minuit*). Emé, èmi, èmèie, et : amé, ami, amèie (1. *emmi* : amé l'awous' [Rm. 2] : à la mi-août; Notrudame èmèie l'awous' [Sim. 2] : Notre-Dame de la mi-août, la fête de l'Assomption; èmé l'plèse : au milieu de la chambre; 2. particulièrement ou exclusivement sous la forme *ami* : ami deûz joûz, ami ine samaine : une fois tous les deux jours, une fois chaque semaine : i vât à Lîge ami ine samaine : il va à Liége une fois chaque semaine, toutes les semaines, au bout d'une semaine). Cp. N. mêf.

Mèchant (1. adj. *méchant;* 2. subst. « spadassin, etc. » Rm. 2). = afr. meschans, meschéans (malheureux, infortuné). De l'afr. mescheoir (tourner à mal). Pour la transition entre le sens primitif du mot : méchant, et celui qu'il a le plus ordinairement en fr. et exclusivement en W. comme adj., savoir : porté à faire le mal, je ferai remarquer qu'il a encore en nfr. l'acception : mauvais : un méchant poète (propr. : un poëte réussissant mal), d'où, comme le mot : mauvais, lui-même, le sens que nous venons d'indiquer. Nota. Du même verbe vient aussi : mèchanse : voy. à l'art. mâle-mèchanse.

Méd (*médecin*, chirurgien), lang. mege, megi. = afr. mege, meide. Médi (panser, médicamenter), N. it., alang. medegar, mediquar. = afr. megier. De *medicus*. Cp. mlat. meda (curatio, remedium).

Mêf (mi. N'est employé, je pense, que dans quelques expressions, telles que : mêfe-neit : minuit; à mêfe-jambe : à mi-jambe). A ce qu'il semble de *medius*, par changement de *d* en *v* : voy. la remarque au mot Èblaver.

Mègne (pou des oiseaux) Rm. 2. Voy. mène.

Mèhain (ce qui manque à une personne ou à une chose pour qu'elle soit en bon état; ainsi, selon qu'il est question de la santé, du caractère, de la marche d'une affaire : incommodité, vice, inconvénient : j'a totez sôrez di mèhainz : j'ai toutes sortes d'incommodités, d'infirmités; èse naw es't on grant mèhain : être paresseux est un grand défaut; li mèhain d' l' afaire, c'est ki - - - : le mal de l'affaire, c'est que - - -), aL. comme l'afr. = afr. mahain, mahaing, mehaigne, mehain, meshaing, mechaing, b. lat. mahamium, etc. Prob. le même mot que le lang., It. magagna, m. signif. Ce mot paraît venir du brz. machan (mutilation), ap. Df. Celt. I., p. 100. En tous cas, nous tenons que la forme *meshaing* est une altération de *mahaing* produite par l'influence de la particule *mes*, de sorte donc qu'il n'y aurait pas lieu à décomposer avec Dz II, 357, le verbe : meshaignier, en : mes + HAIGNIER.

Mèhetèle (servante) Duv. Prob. un dérivé dim. de MÈHTE = afl. maeghd, nha. magd, aholl., ap. Kil., meeghd (jeune fille; servante). Nota. Le mot généralement usité est : meskène.

Mèhon, fém. (glanure), N. mèchon, it., R. michon, misson (« produit du glanage d'un jour »), muchane, à Maub. : muchon (« quantité de grain recueillie du glanage »), aL. mexhon (*moisson*). = afr. messon (récolte, moisson); cp. afr. moisson (gerbe de grains), b. lat. missonum (« paquet, botte », verb. : glane ?).

Mèhener (glaner), N. mèchener, R. mes'ner, à Maub.: muchener. =afr. messoner (faire la moisson). Mèheneû, fém. mèhenerèse [?] (glaneur), N. mècheneû, fém. mèchonerèse, mèchinerèse, R. mesneux. Ramèhener (grapiller, glaner une seconde fois), N. ramèchener. Du lat. messionem (action de faucher le blé). Nota. Pour signifier: moisson, on se sert d'ordinaire en W. du terme générique: dispoie (*dépouille*); *moissonner* se dit: fer l'awous'; *moissonneur*: ovrî d'awous', ou: soieû d' grainz (de *soii:* faucher).

Mèï (dans l'expression: pèlé mèï: va-nu-pieds), N. miï.

Mèïeûs (*meilleur*), R. melieu.=afr. melieux.

Mèiole, mïole (*moëlle*), N. môle, R. moule, alang. medulla, nlang. meola. Du lat. medulla.

Mek, H. (rester mek: rester muet de stupéfaction). = alang. mec («muet»), nec (nigaud; ignorant), nlang. nec («ébahi, stupéfait: a restat nec: il n'a su que répondre»). Nous ignorons l'origine des mots lang. mec, nec. On pourrait croire comme Hon. v. nesci, que *nec* est une forme de ce dernier mot, mais la double corruption: nec, pour: neç, puis: mec, pour: nec, est déjà peu vraisemblable, et il l'est moins encore que cette corruption se soit étendue jusqu'au dial. du H. (voy. pour les formes W. répondant au lang. nesci, neci, l'art. nésrèie). Quant à séparer les deux formes: mec, et: nec, pour rattacher isolément la seconde au radical: nesci, ce serait d'autant moins naturel que cette dérivation est en soi douteuse, tandis que l'identité de *nec* et de *mec* paraît évidente. Nota. Il existe une expression L.: bek-et-born, qu'on prononce d'ordinaire: bek-et-borgne, du sens: embarrassé, au point d'être momentanément incapable de parler et d'agir. Il est sans doute probable que le premier de ces mots est = fr. bègue (si, même, l'expression, comme il y a apparence, n'est pas purement française); néanmoins nous croyons qu'on ne peut pas exclure toute comparaison entre ce

vocable: bek, et notre *mek*. Il y a plus: le sens de BEK serait effectivement: bègue, qu'encore il pourrait trouver un lien avec notre mot dans l'alang. necs («bègue, bredouilleur»), quoique ce dernier appartienne plus vraisemblablement à un primitif étranger à tous les deux, savoir lat. nectere, *nexus*.

Mèkin (curcuma, souchet, terra merita), R. méquin. D'après sa forme, il semblerait que ce mot vient d'un diminutif afl.: le primitif serait-il afl. mec, meed (garance)?

Mèlâ, mèlai (mesurète ou 16ᵉ. partie de la quarte, ce que l'on peut rendre en ancienne mesure française par: litron ou 16ᵉ. partie du boisseau). Du goth. mela (μοδιος: fr. *muid*, W. *moie*)? La différence de capacité entre le muid, qui représente l'ancien μοδιος ou *modius*, et le *mèlâ* étant énorme (en mesure liégeoise le *mèlâ* est la 512ᵉ. partie du muid, tandis qu'en mesure de Paris le litron n'en est que la 1152ᵉ. partie), nous croirions plutôt (encore que nous ne sachions pas si le *mela* goth. répondait exactement au μοδιος grec, ni même si c'était une mesure déterminée) que *mèlâ* dérive de l'ags. mele (tasse, verre-à-boire: «patera, cyathus»), ap. Df. vergl. W. II, p. 61, lequel, d'ailleurs, peut être parent du goth. mela. Nota. Cp. b. lat. mella, afr. melle (mesure de blé non déterminée).

Mèlèie (pommier). Dérivé du lat. malum, b. lat. melum (pomme). Cp. mlat. (Lex Sal. emend. XXIX, 8, 10) melarium, etc., m. signif.

Melkin (1. «mélange» [en général, prob.] Sim. 2; 2. particulièrement: mélange de diverses sortes de blés: on melkin d' frumen et d' wasen: un mélange de froment et de seigle; 3. absolument: dè melkin: du passe-méteil: mélange de froment et d'épeautre), N. id. (3). Il semblerait au premier aspect que *melkin* est dérivé, de même que le suivant, de *mèler* = fr. mêler; mais outre que ce verbe est prob. un emprunt récent du

fr. (nous disons : mahî), il paraît impossible qu'on ait joint la désinence diminutive *kin* immédiatement au radical verbal MEL. Puisqu'il faut donc chercher une autre origine, cp. 1°. les dérivés suivants du mlat. misculare, forme allongée de *miscere* : lang. mescla (mouture : mélange de froment, de seigle et d'orge), b. lat. mescalia, mesclania, afr. mesclaigne (méteil), d'où notre mot a pu être tiré par une transposition du *c* = *k* et du *l* : mescla, MÉCLE, MELKE, melkin ; 2°. ou l'expression fl. malckander, aholl., ap. Kil., melckander (l'un l'autre, d'où : onder melckander, met melckander : ensemble, à la fois, l'un parmi l'autre), que l'on aurait prise substantivement en altérant un peu la terminaison — ?

Mèlonde (I. « mélange de diverses choses » Dj. ; II. particulièrement : mélange de blés : 1. mèlonde d'hivier' : blé et vesces mêlés ; mèlonde di Mâs' : mélange d'avoine et de vesces ; mèlonde di vachez : blé sarrasin et pois [Sim. 2.], etc. ; 2. abs. : méteil : mélange de froment et de seigle), N. id. (II, 1.). Du gérondif *misculandum* ? — : en tous cas notre mot appartient évidemment aux dérivés de *misculare* (*mêler*), quoique, comme nous l'avons dit à l'article précédent, ce dernier verbe ne paraisse pas être indigène en W., surtout en W. L. Du reste, la terminaison n'est pas davantage une désinence wallonne.

1. **Memb**, t. de min. (fâs memb : anneau de fer non soudé que l'on tient en réserve) Br. Propr. = fr. membre.

2. **Memb** ou **membe**? t. de min. (châssis ou cadre qui fait principalement partie de la charpente d'une bure : lèz longz membz et lèz coûrtz membz), membrer on beur (garnir une bure de *membz*) Br. Comme le précédent, notre mot est sans doute aussi propr. = fr. membre. Nota. M. Br. donne ce mot comme fém., mais un exploitant de mines, parfaitement compétent pour juger du mot et de la chose, m'assure qu'il est masc.

Mendék (homme riche, etc. : c'es't on gros mendék : c'est un richard, un homme qui a beaucoup de biens).

Mène (1. crasse sur la tête des nouveaux-nés, Rm. ; 2. mène di froumage : mite, Sim. ; 3. mène, et, selon Rm. 2., mègne : pou des oiseaux). Prob. de l'afl. meyn (fleur de farine), le sens primitif étant : crasse farineuse, ordure menue et blanche comme de la fleur de farine. Littéralement, *meyn* explique la double forme : mène, mègne, la première venant d'abréviation, et la seconde d'une transposition de l'*i* consonne (mè-ï-ne — mè-n-ië) : comme exemples de cette transposition, cp. con'-iès', pour : coie-nès', hàn'-ier, pour : haie-ner, etc.

Mènejowez, minejowez, plur. (mines, agaceries) Sim. 2. Sans doute composé de : mène, mine + jowe, propr. = jeux de mine. Le lang. minganelas (simagrées, minauderies), qui vient, selon Hon., du brz. mingan (simagrées), a-t-il quelque rapport étymologique avec notre mot (le vocable *mine* paraît exister en celtique : voy. Kalts. v. miene)?

Mènesieur (*Melchior*) Sim. 2. En afr.: Marchien. La corruption W. s'expliquerait par une forme MELCIOR.

Mènesik (c'es't on loià mènesik : c'est un grand paresseux) C. V. MÈNE = fr. mine, SIK de l'afl. sieck (malade) — ?

Mèneû (*Mineur*, Cordelier).

Menjò (*Mangold* ou *Mengeold*) Sim.

Mente (mensonge), N. it., R. mentirie. Menti (*mentir*), etc. *Mente* est-il abstrait de *menti*, ou viendrait-il de *mentum* (« mentum dicebant, quod nos commentum » Pauli excerpta, p. 124)?

Merbèle, merbeule, Verv. (chique à jouer). Du nha. marbel (1. *marbre*; 2. m. signif.).

Mére, verbe (seulement dans l'expression : Diè voz l'mére, dont les pauvres se servent envers ceux qui leur ont fait la charité), N. it. (l'expression en N. est : Diè l' voz mére). Ce mot est la 3e. pers. de l'ind. du verbe alang., afr. merir (récompenser

—: en afr. on disait aussi — voy. Duc. IV, 691 sup. —: Dieux le vous mire), qui vient immédiatement du mlat. merere (merere aliquid alicui : récompenser quelqu'un de quelque chose, en all. : einem etwas vergelten), ou, si l'on veut, du lat. merere, par l'intermédiaire, quant au sens, de l'emploi de ce verbe en mlat. Nota. Cet emploi a son point de départ dans l'acception : gagner : gagner quelque chose pour soi — gagner quelque chose pour un autre, faire que cette chose soit pour lui un profit.

Mérédihe (raifort), ap. Sim. 1 et 2, qui le donnent comme peu usité (la dénomination ordinaire est : mostâde di capucin). Du nha. meerrettig, m. signif.

Mèrèle, H. (limite). Dim. de l'afl. meer, meere (borne, limite : « terminus, meta, limes »).

Mérète (nouvelle pomme-de-terre, qui, étant encore dans la fosse, a produit à son tour des rejetons, en W. : dèz rejètéiez). Sans doute un diminutif de *mére* (*mère*) : la vieille pomme-de-terre est la mère ; son produit, trop précocement fécond, est la petite mère.

Merprun (*nerprun*), R. noirprun, lang. negreput.

1. **Mes** — (particule inséparable signifiant que l'action exprimée par le verbe auquel elle est jointe est mal opérée ou a un résultat fâcheux), N. et lang. it. = afr. mes —, etc. Ce préfixe a deux origines tout-à-fait distinctes : dans certains mots, il vient du goth. missa —, aha. missa —, mis —, mes —, nha. miss —, m. signif.—: cp. Df. vergl. W. II, p. 75 sq. — ; dans les autres, il est le lat. minus, esp., port. menos —, prov. mens —, mes —, mlat., It. mis —, fr. mes —, mé — : voy. Dz II, 357. Nota. Notre mot, sous la forme *mez*, est joint à un substantif dans : mèzâhe (besoin).

2. **Mes** — (mi : mespaurti = mi-partir ; mesplat, propr. = mi-plat). = afr. mez (moitié, milieu). Prob., de même que

l'It. mezzo, de *medius*, quoique cette transformation de *di* en *z* ne soit point dans le génie de la langue fr. : cp. Dz I, 228. Nota 1. Il ne serait pas impossible que notre mot fût le même que le précédent : le goth. missa —, selon Benfey cité par Df. p. 76, signif. verb. : ce qui est au milieu, et appartient à la même famille que le goth. midja : qui est au milieu, μεσος. Nota 2. Cp. aussi d. d'Aix : metse (milieu). Nota 3. Il ne faut pas assimiler aux mots : mespaurti, mesplat, qui sont des composés indigènes, le mot : mizelaine, propr. : mi-laine, qui est emprunté à l'italien.

Mesbrigi, mesbrugi (rompre de coups. Au part. pas. : brisé, rompu de coups, éclopé, impotent, etc.), N. mesbrigi. Il paraît que ce mot vient de 1. mes + N. brigi (*briser*) — en L., dans une ou deux acceptions particulières : brihi —, de sorte qu'il n'existerait en dialecte L. que par emprunt.

Mèsimerèie (mercerie) Dj.

Meskène (1. « fille : c'est l'meskène d'à Colas : c'est la fille de Nicolas » Duv. ; 2. ordinairement : servante), N. id. (2), aL. meskine, meskyne (2), R. méquéne, dim. péj. méquenon, (2), alang. meschina (jeune fille). = m. et b.lat. (le passage le plus ancien cité par Duc. est de 1070) mischinus, meskinus, mezquinus (serf, ou, plus généralement, ce que les Allemands appellent : hörig), afr. meschin. fém. meschine, mesquine (1. jeune homme, jeune fille, même noble : Roman de Garin, ap. Duc. :

Envoyez-le l'emperere Pepin,
Si fera bien chevalier le meschin,
Ses parens est, et ses cousin germain ;

2. principalement au fém. : servante), It. meschina (servante). L'origine de ce mot est obscure. Il paraîtrait, cependant, qu'il vient, de même que l'It. meschino, esp. mezquino, fr. mesquin, de l'arabe maskino (pauvre, misérable ?), ap. Dz II, 229. Il aurait donc été introduit en Europe par l'Espagne, et, à l'inverse

de toutes les expressions de ce genre, se serait anobli en se répandant. (La transition entre les notions : pauvre, et : jeune homme, est d'ailleurs aisée ; il suffit de comparer l'expression compâtissante : le pauvret, la pauvrette, par laquelle on désigne parfois en fr. un adolescent). A l'appui de la première partie de cette conjecture, on peut remarquer que le plus ancien passage mlat. où *mischinus* ait certainement le sens : homme lige ou serf, a été écrit en Aragon, en 1131.

1. **Mespaser** (luxer) Rm. 2, mespase (luxation) id. Sans doute, de même que les deux suivants, de 1. mes + paser, propr. : *passer* mal, de travers ; cependant l'expression : passer, paraît ici impropre.

2. **Mespaser** (« empêtrer. Se dit des chevaux dont les pieds sont engagés dans leurs traits. Avec le pron. conj. s'empêtrer ») Rm. 2. Propr. : *passer* (le pied) de travers.

3. *Mespaser* (si mespaser : *passer* hors des bornes, s'oublier dans sa conduite : i n'si faut nin mespaser avou voz, m' chône-t-i : il ne faut pas s'oublier avec vous, me semble-t-il).

Mespâte. (On nomme ainsi les planches sciées sur quartier lorsque, arrivant vers la fin du quartier, elles cessent d'être *camelotèiez*, c'est-à-dire que la fleur [selon Sim. 2, en termes de charpentiers fr. : la maille] du bois cesse d'être visible. Après la *mespâte* il n'y a plus que le *bârai* ou *dob quârti*, lequel termine le quartier), N. mespaute, s. expl. *Mespâte* est sans doute abstrait du verbe MESPÂRTI = N. mespaurti, quoique je ne puisse dire quel est le rapport précis sous lequel cette espèce de planche est *mi-partie* : est-ce que le quartier est arrivé alors à son milieu ? ou bien que la *mespâte*, étant intermédiaire entre la *planche* et le *bârai*, participe des deux ?

Mespaurti (mi-*partir*, partager par le milieu ou par moitié : lèz aviz ont stî mespaurti : les avis se sont partagés par moitié). De 2. mes + N. paurti, L. pârti (partager).

Mesplat (*méplat*), N. it. Le sens de ce mot est généralement mal compris en W. et en fr. : Académie : « l'indication des différents plans d'un objet » ; selon Camb. : qui est plus épais que large ; selon Z. : qui est plus large qu'épais ; selon M. Duv. : qui est aplati d'un côté. Il n'y a pas de doute que, comme le dit Mozin, et conformément à l'étymologie (W. 2. mes, fr. mez, log. sinon rad. = fr. mi, + plat), *méplat* = W. mesplat, ne signifie : mi-plat, à moitié plat.

Mesplègi (cassé par l'âge ou le travail). Litt. et peut-être log. = afr. mesplégié (mal cautionné), ap. Ph. M., v. 30264: en effet, il est tout simple qu'on ait dit d'un vieillard caduc qu'il est mal cautionné, c'est-à-dire que sa vie est mal garantie, et que cette expression étant devenue proverbiale, on s'en soit servi ensuite comme d'un terme propre pour : usé, cassé. Nota. Je rétablis ici la ponctuation des vers où se trouve le mot : mesplégié :

Et fu par se court forjugiés
De cors et d'avoir; mesplégiés
Fu de son fil ki tint prisson
Pour lui, mais à poi d'oquoison
S'en issit sans congiet.

1. **Mespli** (dé*plaisir* : fer dèz mespliz àz genz) Duv. Le mot ordinaire est : displi.

2. **Mespli** (*néflier*), N. it., R. népier, d. de Bay. mélier, lang. mesplier, nesplier, mespoulier, nespoulier. = afr. mesplier, etc. Mèse (*nèfle*), N. mespe, R. népe, néfe, h. norm. mèle, lang. mespla, nespla, etc. = afr. mesple, nesple (Roq. suppl.), mesfle, etc. *Mespli* dérive propr. de MESPLE (d'où, par abréviation : mèse), lequel vient, ainsi que l'aha. mespila, nespil, nha. mispel, du lat. mespilum.

Mesploii (« léser. Voz m'avéz mesploii : vous m'avez lésé, mal servi, trompé sur le poids ») Rm. 2. M. Rm., au lieu des derniers mots, n'a-t-il pas voulu plutôt écrire : sur la mesure ? — :

je ne connais, du moins, d'autre verbe *ploïi* que celui qui signifie : *plier*, *ployer*.

Mesteure, mosteure, mesteûre (méteil), N. mesteure, alang. mestura. = b. lat. mixtura, mistura, afr. mixture, misture, meture, prob. rad. = fr. mouture (mélange de froment, de seigle et d'orge, par tiers). Propr., du b. lat. mixtura, qui est un dérivé, pris dans une acception particulière, de *miscere*, *mixtum*. Nota. Je ferai remarquer, relativement au sens, que les continuateurs de Duc. — voy. 851 sup. — distinguent entre : mixtum, mixtolium (*méteil*), et: mixtura (quæ ex frumento, vel interdum siligine, hordeo et avena constat — : sans doute propr. : la *mouture*): du reste, il ne serait pas étonnant que ces mots, venant d'un primitif tout-à-fait générique, aient varié dans leurs acceptions spéciales.

1. **Mestî** (*métier*), N. it., lang. menestier, mestier. = b. lat. misterium, afr. mestier, It. mestiere. Du lat. ministerium, par syncope du second *i*, puis, comme le lat. en offre déjà des exemples (voy. Dz I, 238 sq. et cp. meû), le *n* a été supprimé à cause du *s* suivant.

2. **Mestî** (avu mestî : avoir besoin), N. it., aL. mestier, lang. menestier, mestier. = afr. mester, mestier, It. mestiere. C'est propr., comme on le voit, le même mot que le précédent : avoir emploi, fonction, office d'une chose, c'est avoir lieu de s'en servir, ou, en autres termes, en avoir besoin.

Mestoumer (tourner mal, ne pas réussir : tot lî mestoume : tout lui tourne mal, rien ne lui réussit. Si mestoumer : être le sujet d'un accident fâcheux : ji m' mestome di toser : il m'arrive de tousser, je suis sujet à tousser ; si voz v' mestouméz : s'il vous arrive de mal faire). De 1. mes + toumer (tomber). Nota. Rm. 2. traduit, à tort, je pense, *mestoumer* par : récidiver ; il rend ainsi la dernière phrase que nous avons donnée pour exemple : « si vous récidivez, à la première récidive, s'il vous arrive de. »

Mestré (I. *ménétrier*, particulièrement: celui qui joue du violon; II. fig. 1. paresseux; 2. on drol di mestré: un drôle de corps, un original), N. it., aL. menstreit, menistre, lang. menestrier (I). = afr. menestre, menestrier (ouvrier), mêmes formes et: menestréel, (joueur d'instruments). Mestrâdèie (musique), aR. et afr. ménestrandie, ménestraudie (1. art ou métier de ménétrier; 2. bande de musiciens). *Mestré*, afr. menestréel, ménestrel sembleraient venir du b. lat. ministerialis, ministralis, qui cependant ne paraît pas avoir eu cette acception, du moins régulièrement (pour cette dernière forme voy. un passage ap. Duc. 770, lin. prima et sec.). *Minister*, qui est le primitif, n'est également employé qu'accidentellement dans ce sens (voy. 773 [1] minister). La dénomination usuelle était *ministellus*, diminutif de *minister*, et on l'avait attribuée aux jongleurs et aux bouffons, comme dit Duc. « quod minoribus aulae ministris accenserentur ». Je pense donc que: menestréel, menestrel, mestré, sont des diminutifs de l'afr. menestre = minister; à moins qu'en décomposant rigoureusement la première de ces formes, et la tenant pour primitive, on ne les regarde comme des diminutifs de l'afr. menestrex, MENESTRÉ, = ministerialis.

Mète, part. pas. mètou (1. *mettre*, poser; 2. supposer; de là: mètanz: peut-être: voz iréz la, mètanz: vous irez peut-être là, propr.: supposons que vous alliez là), N. it., part. pas. mètu (?), aL. mectre, aR. mecter, alang. mectre, nlang. mettre (part. pas. metut, mes). = afr. mectre (Roq. suppl.). Emètou (posé, casé: i n'est mâie èmètou: il n'est jamais en repos). Du lat. mittere, que l'on trouve déjà employé par Lactance dans le sens: mettre: voy. Duc. s. 2. et s. 5. mittere; mais d'où vient que le premier *t* se soit si généralement changé en *c*?

Meû (*mois*), N. comme le fr., R. mô, lang. mes. = It. mese. Du lat. vulg. mesis, Dz I, 239, forme de *mensis*.

Meûle (monceau, petite *meule*), N. muée (meule), mulia

(veillotte), R. meulon (petite meule de foin), muler (faire des meules de foin). = afr. meule (gros tas de foin que l'on fait dans les prés avant de le mettre sur des charrettes), et (ap. Duc. vv. madillo, mullio) mule, mulle. A l'exception du N. muée, qui est prob. un dérivé de 3. môie, ces formes viennent du lat. metula. Nota 1. Cp. b. lat. mullio, mullo, afr., ap. Duc., millon, m. signif., afr. muyot (monceau, tas, pile). Nota 2. Il faut distinguer les trois paronymes : 1. fr. meule = L. meûie, de *metula* ; 2. fr. meule (à moudre), de *mola*. (Je ne connais point d'équivalent W. de ce mot ; on dit généralement : pîre di molin) ; 3. W. môie (meule, tas de blé ou de foin), de *molem*.

1. **Meûle** (mûre : fruit de la ronce), N. meûre di chen, R. meure, meurte, moure, d. de Bay. moret (fruit de la ronce ou du myrtille). = afr. meure. Le L. vient-il, de même que les autres formes, du lat. morum, ou bien de l'aha. (Schm. II, 566) *mûl*beri, nha. *maul*beere, a. dial. de la Gueldre *muyl*beere (en afl. et en holl. moerbesie, moerbeere), m. signif. — ?

2. **Meûle** (*mule* : engelure au talon). = afr. mulot. L'afl. muyl, m. signif., est-il primitif ou correspondant? La solution dépend naturellement en grande partie de la réponse à cette autre question : si ce mot a une valeur propre en flamand ? Or, entre autres significations, *muyl* signifie : bouche, ce qui ne s'éloigne pas tellement du sens de notre mot (l'Acad. définit une mule, en t. d'art vétérinaire : fente ou crevasse qui se montre sur le derrière du boulet du cheval et d'où suinte une sérosité fétide), qu'une dérivation logique ne soit possible. D'un autre côté, il existe un b. lat. mugae, m. signif., qui contribuerait à indiquer une autre origine, s'il est vrai toutefois que lat. mugil et *mullus*, fr. muge et *mulet* (sorte de poisson) soient équivalents : en effet, on pourrait appliquer à *mule*, W. meûle, (engelure), ce qu'Isidore, ap. Roq. dict. II, 112 a, dit de : mulleus — fr. mule, W. mole — (pantoufle) : dicta autem sunt a colore

rubro, qualis est *mulli* piscis. Nota. Cette dernière étymologie ferait penser au mot précédent, mais tous les correspondants diffèrent : afr. meurc—mulot, fr. mûre—mule, afl. moer—muyl.

Meune (*mien*), N. menk, fém. mène. Nota. *Sien* se dit en L. : sonk, en N. : senk, fém. sène.

Meur (*mur*), N. it. Murai (1. en t. de min. : mur bâti sans ciment pour soutenir le toit et les remblais ; 2. contre-mur d'une cheminée), R. murtiau (2).

Mèzâhe (avu mèzâhe : avoir besoin). Propr. = afr. mezaise (« indigence, misère, malaise »). De 1. mes (le *s* s'adoucit régulièrement en *z* devant une voyelle) + âhe (*aise*).

Mèzaumène (1. volonté, désir : i n'at waude do lèz kiter, i lî fèiènu ben trop ben sèz mèzaumènez : il n'a garde de les quitter, ils vont trop bien au-devant de tous ses désirs ; 2. particulièrement : désir non-avouable : Jan l'at chergî di totez sèz mèzaumènez : Jean l'a chargé de toutes ses commissions secrètes).

1. **Mi** (*moi*), N., R. et afr. it.

2. **Mi** (*mon*), N. it., R. mén. Cp. 1. mon.

3. **Mi** (*mi*) : voy. mé.

4. **Mi** (*mieux*), N. mia, bourg. meù, lang. mici, miel, mies, etc. = afr. miels, miex, et (Roq. suppl.) miaus, miax.

Michot (I. petite *miche*, petit pain mollet ; II. fig. 1. mollet ou gras de la jambe ; 2. se prend aussi, quoique pas absolument, pour : cadeau, p. e. en parlant des présents qu'un amant fait à sa maîtresse, d'où : ile lî at rendou sèz michotz [en N. : èle lî at rendu sèz mofez], signifie : elle l'a congédié), N. id. (1). = afr. michot (ap. Duc. s. 1. mica, v. micha). Michoti (pâtissier ou plutôt boulanger en fin). *Miche* vient, de même que l'afl. micke, m. signif., d. d'Aix mek (michot), holl. dial.

mik (Olinger : fleur de farine; A.Idt et Burman, ap. Kil. : pain fin de seigle; Hasselt, éditeur de Kil. : « nostra vero *mikken* non parvi panes sunt, sed vulgaribus latiores, majores, crassiores, graviores »), du m.lat. (1) mica, m. signif., lequel serait selon Duc. une acception du lat. mica.

Midèle (petite bière), N. it. Du holl. middel (moyen) : jadis, en effet, la *midèle* était une bière intermédiaire entre la forte et la faible, mais, maintenant qu'on ne brasse plus que de la bière légère, la troisième qualité est supprimée et par conséquent la seconde, ou la *midèle*, est devenue la dernière.

Midone, et selon Rm. 2 : midane (généreux : i n'est nin midone : il n'est pas donnant), N. midone. Sans doute de *diner, ji done,* (*donner*) : *mi* est peut-être le préfixe (arbitraire ?) que nous avons rencontré dans : madoûler, etc.

Miek (*mercredi*) Rm. 2. Forme abrégée de *dimiek*, que nous avons rapporté d'après le même. On dit communément : mércrèdi, ou : mérkidi.

Miel (loriot). = afr. melle (*merle*). De *merulus*. Cp. L. orimiel, ou : orimièle.

Mier'. (Cet adverbe ne s'emploie à ma connaissance que dans deux expressions : 1. mierseû, mierdiseû, fém. mierseûle, etc. : tout seul, N. mierseû ; 2. en N. : si staurer fin mier' long : s'étendre [tomber] tout de son long). Prob. du lat. mere : cp. l'adj. afr. mier (*merus*) ap. Dz I, 129 med. Nota. Plusieurs langues et dialectes germaniques ont une expression qui répond d'une manière remarquable au W. mierseû : h. all. mutter-allein, mutterseelen-allein, bav. muetter-allain, souab. muttersallein, d. du Westerwald mutter-allein, mutter-selig, mutter-selig-allein, afl. moederlick-alleen, moeder-een, holl. (ap. A.Idt.) moerlyk-alleen, d. d'Aix morig-alleng, morselig-alleng. N'était que *seû* (*seul*) a un sens propre et que le mot *mier'* s'emploie indé-

pendamment de cet adjectif, on pourrait croire que *mierseù* est corrompu de : mutter-seelen, ou-selig, morselig, expression que nous n'entreprendrons d'ailleurs pas d'éclaircir.

Mierlin («excrément») Dj.

1. **Mïète** (broquette : petit clou), N. it. Propr. = 2. mïète (*miette*)?

2. **Mïète** (*miette*, etc.) : voy. au mot Milète.

Mifou (achillée-*millefeuille*) Lj. II, 178, Rm. 2., N. milefouie, R. milfuaile, etc. La forme L. est prob. corrompue ou empruntée, car on ne peut supposer que de l'expression significative : mèie-fouiez (*mille-feuilles*), la langue aurait fait le mot barbare et dépourvu de sens : mifou.

Mignole (bateau du port d'environ 70 tonneaux, toujours, ou, du moins, ordinairement couvert, et dont le bordage est disposé d'une manière particulière). La comparaison du mot suivant pourrait faire croire que *mignole* est propr. = fr. mignonne, mais cette dénomination ne peut convenir aux *mignolez*, qui sont de gros bateaux tenant le second rang sous le rapport de la dimension. La même raison paraît s'opposer à ce que l'on voie dans *mignole* un composé des deux mots holl. min (petit, moindre), jol, all. jolle (*iol* : sorte de bateau de mer ; en certains endroits, p. e. à Hambourg : bateau ouvert servant de bac — ; Kil. : jolleken. *Holl.* Linter, alveus) : cependant, les rapports de fait entre la *iole* et la *mignole* (en ce cas : miniole) ont pu être tels que cette étymologie les suppose.

Mignolète (*mignonnette :* sorte de petite dentelle) an. 3, Sim. 1. Dim. du fr. mignon, mignonne.

Mignon (chaudronnier), d. de Bay. magnan (chaudronnier ambulant), bourg. maignié, magnien, d. du Berry (ap. Roq. v. magnan) mignau, lang. magnin, manin, mignan. = afr. magnan, magnen, maignan, maignen, maignier, magnienier, m.

signif., It. magnano (serrurier). Nota. Selon Roq. l'afr. magnan, magnien signifie aussi : chaudron. Il pense même (du moins cela résulte implicitement de ce qu'il dit) que ce nom n'a été donné aux chaudronniers que parce que ceux-ci allaient criant dans les rues : magnans ! magniens ! (chaudrons ! chaudrons !). — Je n'ai rien trouvé de satisfaisant pour l'étymologie de ce mot. Peut-être, en partant de l'opinion de Roq., pourrait-on y voir, quant à la forme, une inversion, quant au sens, une spécification, de μαγγανον, mlat. manganum : un engin, par métonymie, pour : un chaudron.

Milète, mïète (1. *miette*; 2. *mie*), N. mïète (1. et 2., de plus : 3. one mïète : un peu : choûtéz one mïète : écoutez un peu), H. mile (1., de plus, par la même figure que le N. : 2. heine mile : un petit peu, si peu que ce soit, d'où, avec la négation : pas du tout : je n' comprends pas heine mile : je ne comprends pas du tout), R. mile, miléte (m. acception que le H. 2 : i n' d'y a point eune mile *ou* eune miléte : il n'y en a pas une miette), lang. mica (1. *mie* de pain ; 2. avec la négation : *mie*, pas, point), micas, micalhas (miettes). Du lat. mica, micula. — De là viennent les verbes : kimileter, ou : mieter, (émietter), N. mieter ; ak'mileter (1. ak'mileter lèz poiez : attirer les poules en leur jetant des miettes ; 2. en général : attirer autour de soi, rassembler petit-à-petit).

Minâv (avu l'air minâv : avoir l'air misérable), R. minape, en fr. vulg. minable (ap. Boiste), et sous cette forme est fort usité à Liége parmi les gens parlant français.

Minêle (mine, frime) Duv. Prob. un dérivé du fr. mine.

Minem (1. *Minime* : religieux ; 2. *minime :* couleur d'un gris fort obscur, tirant sur le noir, ou tanné [Trév.] — : c'est sans doute le sens propre de la signification suivante donnée par Rm. 2 : « beige : se dit de la laine qui a sa couleur naturelle et qui est presque toujours jaunâtre »).

Miner, ind. prés. sing. mônc, (*mener*), N. moinrener, ind. prés. sing. moinnc, d. du Ban de la Roche (Schnak, p. 250 not. 24) mouonner, lang. menar, — cp. d. du Nivernais (Schnak, p. 45) aimounier, bourg. emeuner (*amener*). = afr. moigner, moiner. Du lat. minare (menacer), qui avait pris dans l'usage vulgaire l'acception : conduire, (Paulus Diac. p. 23 : agere modo significat ante se pellere, id est minare ; id., p. 25 : agasones : equos agentes, id est minantes) : voy. Dz I, 16, qui cite d'ailleurs l'afris. mena, mha. menen, b. sax. (et holl.) mennen, m. signif. Nota. Loin que la forme afr. moiner indique une autre dérivation, c'est elle qui est au contraire régulière, le *i* bref lat. devant une consonne simple se changeant d'ordinaire en fr. en *oi* : voy. Dz I, 152 sq. Quant au dial. L., il traite de différentes façons cette même voyelle ; ainsi, pour ne citer que des cas où la consonne suivante est conservée, *nivem* fait : nive, nivaie, *minutal :* minuté, *minus :* mon, *piper :* peûv, *pirum :* peûre, etc. — : notre mot lui-même, comme on l'a vu, et par une bizarrerie dont je ne me rends pas compte, conserve la voyelle primitive à l'infinitif et lui fait subir à l'indicatif la transformation fr. (car *ô* est une contraction de *oi*, cp. mon=moins, mône = moine, etc.).

Minète (li rôie minète : la ligne qui sépare les fesses).

Minon (chat, chaton : folle fleur de certains arbres), N. it., R. id. (1. fleurs des amentacées lorsqu'elles sont soyeuses ; 2. en général, ce qui est velu et doux au toucher). Minon - sâ (saule marseau). Notre mot, comme le montre son équivalent fr. (chat), est propr. = fr. minon (chat : animal) : cp. aussi l'all. kätzchen, m. signif., propr. : petit chat, et la forme suivante ; seulement il est bizarre que, tandis que le mot *minou* réunit les deux significations : chat (animal), chat (folle fleur), la forme *minon* n'ait, du moins à ma connaissance, que la seconde acception. Du reste, le fr. a procédé de même en donnant aussi à l'un des deux synonymes le sens propre et figuré, et à l'autre, seulement le premier.

Minou (1. *minon*, *minet*, chat [animal]; 2. chat, chaton [fleur]; 3. petit collier de fourrure que l'on met aux enfans), R. id. (1. jeune chat; 2. fourrure quelconque; 3. pars pudenda muliebris), lang. migna, mina, minet, minaut, minoun (« noms qu'on donne aux chats pour les appeler »; mais le verbe *minounar*: chatter, montre que *minoun*, au moins, signifie: chat), mouna, mounet (1). = afr. minant (petit chat).

Minuè, minouwè (*menuet*), N. minuè, lang. menuet, menuguet. Selon Trév., du fr. menu, parce que les pas sont rapprochés dans cette danse: cp. le suivant.

Minuté (*minutie*, vétille), R. ménuté. = afr. menuité (« petitesse, petit morceau »). Du lat. minutal. (Le fr., de *minutia*).

Mirâcolèie (*mélancolie*), lang. marancounia. = afr. merencolie, mirencoulie.

Miraine, muraine (*avu l' miraine* se dit lorsque des rapports aigres, du suc gastrique, ou des gorgées d'aliment, remontent de l'estomac dans la bouche), N. it., R. miraine. D'un verbe MURINER venant par inversion de *ruminer?*

Mirer (tuer à moitié). Se dit à Beaufays selon M. B., mais ce mot doit être d'un emploi peu commun dans ce village, car y ayant fait prendre des informations on n'a rencontré personne qui le connût. Nota. Remarquons comme objet de curiosité que l'on pourrait retrouver notre mot en dialecte gascon où: pie-grièche, en L.: moudreûs d'aguèse, c'est-à-dire: tueur de pie, se dit *mirgassa* (mira-agassa?).

Mirliche, t. de jeu (gagner 6, 7 parties *à mirliche* c'est les gagner consécutivement), R. merliche (faire merliche: perdre d'emblée une partie à un jeu d'adresse). Mirlichî, trans. (mirlichî one sakî: gagner à quelqu'un des parties *à mirliche*, c'est-à-dire sans qu'il en puisse faire une).

Mirliton (pièce d'or nommée autrement, je pense, louis d'or aux deux L, et dont la légende est : Chrs. regn. vinc. imp., c'est-à-dire : Christus regnat, vincit, imperat).

Miron (sorte de gâteau que l'on fait à Verviers et qui a la forme d'un S).

Mis', miz' (hydromel), aL. mies, N. mis', mens'. = afr. miés [sic], miez, mlat. (Df. vergl. W. II, p. 72 med.) mezium. Ce mlat. (d'où immédiatement les formes romanes ci-dessus ?) dérive-t-il de l'aha. metu, meto, medo (Schm. II, 648), afl. mede, mlat. medus, medo, alang. medo, m. signif. (pour le changement de *d* en *s*, *z*, cp. Mazalième, lâse *de* lâde ? 2. mes, etc.) ? ou du cymr. med, *mez* (ap. Kalts. v. meth), aussi m. signif. — ? ou enfin du hongrois, etc. méz (miel) ?

Miscoterèie (1. bagatelle, babiole, vétille ; 2. au plur. « toute sorte de petits pains », Sim. 2), N. miscoterie (1). La seconde acception du L. ferait penser à une composition des mots afl. misch-kokerye, all. misch-kocherei, qui signifierait : cuisson mêlée.

1. **Mise**, nise (rate. N'avu nole mise : être impatient, pétulant), N. nise, dauph. milza (rate des animaux), lang. melsa. = It. milza. De l'aha. milzi (neutre), ap. Schm. II, 574, nha. milz (fém.), m. signif. Nota. Selon Sim. 2. *mise* serait masc., si ce n'est dans l'expression proverbiale que nous avons rapportée.

2. **Mise** (« dépouille d'animal que l'on donne aux chats ») Duv. Sans doute le mot précédent.

Miserète, Cond. (musaraigne), d. de Bay. it. Dérivé diminutif du lat. mus ou de l'afl. muys, etc. (souris) : cp. mizuète, muzuète, m. signif.

Misterdam (*Amsterdam*), N. it.

Mistère (coque du Levant : substance dont on se sert pour

enivrer et prendre les poissons). Propr. = fr. mystère, l'emploi de cet ingrédient étant tenu secret ?

Mistonflûte (à l' mistonflûte : 1. couci-couci ; 2. sans ordre : fer aler sèz afairez à l' mistonflûte : mal gérer ses affaires, les laisser aller comme elles peuvent), N. michetanflûte (bagatelle, vétille, babiole). Je crois que notre mot figure dans un refrain fr., auquel nous l'aurons emprunté :

A la mistenflûte,
Oh gai,
A la mistenflûte.

Mitan (1. moitié; 2. milieu), N., H. et R. it., d. de Bay., bourg, id. (2), lang. id. (1), bress. moitan, maytan (2), meytia (1), bourg. mitié (1). = afr. mitan. Immédiatement, de l'aha. mittamo (medius), metam (mediocris) : pour les autres formes germaniques et celtiques voy. Df. vergl. W. II, p. 65 sq. Nota. Cp. moitiàv ou motiàv, moitilion.

Mitouche (sainte mitouche : *sainte nitouche*), N. it., lang. mitoucha, et : nitoucha. Mot formé de l'expression : n'y touche : faire la sainte nitouche, c'est propr. affecter la sainteté au point de n'y pas même toucher (à tout ce qui serait mondain, etc.).

Mizelaine (bure : sorte d'étoffe grossière) Dj., N. muzelaine, R. meselaine, miselaine. = fr. mézelaine, mézeline, nha. meselan, qui désignent, à ce qu'il semble, différentes espèces d'étoffes (voy. Trév., Moz. et le dict. de Halle) ayant cependant cela de commun que la laine y entre pour une moitié. De l'It. mezzalana (m. signif. ?), propr. : mi-laine.

Mizère (sorte d'étoffe commune et ordinairement rayée). Propr. = fr. et W. misère ?

Mizuète, muzuète (1. souriceau ; 2. musaraigne). De même que le W. miserète, fr. muset, musette, ap. Boiste v. musarai-

gne, (2), dérivé diminutif du lat. mus, ou de l'afl. muys (souris).

1. **Mo**, Ard. (beaucoup, très). = afr. moult. Du lat. multum.

2. **Mò**, fém. mole (*mou*), N. mol, fém. mole, R. mo. De *mollis*.

Moche (eau-de-vie). C'est un terme populaire qui vient de l'a.all. mocke, ap. Kil., souab. mock, bav., d. du Westerw. muck, (truie); du moins, ce qui équivaut presque à une démonstration, le N. trauie, propr. = truie, se dit aussi pour : eau-de-vie. Je ne doute pas que cette dénomination ne soit originaire du nord de l'Allemagne (d'où les Alliés l'auront peut-être apportée) et ne soit le même mot que le sobriquet brunswickois de la bière : mocke : Telomonius, De bello cum civitate Brunsvic., ap. Leibnitz, cité par Duc. v. mama, dit : cerevisia, quam mamam aut *mocam ridicule* appellant, pro potu — — homines hujus loci utuntur.

Mode, moude, part. pas. modou, (traire), N. mode, part. pas. modu, alang. molser, nlang. mouser, mouzer. Le W., de *mulgere* (par syncope du *g* et épenthèse du *d* : voy. Dz I, 246, et cp. code, etc.), le lang., du prét. *mulsi*. — De là : N. modée (quantité de lait que l'on trait en une fois), lang. moulsa, mousta. = afr. moulse; L. modeû, 1. moudeû (vase dans lequel on trait), alang. molsoira, nlang. mousouira.

Mofe (*moufle :* gros gant sans doigts), N. it., R. moufe, lang. moufflas. = afr. mofle, mouffle, afl. moffel. Du mlat. muffulæ (gants fourrés), dont l'origine est inconnue : Graff II, 710, compare nha. muff (holl. mof) : manchon — : voy. aussi le mot suivant. — Cp. b. lat. manufollia, mulfola, (gloss. de Lille 8 a) maniflua, lang. manoufla, m. signif. (par abréviation pour : manu - muffula ?).

Moflès' et, ap. Rm. 2. : mofnès', (1. mollasse, flasque ;

2. cordé, en parlant de navets, de raves, etc.), N. moflas', mofliche (1), R. mouflu (1, 2). Cp. afr. mofflet, mouflet, alang. moflet (pain mollet). Le simple de ces mots se montre dans le lang. (b. lim.) moufle (mou et élastique, d'où : tendre, meuble, moelleux, dodu), pour l'étymologie duquel je ne trouve à comparer que le précédent, et, avec moins de vraisemblance, le verbe : moufler. Nota. La deuxième syllabe de notre mot paraît en avoir été détachée pour former un vocable distinct; du moins c'est ainsi que je comprends FLACHE dans : mastaflache, N. fliche, dans l'expression : mol-et-fliche = mofliche, enfin N. floche (*flasque*, mollasse) : il est probable que ce fait s'est produit sous l'influence du mot fr. que je viens de souligner.

Moflète (agraffe de palonnier) C. M.

Moha, mohia (1. lumignon, moucheron de chandelle; 2. mouchure; 3. moha di stcùle : bélemnite, corne d'Ammon, Sim. 2). Dérivés de 2. mohe et de 3. mohî — *moha* viendrait du subst. et *mohia*, du verbe —? Mais la première de ces formes n'est peut-être qu'une abréviation de la seconde.

1. **Mohe** (*mouche*), N. moche, mouche, R. mouque, alang. mosca, nlang. mousca, etc., mouissa. = afr. moske, mosque, mosche, muske, etc. Mohète (1. moucheron : petite mouche; 2. mohète di grainz : charençon, cosson), N. mouchète (1,2), R. moucron, mouqueron (1), alang. moscalho, etc., nlang. mouscaliou, mouissau, mouisseta, etc. (1). = afr. (Roq. suppl.) mochete (1). Mohe-à-l'-làme (abeille), N. mouche-d'-apî, R. mouque-à-miel. Mohîre, mohelîre (rucher) Rm. 2, R. moucher, mouqué. 1. Mohî, moheli (celui qui tient des abeilles) Rm. 2., N. mouchi. 2. Mohî, verbe, (moucheter) ap. Sim. 2. qui le dit peu usité : voy. mouhî. Emohené (couvert de pucerons : lèz hoûbionz sont èmohenéz) Sim. 2.

2. **Mohe** (lumignon : bout de la mèche d'une chandelle allumée) Camb., 3. mohi (moucher [une chandelle]) Dj. Nota.

Le terme ordinaire pour : lumignon, est : moha ou mohia, pour : moucher (une chandelle) : moki — : se moucher le nez, se dit : sofler s' narène. — Nous avons tenté en vain une dérivation positive de ce mot. Disons d'abord qu'il n'existe que deux primitifs vraisemblables : μυξα (1. morve ; 2. bec d'une lampe), b. lat. myxus, mixus (mèche d'une lampe), et : μυκος, lat. mucus (morve) ; ajoutons que le lang. a les correspondants ou analogues de *mohe* : mou, mouc, mouch, mousc, m. signif. Or, 1°. mohe ne peut venir de μυξα, myxus, à cause de la voyelle *o*, ni de μυκος, mucus, à cause du *h* ; 2°. le lang. mouc vient de *mucus* ; mais la forme *mousc* ne s'explique par aucun des deux primitifs ci-dessus ; 3°. le W. ne peut appartenir à la même famille que le lang., car, outre qu'une seule des formes de cette langue correspondrait littéralement, elles sont toutes du genre masc., tandis que le mot W. est fém. Il paraît donc, ou que notre mot a subi une altération (ce qui est nécessairement le cas en lang.), ou que c'est une acception figurée du mot précédent. Pour la première partie de cette alternative cp. le suivant.

3. **Mohe** (mèche : sorte d'outil). Le mot fr. qui est la traduction du nôtre doit son sens à une dérivation logique de : mèche (de lampe), et vient par suite vraisemblablement de μυξα : pour cette seconde proposition, voy. Dz I, 208 ; pour toutes deux, cp. le lang. mecha, qui réunit les trois significations : morve, mèche (de lampe), mèche (outil). Quant au mot W., on a vu à l'article précédent qu'il ne pouvait venir régulièrement du même primitif ; mais, d'une part, une acception figurée de 1. mohe étant ici invraisemblable, et de l'autre, notre mot semblant remonter indépendamment du précédent à ce primitif μυξα (je dis indépendamment, car s'il y a une transition entre les deux acceptions de : mèche, il ne paraît pas y en avoir entre les notions : lumignon, et : mèche [outil]), nous croyons qu'il y a lieu d'admettre, au moins comme probabilité, qu'il en dérive irrégulièrement. Nota. Pour justifier cette dé-

rivation, il suffit de supposer, à côté de la forme *irrégulière* b. lat. myxus, une autre forme irrégulière MUXA, que l'analogie de *musca* (les combinaisons *cs* et *sc* permutent fréquemment) a pu contribuer à produire.

Mohè (épervier), Ard., N. mochè, mouchè, R. mouqué, alang. mosquet, fém. mosqueta, moisset, nlang. mouisset. = b. lat. muscetus, muschetus, afr. mousket (Ph. M. 7134), mousquet (gloss. de Lille 13 b), afl. mosckct, musckct, fr. émouchet. Il semble que, comme on le dit, notre mot vient de 1. mohe, lat. musca, le sens verbal étant: (oiseau) moucheté: les formes signifiant: mouche, correspondent en effet assez exactement en chaque dialecte avec celles qui signifient: épervier, et, d'un autre côté, pour la dérivation logique, on peut comparer le fr. mouchet, ap. Moz. (fauvette *mouchetée* de brun) et l'all. sperber (épervier), sperbern (tacheter de gris, moucheter). Cependant il se pourrait qu'il dérivât du même primitif que le suivant: voy. notre première remarque sur ce mot.

1. **Mohon** (moineau), Ard. mochon (1. it.; 2. petit oiseau de toute espèce), N., H. mouchon (oiseau, en général —: *moineau* se dit en N.: soverdia, en H.: piéro), R. mouchon (1. it.; 2. petit oiseau de toute espèce), misseron, d. de Bay. moisson, à Metz, selon Héc., mouchet, cp. lang. (2) mousquet (« nom donné par le peuple à toutes les petites espèces d'oiseaux, assez indistinctement »). = afr. moison, moisson, (gloss. de Lille 13 a) mousson, muskeron (de même que les deux premiers, ap. Roq., avec citation). N. mouchoneûs (oiseleur), mouchonî (oiselier). De l'aholl., ap. Kil., mossche, afl. (ibid., cp. Hoffm. Hor. Belg. VII, 6 a, 9 b.) mussche, mha. musche, d. d'Aix mösch, m. signif. Nota 1. L'origine du mot germanique paraît être inconnue: cp. Gr. DG. III, 362, note †. Peut-être est-il identique avec le lat. musca (cp. all. mücke: mouche, gras-mücke: fauvette). Il se pourrait en outre, comme nous l'avons déjà dit, que sous sa forme ancienne (germanique) et ayant peut-être alors une

signification plus étendue, il fût le primitif du mot précédent. Nota 2. Nous regardons la forme R. misseron comme étant adoucie de l'afr. muskeron: on pourrait toutefois la rapporter à l'aha. mëz (passeres), ap. Gr. l. l.

2. **Mohon**, mohone, à Verv. mâhon (*maison*), Ard. mohon, majon, it., N. maujo (1. it.; 2. à la campagne, et aussi sous la forme *maujone*: cuisine), R. mason, mésonne, à Lille et dans la h. Alsace (Schnak. 61) majon, dans les Vosges (ap. Héc.) mojon, lorr. (Schnak. 34) moichon, moihon, bourg. moison, nlang. maisoun, maijoun, majoun. = afr. magion. Mohinète (maisonnette). De *mansionem*: le fr., par syncope du *n* devant *s* (voy. s. 1. mesti) et transposition du *i* (Dz I, 160); la forme: mason, majon, par élision de cette même voyelle (Dz I, 159); enfin la forme W., qui élide aussi cette voyelle, par contraction de *an* en *á*, *o*, et transformation normale du *s* en *h*, *j*.

1. **Moie**, masc. (*muid*: mesure de grains), N. mou, bourg. meu, alang. mogz, motz, moit, nlang. mioch, mio. = afr. meu, mio, m. signif., moye (mesure de terre contenant un *muid* de semaille). Du lat. modius, modium (1. mesure de solides et de liquides contenant le tiers d'une amphore; 2. mesure agraire contenant le tiers d'un arpent [jugeri]).

2. **Moie** (marché aux grains) Sim. 2. Louvrex III, p. 195, Mandement de 1726: « Que telles dites personnes ne pourront aussi se présenter sur le Marché appelé communément le Muid ». Cette dénomination provient vraisemblablement de ce que ce marché aux grains était signalé par un muid en guise d'enseigne.

3. **Mòie** (meule: tas de foin, etc.), N. it. et muée, R. moie, moïe, mole, it., alang. molon, nlang. mouloun, etc. (1. tas, amas; 2. mouloun de fen: meule de foin, etc.). = afr. moi, moie, moye. De *molem*: le *l* s'étant mouillé, comme il y en a des exemples assez nombreux (Dz I, 241), ce primitif a produit: MÔLIÈ, — d'où les verbes suivants, — qui s'est ensuite

contracté en : môie. Cp. cependant les diverses formes b. lat. : molonus (le document contenant ce mot étant provençal, il est permis de regarder *molonus* comme une latinisation de *molon*), modolon, modulum (congeries garbarum), madillo (meule de foin).

1. **Môieler** (mettre en meule), N. it. Du précédent. Cp. en outre l'article qui suit. Nota. La forme : môieler, est la seule dont j'ai connaissance certaine, mais il n'est pas douteux que notre mot ait aussi, de même que les deux suivants, les formes : môlier, môielier.

2. **Môieler**, môielier, môlier (bloquer : remplir de *moellons*), N. môieler. Je ne doute pas que ce mot ne soit le même que le précédent, étant dérivé de MÔLIE, môie, dans son sens étymologique : tas, masse, (d'où l'acception particulière, seule subsistant actuellement : meule [de foin, etc.]). Môlier, môieler serait donc parallèle au lat. moliri et signifierait de même verb. : entasser (cp. les expressions : moliri muros, vallum, etc.). De là le subst. môlion, môielon, fr. moellon, propr. : pierre que l'on entasse, bonne seulement à entasser.

3. **Môieler**, môielier, môlier (travailler lentement, lanterner), môieleûs, môlieûs (mauvais ouvrier qui laisse traîner sa besogne). Sans doute le verbe précédent dans un sens figuré : cp. mâsener.

1. *Môielon*, môlion (*moellon*), R. molon. Prob. de 2. môieler, môlier : voy. sous ce mot, pour le sens verbal. Quant à la signification que *moellon* a dans l'usage ordinaire, nous allons la rapporter ici, parce qu'il est nécessaire de la connaître pour apprécier le rapport de l'expression suivante avec la nôtre, et que la définition de l'Acad. laisse à désirer. Un moellon, donc (voy. Trév. et Moz.), est une pierre de moindre qualité, qui se tire des carrières en morceaux plus petits que la pierre de taille, et qui s'emploie ordinairement dans les massifs de construction, les murs de clôture, etc. Nota. Pour la possibilité d'une dérivation différente de notre mot, cp. l'article suivant à la fin.

2. **Môielon**, môlion, t. de min. J'inscris la première de ces formes sur l'autorité de Br. dont voici textuellement l'article : « môellon de faille, subst. masc. : couche de pierre, ordinairement au centre d'une faille, beaucoup moins dure que les autres parties de celle-ci, et disposée différemment ». Ayant consulté sur le mot et la chose une personne dont l'opinion doit faire autorité en cette matière, elle me répondit qu'elle ne connaissait que la forme : môlion, et qu'on entendait par ce mot, employé communément au pluriel : « un genre de pierres sans consistance, de nature argileuse, et le plus souvent mêlées d'eau ». L'identité des formes de ce mot et du précédent, et ce caractère essentiel attribué par les deux définitions au *môielon*, en t. de min., d'être une pierre friable, sans consistance, par conséquent de mauvaise qualité, ne laisse pas de doute que les deux mots ne soient un seul et même vocable, le nôtre formant tout au plus une acception particulière du premier. Si j'en ai fait néanmoins un article distinct, c'est parce qu'on pourrait induire, au moins comme possibilité, de ce que l'expression intégrale est, selon Br. : môielon d' faie, et de ce que la couche ainsi nommée est ordinairement au centre d'une faie, que notre mot est le même que l'afr., ap. Roq. suppl., moilon, molon (centre, milieu). Nota 1. Cet afr. viendrait-il du fr. moelle? Nota 2. La possibilité dont nous venons de parler pourrait aussi à la rigueur s'appliquer au mot précédent.

Moihenai (rhume de cerveau, coryza). Je ne trouve d'autre radical à ce mot que le nha. morsch (friable par suite de pourriture), qui, au propre, signifie peut-être (car sa filiation n'est pas bien certaine) : pourri : cp. le dérivé souab. mürscheln (sentir le moisi).

Moile (*moire*), N. muère, lang. mola, moira. Moilé (moiré, ondé), N. muèré, lang. moirat.

Moinr (mal-portant, débile, maigre, faible, absolument et

relativement, p. c. : c'biése la ni s'fait nin, èle est moinre; c'vin la est pus moinr ki lèz aut'z; Jean est l'pus moinr dèz deûz. — Moinr-pouiage : poil follet). Sans doute, forme ancienne de *moind* = fr. moindre (*minor*).

Moiou, mouiou (*moyeu* : 1. de roue, 2. d'œuf), N. mouiou (1), alang. moiol, mojol, mujol, nlang. mujou (1, 2). = afr. moiël (1, 2). De *modiolus*.

Moir (tombe, tombeau) Duv. (?)

Moirsai (1. trognon, Rm. 1; 2. pomme d'Adam, Rm. 2), lang. mouceou (*morceau*), mouceou d'Adam (pomme d'Adam). De MORSELLUM, dim. de *morsum*.

Moirt, fém. moite (*mort*), N. it. (*oi* fr.). Moirt-papî (papier brouillard). Moirt-poiège (poil follet, duvet), N. moinr-pouiage, R. mourpoil : trois expressions différentes (le L. s'explique de lui-même; pour l'explication du N., voy. à l'art. moinr; enfin quant au R., il n'est pas décomposable en ce dialecte). Moirt-tèiant (*mor*fil), N. moirt-fil.

Moirtî (*mortier*), N. mârtî, bourg. motei, lang. mourtier. Du lat. *mortarium*.

Moise (moisez, plur., *ou* dentz d' moise : harpes, pierres d'attente). = fr. morce (pavés qui commencent un revers, et font des espèces de harpes pour faire liaison avec les autres pavés). Du lat. morsus, qui s'est pris pour dent ou tout objet semblable à une dent : les harpes et les morces sont en effet comparables à des dents, comme on le voit par l'expression W. : dentz d' moise, et par les dénominations all. verzahnung, steinpflaster verzahnung, verb. : denture, etc. P. S. Je vois que Dj. a, dans le même sens, le composé : amoise — : c'est rad., comme litt., le même mot que : amoise (*amorce*).

Moitiâv, motiâv (1. se dit en général de tout ce qui est intermédiaire entre deux extrêmes; 2. particulièrement en par-

lant de la pâte et du pain : bis-blanc). = afr. moitable (blé méteil). A ce qu'il semble, de *moitié;* cependant, ce mot n'étant pas W., on pourrait dériver le nôtre du même radical que le suivant (miscere, mixtum).

Moitilion (pâte ou pain bis-blanc). Du b. lat. mestillio, mistilio, mestilo (*méteil*), Duc. IV, 851, med.

Moitrou (sorte de soupe au lait, dont on peut connaître parfaitement la recette par les anciens Noëls; p. e. Ch. de Ch. p. 206 :

Vola dè bon lèsai
Et ine crète di panehaiz (*),
On quâtron d'novaiz oûz,
Po voz fer dè moitrou.

A quoi on peut ajouter, comme le dit un autre Noël, p. 21 :

Mètéz dè souk divint, on pau dè boûr;
Çoula lI rischâferèt tot si p'tit coûr),

N. matrou. = b. lat. mortea, afr. mortreux. Nota. Pour la substitution en N. d'un *a* à l'*o* primitif, cp. en général W. manôie, de *moneta*, et particulièrement N. mârtì = L. moirtî, fr. mortier.

Moke, H. (espèce de macaron qui résiste un peu sous la dent).

Mokî (*moucher* une chandelle, etc.), N. mouchî (de même que les suivants : moucher, en général), R. mouquer, lang. moucar, mouchar. = afr. mouquer. Mokion, nokion (1. mouchure; 2. morve, morveau), N. mokion (2), R. mouklion, mouquelion (1, 2). Mocoi, mokeû (mouchoir), N. mocoi, R. moucau, lang. moucaire, mouchairc. Du mlat. muccare, dérivé de *muccus* ou *mucus*. Cp. 3. mohî, s. 2. mohe. Nota. Il est singulier que, malgré la signification des dérivés ci-dessus, *mokî* ne s'emploie

(*) Sorte de petits pains pétris avec du lait.

jamais dans son sens étymologique (*mucum* ejicere), pour lequel, comme nous l'avons déjà dit, on a l'expression : sofler s' narène.

Moldus' ou **molduse**? (poisson de rivière que les pêcheurs disent provenir d'une carpe commune et d'une carpe à la lune) Sim. 2.

Mole (*mule*, sorte de chaussure), N. mule. = afl. muyl, holl. muil, fém. (selon l'A. Idt., masc.), d. d'Aix müll, masc. Selon les étymologistes, de *mulleus*, pris absolument pour : calceus mulleus.

Mòlièse, 1. moulièse (« calinerie, caresse, cajolerie, flatterie, façon, fade galanterie ») Rm. 2. C'est prob. le mot 2. moulièse auquel on a donné ce sens, peut-être à cause de sa ressemblance avec le fr. mollesse. Ou serait-ce ce dernier lui-même?

Molin (*moulin*), N. et R. it. De l'adj. lat. molinus.

1. **Molinai**, t. de min. (rouage qui sert dans les machines à molettes à faire monter et descendre à volonté le câble sur le tambour) Br. Prob. dérivé du précédent.

2. **Molinai** (ortie blanche, lamie blanche) Lj. II, 20.

3. **Molinai** (sorte d'insecte) Duv.

Molon (sorte de ver ou plutôt de larve, long d'environ 9 lignes, gros presque comme le petit doigt, que l'on trouve dans les parties du sol où il y a du fumier en putréfaction, et dont se servent beaucoup les pêcheurs — peut-être le mans ou larve du hanneton, en L.: warbau, ou, plus généralement, la larve des insectes de cette famille), R. molon, moulon (ver mou et dodu, provenant d'œufs déposés par les mouches, et que l'on trouve dans la viande, le fromage et aussi dans les fumiers en putréfaction). Du N. mol, R. mo (*mou*), comme le croit Héc.? Ou d'un des mots germaniques cités par Df. vergl. W. II, p. 28,

p. e. goth. malo (teigne, en W.: mote), ou aha. mol (1. papillon; 2. ordinairement : lézard tacheté ou salamandre à queue plate)? Nota 1. De ce dernier mot semble venir le fr. et d. de Bay. mouron, qui a la seconde signification — : voy. quelques détails à l'art. morené. Nota 2. Il est sans doute inutile de faire observer que la forme R. *mo* n'est nullement un obstacle à la première dérivation, attendu que le *l* étymologique reparait assurément dans les dérivés.

Molowe (*morue*), N. moleuwe, R. moluc, alang. molua, nlang. moulua. = afr. (Roq. suppl.) moleu, molluc. L'origine de ce mot paraît être inconnue. Dans une charte b. lat. de 1309, on trouve la forme *morua*. En d. de Nice, ap. Hon., *mourua* est le nom de plusieurs poissons d'espèces différentes de la nôtre.

Mômâ. (On dit: féz çoulà *à mômâ*, propr.: faites cela *au moins mal*, pour signifier : sans prendre la peine d'exécuter cet ouvrage selon les strictes règles de l'art, faites-le cependant du mieux que vous pourrez. De là *à mômâ* est venu naturellement à signifier : grossièrement, tant bien que mal). Contraction usuelle des mots : mon mâ.

Momplî, môplî (en parlant des plantes : croître, fructifier ; en parlant des animaux : grandir, grossir). Prob. = afr. monteplier, mouteplier (« croître, augmenter, *multiplier* »).

1. **Mon**, fém. ma (*mon*). Ce pronom possessif ne s'emploie en W. sous cette forme (voy. 2. mi) que dans un genre tout particulier d'expression, savoir devant les noms de parenté autres que *pér'*, *mére* et les composés. Ainsi : fré, soûre, onk, tante, se disent également : monfré, maseûre, mononk, matante, chacun de ces mots ne formant qu'un seul vocable, de sorte que l'on dit : c'est s' monfré, il est adlé s' matante, etc. Une autre bizarrerie que l'on aura remarquée dans les mots que nous venons d'écrire, est que le L. soûre, N. soû (*sœur*), se dit toujours dans

cette combinaison, et seulement dans cette combinaison : seûre. Or cette dernière forme étant fr., aussi bien que celle du pronom, et la locution entière prétendant à une certaine élégance, il est probable qu'elle est parvenue au W. par l'intermédiaire d'un solécisme fr.

* 2. **Mon** (chez : li purnai di mon m' grand-mére : la porte de chez ma grand'mère ; li soû d' mon l' curé : le seuil de chez le curé. Lorsque *chez* s'emploie absolument en fr., c'est-à-dire sans être régi par les prépositions *de*, *par*, etc., on prépose en W. au mot *mon*, la particule *a* ou *è*, p. e.: il est chez le curé, se dit : il es't a mon *ou* è mon l' curé), N. it. Ainsi que nous l'avons dit dans la 1re. partie (v. amon), *mon* vient de *mohon* (*maison*), comme le fr. *chez* de *casa*. Le W. a même conservé la préposition primitive : en, dans (car telle est la valeur de *a* ou *è* mon), tandis que la plupart des substantifs devenus particules ont perdu en même temps la préposition à laquelle ils doivent cette valeur (p. e. le fr. chez, pour : en chez : *in casa* : cp. Dz II, 403). Quant à ce que cette contraction *mon* pour *mohon* est anormale, on ne peut y voir une difficulté, car c'est dans la transformation des noms en particules que se produisent, comme on le sait, les plus grands changements (ainsi, pour me borner à l'exemple ci-dessus, *chez* est propr. pour : en chese : cp. Dz l.l. 378); d'ailleurs nous voyons qu'en R. *mason*, *mésonne* se contracte aussi en : maon, *môn* — : l'exemple cité par Héc. mérite d'être rapporté, car il montre la transition entre l'emploi du mot comme subst. et comme préposition : va-t'-en tu t' qu'à (jusqu'à) l' maon (ou l' môn) Jean — : supprimez l'article et vous avez notre mot.

3. **Mon** (non, dans l'expression : pair ou non), N. comme le fr., R. nons, nonsse (« impair : ne se dit que dans ces phrases : pers u nons? il est nons »). Sans doute une altération de l'équivalent fr. *Non* se dit d'ailleurs en W. : nèni, nôna.

4. **Mon** (*moins*), N. moin.

5. **Mon**, mô (1. tas, monceau ; 2. selon Dj. se dit particulièrement d'une pile de cuirs), N. mon (1), alang. mon (1), nlang. mont, mount (1., dans l'expression mount-de-garbas : tas de 10 gerbes, et les dérivés : mountairoou, mountelh, mounteou —, en d. gasc., *mont*, pris absolument, a le sens du lang. : mount-de-garbas). = afr. monst, mons, mont, monz. Du lat. mons, montem, comme le fr. monceau, N. monsia, du dim. monticellus. Nota. Je ne pense pas qu'en véritable W. on prenne *mon* dans le sens du fr. mont (le terme usuel est L. tiêr', N. tiène, masc.). Ce mot, écrit : mont, entre, il est vrai, dans la composition d'un très-grand nombre de noms de lieux ; mais il ne m'est pas démontré que ce soit le fr. mont, et même je croirais plutôt que c'est, du moins dans beaucoup de cas, le mot 2. mon : *mansionem*, attendu que plusieurs lieux ainsi nommés sont en plaine ou même dans des vallées.

Monâ (1. qui n'a qu'une oreille, B. ; 2. est ordinairement employé sans signification précise, dans l'expression : soûrdaut monâ : sourd). = afr. monaul, id. et fr. monaut (1). De μονοὐατος, μόνωτος. Nota. Sur l'importation directe, du moins en apparence, de mots grecs en roman, cp. la remarque à l'art. lèmeri.

Monau (terme injurieux, dont le sens propre est perdu, et qui ne s'emploie plus, à ma connaissance, que dans la phrase : c'es't on sauvage monau). Le R. (biau, vilain) moniau, qui est aussi un terme injurieux sans signification connue, paraît être emprunté au fr. vulg. et signifier propr. *moineau* : en est-il de même du N. ? Ou ce dernier vient-il d'un dérivé de μονος?

Mondâ, mandâ (expression figurée pour : écu ; c'es't on 'hom k'at dèz mondâz : c'est un homme qui a des écus, qui est riche).

Monsâ (colon monsâ : pigeon *manceau* ou *mansard*, c.-à-d. pigeon ramier), N. mansau. A ce qu'il semble, du nom de lieu *Mans*, mais j'ignore le motif de cette dénomination.

Monse (vache monse : vache laitière qui est stérile pour la saison, soit qu'elle n'ait pas été saillie ou qu'ayant été saillie, elle n'a pas porté), Ard. it., N. id. (1. en général, à ce qu'il semble : stérile, bréhaigne; 2. it.). En afl. : mans-, manse-, mansche -, mausche -, mousche-koe ; en bav. mänzkue ou mänzige kue. En ce dernier dialecte *mänz* s'emploie aussi adverbialement dans l'expression : mänz gên [aller] (1. en parlant de vaches : être monse ; 2. en parlant de femmes : avoir fait une fausse couche), d'où le verbe : mänzen (1. eine kue mänzen : retarder l'époque de la saillie d'une vache ; 2. [fig. ?] einen mänzen : tenir quelqu'un en bride, le tenir sévèrement). L'étymologie de ce mot n'est pas connue. Nous comparerons d'abord avec Schm. (II, 604), l'It. manza, lang. mansa (génisse) ; ensuite, d'une manière plus étendue que ne le fait cet auteur (il se borne à dire : l'It. manza coïnciderait même avec notre mot dans la signification *mancanza* [*manque*], qu'il prend accessoirement), la famille que nous représenterons par le fr. manquer, l'all. mangeln, et, particulièrement, le brz. mank, monk, mons, (manchot), ap. Df. vergl. W. II, p. 74. D'un autre côté, si l'on compare la première des deux formes R. leuniére, leumiére, qui ont la m. signif. que *monse*, on pourrait voir dans notre adjectif une dérivation de l'aha. mâno, afl. maene, nha. mond (lune).

Montêie (*montée* ; montêie di gréz : escalier). — Nota. Le fr. montée, pris absolument, a l'acception particulière : « petit escalier, dans une maison de pauvres gens » (Acad.) —. Monteû (échalier), propr. = fr. montoir.

Mòr (morbleu), N. it.

Morené (de couleur bigarrée, en parlant de serins) Dj. Prob. du fr. MOURONNÉ (tacheté de noir sur jaune), dérivé de *mouron* (sorte de salamandre de couleur jaune tacheté de noir). Nota. On peut comparer sur ce fr. mouron, l'art. molon. En

W. je ne connais pour cette espèce de salamandre d'autre dénomination que le terme générique : rogne.

Mòrèse, t. de min. (brouetteuse) Rm. 2. Prob. une contraction de MÔNERÈSE (dérivé de : miner, ji *mòne*) : *meneuse*.

Morète (fauvette ou rossignol d'hiver, en langage systématique : accenteur mouchet). Le brun-noir dominant dans le plumage de la *morète*, M. Van Hulst est d'opinion (Revue de Liége, numéro de juillet 1847, p. 89) que cette dénomination équivaut à : petite *moricaude* (cp. L. morai = fr. moreau). En dial. du Cond., cet oiseau se nomme : roupèie.

Mori, ind. prés. sing. moûr, part. pas. morou (*mourir*), N. moru, ind. prés. sing. moûr, part. pas. mori (?), R. morir, ind. prés. sing. muér, part. pas. moru.

Moriâne, masc. (nègre), N. mouriâne, R. maurien, moriane, moriaune. = afr. morien, afl. mooriaen. De *mauritanus*.

1. **Moron** (1. *mouron* des oiseaux ; 2. senecon vulgaire), N. et R. id. (1), lang. mourroun, mourel, mouret (mouron rouge ou bleu : anagallis). = a.esp. muruge, port. morriao, l'un et l'autre ap. Hon. En afl. : (2) muer, muer-kruyd, muyr (1. mouron des oiseaux : alsine media ; 2. mouron rouge ou bleu : anagallis). Kil. semble croire que dans l'expression : muer kruyd, le premier mot est le même que (1) muer = fr. mur — : herba in muris et tectis nascens, dit-il ; mais, d'abord, cette circonstance paraît être inexacte (selon Lj. I, 104, l'anagallis croît dans les champs et les lieux cultivés, et l'alsine moyenne ou mouron des oiseaux croît partout : ibid. p. 148) ; ensuite, ni la première ni la troisième dénomination afl. ne cadre avec cette étymologie : celle-ci à cause de sa forme ; l'autre parce qu'on ne pourrait employer absolument dans cette signification le mot : mur. Si l'on compare avec les autres formes ci-dessus l'esp. muruge et le fr. morgeline, autre nom pour l'alsine ou mouron des oiseaux, on sera porté à croire que le radical com-

mun à tous ces mots est le lang. mourre *et* morga (d'où le fr. morgue ?) : museau ; la cause de cette dérivation consistant naturellement, si elle est fondée, en ce que l'on a vu, ou cru voir, une ressemblance entre un museau et la fleur ou la feuille du mouron.

2. **Moron** (1. en aW. : muscle ; 2. moron di spale : muscle deltoïde) Sim. 2. Peut-être de *murem*. Les Latins n'ont à la vérité donné le sens : muscle, qu'au diminutif : musculus, mais la plupart des peuples germaniques ont pris le mot même signifiant : souris, dans cette acception, p. e. aha. mûs, afl. muys, nha. maus, etc. Nota. Nous avons déjà eu occasion de remarquer que la terminaison *on* provenait souvent d'une ancienne désinence de l'accusatif : cp. Dz II, 37 sq. ; Orelli, altfr. Gramm., 2e. éd., 54 sqq.

« **Morsure-de-diale** » Lj. I, 235, morsur-di-diâl, Rm. 1. (tormentille officinale). Si la première partie de cette expression est le fr. morsure (en L. : hagneure), comme il le semble, c'est donc qu'elle n'aura été qu'à moitié traduite, prob. insciemment.

Mosaî (*mousse :* plante), N. mosè, mosia, moseria, R. moussé. Dérivé du lat. muscus : cp. mlat. mussula, m. signif. De là : moselîre, Ard. (« mousse pour litière ») C. M.

1. **Mose** (*montre :* échantillon), N. it., R. moute (1 it. ; 2. comptoir ; 3. apparence). = afr. monstre, mose (pour les acceptions particulières de ces mots, voy. Roq.). Substantif abstrait du W. mostrer, R. moutrer (*montrer*) : voy. à l'art.

2. **Mose** (moule : coquillage), N. moske, lang. muscle. = afl. mosschel, holl. mossel, etc. Du lat. musculus.

Moselète (petit bassin d'étain à mettre des fruits) Dj., R. moussée (« mesure pour les fruits »). Le W. serait-il dérivé de 1. mose — : cp. l'art. mozène — ?

Mosineû, ou : mozineû, fém. mosinerèse, ou : mozinerèse

(sorte de courtier qui fait le métier de *montrer* des échantillons de blés pour compte d'autrui), aL. mossineur, fém. mossinerèse, et : mosineur, etc. Dérivé de 1. mose. : pour la désinence, cp. mozène.

Moskion (*musc*) — : se trouve dans une pièce intitulée Lèz aiwez di Tonk, mais n'est plus actuellement usité, à ce que je crois —, alang. mosquet.

Mostâde (*moutarde*), R. moustage, lang. moustarda. = afl. mostaerd, etc. Dérivé selon Kil., Roq. et Kalts, du lat. mustum, all. most, fr. moût, quod, comme dit le premier, semen sinapis soleat musto macerari et præparari ad tollendam ejus acrimoniam. — Mostâde di capucin (raifort).

1. **Mostèie** (loche franche : sorte de poisson), N. mostée (« petit poisson d'eau douce »). = fr. mouteille, ap. Moz. Du lat. mustela ou mustella (prob. la lamproie, selon d'autres la lotte). Cette étymologie se justifie de deux manières, soit que l'on s'attache à la signification : lamproie, ou qu'on y voie une de ces fausses synonymies dont nous avons parlé dans la remarque au mot Caikeû : pour ce dernier cas on peut comparer en effet le fr. motelle ou moteille (lotte), mustèle ou mustelle (espèce de gade qui ressemble à la lotte) et le bourg. mouteule (goujon), qui semblent tous dériver aussi de *mustela*. Si l'on s'en tient à un rapport entre la loche et la lamproie, il paraît qu'il en existe également un, à en juger par deux noms all. de ce premier poisson, savoir : steinbeisser, verb. = lamproie (*lambens petras*) et : steinpeissker, verb. = lamprillon de pierre. Selon M. de Sél. p. 193, il est vrai, la loche franche, de même que la loche d'étang, « vit dans la bourbe et les herbes aquatiques de toutes nos rivières » ; mais ce genre de vie est celui du lamprillon, lequel paraît différer essentiellement de la lamproie, quoiqu'on les ait réunis jusqu'ici (ibid. p. 227). En suivant donc ces indications, il semblerait que la *mostèie* doit à une certaine ressemblance avec le lamprillon, lequel ressemble à la lamproie, d'avoir pris

le nom de celle-ci, dont elle différerait prob. beaucoup si on les comparait directement.

2. **Mostèie** (fourchette : fente à la manchette d'une chemise). Cp. alang. losti (« fourchette ») ?

Mostrer (*montrer*), N. it., H. moustrer, R. moustrer, moutrer (it.), monstrer (prouver, démontrer), lang. mostrar. = afr. mostrer, moustrer.

Mote (teigne), N. it. De l'ags. modhdhe, afl., nha. motte, holl. mot, etc., m. signif.

Moter (jeter de la terre après les brebis avec la houlette) Duv. De *mote* (*motte*).

Moti (dire mot : ki ji n' viz auie nin moti ! que je ne vous entende pas dire mot, souffler le moindre mot ! Ile n'at polou s' paser d' èn'nè moti : elle n'a pu se passer d'en dire quelque chose. Aussi avec un régime direct, p. e. Dehin, P'titz moum. etc., p. 87, dit :

Lèz bouriaz ratendît ki n' motihît nin 'ne gote),

N. moter, alang. motir. = afr. motir. Du lat. mutire ou muttire (submissa voce loqui, mussare, vel minimam vocem emittere, vel unum verbum proferre). Nota. De ce lat. muttire vient le m. lat. et prob. lat. vulg. muttum (le moindre son que la bouche puisse émettre), d'où le fr. mot. Celui-ci à son tour paraît avoir produit le verbe MOTTER, dans : marmotter, à moins que ce ne soit une forme irrégulière pour : mottir.

Mouche, masc., d. de Malmédy (sou : pièce de monnaie) Sim. 2.

2. **Moudeû**, à Clermont-Thimister, (pot-à-beurre) Sim. 2. Sans doute le même mot que 1. moudeû ou modeû (vase dans lequel on trait) : voy. à l'art. mode, moude. Nota. La nature de la désinence empêche de comparer le nha. mulde (auge, pétrin), qui en dial. fris., ap Kil., sous la forme : molde, moude, a l'acception : pot-à-lait. Le Verviétois : moûsî, qui a le même

23

sens que notre mot, en diffère trop par la forme pour qu'on puisse leur supposer une origine commune.

Moû-d'-fuaim, subst. masc. et fém. (1. affamé; 2. fig. mangeur qu'on ne peut rassasier), R. muér-d'-faim (1), lang. mort- *ou* mouert-de-fam (1). Je ne rapporte cette expression qu'à cause de l'apocope *moû* pour : mourt (*meurt*).

Moudri (1. assassiner; 2. *meurtrir*, contusionner), N. id. (2), R. mordrir, mourdrir (1, 2), alang. murdrir (1), murtrir (1, 2). = afr. meurdrir, murdrir. Moudreûs (*meurtrier*, assassin), N. moudreûr, R. mordreux, mourdreux, (1. it.; 2. celui qui frappe au point de blesser). = afr. meurdreur, etc. Moudreûs-d'-aguèse (pie-grièche), cp. lang. mirgassa (voy. au mot Mirer), angl. mattagasse (cp. angl. to mate = fr. mater), m. signif. Moûd, moût' (meurtre), lang. murtre. = afr. murdre. Du goth. maurthr, nha. mord, etc. (meurtre), goth. maurthrjan, nha. morden, etc. (tuer).

Moufeti (faiseur de moues, homme à mine rechignée). Très-prob., de même que le suivant, de MOUF ou MOUFE (*moufle*: mufle). Nota. On pourrait comparer deux mots R.: 1°. moufeter (remuer les lèvres comme on fait quand on se dispose à parler); mais ce verbe paraît être, comme le dit Héc., un fréquentatif de *mouver* (bouger, remuer); 2°. quant à : mouviar (boudeur, qui fait la moue), il ne peut guères provenir de *moufle*, à cause que le *l* de ce mot s'est conservé en R. : cp. moflue, cité à l'art. suivant; son origine doit donc être cherchée ailleurs, p. e. soit dans le verbe: mouver, que nous venons de rapporter, soit dans le fr. moue, ou son primitif : voy. s. 3. mowe.

Moufler (bouffer : enfler ses joues) Rm. 2., R. moflue (« grosse, potelée, qui a les joues rebondies. Joufflue, » etc.), lang. moufflet (*mouflard :* celui qui a le visage gros et rebondi), mouflard [dial. béarn.] (« mâtin, gros chien; qui a les joues rebondies, » etc.). = afr. mouflé (qui a le visage gros, gras),

fr. moufler (Acad., ap. Trév. : prendre le nez et les joues ensemble à quelqu'un, en sorte qu'on lui fasse boursoufler les joues). Du fr. moufle, masc. et fém., = mufle (sur ce mot voy. la remarque). Cp. les mots prob. parents, mais dont je n'ai pas à rechercher ici l'étymologie : afl. maffelen (« balbutire. Et buccas movere. Ang. maffle »), moffelen, aholl. muffelen (« buccas movere »), d. d'Aix mofel, masc. (une grosse bouchée), mofele (manger ou mâcher à pleine bouche). Nota. Le fr. moufle se trouve deux fois dans Trév. : une fois à l'art. mufle, où il est donné comme masc. et synonyme de ce mot : « on dit aussi un moufle de carpe, un moufle de bœuf, de vache, etc. »; une autre fois à la lettrine, où les auteurs lui attribuent le genre fém. avec la signification : « gros visage et trop plein ». Je ne doute pas que cette signification ne soit dérivée de la première, le genre fém. provenant uniquement d'un usage vicieux, et que *moufle* ne soit rien autre qu'une forme de *mufle*. Quant à l'étymologie de ce mot, elle n'est pas connue. Dz I, 280, compare le mha. mupfen (faire grimacer la bouche). Il semblerait plutôt qu'il vient du nha. muffel (1. animal à grosses lèvres pendantes; 2. mufle, dans le sens fig. : vilaine figure), dont le primitif paraît être le nha. muff (grognement d'un chien).

Mouhî, ou : moûhî (se dit d'un poil ou d'un plumage dont la couleur est mêlée inégalement de blanc et de noir : on blan mouhî, est un blanc brouillé de noir, on neûr mouhî, un noir brouillé de blanc; ci j'vâ la est tot mouhî è l'tièse di vïèse : ce cheval grisonne à la tête de vieillesse). *Mouhî* paraît être une forme de 2. mohî (s. v. 1. mohe), qui, au participe, signifie : moucheté. Cependant la forme *moûhî* s'écarte de cette étymologie, et puis le sens de notre mot est plutôt, comme nous l'avons rendu : mêlé ou brouillé (de blanc ou de noir), que : moucheté. Peut-être ce mot et le suivant ont-ils une racine commune.

Mouhin (taciturne par lourdeur d'esprit). Dérivé de *mus'* (sur le changement de la voyelle, voy. la remarque ci-dessous)?

Ou du R. moese (qui est de mauvaise humeur), mot dont l'étymologie m'est inconnue — ? Ou = R. mousard, mouson (boudeur), mouséte (boudeuse), dérivés du R. mousse (moue) — ? Ou de l'aha. muchazan (mutire), d'où bav. (II, 549) muckezen, mucksen, mucken, mocken, etc. (ne se mouvoir que doucement et furtivement, ou ne parler qu'à voix basse, par crainte, paresse ou ruse, mais particulièrement par mécontentement ou mauvaise humeur), et les dérivés : muckisch, adj., muckezer, muckser, mucker, subst. — ? Cp. encore le précédent. Nota. Il semble que dans un assez grand nombre de cas la voyelle *u* du primitif s'est changée dans le dérivé en *ou*. Nous avons déjà cité dans la première partie : 1. bouhetai, de *búse*, pouhi, de *pus*', exemples où l'on peut remarquer en même temps une transformation semblable du *s* en *h*; ajoutez : N. mourauve, de *murer*.

1. **Moulète** (*molette* : morceau de marbre servant à broyer les couleurs). Diminutif de *mola?* Ou de *molere:* cp. W. molou, fr. moulu, part. pas. de : moûre, moudre — ?

2. **Moulète** (caillette : estomac des ruminants qui contient la présure), N. mulète, R. muléte (1. it.; 2. scrotum du mouton et du veau), lang. meleta. = fr. mulette, ap. Trév., mulotte, ap. Boiste (1. it.; 2. gésier des oiseaux de proie), meulette, ap. Moz. (estomac des morues). Du fr. mule, usité seulement dans l'expression : franche-mule, qui désigne cette même partie dans le bœuf, tandis que, selon Trév., on la nomme propr. *mulette* dans le veau, et *caillette* dans le mouton.

2. **Moulièse** (espièglerie, niche, tour que l'on joue à quelqu'un), N. molièse (vexation; fer dèz molièsez à one saki : *molester* quelqu'un), lang. molestia. = afr. moleste. Du lat. molestia. Nota. 1. moulièse est s. v. môlièse.

Moulu, H. (marqué de la petite vérole).

Moûner (moudre du blé). Moûnéie (« mouture ») Sim. 2., R. monée (quantité de blé qu'on fait moudre pour une fournée

de pains). = afr. monée, mounée. 1. Moûnî, fém. moûnerèse, (*meunier*), N. monnî, fém. monnerèse, R. monier, mounier, lang. moulinier, moounier, mounier, etc. = afr. molinier, molnier, moulnier, etc. Du lat. MOLINARE, dérivé de *molinus*.

2. **Moûnî** (*meunier* chevanne, en lat.: leuciscus dobula), R. monier («cyprinus ieses» : prob. le cyprin que M. de Sél. qualifie de: cyprinus regina, et dont «les jeunes ont la couleur des leuciscus dobula», p. 196). Acception fig. du précédent, cette dénomination provenant de ce que les poissons en question ont «le dessous et les côtés du corps d'un blanc brillant», de Sél., p. 206.

3. **Moûnî** (mésange bleue). = fr. meunière (Moz.: mésange à longue queue). Le nom W. provient, selon M. Van Hulst, Rev. de Liége, août 1847, p. 133, «du blanc que ces mésanges ont à la tête».

Mourauv (pîre mourauve: pierre servant ou pouvant servir à construire des *murailles*). Du N. et fr. murer: nouvel exemple d'un dérivé remplaçant par *ou* le *u* du primitif.

Moûre (*moudre*), N. it., R. mieudre, alang. molre, nlang. moourre, etc. = afr. moulre, mourre, etc. De *molere*.

Mousâde, ou: mousâte (bourrée, cotret: fagot formé de menues branches). De l'afl. moetsaerd, mutsaerd, holl. mutsaard, masc., m. signif. (propr.: branches coupées, Kil.: «caedua virgulta, abscissae arborum comae»), qui dérive du verbe afl. moetsen, mutsen (couper, tailler, trancher).

Mousète (1. sorte de collet que l'on place à terre pour prendre les bécasses et autres oiseaux : ceux destinés au gibier à poil se nomment : bricolz ; 2. au plur. poucettes : corde ou chaîne pour lier ensemble les pouces, Rm. 2.), N. id. (1. = L. 1 ; 2. petite porte ou trou par où l'on entre quelque part). Diminutif de MOUSE, subst. abstrait de 2. mousì, qui signifierait verb. : trou,

ouverture servant de passage. Nota. Il semblerait naturel de comparer avec ce dernier vocable le fr. musse, ap. Moz. (passage étroit dans une haie pour le lapin, le lièvre, etc.), qui vient du fr. musser («cacher»); mais alors il faudrait admettre que ce verbe est identique avec 2. mousî, ce qui est fort douteux, à moins, toutefois, que sous ces formes : mucher, musser, mussier, etc., ne se cachent deux homonymes ou paronymes, dont l'un répond au L. et N. mousî, et l'autre au N. muchî.

1. **Moûsî**, subst., Verv. (1. baratte, Rm.; 2. pot-à-beurre).

2. **Mousî**, intrans. (Ce verbe signifie : entrer, ou : sortir, selon l'adv. ou la prép. qui lui est ajouté, lorsque cette action a lieu furtivement ou au moyen d'une ouverture étroite : mousî è bois, è lét, foû dè bois, foû dè lét. [Notez que : mousî è bois, c'est pénétrer dans le bois sans suivre de chemin, ou du moins par un sentier étroit ; si c'était en suivant une grande route, on dirait : entrer è bois]. Sans particule, on le comprend dans la première signification, p. e. dans la phrase : mousî tot costé : s'introduire, se fourrer partout. En d. Ard., ap. Rm., on dit absolument: li solo mouse : le soleil se couche), N. it. Mouserote (recoin). Il semblerait au premier aspect que l'on peut comparer l'afr. mucier, mussier, et les autres correspondants du N. muchî (cacher); mais la transition logique paraît malaisée et la duplicité des formes : mousî, muchî, dans le même dialecte, est un autre obstacle. Nos recherches dans les langues étrangères ne nous ont donné, d'autre part, que des résultats incertains. Cependant, si l'on compare le mot suivant, prob. identique avec le nôtre, on trouvera quelque vraisemblance à un rapprochement avec l'aha. mûzôn (changer, particulièrement : changer de vêtement), d'où, à ce qu'il semble, nha. sich mausen ou maussen (muer, c'est-à-dire : changer de plumes ou de poils), bav. mutzen (parer) : si les formes ne cadrent pas parfaitement (on pourrait cependant comparer pour la terminaison l'aha. muzjan : dolose agere, sous lequel Graff II, 910, range le verbe : mûzôn),

en revanche le sens verbal qui en résulte paraît très-adéquat, puisqu'il rend compte des deux significations : entrer, sortir, et des deux acceptions : changer de place, changer de vêtement. D'ailleurs on peut citer bav. mauchseln (II, 545), muckseln (546) : rôder, courir furtivement dans de mauvais desseins ; mauschen, mauscheln (641) : s'en aller doucement et sans être remarqué. Nota. Voyez la note au mot Mousète, et cp. le composé Calmousî.

3. **Mousi**, trans. (habiller, vêtir), N. it. Mousemen (action de se vêtir ; en parlant d'une religieuse : prise d'habit), mouseure (habillement). Sans doute une acception du mot précédent, ce qui résulterait d'ailleurs des deux premières étymologies que nous avons indiquées (*mucier* a en afr. l'acception : couvrir).

Moutone (tiretaine), N. it.

Moutri (1. mortifier ; 2. échauffer le cuir pour l'écharner, etc.) Dj., moutriheû (souterrain où l'on échauffe le cuir) id. Même mot que le H. mutrir, etc. : v. s. v. mutri — ? Ou forme de *moudri*, dans le sens : meurtrir ? Cp. encore le d. de la Suisse, ap. Df. vergl. W. II, p. 39, mörden, mürden (broyer), b. all. murt (ce qui est broyé).

Mouwai, fém. mouwale (*muet*), N. moia, fém. moianc, R. muau, muot. = afr. muéaz, fém. muele, (dialogues de St. Grég. — XI[e]. siècle — ap. Roq.). Dérivés formels du lat. mutus : cp. pour la désinence L. les exemples cités au mot Lèsai, in fine.

Mouwale (tête de mouton bouillie, et sans langue, ajoute Sim. 1). Sans doute le fém. de l'adj. précédent, pris substantivement.

1. **Mouwer**, intrans. (*muer* : changer de plumage, etc.), N. muwer (1. it. ; 2. trans. changer, commuer). 1. Mowe (mue), N. muwe. N. muwanse (muance : en parlant de couleurs et de notes de musique). De *mutare*.

2. **Mouwer**, trans. (faire éprouver cette soudaine et profonde émotion que l'on nomme : saisissement. En L. on n'emploie ce verbe que comme réfléchi ou intransitif : ji m'a tot mouwé : je me suis tout saisi ; i mouwat d' sonië : il fut saisi de peur ; mais en N. on s'en sert aussi transitivement : ti m'az mouwé d'peû lèz pîtz jusk'a l' tièse : tu m'as *ému* de la tête aux pieds), N. it., R. mouver, intrans. (bouger, remuer). N. moûwe, mouwanse (changement), cp. R. muanche (1. « mutation, changement, mouvance ; 2. trouble intérieur occasionné par une impression fâcheuse et inattendue »), mué (ému, troublé). = afr. moer (dial. de St. Grég. ap. Roq.), mover, mouver (*mouvoir*, remuer). De *movere* par la syncope, commune à toutes les langues romanes (Dz I, 187), de la consonne *v*. Cette dérivation distincte de 2. mouwer, résulte de la comparaison des subst. N. *muwe*, *muwanse*, et : *moûwe*, *mouwanse*, et elle est appuyée par le verbe suivant, dont le sens indique qu'il vient de *movere* et non de *mutare*. Au surplus nous croyons que les dérivés de *movere*, *motare* et *mutare* ont été souvent confondus.

3. **Mouwer** (« tirer la corde pour faire voler l'oiseau qui sert d'appel ») Sim., 2. mowe (1. oiseau dont les tendeurs se servent pour appeler les autres ; 2. èse à l'mowe : servir d'appeau, d'appelant). De *movere* ; 2. mowe signifie verb. : l'oiseau qu'on meut.

Mouziner (« brûler faiblement, lentement ») Dj. Cp. bav. motzen (agir lentement et avec indolence).

3. **Mowe** (*moue*), N. mawe. = afr. moe, moue (museau, groin). N. mawî (faire des moues). A ce qu'il semble, du mha. MÛ, — pour ce mot et les deux suivants voy. Zm., — écos. mow (museau) : cp. d. de la Suisse all. mauwen (mâcher). Nota. Le R. mousse (moue) est aussi le même mot que l'afr. mousse (« gueule de chien ») : cp. encore l'It. muso (1. *museau* ; 2. moue). Quant à l'étymologie de ce R., afr. mousse, il semblerait

que l'on doit plutôt comparer le goth. munths, asax., afris. muth, nfris. müth, müss, angl. mouth (bouche), que le mlat. musus, qui a produit le dérivé R. musiau, afr. musel : v. s. v. muzai et cp. Df. vergl. W. II, p. 88 sq.

Mozène (petite manne: on vend aux pauvres gens la houille par *mozènez*) Sim. 2. De l'aha. muhsina, ap. Graff II, 657, (poche, sac), ou (si ce mot n'est pas identique avec l'aha. que nous venons de rapporter) du b. lat. mozina (genus repositorii)? Ou bien *mozène* serait-il dérivé de 1. mose, dans le sens verbal : petite montre ou échantillon, d'où, par métonymie du contenu pour le contenant : petite manne où s'exposent les échantillons— : cp. mosineû, ou : mozineû, qui paraîtrait venir immédiatement de notre mot, et aussi : moselète, auquel on pourrait attribuer la même origine —? Nota. Soit pour notre mot, soit pour l'aha. muhsina ou le b. lat. mozina, cp. bav. moschen, muschen (corbeille de jonc ou de paille que l'on porte au bras : ce que l'on nomme vulgairement : cabas), tchèque mossna, russe mosschna, ap. Schm. II, 642 : sac, bourse, cabas (dans le sens ci-dessus).

Mozète (pars pudenda muliebris), N. it. A ce qu'il semble, diminutif du d. de l'Alsace (ap. Zm. v. muzzen-sûn) mutze, m. signif.

Moziner, mozèter (pleuvoir très-finement). Du fris., holl., ap. Kil., micselen (1. nebulam exhalare; 2. m. signif. : « rorare tenuem pluviam »), qui dérive vraisemblablement, de même que l'afl. missen, miesten (nebulam exhalare), de l'afl. mist, miest (nebula, tenuis pluvia)—? Ou cp. holl. motten (bruiner), de *mot* (pluie très-fine, brouillard) — ?

Muain (*main*).

Muaint (*maint*; muaintz' et muaintz côpz : maintes et maintes fois; i n'y at icû muaint' et muaint' —, ou : muaintz' et muaintz', —ki y ont stî; « tot a muaintz genz » : beaucoup de monde). Selon Df. vergl. W. II, p. 34 sq., du cymr. maint,

brz. ment, mend (multitude, nombre, grandeur, etc.). Cp. d'autre part afris. mente, menete (commune, communauté), a. dial. de la Gueldre, aholl., ap. Kil., meente, meynte («j. ghemeente, ghemeynte. Gall. *maint.* i. multi»). Nota. Dz I, 306, fait dériver *maint* du goth. manags, aha. manc, nha. manch (grand nombre).

Muchi (cacher), aL., H., R., d. de Bay. mucher, musser, bourg. meusser. = afr. mucer, muchier, mucier, muscéer, muscer, musser, mussier, et, dans Le livre de Baudoyn, munsser. Muche (cachette), R. it. = afr. muce, muche, etc. Duc. n'a qu'un mot appartenant à cette famille, savoir: mussanter, qui se trouve dans une charte de 1170, dans le sens: d'une manière cachée, secrètement. Quant à la signification précise du mot en afr., elle paraît n'être autre que celle ci-dessus, d'après les six passages allégués par Roq.: cp. particulièrement les deux citations v.v. muscé, muscéer, où *muscer* est la traduction du lat. abscondere. En aL., le sens est plutôt: entrer dans un endroit propre à se cacher; ainsi, dans une pièce de 1538 (Chartes et priviléges II, 168), on lit: «aller au-devant des dits veaux, (pour) iceux dits veaux faire mucher en quelques maisons sur les chemins», passage où le verbe: faire, indique du moins que *mucher* est pris intransitivement. — Après avoir comparé Df. vergl. W. II, p. 79 sq., je ne pense pas que l'on puisse assigner à notre mot un radical certain, mais il est très-probable, sinon évident, qu'il appartient à la famille dont il est traité à cet endroit; je citerai seulement: aha. (Schm. II, 549) far*muchan* ou far*muckan* (hebetare, suffocare), nha. ver*mucheln* (occultare), mha. (ap. Zm.) mûchen, mucken (agir d'une manière cachée), nha. meuchlings (clanculum), et, d'autre part, brz. mousa, brz. francisé: se moucher, (cacher le visage, se masquer). — Cp. l'art. 2. mousi.

Murè, muralié (giroflier jaune), N. murè, R. muré. De *meur* (*mur*), muraliĕ (*muraille*), parce que cette plante croit sur les murs.

si Murer (*se mirer*), N. it., lang. se mirallhar. = b. lat. mirari. Mureû (miroir), N. muroi, R. miro, lang. mirallı, mirau. Notre verbe est une forme réfléchie du fr. mirer, esp., lang. mirar, It. mirare (1. regarder avec attention ; 2. viser), lequel paraît être le *primitif* du lat. mirari (car l'action de regarder doit précéder celle d'admirer), soit qu'ils dérivent l'un et l'autre du celtique (dial. de Vannes mirein : mirer; corn. mira : voir), ou que le sens propre de *mirari* ait appartenu à ce verbe en alat. et se soit transmis dans l'usage vulgaire, ou, enfin, que le celtique ait seulement influé sur l'acception que le verbe lat. a prise en roman : voy. Df. Celt. I, p. 73 sq. Nota. La seconde de ces hypothèses pourrait être appuyée par de nombreux exemples de formes et de mots romans qu'on ne retrouve que dans le lat. antérieur au lat. classique : voy. Aug. Fuchs, Die romanischen sprachen, etc., p. 55, note 109, et cp. la liste des Vocabula rustica, vulgaria, sordida, etc., ap. Dz I, p. 7 sqq., qui en contient plusieurs de cette catégorie ; mais ces exemples particuliers ne sont pas nécessaires, car c'est un fait général et tout naturel que les patois ou langues vulgaires conservent des formes et des acceptions anciennes longtemps après que la langue littéraire les a rebutées : si, donc, l'existence de ce verbe en celtique n'offrait une alternative, la conjecture que le lat. mirari avait dans l'usage populaire le sens de l'It. mirare, et que ce sens n'était point dû à une dérivation logique, mais était, au contraire, archaïque, cette conjecture, disons-nous, pourrait être presque considérée comme une certitude.

Murguè, et, selon M. B., murguet' (*muguet*), N. et lang. comme le fr. En afr. : mugle, muglias.

Mus' (morne, taciturne, sombre, rêveur), N. mûzaut (1. it. 2. *Musard*); cp. R. moese (qui est de mauvaise humeur). 1. Mûzer (1. être morne, Sim. 2. ; 2. moins énergiquement : être triste : ki refûse, aprèz mûse : qui refuse, *muse*), N. id., lang. musar (l'un et l'autre seulement dans le dicton ci-dessus).

Même mot que l'afr., ap. Frois., muser (méditer), fr. muser (s'amuser et perdre son temps à des riens)? En ce cas, du lat. MUSARI, musinari (travailler à son aise, sans se presser), la première acception dérivée étant : méditer, d'où, d'une part : être rêveur, silencieux, triste, et de l'autre : ne pas agir, perdre son temps à songer creux. — Ou du lat. mussare, m. lat. musare (Papias ap. Duc. v. musardus, pr. : « musat : dubitat in loquendo, timet, murmurat ») ? Cp. l'art. marmouzer. Nota. Le R. mouser (bouder, faire la moue), mousard, mouson (boudeur), mouséte (boudeuse), vient du R. mousse (moue) : cp. l'art. mowe.

Muselîre, et, selon Rm., mouselîre (contusion sur le tibia). Peut-être dérivé de *mustai* (ancienne forme : MUSTEAL, MUSTEL), par abréviation pour MUSTELÎRE.

Musket, muskète (*mousquet*). = nha. muskete, m. signif., afr. mousquète, ap. Roq. dict. II, 107 b. (sorte d'arbalète). Muskètâde (mousqueterie). = afr., ap. Roq. suppl., muscatrie. Cet afr. mousquète pourrait bien être propr. le fém. de l'afr. mousquet (épervier) : cp. les dénominations analogues : couleuvrine, fauconneau, etc.

Mustai (1. tibia, grève; 2. mustai d' boûf : trumeau de bœuf, savouret, Dj.). Cp. R. mutiau, multiau (partie du cou du bœuf; à Bavai : l'os de l'épaule)? Nota. Z. a le mot : mustia, sans explication — : *tibia* se dit en N., comme en fr. : gréve.

Mutoi (peut-être), Ard. motoi, motô. Sans doute de l'Ard. mo, afr. moult (beaucoup) + L. toi (*tôt*), verb. = fr. bientôt.

Mutri, H. (moisi), R. mutrie (sentir l' mutrie : sentir le moisi), d. de Bay. mucre (humide, moisi), mucreur (humidité). = afr. mucrir (« rendre doux, amoitir »), mucre (mauvaise odeur, corruption), mucré (moisi, corrompu). Dérivé du lat. mucorem.

Muzal (1. *museau;* 2. muselière; 3. pâton : bout du soulier), N. muzia (1), R. musiau (1), musiére (2), lang. mus (1), alang. muzel (1). = afr. musel, b. lat. musellum, (1). Du mlat. musus, gén. ûs, b. lat. musum, m. signif. Nota. Cp. afr. mousse (« gueule de chien »), R. mousse (moue), et voy. la note à l'art. 3. mowe.

2. **Mûzer** (« faire de la musique ») Sim. 2. Du b. lat. 1. musare, m. signif. Nota 1. Ce b. lat. musare peut s'expliquer de plusieurs manières : 1°. comme acception dérivée de celui qui est cité à l'art. suivant ; 2°. comme contraction de MUSICARE; 3°. comme dérivation du lat. musa ; 4°. comme dérivation du b. lat. musa (fr. muse, corne*muse*) : cp. afr. muser, alang. musar (jouer de la muse). Nota 2. 1. mûzer est au mot : mus'.

3. *Mûzer* (fredonner), R. id. (chantonner). Prob., de même que l'alang. mus (bourdonnement), du lat. mussare (b. lat. musare), dans l'acception : bourdonner (Virg. Georg. IV, 188 : fit sonitus, mussantque [apes] oras et limina circum). Cp. le précédent, qui est peut-être identique.

N

Nacal (« sorte de bateau ») Duv. Sans doute un diminutif de 1. nâke.

Nâguel, adj. (« espiègle ») Sim. Ce mot paraît être abstrait du verbe suivant, dans le sens propre : qui agite, remue, ou : qui s'agite, etc. Si la terminaison, qui n'est point une désinence wallonne, n'y faisait obstacle, on pourrait également, ou même mieux, le dériver immédiatement du primitif qui a produit ce verbe : cp. p. e. avec l'aSc. hnaska, cité au mot qui suit, le holl. snaak, subst., m. signif. que *nâguel*, c'est-à-dire que *hnaska* et *snaak* seraient en rapport étymologique entre eux et respectivement avec *nagueler* et *nâguel*.

Nagueler (1. fureter, fouiller, remuer, agiter; 2. s'agiter, faire des sauts, etc.: cp. Voiège di Chaudf. acte III pr.), naguelcû (homme qui a l'habitude de fureter, etc.) Dj. Cp. R. naquer (I. 1. flairer; 2. chercher en flairant; II. se mêler de tout, regarder à tout), ernaquer (fureter), fournaquer (fureter, remuer, mettre en désordre), verbe dérivé du R. nac, naque (flair, odorat). D'autre part, cp. aSc. hnaska (quassare, inquietare), ap. Graff II, 1105, s. v. nascôn, ou plutôt bav. nackeln, propr. nagkeln, intrans. (se mouvoir de ça et de là), nägkeln, trans. (mouvoir une chose de ça et de là pour l'ébranler), nagkler ou nägkler (1. mouvement pour ébranler; 2. personne qui branle en marchant).

* **Nahai** (banneton : coffre, percé de trous, dans lequel les pêcheurs conservent vivants les poissons — : voy. la remarque ci-dessous). Ce diminutif ne répond d'une manière satisfaisante à aucun des simples que nous connaissons. On peut comparer 1. nahe, 3. nâhe, le lat. nassa, d'où L. nèse, enfin : nèsale. Peut-être a-t-il existé un primitif NAS, d'où 1°. afr. nasse et le diminutif nasselle, L. nèsale; 2°. L. 3. nâhe, par l'intermédiaire de la forme nasale afr. nanse; 3°. L. nahai. Nota. Le *nahai* est positivement, comme nous l'avons dit, un coffre destiné à conserver le poisson vivant, que ce réservoir soit un objet distinct ou fasse partie d'une nacelle; mais il est plus difficile de savoir ce qu'est au juste une ou un *bondif*. Ceci est certain : il y a deux sortes de nacelles de pêche, l'une légère, servant principalement à la navigation et ayant à son milieu un petit réservoir : on la nomme : banète, et le réservoir : nahai; l'autre sorte de nacelle est plus massive, ordinairement stationnaire et occupée presqu'en entier par le réservoir. Maintenant, la difficulté consiste en ce que l'on ne sait s'il faut appliquer la dénomination : bondif, à cette seconde nacelle, soit isolément de son réservoir (comme des pêcheurs me l'ont affirmé), ou y compris son réservoir (comme d'autres me l'assurent), ou enfin

au réservoir seul (comme le comprennent entre autres Sim. 1. et Z.) : ceux qui partagent cette dernière opinion appellent le bateau d'un des noms génériques : batai, ponton, nèsale ; tandis que ceux qui suivent la première, nomment le réservoir : houche, ou : nahai.

1. **Nahe** (cachette, recoin), N. nanche, masc. 1. Nahî (fureter, fouiller), N. nanchi. N. nanchaut (fureteur). Je ne vois à comparer pour l'étymologie de *nahe*, qui, d'après le sens des deux mots, est évidemment le primitif de *nahi*, que le lat. nassa, d'où il serait possible que notre forme vînt en même temps que *nèse* : cp. les deux formes : afr. nanse, d'où N. nanche ; fr. nasse, d'où L. nèse ?

2. **Nahez**, plur. (avu sèz nahez : avoir ses habitudes, ses allures, c'est-à-dire avoir certains lieux, certaines sociétés où l'on se rend habituellement). Ce mot paraît n'être qu'une acception du précédent, son sens verbal étant : repaire, lieu de refuge.

3. **Nâhe** (nacelle de grande dimension et munie d'un gouvernail). = afr. nasse (s. v. nasselle), nanse. Le primitif de ce mot m'est inconnu, car il ne paraît pas qu'on puisse le considérer comme une forme de 1. nâke (celui-ci vient de l'aha. nacho; or, la gutturale *ch* ne prend en roman le son sifflant que dans un très-petit nombre d'exceptions basées sur des circonstances qui n'ont point lieu ici : voy. Dz I, 301, n°. 4), à moins, cependant, que ce ne soit par l'intermédiaire des formes b. lat. nanca (s. 1. naca), fr. NANCE, nanse, dont l'authenticité paraît peu garantie. P. S. J'ai remarqué que les bateliers qui se servaient du mot *nâhe*, ignoraient le mot *nâke*, et à l'inverse. D'un autre côté, les définitions des deux termes sont sensiblement les mêmes. Je crois donc que *nâhe* pourrait bien être une forme dialectique ou corrompue de *nâke*.

* 2. **Nâhi**, part. pas. nâhi, fém. nâhèie, (fatiguer), N. naujî,

part. pas. nauji, fém. naujie. Nâhisté (fatigue), N. naujieté, R. nasi [sic]. Notre verbe est sans doute formé de la négation *nin* + L. âhe, N. auje (*aise*), d'où L. âhi, âhèie (aisé, aisée), N. auji, aujie; N. aujieté (facilité). Nota 1. Df. s'occupe, vergl. W. I, p. 60 sq., du goth. AZI, AZÊTS, d'où Dz fait venir le fr. *aise*. Nous rapporterons seulement ici les parallèles celtiques : gdh. âthais, brz. éaz (aise), corn. aise, brz. éaz, ez (aisé), corn. aizia (faciliter). Nota 2. 1. nahi est au mot 1. nahe.

Nâhîre (petite maison plus ou moins suspecte : guinguette, cabaret borgne, mauvais lieu : i n'at fait tote li joûrnêie ki d'aler d'ine nâhire à l'aute : il n'a fait toute la journée que d'aller d'un réduit à l'autre). Prob. le même mot que *dâhire*, m. signif., ou à peu près (Rm. qui a ce dernier mot, seulement dans la 1re. éd. et *nâhire*, seulement dans la 2e., traduit par des expressions synonymes): cette permutation entre le *n* et le *d* serait analogue à celle qui a si fréquemment lieu entre le *l* et cette dentale (voy. la note au mot Lâborer).

1. **Nâie** (petite plaque de fer qui sert à recouvrir la mousse ou l'étoupe que l'on a introduite dans les joints des planches du fond d'un bateau. Cette plaque est ronde, avec deux pointes que l'on courbe et que l'on fait entrer dans le bois en guise de crochets), N. nauie (?). 1. Nâieler, nâielier, nâlier, nâieter (placer des *nâiez*). De l'all. nagel, afris. neil, angl. nail, masc. (clou)? Ou cp. aha. naian, holl. naayen (coudre)?

2. **Nâie** (ligne que l'on trace dans un bois taillis en brisant des branches de distance en distance et qui sert à limiter les coupes ou portions. La *nâie* diffère de la *fôke*, en ce que celle-ci est pratiquée en coupant le taillis, de sorte qu'elle forme une espèce de sentier ou de route étroite). 2. Nâieler, nâielier, nâlier (tracer des *nâiez*). *Nâie* semblerait au premier aspect être le même mot que le b. lat. laia, afr. laye, lais, fr. laie, d'où le verbe afr. laier, fr. layer; mais la forme du verbe

ndieler, etc., indiquerait une autre origine : cp. aSc. naella (piquer, percer) ap. Kalts. v. nagel — ? — : plutôt, il me semble, l'aha. nagal, nha. nagel (clou), aha. nagaljan, nha. nageln (clouer) — pour la forme, cp. le mot précédent —, l'enfoncement d'un clou dans leur tronc étant un des deux moyens usités au moyen âge (voy. Gr. DRA, 544) pour désigner les arbres qui devaient servir de limite dans une forêt. Nota. Le mot : laie, layer, paraît venir de l'aha. hlâh, lah (Gr. l. l.), mha., souab. lache, (incision faite dans un arbre pour le marquer), aha. hlâhhan, mha. lachen, lochen, souab. lachen, lauchen, lochen, (en ce dernier dial. : 1. délimiter un bois; 2. le marquer pour la coupe; 3. le couper).

Nâlète, fém. («casse») Sim. 2. Dans un autre endroit (v. cachète) Sim. 2. entend par le fr. casse : la partie de l'écritoire de poche où l'on met les plumes.

Nainnet, nainet (*nain*), R. nénéte (seulement dans l'expression *Jean nénéte :* Jean le nain), lang. lanet, nanet, etc. Cp. R. nieu, m. signif. Diminutif de *nanus*.

Naivi (I. 1. *naviguer*; 2. ramer, avironner. II. *Nager*). = afr. naivier, navier (s. v. nager), naver (I). Naiveû, naivieû (I. batelier. II. Nageur), aL. neaveur, nayveur (I), N. naiveû (I), R. navieur (I). = afr. navieur, etc. De *navigare*.

1. **Nâke** (bateau de Meuse, venant pour la grandeur immédiatement au-dessus de la nèsale, et servant au transport de marchandises telles que la chaux, etc.), aL. naque, N. nauke (« nacelle assez large »), R. naque (nacelle). = b. lat. 1. naca (« navigii species, scapha »). De l'aha. nacho, nha. nachen, a.b.sax. naco, tous masc., afl. naecke, fém., etc. (barque, nacelle). Cp. 3. nâhe, nacai.

2. **Nake** (gravier amoncelé dans le lit d'une rivière) B.

3. **Nake** (suite : ine nake di bai temp : une suite de beau temps, une série de beaux jours) Sim. 2.

Nâle (ruban). Prob. de l'aha. nestila, nha. nestel, afl. nastel, aSc. hnesla, nesla, mlat. nastala, etc. (cordon, aiguillette, lacet, etc.). Cp. le suivant.

1. **Nâli**, **nâlin** (courroie de cuir, cordon de canne), aL. nallier. Du même primitif que le précédent —: pour la terminaison, cp. la forme afl. nastelinck (dans Kil. synonyme de *nastel :* ligula; selon un vocabulaire cité par Df., vergl. W. II, p. 106, = band [lien], liga)?

2. **Nâli** («tripette») Dj.

Nânâle (femme indolente). Dérivé de *nâner*.

1. **Nanane** («gigue» [sorte d'air ou de danse]: «nanane, lèz peûz bolaient») Sim. 2.

2. **Nânâne.** Voy. au mot Nâner.

Nane (*Anne*); Nanète (Annette), R. Nanéte, lang. Naneta, dauph. Nanochi. = afr. Nanette, etc. Cp. Nanèse.

Nâner, t. enf. (dormir), N. nanner, lang. ninar (1. intrans. it.; 2. trans. bercer), se nainar, dial. lim. se ninar, (se balancer, se bercer pour s'endormir). = It. ninnare (bercer en chantant), d. d'Aix ninane. Nânâne (1. fer nânâne: faire dodo, dormir; 2. on nânâne: un petit oreiller), nânon (2) Dj., N. nannan (1), R. nanan (1. = L. 1; 2. lit d'enfant), ninéte (1), lang. nena (1), nina (1), nona (1. = L. 1; 2. lit), nono (1). = It. nanna, ninna (1. = L. 1; 2. far la ninna nanna: bercer un enfant), d. d'Aix nina (berceau); cp. le dérivé It. ninnarella (chanson pour endormir les enfants). Notre mot paraît avoir été formé immédiatement du son *na*, *na*, etc., que les nourrices et les mères ont trouvé le plus convenable pour endormir les enfants; cependant on pourrait lui trouver une étymologie positive dans le lat. nenia, qui s'est pris dans l'acception: chant pour endormir (voy. principalement le passage d'Arnobe cité par

Forc.), d'où l'afr. nenie, m. signif. Nota. Il semble que les mots suivants appartiennent à la même famille que le nôtre : esp. nino (enfant), It. ninna (jeune fillette, pouponne), alang. nina (petite fille; poupée), nin (enfantin), lang. nena (poupée), etc.

Nanèse (*Agnès*). Cp. Nane.

Nange, II. (ète en nange: être en *nage*), R. nache. Nota. *Nager* se dit en ce dernier dial. : nanger; mais l'expression : éte en nache, est sans doute empruntée directement du fr. — En dial. L. l'expression : être en nage, qui selon Roq. gloss. vv. age, eau, est corrompue de : être en âge, de l'afr. âge : eau, se rend par : èse tot è ine same, verb. : être tout en une écume, c-à-d. être tout couvert d'écume.

1. **Napai** (lapin mâle) ap. Sim. 2., qui le dit peu usité. *Napai* est peut-être le même mot que *lapin*. Quant à l'étymologie de ce dernier, elle m'est inconnue, car je n'admets pas celle de LEPINUS, diminutif de *lepus*. En effet, sans parler de la différence de voyelle, LEPINUS ne paraît pas appartenir à la basse latinité, quoi qu'en dise Roq. dict. II, 23 a, et, en outre, la désinence *inus* n'a de valeur diminutive, ni en lat., ni dans les langues romanes du Nord-Ouest : voy. Dz II, 275 inf. Nota. *Lapin* se dit en W. : conin *et* robète.

2. **Napai** (faquin, pleutre, pied-plat).

Narène (nez), N. et R. id. (*narine*); le lang. narra (narine) se prend aussi dialectiquement pour : nez.

Nâreûs (délicat sur la propreté et la pureté des aliments), N. it., fr., ap. Moz., nareux ou néreux (qui vomit facilement); l'auteur d'un Recueil des locutions vicieuses, du nom de Munier, cité par Héc., p. 317 a, a aussi le mot : nareux, prob. dans le même sens qu'en W. *Nâreûs* paraît être dérivé du lat. naris, par l'intermédiaire, soit d'une forme NAROSUS, abrégée de *narinosus*, soit d'un verbe NÂRER (flairer); toutefois cp. la forme (?) nèroi.

Nase, 1. naze (long ou gros *nez*), N. nàz'. De *nasus* : pour le genre, cp. l'all. nase, qui est aussi fém. Nota. L'afr. et lang. nas, naz, signifie simplement : nez. — Nazè, nazo, t. enf. (nez), N. et R. nazo, it., lang. naset, nazet, nasoun (petit nez).

Nauie (*maille* : monnaie). Forme de *mauie*.

Navai (*navet*; rave, turneps), N. navia, R. naviau, lang. nap, nabet, naveou. = afr. naviéau, navéau, et (Roq. suppl.) naveau, afl. naveel. Diminutifs de *napus*.

1. **Nâve** (Sim. 2 : « nâhe, nâfe : sorte de bateau »; le même dans un autre endroit : « nâve : sorte de bateau ». Je me suis en vain enquis à Liége de ce mot, qui manque aussi totalement dans le recueil de Z.). = afr. nave (« nacelle, barque, navire »). De *navis*. Navêie (*navée* : charge d'un bateau), N. navée. = b. lat. navata.

2. **Nâve**, naive (*nef* d'église), N. naive. Du lat. navis, qui, dans le b. lat., a pris cette acception.

Naviron, navuron (1. *aviron*; 2. nageoire), N. naviron. Les dictionnaires de Trév. et de Roq. font venir *aviron* de *virer*; mais un aviron ne sert qu'accidentellement à virer : son emploi est, comme celui des nageoires, de faire avancer. Je croirais donc que la forme wallonne est la primitive et que *naviron* vient d'un verbe NAVIRER (naviguer) : cp. afr. navire (navigation).

Naw, adj. (paresseux, dépourvu d'énergie), N. it.; 1. nawai, subst. (paresseux) Sim. 1, Dj.; nawerèie, nawisté (paresse), N. nawerîe, naweté. De *ignavus*, par aphérèse de la première syllabe? ou bien *naw* serait-il composé de la négation + un adjectif AW (pour cette formation cp. 2. nâhi)?

2. **Nawai** (l'amande qui se trouve dans un noyau ; partie comestible de la noisette, etc.), N. navia. A ce qu'il semble, de même que l'aha. nabalo, nha. nabel, holl., angl. navel (nom-

bril), dérivé de l'aha. naba, nha. nabe, holl. naaf, nave, angl. nave (moyeu d'une roue); cependant cp. angl. newel (Spiers: « noyau d'un escalier ; noyau »).

2. **Nâze** (1. morve ; 2. morveux, blanc-bec), R. nase (1). Prob. le même mot que le bourg. naque, afr. NASQUE (1), d'où bourg. naquer [« naquai »] (faire sortir la morve du nez en soufflant), fr. renasquer, renâquer, renâcler (renifler — : les dictionnaires fr. rendent différemment, il est vrai, ces trois verbes, mais la comparaison du bourg. montre assez que tel est leur sens propre). Ou y aurait-il un rapport étymologique entre notre mot et l'aha. niusjan, nha. niesen, etc. (éternuer)? ou, encore, cp. aha. nazî (humor, liquor, unguen, ros), qui vient de l'aha. naz, nha. nass (humide) — ? Nota. 1. naze est au mot Nase.

Nèche, nège, fém. (fesse) ap. Dj. et Duv. ; Sim. 2, qui le rapporte aussi, le donne comme vieux — , alang. nagga, natges (plur.). = afr. naches, nages, naiges (plur.). Du b. lat. natica, m. signif., forme dérivée du lat. natis.

Négostrom (« d'après quelques paysans : arbrisseau qui porte de petites grappes de graines noires, quand elles sont mûres, et serrées »). C'est assurément le troëne et ce nom vient du lat. ligustrum, m. signif. ; mais ce qu'il y a de remarquable est que ce mot, d'après la manière dont le rapporte Z., ne serait pas une corruption de la dénomination scientifique, mais un terme vulgaire.

Nèï, verbe (*noyer*), N. it., R. néier, lang. negar. = afr. nayer. Du lat. necare, qui a pris en m. lat. cette acception.

Nènéïe (*Dieudonnée*), N. Nènée. Réduplication de la dernière syllabe.

Nèrol (qui a une propreté minutieuse ; se dit spécialement des personnes qui poussent à l'excès la propreté à la table) Rm. Peut-être le même mot que le W. nârcûs, fr. nareux ou *néreux*.

Nèsale (*nacelle*), aL. nassel, N. nasale, lang. nacela, naussou. = afr. nasselle. — Nota. Roq. a de plus les formes : nause (cp. b. lat. nanca s. v. 1. naca, in f.), nasse, « nasten », qui me paraissent douteuses en ce sens. — Sans doute du b. lat. nacella, nassella, m. signif., qui est un diminutif de 1. naca = L. 1. nâke.

Nèse (*nasse*), N. nase, alang. nausa, lang. nassa, nança. = afr. nasse, nance, nanse. Du lat. nassa.

Néserèie, nenserèie (bagatelle, niaiserie, babiole ; il at totez sôrez di néserèiez : il a toutes sortes de petits meubles sans grande valeur) Sim., lang. neciardarias, nissardarias (« niaiseries, bagatelles, sottises »). De l'alang. nesci, lang. neci, afr. nice, esp. necio, (niais), qui vient du lat. nescius : cp. Dz II, 244, 1.

Net (*net*, propre), N. it., R. néte, lang. net. = afr. nat, natéis, néis, nis, nés, nait (Ph. M. 27417). Nètî (nettoyer), N. it., R. nétier, lang. neteiar, netiar. = afr. nettéier, netteir. Nètisté, à Verviers : nètesuté, (netteté, propreté). = afr. natéit. Du lat. nitidus.

Nétalèie (*litanie*, kyrielle), R. létanie. = afr. letanie.

Neûhe (*noisette*), N. neûje, R. neuséte, noséte, nogéte. = afr. neuxe (noix), neuze, neusette, nougette. Du lat. nucem. — Neûhe di bardoie (grosse noisette, lacadière), - di bois (noisette sauvage), - d'Espagne (aveline), - di Lombardise (noisette franche ou domestique), - di gale (noix de gale). — Neûhî (noisetier), N. neûjî, R. neusié, nosier, nosetier. N. neûja (amande de la noisette).

Neûje (« sorte d'oiseau, semblable à la mésange, mais beaucoup plus petit et qui grimpe sur les arbres à la recherche des fourmis » : très-prob. le grimpereau familier, en lat. : certhia familiaris). Il se peut que ce mot ne soit autre que le précédent

pris figurément : c'est ainsi que le lang. nozeta, nousilha, qui signifie : troglodyte, et : roitelet, est propr. un diminutif de *noze* (*noix*).

Neûr (*noir*), N. et R. comme le fr., si ce n'est que le R. fait au fém. : noirte. = afr. « ners », fém. nerte; nair (Roq. suppl.). — Neûr-cou (maladie du blé qui le rend noir : ergot, nielle) Sim. Neûr-diâl (rossignol de muraille) Sim. 2. — Neûri (noircir, dans le sens propre et fig.), R. noirchir. Enuri (noircir), s'ènuri (s'obscurcir).

Neûrneûre (sorte de corde de bateau) Sim. 2.

Ni (*nid*), N. it., lang. nis. = afr. neis. Niêie (nichée), N. et R. nitée, lang. niau, nichada, nisada, etc. = afr. nyée. Nià (nichet), N. niau, R. nie, niier, niai, nicho, nigeoir, lang. niai, niau, nisairoun, etc. = afr. niais, nieu, niot, niau.

Niaf (visage qui ressemble à un groin de pourceau), niafeter (1. « faire *niaf* comme les porcs quand ils mangent » ; 2. crier comme les chiens courants quand ils sentent la piste). Cp. It. niffa, niffo, nifo (groin).

Niambote, H. (nabote). Sans doute une altération de l'afr. ninbot, fr. nabot.

Niâweler, niâweter (miauler), N. nianwer. Cp. le suivant.

Niâwète, iâwète (vanneau) Sim. 2., N. nianwète. Dérivé du L. NIÂWER, simple du précédent, N. nianwer.

Niche, Ard. (sale) C. M. Roq. (sans autre autorité, je pense, que le Dict. Roman, Walon, Celtique et Tudesque) a : niche (chose malpropre), nichereux, nicheteux (— sale, malpropre —), nichetées (saletés, ordures). Cp., pour la transformation que ce mot peut avoir subie, l'homonyme ard. niche = L. lèhe, fr. lice.

Nife (pain blanc que l'on mange après la cérémonie du baptême).

Nifeter (fureter, farfouiller) C. V.

Nigo (amas caché de fruits, d'argent, etc.), R. nigot, mugot (1. it.; 2. lieu où l'on cache son argent, etc.), d. de Bay. migaut (provision de fruits pour l'hiver). = afr. mugot (ap. Trév.), fr. mâgo, magot, du moins en tant que ces deux derniers mots sont venus, prob. par la ressemblance de l'afr. magaut (poche, bourse), ou du fr. magot (singe), se substituer à la forme ancienne: mugot (voy. Trév. sous ce mot). Prob. dérivé de l'ags. mucg, muga, ap. Schm. B. W. II, 558; cp. Df. vergl. W. II. p. 13c., b. lat. muga, mugium, (monceau, tas), bav. moger (bien que l'on a ramassé). Nota 1. Selon une C. M. on dirait aussi en N.: nïo. Nota 2. Si le fr. mâgo, magot, n'a pas, dans le sens: trésor caché, l'origine que nous venons de dire, sans doute qu'il vient alors du Souab. mauke (lieu où les enfants cachent leurs friandises), bav. maucken (épargne secrète en argent, fruits, etc.), et, même, cette dérivation resterait vraisemblable, seulement dans ce cas en tant que médiate, si l'on tirait directement *magot* de l'afr. macaut, magaut, c'est-à-dire que ce dernier paraîtrait aussi être dérivé de *mauke*, etc.

Niguion, Hesb. (*nielle* des blés, agrostemma githago). Du b. lat. nigella, m. signif. (propr. une spécification du lat. nigellus), par l'intermédiaire sans doute de l'afl. neghel, ap. Kil., nyghel, ap. Hoffm. Hor. belg. VII, 18 b: cp. migghel, ibid. 6 a, car le *g* lat. devant *e*, *i* ne conserve jamais le son guttural dans les langues romanes, si ce n'est en esp. —: cp. esp. neguilla, log. et rad. = niguion, neguijon (maladie des dents qui les rend noires), qui est litt. et rad. identique au même mot. Nota. Cp. lïdion, 1. lïon.

Nikdouie, nikdoie (idiot, niais), N. nikdouie, R. niquedoule, à Lyon niguedouille, lang. nigadoulho. = fr. nique-

douille, m. signif., ap. Trév. La forme lang. paraît être la primitive et pourrait dériver de *nigaud* (en lang. prononcez : nigaoud), ou du même radical. Cp. encore, comme le fait Trév., (bav. *nick*namen), angl. *nick*name, (sobriquet), (lang. nica), fr. nique.

Nikè (nânéz, pâpâ, nikè: dormez, poupon) B., H. id., R. niqué, niquet (faire un niquet: faire un somme après le dîner). = afr. niquet (« assoupissement qui fait aller la tête de côté et d'autre, lorsqu'on est assis »). De l'aha. hnicchan, Dz I, 277, hnikjan, Graff IV, 1129, afl. knicken, id. et nha. nicken, etc. (incliner la tête, particulièrement la laisser tomber en sommeillant, d'où : sommeiller étant assis).

Niket (1. secousse que l'on reçoit: cahot; 2. secousse que l'on donne : èco on niket et noz y seranz: encore une secousse, un effort, et l'affaire sera faite) Rm., niketer (1. trans. secouer; 2. intrans. s'agiter) id. Le verbe W. paraît être le même mot que le lat. nictare (selon Festus, p. 177: et oculorum et aliorum membrorum nisu saepe aliquid conari), mais il y a cette difficulté à une dérivation directe, que le verbe paraît être dérivé immédiatement du substantif : or, il n'existe pas de primitif latin d'où l'on puisse tirer *niket.* Il en est à peu près de même si l'on a recours aux langues germaniques, car si l'on trouve certains verbes qui coïncident avec *niketer* (p. c. aha. hnègên: niti, inniti, insistere: voy. aussi ceux qui sont cités au mot Nagueler), on ne trouve d'autre substantif dans ces langues que l'afl. nick (nutus) ou le holl. nik (hoquet), qui appartiennent au mot précédent et qui sont insuffisants dans ces acceptions. Il faut donc admettre, ou que les substantifs que nous venons de citer ont eu anciennement ou dialectiquement un sens plus étendu, et qu'ils sont l'origine du diminutif littéral : niket, ou que ce dernier mot est abstrait de *niketer.*

Nin (pas, point : ji n'nè vous nin : je n'en veux pas ; ji n' sos

nin acostoumé : je ne suis pas accoutumé), N. it., aL. nient, nyent, R. nien, nén, alang. nien, nient. = afr. niens, nient, niant, aprov. (Boeth. v. 191) neiens, It. niente. Du lat. nec ens : voy. Dz II, 374; cf. eund. ibid. pp. 359 sq., 401.

1. *Nio* (« d'moréz la on p'tit pau nio »). J'ai écrit à Namur pour avoir l'explication de cette phrase ; on m'a répondu que *nio* était un terme d'amitié qui se dit aux enfants, mais je pense que c'est ici un mot différent dont le sens pourrait être, soit : tranquille, soit quelque chose comme : n'est-ce pas, ou : s'il vous plaît.

2. *Nio* (mot d'amitié qui se dit aux enfants : mignon, etc.) C. M. Cp. le suivant.

Niont (1. petit ; 2. mignon, délicat), par réduplication : niontniont (1. tout petit ; 2. tout mignon, tout délicat). Est-ce la seconde syllabe du mot : mignon? ou le même mot que l'afr. mion (à la lettrine, Roq. rend ce mot par : plus petit ; au mot Mignot, par : délicat, mignon)? enfin, cet afr. mion est-il = fr. mignon, ou est-ce un mot distinct (μειων?)?

Nivaie (*neige*), N. nive, R. nive, alang. nef, lang. neou, dauph. néi, bourg. noge. = afr. nef, neif, noif, It. neve, etc. N. nivaie (neige fine). Niver (neiger), N. niver, R. niver, lang. nevar, etc. N. i nivaie (il tombe quelques flocons de neige). Le N. nive et les autres formes simples en *v* ou *f*, viennent du lat. nivem ; le fr. et le bourg., de l'adj. lat. niveus, pris substantivement au fém. : cp. Dz II, 244 (2). Quant au L. et au dérivé N. nivaie, ce sont propr. des collectifs venant du neutre plur. nivalia : voy. Dz II, 269.

No (*nom*). Apocope du lat. nomen, ou abréviation de *nom*.

Nôber' (sorte de petite prune), R. noberte, noberque, nouberque (« sorte de prune ronde, rougeâtre, un peu acide, même

acerbe; elle est mûre à la St.-Lambert »):—fr., ap. Trév., norbette.

Nochète (« 1. [subst.?] petite femme qui est bien mise sans grands atours; 2. [adj.?] en parlant d'une petite femme qui est active, laborieuse »).

Nohè (petit verre à liqueur). Prob. de même origine que l'all. nössel (chopine; propr., selon Kalts.: demi-mesure): cp. pour l'étymologie de ce dernier, all. nossel (ap. Adelung, cité par Kalts. v. nosselstange): tine, cuve.

1. **Noïé** (*Noël*), N. it., R. Noé, lang. Nouvel, Nouhel. = afr. Noex, Noue, Nouel, Novel, Noweil, Noué (Roq. suppl.). Rad. et verb. = alang. novell, noel, noeu, lang. nouvel (*nouveau*), le jour de Noël ayant été longtemps le premier jour du *nouvel* an. Nota. Dz II, 267, fait dériver le fr. Noël du lat. natalis: à tort, à ce qu'il semble, d'après les correspondants que nous venons de citer.

2. **Noïé** (le derrière, le siége) Duv.

Noïèt' (un peu ivre, gris: s' fer noïèt': se donner une pointe de vin, etc.). Cp. afl. knol (ivre de bière)?

1. **Noïi** (nager). = afr. noer, nouer. Nôie (nage). = afr. nou, noue. Du lat. natare.

2. **Noïi** (*nier*), N. it. = afr. néer, noier, noyer. Du lat. negare.

Noïsez, plur. (*noces*), N. it., lang. noças, noueças. = afr. noeche, noece (Roq. suppl.). Du lat. nuptiae, par une dérivation irrégulière, quant à la voyelle: cp. pour la forme fr. (qui devrait être NOUCES) Dz I, 145, III.

Nokèïe, noukèïe (articulation: ne s'emploie, à ma connaissance, que dans les deux expressions: nokèïe dèz deûz: articu-

lation ou jointure des doigts; nokèie dè hatrai: nuque). = (sauf la désinence) It. nocca. — Nota. En N. on se sert dans les deux expressions ci-dessus, du mot: nuk (nœud): voy. à l'art. nouk —. L'étymologie de notre mot est obscurcie par le parallèle It. En effet, considéré isolément il serait simplement le part. pas. fém. pris substantivement du verbe: nokî, noukî (nouer), tandis que l'existence de ce correspondant oblige à la recherche d'un primitif plus reculé. Quant à ce primitif, d'ailleurs, il se présente l'alternative suivante: ou l'It. nocca vient, de même que l'It. nocchio (nœud), du lat. nucleus, ou il vient de l'afl. knoke (1. nodus in arbore, callus, tuber; 2. talus), d'où les dérivés fl. kneukel, knokel, holl. knokkel, m. signif. que le W. nokèie, It. nocca. Cp. les trois mots suivants.

Nokerai (excroissance d'une plante ligneuse) Rm. Dérivé de *nouk* (nœud): cp. les deux mots suivants.

Noket, nokète (1. bout, morceau, parcelle, chiquet; 2. au fém. se dit particulièrement d'un petit morceau rond: ine nokète di boûr: gros comme une noisette de beurre; 3. fig.: petit garçon, petite fille: se dit d'ordinaire comme terme d'amitié avec une nuance de compassion: li pauv pitit noket), N. nokète, nukète (2). Diminutif de *nouk*: cp. le mot qui précède et celui qui suit.

Nokion (bout, morceau, chiquet: ne s'emploie que dans les acceptions suivantes: 1. absolument: morveau; 2. nokion d' chandèle: bout de chandelle; 3. selon Sim. 1.: binet). Autre diminutif tiré du même radical que les deux mots qui précèdent.

1. *Nolu* (ne vouloir pas), alang. nol (ne veut pas). Du lat. nolle. Nota 1. Il paraît que *nolu* n'est employé qu'à l'infinitif. Nota 2. 2. *nolu* est au mot 1. nou.

Nomère (supérieure d'un couvent ou d'un hospice). Prob. abrégé de *notre mère*. Cp. nòster'.

Nône (1. midi ; 2. de là : le repas qui se prend à midi , le dîner), aL. none (1) , d. d'Aix nong , it. , afl. noene, angl. noon (1). = afr. none (« la neuvième heure du jour , celle de trois heures après-midi »). Nôner (1. dîner ; 2. faire la méridienne) , d. de la Westph. (ap. A. Idt. v. nong) naunen (2). = afr. noner , nonner (« faire un petit repas vers le soir , goûter »). *None* vient du lat. nona (neuvième), mais la question est de savoir si, par *none*, on entendait primitivement la 9e. heure après minuit, ou bien la 9e. heure à la manière romaine, c'est-à-dire la 9e. heure après le lever (moyen) du soleil ou 3 heures après-midi. Or, je vois par le passage suivant (dans les Récréations historiques, critiques, etc., par M. D. D. A. [Dreux du Radier, avocat] , tome I , p. 151) , que l'heure de none était la neuvième d'après la manière actuelle de compter dans nos pays, c'est-à-dire 9 heures du matin : « L'usage est bien changé depuis le règne de François I. ; on disait encore de son temps :

> Lever à cinq, *dîner à neuf* ,
> Souper à cinq , coucher à neuf ,
> Fait vivre d'ans nonante et neuf »

Ainsi, l'ordre historique des notions est ici l'inverse de l'ordre logique , c'est-à-dire qu'on a d'abord nommé le dîner d'après l'heure à laquelle il se prenait ; ensuite cette heure ayant été successivement reculée jusqu'à midi , on l'a néanmoins désignée par le nom du dîner , quoique ce nom fût devenu inexact d'après son sens étymologique.

Nonfè , nonfrè (*non*) , N. it. , R. nonfé , noufé , nonfra , noufra, lang. (v. noun) nounfe. Fè , etc., par épenthèse du *r* : FRÈ , etc. , est très-prob. l'afr. fé (*foi*) , l'expression étant elliptique pour : non, par ma foi, ou : sur ma foi. Nota. On comprend que , d'après son origine , cette expression doit donner plus de force au *non* , et c'est ce qui a lieu en effet ; cependant , de cela même que le *non* n'y est plus la négation toute sèche , il suit que *nonfè* est plus poli que le simple *nonna*.

Nonna (*non*). *Nonna* se dit sans doute pour la facilité de la prononciation au lieu de : non - a : cp. sia (*si*). Quant à la valeur de cette lettre ou vocable A, je l'ignore : peut-être ne sert-elle qu'à allonger le mot : on peut comparer, comme forme analogue, alat. nenu, neno (non). Nota. Le fr. nenni, afr. nenil, est composé selon Dz II, 401, du lat. non illud, comme fr. oui, afr. oïl, de *hoc illud*.

Nope (*nope :* petit flocon ou nœud dans le drap), noper (noper, énouer, épincer), nopète (épincette). De l'afl., nha. noppe, holl. nop, d. d'Aix nopp, etc., m. signif. (Kil. : « villus, floccus, tomentum »).

Nòpouh (indolent, apathique, négligent ; sale) Rm., nòpouherèie (indolence, etc.) id. Ce mot paraît être composé de *non* + pouhe (*puissance*), verb. : qui est impuissant à rien faire, par indolence ou apathie de caractère. La contraction de *non* en *nò* est régulière en dial. Verv., mais ce qui offre quelque difficulté est l'emploi même du mot *non*.

Norè (mouchoir. Sans détermination, *norè* se comprend plutôt d'un mouchoir de cou que d'un mouchoir de poche), N. it. Dérivé du mlat. norga (sordes naris), par syncope du *g* (NORGETUS — NORETUS)?

Nòster' (sous-directeur d'un couvent de religieuses) Sim. 2, R. noster (religieux qui, dans un couvent de nonnes, partageait avec le directeur ou pater la direction des consciences des religieuses). Sans doute du lat. noster. Cp. nomère.

Notoie (« crapoussine : c'es't ine pitite notoie : c'est une petite crapoussine ») Sim.

1. **Nou**, devant une voyelle **nol**, à la fin d'une phrase **nouk**, fém. **nole** (*nul*, aucun), N. nuk, fém. neule. = afr. nus. Du lat. nullus. Nota. La paragoge ou postposition du *k* se retrouve fréquemment en W. : cp. onk *un*), plonk (*plomb*),

sonk (*sien*), etc. Cette circonstance, et la différence de voyelle, empêche qu'on ne fasse de *nouk* un mot différent = alang. negu, negus, nengus, esp. ninguno (*nec unus*). — De là : 2. nolu (1. nul, personne : nolu n'vint : nul ne vient ; ji n'a vèiou nolu : je n'ai vu personne ; 2. personne sans valeur, nullité : c'es't on nolu) — Nota. Sim. 2. a, pour la seconde acception, la forme : noulu. —, N., aR. et R. dial. nulu, nR. nu, bourg. nun, (1). = afr. nului (1).

2. **Nou**, fém. nowe (*nu*), N. nu, fém. neuwe, R. (nut), fém. nute. Du lat. nudus.

3. **Noû**, fém. noûve (*neuf*, adj.), N. it., R. nué, fém. nuéfe, bourg. neu, lang. noou, fém. nova, etc. = afr. noef. Du lat. novus.

Noûf (*neuf* : nom de nombre), N. noûv, R. nuef, nunve, bourg. neu, lang. noou, etc. = afr. noef. Du lat. novem.

Nouk (nœud, dans les deux sens : 1. enlacement, etc., 2. excroissance ligneuse, broussin), N. nuk, lang. (dial. mars.) nounc. = It. nocchio (2). Nokî, noukî (nouer), N. nuker. Noukieûs (noueux), N. nukieûs, R. néquelieux, nocuquieux. Du lat. nucleus — : pour la dérivation de l'It., cp. Dz I, 246. Nota 1. Il se pourrait que l'afl. knoke, que nous avons rapporté au mot Nokèie, noukèie, fût parallèle au W. nouk, c'est-à-dire qu'il vînt du même primitif, ou, plutôt, du même radical que le primitif : nucleus : le parallélisme des deux mots signifiant : nœud, dans les langues germaniques et lat. mérite d'être signalé : lat. nodus : aha. knodo (Graff IV, 581), nha. knoten ; lat. nucleus, It. nocchio, W. nouk : afl. knoke : cp. afl., aholl. knocht (nodus, nexus). Nota 2. Cp. les dérivés : nokerai, noket, nokion, et le mot : nokèie, ou : noukèie.

Noûlèie, nûlèie (1. nuage, *nuée* ; 2. ondée), N. nûlée. Dérivé du lat. nebula. Nota 1. La forme de ce dérivé est celle du

part. pas. fém. ; est-elle d'origine moderne , ou est-ce qu'elle vient d'un b. lat. NEBULATA ? Nota 2. *Noûléie* est le terme générique ; un gros nuage détaché , ce que les Espagnols nomment : nubarron , se dit en W. : tahourai.

Noûri (*nourrir*), N. it. , R. norir , alang. noirir , lang. nourrir. = afr. norir (Roq. suppl.). Du lat. nutrire. — De là : 1°. noureson (1. nourrisson ; 2. nourrain, alevin), N. id. (2), R. norchon (1. = L. 1 ; 2. nourriture), alang. noirim ; 2°. noûrin (jeune cochon à l'engrais) , N. it. , lang. nourrigoun , nourridoun. Propr. = afr. norrin [s. v. norreture] (bétail qu'on nourrit et qu'on élève. Faire norrin : élever du bétail) , litt. et rad. = alang. noirim , fr. nourrain.

Nowe (*noue* : canal formé par la jonction en angle rentrant de deux pans de toit), N. neuwe ; cp. aL. noewe , nouve , prob. identiques , d. de Bay. noes (cours d'eau , gouttière) , noe (l'espace formé par l'auge circulaire des pressoirs à cidre) , lang. nau , nauc , nauca (auge à pourceaux , de moulin à foulon ; fosse à tan). Quant à l'étymologie , cp. I. pour la forme W. ou sans gutturale : 1. aha. nua , nuoha , nuot (incastratura , conjunctio tabularum ; rima , rimula) , ap. Graff II , 998 ; 2. brz. naoz , fém. (canal, ruisseau) , nôed, noued (gouttière) , ap. Df. vergl. W. II, p. 115 sq. ; II. pour les formes : noc, nauc : 1. aha. nôch (cuniculus , foramen) , nôhin (canalibus) , ap. Graff II , 1015, m. et nha. noche , nache (canal), ap. Df. l.l. ; 2. aha. nochs (imbrex in tecto), ap. Graff II , 1024.

Nozé (1. petit , mignon , joli , gentil. 2. Malin , rusé). Je ne trouve à comparer que le dial. de la Suisse romande : naz (petit).

Nûle (1. pain à chanter , hostie non consacrée ; 2. pain à cacheter) , aL. nulle (oublie) , N. nîle , R. nieule , nille , alang. neula , lang. neoula (« hostie , oublie , gauffre »). = afr. neule , nieule (cp. Roq. suppl.) , nuble. Du b. lat. (2) nebula , nebulla

(oublie), lequel n'est qu'une acception du lat. nebula, qui s'est pris déjà chez les anciens pour exprimer un objet très-mince.

Nute (*nuit*), N. it. et neit, R. comme le fr., bourg. neu, lang. ne, net, neit, nuech. = afr. neit, neu, neus, etc. Du lat. noctem. Nota. *Noctem* aurait dû faire régulièrement en W. NOTE (cp. It. notte), en fr. NOIT : le changement de voyelle doit-il s'expliquer par l'influence du grec νυξ, acc. νυκτα —?

O

1. **Oder** (1. trans. flairer; 2. intrans. fleurer), N. ode, oder, ouder. Oda (*odorat*) Rm. 2. Du mlat. odere (2). Nota. Si l'on compare le subst. odor et le verbe alat., ap. Fest. p. 178, odefacere = olfacere, il paraîtra probable qu'à côté de la forme récente et littéraire *olere* il a existé dans la langue vulgaire une forme ancienne *odere*, de sorte que ce mot serait en réalité archaïque, loin d'appartenir au mlat. — : cp. la remarque à l'art. si Murer.

1. **Ogi** (grémille goujonnière : sorte de poisson), N. it.

2. **Ogi**, Hesb. (huissier) Sim. 2. Sans doute prononciation ou orthographe vicieuse pour ocui, forme de *ouhi* (voy. au mot Ouh), m. signif.

Ognal (*agneau*), N. agnia. Ogneler (agneler), N. agnièler.

Ohal (*os*), N. oucha, R. oche, ossiau, lang. os, oues, osso. Dérivation formelle du lat. os, ossis. De là : ohion (osselet), ohcleûs (osseux).

Ôie-, ou : *ouie-di-mér'*, fém. (chique à jouer), ouii (pousser une chique). Ce mot, qui ne se laisse pas décomposer en N. (le mot : oûie : *œil*, auquel on pourrait penser, est masc.), est prob. identique avec le d. de Cologne, ap. A.Idt. v. œmcse : ümmere, m. signif.

Oii (*ouir*. J'aus ben : j'entends dire, je sais, je crois ; av' oiou : manière ordinaire d'appeler quelqu'un, propr. : avez-vous entendu ?), N. it. et aur. = afr. aoire, aouir, oïr, etc. Du lat. audire.

Ok, ou : *oke?*, H. (morceau), R. oque, ocque. Nota 1. Le genre du W. ne m'est pas donné expressément ; quant au R., il est fém. d'après l'exemple cité par Héc. Nota 2. Le W. n'est usité qu'à la campagne, et le R. paraît peu répandu : voici l'article d'Héc. : (1) Oque : mot insignifiant lorsqu'il est seul, et qui marque un superlatif lorsqu'il précède un autre mot : oque d' sot : chien de sot, sot au superlatif. [(2) Oque]. Oque d' brique (morceau de brique) : il li a jeté eune ocque d' brique al tiéte —. Selon M. Delec., qui m'a communiqué le mot W., du fl. hacht [ap. Kil. : hachte] (gros morceau), qui se prononce dialectiquement en Flandre : ocht.

Ôle (*huile*), N. it., R. ole, alang. ol, lang. òli. = afr. oelle, oile, oule, ole (Roq. suppl.). Ôlì (ouvrier qui fait l'huile), N. it., R. olieux (celui qui tient un moulin à faire de l'huile). = afr. olieur, olier (Roq. suppl.). Du lat. oleum.

Oliète (olivette : plante oléifère), N. et R. it. (Héc., sans doute par erreur : pavot blanc). = afr. oliette (1. it. ; 2. dans Frois., selon le gloss. : petite olive). Diminutif du lat. olea (olivier ; olive). Nota. Il est à remarquer que le W. et l'afr. viennent d'une autre forme lat. que le fr. : celui-ci de *oliva*, les premiers, comme nous venons de le dire, de *olea*.

Ombâde (*aubade*), N. it.

Ombe (*onde*) Rm. 2.

Omèle (souple, flexible) Rm.

1. **Onai** (*anneau*), N. ania.

2. **Onai**, aunai (*aune:* arbre), aL. onneal, onceau, N. aurnia, R. auniau, auniche. Du lat. alnus. Nota. Il paraît, ainsi que nous l'avons dit à l'art. lorniaw, qu'en quelques parties de l'Ardenne, *aune* se dit: aurniaw, ou: orniaw, ce que la forme N. rend vraisemblable. Du reste, le lat. ornus (qu'on aurait pu comparer aussi pour le mot erroné: lorniaw: hêtre) n'est pour rien dans cette forme, le *r* étant simplement épenthétique.

Oncreùs, H. (se dit d'un mets gras, doux et fade) C. M. Corruption du fr. onctueux?

Onde, ode (*oindre*, huiler), N. onde, lang. onger, ogner, ougner. Ondis', odis' (huileux, graisseux). Du lat. ungere: *g* s'est adouci en *i* (cp. lang. ougner = ounier), *i* a été transposé, puis syncopé (en W.), enfin *d* a été intercalé entre les lettres *n* et *r*: voy. Dz I. 238 sqq.

Oniès', ou: 'honiès', (*honnête*), N. it. = afr. ouniestre (Ph. M. v. 3361), onnieste (id. v. 24602). Du lat. honestus: cp., pour la terminaison: fièse (*festa*), tièse (*testa*), etc.

Onk (*un*), N. it. — Nota 1. La forme: onk, ne s'emploie que lorsque aucun mot ne suit; devant une consonne on dit: on; devant une voyelle: in'; fém., dans les deux cas, à Liége: ine. — Sans doute du lat. unus (sur la postposition du *k* voy. l'art. 1. nou); cependant on pourrait peut-être comparer le lat. unicus. Nota 2. Quelle est la raison de la forme afr. ung?

Ôpuzèle (démangeaison à l'anus), N. ôpizie, sans explication. Voilà un mot que j'avais pris au premier aspect pour un terme scientifique (cp. ὄπισθε ou ὀπίσω), et cela d'autant plutôt que dans le recueil où je l'ai rencontré se trouvent, entre autres du même genre: broncosel (βρογχοκήλη), et: marisca, qui est du pur latin; mais, d'une part, je n'ai trouvé dans aucun lexique rien qui lui ressemblât, et, d'autre part, on m'a confirmé qu'il était réellement wallon. *Ôpuzèle* ne se laisse d'ailleurs pas

décomposer en W., ni, pour autant que je sache, dans aucune des langues dont le W. est issu. Quant à un primitif, je ne puis citer que le mlat. opizare (corrodere, diminuere), dont la forme n'est pas certaine (d'autres écrivent: opicare).

Orbanis' (*urbaniste*). De l'aL. Orban (*Urbain*).

Ôre (*orgue*). Contraction du fr. (l'apocope de la dernière syllabe aurait laissé la première brève).

Orèie (*orée*) Sim. 2., R. comme le fr. Voy. 1. orî ou orire, qui sont les formes ordinaires.

Oréke (origan ou marjolaine sauvage). Sans doute, de même que le fr., du lat. origanum (OREGANUM, ORÉGUE, oréke).

Orémus' (*Erasme* : li chapèle di Saint-z-Orémus' à Hestâ) Sim. 2. Corruption de la forme lat. Erasmus.

Orgou, òrgou (*orgueil*) — cp. aL. orgowe, prob. m. signif.: v. s. v. ârgouwer : du reste, la forme *orgou*, elle-même, n'est plus guère usitée —, alang. orgoil. = afr. orguile, orgoil, m. signif., orgeus, orgieus, orguiex (orgueilleux). Selon Dz I, 278, de l'aha. urguol (insignis).

1. **Orî**, orire (bord, lisière, *orée*), alang. or, lang. oriera, ouriera (quoiqu'il donne le second de ces mots comme synonyme du premier, Hon., sans doute par erreur, rend celui-ci seulement par : « couloir, sole, espace qu'on laisse dans les champs, entre les allées de vigne »). = afr. ore, orière. Du b. lat. orarium (bordure, ourlet), qui est le neutre pris substantivement de l'adj. lat. orarius; ou plutôt, à cause de la double forme masc. et fém., immédiatement de ce dernier. Nota. Cp. orèie et les deux articles suivants.

2. *Ori* (« partie d'un toit du côté d'une muraille à laquelle le toit joint de côté »). Prob. = aL. orier (voy. le gloss.), et, de

même que le N. orûrez (« ardoises qui sont le long d'un toit et au-dessus d'une muraille »), identique avec le précédent.

3. **Orî** (anse) Sim. 2. Dérivation logique de 1. orî (l'anse est l'extrême bord)? ou corruption du mot : orèie (1. *oreille*; 2. anse), occasionnée par la ressemblance de 1. ori (on pourrait même croire que 1. ori ayant aussi la forme : orêie, il s'est opéré une confusion entre les deux vocables)? ou, enfin, de l'aha. ori (foramen), Graff IV, 458, mha. oere, it., nha. oehr (1. chas, trou d'une aiguille; 2. anse)?

Orifaie (arrière-faix) Dj. Traduit litt. en W., le fr. ferait : èri-FAH : c'est peut-être de là que vient par corruption *orifaie*, car il ne paraît pas, à cause de la terminaison fém. de ce dernier mot, qu'il puisse être une altération du fr.

Orimiel, orumiel, et : orimièle, orumièle, (1. *loriot* : sorte d'oiseau; 2. espiègle, Sim. 2), N. miel (1), lang. auriol (1. adj. : de couleur d'or; 2. subst. : loriot), lauriou, louriou. = afr. lorion, loriot. Comme on le voit, le L. est composé des deux mots lat. dont chacun isolément a fourni les désignations N. et lang., savoir de : auri-merulus, propr. = merle d'or. Nota. Le fr. loriot vient évidemment, comme le lang. louriou, de l'adj. lat. aureolus (1. d'or; 2. doré) : l'adjonction de l'article est un fait que nous avons rencontré maintes fois; quant à la terminaison, elle ne paraît contraire à cette étymologie que parce qu'elle est orthographiée vicieusement par un *ot* au lieu de l'être par un simple *ó*, contraction de *ol* ou *ou* : cp. à l'art. suivant l'afr. loriot (*orgelet*) qui a été tiré exactement de la même manière du m. lat. ordeolus.

Orïou (*orgelet*), lang. ourjoou, orzol, orgeoulet, etc. = afr. loriot, It. orzaiuolo, esp. orzuelo. Du lat. hordeolus, mlat. it. et ordeolus, m. signif., propr. : petit grain d'orge. Nota. Pour la forme afr., cp. la remarque à l'art. précédent.

Ortîa (*orteil*), H. artoille (prob.), R. ortoil, lang. artel,

artelh, artcou, ortel. = afr. ortaus, ortel, ortoile, etc. (articulation, doigt du pied, de la main, ongle de patte de loup ou de chien), b. lat. ortellus, ortillus. Corruption du lat. articu... ».

Orûrez, plur. (« ardoises qui sont le long d'un toit et au-dessus d'une muraille »). Ainsi que nous l'avons dit au mot 2. orî, *orûre* est très-prob. le même mot que le L. orire (s. 1. orî), son sens verbal étant : bordure.

1. **Osté** (*été* : saison). Du lat. aestatem.

2. **Osté**, ou : hosté, (*hôtel*), alang. hostal, ostal, lang. houstau (hôtel, demeure, famille). = afr. ostal, osteil, ostel (hôtel, maison, logis). De l'adj. lat. hospitalis, pris substantivement (le subst. hospitalis signifiait en lat. : hôtelier).

Ostège, masc. (*étage*). De même que l'afr. ostage (gîte, logement), du b. lat. stagium, estagium (dérivé du lat. stare : sur cette désinence *agium* = lat. aticum, voy. Dz II, 252), qui a l'une et l'autre de ces significations.

Otetan (autant), N. it. et ostan. = afr. autretant, autrestant (v. autresi : la signification précise : autant, n'est, d'ailleurs, pas donnée par Roq.), It. altrettanto, etc. Du lat. alter tantus. Nota 1. Selon Dz II, 376, le fr. autant viendrait, non par syncope de l'afr. autretant, mais de la combinaison particulière : aliud tantum. Nota 2. La voyelle est longue dans le W. aut' (*alter*) : c'est le redoublement de la consonne qui la rend brève dans : otetan (le *e* muet n'est qu'un signe orthographique) : cp. Dz I, 147, nº. 5.

Oû (*oeuf*), aL. et N. it. = afr. oef, oé, ou. Du lat. ovum.

Ouh (1. porte, *huis* ; 2. de même que le fr., dans l'expression : être à la porte : l'extérieur, le dehors : l'ouh d'à l'ouh : la porte du dehors, de la rue), N. uche, masc. = afr. us, uz, luche (l'uche), It. uscio. 1. Ouhelè (petite porte, guichet), N. uchelè. = afr. huiselet. Ouherèie (huisserie : assemblage de pièces de

bois qui forment la baie, l'ouverture d'une porte), N. ucherie (pierre de taille formant le montant d'une porte). Ouhulerèie (lèz ouhulerèiez d'ine mohone : toutes les portes d'une maison) Rm. Ouhî, Hesb. (huissier) Sim. 2., N. uchir. = esp. uxier. N. ucheti (guichetier). *Ouh* vient du lat. ostium, sous la forme USCIUM : sur le *u* pour *o*, voy. Dz I, 141, et sur le changement du *st* médial en *sc*, eund. ibid. 225 sq.

Oûhai (*oiseau*), d. de l'Ard. ohai, N. oûja, R. osiau, d. du ban de la Roche (Schnak., 59 med.) ouheu, bourg. ozea, alang. oysel, lang. aucel, etc., d. vaud. oissel, etc. = afr. oiséax, etc. Ouheli (1. oiselier; 2. oiseleur). Du lat. AUCELLUS = aucella, contraction de *avicella*.

2. **Ouhelè**, t. de min. (planche servant à exhausser les paniers ou chariots des hiercheûsz). Cp. 1. ouhelè (s. v. ouh)??

Ouheûs (*oisif*). = afr. ocieux, oticux, litt. et rad. = fr. oiseux. Du lat. otiosus.

1. **Oûie**, masc. (*œil*), N. it., R. ouail, ouèle, alang. oil, lang. huelh. Du lat. oculus. Nota. D'abord : oc'LUS ; ensuite *o* s'est diphthongué en fr. en *eu* ou *oeu* — : œil = eu-liё —, et *cl*, comme il est de règle, est devenu le *l* mouillé : voy. Dz I, 138, 209 sq.

2. **Ouie** (aujourd'*hui*), lang. oei, ouei, hui, etc. = afr. oei, hoi, oi, esp. hoy. Du lat. hodie.

Ouis', ou : wis', (*où*, interrogatif et relatif). Cet adverbe paraît être contracté et abrégé de : où est-ce que, ou de : où c'est que : ouis' as' situ : où est-ce que tu as été ; ji n'sé ouis' : je ne sais où c'est — : cp. la locution parisienne : ousque, m. signif.

Ouliё, II. (gloss. de Delmotte v. ouille : « à z' ouille » : flambé [perdu, gâté] ; OEuvres, p. 67 : ainsi v'la no' buée « az'ouille » [ainsi, voilà notre lessive perdue] — : le *z* est sans doute ici euphonique, car le datif plur. *aux* se dirait *à l' s*, si l'on com-

pare l'expression, p. 79 : ça est venu à l' s' oreilles de Susule). Cp. afr. oule, oulle, esp. olla (prononcez: olia) : gouffre —?

Ourbî, orbî, ourbîre, orbîre (ornière). Il parait que le W. se rattache au lat. orbita, soit par corruption, soit par une forme parallèle ou dérivée. Quoi qu'il en soit, il est probable que le W. ourbîre = ORBIÈRE, le fr. ornière, dont l'étymologie est inconnue, et l'afr. ordière, ourdière, m. signif., ont une même origine. Nota. Le N. et le lang. ont la forme fr., savoir : N. ôrniére, lang. ournicra.

Ourdouh (panier plus long que large qui s'attache sous l'essieu d'une charrette, etc., et dans lequel les rouliers mettent les choses dont ils font un fréquent usage) Rm. 2. Je ne sais si les rouliers, au lieu de panier, ne se servent pas aussi fréquemment d'une pièce de grosse toile : en ce cas il serait probable que notre mot vient du fl. onder-doeck (toile de dessous).

Oûrtèie (*ortie*), N. ôrtie, R. ortile, bourg. otie, lang. ourtiga, etc. Oûrti (piquer avec des orties), R. ortilier, lang. ourtigar. = afr. ortier. Du lat. urtica.

Oûteleû (bateau d'*Ourthe*; ine pârtèie d'Oûteleûz : deux bateaux et une nacelle d'Ourthe) Sim. 2. Notez que les bateaux dits Oûteleûz, ou : bataiz d'Oûte, non-seulement sont ceux dont on se sert le plus sur la Meuse pour le transport des marchandises, mais, ce qui est encore plus singulier, qu'ils ne naviguent pas du tout et ne pourraient même naviguer sur la rivière d'Ourthe. Cette dénomination vient-elle de ce que les chantiers où l'on a construit les premiers bateaux de ce genre étaient situés à l'embouchure de l'Ourthe, ou de ce que les bateaux qui ont primitivement porté ce nom avaient quelque ressemblance avec ceux que l'on construisait sur cette rivière (surtout si on les comparait avec les bateaux employés jusque là sur la Meuse)? — Quant aux bateaux qui naviguent effectivement sur l'Ourthe, on les nomme : bèchètez, à cause de leur proue en forme de *bec*.

Outené (têtu ; taciturne) Lob.

Oûve (œuvre), N. it. Lèiï oûv (quitter l'ouvrage), N. it. — Divint-z-oûve (sous couvert, à l'intérieur d'un bâtiment), N. it. Foû oûve (à l'extérieur, N. it. — Ovrer (travailler), N. it., R. et pic. ouvrer. = afr. ovrer. — Ovrî (ouvrier), N. it., lang. obrier, etc. = afr. ovrier. — Ovreû (atelier, ouvroir), N. ouvroi, ovroi, R. ouvros, alang. obrador, nlang. obradour. — Enovré (affairé). — Du lat. opera, operari, operarius, etc.

P

Pâ (pieu), N., d. du Berry, de la Bourg., du Jura, etc. pau. = afr. pal, pau. Du lat. *palus*. — Forpâ (avant-pieu) (voy. I, 215). Cp. afr. pourpal, (« pieu, palonneau, gros bâton »), pauforč, etc. (« bâton fourchu »), fr. pauforceau, m. signif. (1) — Cp. 2. pason et l'art. pâfî.

Pabiè (Dj. : collier ou mantelet dont on pare le tireur qui a abattu l'oiseau). Sim. 2, qui ne comprend pas le mot, cite les vers suivants d'une pièce de 1718 :

> Et ine creûs d'aur come on pabiè
> Ki barlokerait tot avâr voz.

Pabiè est sans doute une forme contractée et altérée de *papegai* (1. perroquet ; 2. oiseau servant de but au tir à l'arc) ; on lit dans une pièce de 1490, ap. J. Borgnet, Histoire des compagnies militaires de Namur, p. 28 : « luy mist en mains le colier de la compagnie où le papegay pendoit et luy fu mis ou col. »

Pabin, interj., Malm. (« eh bien »).

Pacawè (petit poêlon de terre).

Pâche (parc où l'on enferme les bestiaux), N. pauche. — N. trépauche (petit enclos, sorte de basse-cour, près d'une

(1) Littré explique ce mot à tort par *palus fortis*. Le moy. lat. disait *palforca*, d'où *palforcellus*.

étable à porcs). Sans doute une autre forme de *park*; cp. 2. pàrchè, qui semble être propr. un diminutif de notre vocable (dont la forme intégrale, d'après notre supposition, serait PARCHE. Cp. cependant aussi 2 pâge. Pour l'étymologie de *parc*, voy. Dz lex. p. 235-36 [1].

Pâcolè (I. Nom d'un génie ou diablotin qui indique les trésors cachés, etc. D'après le docteur Bovy, Revue Belge XVIII, 26, c'est aussi « une petite figure de diable qui met l'esprit malin au service de ceux qui la portent sur eux » ; de là on dit fig. : avu l'pàcolè, pour signifier : réussir dans tout ce que l'on entreprend. II. 1. fanfan, Rm 2 ; 2. niais, id.). *Pacolet* est également connu dans la mythologie française : voy. Phil. Mousquet II, p. CXIII et 744 i, le roman de Valentin et Orsont, et Roq. suppl.

Paf (interdit, stupéfait), N. et R. it.

Pâfi (entourer de pieux). — Pâfis' (palis, palissade), aL. pafise, R. pafice, paufis [2].

Paflaur (pataud) Lob.

1. **Page**, masc. (valet de cartes) = fr. page.

2. **Pâge**, pauge, Ard. (le fumier en tas, la partie de la basse-cour où se trouve le fumier). Le Dict. rom., wall., etc. a ce mot sous les formes : paurge, porge, spaurge. Cp. pâche.

Pâgeter (patauger). Comme pour « patauger » on dit aussi en W. : fer pige-page, notre mot semblerait être une onomatopée, de même que *plageter*, m. signif., qui se rapporte aussi à une onomatopée *plage* [3] ; mais, d'autre part, on peut comparer pour une étymologie positive les synonymes 1. pochî, pocheter.

(1) Je cite le dictionnaire de Diez d'après la dernière édition parue (1876), qui est la quatrième.

(2) *Pâfi* répond à *palum figere* (cp. afr. clofir = clavum figere) ; *pâfis*, à *palus fixus*.

(3) On peut rappeler ici les termes all. *patschen*, *plätschern*.

Pagnouf (grognard, maussade) Hub.

Pahe (1. *paître*. 2. En t. de min., *pahe* et son synonyme *waidî* se disent en parlant des eaux pour signifier qu'elles se tiennent naturellement en tel endroit de l'exploitation. On lit p. e. dans un ms. du siècle dernier : « et comme les eaux ne peuvent descendre plus bas que ces ouvrages inférieurs, il faut de nécessité qu'elles s'y reposent et c'est de là que les dits ouvrages sont appelés des *paxhisses* parce que les dites eaux s'entretiennent dans ces lieux... Et comme il faut du temps avant que les *wuids* [vides] faits par en bas soient remplis, on dit : pendant que nous travaillerons en haut, nous laisserons *paistre* nos eaux dans nos vieux oûves [ouvrages] ou dans nos vallées ». « L'on signifie aussi les endroits dans lesquels le canal souterrain est conduit en disant qu'une telle araine *waide* à telle ancienne fosse [houillère] »). N. pache (1) ; à Malm. pahi (rassasier), pahener (paître, pâturer) (1). — Pahi, pahis' (pâtis, pâturage, pacage), aL. paxhisse, N. pachi, it., H. et R. pachî, (prairie). Pâhon (pâture). N. pachon. = afr. paisson, paxon, etc.

Pâhûl (paisible). Voy. 3. pâie.

Paiâr (1. *paillard* ; 2. manieûs d' pan paiâr : homme qui cherche à vivre sans rien faire, qui mange le pain gagné par autrui). Selon Dz. lex. 239 v° paglia, de *paille* dans le sens : couche, lit. Cp. b. lat. palearius (routier, pillard, débauché ?), d'où prov. palhardaria (pillerie) ?

1. **Pale** (1. balle du blé. 2. battiture : écaille qui se détache d'un métal battu sur l'enclume), N. id. (1. *paille* ; 2. = L. 1), R. pale (1. paille ; 2. = L. 2), paillis (balles de blé humectées pour la nourriture des bestiaux). — Paielète (*paille* : défaut de liaison dans les métaux). — Paion (paillette). Cp. paiète, paiou : on verra à ce dernier art. que *paie* a dû signifier aussi paille, en L. comme en N. et à Malm. Cp. aussi l'art paîne. On trouve en afr., p. e. dans Nicot, *paille* employé dans les

(1) ***Pahener* est dérivé de *pâhon*.**

2 acceptions du L. paie. — Du latin palea. — Nota. M. Lob. a sans doute donné par erreur dans son prospectus, au mot *hamuslaude* (que j'ai rapporté à la lettrine d'après lui), les 2 signif. : papillon et paillette ; ce mot signifie uniquement : paillette, battiture, et vient prob. de l'all. hammerschlag, m. signif.[1].

2. **Pale** (omoplate, *paleron*), pic. paron. Du lat. pala : nous avons déjà cité ci-dessus p. XXVII (à l'art. Guingonz) plusieurs exemples de l'adoucissement du *l* en *i* ; on peut ajouter *dèie* de *dele* (ci-dessus p. XX) ; ici, cet adoucissement a eu peut-être pour but de distinguer notre mot de 1. pâle. Pour la dérivation du fr., d'où par syncope la forme picarde, voy Dz lex. 653.

3. **Pâle** (paix), N. puai, bourg. poi. — Pâhûl (*paisible*), = afr. paisiule (Ph. M., 4378, Guill. Brit.) ; en N. : paugêr. Pâhûlemen (tranquillement), = afr. paisiulement ; en N. paugèrement. — Rapâheter (apaiser), aL. rapasenteir [2]. On voit que *pâie* vient de *pacem* par l'adoucissement habituel du *c* en *i*, tandis que l'adj. et le verbe reproduisent ce même *i* transformé comme d'ordinaire en *h* aspiré. — Nota. Pour : apaiser, on dit aussi en L. : apaveter : est-ce une transformation du verbe rapâheter, ou en diffère-t-il ?

4. **Pâle** (*paie*).

5. **Pâle** (*Gaspard*).

Paiè (toile de paillasse), à Malm. paï (paillasse). Cp. l'afr. paillet (v. pailluel), auquel Roq. donne le sens de paillasse.

Paiêle (pâtée) Lob.

1. **Paièle** (grand vase de fer pour raffiner le sel). Prob. le même mot que l'aN. paelle (en nN. paile) : poèle à frire ; v. l'art. paile.

(1) Dans le texte même de son Dict. M. Lobet a omis le mot papillon.

(2) Aussi en afr. *apaisenter*, voy. mon Gloss. de Froiss. et ma note Jean de Condé I, 453.

2. **Paièle** (part assignée à quelqu'un, quote-part, pitance, tâche quotidienne ; de là l'expr. : il at s'paièle : il a son compte), aL paelle, paielle. L'aL. devait avoir aussi un vocable PAIELLE signifiant mesure ou vase servant d'étalon, à en juger par le verbe *payeleir* (jauger la quantité de bière qui a été brassée) ; il n'est pas invraisemblable que notre mot soit identique avec ce vocable et celui-ci avec le mot précédent ; ou paielle « étalon » serait-il connexe avec le holl. peil (1).

Paiète (ancienne plaquette valant 3 sous). Prob. le dim. de 1. paie, propr. = fr. paillette.

Paîne, paiéne, et, sel. Rm. 2, paiéle (nom par lequel on désigne une accouchée jusqu'à ses relevailles ; p. e. : èle est p. d'on prumîr èfant : elle est en couche d'un premier enfant) ; paiîlé, paiélé (couche : si feume at on p. : sa femme est en couche). Le dérivé montre déjà que les formes primitives du simple sont PAIÎLE, *paiéle* (*paiîne* et *paiéne* ont été prob. produits par l'influence du mot *payenne* : notez qu'au moyen-âge on appelait *payens*, *pagani*, les enfants avant leur baptême : Duc. V, 15 m), et cette induction est confirmée par les correspondants suivants : It. pagliola (d'après Duc.), rhétorom. (suppl. 33) paglioula (couche), rhétorom. pagliolainta (accouchée), lang. palhourada (collation à l'occasion d'un baptême). L'étymon serait selon Rayn. le prov. palha, pailla (It., rhétorom. paglia) : *paille*, sans doute parce que l'on étend les femmes sur une paillasse pour les accoucher ; au lieu du terme abstrait : couche, les idiomes ci-dessus auraient préféré l'expression concrète et spéciale : paille. Sans repousser cette étymologie, je remarquerai cependant que l'explication de plusieurs formes de dérivation serait difficile. Nota : *Paiîlé*, *paiélé*, au lieu d'être dérivé de PAIÎLE, *paiéle*, serait il composé d'un dérivé de 1. *paie*, plus le mot *lét* = fr. *lit* ? (2)

(1) *Peil* est contracté de *pegel* ; Kiliaen : peghel : capacitas sive mensura vasis, et statuta mensura.

(2) Pour l'élucidation de cette question je citerai le passage de J. d'Outr. IV, 522 : « Et après chu que ilh (*l.* elle) fut relevée de *payenlit*... »

Paile (*poêle* à frire), N. it., aW., R., pic., afr. paelle, payelle. = fr. paille (ap. Trév). — Pailète (1. poêlon, 2. crapaudine), N. it., à Malm. it. et : pailète du fizik (bassinet). = afr. paelete (1). — Pailon (poêlon). — Paileter (donner un charivari, propr. frapper sur les poêles en guise de tambours), N. it. — 1. Pailêie (contenu d'une poêle). — Du lat. *patella*.

2. **Pailêie**. *Acheter à chîrèz pailêiez*, en N. : *à chêrèz pailéez*, signifie : acheter chez le regrattier, payer cher des objets de rebut. Les Wallons qui se servent de cette expression croient qu'elle signifie propr. : à chères pelletées, mais ils sont évidemment dupes d'une consonnance fortuite, car quels sont les aliments ou autres objets nécessaires qui se vendent à la pelle? Il n'est donc pas douteux que cette expression répond à l'afr. à *escharpillerie*, ou *escherpillerie*, qui signifie : en manière de vol ou de pillerie : cp. norm. écherpiller (couper par morceaux).

Pailetêie (*pelletée*).

Paiou (pan de muraille en torchis. Paiou fèsi : paroi faite en clayonnage). Vî paiou : plâtras, aL. pailhoul, palhou (Jean de Stavelot 304 : « et allont rompir les palhouz et brisier les parcux »), R. pailleux [palieux] (« cloison faite de gaules entrelacées de paille, recouverte ou non d'un peu de terre grasse »), paliotis, paliotage (« mur de l'épaisseur d'une brique placée en travers »), pic. paillis (enduit formé de torchis), pailloter (revêtir de paillis un mur). = afr. pailleul (mur de bauge). Paioutège, masc. (ouvrage fait de bauge ou torchis). Du L. *paie*, dans l'acception paille, actuellement inusitée en ce dial. (on dit maintenant : strain) ; la définition du R. pailleux indique l'origine de cette dénomination. Cp. pasté.

1. **Pairai** (« partie ») Sim. 2.

2. **Pairai** (« parc ») Sim. 2. Dim. de *paire*? ou = pârai?

Paire (chantier : magasin de bois, de houilles, d'ardoises, etc.) ; pairî (mettre en chantier). Pour pairc = parc (enclos)?

Pais [1] (peau), N. pias, pic. piau. = afr. pel. — Paiselî (peaussier), N. piachelî (1. it. ; 2. pelletier). = afr. piauchelier (Roq. suppl. v. piau). — Paiseleû, 1. paiselou [qui tient de la nature de la peau] Rm. 2. — Dipaichî (écorcher) Lob. Cp. le suiv.

2. **Paiselou** (fort maigre, ratatiné de maigreur). Prob. dérivé de *pais*, comme *panselou* (ventru) l'est de *panse*, et propr. = 1. paiselou. Cp. cep. afr. pezelous (« corrompu ; d'où *char pezelouze* : qui a des marques de corruption »). [2]

Pait' (fer-blanc). = afr. peautre, peutre, piautre, angl. pewter, fl. peauter, qui semblent dériver immédiatement de l'It. peltro (étain fin préparé avec du mercure), esp. peltre (métal composé d'étain et de plomb) : cp. Dz I, au mot peltro. — Paitelî (ferblantier).

Pajo (J'ignore le sens de ce mot, employé seul., à ma connaissance, dans l'expr. suivante, dont le sens exact ne m'est pas non plus connu : c'est l'pajo bâpêr). Cp. R. pajot (variété de coq sans queue) et le suiv.

Pajolè (?), ap. Sim. 2, 3, s. explic.

Pake, Malm. pake du cûrz (petit ballot de cuirs découpés) ; L. teûle di pake, fî d' pake, etc. (toile, fil d'emballage, etc.), N. it., R. paquer (*empaqueter*). Du holl. pak (paquet, etc.). — Pakhûse (magasin), N. it., aL. paxhuse, R. pacus, etc. Du holl. pakhuis, m. signif.

Pâke (rameau de buis), R. paque, it., N. pauke (1. it. ; 2. en gén. herbes et fleurs dont on jonche les rues). — Pâkî (buis), N. pauki, R. paque. — Pâke est sans doute le même mot que *pâkez* (v. cet art.), la dénomination provenant de ce

(1) L'*s* final est inorganique, si toutefois il est réellement prononcé ; Forir porte *pat* qui représente correctement le lat. *pellis*. L'*ss* dans les dérivés vient d'un type *pellicius*.

(2) Répond à afr. *piauchelu*, qui vient de piauchelle = *pellicella* = W. PAISSELLE. Voy. ma note ad Trouvères belges (Nouv. S[ie]), p. 333 ; *pezelous* est identique et paraît mal traduit par Roq.

que l'on bénit dans notre pays des branches de buis le dimanche des Rameaux.

Paker (empiffrer, empâter de la volaille) Rouv. ; à Malm. : su paki (se bourrer, s'empiffrer).

Pâkète (surnom de la pie) Rouv., Villers. Cp. pâket, à l'art. suiv.

Pâkez, plur. (Pâques), N. Pauke, R. Pauques. — Pâket (enfant qui a fait sa première communion). — Pâkai (Paschal). — N. pausiage, masc. (1. les fêtes de Pâques ; 2. sorte de redevance qui se paie au curé le jour de Pâques) : prob. forme adoucie de PAUSKIAGE.

Pâl (outil de fer à l'usage des verriers, servant à mêler le verre)[1].

1. **Palâ** (*palet*). Dér. du lat. *pala ;* la forme W. accuse une terminaison lat. en *alis*.

2. **Palâ** (*palais* : lat. *palatum*). Le mot fr. vient selon Dz lex. 653, non du synonyme lat., ce que les lois de transformation ne permettent pas, mais de *palatium*. En admettant cette dérivation, on pourrait l'expliquer d'une manière plus simple qu'il ne le fait, en supposant que le lat. vulgaire déjà confondait les formes *palatum* et *palatium*.

3. **Palâ** (*palais* : lat. *palatium*), alorr. paillay, pallas.

Palai (« endroit où un maître de carrières a le droit de mettre ses pierres et de les faire tailler »). Cp. afr. palé (lieu fermé de pieux) ?

Palanter, palenter (étaler, dans le sens général du mot et non dans le sens particulier « étaler de la marchandise », ce qui se dit en N. : hauiener). — Si palanter : s'étaler, se montrer), rh. rom. palantar (manifester) ; à Malm. palintiner et su palin-

(1) Prob. = 1. pâle.

tiner (se donner du ton, des airs de gentilhomme) ; cp. R. et d. de Lille : se pantaliser (se carrer, se prélasser), qui paraît formé par transposition de PALANTISER. Prob., de même que l'It. palesare (manifester), dérivé du lat. *palam*. Cf. aussi esp. paladino (manifeste), que l'on rapporte également à *palam*, quoique cette dérivation, selon Dz lex. 474, serait sans exemple. On pourrait aussi pour palintiner songer à *palintin*, dial de Malm. (soldat de l'Electeur Palatin), mais on ne peut guère le séparer étymologiquement de palenter.

Palase (*palache* : épée longue et large). = It. palascio. Du russe palasch, voy Dz lex. 388.

1. **Pâle** (bèche), aL. palle = afr. palle (« pelle »). — 1. Palète (1. pelle-à-feu ; 2. truelle ; 3. dialectiquement : bèche ; 4. palète di biergî : houlette), N. id. (pelle, palette), norm. (1), pic. id. (petite pelle-à-feu). — Palon (écope), champ. id. (« pelle en bois »), R., pic. palot (1. it. ; 2. pelle de bois servant à remuer le grain ; 3. sorte de bèche, etc.), R. paloter (ouvrir des ruisseaux dans les champs au moyen du palot). — Paliron, paluron (partie de la cuiller qui sert à contenir le liquide, extrémité plate des pincettes, des fers à friser, etc.), rad. et litt. = fr. paleron (acception que *paluron* a aussi, je crois, en W). — Du lat. *pala*. Cp. 2. paie.

2. **Pâle** (pique : couleur de cartes), N. paile. C'est le mot précédent, la figure du pique étant comparable (et ayant peut-être ressemblé jadis) à celle d'un fer de bèche ou de pelle. En h. all., d. d'Aix, holl. et fl. le même mot (*schüppe*, etc.) signifie de même : bèche et pique, seulement il a d'ordinaire dans cette seconde acception la forme du pluriel.

2. **Palète** (ronhe à palète [ou palètez, plur. ?] : églantier) Dj. Je ne vois pas ce que *palète* peut signifier ici. On ne peut cependant penser au lat. paliurus ?

1. **Paleto** (*plateau* en bois des grosses balances) (1).

(1) Je tiens *paleto* plutôt pour un diminutif de *palete*, qui vient du lat. *pala*, pr. objet plat. Cp. 2. paie.

2. **Paleto** (à Malm. : « habit de travail, souquenille ; à Nam. : « partie inférieure d'un habit »), = fr. paletot ; pour ce mot, cp. Dz. lex. 653, Kiliaen v. paltrock, La Monnoie v. paltoquai, Héc. v. palto, etc.

Paltète (chape d'une boucle) Lob.

Palo, Malm. (polisson, garçon malpropre).

Palote, t. de min. (Lorsque le panier est plein seulement de menu charbon, on appelle cette quantité de houille *palote* et *pisar* dans les petites exploitations, *pèlêie*, dans les grandes). Palote et pèlèie sembleraient venir du W. pàle = fr. pelle, peut-être parce que le menu charbon est ramassé dans la houillère à la pelle. Ou palote vient-il du W. et fr. pâle, parce que le menu charbon est d'un noir moins foncé que la grosse houille ?

1. **Pamai** (1. pamai di skèie : poignée de faux [lisez : faucille, puisque telle est la signification de *skèie* — ?] Rouv. ; 2. en t. de min. le *pamai* est un petit bâton en forme de béquille sur lequel les *hiercheûsz* s'appuient de la main). Il y a apparence que notre mot (en ce cas *pâmai*) est propr. le masculin du suivant. Comp. 2. pamai, à l'art Pâme [1].

Pâmale (Réunir deux pièces de bois *à pâmale*, c'est les joindre après que l'on a fait à leurs extrémités des entailles symmétriques, de manière que la portion enlevée à l'une soit remplacée par le bois qu'on a laissé à l'autre), verbe èpâmer (assembler *à pâmale* : à demi-bois) Lob. ; R. pame (entaille dans une pièce de bois qu'on veut joindre à une autre : on retranche la moitié de l'épaisseur de chaque pièce), épamure (faire des *épamures*, c'est joindre par des pames), pamalle (ouverture *à pamalle* : celle qui a une retraite pour placer un châssis); cp. R. paméle, pamiéle (échelon plus large que les autres, qu'on cheville à chaque bout pour empêcher les montants de l'échelle de s'écarter).

(1) Je tiens *pamai* pour lat. *palmellus*, de *palma*, creux de la main.

Pâme, Malm. (paume de la main). — 2. Pamai (« battoir, batillon »).

1. **Pan** (*pain*), N et R. dial. puain, pic, pan, puain [« pouin »], R. pagne, etc. — Panchai, aL. pannechay (petit pain pétri au lait). = lat. *panicellus*.

2. *Pan* (1. pan d'laur : flèche de lard ; 2. pan d'toit : *pan* de comble ; 3. absolument : portion de bois taillis marquée par des laies) ; L. 1. panai (panai d'coisez : toutes les côtes d'un des côtés du porc). Cp. 2. panai, panelè, panerèse, 2. pania.

Panâhe (*panais*), voy. pastinauke.

2. **Panai** (1. *panneau* ; 2. partie inférieure du devant et du derrière de la chemise ; *èse à panai-cou* : être en chemise, ou, comme on dit ici : en pan volant ; 3. panneau : sorte de selle sans arçons [Trév]) (1), N. 1. pania (2), norm. pannet (3). = afr. panel, paneau, paniau (pan d'habit, etc ; au plur. : hardes, haillons : pour cette signification, voy le Dict. de Nicot, et le Dict. rom., W., etc., v. peneaux), etc.

Pancrase (« pancarte, vieux papiers ou parchemins ») Dj.

Pandrône, à Francorchamps (patience ou parelle : plante agreste), en Ardenne (Dasnoy, 406 sup.) : « peau-de-ronne ».

Pane (tuile), N. it., R. id. (sorte de tuile). = m. lat. panna. Cf. Df. C., n° 254. — Panetî (1. celui qui fait des tuiles ; 2. couvreur en tuiles) (2).

Panelè (revers du pavé, accotement). Diminutif de 2. panai (ancienne forme : panel), propr. : petit panneau ?

Paner (1. faire une saisie, mettre en fourrière ; 2. au part. pas. : qui a perdu tout son avoir ; se dit principalement d'un

(1) Je remarquerai que cette 3e signification se rapporte non pas à lat. *pannus*, mais à *penna*, afr. *panne*, *penne*. Voy. Diez, p. 654, et Littré, 1. *panne*.

(2) Cp. Littré, 5. *panne*.

joueur qui s'est fait dépouiller au jeu), aL. et R. panner (1), norm. panné (2). = afr. paner (1), prov. panar (voler, ravir). Selon Rayn. de *pan* dans le sens : étoffe, comme le synonyme *rauber* vient de *rauba* (fr. *robe*) ; selon Dz 654, de l'afr. *pan* dans le sens : chose volée, lequel ne serait d'ailleurs d'après lui qu'une acception de *pan* = pièce d'étoffe ; mais, s'il y a même identité radicale, ne serait-il pas plus rationnel de tenir *pan*. dans la seconde acception, pour un substantif abstrait du verbe *paner* ? Cp. l'art. spani [1].

Panerèse (pierre ou brique placée en parement) [2]. — Nota. Une pierre ou brique boutisse se dit en W. :—on boutis'. Ce mot a de plus, outre la signification déjà donnée à la lettrine, celle de : borne placée aux angles des maisons. Il résulte de ces deux dernières acceptions qu'il dérive de *bouter*, comme nous l'avons déjà conjecturé : la 1ère considérée isolément devrait être plutôt rapportée au mot fr. *bout* (brique faisant face par le *bout*).

2. *P a n i a* (li ch'fau d'pania : le cheval qui est dans le timon à gauche), R. peniau [« pniau »] (« panneau. Cheval de peniau : celui que monte le conducteur »). C'est le mot *panneau* dans la signification rapportée sous le n° 3 à l'art. 2. panai : le cheval de gauche est celui que monte le conducteur et ce cheval, dans les attelages rustiques, porte une selle dite panneau.

Panikène (poêlon de terre cuite). Diminutif du fl. *panne* (poêle-à-frire).

Panse (*panse*), N. it., R., pic. panche. — Pansète (gras-double), N. id. (« p. di mouton : panne »), R. panchéte (petite panse), panchie (estomac des animaux tués, surtout des ruminants). — Pansâ (goinfre), N. pansâr, pansau, it., R. pancha, panchart (ventru). — Pansou, panselou, panselô (ventru), R. panchelot, panchelu. — Pansîre, Malm. (veste). = afr. panciere

(1) *Paner* se rapporte à *pan*, comme l'all. *pfänden* (saisir qq. en gage de..) à *pfand* (gage), qui est le lat. *pannus* avec adjonction d'une dentale ; cp. angl. *pawn* (gage).

(2) Voy. Littré v. *panneresse*.

(partie de l'armure qui couvre le ventre); cp. berr. panson (camisole) [1].

Panti (panteler), champ. panteiser, pantoiser. Selon Dz. lex. 654, de même origine que l'angl. *pant* (palpiter, haleter).

Panton (*paton :* particul. d'un soulier).

Pantule (lentille d'eau) Lob.

Papaguele, Malm. (perroquet).

Pâpar, Malm. (poupard), R. it., L. et N. pâpâ. — L. pâpâ-lôlô (chrysalide, larve, nymphe). Comp. l'art. pope.

Pape (bouillie légère pour les petits enfants), N. it., dauph. papet. — Papa (m. signif., en t. enfant.), bourg. it., N. 1. papias' (qui ressemble à de la bouillie). — 1. Papin (bouillie épaisse; cataplasme), R. id. (1. pape; 2. colle de farine; 3. bouillie), pic. id. (= pape), champ. id. (bouillie au lait). — Papinès' (pâteux), pic. papineux (collant gluant). — R. papéner (coller avec de la colle de farine). Le champ. et le bourg. ont de plus le diminutif papoute, papôte (potage pour les enfants). — Le dict. de Trév. donne le mot *papin* comme « vieux et provincial » pour : bouillie. — Cp. 1. papî.

1. **Papelote** (se dit de toute languette de cuir, de peau, etc. qui, étant fixée par une extrémité et à l'autre bout libre, peut s'élever et s'abaisser comme une valve de soupape). Il y a quelque apparence que ce mot est = fr. papillote (en afr. selon Roq. : paillette d'argent) : voy. l'art. suiv. J'avais d'abord pensé à une dérivation de 2. pâpî, d'où *papelote* « qui a un mouvement rapide de va-et-vient », mais le mouvement n'est pas du tout essentiel à une papelote et, du côté de la forme, la quantité et le mode de dérivation font obstacle.

2. **Papelote** (basse-carte) Rm. 2. C'est évidemment le mot précédent, s'il est, comme nous l'avons conjecturé, propr. = fr. papillote. Cp. d'autre part non-seulement le synonyme 2. *faflote*

(1) De là l'all. *panzer* (cuirasse).

(ou *fafelote*), mais encore *bablote* (ou *babelote*), qui est synonyme de *faflote*. Nota. Cette dernière synonymie résulte de ce que 1. faflote ne se dit pas exclusivement des corpuscules qui flottent, mais en général de tout petit corps léger qui surnage ou voltige et, ensuite, de ce qu'il se dit fig. pour : vétille, bagatelle. A la même famille appartient le N. fafion, masc. : ivraie et mauvais grain emporté par le diable-volant.

1. **Papî** (*papier*). — Papineû (papetier) Lob. — Papinerèie (papeterie), it., N. papinerîe. Les dérivés attestent que l'on songeait à un rapport entre papî et pape ; mais la vraie étymologie de papier est lat. papyrius ; voy. Dz 654.

2. **Pâpî** [1] (afr. *palpier* = palpiter, panteler, haleter). — Pâpieûs (asthmatique).

3. **Pâpî**, pâpeie, papîre (1. paupière ; 2. par métonymie, comme c'est aussi arrivé en lat. : cil), N. paupêre, R. paupiéle, popiéle, it. ; norm. paupille (« sourcil ou plutôt cil »). = prov. palpela (« paupière, palpelle »). — Pâpî, verbe (ciller, sourciller, clignoter), norm. paupiller (« ciller, fermer les yeux de peur »). Dipâpî (dessiller). — Nota. Il ne faut pas confondre ce verbe pâpî avec le précédent ; en dialecte verviétois celui-ci a la même forme qu'en liégeois, tandis que le nôtre s'y dit *paupi*. — Quoique j'aie réuni ces formes, elles appartiennent à deux classes et peut-être à deux familles (?) distinctes : L. pâpîre, N. paupêre, fr. paupière, vient du lat. *palpebra* ; L. pâpi = fr. PAUPIL, pâpeie = norm. paupille, R. paupiéle, prov. palpela, du même mot par changement de désinence. Voy. Dz 233. L'*Eluc. de las proprias*, cité par Rayn. v. palpet (IV, 604), dit : « so ditz palpetz o palpelas, quar si movo si *palpan* continuament » [2].

Papias' (« espèce de domestique chez les réformés »).

(1) Forir a *pampi*.

(2) Le *palpet* provençal se rattache à la forme *palpetra* ; voy. Dz appendice 726. — C'est à un type *palpilla* qu'il faut rattacher, je pense, fr. *papilloter* (en parlant des yeux).

2. **Papin**, t. de min. (vase noire qui se dépose souvent dans les canaux d'écoulement). Acception de 1. papin (v. pape).

Pâ-piz, fém. papije, t. enf. (mal-appris), R. papris. Du fr. *pas appris*, prononcé à la manière des enfants.

Pâpou, fém. (Sim. se borne à citer la phrase : dinéz-li on pâtar po ine pâpou).

Papous, fém. papouse, Malm. (« se dit aux enfants méchants »).

Pâr, por, pôr (particule signifiant à peu près « pour le coup, surtout » ; p. e. : ovrer n'est rin, ni rin wâgni est pâr li diâl ! travailler n'est rien, mais ne rien gagner, voilà bien le diable !), aL por. C'est l'afr. *par* dans son acception de « valde », qui nous est resté dans l'expr. « par trop ».

Pârai (carreau de jardin) Rouv. Contraction de parkai, m. signif. — ? Cp. 2. pairai.

Paraizon, t. de verriers (*paraison*), N. it. De *parer* dans le sens : préparer, apprêter.

Paralmuain (toupie). Il faut sans doute diviser : par-à-l'muain (main), mais qu'est-ce que *par* ? Certains prétendent que c'est une altération de *poire*.

Parant, H. (de belle apparence, en parlant d'étoffes : eune robe parante) Delm. De *paroir* plutôt que de *parer*. Cp. parète.

Parcèsion, partèsion (*procession*), R. pourcension, procension. Je remarque, quant au préfixe, que dans le b. lat. on confondait *per* et *pro*, confusion dont il ne reste d'ailleurs que des traces dans la langue d'oïl : voy. Burguy II, 360, et Diez, Gramm. (trad. fr.) II, 397.

1. **Pârchè** (parcelle). = afr. parceau (partie, portion) ? Même mot que le synonyme fr., ou acception du suivant ? (1).

(1) J'y vois l'afr. *parchel* (avec l'apocope de *l*).

2. **Pârchè** (petit parc de jardin), champ. parchet (parquet, parc). Cp. afr. parquet (1. certaine mesure de terre ; 2. à Rouen : le préau d'une prison). Comme nous l'avons déjà dit à l'art. pâche, notre mot paraît être un diminutif de PARCHE, forme fém. de *parc*, donc une autre forme de *parquet*.

3. **Pârchè** (p. d'atèchez : rangée d'épingles piquées dans du papier). Acception du précédent. Nota. Villers, qui a ce mot, l'écrit *parjè*.

Pâre, Malm. (1. part ; 2. partie, en t. de jeu ; 3. doirmi one petite pâre : faire un petit somme). Cp. 1. pairai.

Parè (Particule explétive exprimant que ce que l'on dit est péremptoire : c'est ainsi, parè, et non autemen : c'est ainsi, et non autrement, prenez-en votre parti ; voz l'volêz ? mi je nè l'vouz nin, parè : vous le voulez ? moi, cela ne me convient pas, sachez-le ? N. it. (1).

Pâreler, 1re pers. de l'ind. prés. : ji parole (*parler*), N. it. et paureler, R., pic. et norm. paroler (en R., m. signif., en pic. : bavarder, en norm. : parler avec affectation), bourg. palai. = afr. paroler (2). — Apaurelant, d. de Givet (affable). — Pârelî (1. homme d'affaires, avoué, avocat ; 2. on laid pâreli : un homme ordurier dans ses propos, Sim. 1), aL. (forme francisée) parlier (prélocuteur : sorte de procureur ou d'avoué). = afr. parlier, mau parlier. — Pârlumen (manière de parler, langage), en pic. et à Metz : paroli. — Rupâreler, Malm. : r. onk (prendre le parti de quelqu'un, parler pour sa défense).

Paremètî (1. tailleur d'habits ; 2. selon Sim. 1. = pasementî : passementier), R. parmentier (ouvrier qui donne le lustre aux étoffes). = afr. parementier, parmentier (tailleur d'habits) : en cette acception, le mot serait, selon Nicot, picard ; « parmentier ou passementier (faiseur de galons) », Dict. rom., W., etc. De l'afr. et aW, parement (passementerie). Nota. Le

(1) Sans doute = *par est* (cela est bien ainsi !), voy. *pár*.
(2) Voy. au sujet de *paroler*, mon obs. dans Dz app. p. 726 (v. parola).

fr. *passement*, dont l'étymologie est obscure (cf. Dz lex. 238 sq. v. passamano), serait-il une corruption du fr. parement ? (1)

Parer (*parer* = préparer, apprêter ; seulement dans quelques expressions, p. e. : *parer ine pène* : tailler une plume ; paré, en parlant d'oiseaux : dru), N. si parer (se garnir de plumes), pic. paré (bon à manger, mûr), norm. paré (« délivré, prêt, préparé »). — Para (bec d'une plume à écrire, taille : i n'y at co ben dèz paraz divint cise pène là : on peut tailler encore bien des fois ce tuyau de plume). — Parâ (qui orne, *pare*) Sim. 1.

Parète (paraître) ; parètant (de couleur voyante, éclatante).

Pareûse, et, selon Rm. et Lob., parieûse, pareûie (cloison faite de briques placées en long, qui sont maintenues par des châssis en charpente), aL., dial. de Malm. pareu, N. paroi, aN. paroir, peroit (lisez : paroit ?), norm. parei (muraille, cloison), Jura parai, paret (mur, muraille, cloison). = fr. paroi, afr. paroit, prov. paret, It. parete, etc. — Du lat. parietem : les terminaisons nouvelles en *eûse*, *eûie* viennent prob. de ce que l'on a voulu donner une désinence féminine à un mot d'origine féminine.— Chèse-âz-pareûsez (1. châssis de la cloison ; 2. la cloison elle-même : voy. à l'art. et Avertissement, t. II, p. XVIII. — Pareûzer, t. de min. (forer aux deux côtés d'une taille). — Parïou, selon Sim. 3, parihou (1. propr. un des carrés ou pans d'une cloison maçonnée ; 2. d'ordinaire, la cloison elle-même, mais peut-être seulement lorsque, au lieu d'être maçonnée, elle est faite en lattes enduites de torchis ; 3. plâtras), parïouter (maçonner — ou garnir de lattes et de bauge — les compartiments d'une cloison).

Parfond (*profond*), N., R., champ., alorr. it., R. dial. perfond, it., norm. parfond, subst. masc. (« extrémité du fond »), a. pic. parfond (profondeur). = afr. parfont.

(1) L'étym. de Diez, esp. *passamano*, est généralement acceptée. Le mot n'a rien de commun avec *parement*, qui signifiait jadis habillement ; voy. mon gloss. de Froiss.

Park (*parc* de jardin), N. et R. id. — Parcai (petit parc, carré), R. parquiau. Cp. pâche et 2. parchè.

Parmi (moyennant : vende ine mohone parmi ine rente di cent carlus'z : vendre une maison moyennant une rente de cent écus), N. et R. it. = afr. parmi. Répond au lat. *per medium*.

Parmúrer (p. ine teûle : « imprimer une toile pour servir aux peintres »). Sim. 2. Dj. a purmurer.

Paroket (*perroquet*), N. it., à Malm. id. (1. it. ; 2. paroket mignon : damoiseau, poupin).

Pârpoi, masc. (*parpaing :* ci pîre là fait pârpoi : cette pierre traverse toute l'épaisseur de la muraille. = afr. parpaigne, parpeigne [1].

1. **Parson** *ou* parchon, t. de min. (part, action dans un charbonnage), aL. it., R. id. (part qu'on fait aux enfants du premier lit), d. de Lille id. (« portion héréditaire »), champ. parson (« partage, moitié »). = prov. parso, afr. parchon, parçon, parson (part, portion). Du m. lat. parcio (part, portion), gloss. du Polyptyque d'Irminon [2]. De là les dérivés norm., champ., afr., etc. parchonnier, parsonnier, etc. (copartageant, cohéritier, associé).

2. **Parson**, Ard. (chambre, pièce ? — Je lis dans une annonce de journal : « une maison composée de quatre parsons »). Sans doute, acception du précédent ; cp. le fr. appartement.

Pârti (partager, diviser), N. paurti, alorr., berr., etc., partir. = afr. partir (qui est aussi fr. dans l'expression : avoir maille à partir). Du lat. *partire* ou *partiri*.

1. **Pas** (*pas*) ; du lat. *passus*.

(1) Voy. Littré s. v. *parpaing*.
(2) *Parcio* est une altération de *partitio*.

2. **Pas**. Pas d'soû (seuil, *pas* de la porte : voy. Littré, s. v., nº 15), pas d'âté (la marche de l'escalier qui forme le commencement du palier : — *âté* signifie propr. *autel*), pas d'gré (palier). Le norm. pas, N., R. et afr. apas signifient : marche d'escalier. Cp. les art. pâsepî, paset.

Pasai (petit échalas), N. pasia, alorr. paixels, passelz, berr. pessiaux (plur.). = afr. paisseau, prov. paisselh. — Paseler (mettre les échalas), berr. pesseler. = afr. paisseler, passeler. — Paselâhe (saison où l'on met les échalas). — Du lat. *paxillus*. Cp. 1. pason. — Nota. Un grand échalas se nomme en L : âlai ou âlon ; une perche : pêse ou stège. Cp. aussi prîme.

1. **Pase** (1. repas, régal ; 2. pâtée préparée pour la volaille). = prov. et afr. past (pâture, repas). Du lat. *pastus*.

2. **Pâse** (pâte), N. pause. — Pâsetri (pétrir). — Pâsetègî (pâtissier), N. pausetègî. — Pour l'étymologie, voy. Dz lex. 238 v. pasta.

Pasêle (vente à l'encan), N. pasée, it., R. passemen (adjudication pour vente ou location,

Pâsener (faire un pacte). = afr. pactionner.

Pasepî (1. p. d'pîre tounerèse : pédale qui sert à faire tourner une meule à aiguiser, Lob. ; 2. p. d' l'âté : marche-pied de l'autel). Cp. l'art. paset.

Paser, Malm. (« marcher sur quelque chose, fouler un objet aux pieds »), pasiner, m. dial. (« marcher »).

Paserote (li paserote : la chose qui *passe* toutes les autres en beauté, etc., le non-plus-ultra). Le Dict. rom., W., etc. (et d'après lui, Roq.) explique l'expression afr. « la passeroute », par : « l'art de faire un tour extraordinaire » (1).

(1) C'est évidemment par « qui passe (surpasse) la rote » (= compagnie) qu'il faut expliquer le terme.

Paset, 1. pasète (sellette, petit escabeau pour mettre les pieds, placet [siége bas, sans dossier], siége où se place le cocher, gradin, etc.), N. it., R. passé (en ces deux dialectes le mot signifie de plus le marche-pied de l'autel), champ. passet (tabouret de bois, marche-pied), passette (chaufferette). Diminutifs de 2. pas (marche). Le fr. *placet* est étymologiquement distinct.

2. **Pasète** (passoire), N., R., pic. it. ; en N. on dit aussi *pasoi.* — Pasin (marc ou résidu de pommes pressurées).

Paskêle (vaudeville, dans la première signification de ce mot, savoir : chanson de circonstance qui court par la ville), N. paskée. = nha. pasquill [(1)].

1. **Pason** (piquet, pieu), N. it. = prov. paysso, afr. paisson. Sans doute du lat. paxillus, auquel on aura substitué une autre désinence, ou, si l'on veut, de PAXUS, primitif supposé de *paxillus.*

2. **Pâson** (*plançon*) Dj. Forme syncopée de *planson* (voy. cet art.), produite prob. sous l'influence du précédent [(2)].

Pastai, Malm. (« margouillis »). Dér. de *pase* (pâte) ?

Pasté, Hesb. (bauge dont les gens pauvres se servent à défaut de briques ou de pierres pour construire un mur). C'est prob. le même mot que le fr. pâté, prov. empastat, qui dérive de *pâte*, L. pâse. Cp. d'autre part (je dis d'autre part, puisque selon Dz lex. 238, *pasta*, *pâte* ne peut venir de *pistus*), l'afr. pisté (pilé, broyé). Nota. Une ancienne traduction de la Bible citée par Roq. v. piste rend le lat. : ad murum cocti lateris, par : al mur des tieules pistez.

(1) Voy. M. Alph. Le Roy, dans la Patria Belgica III, 560.

(2) Plutôt un dimin. de *pá* = lat. *palus* : donc d'un type *pal-cionem* ; cp. la formation de arçon, écusson, etc. ; cf. afr. *paisson*.

1. **Pasteure** (entrave). = afr. pasture. Selon Dz lex. 238 v. pastoja, ce mot serait propr. le même que celui qui signifie *pâture*, les entraves se mettant aux chevaux qui sont au pâturage. Ce trope paraissant peu naturel, il y a plutôt lieu, ce nous semble, de chercher un autre primitif, qu'indique d'ailleurs le verbe W. èpaser. Nous rappellerons l'all. et afl. *bast* que nous avons cité à cet art. (cp. Add. et Corr. p. 350) et qui signifie : corde, lien, propr. : corde faite du liber du tilleul, etc. Pour les dérivés de *pasteure*, voy. l'art. èpasturer et ajoutez le correspondant norm. empaturer (1).

2. **Pasteure** (ce mot, dont le sens est *pâture*, prend certaines acceptions spéciales selon les localités, ainsi : fourrage vert, mélange de différents grains, mélange de son et de pommes de terre écrasées, pâtée, etc.), à Malm., sous la forme *pastore :* farine d'avoine grossièrement moulue ; cp. le suivant. — Pasturer, pastourer (1. pâturer ; 2. donner la pâture à ses petits, en parlant de pigeons ; 3. empâter). — Pasturai, Malm. (pâtre) (2).

3. **Pasteure** (marc, siliques). On pourrait comparer *pasin* (voy. l'art. 2. pasète), mais il est plus probable que les marcs ou siliques ne sont appelés *pasteures* qu'en tant qu'ils servent à la pâture des bestiaux. Cp. R. pasture.

Pastinauke (panais), Malm. patenaie, R. pasternaque, champ. patenais, bourg., jur. patenaille, it., norm. pascarade (carotte). = prov. pastenaga, afr. pastanade, pastenade (panais, carotte). Du lat. *pastinaca*. Nota. La forme L. *panâhe*, que nous avons rapportée à la lettr., est syncopée comme la forme fr., mais elle a du moins conservé le genre du primitif.

(1) L'auteur se méprend : fr. *pâture* répond à lat. *pastura*, tandis que notre mot répond à lat. *pastoria* (s. e. compes). Inutile de chercher une autre explication, et d'ailleurs *bast* n'a pu produire ni *èpaser* (qui reste une forme difficile), ni *pasteure*. — Mon opinion est aussi celle de Diez, dont l'auteur n'a pas bien saisi la pensée.

(2) A la lettre le fr. *pastoureau*.

Pasturia (pierre de pavé), aN. et aL. pastureaul. Ce mot est prob. un dérivé de l'afr. plaistre, aha. plastar, nha. pflaster (pavé, plancher carrelé), la forme diminutive voulant exprimer que l'objet n'est qu'une des parties formant le pavé. La syncope du *l* après une consonne est un fait assez fréquent en W., comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, p. XXVII, à propos du mot Guingonz ; ajoutez 2. pâson (1), et comparez l'adoucissement non moins fréquent de cette même consonne en *i* entre deux voyelles (voy. l'art. 2. paie). Plaistre, etc., vient, selon Dz lex. 244 v. piastra, du lat. *emplastrum*.

Patacon (1. *patagon* : écu ; 2. fleur de la chicorée, B.), N. et R. id. (1), berr. patagon (gros sou), pic. id. (« argent monnayé »). De l'esp. *patacon* (pièce d'argent du poids d'une once) (2).

Patapouf (on gros p. : un homme gros et lourd), pic., bourg. it., champ. patabœuf ; cp. R., pic., norm. patouf (gros lourdaud). *Pouf* (par allusion, *bœuf*) et *ouf* sont des désinences imitatives. Pour la 1re partie du mot, voy. l'art. paté.

Patâr (1. sou : pièce de cuivre valant 4 liards ; 2. tache rouge qui vient aux jambes quand on s'approche trop du feu) ; N., R., pic. id. (1). = afr. pastar, patard, patart, prov. patac (1). Selon Roq. et Corblet de *Petrus* ou plutôt du fl. Peter, parce que, disent-ils, le *patart* porte sur une de ses faces l'effigie de S. Pierre. Mais cette monnaie est-elle donc d'origine flamande ? C'est ce qu'ils ne disent pas et ce qu'il faudrait pourtant d'abord démontrer, car la forme flamande ou allemande du nom de Pierre est la seule qui aurait pu produire *patâr*. Je remarque, contrairement à cette origine du patâr, que dans le passage allégué par Rayn., qui est de 1428, le *patac* est donné comme monnaie du pape (3).

(1) Cet exemple est douteux, v. le mot.
(2) Sur l'origine de ce dernier, voy. Littré.
(3) *Patâr* est une difformation de *patac*, qui est le primitif de *patacon*.

Paté (pataud, courtaud, râblé). Dz lex. 233 v. patta rapporte le fr. pataud et la première partie du mot patapouf au roman *patta*, fr. patte. Cp. le mot Aspater.

1. **Patelo** (paltoquet). Le mot W., qui est peu connu, est sans doute le même que le correspondant fr., mais il ne peut en représenter le primitif, lequel est simplement *paletot*, afr. aussi *paletoc* (sorte d'habillement rustique) : c'est prob. une apocope vicieuse, produite peut-être sous l'influence du synonyme W. et fr. palot. Pour l'étymologie de *paletot*, voy. Dz lex. 653 Cp. aussi le suivant, qui offre en tous cas la même interversion des lettres *l* et *t* [1].

2. **Patelo** (patelo-madame : « sorte de tulipe tricolore, dite jolicourt »). = afr. paletot (voy. Roq. 2. v. paléoc), paltoc, paltoque (« tulipe bigarrée, et coupée par différentes couleurs »).

Pâti, Malm. (haleter), pâtihège, masc. (action de haleter). Cp. panti.

Patin, dial. (planchette que l'on met au pied pour fouler la terre) ; patiner (fouler la terre avec des *patinz*). Notre mot est sans doute le même que le fr. patin et dérive aussi de *patte*, non dans le sens : objet semblable à une patte, mais plutôt, comme l'indique la comparaison du mot suivant et l'acception que le nôtre même avait en afr. selon Nicot (« le patin ou patte d'une colonne... aucuns l'appellent piédestal »), dans celui : objet faisant fonction de patte, servant à soutenir comme fait une *patte*. Pour l'étymologie de ce dernier mot, voy. Dz lex. 238 v. patta.

Patinal (petit ais placé verticalement pour soutenir une corniche, etc.). Diminutif du précédent.

Patrafe, Malm. (tape, soufflet).

(1) Voy. aussi 2. paleto.

Pâtrouît, pâtrit, pâtrifît (dire des patenôtres), N. pautrouit, pauterlikî, R. paterliquer. Cp. afr. patrelie, synonyme de patrenostre. Du L. pâtère, N. pauter, R. pater, afr. patre (le *pater* : l'oraison dominicale).

Pau, pauk (*peu*, trop peu ; *trope* = fr. *trop*, qui est l'opposé de *pau*, ne peut se joindre à ce mot en W. ; on dit donc simplement, comme en It., *pau* pour exprimer le lat. parum), N., R., champ. pau, Ard. fr., alorr. et pic. (dans l'expression : pok-à-pok) poc. = afr. pau, etc. Nota. Le vocable N. *nio*, que nous avons rapporté à la lettr. sous le n° 1, ne se joint qu'au mot *pau*, auquel il donne une valeur atténuante ou diminutive. Ce n'est donc prob. pas un mot, mais une simple désinence.

Paulè (fer l'paulè : faire le doucet).

Paumale (*paumelle* : outil de corroyeur).

Paumè (petite enclume pour battre la faux).

Paupî, subst. (papier sur lequel on a cuit des biscuits) ; paupî, verbe (manger de ces papiers). Sans doute = fr. papier, quoique dans toutes les autres acceptions on dise en N. papî.

1. **Paute** (patte), N. it. = prov. pauta, catalan pota, afr. poe (ap. Dz lex. 659), poue (Roq. suppl.). De l'afl. poot, poote (Kil. : palma pedis, ungula, manus), nha. pfote (patte). Cp. l'art. pautelète. Nota. Le mot *pate* est, je crois, beaucoup plus usité que *paute* en dialecte L.

2. **Paute**, à Verv. et à Malm. pâte (épi), N. paute.— Pautî, et, ap. Rm. 2, pâtî, à Malm. pâter (monter en épi, épier), N. pauter. — N. pautin (terme collectif pour désigner les épis qui ont été battus, dont on a tiré le grain). Je ne trouve à comparer que l'afl. poote, pote (insitum, surculus, calamus), encore ce mot ne peut-il avoir rien de commun avec le nôtre si la forme *pâte* n'est pas corrompue. J'ignore également l'étymologie du synonyme R. pame [1].

(1) Peut-être *paute* est-il connexe avec l'all. *spelze* (balle, barbe des

Pautelète, adj. (« pote, main pote », ce qui signifie selon Trév. : main naturellement inerte ou rendue telle par le froid) ; pautelète, subst. (manchot), N. it. — *Pautelète* paraît être un double diminutif du fr. et afr. pote (en afr., selon Roq., main pote signifierait : main gauche), et ce fr. pote, W. paute, ne paraît pas différer de 1. paute : le mot, primitivement un adj., serait-il devenu substantif dans le sens : patte (alors le fl. poote serait un emprunt et non l'étymon), ou, à l'inverse, dans l'expression *main-pote*, ce dernier mot serait-il un subst. joint par apposition ? (1)

Pauwe (ivraie, prob.).

Pauwer, peu usité (pâmer, se pâmer) C. V.

Paver (*paver*, carreler, planchéier) ; pavêie (route pavée, chaussée) ; pavemen (carreau pour paver). Du lat. *pavire*, mis à la première conjugaison.

Pâvion (*papillon*), N. et dial. de Malm. pawion. Fer l'tour du pawion, Malm. (faire une pirouette). Du lat. papilionem. Je ne pense pas qu'il y ait dans ce mot, comme dans le suivant, syncope de la seconde syllabe, mais bien changement du *p* en *v*, puis en *w*, après la syncope du *l* mouillé : cp. pawejeu.

Pavoir, pavaur (*pavot*), N. pawè. La terminaison des formes L. montre que le mot vient bien du lat. *papaver*, ce dont la forme fr. aurait pu faire douter : voy Dz 656.

Si pavoner (se pavaner, se panader, piaffer : avoir une marche fière et affectée). De *pahon* (fr. *paon*) : voy. 2. pâwe ; ou, de même que le fr. pavaner, de *pavane* (sorte de danse ancienne qui avait un caractère grave et majestueux) ?

1. **Pawe**, plus ordinairement : pawou (peur), N. pawe, peû, alorr. paour, poûr, bourg. pôie, dauph. poü. A Malm. pawe

épis), aha. *spelta* (fur, et aussi, paraît-il, spica), et avec afr. *espautrer* (écraser, faire crever).

(1) Selon moi le mot fr. *pote* est indépendant de *paute* (pâtte) ; voy. mon Dict. d'étym. fr.

(peur), påwe (personne peureuse). — *Pawe* est lat. *pâvor* (la désinence assourdie), *pawou*, par contre, répond, comme l'afr. *paoür* à lat. *pavórem*. — Pawoureûs (peureus).

2. **Påwe** (1. *paon* ; 2. sorte de fleur bleue qui vient dans les prairies), à Malm. pawon, N. pahon (1). Du lat. pavonem : la terminaison est supprimée dans le dial. L., comme en holl. et en all. (*paauw*, *pfau*).

P a w e j e u (*papegai* : oiseau de carton ou de bois servant de but aux tireurs à l'arc). Corruption de *papegai*, qui est aussi l'ancienne forme N., comme nous l'avons vu au mot Pabiè. Le second *p* a été audouci en *w* (cp. pawion, à l'art pâvion) et la terminaison changée, prob. sous l'influence du mot *jeu*.

Pawène (gaucher), N. it.

Påwioner, påwelioter (effeuiller ; lèz flochez di hoûbion s'påwionaient : les fleurs de houblon s'effeuillent). Assez prob. de påvion, dont le *v* a passé au *w* en différents dialectes.

Pawou, voy. 1. pawe.

Pazai (sentier), aL. paseau, R. passeau. Pît-pazai (sentier étroit, propr. : sentier où l'on ne peut passer qu'à pied : cp. pît-sente, v. pît). Dérivé de *pas* (= passage).

1. **Pé** (*pis*, tétine), N. it., champ. peis, pis, bourg. pei (mamelle, poitrine). = afr. peis, pis (poitrine). Du lat. *pectus*.

2. **Pé** (*pis*), N. pé, bourg. pei. Du lat. *pejus*. Voy. aussi peieû.

Pèchale, voy. l'art. suiv.

P è c h e (1. abs. baie de l'aubépine ; 2. pèche de grîve : baie du sorbier), L. pèchale (baie de l'aubépine, du guignier à petits fruits, du nerprun, etc., à Malm. « petchée ». — L. pèchali (aubépine). Le radical *pèche* est sans doute le même que celui d'où proviennent : N. pècale, L. pètale, lang. peta, petola, pecola, pecoula, afr. petelle (crottin, fiente de chèvre, de mouton),

et peut-être W. pèket (genévrier). On ne peut douter non plus qu'il soit identique avec celui qui a produit les mots : It. piccolo, picciolo, esp. pequeño, fr. petit, W. pitit, piche (voy. au mot Pichote), pècheri, etc., avec cette alternative, cependant, que l'identité est absolue, ou que ce sont deux radicaux distincts provenant de la même racine : des deux côtés on rencontre les trois formes : *pek*, *pech*, *pet*, ou *pik*, *pich*, *pit*, et l'idée fondamentale est celle de petitesse. Diez, trouvant qu'il est difficile de réunir les branches représentées par l'It. piccolo et le fr. petit, dérive la première isolément (p. 246 sq.) de l'anc. rom. *pic* (pointe) et la seconde (p. 251 v. pito) d'une antique racine *pit*, exprimant aussi l'idée « mince et pointu », racine qui se retrouve dans le cymr. pid (pointe). Je remarquerai que les ténues *k* et *t* se transformant aisément l'une dans l'autre, rien n'empêche de considérer les deux vocables *pic* et *pit* comme des variétés d'une même racine. Voy. pour cette famille (en comprenant dans l'énumération suivante les mots déjà cités) : pèche, pètale (N. pècale), pèket ; pècheri ; pècheron ; pichote (diminutif de l'aL. piche) ; pèkion, 2. pèta, pètion, pèterai, pèton ; pic ou pik, picot, piker, pica, pikerai, piket, pikète ; pitit.

Pèchelè, Malm. (peccadille).

Pècheri, pècherou (faible, chétif, malingre). Ce mot ne diffère prob. pas du suivant. Le radical *pèche* exprime petitesse, comme nous venons de le dire (cp. particulièrement l'art. pichote), et *eri*, *erou*, *eron*, *iron*, etc. sont des désinences diminutives.

Pècheron, Ard. (petit tas de foin). Voy. l'art. précédent. Nota. Je vais donner les noms qui désignent, dans les divers dialectes wallons, de petits tas de blé ou de foin. Cette distinction est du reste la seule que je puisse faire, c'est-à-dire que j'ignore si tous les noms qui vont suivre désignent des tas identiques : 1° petit tas de blé : ard. hopé (cp. L. hopai et, ci-dessous, hopuron, etc.) ; L. tèsai, aL. tasseau, à Malm. tasai, N. tasia, ard. dial. tèchè, lorr. tesseau (diminutifs du fr. tas) ; 2° petit tas de foin : ard. hopuron, houpiron, houpion, pic. dial. hou-

preau (cp. ci-dessus hopé) ; ard. pècheron ; à Malm. persî ; L. meûlon, N. mulia, ard. dial. mulé (diminutifs du fr. et afr. meule, mule ; le L. meûie vient de *meule* par l'adoucissement assez fréquent du *l* en *i*) ; L. hougnète, à Malm. hougne ? (cp. hougno : quignon) ; Hesb. gosia (voy. l'art. gochâ, et Add. et Corr. p. 354 sq.). — Nota. Il paraît que pour le dial. de Malm. la série est la suivante, en allant du plus petit tas au plus grand : persî, houpiron ou houpion, hougne.

Pèfiûte (vétille ; fatras) Lob.

Pègue, 1. pèke (poix-résine). = prov. pega, pegua, peja, afr. peghe, pegue. — Pèki (poisser). = prov. pegar, It. appiccare : cf. Dz lex. 240 v. pegar.

Pèhe (*pêche*), N. pèche, bourg. pôche. — Pèhî [1] (pêcher), N. pèchi, R. pęquer. — Pèhon (poisson), N. pèchon, H. pichon, R., pic, pichon, pisson, en Artois posson, alorr. pouxon. = afr. pisson (dérivé du lat. *piscis*).

Pèia (? — Sim. 2. donne s. expl. la phrase : aler quèri dèz pèiaz [*ou* dè pèia ?] amon l'apoticâr).

Pèle (*pile* : revers d'une pièce de monnaie), N. pie.

Pèleû (pire), = afr. peieur, pieur. Du lat. *pejorem* (le nomin. *péjor* a donné fr. *pire*). Cp. 2. pé.

Pèlî (péter), N. pèiu. — Pèiât (péteur), N. pèiaut. — Du lat. *pedere*. Cp. pèter.

1. **Pèlon** (1. *morpion* ; 2. en t. de bouchers, selon Lob. : mauvais veau, mal nourri) ; moir-pèion (1. it. ; 2. poltron), N. môrpïon (1), pèion (2) : v. l'art. suiv. — Du lat. *pedis*, auquel on a ajouté la désinence *on*, comme dans une quantité de noms d'animaux : voy. l'art. ireson et ajoutez : tèson (blaireau), skiron

(1) Selon Forir *pîhi*.

(écureuil), foion (taupe), sprohon (merle), etc. — Que signifie le préfixe W. moir, fr. mor? (1)

2. *Pèion* (poltron), L. moir-pèion. Le mot précédent n'existant en N. moderne que dans le composé et sous la forme môr-*pïon*, le nôtre est peut-être distinct, c'est-à-dire que le L. moir-pèion ne serait qu'un synonyme paronyme. Cp. pour l'étymologie du nôtre considéré isolément le fr. pion, esp., prov. peon (fantassin), qui vient du lat. PEDONEM : cf. Dz lex. 240 v. pedone (2).

3. **Pèion.** Quelques lexicographes donnent à ce mot le sens : glorieux, fat ; c'est prob. une méprise résultant de ce que dans la pièce « Li voiège di Chaudfontaine », un personnage est apostrophé de l'épithète : gloriëûs pèion. En fr. on dit de même proverbialement : fier comme un pou, comme un pou sur son fumier, comme un pou sur une gale : voy. Quitard, Dictionnaire étymologique, etc., des proverbes (Paris, 1842), p. 391.

Pèione, piione, piiône (*pivoine*), N., R., pic., champ. pïone, d. de Bay. piône, norm. piaume. Du lat. *paeonia*.

2. **Pèke,** plus souvent : pike (saumure) ; voy. 3. *pike*.

Pèkène (jet : ustensile de brasseur) Lob.

Pèket (1. genévrier ; 2. genièvre : boisson distillée que l'on aromatisait avec des baies de genévrier), N. it., R. id. et péqué (it., et de plus : graine du genévrier), péquériau (1), pétriau, dial. (1), champ. pétréau (2), fr. dial., ap. Nemnich, petron (1). — Pèketeûs (buveur de genièvre, ivrogne), N. it. — N. pèkée (1. l'ensemble des baies portées par un genévrier ; 2. grande quantité). Le genévrier étant un arbuste épineux et qui porte de petites baies, on peut rapporter le radical *pek*, *pet*, soit à la branche de la grande famille, mentionnée au mot Pèche, qui

(1) Ménage, suivi par Scheler et Littré, explique *morpion* par *mordens pedis*.

(2) Le mot namurois, comme le composé liégeois, me paraît être tiré du précédent ; terme d'injure appliqué spécialement à la poltronnerie.

exprime en même temps que la petitesse, l'acuité, ou à celle qui joint à cette idée générale celle de rondeur ; la circonstance que la baie du genévrier se nomme en W. moderne : peû d' pèket, ne fait pas obstacle à la seconde hypothèse, car le N. pèkée témoigne que le simple PÈKE a pu avoir la signification : baie.

Pèkion (bourgeon naissant ? Sim. 2 ; « l'âbe repoûserait, on veût d'ja des pèkions »). Cp. petion, peton, R. piquion (écharde, piquant).

Pèlèle: Voy. l'art. palote.

Pèlé-mèï, voy. l'art. mèï. Outre cette expression, Villers a : houlé-mèï : petit avorton, petit homme contrefait.

Pèle-mosai, Malm. (mésange à longue queue).

Pèler (1. *peler* ; 2. au part. pas., fig., pauvre), N. it. — Pèlak (chauve) ; N. pèlot (qui n'a pas encore de poils ou de plumes). — Pèlote (pelure), d. de Malm. id. (1. it. ; 2. fig. panier percé), R. pélate, pic. pelate, N. pèlake, berr. pelice, peliçon. — Pèlin, et selon Rm. 2, pèlon (moraine : laine détachée par la chaux, laine de bêtes mortes) ; N. id. (eau de chaux servant à faire tomber les poils des cuirs), = afr. pelain : cp. fr. pelin, plain (chaux éteinte). — Pèlâh (bois pelard). — Pelozai, pèlehai, pèlewai (1. bois pelard ; 2. rondin, gourdin), N. pèlezia (1), R. péleriau (1).

Pèlise (manteau de femme à capuchon), champ. id. (habit de peau ; couverture de lit ; jupon). = fr. et afr. pelice, pelisse.

Pènai (fil de *penne*) Lob. — 1. Pènèie (les pennes, l'ensemble des pennes, c. à d. des fils qui restent après que la toile est tissée), N. pènée, pic. piennée.

Pènanse (peine, inquiétude ; impatience) Lob. = afr. peneance, penance (*pénitence ;* affliction, peine). — Pènanti (être dans un état pénible d'attente, d'incertitude) id. — Nota. Le mot *peine* se dit en W. : pône.

Pende (*pendre*). — Pendemen (penture).

1. **Pène** (plume). N. et afr. it. Du lat. penna ou pinna : cf. 3. pène. — Pèna, Ard. (aile) C. V. ; R. it. [« pnat »]. Voy. 2. pènion, qui est propr. un diminutif de notre mot, et 3. pène, qui est rad. identique.

2. **Pène** (oiseau qui a été élevé à la plume) Sim. 2. Emploi elliptique du mot précédent.

3. **Pène** (1. sommet ; 2. bord : pène dè chapai : retroussis, bord du chapeau ; pène dè l' calote : visière de la casquette ; pène dè teû : séveronde). = afr. penne (éminence ; créneau), prov. pena (*pignon*). — 1. Pènion (*pignon*), N. it., R. pégnon. De *pinna*, qui avait pris déja en latin certaines acceptions qui expliquent les deux significations du W., ainsi d'une part : créneau, d'où le sens : éminence, hauteur, pignon (cp. le dérivé lat. pinnaculum), d'autre part : nageoire de poisson, pale d'une roue de moulin, touche d'une orgue hydraulique, d'où le sens : bord plat et mince (visière, séveronde). Cp. les diminutifs littéraux et radicaux 2. et 3. pènion, qui reproduisent plusieurs de ces dernières significations de *pinna*.

1. **Pènêle**, voy. penai.

2. **Pènêle** (prise d'encre, prise de tabac), d. de Malm. et N. pènée (à Malm. 1. it., 2. pènée du teûie : pièce de toile) (1). De 1. pène, propr. : ce qu'une plume contient d'encre. — 1. Pèneter (priser, prendre de l'encre dans sa plume, du tabac en poudre).

Pènesai (girouette) Lob. Villers écrit « pensai ». = afr. pennonceau (2) (propr. bannière allongée en forme de banderole), qui avait aussi cette acception (voy. Rqq. v. penen) ; le N. banaire réunit aussi les deux significations : bannière et

(1) Je doute que *pènée du teûie* appartienne à *pène* : plume.

(2) Plus exactement *penesai* est = lat. pennicillum. — Voy. sur l'étymol. de pennonceau Dz lex. 241 v° pennone.

girouette ; de même, comme nous l'avons vu, le L. âbarone. Nota. Je remarque, relativement à ce dernier mot, qu'il n'est, comme nous l'avons supposé, qu'une altération de *labarum* : les historiens liégeois nous apprennent, en effet, que l'étendard de Constantin avait servi de modèle au nôtre.

1. **Pèneter**, voy. 2 pènêie.

2. **Pèneter** (chopiner). Sans doute de *pinte*, de même que le fr. pinter : on aura dit en W. *pèneter* au lieu de *pinter*, pour donner au mot une forme fréquentative.

Pèneûs (1. triste, piteux ; li pèneûse samaine : la semaine sainte ; 2. *penaud*), N. et pic. it., R. id. (2), pic., champ. id. (2 ; de plus : dur, pénible), bourg. « peneu (on prononce *pneux*) : personne confuse », Mign. = prov. penos (pénible, douloureux), afr. peneux (honteux, confus ; malheureux, infortuné ; « la sepmaine peneuse », voy. Roq. suppl.). Dérivé de *peine*, comme le fr. penaud.

Penguète (« mignonette ») Sim. 2. (1)

Pèni (dent de bois d'une roue d'engrenage). Ce mot est litt. = fr. pénil, et cette comparaison a d'autant plus de valeur que la désinence wallonne *i* = fr. *il* est d'un emploi plus rare ; mais l'identité des deux mots ne me paraît admissible qu'en abandonnant l'étymologie de *peigne* donnée par Dz lex. 243 v. pettine, car il serait surprenant que le *n* mouillé eût été changé simultanément dans les deux dialectes en *n* liquide (2).

Pènië (1. *peigne* ; 2. chardon ; carde ; 3. chevalet d'un instrument à cordes), N. penniē, pîniē (1 ; chardon se dit en ce dial. : p. di sorsîre [sorcière]), R. peine, péne, aR. pisne. = afr. pigne, pingne. — Pênil (peigner), R. peinier. = afr. pigner, pignier, pinier.

(1) Grasselette ? De pinguis ?

(2) L'identité n'est phonétiquement pas contestable : *pectinile* a fait correctement *pénil* en franç. et *pèni* en wallon.

1. **Pènion**, voy. l'art. 3 pène.

2. **Pènion** (1. p. d' éle : aileron : partie de l'aile à laquelle tiennent les grandes plumes des oiseaux, Lob. ; 2. p. d' pèhon : nageoire de poisson, B. ; 3. p. d' narène : aileron du nez ; 4. p. d' orèie : bout de l'oreille), à Malm. d'après Villers, id. (« arète sur le dos des *poissons* ; aileron »), N. id. (3. 4). — Diminutif de 1. pène, où, si l'on veut, du lat. penna ou pinna pris dans les acceptions : aile, nageoire.

3. **Pènion** (*pignon* : petite roue qui engrène dans une plus grande). Prob. le mot précédent pris elliptiquement, les dents du pignon se nommant *pinnae* en lat. (comme nous l'avons vu au mot 3. pène) et : ailes en fr. [1].

4. **Pènion**. P. d'pipe (tuyau de pipe) Lob. Acception des mots précédents, ou = afr. pignon (morceau de lance), lequel est prob. identique avec le berr. pignion (épine) ; cp. norm. pignonner (percer) ?

Pènon, pinon (coup, horion). Cp. pinon.

Pèpène (*Philippine*, sans doute, qui est la signification du H. et R. Pèpine. Je ne connais le mot en N. que par le dicton : il est osi vî ki S[te] Pèpène).

1. *Pépér'* (grand-*père*), pic. pépère (1. it. ; 2. vieillard) ; Héc. rend le R pépére par : petit père ; un petit pépére (un homme de petite taille).

2. **Pépér'** (« impérieux, altier ») Lob. Prob. un substantif formé, comme le précédent, par réduplication du mot *père*, et employé dans des phrases telles que : fer l'pépér', etc.

1. **Pèpin** (1. *pepin* ; 2. fig. avu dèz pèpinz : avoir des écus), N. it., R. pinpin (1). D'après Frisch un dérivé du lat. *pepo*

(1) Bien que Littré soit du même avis que notre auteur, il me semble plus rationnel de considérer *pènion* (fr. *pignon*) comme dérivé de *pigne* = *peigne*. L'all. *kamm* (peigne) a des acceptions analogues.

(sorte de melon), la signification primitive étant : graine de cette sorte de fruit. Cp. l'art. suivant.

2. **Pèpin** (pépie). On dit aussi : pèpeie = R. pipie. Dz lex. 657 sq. remarque qu'en It. et en esp. le même mot (pipita, pepita) signifie aussi à la fois : pepin et pépie. Ce dernier en tous cas (en admettant que pèpin soit propr. le même que le précédent) paraît formé par onomatopée pour exprimer la difficulté d'émettre un son articulé : cp. afr. papyer, pepyer (bégayer comme les enfants) (1).

3. **Pèpin** (aiguillon). Mohe à pepin (abeille), Sim. 1. Étymologie inconnue (2).

Pèpinol (sorte de petite mouche que l'on trouve dans les houillères) C. V. (3).

Péra, H., t. de min. (houille en gros blocs).

Perco, voy. 2. pèche.

Perdrigon, H. (reine-claude : sorte de prune) (4).

Pèrès' (Z. donne seul. la phrase : i n'y at ren d'pus sot k'on ri [rire] d'pèrès').

1. **Pèri**, voy. peûre.

2. **Pèri**, voy. pîre.

Permuzéte (pièce de 5 sous, ordinairement dite plakète) Hub.

1. **Pèron** (*perron*), à Malm. pièron ; champ, perron (banc de pierre) = prov. peiro, perro, etc., afr. peron, peiron, pierron (cette dernière forme dans le Dict. de Nicot). Il est probable

(1) L'étymon de *pepita*, fr. *pépie* etc. est *pituita* ; voy. Dz lex. 249.

(2) Connexe avec le mot germanique *pin* (clou, épingle) ? La 1re syllabe serait réduplicative.

(3) Dérivé du précédent ?

(4) Sur l'étymol. voy. Littré ; en afr. *perdigoine*.

que ce mot est distinct du suivant et qu'il vient isolément du lat. petra, prov. petra, peira, fr. pierre, W. pîre.

2. **Pèron** (ce mot n'est plus connu à Liége que comme nom du symbole de la nationalité liégeoise, lequel est une colonne placée au dessus de quelques marches et surmontée d'une pomme de pin), aL. pelron, it., N. pèron (1. pilier auquel sont suspendues les armes d'un seigneur haut-justicier et qui sert ordinairement de pilori ; de là : 2. le pilori lui-même), aN. pairon, peron, perron. J'ai donné les définitions du L. et du N. d'après les idées que l'on se fait actuellement de l'objet, mais pour définir le mot d'après sa signification véritable, il faudrait dire que le pèron est le pilier où se rendait la justice et qui servait comme tel de pilori (*pilier* a eu le même sens en fr.) ; on lit en effet dans la chronique de Jean de Looz (Documents publiés par M. de Ram, p. 7, med.) : « erectum fuit in foro Leodiensi *pilorinarium*, gallice *le Peron* ». *Pèron*, anc. *pelron* est donc un dérivé de *pilier* ou de *pilori* ; par conséquent, ce qui fait du pèron un symbole propre aux Liégeois doit être uniquement la pomme de pin et les initiales L. G., gravées sur un écusson, qui distinguent le pèron liégeois du pèron des autres peuples ou seigneurs. — Nota 1. Z. attribue expressément au mot : pèron, le sens : pilori (la définition ci-dessus est traduite littéralement de cet auteur) ; M. Eug. Del Marmol reconnaît aussi dans les Annales de la Société archéologique de Namur (I, 285, note 4 in f.) que ces deux mots sont synonymes. — Nota 2. On fait ordinairement dériver *pilori* de *pilier*. Outre les formes du premier mot rapportées par Dz lex. 657, on trouve les suivantes : penlauri, pillaret, pilloire (Roq.), pelloris : « equuleus » (Guill. Brito) ; Roq. a aussi les verbes : perololisier, pillориser (mettre au pilori) (1).

Persî, Malm. (petit tas de foin) ; verbe persî, èpersî (mettre le foin en petits tas, en veillottes).

(1) Voy. sur le *péron* de Namur, J. Grandgagnage, Glossaire des Coutumes de Namur. — Il est probable que *peron* est contracté de *peleron*, à la wallonne *peleron*, donc un dimin. de *pilier*.

Pèse (*pièce*, morceau), N. it. et pîse, champ. it., R. piéche. = afr. pesse, pèce, prov. pessa. — Pèsot (1. coupon d'étoffe ; 2. petite pièce d'étoffe servant à allonger une autre ; 3. à Malm., fig. : prende lu pèsot : s'enrôler dans le tiers ordre de S. François) ; pèsotî (marchand de coupons) Rm 2. — Rapèsi (rapiécer) ; rapèseter (rapétasser) ; dipèseler (dépecer) Lob.

Pèsî, *pèselî* (« instrument de bois servant à remettre les pièces de fil quand elles sont dévidées »). Dérivé du préc.

Pestéler, *pèseler* (1. trans., fouler aux pieds ; 2. intrans., piétiner), H. pestèler, R. pételer, champ. pesteller (piler, pétrir). = afr. pesteler. Du champ. et afr. pestel (*pistillum*), ou la forme dimin. du lat. *pistare* (battre, piler, broyer). Cp. l'art. suivant.

1. *Pèta* (« bâton dont on se sert pour frapper »). Plus prob. identique avec le suivant qu'avec l'alorr. petal (pilon d'un mortier ; masse ou massue) : ce dernier, qui est le même que l'afr., champ. pestel, cité à l'art. précédent, aurait vraisemblablement conservé cette dernière forme en N.

2. **Pèta** (lardoire ; bâton armé d'une pointe en fer dont on se sert pour aiguillonner, pour pousser un traîneau, etc). = afr. petail, petal (« matras : dard avec une grosse tête »). — Pètion (aiguillon, dard). = b. lat. petilio (sorte de dard ou de flèche). Dz lex. 251 rapporte le W. pètion à l'esp. pito (petit bois pointu) : cp. ci plus haut l'art. pèche. — Nota. La signification attribuée par Roq à l'afr. petail, petal, pourrait faire croire que ce mot dérive de *pestel*, mais la suppression du *s* dans cette forme et dans *petilio* (pour lequel on trouve aussi *petilium*, *petilla*) est peu vraisemblable, et les définitions de Roq., comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, ne sont le plus souvent que des conjectures ou des à-peu-près [1].

Pètale (crottin de brebis, de chèvre, etc.), N. pècale, lang. peta, petola, pecola, pecoula. Ap. Roq. petelle. Voy. l'art. pèche.

(1) Il n'est pas hors de propos de rappeler ici le mot b. lat. *tauropeta* (bâton pour stimuler les bœufs), voy. mon Olla patella, v° corropacta.

Pèter (1. *péter* ; 2. éclater, se fendre avec bruit : li bîhe fait pèter l'noû bois : la bise fait fendre, éclater le bois neuf ; 3. pétiller ; 4. griller : fer pèter dèz crompîrez : faire griller des pommes de terre) ; pèteure (gerçure, fêlure) ; pètêie, 1. pètâr (soufflet : coup sur la joue) ; 2. pètâr (1. pétard ; 2. balsamine jaune, impatiens noli tangere). —Si pèter (1. se fendre ; 2. fig. se fâcher, Hub.) ; pèté (fâché, offensé). — Pèteûs (honteux, penaud), N. id. et petaut, it., berr. peteux (malhonnête). — N. pètoi (le derrière), verb. = R. pertéloir, qui vient du verbe (patois de Lille) perteler (péter) : voy. l'art. prote. Cp. pèît, qui est la transformation régulière du lat. *pedere* [1].

Pèterai (bâton ferré dont se servent surtout les paysans). Dérivé de 1. ou 2. pèta, ou = pikerai ?

Pétermène, masc., Malm. (pièce de monnaie valant un sou ; plus anciennement on disait mouche, masc.).

Pètion, voy. 2. pèta.

Pêtlar [lisez pétlar] (lentille, tache de rousseur) Lob. — Du même radical que pîteure, voy. ce mot.

Pètlé, voy. sous pîteure.

Pètoie (gris, entre deux vins), R. petté ; cp. norm. être dans la picterie (être ivre).

Pèton (extrémité d'une branche d'arbre ou d'une tige de plante). Prob. = esp. piton (novum cornu, tuberculum acutum, pulli gemma). Voy. l'art. pèche.

Pètot, t. enf. (pied), R. id. Dér. de *pît*.

Pètrai, 1. pètrale (poire sauvage), N. pètria, pètrâle [2]. Pètralî (poirier sauvage), N. it. — Nota. La poire cultivée se nomme *peûre* en L. : voy. cet art.

(1) *Péter* reproduit correctement le fréquentatif lat. *peditare*. — Je noterai encore que Forir donne *pèta* avec le sens « anus ».

(2) Prob. le même mot que fr. *pétreau* (sauvageon) ; voy. Littré.

1. **Pètrale**, voy. pètrai.

2. **Pètrale**, pètràt (betterave), N. pètràle. Le fr. poirée (synonyme de bette : genre dont la betterave est une espèce), qui semble dérivé de *poire*, ferait penser que notre mot est le même que le précédent [1].

Pètrène (*poitrine*), dauph. peiturina. = afr. petrine (type latin : pectorina).

Pètron (petit fermier, métayer), R. pétron (« mauvais cultivateur, cultivateur qui cultive peu de terrain »), pic., norm., d. de Rennes, champ., bourg. pétra (en pic. : niais ; dans les autres dialectes : homme grossier, paysan, rustre) ; R. pétronner (cultiver en pétron, c. à d. sans avoir les moyens suffisants). Le N. si dispètroner paraîtrait venir aussi de notre mot, le sens étant : se traiter comme font entre eux les paysans. — On lit dans Festus, p. 206, l. 23 sqq. éd. Müller : *petrones* rustici fere dicuntur propter vestustatem, et quod deterrima quaeque ac praerupta etiam agri petrae vocantur, ut rupices iidem a rupibus. — Pourquoi la désinence *on* a-t-elle été changée en *a* dans tant de dialectes [2] ?

Pètrote (1. babine, Lob. ; 2. vagin d'animal. Rm. 2).

Pèturon (*potiron*, citrouille).

Peûcal (petit, chétif). Un dim. de *paucus ?*

Peûmée (« espèce de plante »). Pour PEÛM'NÉE (voy. le mot suiv.) = fr. pulmonaire (la consoude) ?

Peûmon (*poumon*), R. pomon.

1. **Peur** (*pur*), N. comme le fr. — Purer (épurer, écumer, filtrer ; tirer des légumes de l'eau avec l'écumoire) ; purèie (eau

(1) Peut-être une simple defiguration de *betterave*, produite sous l'influence du mot précédent. — Le fr. *poiree* sonnait d'abord *porrée* et vient de *porrum*.

(2) *Petra* (= petrard) a un caractère plus péjoratif que *petron*. — Consulter aussi l'art. *petras* dans Littré.

dans laquelle on a cuit des légumes) Hub. ; pureû (passoire), N. puroi, R. puro, puroir, puréte. Cp. purin, purzin, rapurer. — N. à pur et à plen, t. de jurisprudence (entièrement) : cette expression est aussi afr. ; Nicot la traduit : jure pleno. — Voy. l'art. suivant qui relève sans doute de notre mot.

2. **Peur**. E peur (nu-bras), selon Lob., mais d'ordinaire cette expression s'emploie avec un complément : è peur lèz brès'z, è peur li tièse ; aL. (ap. d'Hemr.) en pure leurs stroites cottes, H. en pur (« habit bas »), pic. en pures les manches, champ. en pure teste ; dans le patois de Douay (p. 75), par corruption : pul bras, pule tête, pul corps. = afr. en pur, ap. Ph. M. 25951 :

> Se durent de la vile issir
> . . . .
> En pur lor braies, par devises.
> Et les dames en leur cemises. —

E purète (en chemise), N. id. (sans habit et en veste), R. en puréte (m. signif. que le N., en parlant d'un homme ; en parlant d'une femme : en corset, les bras nus et avec un seul jupon), pic., lorr., champ. en purette (les bras nus). — Cette locution paraît assez difficile à expliquer, parce que la particule *en*, par un emploi tout opposé à celui qu'elle a d'ordinaire, y exprime l'absence de vêtement ; ensuite parce que *peur*, qui joue d'abord le rôle d'adverbe, paraît cependant être substantif à cause du diminutif *purète*. Mais il est manifeste que ces manières de parler sont des corruptions récentes : en pur lor braies, en pur leurs stroites cottes signifiait : habillés *purement* de leurs braies, de leurs justaucorps ; c. à d. : nus, sauf leurs braies, etc. ; de là *en pur* est venu à signifier : nus quant aux bras, etc., et enfin, précisément à cause de la particule *en*, on a compris que *en pur*, *en purette*, signifiait : en vêtement léger, en manches de chemises. — Nota. *È hap* ou *è hape*, N. *è chap* ou *è chape*, à l'inverse de *è peur*, signifie, comme nous l'avons dit : les jambes nues ; on dit aussi en L. : mète sèz solèz è hap, pour signifier : mettre ses souliers sur les jambes nues, sans bas. Il semble que ce vocable est abstrait du verbe L. haper, N. chaper (*échap-*

per), le sens propre étant : vêtu en échappé, comme une personne qui s'est échappée, qui a fui à la hâte (1).

Peûre (*poire*), N. comme en fr. — Pèri, péri, peûri (poirier). N. poirî. — N. Fer l'poirî (se mettre sur la tête, les deux jambes en l'air), R. faire le poirier.

Peûtée (drèche), R. poutée, putée, aR. puittée (1. dépôt qui se fait dans les eaux bourbeuses, dans les égoûts ; 2. résidu de brasserie, ce qui se dépose au fond de la cuve. — Héc., par omission prob., n'attribue expressément aux formes en *u*, *ui*, que la 1re signification). D'un verbe PULTARE, dérivé du lat. *puls*, gén. *pultis* ?

Peûv (*poivre*).

Peûz (*pois*. On désigne aussi, comme en fr., mais plus généralement, certaines baies par ce nom : peûz d' hâverna : pois de sorbier ; peûz d' hu : cénelle ; peûz d' pèket : baie de genévrier ; peûz d' rate, c. à d. servant à empoisonner les rats de champ : baie du stramonium ; peûz d' enche, propr. pois d'encre : graine de la capucine), R. pos. — Peûz d' hoche (pois goulu ?). — 1. Pèzai, à Verv. 1. pèzè (pois goulu), jur. pesiau (fausse vesce). — 2 Pèzè (gousse [propr. gousse de pois]) Lob. — 3. Pèzè (se dit propr. du chaume des pois, mais on dit aussi par extension : pèzè d' vèsez : chaume de vesces), Hesb. 1. pèzî (plus généralement encore : chaume de fourrage), N. pèza, aN. pesat, collectif ou au pluriel ? (tiges de pois, de vesces, de féverolles, quand elles ont été dépouillées de leurs graines), norm. pesas (tiges sèches de pois), pic. dial. péza (« paille ou tige de fève »), champ. pezas (cosses de pois), pesat — Tarbé, II, 185 — (« mélange de légumes secs pour les bestiaux »).

(1) *En pur leur braies* et locutions sembl. n'offrent aucune difficulté ; in puris bracis ne peut signifier que « en simples braies ». On comprend aisément qu'il s'en soit dégagé un adverbe *è pur* (afr. *empur*) = in puro (à découvert), qui à son tour prend le caractère d'une préposition, s'il est suivi d'un subst. déterminant la partie decouverte, comme dans *è peûr lì tièse* (nu-tête, all. blossen hauptes). Voy. à ce sujet le glossaire de Gachet, p. 338, et ma note J. de Conde, I, p. 425.

= afr. pesas, pesaz (Roq. suppl. v. estrain, 3e cit., donne la locution intégrale : estrain de pesaz), pezet (Phil. de Vigneulles 52). Dér. de *pisum*, comme *fava* de *faba*. — 2. Pèzî (pois cossu) Lob. — 3. Pèzî (rangée de pois). Ap. Roq. peziere (et : pezéau, pessate) : pièce de terre semée de pois.

Pèwî ? (trier la laine).

1. **Pezai**, voy. *peuz*.

2. 3. **Pezai**, voy. *pèzer*.

1. 2. 3. **Pezè**, voy. *peuz*.

Pèzer (*peser*). — 2. Pèzai (peson : balance romaine), N. pèzia. — 3. Pèzai (coide di pèzai : corde de deux toises de longueur pour lier une *pèzêie* de foin). — Pèzêie (pèzêie di foûr : le 6e d'un fa, que l'on compte, en négligeant une petite fraction, pour 66 livres et 1/2 : voy. Simonon, Rentes, p. 108), propr. = fr. pesée. — Pèzanse (1. pesanteur ; 2. fig. indisposition, malaise), champ. id. (poids ; chagrin). — Pèzan (pesant, poids).

Pezî, voy. *peuz*.

Pibate (prolonge. Ne se dit guère qu'en parl. d'une escourgée au bas de laquelle est attachée la mèche) Rm. 2.

Pic [*c* muet], pik (*pic* : sorte d'outil), N. pic. — 1. Pike (pioche) Rm. 1, R. « pic ». Cp. norm. picois (espèce de houe, pic), berr. piquande (sorte de pioche). — Piketer (frapper avec un pic) ; dipiketer (déchausser, etc., au moyen d'un pic ; ce qui est en effet le sens propre : voy. à cet art. et Add. et corr., p. 349). Cp. l'art. piker, et, pour l'étymologie, Dz lex. 245 v. picco.

Pica (espèce de poinçon, de broche ; pica di sporon : molette d'éperon). Les substantifs en *a* étant généralement dérivés de verbes, notre mot doit être rapporté à *piker* (voy. cet art.) et non au précédent.

1. ***Piche***, masc. et fém. (filou) ; pichî (filouter) [1].

(1) Cela rappelle l'angl. *pick*-pocket, purse-*picker*.

2. **Piche** (*perche* : poisson), N. pièche, bourg. parche. — Perco (propr. petite perche, mais se prend aussi sans idée diminutive), N. it., H. et R. id. (perche), pic. id. (« perche et quelquefois poisson en général »), champ. perchas, perchelle (perche).

Picheter, voy. l'art. pichote.

Pichî. Pour : pus-chîr : voy. à l'art. 2. pus.

Pìchof (« renoncule sauvage, grenouillette ; autrement : pôpî, simp boton d'aur ». Pour *pôpî*, voy. au mot : 1. Poupèie ; *simp boton d' aur* signifie litt. : simple bouton d'or). Il n'est pas douteux que *pîchof* est une prononciation négligée de *pît-d'-chov*, propr. pied de milan (certaine plante portait aussi en lat. le nom de milvinus pes) : cp. les dénominations correspondantes (ap. Nemn. v. ranunculus) : all. et fr. dial. pied-de-coq, angl. pied de corbeau, etc.

Pichote (petite parcelle), pic. dial. p'chot (petit), champ. pochet, pochot (un peu), jur. pechot, pichot (petit, un peu), bourg. pecho (moins que peu). Diminutif de l'aL. piche (parcelle), d'où ap. Lob. : picheter (marchander petitement), picheteûs (regrattier). — Pichoter (graduer) Duv. (1). Cp. aL. pèchoule (petite partie ?) — Le mot *pichote* est surtout employé dans l'expression : pichote-à-migote ou à-mijote (petit-à-petit, chiquet-à-chiquet), N. picote-à-migote (cp. 2 picote, au mot 2. pikète), it., norm. par pic et par mic (par petites portions, par intervalle), à Malm. picote-à-mirmote (mirmote, isolément, est rendu par Villers : mie, parcelle, brin). Cp., pour la famille à laquelle notre mot appartient, l'art. pèche. — Nota. Je ne connais l'existence isolée du vocable *migote* que par le dict. de Lob., où il est expliqué par : très-petite parcelle d'une chose.

Picot. (1. picot ; 2. aiguillon ; 3 petit pieu), N. picot (« picot, piqueron ; piquant »), R. it. (pieu), d'où : picoter (placer des poutrelles pour empêcher l'eau de pénétrer dans les travaux des mines). Afr. piquot (sorte d'épée).

(1) Forir donne *pichote* : chicoter, vetiller.

Picote, voy. 2. pikète.

Picoter (trottiner, avoir une allure rompue, en parlant d'un cheval). — Pikoteu (trotte-menu). — Picotège di coûr (palpitation).

Picotin (petit panier servant à mettre l'argent, à mesurer l'avoine. Cp. dauph. picota (mesure [de liquides ?]).

Pid'ho, Malm. [« pidxho »] (« sorte de moucheron. couturière »). Peut-être pour *pît d' hâs* (pied *déchaux*, pied nu).

Piède, part. pas. pierdou (*perdre*)., N. it., part. pas. pierdu. — Piète (*perte*), N. it.

1. **Piel** (pêne), N. it. Répond à afr. pesle = lat. pessulus. Pesle s'est prob. fait perle, pierle, d'où la forme wallonne.

2. **Piel** (madrier placé transversalement au fond du bateau et qui sert, je crois, à relier les planches qui forment ce fond), N. it. — Comme le précédent, de *pessulus* ?

3. **Piel** (perle), N. it., R. péle. — Selon Rm. 2 le mot serait féminin.

4. **Piel** (c'est on piel, on haiti piel : c'est un finaud, un gaillard, un luron).

Pierbîh (pigeon. de couleur grise). Propr. bleu-bis ; pour l'élément PIER, voy. le mot suivant.

1. **Piersè** (bluet), champ. percette, persinette, R. perchéle. persele, preselle ; à Lille persielle. Du fr. *pers* (bleu). Cp. piersi.

2. **Piersè** (pinçon, petite contusion qui ne donne pas de sang), N. id. (sang figé et noir sous la peau). Acception figurée du précédent : tache bleue.

Piersi, Malm. (empasteler : teindre les laines en bleu).

Pierzin (*persil*), N. pèrzin, R., pic., champ. persin. = afr. persin. presin, perresin. Du lat. petroselinum. — Savâge pierzin (ciguë), Alm. agricole de Herve pour 1843, p. 22 « sauvache

piersé », à Malm. sot pierzin et pierzin mahai (Villers aurait-il voulu écrire mahaiti ? *mahait* peut être un mot comme afr. *dehait*).

Piète (pièce de monnaie valant 18 sous de Namur). Roq. consigne « pietres » (espèce de petite monnaie).

Pieter (retrancher d'un compte, d'une somme due, le plus que l'on peut, regratter), rapïeter, t. de min. (rechercher dans les anciens travaux les objets, tels que piliers, etc., que l'on peut y avoir laissés). Cp. ripïeter. Fréq. dérivé du fr. piller ? (1)

Piètrihe Dj., plus souvent piètri (*perdrix*), N. it., R. pertri, champ. pestris.

Pifzak, Malm. (cornemuse). Cp. l'all. sackpfeife. Voy. aussi pipe-sac.

1. **Pihe**. Cori à pihe (ruisseler), N. couru à piche. Dér. de pihî.

2. **Pihe**, Malm. (piste).

3. **Pihe** (*pêche* à fruit). — Pîhî (pècher).

Piherant (fourmi ; Hub. la grosse fourmi noire ; prob. la fourmi rouge ou des bois, en angl. pismire, cf. Nemn. 1642, litt. b.), ard. copiche, capiche (fourmi, grosse fourmi), N. copiche, capicho (fourmi). Dér. du mot suivant, la liqueur brûlante qu'émet surtout la fourmi rouge passant chez le vulgaire pour être son urine ; de là les dénomin. angl. *pis*mire, flam. *pis*miere, Aix. ome*seek*, holl. mier*seycke*, bas-all. *mieg*eemke (seeken, seyken, all. seichen, bas. all. miegen : uriner).

Pihî (*pisser*), N. pichî, R. picher. Dérivés : Piha (urètre ; gouttière, pissote). Pihât (pisseur), R. pissiou, it., pissatier (qui pisse souvent). Pihêie (pissée), de là : noz estanz ben ine

(1) Paraît dérivé du préc. (cp. fr. *liarder* de *liard*) ; cependant les radicaux ne correspondent pas. Peut-être une autre forme de *pichoter*, *picheter* (voy. *pichote*), avec syncope de la médiale (cp. *pioche* p. *picoche*). Je trouve dans Lob., avec la même valeur, la forme *pigeter*, à laquelle il prête aussi celle de frigoter.

p. long (il y a encore une petite distance) Sim. 1 ; i n'y at puz k'ine p. (il n'y a plus qu'un pas). Pihote (urine), R. pissiate, lorr. pissatte. Pihemen (pissement). Piherèie (pissoir) Rm. 1. Piherote (pissote, pissotière). Piherou, voy. piserou. Piheroule (pissotière), N. picheroûle. Pihepot (vase de nuit), N. pichepot, R. pispot. Pihète-è-lét Rm. 1, 2 ; pihâte-è-lé Sim. 2, Hub. (pissenlit, dent de lion), piche-è lét (renoncule âcre) Alm. agricole de Herve 1847, p. 21 (d'après la même autorité, ibid., le pissenlit s'appelle en W. florin d' foûr), R. pissiou-au-lit, à Maubeuge pischoulit.

Pijole et, selon Rm. 2, poûrèie pijole (manière de courir en faisant des feintes et des détours pour échapper au poursuivant ; selon Sim. 2, Rouv. et Rm. 2 jower à l' pijole : jouer aux barres) ; verbe pijoler (faire des feintes en courant, etc.).

Pik, 2. pike (carreau : couleur de cartes ; à Malm. fig. pike et make : mésintelligence et grabuge).

1. **Pike** (pioche) Rm. 1. Propr. fém. de *pi* ou pic (*c* muet) ; voy. ce dern. art.

2. **Pike**, voy. pik.

3. **Pike** (saumure de harengs), N. péke. De la même famille que fr. *pec* (hareng fraîchement salé), angl. pickle, all. pekel, pökel (saumure).

Piker (piquer, puis jouer aux gobilles, côcher, avoir un goût aigre ou âcre ; si piker : s'aigrir au propre et au fig.). — Pika (poinçon, broche, molette d'éperon). — Pikerai (1. bâton garni d'une pointe en fer ; d'après d'autres, l'idée de pointe étant effacée, bâton en général, Lobet cite l'expr. p. à makelote : massue ; Sim. 2 trad. par brin d'estoc ; 2. selon M. B. pic de houilleur). Cp. R. picron, piqueron, bâton à bout de fer pointu), piquion (écharde, piquant).

Pikeron (puceron). Cp. R. pucheron, fr. puceron ; la forme

wallonne s'est produite, sans doute, sous l'influence du verbe piquer (1).

1. **Piket** (1. point sur l'*i* ; 2. chiquenaude, croquignole), N. picaute (2), R. et pic. piquenote (2), afr. picaude, fr. pichenette (2).

2. **Piket** Hub., Lob., aussi pikète (pointe du jour). R. picquet, piquéte, d. du Berry pique, Jura (VI, 189) piqueta du dzou.

1. **Pikète**, voy. l'art. préc.

2. **Pikète** (1. mot pour appeler les poules ; 2. dans le lang. des enf., poule), N. picote it.

Piketeû (liardeur, fesse-mathieu) Rm. 2. Cp. picheter.

Pilaine (laine de la cuisse des moutons) Lob. De pî + laine ?

Pilatez, plur., t. de min. (« planches qui recouvrent les tambours des machines à molettes, etc.) Br.

Pîlau (bouvreuil). Sans doute = pîlaut, voy. l'art. pîler ; d'après son cri, cet oiseau est aussi nommé : huflà (siffleur), voy. ce mot ; le nom propre L. est pîmaie.

1. **Pile**, pèle (pilule), R. pélure, pilure. Afr. pile (boule, balle), pilette (pilule) ; all. pille, angl. pill. Du lat. pila, pilula.

2. **Pile** (èn' avu po ine pile : être battu d'importance, en gén. être accablé de malheur, etc. Hub.). Sans doute le même mot que le préc. (2)

3. **Pile** (volée de coups), R., pic., norm., d. de Berry it. (3)

Pilé (pilier) Rm. 2.

Pilecô, t. de min. (pièce de bois qui sert de contrepoids lorsqu'on n'extrait qu'avec un seul panier).

(1) Forir : *Pikron*, cousin, maringouin.
(2) Douteux ; la loc. se rattache plutôt au terme suivant.
(3) Subst. verbal de *piler* ; voy. Littré 2. pile.

Pîler (piailler, piauler), N. it. — Pîlât (piailleur, grondeur), N. pîlaut. Cp. pl. h. pîlau.

Pilot, pilote (pilotis), N. pilot, R. pilot (pieu, piquet : chicot : reste d'un arbre coupé). Afr. pilot (trait d'arbalète), pile (pieu, bois armé de fer) [1].

Pimâle, masc. bouvreuil, pivoine), à Malm. pimâr, fr. *pimart*. De *picus martius* ; Pline, Hist. nat. X, 20 : sunt et parvae aves uncorum unguium, ut pici, martio cognomine insignes et in auspiciis magni.

Pinaguè (gamin) B. Du suiv. ? ou = pinoket. — L'Orchestographie de Jean Tabourot (de l'an 1588) mentionne un air de danse dit de Pinagay, voy. Génin, Récr. phil. I, 397.

Pinak (taudis, logement malpropre, méchant cabaret, selon Rm. bordel).

Pineguête (petit œillet que l'on place ord. en bordure) B. — Prob. forme dimin. de l'angl. *pink* (œillet).

Pinck (avare, grigou) Duv. = fr. pingre.

Pineter, pignoter (frigoter [2] : li pinson pinetèie). Prob. une onomatopée.

Pinoker (*épinocher*) Rm. 2.

Pinoket (1. rabougri, petit ragot, 2. fier, impérieux) Lob. [3]

Pinon, voy. pénon. Cp. norm. pignonner (percer), que Du M. rattache bien problématiquement à l'afr. pignon (morceau de lance).

(1) Le mot W. *pilot* se rapporte à lat. *pila* ; afr. *pile* et *pilot* à lat. *pilum*.

(2) Ce mot *frigoter*, forme variée de fringoter, se trouve dans le Dict. de Trévoux, mais il n'a pas été admis par Littré. C'est le lat. *friguttire*, *fringuttire*.

(3) Serait-ce un dimin. de l'angl. *pink*, *pinky* (petit), voy. Halliwell II, 626).

Pinpin (la plus petite des cloches dans un clocher de chapitre) ; pic. pimpignon (cloche qui sonne l'office).

Pîon (pivot, dans les deux sens : 1. racine qui s'enfonce perpendiculairement en terre, 2. bois percé pour la décharge d'un étang, bonde). De fr. *pilon* (bonde d'étang) (1).

Pîote, Malm. (pilon) ; p. d' on bouretai : ribot, pilon de la baratte.

Piou (*pou*, afr. *peoul*), N. id. et pû, bourg. pouille ; N. pû-d' païzan (semence contenue dans le gratte-cul). Le N. se sert aussi pour pou du composé (?) gripiou.

Pîpe (1. *pipe* ; 2. pîpe dè cô : pomme d'Adam, gorge ; 3. fig. èn' avû po ine pîpe : en avoir pesant, voy. Rm. 2), N. pûpe (1), pupî (fabricant de pipes), champ. pipe (chalumeau, sifflet). — Piper, pîper (1. fumer, 2. siffler en respirant), R. et pic. it. (1), d. du Jura VI, 189 (respirer), d. du Berry (souffler) ; pîpeus (asthmatique), R. id. (1. fumeur, 2. fabricant de pipes). — On sait que le sens le plus ancien de *pipe* est chalumeau, d'où celui de tuyau, voy. Scheler et Littré.

Pîpe-sac (cornemuse), voy. pifzak. Par corruption, ap. Rm. 2 : pî d' sac.

Piplett (rouet : partie d'une serrure) Lob. Proprem. petit tube, petite tige.

Pîpoir (coccinelle, bête-à-Dieu). Serait-ce une corruption de pî d' poir (pied de porc)? Et dans l'affirmative, comment expliquer cette origine?

Pîre (*pierre*), N. id. — Pîrète (1. pierrette, 2. noyau), N. it. — Pirchète (pierraille, selon Rm. 1, 2. ; à Malm. et Verviers

(1) Dans la prem. acception *pîon* me semble appartenir au même radical que *pivot* (voy. mon Dict.) et *piton* ; pour la seconde, j'accepte *pilon*, mais je n'oserais y voir, comme fait Littré, le même mot que *pilon* (instrument à piler).

pierrette), N. pîraiez, plur. (pierraille). Pirehèter, Malm. (ne faire que de petits gains). — Pireheûs (pierreux) Rm. 1, Lob., N. pîreus. — Pitite-pîre (doradille des murs, asplenium ruta muraria (Lj. II, 279) ; le nom paraît elliptique p. « petite plante di pîre ». — 2. Pèri, pérî (Hub.), péri, piri (Lob.), pèrèie, pierire (*perriere* = carrière).

Pirlôge, pirlôche, purlôge, purlôche (chaire-de-vérité), N. pirlôche, aussi pirlour. Rm. 2 donne perlong, purlong. Dans l'aL. on rencontre prologe avec un sens analogue, ce qui justifierait l'étymologie *prologium* (partie antérieure de la scène).

Pîron, Rm. 2 v. pareie écrit *piron* (? — c'est pîron parèie : c'est la même chose, cela revient au même).

Pîrou (minon : t. enf. pour appeler le chat).

Pirseure, selon Br. piersure, t. de min. (petite galerie communiquant du burtai au grand bure).

Pisan-tortal (sorte de petit pain). Cp. b. lat. palmisana torta (sorte de gâteau parmesan).

Pisar, t. de min., voy. palote.

Pis'conin (maladroit, malitorne) Sim 2. Litt. pince-lapin.

Pîse (1. perche, afr. *pierche ;* èse à pîse : être perché, juché ; 2. fig. femme méchante, effrontée). Malm. péze (1), N. pièse (1), R. pierche (1), bourg. parche.— N. pièseler (paisseler), pieselî (lieu où l'on place les perches).

Pîse-cou, voy. pisî.

Piseroû (1. évier ; 2.—en ce sens aussi sous la forme *pikeroû* — t. de min. : sorte de puisard ou de bougnoû). Sans doute du fr. pisser, L. piht [1]. Cp. le suiv.

Pîseroule (« eau de source, eau vive ») Rm. 2.

Piseûre (« épissure ») Dejardin.

(1) Pourquoi pas de *pus'* (puits) ? *i* pour *u* (cp. *pitaine*).

Pisí (1. *pincer* ; 2. prendre, saisir, dérober), N. id. (1). — Pisète (1. pince, petite tenaille ; 2. pince : pli que l'on fait à une étoffe pour la rétrécir ; 3. bâhî à pisète : baiser à la pincette), N. it., R. pinchète (3). — Sur l'étym. voy. Dz lex. 251 v. pizza. — Pise-cou (bardane) Rm. 1, Lob. Expr. analogue au fr. gratte-cul. — Rm. 2 (v. pontt-et-kou) a la forme pick-kou. — Pise-crose (pince-maille, lit. pince-croûte).

Pît (*pied*), N. it. — 1. Piter (donner un coup de pied), N. it., aL. pietter. On trouve aussi les composés spiter (frapper des pieds) Roq., et kipiter, Dict. Rom. W. — Pêti Rm. 2, Malm. pitii, pîteler (marcher, piétiner), N. pîteler, R. pélener, péti-gner, Berry pîter, pîtrer. — Pîton (piéton). — Petot, voy. à la lettrine. — Composés : Pîdreû (pied-droit). — Pît-haie (ardoise placée au rang inférieur, au *pied* du toit). — Pît-sente (sentier), N. it., aL pied-sainte, R. piécente, piéchente, pic. piechinte, piessinte, afr. piésente (sentier à l'usage des piétons). Le simple *sente* = lat. semita, esp. senda, et fréquent dans l'afr. et les patois, nous a laissé *sentier*. — Pît-wâ, voy. piwâ. — N. pît-d' chov, voy. pîchof. — Pît-d'poir ou d'poursai (pique-nique ; mète à (Rm. 1 â) pît d' p.). — Pît-à-bole (tini p.-à-b. : tenir pied à boule, c'est-à-dire : sans discontinuer). Comme subst., pîtabol, Malm. pitabol, signifie pied-bot, propr. pied en boule, cp. dial. du Jura (VI, 188) piéboulot. — Il est à remarquer que *bole* (boule) ne paraît pas être L. et que la locution adverbiale, comme le subst., pourrait être empruntée. — Selon Duv. on dit aussi pour pied-bot : pît-d' pot, cp. R. piépot, pied d' pôt (petit homme à jambes torses).

Pîtabol, voy. l'art. préc.

Pîtaí, Malm. (sorte de pot contenant 3/4 de pinte). Pour *pintai* ?

Pîtaine (putain), R. putaine, afr. putaigne, It. puttana, esp. putaña. Dérivé du type roman *putto* (garçon) = lat. putus au moyen du suffixe *anus*, tandis que le mot fr. *putain* représente l'accus. de *pute*, voy. Dz lex. 259. — Cp. pouti.

Pîteler, voy. pît.

1. **Pîter**, voy. pît.

2. **Pîter**, t. de min. (obliquer [involontairement ?] en creusant un trou vertical).

Pitet' (peut-être), R. p'téte, bourg. pététre.

Pîteure (lentille, tache de rousseur), ap. Lob. pétlar; pîtelé, Lob. pétlé (qui a des taches de rousseur), pîtelé vièr, Nessonvaux, pétlé viair Lob. (sorte de lézard tacheté, Lob. doubleraie); pîteleure (Rm. 2. a pételeure), log. = pîteure; peteleû, piteleû, log. = pîtelé. — Cp. norm. piter (blanchir moins en certains endroits que dans d'autres, en parlant du fil et de la toile), Berry piolé (marqué de taches de rousseur), cp. fr. *piolé*, qui vient de *pie*; pioter, Roq. (bigarrer) (1).

Pîtieûs (*piteux*), N. it., à Verv. et à Malm. pîtiveus.

Pitit (*petit*), voy. Dz 251 v. pito.

Pîvion, pûvion (pigeonneau), aL. pivion (it. ou pigeon sauvage ?). Du lat. pipionem, qui s'est francisé d'une part par *pivion* (forme wallonne), d'autre part par *pichon* (afr., = It. piccione) et *pigeon*. — Communément pigeon est rendu en W. par colon.

Pîwâ ou pît-wâ (petit faisceau de paille que l'on place a bord d'un toit qui doit être couvert de chaume, pour servir en quelque sorte de *pied* aux *wâz*, ceux-ci venant s'appuyer contre. — Plus généralement, selon d'autres : *wâ* coupé à la longueur d'un *pied* : les toits faits de *pîwâz* sont épais, tandis que ceux faits de *hainnes* sont minces [Jos.]).

Pîwèle, en Cond. perwèie (propr., selon Hub., forme ou

(1) L'auteur paraît donc voir dans *piter* qui est au fond de *pîteure*, une forme syncopée de *pieter* (de *pie*). Je m'en tiendrais plus volontiers à un type *pictare*, d'où *pictulare* = W. *pétler*. Le nom de la *pintade* a une origine analogue. Naturellement je soustrais à cet étymon le norm. *piter* et le fr. *piolé*.

moule de bouton, 1. pirouette : sorte de jouet ; 2. toton ; 3. cochonnet), N. pirwiche, à Huy piwiche. Ces dernières formes rappellent le terme équivalent du d. d'Aix : spire-wippche, dont l'étym. est d'ailleurs obscure [1].

Pîweter (piauler, pipier). Forme fréq. du lat. pipare, pipire, all. piepen, angl. peep.

1. **Pîwiche,** voy. pîwèie.

2. **Pîwiche,** Stavelot (jeune fille). Prob. une acception fig. du suivant.

3. **Pîwiche,** Malm. (1. vanneau, 2. huppe). Cp. angl. peewit, aflam. piewit Kil. (vanneau) [2].

Pla. Pla d' lâie *ou* de lâ, Hain. (éclat de charbon), pla de lâ holé (éclat de charbon prêt à tomber).

Placai (pl. d' meur : certaine étendue de mur) Sim. 2.

Placébo (Malm. (niais, dadais), N. placébo (flatteur, rapporteur), norm. id. (« élève qui pour *plaire* à ses maîtres leur rapporte les fautes de ses camarades [3].

Plachè (machine pour élever des fardeaux) Sim. 2. = plat-chet (*chet* au sens de grue) !

(1) Le radical germ. *wipp,* qui se trouve dans ce mot, exprime « mouvement rapide » ; quant à *spire* (bas-all. spier, spiere, angl. spire, suéd. spira), il exprime « chose pointue ». — Toutefois le wallon *piwète, perwète* me semble plutôt connexe avec le fr. *pirouette*, sur l'ét. duquel voy. Dz lex. 657 et à l'app. 771.

(2) Sur l'histoire de ce mot, voy. Hildebrand dans le Dict. de Grimm, V, 658, v. kibitz.

(3) « Ouvrer à placebo » (se rendre complaisant, être servile) est une ancienne loc. franç. ; j'ai recueilli dans un poëme du commencement du 14e s. la phrase suiv. (voy. mes Trouv. belges, Nouv. Sie, p. 158, v. 72) :

Mais qui voelt grace recouvrer,
A *placebo* l'estuet ouvrer,

Bibl. nat. de Paris, mss. franç. 1440, fol. 206.

Pladrau (homme lâche, rampant) Duv. Cp. N. et R. pla-colé, N. pla-pît, Berry plâtraud, platron (rampant, servile) [1].

Plafemar, Malm. (trapu, gros et ramassé).

Plaihant (agréable), N. plaijant. Propr. *plaisant*.

Plaine, plène, masc. (*plane*, platane ou érable plane), N. plane, R. plane et plène. Du lat. plátanus.

Plaïs, t. de carriers (partie où la roche est disposée en lames ou feuilles et non en blocs). D'un type latin *platicius*.

Plaïse (plie : poisson), N. it., aL. pladisse, R. pléie, pic. plaïe, plaie, player, plier ; cf. flam. pladys, holl. platdys (orthographe vicieuse), afr. platuse, plaïs, lat. platessa (Ausone), all. platteise, angl. plaice ; gloss. Bern. 66 : sculle (cf. scolkin) vel plaidise : pecten [2].

Plaisenfre, Weisme (jardin légumier) [3].

Plaitî (plaider, afr. *plaidier*), N. it. — Plaitieûs (plaideur), N. it., R. plaidieu (babillard).

Plaive, plutôt plève (pluie), Hain. pleuve, plaive, plouaive, N. pleûve, R., pic. it., à Givet plouve ; on trouve en outre les formes pluève (champ.), pluèfe (R.), ploge (alorr.), et avec suppression de *l* : puève (Rm. 1. 2), poiff (Lob.). L'afr. présente le plus souvent *pluie* et dans le Nord plueve (ue = eu) et pleuve (voy. Gloss. de Froissart). — Ploûre (pleuvoir), N. it., Berry pleuve, pleure. — Aploûre, voy. à la lettrine. — Ploviner (pleuviner), N. it., R. pleuvéner, pluviner, pic. pleuvoter. Plovinète (petite pluie fine), Rm. 2.

(1) Le mot wallon, comme le berrichon, tient prob. de *plâtre*, « un homme qui se *plaque* sur qqn. », cp. pl. loin *plakeus*.

(2) Voy. Dz lex. 658 v. plie, et Scheler, Dict. vv. plaise et plie.

(3) Prob. de la famille de l'afr. *plesseïs*, *plessis* (clos, parc, jardin), qui vient de *plaissier* (enhayer), dér. de *plexus* (tressé, enlacé) d'où prov. *plais*, *plaissa* (haye). Je suppose un substantif *plaisson*.

1. **Plake** (battoir, triquet ; jower à l' p : jouer à la petite paume). = fr. plaque.

2. *Plake*, plak (planche, t. de jard., carré) Rm. 2. Villers : plake (« place dans un terrain, canton »).

Plakî (I. trans. 1. *plaquer*, coller, 2. enduire de plâtre, etc. ; II. intrans. flatter, flagorner), N. et R. plaker (1 et 2 ; 3. éclabousser, crotter), pic. se plaker (se crotter) ; alorr. plancquer (placarder). Dérivés : Placant (collant, gluant).—1. Plakis', adj. (glutineux, visqueux), N. placas'. — 2. Plakis', subst. (mortier). — Placâr (1. large éclaboussure, 2. pâté d'encre), N. it., pic. plakée (1). — Plakemin (cataplasme, emplâtre). — Plakeûs (1. plafonneur, etc., 2. flatteur), R. id., aR. parplaqueur (plafonneur). Voy. aussi pladrau.

Plakkizak (entièrement : il est condâné p.), à Malm. plate-cuzate ; N. platezak (nettement, sans ambages) (1).

Plamô k' (parce que). Forme contractée de l'expr. po l'amou k' (voy. amou).

Planer (grimper). Étymologie inconnue. De là : planeria (sittelle : oiseau intermédiaire entre la mésange et le grimpereau, Sélys p. 105). Dauph. planot (grimpereau).

Planeure (1. plaine, 2. t. de min., couche qui se rapproche de l'horizontale, qui a moins de 45 degrés d'inclinaison). Voy. aussi Littré v. 2. planure.

Plankè (camarade, compagnon [de travail ou de lit] ; selon Rm. 2 : confrère).

Planson (1. *plançon* ; 2. « planches de Canada, bois blancs dits Planson », ann. de journal ; selon Thiou : sorte d'arbre ;

(1) Dans Li Maïe neur d'à Cola par Hanxay (Bull. de la Soc. de l. w., t. X), je trouve, avec le même sens, *plate-casaque* : « Li pus court, c'est l' meilleux, jèl va dire plate-casaque ».

Lob. plason, « filardeau, jeune arbre droit qu'on laisse dans les coupes »). Mot fréquent en afr. ; Ph. M. 2453 sq. :

Avint que el bos de Glaçon
U il a maint jouene plançon ;

Froissart l'emploie au sens de bâton, pieu (voy. le Gloss. de Scheler). Cp. pâson [1].

Plantaine, plantraine (*plantain* officinal). Dans l'Alm. agricole de Herve p. 1847, p. 21 : plantraine (plantin à larges feuilles). Du lat. plantaginem (de plantago).

Planter (1. *planter* ; 2. à Verviers selon B. : marcher : l'èfant kimense à pl.), N. (1). — Plantâhe (saison de planter). — Planteroule (plantoir).

Plantiveûs (ample, plantureux), N. et R. it. et plaintiveus. Afr. plantiveus, dérivé de l'afr. plenté, planté, angl. plenty (plénitude, multitude, abondance) = lat. plenitatem.

Plantraine, voy. plantaine.

Planure H. (« pièce à l' p. : pièce au gros de la cuisse »).

Plason, voy. planson.

Plâstri (plâtrer), N. plaustri. — Plâstrai (pâtée) Rouv.

Plat, subst. (*plat*). N. it. — Platai (afr. *platel*, auj. plateau, soucoupe), N. platia, R. platiau (1. plateau de balance ; 2. sébile, écuelle de bois sans oreilles). — Platenèie (le contenu d'un plat), N. platenée, R. platée, R. et pic. platelée, en pic. aussi platrée. L'afr. disait platelée ; auj. on emploie familièrement platée.

1. **Plate** (madrier de moindre qualité) Sim. 2. Je pense que c'est le mot suiv. mal compris.

2. **Plate** (madrier placé à plat sur le faîte du mur pour recevoir l'extrémité des chevrons). N. it., R. id. (plus génér. sablière).

(1) *Planson* est tiré de *plant*, comme *arçon* de *arc*, *écusson* de *écu*, etc.

3. **Plate** (partie d'un chariot, où s'emmanchent les *ronkez*, voy. ce mot).

1. **Plâte**, aussi plass (1. *plâtre*, 2. figure moulée). Dj. ajoute à ces signif. une acception figurée : langueur : « c'est plâte ». En effet plâte signifie, d'après M. Rossius, langueur, relâchement dans les travaux : « c'est in' ovrî ki tape li plâte, c'est on tapeû d' plâte » : c'est un ouvrier qui jette le découragement, l'apathie.

2. **Plâte**, t. de min. (stagnation). Voy. l'art. préc.

Plate-cuzate, Malm., voy. plakkizak.

Platejote [? « pladtjott »] (sot, imbécile, lourdaud) Hub.

Platemoûse S. 2 ; plate-mèse, Sél. p. 301 (bouvière, rosière : selon Sélys : bouvière amère).

Plateure, plateûse, t. de min. (1. syn. de planeure, 2. selon Dj. veine en filon), N. plantâi (1), R. plateusse (1).

Plat-fèrou (targette). N. plat-vèra, R. plat-vériau.

si Plawener Rm. 2, si plawtré Lob. (se flétrir, sécher sur pied). Il faut prob. lire *splawener*, voy. ce mot.

P l ê g e, masc. (garant, caution en matière civile). — L. plègire (caution) B. C'est le fr. pleige, sur lequel voy. Dz lex. 658 v. plevir, et Littré v. pleige.

Plêke [le circonflexe n'est pas certain] (l'avant d'une nacelle) Dejardin. Voy. pléte.

1. **Plène**, masc., voy. plaine.

2. **Plène**, fém. (chien-dent : sorte de graminée). L'afl. (Kil.) a peën, peyen ; est-il apparenté à notre mot ?

3. **Plène**, fém. (*plane* : sorte de rabot), N. plane, R. pléne (m. sign. ?), pic. plème, plène, afr. plaine. — Plèni (planer, polir), Lob. plèné. Plenicheûre (planure).

Plent fém. plente, (*plein*), N. comme en fr.

Plèse (*place*), N. place, R., pic. plache, bourg. plaice.

1. **Pléte** et, selon S. 2, plente (proue), N. pléte, aL. pleide. Du néerl. *plecht* (Kil. : prora ; Olinger et Sleeckx : château, gaillard). Une modification de pléte est *pléke*, v. pl. h.

2. **Pléte**, Lob. pléd (plinthe, lambourde).

Pleû (p. d' pâle : fer de bêche, c. à d. profondeur d'un fer de bêche). Peut-être le même mot que le suiv.

Pleût (pli) ; verbe pleûtî (plisser). Afr. *ploit*, d'un type latin *plicitum ;* le R. *plo* ou *plau* se rapporte au verbe *ploï*.

Pleût' (lâche, poltron), N. id. (« plat-colé, brèiau »), champ. id., R. plautre. La signification du fr. *pleutre* paraît mal déterminée ; Acad. : homme sans courage ; qui ne mérite aucune considération ; Littré : homme sans courage et sans capacité ; Hécart ajoute : « qui se plaint souvent » (1).

Plêve, voy. plaive.

Pli (levée, t. de jeu de cartes) Hub.

Plican-noû, Verv. (battant neuf).

Plik-plok (peu abondamment, Hub.), N. id. (l'un sur l'autre ou après l'autre [seul. en parlant de chute]). De *plokî* ; donc verb. = comme si on égrappait, ou plutôt : par ci par là, de telle façon qu'il faut prendre un à un et non par poignées (2).

Pliv-plouv (onomat. pour exprimer la lenteur et la lourdeur des pas d'une personne qui marche).

(1) Cette ajoute, comme le *brèiau* (pleurnicheur) donné comme signification du mot namurois, me semble déterminée par un faux rapport avec *pleurer*. Quant à l'étymologié, ies conjectures ne manquent pas ; Diez lex. 253 invoque *poltro*, prim. de poltrone, Génin (Récr. phil. I, 369) l'afr. *belleudre*, pr. un bêlant, mouton (étym. de fantaisie). Bugge (Romania IV, 364) le vieux-haut-all. *plodar* (dégénéré), *bloder* (craintif), et le norois *blaudhr* (imbeilis, ignavus, timidus).

(2) Lob. traduit par « confusément », Forir par « clairsemé, rare ».

Ploche, ploge, Malm. Lèï è ploche (laisser dans le panneau).

1. **Plocon** (« tonture des draps ») Dj. Voy. ploket, ploki.

2. **Plocon** (tiquet, altise bleue, sauteur, puce des jardins), N. id. (puceron, prob.). Cp. pocon.

Plôhe, voy. plonhe.

Ploï (*ployer*), N. id., mais aussi plèï ; R. plauier, ploïer. — Plôie (« moissine, pampre ou sarment de vigne »). — Plôierou (pleyon ; baguette ployée), N. pléierou, pic. ployon). — Ploiète (pli, rempli). Voy. aussi pleût.

Plokè (« partie ») S. 2.

Ploket (« ploquet, petite partie longuette détachée d'une ploque ») Rm. 2.

Plokète, Malm. (personne indolente, sans énergie). Cp. 2. ploketer (v. ploki).

1. **Ploketer**, t. de min. (se dit des petites pierres qui tombent du ciel de la couche ou des parois de la bure ; i ploketèie : il tombe des débris de pierre, etc.). C'est le même mot que 2. ploketer (voy. s. ploki).

Ploki (1. égrapper, éplucher, cueillir un à un ; 2. arracher les petits fils des étoffes ; 3. fig. saisir, sauter, s'élancer sur ou contre qqn. »). Répond au prov. pelucar, It. piluccare (éplucher une grappe de raisin), que Dz lex. 247 dérive de *pilare*, de préférence à l'ags. pluccian, angl. pluck, néerl. plukken, all. pflücken, qui paraissent être empruntés au roman ; si les mots germ. avaient donné naissance aux romans, il faudrait, en italien, non pas piluccare, mais piuccare — Plokète (1. bout de laine ; 2. flocon de houblon) ; Villers : ploukète (flocon de laine). — 2. Ploketer (éplucher, grapiller, effeuiller) Rm. 1, Malm. plouketer (1. it., 2. agir nonchalamment), N. it., R. pluquer, pluqueter (1. becqueter ; 2. prendre du bout des doigts), pic. pluksiner (manger à petits morceaux,

sans appétit), norm. plucoter, pluchoter (éplucher). — Ploca (fruit du houblon [quand il est épluché ?]). — Plocâhe, plokège (action d'éplucher, cueillette du houblon). Norm. et afr. pluc (ce que l'on peut éplucher), pluquette (épluchure). — Raploketer (traire une seconde fois) Rm. 2. — Plik-plok, voy. à la lettr.

1. **Plomesou**, t. de min. (syn. de ploumase ; crapaudine : boite dans laquelle est contenu et tourne le bout de l'arbre). Dehin : ploumesou (1. partie de la charrue [prob. la partie de la charrue à roue qui supporte l'essieu] ; 2. coussinet en métal qui porte [l'extrémité de] l'arbre d'un tour ou d'un moulin). Lobet : plommesau (1. soupeau : bois qui fixe le soc d'une charrue à oreilles ; 2. crapaudine).

2. *Plomesou* (celui qui exige un salaire exorbitant ou qui se fait payer des ouvrages inutiles). = plome-souz ?

Pometus' (méreau, jeton de présence). N. plon (= fr. plomb), R. plommot.

Plon. En t. de min. plon d' beur (profondeur de bure). Dér. de ploumer.

Plonhe (indisposition, assoupissement), à Malm. plôhe (« fièvrelette, langueur, incommodité »).

Plonk (plomb, afr. *plonc*), aL. it. (1) — 1. Plonki (plomber) R. plomer, plometer. — Plonkieûs (plombier). — 2. Plonki (plonger), N. plonker, R. plonquer, flonquer (1. it. ; 2. sous la 1re forme : marcher en appuyant fortement sur le sol) ; pic. plonker (1. it. ; 2. tremper ; 3. ployer sous son fardeau). — Plonkè (1. plongeon ; 2. ricochet ; 3. fig. somme, sommeil).

Plonki 1. et 2, voy. plonk.

Plop (peuplier), N. it., R. peuple, poupier, pic. et d. de Berry peuple, champ. poble, popelin. Du lat. pōpulus ; voy. Dz. 249, v. pioppo.

(1) Sur l'origine du *k* final, voy. Dz 218, v. piombare.

Ploumar (*plumard* : pièce de bois qui reçoit le tourillon d'un moulinet), R. pleuma. — Por-ploumar (collet à chapeau en cuivre de fonte pour recevoir un axe horizontal qui doit se mouvoir librement) Lob.

Ploumase (crapaudine dans laquelle est engagé le bout d'un arbre de moulin horizontal, lorsque cette crapaudine est en bois ; selon Dehin, au contraire [il écrit ploumesou], lorsque cette crapaudine ou, comme il dit, ce coussinet est en métal).

Ploumer, t. de min. (prendre [avec le plomb] la profondeur d'une bure, etc. ; aussi, d'après Dejardin, prendre une verticale au moyen d'un plomb ou d'une pierre qu'on laisse pendre). Il est remarquable que dans l'afr. et les patois les dérivés de *plomb* n'ont pas tenu compte du *b* final et disent ploumer (plomber ; cp. esp. plomar), plomée (massue de plomb), plomeus (plombé), champ. à plommet (d'aplomb), etc. (1)

Ploumesou, voy. 1. plomesou.

Ploumeter (jouer d'un instrument tel que la mandoline, pour laquelle on se sert d'un bout de *plume*).

1. **Ploumion**, Nessonvaux (sarcelle) B. Propr. = *plongeon*.

2. **Ploumion**, Malm. (duvet). Dim. de ploume (*plume*).

Ploûre, voy. plaive.

Plovinète (Notrudam du pl. : Visitation de la Ste Vierge, le 2 juillet).

1. **Po** ; devant mi, ti, etc. por (*pour*).

2. **Po** (par ; p. ex. paséz po l'mohone). Quand les mots cial, etc. suivent, po reprend l'*r* naturel : pasez por cial. — H. pau = par le : pau bras (par le bras) ; R. pa l', pa les avec le fém. et le plur., po (= pour le) avec le masc. : po co (par le cou), po bras ; Jura (VI, 190) : pour hique (par ici).

(1) Cp. afr. *tumer* (tomber), afr. *game, jame* (jambe), *Amiens* (Ambiani).

3. **Po** (pot). Chez Villers (1. pot ; 2. grain, graine : pot du s'mense (graine de semence), pot d'frumen (grain de froment).

Pochâ (1. mauvais ouvrier ; 2. écorcheur), Malm. pochât (saligaud), R. pocheux (« médecin de village, empirique »). Dérivé de *poche* (voy. l'art. suiv.). — Pocharder (faire de la mauvaise besogne).

Poche (1. tache, souillure, Malm. ; 2. particul. tache d'encre, pâté), N. id (1. tache d'encre ; papî d' p. : papier brouillard ; 2. fig. bévue) ; d. de Rennes (VI, 264) pocard [1]. — 1. Pochî (1. faire des taches d'encre ; 2. patauger, marcher dans des flaques d'eau), N. id. (1. = 1 ; 2. = fr. pocher : gâter une lettre en y mettant trop d'encre ; 3. p. d' vint lèz broûz : patauger, etc.). — Nota. Ces deux significations de *pochî* montrent que 1. et 2. flachî ne font qu'un mot. — Pochâ, voy. à la lettr., N. pochant (faiseur de taches d'encre). — N. Pocheter (patauger). — Cp. N. spochî (écraser).

Poche [ou **pochete**]-**è-cou** (bardane).

Pochè, Malm. (« petit tas, petite partie ») ; Lobet : pogchet (pelote, reste d'une fusée de fil, fig. bagatelle, minutie). Sans doute dér. de *poche* au sens primordial de « chose arrondie ». Ou de *pô* = paucus (peu) ?

Pôcherou (petit morceau d'étoffe plié par lequel on fait passer le fil qu'on dévide pour ne pas s'user les doigts). Dim. de *poche*.

Pochète (rempli, troussis). De poche « chose arrondie, faisant relief ».

1. **Pochî**, voy. poche.

2. **Pochî** (sauter). Ce mot, tout à fait isolé, pour autant que je sache, ne se rattacherait-il pas à l'afl. poghen (1. niti,

(1) Sur la liaison qui existe entre *poche* : tache et *poche* : sac, voy. mon Dict. d'étym. franç.

conari ; 2. accurrere) ; cp. pogghe (grenouille), qui vient sans doute de ce verbe, mais qui n'en peut venir que dans le sens de sauter [1]. — Fréqu. pocheter (sautiller). Lob. pogchett (altise ou sauteur : insecte).

Pocon *ou* pocou ? (insecte qui mange les colzas). Prob. pour *plocon*, le *l* étant souvent syncopé [2].

Pogne, masc. (*poing*), N. pougne, R. pogne, poine, pone, fém. ; pic. pogne (1. poignet ; 2. main [?] ; 3. fig. étreinte), norm. poigne, fém. (main). Le fr. a conservé, en style populaire, le subst. fém. *poigne*. — Pougnî (1. empoigner ; 2. t. de jeu de cartes : couper ; 3. tirer au sort ; 4. ap. S. 1 : boiter). N. id. (1). — Pougnêie (1. poignée ; 2. t. de min., mesure de superficie valant le tiers d'un pied), N. pougnîe (1), id. et pougnete (poignée d'un outil, etc.), R., bourg. pognie (1). — Pougnot' (manchot) Fâves 24. — Pognou, pougnou (mesure de capacité pour les grains valant 1 litre 92 centilitres), à Malm. polegnou (16e partie d'un setier), N. pougnelou, prob. it. (Z. a seul. : p. d'awenne). Cp. afr. poingnet, poignière, b. lat. pugneria (mesure de grains).

1. **Poie** (*poule*), N. id. et pouie, champ. pouille. Poiète (poulette), N. pouiète, R. pouliéte. Poion (poussin), N. pouion, R. poulion. Pouetirêie (le coq et ses poules) ; cp. le collectif angl. poultry. Poietî, fém. -irèse, -erèse (marchand de volailles), N. pouietî, fém. -erèse ; R. dial. pouletier. — Polî [et ponî [3], Lob.] (poulailler), champ. poulier, afr. *poulier*), N. id., R. poulié, pouié. — Bois d' poie (érable des champs), bois d' cock (érable sycomore).

2. **Poie** (enjeu, fr. *poule*, comme t. de jeu).

Pôie (*puis*) Dj. ; composé dispôie (depuis). — Pôie répond à l'It. poscia = lat. postea.

(1) Cette étymologie a peu de probabilité.

(2) Je crois plutôt que *plocon* est altéré de *pocon* et que celui-ci, s'il ne vient pas de *pulex* (puce), pourrait se rattacher au verbe 2. *pochi* (sauter).

(3) *Ponî* pourrait tenir de *ponre* (voy. ce mot).

Poiège (poil), N. pouiage (poil court et fin). — Poiou (poilu, velu), N. pouiu, R. poiliu.

Poignâr, reûd p., t. de pêcheurs (barbeau âgé de 3 ou 4 ans) B., champ. poignard (jeune brochet).

Poir (*porc*; ne se dit que du porc abattu), bourg. por (cochon). — Dim. poursai, v. ce mot.

Poîre, poutre (appui, accoudoir, dossier), N. pôiewêre. Dér. de l'afr. *puie* = lat. podium (appui).

Poirfi, aussi porfi Rm. 2, puarfi Villers (panaris), N. pârfi (1).

1. **Poirtâ** (*portail*, porche, portique), Lob. poirtau.

Poirter (*porter*), N. it. — Poirteure (grossesse). En afr. *porture* signifiait en outre l'enfant porté. — Poiterai (bâton pour porter deux seaux sur l'épaule, fr. *portereau*). — 2. Poirtâ (brancard servant à porter les reliques). — Poirtance (montant d'un compte, total) S. 2, R. et afr. portance (2).

Pois' (vestibule, allée d'une maison, porche), N. id. (porche d'une église). Forme wallonisée du fr. *porche*, afr. *porce*.

Poïs' (? — : mâ poïs : peu appétissant, dégoûtant, en parlant de beurre trop mou, de viande mal apprêtée). Cp. afr. potieux (dégoûté, délicat), qui vient de potie (poussière, ordure, chose de peu de valeur) ; cp. pic. rapoé (rassasié) ? (3)

(1) D'après M. Dory (Bull. de la Soc. de litt. w., III, 2e série, p. 74), de *putris ficus*, donc litt. « fic puant ou purulent ». Étymologie aussi correcte pour la forme que pour la lettre.

(2) Cp. l'all. be-trag.

(3) Je ne puis approuver l'étym. proposée par l'auteur ; j'explique *poïs'* par un type *putictus* (de putere), signifiant putidus (puant, pourri). *Mâ* renforce la valeur du mot. — On peut, au besoin, aussi admettre *potictus* = pasticius (cp. b. lat. potura = pastura) ; le mot dirait alors « mauvais à manger ». Selon moi, contrairement à Littré, qui explique *potura*, fr. *pouture*, par un changement de *a* en *o*, ce mot, concurrent de *peuture*, vient de *peüt*, *poüt*, ancien participe de *paitre*.

Poisade, Malm. (poissarde).

Poiss (volée, branle de cloches) Lob. ; poizêie, sonnerie à toute volée). — Dér. du lat. *pulsare* signa, campanas.

Poiteral, voy. poirter.

Poitié, t. de mépris (faire comme un p. : comme un rustre ou un nigaud). Le terme se rattache prob. à un nom propre.

Poive, Verv. et environs de Malm. (pluie). Voy. plaive.

1. **Poizêie** (1. *reposée* ; 2. pause).

2. **Poizêie**, voy. poiss.

Poke (1. pustule de petite vérole ; 2. au plur. lèz pokez : la petite vérole), N. poke, pokète, ploke, plokète, Ard. ploke (d'ord. lez ploquez), H. pokète, R. poque, poquette, pauquette, champ. poques. C'est le même mot que *poche* ; l'idée commune est « chose creuse ou gonflée » [1]. — Pokète (petit bouton sur le corps) ; cp. fr. poquette (petite vérole). — Pokerai (orgelet ; selon Hub. poireau, verrue).

Poker, t. de jeu (enchérir) [2].

1. **Pokeû** (sorte de jeu de dés). Dér. du préc.

2. **Pokeû** (ancienne petite monnaie, qui valait huit sous, selon Villers), N. it.

Polène (fiente de poules et de pigeons), N. it., pic. poulenée (fiente de poules). Dér. de *poule* ; cp. le fr. colombine.

Poleûr (pouvoir), N. polu, plu. Du lat. *pollere*, m. signif.

(1) Voy. Scheler, Dict. v. poche, et Dz lex. 659. Le mot, au sens de pustule, remonte très-haut dans les langues germaniques : ags. *poc* (angl. pock).

(2) Forir définit : « Mettre de l'argent ou des fiches au jeu de hoc. » — Le mot se rattache au jeu de *poque*, qui tire son nom de la *poque* ou *poche* où se mettent les enjeux. De là aussi le nom all. *poch*-spiel.

Poleûre (thym sauvage ou serpolet), N. id. (sauvage pilé), pic. pouillu (thym). Du même radical que afr. poulieul, nfr. pouliot (espèce de menthe), qui vient du lat. *pulegium*, d'où aussi l'all. polei. D'autres botanistes définissent le ou la poleur par mentha pulegium. Cp. 2. poli.

1. **Polî**, voy. 1. poie.

2. **Polî** (thym vulgaire) Dj., à Malm. poï, en Ard. (Dasnoy, 407) pouli (serpolet), N. pilé.— Dj. est le seul qui connaisse notre mot et qui attribue à *poleûre* l'acception déterminée : thym sauvage ; tous les autres entendent par ce dernier indifféremment le thym ou le serpolet [1].

3. **Polî**, t. de min. (sorte de plancher qui recouvre le bougnou ou puits de bure). Prob. = 1. polî (poulailler). Dejardin traduit notre mot par *palier* [2].

Polir, H. (repasser le linge), poliseûse (repasseuse).

Pomame, interj., Malm. Litt. = afr. por m' ame : pour mon âme.

1. **Ponde** (peindre), N. peinde, aN. poindre (III, 477, 2), comme en afr. ; a. lorr. pointer (cp. esp. pintar). — Pondeû (peintre), N. pent', aN. poindeur.

2. **Ponde** (1. trans. piquer, percer ; intrans. *poindre*), N. it. — Pondiant, pondant (1. piquant, pointu ; 2. à joû pondant : à la pointe du jour [je conjecture cette acception d'après le N.] ; 3. mete lèz pondantz et les jondantz : bien spécifier les choses), N. pondant (1. 2), aussi subst. (piquant).

(1) Il n'est pas impossible que *poleûr* et *polî* soient des formes tronquées et dérivent, comme *serpolet*, du lat. *serpyllum* ; le *i* du N. *pilé* rappelle l'It. *serpillo*, forme secondaire de *serpollo*.

(2) Bormans (Vocabulaire des houilleurs liégeois) hésite également entre *polî* et *palier*. J'écarte l'un et l'autre. Un registre des voir-jurés de 1720, allégué par Bormans, écrit *polly*.

Pône (peine, afr. *poine*), N. poinne (1. it., 2. èn' avu po lèz p. : y en avoir beaucoup), R. et pic. poine, pic. aussi peigne, bourg. pone. — Su pôner, Malm. (se donner de la peine).

1. *Ponée* (se dit d'une femme qui a ajusté sa toilette avec grand soin). En norm. on trouve ponicher (mal arranger, mal ajuster) ; serait-ce un dérivé péjoratif [1] ?

Poni, voy. 1. poie et ponre.

Ponre (*pondre*), N. et champ. it., R. ponte, Berry ponner. L'afr. ponre signifiait poser en général. — Au prét. le L. dit pouna, au part. pas. ponou, prob. (N. et champ. ponu). — N. Ponage (ponte) ; N. 2. ponée (ce qu'une poule a pondu). — Poni (place où les poules vont pondre), N. it. ; R. ponète (petit panier où les poules vont pondre). — Pounase (mauvais lit) Duv. — Cp. respouner.

Ponsîf (poncis).

Ponsion (1. portion, 2. potion) Lob. Dans les deux signif. un mot gâté.

Ponson (*poinçon*), N. it., aL. ponchon, R. pochon, poisson. Pîre à p. (pierre à aiguiser). En H. poinson s'applique particul. au tisonnier. Guill. Briton : ponçon : punctorium. — Le mot vient du lat. punctionem (ponction) ; son passage au sens concret l'a rendu masc. ; voy. Dz 258, v. punzar.

Pont (*point*), N. it. — Mète à pont (mettre en place, en ordre), N. (it. et mettre en prison), R. mète à point (panser). — Cp. aponti. — Ponte (pointe), N. id. Ponte-è-cou (fruit de la bardane) ; cp. poche-è-cou, pise-è-cou, m. signif. — Ponti (pointer), N. id. — Pontieure (piqûre). — Pontion (piquant, subst. : lèz p. de l' hâgne di cascogne).

(1) Le mot aurait-il quelque rapport avec le subst. afr. *posnée* (faste, orgueil) ? Voy. Dz lex. 660 et Scheler, Gloss. de Froiss.

Ponton (bateau), Verv. pôton. Ce sens général n'a cours que dans certains endroits ; ailleurs il est restreint de différentes manières), aL. it. et poncton, aN. ponthon (J. B., Hist. des comp. mil. pp. 15 et 16), N. id. (ponton). César (De bello civ. III, 29) : *pontones* quod est genus navium gallicarum ; le nom est donc celtique ; voy. Df. Celtica I, n° 263. — Ponteni (ouvrier qui construit ou raccommode les bateaux), N. it.

Pope, poupe (poupée), N. poupe, dauph. poupousa. Voy. Dz 253, v. poppa. — Poupâ (poupard), N. poupau, pic. papar. Poupâ-nikè, p. lôlô (petit poupon), à Lille papart-lolo. Poupâ d' l'oûie (prunelle, lat. pupilla), pic. papar. Poupâ-lôlô (1. crysalide, nymphe ; 2. arum vulgaire [cp. norm. pilette « fleur de l'arum qui ressemble à un petit *pilon* »]) ; cp. N. pôpô-lôlô (la colchique à ce qu'il semble). — Poupadrèie (1. marmaille ; 2. enfantillage). — Cp. 1. poupèie.

Pôpî (renoncule âcre). Voy. 1. poupèie et pîchof.

1. **Popioule** (mijaurée) Hub. — Comme le suiv., dérivé de *pope*.

2. **Popioule** (1. franche barbotte ou lotte ou loche franche : cobitis barbatula, Rm. 1., Lob. [en fr., selon Sélys, mosteie] ; 2. têtard, S. 2, en ce sens aussi makelote selon B.). Cp. pour ce mot le nha. quappe qui réunit ces deux acceptions. La forme mha. est *chape*, qui tient du lat. *capito*. Il faut en inférer que, dans les deux acceptions, notre mot vient de *pope* en tant que signifiant petite figure, petite tête.

Poplion (populéum), R. pouplion.

Popoche (qui est devenu bouffi, en quelque sorte blet par l'abus des boissons fortes). Cp. fr. pochard (ivrogne).

Popoit (enrager, endèver) ; fer p. one sakî : faire enrager qqn. ; autrement, le verbe ne s'emploie que sous la forme réfléchie si popoit). Les amateurs d'étymologies grecques ne manqueront pas d'invoquer ὢ πόποι.

Porai (poireau ou *porreau* dans les deux sens : 1. sorte de plante potagère ; 2. verrue ; puis, d'après Rm. v. pâki, 3. excroissance, nœud de bois) ; N. poria (1, 2 ; 3. prob. excroissance ligneuse, aspérité de rocher) ; R. poret (1), porion ou porjon (1, 2). pic. poirion (1), poriau, porion, porgeon, porgeron (1, 2), à Metz porjon, lorr. pourjon (ciboule, civette). Le norm. porion signifie narcisse des prés, à cause, dit Du Méril, de la ressemblance de ses feuilles avec celles du poireau ; d. de Bayeux poirette (1), Berry pouriaux, plur. (1). L'afr. présente porée, poret, porion. — Porète (cive, civette, ciboule, syn. de brêle). — N. poûreleûs (qui a beaucoup de *poriaz*, en parl. d'un arbre).

Porâle (*parelle*, rumex patientia), N. poraulx, porèle, R. pariéle, pic. parèle ; l'esp. dit paradela, que Dz lex. 655 tire de pratum, étym. contestée par Scheler, ib. 770. Pour la forme W., cp. poroche p. paroche.

Porboû (fondrière, terrain marécageux).

Porboûre (1. trans. faire bouillir légèrement un liquide, lui donner un bouillon préparatoire, selon Dj., S., et Rm. 1 ; selon Rouv., au contraire, faire bouillir fortement ; 2. intrans. ébouillir, diminuer à force de bouillir ; Rm. 2 dit : porbour ou forbour (bouillir, faire bouillir). Les dict. fr. du 17e siècle ont encore *parbouillir* (*par* est un préfixe intensif). — Porbolou (1. ébouilli ; 2. fig. épuisé, malingre) Hub. — Parbolê, Cond. N. (pomme de terre cuite dans l'eau dans sa pelure) Pérat.

Porchèsî (I. *pourchasser*, rechercher avec empressement ; II. si p , 1. s'insinuer, avoir de l'entregent ; 2. écornifler), aL. porkacher, -chachier , R. pourcacher (1. poursuivre , courir après ; 2. faire la quête), pic id. — Afr. porcachier, porchacier, etc. — R. pourchas (quête dans les églises).

Porion H., t. de min. (surveillant des travaux dans les houillères) [1].

(1) Sigart se tait absolument sur l'origine de ce terme.

Porjèter (faire entrer du plâtre dans les joints, crépir).

Poroche (paroisse, afr. *paroche*), N. paroche.

Poròie (grand sillon que l'on trace pour préserver une terre de l'irruption des eaux), N. it. Poroiî (tracer une poròie), N. it. Le subst. est dér. du verbe et celui-ci signifie propr. entourer de *rôies* (sillons). Cp. R. aroier (tracer des sillons).

Pôrsèleler (quêter) B. d'après une C. V.

Porsulaine (pourpier), champ. pourcelaine, afr. porchelaine, It. porcellana, angl. purslane, holl. porselein ; cp. aha. purzella, nha. bürzel. Ces formes se rattachent au lat. *porcilaca* (forme concurrente de *portulaca*), que l'on a pourvu d'une autre terminaison, voy. Dz 254 v. portulaca.

Por tant k' (parce que) B. Au lieu de cette formule, très-usitée en afr., le W. dit plus souvent : po çou k'.

Porterin (baliveau) Sim. 2. Cp. R. poutériau (perche qui sert à sauter les fossés qui coupent les marais) ? (1)

Pos' [« posse »] (boulin, nid de pigeon). = poche ?

1. **Pôs'** (*pouce*), N. it., R. pôche (d'où R. et fr. pocher « presser fortement sous le pouce ») ; pic. peuche, peuce, peu ; bourg. peûce : afr. pols, pouce, etc. — Pôsè (poucier), pic. peuchet (bandeau pour envelopper le pouce).

2. **Pôs'** (*pouls*), N. it.

Poselè (1. jambage d'une porte, Hub. ; 2. pièce de bois de 4 pouces d'équarrissage ; Villers traduit le mot par : étai, étançon). Dim. de *postai*, = fr. potelet. Cp. R. postellure (soliveau qui fait partie d'un colombage).

(1) Littré donne deux mots *portereau*, 1. palis de bois dont on barre une rivière (selon lui de *porte*), 2. sorte de levier (de *porter*) ; mais ils n'éclaircissent pas trop l'origine du W. *porterin*.

Posinè (burette), voy. poson.

Poskète, à Huy selon Sim. 3 = L. potekèse.

Poskion (*postillon*) S. 1.

Poson (1. pot, pinte, cruche ; 2. selon Hub. aussi verre à bière), aL. et N. it. En afr. poçon, posson (pot, vase, tasse, coupe, burette, caraffe ; mesure de liquides) ; le mot est encore dans les dict. fr. sous la forme *poisson* (moitié d'un demi-setier). Selon Trévoux du lat. *potionem* (1). — Une forme nasalisée de poson est le jurass. (VI, 189 ult) ponçon (tonneau) et fr. poinçon (de vin, etc.). — Le dim. de poson est posinè (burette), N. it. et posinia ; afr. poçonet, pocenet. — N. posonî (fabricant ou marchand de pots).

Postai (*poteau*), N. postia (seul. au fig. ?), aN. postiau (au propre) III, 276, 2, R. potiau. — Diminutif du lat. *postis* ; afr. postel, posteau.

Posterèie (maison où est la poste), R. posterie.

Posteure (statue), R. posture (petite figure).

Postis', posti (petite porte, surtout petite porte de jardin), aL. postiche (Jean de Stav. : Heinsberg 81, m.), aN. postiche (Annales II, 1, p. 50, III, 150, 2), R. dial. potis (porte de derrière), poutil (porte charretière d'une ferme). En afr. postis, dim. posticet. Du même radical que posterle, posterne, poterne (= lat. posterula) ; le b. lat. a posticia, -ium. — En Ard. postis' signifie le cadre d'une porte ; ce pourrait bien être un dérivé du lat. postis (poteau, jambage de porte).

Pot (pot), N. et R. id. — N. 1. potè (petit pot). — Potikè (petit pot), N. potiken (burette), R. potequin. — Potêie (1. potée, partic. plante contenue dans un pot ; 2. pot-au-feu ; Rm. 2 :

(1) L'étym. *pottonem* est tout à fait rejetable pour le sens et la lettre ; je tiens aussi celle de *poche* (Génin, Récr. I, 177) pour erronée. Selon moi, *poçon* dérive de *pot*, comme plançon de plant, écusson de escut, écu, etc.

potage, de là : racuse potêie : dénonciateur, propr. qui dénonce le pot, N. racuzète-potée [en R. racuséte d' pàté], N. potée (1, 2 ; 3. sixième partie d'un pot de mesure). — N. Potère (1. ustensile de cuisine avec un rond qu'on suspend sur le feu et qui sert à mettre les pots ; 2. mesure en fer, de même forme [?] que l'objet préc., qui a 6 pieds de haut et 3 de large et où l'on met une demi-corde de bois), R. et pic. potière (1). — Pot-di-stain (pot d'étain), d'où podistainî (potier d'étain), aL. podestainier.

Potai (flaque d'eau), N. potia, dép. de la Meuse pocha (Dict. du pat. norm. LVIII sq., note 3). Dérivé de 1. pote. — H. potèle, t. de min. (puisard, L. bougnou).

Potage, masc., Verv. (bateleur). Villers : potache (charlatan, opérateur). Connexe avec potègi ?

1. **Pote** (trou en terre, fossette), norm. it., pic. pot (seul. au jeu de billes ?), Jura (VI, 191) poute, champ. pot (trou fait par la carpe dans la vase). — N. 2. potè (petit trou que font en terre les joueurs de crosse), dauph. pottet, Jura (VI, 191) poutot (creux, subst.). De l'ags. pyt (puits), angl. pit (fosse, cavité), aha. puzza, nha. pfütze (puteus, cisterna, palus), afl. put, putte (1. puteus et lacuna, 2. scrobs, fovea, fossa, 3. *Sax.* i. poel : lacuna, palus, 4. robur [cachot]). Le mot germanique paraît emprunté au lat. *puteus*. — Cp. potai. — Potale (1. syn. de pote ; 2. niche ; 3. case, layette, rayon de boutique), N. id. (2, 3), R. potelle (« petit enfoncement dans un mur qui en indique la propriété »), champ. potelle (armoire destinée à de menus objets), afr. potelle (petite armoire), nfr. potelle, t. de min. ap. Br. (trou carré pour y introduire le bout des billes) (1). — 1. Poteler (p. on bois : faire un trou au mur pour placer un bois de taille ou un montant de porte). — Dipoteler 1. et 2. (voy. pl. h.) sont prob. des composés du même mot : un os luxé sort de sa boîte. Lob. : « dpottlé » (déhanché, disloqué, déboîté).

(1) Bormans : *potale* (marque faite dans la taille pour reconnaître le point d'avancement d'un ouvrage).

2. **Pote** (enjeu) ; même mot que le préc., propr. ce que l'on met dans la *pote* ou fossette. Cp. poker.

1, 2. **Potè**, voy. sous pot et 1. pote.

Potègi Malm. (se droguer), potegerèie (usage de médicaments). Prob. de potage = poterie (d'apothicaire) ou = potion. Le *potage* (v. pl. h.) — la terminaison accuse un type *potaticus* — est prob. propr. un drogueur ; ou serait-ce « qui joue des petits *pots* (gobelets) ? [1]

Potêle, voy. pot.

Potekèse (sorte de fromage aigre et fortement épicé). Mot composé flamand, signifiant fromage en pot.

1. **Poteler**, voy. 1. pote.

2. **Poteler**, intrans., Malm. (« bouffir »). Prob. un dér. de fr. *pote* dans « main pote » (voy. Scheler, Dict.) [2].

3. **si Poteler** (se froncer, se crépir, se gripper). De 1. *pote* (fossette) ? — Lob. pottlèg' (grippage).

Potense, masc. (homme digne de la potence) ; cp. row.

Potèse (porte d'un jardin, d'un closeau) Rm. 1 ; Rm. 2 : potéss ou portîss (porte d'un closeau ; p. d'un jardin, quand elle sert de sortie sur la campagne, etc) ; puis plus loin : potîss ou portîss (poterne, galerie souterraine servant à faire des sorties secrètes). Sans doute une corruption de *postis'*.

Pouca, Nessonvaux, Verv. (babiole, frivolité).

Pouche, masc., Malm. (un simple fantassin).

Poûde (*poudre*, dans tous les sens, sauf dans celui de poudre à tirer qui se dit *pour* : voy. ce mot), N. poûde, poûre, poûrde (poudre en gén. et, à ce qu'il semble, sans distinction

(1) Selon Forir, *pottket* signifie à la fois petit pot et bateleur.

(2) On peut encore rapprocher l'all. *pusten* (souffler fortement).

de sens selon les formes), R. poure (poudre, poussière), pouréte (poudre de bois vermoulu), pic. paure, poure (poudre, poussière), pourette (poussière). En afr. polre, poure, pourriere (poussière, nuage de poussière). — Poutrer (poudrer), R. pourer (1. poudrer, couvrir de poussière, 2. saupoudrer), pic. pourer (faire de la poussière). Poutriner (saupoudrer) ; cp. dipoutriner (dépoudrer), ap. Lob. d'poustré. — Nota. Je fais un article distinct de *pour*, parce que 1° ce mot a conservé le genre ord. du lat. pulverem, 2° rien ne prouve que *pour* ait jamais pris, comme notre mot, un *d* ou *t* épenthétique.

Pouè-pouè, t. de min. (syn. de labarin, par conséquent, selon l'explication que Br. donne de ce mot, terme signifiant que la journée est finie dans l'intérieur des travaux et que les ouvriers peuvent remonter au jour).

Pouf (c'est ine madame pouf : c'est une personne bouffie, orgueilleuse). — Poufant, Malm. (élégant, pimpant) ; poufanseté (« somptuosité, propreté somptueuse »). — Poufâte, t. de min. (cossue, opulente) Duv. — Poufelâde (S. 1 : « c'est ine grose p. » ; S. 2. « piffresse » [c. à. d. grosse femme]).

Poufaie (chose de rebut) Lob. — Cp. poûfrin.

Poufeter, *rapoufeter* (donner des coups) = N. boufeter, rabroufeter (« diner des boufez »). Cp. boufe.

Poûfrin (I. 1. poussier ; 2. balayures ; II. fig. [prob.], drap fait de très-grosse laine [en quelque sorte de laine de rebut, de poussier, cp. poufaie], Rm. 1, 2), N. id. (m. signif. ? — Z. ne donne que l'acception particul. : balle d'épeautre réduite en poudre ; dans la liste des grains, Z. donne le mot, mais sans expl.). Dans le Manif. relatif à l'usurpation du thonlieu d'Eysden, pièces justif. p. 42 s., poulfrin est pris dans le m. sens qu'en N. A Lille poufrin signifie menue braise, poudre, poussière. Le mot est tiré comme le fr. *poulevrin* de ***pulverinum***.

Pougni, Malm. (infecter), voy. puni.

Pouhe (pouvoir, force ; i fîre di tote si p.). — Pouhance (1. puissance ; 2. effort), bourg. pussance. — *Pouhe* représente le lat. *posse*.

Pouhî, poûhon, voy. au mot pus.

« **Pouhole** » [oie p. aie ?], Malm. (salope, gaupe, personne maussade). Cp. pouyasse.

Poûlin, Malm. (« crotte ») [1].

Poumaî, sel. Rm. 2 pomâ (pommeau), N. pomia.

Pounase, voy. ponre.

Poupe, voy. pope.

1. **Poupèle** *ou* poûpèie (Lj. I. 250 : renoncule traçante, bassinet : plante à fleurs jaunes ; Rouv. ajoute : grenouillette. Dj. jaunet : fleur des prés). Sans doute le même mot que le N. pôpî (voy. pl. h.), qui est défini par « semp boton d' aur, renoncule sauvage, grenouillette » et indiqué comme synonyme de pîchof. Cp. fr. dial. ap. Nemn. (v. ranunculus) piapu, piapau ; pic. pipolet (renoncule jaune), d. du Jura (VI, 188) piape, piépou, pipe (« plante des prés à fleurs jaunes qui fait cautère »). Nous avons vu au mot Pîchof que la renoncule était appelée en différentes langues « pied de coq, pied de corbeau » et en N. même, du moins très-prob., pied de milan. Il est donc assez vraisemblable que tous ces mots pôpî, poupèie, piapau, piépou, pipolet, sont des corruptions de *pied de poule*, *pied de poulet*. Cp. aussi pour ce mot, dauph. pipa (primevère), Bay. papi (coquelicot), afr. pipe blanche (narcisse), pipe jaune (?) [2].

2. **Poupèle** (lamie *pourpre*) Lj. II, 21.

(1) P. *pouslin* = pusulinum (de pusula) ? donc le même mot que le fr. *poulain* (bubon, tumeur) ?

(2) Il est bon de noter que *pulli pedem* a également donné le nom au fr. *pourpier* (anc. pourpied, en Anjou piépou), que le W. nomme *porsulaine* (v. pl. h.). J'écarterais *pipa*, *pipe*, et surtout *papi*, qui se rattache à *papaver* (ags. *papig*, angl. *poppy*).

3. **Poupêie** [Rm. 2. poûpèie] ou popeie (nid de chenilles ; Hub. : chenilles nouvellement écloses et qui sont encore dans leur *poupée* »). Cp. le fr. *poupée* au sens de paquet d'étoupes dont on garnit le fuseau ; l'all. appelle également un cocon une « puppe » (poupée).

4. **Poupêie** [ou pop.] (1. amas de choses entortillées, touffe de cheveux, poignée d'herbes ; 2. flocon, Duv. Même figure que dans le mot préc. — Des significations de poupèie 3 et 4 se dégage naturellement l'expr. *à poupêie* (à poignées, à foison).

Pouplèrou, subst. (pusillanime, craintif), aL. poplorou.

Poûr (poudre à tirer), N. poûde, poûre, poûrde it., R., champ. poure (poudre, poussière). Voy. poûde. — Pour d' arège (pulvérin) S. 1. — N. Poûrerie (poudrière).

Poûri, pûri (*pourrir*). N. poûri. En H. part. pas. putri. — Poûri, puri, adj. paresseux) [1]. — Puristé, Verv. (paresse).

Pouricatî (colin-maillard).

1. **Poursai** (*pourceau*), N. poursia, R. pourchau (porc mâle), pic. pourcheu. — P.-senglé (sanglier), R. pourchau-singlé. — P.-d' cave (cloporte), N. poursia-senglé, H. pourciau-singlé, R. pourchau d' mur. L'anc. fr. disait porcelet et l'on explique le mot *cloporte* par clos porque [2]. — P.-d' mére (porc-épic) Rm. 2 [3].

2. **Poursai** (brosse à feu) Rm. 2. Pour boursai ?

1. **Pouse** (puce), N. comme en fr., R., pic., champ. puche. — N. puçaut (qui est plein de puces).

2. **Pouse,** Hesb. (puits), voy. pus'.

(1) L'all. *faul* réunit également les deux acceptions.

(2) Voy. Scheler. Dict. Une meilleure explication est donnée par Bugge (Romania, IV, 353) : *clote-porque* p. crote-porque, qui répond au lang. porquet de crota = W. poursai d' cave (crota = grotte).

(3) Forir ne connaît que le sens marsouin, dauphin

3. Poûse = fr. pousse (poudre d'épices), primitif de *poussière*, dont l'origine est discutée par Diez (v. poudre 660 et 771), Gachet, Scheler et Littré. Le mot, étranger au W., y a produit les dér. suiv. : Poûsète (cendrée) S. 3, Villers. — Poûselète (1. poussière de charbon, mauvais charbon réduit en poussière ; 2. ponce : nouet de charbon, de céruse ; 3. poudre d'amidon pulvérisé, Rm. 2). — Poûseler (1. faire de la poussière ; 2. épousseter), N. id. (1. faire de la poussière, 2. occasionner de la poussière). Pouselant (poudreux). — Epoûseler (couvrir de poussière). — Spoûseler, dipoûseler (épousseter). — Pouseleu (houssoir) Lob. — Pousîre et selon Rm. 2 poûsî (poussière), N., bourg. pousère, champ. et Berry poussier (cp. fr. poussier).

Pouselâte (presse, cohue) Rm. 2.

1. **Poûtener**, et selon Duv. et Rouv. boûtener [voy. c. m.] (répandre une odeur de bitume ; se dit principalement de l'odeur que produit un foyer où l'on brûle de la houille, lorsqu'un courant d'air contraire fait refluer les vapeurs dans l'appartement) ; si poûtener (s'asphyxier par la vapeur de charbon) Rm. 2. Prob. un dérivé du lat. *putere* (puer). — Poûteure, poûteneure, pûteneûre, et selon Rm. 2 boutenîre (1. bitume, pétrole ; 2. plur. vapeurs bitumineuses qui s'exhalent de la houille) (1).

Poûte (jeune cavale, pouliche), champ., pic. poutre, norm. poultre. Afr. poutre (jeune jument), sur l'origine duquel voy. Dz lex. 252 v. poledro. — Dim. poûterin (poulain). N. et R. it., champ. poutrel. Afr. poutrain. — N. poûtenî (celui qui garde les poulins), = afr. poutrenier (qui élève des poulains ; chef d'un haras). — 2. Poûtener et poûtriner [Hub.] (pouliner), N. id., R. pouterner.

Poutelouke, Malm. (guignon, malheur) ; èpoutelouki (porter guignon), dupoutelouki (tirer du guignon). — Litt. « mauvais regard, mauvais œil ».

(1) L'orthogr. par *b* est peut-être déterminée par le mot *bitume*.

Pouti (putassier), R., champ. putier. Afr. putier (qui recherche les *putes* ou putains), d'où puterie (débauche), voy. Dz v. 1. putto, p. 259. — Cp. pitaine.

Poutrer, voy. poûde.

Pouyasse (pouacre, salope) Lob. — Pour pouillasse (pouilleuse) ? Le fr. pouacre a une autre origine (podagrum).

Pouyaurd (amas de neige) Lob.

Prangi, prangîre, prongî, plongî, sprongî (1. dîner, Dj. ; 2. fer pr. ou fer s'pr. : faire la méridienne, la sieste), Malm. prangelire, N. prangère (2), pic. prangère, -ière, -èle (2), champ. prangière (heure de repos pour les moutons). Afr. prangie, -ière, aussi plangière (méridienne des bestiaux). D'un type lat. *prandiaria*, dér. de *prandium* ; l'afr. *prangie* accuse un verbe *prangier* (= prandiare) devenu le verbe L. prangî ; dim. afr. prangeler (faire reposer un troupeau à midi).

Praute (conte en l'air, quolibet). Cp. R. prode (« farce, plaisanterie graveleuse »). De là : N. prauteler (dire des contes). Cp. R. proder (1).

Prèale, Malm. (espèce de cuvelle moins enfoncée et plus longue que large). Prob. = prèhale.

Précheû, H. (hanneton), Delm., R. it. et princheux (2).

Prèhale, prihèle, prihièle (fromager, faisselle). Dér. de *pris* (= caillé) ; cp. prizeure.

(1) *Praute,* sans doute identique avec le R. prode (p. prote), me rappelle le fl. *praet* (Kil. fabulae, nugae), angl. *prate* et *prattle,* suéd. *prata* (causer).

(2) Le hanneton s'appelle encore ailleurs le prêcheur ; les Flamands de Bruxelles le nomment *preekheer*. Schuermans pense que c'est par allusion à l'habit blanc et noir des Dominicains (?). Je m'étais fait du *prim-kér* (c'est ainsi que j'entends sonner le mot autour de moi) une autre étymologie du mot : *prim-kever* c. à d. premier scarabée de l'année. Qui sait si ce n'est pas la bonne ? *preekheer* et sa traduction *prêcheu* peuvent être des déformations de fantaisie.

Prèhî, aussi prîhî (1. priser, afr. *prisier*, estimer ; 2. surfaire), N. prîjî (1), aL. presier, R. prisier. — Villers a deux articles pour prèhi : 1. vanter, louer, priser, 2. surdemander, surfaire.

Prèmanker (manquer de, faillir), Rm. 1, 2, Hub. De prèsmanker ?

Prende (prendre), N. it., R. prente, pic. prinde. — N. purdeûs (preneur), R. perdeux ; formes vicieuses pour prendeus. De même N. purdauv (prenable), R. perdape (1).

Preud' (afr. *prode*, *preude*, nfr. prude, sage et modeste). C'est à ce mot qu'appartient peut-être l'expr. L. rapportée sans expl. par Dj. : *preute et reute*. — Sur l'étym. de *prode*, voy. Dz lex. 661, et les Dict. fr. ; les uns le déduisent de *prudens*, les autres de *prod* (dans *prodest*), que Dz indique aussi comme l'origine de l'adj. fr. *preux*.

Preût (1. familier, Dj. ; cp. Dehin, Oûves, p. 325 ; 2. en parlant des pigeons : ardent).De là : preûtî (se rengorger, parader, en parl. des pigeons). Le mot est indépendant du fr. *preux*, afr. preu (brave, vaillant) et vient, comme l'angl. proud, de l'ags. *prût* (superbus), verbe prûtjan (superbire, to walk stately) Ettmüller 276.

Prézense (1. présence, 2. avu ine bèle pr. : avoir un beau port, un abord agréable). Dans la seconde acception le mot vient se rencontrer avec *prestance*, mais il ne dit au fond autre chose que « manière de se *présenter* ».

1. **Prézin** (*présent*, cadeau), Verv. purzin (bouquet).

2. *Prézin* (syn. de 2. pokeû). Propr. jeton de *présence*. L'Idioticon d'Aix-la-Chapelle appelle la monnaie payée aux membres du conseil comme jetons de présence : « raths-presentcher ».

1. **Priès'** (prètre, afr. *priestre*), N. it.

2. **Priès'** (prune sauvage ; selon Hub. : « sorte de prune ronde : il y en a des jaunes et des brunes » ; le perdrigon, prob., comme le dit Lobet), N. prièse. Peut-être le même mot que l'afr. presse (pêche), qui est pour *perse*. — N. prièst (prunier sauvage, prunus insititia : cf. Lj. I, 223) [1].

Prîhèle, voy. préhale.

Prîhon (*prison*), N. prîjon. champ. prinson. — Prihenîre (1. pilori ; 2. sorte de longue cage avec laquelle on va à la tenderie).

Prike (petite lamproie : la lamproie d'eau douce, ou le lamprillon). Ce mot est aussi fr. selon Nemn. (917 v. petromyzon fluviatilis). Du holl. prik, nha. pricke.

Prime (1. perche ou longue pièce de bois, que l'on place horizontalement dans les haies pour les soutenir ; 2. perche pour soutenir les haricots, S. 2), aL. it. On ne peut guère rapprocher le fl. priem, all. pfriem (poinçon), les significations sont trop distantes. Serait-ce la *première* (et la plus importante) des trois perches que l'on place transversalement dans les haies pour les maintenir (cp. Guérard, Polypt. d'Irm. I, 765) ?

Primioûl (premier veau que donne une vache) ; primioûle (vache qui a donné son premier veau) S. 2.

Pris (1. pris ; 2. figé, caillé), N. it., fém. prîje, R. id. (2). — Prisonk (1. sang caillé, coagulé ; 2. grumeau, caillot de sang) S. 2. — Prizeure (*présure*, caillette), N. prèzeure, R. perzure.

Prôme, Malm. (proche), « promesté » [promisté ?] (qualité de proche). Du lat. proximus, afr. proisme.

Promin (allée de jardin). Subst. verbal de prominer, porminer (promener).

(1) Forir donne *priesti*.

Prote (pet), N. id. et brode (1. en gén. tout bruit semblable à celui d'un pet ; 2. spécial. pet, prob.), R. proute (pet). — Proter (péter), N. proter, proteler, brodeler (sens général et prob. spécial aussi), d. de Lille perteler. Cp. R. pertéloir (trou de l'anus). — Protât (péteur). — Notez encore N. protî, brodî (instrument à vent qui fait des protez ou brodez, des canards). De là, sans doute, le sens du L. brodî (anus) (1).

Prumî, fém. -îre (premier, afr. *prumier*), N. prumî, -ère, R. prême, preume, pic. prumier, adv. Cp. primioûl.

Prusin *ou* prob. pruzin (jalofrène à pr. : œillet de poëte ; dianthus barbatus, aussi par confusion, dianthus Carthusianorum, Nemn. 1403). Prob. = prézin, fr. présent ; à Nessonvaux, cependant, B. croit avoir entendu *pruzai*.

Pruster (*prêter*), N. it.

Prusti (pétrir), N. presti, bourg. preti. — Transposition de l'afr. *pestrir*. — Prustin (pétrin). En pic. pertrissoir.

Puchî, voy. 2. pus.

Pufkène (1. infection ; 2. maléfice) ; de là èpufkiner (empuantir).

Pulpit', pilpit' (*pupitre*), N. pulpit', perpite, R. pilpite, pipite, à Metz pilpitre. Cp. angl. pulpit.

Pûni (empuantir, infecter ; tèrain pûni : terre pleine de mauvaises herbes, Duv. ; bièse pûnèie : bête puante, vermine, Deh. Oûves, p. 128 ; Malm. pougni (« infecter, porter guignon, rendre une personne malheureuse ou une chose mauvaise »). pougnant (« contagieux, galeux, morveux », propr. qui porte infection) ; pougnor (infection). L'afr. présente les mots pugnez (punais), pusnais (puant), que Dz lex. 682 ramène à un type putt-on-acius, cp. piém. punas, pic. punasse, ce qui n'explique pas précisément le verbe wallon (2).

(1) On peut rapprocher le bas-saxon *purt*, cp. gr. πέρδειν, πάρδειν.

(2) Un prototype *puttnus* expliquerait tout, et justifierait la transformation du thème *put'n* en *pusn*, *pudn*, *pugn*, *pougn* et *pun*.

Purmurer, voy. parmurer.

Punote, Malm. (farce, niche).

Purin (s' nouri auz canadaz tot purin : ne manger absolument que des pommes de terre), R. id. (i n' d'y a tout purin : il n'y a que cela), d. de Lille id. (« sans mélange »). De *pur ;* cf. l'adv. fr. purement = uniquement.

Purnai (1. vantail ou battant de porte ; partie inférieure des portes faites par deux compartiments, comme le sont celles de la plupart des boutiques [Hub.] ; moitié d'une porte coupée horizontalement [Villers] ; 2. porte, en gén. : drové l' purnai, vossi de gran mossieu), aL. ap. Sim. purnea (« huisses ou purnea »), champ. (gloss. du berger, II, 181) éperneau (ouverture dans les claies du parc des moutons). Le mot paraît identique avec *pourtanel*, qui se trouve dans Roq. avec le sens « guichet, petite porte faisant partie d'une plus grande » ; cp. Duc. *portanellum* « portula, ostiolum » [1].

Purnale (1. prunelle : petite prune sauvage ; 2. prunelle de l'œil), N. id.

Purté (saleté) Lob. Il est surprenant de voir la pureté signifier l'impureté ; mais nous avons à faire non pas à *purus*, mais à *pus*, *puris* (pus, ordure), le même qui a donné fr. *purin* (voy. cependant rapurer).

Purzin (virginité) Rm. 2. De PULCINIUM ? Cp. fr. puceau, pucelage.

1. **Pus**, pus' (*puis*) ; puski (puisque).

2. **Pus**, pus' (*plus*), N. et R. it., pic. puche, pus, bourg. pus (*s* muet). — Composé puchî, pichî, p'chî (plutôt ; avu p. : aimer davantage, préférer), H. puskî, R. putier, afr. et aL. *plus chier*. Cp. Malm. « tot ot si chi » (lisez tot osi chi) = autant

(1) Il est douteux que le champ. *éperneau* soit en cause.

vaut. — Pustoi (plutôt), R. putot. — A pus'ki' (sauf, hormis), N. à pu ki (1. it. ; 2. à moins que). Cet article rectifie celui du t. I, p. 24. — N. èpus, èpus' (assez, c'est assez).

3. **Pus'**, en Hesb. pous' (*puits*), aL. puche, prob., Jean de Stav. : Heinsb. 82 m.), N. pus', pic. et R. puche. — Poûhon (petit puits, puisard) Hub. ; R. puchot it., puisio, pusio (endroit où l'on puise) ; pic. puchot (petit amas d'eau). — Pouhi (1. puiser, 2. en parl. de bateaux ou de chaussures, faire eau), N. poûjî (1, 2 ; 3. n'avoir plus le sou), R. pucher (1), puiser (2 ; de plus : fuir, en parl. d'un vase qui laisse échapper l'eau qu'il contient), pic. pucher (1. puiser ; 2. épuiser) ; champ. pouger, puchier ; espucher (épuiser). En afr. on trouve les formes puiser (tiré de *puis* = puteus) et puchier, tiré de *puc*, *puch*, autre francisation du même mot latin. Le lat. puteus se trouve aussi dans l'aha. puzza, nha. pfütze, néerl. put, It. pozzo ; ags. pyt, d'où l'angl. pit (fosse). — Spouheû, t. de min. (bure servant à *épuiser* les eaux d'une autre bure). — Nota. Le mot pouhon, de puits, a dégagé dans les Ardennes le sens « fontaine d'eau minérale », et comme tel, le mot est une dénomination générique appliquée à toutes les sources minérales de ce pays, et nullement restreinte à la plus connue d'entr'elles, la fontaine de Pierre-le-Grand à Spa. Une ordonnance rendue par Erard de la Mark à Curenge, en nov. 1519, mentionne déjà les *pouhons* de Sart et ceux du Barisart.

Pusèle (narcisse poétique). Acception spéciale du mot *pucelle*.

R

Nota. La particule prépositive *r-*, *ri*, *ru* n'indique pas toujours réduplication, itération ; elle n'est souvent qu'un élément de renforcement sans valeur précise. — Pour l'ordre alphabétique, je n'ai pas distingué entre *ri-* et *ru*.

Rabaîme, et, selon une C. V., rabaièle (sorte de pomme de verger). Cp. fl. rabauw, fém. (pomme de capendu ou courtpendu).

Rabajowe (selon Rm. 2. syn. de bajowe : voy. cet art.). Nota. Aux correspondants cités à cet art. ajoutez : norm. bagoul (bavardage, faconde), bagoulard (bavard) [1].

Rabanaire (1. crécelle ; 2. girouette ; 3. petit drapeau [C. M.]. La dernière signif. est prob. la première et le mot tiré de N. banaire (1. *bannière* ; 2. girouette) ; cp. pour les sens le L. abarone.

Rabate (*rabattre*). — Rabat d' aiwe (larmier). — Rabat-jôie (I. rabat-joie ; II. fig. 1. sabine ; 2. armoise-absinthe ; 3. selon Dj., agnus castus). — Rabâte (côtière : planche de jardinage qui va un peu en talus, ados, plate-bande), N. ribate ; rabate-à-dos. Les Allemands ont aussi le terme roman *rabatte* pour plate-bande.

Rabawer et rabawi (tancer vertement). Forme corrompue du fr. *rabrouer* (qui a pour thème *brau*, *brave* au sens originel de violent).

Rabin (sorte de fagot fait de minces branches). — Rabiner (1. faire des *rabinz*) ; 2. r. lèz hâiez : retrancher les branches superflues des haies). En L. rabiner signifie : couper les jeunes plantes d'un bois pour leur faire pousser des branches plus nombreuses (S. 3 a seul. : r. dèz âpz : tailler des arbres). Je ne connais pas l'origine de ce mot, car le champ. rabiner (donner un 3e labour) est un composé de *biner* et n'appartient pas ici. Il faut un radical *rab* signifiant branche coupée ou quelque chose d'analogue.

Rabiner, voy. l'art. préc.

Rablasner, voy. rabrasener.

Rablin, Malm. (ravin) ; aussi ravelin.

(1) Comme le dit Littré v. bagou, W. *bajowe* est le fr. *bajoue*, et *bagoul* un composé de *goule*, *gueule*.

1. **Rabo**, Malm. (crapaud) ; il faut, je pense, prononcer râbau. Cp. rabodé [1].

2. *Rabo*, H., t. de min. (« pierre à feu qui fait partie du mort terrain ») El. [2]

Rabodé (trapu, courtaud ; Villers : qui a la tête enfoncée dans les épaules, ragot, etc.). Est-ce un dérivé de 1. *rabo* ou rabaud, ou un augmentatif de *bodé*, qui dit la même chose ? [3]

Rabolè, Malm. (un petit garnement). De 1. *rabo*. L'expr. crapaud pour petit garçon s'entend beaucoup dans le pays wallon.

Râbose, rambose (pâtisserie consistant en une pomme cuite dans de la pâte), N. raubose, pic., champ. rabote [4].

Raboula (1. lavasse, averse ; 2. refoulement ou reflux de la foule). De r-a-bouler, voy. 2. bouler [5].

Rabouriner, Malm. (gonfler, en parl. de l'estomac). Cp. Malm. abourené (pressé, serré par la foule) [6].

Rabozer, Malm. (« clabauder, gazouiller, débagouler ») [7].

(1) De la même famille que l'angl. *rabbit* (lapin) ? ou du radical *rep* du lat. *repere* (cp. fr. *crapaud* et angl. *creep*, ramper) ?

(2) Peut-être le même mot que le préc. ; cp. fr. *crapaud* = pierre grossière qui se trouve dans un bloc de marbre.

(3) Je suis tenté de rattacher *bodé* à l'afr. *bot*, *botte* (crapaud), comme *rabodé* à *rabo* ; on peut cependant encore avancer les mots fr. (de même racine) *bot* (« pied bot »), *botte* (masse ; cp. l'expr. « ramassé »). — Je noterai encore le fr. *raplot* (Dict. de Sachs) : trapu, rentassé.

(4) Prob. du primitif *bosse* d'une part; *botte* (masse, boule) de l'autre, par l'intermédiaire d'un verbe rabosser, rabotter. La *râbose* est une boule de pâte. Littré rapproche *rabote* (car il a accueilli le mot) d'un afr. *rabote*, qui paraît signifier ballon, paume.

(5) Cette étym. est douteuse pour le premier sens.

(6) Pour *raboulîner* ?

(7) Cp. flam. *rabutschen* (faire du bruit), dial. de la West-Flandre ; du simple *buischen* (m. sign.)

Rabrakener, Malm. (« rechercher, retrouver, découvrir, déterrer ») (1).

Rabrasener (rapetasser, ravauder). Lob. donne rablasner, mais rabrasneu (2).

Rabrôdi, -iî (chiffonner, friper).

Rabrosder (r. dez chaussez : ravauder grossièrement des bas). De *brosder* (broder).

Rabrou (accident) Sim. 2.

Rabroufeter (réprimander, donner une rebuffade) Dj. ; N. rabufeter, m. signif. L'*r* doit être épenthétique dans la forme L., car le mot semble être le dim. du fr. *rebuffer* (15e siècle). Dans *rabawer* (v. pl. h.), par contre, nous voyons la chute de l'*r*.

Rabrouki (rembrunir) Rm. 1. Cp. broukis' (obscur, sombre) (3).

Rabulè (parcelle de terre ou petite pierre qui reste dans le tamis, après qu'on a tamisé). Dérivation de *buleter* (v. botî) = bluter ? Cp. pic. reboulet (« son de blé »), R. rébouléte (marc de café rebouilli) ? norm. dial. rebulet (« son d'un sac de blé ; en afr., la farine dont on a ôté la fleur. De *rebut* ») (4).

si Racâchî (se ratatiner) Sim. 2, Malm. rakèchi (ridé, ratatiné). De *cache*, *cage* (pomme tapée), v. ce dernier (5). — Racacheter (m. sign. ; p. e. avou l'freûd ji soz tot racacheté).

(1) Propr. dépister ? du fr. *braque*, BRACON (limier), d'où braconnier ?

(2) Peut-être de *blason*, pris dans une acception burlesque ; ce mot me rappelle aussi l'all. *blätz* (pièce, lambeau), verbe *blätzen* (ravauder).

(3) Notre mot est le même que rebronki et ribroûhi ; voy. ces art.

(4) J'opine avec l'auteur pour *bluter*, par l'intermédiaire de *rabutler*, d'où *rabuler* et *rabulet*. *Rebut* est rejetable.

(5) J'accepte cette étym. en ce sens que je donne tant à notre mot qu'à *cache* pour ascendant le fr. *cacher* (presser, cp. écacher), issu de *coactare*, d'où egal. l'all. *quetschen*, angl. *s-quash* (aplatir, écraser). Je trouve dans Forir *rakacé* : serrer, comprimer plus fort. Prob. une forme vicieuse.

Racaierie, Malm. (racaille).

Racandozer, Malm. (rosser). L'étym. de ce mot est d'autant plus difficile que le simple *canedôzer* signifie dorloter ; comment concilier les deux significations ? Le composé signifierait-il rosser par ironie ?

Racârer, Malm. (réprimander, tancer) [1].

Racatian (fer r. : chatouiller) Duv. Dérivé de *catî* (chatouiller).

Rachafeter (rapporter des propos, faire des commérages), R. id. (gronder avec aigreur). Voy. l'art. 2. chafète.

Râchâr, Nessonvaux (miner on grant r. : grommeler beaucoup à propos de rien). Du type *ruscare* (d'où fr. *racler*), voy. rahî, donc propr. raclement.

Rachèmi (désireux de retourner dans son pays, chez soi, Sim. 2 ; qui est attaché avec passion à qqn. ou à qqch., qui recherche constamment l'objet de son affection, Villers).

Raclêie (volée de coups), R., pic., norm. etc. raclée, lang. rasclada. De *racler* [2].

Racocheter (rassembler les charbons, raviver le feu). A côté de cette forme on trouve chez Dj. et Rm. racogeter (attifer) ; je suppose qu'il est identique et veut dire propr. rassembler les pièces propres à attirer les regards [3].

(1) Nous avons peut-être là un dérivé du roman *cara* (visage, fr. *chère*), qui a donné *acarter* (afr. = confronter) et *acariâtre*. *Racârer* pourrait être « mettre sous le visage », cp. les sens analogues de reprocher, représenter ; ou bien « faire venir, citer devant soi » dans un but de blâme.

(2) Le mot est trop largement usité pour que Littré ne lui eût pas fait accueil.

(3) L'identité des deux formes me semble probable, d'autant plus que chez Forir le second est écrit *rakochté* et traduit par : réparé, renippé, remis à flot. Mais quel est le sens étymologique ? *Racrocheter* ? crochet = tisonnier ? L'*r* tombe facilement après un premier *r*. On ne saurait invoquer *coger* (cueillir, rassembler), la forme esp. de *colligere*.

Racogeter, voy. le préc.

Rakolemain (lambourde, linteau) Lob.

si Racoil (se *recueillir*, se mettre à l'écart). B. Cp. rascoil.

Racoûti, racoûrci (raccourcir).

Racrampi (1. retirer, contracter ; 2. fig. r. on brès' et stindi l'aut' : mendier ; 3. réfl. se contracter, se recoquiller), part. pas. racrampiou (Hub.). Cp. afr. crampi (contracté). Le même thème *crap* a donné les deux suivants.

si Racrapiner (1. se retirer, se contracter ; 2 se blottir) Rm. 1. Voy. le préc.

si Racrapoter, si racropeter (mêmes signif. que le précédent), N. racrapoter (contracter, réfl. se blottir). Voy. les préc. (1)

Racrèhe, v. trans. (1. accroître, augmenter ; 2. particul. augmenter un liquide en y ajoutant de l'eau, l'allonger, de là falsifier, frelater ; 3. mi feume est racrèhowe d'un petit valet : est accouchée d'un petit garçon). Racrèhowe (accouchée).

Racropeter, voy. racrapoter.

si Racrouwi (redevenir moite), R. racruir, trans. De crou (cru).

Rad', *rât'*, H. (1. adj. alerte, vif ; 2. adv. vite), N. rad', rat' et rademen, ratemen (2), L. rat' (2, et seul. dans les expr. puz rat', tot rat'), aL rade. Le mot *rade*, très-commun en afr. et conservé dans les patois, vient du lat. *rapidus*, comme sapidus a donné sade (2).

Radawer (1. appéter, avoir une forte envie ; 2. n'en avoir pas assez pour contenter son appétit) Hub. (3).

(1) *Racropeter* est plutôt formé sur *racropi* (accroupir, blottir).

(2) Dz v. raudo p. 481 donne *rabidus* ; j'ai contesté cette étym. dans l'Appendice, p. 749.

(3) On ne peut guère séparer ce mot de *adawi* (amadouer) et, en effet,

1. **Radeler,** Malm. (1. résonner, retentir ; plutôt : faire un bruit retentissant ; 2. radeler à l'valée dès gréz : dégringoler en bas des escaliers) ; radelège (bruit retentissant) [1].

2. **Radeler** (tournoyer, errer ça et là, tâtonner dans l'obscurité) Lob. Paraît appartenir à la même racine que *roudî*, *rondì*, *randî*, voy. ces mots.

Radis' (radis), N. it. Villers : « radiss' fém. (rave), ramonasse (radis) ».

Radop, subst. masc. (triple ou quadruple) Sim. — Propr. : de nouveau double.

Raêle, raïse (cépée) Dj. — A ce qu'il semble de *râï* [2].

Rafade (raifort sauvage) Dj. Dér. du fr. *rave* ? ou tient-il du lat. raphanus (m. sign.), It. rafano ?

Rafahant (insatiable, glouton) Sim. Voy. afahant.

Rafârer (avoir grand faim, désirer avec convoitise) Hub. Rafàré (goinfre, goulu ; èse r. aprèz ine saquoi : appéter vivement). Le mot a-t-il une racine commune avec le préc. ? Il serait risqué de rapprocher le goth. *safareis* (gourmand), mot supposé par Grimm [3].

Rafe, Malm. (1. brèche ; 2. défaut, tache).

Forir lui prête à la fois le sens d'amadouer et celui d'appéter. Le terme qui les relie serait « chercher à gagner ». Quant à l'étym. de *adawl*, je ne saurais ni approuver celle de notre auteur, ni en proposer une autre. Quant à *amadouer*, le thème est *mad* (voy. Dz lex. 506) et on ne peut le confondre étymologiquement avec *adawer*.

(1) Je crois que les deux acceptions appartiennent à deux verbes différents, l'une au néerl. *ratelen* (crepitare, strepere), angl. rattle, all. rasseln ; l'autre se rattache peut-être à *rade* (voy. pl. h. rad') = rapidus. — Voy. aussi ma note à l'art. randî.

(2) Je pense que *raïse* est devenu *raete* par la syncope de l'*s* et vient lui-même de *radicius* (qui tient à la racine).

(3) Si *rafârer* est connexe avec le préc., il faut admettre une forme intermédiaire *rafàherer* ; *fah*, *faxh* accuse un radical *fasc*.

Raflé (goulu, glouton) Lob.

si Rafii (se réjouir d'avance, se faire une fète de : je m' rafèie di l' vèie), N. it. Rafia (jouissance qu'on éprouve par l'attente d'un événement heureux) [1]. Rafianze (réjouissance anticipée ; illusion.

si Rafler (se relécher : li chet si rafèle tot ratendant k'on lî done dè lèsai) Sim.

Rafleûri (remettre de niveau, *à fleur*), N. it., R. rafleurer, cp. fr. affleurer.

si Rafougneter (se blottir : se faire un nouveau trou en terre). Dér. de fougnî.

si Rafrensi *ou* rafrèsi (se raccornir, se gripper). Sans doute du fr. *froncer*.

Rafroï, Malm. (ôter les pierres d'un champ).

Ragalè (narcisse : fleur) B. d'après une C. V.

Ragalète, Verv. (babillarde, caqueteuse), cp. pic. racaillette (petite fille gentille, éveillée, bien portante), H. ragalette (crécelle, fig. personne babillarde). Cp. aussi ragot.

Râgau (travailleur infatigable) Duv.

Ragne, voy. rogne.

Ragot (bavardage, cancan) Duv., pic., R., norm., it. ; ragoter (bavarder, faire des cancans), Berry, it. [2]

Ragoter (r. on vêr : boire les dernières *gouttes* qui restent dans un verre), N. it.

Ragrawî (ressaisir, recouvrer, rattraper ; si r. : se rétablir, remettre sa santé ou ses affaires). De l'afr. *grau* (griffe).

(1) Ce doit être une signification déduite de l'afr. *s'afier*, se fier à, compter sur.

(2) *Ragot* et *ragoter* sont reçus dans Littré, mais sans explic. étym.



Ragréer (réparer, remettre en état) Dj., R. id. (égaliser deux pièces d'un ouvrage, couper ce que l'une a de plus que l'autre). Cp. fr. agréer, gréer (mettre en état), sur lequel voy. Dz lex. 504 v. agrès.

Rah, rèh (*rèche* ; on gozî rah : un gosier sec), Malm. rèh (âpre, rude, raboteux), N. rèche, ruche, R. rèche, reque (1. âpre, en parl. des fruits ; 2. rude au toucher ; 3. rude au fig.), à Metz râche, pic. rèche, reke (âpre, dur, raboteux). Selon Dz 666 de l'all. *resche*, *rösche* (âpre, rude, cassant), sur lequel il renvoie à Schmeller III. 140. Il faut toutefois examiner si *rah* n'est pas abstrait du verbe *rahî.*

1. **Râhe** (croûte de lait), = prov. rasca, afr. rasche ; voy. Dz 264 v. rascar.

2. **Râhe** (chènevotte) Dj. Dér., comme le préc., du mot roman rascar = lat. RASICARE (gratter), dér. de radere (gratter).

3. **Râhe** (ridelle : côté d'une charrette en ratelier) Lob.

Raheler, voy. 1. rahî.

Rahèner, voy. 1. rahî.

1. **Rahî** (émettre le son que produisent deux corps rèches frottés l'un contre l'autre). Cp. N. ranchî. Du même type *rascare* (gratter) dont il vient d'être fait mention, cp. It. raschiare, fr. râcler. — Rahiant (rèche, rugueux) ; rahieu (rude au toucher, raboteux). — Rahia (1. crécelle ; 2. r. d'ine poite : heurtoir). — Raheler, Malm. (1. produire le bruit qui se fait en grattant du cuir avec l'ongle ou en rasant une forte barbe ; 2. râler, ronfler) (1). — Rahèner (herser), rahèneû (racloir : instrument de jardinier).

(1) Bien que *râler* s'accommode fort bien d'un étymon *rasculare* pour le sens et la lettre (cp. *mêler* de *misculare*), il est préférable de le faire venir, avec Diez, de l'équivalent fl. *ratelen*, angl. *rattle* ; cp. afr. arateler (hennir), v. mon Gloss. de Froissart.

2. **Raht** (fureter, déjeter, agiter) Dj. Cp. R. ranchener, m. sign.; ranchenard (qui dérange tout).

Rahis' (objet sans valeur, vieillerie, friperie), N. rachis' (rebut, en parlant de fruits). Du mot préc., cp. ramehis'.

Rahon, Verv. (*raison*), N. raujon.

Rahondi, Malm. (« chaud par sa situation »). A côté de ce mot Villers a aussi rèhandi (réchauffer); c'est le L. rihandi, Lob. rèhandi, voy. *èhandi*. — Rahondihemin (« échauffement de l'air »).

Rahonlester, Malm. (rendre plus propre, plus présentable).

Rahoûr, Malm. (bruit confus, cacophonie). Cp. ramoûr, bien qu'il ne puisse être étymologiquement confondu.

Rahover (balayer en tas). Voy. hover. — Rahovège, raheuvemin (balayures ramassées en tas).

Rahuï, Malm. (rappeler qqn. en sifflant). De *huï*, m. dial. (siffler). C'est le mot fr. *huer*.

Rahuseler, Malm. (revenir précipitamment). De *huseler*, m. dial., propr. aller vite comme le vent. Cp. l'all. *huschen*, faire un mouvement rapide.

Rai *ou* rè, Lob. ret (1. *rais* de roue; 2. rets [manches] de la charrue), à Malm. rà, N. rè, champ. ré, rai.

Raï, rauï (arracher), N. rauï (1. it.; 2. ouvrir avec effort ou d'une manière démesurée : rauie ti gueûie); disrauï, d'rauï (1). — A ràie-cou ([travailler, courir] à se fendre le derrière), N. à rauie-jambez (les jambes ouvertes) : = afr. rayer (arracher) ap. Roq. — Araï, voy. ce mot, et ajoutez : jambez araêiez (jambes écarquillées) [1].

(1) Je ne crois pas que *araï* soit litt. = *érailler* et je doute, malgré Roq., de l'existence d'un afr. *rayer* (arracher). Littré, v. érailler, pense que *raï* wallon est = afr. *rachier* demeuré dans *arracher* = e-radicare); mais à part les difficultés phonologiques, *rachier* ne prend le sens d'arracher

Raibion, raimbion, voy. rembion.

Râie (r. di topséle : vergue de la voile au-dessus du mât) Sim. Du suéd. rå, all. raa, rah (vergue).

Râie-trait (bois qui éloigne l'un de l'autre les traits ou chaînes d'un chariot) B. De *raï*, arracher, séparer.

Raiè, Malm. (petit homme mal bâti).

Raièle (soupirail, ouverture) C. M. Prob. propr. grillage, donc de *radius ;* cp. fr. rayères, et rayre ap. Roq.

Raignon, règnon, raiion (selon Sél., qui écrit *râyon*, meunier argenté. Les autres auteurs attribuent ces différentes formes à différentes espèces du même genre, telles que gardon [an. 1. 2], vandoise [Delvaux] ; dans la liste de B. : règnon : poisson intermédiaire entre le gardon et meunier-chevane).

1. **Rain** (rame servant à soutenir les pois), Malm. rain d' fahai (« rame, baguette, branchette »), rain d' peûz ; N. id. (« rain d' fago »), R. id. (1. rameau ; 2. bâton servant aux adjudications ; champ. ïd. (brin de saule, branche), Jura, id. (rameau détaché d'un arbre). = afr. rain (branche), du lat. *ramus*. Cp. 2. raine.

2. **Rain** (godille : grande rame qui se place à l'arrière d'un canot et fait à la fois l'office de rame et de gouvernail) Sim. Du même *ramus* que le préc., dont le fr. *rame* représente la forme féminine et qui, dans sa signification, s'est confondu avec *remus ;* voy. Dz lex. 664 et 772. Le R. a réme (1. rame, 2. rampe : main courante).

Rainâ, rénâ, rainnâ (borne d'un champ, en Hesb. le sillon qui sert de démarcation ; ailleurs la pierre servant de borne) ; aL. renal (L. II, 30. 1, G[d] Rec. 74 [1430] : jusques à grand Renal planteit allencontre delle court.... et ly autre borne qui

que grâce au préfixe. Je tiens donc l'étymologie de *raï* en suspens. Pour l'élucidation de la question, il n'est pas sans intérêt de citer : Jean d'Outremeuse IV, 383 : *à oux ralhiés* (avec des yeux écarquilles).

stat deleis le voye). De l'all. *rain*, néerl. reyn, reen (bord, lisière, limite), d'où aussi le terme forestier fr. *rain* (lisière d'un bois).

1. **Raine** (grenouille, afr. *raine*, lat. *rana*), N. rainne, H. rène, R. raine, roigne, rouène, pic. rane, raine, ragne, raigne; champ. raine, raigne. Fr. *grenouille* est le dim. du même mot avec un *g* prothétique, voy. Dz 603. — Raine côrèse ou côrète [Hub.] (raine verte ou rainette, sorte de grenouille qui grimpe sur les arbres), N. r. corâse ou côrète et (dial.) cornète. Voy. pl. h. corète (mot dérivé de l'afr. core, courre = fr. coudre) (1).

2. **Raine**, Dj. raime, Lob. raim' (scion, brindille, ramille; r. di ramon : brins de bouleau dont on fait les balais), pic. raime (« branche d'arbre, ramée »). Du b. lat. *rama* (It., esp., prov. rama), forme fém. de *ramus*. Cp. fr. *daine* de *dama*.

3. **Raine**, rainne, plur. selon Hub. (discours, propos : entrer è r. avou ine saki, prende sèz r. : entrer en conversation, en discussion ; taper foû r. : changer de propos à dessein ; rèmidrer r. : renouer la conversation, la ramener à son point de départ), aL. raisnes. C'est le subst. abstrait de l'afr. *raisnier* (*raisonner*, discuter, plaider), dérivé de *raison* (langage) ; tenir resne (tenir compte) Roq. Ap. Villers, on trouve « prende renne » (aller fréquemment dans un lieu) ; est-ce le même mot ?

Rainète, rénète, rainnète (maladie d'enfants, selon Rm. croûte-de-lait, selon Sim. 2, qui emploie le mot au plur. : aphthes malins ou confluents ; ap. Lob. aphthe), N. rainnète (« maladie d'enfants »), R. ramète (muguet, fièvre aphtheuse des enfants).

Rainhin (raisin) Hub., voy. rèhin.

(1) L'auteur avait recueilli encore dans ses notes le champ. *ratnavselle* (grenouille verte), dont il n'a pas su se rendre compte. Ce mot n'est sans doute qu'une forme dimin. comme *filoselle* ; sinon, j'expliquerais l'élément *auselle* par l'all. *hasel* (coudre), b. lat. hasla.

Raion (auréole, nimbe, halo).

Raire, Malm. (jeter les hauts cris) ; rairie (lamentation), rèard (criailleur), fém. rèade ; rèège (cris, pleurs, bruissement). En fr. raire ne s'emploie que du cerf ; du lat. RAGIRE (voy. Dz 664).

Rait' (rayon produit par un astre). Forme fém. de *radius* (fr. *rai*) ; cp. le mot suiv.

Raite (raie, ligne, veine dans la pierre, le bois, etc.), ap. Lob. raid'. Le même mot que le précédent.

Raivi, ap. Lob. aussi rauvi (*rêver*, rêvasser) ; cp. râveler. Sur l'étym. du fr. *rêve* voy. Diez 669, qui s'en tient au lat. *rabies*, qu'appuie d'ailleurs la forme wallonne et l'angl. rave (délirer, extravaguer). Scheler confirme cette manière de voir par le synonyme afr. *redder*, *reder*, qu'il tire de *rabidus* (1). — Raiviège, rauviège (discours sans suite comme ceux des malades). — Rauvion, Lob. (radotage).

Raivioûle, rèvioule, à Malm. au plur. (rougeole), N. rovioûle, pic. rouviu.

Rak (mesurer un setier de grain *à rak*, c'est le remplir de façon que le grain ne vienne qu'à ras du bord et du fer du milieu, cp. striche, 2e accept.). Cp. fr. *à ric*. — Même mot que fr. *racle*.

1. **Rakète** (râtissoire) Lob. De *racler*.

2. **Rakète** (fruit qui n'est pas parvenu à maturité) Lob. Villers. Ainsi nommé parce qu'il *racle* le gosier ou les boyaux.

Rakikèle, Malm. (1. toton, 2. fig. petit bout d'homme).

Rak'maieter, Verv. (s'amasser, s'accumuler de nouveau). Le verbe akmaieter (augmenter, agrandir) n'est sans doute

(1) Le sens premier de *rêver* était courir la nuit, vagabonder. Cette signific. « errer » a donné lieu, de la part de M. Bugge, à une tentative étymologique par *errare*, *erratare* ; voy. Romania, IV, 364.

qu'une variété de akmagnter, akmègneter (thésauriser, amasser), voy. akmenter [1].

Râl (gelée blanche, givre). — Râler (geler blanc, givrer), N. rèler, R. réler (geler légèrement). — Râlèie (gelée blanche, givre), N. rèlée, R. rélée [2].

1. **Râlai** (*râle* : oiseau). Forme dim. du mot français.

2. **Râlai** (des vîz râlaiz : des vieilleries) S. 2. Pour rahelai ? Cp. rahis'.

Ralenti (« ramollir, rendre plus tendre, amortir ») Dj. On sait que l'afr. *lent*, comme le latin *lentus*, signifiait souple, flexible.

Râleté (rareté, curiosité), S. 2. Le R. dit également rale p. rare ; de même le bas-limousin. *R* changé en *l* par dissimilation ; on trouve chez les Latins dejà telebra p. terebra [3].

Ramagî (*ramager*) ; ramajôie (suite de paroles vides de sens) Hub.

Ramaie (1. ramilles, 2. r. di peûz : rame de pois), R. ramies, plur. (1), champ. ramaille (menu bois).

Ramani (S. 3 : « rester, s'arrêter, demeurer »), r'mani [= rimani] (S. 3. demeurer) ; r'manant (on vî r. de guère : un vieux reître). De l'afr. remanoir, remaindre (rester en arrière,

(1) Cet art. *akmenter* mérite d'être refait. Je ne vois dans ce verbe que le moyen lat. *augmentare* (augmenter) ; or peut-on considérer les éléments *-magneter*, *-mègneter* et surtout *-mateter* comme des déformations de *-menter* ? Peut-être que oui, en admettant une influence de *magnus* et *magis* ; mais comment expliquer *akmaieter* au sens de : apprivoiser, rendre moins farouche (Lob.) ?

(2) Dans mon gloss. de Froissart j'ai relevé *resler* et *relin*, que j'ai traduits respectivement par pleuviner et pluie fine, en les rattachant à l'all. *rieseln*, qui se dit pour pleuviner, comme pour grésiller ; Schmeller III, 133 cite : es riselet : cadit nivosa grando. Le L. *râler* représente le subst. verbal de *râler* = resler (*a* p. *e* en syllabe atone est commun).

(3) Cp. afr. *contralier* p. *contrarier*.

demeurer), = lat. remanere, qui a laissé des traces nombreuses dans les patois.

Ramase (volée de coups, Dj. ; Villers : correction, réprimande). Ramaser (frapper, battre) S. Afr. ramasse. Sans doute de *ramus* (branche). Cp. le N. 1. rame.

Rambîre, Ard. dial. (pomme de terre). Serait-ce une altération de *crompîre* ?

Rambose, voy. râbose.

Rambou, fém. (rambour) S. 1, 3, N rambô. Selon Dj. : riba. — Pour l'étymon géographique de *rambour*, voy. Littré.

1. *Rame* (volée de coups). Suppose un verbe ramer. Voy. ramase.

2. **Râme** (châssis de fenêtre) Hub. De l'all. *rahm* (cadre, châssis) (1).

Ramechisez, plur. (émondes, ramilles). Cp. N. ramechî s. v. ramehi, et L. ramehis' (menues branches ou ramilles). Donc un dérivé de lat. *ramus*.

Ramèhener, N. ramèchener (grapiller, glaner une seconde fois). Voy. mèhon.

Ramehi (1. fureter, fourgonner, fouiller en brouillant, 2. murmurer, gronder sourdement, Hub.), Malm. ramehii (farfouiller, frétiller) et ramehiège (frétillement), N. ramechî (2). — N. Ramechaut (homme qui a l'habitude de fouiller partout sans rien remettre en place).

Ramehis'. Je ne connais ce mot que par Dj., qui le donne comme syn. de *rahis'* : rebut, poussier, chose de peu de valeur ».

(1) *Ramette*, en t. d'imprimeurs, en est le dimin. ; Littré le tire à tort de *rame* = lat. ramus.

(2) D'après l'art. *ramechisez*, l'auteur semble rattacher ce mot à la famille de lat. *ramus* ; j'y verrais plutôt un composé de lat. *miscere*.

Sans doute de *rameki*, comme *rahis'* de *rahi*. Cp. l'art. ramechisez [1].

Ramèneter (rabâcher) S. 2. ; ramenetâz (rabâcheries), id. Ce mot, dont la signification coïncide avec celle de *rameter*, doit, comme celui-ci, dériver du mot *ramus* ; il est donc synon. de *ramagî*. Son primitif immédiat sera *ramoner*, *ramener*, qui aurait son analogue dans le lang. remenar (redire, rabâcher), ramounar (murmurer, grommeler) et dans le norm. ramoner (rabâcher). Il n'y a pas lieu, je pense, d'invoquer ni l'afr. ramentevoir, It. rammentare (rappeler au souvenir), ni fr. admonéter, ni l'angl. remind (rappeler).

Rameneû d' bègasez (milan royal).

Ramèsî (faire ses relevailles), N. it. Ramesiège (relevailles), N. ramèsage [2].

Rameter (rabâcher, ravauder). Cp. ramèneter, R. raumir (gronder souvent, rabâcher). Ramelège (rabâchage).

Rameuler, Malm. (garnir de meubles, meubler). De l'anc. fr. *meule* (meuble, adj. et subst.).

Ramlègez, Malm. (ramilles) ; ramiou, m. dial. (branchu).

Ramierdî (est donné par Rm. 2. comme syn. de rafâré ; lez j'vâz sont ramierdiz aprèz lèz rèsènez : les chevaux sont avides de carottes ; (ap. Lob. : qui a de l'attachement pour qqn.) [3].

Ramoirtî (selon Rm. 2. = ramoitir : rendre moite). Si cette définition est exacte, le mot est abusif.

Ramon (balai), N., H., R. pic. it., champ. id. (balai, verge). Le mot d'ailleurs se dit encore en fr. (voy. Littré).

(1) L'all. *ramsch* (ramassis de marchandises) serait-il de la famille ?

(2) A la lettre : retourner à *messe*. Forir traduit notre mot par « bénir une accouchée : se dit du prêtre qui fait la cérémonie des relevailles. »

(3) En afr., s'attacher, au propre et au moral, se dit *ahierdre* (adhaerere), le W. aurait-il transformé le mot pour le rapprocher de *amare* ? — Forir : roide, desireux, avide.

Ramonasse (le gros radis noir), N. it., H. rémoulase, R. remola. Cp. It. ramolaccio. Toutes formes fondées sur le lat. *armoracia*, *-acium* (raifort). Voy. Dz lex. 392.

Ramoûr, Malm. (assemblée tumultueuse où tous parlent), Lobet : r'mour (foule, presse). Cp. flam. rammoer, romoer (turba, tumultus), all. (dial.) rumor (tumulte, batterie), voy. Schm. III, 89. Du lat. *rumor* (1) ?

1. **Ramoûrener**, ramorener, ramoirener (1. réduire : changer une monnaie ou une mesure en une autre ; r. l'argent d' Lîge à ci dez Païz-bas ; 2. abs. faire l'évaluation de ce que contient une surface, un solide ; pî ramoûrené : pied carré, pied cube. En t. de min. faire à la surface le calcul des mesures prises dans la fosse). Cp. aN. commourner.

2. **Ramoûrener** (frapper, rosser ; selon Hub. tancer, réprimander). De ramoûr (tumulte) ?

Rampioule (1. clématite des haies, 2. lierre), N. it., H. rampieule, rampruelle (2), R. rampreule, -oile (2), à Maubeuge rampoele (toute plante grimpante).

Ramponer (filtrer le café) ; ramponau (filtre pour le café).

Ran (r. d' poursaiz : toit à porcs), N. id. fém. (étable à cochons), R. ran, ren (cahute de cochons pour les engraisser), à St-Remy rancelle (étable à cochons), champ. aranc, ranc, range (toit à porcs, étable, bergerie). C'est le mot *chrane*, *hramne* de la loi Salique (espèce d'étable à porcs) (2).

Ranawi, Malm. (mouiller, tremper une seconde fois). Villers

(1) Cette étymologie par *rumor* n'est, en effet, pas certaine ; on voit encore le thème *ram* dans le bas-all. *ramenten*, flam. *rammelen* (tumultuari) ; cependant la terminaison accuse quelque influence du mot latin.

(2) Une étude approfondie sur les formes, la valeur et l'origine de ce mot franc a été donnée par d'Arbois de Jubainville dans les Mémoires de la Soc. de Linguist. de Paris, II, 39-43, mais le mot *ran* des patois du Nord y est passé sous silence.

a d'autre part le participe rènaiwi (aqueux). De awe, aiwe = lat. aqua.

1. **Ranche** *ou* range (1. tige flexible, sarment : r. de fève, di hoûbion ; 2. abs., selon Lj. I, 246 : clématite des haies), N. ranche (1), aL. range (1), pic. rainke, rinke (« tige, ligne, filament, filet »), rankille, rinkeri, rinkilli (chèvre-feuille), rinkilleries (branches de lierre), rinkillures (plantes filamenteuses). Prob. indépendant du fr. *ranche* (échelon) ; plutôt de l'afl. *ranke* (ramus tenuis et longe se extendens, Gall. branche ; r. van den wyn-gaerd : palmes, sarmentum, vitis), all. ranke. — N. 1. ranchî (« fer on brut come lèz ranchez. Mi faie ranchîe à mèz orèiez, ji n'voz ètend nin »). De ranche, comme l'admet Z. ? ou forme modifiée de 1. rahî ?

2. **Ranche**, renche, Malm. (boucle de soulier) S. 2. De l'aha. *hringa* (fibula, hamus) ; Schm. III, 112 : rinken (fibula).

1. **Ranchî**, voy. 1. ranche.

2. **Ranchî** (r. on châr : tourner un chariot sur place en le faisant pour ainsi dire pivoter) C. V. Villers : t. de charpentier, « désemboîter une pièce de bois » ; Lob. : dévier, se détourner. De l'all. *renken* (tordre, tourner, deflectere, declinare bigam) ; aus-renken ou ver-renken (déboîter, luxer).

Randah, radàh (rodomont, crâne). Peut-être le nom propre Randaxhe [1]. — R. roda (arrogant, tapageur).

(1) Mot difficile. Un type *rabidus* (forcené, violent, excessif) donnerait raison du thème *raud*, d'où *rod* et *rad* (d'où *rand*). Mais ce qui m'embarrasse, c'est que Forir prête à *randah* le sens contraire « sensé, qui a du jugement ». — D'autre part, je ne puis m'empêcher, pour le sens rodomont, de rapprocher le bav. *sich ranten* (faire le grand, fanfaronner) Schm. III, 113. — Si *randah* signifiant sensé existe réellement, comme l'avance Forir (qui d'ailleurs ne connaît pas *randah* : rodomont), je ne connais pas d'autre ressource étymol. que le fl. *raed*, all. *rath* (conseil, raison). — Cette note était écrite quand j'ai reçu la 1e livr. du t. III (2e sie) du Bulletin de la Soc. de l. w., où (p. 84) M. Dory établit le sens de notre mot, qu'il écrit *randaxhe*, par « gaillard déterminé, casse-cou », en le rattachant au nom de famille liégeois *Randaxhe* ou *Rondaxhe* (notre

Randî (bourdonner). Prob. une modification de *rondi,* qui est lui-même une variété de *roudi,* voy. ce dernier. Les idées bourdonner et circuler, rôder étant connexes, on peut rapprocher de notre randî : pic. randir (rôder) randoner (courir, faire du bruit en s'empressant, faire du bruit ; champ. randir, randonner (courir impétueusement). Cp. d. de Rennes (VI, 266) randonneur (rabâcheur) (1).

Randon (« claper l'uche d'on grant r. » : fermer la porte avec force), aR. randon, auj. radon, champ. randon (impétuosité, violence, vitesse). Sur ce vieux terme français *de* ou *à randon,* voy. Dz 263 v. *randa ;* cp. l'angl. *at random.*

Rangon H. (fourgon : perche garnie de fer par le bout et servant à remuer la braise dans le four), R. it., norm., berrichon ringard. De là : ranguener (fourgonner, fureter, fig. remuer), R. rangoner, ranguener (1. fourgonner ; 2. tourner et retourner un habit ; 3. changer de place sans motif), en R. aussi ranchener (fureter), ranchenard (qui dérange tout) (2).

Rankî (râler), N. it. Le thème *rang* se voit dans le lang. ranguilh, ranguilhoun (râle) ; cp. b. lat. rancare, runcare (ronfler), esp. roncar, afr. ronchier.

auteur aussi conjecturait un nom propre). Je ne me rallie pas à cette manière de voir sans qu'on produise des preuves concluantes ; notre mot, avec sa nouvelle définition, se laisse facilement ramener au radical de W. randon (impétuosité), afr. randir, randonner (voy. l'art. suiv.).

(1) Je noterai que Dz 263 rattache les mots afr. *randir, -oner* à l'all. *rand* (marge, bord), ce qui ne me paraît pas à l'abri d'objections ; je préférerais la métaphore : bourdonner, courir, voleter, rôder, qui se remarque de même dans l'all. *schwärmen* (essaimer, courir çà et là, rôder). Seulement il faut que, si l'étymol. admise pour *rondî* est la bonne, le premier sens soit tourner, tournoyer. Cp. *radeler,* qui pourrait bien être une forme dimin. (radical non nasalisé) de *randi.* — *Randonneur* (rabâcheur) peut se comparer avec *rondonner* (gronder, grommeler) cité sous *roudi.* Notez encore, pour le sens rôder, les mots flamands *raduinen, randuinen* (Anvers), *randolen* (Bruxelles).

(2) *Rangon* pourrait tenir du lat. *ramex* (ramus oblongus, longurius, pertica), d'où aussi fr. *ranche.* La forme *ranchener* appuie cette manière de voir. — Cp. aussi fr. *ranguillon.*

Ranler (râler). Répond à ranculare, dim. de rancare, cité sous rankl.

Ranonke, ranompe (renoncule), à Malm. ralongue, N. rènonke, R. renongue, ernonque, renon. L'élément *ompe* de ranompe s'est fait *ôpe* dans le Verv. *renôpe*.

1. **Ranse** (crèpe : étoffe). Cp. reize (linon clair)?

2. *Ranse* (volée de coups). De l'all. *ranzen* (saisir, secouer, frapper) ou, plus direct., du fl. *ranselen* (étriller, rosser).

Ransu, Ard. (« canal où se décharge l'eau d'une roue de moulin ») Borgnet, Guide du Voy. etc. 292.

Rantue, Malm. (toile d'araignée) B. — *Tue* représente sans doute *teûie* (à Spa = toile) ; donc le tout = araneae tela ; cp. R. arnitoile, lang. rantela, et L. arencret.

Ranver (dague : outil de corroyeur consistant en une lame à deux tranchants) Lob. D'autre part ce dernier donne *renver* (faulx, sorte de couteau servant aux tanneurs pour la préparation du cuir). Les deux mots, sans doute, n'en font qu'un (1).

Rapaie (racaille, canaille), N. raspaie, Malm. rapouie ; = afr. raspaille, afl. raepalie (papellus, sordes et faex urbis). On peut conjecturer dans divers sens : d'abord la r. serait de la *râpure*, du rebut (thème *rasp*), cp. lang. raspalh (1 balai usé, 2. balle de blé) ; ou bien *raspaille* serait p. *rascaille*, ou le mot signifierait propr. broussailles, voy. *raspe* (2). — Rapaierèie, Malm. rapouierie (1. action populacière ; 2. gens de la populace).

1. *Rapairi* (trans. faire prendre le frais ; si r. : se rafraîchir, p. e. avec un éventail).

2. **Rapairi** (*raparier*).

(1) Peut-être un composé de *inversus*.

(2) Cp., en supposant un thème *rap*, le bav. *raup* (bête d'un an, jeune taureau, fig. scurra, nebulo, mais aussi « unus de multis, plebejus ») ; un thème *rasp* mérite cependant la préférence.

1. **Raparler** *ou* rapari, t. de min. (r. ine hève : compter combien une hève qu'on a taillée exprès [en t. de min. : déchargée] est contenue de fois dans une partie déjà exploitée, afin d'évaluer la quantité de houille qui a été extraite de cette partie). Du lat. *paris* ; verb. = mettre une 2e fois une quantité égale contre une quantité égale.

2. **Raparler** *ou* raparî, t. de min. (préparer de la mine à l'avance dans les travaux, lorsque la quantité fournie par le travail journalier ne suffit pas pour occuper la machine d'extraction) Br. ; rapariège (« houille en blocs que les *raparieurs* ont préparée ») id. — Prob. du lat. *parare* ; cp. *paire*, t. de min. (= parata) (1).

Rapârti (apaiser) Sim., Hub. Pour *rapatrii* (réconcilier, raccommoder) ? Ou « ramener au *parti* » ?

Rapase (volée de coups, rossade ; Villers : « soufflet, tape, apostrophe »). Verbe rapaser (rosser, souffleter), N. it. Cp. lg. repassar (repasser, fig. houspiller), repassade (réprimande, correction, volée de coups).

Rapatrouli (rapetasser) Lob. Cp. Jura (VI, 198) repatené (m. sign.). En L. on a *rapatroner* (rajuster).

Rapèhi (1. repêcher ; 2. retirer de l'eau), R. ra-, repéquer. — Rapèheû (martin-pêcheur), N. roi-pêcheûr.

Rapeler, t. d'oiseleurs (appeler les oiseaux en imitant leur chant) ; lang. rapelaire, afr. rapeau (appeau).

1. **Rapène** (*rapine*), N. rapine ; norm. rapin (homme qui enlève tout ce qu'il peut dans les champs). — Rapiner (lésiner, grimeliner), N. id. (voler finement, avec adresse). — Rapinant, adj. (trafiquant, laborieux, entreprenant), N. id. (« qui aime à ramasser du bien au point d'aller jusqu'à le voler »), R., pic. rapineux (1. voleur ; 2. rapineur). — Il est intéressant de voir

(1) La lettre ne favorise pas cette explication ; elle engage plutôt à voir ici, comme dans le préc., une idée d'égalisation ou d'équivalence.

notre mot se particulariser jusqu'au point de lui faire exprimer un éloge.

2. **Rapène** (teille : écorce détachée du chanvre) Lob. Prob. du radical *rasp* (râper).

si Rapépurner (se rajuster, se popiner de nouveau) Lob. (1)

Rapèteler, Malm. (raccourir, revenir lestement). Propr. rapiétiner.

Rapia (personne vile et méprisable) Hub. Cp. rapaie.

Rapiguel (populace, peautraille) Lob.

Raploketer (traire une deuxième fois), voy. 2. ploketer.

Rapoitroule, Malm. (rapporteur) ; Lob. id. (rapport).

Rapopêle (*ripopée*) Hub.

Rapoûler (ramasser, rassembler ; si r. : se rassembler, affluer). De l'afr. *peule* (peuple, foule).

Rapurer (intrans., Villers : se couvrir d'eau). Si rapurer (s'écouler). Cp. norm. purer (couler, égoutter), R. puriau (réceptacle de l'urine des vaches), purière, it. Dans le d. de Berry, suppurer se dit de l'eau qui s'échappe, qui filtre à la surface des terres. Si c'est là le lat. *suppurare*, le primitif serait *pus*, *puris* (pus, ordure), auquel j'ai déjà ramené *purlé* et le fr. *purin*. Mais, à part *puriau* et *purière*, qui sont du même ordre d'idées que *purin*, l'idée d'ordure reste étrangère au mot qui nous occupe. Il faudra donc soit admettre quelque sens déduit de *purus* (clarifier, filtrer ?), ou recourir à l'angl. *pour* (verser, couler), dont l'étymologie est également incertaine. Citons encore afr. (ap. Roq.) rapuroir (vaisseau ou futaille).

1. **Râs'**, Râsî (Erasme).

(1) Pour *rapimprener ?* donc de la famille du fr. *pimpant ?* Cp. *pépurnel* (pimprenelle).

2 **Râs'** (il at vèiou râs' : il est ivre) S. 2. — Doit être un mot différent de *ros'*. Des verres pleins à *rase*, des rasades ?

Rasafeter (rapetasser, rapiécer), N. it., R. rachafeter (raccommoder mal à la manière des *savetiers*).

Rasaurer, H. (« arranger, habiller, repaître »). Prob. une corruption de *restaurer*.

Rasawoter, Malm. (remettre en appétit). Le mot n'est-il pas mal écrit pour rasawerer (*rassavourer*) ?

Rascaiî (caiî l' briche : lancer le bâtonnet ; rascaiî l' briche : le relancer en sens inverse).

Rascoiî (1. *recueillir*, récolter ; 2. en parl. d'une corde, la rouler en rond [en même temps qu'on la reçoit] Dj. ; 3. èse rascoiî : être atteint ou surpris, p. ex. par la pluie) (1).

Rascrakiner (r. les ouchaz : ronger les os).

Rascrâwer (1. raccrocher, Duv. ; 2. relever qqn., lui riposter de façon qu'il se taise), Hub. (rabrouer, recogner ; 3. èse rascrâwé : avoir un raccroc, un chagrin, une maladie), N. se rascrauwer (1. redonner des coups de crosse ; 2. rabrouer relancer). Voy. 1. crawe.

Rasersî (ravauder, rentraire des bas), N. it., Malm. rasiersi, R. rassarcir, pic. ressercir, Jura (VI, 198) ressercir. Du lat. *sarcire*.

Rasi, H. (pain r. : pain bis) Delm. ; lang. pan de rassiera (pain de ménage) (2).

Raskignou (rossignol), N. raskigno. Afr. louseignol = lat. lusciniolus ; l'*l* initial s'est, dans tous les idiomes romans, transformé en *r* (3).

(1) La 3e acception est particulière aussi à l'afr. *acueillir* et *recueillir*.

(2) Ne s'agit-il pas tout simplement de pain *rassis* ? Il est vrai que la forme languedocienne ne s'y prête pas facilement.

(3) Le mot wallon est curieux à cause de la reproduction de l'élément latin *sc* par *sk* et non par *xh* ou *h*.

Rasonler, rasonner (*rassembler*) S. 3 ; N. rechoner (1. it. ; 2. ramasser), R. rassaner, rasséner (1. rassembler ? 2. mettre en ordre), pic. rassaner [1]. Cp., pour les formes, sonler (sembler), tronler (trembler).

si Rasonrer (faire sa toilette, s'habiller), R. rassorer (nettoyer, remettre en ordre). Du lat. restaurare ? donc une forme nasalisée de *rasaurer* ?

Rasopeter, Malm. (« ramasser; concentrer »).

Raspe (bois taillis), R. it., aussi rape, répe. Cp. d. du Berry rapage. — De la racine germ. *hrasp*, *rasp* exprimant « vellere », d'où b. lat. raspalia, aN. raspaille (Ann. I, 412), champ. rapailles (bruyères, broussailles).

1. **Rasper** (*râper*, égruger, chapeler). Cp. riper. Voy. Dz lex. 264 v. raspare. De même origine que le préc. ; l'aha. *raspôn* signifiait rassembler en grattant, arrachant, « vellendo colligere ».

2. **Rasper**, raspiner (ruiner au jeu) S. 2. Même mot que le préc. ; cp. l'expr. fr. gruger.

su Rasploi, Malm. (s'accouder) ; rasploia (objet servant à appuyer le coude). Propr. se *replier*.

Raster, Malm. (s'arrêter) ; rasta (lieu de repos). De l'all. rast (repos), rasten (se reposer) ; angl. rest, néerl. rusten. Voy. toutefois rastu.

Rastrende (1. serrer plus fort ; 2. serrer, plier, mettre en ordre, mettre sous clef ; 3. recueillir chez soi, héberger [Rm. 2, Hub.] ; 4. froncer, plisser [Lob.] ; si rastrende (1. se resserrer, se retirer ; 2. se retirer, rentrer chez soi) Hub. — Rastrendemin (lieu où l'on serre des objets : cabinet de dessert) ; Villers : 1. remise de voitures ; 2. par métonymie : rastrendemin d' gurni : antiquaille.

(1) Dans le Borinage, selon Sigart, *rachaner*.

Rastu, Malm. (rassis, en parl. d'un jeune homme). Prob. un part. pas. de *rester* (cp. afr. arestu et L. stu) ; il se peut aussi que le verbe *raster* ci-dessus représente lat. *restare.*

Rasusî (crisper, dessécher), N. id. (1. sucer une deuxième fois, sucer complètement ; 2. ratatiner). — Rasusiné (crispé, desséché).

Rat, Malm. (*rat,* caprice) ; ratelé (capricieux), ap. Lob. raté.

Rat', Malm., adj. et adv. (vite). Voy. rad'.

Ratâie (trisaïeul), voy. tâie. — Rataion (1. trisaïeul ; 2. père du trisaïeul [signif. plus exacte, je crois], R. id. (« père du taïon, bisaïeul »), pic. id. (bisaïeul). — Rataiète (mère du trisaïeul) S. 3.

Ratameû, Ard. (chaudronnier) ; propr. *rétameur.*

Rataselé, H. (rapiéceté), pic., afr. ratasseler, de *tassel,* tassiau (pièce). Voy. tahai, tasiau.

Ratatoule (fricassée de restes de viande), R. ratatoule [1].

1. **Rate** (r. ou grose r. : campagnol amphibie, Sél. 33 ; pitite r. : campagnol souterrain, id. 34), N. it.

2. **Râte** (1. proportion, taux ; 2. degré, rang :

Et çoulà sûrement wêre ni câde
Avou on signeûr di vose râte

[Henriade travestie I, 357]) . A l'râte dè temp : au pro*rata* du temps, Dj. ; paiî l'râte : payer au prorata, S. 3. ; R. à rate. Afr. rate, angl. rate, all. rate [mot emprunté], du latin *ratus,* fixé, calculé, estimé.

3. **Râte** (rallumer, brûler de nouveau) Sim. 3. De *âte* [ap. eund.] = afr. ardre, lat. ardere.

(1) Le mot *ratatouille* est répandu dans toute la France ; aussi se voit-il dans Littré avec la plausible étymologie de Nisard : *tatouiller.*

Ratèler (1. équiper de nouveau ; 2. si r. : se remettre à l'ouvrage). Propr. réatteler.

Rateni (retenir, arrèter), N. ratenu, raktinu, raktenre, R. ratenir. — Ratena (1. tout ce qui arrète : accroc, etc., ou qui sert à retenir : cran, etc. ; 2. fig. mémoire : faculté de retenir), N. id. (1). — Pour la signif. mémoire S. 2. a ritenowe = *retenue*.

s'Rater (s'abstenir) Lob. Même mot que fr. *rater* (manquer son coup), dont l'étym. n'est pas certaine ; voy. Scheler.

Ratoumer (se ressouvenir, se rappeler). Propr. retomber dessus. Voy. toumer. — Ratoumège (ressouvenance).

Ratro, Malm. (1. *raccroc*, retard ; 2. mercuriale, réprimande). *T* pour *k*, comme souvent.

Ratroter (faire retourner, re*trotter* qqn. d'où il est venu) Lob. — Ratrotège (action de payer une seconde fois sa bienvenue dans un atelier ou dans un corps de métier) id. Propr. revenue, retour.

Raub-chiminéez (ramoneur). C. M. Prob. = *râpe*-cheminées.

Rauber *ou* rôber (S. 1, 2 : ravir ; Dj. Rm. : dé*rober*, voler). L'orthogr. dépend du dialecte qui a fourni l'étymon : goth. bi*rau*-bon, aha. r*ou*bon. Pic. rauber (prendre, ravir, voler), lang. raubare, Loi Sal. raubare, afr. rober.

Rauk, rôk, et selon Rm. 2. rauh, ronk (*rauque*), N. rauk. Cp. esp. ronco, cat. ronc, port. rouco, lang. rauc. — Rauki (1. râler ; 2. ronfler ; 3. roucouler), N. id. (1, 3), lang. rouncar (2), esp. roncar (1). — Raukai (1. râle ; 2. enrouement), N. raukia (1). — N. raukiège (roucoulement). — Raukieu (qui a la respiration stertoreuse).

(1) Le thème *ronc* a donné aussi gr. ῥόγχος, d'où lat. rhonchus, verbe rhonchare (Sidonius).

si Rauker (se rattifer : ji soz maukée, ji va mi rauker : je suis mal ajustée, je vais me rattifer) J. Borgnet. — Sans doute une forme contractée de *rahauker*, que Zoude donne sans expl., ainsi que *hauker*, qui est peut être le L. *wâki*, (coiffer).

Rauvi, voy. raivi.

1. **Râv** (1. *râble* : rateau pour tirer les charbons ; 2. jabloire Dj. ; 3. sorte d'aviron semblable à un râble), N. rauv (1 ; 2. rabot : instrument servant à remuer la chaux), R. rau (1), norm. rablet, Berry rauble, lang. redable, riable, rable, afr. roable. Du lat. rutabulum. — N. rauveler (attirer à soi avec le *rauv*, d'où amasser), disrauveler (dissiper).

2. **Râv**, Malm. (tarte couverte).

Ravâder (divaguer, dire des sottises), cp. champ. ravauder (1).

1. *Ravau*, H. (cessation des travaux dans un atelier, une houillère, etc.). Signification déduite sans doute de celle du mot suiv. ; la baisse de prix entraîne le chômage.

2. *Ravau*, H. (adv. : 1. à bas prix, 2. en quantité). De l'afr. *raval* (rabais), subst. verbal de *ravaler* (baisser).

1. **Raveler** (rafler) S. 2, 3 ; N. rafler. A Lille on dit raufler. Voy. Dz lex. 261 v. raffare. — Hub. écrit râveler.

2. **Râveler** (donner un premier et léger labour à une terre, déchaumer) C. V. — Prob. le même mot que le préc. : propr. érafler, enlever promptement.

3. **Râveler** (faire une grande entaille) Hub., râvelèie (partie enlevée au moyen d'une grande entaille), id. — Le même mot que les deux préc. Cp. fr. éraflure.

(1) De l'afr. *ravaut* (parole creuse, voy. Gachet), dér. de *rêver*. Voy. sur l'étymologie de *ravauder* (tenir des discours hors de propos), que je tiens pour distinct de *ravauder* (raccommoder), Dz lex. 666 et ma rectification, ibid. p. 772.

4. **Râveler** (rêvasser, radoter). Cp. ravâder et raivi ; pic. raveluker (déraisonner). — Râvelai (rêveur, radoteur).

5. **Râveler** (ramer). De *rav* (râble, fourgon, crochet, bâton ferré) ? (1)

Râvelète, Hub. (tine : tonneau non couvert servant à transporter l'eau, etc.). En N. badou.

Ravelin (volée de coups). De l'all. *raufen* (se harpailler) ?

Raveline, H. prob., t. de min. (« outil qui sert quelquefois pour haver ») El. — Peut-être encore un dér. de *rav'*, fr. râble ; ou une modification de *rivelaine* (v. ce m.).

Ravène (impétuosité) Ch. de ch. 104, champ. ravine. = afr. ravine, dér. de *ravir*.

Raverouhe, raverou, raberouhe (la rave sauvage, ravenelle des moissons [Lj. II, 77] : raphanus raphanistrum, ou la moutarde ou sénevé des champs : sinapis arvensis, plantes qui ont de la ressemblance et portent les mêmes noms, selon la remarque de Nemn. IV, 1133) ; R. raveluque, -leuque (sorte de sénevé), pic. raveluke (rave sauvage). Il est vraisemblable que ce mot picard est composé de *rave* + LUQUE, LEUQUE, et que ce dernier élément répond à *lock* dans l'angl. char*lock* (m. sign.), lequel *lock* représente l'all. *lauch*, néerl. *look* (porreau, ail), d'où la finale L. *-rouhe*.

Raviker (ressusciter), v. viker. — Ravicoter, Ard. (remettre en force).

Râvioner (radoter, ravauder). De *raivi* ; cp. 4. râveler.

Ravis' (vorace, avide, âpre à la curée), Malm. id. et ravi. — Ravimen, Malm. (goulûment). — Ravi-boiai, Malm. (glouton) ; propr. boyau vorace. — Ravis' accuse un type rap*icius* = rap*ax*.

(1) J'ai intercalé cet article sur l'autorité de Forir.

Ravizer (ressembler), N. it. De l'afr. *vis* (visage) (1).

Ravôtî, voy. vôtî.

Raw, voy. ràwe.

Rawârder (attendre, épier), N. rawaurder. Voy wàrder. — Riwâde (à l'r. : à l'affût), N. rawaude.

Râwe, Lob. rauw (« aler à r. » se dit des chats et, selon Rm. 2, des lièvres qui sont en rut et courent après les femelles), N. rauw. — Ràweter (chauffer, être en rut), N. rauwer. Selon Dj., râweter se dirait du cri de la chatte en chaleur, et Sim. 3 traduit même simplement : miauler. Cp. lg. rou-rou (cri amoureux d'une chatte en chaleur) ; en all. du d. d'Aix, *raue* exprime le miaulement, en bav. *rauen* (voy. Schm. III, 1) le ron-ron du chat. Cp. norm. rouauder, qui se dit du cri des chats en rut.

Rawète (ce que le marchand donne en surcroît à l'acheteur), N. id. et awete (1. à ce qu'il semble plus génér. et sous cette deuxième forme : tout ce qui se paie ou se donne, volontairement ou non, au dessus de l'écot ; 2. it.), aL. rawette. Pour la chose, on peut comparer le t. de boucherie « réjouissance » (voy. Littré), cp. lg. rejauchoun (le pardessus, la bonne mesure) (2).

Ré, Malm. (rayon de miel, partie de la cire où est le miel). Afr. *rée* de miel, sur lequel voy. Dz 262 v. raggio ; Dz pense qu'il y a eu mélange du lat. *radius* et de l'afl. *rate* (favus).

(1) J'ai relevé ce terme dans un trouvère hainuyer (Jean d'Estruen), qui figure dans mes Trouvères belges, n^lle^ s^ie^, p. 124 :

> Quant voulez par pluseurs manières
> Faire mon chief tel qu'il ravise
> Un chien loqu.

(2) L'auteur ne donne pas *awète*, et n'explique ni l'un ni l'autre des deux termes wallons. J'avais toujours cru, pour ma part, que la *rawette* signifiait propr. la petite *rave* que les légumières ajoutaient au marché, mais cela pourrait bien n'être qu'apparent. *Awete* répond à un dim. de *awe* (oie). Le Bulletin de la Soc Liég. de litt. wall. III, 64 m'apprend que la rawette se dit *lâwette* (languette ?) à Beaumont (Hainaut).

Rebaketage, H. prob., t. de min. (« conduit d'eau couvert en la voie ») El. — BAKE est prob. = L. 3 et 4 bâche : cp. 2e suppl. II, p. XI.

Rèbare (*rhubarbe*), R. id. et reubar, lg. reubarba, rhebarba, etc.

Rebolinerèse (repasseuse) Dj. (1)

Rebrouki (rembrunir, assombrir) Lob. Autre forme de ribroukî ou rabroukî ; le passage de *aû*, *oû* ou *ô* en *on* dans les mots verviétois est fréquent (cp. rètronki) (2). Voy. ribroûhî.

Rècater (remettre des pavés neufs où il en manque). Le mot ne paraît être connu que de Cambrésier. On ne peut guère invoquer le lg. recaladar (repaver) (3).

Rèche, part. pas. rèchu (sortir). Je suppose qu'il s'agit de l'afr. *r-istre*, *r'issir*, composé de *istre*, *issir* = exire (sortir) (4).

Rèchî (afr. *rachier*, cracher), R., H., pic. raker, champ. raquier. Cp. lang. racar (vomir). De l'aSc. hraekia, ags. hraekan (m. signif.). Voy. Diez 603. — Rèchât (cracheur). Rècheû (crachoir). Rèchon (crachat), N. rachon, à Malm. rechette, pic. rakillon. Roq. racheron (crachat tiré avec effort).

Rècokesé, Malm. (« animé, transporté »).

Rècoulis' (cul-de-sac, impasse) Hub. De recouler (reculer) : endroit où l'on recule.

Récoulise (*réglisse*), Malm. rècolis', N. réculus', R. régué-

(1) Forir : rèboliné (empeser une seconde fois).

(2) Il faut, en tout cas, faire abstraction de l'afr. *embronc*, triste, pensif, dont le sens propre est « incliné, courbé », voy. Dz 568.

(3) Non ; mais il se peut qu'il y ait eu ou ait encore un *quarre* ou *quarrette* au sens de pavé ; de là *recarreter*, *recarter*, *recater*. Cp. afr. *quarrel* (grosse pierre). — D'autre part, si la signif. « faire une recherche » que Forir prête en premier lieu à *rècater*, est exacte, on pourrait y découvrir une trace de l'ancien mot roman *catare* (voir, examiner) dont s'occupe Dz 92.

(4) Cp. N. *tèche* de *texere*, afr. *tistre*.

lisse, pic. régoliche, ringoliche, champ. regolis ; afr. recolice. Du lat. *liquiritia* (gr. γλυκύρριζα), transposé en *riquilitia*.

Réculôrom (cachette, endroit secret).

Redifiss (désordre, confusion).

Rèfasi, Malm. (radoter, rentrer « en enfance »).

Rèfonser (rembourser une somme, litt. remettre en *fonds*).

si Rèfrèner (se ranimer, reprendre courage) Dj., Duv., Villers. — Refrènemen, Malm. (encouragement). — De φρήν ? (1)

Règâdi, règâdiné (joyeux, pétulant, folâtre), à Nessonvaux regaudiné (repu), Malm. règodiner, su r. (« triompher, se rengorger »), règodiné (« transporté de joie »). Comp. de *gaudi*.

Règaldi, en parl. d'un chien (capable d'attaquer) B.

Rège, masc. (crible), N. it., aL. reigue (?), R. rége (sorte de crible pour nettoyer les grains. — N. règî (cribler). Cp. lg. rugear, rudzà (cribler). Voy. régerèie.

Règerèie (dragée : menu bonbon, menu plomb). Le mot est évidemment un dér. de regî (cribler) et indépendant du fr. dragée, esp. gragea (voy. Dz lex. 326 v. treggéa) (2).

Registrum (ligustrum vulgaire, troène) Hub. Voy. negostrom.

Règlètonz (rogatons). Corruption du mot français.

Règodiner, Malm., voy. règâdi.

Règoliner (crouler, s'ébouler, dévaler). Cp. lang. regolar (rouler), pic. dé-ringoler et dégringoler (tomber du haut en

(1) Ce mot grec a donné *frénésie* et *frénétique*, mais je n'oserais l'introduire en notre endroit ; *refrener* est prob. = *refremer* = lat. *refirmare*.

(2) Diez ramène *dragée* au gr. τραγήματα (friandises) ; mais il n'est pas hors de propos de remarquer qu'il existe dans les idiomes du midi un verbe *drajar* (cribler), de *drai*, *drage* (crible). En afr. *dragie* (= dragée, signifiait du blé criblé (Liv. des mét. 30). Le wall. *rège* pourrait, après tout, être pour *drège*.

roulant), afr. rigoler (glisser sur la glace). Le primitif semble être *rigole*, sur l'étym. duquel voy. Dz lex. 670, mais le sens ne s'y prête pas naturellement. D'autre part, un radical *rig* se recommande à cause du syn. *reguiner* (voy. plus bas). En bas-breton on trouve *rikla*, *rinkla* (glisser) (1).

Règon (variété de seigle que l'on cultive sur les hautes fanges d'Ardenne ; cette variété ne présente aucune différence botanique, Lj. III. 29, n° 183). En aL. (Guill. de M.) et afr. regon signifie : blé méteil. Prob. de l'all. *roggen* (seigle), ags. rige, angl. rye, afl. rogghe. Cf. rion.

Règuèdé (*guindé*) Lob.

si Règuinder *ou* riguinder, Hub. règuèder (1. se rebeller, se regimber ; 2. se redresser, prendre des allures de jeune homme) Rm. Cp. afr. ragaidir (ragaillardir) (2).

Règuinèle *ou* rig (rangée, suite, file). De règuiner ? Cp. logiqu. ride (ligne, rangée) et rider (glisser). → Ou le mot appartient-il à afr. *renc* (rang), comme pic. ringue, ou à lat. *regula*, comme N. riglée ? Cp. renguî.

Règuiner *ou* rig. (dégringoler, glisser, rouler de haut en bas). Voy. regoliner. — Riguinège (glissade) Dj.

1. **Reh**, Hesb., aussi rèhe [?] (herbe, lat. gramen ; *on bia rèh* : un beau gazon). = It. *lisca* (tige, brin), aha. lisca (= fr. laîche) ? *r* pour *l*, comme ailleurs.

2. **Rèh**, adj., voy. rah.

Rèhandi (réchauffer). De re + excandere.

Rèhin, renhin (grain de *raisin*), Villers : rèhin (raisin en

(1) On pourrait aussi s'adresser à l'all. *rege* (en mouvement) ; bav. *rigeln* (mettre en mouvement, secouer).

(2) Ce mot *ragaidir*, que je n'ai jamais rencontré en afr. et qui se trouve, comme des centaines d'autres, placé dans Roq. sans aucune preuve, ne peut venir ni de *gai*, ni de *gaillard*, et n'a rien de commun non plus avec notre *reguinder*, qui me semble être une simple altération de *regimber*.

grappe ; rozin (raisin sec) ; N. reûjin (raisin), R. reusin, rosin, pic. rosin, roisin (raisin). Cp. l'all. rosine (mot étranger : raisin sec).

1. **Rèhon** (manne ou panier qui a perdu son fond).

2. **Rèhon**, Malm. (épine du dos).

Rèle, Lob. reill (tringle [dans le sens : baguette équarrie etc.], règle de maçon), N. id. (1. it. ; 2. sorte de meuble fixé à la muraille sur lequel on étale les plats, assiettes, tasses, etc.). Cp. afr. reilhe de fer. — Du lat. *regula*.

Rèius' (surpris, interdit, confondu), H. ète réus' (être au pied du mur, au bout de son latin), R. éte au réus, à Lille reü ; pic. ète réus ou réyu ; lorr. faire réhus (mettre au pied du mur). Deux étymologies sont en présence : 1.) *réus*, fém. réuse, serait le subst. verbal de l'afr. *reüser* (reculer), d'où fr. *ruser* ; 2.) lat. *reus* (accusé, prévenu), qui aurait pris le sens de coupable, convaincu, sous l'influence de la formule « habemus confitentem *reum* ».

Réler, H. (bougonner, trouver à redire à tout). = angl. rail (fronder, injurier) ; cp. R. réler (radoter, rabâcher), rélard (radoteur), afl. rallen, rellen (blaterare, garrire, jocari) (1).

Rèliquaz, plur. (graillons, restes de table), N. it.

Relongui (rallonger) ; relongue (rallonge) Lob.

Rembion (léger sillage produit à la surface de l'eau par une pierre qui est un peu au-dessus de la surface, ou par le passage d'un poisson) Sim. 3, Dejardin (ce dernier écrit *raibion*).

Rembraver, rembrever (« embouffeter, embrever ») Lob.

Rembuker, H. (heurter, choquer), R., pic. (1. it. ; 2. frapper). De l'afr. busquer, abusquer (chopper).

(1) Il faut laisser l'angl. *rail* à l'écart, car il représente le fr. *railler* ; mieux vaut s'adresser au mot flamand comme source immédiate.

Rèmer, Malm. (ruminer). Pour *reumer*, *romer ?*

Rèmeûlé (rétabli dans ses affaires, remis à flot ; S. 2 loti). Propr. remis dans ses *meubles*.

Rèmidrer (raccommoder, rétablir). Répond à un type *remeliorare* ; aL. remidrer (réparer, remettre en état), aN. remiudreir (III, 161, 3). « Remidrer raine » (ap. Dj. sans expl.) doit signifier : améliorer le discours (raine, raisne = discours). Bailleux, qui erronément analyse le terme par *rémi-dré-raine*, traduit : renouer la conversation, la ramener à son point de départ [1]. — Remidrumain (réparation) Lob.

Rémouler, *rim.* (riposter de paroles, répliquer).

Ren (*rien*), N. it., R. it., bourg. ran.

Rènairi (aérer, éventer), N. ranairi, rinairi.

Rènawi, Villers rènawii (rentraire, ravauder). Rènawieure (rentraiture) ; rènawierèse (rentraiteuse), Dj.

Rencher (troubler l'eau) C. M. — Cp. R. ranchener (ne laisser rien en place).

Rendagner, H. prob., t. de min. (s'obstruer) El. — De *dagne* (« bosse de terre qui reste aux parois des puits ») id.

Rendcô [rendcôp] (écho) B. — Litt. « qui rend les coups ».

1. **Rène**, Malm. (« prende renne », aller fréquemment dans un lieu). Voy. 3. raine (parole).

2. *Rène* (rène *ou* rènez [?] do dos : « ouchaz ki vont tot l'long do dos », vertèbre [ou épine dorsale]. Cp. R. ranes (reins).

1. **Rèné** (exténué) Lob., R. érané, afr. erreiné (nfr. éreinté).

2. **Rèné** subst., t. de couvreurs (ardoise dont un des deux longs côtés est taillé en angle), aL. reneit. Lob. donne encore

(1) Forir traduit *po rèmidrèrainn* par « pour comble de malheur ».

5 ou 6 acceptions se rattachant au fond à la notion « formant angle » ou « taillé en angle ». Peut-être une acception déduite du mot préc. ; ou faut-il le rapprocher du mha. ran, afl. ren, rene (gracilis) ou de l'aha. rain (bord) ; ou, enfin, rèné serait-il = fr. rainer, rénetter ?

Rènekin, t. de pontonniers (morceau de planche ajouté à une autre planche) S. 2.

Rèner (1. courir sans relâche ; li saveti ki rène : le juif errant ; 2. courir beaucoup pour ses intérêts, se donner beaucoup de peine) ; Villers : « aller et venir, aller haut et bas ». Pour « juif errant » Villers donne rènajui.— Du fl. et all. *rennen* (courir). Cp. runant. — Rènerie, Malm. (courerie). — Rènant, subst. (1. homme qui se donne beaucoup de peine, qui travaille sans relâche ; 2. selon Dj., tracassier), N. id. (1) ; R. rénan (« vif, pétulant »).

Renesler (amorcer : faire une entaille dans un fer qu'on veut couper ; acérer). Lob.

Renguî, Hub. et selon une C. M. *rendî* (donner le premier labour à une terre, ce que l'on nomme ailleurs : jouheler ou dobler), N. renguî, R. ranguilier (m. signif.), renglier (« donner une sorte de labour, tracer des sillons »), ringuelier (donner un deuxième labour). Donner un 2e labour se dit en L. rilèver, en N. biner ; pour le 3e labour on dit en L. trèpeser, en N. tripeser, tirsî, ribiner. — Notre mot se rattache au nfr. *rang*, prov. renc, ou à l'afl. *rijghe* (radius, linea, striga) = aha. rîga, nha. reihe. — Renguion, et selon une C. M. rendion (le sillon que l'on pratique en *renguiant*), N. it., R. ranguilion (« terre ranguiliée »), renglion (« sillon »), norm. dial. rangeais (1er labour), d. du Berry reguït.

Rènî, Verv., Malm. (rien, objet sans valeur, babiole, fanfreluche [1]), N. rènan, rènen, ronan, ronî. Ce dernier mot est

(1) Forir : homme de néant, vaurien.

employé par les marchands de bestiaux pour désigner une bête sans valeur.

Renne, Malm. voy. 3. raine.

Rènôpe, voy. ranonke.

Répe (corde à laquelle sont attachés plusieurs hameçons) B. — Peut-être du suiv. ; « corde qui traîne ».

Rèper (traîner volontairement à terre le bout de l'échasse) [1]. Cp. riper.

1. **Rès'** (vigoureux, dispos). Cp. all. *rüstig*, qui a les mêmes acceptions ; a. lorr. ruste, m. sign. [2].

2. **Rès'** (lèii ine saquoi à rès' : laisser là quelque chose, n'en plus parler) ; S. 3 à réz'. — Propr. « au repos ». Cp. angl. *rest*, fl. rust [3].

Resbondir, Malm. (retentir). Afr. *bondir* (retentir).

Resbout, risb. (drageon, rejeton) ; resbouter (drageonner, taller). Du même verbe *bouter* (pousser) qui a produit *bouton*.

Reschausî (mettre un renfort, une pièce de fer que l'on soude, à un pic, une pioche) Lob. ; litt. rechausser.

Rescouler (reculer).

Resder (rèvasser, avoir des rèves confus et agités). = afr. redder (rèver), sur lequel voy. le dict. de Scheler, v. rève.

Resdonder (1. rebondir ; 2. résonner, retentir), voy. ridond.

Rèsène (1. racine en général ; 2. carotte ; r. di souk : chervis ; 3. Malm. « cresserelle »), N. rasène (1, 2).

(1) Forir donne le mot comme L. et traduit : riper, ratisser avec la ripe.

(2) Ou de l'all. et fl. *rasch* (prompt) ?

(3) Ne serait-ce pas plutôt « en reste », en arrière ? Cp. afr. laissier *ester* une chose (ne s'en plus inquiéter).



Respe (panier à fromage), R. id. (panier fait de baguettes refendues) ; cp. norm. et d. du Berry resse (grand panier ovale, corbeille).

Respèter, t. de min, voy. espeture. Notez l'aL. espeteir (atteindre), Jean de Stav., Heiusb. p. 75. Du lat. *expetere*.

Respleû, rispleû (refrain). Propr. repli.

Response (raiponce), N. it. C'est le même mot que l'It. raperonzo, esp. reponche, all. rapunzel, qui est, selon Dz 264, le lat. *rapa*, développé au moyen de suffixes italiens. L'étymon RAPUNCULUS, proposé par Honnorat ad v. rapounchoun, n'est pas admissible. — Roge response (géranium de Robert) Lj. II, 84.

Respouner (cacher), = afr. reponre = lat. reponere. — Li respouné dîmègne (le dimanche de la Passion), afr. dimanche repus (caché = *repos'tus*) ; ce nom vient de ce que « la veille on cache ou voile la croix et les images des saints » (Roq.). — Respounète (recoin, cachette) ; jower àz respounètez (jouer à cligne musette) [1]. — Respon-lowé, Malm. (réduit caché) ; lowé = Verv. lué (lieu, localité).

Rèstapeler, voy. 3. stap.

Rèstârgi (retarder), Rm. 1, voy. stâge.

Reste-boû, an. 2, d'ord. rèse-boû (arrête-bœuf : sorte de plante), d. de Bay. ratanbœuf (« ononis spinosa »).

si Rètrauki *ou* rètraukeler (se fourrer dans un trou). Sans doute de *trau* (thème *trauc*) ; cependant, pourquoi pas retrawer ?

Retronki (reclure) Lob. ; le même mot que le préc., avec forme nasalisée ? — Retronkiné (caché dans un coin) id.

Retumer, H. (r. dèz draz : défaire la couture qui se trouve au milieu des draps de lit et la refaire après avoir retourné les

(1) Afr. *juer a repontaus* ; voy. Trouv. belges (N. S.), 216, v. 474, et mon Gloss. des Poésies de Froissart.

deux pièces) Delm., R. rétumer, réteumer. — Propr. renverser ; voy. toumer.

Reûd (1. *roide*, raide ; 2. adv. vite ; 3. subst. empois Rm. 2), N. id (roide, vite, rapide), R. rô, roi, fém. réte. — Reûdisté (roideur). — Si reûdi (se raidir), N. roidi. — Reûdai (perche bien droite) S. 2.

Reûdèstale (petite seine servant à prendre les goujons) B. — De « reûdez estalez » ? Voy. 3. estalez.

Reûpe (rot, rapport), N., R., pic. it. ; pic. aussi rèpe. — Reûper (faire des rots), R., pic. it. — En all. on trouve rûspern (bas-saxon) et räuspern (faire un effort pour cracher) ; le rot s'y dit « rülps ».

Reûse (1. « ray, capeiron » S. 2, réseau, rets ; 2. nasse). Manifeste relatif à l'usage du thonlieu d'Eysden, II, p. 338 : avecq ung instrument ou *royse* appelé vulgairement sayme ; ib. 339 : ceux delle Naye ont accoustumé de pescher avec grandz *reustes* (1) et grands instruments, mais ceulx dudit Oest et Eisden.. ne peschent si non avec de petites *ruses* ; ib. 340 : grandes *reuses*.. petites *reuses*. De l'all. *reuse* (nasse, ruche), afl. ruyssche (nassa viminibus contexta, excipula).

Rèveleûs (ami de la joie, des plaisirs) ; R. revéleux (vif, fringant, en parl. d'un cheval), à Lille reveleux (vif, récalcitrant), pic. id. et erveleux (rétif, gaillard, guilleret). Dér. de l'afr. *revel* (gaîté, joie, fête, amusement), angl. revel (fête, réjouissance). Diez lex. 669 pense que revel (joie) est le même mot que le prov. revel (révolte) et vient donc du lat. *rebellare* ; notre adj. reveleux, au sens de rétif, confirme cette origine. Toutefois Scheler, Dict. (v. rève), est d'avis que revel au sens de plaisir appartient à la famille *rêve* (folie, extravagance, courses nocturnes).

(1) Il faut, je pense, lire *reusces*.

Rèvelhe, Malm. « sorte de mauvaise herbe qui croît dans les blés »). Sans doute une variété du mot *raverouhe* (rave sauvage) ; voy. ce mot.

Rèveûr, Malm. (*éveiller*, égayer). Cp. rèwalier.

Rèvinter (1. mettre en émoi, troubler ; 2. *éventer*, ébruiter).

Rèvoler (s'envoler). — Rèvolète (taper à l'r. : laisser partir un oiseau) Rm. 2, Lob. Cp. rivolèie.

Rèw (1. ru, ruisseau, biez ; 2. torrent, ravine, S. 3). = afr. rieu, du lat. *rivus*. — Rèwer (1. trans., arroser ; 2. intrans., uriner), N. id. (1). — Rèweû (arrosoir). Ces deux derniers pourraient aussi venir de *aiwe* ou de *rigare* ; seulement il faudrait *rè* et non *rê*. Cp. *ri*.

Rèwaler (rendre *égal*, uni ; niveler ; fr. *régaler*), R. et pic. régaler, régalir. Voy. èwal.

Rèwaller, Ard. (réveiller), N. rèwèï.

1. **Rez**, masc. (trébuchet) Rm. 1. Le même que fr. *rets*?

2. **Réz'** (*ras*), N. id. dans l'expr. à réz' : à ras ; on vèr plen à réz' de boird : un verre plein à ras de bord ; à réz' di tère : au *rez*-de-chaussée ; d'ailleurs raz'. Du lat. *rasus*, afr. rés, rez. — De là : rèzer (1. raser = friser, effleurer ; au sens de faire la barbe, le mot sonne comme en fr. ; 2. par extension : ronger un os, manger la dernière miette qui reste sur un plat, lécher le plat, enlever le gratin), N. razer (1). — N. razète (petit instrument de fer pour renettoyer, râcler les huches), R. rasète, (it. et ratissoire), lg. raseta (ratissoire des potiers). — Rèzi (ratissoire : outil de boulanger) Lob. Voy. aussi rèzon.

3. **Réze-à-réze** (bord à bord, tout contre) Lob.

1. **Rèzer**, voy. 2 réz'.

2. **Rèzer**, Malm. (grasseyer).

Rézète (réséda). Le nom ord. est rôze d'Egipe.

Rézi (veiller, passer une partie de la nuit sans dormir). Cp. prov. residar (réveiller, s'éveiller) [1]. — Rézieûs (qui aime à veiller).

Rèzon (gratin). Dér. de 1. rèzer, voy. 2 réz'. Cp. les termes analogues fr. gratin (de gratter), pic. ratisson (résidu de graisse), Berry raclon (gratin), radon (raclure), Jura (VI, 195, sq.), rasure (croûte formée au fond de la marmite). Le R. rassaner (lécher les plats, prendre le gratin) est indépendant de notre mot ; c'est le même que rassaner signifiant rassembler, ramasser, voy. pl. h. rasonler.

Ri-, particule inséparable, à Verviers et à Malm., génér. *ru* ; j'inscrirai les composés commençant par *ru* à la lettrine *ri*.

Ri (ru, ruisseau), N. it., aL. rieu, Malm. ru, R. rieu. Cp. rèw. — Toutes les formes : rew, rui (afr.), ru, ri, rieu, riu, se ramènent régulièrement à rivus. — Rihai, Cond. (*ruisseau*), Stavelot rûchai, Ard ruché, N., H., R. richo ; en R. aussi richéle ; afr. aussi roussiau ; tous mots répondant au lat. *rivicellus*. — Ruzeler, Malm. (ruisseler). Cp. rouwâ.

Ria (ris, rire), N. id. et riage (manière de rire). — Fâs rïa (« sourire gracieux ou moqueur ») Dj. — Riât (rieur), N. riaut. — Rïote (rieuse), N. it. ; R. riou (rieur, rieuse). Le R. et pic. riote sont = L. rïoterèie. — Rioter (1. plaisanter, badiner ; 2. railler, ricaner), N. id. (rire souvent et pour des riens). Rïoterèie (1. « badinerie, facétie, plaisanterie », Dj. ; 2. raillerie, S. 3), R. riote. — Cp. riote, riselè.

Riba (rambour : pome di fran riba) Dj. Voy. rambou.

Ribâder (faire la débauche) Rm. 2., pic. ribauder (fréquenter des ribaudes). — Subst. ribâde (débauche). — Sur l'étym. du mot fr. ribaude, voy. Dz lex. 208 v. ribaldo. Cp. fr. ribote.

(1) Je doute fort de cette analogie, car *ressidar* ou *residar* représente, selon moi, *re-excitare* ; je suppose que notre mot wallon tient de *residere* (rester assis) par l'intermédiaire de quelque infinitif *rester* (pour *reseoir*).

Ribiner (donner le troisième labour à une terre). De *biner* (donner le deuxième labour). Les syn. N. de ribiner sont tirsî, tripeser.

Ribot' [rbott] (mousse) Lob. suppl., N. ribot (1. mousse ; divenu r. : s'émousser ; fer r. : émousser, « reboucher » ; 2. fig. revêche, indocile, « rebours »), R. reboux (« rétif »). Cp. afr. rebours (revêche), rebouquer (émousser), rebuchié (émoussé) (1).

Riboûteler (selon S. 2, 3, syn. de 1. ribrochî : regorger, déborder). Dér. de *bouter*, pousser ? ou ressortir de la *boute* (bouteille) ?

Ribouter (1. mettre de nouveau, 2. repousser, éloigner en poussant, de là : différer, ajourner, en t. de jeu : passer, renoncer), N. id. (1. = 1. et de plus abs. : remettre immédiatement du grain dans une terre au lieu de la laisser reposer [en R. rébouler, refroisser, refroncher] ; 2. intrans., pousser de nouveau, en parlant des plantes ; 3. faire trop boire [acception dont je n'ai pas l'explication)] (2) ; R. rebouter (reprocher [cp. fr. représenter, propr. remettre à l'esprit]). Composé de *bouter*, pousser, mettre ; en afr. rebouter signifiait le plus souvent *rebuter*, qui n'en est qu'une variété de forme. — Riboute, t. de jeu (renonce).

Ribrandî (retentir, résonner) Dj. Serait-ce une forme corrompue pour rebondir (voy. resbondir) ? (3)

1. **Ribrochî** (regorger, déborder). Voy. brochî.

2. **Ribrochî**, t. de jeu du petit palet (remettre sur le bouchon, lorsque tout l'argent n'est pas gagné) B.

(1) Ni *rebours*, ni *rebouquer* ne sont de la famille du W. *ribot'* ; ce dernier me semble être un composé de *bot* (émoussé, tronqué, dans « pied bot »), esp. boto, qui tient de la même racine que l'all. *butz*, fr. bout, bouton (propr. chose émoussée). Voy. Dz lex. 61 v. botta.

(2) Je pense que cette 3e acception du verbe namurois *ribouter* appartient à un autre verbe : *riboter*, mettre en ribote ?

(3) En all. *branden* se dit des vagues qui se brisent contre les falaises ; il peut donc y avoir ici la même métaphore que dans *resdonder* et *ridond*.

Ribroûhi (assombrir) Rm. 2. ; part. passé ribroûhi (sombre) (1).

R'kauveler (abuter [de nouveau]) Lob. ; Villers : r'caveler (réitérer, faire da capo), r'cavelèie (1. « l'iterum » ; 2. table de multiplication). Dér. du prov. *rechap*, fr. *rechef*.

1. **Richâ**, nom propre (Richard), N. Richaut.

2. **Richâ** (geai), N. richau. Nemn. II, 1243 donne richard et girard comme noms dial. et populaires du geai.— N. richaurder (crier comme des geais).

3. **Richâ** (godet) S. 3.

4. **Richâ** (richard) S. 3. ; afr. richaut.

1. *Richeler* (râteler), voy. riseler.

2. *Richeler* (faire certain bruit comme celui d'un biscayen roulant sur le pavé) J. Borgnet.

Richichi (plat friand). Cp. L. rikiki (petit verre de genièvre).

Riclimpi (remettre d'aplomb) Hub. — Climpe (dans l'expr. foû-climpe, voy. climper), et climpeure (« mète de climpeure »), dégauchir Rouv.) signifient : la ligne de plomb, la verticale, la perpendiculaire ; « dhlaimpi » ap. Lob. (dégauchir).

Rikogié (mettre une cheville pour faire tenir un manche dans une douille) Lob.

Ricoirder (*recorder*, enseigner), R. se recorder (repasser sa leçon), pic. recorder (enseigner, faire la leçon), se rec. s'étudier à), champ. recorder (répéter une leçon, réciter), bourg. se récoder (se souvenir), afr. recorder (rappeler, enseigner). Champ. record, recoirdie (leçon).

(1) Le primitif serait-il *brusque*, qui en It. (*brusco*) signifie morose, sombre ; en esp. et port., *brúsco* s'applique même à l'obscurité du ciel ; voy. Dz lex. 71. Cp. broukise (obscur), rabrouki et rebronki.

Ricoirgnon, ricoignon (recoin) S. 2 [1].

Ricockès' (égrillard, gaillard). Cp. recokesé.

Ricope (avaloire, croupière) Lob.

Ricôper (1. recouper ; 2. sonner le tocsin : fr. copter [2]), aL. recopeir, recoupeir (J. de Stav.), N. ricôper, it., R. recoper (couper de nouveau, retailler). Roq. consigne sans citation : recouper (casser, annuler ; doubler les coups de cloches dans les cas d'alarme). — Ricôpeurez (retailles, rognures). — Ricôpe-gueûie (acheter à l'r. : acheter chez les regrattiers), Villers : vende à l' rucopaie. — Ricôpeûs (1. regrattier, aL. recopeur [Louv. I, 427 ; III, 174] ; propr. retailleur, vendeur en détail, vendeur de *coupons ;* 2. monopoleur, renchérisseur, Dj.); R. recopeux (revendeur en détail) ; dans Roq. : recopeur (regrattier).

1. **Ricougneter** (faire piler, égruger du sel) Duv. Signification déduite, paraît-il, de celle du mot suivant : remettre au pilon.

Ricougni, 2. ricougneter (Dj. « billonner », « recoigner »; Duv. battre de la fausse monnaie). Il est probable que par *recoigner* Dj. entend : battre une seconde fois une pièce de monnaie, la frapper d'un nouveau coin, ce qui serait le sens propre ; ensuite serait venu le sens dérivé : billonner, c. à d. faire retrapper de la monnaie pour gagner au change, faire de la monnaie défectueuse.

Ricranner (scier en suivant une ligne courbe) ; ricrannerèse (espèce de scie servant particulièrement à préparer les bois de fusil) ; ap. Lob. krennress : scie à refendre. Prob. de fr. *cran*, W. cren (entaille).

(1) L'*r* dans la première forme s'est produit sous l'influence de *coîr* (v. c. m.).

(2) Sur ce mot, qui ne tient peut-être pas de *coup*, voy. mon Dict.

Ricrèmeter (aller en opposition au cours du soleil, en parlant du vent : li vent ricrèmetèie, c'est signe di laid temp) S. 2. Prob. dér. du suiv.

Ricrèmi, ricrumi, ricrimer (craindre, redouter, hésiter, faire à regret). De l'afr. *cremir* (craindre). Cp. crimeûre.

si Ricrester (se regimber), N. si rècrester. Propr. relever la *crête*.

Ricreûre (s'avouer coupable). De l'afr. *recroire* (se livrer, se confier [bas-lat. se *recredere*] à la discrétion de l'ennemi, s'avouer vaincu, se rendre, renoncer à la lutte). — Ricrèiou (seul. dans l'expr. makerai r'crèiou : convaincu, qui s'est reconnu coupable), afr. recreü ou recréant ; voy. Dz lex. 269, v. ricredersi.

Ricrimer, voy. ricrèmi.

Ricût (taciturne, sournois), an. 3, Rm. 1. De *ri* + *keût* sous l'influence du part. pas. ricût ? (1)

Ridan (tiroir), N. it. — Part prés. de *rider* (glisser).

1. **Ride**, Hesb. (ligne, rangée ; ine r. di cromptrez), N., champ. it. Peut-être le même mot que fr. *ride* (pli) ; l'idée de raccordement serait sillon ; ou *ride* serait-il pour *rigue* = lat. moy. âge riga (sillon) ? cp. ridelaine = riguelaine ; N. ridelée = riguelée. — N. 1. rideler (mettre en rang, aligner), d'où ridelée (rangée), L. ap. Rm. ridelaine.

2. **Ride**, voy. rider.

2. ***Rideler*** (frôler [un arbre] avec la main de manière à emporter les feuilles et les petites branches) C. M. — De *rider* (glisser) ?

(1) J'ai traité de l'afr. *recutt*, *recott* (expérimenté, raffiné, madré, rusé), qui répond à un type *re-coctus*, dans mes Notes de Baud. de Condé, p. 394. Le mot wallon est le même et il n'y a pas lieu de penser à *keût*, fr. *cot* (tranquille), afr. *recot* (cachette).

Rider (glisser), N. it. L'afr. *rider* se disait pour parcourir rapidement «tant sur mer que sur terre » (voy. Scheler, Gloss. de Froiss.) ; serait-ce le même mot ? — De là : ride (glissoire), ridade (glissade), ridan (tiroir), N. ŕideler (v. pl. h.). On serait tenté, contrairement à l'étymol. reçue (*ride*, pli), de rattacher fr. *rideau* à *rider*, glisser, à cause des anneaux coulant ou glissant sur la tringle.

Ridevizer (réserver une partie de l'objet que l'on vend ou loue : vende li foûr so pît et ridevizer l'waiin) ; Lob. rudvizer (réserver, acheter, louer avec réserve). Propr. reparler, s'entretenir de nouveau.

Ridohi (propr. revenir ou faire revenir sur soi-même, de là : 1. refluer, regorger : li plèse ridohe di gens ; 2. rabattre la pointe ou le tranchant d'un instrument, émousser : ridohi s' pikerai ; 3. s'émousser, se reboucher), N. ridouchî (1. émousser ; 2. s'émousser ; 3. retentir. Cp. H. et R. reducher, erducher, Charleroy redochi (se dit d'une pointe qui ne s'enfonce pas, parce qu'elle rencontre de la résistance), Malm. ardohi (se heurter), champ. redoguer (repousser, renvoyer) [1].

Ridon, Malm. (« refrain, chanson, fantaisie »). Le même que le suivant.

Ridon'd (rebond), subst. de *ridonder* (1. rebondir ; 2. retentir), L. resdonder (2), Lob. r'donder (1) ; afr. redonder (rebondir, rejaillir). Le sens étymologique est refluer.

R'dôser, Malm. (« rendre, refournir, relivrer ») ; voy. dôser.

Rièse (1. arête de poisson ; 2. côte ; 3. « comble d'un toit », an. 2. A la 2e acception appartient prob. l'expr. (ap. Dj.) « ine gen sen rièse », un méchant). — Forme écourtée d'*arièse*.

(1) Je ne vois pas d'autre explication étymologique que par le type lat. *re-ductiare*, formation romane bien connue, tirée de *reductus*, dont le sens serait faire retourner, refluer, recourber ; cp. fr. *douche* de *ductiare* (voy. Dz 120).

Rièzes, plur., Ard. (landes, selon A. Borgnet, Guide du voy. etc. 390). L'auteur du Dict. rom., wallon, etc. écrit riez ou riets, et traduit : terres en friche). Cp. Duc. resa, riesa (terra relicta, inculta), et Chotin, Etudes étym. p. 30 sq. (1)

Rifaute, Hesb. (capricieuse) B. Cp. ap. Roq. raffarder (railler), refarderie (moquerie). Prob. d'un thème *rif* exprimant égratigner ; cp. l'origine du fr. railler.

1. **Rif** (rivet : bord d'un toit qui se termine à un pignon) Lob. ; N. rife (partie de la muraille d'une maison qui va du plancher du grenier à la séveronde). D'après Littré, v. rivet, = fr. rive, W. rif (bord).

2. **Rif** (écume, scorie).

Rifeter, H. (friser, effleurer). De la famille de l'afr. riffer, fr. rifler (gratter, égratigner, érafler) ; R. riffler, rifter, pic. rifler. Voy. Dz v. riffa p. 270.

R'fiesti (radoucir en caressant) Lob. Propr. faire de nouveau *fête* à qqn.

1. **Rifler** (1. Rm. 2, courir étourdiment ; 2. Lob., renverser en courant ; r. tot ju : « renverser tout » ; Villers : battre le pavé, courir çà et là). Le sens premier est « se heurter, effleurer », de là « courir en se heurtant à tout ce qui vous vient dans le chemin. » Cp. rifeter. — Riflège (action d'emporter tout).
2. **si Rifler** (s'effiler, s'érafler) Hub. — Même mot que le préc.

1. **Rifouleter** (ser*fouir*) S. 1, 3.

2. **Rifouleter**, t. de couturière (faire une couture en surjet) Hub. = fr. *refeuilleter*, cp. R. refeuiller (m. sign.). En t. de menuisier, notre mot signifie faire des feuillures en recouvrement.

R'gaiber, Malm. (« rendre, reproduire »). L'absence du simple *gaiber* et la prononciation *r'gaiber* rendent peu vraisemblable que notre mot soit formé de l'all. *geben* (donner).

(1) Cp. all. *ried* (terrain marécageux, lande). L'explication par l'adj. lat. *reses* (qui séjourne), avancée par Ducange, est insoutenable.

Riglaine, Lob., voy. riglée.

Riglati (reluire, resplendir), N. it. Du même radical *glat* (aha., candidus, conspicuus), qui a donné l'all. *glatt* (glissant, uni) et l'all. *glänzen* (luire, briller). — Riglatihant (reluisant); N. riglatichemen (resplendissement).

Riglée (ligne, rangée), à Verviers riguelaine, riglaine. Peut venir du b. lat. *riga* (raie, sillon), voy. pl. h. 1. ride, mais aussi du lat. *regula*. Cp. reguinêie.

Rigodaine H. (volée de coups), R. rigaudène, it.

Rigrami (empirer : si maladêie rigramihe). De l'aha. *gramjan* (irritare, exacerbare, etc.), cp. afr. gram, grain (triste).

Rigrâwi (1. tâter plusieurs fois, manier ; 2. intrans., grouiller dans le ventre) Hub. (1)

Rigrignî (1. grincer [les dents] ; 2. fig. si r. : prendre un air fâché, méchant ; s'assombrir, en parl. du temps), L. id. (2 ; aussi dans l'acception se rebéquer), R. s'ragrigner, s'ragrainer (se brouiller, en parl. du temps ; le 1er aussi se rapetisser, se ratatiner), pic. se regrigner (prendre une mine fâchée). Part. pas rigrignî (1. refrogné ; 2. ratatiné), L. id. (1) ; pic. ragrani (« rechigné, raccorni »), regrigné (1. ridé, froncé ; 2. fig. revêche, maussade). Jura (VI, 197) regrigné (froncé). — Du N. grigne (grimace, moue de fâcherie), grignî (grincer les dents) (2).

(1) La première acception, propr. regratter, refouiller, rappelle l'afr. *grau* (griffe) ; quant à la seconde, elle pourrait, comme le berrichon *gravouiller*, se rattacher à l'aha. *crewelon*, nha. *kribbeln, krabbeln*, neerl. *krevelen* (grouiller, démanger), ou à l'aha. *chrowôn*, nha. *krauen* (fricare, prurire).

(2) Voy. dans mon Gloss. de Froiss. les art. *grigne, grigner* et *grignous*, où j'émets l'avis que *grigner* = grincer est distinct d'origine de *grigner* = se fâcher, brouiller ; l'un viendrait de l'aha. *grinjan* (pleurnicher), l'autre de l'afr. *grain* (triste, fâché). Je remarque encore que Forir ne donne à *rigrigni* que l'acception dédaigner, mépriser.

Riguelaine, voy. riglée.

1. **Ribal** (nappe : filet à losanges pour prendre des oiseaux). C'est le fr. *réseau* = lat. reticellum (petit rets). Cp. champ. rois, roisieaux (rets).

2. **Ribal**, voy. ri.

Rihandi, voy. rahondi.

Rihazi (river), Malm. ruhasler ; voy hazi, Malm. haseler, Verv. hezi. A ce simple hazi appartient le subst. hazin (1. clou qui sert à river deux tôles ensemble ; 2. pièce d'une serrure).

1. **Riheûre** (délivrer [un prisonnier], ressaisir, recouvrer par force), Malm. ruheure (1. it., 2. r. su pârt : emporter sa part), R. réqueure (récupérer), champ. recourre, alorr. rescourre, rescouyr, bourg. récore. De l'afr. rescorre, resqueure, qui est = lat. *re-excutere*. — Part. pas. riheû, rihoiou ; R. recous ; afr. *rescous* = lat. *re-excussus*, d'où le subst. fr. rescousse, R. recousse. — Cp. 4. heûre.

2. **Riheûre** (r. ine eurèie : écornifler un repas) Rm. Acception figurée du préc. — Rihoieûs (écornifleur).

Rihire, Malm. (bonne chère, festin, fricot). Propr. *riche chère* ?

Ruhouri, Malm. (se remettre à l'abri de la pluie). Le simple *houri* est traduit par Villers : « rester ou mettre à l'abri de la pluie, jusqu'à ce qu'elle cesse ». Cette signification du verbe indiquerait une tout autre étymologie que celle que nous avons donnée au mot *houreus* (cp. II, XXXV) (1).

R'houser (renfler, gonfler de nouveau).

1. **Rijet** (rejet, ressuage), N. it. — Rijèter (1. rejeter, ressuer ; 2. gobeter, crépir), N. id. (1). — R'gettress, Lob. (petite truelle).

(1) Je reconnais dans *houri* (frissonner) et *houreus* (qui grelotte) l'all. *schauer* (1. guilée, ondée ; 2. frisson), et dans notre *houri* (se mettre à l'abri) l'all. *schauer* (abri), le meme que *scheuer* (grange), cp. 3. heure.

2. **Rijet** (recouvrement ou rentrée d'argent) Rm. 2. Signification difficile à expliquer.

Rijôgui, intrans. (regorger, regonfler, déborder). Le simple manque.

Rijoweler (Dj. : receper [tailler au pied] ; S. 3 : émonder [un arbre]. Le simple manque.

R'keleter (renformir) Lob. — Propr. remettre des *keielz* dans un mur ; voy. caiet.

Rikète (débris de fer ou d'acier). Le R. a dans le même sens *niquétes*.

R'kor (meuble de fer qui sert en place de chenet pour faire cuire les viandes à la broche) Lob.

Rilârgi (élargir) ; rilâge (ajoute pour élargir) Hub.

Rîle (grateron, *rièble*). En Languedoc : reboula.

Rilé, t. de carriers (sorte de pli ou de ressaut qui se produit lorsqu'une pierre plate, une feuille, se fend irrégulièrement). Prob. de *regula* (ligne), R. *rile*.

Rilèlonz (graillons). De *rilèîi* (laisser).

1. *Rîler* (nettoyer un canal, etc. des herbes ou des immondices qui l'obstruent). Cp. R. rigoler (faire couler l'eau avec abondance pour entraîner la vase).

2. *Rîler*, voy. rûl.

R'li, Malm. (reste de viande, rebut de marchandise ; fretin). Doit être le fr. *relief*.

Rilin (dégel), N. it., aL. relin de jallée, R. relin (1. petite pluie qui annonce le dégel, 2. dégel). — Rilignî (dégeler), N. it., R. relégner, relainer, erlégner, H. erligner. Cp. d. du Berry relangi. Du lat. *lenire*, ou de l'aSc. lina (lenire), lin (dégel) d'où

le bav. len (mou), aus-lenen, auf-leinen (dégeler), Schm. II, 470-71 [1].

Rilenchi (« rascråwer » [contrecarrer]) S. 2. 3. Ce verbe serait-il = fr. *relancer* (rabrouer) ?

Rilîner *ou* rilèner, rilînener (rembarrer, relever) Duv.

Rilivrèse (garde d'une femme en couche), N. it., R. relévresse. C'est la femme qui soigne l'accouchée jusqu'aux *relevailles*. Donc de *relever*, angl. *relieve*. Dans l'aLg., *levairitz* signifie accoucheuse (« qui *lève* l'enfant ») ; cp. l'all. *heb*-amme, de *heben* (lever, relever).

Riloufé (rechigné, refrogné). Voy. louve.

Rîmai (vers, dialogue rimé) ; on long rîmai (un long discours, litanie).

Rimanant, à Huy (petit cabas ou petit panier) S. 2.

Rimaner (lat. *remanere*, rester). — Rimane, Malm. dans « ese du r'mane » (demeurer, ne pas partir).

Rimariège. Fer on r., t. de jeu (jouer une dernière partie, pour qu'il y ait un perdant, lorsque les adversaires en ont jusque-là gagné autant l'un que l'autre) Hub.

1. **Rîme** (rime). N'avu ni rime ni ram (n'avoir ni rime ni raison), N. id., rime et ram (1. verbe, bredouiller) Lob. ; 2. subst., brise-raison, S. 2. 3).

2. **Rime,** t. de min. (levier d'une pompe à la main, autrement dit « tencowe ») Br. [2]

(1) Mon opinion diffère ; je déduis afr. *resler* (pleuviner) d'où W. *relin* = reslin, et = *riligni*, de l'all. *rieseln* (pleuvoir à petites gouttes, grésiller) ; voy. mon Gloss de Froiss.

(2) Ce me semble être le même mot que l'afr. *rime* (rame, v. mon Gloss. de Froiss.), qui, à son tour, vient de l'all. *riem* (levier, rame), voy. le Dict. de Sanders, v. riem 2. 11.

Rimèle (Remi, lat. Remigius), N. Rimè.

si Rimembrer (se ressouvenir, *remémorer*) Duv. Afr. remembrer, angl. remember.

Rimense (« récompense ? reconnaissance ») S. 3. (1)

Rimer (geler blanc), R. rémer. De l'ags. hrim, angl. rime, aha. rim, bav. reim, néerl. rijm (gelée, gelée blanche). — Rîmèie (gelée blanche, givre), H. rimée, pic. id., R. rémée.

Rimète (1. remettre, replacer ; 2. comparer, rapprocher).

Riminer (r. dèz âbz : palisser des arbres). Propr. *ramener*.

Rimodou. rimoudou (fromage fait avec du lait venant d'une seconde traite). Voy. mode, moude.

Rimoir (montant, goût relevé, en parlant du vin, du café) Rm. 2. Même mot que *remoir* (remords) : « id quod remordet ». Cp. l'expr. all. bitzelnder wein (vin piquant, propr. mordillant).

Rimouî (arroser) ; rimouieu (arrosoir).

R'mour (foule, presse ; adv. en foule) Lob. Voy. ramoûr.

R'mourèle (aiguiserie) Lob. De rimoûr (rémoudre).

Rimouwé-germain (cousin remué de germain), aL. rimuweis de germains ; R. remué (1. « cousin r. de germain » ; 2. « remué parent » : parent éloigné). Voy. l'art. suiv.

Rimouwer (remuer), N. it. — Du lat. *removere* (éloigner, faire changer de place) ; le français *remuer*, par contre, répond à *remutare* (changer, déplacer). Il faut toutefois remarquer que *mutare* et *movere* se sont tous deux wallonisés par *mouwer* ; en tous cas *rimouwé* de l'art. préc. ne s'accommode pour le sens que de *removere* (d'où remotus : éloigné).

R'nahi, Malm. (délasser un jeune enfant en le tenant démaillotté). Il faut expliquer ce mot par *renahi* : remettre à l'aise.

(1) Sans doute du lat. *remetiri* (part. remensus), rendre en égale mesure.

Rinaî (radouber) Dj. De 1. nàie. Cp. pic. renayer (rejoindre les douves d'un tonneau).

Rinaker (1. renifler sur qque chose ; 2. refuser avec dégoût, mépris ou par fatigue, Hub.), R. renaquer, pic. renacler (« reculer, se refuser à » ; champ. [Aube] renacquer (renifler), [Marne] renacler (reculer, refuser, hésiter). Le fr. a *renâcler*, sur lequel voy. Scheler et Littré [1].

Ringète, Malm. (« une bouche »).

Ringuel, adj. (raide, fort, tendu) Lob. Du même radical *rig* d'où *rigidus* ?

Ringuèle, Verv. (pince : en L. hamaite ou hamainde) ; Lob. : rainguel di crinkin (le bois formant arc dans l'arbalète), Villers : ringel (pince, levier) [2]. Je ne trouve aucun rapprochement à faire ni en fl. ni en all. à moins qu'on ne compare l'all. *riegel* (traverse, barre, verrou).

Rinkinkin (fer do r. : se rebéquer). Cp. pic. id. (friquet : fringilla montana, aussi le mâle du moineau). Le mot semble donc signifier propr. gazouillement, babil, clabaudage, clameurs.

Rino (rognon), Malm. r'no. — Afr. regnon, rignon.

Rinoufler (renifler).

Riole (employé, selon Rm. 2, dans quelques vieilles chansons, comme syn. de cràmignon) [3].

Rion (?) Malm. Au mot *loï*, Villers porte, si je lis bien : loï à ryon (mettre le blé en gerbes) ; à l'art. *soï*, on y lit : soï à

(1) Comme analogie, cp. l'expr. all. die Nase rümpfen (froncer le nez en signe de dédain ou de dégoût).

(2) Forir donne *ringal* (levier).

(3) Forir v. *riol* renvoie à *ariol* (divertissement bruyant, tapage nocturne). Mais j'imagine que *ariol* vient de *riole* (*l'ariol* p. *la riole ?*) et je rapprocherais plutôt notre mot du fr. *se rigoler*, que je ramène à l'all. *reihen*, *reigen* (anc. *rige*), qui signifie « danse en rond ».

r'gons (couper les blés) ; au mot *strûler* : strûler one pâte du r'gon (« égrener un épi »). Il faut donc supposer que *ryon* doit être lu *r'gon* ; voy. regon.

Ripâreler, trans. (prendre la parole en faveur de qqn., prendre sa défense) Rm. 2. — Voy. pâreler.

Riparer (recrépir), R. reparer. — N. Riparerèse (outil à l'usage des *ripareûz* ou recrépisseurs).

Réparerèse (1. voy. le préc. ; 2. partie de la machine appelée *brôie*, qui sert à élever les bois).

Ripe (maladie des chevaux consistant en ce qu'une humeur grasse suinte de la crinière). Cp. R. ripe (gale des chats), H. rispe (maladie de peau des chiens). Tient au mot suiv. ; les noms des maladies de peau se déduisent généralement de l'idée gratter.

Riper (1. râper ; 2. brouter l'herbe jusqu'à la racine ; 3. effeuiller). = fr. *riper* (gratter), voy. Dz lex. 670 [1]. — Ripeû (râpe) Lob.

1. **Ripïeter** (reprendre un mur en sous-œuvre, refaire ses fondements), N. it. et rèpïeter ; R. rempiéter (1. = ripîti ; 2. réparer le pied d'un mur). Cp. ripîti.

2. **Ripïeter** (liarder, marchander), voy. piëter.

R'pigeter (« panner un talon de botte après être cousu pour le rogner uniformément ») Lob. Le simple *pigeter* est traduit par le même par « marchandiller, lésiner » et n'est prob. pas connexe, cp. pïeter.

1. **Ripisi** (épisser), Dj. ; ripiseû (épissoir) id.

2. **Ripisi** (renchérir, augmenter de prix), N. it. De RE-PRETIARE (chute de l'*r*) ?

(1) Dz tire ce mot de l'all. pop. *rippen* = *reiben* (frotter) ; je préfère un thème *risp* (modificatif de *rasp*) ; cp. H. rispe (dans l'art. préc.), bas-lat. rispa (grattoir, pelle à feu), afr. rispe.

Ripîtî (1. remettre des pieds, rempiéter, 2. reprendre un mur en sous-œuvre, Lob.), Malm. rupitrer (1. 2), R., pic. rempiéter. Cp. 1. ripïeter.

Ripoiz (1. *repos* ; 2. repos d'escalier, palier), N. ripoize (reposoir). — Ripoizer (reposer), N. it. Villers écrit r'puarser (ua = oi).

Riprover (reprocher), aL. it. Signification propre à l'afr. *reprover* et effacée dans le mod. réprouver.

1. **Risaiwe** (« seigle mêlé ») S. 2. Prob. le même que risêwe.

2. **Risaiwe,** t. de min., voy. risaiwer.

Risaiwer, t. de min. (r., ou fer l'risaiwe, à joû : retracer à la surface toutes les mesures prises dans les ouvrages souterrains, pour connaître la marche des travaux). Selon M. Rossius le sens est mesurer, et l'on dit aussi bien r. è beur, que r. à joû [1].

Risclèîî (resserrer les douves d'un tonneau qui se sont ouvertes par la sécheresse, en les faisant tremper) Dj. Voy. scleiî.

Rîse, Lob. rize (versoir d'une charrue), N. rîse. Cp. rîze, t. de min., qui paraît n'être qu'une autre acception de notre mot, propr. latte servant à repousser la tine, comme le versoir repousse la terre [2]. — Risetu, Hesb. (verge plate de fer qui joint le versoir à la queue de la charrue).

1. **Riselè** (rousselet : sorte de poire) Hub.

2. **Riselè** (sourire) ; cp. fr. risette, pic. risée. Il faudrait dire *rizelè*.

(1) Bormans nous apprend que le mot s'écrivait en 1474 *reseawter*, ce qui justifierait un type *re-ex-aquare*, si le sens s'y prêtait ; le sens favoriserait davantage *re-ex-aequare* (faire concorder).

(2) Prob. d'un thème *rist* ; en all. bav., *riester* signifie la queue de la charrue, mais on trouve ce mot aussi avec la valeur de versoir ; voy. Schm. III, 145.

Riseler (râteler), N. rèseler ; richeler (rassembler avec le râteau), R. rételer. Du L. ristai, N. restia. — Riselêie (râtelée), N. rèselée. — Riselîre (râtelier), N. rèselî, Lob. rîsli, Villers rustelire. Propr. instrument servant à râteler le foin, c. à. d. à l'amasser et à le tenir amassé comme ferait un râteau. En aL. risselier, R. rételier.

Risèmî, -sémî, -sinmî (aiguiser), Villers : r'sèmer. Voy. sèmi.

Risèper (scier transversalement un tronc d'arbre) ; risèperesse (grande scie à cet usage) C. M. — Sans doute identique avec fr. *receper*.

Risêwe (recoupe : farine qu'on tire du son remis au moulin) ; Lob. a d'une part r'saiw (recoupe), d'autre part lursaiw = lu r'saiw (la recoupette : troisième farine plus grosse que la recoupe) ; aL. resaive. Subst. de RISÊWER (*w* p. *v* comme souvent), propr. repasser par le tamis, dér. de l'afl. *seve*, *sef*, fl. zeef, angl. sive, all. sieb (tamis, sas, crible).

Risêwer (sécher, ressécher du linge humide) B., Villers. Voy. sêwer.

Risêde, Dj. risinde, S. 3 risîder (lier les jets de la vigne, du houblon, etc. aux échalas). Selon Dj. de *ceindre*, en t. de jardinage, mais ce terme est inconnu aux dictionnaires (1).

Risiketer (recéper). Du W. *siker* (couper).

1. **R'siner**, Malm. (1. signer une deuxième fois ; 2. en gén. faire une chose une seconde fois).

2. **Risiner**, Brabant (faire le repas de 4 heures, goûter, N. risuner. H. réciner, erciner, R. erchiner, archéner, rechiner, à Lille rechener, pic. rechiner, erchiner, r'chigner ; champ. receigner, réciner. Afr. reciner. Du lat. *re-coenare*, cp. Dz lex. 118 v. desinare.

(1) Du lat. *residere* pris au sens actif asseoir, fixer ?

Rusniketer, Malm. (épiloguer, contrôler, contredire). Le sens propre paraît être : rogner, recouper, d'après le subst. rusniketerie, que Villers explique par : rognure, retaille, recoupe [1].

R'soié (turbulent) Lob. Cp. forsôlé, que Lob. traduit par lutin, bruyant.

Risôner (ressembler), N. richoner, R. ressaner, rechenner, pic. bourg. rassanner. Voy. sôner.

R'sopi (receper). Voy. sope.

Rispâmer (rincer, aiguayer). Voy. spâmer.

Rispiter (1. rejaillir ; 2. pousser des rejetons), N. id. (1). Voy. spiter. — Rispiteure (1. rejeton ; 2. ressentiment d'un mal passé), N. rispiture (2).

Ruspongueler, Malm. (reblanchir à la chaux). Voy. spongerou.

Ristai, rustai (1. râteau ; 2. gril), N. restia (1), aL. risteau, R. ratiau, retiau. — Ristoy (râteau de charbonnier) Lob. — Ristrai (outil de plafonneur servant à faire les enduits) id. — Voy. *riseler*, qui en est dérivé. Notre *ristai* représente un type *ristellus*, modification de *rastellus* (dim. de rastrum), qui a donné fr. *râteau*.

Ristamper (1. bourrer une deuxième fois, ou simpl. bourrer ; 2. fig. reprocher : r. sou k'ou-z at d'né : reprocher un don, Rm.). Voy. 1. stamper et le mot suiv.

Rustapeler, Malm. (« reprocher »).

Ristende (repasser du linge), N. it. ; ristenderèse (repasseuse). Voy. stende.

Risteûler (remettre grain sur grain, propr. faire chaume sur chaume). Voy. steûle.

(1) Le radical *snik* pourrait être altéré de *snit*, ce qui nous ramènerait à l'all. *schnitt* (coupure), *schnitzen* (tailler).

Ristoker (rassembler les tisons) Dj. De *toker* (l'*s* étant épenthétique).

Rustoter (bousculer) Lob. De *stouter* (brusquer) ? Ou du fl. *stooten* (pousser) ?

1. **Ristrichî** et, selon Rm., ristichî (repasser du linge). Voy. 2. strichî.

2. *si Ristrichî* (s'attifer, se parer). Voy. 1. strichî.

R'stuler, Malm. (« deviner la personne à qui on a remis le paquet »). Problème étymologique à résoudre.

Ritèiî (retailler), N. ritaiî. — Ritèie (1. recoupe : débris de pierres de taille, Hub. ; 2. t. d'architecture : retraite qu'on donne en dehors à un mur à mesure qu'on l'élève). — Ritèionz, plur. (retailles, restes de draps coupés, an. 2 ; recoupe, débris de pierre, Lob. et Villers), N. ritaiez. — Afr. (Roq.) retaillons. — Voy. tèiî.

Ritriper (rendre la pareille, riposter), N. it. — Voy. 1. triper.

Rivâte (éraflure) C. V. — Du simple de *diriver*, voy. s. v. *dirifler* ; cp. afr. riffer (arracher, écorcher).

Rive (r. d' oû : pellicule d'œuf) Dj. Cp. le suiv. ?

1. **Rivè** (ris d'une voile, coulisse) Lob. De l'afl. *rif*, rift (1. ris d'une voile, 2. enveloppe), angl. reef, all. reff.

2. **Rivè** (égrefin ou églefin : poisson de mer), aL. rinvés, plur. (Louv. III, 176. 8 ; 177. 10) Je ne rencontre nulle part rien à rapprocher de ce mot.

Rivelaine, t. de min. (sorte de pic, consistant en une lame formant un angle à la pointe et munie d'un manche, le tout en fer et d'environ 4 pieds de long : on s'en sert, selon Br., lorsque la veine n'a pas de haverie ou de douceur et qu'il faut haver dans la veine même ou dans la pierre) ; H. raveline. Cp. afl. ryve (rastrum), ryven (radere) ? ; cp. 1. rivète.

Riveler (rider, en parlant de la surface de l'eau). Altération de *rideler*? Je ne le pense pas; plutôt = riveter (voy. 2. rivète) au sens de raser, effleurer.

Rivelett (*riblette*) Lob.; Villers rivelète (« morceau de porc délié qu'on lève sur la flèche du lard; griblette ») [1].

Rivenant (mine, air: avu on bai, on laid r.), S. 2.

Rivenowe (revenu, rente, afr. et angl. *revenue*), R. riveneuwe.

River, Malm. (1. « râper »; 2. fig. r. à onk sèz amourz: supplanter qqn.); riveû (râpe); 1. rivète (v. cet art.). — De l'afl. *ryven* (radere, fricare, terere).

1. **Rivète** (râcle: outil de briquetier). Dim. de l'afl. ryve, rieve (rastrum, rastellum). Cp. river.

2. *Rivète*, H., t. de jeu de paume (balle livrée qui, au lieu de s'élever, rase au plus l'épaule des joueurs), R. riflète (jeter à r.: 1. faire des ricochets à une pierre; 2. faire raser la terre à la balle); riveter, intrans. (raser la terre) [2]. Dér. de *river*.

Rivierser (renverser, afr. *reverser*), N. it.

Riviès' (1. adj., à l'riviėse main: avec le revers de la main; N. id.; 2. subst., revers). Du lat *reversus*.— N. riviėr' (envers).

Rivelêle (« écervelée, évaporée, etc. ») Rm. 2. De *rèvoler*? donc propr. une échappée?

Riwâ (« regard, vue ») ap. S. 2, qui le donne comme un vieux mot. Subst. du verbe *riwarder*, afr. *rewarder*, autre forme de *regarder*. Voy. les suivv.

(1) M. Bugge (Romania III, 157) compare le suéd. *reppling*, tranche (de viande, de fromage, etc.) et norvég. *ripel* ou *repel*, long et étroit morceau, qui viennent du verbe suéd. *repa*, déchirer, arracher, cp. angl. *rip*. — *Griblette* est le même mot avec *g* prothétique.

(2) Sigart: *rifter* (friser, effleurer, raser).

Riwâde, Malm. ruwâde (affût, embuscade), N. rawaude. De *riwarder* (regarder, au sens de faire attention, épier), N. rawaurder, champ. rewarder. Voy. le suiv.

Riwârd (langueyeur), propr. qui *regarde* la langue. Ce subst. a sous les formes riward, reward, regard, resward, dans les diverses branches anciennes et vivantes de la langue française, des acceptions de deux natures, l'une abstraite, l'autre concrète. Donc d'une part : regard, attention, considération, récompense (angl. reward), égard, visitation (aL. regart, Ch. II, 64 s.), examen ; d'autre part = celui qui regarde : inspecteur, administrateur (de là le fl. ruwaerd, rouwaard, titre d'Artevelde), surveillant, sentinelle, etc., puis = lieu où l'on regarde : de là le regard d'égout (ap. Roq. raward) et, sous la forme féminine, riwâde (v. le préc.) = affût. — Riwarder (langueyer). C'est la seule acception, paraît-il, qui se soit conservée de l'ancien mot *riwarder* (= fr. *regarder*) dans le wallon liégeois.

Riwèmi (ruminer), N. it. En norm. runger, Berry rouinger, roinger. Cp. roumi, m. signif. Le corresp. dauph. de ce dernier : roeïma, semble indiquer la transition de *roumi* à *riwemi*, qui peut être = *rwèmi* = *ruèmi*, cp. pour cette formation le mot suiv. (1).

Riwène (ruine). Pour *ru-w-ène* (*w* intercalaire), ou pour *rwène* (*w* = *ou*, et *i* intercalaire). — N. riwine, r'wine, R. rueine.

Riwêri (*guérir*).

Riwèti (grésiller, ratatiner, racornir). Rm. donne, avec le même sens, *roiti ;* ce pourrait être considéré comme une orthographe vicieuse de r'wèti, si à côté il ne se trouvait la forme *rôti* (v. ce m.).

(1) Il faut, selon moi, distinguer étymologiquement *roumi* = lat. *ruminare*, de *riwèmi*, dauph. *roeïma*, qui s'accorde plutôt avec l'It. *rugumare*, lequel paraît transposé du lat. *rumigare ;* cp. Dz lex. 672, v. ronger.

Riz' (« fer qui fait partie de la charrue »). Prob. = rîse (versoir).

Rîze, t. de min. (sorte de latte clouée sur les cadres d'une bure pour empêcher que les tines en balançant n'accrochent le boisage) Br. Voy. rise. — Rîzer (revêtir de *rîzez*).

1. **Ro** (cabine ou salon d'une barque), N. it., aL. roux (Ch. II, 64 s), aN. rot (Ann. III, 174, 1) (1).

2. **Ro** (cheval qui n'a qu'un testicule, qui n'est châtré qu'à moitié), N. it. Cp. row. — Il faut écarter l'all. (d. d'Aix) rong, etc. (hongre), qui vient du bas-all. runken (châtrer) (2).

3. **Rô** (« ros ou rot ou peigne » [pour les étoffes]) Lob. (3)

Robète (lapin). Du néerl. *robbe* (m. sign.). Cp. angl. rabbit (lapin), et fr. rabouillère (terrier de lapin).

1. **Robin** (crachat épais).

2. **Robin** (mascaron d'où s'échappe l'eau d'une fontaine) Lob. — C'est le primitif du fr. *robinet*.

Robinète (petit verre à liqueur et de liqueur, roquille) Hub.

Robîre, Malm. (ornière), voy. roubîre.

Rocou (sorte de mousse fournissant une teinture rouge-violet) Lob.

Rôdî, voy. roudî.

Roge (rouge). Roge hoflet (cheval rouan) Lob. Le simple hoflet signifie couleur fleur de pêcher, selon S. 2 ; rouge gris, selon Lobet.

(1) Il existe en fr. *rouf* (petite cabine de barque), qui est évidemment le néerl. *roef*, m. sign., = angl. roof (toit, voûte) ? Notre *ro*, *rou*(x) serait il le même mot défiguré ?

(2) Peut-être W. *ro* est-il l'afr. *rot* = ruptus.

(3) Voy. Littré v. ros.

1. **Rogne** [Lob. ragne] (rogne) S. 3, N. it. Selon Ménage, suivi par Diez lex. 274, de *rubiginem* (rouille).

2. **Rogne** (salamandre tachetée), N. it. Peut-être le même mot que le préc.

3. **Rogne** (larve de crisière ; insecte qui se met sur les lis et qui se couvre de ses excréments) S. 3.

Rogner, intrans., t. de min. (être fortement adhérente au toit, en parlant d'une veine) Br.

Roguin (jeune cochon). Cp. norm. raguin (vif), d. de Berry raguin (agneau de l'année), afr. ragot (« cochon de lait »), nfr. ragot (sanglier de deux ans), d'où Littré déduit la sign. : court et gros. Le radical *rag* ou *rog* exprime-t-il jeunesse ? mais dans le Berrichon *rague* se dit d'une vieille brebis qui n'a pas produit dans l'année (1).

1. **Rôi**, Malm. (rayer), voy. 1. rôie.

2. **Roi** *ou* roit (1. *rouir ;* 2. se dit du grain qu'on laisse exposé à la pluie après qu'il est coupé, ce qui le *rouit ;* on dit en fr. : laisser javeler le grain). Fr. *rouir* vient du néerl. *roten, rotten,* m. signif., voy. Dz lex. 672.

1. **Roia** (« ravin ou ravine ») Dj. Cp. rouwà, ou mieux 4. roià.

2. **Roià**. Roià-voie (chemin *royal,* grand chemin) Hub.

3. **Roià** (sorte de cerise : la *royale* anglaise) Hub.

4. **Roià,** Cond. (sillon profond qui marque la limite d'un champ), champ. royat (« creux, bassin »). Cp. R. roïache (sillon ; alignement). — Dér. de *rôie.*

Roiâne (sorte de cerise) B. Cp. 3 roià.

(1) L'étymologie est, en effet, encore un problème. Schm. III, 65 cite *rig, rigel* (porc châtré), en comparant l'angl. *rig* (cheval demi-châtré), mais ces mots répugnent au sens de *roguin, ragot,* etc.

Rôie (1. raie, ligne ; 2. sillon), N. it., aL. roye ; R. roie, it. ; roile (1. ligne, raie ; 2. tablette de fenêtre ou de cheminée ; 3. petit mur qui sépare l'aire de la grange), pic., champ., afr. roie. — Le fr. *raie* s'accommode d'un étymon *radius* en tant que signifiant ligne ; mais, dans son acception sillon, il procède de *roie* et celui-ci du b. lat. *riga* (sulcus), subst. verbal de *rigare*. — 1. N. roion (« sillon »), champ. it. — 2. Roion, t. de min. (1. boyau d'aérage ; 2. rigole faite dans le mur ; 3. bande de fer placée au-dessous des paniers, etc. pour faciliter le traînage) Br. — Rôieteû, t. de min. (ouvrier employé à faire les voies d'aérage et à conduire le vent dans les travaux) Br. — Rôielète, t. de min. (petite couche, qui ne vaut pas la peine d'être exploitée) Br. — Roiî, Villers rôï (rayer), N. it., R. roier. — Rôlié (1. rayé ; 2. fig. dez rôliéz mèsègez : ?) S. 3. Pour cette forme, cp. R. *roile* = roie [1].

2. **Roie**, masc. (*roi*), N. roi, riwoi, rihoi. — Roiène (reine), N. it. et reinne, R. roine. = afr. roïne. — Roïïn (petit roi) S. 3. — Roiîr, t. burl. (roi) S. 3. — Voy. aussi roietai.

Rolen (grand engrenage attaché à l'arbre de la roue du moulin, B. ; roue intérieure d'un moulin, Rm. 1). Dér. de l'afr. *roie* = W. *rowe*.

Rôietai (roitelet), Malm. rôtai, N. rôtia. Le mot fr. est une forme dimin. de la forme W., qui représente à son tour un diminutif du dimin. *roiet* (petit roi). Cp. champ. roytiaus, R. rotelot, Artois ratelot, Jura (VI, 198) rételot. Dans les autres langues, nous notons lat. regaliscus (Suétone), regulus, all. Zaunkönig, Hauben-könig et autres compositions, holl. koningje.

Rois' (cercle de fer ou de bois qui couronne une chaudière, etc.), N. rolis' (« bord de bois qu'on ajoute autour du bord d'une chaudière »). — Dér. de afr. *roe* (roue), et quant à *rolis'*, du diminutif *roèle*.

(1) Je tiens *roile* pour lat. *rigula*.

Rois' (1. roide, dont la pente est fortement inclinée ; 2. en t. de min., comme subst. masc., et aussi comme féminin roise : veine tendant à la verticale, mais sans l'atteindre, car alors on la nomme *dresant*). De l'afr. *roist*, *roiste*, forme modifiée de *roit*, *roide* (lat. *rigidus*).

1. **Roise**, voy. le préc.

2. **Roise**, t. de min. (branche d'arbre employée au plionage, c. à d. branche ployée de force dans l'intérieur d'une petite bure pour soutenir les terres par sa tendance à se redresser).

3. **Roise**, t. de min. (« veine en rognon ») Dj. (? ?).

Roizin, dans Lob. aussi rwoizin (raisin), pic. rosin. De l'afr. *roisin* (raisin).

1. **Rokè** (camisole de femme ; Villers : jupon, corset, casaquin), = fr. rochet, afr. roquet (anc. souquenille, etc.). Dim. de l'all. et fl. rock (robe, jupon).

2. *Rokè* (pinte) C. M., Berrichon roquet (« demi-septier », mesure). Cp. le suiv.

Rokèle (16ᵉ du pot, selon Lob. ; le double du hena, selon Borgnet, Guide, 106 ; fr. *roquille*). Villers : « rokaie (petite fiole de liqueur, topette, roquille), champ. roquie, -ille (« coquille, petit verre »).

Roketer (extraire des pierres dans les carrières). R. rocter (ébaucher la taille d'une pierre, la dégrossir). — N. roketeû, Verv. roktî (carrier), aL. rocheteur (L. III, 371 m), R. rocteur, rocteus (ouvrier qui ébauche les pierres brutes, qui les extrait des carrières).

Rolat (jène r. : hippolaïs contrefaisant, fauvette à poitrine jaune) Sél. p. 99. Cp. le suiv.

Rolante-favète (fauvette d'hiver ou de haie, Nemn. 614 sq. : motacilla modularis) Lob. Le chant de cette fauvette étant, d'après cet auteur, semblable à un roucoulement, il est probable que le mot lui vient de ses *roulades*.

1. **Rôle** (poulie). Du fr. *rôle* (rouleau).—Rôlai (*rouleau*) S. 3.

2. **Rôle**, Malm. (« pièce de bois de scierie »). Sans doute le même que le préc.

1. **Rôlîr**, *ou* rôlîre ? (dè blan pan d' rôlîr : sorte de petit pain pétri au beurre) S. 2. — Pétri au *rouleau ?*

2. **Rôlîre**, Cond. (ornière) S. 3. — De rouler.

Rômatik (rhumatisme) Lob. Propr. un adjectif.

Rombouhî (fleûre di r. : narcisse des prés). Selon Lej. I, 155, le nom de cette plante lui vient de ce que les enfants en font au printemps des *bouquets ronds*, mais, entre autres objections, je ne sache pas que bouquet se dise *bouhî* en aucun dialecte wallon. Le R. dit randouléte [1].

Rominée, H. (grande quantité).

Rompion (levier à deux branches servant à soulever le soc d'une charrue dans les chemins) Lob.

Rômuskrîhe, Malm. (« sorte de danse pour tous, branle ») [2].

Rond (1. adj. rond ; 2. subst. cible). — A rond (l'un portant l'autre). — Rond-souk (dragée, bonbon). — Rond d' aur (bague de mariage), N. it., plus généralement, selon Z., toute bague d'or unie et ronde comme sont les bagues de mariage). — Rondai (disque, rouelle), R. rondiau. — Rond-tornai, Malm. (cercle, rond).

Rondî, voy. roudî.

1. **Ronhe** (*ronce*), N. ronche, R. roinche, ruinche. Sur l'étym. (lat. rumicem) voy. Dz lex. 672 et Littré (bas-lat. runcus, lat.

(1) Si la plante en question était odorante, on serait tenté d'avancer, du moins pour le narcisse des bois, l'étymologie « aroma boscarium ».

(2) L'élément *rîhe* représente-il l'all. *reihen*, *reigen*, bas-all. *rîgen* (danse en rond) ?

runcare). — Ronhe à palète (églantier) Dj., N. r. di porcureû. — 1. Ronhî (gratter comme une ronce) S. 2. — N. ronchise (amas de ronces), cp. fr. ronceraie (lieu rempli de ronces).

2. **Ronhe** (rancher : sorte de bras servant à maintenir les ridelles d'un chariot), N. et R. ronke. De l'all. ***runge***, m. sign., fl. ronghe, angl. rung. Cp. lg. rounca (« gros bâton de charrette »).

1. **Ronhî**, voy. ronhe.

2. **Ronhî** (afr. *ronchier*, ronfler), Malm. ronheler. Cp. flam. ronken, all. röcheln. Du lat. *rhonchare*.

Ronlai. A ronlai (en cylindre, en rouleau, en paquet rond) Lob. Peut-être = *rondelai* ; ou la forme nasalisée de ***rôlai*** ; j'opterai plutôt pour la dernière interprétation.

Ronsin (entier, non châtré ; on r., cheval entier ; on âgne-ronsin, par opposition à âgne-cavale = ânesse), N. et R. it. (cheval entier), alg. roci, ronsin, nlg. rossin, roussin (« cheval de voyage, de service »). En afr. *roncin* se disait particul. du cheval de charge par opposition au coursier ou cheval de guerre ; le nfr. roussin s'applique au « cheval entier un peu épais et entre deux tailles ». L'étym., sur laquelle voy. Dz lex. 277 v. rozza, n'est pas encore tirée au clair. — Ronsiner (1. étalonner, saillir les juments ; 2. en parl. d'une jument, être en rut). = afr. ronciner.

Rontelè (clou à l'usage des couvreurs en ardoise) S. 2.

Ros', à Ath (ivre), R. roste. — Verbe èroster (enivrer). « Du fl. roes, ruysch, all. rausch (ivresse) », Delec.

Rosai, fém. rosète (personne qui a les cheveux roux ; fr. ***rousseau***), N. rosin, fém. rosète, R. roussiau ; afr. rousai Ph. M. 19161 ; ib. 20580 rouset (nom. sing. rousés).

1. **Rose**. R. di fond (meunier rotengle, selon Sél. 213), R. roche d'fond (« cyprinus latus »). Notre ***rose***, que je ne con-

nais pas isolément, doit répondre au fr. *rosse* (Nemn. I, 1367 : cyprinus rutilus), R. roche ; champ. rosse (« poisson blanc »). Cp. all. roche (raie), angl. roach (rouget, gardon), néerl. rog, afl. roch (raia piscis) (1).

2. **Rose** (*rôt*, rôti), N. ros' — Maniant-rose (propr. friand, goulu, fig. élégant, distingué, puis habit de gala). Cp. 1. roziner.

1. **Rosète**, voy. rosai.

2. **Rosète** (1. ≐ rose di fond ; 2. meunier rosse, selon Sél. 211 et 213), champ. rossaille, rossat, syn. de *rosse*.

3. **Rosète** (se mettre à cheval *à r.*, c'est s'asseoir en travers sur le cheval en laissant pendre les jambes du même côté), N. it. et rosèie.

Rote (1. ligne, rangée : ine rote de peûz ; 2. route, selon les 2 Sim. et selon Villers, qui a en outre l'acception : trace, vestige, piste), N. id. (1. en t. de jard. : « ligne suivant laquelle on a semé ou planté », alignement ; 2. trace, piste, vestige : on distingue lèz bièsez k'ont pasé pa lèz rotez), norm. id. (petit sentier), de même dans le Perche (voy. Roq. suppl. v. rote), à Rennes (VI, 267) : petit sentier qui se trouve dans un chemin ; champ. route (« rang, ligne, bande »), routis, -ie, -ée (sentier, chemin de traverse), d. de Berry routin (petit chemin). On connaît l'étymologie du fr. *route* (afr. *rote*), c. à d. via *rupta* ; à cette signification se rattachent aisément les sens piste, trace (cp. fr. *brisée*) ; mais le sens rangée, ligne, file, suite, semble se déduire non pas de « route, chemin », mais de « trace, piste » ; il y a peu de probabilité en faveur d'une explication par l'afr. *rote* (= prov. rota, all. rotte), qui signifie détachement ou section, compagnie d'un corps d'armée et qui vient aussi du lat. *rupta* s. e. pars. — Roter (marcher), N. it. — Aroti (fait à la

(1) Le fr. *rosse* manque dans Littré, mais on y trouve le dér. *rochier*. Sachs traduit *rosse* (afr. roce, roche), par rotengle. Je pense que dans les noms cités il y en a qui se rapportent plutôt au lat. *russus* (roux) qu'à l'all. *roche* = suéd. rocka.

route ou routine, routiné) Rm. 2. — Arotiner (« routiner, habituer ») Rm. 2 ; N. èroutiner (mettre dans la routine), èroutiné (mis au courant, syn. d'adaï). — E rote (en ligne, à la file, d'où : de suite, sans interruption : treûz joûz è rote). Cp. aL. rottier : 5 semaines rottiers, Ch. et priv. II, 192 ; l'espace de deus ans rottiers et continuels, ib. I, 296), R. routtier [1]. — D'è rote, ine d'è rote, tot ine d'è rote, m. sign., R. de route. — Eri-rote, Malm. (en arrière, en rétrogradant). — Voy. aussi arote (vestige).

Rôte, Malm., t. de tanneurs (« échafaudage de cuirs »). — Rôter (« échafauder les cuirs pour les sécher en les exposant au soleil »). Prob. du même radical que *rôtir*.

Rôti (grésiller, racornir, ratatiner), Lob. ronti ; N. rôti, id., trans. et intrans. Voy. riwèti [2].

Rotine, Malm. (*routine*) [3].

Rotisez, t. de min. (1. vestiges : « voilà les anciens « rotices » des vieux maîtres d'une telle fosse », anc. ms. ; 2. « ce sont les routes de l'areine, ce qui comprend tous les endroits où elle découle et où elle reçoit sa nourriture, son accroissement et sa décharge » Louv. ; « on dit d'une bure qui est bénéficiée par une areine qu'elle est sur les » rottices « de cette areine », anc. ms. cité ci-dessus ; donc les conduits ou canaux, ou comme dit Louv., les *routes* qui aboutissent à une areine ou en proviennent). Le type immédiat est bas-lat. *rupticius*, dér. de *rupta*, soit au sens de route ou à celui de trace.

Rotone (grand collet rabattu d'un manteau) S. 2. C'est le fr. *rotonde*.

(1) Cp. mon Gloss. de Froiss. v. *routier*, et le gloss. à la suite de mon éd. de Bueves de Comarchis vv. *route* et *de route*.

(2) Il me semble que les formes se sont succédé ainsi : *roti* d'abord, d'où d'une part *rôti*, et *r'wèti*; riwèti d'autre part. Il y a donc plus de probabilité pour une parenté avec *roti* (roide), qu'avec *rôtir*.

(3) Je crois que fr. *routine* découle de *routiner*, dérivé lui-même de *rout* = *ruptus* (rompu), et signifiant propr. rompre à, dresser, accoutumer.

Roubiès' (étourdi, rude, brusque, brutal). = afr. rubeste (fort, robuste, brutal, féroce), It. rubesto. L'étym. *robustus* n'est pas certaine.

1. **Roubin** (1. bélier : mâle de la brebis, Hub. ; 2. [et roubène ?] mouton : machine servant à enfoncer les pieux) (1). C'est le fr. *robin*, pr. un nom propre d'homme, devenu le nom poétique et populaire du mouton. — Voy. aussi roubiner.

2. **Roubin**. Colâ-roubin, selon B. colâr-roubin, Hesb. (prob. la mercuriale annuelle ; autrement en Liégeois : hiteroule, Lj. II, 261).

Roubiner (1. saillir, en parlant du bélier, Hub. ; 2. r. âz ouhz : frapper aux portes à coups redoublés ; fig. : r. à l'tièse : repasser dans sa tête, Lob. De *roubin* (bélier) (2).

Roubîre, Malm. robîre (ornière). Inversion de *ourbîre*, voy. ourbî.

Roûcâr, roûkineû, Malm. (sot, homme qui parle sans savoir ce qu'il dit) S. 2.

Roudel (paumelle) Lob. — Roudeler (faire paraître le grain sur les peaux).

Roudeler, voy. l'art. préc. et le suiv.

Roudî, rôdî, roudiner, rondî (1. bourdonner, émettre le bruit que fait une voiture en roulant ; de là 2. circuler avec bruit, comme une mouche qui bourdonne : ji v'z a-t-oiou roudiner tote li nute), R. rondonner (marmotter, murmurer, gronder, grommeler), roudoner (« tourner, aller et venir sans motif »).

(1) Il est à remarquer qu'en all. le masc. *ramm* signifie bélier, et le fém. *ramme* mouton, hie, demoiselle. — Dans son Vocabulaire des noms wallons d'animaux, l'auteur fait observer que *robin* pourrait être considéré comme une forme transposée de RAIMBO = all. *ramm-bock*. Il serait difficile d'admettre cette origine pour un mot aussi répandu comme *robin*.

(2) M'est avis que la 2e acception pourrait venir des têtes de bélier, qui servaient d'ornement aux heurtoirs des portes.

Cp. lg. roundinar (gronder) (1). — Roudion (1. frelon, bourdon ; 2. grelot). Cp. rouliant. — Roudeler (gronder, murmurer).

Roudinz, plur. (r. d' houbion : débris de fleurs de houblon) S. 2.

Roudouh, m. sign. que *ourdouh* ; Magnée à Herve signale rouhedouh. Je pense que roudouh est une inversion de ourdouh, pour lequel j'ai conjecturé comme étymon le fl. *onderdoek* (toile de dessous).

Roudrouh (êtres d'une maison).

Rouf. Rouf-tot-ju (personne qui renverse tout ce qu'elle rencontre), N. rouf-tout-ju (était le nom d'un des 3 canons de Nivelles ; les 2 autres s'appelaient li spantauv et l'aragi). Sur diverses applications du thème *rouf*, exprimant surtout « arracher, harpailler », voy. Dz lex. 277, v. ruffa. — Roufin-roufaie (brusquement, sans dire gare, bredi-breda : entrer d' vint ine mohone r. r. : entrer dans une maison avec précipitation, sans saluer personne), N. it., R. et pic. faire à rouf-rouf ; cp. It. far a ruffa-raffa.

1. **Roufe** (bastonnade ; passer par lèz r. : passer par les baguettes), N., R. it. En holl. et fl. roffel, à Aix ruffel, fém. (1. volée de coups ; 2. l'action de passer par les baguettes (2).

2. *Roufe* (r. di vinaigre : ?, croûte ?). Prob. le même mot que *roufle*.

3. *Roufe* (r. à l' tache : sorte de plante).

Roufle (peau qui vient sur le lait par l'effet de l'ébullition), R. rouffe (peau qui se forme sur certains liquides, tels que le

(1) Il n'est pas impossible que *rondi* soit la forme primaire et normale, et que nous ayons à faire au thème de *gronder*, dépourvu du *g* initial. — Ou faut-il s'adresser à *rouler* (*l* changé en *d*), « bruit roulant », ou à *rôder* (circuler) ? Le *ronron* du chat ne peut guère être invoqué.

(2) Du même thème que le mot préc. marquant brusquerie, violence. J'ai souvent entendu en Allemagne le mot *rüffel* avec le sens de « brusque réprimande. »

vinaigre, la bière), Jura (VI, 200) rouffle (crasse de la tête des enfants). — De l'aha. hruf, nha. rufe (escarre, croûte), fl. roof (m. sign.), etc.

Rouhî (se dit 1. du bruit produit par une étoffe rèche que l'on frôle, 2. d'un certain ramage d'oiseau), N. rûchî (1). Modification de 1. *rahî* (1). — Rouhante (voi r. : voix caverneuse) Lob.

Rouhin (marc de café, sédiment en gén.). Sans doute pour DROUHIN = *drousin*, par aphérèse de l'initiale.

Rouhis', Limb. (portion de terrain qu'on ne peut mettre en culture à cause de sa mauvaise qualité) C. V. — Prob. dér. du fl. *rusch* (jonc) : propr. marécage où ne vient que du jonc.

Rouio (r. d' bûr : pièce de beurre pesant plusieurs livres et ayant ord. une forme conique) Jules Borgnet.

Rouke, selon S. 2 rouk, selon Hub. ruk (motte), N. ruke (tout corps globuleux, ayant une certaine grosseur ; one r. di tère : motte ; one r. di charbon, di mine, di plon, etc.), à Lille et Maubeuge ruke, pic. roke, roquette ; cp. R. et pic. waroke (motte de terre durcie à l'air). — De l'afl. rusch, risch (gleba, cespes) (2).

Rouliant, H. (remuant), R. rouier (rôder, aller çà et là), rouiant (remuant). — Roulion (grelot) Hub. (3)

Roumî (ruminer) Lob., pic. roumir, lg. roumiar. De *ruminare*, par syncope de l'*n* (4). — Roumia (ruminage).

(1) Ne serait-ce pas plutôt l'all. *rauschen*, angl. *rush*, fl. *ruischen*, qui disent la même chose ?

(2) Cette étymologie se confirmerait s'il se rencontrait quelque forme ancienne *rusque*, *rosque*, *rousque*. En attendant je citerai l'all. *runk*, chanteau de pain.

(3) Si *roulion* est la bonne forme, il faudra considérer *roudion* mentionné sous *roudi*, en tant que signifiant grelot, comme une altération.

(4) Voy. ma note ad voc. *riwèmi*. — Roq. consigne, sans indication ultérieure, une forme *rouamer* (= It. rugumare), qui fait aisément comprendre la forme *riwèmi*.

Roumiah (remuant) Duv. Mot suspect.

Roupèie, Cond. (fauvette ou rossignol d'hiver). Selon une C. M. le gobe-mouche ou oiseau de chou (?). Nemn. III, 618 donne *roupic* comme un des noms fr. du rouge-gorge. Cp. roupîre.

Roupion (houspillon : verre de liqueur) Lob.

Roûpîre (oiseau dont M. Courtois, II, suppl. p. 22 déclare ne pas connaître le nom scientifique). Sans doute de même origine que *roupèie*.

Rouvî (oublier, litt. r'oublier), N. rovî. — Rouvis' (oublieux), N. rovis'.

1. **Rouwâ** (Je pense que l'on peut définir ce mot : cours d'eau plus ou moins impétueux et accidentel tel qu'un torrent — qui en est la traduction ordinaire —, et particul. les rigoles creusées dans les champs pour l'écoulement des eaux), aL. rowa, R. ruaut [« ruo, ruot »] (ruisseau), Lille ruau. Prob. un augmentatif de *ru*. Cp. Berry rouin (ornière), rouine (rigole) ; afr. *rowal* (biez, canal pour l'écoulement des eaux). — Rouwi (ornière) Lob. (1)

2. **Rouwâ** (bergamote : sorte de poire ; d'après Hub. le rousselet, mais ce dernier, d'après le même, se dit *riselè*). Ne s'emploie jamais, je pense, que dans la liaison : peûre di r.

Row, t. injur. (selon B., propr. qui n'a qu'un testicule : cp. 2. ro). En admettant cette explication, il est d'autre part certain que *row*, en tant que terme d'injure, est le mot *roue* : instrument de supplice, pris au masc., comme on le fait aussi pour le mot *potense*.

1. **Rowe** (*rue*), N. reuwe. Sur l'étymol., voy. Dz lex. 278 v. ruga. — Rouwale (ruelle), N. ruwale.

2. **Rowe** (*rue* : plante), N. reuwe. Du lat. *ruta*, d'où aussi l'all. raute.

(1) *Rouwi*, comme le berrichon *rouin*, ne serait-il pas plutôt un dérivé de *rowe* (roue) ?

3. **Rowe** (*roue*), N. et H. reuwe, R. roée, ruée, pic. reue, reule. — Rouwer (rouer). — Cp. row.

1. **Rôze** (*rose* : fleur), N. it., R. rosse. — Rôze d'Egipe (réséda), N et H. it. La patrie de cette plante paraît, en effet, être l'Egypte (Nemn. II, 1141), mais pourquoi *rose* ? — Rôze di mér' (rose trémière). — Rôzî (1. rosier ; 2. fig. mète li r. : « aller de boutique en boutique sans payer », Rm. 2 ; selon S. 2, « mète li rôzî à inc sakî » signifie tromper qqn.). Villers donne à rozî un sens un peu différent : « compte qu'on a laissé s'enfler en prenant longtemps à crédit. »

2. **Rôze** (érysipèle), N. it. Cp. afr. roses Nostre Dame (taches érysipélateuses), all. gesichts-rose (érysipèle).

3. **Rôze**, t. de bouchers (li bokè à l' rôze : certaine partie du bœuf) B. Cp. afr. rozeau, rouseau (partie de l'épaule).

Rozelant (rose, vermeil), N. it., à Givet rouzelant, R. rouselant (id.), roselant (vif, remuant, fringant) (1).

Rozin, Malm. (*raisin* sec). Cp. all. rosine.

Rozinè, Malm. (grappe de noisettes). De rozin (raisin).

1. **Roziner** (rôtir, suer ; si r. : se bien chauffer ; Villers : passer le temps auprès du feu à ne rien faire). Sans doute de 2. rose.

2. **Roziner** (gringotter, gazouiller). Cp. gruziner.

Ruer, H. (jeter, afr. *ruer*). R., pic. it. Cp. nfr. se ruer (2).

Rûl (1. règle de maçon, etc. ; 2. instrument servant à mesurer les surfaces), N. rîl, R. rieule (1), rile (2), champ. rieule (règle,

(1) Le R. a aussi *rouvelant*, de même les anciens trouvères du Nord (p. e. Berthe aux gr. p. 2667, Phil. M. 24043), *rouvelent* ; on peut l'expliquer soit comme un dim. de *rouvent* (Rom. d'Alix. p. 479, 18) = lat. rubentem), ou par un type *rubulentus*.

(2) Vient non pas direct. du lat. *ruere*, mais du factitif *rutare* ; voy. Dz lex. p. 773 (dans l'app. de Scheler).

loi), ruille (règle, mesure). Afr. ruile, rieule. Du lat. *regula* (cp. fr. tuile, afr. tieule, W. tûle, de *tegula*). — Rûler (mesurer avec un *rûl*), N. rîler. — Rûlêie (jauge ou rang de tuiles ou d'ardoises) C. M.

Rume, t. de bat. (« écoutille ») B. Cp. le suiv. et R. rume (espace entre deux murs) (1).

Rumer, t. de bat. (r. on batai : couvrir un bateau) B. — De même origine, je pense, que le préc.

Runant-chemin, Malm. (grand-chemin). — D'un verbe runer = rèner (courir) ; cp. angl. *run* ?

Runantmin, Malm. (« communément, vulgairement »). Du même *rèner* (courir, être en cours) que le préc.

Rupin, t. de min. (« sorte de grès, près du toit de la mine d'alun ») Br., N. roupin (« terre jaune qui se trouve dans les mines de plomb et qui en facilite la fonte »).

Ruselade, Malm. (ondée, giboulée). Du fr. *ruisseler*.

Rusi, intrans., Malm. (frotter, racler) ; rusège (frottement). Du même thème *rist*, d'où *ristai*.

Rusniketer, rustapeler, rustuler, voy. à la lettr. *ri*.

Rus'wer, Malm. (sécher). Sans doute p. rusêwer = risèwer.

Rûter (1. braire, bourdonner, Dj. ; 2. grommeler), N. rûti (2), pic. routeler, ruteler (grommeler ; grogner, particul. en parlant du porc), routelle, rutelle, routeloir (crécelle). — Rûteû (personne qui grommèle constamment), N. rutiaut. — Rutiner, Malm. (m. sign. que rûter) ; rutinerie, Malm. (« murmure, mécontentement »). — D'un type lat. *ruditare*, de *rudere* (crier, faire du bruit) ? Ou p. *brûter*, cp. N. brûte (vive réprimande) ?

(1) Je vois dans ce mot l'afr. *rume* (fond de cale), qui est sans doute l'all. *raum*, fl. *ruim*, angl. *room*, propr. espace vide. Cp. fr. *arrimer*.

Ruza, Malm. [« rusat »] (« conduit des eaux en bas d'un toit, gouttière »).

Rûze (peine, difficulté ; il arait de l' rûze à fer soula : il aura de la peine à faire cela ; à ruze : à peine, tout au plus ; p'titz èfantz, p'titez rûzez, grantz èfantz, grantez rûzez). Villers donne les deux sens : 1. peine, soin, inquiétude ; 2. ruse. Fer dèz rûsez : causer de l'embarras, des difficultés. — Le mot serait donc le fr. *ruse*, avec un sens détourné : d'abord art, artifice, puis peine, difficulté. — N. rûzer (chercher à, méditer), champ. ruser (« quêter, envier, chercher à avoir »).

S

S', voy. 3. si.

1. **Sa**, particule inséparable, répondant pour le sens au lat. ali-, au goth. sums, aha. sum, angl. some (v. Gr. Gramm. III, 39, IV, 451 sq. ; Df. Goth. W. II, 289, n° 128). Les corresp. romans seront cités aux différents mots composés de cette particule, dont l'énumération suit. Quant à l'étymologie, elle me paraît obscure ; j'ai inscrit au mot saquant la seule conjecture que j'aie pu former. L'article féminin qui précède ces composés n'indiquerait-il pas que *sa* représente un subst. fém. ?

Ine *sajus'* (quelque part). Cp. plus bas ine saous'. — R. eune séju ou séchu (1. it. ; 2. à peu près, environ).

Ine *sakî* (quelqu'un), N. one sakî, R. eune saqui *ou* séqui (*u* sonore).

Ine *saous'* ou *sawous'* (quelque part), N. one sahoû.

Saquantz, fém. saquantes (quelques, plusieurs), N. it. Le N. paraît conserver la forme masc. devant les noms fém. — R. un sacant, eune sacante (une grande quantité de), pic. « sécan (quelque), syn. de quéque ». — On disait en afr. alquant ; or d'après Burguy I, 171, le *l* éprouvait en Normandie une mutation en *s* : on disait donc *asquans*. Notre *sa* ne viendrait-il pas d'une transposition de *as* ? L'influence du goth. sums, etc. aurait pu

amener cette transposition et faire substituer dans tous les mots cette nouvelle particule *sa* à l'ancienne particule *al* = lat. *ali* (1).

Ine *saquè* (quelque chose), N. one saquè, R. eune saqué. H. eine saké, saquoi ; Malm. saquet (cp. poquet = pourquoi), Jura : oun sacquet ou ouna saka, pic. *un* saquoi.—Plur. *saquoiz* (choses : totez sôrez de saquoiz : toutes sortes de choses), N. id. ; par spécific. : bonbons que l'on donne aux enfants, « voz aurez dez saquoiz ».

2. **Sâ**, sau, fém. (saule), N., H., R., pic. sau, R. aussi sauche, champ., bourg., lorr. sausse. Sur l'étym., voy. Diez, lex. 675. — Sà-bosène (saule aquatique) Court. J'ignore quelle espèce est désignée par cette dénomination ; ici en Hesb. on nomme *sâ bosine* une espèce de saule qui croît dans les *bois*. — Sà-brèsène (saule de bois) Duv. Il est fort probable que le mot et l'arbre qu'il désigne ne font qu'un avec le précédent ; mais je ne puis dire quelle forme est la bonne. — Minon-sâ (saule marseau) Lj. II, 249, sq. En R. sau salinque ou sallende, en fr. dial. (Nemn. II, 1200 s) sausselange, afr. saus salengres (Roq. suppl.), espèce de saule à feuilles larges, qui croît fort vite. — N. sau mozale, s. expl.

Sababèle, Malm. (« ver luisant, mouche de St. Jean »).

Sabai *ou* Zabai (Isabeau), N. Zabia, fém. Zabèle.

Sabouiî, voy. sambouiî.

Sabouler (1. rosser ; 2. bousiller) Hub. ; Villers (1) ; R. it., R. saboule (semonce, réprimande) (2).

(1) Cette interpretation rencontre plus d'une difficulté. Par contre rien de plus naturel que de voir dans le phénomène en question le *nescio quis* (= aliquis) des Latins, traduit en wallon par *n' sà ki* ; nescio quid, n. quantum = *n' sà qué* (quoi), *n' sà quant*. Le besoin de ne pas laisser se perdre la trace de la négation a déterminé la forme féminine *ine sakî*, etc. L'Académie sanctionne bien « un *je ne sais quel* homme », et l'italien n'a-t-il pas p. e. uno *sò che* d'inusitato ? Le wallon *saous'*, *sawous'* est = *n' sa ouss* (ne sais où), et *sajus'* me semble une modification de *sayous* (*y* de transition comme *w* dans *sawous'*).

(2) Ce mot est français (voy. Littré et Scheler).

Sacatrape, Verv. vîe s. (vieille sorcière) Duv.

Sâder (mettre le sceau à un poids, étalonner). — Pour sâler = afr. saeler = lat. sigillare? *D* p. *l* comme dans fr. *amidon* de *amylum*.

Safe (peur, effroi) Hub. Sans doute un dérivé de « si sâvé » (se sauver, fuir). Cp. fr. sauve-qui-peut.

1. **Sâhon** (*saison*), N. saujon. — Sâhener, ap. S. 3, sans expl.

2. **Sâhon** (fil de la Vierge, filandre) B.

1. **Sâle** (serge) ; Lob. suppl. v. teheu donne *sauie* ; N. sarge. Cp. aL. saye (Ch. 10 ⁵/ₘ), sarge (ibid. m.), R. saie, sarche, sayéte. Mozin donne fr. saie (serge de laine), dim. saiette (petite serge de soie ou de laine). Voy. 1. saiète. Dz. 280 dérive *saie*, *sayette* de *saga* (ap. Ennius) = *sagum*, et 281 *serge*, *sarge* de *serica* ; cp., dans le gloss. du Polypt. d'Irm., sarcilis (pannus laneus, crassus, hodie *serge*). — Sâierèie (manufacture de serges) S. 2.

2. **Sâle** (*essai* ; côp d' sâie : coup d'essai, S. 1 ; à sâie : à l'épreuve, S. 2), N. saie, asaie. En afr. sai, saie, assai ; voy. les dict. étym. fr. sous essai). — Saiî (essayer, goûter), N. it. et asaiî, R. assayer, champ. sayer. Afr. saier, assayer.

3. **Sâle** (« étalon ») S. 1. Le même mot que le préc., au sens premier du lat. *exagium* (pensitatio, estimation) ; c'est donc pr. la marque de l'essayeur ; il est indépendant, je pense, des mots suivants.

1. **Sâieler** (étalonner, marquer du sceau, afr. *saiel*), aL. sailler, Ch. II, 307. 34. Afr. seeler, saieler, saeler = lat. *sigillare*. — Saieleû (essayeur, étalonneur).

2. **Sâieler** (étalonner : faire saillir une jument par l'étalon). Dim. de *saiî*. — Sâieleû (étalon : cheval entier) Hub.

Saien, voy. saiin.

1. **Saiète** (refin, refleuret : sorte de laine très-fine) An. 2 ; Hub. saïett « fin fil de laine », Villers saëtte « fine laine teinte »), N. it. (d'après le verbe qui suit), R. saiéte (sorte de laine propre à fabriquer la saye), séiéte (laine peignée et même filée à sec, par opposition à celle filée à l'huile). Dér. de 1. sàie. — N. saieter (doubler de saiète, p. e. des talons de bas).

2. **Saiète** (graisse de porc). Autre forme de saiin.

3. **Saiète,** sèiète (sauterelle). Voy. saii.

Saif (qui est en son plein sens ; se dit particul. par opposition à ivre). B. (Fàves, p. 81) prend ce mot dans le sens de sain : saife et sàve (saine et sauve) ; de même Del Vaux I, 338 s. Cp. N. saiw ? L'afr. a *saive*, forme concurrente de *sage*, sur l'étym. duquel voy. Dz lex. 279. — Màsaif (insensé, frénétique, enragé), cp. afr. mausage (fou, insensé).

Sâii, sèiî (*saillir*, dans les 3 sens : 1. sauter, lat. *salire*; 2. jaillir, sauter de ; 3. avancer en dehors, faire saillie ; mais ces acceptions ne se trouvent guère que dans les dérivés ; le verbe même ne m'est connu que dans une couple de phrases, p. ex. : i n'y at on crampon k'est saû ; li feû sèieve divint l'beur). — Saiète, 1. seiete (sauterelle), dérivé direct de notre verbe sâii, et non pas du fréq. seieter. — 2. Sèiète, Hesb. (ver de fromage) S. 2. — Sèieûte (saillie d'une maison : la mesure dans laquelle les étages supérieurs, dans les anciennes constructions, avancent sur le rez-de-chaussée ; saillie en encorbellement [Hub.]), à Malm. sièieute (Villers écrit « seeute »). — Sâieler, voy. à cette lettr. — Sèieter (sautiller).

Saiin, Rm. 1. sèiin, Malm. it., Lob. seyain (1. graisse de porc ; 2. *sain*-dóux : graisse de porc fondue), N. id. (1., 2. ; 3. oing, lat. axungia). Cp. 2. saiète. En aL. sayns (graisse) Ch. II, 307. 33 m. et infra ; sayen (sain-doux prob.) L. III, 176 s. : nul arsin de sayen ou de craisse ; a. pic. seyme (graisse), a. lorr. sayn ; afr. sahin, saien, prov. sagin, saïn, It. saime. Du b. lat. *sagimen*, transformation du lat. *sagina*.

Saîîme (*seine* : sorte de filet, afr. *saïme*), N. saième, aL. sayme (Cb. I, 131, l. ult.), norm. saine. Du lat. sagena, sagina.

Saimî, autre orthogr. de sémi, voy. 2. sème.

Saine (séné) ; je trouve le mot chez Lob. Suppl. v. faïe (feuille) : f. du saine. Cp. l'It. sena [1].

Sainètè *ou* sainnète (traînasse ou renouée : polygonum aviculare). On peut comparer les deux noms franç. correspondants (ap. Nemnich II, 1027 m) : sanguinaire, fausse sénille. Tous ces mots sont des dér. de *sang* (cp. les formes wall. sainî, pic. sainer = saigner). Le R. sayéte (renoncule scélérate) paraît être une corruption du même mot.

Sairmouze, Malm. (sorte de pain au beurre). Cp. en d. d'Aix schermull ; voy. l'art. scarmoie.

Saiw ou *sèw* (sérieux, phlegmatique). Saiw ou sew paraît être à sêwer, comme souwé est à 2. souwer. Le sens propre serait ainsi : sec. Ou le mot vient-il de saive, saif (sage) ? — Saiwement (sérieusement).

Saiwe, saiwer, voy. l'art. 2. sêwe.

Sajus', voy. sa.

Sak (congé). — Saker (congédier, renvoyer). En R. doner le *sa* (sac) = renvoyer du service ; cette expression se rencontre aussi dans les langues germaniques [2].

Sakî, voy. sa.

Sâkis', voy. sankis'.

Sak-marade (? — : on lit dans une pièce manuscrite : Madame f'rait sak-marade ; vos sièrez parokè).

(1) *Saine*, ou plutôt *sène*, est le primitif de fr. *séné*, qui est p. *senel*, comme *sénevé* p. *senevel*.

(2) Littré la consigne de même v. sac, n° 11.

Salêie (« chaude-suante, jet de feu qui sort du fer sous le marteau dans une chaude ») Hub. = fr. saillie ?

Salète (psallette). Chute du *p* initial.

Salème, salène (salive) S. 2.

Saligo, Malm. (coup de bâton bien appliqué).

Salin, *salun* (selon Z. : « sel que l'on retire de la lessive faite avec de la cendre de bois en la faisant cuire » : potasse ; selon une C. M. : eau qui a filtré à travers la cendre de bois).

Samaine (*semaine*), N. samoinne, pic. essemagne.

Samboulî, selon Rm. 1. sabouiî, selon Lob. sauboui (chanceler, vaciller). Cp. lang. saboutir, samboutir (ébranler, secouer)?

Sambourteûs (raboteux, inégal, en parl. de chemins).

Sambroise ou *sambrèse* (bateau d'environ 40 à 50 tonneaux), N. sambroize (bateau de *Sambre*). Cp. le terme escarpoise (bateau navigant sur la Scarpe, ap. Roq. suppl. —N. Sambroizî (1. habitant des bords de la Sambre ; 2. batelier qui navigue sur la Sambre).

1. **Same** (écume, bave, mousse) ; èse tot è ine same (être en nage). Peut-être de l'all. *seim* (fluide épais, mucilagineux : honig-seim : miel vierge), pour lequel on a dit aussi *sam* ; cp. Frisch II, 261. 1. (1) — Samer (écumer, mousser, baver). — Samerèse (cigale à l'écume : sorte de cigale ou de sauterelle qui est enveloppée d'une sorte d'écume) S. 2.

2. **Same**. Pîre di same (« sorte de pierre ») Duv. Prob. le même mot que 2. sème (pierre à aiguiser) ; sinon, = pierre de

(1) Graff VI, 221 : *seim*, miel, nectar. L'aha. *ei* répond correctement à W. *a*. On peut d'ailleurs rapprocher également le néerl. *zaen* (lait caillé, crême), all. *sahne*, que propose aussi Sigart à l'art. *samette* (mousse légère). Cp. Kiliaen : saen oft saenken van 't bier (cremor cerevisiae).

Salm, endroit de la province de Luxembourg où l'on extrait d'excellentes pierres à repasser.

3. **Sâme**, Malm. (« grand filet de pêcheur »), N. same (« filet que le pêcheur tient devant lui avec deux bâtons »). Prob. le même mot que fr. *seine*, W. saïme.

4. **Sâme** (1. but ; 2. action de buter) Hub. Voy. 3. samer.

1. **Samer**, voy. 1. same.

2. **Samer** (*essaimer*), R. it. et semer, N. sèmer, pic. échamer, afr. échamer, échemer. Du lat. *examinare*. — Samerou (1. essaim ; 2. fig. bruissement, bourdonnement, brouhaha, tumulte).

3. **Samer** ou *sâmer* (abuter : jeter des quilles, etc. après un but soit comme sorte de jeu, soit pour voir qui jouera le premier). Peut-être de *examinare*, comme le préc. (1). — Sameter (1. propr. tâcher de jeter le plus près du but ; de là 2. s'efforcer d'atteindre un but, un résultat ; 3. convoiter ; 4. languir dans l'attente d'une chose ; 5. se dépiter), d'après Hub.

4. **Sâmer** (saupoudrer de sable les moules à briques) C. M. (2)

Samore, Malm. (*saumure*). Samoré (imprégné de saumure).

Sandronète (bonnet de femme, qu'à Liége on nomme gamète), Malm. sandrinète (« coiffe de nuit, cornette »), R. pic. sandrinéte. — Cp. santé.

S a n g l e (simple, non double). De *singulus* ; cp. angl. single.

Sankis' (vase, bourbe ; selon Rm. 2, qui écrit sâkiss, plantes fluviatiles et limoneuses ; J. Minette : sonkis' (« endroit maré-

(1) *Samer* ne serait-il pas un composé de pic. *amer*, angl. *aim* (viser à, tendre vers, s'efforcer, lequel est = afr. *esmer* = lat. *aestimare* ; un comp. *ex-aestimare* fournirait une étymologie très-convenable ; cp. afr. *sater* p. *essater*.

(2) Peut-être p. *samer* = *semer*.

cageux »), N. sankez, plur. it., sankis', adj. (bourbeux). Cp. dauph. sagni (fond d'un bourbier), Berry chagnat (bourbier), lg. sagna (marais). Cp. le terme de marine fr. *sancir* (1) (couler à fond). — Esancré (chargé de vase, de limon), N. èsankî.

Sanpreû, voy. sâpreus.

Sansale (renoncule petite douve : ranunculus flammula) Lj. I, 248. Cp. sasâle.

Sansoule, sansowe (sangsue), Malm. sansouwe, N. sanseroûle, sansuwe, R. sansure. — Su sansouwer, Malm. (« se donner beaucoup de peine, se sangsuer ») (2).

Santé, Ard. (coiffe de femme sans dentelle). Cp. saudronète.

Saoûs', voy. sa.

Sape, Verv. (gonflement ou descente de la luette).

Sapîre (sorte de grand sac où l'on met des objets très-légers, tels que des fleurs de houblon), aL. prob. sapir, Ch. II, 321. 27 : N. sauplêre. Prob. le même mot que le fr. *serpillière* (3) (grosse toile claire, servant surtout à emballer des marchandises). R. sarpéliére.

Sâpreus (affété, maniéré, au fém. mijaurée), Lob. a sanpreû (maniéré, vergogneux), fém. sampreuze (pimbêche). Cp. afr. safre (mignon), safrette (friande, agréable). Remarquez que le L. donne une signification analogue à sawoureuze (pimbêche, précieuse). — Pour la terminaison, cp. sclatereus (4).

Saquantz, voy. sa.

(1) Il faut écarter ce verbe ; voy. Dz lex. v. sumsir, pp. 682 et 776.

(2) Sachs (Dict. fr.-all.) donne le verbe *sangsurer* (ventouser, saigner, fig. écorcher, rançonner), réfl. s'imposer des privations, se sacrifier, se ruiner.

(3) Voy. Littré et Scheler.

(4) *Sâpreus* pourrait bien être une formation faite dans le monde des clercs et tirée du lat. *saporosus* (qui a du goût) ; cp. it. *saporoso* (charmant). Le sens propre serait : difficile de goût.

Sarcô (caveau sépulcral). Cp. afr. sarqueu, sarcu (cercueil, tombeau, sépulcre), champ. sarqueu, sarquiou (tombeau, sépulcre), pic. sarkeu (cercueil). Sur l'étym. (l'all. *sarg*), voy. Dz lex. 541.

Sârelète (salière), N. it.

Sarène, sèrène (machine à battre le beurre : c'est un tonneau dans lequel se trouve une sorte de moulin), N. sèrine, aL. (Ch. I, 131, l. 4) seraine, R. sérenne, chéréne, pic. cheraine, d. de Bayeux seraine (vase de terre employé dans les laiteries). Quelques dict. fr. (Mozin, Sachs) ont conservé serène ou sereine (1).

Sârot (1. *sarrau* ; 2. en qq. parties de la Hesbaye, bluet, parce que chez nous les sarraus sont faits de toile bleue), N. sauro (1) ; R. saro (surtout, ord. en toile), Jura (VI, 302) sarrot (habit de toile peinte en vert). — Sarotî (expr. de mépris pour : ouvrier, paysan).

Sarpète, Malm. (serpe, serpette, faucille), Verv. saurpett (serpette). — Sarpeter on bois, Malm. (dévaster un bois).

Sart, anc. *sâ* (lieu ou terrain essarté). Villers s'exprime d'une façon que je ne comprends pas : ar, masc. « taillis, bois taillis » ; il est vrai que si un bois se refait dans un sart, ce sera un bois taillis. Plus loin il donne : sartège, « sartage, bois taillis, ou simplement taillis ». — N. saurt, R. sart (lieu inculte qui devient champ après qu'il a été *sarté*), sartiau (« endroit défriché dont on a enlevé le bois ») ; c'est un dim. tout simpl. ; pic. sart (« champ »), essarts (« champs incultes non défrichés »), norm. essart (friche, terre inculte). Notre mot se rapporte à lat. saritum, comme fr. *essart* à ex-saritum (voy. Diez, lex. 575). — Sârter (essarter, écobuer, Villers : défricher avec le hoyau), N. saurter, cp. pic. essarter (« élaguer les arbres »).

(1) Sans doute de *serum* (petit lait). Il me semble plus difficile d'accorder étymologiquement notre mot avec angl. *churn* (baratte) = ags. cyrine, cerene, cyrn.

Afr. sarter, ap. Roq. suppl. (arracher un arbre), ap. Guill. Brit. (« novare »).

Sas' (seize). Cp. traz' (treize).

Sasa, Malm. (une folle) ; one grande sasa (« une grande cigogne »).

Sâsale (plante sauvage dont la fleur ou le fruit est rouge et en grappes) B. Cp. sansaie ? (la fleur de cette renoncule est jaune).

Sâteler (sauter), N. sauteler. L'afr. disait aussi *sauteler* p. sautiller.

Satin, vieux mot (un quart d'once), N. sètin. = afl. satyn (dragmae duae). L'afr. sezain (voy. Nicot, ap. Roq.) signifiait aussi un quart d'once, mais ce ne peut être le type de setin, satin. Celui-ci s'accorderait avec un bas-lat. *sextinus*, si ce mot se trouvait (cp. *setier* de *sextarius*).

Satou (châtiment, réprimande) ; c'est le L. chatou (voy. mon art.), Verv. chatoi (Lob.).

Sauiez, plur. (C. M. : pailles répandues pêle-mêle ; Z. ne donne que la phrase : Jan n' at k' dèz sauiez po s'couchî). Prob. le R. saye (paille de froment dont les moutons ont mangé la fane et les épis), essai (= saye, si ce n'est que Héc. dit : paille de seigle) [1]. — Sauieler (« répandre à profusion ») C. M.

Saunia (corde faite entièrement de crins ; Z. ajoute la phrase : s. d' saième [seine : v. saïme]).

Saurgète (*sarriette* : plante odoriférante, etc.),en L. comme en fr. ; R. saliéte. Du lat. *satureja* vient régul. prov. *sadreia*, fr. SARIE, dim. sariette (d'où notre saurgète) et sarriette.

Sauweran (sauve-garde, abri) Lob. = sauf-errant [2] ?

(1) Ne pourrait-on pas aussi bien invoquer le néerl. *zaatjen* (semer, répandre), angl. *sow* ?

(2) Je pense plutôt = *sauf-warant* (garant).

Savate (savate, pantoufle), N. it., R., pic. chavate. Voy. Diez, lex. v. ciabatta, et cp. Scheler. — Savetî (savetier), N. it., R. anc. chavatier, auj. chaftier (1. it. ; 2. mauvais ouvrier en tous genres), pic. chavatier ; lang. sabatier (cordonnier), cp. même dial. sabarnau, sabernau (savetier ambulant), norm. chabernau (savetier) (1). — Li savetî rènant (le Juif errant) Hub. — 1. Saveter (travailler malproprement ou grossièrement), N. id., R. chafter, pic. chaveter (m. sign.). En L. saveter ou fer savate se dit aussi pour lever le pied, déguerpir.

Savenal, Malm. (« grand filet de pêcheur ») (2).

Savène, sovène. Seul. dans l'expr. : noiî è savène, noiî sovène (nager sur le dos, ou comme disait l'afr. nager *souvin* ou en souvine). C'est le lat. *supinus*. Cp. champ. souvin (couché sur le dos), souviner (renverser sur le dos).

1. **Saveter**, voy. savate.

2. *Saveter*, t. de plafonneurs (mettre le premier mortier, bousiller). Acception déduite de 1. saveter (travailler grossièrement).

Savion (sable), N. sauvelon, R. sabre, sape, savelon, pic. savelon. Afr. *savelon*, nfr. sablon. — Sàvionère, sàvionereie, sàvenîre (sablonnière).

Savu, saveur, sepi, part. pas. sèpu (*savoir*), N. sawè, part. pas. soiou.

Sawe, Malm. (sureau), voy. sawou.

Sawèri, Ard. (hièble ou sureau sauvage). Prob. une forme dimin. de *sawe* (cp. pècheri).

(1) Cp. les mots fr. *sabrenas* (-aud), sabrenasser (-auder), pour lequel Bugge (Rom. IV.365) conjecture l'étymon esp. *sabe nada* (sait-rien).

(2) Je prends ce mot pour un dérivé de afr. *saène* (= W. saîme), avec *v* épenthétique, *savène*.

Sawou (sureau), N. sahou, sahu, seûs' (pour cette dern. forme, voy. à la lettr.), lg. sambuc, anc. sahuc. — Sawou offre un *w* épenthétique et est = saou, qui répond exactement à *sabucus*, forme précédant *sambucus*. *Sawe* est une forme abrégée et *sawèri* un diminutif. Voy. d'autres obs. à l'art. seûs'.

Sawourer (*savourer*), Malm. sawerer. Cp. Malm. rasaweter. — Sawoura (goût), Malm. sawera, rasawera (1. fumet ; 2. ragoût, friandise).

S'bâton, Malm. (« botte de paille ou plutôt de chaume »).

Sca (espèce de broderie à jour que l'on fait à la fente des chemises d'homme pour arrêter le jabot) Duv. — Cp. scafe.

Scabèle (échelle double), N. id. et escabèle (escabeau).

Scad [*d* muet] (trop plat, en parlant d'un objet qui doit avoir un peu de creux, comme une assiette, une soucoupe), L. hat', prononciation négligée pour had' (1. it. ; 2. mince ; 3. étriqué), voy. pl. h. Avertiss. p. XXX. — L. hadrai (tinette de brasseur). — N. scaderia (sébile). — L. hàderène 1 et 2 (voy. aux Add. du t. I, p. 357).Cp. d. du Hainaut *scater* (écraser), d'où *scat* pourrait être abstrait). Il serait difficile d'identifier notre mot avec l'It. *sciatto* (négligé, gauche dans ses manières), milan. sciatt (trapu), voy. Dz lex. 398 ; l'esp. chato (camus, épaté) est = it. piatto (plat).

Scafe, t. de couturières (petite pièce servant à renforcer une partie d'habillement facile à déchirer) B.

Scafelote, *scafiole* (gousse, brou de noix, coque de châtaigne, etc.). Cp. pic. écafette, écafotte (moitié de coquille), écaflot (écaille de noisette, enveloppe de graines), R. écafotte (m. sign.), voy. au mot hufèie. Le jurass. caffe que j'ai mentionné à l'art. auquel je viens de renvoyer, est rendu dans le Voc. de la langue du Jura (Mém. etc., V, 237) par « enveloppe de la fève, du pois, du raisin, etc. et (dans un sens trivial) de l'œil » ; le dérivé écaffé signifie dans le m. dial. (p. 304) « écrasé, sorti de sa *caffe* par l'effet de la pression ». Je vois

dans Duc. que les Italiens ont *scaffa* (« siliqua. Gallis cosse ») ; cp. b. lat. scaffa, scaffia (mensura), scafa (cuiller à pot) ; de là, le W. dichâfi, champ. décafuter (découvrir, décoiffer), décafuloter (éplucher), écafluche (pellicule, écaille), cp. écoffe, écoffelle (coquille, cosse). — Cp. scaufion (sc. d'. pomme, di poire : ce qui reste d'une pomme ou d'une poire dont on a enlevé une partie qui était pourrie). — Voy. pour l'étym. hufeie, hûfion (1).

Scafer, Malm. (1. goinfrer, godailler ; 2. boire en cachette, humer, avaler).

Scafignon (escarpin) S. 1. L'afr. escafignon (chaussure) a laissé l'expr. « sentir l'escafignon ». Cp. champ. escafillon (« sorte de chaussure»). Sans doute de même origine que le N. scafelote.

Scafoter, H. (tripoter). Sens dérivé ? (2)

Scambion, Nessonvaux (rhume [de cheval]) B. Voy. strambion.

Scanfâr, fém. selon Hub. (1. estrade, rangées de gradins pour placer des pots de fleur, etc. ; 2. catafalque, sarcophage, Hub. » ; ap. Villers gradin, etc.) ; Lob. skanfour (« assemblage de bois, de planches, de charpente ; gradin »), aN. scaufaire, masc. — Du b. lat. scafardus p. scafaldus (*échafaud*), qu'on lit dans un chroniqueur liégeois et qui ne serait donc pas une faute comme le croit Duc. — Dz lex. 92 fait venir échafaud de l'It. catafalco et celui-ci du rom. catar (regarder) et falco, altéré de palco (échafaudage) ; d'autre part, p. 395, il ramène l'It. *scaffale* (tablettes à mettre des livres, etc.) au mha. schafe, fl. schap (tablette, planche sur laquelle on dépose des outils, etc.). Il me semble provisoirement que ce dernier fournit un étymon convenable pour le mot fr. et W. (3)

(1) Voy. aussi Littré, v. écaflote, et mon Dict. (dernière éd.), v. escafignon.

(2) D'après Sigart, le sens propre serait : chercher à faire sortir du *scafion*, de la coquille ; de là fouiller, gratter, remuer.

(3) A mon avis le mot néerl. composé *schaprade*, *schapraat* (armoire à

Scar (ine aiwe sicare : une eau dangereuse) B. (1)

Scârbote (1. navette : petit vase où l'on met l'encens ; 2. sc. di gaie : brou de noix), L. harbote (voy. cet article I, 275 et II, XXX, 30), Verv. charbote [et par suite L. chabote], défini par Lob. : auget, trou ou creux dans les arbres ébranchés, alvéole, cellule (de là charboté : excavé). Le radical *scarb* peut être une forme renforcée de *calb* dans 2. calebote, qui a des correspondants en afr. Il se peut aussi que ce dernier soit identique avec chabote, qui à l'accept. que j'ai donnée à cet art., joint encore celle de : petite niche, coquille du limaçon. Cp. afr. escharbot ; dans le Fabliau des Bordeors on lit :

Bien sai joer de l'escanbot
Et faire venir l'escharbot
Vif en saillant desus la table.

Nota. A l'art. *harbouîi*, j'allègue le dauph. eicharbota (éparpiller) ; Rabelais emploie également escharbottor en ce sens (selon le gloss., de *escarbot*, donc : remuer, éparpiller comme font les esc. ou fouille-merdes), et en norm. on dit équerbotter(= bouter à l'écart ?) (2)

Scârmoie (sorte de petit gâteau) Duv. ; Malm. sairmouze (sorte de pain au beurre). Sans doute = d. d'Aix scheemull ou schermull (petit pain blanc, léger et délicat) ; les auteurs de l'Idioticon d'Aix disent que le mot W. pour schermull est chermoule ; il faut, je pense, rectifier cette assertion en ce sens que les Wallons fréquentant Aix ont emprunté le mot all. en le transformant en scârmoie.

Scarwaiter (guetter) A. Borgnet ; v. aussi Gachet, gloss. 165a. De l'aW. skerwait, afr. escharguète, devenu échauguette.

rayons ; Kil. : repositorium) pourrait bien avoir été défiguré par les Wallons en scafra, scafâr, scanfâr. En tout cas, comme l'auteur, je déduis *échafaud*, comme *scanfar*, plutôt du radical *schap* que de l'It. catafalco.

(1) Cela me rappelle l'all. *scheren* (écueils, brisants).

(2) En définitive, aucune des explications étymol. tentées par l'auteur ne convient à *scarbôte*. Pourrait-on recourir à l'all. *scherbe*, vase de terre, têt, tesson ? Voy. Schm. III, 398.

L'origine est l'afl. schaerwachte (« excubiae, vigiliae ») ; voy. Dz lex. 566.

Scat, voy. sous scad.

Scater, *squater*, H. (écraser), R. escouater. = afr. *quoitier* (presser). Ce mot pourrait être de la même famille que *s'aquati*, s'il est vrai que, comme l'avance Dz lex. 260 v. quatto, l'It. quattare (tapir) et le fr. écacher = angl. squash (de même que fr. cacher et catir) ont pour primitif lat. *coactus* (pressé), d'où aussi le nba. quetschen (écraser) (1).

Scaufion, voy. scafelote.

Scauî (fendre outre mesure, p. ex. une plume à écrire ; sc. sèz oûiez : écarquiller ses yeux ; au part. : on laid grand scauî : un homme qui a de trop longues jambes). Même origine que discauî ; voy. aussi caiet in fine. Cp. champ. escarquiller (écarter) (2).

Scavège, masc. (daube de poisson) S. 1. — Autre forme de *escavèche* (voy. ce mot) (3).

Sclaidage, masc. (droit qui se percevait sur chaque tonneau de vin, de beurre, etc.), ap. Roq. esclaidage. Cp. aL. sclaideur (ouvrier dont le métier consistait prob. à resserrer les douves des tonneaux, ou en gén. tonnelier), Ch. I, 159 sqq. et Louv. I, 430 s. (4)

(1) Cela ne fait guère doute. — Cp. angl. quat et squat (écraser), Halliwell II, 665 et 791.

(2) Je n'admets point de rapport littéral entre *scaui* ou *discaui* soit avec W. *caiet*, soit avec *équarquiller* ; je rapprocherais plutôt l'afr. *escavi*, *escheri* (svelte, élancé), du moins en ce qui regarde l'expr. « on grand scauî ». Voy. Dz lex. 574.

(3) Voy. aussi Littré, v. escabécher.

(4) Le radical *sclaid* appartient prob. à la même famille germanique *slit* (findere, scindere, discerpere), qui a donné *esclèti* (voy. ce mot), afr. esclier, esclayer ; *sclaidî* peut avoir signifié « faire des tonneaux », d'où *sclaid* (tonneau), *sclaidage* et *sclaideur*. La chose, toutefois, reste à examiner.

Sclat (*éclat* de pierre ou de bois, N. it. Voy. plus bas scléît. — Sclater (éclater), N. it. Cp. sclatereûs, sclaterîe. — Pour l'origine de sclater, qui est l'aha. *sleizên* (déchirer, fendre), voy. Diez lex. 285.

Sclatereûs (délicat, difficile à satisfaire). De *sclater* prob., le point de comparaison étant pris dans les pierres, etc. qui se taillent difficilement parce qu'elles éclatent sous le ciseau. Pour la terminaison, cp. sâpreûs.

Sclaterîe, suclaterie, Malm. (répugnance dans le manger). Même origine que le préc.

Sclauchî (exprime le bruit d'un fouet qui claque ou de la pluie qui fouette sur les vitres ou sur le toit). Cp. sclenchi. — Connexe, je suppose, avec l'all. *klatschen* (claquer).

Sclèiî (se fendiller, s'entr'ouvrir, en parlant des douves d'un tonneau), R. ète écli (en pt d'un tonneau qui laisse échapper le liquide contenu), infin. éclir ; pic. éclayer, éclier, afr. esclier. De l'aha. *slîzan* (fendre), nha. schleissen, néerl. slijten, angl. slit, voy. Dz lex. 574 v. esclier. Le fr. *éclisse* a la même origine. Pour l'insertion d'un *c* dans le groupe *sl*, cp. les art. sclater, sclemb, sclite. — L. risclèiî (resserrer les douves d'un tonneau qui se sont entr'ouvertes).

Sclemb (prob. biais). Cp. H., t. de min. esclembe (morceau de bois en forme de cognée pour ajuster les bèles et fausses bèles) El. — Sclembî (prob. biaiser, être de travers) ; è sclembiant (prob. de travers). — Sclemboigne (de travers, de guingois : se dit en parlant d'un homme contrefait, d'un discours biscornu) ; cp. L. hîboigne, mentionné pl. h. p. XXX v. hinfèse. — De l'aha. *slimb*, bav. schlemm (oblique, biais), qui est aussi la source de l'It. sghembo (m. s.), voy. Dz lex. 400. Pour *scl* issu de *sl*, cp. sclat.

Sclenchî (Je ne connais ce mot, d'après J. Borgnet, que dans l'acception : donner du fouet à qqn., cingler).

Sclibo (« morceau de bois ») [1].

Sclis', t. de min. (panier monté sur quatre roues) C. M. — M. Br. a, dans le même sens (aux mots esclite et chariot), esclite et esclise, mais comme mots français ; voy. mes art. sclite et sclûze [2].

Sclite (traîneau), pic. dial. éclidon. De l'aha. *slito*, nha. schlitten, d'où aussi l'It. slitta, fl. slede, slee, voy. Dz lex. 401.

Scloion (petit traîneau sur lequel on charge de la houille), dans le Hain. sclon, d'où R. scloneux (ouvrier qui charrie le charbon dans la houillère). Cp. afr. esclan. — Il est prob. que le L. sploion (traîneau), Malm. splèion, ne sont que des modifications de scloion [3].

Sklûd (clou long et avec une petite tête) Lob.

Sklûze (traîneau). Sklûzer (conduire sur un traîneau) [4].

Sco (*écot*), N. it. voy. Dz lex. 288, v. scotto.

Scocha (1. sorte de pois [pois à écosser ?] ; 2. en t. enf. *cosse* de pois vide). De SCOCHE = L. 1. hoche (1. cosse, gousse ; 2. peû d'hoche : pois goulu), lequel est = fr. *écosse*, qui est la bonne forme pour *cosse*. De l'afl. schosse (Kil.), m. sign., si à l'inverse ce dernier ne vient pas du fr. ; en ce dernier cas on pourrait penser au lat. EX-CUTIARE (peler), que propose aussi Dz lex. 554, d'où serait abstrait le subst., ou au part. *excussa*, proposé par Ménage ; pour ce dern., cp. l'art. splose. — Quant au mot fr. *gousse*, voy. Dz lex. 181 v. guscio.

Scoche (Ecossais), angl. scotch.

(1) De *sclis'* (= eclisse) + *bos* (bois) ?

(2) Je pense que *sclis'* est le mot fr. *eclisse* au sens de « rond d'osier sur lequel on fait égoutter le lait caillé ou le fromage » (Littré).

(3) *Scloion* se déduit correctement de *sclite*. La forme *sclon*, comme *esclan*, est contractée de *scleon*, *sclaon*.

(4) Variété de *sclite ?* cp. angl. *sledge* à côté de *sled*.

Scochetant (cassant, en parlant du bois). SCOCHETER est le fréq. du L. *hochî*, qui a la même sign. (« hôchant : cassant, en parlant de branches » Sim. 1, 2).

Scochî (1. ébrancher ; 2. rosser). Voy. cohe.

Scole (*école*), N., R. it. — Scoler (faire la leçon), N. it., afr. escoler. — Scolî (écolier), N. id.

Scolkin (plie séchée et salée), aL. it., R. scole. — Dim. de l'afl. seulle (gloss. Bern.), scholle, nfl. schol (plie, carrelet, sole). — Je ne trouve pas ce diminutif dans les dict. flamands.

Scorgîre [« sukorgîre »), Malm. (fouet), N. scorie it., H. scôrie (fouet qui claque), R. scourie (fouet, grand fouet de charretier). De même que l'It. scoreggia (m. sign.), du lat. *corrigia* (voy. au mot corîhe, et cp. Diez lex. 109) ? Cette étym. paraît se heurter contre la désinence et contre l'initiale *s* qui est = ex. Il faut donc préférer de ramener notre mot au lat. *excoriata* scil. scutica, qui est le type aussi de l'It. scuriada, fr. escourgée, afr. escorgie, voy. Dz lex. 289 [1]. — Scoriète (courroie). — Scorion (lanière), = pic. écoirion (cordon de soulier, de pipe, etc.), afr. escorgeon, secorgeon (fouet).

Scorlo (sorte de couleuvre très-mince).

Scoudro (culbute) Rm.

Scranc [*c* muet], fém. scranke (fatigué), H. it., R. escran, scran (fatigué) [2].

(1) Voici, selon moi, l'historique du mot en question : Lat. *corium* signifiait déjà lanière, fouet de cuir ; de là : bas-lat. *ex-cortare*, frapper du fouet, fustiger, dont le part. *excortata* a régulièrement donné : afr. *escorgie*, nfr. *escourgée*, *écourgée*, signifiant 1. action de fouetter, 2. instrument à fouetter, fouet. Dans *scorgire*, la lettre *r* après *i* est épenthétique. L'interpretation de Diez « *excoriata* scutica : fouet garni de lanières » me semble forcée.

(2) Hécart confond étymologiquement notre *scranc* (qui est une modification de l'all. *krank*, primitivement « sans force ») avec *excrant*, *recrant* (fatigué), qui est l'afr. *recreant* (qui abandonne la lutte par défaut de force.

Scrâwe (1. écrou ; 2. taraud), N. scrauwe. Les formes wallonnes dérivent de l'équivalent all. *schraube*, afl. schroeve, mais le fr. *écrou* est ramené par Dz lex. 567 au lat. *scrobis* (fosse). — Scrâwer (1. tarauder ; 2. fig. faire des détours), N. scrauwer (1). Cp. scroufer.

Screndèle, vieux mot (sorte d'infirmité ou de maladie) S. 2.

Scrène (*échine ;* on dit ord. en L. scrène dez renz), N. scrine, chine. De même origine que le fr. échine (cp. N. skine), lequel selon Dz lex. 286 vient de l'aha. *skinâ*, aiguille, aiguillon ? [1] — N. scrinée (échinée).

Screper (racler, enlever en grattant), R. it. = afr. èscraper (nettoyer en raclant). De l'afl. scraepen, schrepen, angl. scrape, m. sign. Cf. Dz lex. 574 v. escraper. — Scrèpia, skerpia, skeûrpia (morceau d'écorce de cerisier, de saule, disposé en boîte pour y mettre des fraises, des myrtilles, etc.). Cf. R. escrépoi (ratissoire) ; pic. écrapures (écorces de chêne).

Scribâne (ancien meuble à écrire, sorte de secrétaire), R. escribâne.

Scriftôr (*écritoire*), N. scriptôr. Lob. écrit skristôr.

Scrin (*écrin*, coffret) S. 2, N. it., R. escrin (coffre, buffet). — Scrinai (layette). — Scrinî, scrignî (menuisier), N. scrinî, aN. scringnier (Ann. III, 476, 4), aR. escrinier, écrénier, afr. escrinier (Roq. suppl.). — Scriner (travailler en menuiserie), scrinerie (menuiserie) Lob. [2]

Scrîre (*écrire*), N. it. ; part. passé dans les 2 dial. scrit. — Scrïeû (1. écrivain, 2. homme de loi), N. it. — Skrïerie (écriture ; li sainte Scrïerie : l'Ecriture Sainte).

puis rendu, épuisé de fatigue), sur lequel voy. mon gloss. de Froiss., v. recreant. — Il serait hardi d'expliquer *scranc* par l'équivalent italien *stanco*.

(1) L'insertion de l'*r* après un *sc* initial a-t-elle des exemples ? Je n'en ai qu'un à citer : le luxembourgeois *scraufe*, coque, coquille (Dasnoy, p. 467), qui tient évidemment du N. scafelote.

(2) Cp. en all. *schrein* (buffet) = lat. scrinium, et *schreiner* (menuisier).

Scrok (1. *escroc* ; 2. homme avare, tenace ; 3. verbe, dans : scrok-patârz : pince-mailles). L'expression L. pour pince-mailles est crohe- ou croke-patarz (S. 1). Toutefois Diez lex. 288 fait venir *escroc* (It. scrocco) de l'aha. scurgo, nha. *schurke* (fripon), en écartant l'étym. *es-croquer* (= es-crocher). Le fl. schrock, qui est sans doute le même mot, signifie glouton, de même l'It. scrocco signifie écornifleur. — *Scroker* (escroquer).

Scrôle (planure, mince bande de bois que le rabot enlève et qui se boucle en se détachant). Cp. crole.

Scroufer, Malm. (sc. on fizik : carabiner un canon de fusil). C'est une autre forme de *scrâwer*, voy. pl. h. scrawe.

Scuale (*écuelle*, gamelle). Du lat. *scutella*.

Scûr (faire cuire de l'eau dans un ustensile de cuisine neuf pour lui ôter son mauvais goût : scûr one marmite, etc., scûr on for di bolègî). Répond à un type fr. ÉCUIRE, lat. excoquere.

Scusî (« aiguiser » [?]). Composé de *ex* et du N. keusî (aiguiser avec le queux, voy. au mot keûs) ? — Scusieûs (« se dit d'un morceau de bois taillé en biseau ou en chanfrein »). Z. entend prob. parler du morceau de bois dont les faucheurs se servent pour repasser la faux.

Scut' (pièce de monnaie valant 18 sous de Brabant).

Scuvin, sucuvin, Malm. (*échevin*).

Sé (sel), N., R., pic. it., bourg. sei.

1. **Sèche,** adj. (sec), N. it., R. sèque (le verbe est « sker » p. sequer).

2. **Sèche,** subst. masc. (sac), N. sacha, R. sa. — Sèchai (sachet), N. sacho, sakelè, R. saclet, saquiau, satiau, pic. saclet, sakelet. L'afr. avait sachel, sacquiau, sachelet, etc.

Sèchî (tirer à soi), N. sachî, H., R., pic., norm. saker. L'emploi du mot *sacher*, sachier, était général dans l'anc. langue p. tirer, tirailler, faire sortir etc. ; esp. port. sacar ; il nous

en est resté une trace dans le subst. saccade. Dz lex. 278 (v. sacar) affirme l'étym. *saccus* (poche), Scheler (v. 1. sac) la conteste, Littré (v. saccade) ne se prononce pas.

1. *Sècré* (secret), afr. secré, secroi.

2. *Sècré* (s. d' pompe : piston).

Sèdrî, *sendrî* et, selon une C. M., *sendrin* (tablier) ; en pic. tablier se dit chignon, chinouere. Notre mot serait-il = fr. *cendrier*, pris dans un sens spécial ?

Seel (serpette, faucille) Lob. D'un type lat. secellus (de *secare*). Cp. 2. séle.

1. **Sège** (1. sage ; 2. qui connaît, qui sait, informé), N. sage, R. sache (1). = afr. saige.

2. **Sège** (*sauge*), N. sage, R. saye, saille, sale ; dauph. sarvy, lg. sauvia, salbia, etc. (1)

Segenn (sorte de pâtisserie croquante, craquelin) Lob. De 1. sèche ?

1. **Seiai** (*seau*), N. saia, R. séiau. = afr. séel = lat. *sitellus*, forme secondaire de situlus.

2. **Seiai** (sceau, scel), N. saia. = afr. seel, = lat. *sigillum*. On dit aussi en L. sél, en N. sêl, sèiél, aL. seyel. Cp. 1. sâieler.

Selelète (faucille) an. 2. Dim. de seel.

Sèlète, seleûte, voy. sâiî.

1. **Sèle** (seau de puits) S. 2. ; aL. selle (L. III, 320 : une selle à l'eau bénite). Ce mot est la forme contracte de *séelle* qui est = lat. *sitella* ; cf. 1. seiai. D'autre part la forme lat. *situla*, par sit'la, sic'la, a donné fr. *seille*, It. secchia, v. Dz lex. 289.

(1) *Sège* ne peut procéder de *salvia* que par l'intermédiaire de *sâge* = sauge.

2. **Sèle** (1. faucille ; 2. barre de fer de la grosseur du petit doigt, quadrangulaire et munie d'un manche dont on se sert pour jeter après des oies suspendues : v. taper à l'âwe), N. id. et sée (1), Ard. sée (1), Malm. sèie, champ. ceille (1), sille (serpe), afr. seille. Du lat. *secula*, sec'la, d'où aussi le nha. sichel [1]. Cp. skèie. — De là l'afr. *cillier* (couper les bleds) Phil. de Vigneulles 325, 326 ; = lat. seculare.

3. *Sèle* (chaise ; s. persée : chaise percée), = fr. *selle* dans « aller à selle ».

Sèlé (travée, intervalle entre les poutres). Sans doute une autre forme du fr. *solin* (intervalle entre les solives), pic. seulin (« poutre de solive »). Dérivé de *sole* (poutre de soutien), qui vient du lat. *solum* (base, fondement), voy. Dz lex. 321 v. suolo. — Pour l'étym. de fr. *solive*, voy. Dz lex. 680.

Célèbrûr (frère Cellite). Du fl. Celit-broeder (prononcé *broer* ou plutôt *broûr*).

Cèlîhe (*cerise*), N. cèrége. — Célihî *ou* ciersî, chiersî (cerisier), N. cèrégî.

1. **Sème** (fane : feuillage d'une plante), ap. S. 1. Cp. norm. chime, pic. afr. chimette (rejeton de chou), Berry, afr. cimeau (branchage de la cîme des vieux arbres). Du lat. *cyma* (pousse, tendron de chou), v. Dz 99 v. cima. — Sémî (fanage ; dè sémî d' navaiz : des fanes de navets) S. 2 [« semî »]. — Simer (effaner : ôter la fane d'une plante).

2. **Sème,** Malm. Pîre du sème (pierre à aiguiser) ; Villers a simpl. sème. — Sémî, senmî, sèmî (aiguiser), N. sîmî. De l'aN. seyme (pierre à aiguiser), lequel vient de l'adj. lat. *samia* scil. cos (pierre de Samos, propre à polir), d'où lat. samiare (aiguiser), dans une lettre d'Aurélien ap. Vopisc. (II, 435 sq. de l'éd.

(1) Cette étym. est contestable ; l'absence de l'*l* mouillée dans *sèle* serait irrégulière. Ce mot est, à mon avis, comme le préc., contracté de *seele*, forme fémin. de *seel* (v. pl. h.). Quant à *sée*, *séte*, il représente le bas-lat. *seca* (prim. aussi du fr. *scie*), dégagé de *secare* (couper), afr *séer*, *soier*.

de Leyde de 1671 : arma tersa sint, ferramenta samiata, calceamenta fortia. Voy. le Glossarium de Diefenbach v. samnia et cp. aussi notre art. 2. same. — Sémieûs (émouleur), N. simeû. — Sémerèse (pierre à aiguiser). — N. sîmerîe (endroit où l'on aiguise). — Risêmî (aiguiser, repasser).

Sen (sens ; i n'a nin l'sen di s'mousî : il est idiot au point de ne savoir s'habiller), N. it. ; R. id. (sentiment, opinion). C'est l'afr. *sen*, d'où sené (sensé), foursené (forcené), qui vient de l'all. *sinn*, v. Dz lex. 291 v. senno.

Sèn' (signe), N. sin', signe, R. seine ou sène. — Sègnî (1. si s. : se signer ; 2. bénir ; 3. ensorceler, S. 2.), N. id. (1, 2).

Cendris' [saindris] (1. cendrier ; 2. adj. cendreux), N. cendrise, subst. collectif (cendres). — Cendrisî (1. tas de cendres ; 2. charretier qui s'occupe d'enlever les cendres).

Séné, Cond. (moutarde sauvage) S. 2, R. it [« senez »]. Il s'agit du sinapis arvensis ; le mot est donc ou altéré de fr. *sénevé*, ou formé sur le radical *sináp*.

Sengue, masc. (érésipèle, zona). = afr. cengle, sengle (ceinture).

Senk, fém. sène (sien), N. sonk. — Li senk (celui) : li senk, li sène ki s'lait codûre : celui, celle qui se laisse conduire.

Senker, sêker (s. l' gote à ine sakî : payer la goutte à qqn.) ; Hub. sainghé (payer la goutte à son tour) ; Lob. sainké (défrayer, régaler). Cp. Malm. chinki, pic. chinker (trinquer, provoquer à boire), aL. seinckement ; faire nul s. à nulle personne), Ch. II, 343 $\frac{m}{1}$; fr. chinquer (godailler), que Dz lex. 127 (v. escanciar) rapporte à l'all. *schenken* (verser à boire, donner à titre gratuit).

Cense (ferme), N. it. — Censî, fém. censerèse (fermier), N. it. Du bas-latin *censa* (fermage).

Sensieûs (1. ingénieux, industrieux ; 2. sentencieux, Hub.). = afr. sentieux. Prob. de *scientia* (1).

(1) Etym. impossible ; la syllable *sct* ne peut disparaître. Je prends pour type *sensívus*, qui fait régulièrement *sensiu*, *sensieu*.

Sente, voy. pît-sente.

1. **Sére**, sère (serrure, afr. *serre*), N. sère, alorr., champ. serre. — Sèrer (1. fermer, enfermer ; 2 étreindre, presser, enrayer), N. it., R., pic. sérer (1). — Sèra (frein), N. it. — Sèrewî (serrurier), N. it., champ. serrier. — Sèrave (« nuit close, nuit tombante ») Rm. 2 (1).

2. **Sère**, t. de min. (1. massif de veine laissé pour empêcher la communication des eaux d'une areine ou d'un ouvrage à l'autre, ou aussi pour soutenir le toit ; 2. dehende è sere : descendre une bure dans un terrain dont les veines n'ont pas encore été touchées). — Sèremen (ouvrage qui se fait dans une voie pour la boucher et empêcher la communication des eaux).

Sèrè (séran [anc. sérans] ou sérin : sorte de grande carde ou de peigne qui sert à préparer le chanvre [en séparant la filasse de la plus grosse chenevotte et de l'étoupe]), R. chérin, pic. cherain. C'est le subst. verbal du verbe *sérancer*, qui correspond au mha. schrenzen (déchirer), voy. Dz lex. 676. — Sèrise (« instrument à dents qui sert aux perruquiers, carde ») S. 1. Prob. altéré de serince, seraince, forme féminine de sérans, N. serè. — Sèresî (sérancer), N. it., R. serincher, cherincher, pic. cherraincher). — 1. Sèreseû (séran, pr. sérançoir). — 2. Sèreseû, sièreseûs, chièreseûs (séranceur) Rouv., R. sérincheux, cherincheux. — Cp. l'art. suiv.

Sèron (tresse de chanvre ou de lin qui a passé par le séran ; Hub. « quenouillée : filasse pour garnir la quenouille » ; Lob. : torche de chanvre du poids d'un quarteron ; Villers : écheveau de lin ou de chanvre), N. it., pic. cherion, Berry séron. Prob. une modification de forme de sèren, sèrin, sèran, par laquelle on a différencié le mot pour l'instrument de celui pour le produit ; ce dernier se rendait également par serenz, qui, dans le gloss. de Lille (éd. Scheler, p. 23), traduit le lat. mataxa (défini ibid., p. suiv., par « coadunatio filorum »).

(1) Forir (v. sèré) dit : « li neûr sèraie nutt : la nuit close ».

Cetici, *cetèleci*, et : citici, citeleci (celui-ci, celle-ci), R. ceti-ci, cetui-ci, cètelle-ci, pic. stichi, chetichi, Berry sti-cy, stelle-là, bourg. cetu-ci, cetu-lai, Jura (VI, 206) stuki. De l'afr. cesti, cestui, forme de régime de cist, cest, fém. ceste (qui est = lat. ecc' iste, voy. Dz lex. 260 v. questo), combiné avec l'adv. ci.

1. **Seû** (*soif*, afr. *soit*, *soi*), N. bourg. soi, soileû, R. so. — Seûlant (altérant, qui fait avoir soif ; i fait s. : il fait un temps qui cause de la soif) (1).

2. **Seû**, fém. seûle (*seul*), N., R. it.

1. **Seûle**, masc. (1. soie : poil de certains animaux ; 2. crin), Malm. seû, N. suîl [monosyll.] (1, 2, et 3 : soie : maladie des porcs [en cette acception, et d'après Del M. également dans les autres, aussi swîe]). Du lat. *suillus* scil. pilus (2). — Lèz seûiez (croûte-de-lait, sorte de maladie), cf. Hub. ; Malm. lèz seûz.

2. **Seûle**, fém. ? (barrière ou haie, faite de perches ou de fils de fer) B. ; dans une 2e commun. B. dit : haie sèche, tressée (Nessonvaux). C'est l'afr. *soif* (haie), = lat. *sepes*.

Seur (sur, aigre), N. et champ. it., Malm. sor, R. sur, fém. surte. — Sorî (aigrir), N. seuri, R. surir. — Sureure (aigreur), N. seureû, seurté, R. surté. — Suret, suris', sorès' (aigrelet), N. seuret. — Suristé (3) (légère aigreur) S. 2 ; Malm. soresté. — Sorelas', Malm. (« surlet, aigrelet »). — Surale (oseille), N. it., R. suriele, it., surète (oseille de brebis), norm., Berry surelle, champ. surette, fr. surette, surelle. — Surale di vache (patience sauvage, Lj. I, 172 ; cf. porâle).

(1) Ce dernier mot me rappelle le verbe afr. *seïller*, *sceiller* (avoir soif), que j'ai consigné dans mon appendice à la 4e éd. de Dz, p. 776. Ces formes accusent un vocable lat. *siticulare*. Notre wallon *seûler* (donner soif) répond à seieler, soieler (que je ne connais pas, mais qui, à part le sens actif, répond au prov. cedelar, afr. sezeler). — *Soileû* (bourg.) m'échappe ; serait-ce « soif de loup » ?

(2) En ce qui concerne *seûle*, je ne vois pas pourquoi l'étymon *seta* (d'où fr. *soie*) ne serait pas acceptable.

(3) Forir a *seuristé*.

Seûs' (sureau). Cp. R., pic. seü, à Lille seyu, champ. seu, seus, Berry seu, su, suyeau ; dauph. seu, champ. susain, suson. — A ce qu'il semble, direct. de l'afr. *sehus* (gloss. de Lille, éd. Sch., 38), qui répond à lat. *sabucus* = sambucus [1].

Seûte (à l'seûte : au su ; sen m'seûte : à mon insu). Forme féminine de *su* (cp. le subst. *chute* de *chu*).

1. **Sèw** (suif), aL. sieu (Ch. II, 307. 33), syewe (ibid. 308. 40), siewe (ibid. 309. 41), N. sî, aN. scieu (Ann. I, 394 ult.), R., sieu, champ. sieu, cieu, cieuf, suyse, suyeu, pic. sus (anc. scieu), norm. sieu ; afr. sieu. De *sebum*, *sevum*, v. Dz lex. 294 v. sevo. — Nota. Dans S. 1 on trouve ; sèw di cheminèie, mais la suie se dit ord. sîf ou soûf [2]. — Sèwis' (graisseux) S. 2.

2. **Sèw**, voy. saiw.

1. **Sèwe** *ou* sèwer [?], Verv. (suivre : ju vaz sewe tote suite) S. 2. — Malm. sewège (suite), sèwe-cou (celui qui suit constamment un autre). Afr. sevre, sivre, sivir, sievir, du type barbare *sequere* (3e conjug.) ou *sequire*. A Liége on dit sûre.

Sèwe (rigole pour l'écoulement des eaux, saignée). Cp. R. seue, sève (« conduit pour l'écoulement des eaux »). Le mot, ou

(1) Les formes avec *s* final sonore (transmis aux dérivés *susain*, afr. *suseau*, etc.) obligent à prendre pour type une forme adjective *sabucta*. Mais comment se rendre compte du nfr. *sureau* ? Tobler pense que l'*r* est intercalaire : d'abord *seüel*, puis *seü-r-el*, d'où *seurel*, *surel*, *sureau*. Mais en admettant cela, reste toujours le problème de la forme afr. *seür* (rimant avec *meür*) ; voy. Dz lex. 682 et 776, et mon Dict. — Tarbé cite en outre les formes seignon, seilhon, seuillon, seunnion.

(2) *Sew*, dans son acception suie, est prob. distinct de *sew* = suif ; il se déduit du prov. *suga*, forme primitive du fr. *suie* (voy. Diez lex. 682), aussi bien que *dève* de *doga* (douve). D'autre part, *soûf* me semble reproduire le même type *suga* par une autre voie (= souve, cp. douve de doga). — Dans ses « Extraits du Dict. de Villers » (p. 63), M. Grandgaguage cite comme forme usuelle à Malm. *seûve* et rappelle que les dérivés des formes *sîfe*, *soûfe* se font avec un *r* après l'*f* (p. ex. *sîfrer*, enduire de suie), d'où il conclut que ces mots sont identiques avec le fr. *soufre*. Je pense que sa propre explication donnée à l'art. *sîfe* doit être maintenue.

plutôt le verbe sêwer, dont il dérive, vient du goth. SEIHVAN (Df. II, 204, sq.), ags. sîhan, sîwan, nha. seihen, seigen (colare : faire couler, filtrer) (1). De Baecker (Des Nibelungen, p. 84) cite un fl. zeuw (égout), que je n'ai trouvé nulle part). Champ. essiau (sortie, issue, écoulement). — Verbe sêwer (faire écouler par une saignée les eaux surabondantes), L. id. (1. it. ; 2. faire égoutter ; 3. uriner ; 4. réfl., si s. foû : s'échapper ; cp. plus loin le fréq.), aL. saiwei, saiwé (Ch. I, 100. 9 ; II, 236. 42), sewé (Ch. II, 336. 22), prob. : séché. Cp. R. essaiver (essanger ; opp. à insêwer : imbiber d'eau), champ. essiauer (sortir, couler). — Saiwège (action d'enlever l'humidité). — L. saiweû (évier, gargouille), cp. afr. sewière, seuwière (conduit qui amène ou décharge l'eau). L. saiwa (lieu d'où l'on fait écouler les eaux). L. risaiwer (sécher). — Saiwté (s'esquiver) Lob. suppl.

Shaiz, plur. (Les *shais d'ine èrére* comprennent, à ce qu'il semble, toutes les parties d'une charrue à roues autres que le soc, le coutre et le versior d'une part et *li grène* de l'autre, c. à d. la pièce de bois horizontale qui occupe toute la partie supérieure de la charrue à partir du manche jusqu'à l'extrémité antérieure ; c'est donc en quelque sorte le charronnage d'une charrue) (2).

Ci, devant une voyelle *cist'*, fém. *cise* et devant une voyelle *cist'* (ce, cet) ; li ci ki (celui qui) ; *çou*, neutre (ce ; çou-ci, çou-

(1) L'etymologie admise par l'auteur et qui est aussi celle de Mahn (ap. Webster), sourit en effet, surtout quand on rapproche le subst. ags. *sic*, *sich* (dér. de sîhan), qui signifie sulcus aquarius, lacuna, fossa. Cependant des considérations phonétiques m'en font poser une autre, qui conviendra également à l'angl. *sew* (faire écouler un étang), d'où subst. *sewer* (canal d'écoulement) : c'est l'afr. *essaiver*, *esseaver* (d'où champ. essiau, cité plus haut),*essaver* (ce dernier est reçu dans Littré), qui reproduit exactement un type latin *ex-aquare* (priver d'eau). L'aphérèse de l'initiale *es* est analogue à celle dans *sai* = essai.

(2) Ce mot bizarre pour lequel l'auteur n'indique pas de source, est sans doute contracté de *sehat* ou *sohat*, dont il s'agit de trouver l'origine. N'était la définition ci-dessus, on le prendrait naturellement pour le dim. de *sohe* (soc).— D'après Body (Vocab. des Tonneliers, etc.), *shatz* est une corruption de *cchhat*, ailleurs *essihat* (petit essieu), sur la définition duquel voy. le Vocab. des Charrons, etc. par le même, v. chârai.

là : ceci, cela ; çou k' j'az dit : ce que j'ai dit), R. chou, chouci, choula (1).

1. **si** (son, sa), N. it. (devant une voyelle sit', s't).

2. **si**, particule affirmative (fr. *si*), dans les composés sia, sifait (si, si fait) (2).

3. **si**, dans la combinaison « et si » (et encore, et pourtant, et même, de plus ; p. ex. l'hom si towe à treûz quârtz et si n' pout-i co fer : l'homme se tue aux trois quarts, et encore ne peut-il suffire), R. ché ; afr. si, et si (3).

Cial, chial (ici, ci ; c'est cial : c'est ici ; cist' hom cial : cet homme-ci) (4).

Cierfou (*cerfeuil*), N. cierfouie, R. cherfué, pic. cherfeuil.

Sife (suie), Malm. seûve. L'afr. a siue (gloss. Doac.); le gloss. de Lille, éd. Scheler p. 54, traduit fuligo par sieuée (sieue?) de cheminée. La demi-consonne *u*, se durcissant en *f*, a produit le wallon sife. Pour l'étymologie du mot, voy. Dz lex. 682. — Sîfrer (enduire de suie) Lob. — Cp. 1. sèw et 1. souf.

Sifait, s' fait (tel, semblable), N. it., R. si fé. A cette vieille expression française, analogue à l'all. sothan, flam. sodaenig (Kil.), correspondait jadis le terme « con fait » (quel).

1. **Sige**, masc. (1. *siége* [au sens de obsidium] ; 2. descente à l'anus [Hub.] ; 3. entrepied [d'une meule de moulin à grains] ; 4. s. d'onn tour : charpenterie d'une tour ; 5. cadre d'une charrette, Body). — Pour l'étym. v. Dz lex. 289 v. sedio.

(1) *Ci* — afr. *cil* et *cist* (*l* et *st* étant resp. muets), = lat. ecc' ille, ecc' iste ; quant à *çou*, afr. *iço*, *ço*, il est = lat. *ecce hoc*.

(2) Dans ces composés *si* n'est pas autre chose que *sic* (ainsi) et ne devient affirmatif que par la composition avec les verbes *a*, *fait*, et après une interrogation. *Si a*, *si fait* signifient : il en est ainsi ; les verbes *avoir*, *faire* représentent, en quelque sorte pronominalement, celui de la phrase interrogative : A-t-il pleuré ? Si a ; — Pleure-t-il ? Si fait.

(3) Voy. mon gloss. de Froiss. v° si (n°s 6 et 7).

(4) Comment expliquer cette singulière formation ?

2. **Sîge**, masc. (barreau : lieu où se tiennent les avocats qui doivent plaider) Dj. Le même mot que le préc.

3. **Sîge**, masc., t. de min. (1. séparation ou solution de continuité horizontale dans une veine de houille ; c'est par les *sîgez* qu'on fend la houille dans le sens de la longueur et par les *lâiez* qu'on la divise dans le sens de la hauteur ; de là : 2. *sîge* signifie aussi couche, subdivision horizontale de la veine ; 3. séparation ou entre-deux dans un banc de pierre, par lequel s'infiltrent les eaux ; si l'abondance des eaux est plus grande, au lieu de sîge, on dit « fendant »), aL. siege (ms. Orb.).

Sigeur (sûr ; li temp n'est nin sigeur), S. 2. Forme peu usitée. = afr. segur (lat. securus), d'où fr. *seür*, *sûr*.

1. *Sik* (Z : « en qualité d'.... » Est-ce la traduction du mot, ou bien une phrase d'exemple laissée sans traduction et au bout de laquelle il faut remplacer les points par le mot *sik* ?)

2. *Sik* (exécuteur testamentaire) (1).

Sikèie (faucille), voy. skèie.

Siker (couper le blé avec la *sikèie* ou faucille) B. Plutôt, je crois, dégagé du W. *sikèie* que du lat. *secare*, qui a fait régulièrement *soiî*.

Sikerlèie (quid ?). On lit dans une pièce manuscrite :

Ce n' sont puz k'dèz « siquerlaies »
Po fer stierni noz baronz.

Simâ (1. corniche ou tablette de cheminée ; 2. sorte de petit plancher dans les maisons pauvres, sur lequel on place divers ustensiles, S. 2), N. simauje, fém. (« partie du manteau de la cheminée qui est au-dessus des jambages »). Cp. R. chiméte, t. de charpentier (appui du manteau d'une cheminée de cuisine). Cp. fr. *cymaise* = lat. cymatium, gr. κυμάτιον (2).

(1) Ne serait-ce pas une abréviation populaire de *syndic* ?

(2) Il est difficile, me semble-t-il, de séparer notre mot de l'all. *sims* (rebord, corniche, tablette de cheminée, appui de fenêtre), mha. sims (pro-

Simagrawe (*simagrée*). Voy. sur l'origine de ce mot quelques conjectures dans Scheler et Littré. Ce dernier donne un exemple de *chimagrée* du 16e s. ; Roq. a aussi le mot en le définissant par « mauvaise mine, visage disgracieux ».

Simaie, smaie (graine de foin), N. simaie (navette : graine que l'on donne aux oiseaux). Cp. aL. saymailhe (Louv.) (1).

Sime (sève) (2).

1. **Simense** (semence), N. it., R. chémenche.

2. **Simense** *ou* simère (? — : porter one sakî à l' s. godère *ou* à l' s. godère-madame : porter qqn. sur les bras joints de deux personnes). — Nota. Le L. n'a que la forme simense, et à Namur je n'ai entendu que la forme simère, bien que Z. ne l'ait pas recueillie. L'explication reste à trouver.

Simer (effaner), voy. 1. sème.

Simeson, Hub. sumeson (*seneçon*). En angl. on dit aussi, selon Nemnich II, 1280 : simson, simpson (3).

Simeû (aiguiseur), sîmî (aiguiser), voy. 2. sème.

Sina (fenil), N. it., champ. sinau, sinet, sinot, pic. chenaire, it., chenardieu (soliveau servant à faire un chenaire), cheneil (fenil), norm. sinas (plancher d'une grange). = afr. sanail, sinal, sinau, chenail. Le primitif est *san* (foin), qui paraît venir de *fænum*, *fenum*. Pour la transition de *f* en *s*, cp. le mot suiv.

minentia, Grimm Gr. II, 264, et qui remonte à l'aba. *simez* (basis), voy. Schmeller II, 248. Selon toute apparence le mot germanique est issu du lat. *cymatium*.

(1) De la même famille que *sina*? Le changement de *n* en *m* ne ferait guère difficulté. Ou, comme le suppose GGGG, = *sematlle*.

(2) L'auteur ne dit rien sur l'étym. ; je pense que le mot est identique avec l'all. *seim*, dans honig-seim (suc doux comme le miel). Voy. aussi 1. same.

(3) Voy. Halliwell, II, 744. — En West-Flandre on entend tantôt *singsoen*, tantôt *samsoen*.

et pour celle de *c* en *a*, cp. faner [1].—Nota. On pourrait aussi voir *san* dans dizanener, selon Lob. disàneler (« dsàanler ») : éparpiller le foin, mais ce mot a dans un ancien document (Ann. Nam. II, 206 m., 14e siècle) la forme *desaudeneir*, qu'il convient de corriger en *desandener*, et qui indique assez clairement pour primitif le subst. *andain* : donc propr. « défaire les andains ».

Sinagrêle (fenugrec, *senegré*), N. chinagrée (« plante qui croît le long des chemins et qui ressemble au bouillon-blanc »), R. sinagrée (jusquiame). Du lat. *foenum græcum*. Pour le passage de *f* à *s*, cp. l'art. préc. [2]

Sin'diker (critiquer). Du fr. syndic.

Cine (cène : la sainte Cène), R. it.

Siner (*signer*). Cp. fr. des-*siner*.

Sinète (caprice, boutade, incartade) S. 2 [3].

Singlé (poursai singlé, ou s. tout court : *sanglier*), N., R. it., Malm. singlin. Afr. sengler, du lat. *singularis*.

Sini, t. de min. (tari ; li grèz est sini : le grès ne donne plus d'eau) C. M.

Sink (*sangle*). Du lat. cingulum. — Sinker (sangler).

Cink (accroc, déchirure), N. it., H. chinque. De *cinq*, à cause de la forme du chiffre romain V, qui représente une déchirure ; en all. du d. d'Aix fönf (cinq) a la même acception.

(1) Roq., en effet, consigne aussi bien *fan* que *san* avec la signification de foin, fourrage ; mais si ces mots existent, ils ne peuvent être ramenés à *foenum* qu'en tant que dégagés de *faner*. Dans ce dernier seul, l'*a*, étant en syllabe atone, a sa raison d'être (cp. fArouche, jAloux) ; mais lat. *foenum*, *fenum* ne peut donner *fan*. Nous dirions donc plus correctement : *sina* est pour *senal*, qui vient de b. lat. *fenale* comme *saner* de *faner*.

(2) Cette mutation *f-s* est tout-à-fait exceptionnelle ; Diez ne la connaît que par le catalan *sinigrec* (notre senegré) et le catalan *sivella* (lat. fibula), voy. Gramm. (trad. franç.), I, 263 (note).

(3) *Sinète* ne serait-il pas = fr. *scènette*, petite scène ; cp. l'expr. faire une *scène* à qqu. = l'attaquer vivement de paroles.

Sinoufe (tabac à priser), N. chenouf, R. schnouf. — Sinoufer (priser), N. chenoufer. Du flam. snuffen, angl. snuff, all. schnupfen (renifler, priser) ; subst. fl. snuif, all. schnupf-tabak (tabac à priser).

Cinquème, siquème (Pentecôte), N. sequème. De *quinquagesima*. En afl. cincksen, sincksen.

Sint (lisière d'une étoffe), L. sintroû, sitroû. Cp. R. chin ; afr. ceint (bande à emmaillotter les enfants), qui est le lat. *cinctus* (ceinture). Le R. dit sainzure (lisière d'une étoffe).

Sintroû, voy. l'art. préc.

Siolgne [« siwagne »], Malm. (cigogne).

Sipté (chiqueter, rogner, cisailler) Lob. (1)

Siquème, voy. cinquème.

Cir (*ciel*), N. ciel, bourg. cier.

Sire, Malm. (seoir, être assis).

Cire (*chère* ; fer bonne cire : faire bonne chère). La forme wallonne est déterminée par la forme diphthonguée de l'afr. *chière*. On sait que l'anc. signification du mot fr. *chère* était visage, mine, accueil.

« **Siréslavant** », Malm. (« tout autant, aussi copieusement, ni plus ni moins »). Pour « si et si avant ».

Sirgure [« cirgure »], t. de min. (bande ou zone très-mince, d'une substance terreuse, qui traverse par sinuosités certaines couches de houille) Br. (2)

Sis' *ou* sise (1. condition ; seul. dans l'expr. so sis' : sous condition ; 2. prétexte, semblant ; fer l'mâ so sis' di fer l'ben : faire le mal sous prétexte de faire le bien ; fer l'sis' : faire semblant). En afr. *si* signifie condition, réserve ; sans nul si (sans

(1) Sans doute = *chipeter* ; cp. angl. *chip*, tailler.
(2) D'après Bormans, hors d'usage.

condition) ; de même en aN. : « et sur teil si et condition que », Ann. I, 446 m [1].

Sisideû (mésange) Lob. [2]

Sitelête (la partie principale de la grange, celle où l'on entasse les gerbes à partir du niveau du sol ; v. au mot Maf, mais ajoutez cette rectification que notre mot est aussi usité dans une partie de la rive gauche de la Meuse) [3].

Sitife, stife, t. de couvreurs (sorte de petite hampe sur laquelle on emmanche la croix du clocher). Autre forme de *step*, m. sign., et de *stip* (étrésillon, pieu). Cp. le t. de mines hennuyer *estifle* (« bois qui se met entre les parois des puits pour tenir la terre ») El. Cp. aussi tif. Tous ces mots paraissent provenir du lat. *stipes* (pieu) ; le nôtre, cependant, s'accommoderait aussi de *stiva* (manche de charrue).

Sitofe (amadou, ou plutôt linge brûlé servant d'amadou). Même mot que fr. *estoffe*, *étoffe*.

Sitoi (sitôt), voy. toi.

Sitroû (lisière d'une étoffe), voy. sint.

Sizai (*ciseau*), N. sizia (1. it. ; 2. gros ciseaux à tondre les haies, cisailles), afr. cisel, angl. chisel. — Sizète *ou* suzète (ciseaux), N. champ. sizète, afr. sizettes.

Size (veillée), R. sise. Le même mot que afr. sise (séance). — Sîzer (veiller). — 1. Sîzeû (veilleur). — 1. Sizè (veilleuse : petite lampe).

1. **Sizè**, voy. l'art. préc.

(1) Si *sise* est l'afr. *si*, il faudra peut-être expliquer la finale comme celle de *ousse* = *oû*. On n'oserait invoquer lat. *sicce*.
(2) Mot composé ? De la même famille que 2. *sizè* ?
(3) Pour *stelête* ou *stalête*, de la famille de *estaler*, *étaler* ?

2. **Size** (tarin, fringilla spinus, Sél. 72, Nemn. I, 1667), N. sizè, à Malm. sizerai. Du même radical que l'all. zeisig, afl. sisken, angl. siskin, suéd. siska (même sign.). Cp. champ. et fr. sizerin (linotte).

1. **Sizeû**, voy. size.

2. **Sizeû** *ou* sizerèse (colchique d'automne) ; la fleur de cette plante, aussi appelée *veillotte* (voy. Littré), paraît en automne, le fruit et les feuilles au printemps suivant [1]. Selon B. *sizerèse* serait le nom de la deuxième pousse, la première s'appellerait *boûf*. — Sizète ou sizerète (fleur de cette plante).

3. **Sizeû** (gourdin). Sans doute = 1. sizeû, de size : verb. bâton pour rentrer tard chez soi, propr. veilleur de nuit.

Sizin (glaçon, glace détachée), N. id. (« éclat de glace qu'on a coupé »). Si cette définition est exacte, notre mot appartiendrait prob. au même rad. que *sizai*. — Sizener (charrier).

Skèie, mieux sikèie (1. faucille ; fig. tremper li skèie : boire en commençant la moisson, Sim. 2 ; 2. fig. jambe longue et maigre, Hub. [mieux à ce qu'il semble] : jambe bancroche, Villers : jambe tortue), aL. sickille (Ch. I, 82), sicquille (L. III, 310. 51). C'est le même mot que l'aha. *sihhila*, nha. sichel (faucille), néerl. zickel, angl. sickle, qui tous remontent au lat. *secula* (de secare : couper). Cp. *siker* [2].

Skèlin (*escalin*), N. it., R. eskelin ; angl. shilling.

Skerbalite, t. de bat. (« bois soutenant le toit de l'écoutille ») B.

Skèri, t. de bat. (sk. on batai : ponter un bateau en poupe et en proue) B. Prob. = fr. équarrir, ou plutôt = W. SQUÈRI (mettre d'équerre).

Skerpia, skeurpia, voy. scrèper.

(1) Comme l'indique fr. *veillotte*, le même mot que le prec.

(2) Selon moi, ni *secula*, ni *secella* n'expliquent le W. *skeie*.

Skerpu (gentil, joli) C. M.

Skète (copeau). Cp. L. hète. — R. équéte ; verbe esquéter (mettre en pièces).

Skif (roulette de fuseau) Lob.

Skiî, *eskiî*, H. (partir en cachette, s'esquiver), R. esquier (« s'enfuir »). = afr. eschier (Roq. v. eschever).

Skine (os de la poitrine, côte). — Nota. *Echine* se dit en N. scrine, chine. Voy. aux mots scrène, skinon. — Skinée (côte de porc après qu'on a enlevé la viande qui couvre sa partie supérieure).

Skinon (fine bande d'écorce que l'on tire des coudriers ou des jeunes chênes pour en faire des liens de balais). Même mot que le L. *hinon*, lequel est, comme nous l'avons dit, un dim. de *hène*, aL. chine et vient du mha. schin, nha. *schiene*. — Nota. Dz lex. 286 fait dériver le W. hène de l'aha. *skina*, *skena* (tuyau, jambe ; Graff. VI, 499 : « schiene, tibia, crus »), qu'il distingue de l'aha. *skina* (« nadel, stachel » ; Graff, ibid. « acus »), primitif du fr. échine, N. skine. J'avoue que la différence des signif. ne me permet pas de reconnaitre si le mha. *schin*, etc. appartient à l'un de ces deux mots. J'ajoute que de cet aha. skina signifiant jambe, vient le L. hinon (« os de derrière de la jambe, depuis le talon jusqu'au mollet ») B. (1)

Skipau (1. sorte de pelle à remuer les grains, à arroser les toiles ; 2. écuelle), R. esquipiau (« pelle de bois »). C'est l'all. *schüppe*, afl. *schuppe* (pelle), qui se retrouve dans le L. houpe (voy. ce mot) et le fr. escope, écope, écoupe.

Skiron, Ard. centrale et mérid. ; *écuran* dans la partie méridionale du même pays (*écureuil*) (2). — Skiron est prob. à

(1) Les divers sens de l'all. *schiene* se développent ainsi : jambe, os plat de la jambe, objet long et plat, éclisse, bande. Cp. néerl. *scheen*, angl. *shin*.
(2) Dasnoy donne *squiran*.

spirou, comme sploion à scloion. L'afr. a escurel, esquirel, angl. squirrel. Voy. Dz lex. 287 v. scojattolo.

Slahî (frapper à tour de bras) Lob. == flahî ? *Sl* p. *fl* sous l'influence de l'all. *schlagen*, néerl. *slaan*.

Slap (lâche, qui n'est pas tendu). C'est le fl. slap, all. schlaff (m. sign.).

1. **Slik** (marc de genièvre). Cp. all. schlich, schlick, néerl. slyk (limon).

2. **Slik**, à Malm. (glissoire) S. 2. De l'ags. slidan, agl. slide, afl. slidden (glisser), d'où aussi afr. eslider.— Nota. Lob. a « lik » (traîneau). Cp. aussi l'art. *sclite*, qui est de la même famille [1].

Slin (*élingue :* grosse corde à nœud coulant dont on entoure les fardeaux pour les transporter). En pic. et en norm. élingue signifie, comme en afr., fronde ; en pic. aussi vergue. De l'all. *schlinge*, fronde, lacet, nœud coulant.

Smak (1. étoffe épaisse, solide, Duv. ; 2. voile d'un bateau, selon S. 2 : livarde).

Smer, t. de bat. (mélange d'huile de lin et de colophane) S. 2. Du holl. smeer, all. schmeer (graisse, substance à graisser). — Smérî on batai (enduire un bateau de smér).

Smouchî (1. chasser les *mouches* ; 2. fig. rosser, étriller).

Snele, *ch'nèle* (pinte en grès). Du fl. *snel*, fém. (« pot à boire »), d. d'Aix schnell, fém. (pinte en grès sans couvercle) [2].

1. **So** (afr. *sor*, sur), N. it. Cette prép. reprend en L. l'*r* final primitif devant les monosyllabes pronominaux mi, ti, lu, etc. et en composition : sordrovi, sorloumer, etc.

(1) Il y aurait encore à prendre en considération l'anc. angl. *slike*, n. angl. sleek (glissant) ; *slik* peut aussi tenir de l'ags. *slican* = all. schleichen (se glisser).

(2) Kiliaen : *snelle :* poculi fictilis, teretis, minusculi genus, quod cito et facile exhauritur. Donc, d'après lui, de *snel*, prompt, vite.

2. **So** (sous), N. id. et sou. Cette prép., contrairement à la préc., ne prend pas de *r* devant les monosyllabes mi, ti, etc., mais comme le composé *d'zo* (dessous) prend cet *r* selon Sim. (gloss. v. avà), on ne peut pas en conclure que l'application d'un *r* final soit limitée aux prépositions qui l'ont étymologiquement ; il est probable que notre mot ne reçoit pas cette lettre pour être distingué du préc.

1. **Sô,** adj , fém. sôle (*soûl*), N. it., R. so, soul, pic. sau, seu ; bourg. sô ; afr. saoul, sooul, prov. sadol (rassasié, repu). Du lat. *satullus.* — Sôler (soûler), N. it., bourg. sôli, soûlai, lg. sadoular (rassasier).—Sôleie, subst. fém. (ivrogne), N. sôlée, R. soulau, soulote. — Forsôlé, voy. ce mot. — N. sôlant (fig. ennuyeux, fastidieux, importun), R. solant, it. (mais aussi pétulant), soler (importuner).

2. **Sô,** subst. (24ᵉ partie du liard), aL. soul. — Dossô (demi-liard), propr. dos' sôz.

Sobrico (sobriquet), pic. suspiquet, afr. soubriquet (coup de main sous le menton). Pour les conjectures relatives à l'origine de ce mot, voy. la 4ᵉ éd. de Diez 679 et 776.

Socal (souche ou grosse bûche à brûler), N. sokia (1. it., 2. fig. lourdaud), R. choque, chouque (1. souche ; 2. partie inférieure d'un tronc d'arbre), choquiau (petite souche) ; pic. choke (« arbre coupé qui se ramifie à peu de hauteur », grosse bûche), chokelet (« ce qu'on a coupé d'un arbre en l'abattant »), norm. chouque (grosse racine, souche), bourg. suche (souche : très-grosse bûche) ; afr. souche, souque. Diez, lex. 679 rattache notre mot à *soccus* (chaussure) dans son acception romane « base, bas d'une chose » ; Scheler, qui admet l'équation *st* (initial) = *s*, préfère pour étymon l'all. *stock* (1). — Sokète (1. bûche ; doirmi come ine sokète ; de là, en passant de la comparaison à la méta-

(1) On peut encore proposer le lat. *caudicem*, bas-lat. caudica = afr. *coche* (Chrét. de Troies, Chev. au lion 290 : Assis estoit sur une coche), saintong. cosse ; de là *choche* (cp., quant à l'initiale, fr. chou de lat. caulis), d'où *soche*, *souche* (cp. sercher p. chercher).

phore : 2. roupillon), N. id. (1). — afr. soquet, soquette. — Soketer (roupiller), N. it. et sokî.

Socoran. Ard. (orge d'hiver, *escourgeon*, hordeum hexastichon), N. socouran, R. soucorion, soucrion, L. soucrïon (orge nu, fr. *soucrillon* ou *sucrion*, hordeum nudum). Je réunis ces deux mots, bien qu'ils désignent des objets différents, parce qu'ils sont matériellement identiques. La série des formes est, en effet, la suivante : 1. Ard., N. socoran, 2. R. soucorion, 3. afr. secorion, 4. fr. secourgeon *ou* escourgeon, 5. L., R. soucrion, fr. soucrillon. — Le gloss. de Lille p. 36 (éd. Sch.) porte : trimestre (scil. triticum) : soucrion (1).

Sôdâr (soldat, afr. *soudart*), N. it., R. saudart, pic. soudard.

1. **Soflète** (sarbacane), N. R. id. L'all. dit de même *blas*-rohr.

2. **Soflète** (cerfeuil sauvage).

Sofrante (1. li s. dè teût : *séveronde*, saillie d'un toit sur la rue, au bas de la couverture ; 2. fig. lèz s. di l'aiwe : les bords glacés d'une rivière), aL. souveronde (Ch. 3 m), N. sovronde (1), R. souvronte (1), à Malm. sogronde. Du lat. *subgronda* (m. sign.), devenu *subronda* dans le latin de la décadence ; voy. Dz lex. 174 et (append.) 722 v. gronda. Le *g* s'est conservé dans la forme de Malmedy (2).

Soglo (*sanglot*) Hub., R. souglou, à Lille seglout (hoquet).

Sogneûs (1. matineux, matinal ; 2. hâtif, précoce), N. id. (1). C'est le mot fr. *soigneux*, empressé, vigilant, dans une acception détournée.

(1) Si la série des formes donnée ci-dessus est la bonne, l'étymologie que j'ai proposée dans le gloss. de Lille et reproduite dans mon Dict. : *esca* + *hordeum*, en m'appuyant de l'all. *futter-gerste*, tombe à néant. Mais il ne m'est pas démontré que *escourgeon* ne soit pas la forme normale et première. Diez ne dit rien et Littré ne se prononce pas.

(2) *Séveronde*, p. *sevronde*, découle régul. de *subronda*, comme *séjourner* de *sub-diurnare*. Le mot, accueilli dans beaucoup de dict., fait défaut dans Littré.

Soh' (s. di chèrète : sorte de forte corde servant à lier les tonneaux) Lob. Du mlat. *soca*, *soga*, It., esp. soga (courroie, corde), v. Dz lex. 297.

1. **Sohe** (soc) Hub. De *soccus* (sabot), v. Diez lex. 679. Cp. le suiv.

2. **Sohe** (socle) Hub. Selon Dz, à l'endroit cité à l'art. préc., fr. *socle* vient de socculus, dim. de soccus.

3. **Sohe** (1. rigole, petite tranchée que l'on fait avant de commencer à bêcher ; 2. selon Rm., saignée, petit fossé pour dessécher les terres ; Hub. : rigole, tranchée pour l'écoulement des eaux). De *sulcus* ? (1) — Cp. soucai. — 1. Soht (faire une saignée pour l'écoulement des eaux), Rm. — Disohî, t. de jard. (découvrir, mettre au jour la tige du houblon [si je comprends bien]) S. 2. — 2. Sohî (S. 2. a, sans expl., la phrase : cèst hom là esteût si plent d' bièsez k'i sohîve).

Soia (« l'intérieur dur et poreux d'une corne »).

1. **Sôie** (*scie*). Cp. R. soiarte, soioire ; pic. champ. soye, dauph. seita. C'est l'afr. soie, It. sega, bas-lat. *seca* (de secare). Cp. all. säge, angl. saw. — Sôielète (petite scie, scie de menuisier), N. it., R. soiéte, souiéte ; champ. soiette (lime s. : sorte de lime). — Soiî (1. scier ; 2. faucher), aL. soiier (J. de Stav. 84), N. soiî, champ. soier, R. pic. soier (1), dauph. seita (2) (1), seier (faucher un pré). = afr. séer, seier, soier (1 et 2) = lat. *secare*. — Soieûs (1. scieur ; 2. faucheur), N. it., R. soieux, souieu, pic. soyeux, champ. soieur ; = afr. soieur (nom. soieres, séeres). — N. soiewâre (sciure), R. soien (= lat. secamen). — N. soiûre (endroit où l'on a scié). — Cp. les art. soion, soiou.

2. **Sôle**, souèie [swèie] Ard. (seigle), N. soil, H. soual, R. soile, adj. soileux et soyére (terre s.), pic. soile, champ.

(1) Cet étymon offre de sérieuses difficultés.

(2) *Seita* représente lat. *sectare*.

soil, soile, souaye, alorr. soille, Jura (VI, 203) seîllou. = afr. soile, = lat. sĕcāle, altéré en sĕcăle.

Soilibe (1. finâtre : soie de mauvaise qualité ; 2. toile jaune, gommée et luisante, qui sert à envelopper les pièces de drap) Rm. 2 v. teull. = *soie lisse* ?

Soion (inégalités dans le sol d'une couche de houille, d'où il résulte qu'on ne peut exploiter celle-ci sans emporter ces inégalités) S. 2. Sans doute de 1. sôie. Cp. l'esp. sierra et le suiv.

Soiou (sîge ou couche de la veine qui repose imméd. sur le sol, en t. de mine : sur le mur ou din) Br. ; Louvrex II, 249 : « soyoux de la veine : c'est la laye d'embas ». Ce mot paraît subir à l'égard du préc. le rapport du passif à l'actif, quoique les notions ne coïncident pas complètement : le soion est ce qui entre comme les dents d'une scie, le soiou la partie sciée, détachée du sol comme si une scie l'en avait séparée ; mais il se pourrait que la définition de notre mot ne fût pas exacte et que l'on nomme soioux seulement les sîgez qui reposent sur un soion.

Soirin, t. de bat. (cable qui attache un bateau à un autre), N. id. (« grosse corde de bateliers »). Cp. soh'.

Soirze, Rm. 1 soarse (noir de fumée, suie). Prob. de l'all. *schwarz*. Cp. warsèle.

Sois' (sans saveur, sec, coriace) Duv.

Soker (gâter, altérer, corrompre, S. 2 ; se dit d'ord. sous la forme réfléchie en parlant du bois ou de pierres, s'altérer, commencer à pourrir), N. it. Très-prob. de SOKE (souche), voy. socai : la souche se gâte nécessairement du moment que la tige est coupée.

Solagne, voy. solonïe.

Solé (soulier), N. et champ. it., aN. soleit, R. sorlé, pic. it. et seulet, soulé, sorlé, alorr. sollé, Jura sulas, -ais, -és, dauph. solar. = afr. soller, soler. D'après Dz lex. 312, dér.

du lat. *solum* (sol, base) ; selon d'autres de *solea* ou du bas-lat. *sotular* = subtelar (de subtel, creux du pied).

Sôlée-breke [« solébreck, fém. »], Malm. (ivrogne fieffé). Cp. sôlèie v. 1. sô.

Solège, t. de min. (couche d'argile plus ou moins plastique, très-tenace et de certaine dureté, qui entoure ord. les masses de mine de fer hydraté) Br. Cp. aussi toufège. Du fr. *sol* ?

Sôler (soûler), voy. 1. sô.

Soleûr (avoir coutume) Rm. 2, Villers [« sôleur »], norm. souler. = afr. soloir = lat. solere.

Solo (soleil), Ard. solei, N. solia, R. solau, pic. solé, -eu et (dial.) solaigne, Vosges (VI, 132) s'la, s'lo, Berry soulé, Jura (VI, 203) soloeu, bourg. solô. = afr. solaus = lat. soliculus (1).

Solòle, Hesb. (perche placée horizontalement contre une haie pour la soutenir). Du lat. *sublica* ?

Solonîe, sologne, solagne (grande chélidoine), N. sologne (« espèce de plante »). Sans doute du lat. *chelidonia*.

Somagi (« fr. sanglotter : sospirer on bon côp aprèz awè ben brait [pleuré] come lez èfantz feienu »), R. soumaquer. Roq. (suppl.) donne « en somac », qu'il traduit par « en ricanant ».

Sombrin, Limb. (setier), = afr. sombrin (« mesure pour les grains »), = b. lat. sumberinus (aux cit. de Ducange ajoutez Ann. Rod. [Ernst, Hist. du Limbourg, VII, p. 60] : solvunt sumbrinum ejus annonae, etc.).

Somonre, somoure (*semondre*), N. somonre. Du lat. *submonere*. Le part. afr. *somons* a donné somonse (1. *semonce*, avertissement, etc. ; 2. partic. coup sonné par certaines horloges quelque temps avant l'heure pour l'annoncer, en t. d'horl. :

(1) Cp. afr. consaus de consilium. — Je pense que *solo* représente directement la forme afr. *soloit*.

avant-quart), N. it., champ. semonce (avis, proclamation). De là : sèmonser, somonci (donner avis), N. semonsî.

Songue, sonk (*sang*), N. son. = afr. saunc. — Sôner (saigner), N. sonner, Malm. sèner, R. saner, pic. saner, sainer. — Sonnis' (mare de sang, amas de sang). — Disôneter [« dsôonté »] (ensanglanter) Lob.

Sonïe (1. *soin ;* 2. besoin ; fer sèz soniez : faire ses besoins ; 3. besogne : fer l'sonïe d'on vî jône hom : faire la besogne, le ménage d'un vieux garçon ; 4. inquiétude, appréhension), N. id. (1, 3, 4), aL. songne, masc. (3) Ch. 11 s/m. = afr. sogne, songne. — Sonii (soigner), N. it., R. sogner, alorr. sougnier. — Voy. sur ce mot et ses dérivés, Dz lex. 297 v. sogna.

Sonk (sien ; paraîtrait d'après S. 2 être des deux genres), N. senk, fém. sène. — Nota. On dit de même en N. menk, fém. mène, mais en L. on dit meune.

Sonkis', voy. sankis'.

Sonler, sonner (*sembler*), N. choner, R. saner, chener, pic. saner, bourg. sanner (1). — Sonlant, sonnant, subst. (1. semblant ; 2. opinion, avis ; à m' s. : à mon avis, S. 2), N. chonanse, R. sanan (1) ; R. dial. senne (1) ; R. chénance (2).

Sonre (Z. a d'abord ce mot sans expl., puis : sonre di poursia, aussi s. expl. ; selon une C. M. ce mot signifierait : « poils qui se trouvent dans le groin du cochon » ; d'après une autre C. M., dans laquelle j'ai plus de confiance, les sonrez sont les soies plantées le long de l'échine du porc). Ne serait-ce pas plutôt l'afr. *soundre* (voy. l'anc. pièce citée par Reiffenberg Phil. Mousk. I, XCVI, l. 1), aL. soure (L. IV, 252, ter), qui signifie troupeau de porcs ? Ce dernier semble venir de l'ags. *sunor* (cf. Grimm, Gesch. d. d. Spr., 695 ad Sonorpahir, et Ettmüller 651. D'autre part, cp. le composé asonre.

(1) *On* pour *an* ou *en* a ses analogues ; de même la chute de *l* après *n*, cp. *stronler*, *stroner* = fr. *étrangler*.

Sope, sopète (1. sommité, pointe extrême du faîte, du sommet ; 2. se dit partic. de l'affleurement d'une veine, c. à d. de la partie d'une veine qui vient aboutir à la surface). De l'afl. *sop* (cacumen, apex). — Soper, t. de min. (s. à jou : affleurer, venir au jour). — Sopî (ébertauder, tondre un drap en première coupe ; on dit aussi « tonde à sopiège » Lob. suppl. (v. tonde). — R'sopî (recéper). Cp. champ. super (émonder), supe (émondage). — 1. Sopeter, Malm. rusopeter (écimer, couper l'extrémité d'une chose, p. ex. des cheveux, d'un arbre) ; bois sopeté : dont les bêtes ont mangé les extrémités [1].

Sopène (chopine).

1. **Soper**, voy. sope.

2. **Soper**, Malm. (tremper, plonger dans l'eau). Le fr. *soupe* est pr. = trempée.

1. **Sopeter**, voy. sope.

2. **Sopeter**, Malm. (sommeiller). Même radical que lat. *sopire*. Ou une modification de *soketer* (v. socai) ?

Sopî, voy. sope.

Soplis, souplis (*surplis*), N. sopli, soupli, supli, prov. sobrepelitz, afr. soupelis, souplis. Du b. lat. superpellicium (qui se met au-dessus de la pelisse).

1. **Soprèse**, Cond. (partie d'un chariot : c'est une pièce de bois transversale sur laquelle repose et pivote le *hamai*) Jos.

2. *Soprèse* (levain, prob.).

Sor (dans « sore-blèseure » : meurtrissure) Rm. 2. Cp. angl. sore (blessure).

Sordrovî, Malm. (entr'ouvrir) [2].

(1) *Sope*, fl. *sop*, est peut-etre le même mot que l'all. *schopf*, toupet, touffe.

(2) *Drovî* = lorr. deurbi, piém. durvi = lat. *deopertre*.

Sorèie, Ard. ; pêhi à l's, c'est pêcher au soleil, **J. Min.** ; mais il n'est pas du tout probable que le mot ***sorèie*** soit = fr. soleil. Peut-être connexe avec ***sorii.***

Sori (*souris*), Malm. suri.

Sorii, Malm. (*essorer*, exposer à l'air pour sécher), soriège (curage). — Sourèie (objet servant à faire sécher ; lieu où l'on sèche). — Du lat. *exaurare*, pr. exposer à l'air.

Sorjan (*sergent*).

Sorlèver (soulever) S. 2. — Sorlèvé, subst., Malm. (écervelé, synon. de forsôlé). Cp. aL. (gloss. de d'Henr.) sormonteis (1).

Soroge, masc. (beau-frère : frère du mari [d'après Rm. 1. 2 et le N.] ou de la femme ; primit. celui dont on a épousé la *sœur*). Cp. R. sérouque (belle-sœur), a. pic. serorge (« fils de la sœur »), serouge (« beau-frère »), alorr. serourge (mari de la sœur, beau-frère). — De l'afr. sororge, serorge = b. lat. sororius (sororis maritus, uxoris frater, sororis filius).

Sorsai (halo) Hub. (2)

Sorsèie (*sourcil*) Lob., Malm. sursèie.

Sorsèlemin, Malm. (seuil de maison).

Sortinanse (action de soutenir).

Soson (compagnon, camarade : c'est ouk di sèz viz sosonz), pic. cheuchon (compagnon de labour), cheuchonner (1. s'asso-

(1) Je place ici une observation qu'il aurait mieux valu faire sous 2. *so*. Cette préposition, que notre auteur consigne comme signifiant « sous », est passée sous silence dans les dictionnaires wallons, ainsi que dans la Grammaire de Micheels ; je ne sais s'ils ont tort ; mais ce que je puis constater, c'est que le *sub* latin, en composition, se produit en L. sous la forme *sor* dans *sorlever* (sublevare) et *sorlon* (sub-longum, fr. *selon*) ; cp. le N. *sortinanse*.

(2) *Sorsai* est = *sersai* (cp. sorjan) et répond donc à lat. *circellus*, fr. *cerceau*.

cier avec qqn. pour labourer ; 2. vivre en concubinage) ; chochon (compagnon), norm. chochonner (« faire ensemble »). Afr. soçon, sochon, souçon, dér. de lat. *socius*.

Sot (sot, fou ; èle est sote di lu : elle raffole de lui ; expr. prov. : sot come ine lampe, B.), N. id. (sot), R. id. (« fou ; pour le *sot* fr. on dirait *biéte*), pic. id. (« fou, syn. toké »). Pour l'étym., voy. Dz lex. 347 v. zote, et Scheler. — Sot-doirmant (loir), N. it. — Sote-farène (folle farine). — Sotinès', adj., sotinet (un peu fou), Malm. sotinas'. — Sotinèse, subst. (folâtrerie) Rm. 2. — Soterèie (1. sottise, folie ; 2. ivraie). Cp. sotai.

Sotai (syn. de lûton ; voy. mes notes sous ce mot). Un autre dim. de *sot* est l'afr. soterel, soteriau, sur lequel voy. Scheler, Gloss. de Froissart, v. soteriel. — Comp. masotai, m. sign. (Revue belge, 6e année, p. 369, note) ; pour l'élément *ma*, cp. masouket.

Soteroûle, Malm. (sauterelle).

1. **Soû** (seuil), N. sou (1. it. ; 2. s. d' féniėse : tablette de fenêtre ?), R. soulier, solié ; suaile, sueil.=afr. soil. Sur l'étym. voy. Dz lex. 312 v. suolo [1].

2. **Soû** (sœur : nom que l'on donne aux religieuses), N. id. (sœur en général). — Soû-nonose (1. nonnette ; 2. femmelette) S. 2. Cp. soûre.

Souad (sous-ventrière) Lob.

Soucai *ou* soûcai, Verv., Malm. (1. alluvion ; 2. ligne de terre relevée servant à marquer des limites, le lat. dirait agger ; Villers : « tertre, rideau »). Paraît tenir soit de *sohe*, tranchée (le durcissement de *h* en *k* est admissible), ou du lat. *sulcus*.

Soucrîon, voy. socoran.

1. **Soûf** (1. s. di brocale : soufre jaune ; 2. s. di ch'minêie : suie). Selon Rm. 2, le mot serait masc. dans la première, fém.

(1) M'est avis que le R. *suaile* appartient plutôt à l'all. *schwelle* (m. sign.).

dans la seconde signif. En N. souf, Malm. seûve (2). En dauph. la suie se dit suchi, d. du Jura (VI, 205) sosse, susse, soche [1]. — N. soufras' (sulphureux, « qui contint do souf »).

2. **Souf** (i n'a nin dè souf : il n'a pas d'argent) S. 1. Prob. une application métaphorique du préc. et tirée du soufre des allumettes.

3. *Souf* (petite ciguë, aethusa cynapium). En norm. chûe, suelle [2].

Soufroul (faux safran, saffran bâtard, le carthamus tinctorius). L'all. saflor, holl. saffloer disent la même chose (Nemn. I, 899), mais paraissent découler de *safran*, tandis que le mot wallon est tiré de *soufre*.

Souhon, voy. 2. souwer.

Souk (sucre), N. suk, R. chuc. — 1. Soukî (confiseur) Sim. 1. 2. — Soucâdez (sucrerie) S. 2 ; N. sucrâdez, R. sucade, sucarte, chucarte, lorr. sucrade. — Soukin (chose sucrée) S. 2.

Soukemen, H. prob., t. de min. (endroit où les ouvriers travaillent à la veine) El.

1. **Soukî**, voy. souk.

2. **Soukî** (heurter de la tête, cosser), N. suker, Charleroi sukî. Cp. afr. suque (sommet de la tête) [3]. — Soukète (heurt, choc), N. suc. — Soucàde (1. heurt, choc ; 2. brocard, lardon, Hub.).

(1) *Souf* (suie) est prob. un mot distinct de *souf* (souffre), voy. ma note ad voc. *seu*. — Les formes du Dauph. et du Jura accusent un type *sutica*, tiré de l'ags. *sôt*, néerl. *soet* (suie). — Cp. aussi *sife*.

(2) La forme norm. *chue* est une contraction de l'afr. *ceüe*, représentation régulière du lat. *cicuta* ; *suelle* en est le diminutif.

(3) *Soukî* me paraît être le même mot que le fr. *choquer*, à Mons *chuquer*. L'afr. *suque* est le langued. *suc*, d'où le verbe *assuca* (frapper sur la tête, assommer).

Soule, H. (balle de bois que l'on pousse avec une crosse), Héc. soulette, à Valenc. choule, choléte, à Maubeuge soulette, pic. chole, sole, choule, soule, norm. soule, afr. soule. Sur le jeu de la *chole* (ou cheole), voy. Corblet, qui produit diverses conjectures étymologiques. Des textes latins du 14e siècle ont choulla, cheolare, voy. Ducange (1).

Soûmer (1. sommeiller ; 2. chômer) Lob. Cp. forzoumer (2). — Soumège (sommeil, léthargie).

Soûmî (poutre, *sommier*), aL. sommier (Ch. II, 31, 9 in f.), N. sômî (poutre principale). Prob. un dérivé de *somme* (charge) ; c'est une poutre de support.

Soûr, soûre, voy. sûde.

1. **Sourder**, Malm. voy. sûde.

2. **Sourder**, Malm. (assourdir).

Soûre (sœur), N. soû. — Cp. soû.

Sourèle, voy. sorii.

Souwar (« sec, chaud, étouffant ») Rm. Voy. 1. 2. souwer.

Souwé (1. froid, sec ; 2. caché, circonspect, rusé). Sans doute de 2. souwer (sécher). A notre mot appartient peut-être l'expr. N. c'est one Marie sowete ou chouwète (manque dans Z. sous ce mot), norm. souin (homme caché, dissimulé), cp. norm. souton (homme adroit et par suite dissimulé), suétiner (épier). — Souwéiement (couvertement, avec ruse).

1. **Souwer** (suer), N. it. — Souwcure et, selon Rm. 2, souwin, fém. prob. souwène (sueur), aL. (d'H. 121 i) suwoir, N. souweûre. — N. soûwe, 1. souwène (suée : peur qui fait suer).

(1) Voy. aussi Littré v. 5. *sole*.

(2) Cette comparaison n'est pas fondée ; notre mot, s'il ne reproduit pas le fr. *chômer*, doit se rattacher à *somnus*.

2. **Souwer** (sécher, trans. et intrans.), N. it. intrans. C'est le mot fr. *essuyer* = lat. *exsucare*. — N. 2. souwène (temps sec, chaud), cp. pic. essu-tème, sutème, suteume, et essu tout court. — Souhon, Malm. (saison où il convient de sécher les cuirs) (1). — Souwrêie (séchoir).

Souwîe (pièce de bois plate que l'on met sous une cloison pour la supporter ou sur un mur).

Sovène, voy. savène.

Soverdia (moineau). Mot isolé, auquel je cherche en vain un correspondant ou un étymon (2).

Sozaine, masc. (imbécile) B. L'espagnol a sosanar (railler, mépriser), que Dz lex. 489 identifie avec lat. subsannare (insulter), lequel vient de sanna (grimace, moquerie) (3).

Spâde *ou* spâte, part. pas. spârdou (répandre, épancher). Malm. spâde, N. spande, spaude, part. pas. spaurdu. Il y a ici évidemment confusion entre afr. *espandre* (répandre) et afr. *espardre* (= lat. spargere), d'où fr. épars. — Spardège (diffusion) S. 2. — N. spaurdia (« endroi izolé où ki n'y at des plantez ki i sont come sipaurdeuwez » ; « sp. di blanz cakelingîz »).

Spâgne (*épargne*), N. spaugne. — Spargnî (épargner), N. spaurgnî. — Spâgne-mâz (tire-lire), spaugne-mauiez, R. éparnemal. Le second élément représente fr. *maille* (monnaie).

Spalte (*épeautre*), N. spiate, R. espiotte, épiaute. Du lat. *spelta* (4e siècle), aha. spelta, nha. spelz ; voy. Dz lex. 302. — N. spiaton (balle d'épeautre qui contient encore le grain).

(1) *Souhon* n'est peut-être qu'une autre forme de *sâhon* (saison) ; la *saison* par excellence pour la tannerie.

(2) *Sot* + *verdel* (cp. so-doirmant) ? Mais la couleur du moineau ne favorise guère cette interprétation.

(3) Etymologie peu probable ; *sozaine* me fait l'effet d'une création populaire sur le radical *sot*.

Spale (*épaule*), N. it., R. épale, afr. espale. Du lat. *spathula* (devenu spat'la, spalla), voy. Dz lex. 301. — Spalîre (épaulette) S. 2. — Spalé (selon S. 2 : culée, selon Z. : imposte ; les deux trad. sont inexactes ; le mot signifie épaulement), N. spalei. Cp. aspalé (« épaulement, appui, soutien ») Dj.

Spâmer (rincer, ébrouer, aiguayer, guéer), N. et H. spaumer. Doit être le même mot que fr. *espalmer*, It. spalmare (nettoyer la carène d'un bâtiment) ; le sens générique est frotter de la main (lat. *palma*). — Rispâmer (m. sign.), N. rispaumer, R. répamer, H. rapamer [1]. Cp. aW. spamer (Ch. II, 242, n° 35 : « excepté qu'ils ne pourront spamer cuirs poilhus, blancs ne tannez, peller ne harner »).

Spamerou, Huy (petite manne) B. Prob. du préc., propr. manne à rincer le linge.

1. **Spani** (sevrer), N. it., R. épanir, épénir ; pic. épanir, afr. espanir [2]. De l'aha. spanjan, mha. et fl. spenen, nha. spänen, m. sign., qui vient de l'ags. spana (ubera).

2. **Spani** (*épanouir*), N. it., pic. épanir, épénir, R. épénir, champ. espani. = afr. espanir (p. espandir = lat. expandere), d'où épanouir, Dz lex. 572.

3. **Spani** (se nouer, en parlant des fleurs d'arbres fruitiers). Le même mot que le préc., propr. se développer.

4. **Spani** (expier) S. 1. 2, aL. spanir (d'Hemr.), afr. espanir, espenir, formes contractes de *espeneïr*, qui répond au type lat. EXPOENITERE [3].

(1) Sigart donne encore les formes : rainpaumer, rainspaumer, respaumer. -- *Repamer* et *repaumer* sont consignés dans Littré. — L'étymologie de M. Dory (Bulletin de la S. de l. w., III, 81) se rencontre avec celle de notre auteur.

(2) Voy. mon Gloss. de Froiss. sous 1. *espanir*.

(3) Voy. Tobler, dans le Jahrb. für rom. u. engl. Lit., VIII, 345 ; voy. aussi mon Gloss. de Froiss. s. v. 2. espanir.

Sparnaguer (flâner ; foûmer ine pîpe à sparnaguant : fumer sa pipe tranquillement, à loisir) C. V. ; si porminer à sparnaguer (se promener en flânant) Ed. Hauzeur. Il se peut que l'*s* initial représente le pronom réfléchi ; mais que faire de *parnaguer* ? (1)

Spâte, voy. spâde.

Spater (écraser, aplatir), N. it., pic. s'épater (s'étendre) ; R. fier espaté (fer en tôle). Cp. aspater (2). L'étym. SPATHARE (de *spatha*) serait-elle préférable ? — Spata (laminoir), N. it. — Spateû (assommoir) S. 2.

Spavin (*éparvin*, afr. espavin, It. spavenio, angl. spavin, cp. champ. pieds espavins (« tumeurs qui viennent aux pieds des chevaux »). Diez lex. 302 approuve l'étymol. *épervier* proposée par Ménage, parce que les chevaux affectés de cette maladie lèvent le pied à la façon des éperviers. A Liége on dit *splawin*, esplawin, à Verv. et Malm. splawon, ce qui pourrait s'expliquer par une métathèse *espravin*. La forme Limbourgeoise est *sploion* ; de ploii ? cp. N. splèii.

1. **Spaweta** (hirondelle de mer) Rm. 2. [« sipaweta »] (3).

Spaweter (épouvanter), pic. épauter, épeuter, prov. espautar. D'un type lat. *ex-pavitare*, fréquent. de *expavere*. Le type *expaventare* (du part. expavens) a, d'autre part, donné les formes afr. espaventer, espoenter, espoventer, nfr. épouvanter, par contraction R. épanter, bourg. éponter. It. spantare, esp. espantar, voy. Dz lex. 302 v. spaventare, et 575 v. espautar. —

(1) Serait-ce une corruption du fr. *se panader* (marcher avec ostentation) ?

(2) L'étymon *patte* invoqué sous cet article me semble problématique tant pour notre verbe wallon que pour certaines acceptions du fr. *épater* ; voy. mon Dict. sous ce dernier mot ; ma mention de *espautrer* y est peut-être de trop, car je suis disposé à voir dans ce vieux mot un type lat. *ex-speltare* (faire sortir le grain de la balle, cp. all. aus-spelzen), cp. pl. h. 2. paute. — L'étym. *spathare*, tentée par notre auteur, est contraire à la lettre.

(3) Propr. *épouvantail* (voy. l'art. suiv.). Voy. Littré sous ce mot au n° 3.

2. Spaweta (épouvantail), N. it., pic. espeutoère, -taire. —N. spawetreus (ombrageux).

Spéculâsî (sorte de pain d'épice) Hub. [1]

Spégulair', spengulair' (colophane), Malm. spingulair', N. spingulair, R. spiglér (résine plus grossière que la colophane). De l'all. *spiegel-harz*, afl. spieghel-hars, m. sign. (propr. résine transparente, reluisante, « instar speculi splendescens »), mais je ne vois pas pourquoi le *z* ou *s* final a été supprimé dans les 3 dialectes [2].

Spégurlè, spengurlè (broquette : la plus petite sorte de clous à tète), N. spengurlè. Dimin. de l'all. *spieker* (clou à parquet), fl. spyker (clou en gén. ; Kil. spycker, spieker : clavus in modum spicae vel spiculi acutus) [3].

Spèle (1. échelon plat, comme il s'en trouve de distance en distance dans les échelles pour empêcher les montants de s'écarter ; 2. barre qui empêche le tombereau de basculer ; 3. barre transversale dans une charrue, et qui sert, je pense, à relier la pièce supérieure ou grène, avec la pièce inférieure ou tièse ; ainsi, en gén. barre plate et transversale servant à relier deux objets), N. spée (1, 2). De l'afl. *spie*, *spye* (clavus, clavus interjectus, assula interjecta, etc.) [4].

Spène (*épine*), N. id. (1. épine ; 2. épingle ; 3. ardillon), R. épéne, aR. espinchaulx (épingles), nR. esplingue, éplinque (épingle), à Mons splink, esplink. – Le fr. *épingle* et ses correspondants esplingue, etc. répondent à *spinula*. En pic. l'épingle se dit épieule, que Dz lex. 303 v. spillo rapporte à spiculum.

(1) Sigart : spéculation (espèce de macarons).

(2) Cette suppression finale me semble naturelle dans un terme francisé. — Sigart donne pour le pays de Mons : spiglaire, espiglair.

(3) L'étym. de Kiliaen n'est que spécieuse. Le radical *spik* (pointe) est très-répandu dans les langues germaniques. L'angl. a *spick*, *spike* (clou), le suéd. *spik*, le dan. *spiger*.

(4) Je rapprocherais plutôt l'all. *speil*, néerl. *spijl*, angl. *spile* (petit bâton ou bloc se plaçant entre deux objets), bas-all. spile.

— Spinète (1. petite épine ; 2. ardillon), N. it., R. épion, éplion (2) [1]. — 1. Spiner (garnir d'épines). — 2. Spiner, spineter, Malm., Villers écrit spinter (émonder, élaguer un arbre.) — 1. Spina *ou* spinoke (épinoche : poisson à dos hérissé d'épines) S. 1, N. spinoke, R. épénoke, épinocle.

Spenge (brisoir : instrument à briser le chanvre), N. it. prob. — Spengî (1. briser [du chanvre] ; 2. fig. rosser, étriller), N. it., R. épanguer (débarrasser le lin de la paille la plus grossière avant de le sérancer) ; en pic. épinguer signifie éclabousser. — N. spenjoi (quid ?).—De même que l'It. spingere, d'un type latin *expingere*, cf. impingere (Dz lex. 402) ? [2]

Spensaî (pinceau). Prosthèse de l'*s* comme dans sprongî et autres vocables. Type latin : *pennicillum*, dim. de penna.

Spensî, voy. 2. et 3. spesî.

Spèpî (grignoter, gruger, éplucher des noix, des écrevisses) S. 1, N. it., si spèpî (prob. se nettoyer le corps avec le bec, s'éplûcher, comme font les oiseaux), H. spépier (gratter, becqueter, fig. examiner minutieusement). Cp. angl. to peep (regarder à la dérobée) ? [3] — N. Spèpieûs (propr. éplucheur, fig. scrupuleux, méticuleux), H. spépieu (difficile, minutieux).

Spér, speur, Malm. spîr (spectre), N. spir. Propr. « esprit », afr. *espir*.

Spès [4] (1. *épais* ; 2. obscur, sombre), N. it. Du lat. *spissus*. — Spèhî (épaissir), N. spèchi, aspèchi. — Spèheure (épaisseur), N. spècheû.

(1) Le R. *épion* me semble appartenir à un radical *spic* ; *n* médial ne s'elide guère.

(2) Cet étymon a ses difficultés pour le sens et la lettre.

(3) L'angl. *peep* n'expliquerait pas le sens premier, qui paraît être soit gratter, picoter, mordiller, ou éplucher. Ou le sens originel serait-il « ôter les pepins » et le mot issu du radical *pep* ?

(4) Forir orthographie arbitrairement *spet*, *stpet*, bien que le fém. soit *spess*.

Spése (*épice*), N. it., R. espéce. — Spése di manège (piment ou poivre d'Inde), R. espéce d'cuiséne. — 1. Spésî (épicer).

2. **Spésî,** spensî (émonder, ébrancher) Rm., Lob. ; R. espincer. C'est le fr. *épincer*, épincher (voy. Littré).

3. **Spésî,** spensî Hub. (équarrir un pavé, raviver ses arêtes). N. spensî, R. espincher un bloc (le dégrossir), champ. espincier. Sans doute le même que le préc., cp. le terme fr. épinçoir. Cp. spinsi. — Spenseû (1. épinçoir, 2. épinceur) Hub., N. id. (2), martia di spenseû *ou* à spensî (épinçoir), aL. spingeur ou spinceur (2), L. III, 371.

Spesîâl (sorte de grand verre à boire, sans pied et sans anse, godet). En all. je trouve *special* = ein trunk wein.

Spèter, Malm. (« donner des coups de fouet » ; fer sp. sa scorgie : faire claquer son fouet, fig. se vanter).

Spiègue (*espiègle*) N. it. et wilèspièque, R. espièque, vilespièque, Malm. spiel. Du personnage connu Tiel *Ulespiègle* (propr. miroir des hiboux), type de l'espièglerie. — Spiègurèreie (espièglerie), N. spièguèlerîe.

1. **Spierlin** (*éperlan*) S. 1., aL. sperlin (Ch. 3 i), N. spîrengue, masc. (1. id. ; 2. fig. homme maigre). De l'afl. spierinck, m. sign., all. spiering, spierling ; en fr., spirlin est le nom vulgaire du leucisque biponctué (cyprinus bipunctatus, Nemn. II, 1357 ult.).

2. **Spierlin** (fretin, menuaille) Rm. 2. Je doute de l'exactitude de cette interprétation, inférée, me semble-t-il, à tort du passage suivant du Voiège di Chaudfontaine :

> Avou tèz mosez et tèz stockfès'z,
> Tèz hâricûtez et tèz grèvèsez,
> Tez flaudez et tèz pouriz spierlinz,
> Tèz crab'z et tèz pouieûz scolkinz,

où le sens doit être « éperlan » (voy. le préc.).

3. **Spierlin** (épaule de mouton).

Spigot (bout ou pointe de semelle ; Lob. : morceau remis au bout du soulier ; Villers : talon aux souliers de femme). Cp. R. id. (« morceau de fer qui s'attache sous des talons de bois »). Prob., de même que l'It. spigolo (angle d'une table, broche), du lat. *spiculum* (voy. Dz lex. 402). Palsgrave, p. 274, donne spygotte (broche au vin ou à l'ale) et l'angl. mod. spigot signifie robinet, broche [1]. — N. spigoter (mettre des bouts aux souliers).

Spiguèle [supigheie, d'après Villers qui partout intercale l'*u* entre *s* et *p* du groupe initial *sp*] (cordon d'or ou d'argent).

Spii (casser, briser), N. it.[2] —Spion (fragment, débris), N. it.

1. **Spina** (épinoche), voy. spène.

2. **Spinâ** (*épinard*), N. spinau, R. spinâche, espénache, Malm. spinate. En all. spinat, angl. spinage.

3. **Spinâ** (sorte de fil de lin), R. fi d'espinal (sorte de fil blanc). De l'all. *spinnen*, filer ? Ou dér. de *spène* (épine) ?

Spineter, voy. 2. spiner (sous spène). On peut douter de la dérivation.

[**Spinfège**], masc., Malm. (« frottade, étrillade ») ; il faut sans doute lire *spinsège*, v. spinsi.

Spingi, Malm. (étriller, donner une rincée)=spengî, v. pl. h. spenge.

(1) Notre mot, sans doute, appartient au rad. *spic* exprimant pointe, mais au lieu de rapprocher le dim. *spiculum*, il vaut mieux y voir *spic* + suffixe *ot*. Nous avons le même radical dans l'all. *spicker* (clou, voy. pl. h. spegurlè) et *spickel* (coin).

(2) Dans mes Trouvères belges, Notes p. 326, j'ai rapproché de notre mot wallon l'afr. *espeer*, que j'ai rencontré dans un passage de Jacques de Baisieux (p. 180, v. 156) :

Cuers d'anemis et foie espée
Et tranche haubers et hiames ;

mais l'idée briser convient peu. Tobler (Göttinger Gel. Anz. 1877, p. 1614) préfère rattacher espéer, aussi espeier, à afr. *espot* (épieu).

Spinguel (garçon vif, étourdi, éveillé) Duv.

Spinsi, Malm. (1. pincer ; 2. battre, rosser) ; dimin. spinseler, m. sign.

Spinson, Malm., t. de jeu (dame) ; spinsonè (valet, t. de jeu).

Spirelée (échelon plat et plus fort que les autres que l'on met ord. à chaque extrémité et au milieu de la ridelle d'un chariot) C. M. Cp. R. spilée (« pièce qui supporte les armons d'un chariot ») ; cp. aussi afr. esperon (bâton à l'usage d'une charrette), ainsi que l'a. bas-all. sperrelinck ; ap. Kil. (obex, pessulus) (1).

Spirewi, Hub. sperwîche, Lob. spirwuig' (oiseau de plafonneur), N. it. — Prob. = fr. *épervier*, aN. spravire, Ann. II, 179 n. i ; voy. Dz lex. 302 v. sparaviere.

1. **Spirou** (écureuil), N. it. = b. lat. squiriolus, spiriolus, qui est une déformation du dim. lat. *sciurolus* ; *sc* serait devenu *sp*, cp. sploion = scloion. Cp. skiron.

2. **Spirou** (spergule : sorte de plante) S. 2.

Spite (« éclisse »). Cp. fr. *épite*, t. de mar. Cp. afl. spit, spet (veru). — 1. Spiter (éclisser) (2).

2. **Spiter** (1. trans. éclabousser ; 2. intrans. jaillir, faire saillie), N. it. (aussi : fuir à la dérobée), R. spiter, espiter. C'est le même mot que l'angl. *spit* (cracher), all. *spützen*, id. — Spitant

(1) Le dernier mot se rapporte à l'all. *sperren* (barrer). Aucun des mots allégués ne donne un étym. satisfaisant, surtout à cause de la terminaison *lée*. Si *spire* existait en N. avec le sens de bâton (cp. a. angl. *spire*, « stake » Hall. 784), j'expliquerais notre mot par *spire lée* (bâton large).

(2) La signification du fr. *épite* et du fl. *spit* renvoie ces mots au radical germanique *spit* (chose pointue). Quant au wallon *spite*, signifiant au fond un éclat de bois, il pourrait bien être connexe avec le verbe *spiter* = jaillir, éclater ; certainement, on préférerait le rapprocher du radical *split* (fendre), all. *splitter* (éclat de bois), s'il était permis d'admettre la suppression de l'*l*. Forir d'ailleurs consigne également notre mot comme liégeois, mais avec le sens : étincelle, bluet, gendarme, ce qui confirme mon étymologie *spiter*.

(fringant, sémillant). — N. spitâde (1. manière dont quelqu'un est éclaboussé ; 2. action de fuir à la dérobée).

Spiteral (nom du saumonneau après qu'il a dépassé 10 à 12 pouces de longueur et jusqu'à son entière croissance). Sans doute de 2. spiter.

Splaner, Malm. (« éclairer, faire des éclairs sans qu'il tonne, faire des épars, ondoyer »).

Splawené (piqué des vers ; on frainne siplawené) S. 2. Dans Rm. 1 et 2 on trouve le verbe si plawener, dans Lob. si plawetrer (« se flétrir, dépérir, sécher sur pied »). Comme ils ne donnent pas d'exemples, on ne peut juger s'il ne faut pas remplacer le verbe réfléchi si plawener par le verbe intrans. splawener. — Apparenté au suiv. ?

Splawin, voy. spavin.

Spleiï (plier, prob.).

Splenke et, selon Rm., sprenke (pour le verbe il n'a que la forme *spl.*), selon Lob. sprengue (bille, garrot, tortoir, cheville à tourniquet), Malm., N. splenk (1. it. ; 2. pièce qui assujétit de droite et de gauche le coutre d'une charrue à roues). — Splenkî (1. garrotter ; 2. battre), N. id. (1 ; 2. assujétir le coutre avec le splenk). Voy. aussi *sprengue*, qui paraît être la forme normale.

1. **Sploion** (traîneau), voy. scloion.

2. **Sploion** (éparvin), voy. spavin.

3. *Sploion?* « sploon » (bille, garrot, cheville à tourniquet : bâton que l'on passe entre les rais d'une roue pour enrayer).

Splose (cosse, gousse). De *explosa*, cp. SCOCHE (v. scocha) de *excussa* ? — Verbe *splosî* (écosser). On trouve dans Palsgr. 699 b : I shale peasen : je *esplouche* des poys ; il se peut donc que notre mot soit connexe avec *éplucher*.

Spo (dicton, adage), N. id., R. spot (sobriquet) [1].

Spochî (écraser). Cp. 1. pochî, v. poche.

Spoi (pic grand, *épeiche*, très-prob.), N. id. (1, it. ; 2. vert spoi : pic vert ; 3. p'tit spoi ou planeria : sittelle ; 4. joli spoi : épeiche ou cul-rouge, all. rothspecht) ; pic. épèke (pic vert), champ. éprêche, « lespec » (pivert). De l'aha. *speh*, speht, nha. specht, angl. speight.

1. **Spond** (spond-i : dit-il, répliqua-t-il). Du vfr. *espondre* (répondre) = lat. exponere.

2. **Spond** (percer, inciser) Lob. D'un type *ex-pungere*, cp. ponde.

Spongerou (grosse brosse à badigeonner). Cp. d. de Malm. responguelcr (reblanchir une chambre, un plafond, à la chaux avec la brosse).

Sponse, Lob. suppl. espôze (côté d'un bois de lit), N. sponde, prob., R. éponce. En vfr. esponde (chalit, bois de lit), fl. sponde. Du lat. *sponda* (bois de lit), mais d'où vient la finale radicale *s* ou *c* ? — Cp. spôse.

Sporon (1. éperon ; 2. ergot ; 3. pied d'alouette), N. it., R. époron, épouron (1), époron d'chévalier (dauphinelle des jardins), sporon (2). Afr. spoure, esporon ; mot germanique : aha. sporo, nha. sporn, angl. spur. — Sporonî, spurenî (éperonnier), N. sporonî.

Spôse (dossier d'un lit ou d'une chaise, etc.) Hub. (v. sipôse). Forme et acception variée de sponse.

Spoulbak (baquet, jatte). C'est le fl. spoelbak (cuvette à laver).

(1) Quant aux conjectures étymologiques sur ce mot, voy. le spirituel et savant rapport de M. Stecher sur le « Dict. des spots ou proverbes wallons » par J. Dejardin. Comme lui, je penche pour *spot* = éclaboussure, brocard.

Spoule (époulin), R. épeule. Afr. spolin, espolet. De l'all. *spule*, voy. Dz lex. 304 v. spola. Le fr. *sépoule* est le même mot. —Spouleû (épouleur, all. spuhler), aL. spouleur, Ch. II, 342. 4 ; R. époulcur ; cp. R. épeulier (ouvrier qui fait tous les outils des tisserands, excepté leur grand métier à tisser).

Sprâchî (écacher, écraser) (1).

Sprengue, sprenke, voy. splenke (2). — Sprengueler (serrer avec le garrot).

Spréte (vergue). Du fl. spriet, m. signif.

Sprèwe, Malm. sprawe (étourneau, sansonnet), N. spreuwe, R. éproon, éprovon, pic. dial. esperon. Du fl. *spreeuw*, m. signif. — Cp. sprohon.

Spriche (seringue, arrosoir), N. it. De l'all. spritze (m. signif.), verbe spritzen, It. sprizzare (faire jaillir, arroser). — Verbe sprichî (1. faire jaillir, seringuer ; 2. jaillir), N. it.

Sprigo (coin à fendre les pierres de taille) B.

Sprinchî [« suprinchi »], Malm. (saler légèrement), sprinchie châre (prinsel), sprinchi (« gros de veau salé ») (3).

Sprîou, t. d'ardoisiers (petit banc que l'on suspend par des cordes), aL. espriuwe ?

Sprognî, sprongnî (1. souffler de l'eau hors de la bouche, en parl. des chevaux, s'ébrouer ; 2. éternuer), N. sproni (1), Malm. sprogni (1 ; 3. « éclater de rire, s'engouer » ; 4. bruiner, tomber une petite pluie fine).

(1) Peut-être, par conversion de *sc* en *sp*, = afr. *escrager* (Montaigne), fr. *écraser*, angl. *crash*.

(2) Je n'oserais pas plus proposer l'all. *sprengen* (faire sauter) que l'all. *sprenkel*, angl. *springe* (branche pliée, lacet pour prendre des oiseaux), qui en proviennent. — Cp. aussi fl. sprenkel (barreau d'une fenêtre).

(3) Le mot fr. *prinsel* (prob. un composé de *sel*) m'est inconnu. — Le mot *sprinchi* me rappelle all. *sprenkeln*, angl. *sprinkle* (dérivés de *springen*), dont le sens propre est faire jaillir, jeter çà et là, asperger. *Sprinchi* peut d'ailleurs être une forme variée de *sprichi*.

Sprohon, H. (merle). Cp. sprèwe [1].

Sprongî (sieste). Voy. prangi. — L'*s* initial a-t-il la même cause que dans *spensai* (simple prosthèse sans valeur), ou l'anonyme où j'ai pris le mot, a-t-il été trompé par l'expr. « fer s'prangî »)?

Spruwleû (jovial, éveillé, grivois, gaillard). Dérivé de *sprèwe*? [2]

Spural, Ard. (armoire), aL. spureau (Ch. I, 100, n° 9 vers la fin), N. spuria, aN. prob. esperiau. Prob. un dim. de l'aL. spîre, spyer (Ch. 11 m/m, L. 1 m, 5 m); Roq. a spiray (armoire à serrer les provisions), mais c'est une forme wallonne. J'identifie *spyer* (forme normale) avec lat. *spicarium*, d'où aussi l'all. *speicher* (grenier).

Squater, H. (écraser), R. escouater. Voy. scater.

Squèr' (*équerre*), N. squére.

Sraté (s'abstenir) Lob. = si rater? avec une acception analogue à celle du fr. *ratier*? donc propr. s'abstenir par caprice.

1. **Stâ** (*étal*), N. stau, R. étau, champ. estal (boutique), Malm. stà (étal), stà d' tèheur (métier de tisserand). Cp. champ. estalier, atelier, boutique, étalagiste). D'après Dz lex. 306, de l'aha. *stal* (statio, locus, stabulum). L'afl. a stal (étal), stallen (étaler). — Staler, astaler (étaler). — Stalège (étalage). — Stala (garde-boutique : marchandise qui ne se vend pas).

2. **Stâ**, stâf (*étable*, écurie), N. stauv, R., bourg., étaulé, pic. étaule, étale, étave. Afr. estavle, estaule. — Stâvulerèiez, plur. (écuries), Malm. stavèleriez, N. stauvèlerîe. — Stauvelée (l'ensemble des têtes qui sont dans une étable).

Stabe, Malm. (aune de Paris). All. *stab* (bâton, aune).

« **Stablo** » Villers (personne aisée, qui a de la fortune); =

(1) Sigart donne à *sprohon* la meme signif. qu'a le L. *sprewe*.
(2) Cp. « gai comme pinson ».

stât-bin (qui est bien), cp. l'all. « sich gut stehen ». Une composition analogue paraît être *stamûs'*.

Stâche, stachî, voy. 2. stanche.

Stafe, *estafe* (awè si stafe : en quelque sorte avoir son compte, c. à d. recevoir un coup d'importance), L. astafe, estafe (taillade, balafre, estafilade) Lob., R. estafe (coup funeste soit au physique, soit au moral). Ce mot tient-il du fl. staf, all. stab, angl. staff, stave (bâton) ou de l'aha. staph (pas, marche), d'où l'It. staffa (étrier), staffile (courroie d'étrier), staffilata (coup), fr. estafilade ? C'est dificile à dire.

Stâge, astâge (retard), N. astauge. — Ese à stâge (1. être arrêté dans sa route ; 2. chômer faute d'ouvrage ou de matériaux) Hub. — Stâge-boû *ou* rèse-boû (arrète-bœuf) ; Lob. écrit stange-boû, ce qui rapporterait le mot au verbe 1. stanchî. — Stargî, astargî (retarder), N. astaurgî. Nous avons déjà dérivé ce mot, à l'art. astargî, du lat. tardare, par l'interméd. d'une forme *tardiare* ; il eût mieux valu dire, selon Dz lex. 685, d'une forme *tardicare* (cf. juger de judicare). L'*s* (= *es*, *as*) est simplement prosthétique.

Staili ou *stêli* ? voy. ce dernier.

1. **Stal** (vieux, suranné). Ne s'emploie que dans une couple d'expr. : li bîre est stale, dè l'sitale bîre (cp. afl. stel bier); cise bàsèle-là est stale : cette fille a passé l'âge de se marier. Afr. estale (ap. Kil.), afl. stel, angl. stale. — Cp. le suiv.

2. **Stal** (stable, tranquille, *étale*, en t. de marine) (1).

Stala, Malm. (stalle de chœur).

Stalbrîve (écrit contenant les instructions d'un commissionnaire), N. stalbriv. Evidemment un composé germanique, mais je ne le trouve ni en néerl., ni en all. (2)

(1) Les deux mots ci-dessus, comme fr. *étale*, decoulent du radical germ. *stal* marquant repos, fixité. De la bière *stale* est une bière qui a reposé trop longtemps ; l'application à la fille est métaphorique.

(2) J'y vois l'all. *bestallungs-brief*. On disait jadis simpl. *stallen* (placer, installer) pour *be stallen*.

1. **Stalon** (étalon : baliveau de l'âge de la dernière coupe), aL. et afr. estalon. De l'afl. stael, ailleurs steel, stele, all. stiel (tige, hampe, tronc) ? Ou identique avec fr. *étalon*, propr. arbre servant d'échantillon (cp. fl. stael : échantillon) ? [1]

2. **Stalon** (dévidoir, ou plutôt, selon Lob., pied de l'espolin, etc., où se fiche le dévidoir, donc pied du dévidoir), N. id. — Si la définition de Lobet est exacte, c'est le même mot que le précédent.

Stambouie (interdit, stupéfait).

Stambourger (se lever) C. M.

Stâmi, Malm. (hydromel double). Composé de *ster* + *mi* (miel) ? hydromel qui reste, durable ?

Stamini, staminîre, à Francorchamps staminée (poteau ou pilier dans une étable, etc., auquel on attache le bétail ; Lob. [2] traduit le mot par « crèche »). Cp. R. estamet (« pied droit, poteau, ce qui soutient »).

Stampai (ricochet). Cp. 4. stamper (se dresser).

1. **Stampe**, Malm. (empreinte). — Stampeler (empreindre, imprimer). — Cp. fr. estampe, angl. stamp.

2. **Stampe**, t. de min. (1. distance d'une veine à une autre ; 2. profondeur : nos' beur at 30 teûsez di stampe). Ce mot appartient sans doute à 4. stamper et signifie quelque chose comme « verticale ».

(1) Littré réunit les deux sens du mot fr. étalon, en faisant dériver le sens de mesure-modèle de celui de baliveau, et s'adresse pour l'étym. à l'aha. *stihil* (pieu). Il se trompe quand il identifie *estalon* avec afr. *estallon* (pieu) ; ce dernier ne s'accommode que d'un primitif *stacula*, dim. du b.-lat. *staca* (d'où fr. *estacade*). Quelle que soit la provenance immédiate du mot qui nous occupe, il se rapporte au radical *stal* exprimant fixité.

(2) Forir de même. — Peut-être une forme allégée de *stampeni*, du rad. *stamp* (voy. 4. stamper), ou un dérivé de l'all. *stamm* (tronc). Body invoque « le thiois *stamenay*, lieu de repos ». Je ne trouve ce mot flamand que comme traduction de *estaminet*. Notez que Body, Voc. des charrons, consigne aussi *stamonire* (ratelier des vaches).

Stampée (sonnerie d'une cloche pour les morts). Selon Z. de 4. stamper, parce que cette sonnerie se fait debout. Peu probable [1].

Stampeler, voy. 1. stampe.

1. **Stamper** (bourrer une mine, une pipe). Dans un ancien vocab. lat.-fr., j'ai vu pistillum traduit par « estampoir ». R. norm. estamper (broyer). = afr. estamper (piler). Du fl. stampen, all. stampfen (frapper avec le pied ou avec un pilon, de manière à enfoncer, broyer, bourrer).

2. **Stamper,** t. de maréchal-ferrant (*étamper* : percer les trous pour les clous dans un fer à cheval) an. 3. Cp. afr. stampe, (1. action de faire un trou ; 2. trou). Du nha. *stampen*, stämpen, même sign. ; forme bas-all. de *stampfen*, cité à l'art. préc.

3. **Stamper** (reprocher) Lob. Tient prob. de *stamper*, empreindre ; cp. l'expr. fr. infliger un stigmate.

4. *Stamper* (dresser, mettre debout ; si st., en parlant de chevaux, se cabrer). Cp. R. stampo (tige, pieu), estamper (mettre sur les jambes), s'étamper (se tenir debout), pic. étampir ; cp. afr. (v. Ph. Mouskes II, XIII, v. 100) en estampeiz (debout), et Scheler, Gloss. de Froiss. v. estamper. — De l'afl. stempen (sistere). — Stampé (debout), H. it., R. étampé, pic. étampi, a. pic. estampis. — Stampée, voy. cet art. — Cp. aN. stampeau (allée couverte, etc.) J. Borgnet, Hist. des compagnies milit. de Namur p. 10 [2].

Stamûs' (dimourer à stamûs : demeurer bouche béante, interdit) Rm. 2 ; S. 3 : « noz estî st. », s. expl. ; Villers : stamus' (stupéfait) ; Lob. écrit staumuss. Je crois qu'il faut diviser sta-mûs' (voy. ster et mûs') ; ou les éléments sont-ils aha. stamm (bègue) + mûs'.

(1) Plutôt de l'all. *stampen*, heurter, frapper.

(2) *Stampeau* pourrait bien se rattacher à *estamper*, piétiner, se promener.

1. **Stanche** (étançon), cp. fr. *étance*, t. de mar.— 1. Stanchî (étançonner). Propr. appuier ; d'un type *stantiare* = stantem facere. Voy. aussi stanson.

2. **Stanche,** astanche, subst. (1. digue, batardeau ; 2. fig. retardement, empêchement, obstacle), N. it. Cp. afr. estanche, estanke (étang, écluse), estanchat (digue, écluse). — Lob. suppl. a « stang po pehi (senne, espace, enclos pour arrêter les poissons) » ; Villers : stâche (quantité d'eau qu'arrête une écluse), stâchi (étancher, arrêter le cours d'un liquide), stâchi, astachi, part. p. (embourbé). — 2. Stanchî (1. arrêter, retenir, particul. 2. retenir les eaux au moyen d'une digue ou d'une dosse ; 3. étancher, au pr. et au fig. ; 4. au part. pas. embourbé ; 5. en t. de min. : l'arêne est stanchèie : l'areine est obstruée), N. id (2, 3), aL. stanchier (st. la loy : arrêter le cours de la loi). Tous ces mots se rattachent à *stagnare* (arrêter un écoulement), par une forme interméd. *stancare* (cp. les formes esp. port. estanque, prov. et afr. tanc, fr. étang = stagnum). Voy. Df. W. II, 323-328 et Dz lex. 306, v. stancare.

3. **Stanche,** adj. (essoufflé), N. id. Propr. arrêté dans sa course, fatigué, = afr. estanc, It. stanco, esp. estanco (fatigué).

1. **Stanchî,** voy. 1. stanche.

2. **Stanchi,** voy. 2. stanche.

1. **Stanfliche** (1. *étanfiche :* épaisseur ou hauteur d'un lit de pierre ; 2. trumeau ; 3. traverse de croisée), N. id. s. expl., R. étanfique (3). *Fliche* est altéré de *fiche* et le mot est un composé de afr. *estant* (debout) et *fiche* (= fixus). Cp. l'afr. estamperche (longue perche qui est debout).

2. *Stanfliche* (1. fer one st. : faire une bévue ; 2. foute one st. : donner une râclée ; J. Borgnet donne cette dernière acception pour très-incertaine). L'origine du terme m'échappe.

Stans' (« ce qu'on a mis dans une chambre pour empêcher d'ouvrir la porte avec la clé »). Prob. identique avec 1. stanche.

Stansène (partie inférieure d'un bateau à l'intérieur), N. estansine. Corruption de *sentina* ? ou tiré de *étanche* (bouché) ?

Stanson (*étançon*), N. et aL. it., R. étanchon, champ. estancène. Voy. 1. stanche. J'ai à tort dérivé notre mot, sous astancener, de l'ags. staca ; voy. stèche. — Stancener, astancener (étançonner), N. it., R. étanchoner, champ. estancener.—Astansena (étaie) S. 2.

1. **Stap** (baliveau), Ard. stape. Cp. stapète. — R. stapiau, pic. étapieu (arbre coupé à peu de hauteur, ramifié et servant de limite à un pré, à un bois). En afr. *estape* signifie pieu, pilotis ; estapliau (Roq. suppl.), baliveau.

2. **Stap** (encan), aN. stauple. — Signification déduite de celle de « dépôt de marchandises, et lieu de vente ». Voy. ma rem. étymol. sous 4. stap.

3. **Stap**, t. de min. (massif qu'on laisse dans une couche pour soutenir le toit ; lèz vîs stapz : menu charbon qu'on laissait jadis [voy. Louv. II, 249] dans les travaux pour les faire servir de remblai), H. staple (remblai par lequel on remplace la houille extraite), fr. stappes (voy. Littré). Cp. R. stapiau (étançons qui soutiennent la galerie d'une houillère). — Rèstapler (remblayer pour soutenir le toit de la veine). Cp. rustapeler.

4. **Stap** *ou* stâp (bordure : pierres pour diriger l'ouvrage) Rm. ; Lob. suppl. v. mett : mète on stap : mettre un point de repère. — Les quatre mots ci-dessus se rattachent au radical germanique *stap* exprimant à la fois enfoncement dans la terre (pieu, étai, soutien, cp. all. et afl. stapel) et entassement, amoncellement (tas, remblai, assemblage, dépôt de marchandises et lieu où on les vend). La forme normale de nos mots est *estaple*, wallonisée par *stap* (fr. *étape*). Cp. ags. stapul (fulcrum, basis).

1 **Stape**, Malm. (*étape*, distance d'un lieu à un autre). D'après ce que j'ai dit à l'art. préc., les significations s'enchaînent ainsi : dépôt ou entrepôt de marchandises — lieux d'entrepôt distribués sur la ligne de route d'un voyage en Orient — point d'arrêt, — distance d'un point d'arrêt à l'autre.

2. **Stâpe** (machine en forme de tonneau dans laquelle on battait anciennement le lait pour faire du beurre) S. 1.

Stapelat (1. planche appuyée contre un arbre et sur laquelle on met un trébuchet pour prendre les oiseaux, S. 2 ; 2. en t. de batelier, pièce de bois sur laquelle on laisse reposer le mât quand on l'abaisse, B.). Du rad. *stap* au sens de soutien, appui, voy. 4 stap.

Stapelé, Malm. (on st. : un homme large d'épaules) S. 2 ; Villers : gros et gras. Cp. astapler. — Propr. « entassé ».

Stapé (se mettre en garde) Lob. — Très-prob. « si taper ».

Stapète (branche servant à soutenir les pois). Cp. 1. stap.

Stârer (1. épandre, étaler, p. ex. du foin pour le faner ; 2. fig. si stârer : tomber à terre tout de son long), N. staurer (en N. la 2[e] acception se prend aussi trans. : staurer one sakî). — Prob. de la même famille que le lat. ster-nere (racine STAR), goth. straujan, nha. streuen. Ou de l'ags. staoran, stoaran (evertere, vertere, dispergere), d'où l'all. stören (voy. Df. W., II, 335, c) ? — Stâré (épars). — Stârèie (quantité d'objets épars : ine stârèie di tonaiz) S. 2. — Stâresin (éparpillement) S. 2.

Stargî, voy. stâge.

Stas' (Eustache = afr. Uistasse).

Stater (arrêter, suspendre, en parlant d'une poursuite, d'un procès). Représente un type STATARE, de *stare* (être arrêté).

Statu (immobile) Lob. Cp. ahd. stâti, nha. stät, holl. staedig (fixe, immobile). Peut-être que la *statue* est pour quelque chose dans la terminaison ; ou le mot viendrait-il directement du lat. *statutus* (fixé) ?

Sté, Malm. (« couche, lit ») ; t. de min. sté d'pompe (corps d'une pompe : noz avanz 10 stéz d'pompez, c. à d. 10 pompes superposées ou 10 « étages » de pompes). *Sté* ne peut que difficilement se rapporter à fr. *estage*, *étage* ; cependant il semble appartenir à la famille de *stare* ; lat. *status* y répond à la lettre.

Stèche *ou* stège (grand échalas, perche à houblon), aL. stache, staiche, stèche (pieu servant de délimitation, très-prob.) L. I, 345, l. pr , II, 647 ; R. staque (poteau), estaque, it. ; estaques (« souches, rejetons »), étache (étai), pic. étake et champ. estache (pieu) ; afr. estache, estaque. De l'ags. *stara*, masc., angl. stake, afl. staek (pieu, piquet, poteau) ; de la famille germ. stechen, stecken (piquer, planter).

Stèchemen, t. de min. (« montant en bois servant d'appui à la manivelle d'un tour ou treuil ») Br. — Dérivé de *stecke* (piquet, poteau).

Stek (raide, guindé) Duv., N. it. (Z. donne la phrase : il est osi stek qui l'brè d'on vî saint). Prob. = all. *steck* ou stecken (bàton), angl. stick.

Stêli, part. prés. stèlichant (1. trans. éblouir ; 2. intrans. être ébloui, éprouver un éblouissement : j'a mèz ouiez ki stèlichenu), L. astèli, it. Cp. afr. esteler (briller comme un éclair). De *stela* = stella (L. steûle, N. stoile).

Sténar, Malm. ; on grand st. (« un grand dandin »).

Stende [staind] (1. *étendre* ; 2. repasser le linge) Lob. — Stendrèse (repasseuse). On dit plus communément ristende, ristenderèse.

Step (sommier pour soutenir la croix d'une tour) Duv. Voy. sitife, stipe, et le suiv.

Stèper *ou* stiper, t. de min. (1. trans. arrêter l'avancement d'une galerie dans une veine, Br. ; 2. intrans. : lèz ovrègez ont stèpé là : les ouvrages se sont arrêtés là). — Stèpemen (terminaison, fin d'une galerie). — Stipai (pieu planté à la superficie pour indiquer l'endroit où les travaux souterrains sont parvenus). — Ces mots sont des dérivés de *step* ou *stipe*, qui, s'il ne vient pas directement du lat. stipes, appartient au rad. germ. step, stip, stop, marquant « ficher, fixer, arrêter ».

Ster (être, rester, demeurer). Sen wèr siter, par contraction « sen wèster » (sans tarder), aL. steir (Ch. 12 $^{s}/_{m}$) ; champ.

ester (se tenir debout, être présent, rester). Afr. steir, ster, ester (être debout, rester). Du lat. *stare.*

Stesinèrese (cuiller à arroser un rôti) an. 2. Voy. estèsiner, tèsiner.

1. **Steûle** (*étoile*), N. stoile.

2. **Steûle** (chaume, *éteule*), N. it., R. pic. étaule, norm. étau, étouble. Voy. Dz lex. 308 v. stoppia.

Stève (bois du milieu d'un escalier en escargot) S. 2. Pour SKÈVE, de *scapus*, m. sign. ? [1] Cp. stévelin.

Stî (*setier*). Du lat. sextarius.

Stévelin (vierna à st. ap. S. 2, s. expl.). Du lat. *stiva* (manche de charrue), ou dimin. de *stève.*

Stichî (I. trans. 1. pousser en avant un objet pointu ; st. avou on coutai : pointer avec un couteau ; 2. fig. lancer des traits piquants ; 3. pousser, fourrer : st. si norè è s'poche ; 4. fig. corrompre, gagner par argent, cp. all. bestechen ; II. intrans. pousser : on veût stichî lèz plantez ; i lî stiche à l'tièse : cela lui pousse dans la tête, c. à d. cela lui passe par la tête), N. id., H. stiker (I. 2 et II), R. stique (épée), stiker (I. 1 ; 3. ficher, p. ex. un pieu en terre ; II) ; s'estiquer (se fourrer, pénétrer dans). Ags. stĕcan, sticjan, angl. stick ; aha. stechan, stichan [2], nha. stechen, stecken, néerl. steken, m. sign.—Stiche (brocard).—Stikète (petit pieu) ; N. stichete (épée), R. stiquéte, estiquéte, id., estiquéte (morceau de bois pointu). — Stikai (petite cheville). — Stikion (bâton avec une pointe en fer), N. id. et objet pointu en gén. : aiguillon, etc.

(1) J'y verrais de préférence l'afl. *steue* (scipio, baculus), *steune* (fulcimentum, sustentamen, columen), all. holl. *steven* (pièce de bois debout au bout de la quille d'un bateau) ; rad. *stab, steb, stev* (marquant fixité, soutien).

(2) Appartiennent au même rad. afr. *estechier*, *estequier* (combattre à la pointe) et nfr. *étiquette* (voy. les Dict.).

Stiède, *stiète*, *stuite* (1. certain laps de temps : i n'y at d'ja one stiète d'anéez qu'il est moirt ; 2. bail), aN. stiete (Ann. Nam. I, 445, pièce de 1418), stiette, ibid. 396, note 1 (2), aL. stuid, stuit (it.), nL. stûd', stût, R. stuit (1). En lat. barbare on disait à Liége : *stutus* (voy. le Nomenclator de Méan). Ce mot présente deux singularités : la variation des voyelles et celle du genre ; on ne peut cependant pas le dédoubler, puisque le N. stuite, qui est fém., a les mêmes voyelles que le L. et le R. stuit, qui sont masc. [1] Voy. aussi stûd'.

Stièle, Hesb. (perche de moyenne grandeur telle que celles dont on se sert pour les haricots ; en L. âlon), N. it. — N. Stierler (mettre des stièlez à). Le verbe *stierler* nous indique que *stièle* est pour *sterle* et qu'il faut le disjoindre de l'afr. estelle (= L. estale), auquel Roq. prête entre autres acceptions celle d'échalas, ou de afr. esteil (pieu), que Dz dérive de l'aha. stihhil (m. sign.) ; mais comment expliquer *sterle* ? [2]

Stierdon, tierdon, cherdon (chardon), N. cherdon. — *Stie* ou *tie* sont des modifications de *ch* (tch) ?

Stiernal (caprice, boutade) Lob.

1. **Stierni** (faire la litière aux chevaux, etc.), N. it., R. réternir (renouveler la litière), pic. éterni (qui a beaucoup de litière) ; le verbe esternir n'a dans ce dial. que le sens de renverser. Du lat. *sternere*. — Sterneure (litière), N. stièneteure.

2. **Stierni** et, selon Rm. 2, aussi *stiermi* (éternuer), N. stierni, Malm. stienevi ; Berry étourner. De *sternuere* ; la forme de Malm.

(1) Aurions-nous à faire ici au bas-lat. *secta* (ordo, series), qui se francise régulièrement aussi bien par *stette*, que par *steute* et *suite* ? mais a-t-on d'autres exemples d'un *s* initial converti en *st* ? Le sens « bail » pourrait être déduit de celui de « suite d'années ».

(2) Il se pourrait que b. lat. *stella* (palus), d'où l'afr. *estelle*, fût contracté de *sterula* ou *sterula*, et que le mot wallon fût un reste de la forme *sterla* ; mais quelle est l'origine de *sterula* ? Le rad. *ster* a pour sens fondamental la fixité, l'immobilité (cp. all. *starr*, *steer*, gr. στερεός), mais je ne trouve pas de mot correspondant exprimant « objet fiché ».

est la plus fidèle ; stierni répond à *sternere* (cp. b.-lat. battere p. battuere). — N. Stiernichas' (sternutatif).

Stif, Malm. (raide). Angl. stiff, all. steif.

Stife, voy. sitife.

Stiguemande (« mande du brasseur, espèce de passette »). Ce mot rappelle aussi l'aL. stocque (instrument d'osier à l'usage des brasseurs) Ch. I, 286, l. ult.; 287, l. pr.

Stik (ni leiî ni stik ni brak : manger tout, sans rien laisser).

Stikai, stikète, stikion, voy. stichî.

Stinelin, t. de bat. (bout de corde servant à l'attelage du cheval de halage) B.

Stip (1. étrésillon ; 2. pieu, B), N. id. (pièce de bois servant à affermir, étai). Cp. sitife et stipe. Cp. aussi fl. stip (pieu, piquet). — 1. Stiper (étrésillonner), N. id. et astiper (affermir, étayer).

Stipai, voy. stèper et stipe.

Stipe et stipai (bois de support, étai, étançon). Voy. sitife et stip, cp. aussi step.

1. **Stiper,** voy. stèper.

2. **Stiper** (« st. lez malez' hièbez ») ap. S. 2, s. expl. Du lat. *extirpare* (afr. estreper).

Stô, voy. stôt.

1. **Stochè** (chausson, Villers : galoche). = afr. stochet. Cp. angl. stocking (bas, chaussette).

2. *Stochè* (mets consistant en 2 omelettes, entre lesquelles on a mis du fromage de Lentria). Prob. le même mot que le préc., cp. le terme fr. chausson (sorte de pâtisserie, contenant de la marmelade et fait d'un rond de pâte replié sur lui-même).

Stof (étouffant ; « i fait stof »), N. it., R. tauf, aussi touf, lorr. touffe. — Stofer (*étouffer*). Sur l'étymologie (gr. τῦφος), voy. Dz lex. 334.

Stofé (fromage blanc égoutté, que l'on prépare de diverses manières ; Villers : caillebotte), N. it. Sans doute, du préc., ce fromage étant pressé, *étouffé*, pour en tirer l'humidité. R. id. (fromage de lait écrêmé), appelé mostofé (mou-stofé), lorsqu'il n'est qu'égoutté, et gras stofé, lorsqu'il a été pressé et s'est engraissé en vieillissant.

Stolde (tordre, exprimer en pressurant), N. it., aL. estordre Ch. II, 307, 33 $\frac{m}{i}$, part. passé estort, ibid. 308, 36, 37. — 1. Stoirdeû (pressoir), aL. stordeur (« avoir stordeur tant à l'eawe ou cheval ») Ch. II, 307, 33 $\frac{m}{i}$, N. stoirdoi, R. tordô (moulin propre à moudre les graines oléagineuses), à Lille torgeoire.=afr. stordoir, tordoir, torgeoir. — N. 2. stoirdeû (pressureur), aL. stordeur (à huile) Ch. II, 307, 31, R. tordeur (ouvrier qui travaille aux moulins à huile). — Stoirdeure (1. action de pressurer ; 2. ce qui reste après qu'on a pressuré : marc) Hub.

1. **Stok** (1. souche, *estoc*, dans le sens propre ; 2. souche, estoc, au sens fig. : ligne d'extraction), afr. it., N. sto, R. estoc (iron. homme d'estoc : homme comme il faut), étoc, *c* muet (1.2), étot (souche dans un taillis) ; a. pic. estoc (« souche, tronc »), pic. étau (souche morte et coupée à quelque distance de la terre), Berry stoc (grosse pièce de charpente qui supporte l'enclume).Du tudesque *stock* (souche),v. Df. W. II,326.—Stocai (petite souche). — Stokêie (touffe, amas ; ine sitokêie d'andive, de cabuzète), N. stokée (ensemble des jets qui viennent sur une même souche), R. étoquée. — N. si stoker (former des stokées, en parlant d'un arbre).—Malm. stoki (affermir au moyen d'un coin, etc.).—Astoker (voy. à la lettr.), R. étoquer (affermir un pieu, une porte) ; N. s'astoker (1. = si stoki ; 2. fig. faire de bonnes affaires, s'enrichir). — Distoker [dust.] (essarter, défricher un bois) Lob. — Stokès' (râblé, trapu), N. stokas' (massif, résistant). — Malm. stocou (on st. né : un nez camard).

2. **Stok** (estoc, dans l'expr. di stok et d'tèie : d'estoc et de taille), N. id. (« pointe d'une épée », définition peut-être erronément induite de l'expr. ci-dessus). De l'all. *stock* au sens de bâton. Cp. R. estoque (carrelet : sorte d'épée longue dont la lame est carrée).

3. **Stok** (regître aux rentes) S. 2. Acception fig. de 1. stok ; propr. regître-matricule ; cp. l'expr. franç. *souche*.

4. **Stok** (choc ; ne se dit, je crois, que dans certaines expr., p. ex. en t. de jeu de chiques : bon stok, mâva stok ; d'ordinaire on n'emploie ce mot que dans l'expr. : « à stok » : aler à stok = se heurter contre qqch.), N. it. Ce subst. doit être issu du verbe N. stoker (heurter, choquer, pousser rudement ; si stoker : se heurter ; avu on brès' stoké : avoir un bras démis, ap. Rm. 2), N. it., Malm. stoki (heurter, au sens intrans.), R. étouquer (heurter). — Astoki, Malm. (trébucher) (1).

5. **Stok** (clou ou crochet de grande dimension) Hub.

1. **Stoker**, voy. 1. stok.

2. *Stoker*, voy. 4. stok.

3. **Stoker**, Malm. stoki (corrompre : stoker l'ponië à ine sakî : graisser la patte à qqn.). La correspondance de l'expr. fr. ne doit pas faire conclure à une similitude dans la forme de l'expr. citée ; ce n'est prob. en W. pas le « poing » de la personne à corrompre que l'on stoke, mais le poing à soi que l'on stoke (pousse ?) vers qqn. ; la comparaison de stichî autorise à supposer que notre verbe est identique avec 2. stoker (heurter) (2).

(1) La signification heurter se rattache à 1. *stok* (tronc d'arbre), comme lat. *caespitare* vient de *caespes*, fr. *choquer* de afr. *choc, chouque, chouquet* (tronc d'arbre).

(2) Cette explication me laisse des doutes. *Stoker* au sens de « pecunia vel muneribus corrumpere » ne peut guère être séparé du terme namurois et rouchi *bistoker* qqn. (lui présenter des dons à l'occasion de sa fête) ; le sens de notre verbe paraît donc être propr. « donare, gratifier » et se rapporter à l'all. *stock* dans une de ses acceptions multiples, p. ex. pot de fleur (ou « bistoque » surtout par un bouquet ou un pot de fleur) ; cp. *triper*.

Stokhâm' (sorte de filet de pêche en forme de bourse triangulaire) B.

1. **Stoki**, Malm. (on oûhai stoki : un oiseau qui s'est posé, perché). — De l'all. *stock* (bâton).

2. *Stokî*, H. (« être debout comme un bâton »).

Stokstène, adv., Malm. (en bloc, sans peser).

Stomb [stomp] (aiguillon, gaule pour piquer les bœufs) Lob. De la même famille que l'all. *stumpf* (obtusus), *stupfen* (piquer, pousser, aiguillonner) (1). Voy. aussi strompe.

Stope (*étoupe*), N. it., R. stoupe. — Stoper (1. boucher avec de l'étoupe, étouper, calfeutrer ; 2. en général boucher ; 3. remplacer provisoirement un absent, faire un intérim, Lob.), N. it., aL. stouper (boucher), pic. étouper, champ. estouper, R. restouper, afr. estouper, retouper (Vigneulles, 59). Cp. néerl. stoppen, angl. stop, all. stopfen. — Stopa (bondon, bouchon), N. id. Cp. all. stöpfel, stöpsel (bouchon).

1. **Storner**, Malm. (« disloquer, contrefaire »). Prob. = estorner (extornare), tourner dans un sens contraire.

2. *Storner* (étourdir, ébranler, engourdir), L. estorner (assourdir), voy. à la lettr. ; angl. stournesse (Palsgr. 277ᵃ) « estourdisseure » (2).

D'autre part on pourrait partir de *stok* = estoc (objet à pointe), d'où *stoker*, attaquer, pousser une pointe, d'où figur. chercher à gagner, à corrompre, cp. all. *bestechen* de *stechen* (wall. *stichi*), néerl. *besteken* de *steken*.

(1) Il n'est pas impossible que *stomb* représente le lat. *stimulus*.—*Stemble*, *stomble*, *stomb'* est une succession parfaitement admissible en wallon.

(2) L'auteur renvoie, sous *estorner*, au mha. *stornen* (stupere). Il se pourrait, toutefois, que le mot fût p. *estormer* et identique avec afr. *estormir* (de l'all. *sturm*), mettre en mouvement, consterner, ébahir. Ou bien tient-il de *sturnus*, d'où *étourneau*, l'oiseau étourdi. — Enfin on peut rapprocher le prov. *estornar*, que Dz p. 597 explique comme une forme transposée de *estronar*, composé de *tronar* (tonner) ; notre mot serait ainsi une variété de *estonner*, *étonner*.

Stót (balle, *éteuf*, pelote), aL. prob. stoul Ch. II, 336. 25, plur. stouz L. I, 27. 9 ; R. étué (éteuf). Prob. de même origine que fr. *éteuf,* mais il faut alors admettre que le *t* final est purement adventice. — Stôter (peloter).

Stoû, à Wonck (paille préparée pour être tressée) S. 2. Est-ce l'all. *stroh* (paille) ?

Stoubler (troubler) Duv. De afr. tourbler avec *s* prosth.

Stoudèle et (v. viss) stoudène (bride) Rm. 2.

Stoumak (*estomac*). — Stoumaker (1. faire éprouver une émotion telle qu'elle arrête la respiration ; 2. mortifier, chagriner, molester, Hub.), N. stomaker, R., pic. estomaker. — Cp. lat. stomachari et fr. s'estomaquer.

Stourdi (*étourdir*) S. 1, Rm. 2. — Stoudrèie, stourdrèie (action d'étourdir).

Stout, fém. stoute (1. hautain, altier, Villers ; stout-bokè : fier comme un paon ; stout-parelé : parole piquante, sarcasme ; stoutmin : fièrement ; 2. brusque, rude, grossier, Rm.). — Stouter (brusquer), cf. rustoter (bousculer), v. ce mot. — Stouterèie, Rm. 1 écrit stoudrèie (brusquerie, grossièreté). — *Stout* est l'afr. *estout* (altier, téméraire, fou), néerl. et angl. stout, all. stolz ; cp. champ. *estout* (fol, ardent, brave, irrité), estoutie (folie, vaillance, colère, zèle).

Stoûve (1. *étuve* : sudatorium, balneum ; 2. poêle), N. stûve, R. étufe (1), pic. étuf (2). Cp. angl. stove, all. stube (primit. chambre à bain). — Stoufer *ou* stouver (cuire à l'étuvée), N. stuver (1. it. ; 2. étuver une plaie), R. étuver. — Stouvé, stoufé (étuvée), S. 1, Lob.

Strabotez, plur. (mots durs par lesquels on repousse qqn.) S. 1, Malm. strabot (« injure, piquanterie, pointillerie »), rastrabot (réplique dure et piquante). — Estraboter, rastraboter (rudoyer, gourmander, rabrouer). Sans doute de l'afr. *estrabot* (chanson satyrique), sur lequel voy. Diez, lex. 180, v. estribo [1].

(1) Forir donne *stribot* : lardon, sarcasme, brocard.

1. **Strain** (afr. *estrain*, paille), N., H. it., R. it. et estrain, pic. étrain, lorr. it., a. lorr. estraine (fém.). Du lat. *stramen*.

2. **Strain** (èse à strain : être enseveli) S. 2 ; Villers : il esteût à strain quand soula arrivat (« à cette époque il était sous le suaire, c. à. d. exposé sur une table mort »). Sans doute d'une acception particulière de *stramen* ; linceul ?

Strama, Malm., à Francorchamps it. et strami (« sorte de panier fait de paille en façon de ruche, avec une espèce de col, où l'on serre la farine, les pois, fèves, etc.) ; fig. vî str. (vieille femme décrépite). — Dérivé de 1. strain.

Strambion, et selon Rm. et Hub. stroûbion (*étranguillon* : esquinancie des chevaux), ap. B. scambion, Nessonvaux (rhume), Malm. strombion (« maladie de cheval, rhume) ; N. stronguion (1. it. ; 2. poire di str. : poire d'étranguillon), R. estranglion, H. stranguion.

Stramer (épandre, éparpiller, Rm., Lob., selon Hub. gâcher). pic. étramer (éparpiller), d'où étramures (paille, fourrage), étremer (étendre de l'étrain pour le faire sécher), norm. étramiller. — Dér. de *stramen* (strain) ; cp. le même rapport entre all. streuen (épandre) et stroh (paille), lat. sternere et stramen. — Stramé moirtî ou stramé tout court, ou stramège (mortier dans lequel on a épandu, puis mélangé, de la bourre ou de la paille ou du foin hâchés). Locution : di strime è di strame (éparpillé), ap. Lob. v. dustrim.

Strameter, Malm. (1. se dépêcher au plus vite ; 2. être occupé sans relâche). = L. trameter (trotter).

Straûl (sole du pied du cheval). — Strauler, dustrauler (dessoler).

Strèle (*étrille*) ; de là strii, voy. ce mot.

Strème, streume, voy. strimer.

Strenge, voy. stringe.

Strènié (1. *étrange* ; 2. étranger ; 3. honteux, timide, qui n'ose accepter ce qu'on lui offre ; 4. taciturne, morose), aL. straingne, strangne (étranger), N. stranië (« qui agit en étranger, qui n'agit pas familièrement, en refusant ce qu'on lui offre »). Afr. estragne, estraigne, = lat. *extraneus*.

Streût (1. *étroit* ; 2. au fém., fig. mijaurée, pimbèche).

Strî (1. *étrier* ; 2. tire-pied ; 3. sous-pied), N. id. (1. 2. ; 3. pivot sur lequel s'appuie une porte), cp. R. étrilié (morceau de fer qui sert à joindre deux pièces de bois, avec un crochet à un bout et une patte percée de trous à l'autre) et étrilier (étrier).

Striche (1. radoire, racloire ; 2. « mèzerer à striche » : propr. rader, donner la mesure rase, de là : mesurer pince-à-pince, c. à. d. mesurer, auner juste, sans rien donner de plus), N. id. (1, 2. mais seul. dans le sens propre, car en mesurant un setier de grain *à striche*, on ne racle que le bord, et le fer du milieu reste couvert, ce qui donne un vingtième de bénéfice sur la mesure *à rak* ; 3. petite pièce de bois de chêne carrée dont les faucheurs se servent pour adoucir le taillant de la faux après qu'elle a été repassée sur le queux), R. étrique (1. ; 2 = N. 3). De l'all. *streichen*, néerl. *strijken* (passer un objet sur un autre, racler, frotter) (1) ; l'all. dit pour notre striche : streichholz. — 1. Strichî (racler, passer la racloire sur un setier, etc.), N. it., R. étriquer, N. ristrichî (1. passer la racloire une deuxième fois ; 2. si ristr. : se pimper, s'attifer, cp. le mot suiv.

1. **Strichî,** voy. striche.

2. **Strichî,** plus souvent ristrichî (repasser le linge). De même origine que le mot préc. — Stricherèse, ristr. (repasseuse).

3. *Strichî* (dégaîner). Le « stringere gladium » des Latins autorise à prendre pour étym. un dérivé de strictus, savoir : *strictiare*, formation usuelle dans les langues romanes.

(1) L'all. *streichen* est aussi le primitif du terme techn. fr. *étricher*. — Il est admis génér. que l'idée « mesurer rigoureusement » a donné naissance au mot fr. *étriquer*.

Strifler, t. de maçon (enduire les lattes d'un plafond d'un premier mortier) Lob. — Prob. de l'all. *streifen* (passer sur la surface de qqch.).

Strii (*étriller*, au propre et au figuré), N. it., R. strilier, étrilier (étriller, rosser). — Striège (S. 1 : « ci n'sèrè ren ci n'est k'on p'tit striège »).

Strimer, strumer (*étrenner*), N. strumer. — Strème, streume, strime (*étrenne*), N. strume, R. étrine. Afr. estraine, estrine.

Strimoner (étriller, rosser), subst. strimonade. Dérivation populaire de striî ? (1)

Stringe, strenge (récalcitrant, rétif, insociable, fier, dédaigneux) Rm. [« streing »). N'est-ce pas une variété de *strèniè* ? (2)

Strinse, t. de min. (étranglement ou rétrécissement d'une couche). Prob. de *strinde* (étreindre), lat. *stringere*.

Strivai, struvai (1. pelle de bois dont on se sert pour remuer le blé [et prob. le charbon de bois : v. la 3e accept.] ; 2. sorte de pelle ou de palette ayant des rebords et dans laquelle on met les cendres du foyer ; 3. charbon di struvai : charbon de bois, Duv.; Lob. suppl. : charbon que l'on remue avec une pelle de bois [comme le blé] par opposition au charbon de terre qui exige une pelle en fer ; en aL. Ch. II, p. 6, nos 32 sq. charbon de strivaux). Le même mot que *trivai*, avec prosthèse d'un *s* devant *tr* (cp. stroûler, strameter, afr. estricoises = nfr. tricoises).

Strombion, v. strambion.

Strompe, Malm. (aiguillon pour piquer les bœufs). Le même mot que *stomb* avec un *r* épenthétique.

Stron (*étron*), = all. *strunt*.

(1) Ou de l'all. *strieme* (meurtrissure, sanglade), d'où le verbe *striemen* (battre rudement).

(2) Pourquoi pas l'all. *streng* (difficile, sévère) ?

Stronbinet, Malm. ; pitit str. (« petit gredin, freluquet, maltôtier »).

Stronguion, voy. strambion.

Stronier, strôner (*étrangler*), N. strouner, R. estraner, étraner, pic. étraner. Cp. strambion.

Stroûbion, voy. strambion.

1. **Strouk** (petite partie d'une chose coupée : chicot, moignon, chaume, etc.). Cp. aL. struk, ap. d'H. 362 m. (le struk de leur glaive : le bout de leur épée). — Strouki (1. si strouki conte ine saquoi : se heurter, cogner contre un objet ; 2. trans. : heurter, fourrer ; strouki l'pogne è vent' : donner un coup de poing dans le ventre ; str. d'zo l'né : propr. pousser sous le nez de qqn. la preuve d'un fait contesté). — Nota. La dérivation logique de notre mot, qui ne semble pas d'abord évidente, résulte de la comparaison des syn. stok, stoker. — Cp. afl. struckelen (chopper, trébucher) (1).

2. **Strouk** (« premières plumes, poil follet ») Rm. Acception déduite du préc. ; de l'idée chose coupée naît celle de chose imparfaite, non développée.

Strouklant (Rm. 2 : épointé). A ce qu'il paraît, une forme participiale tirée de 1. strouk (2).

Stroûler, strûler, troûler (1. émietter; 2. égrener), N. strîler. Aux deux significations citées Villers ajoute celle de « épein-

(1) *Strouk* (chicot, tronçon) rappelle le plus naturellement l'all. *strunk* (trognon) ; il serait hardi d'y voir l'all. *stück* (fragment, morceau) avec insertion d'un *r*. Il résulte de là quelque difficulté à y rattacher le verbe *strouki*. Si ce dernier est parent avec afl. *struckelen* néerl. struikelen (broncher, chopper), qui est = all. *straucheln*, il lui revient, comme étymon, l'all. *strauch* (arbrisseau), néerl. *struik*, qui d'ailleurs est connexe avec *strunk* (forme nasalisée). Au fond *strouk*, *strouki* pourraient être des modifications de *stok* (souche) et *stoker* ; cp. p. *str* = *st* le mot *strompe*.

(2) Il faut noter toutefois que Forir donne ce mot avec l'acception « pointu, piquant », en l'appliquant à une racine scabreuse ou à un échalas raboteux.

dre (lisez *épreindre*, c. à d. tordre) du linge », à Malm. aussi truler. = afr. (Dict. rom. etc.) strouler (str. un habit plein de boue ; str. qqn. [l'étriller ?]) ; Roq. a truiller : exprimer, pressurer, chiffonner en serrant ; Guill. Breton rend par *triuler* les verbes atterere, conterere, triturare : ce dernier verbe rend compte de la forme *trûler*, tandis que *strîler*, etc. s'accommode mieux de strigilare. Il est possible qu'il y ait deux vocables en jeu. Schmeller I, 488 consigne comme propre au dial. d'Augsbourg le verbe *trielen* (éparpiller, répandre en mangeant) ; est-il connexe avec notre mot ? (1)

Stûd', stût', stuit (bail, contrat de louage) ; aL. stuit est pris dans le sens « terme » : estre privé de touttes les dites offices un stuit et jour (?) de quattre ans, Ch. I, 244. 1 ; de même L. I, 434, 10, stuid, p. ex. retourneir avant son stuid passé. C'est, paraît-il, le même mot que *stiède*.

Stuit, voy. le mot préc.

Subitain (soudain, emporté, colère). C'est un mot de formation savante, correspondant au fr. *soudain*.

Sûde, sûte, part. pas. surdou (1. *sourdre* ; 2. lever, en parl. de plantes), N. soûde, part. soûrdu, Malm. sourder, Verv. surder. — Sûr, sûre, soûr, soûre (source), aussi sûde (Hub.) (2) — Sourdon (surgeon d'eau).

Sulbater', t. de min. (surveillant) C. M. = subalterne ?

1. **Sumeson**, Cond. (semence de foin), R. semaison, sémison (semaille).

2. **Sumeson** (seneçon), voy. simeson.

(1) Bien que l'étymologie des mots cités ne me soit nullement claire, j'invoquerais plutôt pour le sens « répandre » du bav. *trielen* le nordique *striála* (éparpiller, répandre). Le sens « tordre du linge » appartient sans doute à un primitif d'origine diverse. — L'afr. *triuler* = *tribler* est le lat. *tribulare* (presser, triturer).

(2) Strictement, ces formes sont des substantifs verbaux dégagés de *surdre*, *sourdre* = lat. *surg-ere*.

Sûner, zûner (suinter), N. sûner, R. suiner, lorr. suner. Le fr. *suinter* vient, selon Dz lex. 682, de l'aha. suizan, suitan, nha. schwitzen (suer). Pour le mot wallon, cp. l'esp. zumo (suc), que Dz lex. 500 rapproche du gr. ζωμός (sauce), et rezumarse (suinter) [1].

Sûnète (sournoise) S. 2. Peut-être le mot fr. avec un autre suffixe.

Suplis' (*surplis*) Lob. Voy. soplis.

Sûr, sûre, voy. sûde.

Surale (oseille), voy. seur.

Sûre, part. pas. *su* ? (*suivre*), N. it., R., pic., champ. suire (part. pas. en pic. sui), à Lille sieure, bourg. suvre, seûvre, seûgre (part. pas. seûgu). Cp. 1. sèwe.

Suron (tinette de teinturier, laquelle se porte au moyen d'une perche passée dans les deux anses) Lob. [2]

1. **Susî** (sucer), N. it., R. chucher, pic. chuquer. = afr. sucier.— Susât (suceur), N. susaut.— Susète (1. suçoir ; 2. chèvrefeuille), N. it., R. chuchot et suchau (2), norm. suchès (2).

2. **Susî** (parler bas à l'oreille, chuchoter). Sans doute = afr. (?) *chuchier*, prim. de chuchoter ; une onomatopée comme lat. susurrare, all. zischen, It. cicciorare. — Susiner (chuchoter), R. chucheler. Cp. dauph. sisinna (faire un bruit semblable à celui du vent).

Susner (susurrer, se plaindre, gémir) Lob. Contraction de *susiner* (v. l'art. préc.)

Sûtèle, Malm., vinde à l's (« vendre par pièces, une parmi l'autre »).

(1) Selon moi *sûner* est = *suiner*, forme dimin. de *suer* (cp. *pleuriner*).

(2) Peut-être p. *surron* et dérive de l'all. *zuber* (tine à deux anses).



Sûti, fém. sûtèie (sagace, avisé, futé), N. it., aL. sulty (G. d. M. p. 9), bourg. suti, fém. sutie. = afr. soutil, soutif, soutieu, nfr. subtil. — N. sutîe, subst. (1. finesse, malice; 2. fourberie), Malm. sutièse (1).

T

Tabarer (rassembler sur un fond quelconque de grandes taches de couleurs diverses; Villers, barbouiller, Lob. iriser), N. it. (1)

Tabeler, Malm. (« s'appuyer, se fonder ») (2).

Tabeur et tabeu (*tambour*), Malm. tabour, N. tabu. = afr. tabour. Du pers. tambûr, arabe tonbûr (guitare); remarquez que le valaque tambure signifie lyre; voy. Diez, lex. 314. — Tabourer (battre le tambour) Lob.—Tambourî (homme qui bat le tambour) id.

Tâche! interjection, t. d'enf. (fi !) Rm.

1. *Tacon* (1. morceau d'étoffe, lambeau; 2. talon [cp. esp. tacon : talon de bois] : s'bouter su sèz taconz, se camper sur ses talons), R. id. (pièce, morceau, particul. les pièces qu'on met aux souliers), pic., dauph. id. (pièce qu'on met à un habit ou à un soulier), alorr. taconneur (savetier).=afr. tacon (pièce, morceau), rataconer (rapiécer). Voy. 1. take.

2. **Tacon,** Rm. 1, Lob. (croûte de lait, gale séchée; durillon). Même mot que le préc.; toute chose en relief ou qui fait *tache* sur une surface plane peut s'appeler *tacon*; aussi en R. tacon signifie-t-il un pâté d'encre.

Tâdrou (tardif), N. taurdu.

(1) Au fond du mot il y a l'idée de bigarrure et je pense que notre mot se rapporte au *tabar* bigarré de *Tabarin*, et n'appartient pas au fond spécifiquement wallon.

(2) C'est le mot fr. *tabler*, sur lequel voy. Littré.

Tahai (jower à t. : selon Duv. et B, jouer à la marelle ; selon S. 1 : jouer au franc carreau ; selon Hub. galet). Cp. H. tasiau. = fr. *tasseau* (toute espèce de chose de forme carrée), qui vient du lat. *taxillus* (petit dé à jouer).

Tahan, plutôt tahant, part. (croissant, en parl. de la lune) Rm. 1. Selon Villers, au contraire, déclin de la lune.

Tahe (poche), N. tache, R., a. pic. tasse ; = afr. tasse. De l'aha. *tasca*, nha. tasche ; voy. Dz lex. 317 v° tasca.— 1. Tahète (bourse-à-pasteur) Rm. 1, pic. tassette. — Taheler (« boursiller, liarder, donner, payer souvent ») Lob. — Cp. tahemale.

Tahemahi S. 2, 3, s. expl. Prob. une corruption de *talemahî*. — Tahemaheû S. 3, it.

Tahemale (grande poche, S. 2 ; poche de la basque d'un habit d'homme, Hub.) (1).

Taheneure (gratin), voy. takener.

1. **Tahète**, voy. tahe.

2. **Tahète-di-vai** (le mésentère ou fraise de veau) Hub. Prob. de tahe (poche).

Tahon (*taon*), R. it., N. tahan. Cp. dauph. tavan (frelon).= afr. tahon, tavan (bourdon, grosse mouche), du lat. *tabanus*, v. Dz lex. 313 v. tafano.

Tahou, à Fexhe-Slins (« grosse pluie qui dure peu ») B. Sans doute propr. nuage, comme le montrent les mots suivants ; cp. R. tahu (nuage). — Tahourai *ou* tahurai (gros nuage, nuage d'orage) Condr., N. tahurnia (Z. a *tahuria* s. expl.). Cp. le suiv.

Tahurai (« turbulent ; garçonnaille, garçonnière ») Lob. Prob. une acception fig. du précédent.

Tâie (bisaïeul), N. pèpér' tauie, à Givet taille, R. taie (grand-mère), aR. taye (bisaïeule), nR. téïon (aïeul). Selon Hub. le L.

(1) Prob. une composition *tasse-malle* (sac).

dit tâie (aïeul), taion (bisaïeul), ratâie (trisaïeul) et rataion (4e aïeul); selon moi la suite doit être : tâie, ratâie, taion, rataion; reste à voir si tâie signifie aïeul ou bisaïeul. Lobet donne tauie (bisaïeul), tauieron (trisaïeul), tauion (grand-père); d'après Villers taie et taion sont synonymes (« bisaïeul, outre-grand-père »). L'afr. taie, comme taion, signifie grand-père. Diez 318 rattache le mot de préférence au terme enfantin lat. *tata* (ap. Nonius), qui signifiait grand-mère.— Ratâie (tris-aïeul), N. pèpér ratauie. — Taion (père du trisaïeul), N. it., aL. (d'H.) tayon (bisaïeul: Salbray traduit par erreur trisaïeul; Hécart remarque qu'en t. de forêts tayon se dit des arbres qui ont les trois âges de la coupe du bois), R. téïon, téïonne (aïeul, aïeule), double-t. (bisaïeul), pic., norm., Lillois tayon (aïeul).—Taiète (4e aïeule), N. mèmére taion. — Rataion (5e aïeul), N. it., Verv. ratauyuron (« quintis aïeux, 6e degré de génération ») Lob. — Rataiète (5e aïeule), N. mèmére rataion.

Taile, voy. teile.

Tairon (bois repoussé après la coupe; jeune taillis) Lob. = fr. tendron, cp. R. tére = tendre (voy. tenr).

1. **Take** (plaque ou table de métal, particul. la plaque qui est au fond et celle qui est à l'âtre d'une cheminée), N., R., pic. it., Berry id. (plaque de fonte); le mot est dans Littré avec cette dernière signif. — Sur take et son dérivé tacon et leur famille, voy. Dz lex. 313 v° tacco.

2. **Take** (gros cadenas) S. 2, N. tache, fém. (serrure di bondife), norm. (Valognes) taquet (verrou).

3. **Take** au plur. (contributions) S. 2, R. tasque (*taxe*). Take est prob. une prononc. négligée de *taxe*; cependant cp. Ducange vv. tac, tacus (impositio) (1).

Takelin, t. d'oiseleurs (jeune oiseau pris peu de temps après avoir quitté le nid). Selon Lob. ne se dit que du rossignol (2).

(1) Cp. Scheler, Dictionnaire, v. taille.

(2) Forir : griset, jeune chardonneret encore gris. — De *take* = fr. *tache* ?

Takène, tankène (machine à élever des fardeaux au moyen d'une ou plusieurs poulies ; je lis dans une annonce de journal : « un moufle dit taquenne, avec les poulies en cuivre, ayant sa corde »). Cp. néerl., all. *takel* (palan, poulie).

Takener, voy. takin.

Takeneû, peu usité (paillard) Rm.

Takin (« çou k'est takené : effondrilles » S. 2 ; prob. partie épaisse d'un liquide qui se dépose et s'attache au fond d'un vase où ce liquide a cuit, etc.), Villers : crotte. — Takener (encrasser, encroûter ; takener sèz pîtz : se crotter, Lob.), Villers : salir avec qqch. de gluant, poisser ; takenège (ap. eundem) : crotte durcie. — Taheneure [pour takeneure ?] (gratin) B. — Les mots de ce paragraphe découlent tous du radical *tak* au sens de chose en relief (cp. fr. *tache*, souillure, R., pic. take).

Talan (désir pressant, besoin, volonté) S., N. dalant (voy. cet art.) ; = afr. talent, ital. talento ; selon Dz lex. 314 de *talentum* (τάλαντον), balance, poids ; donc propr. penchant.

Talemahî, voy. talmahî.

Talenai (talon de soulier). — Talener (mettre des talons).

Tâleneû (étalon destiné à la saillie) B. — Pour* *staleneû* ?

Talladin (citronnat : écorces de citron confites) S. 1 ; cp. portug. talhadinha (petite tranche).

Tal-larigo (tire-larigot). Corruption du mot français.

Talmahî (tripoter, manigancer ; selon Lob. remuer), N. talmachi. — N. talmache (tripotage), L. talmahège (remue-ménage) Lob. — On ne peut guère douter de l'identité de notre mot avec le bav. tächtlmächtl, dächtelmächtl (confusion, embrouillement), Schm. I, 354, mais cela ne nous donne pas l'étymologie. L'afr. *talemelier* (boulanger) semble mieux conduire au but, car l'élément *melier* paraît tenir de *mêler* = L. mahî, et *tale* de *taler* (pétrir), lequel vient du mha. talgen, bav. dalken (m. sign.). Tal-

mahî serait donc propr. mélanger en pétrissant ou mêler comme le boulanger fait sa pâte. Une difficulté cependant se produit en ce que le rapport de *melier* avec *mêler* n'est nullement assuré en présence des formes bas-lat. thalemetarius (an. 1176), talemarius (an. 1231), talemellarius (an. 1313) (1).

Talôle, Malm. (« sorte de huées pour les secondes noces ou les mariages mal assortis »).

Talouche (quignon : gros morceau de pain). Cp. afr. taloche (morceau de bois, billot).

Tamène (*étamine*).

Tamih (*tamis*). Dz lex. 315 v. tamigio rattache le mot roman au néerl. *teems*, m. signif., anc. temis, verbe temesen (cribrare). — Tamehî (tamiser), N. tamejî.

Tamon (*timon*, lat. temonem).

1. **Tampenne**, tompenne, taupène, Lob. topaine (tape, soufflet). Cp. tampurnale. — Taupiner (dauber, gourmer) est le même mot que *daubiner* (voy. ce m.), modifié sous l'influence de tape; cp. N. tapin, tapoter, tatouper, tantouper.

2. **Tampenne** (petit talus dans un terrain) S.

Tampurnale, t. de jeu de chiques (coup de plein fouet sur la bille de l'adversaire) B. Cp. R. tampone (« coup qu'on donne à la toupie de son camarade avec le clou de la sienne »).

Tane (1. petite tache noire qui vient sur la peau du visage et qu'on peut enlever avec une épingle ; 2. peau tannée) an. 2. Voy. tener. — C'est le fr. *tanne*, voy. Littré.

(1) Je n'ai pas de solution pour le problème qui se présente ici ; toutefois je rappelle le bas-lat. *talamasca* (masque), talamascae litterae (écriture secrète), afr. entalemaschier, Livre des Rois 328 (rendre méconnaissable) ; intriguer et prendre le masque, user de feinte, ne sont pas des idées très distantes. Au reste *talemeler*, que Littré v° talmouse explique par *taler* (battre) + *mêler*, n'est pas dépossédé de ses droits par les formes souvent arbitraires du bas-latin.

Tankène, voy. takène.

Tanpai Lob. (ombre, obscurité, prétexte ; mânes). Mot difficile à éclaircir.

Tansai (paume de la main). D'où ?

Tantèche, *Tèche*, *Chanchèse* (Françoise).

Tapa (morceau de cuir rond dont les enfants se servent pour soulever des pierres ; à cette fin, ils le mouillent, puis le collent sur la pierre qu'ils veulent enlever).

1. **Tape** (1. distance, espace à parcourir pour arriver à un but ; de là : 2. tâche à accomplir, Hub.). Est-ce le fr. *étape ?*

2. *Tape* (le point juste où une chose peut servir). Cp. R. id. (but, au jeu de crosse) (1).

Tapecou (1. trappe ; 2. syn. de pas-d'-gré [« trapan »] Hub. ; 3. en t. de min. : plancher sur lequel on recueille les paniers), N. tapecu (1. = 1 ; 2. planche à bascule en dehors d'un pigeonnier). Pour le sens verbal, cp. l'expr. taper à cou (faire basculer une charrette), le fr. tapecu (sorte de bascule) et le mot all. p. trappe : fallthür ; le sens repose donc sur l'idée que la trappe bascule. = afr. tapecul (pont-levis).

Tapekène (tinette) Duv. (2)

Taper (jeter, mettre ; t. sèz jônez, mettre bas ; t. à cou : mettre une charrette à cul ; t. ju : 1. avec un complément, jeter bas ; 2. abs. faire grève, pr. jeter ses outils ; 3. à Malm., pleuvoir à verse ; t. foû : débiter des calomnies, etc.), N. it., R. id. (jeter). — Tape-ju, tape-foû (défroque, vieillerie, rebut) ; tape-foû (cancan, calomnie, médisance).

Tapin (coup), R. it. (donner l't. : rosser). — Tapoter (« diner brâmen do tapin à... », « Li frér Récolè... purdit s'sândale et

(1) Les deux *tape* me semblent tenir du fr. *tape* (all. zapfen), tampon et désigner un petit piquet enfoncé dans la terre pour marquer le point d'arrêt.
(2) Forir : *tapkenn*, bassin de garde-robe.

s'at tapoté m' minis' comme i faut »), R. it., dauph. tapota (battre, maltraiter). = afr. tapoter (bien battre), tapigner (maltraiter, houspiller). — Tapiner (tacheter, taveler ; ne s'emploie guère en L. qu'au part. pas.), N. it. ; tapiné (tacheté, surtout en parl. des bêtes à cornes), N. it. ; N. tapinage (moucheture ; t. dèz jambez : taches qui viennent aux jambes quand on les laisse trop longtemps devant le feu).

Tapon (1. *tampon* ; 2. bonde). Du bas-all. tap (bouchon), voy. Dz lex. 315 v. tape.

Tar (« Marc ») S. 2.

Tarame (bavarde, péronnelle), N. tarame-tarara.

Tarara (lychnis, en all. licht-rose, v. Lj. I, 208 sq.) Rm.

Tarata, Malm. (crécelle, fig. bavard).

Targî (afr. *targier*, fr. tarder), N. taurgî, pic., norm. targer. La forme *targier* accuse un type lat. *tardicare*, voy. Dz lex. 685. — Astargî, voy. pl. h. I, 31.

Tarlater (fredonner, solfier).

Târtêle (1. pelletée, Hub. ; 2. morceau de pâte, etc., id.); 3. tape, taloche), Malm. tartée (1. soufflet, tape ; 2. fig. malheur, revers de fortune). — Tarter, Malm. (souffleter) ; tarter d'vint (se jeter à corps perdu dans un objet).

1. **Târtou** (dartreux). Sur l'étym. du fr. *dartre*, voy. Dz lex. 559.

2. **Tartou** (« vizège t. : visage double ») Duv. ; Villers : « ou gros tartou vizège : un gros maroufle, bouffi ». = fr. *tortu*.

Tartrèle, Malm. (nielle des blés).

Tasai, Malm., voy. tèsai.

Tasiau, H. (pièce de linge, de drap). R. it., pic. tasset. Cp. tahai ; voy. aussi rataselé.

Tasta, Malm. (pause) ; voy. tèse.

Tastrai, Malm. (solive, soliveau).

Tata, t. enf. (chien), N. taitai), R. tètè, teuteu ; cp. bav. dadâ (m. sign.) Schm. I, 347, et fr. tou-tou.

Tatalòie (« doucereux, mignard »), Lob. tautaloie (douillette, pleurnicheuse).

Tâte (1. tartine : beurrée ; 2. tâte âz pomez ou gozète : chausson de pommes), N. taute (tarte), mais târtine (beurrée), R. tarténe (beurrée), tarteron (chausson de pommes).

Tatène (Catherine).

Tatouii (s'occuper de vétilles) ; fréquentatif péjoratif du fr. *tâter ?* R. tatoule (femme qui n'a pas d'ordre, qui brouille tout). En H. tatouiller (act., manier, remuer, réfl., se quereller), tatouille (déroute, confusion). Cp. R. tatoule (volée de coups) [1].

Tatouper, tantouper, Ard. (battre, rosser).

Tauchî (aller vite, en se dépêchant). — Nota 1. Le composé *atauchî* (I, 32) ne signifie pas exactement, comme je l'ai dit, tancer, mais attaquer vivement de paroles. — Nota 2. Le syn. drometer (I, 183), qui est aussi employé dans la Hesbaye liégeoise, paraît signifier propr. trotter.

Taukenn Lob. (pleurnicheuse).

Taumale, Malm. (personne nonchalante).

Taupéne, voy. tampenne. — Taupiner (dauber, battre).

Taupin, Malm. (vaurien) S. 2 ; Villers : lourdaud, nigaud, homme sans activité. = afr. taupin (lâche, poltron). — Taupiner (« nigauder ») [2].

(1) Ce dernier mot doit être indépendant de *taster* ; on trouve souvent dans Baud. de Seb. *tatin* coup, jamais *tastin*. Cp. aussi le mot suiv.

(2) Le mot ne tiendrait-il pas de *taupe ?*

Tautalòie, voy. tatalòie.

Tauté (niais, benêt) Rm. 1 ; Lob. tôti, Villers id. (lourdaud, butor). Cp. R. totin (vétilleux), pic. tantiau (imbécile), berr. toto (niais).

1. **Tâve** (*table*), N. tauve, R., pic. bourg. taule. — Malm. tavelète, N. tauvelète (petite table), R. tauléte. — Malm. tavelî (table sur laquelle on hache des viandes), N. tauvelî (établi : grosse table où travaillent les orfèvres). — L. tâvelèie (ensemble des personnes assises à une même table), Malm. tavelée.

2. *Tâve* (fer t. à one sakî : frapper dans la main à qqn. en signe d'amitié).

Tâvelai (*tableau*), N. tauvia.

Tavenî (*tavernier*).

1. **Tè**, voy. 1. et 2. tet.

Tèche (tache, afr. *teche*), N. tache, R., pic. taque, bourg. teiche. — Techî (tacher), N. tachî, R. taquer. — « Tegjlou » Lob. (tacheté, moucheté).

Téche, *Tétéche* (Thérèse).

Tèco, tècout' (environ, à peu près) Rm. 2.

Tègne (*teigne*), N. et afr. tigne. — Tigneûs (teigneux), N. it.

Tèhe (1. tisser ; 2. tricoter, Rm. 2), N. tèche (1), R. técher (1). — Tèheûs (tisseur), N. tècheûs, R. técheux it., tisse (tisserand). — Tèhesèie (tisseranderie) Rm. 1.

1. **Tèie** (1. *taille* ; 2. entaille, coche ; 3. taille de boulangers, etc. ; 4. taille : bois qui commence à revenir après avoir été coupé ; 5. taillis), N. taie, R. tale (1, 3). — Teiî (tailler), N. tail. — Cp. tèieû.

2. **Tèie** (division de l'aune ; li grante t. en est le 12e, li pitite t. le 16e) S. 2, N. taie (16e partie de l'aune), R. taleit. Même mot

que le préc. ; le mot se trouve aussi ailleurs comme signifiant once (16e partie de la livre), v. Roq. theie.

3. **Tèie** (« t. di li falan : viande de boucherie ») Rm. 2.

4. **Tèie** (écorce de tilleul servant à faire des nattes, etc., Courtois ; 2. natte, Lob.). C'est le fr. *tille*, *teille*. — Tïiou (*tilleul*), N. it., Jura (VI, 208) tillot, berr. tillot, bourg. tillô.

1. **Tèieû** (*tailloir*, tranchoir).. De *tèii*. Cp. flam. tailioor (Kil.), telloor, all. teller (assiette).

2. **Tèieû**, Verv. (assiette sur laquelle on sert le beurre). Omis dans Lobet. Même mot que le préc.

3. **Tèieû** (sorte de billard à l'usage des paysans) S. 2.

Telle *ou* tèle (vase, terrine, surtout vase dans lequel on met le lait pour y laisser opérer la séparation de la crême), N. it., H. id. (jarre en bois), R. taile, téle (vase de bois, terrine, gamelle), pic. tèle, tile (terrine). Cp. afl. teyle (vas fictile) ; aha. tegel, nha. tiegel (creuset, poële de terre). L'étymologie de ces mots germaniques, auxquels se rapportent sans doute nos mots wallons, n'est pas assurée : on les identifie souvent avec *ziegel* (tuile, brique), ags. tigel, angl. tile, néerl. tegel, teil, qui vient du lat. *tegula* (fr. tuile, voy. tûle).

Tèmon (*témoin*).

Temp, adv. (afr. *tempre*, de bonne heure), N., H., R., pic. id. Du latin temporæ, temperi. — Temprou (hâtif, précoce, matineux), N. tempru, Malm. tempri et temprou. — Temp-et-tar (sorte de cerise qui donne deux récoltes, l'une précoce, l'autre tardive), N. temp-et-taur (casaquin de femme, parce qu'on le porte en se levant et en se couchant).

1. **Tempèse**, tempeste (*tempête*) S. 1 ; tempiè id. = afr. tempiest. — Tempester (1. tempêter ; 2. au part. pas., en t. de min. : bouleversé ; vôie tempestèie : galerie où le toit a rejoint le mur) ; afr. tempester (ravager, tourmenter).

2. **Tempèse** (grande quantité ; n èn' at t') ; Lob. tainpess (beaucoup, extrêmement).

Templé (1. lisière ; 2. ourlet, S. 2).— Templète (bande d'un bonnet), Duv., Lob. ; R. id. (sorte de coiffure de femme, qui serrait les *tempes*, voy. Hécart). Ap. Roq. templette (bandelette ou ruban à serrer la tête).

T e m p l i (tempe, afr. *temple*). Du plur. lat. *tempora*.

Tem'ter (1. tenter, S. 1 ; 2. tourmenter, importuner). Du lat. temptare (d'où tentare), afr. tempter, angl. tempt. — Tem'teû (tentateur) S. 1. — S'temté, Lob. (se désoler).

Tencowe, t. de min. (levier d'une pompe à la main) Br., R. tinqueue (levier), tinquier (« serrer une tinqueue ») (1).

1. **Tène** (mince, menu), N. it., R. téme, lorr. temme. De l'afr. tenve, = lat. *tenuis* (qui est de la même famille que les mots germ. angl. thin, all. dünn). — Ese tène-tè-tene (être dans la misère), N. èse tène. — Tènès' (très-mince) Rm. 2. — Tènis' (plutôt mince qu'épais) Rm. 2. — Tènisté (ténuité).

2. **Tène** *ou* tiène (tiède), N. tieue. — Tenni, Lob., Malm. tienevi (tiédir), N. tierni. — Le mot W. répond littér. au fr. *terne*, mais les idées ne pourraient se concilier que forcément (2).

3. **Tène** (cuvier), R. tine (cuve plus haute que large), berr. tenou, bourg. tine, tinô. C'est le fr. *tine*, du lat. *tina* (vase à mettre du vin ; en bas-lat. : grand vaisseau de bois pour mettre la vendange et laver le linge). — Tinèle (cuveau) Hub. — Tinelète (petit cuvier), R. tinéte (sorte de grand seau) ; pic. tinette (petite cuve en bois).

Tènehèle aussi temhèie (*tanaisie*), N., R. tanezie.

(1) Sans doute = *queue* (manche) pour *tenir*.

(2) Si l'on osait admettre un type latin *tepinus* (p. tepidus), il en découlerait naturellement, par *tevne*, *tievne*, la forme *tène*, *tiène*. L'afr. avait *teve*, de *tepidus* (cp. *pâle* de *pallidus*).

1. **Tèner** (tanner), N. taner, R. téner. Du fr. *tanner*, lequel vient de *tan* (écorce de chêne moulue), subst. étranger au W. Dz lex. 683 oppose à l'étymon bas-bret. *tann* (chêne) le fait que ce mot est étranger aux langues celtiques et ne se rencontre en b. bret. que dans le dial. de Léon ; je remarquerai qu'il se trouve dans un composé d'un usage général *glasten*, anc. glastanen (chêne vert ; glaz ou glas = vert).

2. **Tèner** (lasser, importuner), N. taner, pic. taner, tèner, norm. tanné (accablé de chagrin). = afr. taner (fatiguer, ennuyer, contrarier), tanison (fatigue, ennui). — Prob. de l'afl. *tenen*, *tanen* (irritare), tenninghe (irritatio). — Tènis' (lassant, importun), N. tanis' (1).

Tengueler (tendre, bander), voy. tenkî.

Tenkî Hub., taïnké Lob. (tendre, bander), N. it. — N. tenkïon (tout objet servant à tendre, tel qu'un garrot, un tortoir, etc.). Lobet : tainkiou (temple, templon : instrument pour tenir l'étoffe tendue sur le métier). — aL. tenkelher L. III, 175 m, nL. tengueler (m. signif. que le simple tenkî). Villers distingue entre *tengler*, trans. (bander, tendre) et *tinki*, instrans. (être tendu).

Tenr (*tendre*), N. it., lorr. it. (ap. Héc.), R. tére, pic. tère, bourg. tarre. = afr. tenre. — Tenristé (tendreté), N. tenreû. — Tenrûl, Lob. terrûl (1. tendre, délicat ; 2. dè lesai t., ou simpl. dè t. : second lait qu'on extrait du pis de la vache [le premier lait se nomme bè ou bèbè]). — Cp. tairon.

Tenrûl, voy. l'art. préc.

Tensleû (impatient) Rm. 2, Lob. = afr. tenceux (grondeur, querelleur), du verbe afr. tencier = nfr. tancer.

Tépan (*tympan*).

(1) N'y a-t-il pas plutôt lieu de voir dans 2. *taner* une acception métaphorique de 1. *taner* et de faire venir le fl. du fr. ; j'ai déjà, dans mon Dict., rappelé l'esp. *zurrar*, qui réunit les deux significations corroyer les peaux et pousser à bout.

Tèra (terrasse, tertre, butte). Du b. lat. terrale, afr. terral, terrail.

Tèrage [terège ?], t. de min. (droit du propriétaire de la surface sur une partie de ce que l'on extrait) ; = fr. terrage. — Tèrageûs (celui qui jouit du droit de tèrage [non pas abs. le propriétaire de la surface ; celui-ci se nomme : hurtier]).

Tèrâs' [parfois fém.] (solive de 3 pouces d'équarrissage), N. tèraus'.

Tère (terre). Fer tère-ewale : vivre au jour le jour, propr. faire la terre égale, remplir le fossé avec le talus. — Chife-tère ou tère di colon, tère di molin (sorte d'argile légère que les pigeons aiment à becqueter).

Tèré (tarière, laceret), Malm., Maubeuge et N. tèrére, R. térèle, pic. térelle, lorr. tèrrée. — *Terére*, d'où terèle, répond au lat. *taratrum*, voy. Dz lex. 315 ; *tèré* est une forme masc. de *térele*. — N. tèrauje (petite tarière).

Tère-bale (cargueur [poulie pour amener et guinder le perroquet] Rm. 2 ; tire-balle, moulinet à tourniquet, etc. Lob.).

Tère-cèk (litt. tire-cercle, outil de tonnelier qui sert à faire entrer de force les cerceaux sur les tonneaux), Body.

Tère-hèlon (tire-filet) Lob.

1. **Tèrêle**, t. de brasseurs (touraille, foyer d'une brasserie), N. tèraie, R. tourèle. Du radical *tor*, de *torrere*. — N. tèreler (tourailler le grain germé), Roq. suppl. touriller.

2. **Tèrêle** (terrier, pic. terrier (souterrain).

• *Tèrinia* (sorte d'hirondelle, nommée aussi blan-cu ; Nemn. II, 164 : hirundo urbica, hirondelle au croupion blanc, petit martinet), pic térou (martinet). En L. le même oiseau s'appelle *chirou* (v. I, 159) (1).

(1) *Tèrinia* represente le dimin. du fr. *tarin*, dial. *terin*, pour lequel

Tèris' (1. « schiste, argile schisteuse », S. 2 ; 2. amas de terres et pierres qu'on a extraites en exploitant une mine), R. téri (2). Pour la désinence, cp. le terme fr. « terres jectisses ».

Terk (goudron), R. it. = afr. terque, Roq. (1)

Termène (terme pour le payement d'une somme). = afr. termine (2).—Aterminer (ap. S. 3, s. expl.), N. id. (atermoyer) ; N. aterminâsion (atermoyement).

Tèroûle (charbon mélangé de terre pour avoir été pris sur les affleurements de la houille); dans le ms. Orb. tharoulle, Malm. tiroule, N. terhoule, tèroule, R. tiroule. Malgré l'apparence, ce mot ne peut être composé de *terre* + *houille*, qui se dit *hoie* en L. ; ce doit être un diminutif de *ter* ou *tar* = *tendre* (voy. tenr), peut-être une variété de *tenrûl*, *terûl*.

Terrûl, voy. tenrûl.

Tèsat (tas de dix *marionètez*, c. à d. de 10 gerbes non liées), aL. tasseau (m. sign. ? — Louv. II, 417 i bis, 419 m bis, il est dit chaque fois : « les grains seront mis en moyes, tasseaux ou dizeaux » ; ce dernier mot est-il ou non le syn. du précédent ?), Malm. tasai (dizeau), N. tasia, Ard. dial. tèché, lorr. terseau, norm. treizeau. Ces dernières formes pourraient faire pencher vers l'étymologie *troussel* (cp. Dom J. F. troussel de bled : terseau), plutôt que vers *tas*, qui se présente de premier abord. — Malm., N. taseler (mettre en *tasiaz*).

Tèse, t. de jeu de chiques (fer d' mani l' mâie è t. tot l' pètant : faire rester sa bille en place tout en la touchant) S. 2. Selon Hub. *è tèse* signifie » en place » en gén. De là : Testâ (pause)

Dz 685 conjecture ingénieusement une dérivation du pic. *tere* = *tendre* (voy. pl. h. *tenr*). J'imagine que L. *chtrou* répond à *tièrou* (*cht* = *tiè*).

(1) Congénère avec l'all. *theer*, néerl. *teer* (adj. *terig*), angl. *tar* ?

(2) L'afr. *termine* doit venir d'un type *terminium*, mot fréquent en bas-lat. ; *terminus* ayant l'accent sur la 1re syllabe, n'a pu donner que *terme*.

S. 2, Lob. testaud, Malm. tasta. — Comment expliquer *tèse* (repos, arrêt), qui paraît être = *teste*, étymologiquement ?

Tèsèle, Hub. tèsène (bondon), Malm., N. tasale. Du lat. *taxillus* (« parvus cuneus qui in aliquod foramen injicitur »). — Tèseler, N. taseler (bondonner).

Tèsiner, voy. estèsiner.

Tèsi-tèmi (tel quel) Rm. 2, téti-témi (queussi-queumi, de même, pareillement) Lob. (1)

Tèson (*taisson*, blaireau), Malm., N., Jura tason. = afr. taisson, prov. tais. De l'aha. dahs (m. sign.), qui suppose une forme primitive thahs, voy. Diez lex. 317.

Testâ (pause, halte), voy. tèse.

Testai (têt, tesson), N. testia. Cp. R. tiéchon (dial. tachon). Dim. de *têt*, lat. *testum*.

1. **Tet** (endroit de la grange où l'on entasse les gerbes) Lob. Donc un synonyme de sitelêie.

2. **Tet,** outil de tonnelier servant à percer les bandes des tonneaux, Lob.

Tète (teton), N., pic. it., R. téte. Voy. Dz 320 v° tetta.

Teû (*tuf*). Du lat. *tofus*, R. tufa, dauph. touva.

1. **Teûle,** Spa et Malm. teûie (*toile*) ; teûie du chok, Malm. (toile glacée).

2. **Teûle.** Li t. di l'aiwe (la surface de l'eau) Dej. Acception particulière du préc.

Teûse (*toise*), Malm. it., N. toise. Du lat. *tensa*, étendue. — Teûzer (toiser).

(1) Comme le *queu* dans la locution fr. représente *quel* (adv.) ainsi *te* dans la wallonne l'adv. *tel*.

Teût (*toit*), N. toit, R. tôt, tau. — Teûtai (litt. petit toit, auvent, échoppe, aussi visière d'une casquette), N. toitia (auvent). — 1. Teûtin (débris de chaume ayant servi à la toiture d'une maison) C. V. — Teûtî (faire un toit) S. 2.

2. **Teûtin** (rousselet : sorte de poire).

Tèvozé, H. (par hasard : si tevozé j' vas à Brusèle : s'il m'arrive d'aller à Bruxelles) ; R. tivosé (« quelquefois », selon d'autres : « en cas » ; tréfosé (quelquefois) (1).

Tèzé (èse t. : être embarrassé dans les voies digestives, digérer péniblement). Cp. R. téquer (parler ou respirer difficilement) ? pic. téguer (faire des efforts) ? dauph. tisica (harceler) ? angl. to tease (gratter, tourmenter) ? Ce dernier vient de l'ags. taesan, m. sign. (Boswell), qui dérive lui-même de l'ags. taes (affliction, morbus, plaga), voy. Ettmüller (2).

Tèzeû (rancher) Lob. — Villers : theseû (attache qui tient en respect les ridelles d'une charrette, traverse) (3).

Tèzi (syn. de poûtener : répandre une odeur de bitume) S. 2. — Tésihège (exhalaison de vapeurs bitumineuses) id.

Tibale (1. timbale ; 2. cimbalaire) Rm. 2.

Tibi-dabô, Malm. (sot, niais, butor). On dit à Malm. aussi dabô tout court, d'où L. dabolin (nigaud). L'expr. tibi-dabô paraît être tirée de quelque texte latin, comme quandô-céli (imbécile), voy. quando.

Tîbî-haurnî ([toute sorte de gens ? Del M.], raconter one saquoi à t. h. : raconter qqch. à tout venant, à qui veut l'entendre). Cp. tibi-warni.

(1) Il me semble que sous ce mot se cache la phrase adverbiale afr. *tel fois soit* (ou *est*) = qu'il (ou il) arrive.

(2) Je ne saurais approuver aucune de ces comparaisons ; je ne vois dans *tezé* que l'afr. *tesé* = lat. tensatus (tendu). « Ese tezé » serait donc « avoir le ventre *tendu* ».

(3) Prob. = *tenseur*.

Tibi-mâreli, Malm. (rustre, homme grossier) ; mâreli signifie marguillier.

Tibi-warni, Malm., subst. (sot, niais, badaud). Warni, isolément, signifie Werner. Cp. N. tibi-haurnî [1].

Tibu *ou* bècasène huflâte, d. de Huy (grosse bécassine à cul blanc) C. V. Cf. tîlu.

Tiche, voy. tinche.

Tico (hoquet). Inversion de *hicote*, m. sign.

Tiène (tiède), voy. 2. tène.

Tiepesî, tievesî (chevet, traversin) ; prob. une altération de CHEPESÎ, = afr. *chevecier*, *cheveciel* (m. sign.).

Tiêr' (1. montagne ; 2. en t. de mîn., vif t. : veine qui n'a pas été exploitée), aL. (d'H. 250 i, 359 m) tyer, tier, N. et H. tiène, masc. (1), aN. terne, masc. (1), R. dial. tierne. Cp. b. lat. toronus, afr. toron, toral, turault, pic. turet (monticule, berr. ture, tureau, tur(e)lée (« éminence, berge, talus ») [2].

Tierdin (chardonneret), = cherdin. Cp. tierdon.

Tierdon, voy. stierdon.

Tièse (*tête*), N. it., R. tiéte. = afr. teste, tieste. — Tièse di hoie (surnom donné aux Liégeois) ; t. quârêie (surnom donné aux Allemands) ; t. di boubote (tête de hulotte) ; t. di moul (tête de mur : l'épaisseur d'un mur à son extrémité) ; N. t. di chet (sorte de brique réfractaire dont on se sert pour la construction des foyers).

(1) Forir : Tibi, nom d'un personnage imaginaire. « *Dir soula à Tibi, à Gâli :* dire cela à droite et à gauche, à qui veut l'entendre. » Sans doute, les composés ci-dessus ont à faire à ce *tibi*, mais une explication historique reste encore à donner.

(2) Selon moi *tiêr'* (Dial. de S. Grég. *ter*) est le même mot que *tertre*, *terte* ; *terne*, *tierne* paraît être une modification de *terte* ou formé sur un dérivé *tertinus*. — L'afr. *toron*, etc. vient du lat. *torus*.

Tif, t. de bateliers (li t. di vierna : la tige [barre ?] du gouvernail) B. Même mot que *stife*, voy. sitife ?

Tige, masc. (1. bande de gazon, telle qu'on en voit le long de certains chemins, soit parce qu'étant trop larges une partie reste couverte, ou parce que les bords sont escarpés ; 2. de là : chemin bordé de gazon), aL. tiege, tyege (1 ou 2 ?), N. it. (1).— On peut comparer Eug. Del M., Ann. Nam. I, 288, n. 2 ; dans le passage auquel se rapporte sa note, *marge* paraît être employé comme syn. de *tige*). L'analogie de *lîge* venant de l'all. *ledig*, de *Lîge* de *Leodicus* et de *sîge* de *sedium*, permet de rapporter notre mot à un prim. L. THEODIC, qui pourrait être le goth. thiudisk, ags. theodisc, vha. diutic, diotic (dans *elidiutic*, voy. Graff, V, 130) : popularis, c. à d. qui appartient à tous.

Tigne, Malm. (*teigne* : maladie du cuir chevelu).

Tignî (prendre aux cheveux). Cp. fr. et N. tignasse et le suivant.

Tignon (chignon) S. 1. Cp. R. tignon (calice accrochant de la bardane que les enfants jettent dans les cheveux ; touffe de grosse herbe) [1].

1. TÎGUE, tîke (taie d'oreiller), N. tike, aL. ticle (Ch. II, 318, 7), tigue (Ch. II, 108, 3). Du même lat. *theca*, qui, d'après Dz 683, a donné le fr. taie, afr., R. et bourg. toie, ainsi que l'all. zieche, m. sign. Cp. afl. tycke (culcita). — Tiguelète (« petite taie ») S. 2. Cp. tikète 1.

2. *Tîgue* (t. d'anionz : botte d'oignons liées ensemble par la queue). Paraît être l'ags. têge, tyge (ligatura, nexus), dont l'anglais tie (lien) est une contraction. — Tigueler (faire des tîgues).

Tîh, Tièh, Tîhon (Allemand ou Flamand), aL. tyexhe, adj., Tixhon, subst., ap. d'H. — Villers : tîhe (allemande), tihon (un

(1) Le mot est dans Littré, qui le rapporte, comme *tignasse*, à *teigne*. Ne serait-il pas une forme altérée de *chignon* ?

grossier allemand), tihener (riboter, godailler) (1). N. touche, R. teiche. Afr. tiesche, tiois. Du vha. diutisc, mha. tiudisch, tiusch, nha. deutsch, suéd. tysk. — Tihtahter, t. burl. (parler flamand) S. 2.

Tih-et-tah (en bloc et en tâche, c. à d. en gros), N. tot-tach-et-blo, R. tacq (passer en t. : faire une adjudication de plusieurs choses sur un même prix), tac-en-blo (en bloc et en tâche). Cp. afr. tache, tacque, tacre, b. lat. tacra, dacra, aN. daghe (certaine quantité de cuirs liés ensemble ; dix cuirs ensemble) ; puis afr. tasche, tache (ferir en t. : frapper au hasard) et tasque (ouvrage entrepris à forfait) (2).

Tihner (tournoyer [flâner]) Lob.

Tihon (*tison*), N. 1. tijon. Du lat. titionem ; voy. Dz 320 v° tizzo. — N. tîjener (1. attiser ; 2. tisonner) ; tijenoi (tisonnier).— Cp. tîzer.

Tiiou (*tilleul*), voy. 4. tèie (3).

2. *Tijon* (fèle ou felle, très-prob.). Si cela est, sans doute le même mot que 1. tijon (voy. tihon) (4).

1. **Tiket** (1. point sur l'*i* ; 2. moucheture sur une étoffe) Hub. — Tiketé (« tiqueté, tacheté, moucheté) Hub. (5)

(1) *Tihener* n'a, je pense et je le désire, rien de commun avec *tihe* (allemand) ; ce doit être le même mot que *tihner*.

(2) Je n'oserais me prononcer sur l'étymol. du terme wallon ; *tah* répond evidemment au fr. *tâche*, que Littré, dans la locution dont il s'agit, identifie, erronément peut-être, avec *tache* dans *attacher*. Quant à l'expr. *ferir a tas* ou *en tache*, voy. le Glossaire de Gachet p. 433 v. *tas*, et ma note ad Baud. de Condé p. 407-8. — Voy. aussi sur notre loc. Bormans, Le bon métier des tanneurs, p. 263 v. tixhe et taxhe.

(3) Forir a un article *tich*, « gros et vieux tilleul. »

(4) Je préférerais y voir un dér. de *tige* au sens de tuyau, cp. fr. *fêle* de lat. *fistula*.

(5) Cp. flam. *tick* (point), qui pourrait bien être = stick, m. sign. (cp. angl. ticket p. sticket = fr. étiquette). D'ailleurs *tiket* peut représenter aussi une forme diminutive de *taquet* (petite tache).

2. **Tiket** (tique : insecte), N. it. Du bas-all. teke, nha. zecke, ital. zecca, voy. Dz 346.

1. **Tikète** (« toile à carreaux pour faire des rideaux de lit, des taies d'oreiller » Rm., « coutil » Lob.). Soit de *tiket* (moucheture), ou de afr. *tiquette* (taie d'oreiller), cp. 1. tigue.

2. **Tikète**, Malm. (petite bière, piquette) [1].

Tiktauie (prob. maison d'aliénés). Ce mot, me dit-on, ne s'entend plus que dans quelques imprécations telles que « vas-è à l' tiktauie où lèz dialez vont chîre ».

Tilnett (pissoir, cuvette) Lob. Pour tinelète ?

Tileû (« tilleur, rangée, agglomération de tilleuls ») Lob.

Tilia, voy. au mot *tîle*.

Tilias' (coriace), N., Lille it., R. tiliache, à Besançon tilleux, pic. tiache. Du lat. *tiliaceus* (de bois de tilleul).

Tilu, à Huy (chevalier guignette ou cul-blanc : petit oiseau semblable à la bécassine) S. 2. Cp. turlu. Il est fort prob. que M. Simonon aura mal lu p. *tibu*.

Tinâ, Lob. tinau (courge : bâton servant à porter deux seaux sur une épaule), aL. tynal (Jean de Stav. : Heinsb. 75 pr. « et fut apporteit [le coffre] sus des tynals com chu fust une fietre » ; R., pic. tiné, afr. tinel, nfr. tinet. L'étymologie lat. *tina* (tine) paraît assurée, bien que l'afr. tinel, comme le prov. tinal et le lg. tinau, signifie bâton en général. Villers traduit tinâ par croc ; Guill. Breton rend vectis par tineus = tinel.

1. **Tinan(t)**, tinon (tique, Lob. taon). Sans doute de *tini* (tenir).

2. **Tinan(t)** d'ine èglîze (administrateur d'une église, conseiller de fabrique). = fr. *tenant*.

(1) Du fl. *stikken* (piquer) ?

3. **T(i)nant,** Malm. (*tenace*, chiche).

Tinche, tîche (*tanche*), N. tinche, R. tinque. Du lat. *tinca*.

Tiomio, Malm. Expression répondant au fr. bonnet blanc et blanc bonnet.

Tir, t. de jeu de cartes (levée, main), N. it.

Tiran-d'-poursia (sorte de plante).

Tirboute, t. de min. (tige de piston) Br.

Tire (espèce, sorte, race). Dz 687 v° tiere rattache notre mot à l'afr. tiere, prov. tieira, prov. mod. tieiro (rang, suite), qu'il tire de l'ags. tier (rang, ordre). Cette étym. satisfait pleinement à la lettre et au sens, mais celle de *tirer* (extraire) ne mérite pas d'être absolument abandonnée.

Tirlott (anthracite, mauvais charbon) Lob. (1).

Tirète (cordonnet).

Tirine (Catherine).

Tirtâne, Malm. (sorte d'étoffe de laine, moutonne), aL. (Louv. I, 418) tertaine). Ident. avec fr. *tiretaine*.

Tirtontaine, Malm. (cori l't. : courir la pretantaine).

Tirtot, turtot, tortot (absolument tout ; le plus souvent employé au plur.),N. tertoz, tortoz, R. tertous, pic., norm. id. C'est l'afr. *trestout*, composé de très = lat. trans + tout.

Tis', subst. (*tiers*), N. it., R. tierche. — Tîselè (1. pain d'une livre et 1/3 selon S. 2, de 2 kilogr. selon Lob. ; 2. pain composé par tiers de froment, orge et seigle, S. 3).

Tise, tisète (panier propre à y mettre 3 objets séparément). De *tis'* (tiers). — L. tiselète (petite manne divisée en 3 compar-

(1) Dans Bormans, Vocab. des Houilleurs liégeois, on trouve : « *Tire-lote*, fosse où l'on n'extrait que de mauvais charbon ». Mais il ne donne aucune explication sur la valeur de *lote*.

timents) ; le même mot signifie à Namur : 1° panier plat à mettre le linge ; 2° petit panier à mettre les fraises et autres fruits délicats ; 3° petit panier à 2 ou 4 compartiments dont on se sert dans les boutiques pour mettre la monnaie.

Tîzer (attiser, très-prob. ; le seul doute repose sur ce que Z. donne le verbe comme neutre), R. tiser. = afr. tiser [1]. — Tizâr (ouverture à un four à verre par laquelle on y fait le feu).

Tizlène (*tisane*), R. tiséne.

Tochè Rm. 2, S. 2, à Verviers et Malm. tochète (coin de rue), aN. (Ann. III, 269 [3]) touket, afr. touquet (Froiss.). Cp. lat. toca, tocha (ap. Duc.) : caillou dont se servaient, ce semble, les agrimensores en guise de borne ?

Tocoi, voy. toker.

Tofair, voy. tot.

Toi (*tôt*, dans sitoi, puztoi, trop toi).

Toiche (*torche ;* coussinet que l'on se met sur la tête pour porter un objet lourd), N. it., pic. torke (bât). — Toirchète (1. bouchon de paille ; 2. pantine : certain nombre d'écheveaux liés ensemble), cp. R. torquéte (poignée de fil, de laine, etc.), pic. torquet (1), norm. teurquette (lien en paille ou en foin). — Toirchî (torcher), norm. torquer, teurquer (tordre). — Toirchis' (1. état d'une chose tortillée, S. 2 ; 2. en t. de min., t. di vône : partie où la veine est comme torchée).

Toicheroule (sorte d'oiseau qui prend les fourmis avec sa langue) S. 2. Sans doute de toirchî.

Toide, part. pas. toirdou (tordre), N. id., part. toirdu.— Se toide, Malm. (se fourvoyer, s'égarer).

1. **Toir** (*tort*).

(1) Encore d'usage en t. d'arts et métiers, voy. Littré.

2. **Toir** (toron : assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble). Peut-être = *tortum* (chose tordue), mais peut-on en disjoindre le fr. *toron*, qui ne s'accommode guère de cette origine?

Toizon (palastre : boîte de fer qui forme la partie extérieure d'une serrure) Lob.

Toker (I. trans., 1. chauffer, 2. attiser ; II. absol., faire le feu), N. id. (intrans., donner une grande chaleur : li solia toke). Du fl. *stoken* (allumer, attiser le feu), qui est le même que stoken (instiguer, stimuler), le sens verbal étant fourgonner. — Lob. donne toki (faire du feu, chauffer, fomenter) et tokieû (chauffeur). — N. toke-feû (contrecœur). — N. tocoi (feû d' tocoi : feu ouvert, prob. ; se dit par opposition à feû di stûve.

Tokeson (ne s'emploie, à ma connaissance, que dans la phrase : èse come un tokeson : être fort, robuste), N. id. (« paysan, en mauvaise part »), R. id. (vaurien, polisson), norm. id., fém. (femme grossière), cp. brocson (m. sign.) ; à Rennes, id. (homme grossier, sans éducation).

Tolè *ou* Bertolè (Barthélemy) S. 3. Afr. Tholomeu.

Tomale, Malm. (femme nonchalante).

Tombale (tourillon : pivot sur lequel tourne une porte, etc.) Hub.

Tombe, Hesb. (1. nom donné à des monticules que l'on suppose avoir été élevés par les Romains ; 2. en gén. tout tertre artificiel semblable à ces monticules), N. it., pic. tombelle (1). = afr. tombe (éminence, tertre). Prob. du lat. *tumba* (fr. tombe), auquel on aura donné vulgairement la valeur plus étendue de *tumulus*. Voy. diff. correspondants celt. ap. Df. Celt. p. 121 [1].

Tondoise (sorte de hache) S. 2.

(1) Le sens premier de τύμβος, *tumba*, est le tertre élevé sur la place où repose la dépouille mortelle d'une personne.

Tonheler (assembler une charpente au moyen des tholus) Lob. — Tonheleu (sorte de petit levier qui tient un essieu de charrette bandé sur le brançard) Lob. — Ailleurs on dit tôheler.

Tonik (sorte de tabatière en usage au siècle dernier ; elle était faite d'un citron vidé auquel était adapté un tuyau) S. 2.

Tonîre (1. tonnerre ; 2. coquelicot, propr. fleur du tonnerre), N. tonoire, id. (1 et 2). Afr. tonoire, R. tonoile.

Tonoire, voy. tonîre.

Tonton (Jeanneton).

Top' (« but ») Rm. 2.

Tôpaine, voy. tampène.

Tope ! (mouche ! [la chandelle]) Rm. 2. Cp. toup. — Du bas-all. toppen, haut-all. zupfen (tirer, tirailler).

Topée (coque : enveloppe où se renferment les larves de certains insectes). Cp. toûpion, v. toupe.

Topéne, Malm. (gros morceau [de viande]).

Topète (sorte de petit flacon ou de fiole), R., pic. it. Cp. a. lorr. tuppin, teppin (un vase quelconque). Cp. all. *topf* (pot).

Topzèle (voile au haut du mât) Sim. Du flam. *topseyl.*

Toral (*taureau*), N. taur, toria, R. pic. tor. — Toreler (désirer l'approche du taureau), N. it., R. torier.

1. **Torche** (*tors*, torse) S. 1.

2. **Torche** (franche lippée, ripaille) S. 1 ; cp. le terme (vulgaire) fr. « faire torche » (faire bonne chère), venant prob., dit Hécart, de ce qu'on se torche la barbe après avoir bien bu et bien mangé.

1. **Torè,** t. de min. (treuil, tour ou tambour). = afr. touret (trochlea) Gloss. de Lille.



2. **Torè,** t. de min. (galerie en vallée pratiquée dans la couche sur un *nivai* pour tirer au moyen d'une chaîne la houille éloignée). Signif. déduite du préc.

3. **Torè,** t. de min. (petite bure ou exploitation de houille S. 2 ; H. tourè (petite fosse perpendiculaire ; bure dans l'intérieur) El. Même mot que les précédents.

4. **Torè,** t. de min. (« chaînon tournant dans une chaîne pour empêcher celle-ci de se tordre ») S. 3.

Torelas', Malm. (coriace, dur à la détrempe, en parlant de cuirs en poils). Sans doute de *torai.*

Torpenne, *tourpenne* (torpille).

Tortai (*tourteau*, gâteau, galette).

Tose (*toux*), N. it., R. et berr. tousse.

Tot (*tout*). Composés : Tot-cial, tot-là (par ici, par là), Vosges : toci, tola. — Tot-don (c'est t. : c'est tant mieux). — Tot-drèû (1. tout droit ; 2. tout de suite). — Tot-è-naveûte ou -navûte (1. toutefois, cependant, Rm. 2 ; 2. parfois ; 3. un jour ou l'autre, un de ces jours), N. tot-a-nawète (2., 3), Malm. totenavitte (3). De « naïute (coup, accident), à Nessonvaux » B. [1], — 1. Tot-fair (continuellement, sans cesse), N. it. De *ferire* (frapper), cp. toz-côpz. m. sign. ; ou de *totis feriis* (cp. toz-diz), le lat. feriae s'étant pris au moyen-âge pour tous les jours de la semaine : v. Duc. s. 2. feriae. — 2. *Tot-fair*, t. de tailleurs de pierre (halte ! arrêtez !). — Tot-osi-chi, Malm. (« autant, autant vaut »). — Tot-oute (1. tout outre ; 2. parfait, accompli : c'est in' home tot oute). — Tot-pla (franchement). — Tot-quan, Malm. (le plus, au plus: c'est t. q. : « c'est le bout du monde, c'est pour le plus »). — Tot-rate (tantôt, tout-à-l'heure), N. it., pic. tout-rade. Voy. rad'. — Toz-dis (toujours), N. it., R., pic. toudi. De l'afr. tosdis, tousdis (*di* = jour).

(1) Cette explication étymologique est sujette à caution.

Totelè (croustillon carré, plat, mince et sec) B. [1]

Toteler, Malm., t. de jeu (jouer atout).

Toûbake (tabac), N. toubak, R., pic. toubaque. Cp. angl. tobacco, all. tubak.

Toubîî (tourbillonner), N. toûrbî. — Toûbion (1. tourbillon ; 2. vertige), N., Malm. toûrbion.

Toufège, masc., t. de min. (terre argileuse, plus ou moins métallique, qui sépare fréquemment la couche d'argile nommée solège du fer hydraté) Br. Cp. fr. tuf.

Tougnon (1. t. d' pan : bribe ; 2. femme malpropre) Lob. Cp., pour la dern. sign., touion (v. touiî).

Tougnoûl (jabot de chemise) Rm. 1, Lob.

Touiemouie (femme replète et nonchalante) B. Composé du suiv., cp. touion (2) ? — Dans une pièce liég. (Ch. de ch., p. 70, an. 1631) on lit : ine touemoy (pron. touiemoie) di fronse es hatrai, c. à d. une grosse fraise au cou.

Touii (mêler, mélanger : t. dèz ouz : brouiller des œufs), R. toulier (remuer ce qui est liquide, mêler, mettre en désordre), pic. touiller (1. it. ; 2. salir en maniant), norm. id. (salir, souiller), champ. id. (salir, chiffonner, mêler, retourner, troubler), entouiller (souiller). L'afr. touiller réunit toutes ces significations ; il est lui-même une forme contracte de *tociller*, dont l'origine est incertaine [2]. — Touiage (mélange, tripotage), R. touliache (désordre). — Touion (1. souillon ; 2. on gros t. : une femme replète, fort grasse), L. id. (2), R. toulion (1. brouillon ; 2. syn. de *toûpion*), pic. touillon (1. brouillon, 2. torchon), Jura (VI, 208) tolion (« femme malpropre, souillon, chiffon »).

(1) Répond au fr. *tourtelet.*

(2) Voy. Scheler, Notes sur Baudouin de Condé, p. 500, et Gloss. de Froissart vis toueillier, touel, toeillis.

Touker, H. (1. intrans., plonger ; 2. trans., tremper : mouiller en plongeant), R. id. Du vha. tûhan (le simple ne se trouve pas), nha. tauchen (plonger), cp. nha. tunken (tremper).

Toûlase (femme très-grasse). Roq. mentionne touliau, toyaux (gros garçon tout rond, replet et gras). Cp. touion (2), v. touit.

« **Toumalabèle** », Nessonvaux (mouche luisante) B.

Toumer (tomber), N. it. = afr. tumer. Cette forme concurrente de *tomber* (la chute du *b* étant insolite) peut avoir été provoquée par l'aha. tûmôn, nha. taumeln (tournoyer, trébucher), voy. Dz 321 v. tombolare ; voy. aussi Scheler et Littré, v. tomber. — Se ratoumer (se rappeler), propr. retomber sur qqch.

Toumeûre d'ine pompe (tuyau de décharge) S. 2.

Toup (nom que l'on donne, je crois, aux chiens qui n'ont pas de queue et particul. aux chiens de berger, dont la vraie race, si je ne me trompe, naît sans queue).

Toupe (*touffe*) Hub., Lob. ; cp. Jura (VI, 209) toupe (pelouse, lieu où l'herbe est courte). — Toupè (toupillon). — Toûpion, toupion (1. fil, laine, cheveux mêlés, Duv. ; 2. fig. salope, id.). = fr. toupillon.

Tour, à Verviers tûr (trognon, cœur d'un légume ; t. di jote : trou de chou), R., pic. turot, pic. aussi touret, Jura (VI, 212) trôt, berr. trou, b. lim. id., lg. tros. — Tourson (m. sign., employé plutôt pour le fruit), N. it., R. torsélion, torsion. — Ces mots viennent, selon Dz 322, du lat. *thyrsus* (pousse, rejeton), de même que l'It. torso (trognon), aha. torso, nha. dorsche, prov. et afr. *tros* de pomme, nfr. *trou* de chou. Quant à W. *tour*, on se demande s'il est dégagé de *tourson*, ou s'il en est le primitif ; dans le dernier cas, il faut admettre une forme première *tours*. — Cp. 1. toursi.

Tourbal (écrou : morceau de fer taraudé qui se visse au bout d'un boulon pour le retenir) Lob. — Du lat. turbo.

1. **Tourmentène** (térébenthine), aL. tormetine, Ch. II, 337. 34. = afr. tormentine, cp. afl. termentyn, It. trementina, port. termentina.

2. **Tourmentène** (*tormentille* : plante) (1).

Tournaî (sabot : jouet d'enfant). De *toûrner* (2).

Toûrner (1. tourner ; 2. fig. rôder, ne pas travailler ; 3. fig. hésiter, biaiser), N. id. (1), R., pic. torner (1) — Tournis' (èse t. : avoir la tête qui tourne), lorr. it. ; R. tourniche it., pic. tourniche (tête éventée). = afr. torneïs, torneïsse, tornisse. -- Tournikè (pilori).

Tourpiner, H. (tournailler, fig. hésiter). Cp. R. torpiner (envelopper), tourpiner (dévider, s'envelopper la tête, le doigt ; tournailler), tourpine, norm. terpenne (dévidoir) ; pic. troupiller (tourner autour de). Dans certains dialectes on dit toupiner et le fr. a toupiller. Le rapport avec *toupie* est évident, mais on se demande lequel des deux thèmes est le premier, *toup* ou *tourp* ? (3)

1. **Toursî** (ronger un trognon de pomme). De *tour* (v. pl. h.).

2. **Toursî** (lutter), N. it., R. (dial.) trousser. Prob. une sign. déduite de *trousser*, propr. tordre, plier, d'un type lat. *tortiare*. — Toursihège (lutte), N. toursiage. — Toursèveûs (1. qui aime à lutter ; 2. fig. retors, chicanier).

Toûrson (trognon), voy. tour.

Tourtia, H., t. de min. (dernière couche de morts terrains, qui recouvre immédiatement les terrains houillers) Br., R. it. Sans doute le même mot que fr. *tourteau*.

(1) Lobet dit que l'on retire de la racine de cette plante la résine de térébinthe ; si cela est, le nom serait de même origine que le précédent.

(2) *Tournaî* répond aussi à *turbinellus*, dim. du b. lat *turbinus* (= lat. turbo), toupie.

(3) On peut admettre que *tourp* est une modification de *toup*, amenée par le rapport idéologique avec *tourner* ou avec lat. *turbinem*.

Toûtia, tûtia (1. moignon ; 2. t. d' jambon : manche de jambon). Cp. touwai.

Touwai (1. moignon, tronçon ; 2. bout de pipe, brûle-gueule). Paraît s'employer aussi pour un tuyau de pipe ; en effet, le mot W. répond parfaitement au fr. *tuyau*, *tuiel* ; les acceptions se suivraient donc ainsi : tuyau ; bout de pipe ; tronçon (1). — Touwîre (tuyère).

Touwer (*tuer*), N. it.

Trâblaine, tramblaine (1. déchirure, estafilade, morceau, lambeau ; 2. traînée d'objets, file de gens qui se suivent) Hub. Pour la 1e sign. le mot est identique avec *drâblaine* (voy. t. I, p. 349) et *tremblane* (guenille, haillon) (2).

Trache (femme indolente, salope). De l'afl. trach (Plantin), traegh (Kil.), aha. trâgi, nha. träge (lent, paresseux, indolent).

Trafarceur (écervelé, brouillon) Rm. 2. Pour les acceptions qu'a prises le lat. *trans* en langue d'oïl, cf. Burguy II, 369.

Trafeter (trotter bruyamment ; Villers : 1. courir à cheval, chevaucher ; 2. travailler sans relâche). Dérivé de l'all. *traben*, fl. draven (trotter).

Tragendèle (mêlée, rixe, dispute) Rm. 2. Dans le Manifeste relatif à l'usurpation du thonlieu d'Eysden, pièce just., p. 289, ult. (an. 1631), un témoin, après avoir raconté comme quoi son bateau fut pris et le procès qui s'ensuivit encore pendant en dernière instance, termine en disant : voylà la *tragedie*.

(1) Le N. *toûtia* (manche, moignon) peut être considéré comme une forme dérivée de *touwai* ; il serait pour *touwetia*. Comme le fr. *tuiel*, prov. *tudel*, vient du v. nord. *tûda* (m. sign.), voy. Dz 334, on peut aussi ramener les mots namurois direct. au fl. *tuit*, bas-all. *tote*, qui signifient tuyau et sont de même origine.

(2) La 2e signif. me rappelle une expr. populaire que j'entends souvent autour de moi : « ils sont partis avec tout le *tremblement* ». Cp. d'ailleurs le mot *trainberlain*.

Trâgner (*traîner*) ; kitrâgné (flâner).

Trahèlerèie, trahulerèie,trihilerèie (tracas, tapage, tumulte; Hub. trihilerèie : cohue, embarras causé par une cohue ; Villers : tracas de ménage) [1].

1. **Trai**, Hesb. (t. d' crompîre : tige de pomme de terre). — Nota. 2. et 3. trai sont au mot *traire*.

Traien (grand tapage, train). = afr. traïn (*train*).

Traienz, t. de min. (séries d'amas couchés de fer hydraté) Br. Même mot que le précédent ; cp. fr. *train* = suite.

Traime (afr. *traime*, nfr. trame), R. trème.

Trainberlain (tintamarre) [2].

Traire (tirer : 1. tirer, voiturer ; 2. tirer en bas, faire trébucher ; 3. t. on ban : publier un ban ; 4. en t. de min., extraire au moyen du tour). — Traieû (ouvrier qui fait mouvoir le tour). — 2. Trai (1. t. de min., quantité de charbon extraite en une fois : avoir de cent trai un = recevoir [en redevance] un panier sur cent ; — le mot ne s'emploie, je crois, qu'en parl. de grosses houilles ; lorsque la houille est en petits morceaux, on dit « crake », et lorsque c'est du menu charbon, « pèlèie, palote ou pissar »). — 3. Trai, t. de jeu de cartes (levée). — Trairerèie (tir : endroit où l'on tire à la cible), N. trairîe, Maubeuge id. [3]

Traitis'z, plur. (débris de paille).

Traite, t. de min. (fente qui survient au toit des ouvrages souterrains) Br.

Traiteû (entonnoir), N. traitoi. Répond à un type lat. *tractorium* (instrument à *traire* d'un vase dans l'autre). C'est ainsi

(1) Suppose un verbe *traheler*, qui peut être d'origine commune avec *tracasser* ; si le sens cohue était le principal, le lat. *trahere*, par b. lat. *trahinare*, *trascinare*, fournirait un étymon satisfaisant. Cp. *traien*. — Il y a lieu, toutefois, de comparer *trèheler* (danser un branle), v. trèhe.

(2) Forir a *trinberlin* (trantran, cours ordinaire de certaines affaires).

(3) Ap. Forir *traîrèie* est traduit par cible.

que d'une forme lat. tractarius vient l'aha. trachteri, trichtari, nha. trichter, bav. trachter, afl. trechter, voy. Schmeller I, 473, Graff V, 520.

1. **Trake** (traite : étendue de chemin qu'on fait sans s'arrêter), N. it. Cp. afr. trac, trache (route, chemin). Du fl. treck (traite, etc.) ; cf. Dz 690.

2. **Trake** (*traque*, battue), N. it. Cp. Dz à l'endroit cité au mot précédent.

3. **Trake** (bourde, mensonge) ; traketer (bourder, mentir) Hub. (1)

4. **Trake**, Malm. (prende tr. : s'habituer dans un endroit).

1. **Traketer**, voy. 3. trake.

2. **Traketer**, t. de plafonneurs (placer un clayonnage et l'enduire de mortier).

Tram, voy. trim.

Tramachî (manigancer, cabaler) S. 1. Cp. pic. trimac (pêle-mêle, confusion), trimakeux (qui embrouille) (2).

Tramaie (clôture faite de branches entrelacées : échalier). Dz 324 associe notre mot à l'It. tramaglio, fr. tramail, moy.-lat. tremaculum (propr. filet à *trois mailles*).

1. **Trameter** (trotter) S. 1. Prob. forme modifiée de *drometer*, m. sign. (3)

2. **Trameter**, Malm. : tr. èsonle (cabaler), tr. one saquè avou (« tremper dans une affaire »). Dérivé du fr. *tramer*.

Trâne (ôle di tr. : huile de foie de morue), aL. traine (Ch. II. 307. 33 i). De l'afl. *traen* (gomme d'arbre, huile de baleine, etc.).

(1) Prob. altéré du fr. *craque*.

(2) Paraît être un composé de *tra* (= lat. trans) et *mahi*, N. *machi* (mêler).

(3) Ou pour *trabeter*, *traveter*, de l'all. *traben* ; cf. *trafeter*.

all. thran, dan., suéd. tran, angl. train, qui paraît être le même mot que fl. *traen* (larme) : cp. le W. lâme (miel), qui semble être aussi = fr. larme (j'ai lieu de renoncer aux doutes exprimés à ce sujet à l'art. 2. lâme).

Transe (glas), N. it. = fr. *transe* (propr. trépas, agonie), du lat. *transitus*, v. Dz 325.

1. **Trape**, Malm. (fer tr. : faire faux feu, rater).

2. **Trape**, Malm., ine vîhe tr. (une vieille édentée, etc.). — — Trapoie (salope) Lob.

Trau (afr. *trau*, nfr. trou), N. it. En prov. trauc, moy. lat. traugus. — Le thème *trauc* a laissé les dérivés N. traucô (trou, prison, cachot) et si retrauki (v. l'art.). Direct. de *trau* se sont formés : Trawer (trouer), N. it., R. trauer ; — trawêie (1. trouée ; 2. fig., faux-fuyant), R. trauée (1) ; — trawè (œillet : petit trou pour passer un lacet) ; — traweû (foret). — Trawepi (1. petit ver aquatique ; 2. crevette en salicoque). — Trawe-pîre (lamproie).

Traucô, voy. l'art. préc.

Trauèner (lambiner, lanterner). Cp. L. trôieler.

1. **Trauie** (*truie*), N. it., R. troule, troulièle, berr. traue, true. Sur l'étym. voy. Dz 329 (v° troja) et Littré. — Troï, Malm. (1. mettre bas en parl. de la truie ; 2. faire la fille publique).

2. *Trauie* (genièvre).

3. *Trauie* (charbon de faude qui n'est pas suffisamment brûlé).

Trauyal (verge qui entre dans les anneaux à tisser) Lob.

Trava (*travail* de maréchal-ferrant), N. it.

Traver (« buffleter ») Rm. 2. Il faut sans doute lire *trawer*, et prendre buffleter p. buffeter : percer un tonneau et boire à même.

Travère (*traverse*) Rm. 1. — Travèr', travers' (traversin) S. 1.

Travlî, travî (être en travail d'enfant). Pour travailler au sens usuel on dit *travaii ;* notre travîî reproduit la forme afr. travillier. — Travèie (travail d'enfant).

Trawer (trouer), voy. trau.

Trawète (tout au plus, p. ex. c'est tr. si n' ploût nin) S. 2.

Tré comme préfixe représente tantôt le lat. *trans* = fr. très, tantôt le lat. *inter*.

Trèbate (propr. battre à travers, d'où transpercer ; Villers : percer au travers, filtrer, suinter, pénétrer). On trouve dans S. 2 : li solo trèbat cial, lèîz tr. à solo ou so l' feû (pénétrer de chaleur, chauffer). Cp. aL. (d'H. 121, i) trabatus de suwoir : percés de sueur.

Trèboire (boire jusqu'à bout).

Trèbouhî (trébucher, chopper), N. si trèbuker. Cp. norm. trabuquer (traverser). Dz 72 v. buco explique le mot par *trans* + vha. *bûh*, mha. *bûch* (tronc humain), donc propr. faire aller le corps au delà de sa ligne d'équilibre ; il compare l'équivalent ital. *trambustare* (renverser).

Trècôper, Malm. (1. trans., traverser ; 2. intrans., couper au court). Cp. afr. *trescoper* (Scheler, Gloss. de Froiss.).

Trèfiler (1. tressaillir ; 2. selon S. 1, trépigner).

Trèfons. A propos de ce vieux mot de coutume, je remarque que la définition de Méan, celle des Usages d'Amiens (d'après Duc.) et l'emploi du mot dans le Patron concordent parfaitement : le trèfons ou tresfons est la rente qui se doit avant toute autre sur un immeuble. D'autre part je ne connais aucun passage ancien où tr. serait pris dans le sens de « terrae fundus ». La signification du mot en nW. et en R. ne s'accorde pas non plus avec cette étymologie, admise par Duc. et Diez. En fr., selon l'Acad.,

tréfonds est le fonds qui est sous le sol. — Je crois, en résumé, que *très-fonds* est simpl. une forme superlative de *fonds*, n'ayant en soi d'autre signif. que celle de ce dernier : pour ainsi dire « archi-fonds ». On a, dans la suite, donné diverses acceptions à cette expression, ainsi : Trèfons (« base, fondement, ce qui est fondamental », Rm. ; « base » Lob.),N. id. (1. « t. de coutumes : li fons d'one tère, fr. très-fonds » ; 2. sawè l' fons et l' trèfons d'one afaire : savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire [Acad.]), R. terfond (1. le plus profond ; 2. =N. 2). En aW. le mot signifiait : 1. droit foncier ; 2. particul. rente foncière ; de même en afr. Pour cette dernière acception, voy. Usages d'Amiens ap. Duc. (v° treffundus) : « et cil qui ara sur l'iretage le premier cens qu'on appelle le treffons ». Cp. aussi Dict. roman-wallon, aux mots tresfoncer, etc., ban de très-fond. — Trèfonsî (titre donné avant la révolution aux chanoines de la cathédrale de Liége : il provient, sans doute, de ce que le chapitre était considéré, à raison de ses priviléges, comme le premier corps politique de la nation, ainsi que le dit M. de Villenfagne, Recherches, etc. II, p. 3), N. trèfonsier (« seigneur qui possède des bois sujets à certains droits »).

Trèhez, plur., Malm. (branle, L. crâmignon) ; trèheler *ou* miner les trehes (danser un branle). De l'afr. *trescher* (danser le branle), voy. Dz 327 v. trescare.

1. **Treien** (*trident*, fourche à trois pointes), berr. trient.

2. **Treyen** (tâche, ouvrage qu'on donne à faire ou qu'on prend à tâche) Lob. (1)

Trèle (*treille*), N. it. Cp. aL. traille. Du lat. *trichila*, m. sign., Dz 691. De là : Treiî (tresser) et trèïs' (treillis) ; Dz 324, toutefois, identifie *treillis* avec afr. treslis = lat. *trilix*, *trilicium*. Cp. aL. trailhez (L. I, 56, XXXI).

(1) C'est une variété de *traien* = afr. traïn, nfr. *train*, qui signifie entre autres acceptions : suite d'objets à confectionner.

Trèlîre, part. pas. trèlit (trier, choisir). De *interlegere*. Le R. trilier, étrilier, norm. triller (trier), viennent, selon Dz 692, de TRITULARE, dim. de *tritare*, qui est le primitif du fr. *trier*. — Trelijage (triage).

Tremblane (guenille, haillon) Rm. 2. Même mot que tràblaine.

Tremblène (trèfle), N. trembline. Dérivé soit de l'afr. *treble* (triple), soit du fr. *trembler* ; cp. trianèle (trèfle) rapproché de trianer (grelotter) ? La dernière étym. est rendue plus probable encore par le rapprochement du pic. tramène, tremène, norm. tramaine (trèfle).

Trèmeler, trimeler (brelander), aL. tremeller (L. III, 177 i). = afr. tremeler, d'où tremelere (joueur), tremerel p. tremelel (jeu de dés), cp. Duc. v° tremerellum.

Trèmontanse, trèmontranse, Rm. (*tramontane*), N. trèmontâde.

Trèmousî (1. mousî ente lèz aut'z ; 2. si tr. po fer rèusi one afaire : se *trémousser*, c. à d. se donner beaucoup de mouvement pour faire réussir une affaire). Pour la 2e signific., qui est indépendante de la 1e, Dz 691 conjecture un type lat. TRANSMOTIARE de *transmotus* (fort agité).

Trenk, masc. ou fém. ? (« bâton ») Rm. 2. On ne trouve à comparer que fr. *tringle*, W. *trink* (verge de fer).

Trè-oiu (entr'ouir).

Trepauche (petit enclos près d'une étable à porcs qui leur sert de basse-cour). C. M. Paraît être un composé de *pauche* = L. *pâche* (voy. ce mot).

Trèpeser (donner à une terre le 3e labour), N. tripeser. De *tris* + *passer* ?

1. **Trèpesî** (palonnier 1. de charrue, 2. pour le halage des bateaux), aL. trepseïs (plur.), Ch. I, 82. 12). — 1. Trèpesin (grand palonnier auquel sont attachés les deux trèpesîz ou copiaz

d'une charrue ; selon Lob., en gén. l'avant-train d'une voiture ; ap. Villers : « partie d'une charrue »).

2. **Trèpesin** (bail à cheptel).

Trèpli (ibéride amère). Prob. une corruption de *thlaspi* (nom 1. de l'ibéride de Perse, 2. d'une espèce voisine (?) Lj. II, 34 sqq., 3. ap. quosdam, de l'alysson blanchâtre, id. 59). — *Thlaspi* a aussi été altéré en *taraspic* et *téraspic*.

Trèpoui (1. en parlant de chiens : *piller*, donc propr. entre-piller ; 2. si tr. : se hous*piller*). Pour la correspondance litt. entre *piller* et *poui*, cp. *gaspiller* = W. *caspoui*.

Trèse, selon Hub. drèse (tréteau, afr. trestel) ; N. trèz'. — Notre mot, qui représente le primitif de l'afr. *trestel*, angl. trestle, nfr. *tréteau*, anéantit l'étym. flam. *drie-stal* (siége à 3 pieds), proposée en premier lieu par Dz 691, au profit d'une autre conjecture de ce savant, savoir lat. *transtrum* (banc de rameurs, traverse, poutre), que reproduit aussi l'afr. (?) *traste* (poutre traversante), consigné sans citation par Roq.

Trèsen (loyer d'une terre ou d'un immeuble), N, it. = trescens (voy. Roq.), b. lat. transcensus, trecensus (voy. Duc.). Cp. aL. forcens. — De là : aL. trescensier, Louv. I, 438. 38 (fermier, L. censî).

Trèsenti (ni poleûr tr. : ne pouvoir souffrir) Rm. 2. Propr. sentir vivement.

Trèserin (débâcle de glaçons).

Trèsi (frémir, frissonner) Rm. 2, N. trèsiner. — Trèsihège (frémissement) Rm. 2.

Trèson, Malm. (tresse).

1. **Trètiz**, Malm. (maigre : on tr. vizège). = afr. traitis (bien tiré, bien fait, allongé).

2. **Trètisz**, plur. (débris de paille) C. V. Plutôt paille brisée par le battage. Cp. R. trétin (gerbe battue). D'un type *triticius* (dérivé de tritus).

Treûhi, Ard. (sorte de petite barrière fixe, qui sert à barrer les ouvertures pratiquées dans les haies) ; synon. du W. monteû, bâhe-cou.

Trèvaie (entretemps, subst.) Rm. 2. Voy. trèvin [1].

Trèveîr (entrevoir) S. 2.

Trèvin, trivin, truvin (entretemps, entrefaites ; vè l'trevin : vers le temps [où une autre chose se passait] ; divint ç' trèvin-là : sur ces entrefaites), N. trèvin (do tr. : dans ces entrefaites), Malm. id. (« saison, époque ; o tr. dèz hoisez, dèz bègasez : à la saison des écorces, des bécasses ; è ci tr.-là : pendant cet intervalle de temps »). Sans doute de *trêve*, afr. *trive*, *triuve*, dont le sens s'est généralisé en celui de temps intermédiaire, intervalle. Cp. trèvaie.

Trèzairi, Malm. (ressembler). Propr. avoir l'*air* de.

Trèzalé, Malm. (suranné). Propr. qui est allé au delà, qui a passé son temps.

Tri, trïeu, trîh, trîhai (1. friche, terre en friche ; 2. terrain banal), Villers : trih (terre qu'on laisse reposer et qu'on laboure pour y semer du grain), N. trî, trîche (ce dernier semble désigner plutôt la qualité ; le premier l'objet : on *trî* est un terrain *è triche*), aL. triexhe (d'H.) dans le sens du N. trîche, de même *en trixes* (L. I, 405. 11) ; H., R. tri, trie, trieu. = afr. trische, trêche (terre en friche), ap. Vigneulles trese, trex. De l'afl. dries, driesch, dres *ou* dries-land, dres-land (« ager novalis, vervactum, ager pascuus ; et Fland : pascuum publicum, pratum non conclusum »), b. all. drêsch, drusk, adj. (en friche), drêsch, subst. (terre en friche), d. d'Aix dresch, driesch (adj.), drieschen (subst.) ; Frise du Nord tràsk ; m. lat. trescuum [2].

Triak (1. *thériaque* ; 2. livèche) = afr. *triacle*.

(1) Peut-être = *entre voie* (intervalle), ou connexe avec le *voie* dans afr. *toutesvoies*, nfr. *toutefois*.

(2) Voy. Grimm., v. driesch, et Sanders v. dreesch.

Trïanèle (trèfle), H. tranelle, R. trianelle (trèfle blanc), tranelle, tranène (trèfle des prés), pic. tramène, norm. (dial.) trémaine. Cp. le mot suiv. et l'art. tremblène.

Trianer, H. (trembler, grelotter), R. it. -- Il est difficile de voir dans *trianer* une simple modification de R. *trâner* (= *trembler*, cp. *sâner* = *sembler*), et cependant on est, en présence des doubles formes du mot. préc., presque forcé de l'admettre. Cp. encore R. triane (tremble : arbre).

Triboler (sonner les cloches en signe de réjouissance), N. it., R. tribouler. L'origine de ce mot est difficile à trouver ; a-t-il quelque rapport avec R., H. tribouler = dégringoler, rouler ? On est fondé à le croire en rapprochant le verbe afr. trinquebaler (d'où fr. trimbaler) et triballer (Rabelais), qui réunit de même les significations remuer, agiter et sonner les cloches. Reste à savoir d'où vient *tribouler* au sens de rouler, dégringober ; peut-on le ramener à l'afr. tribouler (lat. tribulare) signifiant affliger, tourmenter, agiter, remuer (au moral) ? (1)

Triboule (truffe d'eau, macre) Lob. suppl. Du lat. *tribulus* (m. sign.). Le mot a le caractère d'un mot savant.

Triboulète (verre contenant un quart de litre environ) Rm., N. id. (verre contenant à peu près une pinte), R. et pic. it. (« sorte de pot de verre ou faïence tenant une chopine ») (2).

Tricamin, Malm. (« bruit, rumeur, tapage »).

Tricoise (tenaille), Malm. tricoze, tricoise, R. estricoisse. = fr. *tricoises*, que Dz 692 rapproche du néerl. trek-yzer (fer à

(1) Les patois fr. présentent pour carillonner les formes *treseler*, *-tiler*, *trisoler*, *trisoner* ; on aime à rapporter ces mots à *tres* (trois), en alléguant *carillonner*, qui vient de *quatre* ; mais n'y aurait-il pas là aussi au fond l'idée d'agitation et ne pourrait-on pas y voir des dérivés d'un verbe répondant au W. *trèsi* (frémir).

(2) Ce mot, qui vient sans doute de *tribouler* (rouler, faire la culbute), me rappelle l'angl. *tumbler*, nom d'un grand verre sans pied, qui vient de *tumble*, culbuter.

tirer) ; cette étym. conviendrait si l'afl. présentait ce mot, car en nfl. il ne signifie que filière. — L'afr. offre trecoise, triquois, truquoise, truquaise (1).

Tridaine (1. grande quantité, cohue, Hub. ; 2. diarrhée).

Tridon (? — kimensî l' tr.) S. 2 (2).

Trifaude (brifaude), verbe trifauder (brifauder).

Trifler (« stipendier ») Rm. 2.

Trifogn (prodigue, dépensière). — Trifougnî (dépenser follement (3).

Trifouiî (farfouiller, fureter), N. id. et trèfouiî (1. fouiller entre ; 2. it.), R., pic. et fr. pop. trifoulier.

Triguz, plur. (décombres, gravois), aL. (L. I, 440 $\frac{m}{i}$, an. 1486) treguz; dans une pièce de 1689 (III. 5. 13), triguz. En l'absence d'aucune dérivation régulière, je suis tenté de recourir à l'impératif flamand *trek uit* (tire dehors) ; ce serait un commandement que les maçons doivent souvent donner aux manœuvres à propos de *triguz*.

Triheu, Malm. (échalier).

Trikbal (bacchanale, orgie, vacarme) (4).

Trikbale, H. (charrette que l'on pousse à la main), R. it. et trinquebale (« treuil : sorte de chariot dont les roues sont fort élevées, servant à traîner des fardeaux »). = fr. trique-baile. que l'on explique par fl. *trekken* (tirer) + *bal* (balle).

(1) Littré, qui cite les formes *turqueises* et *turquoises* (14e s.), explique *tricoises* par « tenailles à la turque ».

(2) Forir : *Tridon* (conduite, manière d'agir en mauvaise part).

(3) J'emprunte cet article à Forir.

(4) Le R. *trinquebaler* (faire des pas, des courses inutiles, s'agiter, se remuer) peut faire comprendre notre mot et dans le sens qui lui est attribué ici, et dans celui de manigance, intrigue, que je lui trouve dans Forir.

1. **Trike** (*trique*, gourdin), R. it. (verbe triker) [1].

2. **Trike** (fer des trikez : « rouler une partie de son manteau pour frapper ») S. 2. Sans doute une application du mot préc.

3. **Trike** (sorte de jeu de chiques dans lequel on vise après des liards empilés) S. 2.

Trikefase, à Nessonvaux (festin) B. — Pour le 2ᵉ élément du mot, cp. all. *frass*, mot vulgaire pour repas [2].

Trikenoter, Malm. (s'arrêter à des vétilles, tracasser). — Trikenoterie (tracasserie). — Trikenotège (« cachotterie ») Duv. [3] Cp. R., norm. et fr. (ap. Trévoux) triquenique (affaire de néant, querelle sur la pointe d'une aiguille).

Triketrake ou *wichetraque* (traquet rupicole, en L. *wichâ*). En fr. dial., selon Nemnich III, 620 : tracas, toutrac.

Trillé (*treillis* : sorte de toile gommée ; Lob. bougran), N. comme en fr. Selon Dz 324 vº traliccio, du lat. trilix. Cp. all. drillich (m. sign.).

Trim tram (deux vocables associés, exprimant deux choses différentes laissées à l'état d'indétermination ; p. ex. è n' fât nin dîre ni trim ni tram : il ne faut pas dire ni ceci ni cela = il ne faut pas biaiser).

Trimâr (vacarme, tumulte), N. it.

Trimer, Malm. (*trimer*), d'où trima (marche, chemin à faire).

Trimeûz (grains d'été) B. Répond au fr. *trémois*, = lat. trimense.

Trimoie (afr. *tremuie*, nfr. trémie), Malm. trèmou, masc., ap. Lob. trimou [4] ; R. termuiche, termisse. Sur l'étym. voy. Dz 325 vº tramoggia.

(1) Sur l'étym. voy. Scheler, Dict.

(2) Si le mot est allemand, j'y verrais plutôt une altération de *trinquefièse* = all. *trinkfest*.

(3) Forir traduit par tripotage.

(4) Sic aussi ap. Forir.

Trimon, voy. l'art. préc.

Trimosète (vagin, vulve) Rm. 2. Voy. mozète [1].

Trimous' (1. trogne ; 2. par métaphore, mouflard) Rm. 2. Altéré de *frimousse ?*

Trimousî, Malm. (se trémousser). Voy. trèmousî.

Trim'tram' (bavardage), Hub. Cp. trim tram.

Trine (« fille, fillette » Villers ; selon Lob., prostituée de bas étage) [2].

Trinekin, Malm. (petite arbalète avec laquelle s'amusent les jeunes garçons) [3].

Triomfe, Malm. (« bagarré » [4]).

Tripe (tripe, boudin), N. it. — Tripète (estomac de bœuf découpé par languettes), N. it., H. (estomac d'agneau, etc.), R. id. (1. tripailles hachées et arrangées à l'étuvée ; 2. fig., mète tout en tr. : mettre en pièces, gaspiller). — Tripaiez, tripinz (tripaille). — Triper, voy. ce mot.

Tripeler, voy. 2. triper.

1. **Triper** (1. propr. envoyer du boudin en présent à qqn. ; 2. en gén. faire présent ; de là le dicton : ki m' tripe, je l' ritripe [5]), N. it., R. id. (1).

(1) Notre mot se présente dans Lob. sous la forme *tro-mamuze*, qui est évidemment une création populaire.

(2) De *Catherine*, d'où aussi le fr. *catin*.

(3) Sans doute le même mot que *crenekin*, fr. *cranekin*.

(4) *Bigarré* ? ou *bagarre* ?

(5) Forir, qui ne connaît pas notre mot *triper*, place ce proverbe sous un verbe *triper* qu'il traduit par nuire, blesser. Le Dict. des Spots wallons commet la même erreur en confondant *triper* avec le mot suiv. et traduisant : « Celui qui me foule aux pieds, je le refoule ». Cependant le proverbe analogue qu'il cite d'après Hécart : « Comme on m' tripe, j' boudène » indique clairement les deux expressions similaires *triper* (envoyer de la tripe) et *boudener* (envoyer du boudin). Je ne puis m'empêcher de rappeler l'expr. all. « wurst wider wurst » (saucisse contre saucisse), qui est l'équivalent du fr. « chou pour chou ».

2. **Triper, tripeter,** Malm. (fouler, piétiner). C'est l'afr. treper, triper (voy. Dz 691), qui nous est resté dans le dér. trépigner. — On dit à Liége et à Namur *tripeler*. — L. tripis' *ou* tripelis' (choses piétinées, gâchis).

Tripopole (engrêlure) Lob.

Tripouil, Malm. (« battre qqn. ventre et dos ; tricoter ») ; tripouierie (mêlée).

Trivai, truvai (= strivai), Hesb. trouvia (pelle), à Huy truvia (bêche), aL. truveal (Ch. I, 159, an. 1423). — Trivèle, truvele (1. *truelle* ; 2. pelle ; 3. bêche), Hesb. trouvale (3), Malm. id. (2), Ard. trouale (3), N. truwale (1), R. troiéle (1). — Trivelai (= trivai). — Triveler, truveler (employer la pelle). — Du lat. *trua*, d'où TRUILLA, trulla ; le *v* des dérivés W. est intercalaire.

Trô, autre orthogr. de *trau*.

Trôdion, corruption du fr. *taudion*, déterminée peut-être par *trô* (trou).

Triviè (1. travers ; 2. envers, Hub.), N. truviè (1). — Trivierser (traverser), N. truvierser.

Trogni (bouder), Rm. 2. Sans doute = faire une *trogne*.

Trôieler (lambiner, fainéanter). Prob. = fr. *trôler*. A Namur trauiener. — Trôieleus, Rm. 1, trôielin, Rm. 2 (lambin).

1. **Troke** (grappe), N. id. (*trochet*) ; le mot N. pour grappe est trope). = afr. troche (faisceau, bouquet). — Trokète (grappe, trochet ; fig. enfants jumeaux), N. id. (sorte de fleur dont les fleurons viennent en trochet), pic. tronket, tronkelet (« grappe de fruits »). — Trokai (trochet, bouquet).

2. **Troke,** t. de min. (amas de pierres que l'on fait dans les tailles pour porter le terrain supérieur) Br.

Troknok, adv. (roter tr. : marcher doucement, comme si on était déhanché) Rm. 2.

Trôl (1. troëne ; 2. peuplier tremble) Lob. Sans doute pour *tronle* (voy. tronler) [1].

Trompe (tromblon, espingole).

Trône, masc. (*tremble*, populus tremula), N. tronne, R. treme, dial. trane, triane. — Cp. trôl et le suiv.

Tronler, tronner, trôner (*trembler*), N. tronner, H. trâner, trianer, R. traner, trianer, pic. traner [2].

Tronze (*tronce*, tronche : grosse et courte pièce de bois comme un bout de poutre), Ard. et N. id. (tronc d'un arbre), pic. tronche, H. id. (portion de tronc d'arbre). = afr. tronche (Froiss.).

1. *Trope* (grappe), R. troupéte (trochet). = afl. trop (raisin), lequel n'est nullement l'all. *traube*, qui fait en fl. *druyve* [3]. — Cp. L. troke.

2. *Trope* (troupeau), L. tropai (suite, réunion, groupe).

3. **Trope** (trop). Cp. l'obs. à l'art. pau.

Trosemen, t. de min. (1. toit d'une veine en roise ou dressant ; 2. digue pour faire remonter les eaux) Br. Sans doute de *trousser* (relever).

Troseûz, t. de min. (bandes de fer qui joignent une cheville, un poinçon, à une poutre) Br.

Trosoi (partie d'un chariot).

(1) Cette étymol. peut passer pour le 2e sens ; quant au 1er, on peut admettre que *trôl* soit une altération du mot fr. *troëne*. Cependant une étude étymologique sur ce dernier par M. Bugge (Romania III, 159) permettrait de rapprocher *trûl* de l'all. *trugil* dans aha. *hart-trugil*, nha. *hart-riegel* (cornus sanguinea, aussi ligustrum vulgare).

(2) De la même façon nous voyons *sembler* devenir *sonler*, *sonner*, R. et pic. *sâner*.

(3) Le vha. a les formes *drubo*, *drupo*, mais aussi *trubo*, qui peuvent fort bien s'être perpétuées sous des formes diverses en néerlandais. Dans mon Dict. j'explique conjecturalement le fr. *troche* par un type lat. *tropea*.

Trosî (1. *trousser* ; 2. enlever les immondices, etc. ; trosî lèz cendez, Hub.).

Trote (pet) Rm. 2 ; troter, Malm. (péter), norm. treuter.

Trotî (dans la phrase : c'est on vî tr. : c'est un très-vieil homme). = afr. *trotier* (trotteur).

1. **Troufe**, trufe (*tourbe*), N. troufez plur., pic. troube, trouble. Comme le fr., = all. *torf*. — Troufelîre (tourbière).

2. **Troufe**, Malm., t. méprisant pour une femme. — Troufion (petite fille malpropre) Villers, Lob.

Troufler (1. troquer, échanger ; 2. escamoter, dérober subtilement, Hub. ; Villers ajoute : brocanter).— Troufle (troc) Lob.

Trouk (*troc*) Rm. 1. — Troukî (troquer), id. ; Villers : trouheler (brocanter, troquer).

Troûl, trûl, fém. (*trouble* ou *truble*), N. trûle. — En afr. trouille, d'où nfr. trouillote (espèce de truble sans manche). — Trûlai (haveneau), N. trûlia. Cp. fr. *trulot* (dans Mozin et Sachs), petite truble.

1. **Trouler** (si tr. : « se défaire de ») Rm. 2.

2. **Troûler**, trûler (émietter). Voy. stroûler. — Troûlèie, trûlèie (soupe froide, dans laquelle on a cassé du pain), N. trûlée, R. trilée.

Troupeter, Malm. (1. trotter ; 2. piétiner). Forme variée de tripeter (voy. 2. triper) ?

Troupin (lutin qui se plaît dans le tumulte) S. 1.

Trouss (tranche, pièce de bois de charpente entre de plus fortes et des montants) Lob. — Altération de *tronze ?*

Troûsinêle (cohue) S. 2. De l'afr. trose (troupe, multitude) ap. Roq. (1)

(1) Ce mot fait penser à l'aha. *trust* (agmen), d'où peut-être le nha. *tross* (séquelle, suite, cohue).

Troute (gourgandine). Cp. trute.

Trouwant (vagabond, *truand*). — Trouwander (truander).

Truche, Malm. (diarrhée, flux de ventre).

Truchè, Malm. (une toute petite pièce de monnaie).

Truchète (« pissote, canule pour égoutter, pissotière, petit jet d'eau ») Lob.

Trufe, Ard. dial. (pomme de terre). C'est le fr. *truffe*, sur l'étym. duquel voy. Dz 333.

Truke, Ard. dial., syn. du préc. ; on trouve truque aussi dans le Dict. rom. etc.

1. **Trûte** (*truite*, lat. tructa).

2. **Trute** (prostituée) Lob. Même mot que troute [1].

Truval, voy. trivai.

T u a ou *twa* (taureau).

T u b è l e (baratte).

T u é e ou *twaie*, H. (taie d'oreiller). Il est difficile d'y voir fr. *taie*, plutôt *touaille*.

« **Tuye** », Malm. (sorte de craie rouge, arcanée). Cp. tûle.

« **Tuyet** », Malm. (ou p'tit t. : marmouset).

Tûle (1. *tuile* ; 2. arcanée, craie rouge). Anc. fr., R. tieule, toule ; du lat. *tegula*, d'où aussi l'all. ziegel. — Tûlai (1. petite tuile, S. 1 ; 2. tuile en gén. ; 3. brique réfractaire, S. 2, Hub.). aL. (Ch. II, 3 21. 28) tuliau ; N. tîlia (carreau en terre cuite servant à paver).

1. **Tûlipâ** (tulipe), Malm. tolipe, tolipan, R. tulupe, Lille turlupa. Selon Dz 334, du persan *dulbend* (turban).

(1) Connexe avec aha. *trût*, *drût* (dilectus, amicus, sodalis), d'où afr. *dru* (ami, amant). Cp. aussi gaél. drûth (meretrix).

2. **Tulipâ**, t. de bouchers (certaine partie du bœuf) S. 2.

Turlu (cochevis) Courtois ; pic. turlui, en Poitou et en Bourg. (Nemn. II, 1252) turlu (courlis, scolopax arquata). — Turlutène, Malm. (serinette) (1).

Turlurète (fille étourdie, grisette) Hub. ; à Lille tourlourette. Selon Roq. v. guiterne, on appelait anc. turlurette une sorte de guitare dont se servaient les mendiants.

Turlututu (« 1. objet sans nom, 2. homme inconséquent ») Hub.

Tutal, Malm. (bec d'aiguière). Dér. de 2. *tûter.*

Tute, Malm. (sorte de grande cruche faite d'ais garnis de cercles de métal et contenant de 10 à 12 pots, broc).

1. *Tûter* (imiter avec la bouche le son de la trompette). — L. tûteler (1. souffler dans une corne ; 2. boire à longs traits), Malm. it., N. id. (2). — Tûtelau, tûtelâ (corne à corner, corne à bouquin). — Du mha. tûten, bas-all. tûten, afl. tuyten, etc. (corner).

2. *Tûter*, H. (sucer son doigt, en parl. des enfants), R. tuter (tetter) ; cp. mha. tûtelen, m. signif., du vha. tutti, tuttâ (mammelle), voy. Dz 320 v° tetta. — Tutelète, Malm. (biberon). — L. Tuturon (1. bec d'un vase ; 2. biberon : sorte de vase qui a un bec).

Tutute (fille de joie) Hub.

Tûzer (ruminer, méditer), Malm. aussi tuziner. — Du mha. *tûsen* (être tranquille), cp. bav. dusen, duselen (se tenir tranquille, rêver, sommeiller) Schmeller I, 401.

(1) Littré a accueilli *turlut* et *turlutaine.*

U

1. **U**, Malm. (œil). — « Uart » (dent œillère) ap. Villers.

2. **U**, Malm. (aujourd'hui). = afr. hui.

Ulai (îlot) Duv. De là le nom de « Lulai-lès-fèves », endroit près du Pont-d'île à Liége, littér. « l'îlot des forgerons ».

Um' (*humide*) S. 2, N. it. et wîm [1].

Unusez, plur. (quid ? « li scolî es't âz unusez ») S. 2.

Usder, Malm. « vieux mot » (se servir, user) — Usdance (manière de se servir d'une chose, façon dont une chose est disposée) [2]. — De *usitare* ?

1. **Ustèle** (afr. *ustil*, *ostil*, nfr. outil), R. et pic. otieu. Pour l'étymogolie controversée du mot, voy. Dz 652 et Littré [3]. — Ustii (outiller).

2. **Ustèle** (espiègle) [4].

Ut' (*huit*). — Utante (quatre-vingt).

Utike (gobe-mouche gris) Sélys, p. 64, qui donne ce mot comme une onomatopée. Cet oiseau, muscicapa grisola, selon

(1) *Um'* = lat. *humidus* est un des cas de chute du suffixe *idus*, tels que afr. *are* (aridus), *tiève* (tepidus), fr. *pâle* (pallidus), *rance* (rancidus). Le fr. *humide* appartient au fonds savant de la langue et n'apparaît pas avant le 16e s.

(2) Forir : « *uzdanss* : usance, terme de 30 jours (en parl. des lettres de change).

(3) Mon opinion est que *ustèle* répond à un type latin *usatilia*, formation non moins étrange que *usaticus* et produite peut-être sous l'influence du lat. *utensilia*. Ou bien = *utilia* devenu *ustilia*, comme on trouve *ustensilia* p. *utensilia*. Il est vrai que les deux hypothèses ne s'appliquent qu'à une forme fr. *outille* ; mais cette forme a réellement existé comme collectif, voy. parmi les exemples anciens cités par Littré, celui du Livre des mestiers, où se trouve *œstille*.

(4) Forir : « libertin débauché ».

Nemn. II, 666, crie : hutt, hutt. En certains endroits on prononce « utih », et quelques personnes entendent par ce mot la rubiette rouge-queue ou solitaire.

V

1. **Va** (*val*, vallée). — Valèie (1. vallée ; 2. à l' valèie di : en bas, prép., p. ex. tourner à l' v. dèz gréz : tomber en bas des escaliers), Malm. valée : so valée (du côté d'en bas, sur le bas). — Walon (vallon) Hub.

2. *Vâ*, nom d'homme (Vaast, lat. Vedastus), R. it.

Vache (« plante qui croît dans les prés, dont les feuilles sont fines, assez douces, assez larges et longues... ; du milieu de la plante sort une espèce de cahote qui contient beaucoup de semences fort brunes et presque rondes, fr. laiche ». Ce doit être le rubanier, lat. sparganium, ou le fléau, lat. phleum, ou plutôt un carex, nom lat. de la laiche, peut-être le carex panicea, Nemn. I, 886).

Vahai, wahai (1. cercueil ; 2. en t. de min., assemblage de quatre planches servant de tuyau ou porte-vent dans les mines ; 3. en t. de drap., v. di folerèie : auge qui renferme le drap), N. vacha, bacha, aN. vaisial. Du b. lat. *vascellum*, dim. de *vas ;* Roq. consigne aussi « vase » au sens de cercueil, qui est également celui de *vâs* dans la Suisse romande. — Vaheléie (vaisselée, augée : quantité de drap contenue dans l'auge d'un moulin à foulon) Lob., Villers. — Vahèlemen, voy. wahièlemen.

1. **Vai** (*veau*), N. via, R., pic. viau. — Vai-d'mass (giboulée), N. via-d'mars, R. viau-d'mars. — Vailer (vèler). — Vaîlîre (arrière-faix de la vache).

2. **Vai**, t. de min. (sorte de petit traîneau ou chariot) [1].

(1) Bormans : Panier plus long que large... que l'on attache au panier montant ou descendant une vallée et dans lequel on transporte la houille ; hors d'usage.

3. **Vai** (laitance de hareng) Dj.

V a k (vacant), voy. wâk.

Valet (garçon, enfant mâle), N. it. Application élargie de l'afr. vaslet (= vasselet), varlet : jeune gentilhomme, jeune homme non marié ; le sens moderne de « serviteur » a été réservé en W. à la forme *varlet* (voy. pl. b.). — Valetrou, waletrou (fille qui a des allures de garçon), Malm. valetrou (« coureur, batteur de pavé »).

1. **Valisance** (valeur : ce qu'une chose vaut), R. it. — Ancien mot fr., tiré de *valissant*, forme (inchoative) concurrente de *valant*.

2. **Valisance** (complaisance, bon vouloir) Hub.

Valize (gaupe, gouine), N. valiche. — Application métaphorique de *valise*, sac de cuir ?

Vanai (grosse plume de l'aile) = fr. vanneau, dimin. de *vannes* (plumes d'essor), It. vanni.

Vaneûr (tablier de cuir), N. vanoire. Sans doute de *vanner* dans quelque sens d'arts et métiers spécial.

Vaneûrez (plantes qui, ayant perdu leurs semences, ne sont plus bonnes à rien) S. 2. Du fr. *vannure* au sens de rebut, ou du lat. *vanus* (vide, cp. granum vanum).

Vanihe, t. de min. (1. espèce de plancher fait sur le pas de la bure et sur lequel on reçoit et décharge les paniers ; 2. espèce de parapet dans les paires servant à charger les charrettes). Br. Cp. aL. vanix L. II, 263 $\frac{m}{i}$. — Prob. du fr. *vanne* au sens de plateau mobile.

Vanterai (vantard) S.

Vantrin (tablier), N. d'vantrin, R. devantier, pic. devaintieu, vaintieu. De l'afr. devantrain (« qui est ou se met *devant* »).

Vâr, t. de bat. (impulsion, élan : prende li vâr, piède si vâr). Du néerl. vaart (course).

Vârlè (1. valet, garçon de ferme ; 2. fig., sergent : outil de menuisier ; 3. coude ou siphon, p. ex. dans un tuyau de fontaine), N. vaurlè (1, 2), R. varlét (1). = afr. varlet = vaslet (cp. afr. marle = masle, mâle). Voy. aussi valet.

« **Vart** », masc., Malm. (toison).

Vauker (« v. divint lèz brouliz ») B. — Vaukai (« waiî è l'aiwe jusk'à v. : entrer dans l'eau jusqu'à ce qu'elle dépasse la cheville), id. — Le subst. semble venir de l'all. wade (mollet) ; le verbe, de l'all. waden *ou* waten (passer à gué, patauger) (1).

V a u l i ë, H. (« ruer en vauliē : jeter par la fenêtre ») Delmotte. Mauvaise représentation de *en voie*, L. *èvôie*, litt. in viam ; cp. les adverbes analogues angl. a*way*, all. hin*weg*). « Ruer envoie » se dit à Mons et à Lille.

Vavale, mot enfantin (cheval, dada).

Vège (1. *verge* ; 2. ligne à pêcher). R. verque. — Vergî, Lob. verger (ployer, courber ; aussi faire vibrer : fer vergî s' corihe). — Verjant (flexible) Lob. — Verjis' (flexible, élastique). — Verjon (manche de fouet de charretier), N. et pic. it., R. id. (brin de balai). — Verjuron, m. signif. — Vergifèr, vergufèr (porte-verges) S. 1. — Cp. verjale.

Vèheû, Malm. (putois ; 2. t. d'injure : faquin, gredin, etc.). Voy. l'art. wiha.

1. **Vèle** (*vie*).

2. **Vèle** (1. village : acception presque perdue ; 2. *ville*), aL. ville.

Veîr, veûr, part. pas. veiou (voir, afr. veoir, *veïr*), Malm. vèie, N. vôie, R. et pic. vîr. — Vèiowe (vue), Malm. vèiou.

(1) Etymologie bien risquée ; comment se rendre compte du *k* ? Le verbe *vauker* rappelle plutôt l'angl. *walk* (marcher), qui est peut-être aussi l'origine de l'afr. *vaucrer* (marcher çà et là, errer). *Vaukai* semble indépendant de *vauker*.

Vèlin (*venin*. Le crapaud est parfois appelé par apposition : crapaut-vèlin). Pour *l* = *n*, cp. fr. orphelin p. orfenin. — Vilemeûs (1. venimeux; 2. fig., audacieux, extrême en son genre ; cp. fel), R. vlimeux (1). — Vilemeûsemen (excessivement). — Evilemer, èvilener (envenimer). Cp. èloviner.

Veloûte, t. de min. (fagot de menus branchages que l'on place entre les wâtez et le toit de la veine pour soutenir celui-ci). = afr. velourde (fagot, fascine ; voy. Gloss. de Froiss.) ; le nfr. a falourde, dont l'étymologie de Nicot : *faix lourd* n'est pas admissible [1].

Vèmîre, verbe (ronger : le couteau doit v. dans un bon cuir) J. Borgn. — Vèmion (sorte d'insecte qui ronge, qui *vèmie* les racines du grain et de certains choux) J. Borgn. Prob. = pic. vermeau, vermant (1. larve du hanneton ; 2. tout insecte qui ronge les végétaux nouvellement levés) [2].

Vendisîr (qui est de vente facile, dont on se défait aisément).

Vène (batardeau, retranchement construit dans une rivière pour fermer le passage aux poissons). = b. lat. venna (pièce de 666, dans mon Mémoire sur les anc. noms de lieux de la Belg. orient., p. 14 ; dimin. venella, pièce de 648, ibid. p. 13 ; nfr. vanne. Df. Celt. n° 319 range ce mot sous l'art. *benna*.

Vénérab' (ostensoir).

Vènin, t. de bat. (devanture des écoutilles) B.

Venou, Malm. (menu) ; v'noumen (finement).

Venredi, véredi (*vendredi*), R. et pic. verdi.

(1) Bugge, Romania IV, 355, pose l'étym. esp. vilordo (lourd) ; *vi* serait le préfixe péjoratif *bis* = roman *be*, *ve*, *vi*.

(2) Le rapprochement entre *vèmire* et *vèmion*, qui est = *vermillon*, vermisseau, me semble justifié, car il faut voir, je pense, dans le verbe namurois le correspondant de L. *viemi*.

Venta (vanne d'une écluse, lançoir, *ventail* ; v. d' vivî : bonde d'étang ; v. d' on soflet : soupape), N. id. (ventail d'un casque ; vanne d'écluse, soupape d'un soufflet), aN. ventaire (Ann. IV, 73, 1 et 75, 1), cf. ventesial, ib. nº 2 ; R. ventéle. Cp. ap. Guil. Breton : ventilabrum : ventoirs) — Venturerèie (écluse, ventail, venteau, vanne) Lob. — Ventilion (volet), N. it., Malm. èventilion. = afr. ventillon.

1. **Vér'**, fém. vète (*vert*).

2. **Vér'**, subst., *ou* vér'-linièroû (verdier *ou* bruant), R. vert frion, pic. (Roye) verdière ; d. de B. verdrix (bruant de plaine).

3. **Vér'**, vieux mot (« tini vér' : tenir cabaret ou donner du lait à manger chez soi pour de l'argent ») S. 2.

4. *Vêr'*, *vérau* (verrat), L. vèrâ. R. verau, véro, verrou. = afr. *ver* ; du lat. *verres*.

1. *Vèra* (verrou), Malm. féra (Sim. 2), à Liége férou, R. vériau. Le fr. *verrou* représente lat. *veruculum* ; le L. *férou*, comme le prov. *ferrolh*, paraît formé sous l'influence de *ferrum*, voy. Dz 697.

2. **Vérâ**, t. de min. (garde de nuit) (1).

Verboujon (« est employé dans une pièce de 1781 avec le sens de gobbe, boulette empoisonnée ») S. 2 (2).

Verbouk, Condr. N. (être fantastique dont je n'ai pu obtenir d'autre définition, si ce n'est qu'il est malfaisant et a rapport à la sorcellerie. Selon Lesbroussart, Revue Belge, janv. 1840, p. 11, c'était le roi des Sotais. Zoude porte : « Verbok, den l' païz d' Julie »). Sans doute de l'all. *wer-bock* : homme-bouc.

Verdé *ou* verdin-d'aiwe (martin-pêcheur) B.

(1) Hors d'usage, dit Bormans.

(2) Si afr. *bozon* (trait d'arbalète muni d'une tête) est, comme le pense Dz 58 v. bolzone, un dérivé de *bulla* (boule), on est autorisé à interpréter *verboujon* par « boulette verte ».

Verdin, Lob. kann à verdin (canne à dard), aL. verdin. N. verdon, H. verdron, a. lorr. verdum (coutelas). Afr. verdun (voy. Roq.) (1)

Verdulè (livide, pâle). = afr. verdelet?

Verjale (glu), Ard. id. (gui). Prob. un dér. de *verge*. Nemnich, II, 1571, donne le fr. verquet comme syn. de gui (2).

Verlaine *ou* verlenne (verveine) Hub. (S. 2 donne le mot sans explication).

Verminière (« espèce de fumier qu'on met près du poulailler ») S. 2 (3).

Vèrone (Véronique), R. it.

Vèroter, Malm. (aller et venir sans cesse, trotter, trottiner): vèrote (personne qui ne fait que courir).

1. **Vèroûle** (*virole*), N. it., Malm. it., cp. même dial. viroule (pivot), R. véruéle, viroule ; Jura (VI, 217) vouira.

2. **Vèroûle** (seconde rawète) B.

Verse (fruit de la colchique automnale) Lj. I, 174.

« **Vers ous** » (moutarde des champs) Lj. II, 74. Lob. écrit *verzou*. Il est difficile de se rendre compte de l'appellation « œufs verts ». N'y aurait-il pas là une déformation de *raverouche* (voy. ce mot) ?

Verter, t. de min. (èse verté : être entraîné par le poids du panier) Br. De lat *vertere*?

V e r v i (chou vert, chou d'hiver). Chou de *Verviers*? Dz 340 traite le lomb. *verza* (chou), qu'il tire du lat. *viridia* (plantes de jardin), mais on ne peut guère y rattacher notre mot.

(1) Voy. aussi Littré s. verdun.

(2) Le mot ne serait-il pas plutôt une altération d'un type *visccllus* ou *viscialis* (*s* passé en *r*, cp. varlet p. vaslet) ?

(3) Le mot est dans Littré.

Verzèlin (sizerin, fringille, voy. Sél. 72). Cp. It. verzellino (serin d'Italie, fringilla citrinella) Nemn. I, 1660 sq. L'existence de ce dernier ne permet guère de penser au verbe R. verziller (se remuer beaucoup). Cp. plutôt It. verza (chou) *ou* verziere (verger).

Verzin (caprice, lubie), N. it. En R. verzin signifie le germe de l'œuf (1).

Vesau. « Sain Vessau (St. Sylvestre) » Lob.

Vèse (1. *vesse* ; 2. avu l' vèse : prendre peur, avoir la venette). — Vèsète (venette). Le mot fr. *venette* est issu du même radical, par le dérivé *vésiner*, d'où berr. vêner, R. véner (2). — Vèsî (1. vesser ; 2. fig. faire faux feu), N. 1. vèsu (1). Du lat. visire, aussi vissire. — Vesât (vesseur), N. vèsaut, R. vessou.

Vèsêle (1. *vessie* ; 2. v. di savon : bulle de savon). Cp. fr. bille*vesée*.

Vèsou (pâle, blême, qui a mauvaise mine), N. 2. vèsu, R. vervessou it., à Lille « pisse-froid, pince-sans-rire ».

Vesprèle (afr. *vesprée*, soirée).

Vesteûre (investiture) S. 2. = afr. vesture.

Vesti (revêtir, lambrisser).

1. *V è s u* = L. vesî (vesser).

2. *V è s u* = L. vèsou.

3. *V è s u* (*oû vesu* ou *vesu* tout court : œuf dépourvu d'écaille). Cp. L. wèze, m. sign. — Les deux derniers *vesu* paraissent être des part. passés du verbe vesî au sens fig. de souffler. En métal-

(1) Si fr. *verve* (caprice) vient de lat. *vervex* (comme *caprice* de *capra*), *verzin*, par un intermédiaire *vercin*, pourrait se ramener à *vervecinus* (malgré la longueur du second *e*).

(2) Le mot se trouve aussi dans Rabelais.

lurgie, fr. *vessir* se dit des bulles d'air qui sortent du métail, propr. pétiller [1].

Vètomène, masc., Malm. (liard) S. 2. Villers : pièce valant la moitié d'un stuber.

Vèteure (*vêture* : prise d'habit), N. vèture.

Vètrol, Malm. (être en agitation, se trémousser).

Vêuit (*veiller*), N. wèit. Lobet donne *veûli*. — N. wèie, veie (veille). — Veuiemen, Malm. (veillée).

1. **Veûl**, subst. (verre). Répond à l'afr. *voire* = lat. *vitrum*. — Veûlîre (vitre, verrière). — Veûltî (vitrier).

2. **Veûl**, adj. (fr. *veule* : 1. au propre, en parlant de la terre ; 2. au fig., vain, sans consistance, étourdi) ; N., R. et pic. it., norm. et berr. id. (grêle, maigre, étiolé), Rennes id. (fatigué, mou, énervé). Sur l'étym. voy. Dz 698 et 778.

Veûr, à Verviers et Malm. (vrai). = afr. *voir*, du lat. *verus*. A Liége on dit vrêie. — Voremen (vraiment), N. it., Malm. vèremen. = afr. voirement.

1. **Vî**, fém. vîle et vèie, à Malm. vîhe (*vieil*, vieille), N. vî, fém. vîe. — Vèli (vieillir), Malm. vihi. — Vîiome (âge : iz sont del même v.) S. 1, 2.—Viherie, Malm. « vieux mot » (vieillesse).

2. *Vî*, fém. vîe (penaud, honteux). Acception figurée du précédent ?

Viair (visage, mine), aL. viaire. Mot très-usuel en afr., que Dz 696 s'efforce de ramener à un type lat. vicarium [2].

Vibrion (papillottement des yeux) S. 1. Dér. de *vibrer*.

Viêle, Hain. (avoir eine v. : perdre une partie de balle sans prendre un point), R. viéle, qui signifie aussi *vieille*.

(1) Cp. aussi le mot *vesi* (stérile), cité par Roq. sans indication de source.
(2) Cf. Scheler, Gloss. de Froissart.

Vièlon, Malm. (*violon*). Du fr. *vielle*.

si Vièmi (se vermouler). D'un type fr. *vermir*, ou contraction de *viermoii ?*

Viène (poutrelle ; v. dè teût : faîtage), N. it. Prob. = fr. verne (aune), qui, conformément à une acception du primitif celtique, s'est pris en afr. pour mât ou vergue. — Vieneter, Malm. (poser les viènez).

Viêr (*ver*), N. it., R. vier.

Viêr-di-cour (« goûté ; ne se dit que de ce que l'on mange en se levant ») Rm. Ap. Lobet : abat-faim, tartine mangée à jeun en attendant le déjeuner, etc. — Cp. l'expr. fr. populaire « tuer le ver » (boire une goutte le matin à jeun) (1).

1. **Vierlète** (crin-crin). Pour viëlette, petite viëlle (2).

2. *Vierlète* (charrue à roulettes).

si Viermoii, part. viermolu (se *vermouler*), N. si viermoûr, part. viermolu. — Viermoieûs (piqué des vers).

Vierna (gou*vernail*), N. it. Abrégé du mot fr. — Vierner (gouverner, conduire un bateau).

Viernai (caprice, boutade) Lob. (3)

Viertè (petit panier pour mesurer la houille) S. 2.

Viézier, H. (fripier), R., pic. it. ; viézerie (friperie), R. it., pic. it., N. vîzerie. — De l'afr. *viés*, fém. viése, tiré du lat. *vetus* comme *vieil* du dimin. *vetulus* (4).

(1) Notre mot signifie propr. la faim (« le ver rongeur de l'estomac »), puis ce qui la tue. Sur « tuer le ver », voy. Nisard, Curiosités de l'étymol. fr., p. 47 et suiv.

(2) Forir : « paî lè vierlett » (payer les frais d'une fête).

(3) Répond à un type lat. *vertiginellus*, dim. de *vertigo* (ce dernier mot est passé en fr. avec le même sens que notre *viernai*).

(4) Cp. *viezwarier* dans mon Gloss. de Froiss.

Vif (à vif : au naturel, c. à d. imitant le naturel ; des fleûrez à vif : des fleurs artificielles).

Vigo, H. (jeune porc). De l'afl. vigghe (porculus, nefrens), cp. holl. big it., angl. pig (cochon).

Vigoter, voy. viker.

Viguereûs (gai, vif, gaillard). = afr. viguereus, nfr. vigoureux.

Vihener, voy. le mot suiv.

Vijin (*voisin*), R. it., norm. et afr. vesin. Le L. dit woizin, mais les dérivés accusent un prim. vihin.— Vijener (1. voisiner; 2. muser), L. vihener, wihener, norm. vésiner (1). — Vijeneûs (1. qui aime à voisiner ; 2. musard), L. viheneû, vihinerèse. — L. Vihenâhe (action de voisiner, hantise) Hub. (Rm. écrit vihenâve)·—Cp. afr. visnage (voisinage) ; cp. aussi, plus loin, vinâf.

Viker (vivre), N. it. ; on voit aussi le part. prés. viquant dans les dial. du Berry, du Jura et autres. De ce rad. VIK dérivent : N. vik, dans è vik (en vie) ; — L. vicâreie (1. vie, subsistance ; 2. train de vie, bruit, tapage), aL. vicarie ; — vicoter (vivoter), aussi vigoter (1).

Vilemeûs, voy. vèlin.

Vinâf, à Verviers vinauf (la grande rue d'un bourg, d'un village, la partie de l'endroit où les maisons sont agglomérées). aL. vinaule, vinable (quartier d'une ville), aN. vinable (Ann. II, 50 m) ; Villers : vinar (« rue, quartier »). On lit dans Joannes Presbyter, ap. Chap. II, 282 : « insuper statuerunt [scabini] fieri in civitate *vicenas*, ordinando ut quaeque vicena esset subdita sub quodam ductore ». De ce *vicena*, dérivé de *vicus*, on a tiré *vicenabulum*, d'où notre mot. Duc. a dans le même sens vicinantia, vicinea.

(1) Lobet donne à *vikoter* et *vigoter* aussi le sens actif vivifier ; cela explique fort bien le fr. *ravigoter*. — Le thème *vic* du W. s'est produit de *vic* dans *vic-si*, *vic-tum*. C'est, comme on sait, la forme *visk*, transposition de *vics* dans *vixi*, qui a déterminé le parfait fr. *vesqui*, plus tard *vécus*.

Vindication, vinedicasion (vengeance), berr. vindicace.

Vinedale (bigarreau : sorte de cerise). Cp. esp. guinda (guigne) ap. Dz 343, v° visciola. — Vinedalî (bigarreautier).

V̌ i n k (*vaincre*). — Vinkis' (qui veut vaincre à tout prix).

Vinsemirquire (*à l'v.* se dit de tout ce qui est irrégulier, fait de travers ; p. ex. visège à l'v. : visage mal fait, ridicule ; mariège à l'v. : 1. mariage simulé, concubinage ; 2. mariage mal assorti). Villers : « alvinsmurquir » (mal, négligemment, d'une manière inconvenable). Cette expression est écrite dans deux pièces anciennes : *vin-se-mi-r quirre* et *vins mir' quire ;* les deux Sim. disent : vins mir' quire. Elle semble dire propr. « viens me rechercher » ou « chercher » ; cp. l'expr. proverbiale « vas'-m'è-l'quire », par laquelle on veut dire qu'on voudrait bien d'une chose, mais qu'elle est introuvable ou hors de portée.

Vîr (envie, désir, volonté, surtout volonté obstinée, entêtement). Ce mot ne peut-être = afr. vière, qui a produit en L. viair. Dz se trompe en rapportant au mot *vîr* l'expr. *à l'avîre*, qu'il écrit erronément *à la vir* (lex. 696 v° veiaire). — Evîr (envie, désir, besoin) Rm. 2. — 1. Vîrer (1. avoir envie, désirer [à Malm. selon S. 2] ; 2. s'obstiner) ; Villers : virer so : avoir envie de qqch. — Vîreus (opiniâtre), N. id. (difficile à contenter) (1).

(1) Notre auteur ne nous dit rien du mot *avîre*, et au mot *èvîr*, il renvoie à *vîr*, qu'il laisse étymologiquement inexpliqué. Quelle que soit l'origine de *vîr*, je n'hésite pas à l'identifier avec l'afr. *vière*, que j'ai rencontré plusieurs fois dans mes lectures combiné avec *à*, et signifiant « avis » : ainsi dans la Veuve, de Gautier le Long de Tournai, v. 160 (Trouvères belges, p. 250) :

Et dist sovent : Ce m'ést à *vière*
Je avenrai bien à celui ;

dans Phil. Mouskès (poëte de la même contrée), v. 10805 :

Priès de là, le giet d'une pière,
Vers occident, ce m'est à *vière*
Est li lius u Josep requist...

La même locution se voit aussi à plusieurs reprises dans Gilles de Chin.

Virelire, Malm. (caprice, fantaisie).

Virée, Ard. (bruyère, ou bois de broussaille susceptible d'être essarté, possédé en indivis par plusieurs copropriétaires). Lorsque, après qu'il est resté un temps suffisant en friche, le moment est venu de mettre ce terrain en culture, on le divise en autant de portions qu'il y a de propriétaires et l'on tire ces portions au sort. Chaque portion du sol faisant ainsi à la longue le tour entre les différents propriétaires, on est admis à voir dans le mot un dér. de *virer* (tourner). Roq. donne le mot d'après Dom Franç., qui n'en a pas connu l'exacte signification.

1. **Virer**, voy. vîr.

2. **Virer** (1. viser ; 2. lancer après avoir visé) Rm. — Cp. vizer.

Virginer (essaimer en parlant des jeunes abeilles ; les vèiez mohez à-cheteûre ont samé, et lèz jônez ont virginé) S. 2.

Virlih (allègre, alerte, vif), N. verlije (qui aime à jouer). Cp. d. de B. virli (« petite vive » [?]). De *virer* ?

1. **Viroule** (petite quantité de genièvre qui se prend par surcroît) S. 1.

2. **Viroule**, Malm. (pivot). Du fr. virer.

Vis' (*vis*), N. it. — Vistrer (visser), N. it.

Vise (*à l'vise*, *à l'vase* : étourdiment) Rm. 2 (1).

Vitai (renté v. : rente viagère) Lob. suppl. v° raind.

Ce ne peut être le *vière* que Dz assimile à *veiaire* et qui, par conséquent, doit être trissyllabique. Comme on trouve parfois, dans les poëtes fr. du Nord, *vier* = voir (cp. Ph. M. II, LII, v. 157), qui répond au pic. *vir*, je pense que notre mot *vir* = désir est identique avec l'infin. *vir*, traité en subst. Peut-on admettre *visus* (afr. *vis*, *avis*) et le passage de *s* en *r* ? J'en doute ; et cependant les verbes *virer* 1. et 2. y font penser.

(1) All. *wischiwaschi* (bavardage confus). On peut rappeler aussi le fl. *viese-vase*, que Kil. traduit par « phantasma ».

Viteûs, Malm. (peu endurant, emporté). Dér. de *vite*.

Vitolè, à Huy (vitelot), N. it, R. vitelot. Le mot est fondé sur une assimilation de forme obscène ; cp. fr. et R. vitelotte (pomme de terre longue).

Vive (étincelle ; noz n'avanz pu one v. di feû) (1).

Vivrou (*verveux*), N. it., Malm. wivrou. Pour *virvou* ; du lat. vertebolum (Loi Salique), voy. Dz 49 v° bertovello.

Viwâr et, selon Hub., vîvarî (friperie), N. viwarerîe, R. viéward.— Vîwarî, fém. viwarerèse (fripier), N. viwâri, aL. vieuxwarier, R. et afr. viéswarier. — Le premier élément est afr. *viés* (voy. viézier) ; le second, fl. *waer*, all. *waare* (marchandise). Hub. traduit viwâr par hardes, nippes de femme ; il cite l'expr. : costîre à viwâr = couturière en robes, qui se dit par opposition à blanke costîre = lingère. Il y a peut-être ici confusion entre *har* et *war*.

Vizène, Malm. (vieille nippe, vieux conte).

Vizer, intrans., Malm. (« prendre garde »).

Vizèn (*vieux-oing*), N. it.

Vizon-visu (vis-à-vis), N. et jurass. it., Malm. vizo-vizu (à la première vue) (2).

Voî, Malm. (*envoyer*).

Volant, Malm. (laborieux) (3).

Vôie (1. voie ; 2. v. du pirez : rang, assise de pierres).

(1) *Vive* est aussi dans Jean de Condé, Blanc Chevalier, 404 (p. 13 du t. I de mon éd.) :

Une estinchelle et une *vive*
Le cuer dou bacheler esprent.

(2) Voy. Littré s. *vison-visu*.
(3) Peut-être propr. « qui *veille* (afr. *voille*) une partie de la nuit ».

Voilé, t. de min. (synonyme de despierté : cise vône-là n'at maie situ voilêie), anc. ms. Sans doute une corruption de *violé*; ou pour *dévoilé?*

Volawai, dial. des environs de Walzin ou de Waulsort, au S. de Dinant (cri de réjouissance des paysans qui entourent le mai) Journ. de Liége du 16 août 1850 (art. sur Paul Noël).

Volè (oiseau de manœuvre), R. it.

Voler, Malm. (jeter avec violence, lancer).

Volerîe (volière).

« **Voleti** » (« vanteaux ») Dj.

Voleûr (*vouloir*), N. volu, velu. — Voleté (volonté), N. it. — Voletûl (complaisant) S. 2 ; voletroul, s. expl. ap. S. 1 ; ces deux mots ne sont que des variétés du suiv. — Voletrûl (1. qui a bonne volonté, diligent, complaisant ; 2. volontaire, qui n'en fait qu'à sa volonté, sauvage, bruyant), N. voletru (1). = afr. volentrieu. — Voletî, adv. (volontiers).

Vône (*veine*). Pour ô = fr. *ei*, cp. pône.

Voremen, voy. veûr.

si Vorer (fondre, s'élancer sur) (1).

Vôser (voûter). — Vôseure (*voussure*), N. vôsûre. D'un verbe *vousser* = lat. *volutiare*, *vol'tiare*.

Vôte (omelette), N. it., R. vote (omelette soufflée), Jura voite. — Propr. une omelette roulée ? Cp. vôti.

Vòti (1. rouler en boule, en peloton ; 2. envelopper ; 3. chiffonner). De *voltus* (volvere). — Vôtion (objet qui est emmêlé, roulé). — Ravôti (1. entortiller ; 2. si r : se blottir), Malm. ravôtii (rassembler, grouper).

(1) Ce mot, omis dans Forir et Lobet, est-il une modification de *voler*? cp. afr. *coronel* p. *colonel*.

si Voûtri (se *vautrer*) Dj. = afr. voltrer, It. voltolare ; selon Dz 696 de volvere. Cp. ap. Kil. : « welteren, Fris. Sic., j. wentelen : volvere, volutare. — Gall. veaultrer. » — C'est assurément de notre mot qu'est formé le composé : si kihoutri (m. sign.), N. si cohoûtri, cowoûtri.

Vôvale (liseron), N. it., juras. (VI, 214) varvales, plur. (« liseron, ses fleurs »). Cp. d. de B. veillie, m. sign. ? (1)

Vrak, Malm. (« se dit des cuirs de la 1e, 2e ou 3e piqûre, piqué »).

Vûd [*d* muet] (*vide*), N. wîd, R. wite, pic. wide. = afr. vuit. D'après Dz 699, du lat. *viduus* par transposition du premier *u* (2). — Vûdî (vider), N. wîdî, R. widier, a. lorr. veudier. = afr. vuidier.

Vûlement (dévoiement) Hub. Sans doute pour *vudemen*.

Vuse (« bruit confus de la voix quand on prie », « air ») S. 2. ; ap. Lobet : vuze (rumeur ; son, ce qui frappe l'ouïe).

W

Wâ (botte de paille pour couvrir les toits de chaume), N. wau, hau. Du néerl. *walm* (chaume, toit de chaume ; ap. Kil. : fasciculus straminis ; fascis straminis ardentis). — Wâme, à Francorchamps (« brandon, falot »). — Wâmai (petit wâ), Lob. waumai (javelle de glui pour border les toits en chaume). — Wâmale, waumale, wâmaie (brandon de paille tortillée ; torchon de paille). — Wâmer, waumer (flamber, passer sur la flamme ; ap. Villers aussi faire un paillotage à une muraille ;

(1) *Vóvale* ne peut guère être disjoint du lat. *volvere* ; cp. convolvulus (liseron).

(2) Cette étymologie a récemment été contestée ; voy. mon App. ad Dz, lex. p. 743 v. voto, et p. 778 v. vide.

ap. Magnée en outre : pêcher au falot).— Wamège, Malm. (« crépis de chaume, paillotage ») [1].

Wâbeû (Walburge, nom de femme).

Wâche, Malm. (« pissade »). De l'all. waschen (laver).

Wachez (bricoles servant à soutenir les bras d'une brouette) S. 2. A Liége il y a une rue de la *Wache*, dont le nom vient, dit-on, de l'all. *wage* (balance) ; ce dernier serait-il aussi l'origine de notre mot ? [2]

Wachi, Malm. (vaciller, chanceler). La transition entre ce sens et celui de *s'awachi*, (voy. I, 329 et II, xxxvi) : s'affaisser, s'avachir, est à peu près la même que celle entre *bâbii*, Malm. (m. signif.) et s'abâbii (s'affaisser), si ce n'est que ce dernier ne paraît se prendre qu'au moral [3].

Wachis' (1. adj., bourbeux ; 2. subst., *gâchis*), N. it. — N. wachoter (1. trans., agiter dans l'eau, gâcher ; 2. intrans., clapoter, en parl. de l'eau), norm. vachicoter (« barboter »). — N. wachote (instrument en forme de tonneau, qui sert à laver le linge). — De l'all. waschen (laver). — Cp. walcoter.

Wâde (garde), voy. warder.

Wadroulès' (mollasse, pâteux, détrempé) Lob. — Cp. R. watroulier (tripoter dans l'eau).

« **Wadustat** », Malm. (« le mot, le jargon, le jars, les allures »). Sans doute le flam. « wat is dat » (qu'est-ce).

(1) Il reste douteux pour moi si *wâ* = néerl. *walm* chaume et *wâmer* flamber sont de la même origine. Le premier me paraît appartenir à une racine *wal* = rouler (cp. all. *walze* cylindre, *welle* rouleau, fagot, *wulst* bourrelet) et signifier propr. torchon de paille ; le second rappelle à la fois all. *qualm*, holl. *walm* (vapeur, fumée, chaleur) et holl. *wasemen* (évaporer). — Forir a *wâiemé* (couvrir de paille) ; on s'attend plutôt à une forme *wâmé*.

(2) Cela me sourit peu.

(3) *Wachi* pourrait aussi être p. *vachti* donc = *vacillare* ; l'all. *wage* (balance) et encore mieux *wackeln* (vaciller) et *watscheln* (m. sign.) ont de même un air de famille avec le W. wachi.

Wafe (*gaufre*), N. waufe, R. waufe, haufe. De l'all. waffel, angl. wafer (m. sign.).

Wafi, t. de couturière (Rm. 1 surjeter; Dj. surjeter, faufiler ; Hub. bâtir, coudre à grands points ; Lob. brocher, surjeter). Le mot tiendrait-il du préc. ? (1)

Wage, wège (*gage*). = afr. wage. — Wagî (afr. *wagier*, nfr. gager).

Wagnî (*gagner*), N. wanguî. Sur l'étym., voy. Dz 175 v° guadagnare. — Wâgne, fém. (gain), N. wangne, masc. — Wagnant-corti, Malm. (petit jardin de paysan entouré de haies, closeau) ; prob. jardin utile, qui rapporte, opp. au jardin d'agrément.

Wague, wâk, wake (éboulis). — Waguer (s'ébouler). — Waguège, wagueure (éboulement) (2).

Wahai, voy. vahai.

Waherante *ou* wakerante, Verv. (mélange de fourrage et d'avoine).

Wahètez, plur. (pustules de la petite vérole, puis le nom de la maladie même) ; à Francorchamps, wahiètez (vaccin) Villers.

Wahièlement, wahiemen, vahulemen (ensemble des ustensiles nécessaires pour un travail quelconque, attirail ; lat. supellex). = afr. vaissellement, dérivé de vaisselle. — Cp. vahai.

1. **Waibî** (suivre des yeux, bayer, regarder) Dj., Duv.

2. **Waibî** (pâturer en parlant des poules, selon les 2 Sim. ; Hub. n'accorde ce sens qu'à *wairbi*, et distingue waibî : pâturer, paître, brouter en général). — Waibiège (1. action de paître ; 2. endroit où les bestiaux paissent) Hub. (3)

(1) Cp. le souabe *wiflen*, recoudre des parties déchirées.

(2) Connexe peut-être avec l'all. *walgen* (rouler) ; *â* serait = *al*, *au*. — D'ailleurs les radicaux *wig*, *wag*, *wog* signifient en général mouvement, fluctuation.

(3) Peut-on considérer *waibi* comme une corruption de *waidi*, amenée

Waide (prairie), propr. pâturage ; Malm. id. (herbe). De l'all. weide (pâturage). — Waidî (1. paître ; 2. fig., en t. de min., comme pahe, avoir une issue, un écoulement, en parlant des eaux).

1. **Waie** (poussière de charbon de terre) S. 1. Cp. waigne.

2. **Wâie** (à w. : à gué) Hub. ; voy. waiî.

Waiemer, Lob. wémi, Malm. wèmer (muer, perdre ses plumes), N. waîmer. De waiin (regain, nouvelle pousse) ?

Waigne, t. de min. (houille friable dont la couleur pâlit aisément au soleil et à la pluie et qui étant pelotée à la main se réduit en charbon comme du papin) Br. — De là le composé swagné (s'ébouler) Lob. ?

Waiî (*guéer*), afr. waer, gayer. — A wâie (à gué). — Rway (guéer, aiguayer). — Waiis : i fait w., ap. S. 2, s. expl. — Cp. 1. wé.

1. **Waîme** (1. gaîne, afr. *gaïne* ; 2. affiquet), N. waième (1), R. waine (1). Du lat. vagina.

2. **Waîme** (sorte de gros haricot) S. 2. Prob. le même mot que le préc.

Waîn (regain), N. it., lorr. waîn (selon Dom Fr., les blés ensemencés en automne), Malm. waïn, Francorchamps waintemps (arrière-saison), R. waien, waimiau, wimaux, norm. dial. vouin. = afr. vaïn (automne), It. guaime. Selon Dz 176 un dérivé roman de l'aha. weida (fourrage, herbe) ou du verbe weidôn (affourager).

Waîne (1. cric ; 2. rame à tendre les draps), Malm. wéne, N. wine it., R. wime (fort cric). — Waîner, waînî, waigni, waimi (1. faire mouvoir un fardeau au moyen du cric ou du le-

par la synonymie de *wairbi* ? Ou peut-on alléguer le bav. *waiben* (aller ça et là, Schm. IV, 5-6), *sch-waiben* (id. III, 525-6), qui est le même mot que *schweifen* (vaguer) ?

vier ; wainer on batai : caréner un bateau ; 2. si w. : se traîner), s'insinuer quelque part en serpentant). — Wainis' (grêle, étiolé, S. 2. Cp. R. vénérisse (mince, mignon), d. du Berry vène (flexible) (1).

Wair, wère, wai (*guère*) N. it., pic. it. = afr. waires, guaires, It. guari. De l'aha. *weigaro* (beaucoup), voy. Dz 178 v° guari. — Wé-d' choi (pas grand'chose), N. were-di-chose. — Si pau si wair (si peu que ce soit) Lob. suppl. v° si. — N. A-n' at-were (*naguère*). Le premier *à* est la préposition, dont se passe le L. gna wai.

Wairbî (picorer) Hub. Voy. waibî.

Wairi (1. confus ; 2. chie-en-lit : vilain masque) Lob.

Wais' (bleu de roi), R. waide (*guède* ou pastel). = afr. waide, waisde (*s* épenthétique), m. lat. waisda, guasdium ; selon Dz 176 v° guado, de l'aha. weit, nha. waid (pastel, guède).

Waisbi, Malm. (commencer à faiblir, se relâcher, perdre la force) (2).

Waister *ou* wêster (dans la loc. sinz waister : sans tarder). = sinz wair ster (sans s'arrêter beaucoup) ; voy. ster.

Waitî (1. *guetter* ; 2. regarder), N. it., R. wétier, pic. water. = afr. waitier, gaitier (faire le guet). De l'aha. wâhten (faire la garde), flam. wachten (attendre), angl. wait. — Waite (garde, guet), aN. wait, gait ; afr. waite, gait, wet. — Waiteroûle (1. petit trou ou fente pour épier ; 2. œillère), N. it. — Awaitî (regarder furtivement, lorgner, épier). — Awaite (èse à l'aw. : être à l'affût).

(1) *Waine* cric peut être p. *wainde* et = fr. *guinde*. Les acceptions de *wainis*, R. *vénérisse* renvoient à un autre radical, cp. aha. *wênac* (miser, aeger) d'où nha. wenig? *Waine*, rame, s'écrivait en 1323 wende (Bormans, Gloss. des Drapiers).

(2) Cp. bav. *waiben* (chanceler, fléchir), voy. Schm. IV, 5 ; mais l'*s* peut-il être considéré comme intercalaire comme dans afr. *waisde* (art. préc.) ? J'en doute.

1. **Wak** (qui a le goût aqueux, fade, nauséabond ; j'a l' coûr wak et wap : j'ai l'estomac affadi, je sens des nausées). Prob. le même mot que le suiv., l'étymon étant l'afl. wack (humidus, solutus, liquidus, mollis, flexibilis, debilis) [1].

2. **Wak** (mou, surtout en parlant d'un terrain) Hub. Voy. le préc. et wague [2].

1. **Wâk** (vacant, inculte, *vague*), N. vak. Du lat. vacuus. — Lobet a wauk (1. immobile ; 2. déshabité, vacant).

2. **Wâk** (vague, divagant). Du lat. vagus.

Wâki, Lob. wauki (coiffer), N. waker, selon J. Borgnet. De l'aha. fahs, vahs (caesaries, capillus), Graff III, 466 ? [3] — Wakeû (serre-front, bridoire). — Wâkeure (coiffure). — Cp. rauker.

1. **Wal** (mol, meuble) Rm. Forme variée de *hal*. — Rm. et Hub. rapportent au mot *wal* l'expr. « fer tere-et-wal » [4] vivre au jour le jour, dépenser juste ce que l'on gagne) ; mais il faut écrire « fer tère èwâle », propr. faire terre égale, boucher les trous au moyen des saillies.

2. *Wal* (verre) [5]. — Walî (montre portative de bijoutier).

Walai, walèie, Lob. waulèie (*guilée*, ondée, giboulée), Ard. id., Villers walée. Pour wazlèie ; de l'aha. *wasal* (pluie).

Walcoter = halcoter (1. trans., secouer, agiter, p. ex. du linge dans l'eau pour le guéer ; 2. intrans., branler, vaciller, fig. tergiverser). — Villers n'a que l'adj. walcotas (« molasse ») [6].

(1) Il m'est avis que notre mot wallon représente lat. *vacuus* (vide, sans consistance). L'afr. *vain* avait des acceptions analogues.

(2) Ne pourrait on pas tout aussi bien invoquer l'all. *weich* (mou, d'ou aussi fr. *avachir*), angl. weak (faible), ags. vâc, etc.

(3) Un rapport étym. entre l'aha *vahs* nha. *fachs*) et notre mot wallon n'est pas impossible (en Lorraine on dit encore : « qui vous a fait vos *faces* » p. qui vous a peigné ?), mais il est prudent de n'en faire qu'une conjecture.

(4) Forir fait de même.

(5) Cp. *war-*, *wal-* dans *warglèse*.

(6) L'auteur rattache *halcoter* (I, 267) à *hal*, *wal* (mobile, meuble, mou).

1. **Waler** (niveler, égaliser). Abrégé de èwaler. — Awaler, Malm., m. sign. : aw. lez persiz : étendre les petits tas de foin, S. 2.

2. **Waler** (« affaisser, ébouler ») S. 1. De 1. wal, propr. s'amollir, se laisser aller ? ou = afr. avaler ? (cp. avalanche).

Waletrou, voy. valet (1).

Wali Lob., wàlî Rm. 2. (tergiverser, plier, fléchir, pàlir, blémir). Si l'*a* est bref, le mot vient de 1. wal et signifie propr. mollir ; si long, on peut y voir l'aha. *falo*, mha. *val*, nha. *fahl* (pâle). Comparez aussi norm. *vaulier* (chanceler). Il est probable, toutefois, qu'il y a ici deux mots différents en jeu.

Wâmal, wâmer, voy. wâ.

1. **Wâmî** (vaciller : li cûrai dè l'pompe wàmèie) S. 2.

2. *Wâmî* (w. one toile : coudre le bord d'une toile à gros points sans ourler).

Wan (*gant*). Sur l'étym. voy. Dz 176 v. guanto.

Wandeler (errer, rôder, flâner). Du fl. wandelen (errer, se promener), all. wandeln (marcher). — Wandeleûs (flâneur).

Wandlhe, Malm. (« caprice, boutade, fantaisie »).

Wandion, Malm. wâdion (punaise), Hesb. andion. — Du même radical que l'all. wanze (cp. souabe et bav. wentele), c'est-à-dire *wand* (paroi) ; l'insecte s'appelle aussi en all. wand-laus (pou de paroi) ; cp. en d. de la Suisse romande : parianna.

Wap (selon Dj., S. 2, Rm., Lob. : aqueux ; fade, douceâtre, selon B. : doucereux, glutineux ; selon Hub., au contraire, acidulé, aigre). D'après Dz 177 v° guappo, de la même famille que

J'y verrais plutôt l'all. *walken* (agiter un corps dans un sens circulaire, fouler du drap).

(1) Je remarque que Forir traduit *waltrou* (fem. *-outt*) par « malotru, personne grossière et mal bâtie ».



le néerl. weepsch (insipide) ; mieux vaut, je pense, le tirer directement du lat. *vapidus* [1].

Wâr (« guette, qui épie, qui regarde ») Rm. 2. — De l'afr. warder (garder).

Warache (remuant, pétulant). Cp. l'aL. warache, rapporté au mot 1. leû (II, 33), et le mot 1. warant. Champ. garache (farouche, sauvage), Malm. wèrah (farouche, sauvage), de WÈRE, dans èwèrer = L. èwarer, cp. Malm. wèreûs (ne se dit que du loup-garou).

Waranse, Malm. (*garance*).

1. *Warant*. J'ai dit à l'art. *mau-warant* (II, 98), que warant ne se rencontrait pas ailleurs, il y a lieu, cependant, de citer R. « warans (libres) », norm. warand (fainéant, mauvais sujet).

2. **Warant** (*garant*) ; waranti (*garantir*), voy. wèrandi.

Warbau (man, gribouri : ver d'où vient le hanneton), N. waribau (ver-bouvier). Composé de WAR = *ver* (cp. warglèse) et BAU = *bœuf* ? Ou modification de *vermau*, qui en R. et en pic. signifie la même chose ? [2]

Warbia (lamprillon) J. Borgnet.

1. **Warchî** (S. 2 : « li cherète fait w. l'broûli foû dèz ourbîz » — : jaillir ? Plutôt : sortir en se tordant ; voy. le verbe suiv.).

2. **Wârchî**, si w. (1. se contourner, se tordre ; li bouhèie di cise plante-là s' wârchih : se courbe en se traînant à terre ; ile esteût si frèhe, sez cotez warchihî [se tordaient ?] ; 2. s'affaisser, succomber, retomber) S. 2. De *varicare* [3]. — Kivârchî

(1) Ce mot latin est aussi, selon G. Paris, l'origine du fr. *fade*, voy. Dz lex , 581 v. fat.

(2) Le thème *warb* ne serait-il pas = *harb* = *scarb* (cp. *escarbot*) ?

(3) Étymologie posée en désespoir de cause ; je proposerais plutôt le mha. *twerch*, nha. *zwerch* (mal tourné, de travers) avec chute de l'initiale. Ou bien, à cause de l'acception s'affaisser, l'all. *welk* (lâche, détendu, ratatiné, flétri) ?

(traîner, se traîner). — Intevârchi (cartayer, éviter les ornières) Lob. suppl. [indvaurchi].

Warcot, warcote (gourdin). — Warcoter (abattre des noix, des pommes, etc., avec un bâton). Cp. warocai, qui pourrait bien être pour warcotai.

Wârder (afr. *warder*, nfr. garder), N. waurder, R., pic. warder. De l'aha. wartân (faire attention). — Wâde, wâte (1. garde ; 2. étui, fourreau ; 3. à Malm., gardien), N. waude, R., pic. warde.

W a r è d'un chefau (garrot d'un cheval). Voy. waro.

Warglèse et, selon Dj., walglèse (*verglas*), Malm. verglase, N. wargla, masc., R. warglache, warglà (aussi noirglache et woirglache). Selon Dz 697 de verre + glace (1).

1. **Warloker** (pendiller, vaciller) Duv. Autre forme de *barloker*.

2. **Warloker** (donner des coups de bâton) Rm. Corruption de *waroker* (voy. warocai) ou d'un dimin. warokeler ? Notre mot signifie en pic. gâcher et est donné par Corblet comme synon. de machoker (faire des contusions).

Warmale (mouche éphémère), N. it. Cp. R. vermau (vers, insectes, qui rongent les végétaux nouvellement levés), pic. vermeau, vermant (larve du hanneton, et insecte rongeur de végétaux en général ; selon Corblet = *ver-mou*, ce qui n'est pas admissible.

W a r n u (« canicule : li bîre sent l' w., at on gout d' w. »), R. arnu (orageux, étouffant, en parl. du temps), pic. harnu, hernu (1. tonnerre ; 2. orageux) ; à Beauvais, dit Corblet, le *hernu* est un temps sombre, mais sans pluie, qui commence

(1) Étymologie confirmée par le parmesan *vedergiazz*. — Je pense que le *war* des patois devrait être écrit *wotr* et répond à la forme afr. *votre* (verre).

trois semaines avant la Saint-Jean et finit trois semaines après. Cp. d. de Bay. hênu (brouillard épais), Berry harne (ondée, giboulée). Du b. bret. *arné* (orage, temps ou chaleur d'orage), arnéuz (orageux) (1).

Waro (*garrot* du cheval), N. warè. Du cymr. *gâr* (cuisse. flexion), Dz 157 v° garra.

Warocai (gourdin, bâton pour abattre des noix). Prob. un dimin. de *waro*, fr. garrot (bâton) ; peut-être une déformation de *warcotai*. — Waroker (bâtonner). Cp. warloker.

Warou, voy. leû.

Warsèle (1. noir de fumée ; 2. cirage de bottes). Du fl. *zwartsel* (noir de fumée) ; au dire de Hub. on appelle aussi cet article « neûr d'Anvers' », parce qu'on le tire principalement de cette ville.

Warsifi, warsufîer (calciner, décomposer ; ine pîre k' est warsifîèie : une pierre décomposée, calcinée par le soleil, etc.).

Warterées, H. (féveroles en bottes), R. warteries, waqueries (it. ; à Maubeuge, champ semé de féveroles). Dérivé du R. wara (= warat), m. sign. ; plutôt botte de féveroles ou de fourrage analogue ; à Lille warras (faisceaux de paille de fèves, qui servent de litière aux vaches), pic. waras, waros, wéros (fourrage composé de féveroles, de pois et de vesces), Roq. suppl. waras (fèves et vesces semées ensemble).

Was', Malm. (hôte, maître d'un logis). C'est l'all. *gast* (hôte).

Wascru, adj., t. de potiers (se dit d'un vase qui s'est fêlé au four pour avoir reçu un coup d'air).

(1) Froissart emploie *hernu* dans le sens d'août ou de juillet ; je rattache le mot dans mon Gloss. à l'all. *arnen*, angl. *earn* (moissonner) ; les sens « orage, chaleur suffoquante » pourraient être détournés du sens « août » ; cp. lat. hiems, qui signifie à la fois hiver et tempête. Le mot bas-breton me paraît emprunté au roman.

Wase, voy. wespe.

Wasecote (Lob. : grain de pavot oriental, nielle [maladie du blé] ; Dj. : garance ; S. 2 : semence de la nielle des champs).

Wasefâte (gèie di w. *ou* d' mawau : sorte de grosse noix dont la coque est très-dure) Rm. 2. v° gèie. Peut-être p. wasewâde (voy. wasewârder), ap. Rm. wasefaude ; en ce cas propr. = de ferme garde, c. à d. qui se garde longtemps.

Wasenal (semence de foin que l'on voit dans les excréments du cheval) S. 2. Dérivé de *wazon* (gazon) ?

Wasewârder, -wâder et, selon Rm., wasefaudrer, -faurder (fumer, saurer). De l'afl. vast waerden (garder solidement) ? — Wasewâde, selon Rm. et Lob. wasefaude (lieu où l'on fume la viande).

Wasin (seigle), N. it., aL. wassend ; dans le Rég. de Saint-Lambert (arch. prov.), j'ai trouvé : XII modios wessendi. Cp. aha. hwaizi, wazzi, nha. weizen (froment).

Wastal (*gâteau*), N. wastia, R. watia. = afr. wastel. Du mha. wastel. (m. sign.). — Waster (« partager le gâteau [des Rois], voy. gaster ») Hub. — Wastège (« partage de petites friandises ») id. (1)

Wastat' et, selon Rm., wastène (Dj. : « manière, moyen, façon », Hub. : le hic, le fin mot ; ètende w. : entendre le jars, comprendre à demi-mot), N. wastad' (n' pu sawé w. : ne plus savoir où donner de la tête) (2).

Wastène (touffe d'herbes que les bestiaux ont laissée en pâturant une prairie). Acception détournée de l'afr. *gastine*, *wastine* (terre dévastée) ?

(1) Forir donne *wasté* avec le sens de « partager un bénéfice », de même *wastech* « dividende » et *wasteû* « co-associé, actionnaire ». Peut-on réellement ramener ces termes à l'idée : se partager le *gâteau* ?

(2) De la formule *wat ts dat* (qu'est-ce que cela) ? Une autre forme est *wadustat* (v. pl. h.)

Waster, voy. wastai.

Wastrouii (gaspiller, gâter), C. V. Cp. R. watroulier (tripoter), norm. vatrer (couvrir de boue), dérivé de vatre (boue) ; = fl. water ? (1)

1. **Wâte** (garde), voy. warder.

2. **Wâte**, t. de min. (fagot de branchages de certaine grosseur qui supporte les veloûtez). Prob. = 1. wâte.

Watelo, Malm. (gros bâton).

Wâti (1. *Gautier* ; 2. li laid W. : le diable, Hub.).

Watiau, H. (menu charbon de terre de médiocre qualité). Cp. R. vatot (houille tendre, qui brûle vîte).

Watron (sauvageon) Dj. Forme abrégée de *awatron*, *awotron* (I, 36 et 329), qui dérive, selon Dz 515, de l'afr. *avoutre* = lat. adulter (2).

Wauk, voy. 1. wâk.

Waulêle, voy. walai.

Wauker, v. trans. Mot laissé sans expl. par Z.

Wazon (*gazon*), N. it. De l'aha. wazo, nha. wasen (m. sign.). — Cp. wasenai.

1. **Wé** (*gué*), N. id. (1. gué ; 2. abreuvoir ; 3. mare), R. wé, wet, fl. wet. Voy. aussi waiî.

2. **Wé**, fém. (« cavité d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os : si d'mète li brès' foû dè l' wé », S. 2 ; Rm. 2, v° pî, donne aussi la phrase : « avu on pî foû dè l' wé », avoir un pied

(1) Selon moi *wastrouii* est p. *wastouii* (cp. patrouiller p. patouiller) et vient de *gaster*, *waster* (gâter).

(2) Il faudrait donc écrire *awoitron*, *woitron*. — D'autre part *watron* pourrait bien être = afr. *quastron* (bâtard), R. *quetron* (surgeon), sur lequel voy. ma note Bast. de Bouillon, v. 3996.

luxé »). Ce mot *wé* n'existe pas en ce sens ; les deux auteurs se sont mépris ; *foû del' wé* représente en réalité : *foû-delouwé*, dont il a déjà été parlé I, 218. J'ajoute que cette expr. se trouve dans Rouv. et Ch. d. Ch. p. 100 $\frac{m}{i}$, dans une pièce de 1634. Cependant le passage suivant de Phil. de Vigneulles 57 permettrait d'interpréter « foû dè l' wé » par *foû dè l' lué*, c. à d. hors du lieu : « Et trouve qu'elle (la jambe) estoit route et tout *fuer de son lieu* endroit la cheville du piet.... Et en faisant ce le povre reboutait son pied tout *de fuer du lieu* ». — Le pic. déouerouigner (forcer ses os à sortir de leur cavité), syn. de déouagner, pourrait tenir du W. *ohe*, d'où *ohai* (os).

Wèke, wiche (mèche de lampe), N. wiche. Du néerl. wiek, angl. wick, all. (dial). wicke, wickel, à Aix wek (m. sign.).

Wéke, Malm. (miche). Cp. all. weck (petit pain blanc), propr. un pain en forme de coin, voy. Schm. IV, 20.

« **Welchecop** », « mot d'origine allemande » (Wallon) (1). Sans doute Welschkopf (tête de Wallon).

Wèle, voy. wîle.

Wembî (faire avancer un corps lourd, en portant alternativement en avant l'un, puis l'autre bout). Cp. wenkî (2).

Wèmî, voy. waiemer.

Wen, fém. wène, Malm. (fade ; aveûr lu coûr w. : se sentir le cœur fade, se sentir faible ; senti wen : sentir le faguenas, répandre une odeur fade) (3).

Wendia, voy. sous windai.

Wène (meunier ide, cyprinus idus : sorte de poisson) Sélys 308.

(1) L'auteur a négligé d'indiquer la source où il a puisé ce mot.

(2) *Wembî* serait-il p. *wendî* et par conséquent l'all. et fl. *wenden* (tourner). Ce changement de *d* en *b* appuierait la conjecture *waibî* (v. pl. h.) = *waldi*.

(3) « Avoir le cœur *vain* » se dit aussi en afr.

1. **Wenki** (tourner : wenkî on boge d' âb foû dè l' vôie) S. 2. Cp. l'all. *schwenken* (m. sign.).

2. **Wenki**, Malm. (grogner comme fait le porc).

Wen-mâ, Malm. (premières douleurs de l'accouchement) [1].

Wèrah (sauvage) Malm., voy. warache.

Wèrandi: Rm. werâdi (*garantir*), Malm. warander ; à L. on dit plutôt warantir.

Wère (1. chevron ; 2. en t. de min., pièce de bois moins grosse que le stanson et servant à différents usages, tels que wikener les chemins. etc.), N. wére, aN. (J. Borgn. Fêtes, 4. 2, 20. 1) weire, werre [2].

Wèreus, voy. warache.

Werî (vitrier). = afr. vairier, voirier (de voire = nfr. verre). — Wèrèle (vitre).

Wériha (terrain appartenant à la commune et à l'usage de tous, comme places publiques, etc.). aL. warissau (a. 1326, voy. Hén. I, 160, n. 2), warissay (d'H , Patron, 442 sq.), werixhas (Méan VI, 238 : commune aisance, loci usu communes, en b.-lat. veriscapium [lisez weriscapium], aR. werichas, aN. warisiau (Ann. II, 202), N. warichè (ap. Z., s. expl.), wérichè (Ann. II, 176, n. 1), Malm. war'hai (« terrain d'aisance dans un village qui n'est pas cultivé, une pelouse »), aH. warescal, plur. warescaux. H. waressaix, warechaix, R. warechaix, waresquaux. — Tous ces mots répondent au bas.-lat. *warescapium* (loca publica, pascua communia, voy. Duc.) ; cf. Hocsem ap. Chap. II, 384 i : loca publica seu warescapia. Reste à connaître l'origine de ce mot ; est-il identique, comme l'admet Ducange, avec le terme waterscapum, vadriscapum (aquagium. aquaeductus),

(1) L'all. *wehen* (plur. de *weh*, fl *wee*, douleur) se dit particulièrement du travail d'enfant.

(2) All. *quer* oblique) ? bois placé en travers ? Ou est-ce une forme allégée de *squère* = équerre ? Le *wère* est un bois carré de 6 à 7 cent. de grosseur.

afl. waeterscap? Les nombreux passages que j'ai consultés et recueillis n'ont point dissipé mes doutes à cet égard [1].

1. **Wèse** *ou* èse (esse : clavette ou cheville en forme de S, qui retient la roue à l'essieu), Malm. wase, N. èse, R. euche, wèche (ap. Héc. ouaiche), ap. Roq. heuce.

2. *Wèse* (œuf dépourvu d'écaille). Cp. vesu (m. sign.).

Wespe, wèse, wase, Lob. woiss (*guêpe*), Malm. webse, N. waspe, wespe, H. wespe, wesse, norm. vêpe, Vosges (VI, 136) voise. Du lat. *vespa*, avec immixtion de l'aha. wefsa, nha. wespe (Dz 606). — N. wasperte, wesperie (nid de guêpes). - Wespïant (frétillant, sémillant), N. it., Malm. wispiant (« agile, souple, remuant, sémillant »). Cp. pic. wèpe, adj. (« gaillard, crâne ») [2].

Wester, voy. ster.

1. **Wialm'** (1. *Guillaume* ; 2. guillaume : sorte de rabot).

2. **Wialm'** (benêt, cœur patient). Acception fig. du préc.

Wiban, Malm. (palonnier).

Wichâ (traquet rubicole) Sél. p. 93. qui donne ce mot comme une onomatopée), N. wichetrake, triketrake. Cp. wichok, wicheter.

Wiche, voy. wèke.

Wichè (*guichet*), norm. viket, afr. wiket, angl. wicket. Selon Dz 607, de l'a. Sc. vik (recoin, cachette), ags. vic (recessus por-

(1) Ces doutes me semblent fondés ; il faut disjoindre notre mot de *waterscapium*. Les mots wallons accusent tous un type lat. *weriscalis, wariscalis*, et je suis disposé à y voir un dérivé du moy. lat. *veriscum* = wreckum = fr. *varech*, et que l'idée fondamentale du mot wallon est : « chose abandonnée à l'usage commun ».

(2) Cet adj. *wèpe* me rappelle l'ital. *vispo* (prompt, agile, vif), qui certainement n'a rien de commun avec *vespa* et dans lequel on ne voit qu'une variante de *visto*. v. Dz. 313 Je n'entends nullement, toutefois, par cette remarque, contester le rapport étym. entre *wespiant* et *wespe*, qu'appuie particul. le terme analogue fr. papillonner.

tus), afl. wyck (sinus maris). Cp. Df., Vergl. W. I, 139. Le néerl. winket (guichet) et peut-être aussi l'all. winkel (coin) sont de même origine (1).

Wicheter (glapir) Lob. [il écrit wuigté].

Wichok (sorte d'oiseau) S. 2. Cp. wichâ.

Widrias', Malm. (molasse).

Widrihas', Malm. (aigre).

1. **Wigni** (glapir), voy. winî.

2. **Wigni** (*guigner*), voy. Dz 162 v. ghignare.

Wiha (putois. On dit proverbialement en L. et en N. : neûr come on w.), N. vèchau, Ard. vèchau, vècheû, vèchè, à Malm. vèheû, H. fichau, R. fussiau. = b. lat. *veso*. — De même origine que l'aha. wisala, nha. wiesel, ags. vesle, neerl. wezel, angl. weasel, suéd. vessla, qui tous signifient belette ; en plusieurs dialectes le putois est appelé la belette puante.

Wihète (frisquette, jeune fille frisque, folâtre, grivoise).

Wiho (cocu) S. 2, R. et pic. wio. = afr. wihot, huihot, voihot (2).

Wikener, t. de min. (garnir un chemin de wèrez ou autres pièces de bois pour faciliter le roulage) Br. — Wikenège (chemin wikené) id.

Wîle, wèle (rouleau : instrument d'agriculture). Du fl. wiel, angl. wheel (roue), ou, en ce qui concerne la forme wèle, de l'afl. et all. welle (cylindre, rouleau). — 1. Wîler (rouler, faire

(1) Forir donne aussi *wihet* ; cette forme répond à afr. *guischet*, prov. *guisquet*.

(2) Sur l'origine de ce mot, voy. ma conjecture dans les notes de mon éd. de Jean de Condé I, 410 et II, 379. La forme *willot* me paraît être une corruption de *wihot*, à moins qu'elle ne se rattache au nom propre *Wille* = Guillaume (cp. 2. wiaim'). — Si *Wille* est, comme d'aucuns prétendent, = *Gille*, le sens attaché à *willot* s'explique d'autant plus aisément.

passer le rouleau sur un champ ; on dit aussi fig. wilé en parlant de bleds couchés, S. 2.). Le R. virler (rouler) est un dim. de *virer*.

2. **Wiler** (« se détacher ; w. èvôie : se détacher et tomber, en parlant des branches d'un arbre ») S. 2.

3. **Wiler** (gémir, en parlant du vent de bise) Rm. 2 (1).

Wilespiègue (espiègle), R. vilespiègue. Du personnage Tiel *Ulespiègle*, d'où aussi le mot français. Le simple *spiègue* se dit aussi en N.

Wim' (humide). Le même mot que L. *ûm* (v. ce mot).

Wimbiage (revêtement en bois que l'on met le long de la partie supérieure du pignon, pour que le vent et la pluie ne puissent pas pénétrer par l'intervalle qui se trouve entre le toit et le mur) C. V., aN. winbierge, wymberge (masc.), R. wembergue, embergue. Prob. d'un composé all. ou flam. *wind-berg* (qui préserve contre le vent), cp. fr. flamberge (propr. qui préserve le flanc, voy. Dz 585) (2).

Windai aussi wèdai (vilebrequin). De l'all. et fl. *winden* (tourner en spirale), d'où aussi N. wendia (garrot ; tortoir), fr. guindas, guinder, voy. Dz 163 v° ghindare.

Winener (s'esquiver) Duv. (3)

Wini Dj., wignî (glapir). Cp. R. wainer, pic. woignier (crier, p. ex. en parlant de roues de voiture mal graissées, — de là, sans doute, le pic. woigne, d. de B. vignon, canard siffleur —), à

(1) Pour *huiler* = afr. *uller* (hurler) ? ou du fl. *huilen*, all. *heulen* ? Cp. wim = ûm.

(2) « Le mot *wintberghen* s'applique à la couverture des rampants des pignons qui longent le toit en s'élevant un peu au-dessus, comme pour le préserver des effets du vent. » Verschelde, Ann. de la Soc. d'émul. 1871, p. 27 (cité par De Bo, Westvlaamsch Idiot.).

(3) Connexe avec le néerl. *dwijnen* (m. sign.) ? La chute du *d* est régulière.

Lille wainier (miauler), norm. winer [« houiner »] (crier, se plaindre, pleurer). = afr. wingnier (se plaindre, pleurer) (1). — Wigneter, m. sign.

Wis' (où), voy. ouis'.

Wisdik, interj., t. de batteurs de pilotis (halte, holà !) Rm.

Wiseploté Lob. [« wuissplott »] (haillon, chiffon). « Mèti li wissplott » (Lob. suppl. v° mett) signifie : mettre le voile nuptial que le prêtre tient sur la tête des époux pendant la célébration du mariage. — *Wis'* rappelle l'all. *wisch* (torchon, chiffon), angl. whisk.

Wite (torchon pour laver le plancher).

Woige (*orge*), N. it. — Ce mot et les deux suiv. seraient mieux écrits sans *w*, la diphthongue *oi* équivalant en L. à *wa*.

Woirbîre (ornière) S. 2, N. woirbère — par corruption woilbère [J. B.] — (flache, flaque). — Autre forme de *ourbi*. Dérivé du lat. *orbita* (roue de voiture), d'où aussi pic. ordière et fr. ornière, voy. Dz 650 (2).

Woister (ôter, afr. *oster*) ; Malm. it., mais orthographié ap. Villers *waster* (3). En afr. aussi le composé roister, aL. roister (J. de Stav. 88 pr.), aN. roster, champ. router, roter.

Woizeûr et, selon Dj., woizi (oser), Malm. woizeûr, N. woizu.

Woizin (voisin), voy. vijin.

Woizîre (afr. *osière*, nfr. osier), N. ôzeire, aN. (J. Borgn. Fêtes, 9. 2, 5) ossière.

(1) Cp. ags. *vánjan* (plorare, ejulare), all. *weinen* (pleurer). — Forir applique *wigni* au grincement ou crissement des souliers.

(2) Selon W. Foerster, connexe avec l'italien *orma* (trace, piste).

(3) Forir écrit *westé*.

Z

Zabai, Malm. (femme de rien, gourgandine). Voy. les mots Sabai et Magrite.

1. **Zafe** (déchirure, balafre) Lob. Cp. zife.

2. **Zafe** (frasque, farce).

3. **Zafe** (grande frayeur : il a awou ine vilaine zafe) Sim. 1.

Zaguète, Malm., t. de mépris pour une femme de rien.

Zaveler, Malm. (ouvrir ou fermer avec fracas une porte ou une fenêtre).

Zébète (awè dez zébètez : avoir des écus). La vraie forme ne serait-elle pas *ébète* (= habet) ? (1).

Zèles (eux, elles), N. it., à Malm. zèz (eux), zèlez (elles). On trouve de plus dans Lob. la forme « zet » et on lit dans Z. : « zia, masc. plur., voy. zel ». Le *zet* de Lobet représente sans doute le masc. *zèz* de Malmedy. A L. le fém. sert pour les deux genres. — Le *z* est l'effet d'une mauvaise liaison et le mot représente en réalité afr. *els*, *eles*.

Zengle (coup) Lob. — Zengler (*cingler*, sangler un coup), N. it.

Zèse, Malm. (one zèse : ine bourr, c. à d. un soufflet) S. 2.

Zife ; diner dez zifez et dez zafes (donner des soufflets du plat et du revers de la main). C'est sans doute le fr. *gifle*, voy. 1. chife.

Zik (choc reçu).

Ziketer (couper de près des cheveux, des poils, les barbes d'une plume). — Kiciketer, diciketer (déchiqueter, scarifier), N. dichiketer. — Riciketer (recéper, recouper) Dj. — Voy. pl. h. v° kiciketer.

(1) Conjecture trop risquée.

Zine, H. (caprice, lubie ; pointe de vin), N. it.

Zizimo (crin-crin) Lob. Cp. chimeter.

Zizonzès (zigzag) N. it. (1).

Zondez (ondes), N. it. au sing. Le *z* initial est analogue à celui de *zèles* et de *zuzurî* (2).

Zone, fém. (on joweur do l' zone : un fin joueur, un homme passé maître au jeu).

Zoubon, Malm. (coup de poing dans le dos), zoubiner (gourmer, rosser).

Zougul, Malm. (« pousser avec violence ; z. d'zo l' né : fourrer sous le nez »).

Zouler, Malm. (fendre l'air en tournoyant) ; zoulège (1. tournoiement, marche précipitée ; 2. z. d'orèie : tintement d'oreille) (3). — Zoulement (frémissement d'ailes).

Zoup (onomatopée, par laquelle on exprime qu'un objet disparaît ou qu'une personne s'esquive avec rapidité). — Zoupeter *ou* zouketer, Malm. (se mouvoir par bonds et par sauts).

Zouplon (bourrade). Cp. zoubon.

Zouzou, Malm. (ivre, étourdi par la boisson).

Zulant (fameux, extraordinaire) B.

1. **Zûner** (suinter), voy. sûner.

2. **Zûner** (bourdonner, siffler comme une baguette qu'on brandit). — Zûnège (bourdonnement, tintouin, sifflement comme d'une baguette qu'on brandit) (4).

(1) Forir : *zistonzèss*.
(2) Je trouve de même dans Lobet *zuid* = huître et dans Forir *zif* = if.
(3) *Zouler* est peut-être = *zoûner* = *zûner* (v. pl. h.).
(4) Cp. all. *summen* (bourdonner) ; une forme *sûmen* répondrait au W. *zûner* (*n* p. *m*).

Zuzurî (usurier).

Zwat (d'humeur aigre, chagrin) (1).

Zwère, t. de bateliers (S. 2. cite seul. la phrase : lèz deûz zwères d' on batai ; quid ?).

(1) Le holl. *swart* (noir) au sens fig. : d'humeur sombre.

SUPPLÉMENT [1].

A (*ail*). — Àiè (ail sauvage) S. 3.

Abastreû (système de bascule dans une machine à vapeur).

Abe (*arbre*). — Abe-di spène (aubépine) S̊. 3. — Abe-d'Abraham (long rayon de soleil qui passe entre des nuages et qui annonce la pluie) id.

(1) J'ai réuni dans ce Supplément une série de mots qui font défaut dans les lettres A-O et signalés comme tels par l'auteur lui-même dans son exemplaire interfolié du Dictionnaire. Cet exemplaire fourmille également de notes rectificatives ou complémentaires sur les articles traités ; elles seront mises à profit quand l'époque sera venue de refondre entièrement le travail. J'ai également omis dans ce supplément les mots extraits du dictionnaire manuscrit de Villers (dialecte de Malmédy), ces mots ayant fait l'objet d'une publication spéciale de l'auteur, qui a paru à Liége en 18[illegible]5. — Je remarquerai encore que je n'ai pas toujours su résoudre certaines abréviations de noms propres désignant des personnes citées comme ayant fourni à l'auteur l'article dont il traite. Je suis aussi embarrassé sur la valeur à donner dans ces notes manuscrites à la distinction par 1, 2, 3 faite après S. = Simonon ; elle ne concorde pas avec la note du t. II, p. IV, et aucun des 3 chiffres ne s'applique non plus aux « Poésies en patois de Liége » mentionnées t. I, p. VI. Si, ce que je ne puis constater, S. 1 se rapporte au dictionnaire manuscrit composé par le père et S. 2 à celui préparé par le fils, il reste toujours à interpréter l'abréviation S. 3.

Abideler (arriver à l'improviste, comme fait p. ex. un gibier qui débusque) Alt.

Ablamer (« amoindrir, être de moindre valeur ») Dj.

2. **Abon** (arbre qui porte des baies rouges appelées peûz d' makerale) Duv.

s'Aboubi, t. vill. (« s'apercevoir, se douter de. S'emploie presque toujours avec la négation ») Rouv.

Abranles (inquiétudes) Dj.

Abriver (aborder, accoster) Lob.

A c a (? — : on boigne aca : un borgne) Z. mél.

A c l o (les acloz d' Nivèle : sobriquet des gens de Nivelles) Z. mél.

A c o r é, H. (avare). — Propr. écœuré, angoissé.

Acrèhou (ile es't acrehowe d' on fi : accouchée d'un fils).

Acrèse, t. pop. (fer l'ac. : faire la pie-grièche ; come ine ac. : comme une harpie) Rouv.

Ade [« ât' »] (afr. *ardre*, brûler ; il àrdève : il brûlait) S. 3, N. aude.

Adîle (Odile) Sim. 3.

Adoblé (couvert de boue ou de qqch. de malpropre) Rouv. Cp. adobé.

Afamât (« goulu, goinfre, avide, etc. ») Dj.

Afignoler (affrioler) Sim. 3. — Corruption du mot français ou connexe avec *fignon ?*

A f l a c h e ! à flache ! (« term po-z-animer », dit Z.).

A f l i c h e (a. di mesti : plaque en métal, sur laquelle étaient ciselés des emblèmes et que portaient au cou dans les cérémonies les varlets des corps de métiers ; voy. Ann. de la Soc. arch. de Namur, I, 443). Cp. afr. affiche, affique, aL. affiche Ch. II, 337. 33.

Afoirant, Nessonvaux (libre dans ses propos) B. — Lob. aforan (impudent, etc.).

« **Afraulat** » (fracassé) Lob. ; le simple manque chez lui.

Afûter (1. on ovri : outiller ; 2. déniaiser). Cp. fr. futé (rusé, habile).

Agalon (ustensile nécessaire à une opération : j'a-t-apoirté toz mèz agaionz), N. id. (sans expl.).

Aginauv (actif, énergique).

s'Agistrer (s'établir, prendre *gîte*).

Agrape (agraffe) ; agraper, agrapeter (agraffer, accrocher).

2. **Ahe**, t. de meuniers (anille) B.

Ahèiance (chance, bonne fortune) Rouv. ; N. aschèianse. Cp. heiance.

Ahelîre, achelîre, Ard. (Beaucoup de lieux d'où on extrait de l'argile sont dits « sur les ahelîres *ou* achelîres), aW. axelière. — De *arzèie* (argile) ? Donc pour arzelîre, d'où azelîre, d'où ahelîre ?

Aili (Adelaïde) S. 1, 3.

Airabotau, d. de Weismes, pays de Malmedy (arc-en-ciel) Massauge et Brandebourg. — = airc-à-botau ? (1)

Airage (petite lucarne nommée à Liége leûverai) Borsu.

Aiwon, masc., à Wonck (aune : mesure) S. 3.

Akdoner, S. 1 ; aquediner, ak'diner, S. 2 et 3 (1. adonner ; 2. ordonner).

(1) Sans doute *air* représente *arc*, mais que faire du reste ? Y a-t-il moyen de rattacher le terme wallon à ceux recueillis par Schneller pour les dialectes ladiniques, tels que *arcabuan*, *argobando*, ou au suisse (Bridel) *arboë* ? D'autres expressions pour l'arc-en-ciel se trouvent dans Mussafia, Beitrag zur Kunde der nord-ital. Mundarten im XV. Jahrhundert (Wien, 1873), pp. 28-29 (notes). On n'oserait alléguer fr. *arc-boutant*.

Akmaleter (apprivoiser) Lob. — Peut-être une forme vicieuse de ak'moide, qui en est le synonyme.

A l'avize (au hasard) S. 3. Immédiat. de *avize* (ce qui semble, paraît, idée), dér. de avizer (sembler).— Peut-être connexe avec l'expr. « à l' vise, à l' vase », voy. vise.

A l' chame (à la chaude) S. 2.

A l' covalanse (à l'équivalent) Lob.

Aloûrder (duper ; ki hoûte, li diàl l'aloûte) S. 2. Même signif. en afr.

Altrote (à vau-l'eau, flambé) S. 3.

Amani (s'arrêter) S. 3.

Amelète (*ommelette*).

Amète (attribuer, imputer) ; çou k'i fait d' mâ, i l'amète à in aute) Deh. = afr. *amettre*. Le sens de « imputer, mettre à charge » a dégagé celui de « accuser ». Voy. Scheler, Gloss. de Froissart.

s'Amoûde (se traîner péniblement, chercher à parvenir à ses fins) Lob.

Amourète (brise moyenne : sorte de graminée dont le mouvement est perpétuel) Alm. agricole de Herve, 1847, p. 20.

Amuse (abondance, richesse) Dj.

Andion, Hesb., voy. wandion.

Anechou (fer des anechouz : faire des façons B., Delchef.

Anion (1. *oignon* ; 2. dureté qui vient sur le côté du pied).

A p a (« degré d' montée »). = fr. *apas* (pas).

A p. a. (èse à p. a. : n'en être qu'aux premières lettres de *pater*).

Apoir (bouton à fleurs, bourse à fruit) S. 1, 2, 3.

Apoise (appui, soutien, défenseur) Rouv.

Apotiker (classer, ranger, mettre en place) Dj.

A quanse de (dans le cas de) S. 3. = fr. *chance.*

A r a b i (arabi chêr : extrêmement cher). Propr. d'une manière enragée.

Arènié (araignée, afr. *araigne*).

Arkon, voy. pl. loin harkon.

A r n u (il fait a. : le temps est orageux), R., pic. arnu, ernu, renu, harnu. — Voy. l'art. *warnu.*

Aroie (sillon). Cp. *rôie*, m. sign.

A s b a u b î (ébaubi).

A s c h e i r, intrans. (« astoumer, toumer, p. e. à l' bone paurt »). = afr. *escheïr* (échoir). — Ascheianse (chance ; à l'a. : inconsidérément, au hasard). Cp. aheiance.

A s e l è t e (1. outil de verrier ; 2. « figure à chî panz dunt lèz costéz opôséz sont égalz »).

Astafe (balafre) Lob.

Astal (en repos, stable) Lob. — Astaler (installer).

Astange *ou* stange (digue) Dj. Voy. 2. stanche.

s'Astaper (se tenir en équilibre) Dj. — Staper est sans doute = N. stamper (mettre debout).

Até d' câve (trappe, ouverture de cave) Rouv.

Ateler (1. atteler ; 2. équiper, outiller) S. 1, 2, Lob. — S'atèler à rîre, Sim. 2 s. expl. ; sans doute se disposer, cp. atileûre (t. II, p. X).

Atendeû (« baston po prende et r'mète lèz gaioulez) S. 2.

Atouteleû (enjôleur) De Reul.

Atroser (« endosser, fig. ») S. 3. Cp. N. ètrose.

Avergan, avurgon (forte pièce de bois placée transversalement à la partie supérieure des bords d'un bateau pour relier ces bords l'un à l'autre) ; selon M. Bailleux, du holl. *overgang* ; peu probable ; le mot paraît identique avec le N. abrigan.

Avizer (sembler, paraître) S. 3. — Avize (idée ; volà ine avize dèz puz barokez), Fâves, p. 67. — A l'avize, voy. à la lettr. — Avizance (audace, témérité) Dj. ; selon d'autres : pensée, idée.

Avurer, à Vien en Condroz (syn. de abouter : avurèz-m' [passez-moi] on peu l' banstai k' est so l' gàrderôbe) S. 3 (à Liége, selon lui *atente*).

Azes, fém. plur. (débris de foin ou de fourrage qu'un cheval, à l'écurie, laisse tomber à terre. Par métaphore : « Quant i tone è Màs', è Maie on maniĕ sèz àzez » = quand il tonne en Mars, la saison est retardée) S. 3.

Bâbâ, t. enfantin (bobo) Dj.

Babèche, masc. (1. l'os des mâchoires, crâne avec la mâchoire inférieure : li b. d'on g'vâ ; 2. petit traîneau) S. 3.—Lob. : babeg de gvô (menton du cheval : le menton se trouve au-dessous de la *barbe*).

Babler (lancer des brocards) Lob.—= all. babbeln (babiller).

B a c a r a (pénitence ? jeûne ? : « ç'astè bombanse ahîr, aujoûrdu c'est bacara »).

B a c l e r (« poirter one saquoi foû d'on endroi »).

Badiveûz, Ard. (difficile, dégoûté) Henroz.

Badosez, bidosez (écus) S. 2.

Bagnole (hutte, cabane) Deh., Fàves da Laf. 25, champ. it.

2. **Baiâ** (on dit d'une fille enjouée : c'est *on* sot baiâ) Deh.

Baiâr, Ard. (sorte de traîneau dont on se sert pour descendre les bois des montagnes), baiarder (descendre les bois au moyen du baiàr) Henroz. Cp. 1. baie (brancard).

B a i d e, *bedde* (petite niche d'un mur mitoyen).

Bâie di pan (baisure) Dj. ; aussi baieure, N. baujùre ; Sim. 1 et 2 donnent : bàheûre (1. di pan ; 2. di sori : barbaquet).

B a i ï (émerveillé, *ébahi*).

Baike (baie, golfe) S. 2.

B a i o l è (« chôdron, coifûre di païzan », fr. *bavolet*).

Bairih (1. lande, terre inculte ; 2. laine de moutons bruns employée dans sa couleur naturelle pour faire du drap de capucins) Lob. (1)

Bair'pâ (*Beaurepart*, Prémontré).

Bakène (signe pour marquer les bancs de sable dans la Meuse) S. 2. Cp. all. *bake*, nl. baak (amarque, balise, bouée).

Balt (« traiter com balt » : traiter comme un chien) B.

Baloir (porte de ville fortifiée, S. 2 ; demi-lune, espèce de fortification, Dj.).

Baloûder (errer lentement, flâner). Cp. afr. baloyer (voltiger) ; cp. aussi W. balziuer, v. balzin.

Balton (partie de la fermeture d'une fenêtre, espagnolette) S. 2.

Bambêr' (nigaud). Cp. ital. bambo, m. sign.

Bamboche (galoche en poils ou en lisières). Cp. fr. babouche.

2. **Banire** di hoûgare (certaine mesure de cette bière) Dj.

B a r a u k (*fer barauk* : vomir).

B a r b a n o i s e (tarte aux pommes avec des raisins de Corinthe et recouverte d'une feuille de pâte).

(1) La 1re sign. rappelle afr. *baraigne*, fr. *brehaigne*, angl. *barren* (stérile), ou l'all. *baar* (nu).

Bargamer (amalgamer) Lob.

Baritel (bourriquet : sorte de tourniquet) Lob.

Baro, H. (cuveau oblong placé sur un traîneau). — Sigart : barot (tombereau).

Barsa (se dit d'une femme volage) Lob.

2. *Base* (cheville de fer). Est aussi L. d'après Bodson : cheville en bois ou en fer ; mète ine saquoi à base : faire tenir [debout] un objet au moyen d'une cheville entrant dans la base.

Basèle, Hesb. (ondée de pluie).

Baselovale (vent du Nord-Ouest), voy. l'art. lovaie.

Basòne (ravin). Prob. dér. de *bas*.

Basète (latrine). Cp. ap. Roqu. bassye, bassaye.

Bastihège (action d'attiser le feu) Lob.

Bastoni (bedeau) Dj. Propr. *bâtonnier*.

Bate (planche : petit espace de terre pour cultiver des fleurs) Dj. Cp. rabâte (v. rabate). — Le même mot, d'après Dj., signifie aussi « une partie de doublure qui borde le dessous d'une jupe ». Cp. fr. rabat.

« **Bati**. Ici [à Fumay] et dans mainte localité du pays wallon, ce nom « bathi » désigne un lieu planté d'arbres et servant de promenade publique » (Ad. Borguet, La Semois. Guide du voyageur. p. 254). Cp. le Battis-pays, Mon. Nam. I, XXXVII ? — J. Minette ; « *batti :* terrain planté ou non, qui forme la place publique d'un village ». Voy. aussi ce que j'ai dit Vocabul. des noms d'animaux, p. 30, v. bâti, et Extraits d'un Dict. etc., p. 10, v. batis.

Bau, t. de bat. (très-gros clou servant à attacher les averganz d'un bateau) B.

Bawi (« crier *baw* come lèz grosz chenz », fr. clabauder), bawiaut (clabaudeur) ; bawerîe, bawouwerîe (clabauderie). = afr. *baier*, lat. baubari.

« **Bè** » (premier lait qu'on tire du pis d'une vache ; le second s'appelle *tenrûle*, et le troisième *lèsai*) S. 2. — Ap. Lob. *bet* (amouille), ap. Rouv. *bebet* (1).

Bèchin (recoupe : ce qui s'emporte des pierres en les taillant) Rouv.

Bèchou, masc. H E [Hesbaye ?] (épaisseur de terrain remplie de cailloux de silex) S. 3.

Bèdo (1. t. enfant., mouton, brebis ; 2. mot dont on se sert pour appeler les moutons) S. 2 ; N. id. (1. = 1 ; 2. ver de noisette), bèdée (1).

Bègade (tiretaine) Dj.

Bègneûr (sorte de merrain ou bois) S. 2.

Bègnon, à Saives : fer on b. *ou* bègneter (faire un labour profond).

Bèguer (piquer, offenser) Lob.

Bêie (Hubert).

« **Belle fleur** (beffroi : c'est la charpenterie qui porte les cloches) » Dj. — Sans doute une corruption du lat. *belfredus*.

Berdeler (*bred*ouiller), R. id.

Bèrikes (*besicles*), N. id. et bèlikes. = afr. bericle.

Berlûre, burlûre (*berlue*).

Beûdal, t. de bat. (bois qui relie le halmustok ou timon du gouvernail avec la partie postérieure du gouvernail) B.

Beûle, beûte, beûlaie (coup de vent, rafale) S. 2.

Beûre (*boire* ; « fer beûre li cok : faire des ricochets ») Rouv., N. boire, part. pas. bèvu.

(1) De l'afr. *beter* (cailler). Cp. *béton* ap. Littré ; cp. aussi l'all. *biest* (premier lait d'une vache qui a mis bas).

Beurlâde (vache toujours en chaleur et stérile). — De *beurler* (beugler).

Bidosez, voy. badosez.

Biell (tirant d'un violon) Lob.

Biète, t. de bat. (corde liant le trèpesî avec le stinelin) B.

Biètemé (Barthélemy), N. id. et Biètrumé.

1. **Bihai** (*biseau*) Lob., N. bîja (bout coupé en biseau).

2. **Bihai** (caprice, boutade) Lob. Notez que le même mot, chez Lob., signifie « biais » ; le sens caprice paraît donc être une métaphore.

Bilet (1. *billet* ; 2. citation devant le juge) Dj. ; bileter (citer devant le juge) id.

* **Bindai** (bandeau) dans l'expr. *loï s' bindai :* se faire confirmer, sur la raison de laquelle, voy. Bull. III, 2e p., p. 71.

Biner (donner le 2e labour à une terre). Cp. ribiner.

Biscaucou (jower au b. : au cheval fondu).

Biscoigne (1. on chemin b. : un chemin qui se bifurque, bivoie ; 2. fig., qui est à double entente). Propr. à deux *coins* ? ou, vu le L. biscoirniant (biscornu), à deux *cornes* ?

1. *Bistoker* (b. one sakî : pousser fortement qqn. qui ne s'y attend pas).

2. *Bistoker* (souhaiter la fête à qqn.). Par jeu de mots avec le mot préc., certains paysans souhaitent la fête la nuit qui précède en disant : « ji v' bistoke et ji v' rastoke, tinez v' ben, voz n' chairez nin ». (1)

Bizawe (*besaiguë :* outil de charpentier) Dj. — Le mot *bizek* (outil de cordonnier pour polir), mentionné sous *bize* et

(1) Sur l'origine de notre mot, voy. ma note ad 3. *stoker* (p. 403). Cp. aussi l'art. *buscaiter*.

que Lob. rend par *bisaigre*, *bizègle*, fr. *bisaiguë*, paraît être une variété du même mot. Le mot *bîzer* (polir avec de la bîze = prêle) en est prob. indépendant.

Bizou, t. enf. ; à Melin (veau) S. 3., à Clermont *bouzou* (id.).

« *B l a d e*, H. (espèce de bât propre à porter des fardeaux). De l'afl. *blad* », Renard.

Blan-ch'fau (banqueroute ; Jan at d'né dèz blanz-ch'fauz).

Blem (cor au pied d'un cheval) S. 2.

Bleûze (conte *bleu*) Lob.

Bliwète (1. babillard ; 2. moutard, morveux) ; bliwèter (babiller) Lob.

Blo, masc. (poulie de bateau) S. 2.

B l o n s î (*balancer*) J. Borgnet.

Blosî, Ard. (prunier). — De BLOSE, = norm. bloche, afr. beloce, L. biloke.

Bocale (auget pour donner à boire aux oiseaux) Rouv. = fr. bocal ?

Bodaiguin (courtaud, trapu) Lob. ; N. bodale (personne trapue). Cp. bodé, m. sign.

2. **Bofé** (sorte de poisson) B., voy. V. di Ch. acte II, sc. 3.

Boihe, t. vill. (rondin, gourdin) Rouv. ; boihî (rondiner) id. — Même mot que N. boiche.

Boihî (*boiser*), boihieû (charpentier de houillère) S. 3.

« **Boillaval** » (boursouflé, subst.) Rouv.

Bôkai, Dj. baukai (chevalet d'un violon). Dim. de afr. bauc, bauke, = all. balke (poutre).

Bokhô (hareng saur) S. 3. Cp. holl. bokking, all. bückling.

2. **Bôkî** (emmitoufler pour tenir chaudement) Rouv.

Bola (bouillon : action de bouillir). Cp. boulâ.

B o l a u (« grose pîre k'on met po-z-ècârter lèz chaurs », Z ; borne, Borgnet) » — Dér. de *boule?*

1. **Bôme** (pr. coup de cloche, puis angelus), N. id. (son de la grosse cloche) ; bômer (copter).

2. **Bôme** (*bombe*).

Borguè *ou* borguèse (trôner lez fîvez b.) S. 2 ; N. borguète (« Jean at lèz fîvez b., i tronne lèz chaudez et lèz froidez).

Bosè, Malm. (crinière du cheval) S. 2, mél. D'après Villers : touffe.

B o s t i a (*boisseau*).

2. **Boti** (faire une corvée) ; boterie (corvée). Ces mots ne s'emploient, je crois, que dans quelques communes voisines de la frontière flamande. (J'ai mis t. I, p. 338, par erreur, *brotéie.*)

B o t i a u (espèce de petite nasse).

Boubrale (tumeur ; nœud dans le fil) Lob. — Cp. ap. Villers, boubrie (bouton, pustule), et fr. bube, bubon.

Boûde (épouti) S. 1.

Boudlon (femme de très-petite taille) Lob.

B o u g n o t e (petite aisance pratiquée sur le banc des verriers, à gauche, pour y remettre leurs mesures, leurs mouchoirs, etc.).

1. **Bouhote** (gousse : enveloppe de certaines graines) S. 2.

2. **Bouhote** (arbret : petit arbre dont on a remplacé les branches par des gluaux) S. 2. Cp. R. busot (fétu de paille).

Boulivi (on gros b. : un gros lourdaud) S. 1.

Bounacai (bout d'homme) S. 1, 2.

Bourgage (bavolet) Lob.

Bouriche (pourri, corrompu).

Bouta (étui à aiguilles). Cp. L. bouhetai.

Bouveau, H., t. de min. (galerie dans les terres) ; bouveler (percer un bouveau). — De l'afr. *bove* (souterrain). Cp. buvau.

Bouzou, t. enf. (jeune veau) Lob. Cp. bizou.

Braiî (on longin br. : un homme nonchalant) Z. mél.

1. *Brakè* (lame de scie avec un manche).

2. *Brakè* (boite ; petit vin qu'on fait à la campagne pour les domestiques « è mètan d' l' aiwe su lèz mârz »).

Bralète, Malm. (copeau) S. 2 mél., Villers.

Brauie-di-chè (primevère), R. braye d' cat.

Braune (poisson de rivière). D'après J. Borgnet, prob. la brème, en aN. brame.

Brènêle (manger des cochons, moitié fourrage, moitié avoine) B. — Du fr. bran (son).

Brézète S. 2, brîzète S. 1 (le derrière).

Brigagè (margouillis) Rouv.

Brigale (soupe ou brouet fait avec des pommes douces pelées, cuites dans de la bière).

Briguèdoû (galant). Z. explique le terme par *brig-è-doû*.

Brijinète, corruption de *brîje-lunète* (eufraise).

Brik-brok (« èwarémen », de but en blanc).

Briker (faire saillie comme un bras tendu, etc.) J. Borgn.

Brîos', Nessonvaux (ivre) B. ; Lob. vaurien ; brioser (hanter les gargotes). — Du lat. *ebriosus*.

Brivolé (volage) S. 2. Cp. N. brif-braf, adv. (sans réflexion) ; ou L. ârvolou (brusque).

Brizée (1. au pluriel, *brisées*; 2. au sing. : soupe froide, syn. de *trîlée*).

Brocha d' pome (pulpe cuite). Cp. brochî et brochon.

Broche, *brouche* (*brosse*) ; brocheter, broucheter (brosser).

Brödlon (chiffon) S. 2.

Brohe, Nessonvaux (tortai d' cére avou dè l' lâme divint) B. Cp. b. lat. bruscus (alvus apum).

Broie (trouble) S. 2. — De brouil (brouiller).

Brokâte (déchirure) S. 2.

Bron, subst. (crépuscule), cp. fr. *brune*.

Bronkis' (brumeux) Rouv.

Bronsepote (lat. lagena) (1).

Brose (poitrine de la vache : partie pendante entre les jambes de devant) Alt. — De l'all. *brust* (poitrine).

Brouberèle (« i n'y at nole br. è l'air » : le ciel est sans nuage) S. 2.

2. **Brouhène** (coutume) S. 2 et Lob. De l'all. *brauch* (usage), aha. prûh.

Brouhîre (*bruyère*) Rouv., N. brouiére, brouwêre.

(1) Se dit aussi en L. et dans le Hainaut. Villers : bière mise en cruchons pour faire mousser ; — Forir : cruchon en terre ; — Sigart : cruchon. Le dernier glossographe, quant à l'etymologie, décompose le mot en fl. *bronst* (ardeur, chaleur) + *pot* (pot) ; le terme aurait sa raison d'être en ce que, tout en mettant dans le *br*. de la bière et d'autres liquides, on le remplit souvent de sable brûlant pour servir de bassinoire. Cette explication est appuyée par le Vlaamsch Idioticon de Schuermans (1865-70), où je trouve : *bronspot :* aarden pot met warm water gevuld om het bed te verwarmen. — Il y a lieu de rappeler ici le titre d'un opéra liégeois composé par le notaire Dumont : li branspote di hoûgâre.

Broûlé (ancienne monnaie liégeoise en cuir et empreinte du signe monétaire au moyen du fer rouge, d'où son nom. On dit encore : « il at dèz broûléz » = il a des écus) Rouv.

Brouwète (bire br. *ou* boleuwe : birambrot, soupe à la bière). Sans doute forme fém. de *brouwet*, fr. brouet.

2. **Bruskène** (lande, terre inculte) Lob.

Bruscater, vieux mot (vexer) S. 2.

Bul (taureau qu'on a châtré, lorsqu'il était déjà âgé) S. 2.; norm. boul-boul (taureau), angl. bull, all. bulle (taureau).

Bûré (« frût de pichof, k' est fait come one lîve di bûr »).

Bûrète (« simence ki vent su l' mauvelète an forme di p'tite rondèle di *bûr* »).

Burgeû, t. de min. (bretelle dont on se sert pour traîner les wagons) Dejardin.

Burnâ-d' molin (grosse charpente de moulin) Lob.

Bus' (craquelin) S. 2.

Bustalke, t. de bat. (bois longeant la jambrèse pour empêcher les glissades) B.

Buvau, Nessonvaux (tunnel) B. Variété de bouveau (v. pl. h.).

Bûzai [« busai »] (panais sauvage) Alm. agric. de Herve, 1847, p. 22.

Buzès' (soufflé, enflé) Lob.

Cabawin (escarbot commun) C. V.

Cabolée (« rôkia : Jan at l' cabolée »). Je ne connais *rankia* que dans le sens « râle ».

Câbouler (faire cuire de manière à former du gratin) Lob.

Cachîveûs (crevassé, gercé). — De afr. *jarcer*, fr. *gercer* ?

Cacoûseûs (gadouard).

Cada, Malm. (chique-à-jouer) S. 2, 3.

Calâ (badaud) S. 1.

Cale (bourde, vanterie) Lob.

C a i è, H. (folie). De l'afl. *keye* (cerebri morbus).

Caigne, t. vill. (quignon) Rouv. — Variante de *cogne* (coin) ?

Cail (membre viril de l'homme) Lob. — All. *kegel*, fr. *quille* ?

Cailhoz, Huy (saltimbanque, charlatan) S. 3 ; Rouv. calihos' (« dim. de *calin* »).

3. **Calin** (ouvrier que l'on poste dans une niche à l'endroit de la bure où les deux paniers se rencontrent pour qu'il les empêche de se heurter) Lob. v. guerid.

Calonîre, Malm. (soupirail de cave) S. 2, mél. — Propr. = *canonière ?*

Câlon (agrostemma githago) Henrard.

« **Camaroleler** » (chamarrer) Rouv.

Camelo (maille, en t. de charp. ; bois soiî so camelo : bois scié sur maille) S. 3.

Camponète, Malm. (petit pot, burette) S. 3.

Canap, adj. (qui est sur le point de perdre la partie au jeu) S. 2. (1)

Caner (se moquer, se railler) Lob. — Cp. fr. ri-caner.

Canon d' cou-d' châsez (« chausses : la partie du vêtement de l'homme depuis la ceinture jusqu'aux genoux ») Rouv. Cp. cou-d' châses (I, 342).

Canote (cale, *calotte*) Rouv. (2)

(1) All. *knapp* (à l'étroit, gêné) ?

(2) Dans Villers : *canote :* coup à la tête : GGGG. ajoute : Prob. le liégeois *kènote* (coup). Je pense que l'un et l'autre sont des acceptions fig. de notre *canote* = calotte ; le mot fr. a également le seus : tape sur la tête.

Capalo (malotru, mal bâti) Lob.

Caquer (cogner des œufs de Pâques, jeu d'enfants ; intrans., toucher à, être près de, en parlant de l'heure) Lob.

Cârâse (crachat épais) S. 3.

Carbân, Ard. dial. (corneille).

1. **Casmatrole,** Malm. (coup fourré).

2. **Casmatrole** (soupe au lait dans laquelle on a mis des morceaux de pommes cuites et de couque grasse) Hock (1).

C a t î, *gati* (chevrier). Voy. 1. gate.

Cau *ou* cô (1. treillage placé dans l'eau et servant à la pêche du saumon ; 2. tout l'appareil, nacelle, etc., servant à cette pêche).

Cavaz d' peûz (écosses de pois) S. 2.

Caweter (courir les filles) Lob.

K e r n a t e, H. (fissure, lézarde). Cp. R. kerné. — Dérivé de *cran.*

Kèse-molte (*chasse-morte* = coup perdu) S. 1, 3.

Kibourloter (rudoyer, bousculer) Lob. — De *bourlote* = boulote ; pr. faire rouler.

Kifoutiner (contrarier, rudoyer) Lob.

Kifrauler (écraser, écacher) Lob.

Kihosi (convoiter) Lob.

Kihouwer (maltraiter) Lob.

Kike (locution « so ine k. » : en peu de temps) S. 1. — Ap. Villers : un rien, soit en durée : instant, soit en valeur. Cp. L. kikèie (vétille).

(1) Ap. Forir : « viande de dernière qualité ».

Kili, masc. (*cuiller* de bois), S. 1 ; Lob. kili (cuiller), kirlêie (cuillerée).

Kin, H. (petit garçon) Renard. — All., fl. *kind* (enfant).

Kiparer (avoir regret, hésiter) Lob.

Kipaser (dans la loc. adverb. *i s'kipase* = passablement, pas trop) ; Rm. 1 iskipass, Lob. suppl. iskupass (1).

Kipougneter (1. tripoter, pateliner ; 2. réfl., se gourmer) Lob. (2) — De *pogne*.

Kise-cose (jower à l' k. : jouer à la crosse) S. 2, mél.

Kivolî (faire courir le poisson d'avril, mystifier) (3).

Kiwe (*queue* de cheveux) ap. Dehin, moum. 79 s.

Claireû (petite seine) S. 2.

Claspi (*thlaspi*) Lob. — *K* pour *t*, comme souvent.

Clavai d'ansène (« une pile de fumier ») S. 2. mél. (4)

Klaw (clause, condition). Subst. verbal de *claure*.

Clicheron, Ard. (« petit crapaud d'eau ») Geub.

Clinge-bowe, Malm. (jower à cl. : jower az brisz = jouer au bâtonnet) Sim. 2, mél.

Clipon, H., t. de min. (bois sur lequel glissent les traineaux) El.

Clougni (*cligner*, fermer l'œil).

Clozia (quart de brique « avou on angue et deûz costéz bonz »).

Cò, voy. pl. h. cau.

(1) Ap. Forir : *i-s'-pass*.
(2) Ap. Forir : houspilier. Cp. *spougneter* (dauber, rosser, gourmer).
(3) Cp. l'expr. all. « in den April *schicken* (envoyer).
(4) De l'all. *kläue*, *kläuel* (glomus, globus) ?

Cobiel (chardon à bonnetier ou chardon-chou) Lob.

Coche (ferraille qui attache le coplai au trèpesin) B. — Ap. Lob. kogche (= coche) est traduit : paire, couple (1).

Cohèrerele [« qoherreie »] (ribambelle) S. 3. Sans doute de *hèrer* (v. c. m.).

2. **Cohî** (grand verre de genièvre, verre à vin sans pied) Dejardin. Sans doute acception figurée de 1. cohî.

Coirbâ (*corbeau*).

Coirbeûs (courbé, courbe).

Coirzèno [« kwerzeno »] (jusqu'aux os ; il at manîî l' lîf coirzèno : il a mangé le lièvre jusqu'aux os) S. 2. — Prob. = coir-z-et-n-os (corps et os). En N. « cwarz-en-ouch » (« l' coir et lèz ouchaz tot èchône »).

Cokai (seneçon) Lob.

1. **Cokaicouk** (onomatopée par laquelle on exprime le cri du coq).

2. **Cokaicouk** (colchique) Lob.

Colan (collier).

Colâroubin, Hesb. (sorte de mauvaise herbe autrement nommée hiteroûle).

Colibète, Malm. (planche de la plus mauvaise qualité, moitié bois, moitié écorce) S. 3.

Colîre (rigole), N. colère (chéneau). De *coler* (couler).

Colivier (membrure : pièce de bois de 3 pouces d'épaisseur sur 5 à 6 de largeur et de 6 à 15 pieds de longueur) Lob.

« **Konblain** » (comblain, intrigue, menée) Lob. — Qu'est-ce que fr. comblain ?

(1) *Coche* paraît être une modification de *cope*.

Copèle, Verv. (quatre michots gros comme un poing qui tiennent ensemble) S. 3. — Litt. = fr. couplée.

Copètè di tase (coupe de la tasse) Lob. suppl.

Copli (palonnier) Lob.

Côpon (moitié d'un bateau coupé dans sa largeur) S. 3.

1. **Corâ** (c. de bois : cœur de bois) S. 2.

2. **Corâ** (grosse fourmi) ; aussi *corali*. De *corail* ; par assimilation ?

Corater (valeter), coratî (coureur de mauvais lieux) Lob. (1)

Corêle (premier produit de la distillation quand on fait du genièvre) B.

Côrer (1. calandrer, Sim. 1 ; 2. mète li chène à l'aiwe po côrer, B. ; 3. plamer, rouir, Lob.) — Prob. p. CONRER = afr. corréer, fr. corroyer ; cp. côreu.

« **Corlate-â-pont** » (colin-tampon) Rouv. — Défiguration du mot français.

Corlote (petite ligne : semer ine c. di pétrâtez [bette-raves]) S. 2.

Corporal (caporal) S. 2.

Coronêr ou *coronel* (*colonel*) S. 2.

Cote motêie, Nessonvaux (fer dez c. m. : dépenser plus qu'on ne peut le faire) B. — Le mot se comprend mieux par le terme, prob. identique, donné par Lob. suppl. : *kott mauteïaie* (action imprudente, étourderie), qui semble dire propr. « jupe mal taillée ».

Coucou-mahal (se dit d'un homme changeant, inconstant) Lob.

(1) Cp. aL. *curatier* (lat. leno).

Coulìre (avaloire : partie du harnais) S. 3. = fr. *culière*.

Coumesège (manigance, manœuvre) S. 2 ; ap. Lob. « komsegjraie (manœuvre commune). — Contracté de *calmousège?* B. me signale *comesegî* (faire des affaires de commerce) ; notre mot tiendrait donc de *commerce*.

Coursîre (auge) Camb.

Coûtai, t. d'ardoisier (fente dans l'ardoise), aL. couteau.

Couze (hawe à c. : serfouette) Lob. suppl. v. hawe. — Cp. càse *ou* cauze (hoyau).

Cowè (1. chien à qui l'on a coupé la *queue* ; 2. fig., t. vill., espiègle, éveillé, en parlant de petits garçons) Rouv.

Coweter (être à ne rien faire) S. 2.

Cozine, *couzine*, H. (fruit de l'airelle ou myrtille), R. cousène.

Crahè-mawai (croque-mitaine) Lob.

1. **Craheler** (blasphémer). D'après Lob., propr. faire des jurements comme un *crahelî*.

2. **Craheler** (troquer) Lob. — C'est sans doute le prim. de *crahelî*, qui signifierait donc propr. troqueur, trafiquant. Sim 2 donne *krahenî* (blatier) (1).

3. **Craheler**, voy. 1. crahî.

2. **Crahî** (croquer), crahète (casse-noisette) Lob. (2) — Crahenawai (muscadin : sorte de rat), id.

3. **Crakète,** Malm. (casse-noisette) S. 2, mél. Cp. l'art. précédent.

(1) Forir a un autre *krahlé* : écraser du charbon sous le pied, qui, sans doute, tient au fr. *écraser* plutôt qu'à *crahai*, lequel d'ailleurs pourrait aussi en venir : charbon écrasé, menu charbon, scorie.

(2) De l'all. *krachen* (craquer) ou, ce qui serait plus correct, du fr. *écraser*, angl. *crash*.

4. **Crakète** (cliquette, *claquette*, planchette de jalousie) Lob.

Crakin (mâchefer, scorie, escarbille) Lob.

Craumagon (poirter à kr. : porter à croupetons) Lob. — Pour cràs-magon ? cp. poirter à cràs-vai.

Crasi (carder la laine) Lob. Voy. crasercèse.

Crâwe (mouillette : morceau de pain) S. 1.

Crâwe (jale) Sim. 2.

Crâwer (« aller par une ligne courbe » Sim. 2 ; faire un détour, Rouv.)

Crènèle (cioutat : sorte de raisin) S. 1.

Crenksi (crisser) S. 1, 2.

3. **Crèse** (gros schiste de La Roche) Geub. — Selon une C. V. de M. Henroz, *crèse* serait un terme gén. pour rocher, on dit « lèz crèsez » de tel ou tel endroit ; de même Borgnet, Guide etc., 187.

Crési (secouer, remuer fortement) Lob. — Au suppl. Lob. donne *krèsi des dain* (grincer des dents), *krèsi des spal* (hausser les épaules).

Crèvaude (crevasse, gerçure), s' crèvauder (se crevasser).

Crèvinter (accabler, écraser) Rouv. = afr. cravanter, prov. crebantar, du lat. *crepantem*.

Cristale, t. de min. (petite pièce de bois placée perpendiculairement à l'extrémité des hamendez de l'arbre ou bras de levier horizontaux, et à laquelle on attache le trait du cheval). Cp. aL. cristalle, et N. crustal.

Crobète (claveau) Lob.

Crôie (*craie*). = afr. *croie*.

Crok (tinet).

Cropète (haricot nain) Lob.

48

Croketal (fléau d'une balance) Lob.

Croûl (1. égrugeoir ; 2. grosse farine qui contient du son (Lob.) ; *krûl* (appareil du second bluteau ; càche pour le gruau) id.

Crouweûre (petite femme rabougrie, contrefaite, bossue, syn. de macroufète [de *croufe*, bosse]) Duv. — Cp. aussi crawé.

Krûl, voy. croûl.

Crustal (partie d'un chariot). Cp. cristale.

Kwayot (motte de terre corroyée, glèbe) Lob. ; au suppl., kwayot d' son (*caillot* de sang).

2. **Quarer** (rendre carré) Rouv.

3. **Quarer** (rembarrer) Rouv. = fr. contre*carrer*.

Quaser (li suzète quase : les ciseaux ne coupent pas l'étoffe, les deux branches s'écartent et laissent passer l'étoffe) Sim.

Kwaurdan (trimestre) Lob. = *quart d'an*.

« **Kud** » (vaurien ; au fém. prostituée) Lob.

Cumer (claimer, se plaindre, appeler) Lob.

Curin (*neûr curin* se dit d'une personne fort brune) Rouv. — De *cûr* (peau).

Châchâ, subst. (niais, jeannot) Hub. Selon Lob. [chagcha] : babillarde, péronnelle.

Chaflou (joufflu) S. 2. Cp. l'art. chofe.

Chairoulehèle (partie de la *charrue*, par laquelle on fait passer les guides) Lob.

Chalète (petit escalier portatif) ; le côté s'appelle : rampe, et s'il est à jour : coisterèse. —Dér. de *chaule* (échelle), L. hale.

Chamarète (babillarde, caqueteuse) Lob.

Chamberlouke (robe de chambre). *Louke* = all *rock* ?

Champer (aller aux champs, en parlant de pigeons) Hub.

Champion (*champignon*).

Chanchè, -èse (François, -oise).

2. **Chapai** (giboulée) S. 2. mél. Cp. châsai (p. 345).

Charlîre (*charnière*).

Chârnon (crapaudine : morceau de fer creux) S. 2.

Châstroû (planter *à piz d' ch.* : planter en quinconce) Sim. Cp. fastroul [1].

Chavâ (abcès) S. 3. De *chaver*.

Chawe-chawe, à Clermont-Thimister (sangsue) Sim. 3.

Chêf (*chèvre* : machine à élever des fardeaux).

Chèle, Ard. (laie, dans un bois) Geub. ; voy. pl. loin hèie.

Chék (chien, drôle, espiègle).

Chèminer (1. grommeler ; 2. contrarier) Hub.

Chen, terme de min. (« tablier qui recouvre les bures ») Dejardin.

Chenchisz, m. plur. (« balayures de rivière ») S. 2, 3.

Cherbocleûs (couperosé) S. 2. Prob. dér. de *carbunculus*.

Chèpesî (crêper la laine, le crin) Hub. Cp. cherpi (m. sign.).

Chèse (*châsse*) Hub., N. chase.

Chèson (ouvrier de meunier allant chercher et conduire les moutures) C. V.

Chestì (*châtier*) S. 1.

(1) Cette correspondance entre *ch* initial et *f* se remarque encore dans *chasai*, que Duv. rend par *fasai*.

Chet (1. *chat ;* 2. grue : sorte de machine ; 3. t. de min., charpente sur laquelle passe le câble, etc. ; 4. engin que l'on adapte à la faux pour faucher le grain). N. it.

Chètin (amas, pécule, contenu d'un panier) Lob. [1]

Chicheler, *chicheloter* (chuchoter).

1. *Chicoter* (faire des *chicots*).

2. *Chicoter* (1. être irrésolu, barguigner ; 2. marchander sou à sou). = fr. chipoter.

Chicotin (marteau d'ardoisier ayant d'un côté une longue pointe).

Chikenote (sarcasme) = fr. chiquenaude.

Chiminia (chenet).

Chinagrée (herbe qui croît le long des chemins et qui ressemble au bouillon-blanc). Prob. le R. sinagrée (jusquiame).

Chinon, à Yvoir (ligne séparative de champs formée de gros buissons).

Chorsal, Ard. (tablier). Voy. les art. choû et horsî.

Dadelot, H. (tatillon, tripoteur, mêle-tout) ap. Héc. et Renard. Selon ce dernier, du fl. *daed-los* (inactif) [2].

Dadouil, H. tripoteur), R. dadoule (qui manie les choses avec précaution). Cp. le mot préc.

3. **Dâle**, t. de bat. (bridon pour guider le premier cheval) B.

2. **Dalle**, *dâle* (*dalle*).

(1) Comme *chètat* (panier), dér. du lat. *cista* ou de l'all. *kasten* ?

(2) Etym. peu sérieuse. Le mot vient du verbe H. et R. *dadeler* (toucher à tout, manier, fig. critiquer ; aussi flâner, parler à tort et à travers). On trouve aussi *dadouller*, d'où *dadouil* = *dadelot*. Sigart a mal rencontré en pensant à l'all. *tadeln* (blâmer, critiquer) ; je n'y vois qu'une variante de *tatouiller*, *tatiller*, mots populaires qui viennent de *tâter*.

Dake (outil de maçon servant à enfoncer le mortier dans les jointures des pierres ou briques). Prob. une acception partic. du fr. *dague*.

Daler (importuner) Lob. Corruption de *tanner ?*

Dame (hie, demoiselle) ; dameler (enfoncer les pavés avec la dame).

D a s e r, H. (enrager, se disputer), R. faire daser (cacher qqch. qui appartient à qqn. pour l'inquiéter). Ren. allègue le fl. *daesen* (delirare). Il faut alors écrire *dazer*.

D a u r n a l e (« espèce d'ivraie plus courte que l'ivraie commune ») B. Cp. angl. darnel (lolium temulentum), L. darnise, N. daurnise (ivre), afr. darne (étourdi, fou) [1].

Daveler (joncher) Lob.

Dawe (minton di dawe *ou* d' daw-dawe : menton de savate ou galoche) Dj., an. 3.

Dèleûte (chose due ; « ine bone d. », une bonne aubaine) Rouv.

Deli, d'li, t. de carriers (ligne dans la pierre, sorte de jointure soudée dans le sens de ce que l'on peut appeler le fil de la pierre). Br. écrit *délit*.

Di (*dé* à jouer).

D i â g e, *diâd*, *diâm* (mots euphoniques pour diable) ; *à diâge* (diablement, extrêmement).

Diète (*dartre*) Lob., R. diéte ; patois divers *dertra*.

Difî, rive droite de la Meuse (déprécier, blâmer) S. 2 ; Malm. dufihî. Propr. mettre en discrédit.

Difraper, t. vill. (désentraver) Rouv. Cp. pl. bas èfrapez.

[1] Cp. J. d'Outr. III, 43 *esdarnïs*, que M. Borgnet traduit à tort par « endormi » au lieu de « etourdi ».

Digarlosé (déguenillé) Rouv. De *galose.*

Digraviner (égratigner, *égrafigner*) Lob.

Diguiler (dépouiller, dévaliser) S. 3.

Dih (étanche). Cp. all. wasser-*dicht* (m. sign.).

Dihabiné (dégingandé) Rm. 2.

Dihalou (amaigri) Rouv. Cp. N. dihaï.

Dilaver (dégravoyer, déchausser des pilotis) Rouv.

Dilicieus (délicat, dégoûté) Rouv.

Dilijant (laxatif, relâchant) (1).

Dilofrer, Ard. (être triste et mécontent). Cp. dilofurné.

Dimani (demeurer) ; di d'mane (de reste). Lat. *manere.*

D'manver (dissiper, détériorer).

D'masaingi (désajuster) Lob.

Diminer (exproprier). Propr. é-conduire.

Dipahi (trempé, crotté) Lob.

Dipïeter (dégravoyer) Rouv.

« **Diplâg'né** » (blessé) Rouv. Je lis : diplâgnené, et je compare aL. et afr. playé.

Diploustrer, (dévaliser) Lob.

Diriver, d'river (laisser descendre un corps lourd, p. e. un tonneau, par le moyen d'une corde, qu'on lâche petit à petit) Bodson.

(1) Dans J. de Stav. on rencontre plusieurs fois (pp. 41, 125, 263) le verbe *deliver* au sens de « mettre en liberté, relâcher », que je rapporte à l'afr. *lige* (libre). Peut-on l'identifier avec notre mot ? ou faut-il recourir à un type *diluviare*, de *diluvium* (ablutio, lavage, dégorgement) ?

Diseuf (limite). De *deserrer* (afr.) : séparer.

Disevrer (démêler les qualités de laine). De l'afr. *desevrer* (séparer).

Displi (déplaisir, chagrin) S. 2.

Disterminé (exterminé) ; « fer disterminer » : faire enrager) S. 2.

Distrihi on pré (défricher, mettre en culture).

Divaler (désenfler) S. 2, Rouv., Lob. — Propr. baisser.

Divèrs' (difficile, capricieux, bizarre) S. 2 (1).

Divizlant (difficile, malaisé à contenter) S. 2.—Ap. Villers : divizieûs.

Dizohî, *dizoheler* (désosser).

Do, dial. de Weisme (jour, afr. *dì*, dans les noms des jours de la semaine : dolon, domàr, domiek, dioûr [p. doïour], dovenr, dosèm, dodîm'.

Dobecowe, t. de bat. (morceau de corde servant à lier les chevaux à la corde de halage) B. Cp. stinelin, trèpesi.

Dogaine (en avu po ine d. : en avoir pour longtemps).

Doïâb, *doiâ* = N. aïaub (*érable*). — Prosthèse d'un *d* comme dans *dardespène* (2).

Doirman (ivraie) Lob. Prob. gâté de *daurnant* (voy. pl. h. daurnale) sous l'influence du verbe *dormir*, l'ivraie faisant dormir.

Doler, t. vill. (souffrir, endurer), Rouv. ; se plaindre, soupirer, Lob. — Lat. dolere, afr. doloir.

Don (alors : dans les 2 expr. : adon (m. sign.), et entre-ci-et-don : d'ici à ce temps-là). Du lat. *tunc*.

1) C'est là souvent aussi le sens de *divers* en afr.

(2) Ajoutez aL. *despte* p. *espte*.

Dône, t. de bat. (bois servant à revêtir les j'noz et à soutenir la jambrèse) B.

Doreû (limaçon de cave) S. 2.

Dosère (bois servant à transporter les seaux d'eau ; courroie dont on se sert pour conduire une brouette) Borgn. — De *dos* ; littér. dossière.

1. **Doudou** (mignot, mignon) S. 2.

2. **Doudou**, t. enf. (jaquette) S. 2.

Doûlonspène, masc. (patte-pelu) S. 2 ; aussi simpl. *lonspène*, id.

Draubaine (« cuiller : fer qui embrasse les essieux en bois des roues ; monogramme ») Lob.

« **Draie** » (guenipe, coureuse) Lob. ; « droie » (gouïne) id.

Dravière, Hainaut (mélange de vesces, de fèveroles et d'avoine) Dict. géogr. du Hain., p. 163, R. it.

Drèsêie (mélange de différentes sortes de viande de porc assaisonnées) Lob.

Dreût (*droit*). *A dreût* (vis-à-vis, devant) Rouv.

Drole (bacule) S. 1.

Droncar (brôme des seigles) Alm. agricole de Herve, 1847, p. 20.

Droumin, droumekin (on vî dr. : un vieux penard) S. 2 (1).

2. **Drouse** (mâle dr. [à Malm.] : mâle gripète [méchante femme, pie-grièche]) S. 3. Prob. une acception fig. de 1. drouse.

Ebiès' (civière, brancard) Sim. ; Ch. de ch. 156.

s'Ebonkler [« setbonklé »] (se fagoter) Lob. = *s'emboucler*?

(1) Forir : *droumgâr* (vieux ribaud, sybarite).

Eclameure (exclamation) Rouv.

Eflèsemen (faîtage) S. 3 [1].

Efoumi (irrité, furieux) Rouv.

Efoûser (devenir trop gros) S. 3.

Efrapez (entraves) ; èfraper (entraver) S. 3, Rouv.

Efuselage (les deux extrémités de l'essieu qui sont rondes et pointues et qui entrent et tournent dans les moyeux). Sans doute de *fuseau*.

Egondi (étoffé, bien vêtu, riche) Lob.

Ehan (mettre en train ; encourager, activer) Lob. [« ethan »].

Ehife *ou* chîve (courant d'eau allant en sens contraire à celui de la rivière : refoulement, remous) S. 2 ; S. 3 a de plus la forme *eiive*. Même mot que *eïhe* (voy. II, xxii).

Èion (sorte de poisson). = L. *ailon* ?

Elibote (flétan *ou* faitan) S. 2, R. albute, elbute. De l'afl. eyl-bot, heyl-bot, all. heilbutt.

Emavré (ébranlé, agité, interdit) Lob. — Cp. d'manvé.

Emèle, èmi, voy. l'art. mé.

Eminsé, èmisé (gauche, guindé, maladroit) S. 1, 2, 3.

Emiser [« etmisé »] (étourdir, ébranler le cerveau) Lob.

Èmouhî (tavelé) S. 1, 3. De *mohe* ; propr. moucheté.

Enessler (acérer un outil) Lob.

Ènîsé (taché, en parl. de fruits, piqué en parl. d'étoffes) Borgnet ; ap. Z. s'ènensî, s'ènîser.

Entelè (corde qu'on rattache à celle du halage pour atteler un seul cheval) B. (il écrit « intlets »).

(1) Le rad. *flès* répond à l'afr. *feste* et confirme l'étym. all. *first*, posée par G. Paris pour le fr. *faîte*, Romania, I, 97 ; cp. Dz. App. p. 747, v. festo.

Epouleté (syn. de *èmainé* : gêné des mains, maladroit) B.

Epoutiner (fâcher) Lob.

Epuvî, epuvîl, Rouv. eplivî (*épervier* : sorte de filet) S. 2.

Eskarbouge (scorbut) Lob.

E s c l è f e, H. (déchirure, accroc), esclèfer (déchirer). Ren. invoque le fl. *schelfferen* (stringere, radere, frangere) (1).

E s c r ê n e z, plur., H. (lieu de la veillée des paysans) Ren. — Du mlat. screona (2).

E s k é p i, H. (né, sorti de l'œuf) Ren.

Esplawin, voy. spavin.

E s t a f f e, H. (coup), R. id. (coup mortel).

E s t e r l i n (machine pour relever un bateau qui est à fond).

Etaser (enclaver, enchâsser) Lob. Pour *ècaser*.

Etenrihon (dans la primeur) S. 2, 3. De *tenre* (tendre) ?

Etièse (figure, au jeu de cartes) S. 3. — De *tièse* (tête).

E w i l e, H., t. de min. (cognée de fer pour fendre le charbon) El.

F a f i o n (mauvais grain).

Faflût' (lâche) Lob.

Fâgné (« hofagné » : long jointé en parlant d'un cheval) Lob. suppl.

Faî, Ard. (bois de hêtre). — Dér. du lat. *fagus*.

2. **Faine** (partie supérieure de la tige du blé, qui se flétrit, se *fane* et tombe à la formation de l'épi).

(1) On peut aussi alléguer ags. *cleofan*, angl. *cleave*, all. *klieben*, holl. *klieven* (d'où fr. *cliver*), qui tous signifient fendre.

(2) Je ne connais pas *screona*, mais l'all. *schranne* (clôture, enceinte, marché, siége d'un tribunal), ital. *scranna*. Voy. Schm. III, 510-516.

Fall (*faillir*, manquer, faiblir).

Fâlûrai (homme faux) S. 2. A Malm. fâleurai. Voy lûrai.

Fanète, Ard. (« trident ») Geub. — Sans doute de *faner*.

Fastrouli (chiffonner) Lob.

« **Faull** » (batelée : charge d'un bâteau) Lob. — Peut-être une dérivation de l'aL. *fâ*, *fauxhe* (charge).

Fènase (= pauwe, W. drawe). Cp. It. *fenice* (ivraie), qui vient du lat. *phoenix*.

Fènèse (tuyau de gramen desséché). De *féner*.

Feneteure (*fumeterre*) Rouv.

Fèré (gaffe, croc de batelier).

Feûdeli (lis) S. 2. = *fleur de lis*.

Fllome, fém. (filage) S. 2, mél., Rouv.

Fêrelongue, masc., Malm. (fronde) S. 2, mél. (1)

« **Flahaux** « (démesuré) Lob.

Flahe (paillasson : paille étendue le long de quelques perches pour couvrir les espaliers, etc). Rouv.

Flahûte (femme débordée) Lob.

Flamixhe (*flammèche*) ; *flamerou* (fumeron) Rouv.

Flêle, Ard. (fondrière, petite marc, flaque) Geub. Cp. b. lat. fleta ou fletum, afr. flée.

Flin [« flain »] (« se dit d'un objet compacte, condensé ») Lob.

Florète (maille : tache sur l'œil).

Floreter (faire une toilette élégante) S. 3.

(1) « Qui *flert* (frappe) au *loin* » ?

Flôse *ou* flôze (fable, conte) S. 1, 2. — Flozer, (bourder) Lob. suppl. (1)

Floudri (lis). Corruption de *fleûre-di-li* ; cp. feûdeli.

Fohalle, Ard. (la partie creuse d'une ondulation de terrain). Dérivé de *fosse*.

Fôhlène, subst. fém. (prodigue, dépensière) Rouv.

Fok (voile d'un bateau) S. 2. Néerl. *fok*, all. focke.

Foraler (se gâter, se détériorer) S. 2. Cp. all. *ver-gehen*.

Forbouif (embarrasser, dérouter) S. 2.

Forgïoul (ankylose) Lob.

Forjèter (avorter, en parl. d'animaux) Rouv.

Formonte (partie du mur qui dépasse le toit, Sim. 2 ; *f. di teût* : pièce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment ; table de plomb creuse qu'on met au haut d'un toit, Rouv.)

Forpasêle (brehaigne : « vache qui n'a pas chauffé l'année précédente ») Lob.

Fosu, Malm. (pioche) S. 2, mél. ; Villers : fosioû (houe, hoyau).

Foudler (tromper, filouter) Lob. Sans doute = *foûteler* p. *froûteler* (v. ce m.).

Fougase (*fouace*) Rouv.

Foûfre, Malm. (cheminée) S. 2, mél.

Fouserèse (*carpe f.* : carpe œuvée) S. 1. En fr. du Centre : carpe *forcière* : qu'on garde pour la reproduction.

(1) C'est l'all. *flause* (nugae, tricae, mendacium), qui est identique avec *flaus*, *flausch* (globus laneus), auquel se rattache l'adj. W. *flose*.

Frâgne (1. *frange* ; 2. fig. baliverne) [1] ; frâgneteus (conteur de balivernes) Rouv.

Frayon (derrière du sabot des bœufs). Lob. Cpr. fâion.

Franschillon, -kion, t. mépr. (Français) S. 2.

Frèse (faiseuse). Fém. de *feû* (faiseur).

Frèsi, S. 2, *frencî* ou *froncî*, S. 1 (fraiser, froncer). Cp. le composé kifrésî.

Fréson, t. d'amitié (frère, camarade) Lob., Villers.

Friole (fredaine, farce) S. 2.

Fripe (loc. ni lèiî ni fripe ni frape : ne rien laisser, en parl. de victuailles) Rm. 2 v. toumé.

Frohe (laie dans un bois) Rouv.

2. **Froûler** (aller ou faire trop vite) C. V.

Furlor (esprit-de-vin) Lob. ; Villers : *furlop* (esprit de genièvre).

Furzêle (pâté de hachis de veau) Lob.

Gaburlotez (goguettes) ; Villers : gaburloke (sornette).

Gadrou (égrillard, dru) S. 2. Du verbe *si gaudi.*

Gâgaie, masc. (jouet, jolivetés) S. 2. Rédupl. de *câiez* ; cp. N. cacaie (jouet, bimbelot).

Gaye (figure de jeu de cartes) S. 1.

Gaiguinon, Malm. (*à g.* : « à cou-baibai » S. 2. mél. ; « à croupetons », Vill.).

Gaivio (godelureau) Rouv.

Galase (galet, palet) Lob.

(1) Comme métaphores analogues, cp. ital. *burla*, all. *zote* (plaisanterie obscène, pr. touffe de cheveux) et pl. h. le L. *flûse.*

si Galer (se mordre l'un l'autre sur le cou, pour se caresser, en parlant des chevaux) C. V.

Galose (pois de sucre large) S. 1.

Gamase (sorte de guêtre en cuir dont on se couvre les jambes pour se préserver de l'action du feu) S. 2. = fr. *gamache*, all. kamasche.

Gâmin, Ard. (homme faisant héréditairement le métier de voiturier [et de blatier ?] Léon Orban. — Les Gâminz, selon une C. V. de M. Henroz, forment une race à part, ayant un langage propre. — D'après M. Geubel (C. V.), les Gaumins (d'après lui = all. *Gaumänner*) seraient les habitants d'une petite contrée voisine des frontières françaises.

Gargouse (gourgandine) Lob.

Gargozi (gargariser) Lob.

Garloche (bone g. : franche lippée) Rouv.

G a r n a t i a u (petite habitation mal construite) Z.

Gatiau (magot : amas caché) Lob. Cp. la légende de la *gate d'aur*.

G a w i (synon. de gafî, broufî : brifer, gruger). De *gawe* (mâchoire) = L. gaf.

Glèketer (copter : faire aller le battant d'une cloche d'un seul côté) Lob.

« **Glomm** » (magot : amas caché) Lob. — Peut-être ident. avec afr. *gomme* (paquet), voy. gomâ.

« **Gnieur** » (if) Lob.

Godon (bedon) S. 2. Cp. en N. one grose *godale* (une grosse femme (1).

(1) Sachs donne fr. *godard* : paresseux impudent ; gourmet, goinfre.

Gofe (*gouffre*). — **Golge** Ard. (*gorge*).

Golè (endroit étroit où l'on est quelquefois obligé d'aborder quand les eaux sont hautes) S. 1. = fr. *goulet.*

Golenêle (jointée), syn. de *gorlée* (v. ce mot).

Gôlon (couleuvrée ou brioine) S. 2. Cp. golan, golande.

Gondiner (mitonner) Lob. = *godiner* (v. ce mot).

Gosète, adj. et subst. (gobin, bossu) S. 1.

Gôti (croupir, ne pas couler, se corrompre faute d'écoulement) Rouv.

Gougoie (friand) ; gougoiereîe (friandise) Lob.

Goumai (dégorgeoir : outil de maréchal-ferrant ; tasseau : petite enclume ; pomme d'Adam) Lob. Cp. gomâ.

Gounio (bribe, *guignon*, chanteau) Rouv.

Gozète (*gosier*) S. 2.

Grause, Hesb. (boue gelée formant aspérité) Bodson.

Gravi (sorte de poisson, autrement nommé, quand il est fricassé : jote de porcureû). Cp. L. grévi. Voy. mon Vocab. p. 19.

Grawirèse (accoucheuse) Lob.

Grène, fém. (timon de la charrue) B. — Ap. Lob. suppl., *grell d'èré* (haie, age, fléau de la charrue).

« **Grainwett** » (effilé : grand et menu) Lob.

3. **Grévi** (1. tâter avec précaution, 2. gr. d'vint lèz brouz : fouiller dans l'eau bourbeuse) Lob. suppl. — Prob. de 1. *gréve;* sinon, modification de *gravi.*

Gri, Malm. (linot, L. lignerou) S. 2, mél.

Griainnète (graine de moutarde) S. 3.

Grigne (1. grimace ; 2. tristesse de visage) ; grignî (1. intrans., faire des grimaces ; 2. trans., gr. lèz dentz : grincer les dents) ; grignaut, grigneûs (au visage triste, de mauvaise humeur, grincheux) ; L. grigneus (revêche), mâgrignant (mécontent) Dehin, Rawète 14. Cp. norm. grigner (être maussade), champ. id. (grincer, grimacer).

Grîmon, Ard. (sorte d'esprit malfaisant). voy. Borgnet, Guide du voy. 343.

2. **Grîver** (les piouz li grîvaient so l' tièse : les poux lui grouillent sur la tête) Rm. 2 v. piou [1].

Grognon (cise bâcèle at on gr. : cette fille est grosse) S. 2. = gro-gnont (gros-mignon) ?

Grojâk (pièce d'un sou de Liége) S. 2.

Grou-woîge, Hesb. (orge d'hiver). Voy. mon Vocab. 24.

Gruzonz, plur. (li mèieu r'saiwe, li mèieu laton) S. 3. Ap. Lob. *gruzion* (gruau, recoupe, grésillon, 3e farine). De *gruzi*.

« **Gueb** » (bordure, liseré) Lob. Connexe avec fr. *guiper* ?

Guèbaur (*guimbarde* : outil de menuisier) Lob.

Guèdîn (moulin à café) Lob.

Gueûte, t. de bat. (bois servant à soutenir les écoutilles) B. Prob. = 2. coieûte.

Guînguète (enclos dans lequel on fait battre les coqs) C. V.

Guîtîre (marée : flux et reflux de la mer) S. 2.

Jahelâ [2], Nessonv. (*ou* ouhai dè l' moirt : sorte d'oiseau), selon B. : biseau, bec-fer ; peut-être le rouge-queue des cheminées. Voy. mon Vocab. p. 16.

(1) Cp. en all. *kriebeln*, *kribbeln* (grouiller).

(2) Je rappelle que dans l'arrangement alphabétique de l'auteur, *g* dur est suivi de *g* doux ou son équivalent *j*, comme plus haut *ch* succède à *c* dur ou *k*.

Jaivi (caqueter) Lob.

Jak (habit de gala) Hub.

Jâkelène (babil) S. 2.

Jalante, Ard. (dévidoir) C. V.

Jambe d'onionz (glane d'ognons) S. 1 (1).

J a m b o, H., t. de min. (jeune garçon employé à des ouvrages faciles).

Jambrèsez, fém. (planches mises à plat qui forment le bord supérieur d'un bateau et qui débordent vers l'intérieur) S. 2. Ap. S. 3 : jondrèse.

Janès' (traître, perfide) Hub.

Janet [« gjanet »] (1. nénuphar ; 2. *jaunet* : fleur jaune des prés) Lob.

Jâsper', -ar (*Gaspard*).

Jâzerène (coquart, sot, benêt, jaseur) S. 1.

Jègau (Gangulphe), = afr. Gengou.

Gêh (*gèze* : angle rentrant entre deux combles) Lob.

Jehan-magrite (jocrisse) S. 2. ; *jehan-potage* (histrion, bateleur) S. 1. 2.

Gen'né (Dieudonné) S. 1.

Gergète (racine de la langue, S. 2. ; glotte, larynx, S. 1). Cp. girgète.

Gernon (jeune brebis) Lob. Cp. germote.

2. **Jète**, t. vill. (dartre) Rouv. ; variation de *diète*.

« **Gjett-foù** » (calomnie) Lob. — De *jeter hors*.

(1) Prob. une forme nasalisée de *jâbe* (gerbe, botte).

Gèzèie, Ard. (*gencive*).

Girligou (badin, enjoué) Lob.

Jobète (gros fagot de bois choisi que les bûcherons portent chaque soir chez leur hôte pour leur logement) C. V.

J ô g u i e (*jeu* de *quilles*).

Joh', t. de min. (« verne formant un encadrement du boisage d'une bure ») ; memb' di joh' (« un des 4 morceaux de verne », c.-à-d. une des 4 vernes formant ensemble le ou la joh) Dejardin. — Joheler (mettre des étrésillons, des dosses, des arc-boutants). *Joh* = fr. *joug ?*

J o i c h e (gencive) Sim. 2 ; autre forme de *joihe*.

Jôjè (Joseph, Joséphine).

Jojo (« mignon, mignot, benjamin ») S. 2.

Jome, à Herstal (*jambe*) S. 3.

Jon (giron) S. 1. Propr. = fr. *joint ?*

Jondrèse, voy. pl. h. jambrèse.

Jor *ou* Joir (Georges). Cp. fl. Joris.

Joster (1. barguigner, tergiverser ; 2. patiner : manier indiscrètement, etc.) Rouv.

Joû (*jour*) ; jour-et-mâie, jour-et-jamâie (toujours continuellement).

Joufiète (fluxion à la joue) Rouv.

Jouguine, masc. (espiègle, badin) S. 1. Du même radical que *jougler*.

2. **Jowe** (*jeu* : espace vide ; diner dè l' jowe) Sim. 2, Lob.

1. **Jowège** (morte-saison, chômage) Lob. — « Propr. temps pour *jouer*. »

2. **Jowège** (gencive), voy. II, XXVIII, ad voc. joihe [1].

Jowion (*joy*au, bijou, joujou), plus souvent *jowai*.

2. **Juse**, Ard. (casaquin) Geub. Cp. fr. *just*aucorps.

J'vâ, masc. (endroit où un fil fait un tour plus petit dans un écheveau) S. 2.

Hâbiter (fréquenter, hanter) S. 2.

Haboser (couper les fanes des plantes) C. V. — Lobet : haubosi (couper grossièrement, en biais).

Hacon (bouture d'osier) S. 2, 3 ; voy. harcon II, XXX.

Hadrat (baille, baquet) Lob.

3. **Haguète** (masque qui paraît dans les rues de Malmédy pendant le carnaval). « Personne ne doute que les *xhaguettes* ne représentent les Crétins, Cagots ou Gahets et nous pensons, d'après quelques auteurs, qu'il faut voir dans ceux-ci les descendants de quelques-unes de ces hordes de barbares du Nord qui ravagèrent l'Europe au moyen-âge ». C. M.

3. **Haie** (pièce de bois formant la partie supérieure de la charrue et à laquelle tiennent le coutre et le petit soc) C. V.

3. **Haime** *ou* **haine** [henme ou henne] (1. peu usité : tranche [de pain] ; 2. [seul. la 2e forme] : toit de chaume léger et de peu d'épaisseur) S. 2, 3 ; hainer (faire un toit de chaume). — Pour la 1e signif., on peut invoquer l'afl. hamme (pars abscissa rei cibariae), d'où fl. boter-ham, boter-am (tranche de pain beurrée).

Hainne (tiers d'un wâ, étendu et enduit de mortier, servant à faire des toits de chaume) C. V. Ap. Lob. : *haïnne* (orgne :

(1) Le rapport avec *jouer* me semble bien douteux ; je ramènerais plutôt tous les mots en question à fr. *joue*, angl. *jaw*, anc. angl. *jowe* (mâchoire).

glui, javelle horizontale sur un toit en chaume). Prob. le même mot que *haine* de l'art préc. [1]

3. **Hâle** (« vose norè at ine hâle » : votre mouchoir a une éraillure) S. 3.

« **Halebaïe** » (personne dégingandée) Lob.

Hâlin (*Hadelin*) S. 2.

1. **Han** (ahan : grand effort) S. 1, 3.

2. **Han** (trou) A. de Prémorel, Un peu de tout à propos de la Semois, p. 209, note 1.

Hanpai (demi-carreau de pierre, marbre en forme de triangle rectangle isocèle) S. 2.

Hanseco (truelle) Lob.

Hapète (instrument pour vider l'eau d'une nacelle) Dejardin.

Hardache, H. (dur, coriace) Ren. Du fl. *hard* (dur).

Harêie di chène (étoupe de chanvre) S. 1. De l'all. *haar* (cheveu) ?

Harik (étoupe du résidu de corde filée) Lob. Cp. harêie.

Harlak (saltimbanque) S. 2, 3. Voy. II, xxx, v. harlahâ.

Harlé (*hâlé*, essoré, desséché) Rouv., N. haurler. Voy. l'art. aurler.

Hârner (*écharner* des peaux) ; harneû (ouvrier écharneur).

« **Haublair** » (appendice d'une ferme, d'une maison) Lob. = hâbier ? (voy. habiè, et Add. et corr. I, 356).

Haudé (« flèche de lard non salée » ; vola on bou bokè d'haudé po fer ine potèie) Deh.

(1) Je le pense aussi, et je suis tenté de voir dans *haime*, *haine* des variétés de *wâ*, qui vient du néerl. *walm*, ou de les rattacher à l'all. *halm* (tuyau, tige, chaume) = lat. *calamus*.

Hautèdame (gui). Voy. mon Vocab. p. 23.

Haverôle, Ard. (« rigole que tracent les eaux de pluie dans les terrains en pente ») J. Minette. De *haver* (creuser).

Hâvler (*haller*) S. 2, 3.

Hazin (1. pièce d'une serrure ; 2. tête plate soudée à l'extrémité d'une broche de fer) S. 2, 3. De *hazi* (river) ?

Hazo (lièvre mâle). Dér. de l'all. *hase*, fr. hase.

2. **Hele** *ou* hèie (laie dans un bois), Ard. çhèie. De 1. *hëï*.

Hélegonde (hallebreda, escogriffe) Lob. suppl. v. grande ; dans le texte il donne : *helegaud.*

Hèmenis' (ce qui reste dans un lieu où l'on a brûlé du bois : cendres et charbons) C. V.

Hènesâ, à La Gleize (gui) ; *hènesâle* (turdus viscivorus, draine) Viot. Cp. henistrai.

Hèneter (clocher, cloper) S. 2, 3.

Hènevâ (soupente) S. 3.

Henne, voy. pl. h. haime.

Her-à-her (vis-à-vis) Lob.

1. **Herbin** (sorte de clou) S. 3.

2. **Herbin** (pierre plate ou ardoise de grande dimension, pour couvrir les toits, paver les caves, etc.) Lob. (1)

Hèrin, Ard. (épi noirci par la nielle) Geub.

Hermihège (confusion de choses ; foule de personnes) Lob.

4. **Herna** (bateau plat d'environ 70 tx, Sim. ; très-gros bateau d'amont, C. V.).

(1) All. *scherbe* (test, morceau, fragment) ?

Hernaule (tapage, bagarre) Lob. Cp. hermihège.

Herp, dans la loc. *è herp* (en *écharpe*, de biais) Lob.

Heuskène, Malm. (lieux d'aisance) S. 3. Du fl. *huysken* (maisonnette).

2. **Heûve** (sort, maléfice) Lob. suppl.

Heûz, heûzi, Malm. (*houx*).

Hèweli, Hèlewi (*Hedwige*.

Hiboigne, voy. II, xxxii, v. hinfése. Pour la forme, cp. N. sclemboigne (v. sclemb).

« **Hich d'èré** » (levier pour soulever le soc de la charrue) Lob. suppl.

2. **Hièle** (jower à l'h. : jouer à la bête : sorte de jeu de cartes) Rouv.

Hikhose, à Clermont-Thimister (coqueluche) S. 3. — Du fl. *kinkhoest*, all. keichhusten.

2. **Hinon** (os de derrière de la jambe depuis le talon jusqu'au mollet) B. Même mot que 1. hinon ; cf. all. *schien-bein* (grand focile de la jambe).

3. **Hinon**, Huy (lisière de bois joignant à une terre labourable) S. 2, 3. — Même mot que les préc., N. skinon ; cp. le terme fr. *lisière*, qui a une origine analogue.

Hip, masc. (étui de bois où les faucheurs mettent leur queux et du vinaigre) S. 3 (1).

Hipanse, voy. II, xxxii, v. hinfèse.

Hir (se dit d'un enfant goulu, qui ne veut pas partager ce qu'il a) Lob.

(1) Du fl. *schip* (bateau) à cause de la forme de cet étui ? Cp. les diverses applications du fr. navette (de *navis*).

Hir d'èré (chaîne, lien servant à fixer le soc et le versoir d'une charrue) Lob. suppl.

Hisdeû (*hideux*) ; hisdeure (frayeur) S. 1, 3. — De l'afr. *hisde* (effroi), voy. Dz. lex. 615.

Histreû (soc de charrue) Lob.

« **Hley** » (*clair*, serein et frais) Lob.

Hoflè (couleur fleur de pêcher, en parl. de chevaux) S. 3 ; ap. Lob., rouge-gris.

« **Hoformain** » (madrier) Lob. — De *haut* + *forme* ?

Hofrai, Verv. (chou-pin) S. 3, en L. pan d'souk.

Hoguer (outrepasser les bornes prescrites) Lob. Cp. hougan (vaurien).

Hoisval (vent du Nord-Est) Lob. — Selon Villers : vent du Sud-Ouest.

Hol, voy. hal.

2. **Holeter** (tondre, couper court) Lob.

Holetrou, Malm. (= L. *houlo*, culot) S. 3.

Horté (se dit d'un habit affamé, où l'on a trop épargné l'étoffe) Rouv. — Propr. = fr. *écourté*.

Hot', t. de jeu de dames (qui a perdu) S. 1, 2.

Houfez, plur. (sorte d'ulcère au pied des chevaux) Lob. De l'all. *huf* (sabot du cheval).

Hougno (*guignon*) S. 2, 3 (1).

Houbeler (crier) S. 3. — Dér. de *houki*, afr. *hucher* ?

Houleteû (quid ?) Lob. suppl. : loiant d'houleteû : frette : bande de fer plat, scellée aux deux gros bouts de l'essieu.

(1) Variété de *counio*, *gougnio*.

Houmerote (boutade) S. 2, 3.

Houplon, houpiron, Malm. (synonyme de hougnète). Dér. de *hope*, et dim. de *hopai.*

Houplourou (écervelé) Lob.

1. **Hourêle,** hurêie (berge) S. 2, voy. hurêie.

2. **Hourêle** (avalanche, éboulement) Lob.

Hourète, *hurète*, Ard. (hibou, chouette). = L. *houlote*, fr. hulette, hulot.

Housâ (vieux romarin auquel on coupe les branches pour en faire des boutures) S. 3.

Hoûse (esse : cheville de fer servant à retenir la roue à l'essieu). Prob. = lang. ocha, afr. heuce (m. signif.).

3. **Hoûte** (mesure d'une charretée et demie pour le charbon de terre) S. 2, 3. — De *hourder*?

Houvé, t. de couvreurs (petit toit qui se pratique à l'angle supérieur d'un pignon). De *hoûve*, comme le prouve l'anc. dénomination liégeoise hamelète ; donc propr. coiffé. Cp. Lob. suppl. v. teu : teu houvai.

3. **Hrou,** Nessonv. (dépourvu) B. — Selon Villers, se dit en parlant d'une maison dépourvue des choses nécessaires à la vie ; donc une acception figurée de 1. hrou (*cru*, froid).

Hûnerèle, Cond. (« capotrèie ») S. 2, 3.

Hurète, voy. hourète.

Huri (athlète, homme robuste, puissant) Lob. (1)

3. **Hututu,** Hesb. (cameline) Deh.

Inflin (abcès) B.

(1) En aL., *hurier* signifie un maître de lupanar ; de l'all. *hure* (prostituée).

Insitia, dial. (gui). D'un type INSITELLUM, dim. de insitum (rameau enté).

« **Laitih** » (acabit) Lob.

Lambène (flamberge) Lob. — Dér. de lat. *lamina*.

2. **Lame**, Hesb. (grand palonnier auquel sont attachés les petits palonniers [*lamaiz*, prob., ou copiaz]. On dit aussi ondon et trèpesin) ; R. it. Voy. l'art. lamai.

« **Langaill** » (donzelle : fille de mœurs suspectes) Lob.

Lapeter (laper) Rouv.

« **Laurikenn** » (fille de peu) Lob.

« **Lauw à chi** » (attrape) Lob. suppl. (*lauw* seul manque).

Lekin, fém. likène (*lequel*, laquelle) Lob.

« **Lexauf** » (passable, admissible). — Litt. *laissable*.

Lème (*lime*) ; limer (limer, pointiller), limeter (pointiller, ergoter) Lob. — Cp. limer.

Lent (ap. Z. dans la liste des grains ; prob. lentille).

Leû (lieu, dans l'expr. n'avu ni feû ni leû) Rouv.

Leuwâ, t. de bat. (brosse de bateau) B.

Lezène, Nessonvaux (vesce sauvage) B. Prob. = fr. *luzerne*.

« **Lik** » (traîneau) Lob. Voy. l'art. slik.

2. **Lise**, t. de bat. (les lisez sont la doublure extérieure du fond du bateau) B. Cp. le suiv.

3. **Lise** (membrure, traverse, etc.) Lob. ; corante lise (« tiers poteau, pièce de bois de sciage de 3 1/2 à 5 pieds de grosseur » id. au suppl. v. korante (1).

(1) Peut-être les deux derniers *lise* sont-ils = all. *leiste*, anc. *liste* (bande, bordure, réglet), d'où fr. *listère*, et auquel se rapportent peut-être aussi certaines acceptions du fr. *lisse*, telles que préceinte ou ceinte d'une chaloupe.

Loukbrok (nom qu'on donne aux personnes qui ont une touffe de poils entre les sourcils) Lob.

Loup' (morne, morose, pisse-froid) Rouv. — De là peut-être *loupin* (1).

2. **Louwète** (maille : 64e partie de la livre) Lob.

2. **Lûter** (leurrer) Lob. Pour *lûreter*, *lûrter*, voy. lure.

Machè (ouvrier teinturier) Lob.

2. **Macole** (J'han macoie : jocrisse) C. M. de Tilleur ap. S. 2.

Macouli (farfouiller, embrouiller une affaire dont on se mêle) Lob.

Macroufète (crapoussine, bossue) Sim. 2. Cp. crouweure.

Madahal, Ard. (jeu d'enfants consistant à jeter après une petite pierre posée sur une plus grosse) Henroz.

Maflé,H. (maté, abattu) Ren. D'après lui, du fl. *maf*, m. sign.

2. **Mahai**, dans *coucou-mahaî* (se dit d'un homme changeant, inconstant) Lob.

3. **Mahai**, dans *piersin-mahai*, Malm. ciguë). Cp. mahaiti (malsain) ?

Mâhener (tournailler, rôder, fureter) Lob. — Cp. mâsener.

Makeloter (tirer à la courte paille) Lob.

Mâle-gueûie (soufflet) Lob.

2. **Malon** (défaut, vice, défaut caché ; écrouelle, dépôt, amas d'humeur) Lob. — Prob. des sens dégagés de celui de 1. malon.

Malton (bourdon, frelon). Prob. un dimin. de l'afr. *malot* (m. sign.).

(1) N'y a-t-il pas connexité entre notre *loup'* et *louve*, *loufe* (mine chagrine), où l'auteur rapproche le R. *loupe* (grimace) ?

Mameûz (morveux) B. (1)

Mamouî (= *babouî*, bredouiller) Rouv., Lob.

5. **Manêie** (« bèle, douce manêie : canonicat, besogne ou emploi facile ») Rouv. (2)

Manîmen, Hesb. (adresse, bonne manière de s'y prendre). Ap. Lob. : façon d'être maussade, maniérée.

2. **Manoti** (travailler un objet, façonner ; mettre en œuvre, employer à) Rouv.

3. **Manoti** (rembarrer ?) Rouv. Cp. 4 manêie.

3. **Manète** (petite nef ou nef latérale d'une église, en N. ascente) C. V.

Manseler (hésiter, chanceler dans ses résolutions) Lob. Cp. *mâsener*, qui paraît être le même mot.

Manser, H. (étouffer). Ce mot est employé plusieurs fois dans le procès Bocarmé par un des témoins, Justine Thibaut (3).

Ma poîs', voy. poîs'.

Marener (travailler à différentes choses en dehors de son occupation ordinaire ou régulière) Tioux. Cp. maroner.

Marapou (manœuvre dans une tannerie, qui porte les écorces, enlève le tan, etc.) Borm., Tanneurs, p. 236.

(1) *Malus mucus ?*

(2) Cp. afr. *manaie* (protection, faveur, bonne grâce).

(3) Cp. dans une chanson de Jean d'Estruen (ap. Scheler, Trouvères belges, nouv. série, p. 123) :

Par les caviaus
Me doit li une hageter
Et li autre me doit *manser*
Si la gorge que j'en tressue.

Le mot *manser* m'a beaucoup embarrassé (voy. mes notes, p. 331), car j'ignorais encore le sens qui lui est prêté ici et qui convient assez bien.

2. **Margale** (mauvaise viande) Rouv.

« **Marip** » (*marrube*) Lob. ; au suppl. il écrit : marop.

Marote (homme qui s'occupe de vétilles, de soins domestiques minutieux) Lob.

Marsète, Cond. (plante dont le goût est amer) B.

Matail (battant du fléau) Lob.

Mauker (cse mauké : être mal ajusté) J. Borgnet. — P. *ma-hauker*, cp. rauker.

1. **Mawau** (gèie di wasefâte ou d' mawau : grosse noix dont la coque est très-dure) Rm. 2 v. geie [1].

2. **Mawau** (sorte de grosse cerise) Lob. ; au suppl. bigarreau. — Le même mot que le préc., par assimilation de forme ?

Méhetel (blé *méteil*) Lob.

Merlan (fanfaron) Lob.

« **Mestrod'** » (affront de parole ou de fait) Lob.

Mïau, mïo Ard. (épervier). Prob. du radical *mil* de fr. *milan*.

Miaum (Guillaume) Lob.

Michau (on' èwaré m. : une personne inconsidérée) Lob.

Midoul (minaudier) ; midouler (amadouer, dorloter) Lob. — Voy. madoûler.

Migote (petite parcelle) Lob.

« **Miltain** » (« grabeau de houille, mie de charbon de terre ») Lob.

« **Miloûd** » (pleurnicheur) Lob. ; au suppl. : minaudier. Inversion de *midoul* ?

(1) Prob. un composé de *mâ* (malus) et all. *wal* dans *wall-nuss* (noix gauge). Le fr. *gauge* et L. *gèie*, anc. *gaille* sont de la même famille ; ils viennent de l'aha. *walah* (étranger), voy. Dz lex. 594.

Minan, minon (vrille de la vigne, etc.) Rouv. Sans doute de *miner* (mener).

Minguète (pinceau moyen servant à badigeonner dans les coins et à tringler les badigeons) Lob.

Mirlicoker (s'emberlucoquer) Lob.

Mirmote (brin : chose menue) Lob. (1)

3. « **Moïelon** » (partie de la peau des animaux qui est sous le ventre, entre les pattes et la queue) Lob.

Molai (morceau de bois sur lequel on serre les mailles quand on fait un filet) B. Ce cylindre sert encore à d'autres usages, voy. Lobet (2).

3. **Mostèle,** Nessonv. (morille, fonge) B.

Mouleter (lambiner) C. V.

Mouton d' nawai (haricot, plante légumineuse ; ragoût des moutons) Lob. suppl.

Muaiz, fém. muaije (mauvais). = afr. *mais.*

Nafé : (« onn nafé » se dit d'une chose étonnante, difficile à croire) Lob. ; d'autre part, le même auteur, au suppl., v. sess, dit : sess t'onn afé = c'est un malheur, une chose inconcevable (3).

Nattar (chose entière, exempte de défauts) Lob.

3. *Naie*, H., t. de min. (partie la plus profonde d'une fraction de cercle décrit dans la marche transversale des veines) El.

Naiûte, Nessonvaux (coup, accident) B. De là l'expr. tot-à-naicûte, etc. ; voy. sous *tot.*

Nanel (jobard) Lob.

(1) De l'afr. *merme* (petit) = L. *minimus?*

(2) Sans doute une autre forme de fr. *molette.*

(3) J'y vois la phrase : « c'est une affaire ».

Nas' (Stanislas) Lob.

« **Natt du vag** » (balèvre, babine, lèvre des animaux, vulve) Lob. suppl.

Nêle (Pétronille) Lob.

Niouketer (lacer : saillir une chienne) Rouv. Prob. de *nouk*, les chiens s'ennouant quand ils saillissent.

Nise (rate), voy. mise.

Noke, H., t. de min. (gouttière faite avec des planches pour conduire l'eau) El. — Cp. le mot suiv.

2. **Noket**, t. d'ardoisiers (lame de plomb, d'environ 10 pouces sur 5, qui sert à garnir les noues) ; noketer (garnir de noketz) — Dim. de *noc*, *nauc*, voy. nowe.

Notal (trapu) Lob.

Novelin (novale) Lob.

Nu (veille : jour précédent, vigile) Lob. = *nût* (nuit).

Ogife (sorte de moulure nommée en fr. doucine). Cp. fl. odief (doucine : sorte de rabot à moulures).

Ondon, Hesb. (synon. de trèpesin et de lame).

Orerèlez (objets faits d'or, bijoux) Lob.

Ortu (guéret, terre labourée, non ensemencée ; terre à blé) Lob.

Oûdrouh (« rubrique, dans : savoir les r. d'une affaire, d'une maison ») Lob. (1)

(1) Les articles supplémentaires (c'est-à-dire intercalés dans la première rédaction), qui se rapportent aux lettres P à Z, ont été réunis au texte manuscrit que j'ai été chargé de publier.

GLOSSAIRE DE L'ANCIEN WALLON [1].

ABRÉVIATIONS :

Ch. de ch. — Choix de chansons et poésies wallonnes recueillies par MM. B*** et D*** (F. Bailleux et J. Dejardin). Liége, 1844.

Ch. — Recueil des chartes et priviléges des 32 bons métiers de la cité de Liége ; imprimé vers 1730, 2 vol. in-fol.

L. — Louvrex, Recueil contenant les édits et règlements faits pour le pays de Liége. Liége 1750-1752, 4 vol. in-fol.

d'H. — D'Hemricourt, Miroir des nobles de Hesbaye, publié par Salbray. Bruxelles 1673, in-fol.

d'H., Patron. — D'Hemricourt, Patron de la temporalité, ap. Polain, Histoire de l'ancien pays de Liége, t. II.

Manif. — Manifeste relatif à l'usage du thonlieu d'Eysden.

G. de M. — Guillaume de Meeff.

M. — Méan, Glossaire, 1) explication étymologique, 2) explication latine.

(1) Le ms. laissé par M. Grandgagnage s'arrête à l'article *retz*. Ceux qui suivent sont de ma composition. Quelques autres articles, que j'ai insérés dans les lettres A à R, y sont indiqués par un astérisque.

P. MS. — Pièce manuscrite (1).

Abbeaul. L. II, 30 i : en passant.. tout le tiege jusques à grand abbeaul (ap. J. de Stav. 261, *aux grans aveaux* ; autres var. : *aleal*, *aveal*) deseur Bernalmont au main senestre au deseur delle prealle, et d'icelle abbeau (Cout. de Liége, I, 317 *de celle abeaul*, J. de Stav. *de cely aval*) revenant *aux chayeneaux* (Cout. *chayenes*) qui stont sur les terres (Cout. *sont sour les tyers*), etc. — Que veut dire *abeaul* ? = afr. *aubel* (aune) ?

Abbie (alose). Ch. I, 152 s, a. 1547. Voy. Dict. s. v. âbèie.

Abeille (sorte de poisson de mer) L. III, 211 sq. Ce poisson arrivait en balles, de même que le stocfisch, tandis que les autres étaient mis en tonnes ou en mandes ; il était donc prob. séché. Le même mot est écrit *abeye*, p. 177. 10 (1317). L'an. rend *abeille* par *alose* et l'on ne saurait douter de la correspondance de notre mot avec le préc. ; mais pour être certain qu'il ne s'appliquait qu'à l'alose, il faudrait savoir si celle-ci arrivait effectivement en balles, ce qui paraît incompatible avec la nature délicate de ce poisson.

Accense. M. : Datio rei ad *censum*. Bail à rente.

Achèle [« achaie »] Ch. de ch. p. 69 : ji r'prend mi achèie (mon ancienne manière de vivre, ma routine). Cp. N. achelée.

Aches. Ch. I, 240 : drap, aches, laines ; 242 m : sac en

(1) Abréviations employées dans mes notes :

COUT. — Coutumes du pays de Liége, publiées par Raikem et Polain, t. I. Bruxelles 1870, in-4°.

ORD. — Recueil des Ordonnances de la principauté de Liége, publié par L. Polain, t. I, Bruxelles 1860, in-fol.

J. DE STAV. — Chronique de Jean de Stavelot, publiée par Ad. Borgnet. Brux. 1871, in-4°.

J. D'OUTR. — Ly Mireur des histors par Jean des Preis, dit d'Outremeuse, publié par Ad. Borgnet et St. Bormans, tomes I-V. Brux. 1864-1877, in-4°.

BULL. — Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne.

quel ayt laine ou ache. J. de Stav. 213 : fileit de lin, d'aiche et de laine [1].

Achie (bécasse) L. III, 175. 1 (où on lit par erreur *la chye* p. *l'achye*). Voy. ma notice « La Lettre des Venalz » (Bull. VIII, mélanges, p. 6) [2].

Acort (parti, côté) ap. d'H. [3]

Acrawe, *ancrawe* Ch. I, 151 (1547) : dois clers saymes là on pesse acrawe et de tous les acrawes que on prendra aus dittes saymes. — Plus loin il est question des lamproies, abbies et salmons : donc l'a. est d'une espèce différente de ces derniers. On remarquera aussi que notre mot est masc. — L. III, 176, n° 7 : soit saumons, ancrawe ou autre ; ibid., n° 8 : soit saulmon, strugions, ancrawe, cabelheau, rinvés ou aultres.

Acts de claire cour. M. 1) instrumenta, 2) actes insinués et revêtus de la formule exécutoire.

Adargiés L. I, 359. 38 (1386) : et tous les biens comunes adargiés et destruis. — Lisez *atargiez* (retardés, empêchés) [4].

Adetrier (détenir, retenir, empêcher de vaquer à ses affaires) L. III, 178. 16 (1317) [5]. Voy. le simple detrier.

Adreche (direction, aide) L. I, 34 i (1424) : [ne soient point interpreteez] pour faire adreche aux malvais en leures malices (ut improborum malitiae inserviant). *Adrechier* (diriger, aider) L. I, 44 m : pour estre adrechies en leurs besoingnes.

(1) Voy. le Gloss. roman-liégeois par Bormans et Body. Je ne doute pas que notre mot soit le primitif de fr. *échée*, mais je conteste qu'il soit connexe avec *écheveau* (voy. Littré). Les formes *echs* et *esse*, citées dans le dit gloss., y sont d'ailleurs contraires et par la forme et par le sens, qui ne peut être « échée ». Le mot reste donc à éclaircir. — M. Borgnet pensait à « fil fabriqué à *Aix*-la-Chapelle ».

(2) Cp. Dz. lex. v. acceggia.

(3) Cp. mon Gloss. de Froiss. v. acord.

(4) C'est aussi la leçon des Ordonnances, t. I, p. 349.

(5) Il faut, je pense, lire *à detrier*.

Afahan (affamé) Ch. de ch. (1622) : afaxhan.

Affaitier (accoutumer) d'H.

Affolure (estropiure) d'H. Voy. foule et foller.

Agaicteur (qui se met en embuscade) L. I, 189 i : pillars, larrons, robeurs, agaicteurs et destrousseurs des bons marchans.

Agali Ch. de ch., p. 136. Voy. le Dict. s. v. agalé.

Ahan (terre labourée, culture). Cp. nW. ahanz (I, 14 et 325).

Ahanier (cultivateur) L. I, 404. 10 (1487) : ahanniers et cheruwiers.

Ahierdre (1. intrans., s'attacher à ; 2. trans. saisir). Du lat. adhaerere. *Ahierdant* (adhérent, partisan).

Ahierpint (saisirent) Ch. de ch. 105 s (1634) : I v'z ahierpint m'sour po lèz fèsez. — De même origine que fr. harpigner et harpailler (voy. Dz 26, v. arpa). Cp. norm. herper (empoigner, saisir).

Aidant (liard) ; Chartes I, 23 i (15e s.) : XX aidans pour la pièce (le florin du Rhin, XXIIII soulz pour l'aidan. — En 1458 (Ch. I, 226. 13) 8 aidans 16 soz, c.-à-d., d'après ce qui précède, 8 2/3 aid., valaient un griffon ou une demi-couronne. — L'aidant est aussi évalué à 24 sols Ch. II, 15. 10 (1546). — D'après Sim. 3, 1 aid. valait 144 oboles ou 24 sols (à 6 pour une obole), ou 288 côpés.

Aires (arcs) Ch. I, 82 (1588) : fourmes de solier, mange de sickilles, aires, pilets, vires, mackets, vires de buze.

Aisemens. L. II, 64 s (1330) et souvent : werixhas ou aisemens delle cité. Id. I, 11, n° 8 : quant au point des lieux que Mgr de Liége appelle les Werixhas et le Cité les appelle Aysemence dedains terre et dehors, excepteit murs, ponts et fossois. — La différence, je crois, ne pouvait être que légale ou relative aux impôts : Ais., comme Wer., signifie lieu appartenant au peuple et non à aucun particulier. Voy. Dict. s. werixha.

Aises. Ch. I, 82, au nombre des articles qui sont de la compétence des fustailheurs et des tourneurs, se trouvent « les aises et glaives », placés entre les risseliers (râteliers) et les navirons (rames) ; la pièce est de 1518. Dans une autre de 1423 (p. 159), on trouve : « vendeurs de fustailhes (ouvrages grossiers faits au tour), assavoir meezes, baches, *asties de glewe* ». C'est là prob. la bonne leçon. Voy astie [1].

Alegny, voy. destocheit. — De *legne* (bois à brûler).

Alleyer. Ch. II, 227 (1480) : Item avons encore ordonneit... que les cordonniers et corbesiers... peuvent... alleyer cuirs et toute denrée de tannerie de dehors... et les revendre ly un à l'autre. — Quid ? faut-il lire *arreier* (préparer, mettre en œuvre) ?

Alligier (alléguer, opposer une exception) L. I, 39. 10 (1424) : et volrat se partye faire adjourneir pour alligier au dit vogement (ad proponendum aliquid contra praedictam injunctionem).

Aloinache. Ch. I, 10 (titre), a. 1434 : Lettre des Aloinaches par le bon métier des Fèvres contre Waulthieu Dalthin.

Alourder (séduire, duper, tromper). L. I, 38 m : et s'il advenoit que par séduction ou par alourdement de curatier ou curateresse... que chis ou celle qui ainsy l'aroit alourdée. — En nW. alourdiner. Il existe encore un proverbe : ki hoûte, li diâl' l'aloûte (Sim. 2).

Amairir, *amanrir* (*amoindrir*) d'H.

Amassit (tua) G. de M. [2]

Amodier. M. 1) amodiare ; 2) cedere sub certa pensione annua.

(1) *Aises* peut avoir coexisté avec *asties*, l'un représentant *hastas* (hampes), l'autre le dérivé *hastilia*.

(2) Ce mot est, dans Ste Palaye (vo amasser), rapporté à *masse* (massue). Cela est rendu plus que probable par l'ital. *ammazzare*. Quant à la forme *amassir*, on rencontre aussi *amacir* en afr. (Eust. Dechamps).

* **Amolle** (vase de verre destiné au service de la messe) J. d'Outr. V, 226 : en une fiole de voile (var. de B. en une *amolle* de voire). — Id. dans la Geste, IV, p. 714 : La tieste li fendit ensi comme une amolle. — Bas-lat. *amula*, *amola*, dim. de *ama* (1).

Amonteir (se rapporter à, concerner) L. I, 180 (1356) : Vollons que (les dites ordinanches et lettres) soient de nulle valeur en tant que elles puellent touchier ou amouteir (l. *amonteir*) Mgneur l'Evesque.

Amoullies. Ch. II, 307. 34 sans icelles chandelles estre fardées, foriées ne amoullies de sayns ni de boeure. — Moulées ? (2)

Ancrawe, voy. acrawe.

Andon (*andain*) L. II, 418. 5 (1700).

Andwinée (saisine-) M. 1) anduinata ; 2) saisinia anni lapsu a non consummata executione perempta. Voy. le Dict. v. anduiner et s'anduiner (3).

Anko. Ch. I, 29 s (1418) : ne qui achapterat koenne ne anko embleit (*incudo* ?).

Ante (tante). Voy. le Dict. s. v. antin.

Anyeux (nuisible, incommode) d'H. = afr. anieus, anuieus, fr. ennuyeux.

1. **Aourner** (orner, lat. adornare) L. I, 34 m (1424).

2. **Aourner** Ch. 199. 5 ; 200. 18. = ad-ordinare ; mettre

(1) Je pense qu'il faut écarter le fr. *ampoule*, invoqué par Borguet et les éditeurs du Gloss. rom.-liég. — J'ai cru devoir insérer cet article, le mot *amolle* me paraissant particulièrement intéressant, et l'éditeur du t. IV ne l'ayant pas compris.

(2) Cette interprétation est aussi celle du Gloss. rom.-liég. de Bormans et Body.

(3) J'ai peu de confiance dans l'étymologie par *annus* ou *ante annum*.

à une certaine place, assigner un certain rang ou tour de rôle. Voy. pl. loin l'art. oune.

Aoust. « Ouvriers d'aoust » (moissonneurs) L. II, 419. 4 (1729).

Apahner Manif. p. 46 (louer en pâturage, louer pour pâturer). De *pahon* (pâturage) = lat. pastionem.

Apaivé (versé ?). Ch. II, 354 s (1544) : se il y avoit sang de ce apaivé.

Appiert, d'H. = lat. expertus (avec chang. de préfixe).

Apprise ou rechargement. M. 1) rechargia. 2) mandatum quo judex superior formam sententiae exprimit jubetque inferiori [judici] juxta hanc formam pronunciare.

Aprocheneit, d'H. 120 : Dame, je ay maintenant troveit sur mon chemien trois belles hierdes quy sont vostres, sy que ly bierger dient, mais ilh ne m'y ont de riens aprocheneit. — De *proprius* : donner en propre [1].

Apsoneir Ch. I, 34 m. (avant 1434) : Item que nuls ne puisse des dits mariscals pour eaux ne par aultruy marchandeir, apsoneir nulle année ne atreffait par mois que del pris deseur dit et qui que oneques par mois les feroit, ne donroit que dit est.... — Remarquez que au lieu de *mois* il faut prob. lire *moins*, car il est question ici d'un minimum au-dessous duquel il est défendu aux maréchaux de livrer. Si le mot *année* est exact, *apsoneir* peut signifier : abonner, donner un abonnement [2].

Araisnier (attraire en justice) L. I, 345. 22 (1335) ; 363, passim (1386) ; II, 17 s (1403) : resiere (litt. resuivre = poursuivre) et araisnier par devant quelconque haulteur. Ap. d'H. arraisonner. — Dér. de *raison*, langage, discours, donc propr. alloqui. Cp. Dict. v. 3. raine.

(1) Pour *aporcheneit*, de *porchon* (portion, part) ?

(2) Le mot ne serait-il pas étranglé de *apesoneir* ou *apasoner* = appactionare (passer un contrat) ?

Arbe de jour (*aube*) Ch. I, 4 m. (1421); aussi *arbre* ib. I. 238. Corruption analogue à *arbespine* = alba spina.

Areier (à ce qu'il semble : mettre en quartiers une bête tuée ; = nW. *araï*). L. III, 175 i, ter (1317) : « que nulz maschelicrs ne tue ne n'escorche ne areie beste nulz à vendage en royal chemin ne en voyes, ains le facent en leurs maisons.. » Un peu pl. h. : « Est assavoir que on ne doit dorrer (l. *doner* ?), de bœuf de 2 ans en amont, de l'areier, que 2 fl. de tournois [1]. »

Arfese L. III, 179. 22 : Qu'il ne soit nulz qui pesse (*pêche*) en nule eawe de nulle arfese ou instruments dessoyaulx (l. *desloyaux*). — Manif., pièces justif. p. 20 (an. 1451) : « pexhier d'une arfeye de loy appellée rocheaulx ». = artifice ? [2]

Armas (armoires) Ch. I, 82. 12. Cp. nW. *armâ* (armoire).

Arsin, *-ien* (d'ord. incendie). Quid dans les passages suiv. ? L. III, 176. 5. (1317) : que nulz ne puisse fondre nul arsin de sayen ne de craisse... fors que en lieux à ce deputez. Id. I, 440 i : tregus, cendres, arsiens ne autres ordures [3].

Assenner (*assigner*) L. II, 57. 17 (1287).

Assis (assiégé) L. II, 4. 2r Part. de *asseoir* (lat. assidere = obsidere).

(1) Borgnet ad J. de Stav. p. 226 : (« ons ne doit paiier de areir et tuweir une bueffe que II sous de tour. ») explique notre verbe par « ouvrir la gorge d'une bête abattue », et l'identifie (ce qui n'est pas admissible) au nL. *ahorer*.

(2) Voy. cet article dans le Gloss. roman-liég. ; la forme *arses* qu'on y trouve dans plusieurs citations, est sans doute une faute de lecture ou d'écriture pour *arfès*. Le mot ne signifie pas, comme dit le Gloss. cité, un engin défendu, mais un engin en général, et M. Grandgagnage me semble avoir bien rencontré, en le rapportant à *artificium*, qui signifie en bas-lat. engin, outil, et qui se prête parfaitement. Seulement il faudra, pour se rendre compte des formes *arfeye* = *arfie*, présumer que l'on a prononcé arfîze, arfèze ; cp. afr. *juïse* de *judicium*.

(3) Dans le 2e passage le mot se comprend (« restes d'une combustion ou arsin ») mais il est moins clair dans le premier.

Assise (impôt *assis* sur) L. II, 54. 2 (1287) : assise des cervoises. — Ailleurs le mot signifie le terrain attenant à une habitation rurale : ainsi Manif. p. 79 (1419) : court, maison, jardin et assieze ; L. II, 30 m (1430) : le cour et assieze de celle maison qui fut Gerard, etc. ; la maison qui fut Lambert.. à toute (= avec) l'assieze [1].

Astaler, apud d'H. : établir (un fils, une fille). Dans les Ch. I, 148. 32, comme l'explique Brixhe I, 109, astaler signifie indiquer au créancier celui des actionnaires de la bure qui doit le payer ; donc adresser, assigner. L'*astalle* était l'assignation avec désignation donnée au créancier ; l'actionnaire constitué débiteur recevait une *cédule*. — Cp. fr. *installer*.

Astelles (sorte d'engin de pêche), v. s. v. houcherale. — Peut-être de *hastella* (dim. de hasta).

Astie de glewe (hampe de lance), v. aises [2].

Athalemeal, voy. thalemeal.

A tout, prép. (avec), le rég. étant fém. *à toute*. Passim. = nW. *atô*.

Atreffait. Voy. la citation s. v. apsoneir. Litt. = autre fait ? pour le sens = autrement ou = aussi ? [3]

Attaches (épingles) Chartes II, 337. 35 (1534) : anneaux, verges, affiches, attaches, joweaulx d'or et d'argent.

Auette (sorte de gibier). Dans L. III, 174. 3 un édit de 1317 établit le maximum auquel doit se vendre le gibier, etc. ; la couple de pigeons, le pluvier, la poule d'eau valent au plus

(1) Cp. J. d'Outr. IV, 355 : et leur englise et l'encloustre et toute l'assies (var. assiese). — Cp. nW. astze (verger).

(2) Je m'explique *astie* par un plur. *astilia*. On trouve fréq. en b. lat. *hastile* = hampe ou bâton pour porter la croix, pied d'un candélabre, etc.

(3) Je doute de cette explication ; dans J. de Stav. 227 je trouve : toutes gens de mestier qui auront en covent à aultru de faire nulle ovraige soit à treffait ou aultrement. L'éditeur propose de traduire par « à forfait ». Je partage cet avis.

6 deniers tournois, l'*auette*, la perdrix, le chapon (entre la Toussaint et Pâques) et l'oison (c'est ainsi que je comprends le mot *loichon*) 12 d. t. — Litt. *auette* peut être un dim. de *awe* (oie), mais il se peut aussi qu'il s'agisse de la bécasse ou de la gélinotte (voy. aux mots marlart, neppe, strylet, chye, corette, luc). Tout me porte à croire que *auette* est une faute d'écriture pour *anette* (cane). Voy. ma Lettre des Venals, p. 5.

Aulbon (bois blanc) Ch. I, 171. 12 (1533) : les blancs bois ou aulbon. Du lat. *alburnum* (1). Voy. le Dict. v. âbon.

Auvetz (sorte de poisson de mer). Ch. II, 128 m (1582) (2).

Auxmaes (aumailles) L. III, 185. 10 (1585) : bœufs, vaches, veaux, moutons, cabrys et auxmaes. — Répond à un type fr. aumail. Voy. Dict. v. àmâ, âmaie.

Aval (parmi, partout dans, dans) Ch. I, 27 i (1418) : les autres mestiers d'aval le cité (3).

Avoyer (propr. mettre sur la voie, d'où informer, instruire) ap. d'H.

Awireus (*heureux*). Pour awureus = aüreus (*w* intercalaire) = eüreus, dér. de *eür* = fr. *heur*).

Awotron (enfant adultérin, syn. de bastart) L. I, 473. 3. Dér. de afr. *avoutre* = lat. adulter.

Aytre. L. I, 35 m (1424) : Quiconques.. ferat aytre (g[d] R. *aite*) de poirteir gens fours delle Eglise de forche (vel homines ex ea captare aut pertrahere tentârit). Peut-être = ate (empressement, acharnement), qui a donné le verbe afr. aatir (4).

Babes. Ch. I, 80. 1 (1563) : « (*le métier des charrons comprenait les*) charliers (*charrons*), fustailhers (*tourneurs de manches d'outil*) et tourneurs et revendeurs de cendres à flamaxche

(1) La vraie francisation de *alburnum* est *aubour*.

(2) N'y aurait-il pas ici une faute de lecture pour *rinvetz* (rivets) ?

(3) Voy. mon Gloss. de Froissart v. aval.

(4) Le texte des Ordonn. I, 540 porte *aytte*.

ou à babes par le même ou petite mesure tenant saulx ». — Ces revendeurs sont nommés en un mot *cendriers*, p. 79 pr.

Babescines (lucarne). Ch. II, 63. 1 (1564), on distingue : 1. B. faitte sur maisons ; 2. B. située sur thour, clocher ou montée à vize ; 3. g^de B. faitte sur maison pour tirer foin ou autre chose. — Voy. Dict. v. båbecine.

Bache : objet de fustaillerie. Voy. la cit. s. v. aises (et astie) ; de plus Ch. II, 27. 31 : « les soyeurs, quareurs, faiseurs de lattes et haveurs de baches ». — Prob. *bac* en bois, auge ou = nW. *bache* (lambris, etc.) (1).

Baille (porte) G. de M. (2)

* **Baine**. J. d'Outr. V, 487 : u li dus de Brabant vint sus le baine atout ses gens (en champ clos, dans la carrière). — De l'all. *bahn*, afl. bane (area, locus ubi luditur) (3).

Baissiet. Ch. I, 291 (1418) : Quiconques de ce jour en avant arat rapporté... aulcune sieulté (4) faicte sur nostre dit mestier ou prononcherat hors de Mestier en disant celuy a baissiet en ly nommant... — Quid ?

Balisson. Ch. I, 252 m : pièce de bois servant à tendre le drap sur la weyne de haut en bas, c.-à-d. sur la largeur. Cp. macrea (5).

Bannceresse Ch. II, 40. 11 et passim (porte-bannière, prob.).

Banses, *bansteaux* ; Ch. I, 286. 51 banses de drappiers ; de pexheurs, ibid. ; d'enfant 297. 13 ; de cabillawes II, 134. 38. — Voy. Dict. v. banse, et Dz. lex. 48 v. benna (6).

(1) Voy. Bormans, Drapiers, p. 241 : *Bache*, litt. bac : petite boîte carrée dans laquelle le tisserand met ses spoules.

(2) Voy. mon Gloss. de Froiss. s. v.

(3) Je reconnais le même mot dans ce vers de la Geste, IV, p. 671 : Et nostre evesque est chaius dessus la *baine*.

(4) Lisez *sieulte* (opinion, avis).

(5) Voy. Bormans, Drapiers, s. v. balisons.

(6) J. d'Outr. I, 232 : colhoit rouses plains les bansteals.

Barbire (mentonnière ?) d'H. (1).

Bars (barbeau, afr. *bar*) L. I, 427 $^{s}/_{m}$. Ou = all. *bars* (perche) ?

Basêie (nuée, prob.) (2). Ch. de ch. 6 :

A l'fin dès finz
Cise neûre basêie
Est disipêie
Sin mal engin
Come ine fisèie
Ki rudinêie
A to montant
Jisk' à nulèies.

Baslars (sorte d'arme) L. I, 467. 1 (3).

Bassier, *bassy* (bélier) Ch. II, 153 m (1523) ; 161. 8 ; 179. 23. Cp. b.-lat. bassaris ap. Duc., et Hor. Belg. 36 : bassaris : een melc oe (brebis). En Ardenne : bazin. Voy. Dict. v. basi (4).

Bastant (suffisant) Ch. I, 203 i et 204 s (1621). Voy. Dz lex. 46 v. basto.

Bastarées Ch. I, 29 s (1418) : Nulz ne fache serres (= *serrures*)... qu'elles ne soient plannies de wardes et les serres bastarées à quatre wardes de moins.

Baston (aN.). Acheté 6 bastons que l'on dist hacquebus ou culleuvrines (an. 1475, ap. J. Borgnet, Hist. des comp. milit., p. 44 n° 3). Le mot *bâton* signifiait anc. en gén. arme ; cp. bâtons à feu (armes à feu portatives) L. II, 422. 2 (1564).

Batant (*tot-batant* = fr. *battant* neuf) d'H.

(1) Cp. mes Trouv. belges, nouv. s^ie, aux Notes p. 333.
(2) Cp. *basête* dans le Suppl.
(3) Sans doute = afr. *badelatre* (épée courte et recourbée).
(4) Voy. aussi Diefenbach, Suppl. ad Duc. s. v. bassaris.

Batiche dans : ville-batiche, v. la cit. sous 2. xhame. — Opposé à « bonne ville » ; la ville batiche n'était pas comprise dans le tiers état (1).

Baustes. Dans L. I, 427 $^{v}/_{m}$, « les baustes, bondiffes et seawereaux » sont cités comme des objets dans lesquels on peut conserver le poisson. Ailleurs : « mettre en baustes ou bondiffes ne en seaweraux aulcunnes manières de pesseries ». Je suppose qu'il faut lire *banstes*, autre forme de *banses*.

Bayettes (sorte d'étoffe) Ch. I, 262. Dim. de *baye* (« sorte d'étoffe de laine qu'on fabriquait à Valenciennes aux 16e et 17e siècles », Hécart) (2).

Beches (brochets) L. I, 427 $^{v}/_{m}$. Primitif du fr. *béquet*, à moins de lire *bechés*.

Begâde, v. la cit. sous borsuts. Se trouve dans Dj. comme signifiant tiretaine. Voy. Suppl.

* **Beghon**, mentionné parmi les armes prohibées dans le Nouveau Jet (1394), cité par Gachet, s. v. paffut.

Begues ou *becques fouttus* (injure grossière dont se servaient les portefaix) Ch. I, 199-200. 17.

Bellefroit (tour, fr. *beffroi*) d'H. — Voy. Dz lex. 47 v. battifredo.

Bennes de *cherette*, Ch. I, 300. 10 ; ib. 286. 51 bennes de chaire. Dans le dernier ex. le mot est-il distinct de *char* ? Dans ce cas, il faudra interpréter le terme par « fond de chaise ». Voy. le Dict. v. bène.

Berckmoese (teinture de tournesol, nW. lakmouse, holl. lakmoes ?) Ch. I, 238 i (1527). Comment expliquer l'élément *berck* ?

(1) Voy. aussi mon Gloss. de Froiss. s. v.

(2) Voy. aussi Bormans, Drapiers, v. baiette.

Bertisse (animal dont la peau sert de fourrure) Ch. I, 314. 18 : peaux de fawines (*fouines*), loths (*loutres*), buivre (*castor*), wixhas (*putois*), bertisse (p. 319, id.).

Berwette (*brouette*) Ch. I, 147, 26 (1593). Voy. Dict. v. berwète [1].

Bestenc (dispute), L. I, 37. 5 (1424) : bestens et débats. Subst. de l'afr. *bestencier* (se quereller), comp. de *tencier*, nfr. *tancer*, voy. Dz lex. 403, v. stentare.

Bichier L. II, 5. 13 (très-anc. traduct. d'un diplôme de 1208) : et aussy ne doit-on vendre cervoise plus chiere que quatre bichiers pour ung denier (quam pro denario quatuor bitterii [lisez *biccerii*). — B.-lat. bicarium, ital. bicchiere, all. becher, anc. fr. pichier, pechier, voy. Dz lex. 52 v. bicchiere. Cp. fr. *bichet*.

Billeteurs L. I, 436. 20 : Que dors en avant ne soient en ladite cité... herbegiés aucuns billeteurs de monoie en sacré (*secret*) ne haienans, etc. — Prob. = fr. *billonneur* (voy. Littré).

Birat (cercueil) Ch. II, 44? 39 (1568). Voy. le Dict. v. birâ.

Bisawe. Ch. II, 4. 22 (1587) : pour charger et mener leur nef et batteaux que l'on appelloit du temps passer (*sic*) les neefs bisawes. Ce sont des barques ou bateaux de poste, donc prob. du W. *bizer*. — Les conducteurs se nommaient *biseurs* L. III, 234. 8 (1654).

Blauirs [blavirs] Ch. I, 186 i (1451) : blatiers. Cf. afr. blaverie (droit sur le blé, etc.).

Bockeranes. Ch. II, 236. 21 (1534). — Fr. *bougran*, voy. Dz lex. 72 v. bucherame [2].

Bockhouls, *bockhoz* (hareng-saur) L. I, 51. 39 (1424); Ch. II, 134, 38 : bocholz. — Holl. bokking, all. bücking, bückling.

(1) Mieux vaut l'étym. *birouette*, voy. Dz lex. 54 v. biroccio.

(2) Cf. Bormans, Drapiers, s. v.

Bodet Ch. I, 147. 26 (1593) : charger... houilles, en porter avec bots... ou vendre seullement par bodet ou bots. — *Bodet* a donc désigné encore une autre sorte de panier que celle qui porte maintenant ce nom. Cp. *bots*.

Bodire L. II, 423. 10 (1364) : prob. par erreur p. bōdire = bondir (v. c. m.).

Bodray L. II, 31. 4 (1430) : Ly mayeur ou son thorier soit content pour sa ferme (*sa garde*) de 4 bodray. — Selon Sim. 3, le bodrai, bodria ou bodifer valait en 1477 « 10 sols, 6 deniers, conséquemment 16 b. valaient 7 aidanz » (1).

Boireau, *borreau* Ch. II, 134. 38 (1582) : (défense de vendre, en certain cas, le poisson autrement qu'en gros), assavoir les harrains par lacts et demy lacts (voy *lasse*), les sorrets et bocholz par thonneau estrain, demy estrain, — les scolkins par ghitalle appellé communement boireau , contenant chascun douze vingt. — L. III, 211, 212 : grosse de scolckins. Ibid. 309. 40 : ne presume faire mettre (les chandelles) ensemble en borreau cies (*liés ?*) par fillets, s'ils n'ont le poix predeclaret. — C'est le nW. *boirai* (botte, trousseau) (2).

Boisette Ch. I, 154. 10 (1548) : item ceux qui tomberont aux cincq billets qui seront aus dittes boisettes.— Dim. de nW. *boise* (boîte).

Bome d'H. (souterrain voûté, sorte de casemate). Voy. le Dict. v. baume

Bondiffe, voy. la cit. s. v. bauste. — Voy. le Dictionnaire v. bondif.

(1) Dans le passage corresp. de J. de Stav. p. 262 on trouve *bogdray*, p. 312 *bogdrahe*. — Ib. 151 : ilh li donat trois b'ans deniers appelleis bogdrais.

(2) L'auteur me semble se tromper sur l'origine du mot nW. *boirat*, qu'il voudrait rattacher à l'all. *bürde* (faix) ; ainsi que sur le synonyme *bot*, qu'il rapproche du holl. *bos* (paquet, touffe). Selon moi, *bot* est = afr. *bote*, *bute* (lien, lat. *boja*) ; de là le dimin. *botereau*, *botreau* ou *boreau*, nW. *botrai*. Cf. pl. loin *borhea*.

Bondir L. II, 426. 4 ; 430. 4 : et illec ayant fait bondir et eslever perdrix.

Borhea Ch. I, 82. 11 (1568) : pourront achepter de toutes sortes de rond bois à borhea et à givée. — Est-ce un syn. de *gixée* (radeau) ? Ou connexe avec *boireau*, *borreau ?* ou avec *bor*, *bour* (tronc d'arbre) ? (1)

Borsuts. Ch. II, 321. 27 (1577) : camelot, begades, tirtaines, borsuts, sapirs (2).

Bot Ch. II, 300. 10 voy. s. v. bodet. C'est sans doute le primitif de *bodet* (3).

Botilhon L. I, 357. 29 ; bouteillon I. 385 m et passim. Toujours joint à forestier ; ap. Roq. garde-forestier (4).

Botillon (blutoir) Ch. I, 120. 37. Du nL. *boti* (bluter).

Bottée (sorte de quantité : 20 font un clichet) L. II, 408. 62 : on met ordinairement une bottée de fumier de vache pour 4 arbres et on estime 20 bottées pour un clichet. — Ch. I, 136. 61. — De *bot ;* donc un bot plein.

Bottin (bouvillon) Ch. II, 179 $\frac{m}{i}$ (1546). Voy. Dict. s. v. botin.

Bouche. L. I, 54. 20 (1424) : s'il n'at esteit adjourneit à sa bouche (verb. = nW. à tou) ou à sa femme (5).

Bourine (afr. *burine*, bruit, tapage) Ch. I, 190 m (1553) : qui ferat stourde et bourine ; L. I, 463. 11 : burine, quassure et altercacions. — Méan : Bourine : rixa in qua qui rumorem fecit tenetur ad certam amendam. — Voy. nW. bourène.

(1) *Borhea* est prob. une variété de *boîreau*, ce qui permet de traduire : rond bois par faisceaux ou par radeaux (*gîvée*).

(2) Bormans, v. boursu, cite J. Borgnet, Cartul. de Bouvigne I, 221 : « Un noir cotreau doublé de boursu », mais il ne sait déterminer cette étoffe.

(3) N'est-ce pas le même mot que le nW. *bot* (hotte) ?

(4) Du vha. *putil*, nha. *büttel* (serviteur), d'où aussi fr. *bedeau*.

(5) Je ne saisis pas le sens ni du texte ni de l'explication.

Bourleur (trompeur) L. II, 19. 28 (1403). Voy. Dz lex. 74 v. burla.

Bouwes Ch. II, 307. 33 (1582) : les chandelles de Staux deveront être faittes de bon suives.., de blanc ligneul bouwes entremêlé de filets de cotton ; — celles de fosse (*houillère*) deveront être faittes de lignoul bouwes ou non bouwes (v. la suite s. v. amoullées). = nW. *bouwé* (blanchi) ?

Bouxteal, g[d] Record ; L. II, 30 i : bouxteau ; voy. nW. bouhetai.

Brakenier (homme à gages conduisant les chiens, les *brakes*) d'H.

1. **Braz**, voy. Brustelles.

2. **Braz'**, *braxhe* Ch. I, 105. 25 (1603) : et des brasseurs pour leurs braz pour brasser bierre ; d'H. Patron, pp. 419 et 437 : blancq braxhe [1].

Briesier Chartes I, 161 m (1423) : E deveront li dit bourgeois ou autre briesier leurs vins en bonne couve ou couvelars, afin que les dis ouvriers qui aront vendu ou refait les tonneals [et qui sont obligés de reprendre le vin au prix marchand pour être enfusté] en ayent nus peris. — Verser ou transvaser ? Le mot représente-t-il le fr. *briser* ?

Brievelet (billet, bulletin, sur lequel on inscrit un nom) Ch. II, 208 m (1527) ; brieflez Ch. II, 230 (1464). — Dim. de afr. *brief* (bref), all. brief.

Brimber, *brimbeur* (= nW. briber, -eur). L. III, 136 sq. (1571) : brimbeurs et brimbeuresses ; 139. 8 (1660) : brimbeurs et brimbeusses.

Broche. Manif. 323 m (anno 1632) : c'est pourquoy à fin couper une fois broche à leurs pernicieuses entreprinses. — « Couper court » [2].

(1) Ailleurs *brats* (ap. Stav.) ; = afr. *bras* (malt, drèche).
(2) « *Brusquement* » ?



Brocker L. III, 175 m (1317) : Quiconques tenkelherat, dorrat ou brockerat char de beuf, de vache... en quel lieu qu'il soit, fours que sur les espaulles, sor le col et sor le teste [1].

Brosder Ch. de ch. p. 66 : ine crete de michez po brosder sèchez. — Cp. fr. *brouter*, qui vient prob. de *brout* (bourgeon), lequel vient de l'aha. *proz* (m. sign.). Cf. Dz lex. 70 v. broza.

Brouk. d'H. 120 $^{v}/_{m}$: sor les brouk à Oreilhe (Salbray traduit : paturage commun), 136 m : sour les broukes à Tymale (Salbray traduit : prairies).

Brumvis (sorte de poisson) L. III, 209. 18 : merswin ou brumvis. C'est l'all. *braunfisch* (delphinus phocaena), synon. de *merswin* (fr. marsouin, all. meerschwein).

Bruskin Ch. I, 235 (1527) : item quiconque vora faire draps appellez vulgairement bruskins [2].

Brussy Ch. II, 336. 21 (1534) : lame (*miel*), ficques (*figues*), tiracle (*thériaque*), alloen, brussy, rouges feuilles et autres. Ibid. 22, le brusy est nommé au nombre des objets servant à préparer les peaux, parchemin, vélin : « sel d'alume, farinne de gal, coperose, brusy » ; 327 m (1577) *brusil* ; I, 238 i (1527) *brusille*. — Il s'agit du bois de *brésil*, sur l'étymologie duquel voy. Dz lex. 64 v. brasile.

Brustelles. Dans la grande énumération (Ch. I, 82. 12) de tous les ouvrages que peuvent faire les fustaillers et ceux du plein mestier des charliers, on lit : quartiers d'ypres (*herses*), deus dyppe (?), braz de Brustelles, civiers et touttes autres minutés concernant chars et charettes [3].

Bube (hibou, ap. J. d'Outr. cité par Sim. 2, mél.). Lat. bubo.

(1) En français on dit, en t. de boucherie, *brocher*, p. pratiquer des trous dans la peau du bœuf assommé afin de le souffler.

(2) Voy. Bormans, Drapiers, s. v.

(3) Je pense qu'il faut lire *Bruscelles* (Bruxelles), et peut-être aussi *bars* (civières). — Pour *deus dyppe* lisez *dens d'ippe* (dents de herse).

Buffe L. I, 419. 21 : excepté viniers et boulangiers, lesquelz ce non obstant ne polront haieneir à staz ne à fernestres overtes ne mettre buffes ou scovillons à leurs huisses. — Quid ? (1)

Buise L. 364. 68 (1386) : qu'il les paye de soleil luisant, ou il entre en la ferme de Seigneur sans fier et sans buise et sans partir jusques à tant que payé arat. — Horae Belg. VII, 18 i : fustis : een cluppel vel *buyst* est palus vel baculus ad verberandum aptus (2).

Buiseaulx (dimin. de *buse* : tuyau) L. I, 429. 3 : ne parmy celuy thonneau ainsi afforé [faire] courir autre vien par buiseaulx, soffeles ne autrement.

Buivre, v. s. v. bertisse. Prob. = afr. *bièvre*, angl. beaver, all. biber (castor). Voy. Dz. lex. 47 v. bevero.

Burée, Ch. I, 36 m (1440) : desquels ils seront tenus faire chacun une houpplande alle burée de nostre mestier pour icelluy porteir honneur. De même dans une pièce de même date I, 8 $^{s}/_{m}$. — Livrée ? (3)

Buron (prob. étable). Ch. de ch. 106 m : nose gregne, nose mohon, nos burons (4).

Buste. Ch. I, 28 $^{s}/_{m}$ (1418) : item queilconque insierat hours quant la cité y sierat à buste banny et ne retournerat ens avecques les bannieres dedit mestier. — Quid ?

(1) Je pense qu'il faut lire *busses* (primitif de *buisson* = bouquet) ; le terme serait analogue à *scovillon* (auj. *houvion*), faisceau de ramons, balai. Il s'agit des enseignes de cabarets et de boulangers, et *busse* ou *buisson* nous est resté comme signifiant enseigne de cabaret, sous la forme *bouchon*.

(2) Les éditeurs des Coutumes (I, 91) pensent que les mots *sans fier et sans buise* signifient que le débiteur en défaut de payer ne doit pas être enchaîné comme un criminel. Cela reste à démontrer. *Buise* est = fr. *bûche*, et à propos du passage corresp. dans J. de Stav. p. 55, l'éditeur a eu tort d'assimiler (v. Gloss.) *buise* au fr. *buse*.

(3) Il se peut que *bu* soit mal lu p. *liu* (donc *liurée* = *livrée*), mais le mot peut aussi se rattacher à *bure* comme nom d'étoffe.

(4) Plutôt cabane, voy. mon Gloss. de Froiss. s. v.

Buyssier. G. de M. : Denys son frère le Buyssier. — Bûcheron ?

By. Ch. I, 82, 12 : manges (*manches*) de by et de xhavresses. — Quid ? (1)

Cabats. Ch. II, 168 m (1538) : Item aux dits mangons seront faites solempnes interrogations aufin scavoir si eux.... ont en fait des dits veaulx fait cabats, abus ou fraudes contrevenants aux priviléges. — Le titre de l'article porte : « De faire fraude ou cabats en fait de veaulx (2). »

Cabuts. Ch. II, 308. 36 (1582) : Item ceux qui ont... stordeus à l'huille.., ne deveront présumer en estordant huille entremêler avec la navette autres semences, comme chainne (*chanvre*), lismence (i. e. lin-semence), gailles (*noix*), semences de roz (?), cabuts ou semblables. — Les semences de cabus s'achetaient à Strasbourg, L. II, 406. 39, Ch. I, 135. 38 (1712). — Cf. L. II, 406. 43 ; 407. 44, etc. — Fr. *cabus*, chou cabus, néerl. cabuys-coole, all. kappes.

Kachalle, t. de blason, ap. d'H. 101 s, 301 i (d'après Salbray, coquille) ; p. 269 s/m kackalle (3).

Caches. Ch. II, 335. 25 (1534) : Item les faiseurs.. de stoul (v. ce m.) et caches seront iceux tenus faire de bon cuir et étoffe. — Prob. balle à jouer = N. *case* (Dict. I, 102).

Caldier. Ch. I, 165 s/m (1440) : Et promettons.. par cest presentes lettres de caldier et assister ly une l'autre.

Callandie. Ch. II, 354-33 (1544) : ou s'avanche de tolleir ou roesteir (*roister*, *rôter*, ôter) les callandies ou ouvrages d'autruy. = fr. *chalandise*, *chaland*. — Ch. I, 34 m/i (1438) : « quicon-

(1) Dans l'article *hamende*, le mot *by* se présente avec un autre sens : celui du nL. *bi* (biez). Notre *by* ne serait-il pas = aha. bil, nha. beil (hache) ?

(2) Cp. Littré v. *cabas* (à l'historique).

(3) Ne serait-ce pas plutôt « caille », mlat. *quaquara*, *quaquila* ?

que dorsenavant prierat.. pour avoir ou venir à *cande* ou ovraiges d'aultruy del dit membre des dits marescals » ; il faut lire sans doute *calande*.

Cande, voy. s. callandie.

Cans. Ap. d'H., *dois cans* semble signifier : deux fois autant, le double (1).

Capeller. Ch. I, 148. 30 (1593) : Item, aussi que tous les maitres de fosse aux bras deveront entre eux passer (*accorder*) quant petits paniers il y aurat.. dans chaque rotte (*roie ?*) de houille capellée ou à capeller. — Empiler ; voy. Brixhe et Bormans.

Quarer (équarrir), v. s. v. hare.

Cas de mines. Ch. I, 148. 29 (1593) : Tous maitres de fosse vendants panniers de houilles, *hoz* et *cas* de mines et charbons et à mesure. — L., qui a le même règlement, II, 213. 29, écrit « pannier de houilles, *hez* ou *taz* de minnes ou charbons ». — L'une et l'autre forme manquent dans les dict. de L. et de Brixhe.

Cateile. Privil. du roi Philippe (1208), article 11 : Ens englieses de Liége, ne en taverne, ne en nulle mainson de Liége, ne list à Mayeur... de commandeir qui qui soit que vengne à tout le justice, por cateile (g[d] R. it.) ne por autre chose. Texte lat. : vel propter catallum, seu propter aliam *culpam*. — Il ne peut s'agir du *catallus* = fr. chatel (voy. Ducange et Wachter) (2).

Cauteilles. Ch. I, 17 m (1494) : Item est ordonneit que partant que l'on at parcidevant aucunement apperceu que le dit Mestier soustenoit de grands dommaiges à cause que quand l'on avoit fait aucune Feste as despens dedit Mestier, l'on y trouvoit

(1) Certainement. Seulement il faut lire *tans* (temps) ; cp. l'angl. *two times* (deux fois).

(2) Je suppose que *cateile* est le même mot que le suivant.



des grandes cauteilles icy obmises à déclareir pour cause de briefveté. = afr. *cautele* (fraude, dol), voy. Ducange.

Quermeau L. II, 5. 16 (1208). Dans le texte latin : dimissio carnium, donc le mercredi des cendres. = nW. coirmai, afr. *quaresmel* (le petit carême) (1).

Kersées (sorte d'étoffe) Ch. I, 245 m (bis) : xhaphure, kersée ou saye ; — xhaphures, sayes et kersées (1553) ; aN. *carsées* (J. Borguet, Hist. des comp. mil. p. 15, n. 2) (2).

Ketrais (boiteux), d'H. 217 s. Ap. J. d'Outremeuse : cotrais, contrais. — Du lat. *contractus*, afr. contrait.

Clabeau. Ch. II, 148 (1521) : bêtes qui soient mouries de malage ou clabeau. — Dans un passage correspondant, p. 175, de l'an 1546, on lit : peines à ceulx qui venderont chair de beste morte d'elle-même ou par maladie. — Cf. L. III, 175 m (1317) : bestes, quel que elle soit, qui mourt de maladie ou de vealeir. — Je pense que *clabeau* fait opposition, comme nom de maladie, à *malage* (mal-âge), comme exprimant vieillesse ou mort naturelle. — Pour *clabeau*, cp. a. bav. *kobel*, nom d'une épizootie (3).

Clawier. Signifie propr. : poteau servant de limite. L. I, 345. xx (1375) : Item que toutefois que les Voir-jurez d'eauwe planteront staiches que ons dist clawiers. — Ibid. : Et que cils qui ferat planteir ladite clawier. — L. I, 357. 24 (1386) : quy ladite clawier batterat. — En second lieu : limite ; Ch. II, 234. 27 ; 236. 38 : limite et clawier. — M. 1) clausura ; 2) pomoerium, seu locus circa civitatem et oppida sub jurisdictione seu

(1) Dans J. de Stav. p. 331 *quermeal* est clairement désigné comme le premier jour de carême. — Voy. sur les méprises faites sur le sens de ce mot, Gachet, Rech. sur les noms des mois et des grandes fêtes chrétiennes (Brux. 1865), pp. 136 et suiv.

(2) D'après Bormans : bure : grosse étoffe commune en laine. — Cp. fr. *cariset*, angl. *kersey*, nl. *karsaai*, ital., esp. *carisea*, all. *kirse*, *kersei*, *kirschet*. Voy. Grimm (Hildebrand) v. kirse.

(3) *Malage* est bien certainement = maladie ; quant à *clabeau*, ne serait-ce pas une forme gâtée de *clavean* ?

virga, ut ajunt, praetoris. Le même auteur, v. franchise, renvoie à clawier. — Cp. fr. *enclaver* (1).

Cleis. d'H. : sont durement proismes (*proximi*) et en hautes cleis de proismeteit. — Quid ?

Clozin, *clossin* (prob. terrain enclos) L. II, 22. 48 (1403) : attendre tant.. que ly partie convencüe.. fuist trouvée en justice ou en réal chemin fours clozin. — Id. I, 364. 63 (1386) : et trouvé soit fours clossin.

Codzée. L. III, 394. 36 (1715) : notre intention est que ni bourguemaistres ni autres ne profitent de chose aucune par forme de Codzée ou hausse desdits impôts et que le tout suive à la ville.

Koenne. Ch. I, 29 s (1418) : ne qui achapterat koenne ne anko embleit. — Mot aussi problématique que *anko*.

Coestresse Ch. II, 62 i. Terme de couvreurs de toits, qui n'est plus guère usité et signifiant angle saillant d'un toit ; on dit aujourd'hui *côte*.

Cogne (coin servant à reproduire une empreinte), aussi *congne*, *coigne* : Ch. I, 52. 41 ; 53. 47 (cogne ni contrecogne (1587) ; L. II, 44 $^{s}/_{m}$: et doit avoir le chambgier 4 deniers le jour, quant on ferrat en congnes (1532).

Cograis (quid ?). Ch. de ch. 100 m (1634 ?) :

Ji friperais à grosez-è-bouflètes
Dès cograiz tot plen ine goflète.

Cohiers. Ch. I, 82. 12 : faulxmains, crockmains, cohiers, risseliers de chevaux. — Sans doute le nW. *cohî* ou *gohî* (étui à mettre la pierre du faucheur).

Coir (extrémité). L. II, 30 $^{m}_{i}$ (1430) : jusques au descurtrain coir delle ville de Vottemme. — Primitif du nW. *coron* ; = lat. *cornu* (coin), afr. cor. Voy. Dict. v. coir, et Dz lex. 553 v. coron.

(1) Cf. Borgnet ad J. de Stav. p. 45, note 7.



Kokar. L. I, 383, 65 : au nombre des offices et professions qui ne conviennent pas « aux estats des clerques » sont mentionnés les : « menestiers, kokars, histrions, ribaux ». — Cp. Gloss. Bernense, p. 6 (Horae Belg.) *cokelere* (hariolus, magus) ? (1)

Cocares (écailles, prob.). L. III, 11. 19 (1705) : deffend à tous bouchers.., vendeurs de poissons.. de jetter aucunes tripailles..., cocares de mouluës (écailles de moules ?).. dans lesdites rues ni dans les égouts de la ville. — Dérivé du fr. *coque* ? (2)

Kokenell. Sorte de gibier L. III, 175 s ; le prix en est fixé au maximum à 18 deniers tournois, ainsi une moitié plus que la perdrix. D'autres textes mss. portent *cokbruereche* (coq de bruyère), d'autres *kockeuerele*. Voy. mon Vocabulaire, p. 35, et ma Lettre des Venals, p. 7.

Collemens. Ch. II, 321. 28 (1577), entre autres articles concernant les potiers se trouvent les « tuliaux (*tuiles*), jettes (*carreaux en terre cuite*), collemens et semblables ». — Tuile faîtière, du lat. *culmen* ?

Colleur. Ch. I, 82. 12 : gayoulles, plateaux, escuelles, cuilliers, colleus, stier, demy-stier (3).

Commines (denrées ?). Ch. II, 336. 21 (1534) : cire weaze, waranze, crapes (?) et commines pareilles (4).

Comourner. Ch. II, 336. 22 : assaisonner et comourner (les cuirs, etc.). — Quid ?

(1) Le mot germanique allégué ici est une anc. forme du nha. *gaukler* (jongleur). Sa signification se rencontre avec celle présumable pour *kokar* et la parenté radicale n'est pas impossible.

(2) *Molue* se disait jadis p. *morue*, ce qui rend cette étymologie douteuse.

(3) Le mot est = *couloir*, mais dans quelle acception ? Egouttoir ? Ecuelle à couler le lait ?

(4) *Crapes* est sans doute le nl. krab (garance) ; Kil. mee-krappe : rubiae radices comminutae. Ce dernier mot latin n'indiquerait-il pas le sens de *commines* : racines broyées ? Ce serait un terme un peu violemment tiré de *comminuer* (briser en morceaux).

Concaller (*concéler*, cacher ; peut-être une faute d'impression). Ch. II, 133. 31 (1582).

Concqueste (bénéfice, profit). Ch. I, 20 $\frac{m}{i}$ (1481) : et iceux bollengiers deveront estre contens de avoir de concqueste pour leurs painnes à chascun muid de speaulte... ung aidan de 24 sooz monnoie courante. = afr. conquest.

Confroissier. L, I, 439. 42 : s'en ralloient courant et troultant, telement qu'ils confroissoient et combrisoient les dites chauchies si grandement. = nW. *kifrohi.*

Contrepan. M : 1. contrapignus ; 2. pignus quo accipiens aliquod praedium ad censum aut reditum cavet danti de solutione census vel reditus et conservatione praedii. — Voy. ap. Duc. contravadium.

Contreporteur (revendeur), v. s. v. raflier.

Conversation (position sociale), voy. s. v. fasse. — De l'afr. *converser* (avoir commerce avec, hanter, fréquenter).

Copeit (sorte de monnaie). L. II, 55. 10 (1287) : et prendra on le chacaige (droit de chaussée) aux chars, aux cherettes et aux sommiers qui porteront vin et bled, à sommier un copeit, aux cherettes un obole et aux chars un denier. — Cf. L. I, 449. 10 (sans date, mais ancien) : pour chascun chaer chargé de vien ou de bleid, deux solz courant en bourse,.. pour chascune charette à 2 rües 12 deniers, et pour chascun soumier 6 deniers.— Prob. une demi-obole, la proportion étant, d'après le 2e passage, 2, 1, 1/2. Voy. aussi aidant.

Copon (sorte de filet dormant). Ch. I, 132 (1547), plus. fois. Ce filet (ou nasse ?) était-il de forme conique ? En ce cas, comme nW. *copou* et *copale*, de l'afr. *cope* (sommet).

Coporelle. L. I, 467. 2 (anc. pièce, sans date) : après la clocque que l'on appelle coporelle sonnée. Voy. nL. coparèie.

Coraul (enfant de *chœur*). L. I, 27. 11 (1331) : clers coraul des dites egliez. — B. lat. choralis.

Corbesier, *corbusier* (cordonnier). Ch. I, 24 : faiseurs de souliers (dans l'arrêt latin, II, 243 sqq., calcifices). Dans la même pièce les cordonniers sont appelés *coriarii*, ainsi 249 m : quarto ponit quod in a. 1479 opponentes sive tannatores hujus causa falso praetendentes quod calcifices et coriarii non possent tannare seu coria agitare. — = nW. coipehî.

Corette (gélinotte) L. III, 175 s ; II, 422. 1 ; 423. 9 (1564) ; courette, ib. 426. 1. Voy. mon Vocab. 17 et 35, et Lettre des Venals, 8.

Coroche (*courroux*) g^d R. 51 m.

Corongne (*charogne*) d'H.

Corron (bout, extrémité). L. II, 30 m (1430), v. s. v. meaux. — Voy. Dict. v. coron, et Dz lex. 553.

Cosson (blatier) L. III, 201 m (1740) (1).

Costre (sacristain, custode, sel. Roq. trésorier d'une église). L. II, 58. 17 : et les ijc mars devant dis seront al disposition del englise et du costre. — Du lat. *custos* ; all. *küster*.

Cotillage ; « vignobles, cotillages ou jardins » L. II, 392. 1 (1573) ; 397. 1.

Cottiers (possesseurs de cotillages, très-prob.) L. II, 397, bis (1659).

Cottreaux (jupons) Ch. I, 305. 10 (1575). Cp. fr. cotillon.

Coultier, *cultier* (*courtier*), fém. coultresse, cultresse ; Ch. I, 268. 15 (1700) ; I, 265. 4 (1671). Forme contracte de *couratier* ou *curatier*, avec changement de *r* en *l*.

(1) *Blatier* et *cosson* sont tous deux des termes tirés métaphoriquement du nom d'un insecte rongeur ; l'un de *blatta*, l'autre de *cossus*. Les marchands de blé, qui sont souvent des accapareurs, ont été représentés comme des rongeurs. *Cosson* est encore français comme nom de l'insecte qui ronge les végétaux. — L'étymologie de *blatier* par *bladarius* (de bladum), admise par Littré et moi, peut donc être considérée comme fautive.

Cour de masuirs ou *foncière*, M : 1. v. s. v. masuyrs ; 2. curia habens infirmam speciem jurisdictionis in fundos, sine alta et media jurisdictione, seu sine mero et mixto imperio.

Courbais (serpes, afr. courbet, R. courbé). L. II, 448. 3 : couteaux, courbais, faucilles, serpettes (1725).

Coureir (*corroyer*) Ch. II, 223 s, i (1418) (1).

Couteau, t. d'ardoisiers, Ch. II, 62 i (bis). Encore le nW. *coûtai* signifie une fente dans l'ardoise, ce qu'est dans la pierre un « limé ».

Couve ou *couvelars*. Voy. la cit. s. v. briesier. Cf. Ch. I, 161 m (un peu pl. h. que le passage cité) : ledit ouverier ce refusant deverat avoir le vin en dit vasseal.. pour tel prix qu'il seroit vendus alle *cuexe* desseur et dessoubs.

1. **Coxhe** (*cuisse*) d'H. 270 $^s/_m$.

2. **Coxhe** (branche) d'H. 270 $^m/_i$.

3. **Coxhes** Ch. I, 233 $^s/_m$ (1527) : au fait des draps qui seront drappés de vilaines coxhes et pellins tondus entre le mois de may et St. Remy (2).

Crayes. L. I, 404. 10 (1487) : Et quant au paiement et solucion dont les ahanniers et cheruwiers ont de nouveaul accoustumé vouloir paier leurs maistres et ceuls dont ilz tiennent les terres en hiretage ou à trescens, de crayes et de royes..., mais fachent paiement de telz grains et autres revenuës que leur marchiet... porte.

Craitz. Ch. I, 232 i (1527) : draps de wanealx de craitz (3).

(1) Il faut peut-être lire *coureïr* ; cp. cependant, dans le Suppl., la forme *côrer*.

(2) Voy. Bormans, Drapiers, qui assimile *coxhe* à *cote*, ce qui n'est guère admissible.

(3) Bormans, v. wanealx de craitz : suin, laine graisseuse du dos du mouton et qui attire les mites ? Il ne dit rien sur l'origine ni de waneaulx ni de craitz. Ce dernier peut-être p. *crais* (graisse).



Cramas (crémaillière). Ch. II, 43. 34 (1568) : ne pouvoit travailler dans (la) cité.., s'il n'estoit résident y ayant cramas pendus. — Pluriel de *cramal*, *cramail* = b.-lat. cramaculus, prim. du fr. *crémaillère*.

Crapes, voy. commines.

Craserie (tout objet gras). Ch. II, 307. 33 i (1582) : sywes (suifs), sayns, vieux sons (= vieux-oings) et toutes autres sortes de craserie.

Crawes, *craweaux* (terrines) Ch. II, 321. 28 (1577) (1). Voy. le Dict. v. *crawai*.

Crenée (sorte d'imposition). L II, 57. 17 (1287) : que li sept Fiefviers... seront francs de taille d'oest..., d'escot, de crenée. Id. I, 26. 4 (1331) : escot ou crenée leveir. — Le mot vient sans doute du suiv. et signifie propr. compte, d'où imputation, taxe (2).

Crenner. Ch. II, 27. 29 (1568) : Que personne d'entre nous (du métier des mairniers ou marchands de bois).. ne s'avance... d'achapter ni crenner denrées pour aucune étrange personne. Ibid. 32 s (1620) : marchandises de bois qui se comptent et crennent par cent et milliers. Ibid. 165 $\frac{m}{i}$: item que personne d'entre nous ne présume achepter veaux à la planche qui soient enseignez et crennez par nos officiers. — Prob. = W. *crener* (faire un cran).— Dans le 1er cas ce pourrait être un signe que la marchandise est retenue ; dans le 2e et 3e, un équivalent de compter, puisqu'il est d'usage à Liége de compter certains objets, p. ex. les pains, au moyen de crans.

(1) En écrivant *crawés*, on pourrait expliquer ces mots comme des dérivés de *crawe* (sorte de terre glaise), consigné par l'auteur I, 138, sous 3. *crawe*. Cp. aussi au Suppl. *crawe* (jale).

(2) Le mot *taille*, selon Littré, vient également de taille = coche, entaille. Cp. aussi Jean de Stav. 576 : ilh allont elle terre de Hirche panneir une de lor borgois por le crenée del ost (impôt de guerre).

Cp. bav. *krinnen* = ans kerbholz schneiden, notieren, voy. Schm. II, 388 s [1].

Crenqueniers. L. II, 319, titre (1652) : Règlement pour les exécuteurs appellez Crenqueniers. Ibid. 324. 16 (1654) : tous crenqueniers allans faire exécution devront.. être revêtus.. d'une cote d'armes ou casacque de nos archers. — Voy. Roq. et Héc. s. v. — Le mot dérive-t-il de *cranequin*, *crenequin* (pied de biche : instrument pour bander les arbalètes), d'où *cranequinier* (arbalétrier), ou de *crenequin* (sorte d'armure de tète que portaient les archers à cheval) ? [2]

1. **Cresses**. L. III, 29. 22 (1657) : les menusiers, à cause des rabottures (vulgairement cresses)... [3].

2. **Cresses**. Ch. I, 275 m (1453) : ordonnons.. que de ce jour en avant nostre dit Rentier ne soit tenus pour les soppes des cresses et aux trois porcessions.. et avecque ce à chascune porcession une coronne de lavende as dittes cresses, sous capeaz [4].

Crette, voy. la cit. s. v. pannehal.—Voy. Dict. v. 1. crète [5].

Cretiaux. Ann. de la Soc. arch. de Namur II, I, 46 (1488) : 80 voies de chariage de pierres.. pour les mettre et assir sur les cretiaux pour la defence d'icelle ville. — Créneaux ; dér. de *creste* (crête).

Cristalle (manière d'atteler sans timon). L. III, 222 s (1723) : Considérant combien les chemins publics se trouvent

(1) J. d'Outr. IV, 512 : creneir et tailhier son pays. Donc = frapper d'impôts.

(2) Il me semble le plus naturel de faire dériver le sens « huissier exécuteur » de celui d'arbalétrier.

(3) Peut-être = *crespe*, crêpe (chose crispée) ; pour la forme, cp. *wese* = *wespe* (guêpe). Voy. d'ailleurs le Dict. v° crèse (copeau).

(4) Qu'est-ce que les *soppes des cresses* ? Les *cresses* désigneraient-elles les fêtes de Noël (flam. *kersten*) ?

(5) Ce mot ne serait-il pas l'all. *krette*, *kretze* (chose faite par entrelacement, claie, panier) ? Cp. W. crètin.

gâtez par les chars et chariots attelés, comme l'on dit, al cristalle à la longue couppe. — Cp. ibid. 217 $^{s}/_{m}$. Voy. au Suppl. le mot cristale.

Crockmains, voy. la cit. s. v. cohiers. Ce mot appartient encore au W. mod. ; il signifie *crochet* à l'usage des moissonneurs, servant à rassembler les tiges de blé qu'ils coupent ensuite avec la faucille. Voy. Dict. II, XVII [1].

Croupage. Ch. I, 333 : pour la petite rate et croupage. De même Ch. II, 123. 16 (1387) ; II, 308. 38. — Ib. I, 308 : touchant les apprentisses et croupaiges [2].

Cruideus. Ch. II, 307. 33 (1582) : cruideus, c'on dist communément foite cende (= forte cendre, v. ib. p. 309, ligne 3).

Cruis, *cruits* (M. : revenus nets provenant d'un immeuble donné à cens ou à rente). Ch. I, 91 s (1450) : et soit mis celuy coffre delez un bourgeois.. et y serat mis les cruits des cens et rentes ; I, 136. 50 : vendans les cruis de leurs jardins. — Voy. le Dict. v. cruz.

Quase (fer quase : trinquer) pièces de 1631 et 1710 ap. Sim. 3.

Curatier, *curatresse*. L. I, 38 m (1424) : et s'il advenoit que par seduction ou alourdement de curatier ou curatresse (seductione aut illecebris lenonum). = afr. couratier, couretier ; nfr. courtier, v. Dz lex. 116 v. cura. Cp. coultier [3].

Cuyere. Ch. I, 29 s (1418) : se donc n'est qu'ils porront sers (p. serres, i. e. *serrures*) sus coffres de cuyères faire teils

(1) A propos des expressions « faulxmain, crockmain », l'auteur, dans une note manuscrite, rappelle afr. *piqueman*, qui paraît signifier manche de pic.

(2) Le mot paraît dire association, associés ; il est donc de la famille du fr. *croupier*.

(3) Pour le sens « leno », cp. le rapport entre le fr. *maquerelle* et le mot néerl. *makelaer* (courtier).

que les marchands leur feront faire pour vendre dehors aux Festes [1].

Chace [2]. L. II. 18. 11 (1403) : et que parmy (*moyennant*) ce que dit est, li dits Fermeteurs (hommes chargés de lever un impôt, ici celui sur la bière) ne puisse escondire de faire leur chace quant chascun d'eaux venrat à son tour. Ibid. 12 : accordé est que quant venrat à faire le chace et à payeleir chu qu'ilz aront bresseit. Cf. L. I, 449. 13. — Prob. visite, tournée.

Chachage. L. II, 54. 3 (le passage est obscur) ; ib. 55. 10 (1287) : chacaige ; id. I, 449. 10 chauchiage. — Droit que l'on paie pour le parcours des *chaussées* (afr. chauchie, chacie).

Chaches. L. II, 18. 11 (1403) : et ly clerc et ly varlés desdits Fermeteurs.. aront leurs chaches et salaires, ensy qu'ilz en ont useit le temps passeit (gd R. 33 s : leur xhace et salaires).— Chausses ? les gouverneurs avaient bien leur houppelande [3].

Chachie, d'H. : et estoient armeis... de chachie de menut fier. — Nom collectif : chausses.

Chaer (chariot). L. I, 439 m : le grand chaer ne doit tenir que nueffs mesures et le cherrette chinque messures.

Chaire. Ch. I, 296. 1 (1614) : trois chief-d'œuvre (de banselerie).. savoir une haute chaire d'homme couverte. Ib. 286. 51 : bennes de chaire (1559). — *Chaire* a-t-il ici sa signification habituelle : chaise ? Il s'agit d'un travail de banselerie (vannerie). Voy. aussi bennes.

(1) *Cuyère* = cutaria ? de *cutis* (peau) ?

(2) Pour le rang alphabétique où se trouvent placés les mots à initiale CH, je rappelle que l'auteur a suivi le système de les mettre à la suite des mots commençant par C = K, comme il range aussi K et Q, à cause de leur identité de son, sous la lettrine C. De la même manière le G devant *i*, *e* est rangé avec J à la suite de G guttural. — C devant *e* ou *è* est rangé sous S.

(3) Je verrais plutôt dans *chaches* une trace du b. lat. *scatz*, *scatticum* (pecunia, pretium), sur lequel voy. Duc.



Chaisne. Ch. II, 307. 33 (1582) ; *chainne*, ibid. 308. 36 (chanvre, nW. chène) ; v. la cit. s. v. cabuts.

Chambglée. Ch. I, 148. 28 (1593) : ils (les maîtres ou maîtresses) les ayent à donner chambglée. Dans le passage parallèle, L. II, 203. 28, on lit *congé*.

Chambyer. Ch. I, 56 m (1611) : retenant.. suivant l'occurence du temps de la pouvoir chambyer, modérer ou casser en tout ou en partie. — Par erreur pour *chambger* ou *chambgier* (*changer*) ?

Chame (jante,= nW. *chame*). Ch. I, 82. 12 : assis (*essieu*), limont (*timon*), chames de retz. — Ibid. : thour de fosse, tailhiers, chames, xhallette de mangons. Plus haut, il y a *xhames* = bancs (1).

Chapeal d'H. 211 m. : ilh mist chascun d'eaz on chapeal de roses sor sa tieste. — Couronne ; primitif de *chapelet*.

Chapleleys (carnage) d'H. — Forme variée et vicieuse de afr. *chapleïs*, dér. de *chapler* (tailler), voy. Dz lex. 543.

Chappiron Ch. I, 36 m (1440). Chaperon ? ou = afr. *chapperon* (casaque) ?

Chapteix. Ch. I, 19 i (1481) : quoy non obstant.. se seroient ils contens de uscir ensuyant le contenu de l'advis fait par les dits commis par aulcunne espaice de temps pour.. sçavoir se ensuyant le contenu d'icelluy, ils polroient aulcunnement tenir chapteix et gaingnier leur vivre raisonnablement. — L. II, 41. 7 (1532) : femmes, enfans, bins, chapteils et avoir. Cf. Ch. de ch. 66 (1631) :

> Quant j'a tot fait, tortot cheptė
> Po rasonler on p'tit *chèté*..

Le mot *captel*, modifié de différentes manières : chatel, chas-

(1) Voy. sur l'origine de *jante* et *chame*, Dz lex. 620, et Dief. Orig. europ. p. 268. — Diez, sans s'y rallier, signale l'étymol. de *chame* par le port. *camba*, qui a la même signification.

tel, chetel, catel, et qui nous est restę sous la forme cheptel, a eu des significations variées, partant toutes du sens « *capital*, avoir ». Dans les pass. cités, ce sens premier convient parfaitement (tenir chapteix = conserver leurs propriétés), si ce n'est que dans le second il pourrait s'être particularisé en celui de « biens mobiliers » ou de « bétail » (cp. l'angl. cattle). Plus bas, sous *cheteis*, nous verrons notre mot revêtir l'acception de gain, profit, épargne (avoir acquis par le travail (1).

Charkier, ap. d'H., Patron 442 i. Primitif de charkemener ? (2)

Charpines. L. III, 176 s (1317) : [poissons] que on apportera en charpines, en chenans (l. *chenaus*) ne aultrement. — Sans doute = nW. *cherpaine* (manne). Dans Jean de Stav. p. 300) : aveque pluseurs grand banstes et *chierpains* de pesseurs. — Pour *chenaus*, voy. le Dictionnaire v. chèna (panier) (3).

Charwer (labourer) Ch. I, 90 l. pr. — De *charrue*, d'où aussi *charwier*, *cherwier* et *cheruwier* (laboureur) ; Ch. I, 90 s : tenir *cherwage* de douze bonniers alle saison.

Chateur *des mouches* (ruche) Ch. I, 286 i (1559), 295 m (1559) ; ib. 300. 10 : *chatte* de mouches. Voy. nL. 1. *cheteûre*, ap. Lobet *cheteu* (4).

(1) Comment interpréter, dans les vers cités, le verbe *chepté* ? Je le tiens pour étymolog. distinct, et le traduis par « taillé », fig. = fait des retranchements ; en W. mod. *chèpeter* = charpenter. — Il me semble que dans le pass. de L. il faut supprimer la virgule entre *bins* et *chapteils*, voy. *chatez*.

(2) Je le pense : c'est le lat. *circare* (faire le tour, visiter), d'où fr. *chercher*.

(3) Ord. p. 163 : en cerpennez, en chenaz ne autrement.

(4) Contrairement à l'avis de l'auteur, je suis porté à rattacher ces mots au lat. *cista* (corbeille, coffre). Les formes ne s'y refusent nullement. Ce qui m'y engage particulièrement, c'est que dans le Gloss. de Lille, p. 30 de mon éd., je trouve apis traduit par *mousche de vaissiel* ; vascellum et cista sont des termes analogues. Cp. l'expr. all. bienen-*korb*. — Cette étymologie s'applique aussi au nW. *chètaî* (panier).



Chatez (*biens* —), chateits (danrées —) L. I, 418. 8-9 : biens mobiliers. Voy. pl. h. chapteix.

Chatte (ruche), voy. chateur.

Chault fait, chaud fait (flagrant délit) L. I, 475. 24 ; II, 393. 2 (1573). C'est par la même figure que j'explique la phrase de d'H. (268 s) : et ly voloit *de chaleur* copeir la tieste [1].

Chayer (= afr. *chayère* = lat. *cathedra* : chaise). Voy. la cit. sous 1. xhame.

Chemer. L. III, 178. 17 (1317) : et est ly intention que gens de tout mestiers.. poeuvent et doivent ouvrer de leurs mestiers et eaux chemer dedens Liége [2].

Chemet. L. III, 177. 11 (1317) : on le doit excommunier alle chemez de St. Lambert tous dimanches et jours des festes [3].

Chenau (panier), voy. charpine.

Chèpeter (charpenter, tailler). Ch. de ch. 100 m : Ti n' sareûs chèpeté sinz èstale (charpenter sans faire des copeaux) [4].

* **Cherier,** *cearier* Cout. I, 307 (Patron de la Temporalité). Selon les éditeurs : rentier de la cité. Dans le Gloss. des Cout. de Namur du président Grandgagnage on lit : *cherier, chairier*, receveur du domaine.

Cherkemenage. M : deductio seu minatio per circulum ad recognoscendos fines et limites agrorum. — Voy. apud Duc. circamannus, circamanare.

(1) Cp. plutôt, pour cette dernière expr., l'afr. *chalt pas* (aussitôt).

(2) Le mot est mal rendu p. *chevier* (*ie* = i long) ; en effet, dans le texte des Ord. I, 165, je lis *eaulx chevire*. — « Se chevir » signifiait : venir à bout, suffire à ses besoins, voy. mon Gloss. de Froiss. v. chievir.

(3) Encore un mot mal lu par Louvrex ; je pense qu'il faut lire *al lechenier* (lutrin, = nW. lesent). La leçon donnée par les Ord. I, 164 *à l'achenier* est également fautive.

(4) Voy. aussi ma note ad v. *chapteix*. — Le mot se dit encore, voy. Forir.

Cherwis. G. de M. : et que le Hesbaing et les grands cherwis soient visitez et qu'ilz vendent leurs grains as prix qui sont escripts. — Plur. de *cherwier* (laboureur), voy. pl. h. charwer.

Chetels (épargne) d'H. 55 i : laquele somme fut ly promîrs cheteis et ly promerains commenchemens de tot son estat. Id. 120 m : Dame, je ay tot forfait le mien, ce me semble, mais ce n'aveis nint le vostre, car vos avez eu cheteit par vos. — Sur *chetel* ou *cheté*, *cheteit*, voy. pl. h. *chapteix*.

Chevanche, d'H. (moyen d'acquérir de la fortune, puis : fortune acquise). Voy. Scheler, Gloss. de Froissart, s. vv. cavance et chievir.

Cheveche, ap. d'H. : les chevèches de ses sorplis (Salb. : les bords de ses surplis). La bonne trad. est collet ; afr. *chevèce*, ital. cavezza = b.-lat. capitium.

Chief, t. de procédure, L. I, 361. 49 (1386) : quant chief serat enleveis entre parties par devant quelconque court que ce soit. Ibid. 343 s (1355) : et tous ly aultres eschevins.. qui ausdits eschevins de Liége viennent prendre chief (ailleurs : prendre chief ou conseilhe).

Chiens, *chiendroit*, adv. d'H. (ici). =afr. chi-ens (nfr. céans), chi-endroit.

Chiffe Dieu. L. II, 5. 12 (Privil. du roi Philippe) : S'ilz faut à aucun lige homme ung ou dois liges hommes pour faire sa loy, il list bin à Citain de Liége de jurer avec cely, mais qu'il soit homme del chiffe Dieu (g[d] Record id. sauf une majuscule à *chiffe*). Le texte latin, corrompu ici, comme souvent, porte : bene licebit Civibus Leodiensibus cum eo et pro [eo] jurare, si tamen de causa defuit (suit l'art. 13, qui n'est séparé que par une virgule). Il est possible qu'il faille lire *chiesse-Deu* (que Roq. traduit et explique par « église » = *casa Dei*) (1).

(1) Ord. I, 33 *delle cyse Dieux*. Les éditeurs des Cout. (I, 364) proposent : *de casa Dei fuerint*, et disent, p. 380, que cette expr. désigne le possesseur d'un bien allodial, ce qui était requis pour qu'un citoyen de Liége fût

Chouppe (pelle) L. III, 96. 4, bis (1699). = nW. *houpe*, fr. écope, écoupe, all. schüppe.

Choz. L. III, 334. 1 (1658) : les boulangers doivent faire le pain blanc de fine fleur de froment ou choz. — Prob. = nW. *ho*.

Chye, voy. *achie*.

Daghet, *daguet* (goudron). Ces deux formes se trouvent dans la même pièce (1581), Ch. II, 307. 31, 33 et 309. 44. — Dans L. I, 465. 16 on lit *daghait*. Voy. le Dict. s. daguè.

Dalante, Ch. de ch. 103 = N. *dalant* (besoin), voy. le Dict. s. v.

Dameheal ap. d'H. = fr. *damoiseau* (jeune seigneur). — *Damhelle* (servante), Ch. II, 223 i (1418) : varlets ne damhelles.

Darreis. Ch. I, 82. 12 : chames de retz, riesses, haies (?) (1), darreis, quartier d'ypres. — Ib. : item rolettes, darreits, rolle de fosse, de puits. — Notre mot signifie-t-il les deux fois la même chose, et quoi ?

Défaillée (= *défalquée*). Ch. II, 352. 20 (1544).

Déférables. Ch. II, 183 (1481) : pour bestes trouvées déférables après être tuées (2).

* **Demanever**. Cout. I, 97. 73 : embleit et demaneveit ; ib. 98. 78. Selon les éditeurs, ôter une chose du lieu où elle était placée (3).

Deminements. M. : 1. deductiones ; 2. forma actionis hypothecariae qua creditor bonis sibi hypothecatis debitorem

le conjurateur d'un feudataire. Le passage reste obscur ; *casa* ne peut faire ni *chiffe* ni *chiesse* ni *cyse*.

(1) Ce doit être ici = fr. *hate* : la flèche de la charrue.

(2) De *déférer* = enlever (lat. deferre) ou = soumettre à un examen officiel ?

(3) Cp. l'afr. *esmanevi* (éloigné) Brun de la Mont. 2916 ; opposé à *manevir*, *amanevir* (apprêter).

deducit vel *deminat* [fr. expulse]. Ainsi L. I, 356. 17 : « deminer et forjugier les masures et s'en resaisir » ; 365. 65 (1386) : qui ont demyné et forjugié les masures de leur contrepant (1).

Denier. Il paraît que le denier, la 12e partie d'un sol, valait anciennement (en 1287) 2 oboles et 4 copeits : d'après les passages cités sous ces 2 derniers mots, il semble, en effet, que la proportion entre ces 3 monnaies était 1, 1/2, 1/4.

Densiion. L. I, 178. 15 (1334) : (Johan de Leuwe avait été envoyé en mission pour s'enquérir des dommages et injures, etc., art. 14) : nous ordinons se ilh appert suffisanment par le densiion ledit Johan de Leuwe que li Duck en doit estre quicte parmi les 250 libvres. — Le mot, qui doit vouloir dire : rapport, témoignage, paraît corrompu. D'ailleurs il est à remarquer que le document est en ancien français.

Descachera. L. I, 176. 38 (sans date, mais ancien) : quiconque descachera ou desmocquelera l'autre en visaige, en la poitrinne ou autre part. — Quid ? Le mot paraît différent de *descachier* : chasser hors (2).

Descombreir. L. I, 42 s (1424) : affin que les partyes puissent estre tant mieux descombreis (ut eo facilius partes expediantur). Le sens propre est débarrasser.

Desdaigne, d'H. (déplaisir).

Deseagié (qui n'a pas l'âge voulu, mineur). L. I, 38 m (1424) : cette fille descagie (impuberem).

(1) Cp. au Suppl. *diminer* (exproprier).

(2) J'y voyais d'abord une variété de *escachier* et supposais un sens comme contusionner ; mais je pense plutôt que *descachera* est une faute p. *desrachera* (conspuera). Cp. J. d'Outr. III, 13 : où Dieu fu logeis, desracheis et de spines coroneis. Id. II, 292 : ils derachoient sains Amains en son visaige, se le jetoient de brolier et le battoient et le delengoient. L'association du mot suivant *desmocqueler*, qui doit être un synonyme, me confirme dans cette opinion, car je ne puis autrement expliquer ce dernier que comme dér. d'un type *dis-muccare* = mucco aspergere. Cp. dans mon Dict. d'étym. fr., ma conjecture au sujet de l'origine du fr. *moquer*.



Desenurer la lisière d'un drap (séparer, détacher). Ch. I, 241 m (1527). Mauvaise lecture p. *deseuvrer* = desevrer, R. descurer (séparer, délier) (1).

Deserauble. L. I, 25 m. (1424) : quiconques.. quasserat gens à playe ovierte deserauble (laedet vulnere aperto seu aperibili). De *de-serrer* (ouvrir) (2).

Deslongier. L. I, 430. 6 : les quelx (sclaideurs) seront tenus mettre ens les dits viens (il s'agit de vins appartenant à des marchands étrangers) pour tel pris qu'ilz prendent aux marchans ou borgois de la Cité, et sains deslongier telz marchans pour debte que bourgois puissent devoir à telz sclaideurs. — Quid? L. I, 356. 20 (1386), *eslongier* semble signifier : frustrer.

Desmocqueler, voy. s. v. descachera.

Despair. Ch. I, 28 i (1418) = épars, répandu ; donc p. *despars*.

Despasenteis. L. I, 38 s (1424) : despasenteis (inquietati) et injuryés. — D'un partic. *despaisant* (hors de paix, troublé) (3).

Dessendentes d'H. 55 m : adont ly dis messire Renars.. prochiwans (*s'apercevant*) que par les wevres dessendentes on n'ozoit nulles denrées myneir d'Engleterre en Flandres. — Quid ?

Destochelt et alegny (« arraché et fait bois à brûler ») Sim. 2, mél. — De *stoc* (souche).

Destraindre (contraindre, forcer) d'H. : ilh destraindit le destrier des esporons.—*Destrain* (contraint) Ch. I, 97 */m (1257).

Destret G. de M. (prob. mutilé de la main droite).

(1) Cp. Baud de Condé, p. 112, v. 134 : Envie qui tout bien *descure* (en rime avec l'adv. *deseure*).

(2) Cf. J. de Stav. 550 : et li fisent une plaie deserable en la tieste.

(3) Le texte des Ord. I, 511 porte *depaisetiez*.

Detrier (retarder, empêcher). L. I, 40 m/i (1424) : et s'il advenoit que aucuns.. fussent détriés (si contingeret aliquem praepediri). Cf. ib. 354. 5 (1386) et II, 20. 34 (1403). — Voy. Dz lex. 327, v° tricare. Le mot est fréquent en afr.

Devantrin (tablier). Ch. II, 336. 26 (1534). Afr. devantail, devantel. Cp. nL. vantrin.

Dewe (*douve*, voy. le Dict. s. v.). Ch. I, 166. 4, 5 (1478) ; ib. 163. 4 (1434) (1).

Diffiner (finir, terminer). Ch. I, 243 s (1527) : lesquels avec les eswardeus aront puissance d'en déterminer et diffiner.

Dihâsi (trousser ; = nW. *dishâsi* = fr. *déchausser*). Ch. de ch. 105 m. : Quand ji veias k'on d'xhâsif mi sour.

Diligier d'H. 55 m : ly Rois soy excusat (de payer) par faulte d'argent et dist alle dit Monsieur Renars que s'ilh soy voloit cargier en acquittanche de son payement de dras ou de laynes, il les accitast (*achetât*), ilhs en fineroit et les diligeroit. — Salbray traduit : « disant qu'il pouvait en acheter et promettant d'en payer le prix dont il serait convenu ». Cette traduction me semble douteuse quant à *diligeroit*, qui doit être le lat. *deligere* (choisir) (2).

Distilet (stilet) L. III, 104. III (1649) ; p. 105 pr. (1652) : pistolets de poche, distilets et autres armes semblables ; p. 107 (1663) : petits poignards nommez distilets.

Docé Ch. II, 31. 9 in f. : sommiers docez à 4 côtés.

Dorer (couvrir une viande de graisse). Ch. II, 140 m (1478), titre : de non dorer chair d'autre graisse que de la beste mesme.

(1) Je pense que *dewe* est une forme intermédiaire entre *deuve* et *douve*. Voy. aussi ma note ad nW. 1. *sew*, plus haut p. 358.

(2) Je crois que notre mot est une variante de l'afr. *esligier* (acquérir légitimement, = b.-lat. *elitigare*), sur lequel voy. mon Gloss. des Poésies de Froissart v. eslegier. Je traduirais donc : s'en acquitter en due forme.



— L. I, 432. 8 : Quiconque dorrera chaer de bueff.... d'autre crasse que de la propre bieste. Cf. la citation s. v. brocher [1].

* **Dorseal.** Jean d'Outremeuse IV, 303 : et (l'evesque) donat ancors à l'engliese XII dorseais d'argent doreit (cp. ib., dans la Geste, p. 607). — B.-lat. dorsale (pallium vel aulaeum quod parietibus appenditur, fr. tapisserie).

Doschet. G. de M. : Henry le doschet.

Dosse (à Namur) = afr. *dosse* : hache, cognée ? Annales, etc. II, I p. 45 i.

Dossea. « Le d. appellé le d. le Conte delle Naye gissant en l'eawe de Moeuse en lieu c'on dist Venne devant Oyze (prob. Oost).... est aisemence et commune des habitants ». Manif.... Eisden, II, 27 m (1433).

Drais (*drêche*) L. II, 397 m (1659).

Drole, fém. 1700 (fille) : ki voireûs fer d'coulà, pauve droie ? = afr. *drue*. Cp. druhie : puella, L. Sal. t. 14, art. 10 [Sim. 3]. Ap. Lob. : gouine. Cp. le Dict. v. troute, trute.

Droiseur (enfant légitime) Ch. II, 225. 8 (1458) [2].

Embadir. (= nW. *èbâdi* : vanter, louer, préconiser) Ch. I, 161 [3].

Emboqué Ch. II, 5. 25.

Embrisier (violer une loi, syn. de *enfraindre*) Ch. I, 9 m (1440), et passim.

(1) On appelle à Liége *pans dorés* des biscuits trempés dans du lait, assaisonnés d'un jaune d'œuf, ailleurs pains perdus. Cp. encore le terme *dorèie* (tarte aux prunes ou au riz). Notre *dorer* paraît donc aussi être une acception spéciale du *dorer* ordinaire. Le mot me fournit l'occasion de mentionner *daubourer*, traduit par *oindre*, *ungere*, que je trouve dans un ancien « Idiotismus Leodiensis » dont Mr GGGG a tiré quelques notices.

(2) Sans doute *drois heur* (= fr. *hoir*), héritier véritable. Cp. L. I, 473 : nommer ung drois hoier un awotron ou bastard.

(3) Cf. J. de Stav. 218 embadier.

Embriveir. Ch. I, 30 i (1418) : Item avons ordonneit.. que.. tous ceaulx qui releveront et acquèreront le fraterniteit de nostre dit Mestier, ly Rentier ou Gouverneurs.. debveront à eaulx dire.. qu'ils vachent à nostre clercque et soy fache mettre en escript sy à temps que le dit clercque les puisse embriveir et ensy escripre au registre dudit Mestier. — Litt. mettre en *brief* (acte public), donc immatriculer, enregistrer. — M. : embriveure, 1) imbreviatura, 2) notula originalis instrumenti. — R. embréver (déposer un acte au greffe).

Emeze. Ch. I, 161. 11 (1423) : pièche (de vin) tenant plus de viij emeze.

Encargier des armes ou armoiries (litt. se *charger* de, métaph. prendre) d'H., 15 m : chis sires de Daveles enkargat les armes et le cry de Hemricourt. *Encargier à porter* (commencer à porter) ib. 180 s : qui enkargat promirement à porteir d'argent ; 137 i : awist encargiet à porteir on escut.

Encasser (*enchâsser*) Ch. II, 352. 18.

Encombrer (gêner, retarder) L. I, 427. 1 : sans de rins deffendre, molesteir ne encombreir.

Endebatte, t. de draperie (sorte de lisière entre 2 pièces). Ch. I, 262. 13 (1659) : et à telle pièce d'ouvrage devera estre mise aux deux debouts une endebatte de couleur affin que fraude ne soit faite. — Le vrai mot est *entrebatte*, sur lequel voy. Bormans (Drapiers) p. 260 (1).

Enfusté, v. fusté.

Enhisdé (effrayé) d'H. — De *hisde* (frayeur), d'où fr. *hideux*.

Ensachier d'H. (rehausser, relever, augmenter). — Autre forme de *essachier* = fr. exhausser ; cp. *ensayer* p. *essayer*.

Entachiet d'H. (noté, réputé), = afr. entechié (doué de telle ou telle qualité). Litt. = fr. *entaché*, mais pris en bonne part.

(1) Cf. Littré, v. *entre-bat*.

Entretailleur de bois (sculpteur) Ch. II, 46 i (1619) : [pour chef-d'œuvre] l'entretailleur de bois [doit faire] un Crucifix, une Vierge Marie, une épitaphe. — Entretailleur de drap (tailleur d'habits) Ch. I, 305. 9 ; 307. 22, aussi « entretailleur » tout court [(1)].

Enweile (égale). L. I, 367. 72 : à enweile parchon. = afr. iwel, ingual, nW. èwal. — Ib. I, 353 m (1353) *enweilé*. De là l'adv. *enweillement* (également) Ib. I, 353 m ; 357. 23.

* **Erule**. Cout. I, 117. 143 : se uns hons porte son hiretaige en wage sique wage erule. D'après les éditeurs, qui dérivent le mot de *herus* (seigneur), il s'agirait d'un héritage engagé en retenant la pleine propriété.

Escailhe. Ch. I, 82. 12 : rues (roues), escailhes, xhaillis, berwettes. — Prob. = fr. *échelle*, nW. hâle. — Cp. afr. *escaillon* = échelon.

Escaille (ardoise). Ch. II, 63. 16 (1567) : il y en avoit de 3 dimensions, celle de grand xhancillon (module, mesure), les marchandes, les tavelottes. — Le même mot que fr. *écaille*, nL. *haie*.

Escaillie, = xhillie (v. ce mot), répond au N. sicaie, nL. haiëie (petite cour derrière une maison).

Eschermas. Ch. I, 82. 12 : fastroux, xhames, eschermas, chayers [(2)].

Escoux (?) d'H. Patron 422 i : escoux et bourinne [(3)].

Eslongier (frustrer, prob.). L. I, 344. XVII (1335) ; v. s. v. deslongier.

(1) Dans Jean de Stav. on trouve à plusieurs reprises *entalheur* dans le même sens.

(2) *Eschermal* est peut-être de la famille de *escremir* (all. *schirmen*) et signifie *écran* (afr. *escren*) = all. *schirm*. J'ai suivi pour *écran* une autre étymologie dans mon Dict., en me ralliant à Diez, mais je crois maintenant que l'all. *schirm*, ital. *schermo*, offre plus de probabilité.

(3) Mauvaise lecture pour *estour*.

Esparginat. Ch. II, 321. 28 (1577) : potteries de terre comme.. pots à pisser, esparginats, testeaux de lamponette. — Vase à asperger, à arroser ? (1)

Espeteir (atteindre), voy. le Dict. v. respèter (2).

Espriuve, t. de couvreurs de toit, Ch. II, 62 l. ult. : pour la doubleure des troux des espriuves, trois pieds.— C'est le nL. *spriou* (petit banc suspendu à des cordes) ; le trou des espriuves est prob. celui par lequel on passe ce banc et les cordes (3).

Esquerveaux (guet) Ms. cité par Sim. : Ce même temps (1562) fut passé par le conseil que les bourgeois feroyent les guets, autrement dit en notre langaige esquerveaux, en telle manière que le Cardinal Erard de la Marche l'avoit ordonné. — Le vrai mot L. était *skarway*, voy. le Dict. v. scarwaiter.

Esquira (*échera*, aura lieu) L. I, 474. 13 : dedens le promier moutte qui esquira après le dit jugement incorru.

Esquis. L. III, 410. 2 (1746) : laines filées appelées vulgairement esquis, queues ou pennes (4).

Esse. Filet d'esse : terme de tisseranderie, Ch. II, 329 $\frac{m}{i}$, 330 m (5).

(1) Ne s'agit-il pas plutôt de pots *d'épargne*, tire-lires ?

(2) Le pass. cité par l'auteur (Stav. p. 286 éd. Borgnet) est : Ilh y oit uns... qui vot espeteir nostre maistre d'une glaive parmy le visaige. — L'étym. *expetere* proposée par GGGG et par Borgnet me semble insoutenable. Voici mon avis : *espèter* peut venir du néerl. *spit* (pointe, broche), le correspondant de l'ital. *spito*, afr. *espot*, nfr. *espois*, esp. *espeto*, et signifier (comme l'all. spiessen) attaquer à la pointe. J'aurais dû, je n'eu doute plus, écrire *espeter* dans le v. 1827 de mon éd. du Bast. de Buillon :

De maches et d'espois vont l'un l'autre *especer*.

Le ms. porte en effet *espeter* et ma correction par *especer* — qui est contraire et au sens et à la versification, car le mot vrai est *especier* — est une véritable bévue, que m'a fait reconnaître le prof. Tobler, qui, lui, propose *espeer* (voy. les Göttinger Gel. Anz. 1877, p. 1614).

(3) Peut-être une application technique du nom d'oiseau nW. *sprèwe*.

(4) Prob. un dér. de la famille du fr. *échée*, voy. pl. h. s. *aches*.

(5) Cp. ma note au mot *aches*.

Estael. L. I, 381. 30 (1487) : Et qui fera contre ce.., telz soient par l'Official et les Commis ad ce mis en chartre et pungniés à l'estael ou aultrement selon le droit [1].

Estale (copeau), voy. la cit. sous chèpeter. — C'est l'afr. *astelle*, esp. *astilla* (éclat de bois, copeau).

Estordir. L. I, 54. 54 (XVII) (1424) : et que parmy cellꝫ pris (*prix*) ne puissent le dit Mayeur, Jureis.. estordir nullement sains praindre autre lowier. — Afr = dégager, se dégager, échapper, s'abstenir, plus souvent *estordre* [2].

Estordre (épreindre). Ch. II, 307. 33 (1582) : avoir stordeur tant à l'eawe ou cheval, comme à bras ou à la main pour estordre de (l')huille. — Du lat. *ex-torquere*. Voy. le Dict. s. v. stoide.

Estrain, adj., v. s. v. boireau. = afr. estraint (serré, pressé)?

Estre. Ch. I, 99 m (1401) : et s'il advenoit qu'ils ne poulsissent mouldre.. ou par trop grandes eawes ou par trop grand hyver ou par trop grande secheur d'estre. — Faut-il corriger *esté*, ou aurions-nous ici une forme variée de ce mot, tirée du nominatif *aestas* ?

Estrier. L. I, 473. 1 : et le voiaige à movoir à la prochaine moutte du Pays qui adoncques estriera. — Le sens paraît être « partira, s'acheminera ». Dérivé de l'afr. *strée* (route, chemin)? [3]

* **Estrime**. Cout. I, 300 : jour de l'an ; propr. le jour des *estrines* ou étrennes.

Exhorchiées (*écorchées*). Ch. II, 223 m (1418) ; afr. escorchier, nL. hoirsî.

(1) Lisez, comme dans le texte des Ord. I, 685, *à l'escaele*. « Mettre à l'escale (échelle) » signifiait, selon les éditeurs, mettre à la question. Cp. Cout. I, 293 : mis publement sour l'eskale.

(2) Je pense que la leçon des Ord. I, 354, *escondir* (refuser), est la bonne.

(3) La leçon des Ord. I, 750, *eskiera* (autre forme de *esquira*, v. pl. haut), lève toute difficulté.

Fache (*face*) ; de prime fache (tout d'abord, pr. de premier aspect, à première vue) Ch. I, 192 i, 193 s (1461) ; 246 $\frac{m}{i}$ (1553).

* **Faelé** Stav. 515, *failhé* ib. 484 = nL. *faielé* (fèlé). L'éditeur assimile les 2 fois notre mot à nL. *faié* (en mauvais état) ; bien à tort, puisque l'épithète s'applique à une cloche.

Faims (sorte d'étoffe) d'H.

Fais d'H., d'après le contexte : fatigués. — Lat. *fessus* ?

Faites, d'H. (guerres privées). = afr. *faide*, nha. *fehde* (inimitié, guerre).

Falme ap. L. I, 438. 37 et passim, = *fame* (réputation). L'*l* est parasite.

Fardées, en parl. de chandelles, v. la cit. s. v. amoullé. Le sens m'échappe.

Fas de four, d'H. Patron. 424 $^{s}/_{m}$ [parmi les émolumens revenant au mayeur on trouve] ses wans de tos acors pris cortoizement, sains excedeir 14 fas de four des preiz l'evesque gisans en Droixhe. = *faz* (v. c. m.), fr. *faix* (charge) ? (1)

Fasse. Ch. I, 272-273 (1453) : Item partant que plusieurs gens de petit estat et conservation (2).. ont petittement condeskendu et contribueit aux fasse et necessiteit de nostre dit bon Mestier, tant en fait de guerre comme aultrement. — Sans doute une forme fém. de *faz* = lat. fascis, fr. *faix*, it. *fascio* (charge) ; une variété du même mot est *fauxhe*, L. I, 43. 23 (1424) : Item pour tant que ly sallaire des Maistres de la Citteit est asseis petit sorlonc les fauxhes et charges qu'ils ont.

Fastré, en 1250 = Boniface, selon M. Mivion, curé de Jemeppe, ap. Sim. 3.

(1) Mais que signifie *wans* ? = *wâgne* (gain, profit) ?

(2) Il faut lire, je suppose, *conversation*, afr. = rang ou état social (syn. de *hantise*).



Fastroux (fauteuils). Ch. I, 82. 12 (1568), voy. 1 xhame, et le Dict. s. v.

Faulxmains, v. la cit. s. v. crockmains ; = manches de faulx.

Fauxhe, voy. fasse.

Fawailles L. I, 440 s (1486) : huilles, cherbons de fevres ou fawailles. — De fawe (hêtre).

Fawine (*fouine*). Ch. I, 314. 18 (1586), voy. Dict. v. fawène.

1. **Faz.** Ch. I, 136. 59 (1712) : on met à chaque arbre deux paz (*pieux*), qui fait un faz pour 6 arbres (donc = 12 pieux); ib. art. 60 : un faz de branchez de chêne ; Ch. II, 6, 35 (1587) : à faz et à charge dudit Métier. L. III, 178. 17 (1317) : et [le porteur aux sacs] qui escondiroit à l'autre à lever son fas, vii fl. payera. — Sans doute = lat. *fascis*, fr. *faix*, cp. fasse.

2. **Fâz.** L. II, 453. 3 (1747) : semblables peines.. encoureront ceux.. qui couperont ou scieront les bois d'autrui, ou en emporteront ce qu'on appelle vulg. Fàz, Allons, Pasais de vigne, Paz, Primes, Batons, Manches à Ballets ou de Fourches, Rustay, Travelle (*truwèle*), Haches, Pishawes, Floays. — Quid ? (1)

Fenalmois (mois de juillet, nW. *fènâmeû*). Ch. I, 277 i : Ce fut fait sur l'an de grâce 1453 de mois de juillet c'on dist fenalmois le 10e jour. ; L. I, 28 s (1331) : mois de juillet que on dit Fenal mois ; ibid. 32 s (1343) : le premier jour de moy de Fenalx. — Manifeste relatif à l'usurpation du thonlieu d'Eysden (II), p. 327 i, an. 1449 : en mois de June condist fenant mois. — B.-lat. mensis foenalis (mois de la fenaison, cp. all. heumonat). Notez le dernier passage où l'expr. est appliquée au mois de *juin*.

Ferelts. Ch. I, 82. 12 (voy. xhaillons). Prob. ferrés de bateau. Cf. afr. ferrée (hoyau), ferrat, ferreux (seau)?

(1) Sans doute le même mot que le préc. ; farde de pieux.

Ferme (garde). L. I, 364. 63 : ou il entre en le ferme de seigneur sans fier et buise ; II, 396. 3 : les (les bestiaux) saisir, prendre et retenir en ferme. Cp. aussi la cit. s. v. bodray. — De afr. *fermer* (mettre en lieu sûr).

Fermeau (serpe = nW. *fierment*). Ch. II, 6. 35 : user de la cougnée et fermeau (1587) ; L. II, 456. 38 (1724) ferrement. — *Fermeau* est évidemment une forme vicieuse.

1. **Fermeté** (fortification) d'H.

2. **Fermeté** (impôt levé sur les denrées, b.-lat. firmitas) L. I, 450 et passim. On voit parfois accolés *assiese* et *fermeté*.

Fermeteur, voy. la cit. s. v. chace ; homme chargé de la perception des impôts.

Fesse. Ch. I, 296. 1 (1614) : une traille haute de six fesses. — A ce qu'il semble, un treillis haut de six lattes. Cp. le Dict. s. v. fèsî. — Lob. donne *fess* : rouette, branche d'osier, qui est = fr. *faisse*, lat. *fascia*.

Festement, terme de couvreurs de toits. Ch. II. 62. 15 (1567) : pour la doublure d'un festement, un pied. — De afr. *feste*, nfr. *faîte* ?

Fette. Ce mot se rencontre toujours joint à chapeau, p. e. Ch. II, 321. 30 ; 323. 45 ; 324. 49 ; il exprime donc une coiffure ; ibid. 337. 30 : les chapelliers ne doyent.. faire.. les fettes et chapeaux de poillage de vache, bœuf, pillaines ny d'autres fausses et defendues marchandises, sinon de bonne laine et lealle denrée. Cp. Ch. II, 318. 7 ; 321. 31 (1577) : chapeliers ou faiseurs de fettes. — Je n'ai nulle part trouvé rien d'analogue à ce mot. Cp. encore Ch. II, 342. 4 (1571) : faisant chapeaux sur le basin *fentre* (?) (1).

(1) Prob. une corruption de *felte*, *feltre*, fr. *feutre*, qui signifiait anc. aussi chapeau (p. e. J. de Condé I, p. 313, v. 329). — Peut-être faut-il lire, dans le dernier passage, *basin feutré*.

Feumain. M : executor seu tutor testamento datus ; ap. Héc. : administrateur des biens des mineurs ; Louvrex dit *foymens* I, 354. 2 (1386), *foyemens* ib. 343, 11 (1355). Voy. Duc. s. v. fidei-manus.

Fidineir en garand (appeler en garantie), ap. Sim. 2, mél. (mots surannés en 1671).

Fiefviers (*fieffé*, au propre) L. II, 57. 17 (1287) ; c'est une autre forme (plus ancienne) de *fivé* (L. I, 362. 53).

Fier. « Sans fier et buise », v. s. v. buise.

Fierton (poids de 2 onces) L. III, 335 m (1658). = b.-lat. ferto, fertum (quarta mars marcae) [1].

Finels, *funeis* (sorte d'emploi relatif à la pêche) Ch. I, 151, 152 (très-ancienne pièce et fort corrompue).

Flagrot (sorte de poisson de mer dont le nom propre est truide). L. III, 208. 13 (1555) : Quant aux cabillaux, rivets des tonnes et harens, truides qu'on dit flagrots [2].

Flamaxhes, voy. la cit. s. v. babes.

Flandre (sorets de Flandre, = nW. *flande*) Ch. II, 336. 21 (1534).

Flequer. « Un batteau dit flequer », pièce de 1671 dans le Manif. p. 355 i. — Connexe avec fr. *felouque* ?

Flockeniers. Ch. II, 318. 7 : tapissiers, flockeniers, tinturiers, chappeliers ou faiseurs de fettes, tisseurs de couvertoix,

(1) Aussi *firton*, p. e. Ordonn. p. 47 : 1 firton moins de XI mars (1252). Cp. angl. *farthing* (1/4 de penny), ags. *feording* (ap. Chaucer *ferthing*) ; all. *viertel* (quart).

(2) Dans les Ord. IIe série, t. I, p. 249, on lit ainsi : Quant aux cab., rinves de tonnes et harens vuidz qu'on dit flagrots.—Si, comme je le pense, cette leçon est la bonne, il faut rejeter *truides* comme un mot imaginaire, issu de la bévue d'un copiste et définir *flagrot* par « harengs vidés ».

ticles de lit; cf. 321. 27, 29, 30. — Dérivé de *flocon* (touffe de laine, de soie) (1).

Florenier (pâtissier, boulanger en fin). Ch. I, 120 n° 36 (1573) : tous ouvriers veuillans user de *floronerie* (n° 35 *floionerie*), à savoir pastés, jardinets, waffes, nulles, galettes. — Sans doute de *fleur* (de farine), angl. *flour* (2).

Foel. Chefs-d'œuvre de cuveliers, Ch. I, 166. 1 (1478) : une foel, une cuve baigneresse, un salleur (*saloir*?) ou autre tel ouvrage. Cp. 181. 10 (1662) : un salleur à 3 pieds et 2 oreilles, une seraine et une couve bagneresse et un tonneau d'une ayme; 171. 10 (1533) : une cuve, une seel (nW. *sèle*, lat. *sitella*), une couve bagneresse, un saleur. — *Foel* reste inconnu (3).

Fohes Ch. I, 305. 10 (1575) : pourpoint, chausses, henches (?), fohes, cottreaux (*jupons*), golliers et autres habillements d'hommes ou de femmes. — Quid ? (4)

Foillart (courtier en bestiaux ?). Ch. II, 162. 15 (1527) : item pour ce que plusieurs foillarts et autres amenants veaux, chevraux et moutons à vendage en la Cité présument iceux.. moucher (*cacher*); 165 m : foillarts et proviseurs de denrées; 168 s : veaux qui seroient ens mains de foillarts et recepteurs (169 s. on lit : recepveur); 173 m : foillards, marchands ou autres; 223 i (1418) : revendeurs, foillarts, recopeurs.

Foller (*fouler*). Au fig. = opprimer, gâter, ruiner. Ch. II, 133. 35 (1582) : affin pourvoire.. ad ce que ledit métier ne

(1) Bormans (Drapiers, 263) traduit *flockenier* par « fabricant de mèches de chandelles ». En effet, on lit dans Stav. 326 : chandelon et flokeniers » (dans les Analectes ajoutés à Jean de Los : candellons et floxniers). La forme *floxnier* indique un radical *flosc*.

(2) Reste à savoir si *florenier* n'est pas une mauvaise lecture p. *flotenier* (de *floton* : flan).

(3) Il faut peut-être lire *soel* = séel (*o* p. *e* en syllabe atone n'aurait rien d'extraordinaire).

(4) S'il y avait *flohes*, on pourrait songer à *floscus*, autre forme du b.-lat. *floccus*, *froccus*.

soit doresnavant plus follé, gasté et ruynné; ib. I, 237 s (1527) : les poevres (pauvres) sont oppressés et follés ; Ch. I, 155. 17 il est question d'engins de pêche, par lesquels « les eawes sont follées ». — Cp. foulle [1].

Fondise. Ch. II, 337. 34 (1534) : Item les chandelons de cyre ne doyent.. faire chandelles de cire torses (ce mot est, dans le texte, séparé du précédent par une virgule), ayant harpixhe ni tormetines, exclud et reservé verd, rouge cire et fondise.

Fonten. Ch. I, 33 $\frac{m}{i}$ (1438) : at esté remontreit.. comment par le fonten et chireche (*cherté*) que il astoit de tos vivre et densrées [2].

Forcens. Un individu reçoit un bien « parmy payant tous les ans, rentes, trefons, debitez, etc. que ledit hyrtage doit et en outre parmy payant 8 solz de forcens et 8 chapons par an heritaubles », Manif. p. 326 $\frac{m}{i}$, an. 1449. — Un composé de *cens*, qu'il s'agit de définir.

Forcommand. M. : 1) foras mandatum ; 2) rei vindicatio cujus conclusio continet praeceptum possessori de migrando (i. e. jubet possessori migrare). — L. I, 41. 16 (1424) : Ainsi soit useit de toutes arrestes, commains, forcommains et adjours (ita etiam observetur in omnibus arrestis, praeceptis et adjornationibus [*forcommains* n'est pas traduit]).

Forhoppes, *forhoppés*, t. de draperie. Ch. I, 325 s, 237 $\frac{m}{i}$ (1527) : ne pourat ourdir chaine de forures forhoppés ; — hors d'un forhoppé le tisseur ne peut jeter que 6 fils [3].

Forlées, en parlant de chandelles, v. la cit. s. v. amoullées. Quid ? [4]

(1) Sur l'étymologie, souvent méconnue, de cet ancien mot français, voy. l'opinion de Tobler dans mon Appendice au Dictionnaire de Diez, p. 719.

(2) Il faut lire, sans doute, *foirten* = fort temps (temps difficile).

(3) Bormans : fil de laine filé inégalement et par conséquent de mauvaise qualité.

(4) *Fourrées* (doublées)? Je trouve une forme latine *furicatus*, qui peut appuyer cette conjecture.

Formeis (informés) d'H.

Formenó (prob. : qui n'a pas son compte) Ch. I, 100. 3. (1401).

Forsumance (négligence) Ch. I, 41 $\frac{s}{m}$ (1493), voy. le Dict. s. v. forzoumer.

Foulle (dommage, préjudice), souvent, p. e. L. II, 331. 8 : dommages, foulles. Subst. verbal de l'afr. *fouler* (blesser, gâter), voy. pl. h. foller.

Fourbir (nettoyer, = nW. *horbi*). L. I, 246., XXXIII (1355) : et les peut-on (les araynes) requierre (quid ?), fourbir et discombrer partout où elles sont estoupées ou encombrées [1].

Fowèie. Ch. de ch. 109 s : cheûs dè l'fine fowèie di Lîge, prob. = issus de la pure race de Liége, comme traduisent MM. B. et D., mais quel est le sens propre de *foweie* ? [2]

Foyemens, v. s. v. feumain.

Frairie. L. I, 26. 5 alinea sec. (1331) : Item avons ordineit que tous li Mestier delle Cité, qui volrent avoir frairie les facent approuver..., ne que nuls ne puist avoir ny useir de frairie.. s'elle n'est approuvée [3].

Fraitier (dépenser) d'H., Ch. I, 162. 15 (1423). — De *frait*, plur. nfr. *frais*.

Fraitin ou fratin (bris de clôture). L. I, 35, 2 : quiconques fera fratin. — De afr. *frait* = lat. fractus.

Fud (épervier : sorte de filet), voy. au mot houcherale.

(1) Ord. I, 395 *reforbire*. — *Requierre* doit signifier « examiner ».

(2) J'y vois un type latin *fetala*, de lat. *fetare* (faire des petits), donc propr. couvée. Cp. fr. *faon*. *Foweî:* p. *faweie* est conforme au génie wallon. Dans Jean d'Outr. IV, 690 je trouve : Et li cuen de Namur si n'ot mie *fowalhe*. Ce mot est sans doute une autre forme du nôtre, avec le suffixe péjoratif *aille*.

(3) Les Ord. I, 219 portent :.. volrent avoir aye de useir de frairie.

Fustalhier. Ce terme de métier s'appliquait dans l'origine à tous les travailleurs en bois (*fust*) ; puis part. à ceux qui mettent des manches aux outils, aux instruments de jardinage et d'agriculture, aux tourneurs et enfin aux tonneliers. Il paraît que les fustailliers étaient d'abord membres du métier des cuveliers-sclaideurs, v. la cit. s. v. meeze ; la dernière pièce où ils soient cités est, je pense, de 1440 (Ch. I, 164 i) ; dans celle qui suit p. 166 (1478), il n'en est plus question. La première pièce relative aux Charliers-Fustalhiers est de 1568. — On trouve en aN. *frustailliez*, que J. Borgnet, Fêtes, p. 62, rend par tonneliers.

Fuste (bois, appliqué spécialement aux tonneaux). Ch. I, 166. 6 (1478) : nul ne deverat refaire tonneaux qui sont enfustés ni de mauvais fuste et bois ; 171. 14 (1538) : celuy cuvelier est tenu de dire aux bourgeois si ledit tonneau est de bon fuste ou non. — Fr. *fût*.

Fusté ou *enfusté* (qui a pris un goût de bois). Ch. I, 171 (1533) : nul.. ne devera refaire tonneaux qui soient fusté ne de mauvais bois ; ibid. : tel bourgeois sera tenu de visitter.. son vin pour savoir s'il est enfusté par coulpe du tonneau ou autrement. Cp. l'art. préc.

Gaddes (chèvres) L. II, 393. 4 (1573) ; 395. 3 (1659). Voy. nW. gate.

Gaille (noix). Ch. II, 307. 33 (1582) : huile de gaille ; ibid. 129. 4 (même date ?) : gailles de noit ; 321. 29 Gaillier (noyer) 1577 ; I, 238 i (1527) : gellier (sans doute par erreur, puisque le *g* guttural était encore conservé 60 ans plus tard). Voy. le nW. gèie.

Golloçhe. Ch. II, 227 $\frac{m}{i}$ (1480) : Item avons ordonneit et passeit que ceux de bon métier des Tanneurs ne porront faire ne faire peller gosseaux (?), galloche ne stivaulx. — Fr. *galoche*, sur l'étym. duquel voy. Dz lex. (4ᵉ éd.) p. 154 et 720 v. galoscia.

Garchon (simple homme d'armes) d'H.

Garder (*carder*) Ch. I, 233, sq. passim. — Mot encore en usage, d'où sans doute le nom *li gardir* ap. J. de Los p. 41.

Gardoise. L. I, 433. 13 (1478) : chaer gardoise ; dans le pass. parallèle. Ch. II, 141 s : jardeuse ; voy. le Dict. s. v. jardeûs.

Gavaige ; « *de g. en gamaige* », testament ms. de 1525 : Je laisse al petite Isabiaux, fielz de Michi mon fils, et à Gillon, mon fils, la somme de 200 fl. à condition, se il advenoit que ils allissent de vie à trépassement, qu'il ratoume à dernier viscant pour aller de gavaige à gamaige et que mes foyemens en soient gardes en tems et lieu pour le tout mettre à proffit. — Que signifie et d'où vient cette locution ?

Gavreal, *gavereau*. L. I, 430. 7 : Item avons ordonné.. que nulz vendans viens ne puisse faire gavereau pour remplir ses viens ; III, 177. 11 (1317) : Item avons ordonné qu'il ne soit viniers qui gavreal fasse en sa maison ne ailleurs de quoy il remplisse vins qu'il ait (1).

Ghitalle Ch. II, 134. 38 (1582), voy. la citation v. boireau (2).

Ghuart. Ch. II, 318. 4 (1577) : ou qu'il fusse necessaire faire ghuart et garde pour conservation de ladite cité ; 303. 8 (1581) : quart (sic) et garde. — Il y a lieu de voir ici une mauvaise lecture p. *ghuait*, *guait* (fr. *guet*).

Ghuyges. L. I, 453. 5 : Item statuons.. que es lés dittes Engliezes l'on ne porte halfbartes, ghuyges, marteaux, spafus, gleaves ne autres semblables bastons. — Prob. = afr. guisarme (guise-arme) : sorte d'arme tranchante (3).

(1) Ducange v. gaurea : *gavreal* : vinum mixtis acinis aliisque modis renovatum. — Dans le Gloss. de Henschel, je trouve le mot traduit par *râpé*.

(2) Je suis tenté d'y voir le fl. *ghetal*, *getal* (nombre) ; le mot exprimerait une mesure numérique.

(3) Etymologie douteuse pour plus d'une raison ; j'invoquerais plutôt dans le besoin le *wigre* de la Chanson de Roland, v. 2075 (*e wigres et darz*) ; il faut écarter afr. *guige*, *guiche* (courroie du bouclier) ; dans les provinces du Nord on trouve *guiche* comme synonyme de *bâtonnet* (jeu d'enfants).

Glewe, v. la cit. s. v. *aises*, = *glaive* (anc. = lance).

Glume. Très-prob. colle ; le métier des charliers, fustalhiers, etc., pouvait faire tout ouvrage de bois où il n'y avait pas besoin soit de l'entretailheur ou de glume (Ch. I, 82. 12 in f. ; le métier des charpentiers, seriniers, etc., comprenait, au contraire en général « tous ceux qui useront delle colle », etc. Cf. fr. *glu* (1).

Gobbar. « L'host print ung gobbar et frappa ledit capitaine à la test », ms. cité par Sim. 2 (mél.) — Quid ?

Gofal (dimin. de afr. *gofe* = gouffre). Ch. de ch. 191 m (1634 ?) :

.....Ho Lucifer,
Poquoi n'acours tu nin puz vite
Foû dè gofai dè l'grande marmite ?

Goflète, v. s. v. cograis ; soupière ? Cp. nW. goflâ (grande écuelle).

Gohier, voy. xhohier.

Goidus. Ch. I, 193 s (1461) : franchises, prérogatives, droitures goidus (2).

Gollier, v. s. v. fohes. — Litt. collier : partie du vêtement qui couvrait le col ou était attachée au col ? (3)

Gonghe. L. III, 80 m (1651) : la mesure ou gonghe de houilles devera peser 144 livres. Ib. 84. 1 (1670) : qu'avec le poids de gongue qui a été d'anciennetté établi à 144 livres, sera adjouté.. un trait de 20 livres. — Voy. nW. *gonge*, article dont je voudrais remplacer les 2 premières lignes de cette

(1) En effet on peut, en faveur de cette explication, admettre la série : *gluttnare*, fr. *gluner*, *glumer*, d'où *glume* (action de coller, colle).

(2) Il faut prob. une virgule après *droitures* ; *goidus* signifie peut-être « jouissance d'usage » (*goïr*, anc. forme de *jouir*).

(3) B.-lat. *golerium* (collum vestis), dér. de *gula* (collet d'habit).

manière : « *Gonke*, *ganke*, fém. (mesure pour la houille contenant en poids 160 livres) Sim. 2 ».

Goreau, v. nW. gorai (collier de cheval). Ch. I, 82. 12 : xhines de goreaux. De là, Ch. II, 241. 29 (1493) *gouheliers* (sans doute fautif p. *goureliers*) ; ib. 299 i (1732) *gorliers*.

Gosseaux, v. s. v. galloche. Prob, fautif pour *hossaux*, qui est soit un dim. de *housse* ou = fr. *houseaux* (1).

Gottal. L. II, 30 m (1430) : en revenant vers mollin (sic) tout selon le gottal de malgarnie. — Cp. le *Fond de Gotte* et la *Gotte* (en Condroz), noms propres évidemment significatifs. — De l'afl. *gote* (canalis) Hor. Belg. VII, 26 (2e éd, p. 36).

Goyelle, t. de blason, ap. d'H. ; prob. = fr. *gueule*.

Greatôn. Ch. I, 193 s. (1461) : gens d'Englises, Nobles, bons Borgois, Marchands et autres de ladite Cité et généralement pour tous autres prendans greatôn de marchandises en icelle. — Le sens paraît être « grandement », mais le mot doit être mal écrit, et d'ailleurs que signifie la tilde sur l'*o* ?

Greveche. Ch. I, 29 m (1418) : Item quelconques vendra potrinnes greveches de proemiers feronnues ou aultres ouveraiges y estre dachier (*d'acier*) et teiles ne soient. — Passage évidemment corrompu et d'interprétation difficile (2).

* **Grevir**. Cout. I, 77 : qui en pesche.. autre pesson que mosteilhe ou chabos ou volaiges ou grevir. Voy. nW. *grévi*.

Griffon. Ancienne monnaie valant 10 livres, 10 sols (L. I, 51. 38 an. 1424, Ch. I, 165 m an. 1440) et dont 2 faisaient une couronne. — Ch. I, 226. 13 (1458) : à 8 aidans et 16 soz pour le griffon ; I, 6 m (1432) : 3 florins nommet Griffon, voire

(1) Bormans (Tanneurs. p. 254) : *housses* : espèce de bottes en cuir, que mettent les tanneurs pour faire les travaux de lavage.

(2) Je suppose que *greveches* signifie jambière ; cp. au Dict. le N. *grève* (tibia). Dans Bull. VI, 2, p. 115 je lis : une poitrine à allette, une demie greveche, une par de bresselles, une par de wans de fier, etc.



10 l., 10 soulz.. pour chascun de ces dits Griffons. — L. I, 51 s on lit : « v florins, v sols pour le demy griffon » ; cela tient à ce que le mot florin désignait différentes sortes de monnaies.

* **Groumet**, en aL., signifiait non pas le garçon meunier, mais, dans le métier des tanneurs du moins (voy. Bormans, p. 119), le chef du moulin, le meunier en chef.

Guemine. L. III, 147 m (1717) : et la 3e fois sous peine de la vie, au jugement de la Gueminne militaire établie de notre autorité. Voy. le Dict : v. guèminne (1).

Jamas, plur. (les grandes fêtes de l'année). Ch. I, 97 m/i (1257) : à hault jamae (lisez : *haulx jamas*) qui y sont estaublys ; Ch. I, 28 i (1418) : et les vigilles delle Mere Dieu, des Jamas ne les Samedy, que nulz n'oevre plus avant que.. — On comprend difficilement le pass. Ch. I, 219. 24 (1568) : « les jours de Notre Dame, les Apostles, les festes solempneles, St Lambert...., Ste Barbe, St Nicolas, St Arnault, les *James* devant la dernier (sic) des 3 festes, les Dimenches ». Que veut dire *james* ? est-ce un mot corrompu, ou le même que *jamas* dans une autre acception ? — Voy. nW. *jamaz* (I, 250) (2).

Jardinet (espèce de pâtisserie), voy. la cit. s. v. florenier.

Ject, *jet*. L. I, 37. 5 (1424) : auvecque ceauz qui sont ordineis en noveal ject (una cum designatis in novissimae constitutionis formula) à faire l'enqueste des huriers. Cf. Ch. I, 21, titre : jet delle restrainction sur le membre des Potstayniers. — Le sens est : ordonnance. Cp. fr. pro*jet*.

(1) Je suis porté à rattacher ce mot à l'all. *gemeine* ou *gemeinde* (communauté, assemblée).

(2) La signification prêtée par l'auteur au nW. *jamaz* paraît douteuse : Forir rend *jama* par grande fête ; Lobet (gjama) par fête. — Quant aux étymologies tentées par l'auteur à propos de ce mot, elles ont peu de probabilité ; de mon côté, je voudrais pouvoir retrouver dans le terme wallon les *dies magni* (grands jours) de la basse latinité, mais cela présente des difficultés phonologiques. L'existence d'un prov. *dia manh*, avec le sens dont il s'agit, pourrait seule donner quelque probabilité à ma conjecture.

Gergaul Ch. I, 163. 4 (1434) ; 166. 4 (1478) gergeaux ; v. le Dict. s. v. gerjâ (jable).

Jette Ch. II, 318. 7 ; 321. 28, voy. collemens. = nW. gète (carreau à paver en terre cuite).

1. **Jetter**. Ch. II, 164 m (1527) : nuls.. ne poront achapter ny deveront jetter aux veaux, agneaux ou chevereaulx qui seront à la planche,... ains seront tenus les laisser achapter ou jecter les anciens.. Ibid. : poront faire semblable achat ou ject de veaulx. — Simple de *rejetter* (v. ce mot) ? (1)

2. **Getteir** (tirer de) d'H. 164 s : ilh n'est hoir al jour d'uy dont on pouwist getteir nul gran serviche.

Gevenne. Ch. I, 136. 20 (1548) : poissons défendus, comme barbillons, hotiches, gevennes ou rosettes. — = nW. *givêne*, fr. *chavanne*.

Gieste d'H. (suite, descendance), = afr. geste, gieste. Voy. Dz lex. 161.

Glevre L. III, 175 (1317) dans la Lettre des Venalz ; il n'est pas douteux que cet oiseau ne soit le harle que l'on appelle encore en wallon le *giv'*. L'interprétation par *grive* doit être abandonnée.

Givée (radeau) Ch. I, 82. 11 (1568), v. nW. givêie ; afr. it.

Gyneth (bois flottant). L. I, 220. 4 (1548) : item sur le différent meu à cause du tonlieu que l'on lieve à Huy sur les Mairines et gyneth ou bois flottant (2).

Giveraues, *giverons*, plur. (pièces de bois de la longueur de 30 pieds) Manif., pièces just. pp. 300, m, 305 i, 310 s. — *Chevrons* ?

(1) Il faut tenir compte de la construction « jeter *à* une chose ». Le sens serait-il « faire des enchères » ?

(2) Il parait naturel de rattacher ce mot à *givée* (radeau) et de lire *gyveth*.



Jointier (*chantier*, nW. *jonti*) Ch. I, 166. 7 ult. (1478); 171. 14 (1533) et passim.

Jottes (légumes en général). L. I, 483. 3 (1507) : jottes, lais, bures, œffz, fromaiges. — Ch. I, 139. 86 (L. II, 410. 87) 1712 : jottes, racines et autres semblables denrées. — Afr. jotes (Roq. suppl.) : olera, b.-lat. jota. — Voy nW. jote.

* **Juchens** Cout. I, 410. 18 : [Les producteurs de faux témoins encourront la même peine que celui contre qui on aura témoigné] « s'il estoit juchens ». Sic aussi Ord. I, 81. Les éditeurs traduisent par : jugé, condamné. Comment expliquer la forme ? Se trouve-t-elle ailleurs ? Il est impossible de la ramener soit à *judicare* ou *justitiare* ; je n'hésite donc pas à soupçonner un lapsus de copie ; peut-être faut-il *incheüs* ou *encheüs* (qui a encouru la condamnation) ou au besoin *jucheüs* (succombé).

Jusse (= nW. *jûse*) Ch. II, 321. 28 (1577) ; L. III, 80 m (1651) : la cruche ou jusse à l'huile contiendra 14 pots et une chopine. Voy. Duc. v. justa.

Justilles (outils) Ch. II, 43. 35 (1568) ; sans doute une faute typographique pour *ustilles* ; cp. Ch. I, 54. 54 (1587) ustilles et utensiles, ib. p. 42 $\frac{1}{m}$ utilles.

Xhace, v. s. chaches [1].

Hahay (tumulte). L. I, 38. 7 (1424) : se aucun robe femme par forche à cry et hahay dedens la Citteit (ad clamorem et assultum) ; ib. 366. 69 (1386) : et sont acorus alle hahay.

Haie Ch. I, 82. 12 (voy. s. v. darreis). Cf. afr. haye : mouton, instrument pour enfoncer des pieux, donc = fr. *hie*, holl. *hei* [2].

(1) Nos lecteurs savent que *xh* est l'ancienne notation du *h* aspiré, et ne seront pas surpris de le voir confondu ici avec ce dernier.

(2) Voy. ma note ad v. darreis.

Haye (sorte de monnaie). Le seul passage où j'ai rencontré une évaluation de cette monnaie est corrompu, L II, 42. 10 (1458) : En cely prendons notre vin raisonnable, assçavoir diex hayes qui n'ont aucune fois a chascun de nous une haye diex sept sols ou trois labayes, l'une fois plus, l'autre moins [1].

Hayenne (afr. *haïne*, nfr. *haine*) Ch. I, 22 s (1481) et passim. — En nW. haïme.

Hayenneir (étaler) Ch. I, 20 m (1481), 22 m, et souvent. Cette forme varie avec *hayener*, *hayner*, *haigner*, d'où la forme nL. *han'ier* (voy. le Dict.).

Xhaillons. Ch. I, 82. 12 : chames, xhalette de mangons et pexheresses, toutes sortes de xhaillons, trespes, fereits. — Prob. = R. haion, héion (brancard à 4 pieds sur lequel les marchands de fruits étalent leurs marchandises), cf. Roq. vv. haion, hayon [2].

Xhaillis Ch. I, 82. 12 (voy. sous escailhe). Cp. N. *chali* (montant d'une échelle).

Hakonnytes. Pièce de 1542, ap. Sim. 2, mél. : aller en armes et abastonneis (armé) de picteis, hallenbardes et hakonnytes, le feux en la main. — Le mot est peut-être de la famille de hake, voy. I, 266.

Halbier, habier, habiert Ch. I, 85. 41, hawier 145. 5 (droit que les officiers des Métiers nouvellement élus payaient pour leur entrée). Cp. Ch. I, 37 i. Notre mot pourrait bien être connexe avec nW. *habiè* (d. de la Hesb.), dont le sens et l'origine doivent encore être éclaircis [3].

Xhalette (petit étal à l'usage des bouchers et des revendeurs de poissons.), voy. xhaillons. — D'après Ch. II, 132. 27

(1) « Haie, monnaie de la Haye en Hollande. Gl. Haia », Gloss. de Henschel.

(2) Dér. de *scala* (échelle), W. *escale, escaille*.

(3) Comparez Bormans, Tanneurs, p. 91.

(1582), les marchands de poisson avaient un *stal* et une *table*, les revendeuses une *xhalette* et une *petite table* : il s'agit donc d'une sorte d'éventaire. — Du même primitif que *xhaillon.* — C'est le nL. *halète* (petit escalier portatif, escabelle, rancher), N. chalète ; dim. de *hâle.*

Halfbarts (hallebardes) L. I, 467. 1 ; 453. 5 (1487) (1).

Hallier d'H. (Salb. traduit : marchand d'étoffes). Paraît avoir le même sens Ch. I, 264. — De *halle* (halle aux draps).

Halpai, *hulepai*, 1300 (chat-huant) Sim. 3. — Cp. afr. *huler* (hurler) et fr. *hulotte.* On trouve dans Jean d'Outremeuse *hulpeaix* (hibou), Sim. mél. (2)

1. **Xhame** (banc) Ch. I, 82. 12 : fastroux, xhames, eschermas, chayers. Cf. Ch. I, 49. 18 (1587) : aller à l'entour des xhammes = fréquenter, ou plutôt pratiquer (un métier). — Lat. *scamnum*, afr. escame.

2. **Xhame.** L. I, 368. 75 (1386) : et semblablement que nulz forjugement ne soy puist faire en ville batiche, si ce n'est en propre xhame, là ly eschevins aront accoustumé de jugier. — Prob. identique avec le préc.

Hamelète (petit bout de toit en triangle que l'on construit au sommet d'un pignon), Borsu. C'est le même mot que le nW. hamelète (coiffe), comme le démontre l'analogie d'origine du terme synonyme *hoûvé* (voy. le Dict. Suppl.).

Hamende. L. III, 244 s (1751) : lesquels (propriétaires), loins d'entretenir et xhaver leurs bys.., font au contraire des retenues d'eaux et poussent la témérité jusqu'à placer en travers des planches qu'ils appellent *hamendes* à la tête de leur venne avec des chevilles de bois ou de fer. — Ibid. m : *hamaide* : 236 m (1685) : à la teste ou hamaide du by. — *Hamende* paraît

(1) A propos de *hallebarde,* je mentionne ici le terme *hallemache,* dont se sert J. d'Outr. II, 457,

(2) Le passage de J. d'Outr. se trouve au t. IV, p. 290.

donc ident. avec *hamaide*, *hamainde* (barre de fer aplatie par un bout et servant de levier). Mais cela s'accommode-t-il avec le contexte de notre passage, et surtout avec celui cité s. v. hare ? (1)

Hamoder. Ce verbe accuse dans les documents liégeois et namurois deux acceptions, émanant sans doute d'une même source : 1) vendre par l'autorité publique ; subhaster (on voit souvent « faire vendre et hamoder, faire hamoder et haulcer ») ; 2) authentiquer, homologuer, légitimer (une lettre de gage, une obligation, etc.). Quant à l'étymologie, l'idée « opérer une saisie légale, mettre aux mains de la justice », qui est au fond des deux acceptions, se laisserait facilement ramener au bas-lat. *haimhaldare* (rem aliquam vel animal rei vindicatione repetere et suum vel quasi domesticum reposcere seu potius ad domum reducere), mais *haimhaldare* est un terme de droit qui paraît être exclusivement anglais (2).

Hamotés, hamoteis, d'H. — Salb. donne à ce mot la signification « relevé » ; y aurait-il un rapport avec le préc. (vendre en *hausse* publique) ?

Xhancillon, *xhancion* (échantillon, mesure servant de modèle). = nW. *hansion*, voy. le Dict. v. hansî (3).

Hanskotte (sorte d'étoffe : bure, bureau) Ch. I, 262 et souv.,

(1) Cp. afl. hameyde, hammeyboom : repagulum, lignum transversum quod ostiis opponitur in postem utrinque immissum.

(2) L'auteur a développé cette explication dans le gloss. des Coutumes de Namur, publ. en 1874 par son oncle, le président Grandgagnage.

(3) J'hésite à accepter l'étym. b.-lat. *scandile*, *scansile* (degré), d'où SCANDILLARE, afr. escandiller, escantiller, qui signifierait propr. établir des degrés, graduer. Bien que je ne me rende pas compte de la forme wallonne, il m'est difficile de la séparer du mot fr. *échantillon*, dont l'étym. afr. *cant* (côté, morceau) paraît assurée. Peut-être le W. *hansi* représente-t-il une forme barb. *ex-cantiare*, et *hansion* un dérivé *de hansi*. — Notez que l'on trouve dans les Chartes, à côté de xhansion, xhancillon (I, 267. 2 (1700) ; II, 63. 16 (1561), 114. 41 (1582), aussi *xhantillon*, ainsi I, 218. 17 (1568) : voir qu'ils (les officiers ou rewars) seront tenus donner xhantillon quand le brasseur le demanderat.

L. III, 358. — Voy. nW. hansecote (Lobet a une forme anascote) [1].

Xhantillon, voy. xhancion.

Xhaphures, xhafures (serge, étoffe commune de laine) Ch. I, 245 m (1541) et souv.: xhafures, kersées, saye. — La leçon *phafures* Ch. II, 236 paraît fautive.

Harballeur. L. I, 37. 5 (1424) : harballeurs de gens pour argent ou autrement. — Le mot signifie : querelleur, batteur à gage, spadassin ; le texte latin rend par *provocatores* les deux termes du texte fr. : deffieurs, harballeurs. — Ib. p. 469. 11 : gens de male falme et autres combatteurs, manescheurs, sarbaleurs, deffieurs de gens pour oer (ou) pour argent. *Sarbaleurs* doit être une faute pour *harbaleurs*.

Xhardez (ébréché, au fig. entamé). L. I, 354. 3 (1386) : excepté ly doyaire (*douaire*) de sa femme, en cas que telz deviez seroit mariez et sa femme aroit doyée (*dotata*), lyquelz doyars ne peut estre xhardez. — Voy. le Dict. v. hârd.

Hare. Ch. I, 82. 11 (1568) : Item que tous ceux qui sont de plein mestier (des Charliers).. pourront achepter toutes sortes de rond bois à borhea et givée, quels qu'ils soient... voir en ce entendu bois à la hare stensans en l'eawe, sains faire staple, ne sechir (*tirer*) hors de l'eawe, ne faire quarer (*équarrir*), ne dresser en hamende sains fraude. — Le même mot que nW. *hâre*, fr. *hart* ?

Harnas, *harnois* (engin de pêche ou de chasse) Ch. I, 155. 15 (1548) ; L. II, 427. 6 (1651), voy. le Dict. v. herna (3e art.). Sur l'étymologie, voy. Dz lex. 26 v. arnese. — Le même mot, orthographié *hernaz*, se voit avec le sens « métier de tisserand », Ch. II, 114. 41 (1582) : les officiers dudit métier (des tisserands) seront tenus.. aller.. visenter les hernaz et lames, afin sçavoir s'ils sont de telle largesse que le xhancillon dudit

(1) Voy. aussi Bormans, Drapiers, p. 266.

métier porte. Ch. I, 267. 2 (1700) : Que les rooz et hernaz de tous drapiers deveront estrs lissez (?) généralement en vingt et un cent sur le hansion de 22, dans lesquels ils tisseront les sayes susdites..

Harpixhe (poix-résine) Ch. II, 336. 31 ; 337. 34 (1534). Voy. le Dict. v. hârpihe. Le *xh* s'oppose à une dérivation directe de *pixhe* de l'all. *pech*, et accuse une influence du *x* (= *cs* et *sc*) du latin *pix* (1).

Haspleurs. Ch. II, 342. 4 (1571) : spouleurs, haspleurs. — Dévideurs ; voy. nW. *haspe* (dévidoir).

Haulteur (autorité). L. II, 17 s (1403) : resiere (*poursuivre*) et araisnier par devant quelconque haulteur ; Ch. I, 146. 14 (1593) : seront tenus apporter certification.. de la hauteur sous laquelle il seroit natif ou demeurant.

Xhavette (sorte de petit pain, prob.). Ch. I, 120. 39 : ne aussy porter pains, lunettes, xavettes (*sic*) ny autres (2).

Haveur. Ch. II, 27. 31 (1568) : si aucuns de nous (mairniers) avoient plusieurs ouvriers, comme soyeurs (*scieurs*), quareurs (*équarrisseurs*), faiseurs de lattes ou haveurs de baches (*qui creusent des auges* ?). — De *haver* (creuser), voy. le Dict. s. v.

Xhavresse Ch. I, 42, 12 : manges (*manches*) de by (?) et de xhavresses. — Sans doute un outil servant à *haver* (excaver), muni d'un manche en bois.

Heaume, aN. (sorte de monnaie). Zoude, v. sou : « selon l' compte do chapit' Notre Dame 1670 vaut 12 dèniéz bonz ou 3 héaumez an monôie de Flande ». La pièce valait donc 4 deniers (3).

(1) Je prendrais plutôt pour type une forme b.-lat. *pissa* qui se rencontre en effet dans les glossaires et qui est tirée du grec πίσσα.

(2) Que veut dire *lunettes* en cet endroit ? Pains en forme de croissant ?

(3) Duc. « *helmus*, monetae species a casside ibi sculpta sic dicta ».

Henche (sorte de vêtement), v. s. v. fohes. — Quid ? [1]

Heppe (sorte de hache), nommée parmi les outils de charpentier Ch. II, 43. 35 (1568). R. hape (hache) [2].

Herbatte. Ch. I, 241 i (1527) : Item doient les dits Ewardeus aller az wendes à sçavoir depuis le grand Caresme jusqu'à la herbatte chacun jour deux fois, et depuis ladite herbatte jusqu'au grand Quaresme une fois le jour. — Ce mot, que je ne comprends pas, a-t-il quelque rapport avec l'all. *herbst* (moisson, récolte, automne), néerl. herfst, herft, angl. harvest ?

Herde (troupeau) L. II, 418. VIII (1700), ap. d'H. *hierde.* — Voy. nW. hiède. — De là *voyes herdales*, chemins par où l'on peut faire aller les troupeaux.

Xhèrer (crever), Ch. de Ch. 97 i (1634 ?) :

Ji sos si plen d'anôie ki j' xhère.

Voy. le Dict. v. *hirer.*

Hernaz, voy. harnas [3].

Herpay (ciseau de charpentier) Ch. II, 43. 35 ; voy. le Dict. s. v. herpay [4].

Herrayne L. I, 346. XXXIV (1355). Prob. = *arayne* (araine), qui se trouve au § préc.

Heure wardée (plainte portée par la partie qui a *wardé l'heure* contre le défaillant comme contumace).

(1) Ce mot pourrait représenter afr. *chainse*, *chainche*, ital. *camice* (chemise), mais l'initiale fait difficulté. Si le mot était mal lu pour *heuche*, on serait tenté de l'identifier avec *heucke*, *heuke*, *hotke*, nom d'un vêtement d'homme, qu'on rencontre plusieurs fois dans les extraits de testaments publiés Bull. VI, 2e p., pp. 104 à 115, et dont je ne sais préciser la signification.

(2) Sans doute le même mot que l'all. *happe*, *heppe*, *hippe* (faulx, serpette). — Voy. Body, Vocab. des Charrons, etc., Bull. VIII, p. 93.

(3) Voir aussi Bormans, Drapiers, p. 267.

(4) Cp. Body, Charrons, p. 94.

Xheûre (choir, tomber hors) Ch. de ch. 98 s (1634) :

Mi miole xheût foû d' mèz ohais.

C'est le nW. *heûre*.

Heurz (*hoirs*, héritiers) Ch. I, 30 (1418), L. I, 473. 3-5.

Hie, L. II, 32 m (1430 : reproduction d'une pièce de 1312) : sy comme delle maison Seigneur Masson defours Chesteau (Hors-Château).. que ly Maistres et ly Jureis brisarent à une hie pour les besongnes de nostre Cité [1]. — A force, en masse.

* **Hierche** (engin de pêche). Cout. I, 77 : quiconques pesche de hierche et pris soit à fresse coulpe. — C'est le fr. ***herse*** (instrument de pêche).

Hiet (quid ?) d'H., ch. XLI, p. 354 : et estoient armeis de plattes.. et hiet sor les plattes.

Xhilhet, voy. skille.

Xhilhie (cour) ap. d'H. — Dans une brochure contre Ogier Brossel de 1662, on lit : le dit Prossel le fit tenir dans la court ou *escaillie*.

Xhimont, t. de couvreurs de toit, Ch. II, 62 i. — Ancienne forme de *hinon* (pièce de bois de 3 pouces de largeur dont on se sert pour border).

Xhines. Ch. I, 82. 12 : xhines de goreaux trepseis (il faut prob. une virgule après *goreaux*). = nW. hènes di gorai.

Xhirer = nW. *hirer*, afr. *eschirer* (déchirer) Ch. I, 239 m (1527).

Hochet. L. I, 27. 9 (1331) : aux deis, aux stouz (*à la paume* ou *à la balle*), aux hochez, ou aux autres jeux que ons appelle tremrealz. — Prob. rad. = fr. *hochet*.

(1) Cp. Roman du Renart, III, v. 23442 :

A l'uis vienent plus que le pas,
Si entrent enz à une hie.

Cp. Jean d'Outr. IV, 674 : Atant en y alat Vc à une hie.

Xhoges de charrettes, Ch. I, 82. 12. = nW. *houche* ou *houchâ* (planche mise à chacun des côtés d'une charrette).

Xhohier, *scohier*, *hohier* (pelletier, corroyeur) ; *vaire-* ou *vairain-xhohier* (fourrier-pelletier). = afr. escohier (qui travaille ou vend les cuirs). — Dans L. I, 121-137 (1726), notre mot est toujours écrit *gohier*. — Quel en est l'étymon ? *Scutarius* répugne au sens, *scutiarius* (dérivé hypothétique de *cutis*) à la lettre [1].

Hoist, *hoest* (*hôte*, maître de la maison), souvent avec agglutination de l'article, ainsi Ch. I, 178. 4 (1332) : Item que *nul lhoist* ne courtier ne puet recevoir personne ; de même 178. 7 ; 179. 8. — Le mot se trouve cependant aussi avec la valeur de l'hôte reçu, p. e. Ch. I, 179. 10 (hoste), L. I, 434. 6 (hoist).

Horay. L. III, 225 $\frac{s}{m}$ (1734) : même tous les aqueducs vulg. appelés horay ou rowa, par quels les eaux se doivent écouler des chemins et sentiers. — C'est une forme dim. de nW. *hore* (canal d'écoulement ; en Hesb., fossé le long du chemin).

Xhorcher (*écorcer*) Ch. II, 225 i (1433) ; ib. 224 s (1418) *xhoiser* (bis).

Xhorron, voy. s. v. orier. — = nW. *horon* (madrier).

Horsport. M. : pronunciatio seu publicatio sententiae vel decreti, quia cum publicatur sententia aut decretum, *fertur foras*, nempe extra secretum justitiae. — *Horsporter* signifie donc prononcer (un jugement) ; L. II, 57. 15 (1287) : et se plainte est faite, on en doit faire l'enquête dedens xv jours et dedens trois sepmainnes après horsporter le jugement. Cp. L. II, 31. 2 (1430) : Hubin Harduyn, qui le jugement *pourtat fours*.

(1) Le latin disait *coriarius* ; le mot afr. et W. *escohier* semble donc représenter *ex-coriarius*, fait sous l'influence d'un verbe *excoriare*, mais cette explication me laisse encore des doutes.

Hotiche (sorte de poisson), voy. s. v. gevenne. Il est mis au nombre des poissons de mer L. III, 212 (1725, 1745) ; cf. v. mande. — Voy. nW. hôtiche.

Houcherale (engin de pêche). Manif., pièces justific. 20 i, an. 1451 : et de tels hernats ne debvoir nul pexher, à sçavoir la saine (ailleurs *sayme*), les astelles, les houcherales, le croichet (*crochet*), le sperwir ou le fud.

Houp (bière) ; ms. de 1703 ap. Sim. 2, mél. : Cette mesme année (1379) furent à Liége brassée le premier houp ou servois. — En aN. *houppe*, Annales, etc. II, I, p. 49 m. A ce même endroit est mentionnée la *keute* ; le ou la houppe coûtait 10 aidans le tonneau, le ou la keute 14 aidans le thonne. — Sans doute du fl. *hop* (houblon, W. houbion).

« **Hour** qu'on nomme *cuer* » (chœur d'une église), J. d'Outremeuse, cité par Sim. 2 (mél.) (1).

Hourder (prob. entasser). L. III, 84. 2 pr. (1670) : Que la charée de charbons sera de 24 mesures comblées comme d'ancienneté sans hourder avec houilles ou roulants à l'entour desdittes mesures. Cp. ib. 93. 4. 5. 7. — Voy. nL. hourder.

Houteau (sorte d'animal). Ch. I, 314. 18 (1586) : peaux de léopard, tigres, houteaux, cinges, loups ; cp. pp. 319 et 321.

Houtreau (magasin, en t. de mines). Ch. II, 311. 58 (1587) : ens houtreaux de fosses et huilleries. — Voy. nW. houtèrai.

Hoverie d'H. (Salb. : assemblée, divertissement).

Hoz Ch. I, 148. 29 ; L. donne, dans le pass. corresp., *hez* ; voy. s. v. cas de mines.

Hubillon (*houblon*) Ch. I, 218. 21 (1568). — Cp. *houp*.

(1) Prob. de l'afr. *hourd* au sens de clôture, barrière. Notez toutefois l'orthogr. xhour dans J. d'Outr. II, 312 : li vilhe xhour del engliese sains Lambert.

Hulepai, v. s. v. halpai. Le nW. a *houlepai* avec le sens de fainéant, cagnard ; est-ce le même mot.? Voy. aussi une application du mot *hoûlepai* dans un passage de Ch. de ch. p. 36, cité au Dict. s. v. lopet.

Humier (droit de jouissance). M. : ususfructus parentis superstitis soluto (morte) matrimonio, in bonis quoad proprietatem in liberos devolutis. — Voy. le Dict. s. v.

Xhure (grange). Ch. II, 61. 12 (1561) : eglise, maison, thour, xhures ; L. II, 30 m (1430) : et en est à main senestre ly xhure et ly jardin qui fut Wilheaume des Noeves Bressines. — Du holl. *schuur*, all. *scheuer* (m. sign.).— De là *inhorré* (engrangé) L. III, 193 s (1699).

Hurier (maître de lupanar). L. I, 469. 10, 11 ; id. 359. 41 (1386) : tous huriers tenans femmes deshonestes de leur corps. — En afr. hourier ; de l'all. *hure* (femme publique).

Hurtier (= nL. hûrtier, v. le Dict. s. v.). L. II, 203 m (1570) : à celuy qui étoit hurtier et possesseur de l'héritage où ladite fosse étoit assise.— De *huretier* = afr. *hiretier* (héritier).

Huyans. Ch. II, 221 $\frac{m}{i}$ (1418) : Item est ordineit que toutes personnes.. qui soy voront mesler de notredit mestier.. doient.. estre hantans et huyans ou minans notredit mestier. — Quid ?

Inhorré voy. xhure.

Inyese, Privil. du roi Philippe, § 6 ; L. II, 5, g[d] R. p. 9 : ly Citains de Liége, soit homme ou femme ne peult estre destrains de nulle Justice de faire Inyese par nul encoulpement s'il nelle (g[d] R. *n'elle*) offre dont pardevant Justice et faire le veulhe de son espour (g[d] R. *espourg*) volunté (civis Leodiensis, vir vel foemina, non potest cogi ab aliqua Justitia, ad faciendum judicium propter inculpationem aliquam, nisi coram judicibus illud offerat et facere velit per voluntatem spontaneam. — Lisez *juyese* (prononcé *juïse*) (1).

(1) Telle est aussi la leçon des Ord. I, 32, où on lit aussi, comme il le faut, *esponghe*, au lieu de *espour*.

Labaye (monnaie valant 12 sols), Ch. II, 163. 22 ; 164. 23 (1527). D'après Ch. II, 224 $\frac{a}{m}$ (1418), 3 faisaient un gros ; d'après L. II, 42. 10 (1532), 12 sols faisaient 1 gros, ainsi ce gros-ci ne valait que le tiers de celui-là. — Kil. : labbaye (dupondius, nummus epularis), labbaeye (epulum).

Laiton (son) L. III, 178. 14 (1317) ; id. 334. 6 (1658) *laton*. Voy. nW. laton.

Lamay. L. II, 435. 2 (1724) : ordonnons que tous chiens de cour ou de berger ayent un bâton de travers, en forme de lamay, leur pendant jusqu'à demi jambe, long d'un pied et demi, gros d'un pouce pour le moins de diamètre. Dans le passage parallèle, ib. 422. 3 (1564), il est dit : un baillon ou gros baston de pied et demy de long. — Voy. le Dict. s. v. lamai.

Lansage. M. alienatio ; *lansager* : alienare ; *lansagers* vocantur ii qui ex alienatione domini, jus habent dominii vel hypothecae. — Le lansage paraît être une œuvre de loi par laquelle est transmise soit la possession d'un bien immeuble, soit un droit réel (jus in re) sur cet immeuble. Cp. L. I, 355 sq. 17 : comme ons ayet uzé anchiennement de faire lansaiges pour emprunter argent.

Larmière, t. de couvreur de toits. Ch. II, 62 i (1567) : pour la doublure d'une larmière quand elle est en croix, quatre pieds. Voy. le Dict. s. v. larmer.

Lasse. L. II, 5. 18 (priv. de Philippe) : ly hons qui at office en la Cité de Liége de vendre harens ne doit à une fois achapteir plus de harens que une somme (g[d] R. *tonne*) que on appelle lasse (g[d] R. *lisse*) ne mettre ens écelier ne réponce (lisez *ens el celier ne reponre*). Texte latin : in civitate Leodiensi vir cujus est officium illuc (lisez *alecia*) vendere, non debet ille plus quam summam illam, quae *Last* vulgariter dicitur, similiter (= simul) emere, aut in solarium suum reponere). — Du germanique *last* (poids, tonneau de 4000 livres). Magasin pitt., a. 1851, p. 318[b] : le hareng se vendait au *laist*, composé de 12 barils pour le hareng blanc et de 10 barils seulement pour le hareng saur.

* **Lawoiste** (sauterelle) J. d'Outr. IV, 206. — Afr. laouste (langouste), du lat. locusta [1].

Lesette. Ch. I, 95. 17 (1581), L. II, 407. 46 : plante de grande culture : favettes, lesettes, navettes. L. III, 334. 6 (1658): le pain bis, ou noir, se devra.. faire.. de seegle sans aucun mélange de son ou laton, ni d'aucune espèce de grain, comme poix, lesette, favette ou semblable chose. — = R. liséte (luzerne) [2].

Leson. Ch. I, 82. 12 : leson, fastroux, xhames. Ap. Roq. : billot, banc, lit, couchette, mais en W. le sens doit être différent, car on trouve plus loin, outre xhames, le terme *fourmes de lict* : le sens est lutrin, nL. *lèsenî* [3].

Leuve, t. de couvreurs de toits, Ch. II. 62 : pour la doublure d'une leuve, à la disposition du mesureur, ainsi qu'il les trouverat grandes ou petites. — Cf. larmiere. — Prob. le prim. du nW. *leuverai* (petite lucarne). — On nomme encore, me dit-on, *leûve* la douille d'une croix de clocher, laquelle douille s'emmanche sur la *sitife*. Le terme actuel est « la *bote* del creûz ». — C'est prob. un ancien fém. de *leû* (loup) [4].

Leuwe. L. III, 177. 10 (1317) : et quiconque contredirat aux wardes de toutes denrées cy-dedans escriptes et devisées,

(1) J. d'Outr. IV, 82 : En chesti an meisme vint en Franche une pestilenche *de l'aoust de mere*. L'éditeur propose de lire *de l'aousterelle* (espèce de cousin du mois d'août). Il faut plutôt lire *de laoust de mer* (sauterelle marine).

(2) Dans Sachs je trouve *lisette* traduit par « ackerwinde, blätterlose platterbse (Lathyrus aphaca) ». Littré ne connaît pas *lisette*. Sans doute ce n'est qu'une autre forme de *luzerne* (champ. *luzette*, ivraie), dont l'origine est inconnue.

(3) J'en doute fort ; le sens est banc, escabeau ; voy. ma note ad Bast. de Buillon, v. 3430 : A la table s'assist sus un riche leson.

(4) Selon moi, le nW. *leuverai* est le dimin. de l'afr. *luver*, *louer* (lat. specular, fr. lucarne), qui, à son tour, peut dériver d'un simple *luve*, *love* ; quant à ce dernier, on peut le ramener à l'all. *luke* (lucarne, écoutille) ; pour le *v*, cp. fr. *douve* de *doga*, afr. *rover* de *rogare*.

sa maison, son spir ou la leuwe desdits (sic) denrées pour elles examiner comme dit est. — Vue, subst. de *louki* ? (1)

Leveau (nL. *levai*, fr. *niveau*). L. II, 206 (1586) : leveau d'eaux.

Liche L. II, 30 i (1430) : et de ces chayeneaux lingnant tout oultre au desoubz jusqu'aux liches de Cronmoese stesante deleis le porte les hoires Wilheaume de Cronmoese. = *lice* (barrière, palissade) ?

Lignoul, v. s. v. bouwes. C'est le même mot que fr. *ligneul* (fil enduit de poix, afr. fil de lin).

Lingnoule. L. I, 475. 20 : item qui l'autre fera playe overte à lingnoule, de quoy que ce soit. — Plaie nécessitant l'emploi de la charpie (nW. liniou) ?

Listriau. Ch. I, 94. 19 (1581) : Item seront tenus acquérir .. iceluy dit Métier (des charwiers = laboureurs) ceux qui.. useront du listriau couvrant et placquant édifices. — Mortier ?

Lismence, v. s. v. cabuts. = lin-semence.

List (= lat. *licet*, il est permis). En afr. *loist*.

Liveriche (*miche* —). C'est prob. une miche du poids d'une *livre*. Ch. I, 114. 6 (1401) : adonc payerat la miche liveriche pesant deux mars huit deniers comme dit est.. Le passage 113. 3 est obscur ; on y voit cependant que la miche liveriche « deverat peser *ung* mars » et qu'un muid de blé devait donner 120 miches liveriches (2).

Livreaulx. Ch. I, 243 s(1527) : pessaus c'on dist livreaulx. — Prob. une sorte de balance. D'un type *librillus*.

(1) Non ; le mot est gâté de *veuwe* (vue, inspection), qui est la leçon des Ord. I. 164.

(2) Cp. Bull. VI, 2e p., 105 : decem panes seu miche in vulgari dicte *miches liveriches*. Ib. 110 : Item du pain de iiij muis spelte en miche livriche.



Loichon, lisez *l'oichon* = l'oison ; v. s. v. auette.

Lopète (bière, ou sorte de bière de première qualité) Ch. de ch. p. 73, voy. la cit. au Dict. s. v. lopet (1).

Loth (sorte de fourrure) Ch. II, 314. 18 ; 319 : lots. — Probablement *loutre*.

Lowier (fr. *loyer*). L. I, 42 $\frac{m}{i}$: jureront qu'ils n'ont pris ne attendent waigne (gain) ne lowier.

Leluë. L. III,175 (Lettre des Venalz) ; prob. une forme corrompue, les autres mss. ont *l'awe*, *l'ewe*, *l'oye*, etc. Il s'agit en tout cas de l'oie.

* **Lotener**, Répertoires Namurois II, 358, 376 : trainer des solives, des merrains, des troncs d'arbres, etc., ou bien se servir de solives, de rouleaux, pour déplacer et pousser de grosses pièces de bois.. Dér. de *loton* (solive), voy. pl. h., p. 38.

Lungne (sorte de poisson de mer) Ch. II, 128. 1 (1582).

Luyter (décharger), v. le Dict. s. v. luter ; le passage cité se trouve Ch. I, 190 (1583). — Selon Mr B. luter signifie : vider ; *li fosse est lutéie* (la bure est épuisée).

Machevis, d'H. 335 m. — Salb. traduit : avertis (2).

Mackets Ch. I, 82. 12, v. s. v. aires. — Afr. *maquet* (trait d'arbalète à grosse tête, synon. de matras), dim. de *maque* massue, grosse boule), cp. nW. makelote.

Macrea = nW. makerai, Ch. I, 253 s (1590).

Maxheax. L. II, 203 m (1570) : ils doivent entretrenir ladite xhorre de maxheax et couvertures. Voy. nW. mahai.

(1) N'est-ce pas un dim. de *houp* avec agglutination de l'article ? il faut peut-être lire dans le pass. cité : *del hopète*.

(2) J. de Stavelot 363 : Et quant les gens Johans de Bearen veirent che qu'ilh estoient *manchevis* (avisés) et perveirs (lisez *perveüs* ?). Voy. mon Gloss. de Froissart v. manchevir.

Mairnier (marchand de bois) Ch. II, 22 sqq. (1568) ; *merrenier* Ch. I, 192 i (1461). Voy. le Dict. v. mairain (1).

Maisener (construire une maison) d'H., 175 s.

Mambour, v. nW. mambôr ; L. I, 362. 56 ; 363. 58 (1386), = tuteur, curateur.

Mancheurs. L. I, 37 m (1424) : joweurs de faux deis, mancheurs (g[d] R. maincheurs), deffieurs, harballeurs de gens pour argent ou autrement (lat. scelerum *machinatores*) (2).

Mancus (« mācus ») (quid ?). Ch. I, 161. 12 pr (1423) : item quiconques dedit Mestier... aurat des mancus enfusté et desloyaulx pour revendre. — Prob. un mot mal lu.

Mangon (boucher), *mangheneresse* (bouchère). A côté de ce terme (voy. le Dict. s. v.) on rencontre souvent le mot usuel en afr. : *maschelier* = macellarius, de *macellum* (boucherie).

Marchie (sorte de mesure agraire) L. II, 57. 17 (1287), ib. aussi *marchez*, p. 58 *marchiets*.

Marchotai (sorte de petit spéculateur ou trafiquant en clous) L. III, 373. 1 ; 379. Cf. R. marchoter (marchander). — Voy. le Dict. s. v. Cp. ap. Lob. marcholè (regrattier, détaillant).

Marlart (canard sauvage mâle), fr. *malart*. L, III, 174 i (Lettre des Venalz).

Marmontant (*à*-) : à raison, au prorata, dans la même proportion). Ch. I, 90 s (1450) : item semblablement d'un autre

(1) *Maremers*, J. de Stav. 326, est une erreur p. *mareniers*.

(2) Je ne puis admettre que *mancheur* reproduise, comme l'insinue l'auteur, le lat. *machinator*. Je pensais d'abord à un dérivé de *manche* (qui joue de la manche, trompeur ; cp. fr. *manigance*, autre dérivé de *manica*), mais après avoir rencontré dans le passage correspondant L. I, 469. 11 (voy. v. harballeur) la forme *manescheurs*, je me suis ravisé et rapporte le mot au verbe afr. *manecier*, wall. *mancsi*, fr. *menacer* ; c'est donc un synonyme de *deffieur* (provocateur)..

qui voudroit tenir dessous six bonniers à une saison, qui (l. *qu'il*) paye pour chacun bonnier alle saison un florin de Rhin, et à marmontant de plus en plus, de moins en moins. Ib. II, 223 $\frac{m}{i}$ (1418) : al marmontant. Ch. I, 37 i (1440) : pour iceulx (griffons) avec les dits halbiers donner et partir aux vinaves chascun à son marmontant. — Sans doute un composé de *marc* et *monter* (= valoir) [1].

Maschelier, v. mangon.

Masine (« ménage, gens de la maison ») Jean d'Outr. cité et trad. par Sim. [2]

Mastalchir. Ch. I, 34 $\frac{m}{i}$ (1438) : item que nuls mariscals dorsenavant ne rentreprendre (*sic*) a mastalchir ne amendyer chevalz sour aultruy (*sur les brisées d'autrui*) quant ons aues (*autre* ?) l'aroit commenchiet à mastalchir et amendyer, jusques à tant que il arat parlet à cely que premier l'arat mastalchiet et que cely qui l'arat mastalchiet soit payet. — Ce verbe doit signifier « ferrer ou panser » un cheval ; seul. il faut lire *mascalchier*, dérivé de b.-lat. *marscalcus* = mariscalcus (maréchal).

Masteau (partie du bateau que je ne puis préciser). Ch. II, 5. 28 (1587) : item.. quelconques personnes qui.. prétendent naivier sur la rivière de Moeuse... avec pascheps, nassel et petit bateau sans plein masteau. — Ibid. : naivier.. avec bateau grand et plein masteau. — Ch. I, 155. 16 (1548) : item que personne usante dudit bon Métier (des pêcheurs) ne présume aller au devant des masteaux de poissons. Ibid. : acheptant tels masteaux. — Le sens paraît être réservoir (houche ou nahai). — Le mot *masteau* est peut-être différent dans Ch. I, 82. 12 : fereits, masteaux, cesses ; = nL. mastai (mât) ?

Masure (maison) L. I, 356. 17 ; 365. 65 (1386). Du b.-lat. *mansura* = mansio.

(1) Cp. J. de Stav. 221 : à marmontant de 30 sous le jour.
(2) Simonon a mal lu ; le mot est *masnie*.

Masuyrs, *masuyers*. M. : Masswyr : mansionarius, vel manswarius , habens mansum vel praedium. — Le *masuier* est donc le propriétaire d'une *masure*. Cp. Ch. II, 100. 3 (1401) : le massuyr payant bleid. — Outre cette acception principale, *masuyr* signifie encore : 1. celui qui doit une rente (sel. Hécart v. maswir, une rente foncière), voy. Ch. I, 285. 42 (1559) ; 2. celui qui habite dans la même maison (serviteur ?) ; Ch. I, 237 s (1527) : avons.. ordoné que chacun maistre dudit membre (les tisseurs) ne puist avoir en sa maison que ung stoul pour texhe draps, et ce que les poevres laboureurs (ouvriers) puissent plus facillement nourir et alimenter leurs maisuiers et enfants. — Héc. masuwier (habitant). Dans Phil. de Vigneulles, Michelant — d'après le Dict. roman-W. vv. massoyer, -age, — traduit *maisonier* par jardinier, maraîcher, *masonaige*, *maisuaige* par jardinage, i. e. plantes maraîchères, légumes, herbages (1).

Maz (massacre), d'H. (2)

1. **Meaux**. L. I, 30 m (1430) : jusques alle maison seante en le meaux, qui fut jadit Radult de Blavier. — Ailleurs : la rualle delle meaux ; — jusques à corron (bout) des hayes delle meaux (3).

2. **Meaux**. Ch. I, 82. 12 : fourmes de lict, meaux de bois, truvaux. — = nW. *mai* (pétrin) (4).

Meeze. Ch. I, 159 (1423) : ly Université de Mestier de couveliers, sclaideurs, tourneurs de steeilles et autres bois, et ven-

(1) Le type est b.-lat. *mansuarius*, dérivé de *mansus* (maison) ; c'est un équivalent de *mansionarius* de *mansio*. Tout en admettant la coexistence des deux types latins, je suis à peu près certain que dans le 2e passage cité *maisuiers* est une leçon incorrecte pour *maisnier*, qui représente *mansionarius*.

(2) C'est le primitif de l'afr. *maisiel* (carnage). Ou de la famille du synonyme ital. *macco* (voy. Dz lex. 198) ?

(3) Dimin. de afr. *mete* (borne, limite) ?

(4) Cette identification est peu sûre, *mat* venant de lat. *magida* ; toutefois notre mot pourrait en être un dimin. ; *mat* (pic. *maie*, R. *mée*) a pu produire *meel*, plur. *meaux*.

deurs de fustailles, assavoir meezes, baches, asties de glewes, paliche, truvealz et autres semblables fustailles. — On trouve en afr. *maise* (tonnelet où l'on met des harengs, caque) ; est-ce le même mot ? La forme ne permet guère d'invoquer fr. *maie*, nW. *mai* (pétrin), ni *meaux* (v. pl. h.).

Meliez (brouillon, querelleur) d'H. — Cp. afr. *mellif*, *melleïs* (m. sign.), de *meller*, *mesler* (brouiller).

Menstraulx (serviteurs). L. I, 345. XXVII (1355) : Item que à faire ledit assay ly menstraulx doivent avoir de chascune ayme un denir. — Pour *menestraulx* (ministeriales).

Menstreit (nW. *mestré*, fr. ménétrier) Ch. I, 36 i (1440). Dans le pass. L. I, 465. 17 : « trompettes ou *menistres* », il faut prob. lire *menistrés*. — Autre forme du mot précédent.

Miés (hydromel, hypocras) L. II, 400. 7(1654).— L. I, 345. XXVIII : vendant vin de clareit, de mieze ou de la cervoise. Ce mot afr. répond au b.-lat. *mezium*, qui vient de l'ags. *meda*, voy. Dz lex. 640.

Mignon (chaudronnier) L. III, 319 (1743). Voy. le Dict. s. v., et cp. Dz lex. 466 v. maña (1).

Minutés (menus objets), v. la cit. s. v. Brustelles (2).

Mossineur (sorte de trafiquants en grains) ; le mot ne se trouve pas avant 1726 ; L. III, 194, sqq., IV, 295. Pour la définition, consulter L. III, 200 ; n° 14, 204, 1-2. — Voy. le Dict. v. mosineû.

Mouhon L. I, 431. 3 (1478), Ch. (paral.) II, 139 i : [les bouchers, avant de détailler et de vendre leur viande, devront la soumettre aux inspecteurs], pour sçavoir se elles aront le mouhon de bieste tele qu'ilz deveront avoir (Ch. : se elles sont

(1) Diez pose conjecturalement pour étymon de *magnan* le lat. *machina*, *mach'na*. — Je suppose entre fr. *magnan* et W. *mignon* une forme intermédiaire *maignon*.

(2) Je pense qu'il faut lire *minuces* = b.-lat. *minutiae*.

et auront le m. de la beste que elles d. a.) et se icelles chaers sont bonnes et léaules pour vendre. — = afr. *moison* (mesure).

Mouri (mort, crevé). Ch. II, 241. 19 (1493) : item qui ne soit personne quelqu'un dudit mestier (il s'agit des tanneurs) qui mette la main à beste morte, c'est à scavoir mourye. Cp. aussi la cit. v. clabeau. Il est très-prob. que *mourie* signifie morte de mort naturelle par opposition à *morte* = tuée, abattue. = Cp. b.-lat. *moria* (chair d'animaux morts de maladie).

Moutte, v. la cit. s. v. esquira. — = afr. *meute* (départ) ; il s'agit ici d'une expédition ou d'un convoi de pèlerins.

Naive (quid ?). Ch. II, 62. 15 (1561) : pour la doublure d'une naive de plomb, simple ouvrage, deux pieds.

Naiveurs (bateliers) d'H. ; prob. mal lu pour *navieurs* ; on trouve *neaveurs* Ch. I, 192 (1461), *neavier* Ch. II, 4. 22 ; 5. 29 (1587). Voy. nW. naivî.

Nallier (lanière, lacet de cuir, nW. *nalî*) Ch. II, 336. 21, 24 (1534). Cp. aN. nalier, narlier (v. Passe-temps d'un greffier, p. 7 et 8).

Nampte, M. : consignatio ; subst. tiré de l'afr. *namptir* (mettre en sequestre ou en dépôt), nfr. *nantir*, que Dz lex. 646, ainsi que afr. *nans* (gages), rapporte à l'anc. scand. *nâm* (prise), en rapprochant l'esp. *prenda* (gage).

Naples (*nappes*) Ch. II, 108. 3 (1582).

Naque (sorte de bateau). Ch. I, 206 i (1705) : luté.. dans un autre bateau ou naque. — Voy. nW. nâke.

Nassel (fr. *nacelle*, nW. *nesale*), v. s. v. masteau.

Naviron (*aviron*) Ch. I, 82. 12. Voy. le Dict. s. v. (1)

* **Nechin** (neveu) Cout. I, 87. 44. — *Nechiene* (nièce), ib. 149. 243.

(1) L'opinion de l'auteur, d'après laquelle le mot wallon serait le primitif du fr., n'a pas été admise ; voy. mon Dict.



Neppe (bécassine) L. III, 174 (Lettre des Venalz), cp. ap. eund. I, 425 m : *neps*. Du néerl. *sneppe*, snip, all. schnepfe [1].

Nient = nW. *nin* ; à la lettre = fr. *néant*.

Noetet, t. de couvreur de toits, Ch. II, 62. 15 (1561) : pour la doublure d'un noetet de plomb, un pied. — Sans doute, un diminutif secondaire du mot suivant. M. Borsu m'apprend que *noietai* signifiait l'espèce de lucarne qu'on appelle maintenant *leûverai*.

Noewe. Ch.II, 62. 15 (1561) : pour la doublure d'une noewe d'escaille, trois pieds. — Un peu plus haut est le mot *noure* dans une phrase prob. corrompue. — = nL. nowe, N. neuwe, fr. noue.

Noisier. L.ˢ II, 5. 10 (1208) : En maison qui soit en ban de Liege ne list à Mayeur ne Eschevins de noisier ne d'enquerier ne larron ne larchin (le texte latin rend les deux verbes simplement par « ad quaerendum »). — C'est prob. le nW. *nâki* (fureter, fouiller), v. le Dict. s. v. 1. nahe ; cp. R. naquer (flairer ; se mêler de tout). Ce peut aussi être l'afr. *noisier* (faire du bruit, se quereller). Ou enfin serait-ce le lat. *nocere* (faire nuisance [2] ?

None. Ch. II, 14 z (1546) : 12 heures (midi) condist none ; orthogr. *noenne* Ch. I, 28 i (1418). Voy. le Dict. s. v.

Nulle (oublie) Ch. I, 119. 35. Voy. nW. nûle.

Obole. Dans L. II, 55. 10 (1287), le droit de chaussée est ainsi fixé : on prendra au sommier un copeit, aux cherettes un obole et aux chars un denier (v. la cit. entière s. v. copeit). — Roq. : demi-denier ; cette détermination est très-probable à cause de la proportion 2—1—1/2, vraisemblable en soi et qui est contenue dans le pass. parallèle : 2 sols, 12 deniers, 6 deniers. —

(1) Comme le mot fr., le mot germanique se rapporte à un radical signifiant bec (néerl. *sneb*, angl. *neb*).

(2) Je n'admets pas la correspondance de *noisier* et *nâhi*.

Sim. 3 : 1 obole = 2 côpéz ou deniers liégeois, 6 oboles = 1 sou, 144 = 1 aidan.

Ocquineur (querelleur, chicaneur). L. I, 363. 57 (1386), bis : barreteurs (*trompeurs*) et ocquineurs. — Cp. afr. ocquisener (actionner en justice, tourmenter, vexer), qui vient de *oquison* (litt. = ocoison, fr. occasion, anc. = cause, affaire) (1).

Oevres de loi, M. : instrumenta coram jurisdictione competente expedita.

Oirzelle (*orseille*), voy. s. v. oneau ; *orzées* Ch. II, 327 m (1577). Ib. 321. 29, on lit par erreur « queorzées » en un mot.

Oneau. Ch. I, 238 i (1527) : Item seront tenus tous les Tindeurs.. user de bonnes et léalles denrées, sans user de nois de galle, coperoise, oirzelle, brusille, berckmoese et de gellier, escorches d'onnealz ne d'autres quelconques fausses denrées. — Ch. II, 321. 29 (1577) : bois de Provence qu'on dist bois de bleu, ou semblables escorches de bois d'oneau, de gailliers et pommiers ou pareils. — = R. *auniau* ; nW. *onai* (voy. ce mot).

Orgowe (prob. *orgueil* ; ou pour *argowe* de *argouwer* ?).Ch. de ch., 108 m :

Çou ki v'z avéz parelé d'orgowe
Fait k'il a brèsez et jambez pierdowez.

Orier, t. de couvreur de toits, Ch. II, 62 i (1561) : pour la doublure d'un orier forme un pied (sic) voir qu'à mortier (sic) quand l'orier est clouez à cloux et formez de planches ou xhorrons..— C'est le nL. *orî* (partie du toit qui borde le pignon).

Orphenez (orphelins). L. I, 363. 58 (1386) bis. : mambours d'enfants orphenez ou descagiez.

Ouine. Ce mot, écrit aussi *oene* (Ch. I, 190 $\frac{m}{i}$, 1533), signifie : tour, place que l'on occupe dans une série. Ch. II, 278. 7

(1) Corrigez, dans J. de Stav., aux pp. 52, 53, 60, *ocquineur* p. *ocquiveur*, et *ocquineir* p. *ocquiveir*.



(1708) : Personne ne sera si téméraire que d'emprunter le nom d'aucun confrère... pour charger en son tour ou oulne. Ibid. : pour sçavoir si son oulne ou tour de moudre lui est échu ; 244. 5 (1629) : par ordre et oulne ordinair ; 238. 52 (1493) : pour observer et tenir par chacun dez dits Mestiers son lieu de moure et avoir chacun ses oulnes. — *Oulne* est sans doute pour *ourne* qui est = lat. *ordinem*. De là *aourner* (mettre à sa place), v. ce mot.

Owyt (*huit*), passim, p. e. Ch. I. 34 m (1438).

Paelle, *paielle* (tâche, portion déterminée, quote-part) L. II, 275, l. pr. : en ne faisant pas sa journée ou n'achevant pas sa paelle reglée par les anciens maîtres ; id. III, 352 i. Voy. le Dict. s. v. paièle (2e art.). Voy. aussi pl. b. payeleir.

Pafises (palissades) L. II, 393. 1 (1573). Voy. nW. pâfi.

Payeleir (jauger la quantité de bière brassée) L. II, 18. 12, 13 (1403). — Du holl. *peilen* (jauger), qui est = afl. *peghelen*.

Paihoul (nW. *paiou*) d'H.

Pairettes (sorte de pain blanc). Ch. I, 19 $\frac{s}{m}$ (1481) : et que la plus part des blan pain qu'ils faisoient n'estoient que pairettes ; Ch. I, 118, n° 16 : et quant au pain blanc.. comme pairette, panhea et semblables.

Palen. L. III, 176. 7 (1317) : Quiconque vendera palen ne mort poissons autre part que à la stache ; ibid. in fine : poissons, palins et autres [1].

Paliche (grosse pelle), v. la cit. s. v. meeze. On trouve aussi la forme masc. *palis* ; Ch. I, 82. 12 : truvaux, pallis. Dérivé du lat. *pala*.

Palle (bèche) Ch. I, 93. 17 (1581) ; *paulle* de vingneron, ibid. 35 $\frac{s}{m}$. Voy. nL. pâle.

(1) Est-ce le même mot que fl. *paling* (anguille) ? — Le texte des Ord. I, 163 a *palent*, *palins*.

Palmée (soufflet, coup donné du plat de la main, *paumée*) L. I, 477 s.

Pannehal (sorte de pain pesant « 2 mars 3 satins moins ») Ch, 100. 4 (1401). — L. III, 335. 12 : La crette de pannehay ou *pains d'enfans pestris au laict*, d'un liart, devra étant cuite, peser 4 fiertons. — Orthogr. *panhea* Ch. I, 118, n° 16. — Dérivé de *pan* (pain); = lat. *panicellus* ? (1)

Panner, voy. nW. *paner* ; Ch. I, 276 $\frac{s}{m}$ (1453) : sour y estre teils rebellans pannet et dewagiet.

Parchon, 1. part,portion,L. I, 354. 6; 2. partage,L. I, 361. 51 (1386). Voy. le Dict. s. v. 1. parson. — *Parchonner* (prendre pour associé), Ch. II, 26. 28 ; *parconnier* (associé) ibid. M. : parçon de fosse : pars in societate eruendorum carbonum.

Parement (ornement, parade) d'H. : vestemens de parement.

Parlier (nW. *parelî*, homme de loi, avocat) ; M. : praelocutor (2).

Parsiete (poursuite) d'H. — *Persier*, *prosier* (poursuivre) id. — *Resiere* (m. sign.) L. II, 17 s (1403) ; resiette (poursuite) L. I, 359. 39 (1386). — La forme wallonne *siere* se déduit correctement de *sek're* = *sequere*.

Pasal (échalas) L. II, 453. 3 (1747), voy. la cit. s. v. fâz. Voy. le Dict. s. v.

Pascheps, nasselle *paschepe*, *pasquette*. Ces 3 formes sont presque de même date : 1587, 1561, 1568 ; *pasieppe* (1629) : bateau de moyenne grandeur « sans plein masteau » Ch. II, 5. 28. 29, et sans roux (cabine), voy. Ch. II, 64 s ; pour naviguer avec ces bateaux on payait la petite rate de 6 florins d'or (art. 29) ; la grande était de 12 (art. 13). Cp. afr. *pescheret*

(1) Plutôt *pantscellus*, forme b.-lat. hypothétique, analogue à *pantsculus* (forme constatée).

(2) L'ancien fr. emploie souvent *avantparlier* dans le même sens, cp. b.-lat. praelocutor.

(« batel pescheret »), pic. pékeret (« bateau »). Dans *paschep* toutefois, si le premier élément se rapporte à PISCARI, le second pourrait être le holl. *schip* (bateau).

Paseau (sentier), L. II, 30 m (1430) ; le g^d R. écrit *pazeau* ; = nW. pazai.

Passonant (pâturant) Sim. 2, mél.—De l'afr. *passon* = lat. *pastionem*.

Patar. La taxe commune pour une chevauchée hors ville était de « 12 aidans » par cheval et de « vingt-quatre patars » pour 2 chevaux (L. I, 456. 22) ; il paraît donc que le patar valait un aidan. — Dans la même pièce, p. 458. 30, on lit : « quarante florins de Rins de vingt patars pièce » (1487 ?) ; or le florin contenait également 20 aidans. — Voy. le Dict. s. v.

Paulle, v. palle.

Pawillar, L. II, 35 n° 15 [1].

Pechot (prob. petite pièce d'étoffe). Ch. I, 438 m (1527) : Item touchant tous follons qui folleront pièces, denrées ou pechots. — Cp. nW. *pèsot* s. v. pèse.

Pechoule, fém. (partie, petite *pièce*) Sim. 2 mél.

Pelron L. I, 41. 15 ; 54. XXVIII (1424), voy. le Dict. s. v. pèron, 2e art.

Penguecеal Ch I, 193, 194 (1461), *penguecheal*, ibid. 274, 277 (1453), *paignicheal*, Ch. II, 229-230 et souvent (pennonceau). Il est prob. que dans les 2 premières formes il faut lire *gn* p. *gu*.

(1) L'auteur n'a fait qu'indiquer cet art., sans produire aucune étymologie. Les éditeurs des Cout. de Liége sont disposés à rattacher ce mot liégeois à *poulté*, *pouillé*, donc à lat. *polypttchum*. Cela me paraît de toute impossibilité. Je n'ai rien de très-plausible à proposer ; on pourrait, toutefois, songer à un subst. *papyrta* (au sens de « écritures ») devenu *papie*, *pavïe*, d'où *pavillart*, le portefeuille aux actes publics ; ou bien à « littera *patella* » (dimin. de *patens*), d'où, par l'épenthèse habituelle de *w* après la chute de la médiale, la forme *pawillart*. Cp. afr. *espaëler* (publier).

Penneresse (femme qui peigne) Ch. I, 233 m-i ; *peineresse*, ib. 234 s-m.

Pennes (fourrures) d'H. Voy. Dz lex. 654 (1).

Peulent ou *puelent* (peuvent), voy. le Dict. v. poleûr.

Piche (parcelle) Sim. 2 mél. — = afr. pièche, nfr. pièce.

Phafurre, cité parmi des noms de tissus Ch. II, 236. Voy. pl. h., p. 606, au mot xhafure.

Picteis (?), v. s. v. hakonnytes.

Pies, *pyes* L. I, 50. 38, bis (1424). Doit se prononcer *pis* (lat. pejus).

Pietter (frapper du pied, nW. *piter*). L. I, 474. 15 : qui l'autre firra de palme, de pugne, piettera de pied....

Pilet (dard), voy. s. v. aires. = afr. pilet (dard, trait d'arbalète), dér. du lat. *pilum*.

Pillet. Ch. I, 82. 12 : pillet de lict de camp. = nW. *pilé* ?

Pilz. L. I, 180 i (1356) : ligement, sains pilz de leurs corps ni de leurs bins. De même 181 s. — Mal lu pour *perils*.

Pishawes L. II, 453 (voy. s. v. fàz), sorte d'outil. De *pis* (?) + *hawe* (houe) ?

Pladisse, plaidek Ch. II, 128. 1 (1582), *plindisse* 132. 27 (m. pièce) ; L. II, 208. 10 (1555) *pladisses*, ibid. 211 m (1696) *pleyses* ; L. I, 426. 7 *plaiches*. = holl. platdijs, all. platteis, angl. plaice (plie). Voy. Dz lex. 658 v. plie, et mon Dict. v. plaïse.

Planchaige d'H., Patron, 434 m (droit perçu par les échevins sur les vendeurs de poissons le jour du grand carême). Cp. l'art. suiv.

(1) De là *pentrie*, J. de Stav. 272 : à cuy les voiren xhohiers donnont ung mult noble chapeal de pentrie.

Planche. Dans les priviléges des Mangons, il est à chaque instant question d'acheter *à la planche* (cf. les cit. s. v. jetter et crenner). D'après Ch. II, 168 m (1538), on voit que c'était un endroit : « semblablement devrat on demander s'ils.. ont.. achapté veaulx avant qu'ils fussent déchargez à la planche, c'est à sçavoir au marché depuis Noevis jusqu'à la maison de la Cité » ; 169 s : en autre lieu que à la ditte planche.

Plannles de wardes, v. la cit. s. v. bastarées.

Plattes (lames de métal) d'H. Voy. Scheler, Gloss. de Froiss. v. plate.

Pleide (nW. *pléte*). Ch. II, 8 m-i : ouvrier de pleide ou vierneur.

Ploion d'eauë (gibier dont le prix maximum est de 6 den. tourn.) L. III, 174 (1317). Variantes : plouion, plongeon, pouilhon, pluvier, plovier. Je pense qu'il s'agit de la poule d'eau et que la bonne forme est *pouilhon*, nW. *poïon*. Les exemples d'épenthèse et de syncope de *l* ne sont pas rares.

Ploncк (plomb, nW. *plonk*) Ch. I, 32 et 33 (1386, copié en 1418), *plomck* ib. p. 1 (1341) et passim.

Ponchon (= nW. *ponson*, fr. poinçon). Ch. I, 13 s-m (1455) et passim.

Pongnyche (combat) d'H., = afr. pongneïs (du lat. pugnare).

Pontefier. d'H. : pontefia de bon vin.— Régala. Comment justifier cette valeur du mot *pontificare* (propr. faire un évêque) ?

Ponton (bateau, v. le Dict. s. v.) Ch. II, 5. 30 (1587). Cf. L. I, 428. 8 : [le mesureur aura] pour chascune charée miese en *poincton* deux bodreaux et le scoffe ; ib. 439 s, on lit *puncton*.

Porcque. Ch. II, 133. 32 (1582) : cabillawe, sturion, porcque, samon. Ibid. 128. 1, même pièce, *proques*. Prob. le porc marin, selon Trév. venerius murex ; ou peut-être le marsouin (*merswin*, cité s. v. brumvis).

Posson (pot ; voy. le Dict. v. *poson*) Ch. II, 319. 12 (1577) ; ib. 28. 40.

Postulat, pièce de monnaie qui valait, en 1546, 24 aidans, à 24 sols pour l'aidant (Ch. II, 15. 10).

Pot-de-stainier (nW. *podistani*, v. le Dict. s. v. pot) Ch. I, 48. 13 et pass. (1587). Ailleurs, comme Ch. II, 4. 5 (1432), on trouve « pottieres d'estain ».

Potrinnes (?), v. s. v. grevèche.

* **Pourpeix** L. III, 176. 7 ; *porpes* (l. *porpès*) Ord. I, 163 ; ap. Duc. porpecia, porpes, porpetus (sus marinus). Je tiens ces formes latines pour des retraductions du français ; le mot s'explique par *porcus piscis* ; on dit encore en angl. *porpess*, anc. *porpoise*.

Préalle (*préau*) L. II, 30 i (1430).

Prenserèle, *prîserie* (principauté) Sim. 2, sans indication de source [1].

Preux (afr. *prou*, profit, intérêt) Ch. I, 97 s (1237). Sur ce mot très-répandu dans l'anc. franç, voy. Dz lex. 286 v. pro.

Prime (perche, voy. le Dict. s. v.), voy. la cit. s. v. fâz.

Prologe. L. I, 435. 3 (1486 ?) : et parmy ce sieront tenus.. de faire prier chascun Dimanche de l'an sur la prologe pour teles personnes. — C'est sans doute le nL. *purloge*, qui s'emploie à la fois pour la chaire de vérité et pour toute autre tribune dans l'église. Du lat. *prologium* (gr. προλογεῖον).

Puble (public).L. I, 385. 65 (1483) : jouweurs aux deis publes (prob. ceux qui tiennent tripot) ; 421. 4 : office de lay puble (office laïque public) ; 381. 37 : publement excommunié. — *Puble* est un adj. afr. très-usité, qui vient de *publicus*, comme *ruste* de *rusticus* et sembl.

(1) Dérivé de afr. *princier* (seigneur).

Pur, dans la loc. *en pure* (= nW. *è peur*), d'H. p. 331, VIII : et là se desvestiroient ilh en pure leurs stroites cottes (Salb. : et là quittant leurs habits se mettroient chacun en camisole). Cp. J. d'Outr. III, 339 : que ilh vengne li et ses hommes en pure leur lindraps [1].

Puttoir. L. II, 423. 9 (1564) : aucune venaison, volaille, fussent.. oisons sauvages, cannars, puttoirs, herrons, grues ne autrement oyseaux sauvaiges quels qu'ils soient. — C'est le héron *butor*, en fl. *putoor*.

Raete, v. s. v. *rauite*.

Rafliers. Ch. II, 319. 12 (1577) : Item pour ce que les rafliers et contreporteurs de jusses, barils, possons et semblables n'ont aucunes fois les moyens d'acquérir la grande raete dudit métier. — Ce sont, me semble-t-il, des trafiquants du genre des foillarts, marchotais, mossineurs.

si **Ragroumi** (se blottir, se rouler ensemble) Ch. de ch. 105 m : Tot m' ragroumiant à-n-on xhopai.

Raisnes (propos, discours, nW. *raines*) L. I, 345. XXV (1355), Ch. I, 43 s (1535), II, 312. 62 (1581). Voy. le Dict. v. raine (3e art.)

Ranges (ici : sarment de houblon) L. II, 397. 6 (1659). Voy. le Dict. v. ranche (1er art.)

Raprepier (faire un retrait lignager ou autre) L. I, 356. 17 (1386). Litt. = fr. *rapprocher* (ramener proche soi, ramener à soi), qui répond à *re-appropiare*.

Raspleit, anc. forme de *respleit* (v. c. m.).

Rassette (sorte d'étoffe de laine). Ch. I, 253 m (1590) : kersées, rassettes. Cf. 262. 4-8 (1659) [2].

(1) Voy. ma note, Jean de Condé I, p. 425 (v. 865).

(2) Espèce de drap *ras* ; voy. Bormans, Drapiers, v. rasette. — D'autres font venir l'angl. *rash*, all. *rasch*, ital. *rascia*, du nom de ville *Arras* ; voy. Dz lex. 264 vo raso.

Raulte. Ce mot, écrit dans les Ch. aussi *raute*, *raete* et *râte*, désigne une division ordinaire dans les corps des métiers, qui se composaient de deux classes ou *raetes* : l'une, la grande, donnant droit à exercer toutes les pratiques dépendantes de ce métier; l'autre, la petite, n'autorisant qu'à certaines branches secondaires.— *Rate* paraît signifier d'abord (de même que l'afr. *rate*) : valeur, prix ; cf. Ch. I, 89 i (1450) : Item à point delle raete de Métier dont on a assez largement abusé (il s'agit de la valeur à payer pour acquérir le dit métier) ; 90 s (m. pièce) : « deverat il (le Rentier) donner aux 2 Gouverneurs delle raete de 20 fl. de Rhin 3 fl. de Rhin, et de 10 fl. de Rhin à chacun un florin de Rhin » (ce que je comprends ainsi : il devra donner aux 2 G. hors du prix à payer ou payé, savoir de 20 fl., etc.). Les raetes constitueraient ainsi une classification fondée sur le *prix* payé pour acquérir les droits du métier [1].

Ravène (impétuosité, afr. *ravine*). Ch. de ch. 104 : il ècorint d'on grant ravine.

Rawette. L. III, 336. 4 (1686) : que nul boulanger puisse donner ou vendre desdits pains blans.. à rawette. — Je suppose que les mots *ou vendre* doivent être censés en parenthèse. Voy. le Dict. s. v.

Recharge *ou* rechargement, voy. apprise.

Recolpeur, *recopeur* (détaillant, revendeur en détail) L. I, 50. 39 (1424), Ch. I, 195. Cp. rejetter. — Voy. le Dict. v. *ricôper*.

Reffes. Ch. II, 341 m (1571) : ordonnons que nul compagnon de notre bon Métier.. ne présume.. achepter aucunes peaux, nommées reffes, sans être passées.

Reigue Ch. I, 82. 12, = nW. *rège* (crible) ?

Rejetter. Log. = recouper (v. recolpeur). L. III, 207. 7 (1555) : s'il advenoit que aucun marchand voulust lui-même re-

(1) Cp. l'expr. angl. *of the first rate* (de premier ordre).



jetter sa marchandise, qu'il ne soit recoupeur ou recouperesse qui.. presume acheter tels denrées. — Cf. Ch. II, 18. 7 ; 24. 9 [1].

Relancher, terme de tanneurs. Ch. II, 242. 35 : relancher ne oufrer (ouvrer) en la couve [2].

Relin. Ch. I, 155. 15 (1548) : Que personne.. ne présume.. tels jours de Dimenches.. pescher de quelque sorte de harnas que ce soit.. si ce n'étoit après un relin de jallée (nW. *jalêie*, fr. *gelée*) en levant les coppons (filets). — Cp. R. relin (dégel), relégner (dégeler). D'après notre passage il semblerait que *relin* ne signifiait pas par lui-même dégel, mais plutôt quelque chose comme « adoucissement » (de lat. *lenire* ?) [3].

Remidrer (remettre en bon état), voy. le Dict. s. v. ; Ch. I, 239 m (1527).

Renol (borne) g[d] Record 74 m (1430).

Reneit, t. de couvreurs, Ch. II, 62 i, = nL. *rèné* : ardoise coupée obliquement pour former une coistrèse ; on dit d'une coistrèse ainsi faite (et non en plomb) qu'elle est « montèie so rèné ».

Repairier (se rendre quelque part, aller y faire visite) d'H. De là : *repaire* (visite) id. — Du lat. *repatriare* (retourner).

Requy (repos) d'H. Du lat. *requietem*.

Resailhe. L. I, 11. 8 (1325) : le 5[e] jour de mois de resailhe alle entrée. D'après L. (titre) : juin; mais dans une pièce de même date, L. II, 64. 9 (1330), on lit « le premier jour de Juillet qu'on dit Resailhe mois, le vendredi après la Pentecoste ». Le vendredi après la Pentecôte ne peut cependant pas tomber plus tard que

(1) Cp. Bormans, Tanneurs, p. 258.

(2) Selon Bormans, *rilanci* c'est retirer les peaux de la cuve au moyen du *havelat*.

(3) Voy. ma note au subst. nW. *râl* ; notre pass. favorise mon étymologie des mots *resler*, *râler*, qu'il serait difficile de séparer de *relin* ou *rilin*. Corrigez dans cette note, à l'avant-dernière ligne, *râle*, au lieu de *râler*.

juin. Ch. I, 3 $\frac{m}{i}$ (1438) : Rezeil mois. Manifeste, etc. II, p. 27 : en l'an de gràce 1438 en mois de Jung appellé resel moix : de même p. 19 i. — Annales Nam. II, 205 i : may, mey-may, au mois de resailhe ou mois de fenaul (1).

Resaive, « pain de resaive » (pain de recoupe) L. III, 335. 8 (1658), voy. nW. risèwe.

Resiere (poursuivre), resiète (poursuite), passim. D'un type latin *resequere*, *resecta*. Cp. pl. h. parsiete.

Respleit, *raspleit*, *resple*. L. I, 53. 48 (1424) : qu'il ne puisse melleir vieux vin avec nouveal vin, excepté leur *ruspleit*. Ibid. art. 50 : *respleit* ; ibid. 430. 7 *resple* (qu'il faut sans doute lire *resplé*). — C'est le fr. *râpé*.

Resués (reséchés) L. II, 397. 6 (1659). — R. ressuer (essuyer, desséeher).

(1) Gachet (Recherches sur les noms des mois, p. 19), après avoir rappelé que Roq. et M. de Wailly prêtent à resaille-mois la signification de juin et de juillet, dit que les chartes, sauf quelques exceptions qui paraissent être des erreurs de copistes, ne désignent ainsi que le mois de juin. Mais il prétend aussi que le mot, que l'on trouve aussi écrit *ressaillemois*, *roseilmois*, *rezeilmois*, *reyselmois*, *resselle*, *rusailh*, *rosailhe*, *rosallez*, n'a aucun rapport avec la coupe des foins et répond au fl. *rosenmaend* (mois des roses), qui est dans Kil., ainsi que dans le calendrier de Bréda de 1252. Les chartes flamandes du cartulaire de Saint-Trond ont *russelmaend* : ainsi l'on verrait dans ces mots une double traduction : de *rosenmaend*, les Wallons ont fait d'abord *reysellemois*, puis ce dernier mot est retourné aux Flamands qui en ont fait *russelmaend*. M. Ferd. Henaux, dans son Calendrier liégeois, p. 24, prétend que *resailmois* signifie juin et que *rosailmois* signifie mai. On voit que la question reste encore à débrouiller. Quant à l'origine du terme, j'inclinais, avant d'avoir lu Gachet, à prendre *reseille* pour la forme normale et à y voir le subst. d'un type latin *re-seculare* ; cp. ap. Phil. de Vigneulles *cillier*, qui provient de *ceiller* = seiller et dont le sens est : couper les blés. Le changement de l'élément *re* en *ri*, *ru*, *ro*, *rei* n'aurait rien qui puisse contrarier cette étymologie ; mais ce qui me fait surtout hésiter (car le terme fl. *rosenmaend* pourrait bien être indépendant du terme wallon), c'est qu'il n'est pas probable que la coupe du foin ait donné le nom à la fois à juin et à juillet.

Retz. L. I, 121 m (1726) : la chambre St-Nicolas, composée des métiers des cuveliers et charliers, rend le comptage des chammes, retz, assis (*essieux*) et bacques. — D'après ce passage, il semblerait que notre mot signifie *rais*, rayons de roue ; cependant Ch. I, 82. 12 (1568), on lit *chame de retz*.

Riesse, v. la cit. s. v. darreis. = nW. *rise* (versoir d'une charrue).

Rinvés (églefins), souvent dans L., voy. nW. *rivè*.

Risseller (râtelier), v. nW. riseler.

Rocheau (sorte d'engin de pêche), v. s. v. arfese.

Rocheteur (carrier), v. le Dict. v. roketer.

Roer. Ch. I, 90 s (1450) : tous autres qui voudroient roer et charwer dedens Franchise et Banlieu.—Faire des *roies* (sillons)? v. le Dict. v. rôie.

Rogon (seigle) Jean d'Outr. IV, 542, voy. nW. règon.

Royalme. Cout. I, 537. 207 : Un forestier se fait fort de prouver qu'une partie de bois, qu'il réclame comme ayant été volée, appartient à son maître ; il offre de le « monstreir par stocke ou scorche ou royalme desdits meaurins », c'est-à-dire en confrontant tronc sur tronc, par la preuve du resouchetage, comme disent en note les éditeurs. Cela paraît être le sens général du passage ; mais que signifie *royalme* ?

Royes. « Payer de crayes et de royes », v. la cit. v. crayes.

Royse (nasse), voy. le Dict. v. reûse.

Roister (ôter), voy. le Dict. s. v. woister.

Rooz, voy. la cit. s. v. harnaz ; c'est le fr. ros ou rot. Voy. le Dict. s. v. 3. rô, et Bormans, Drapiers, v. ros.

Rottier (consécutif), v. le Dict. v. rote.

Roumine, *romine*, nom d'animal mentionné dans les Chartes parmi ceux dont la peau est travaillée par les pelletiers ; sa signification reste à déterminer [1].

Roux, v. s. v. pascheps, = nW. *ro*.

Rouxhes d'Aoust Ch. I, 82. 12.

Rowa, v. la cit. s. v. horay ; = nW. rouwa (v. ce mot).

Roz (*semence de*), voy. la cit. s. v. cabuts.

Rudineir, voy. la cit. s. v. bàseie. Pour *rondineir* (tournoyer) ?

Rumineir. Ch. I, 28 i : ferir et rumineir chevaux. — Ramener ? *Ru* = *ri*, fr. *re*.

Sailler (marquer d'un sceau), voy. nL. 1. sàieler.

Saïme (*seine*), v. nW. saiïme.

Sayn, *sayen* (graisse), v. le Dict. v. saiïn.

Saiseron. J. d'Outr. IV, 26 : le rue de Pont où ons fait escueles, tailheurs, saiseron. = afr. *sausseron*, dim. de *saussier* (saucière). L'éditeur, toutefois, traduit par « salière ».

Saisien (pron. *saisin*). L. II, 5. 10 (1208) : ne list à Mayeur ne Eschevins.. de faire saisien, se ce n'est par la volenté de celuy qui manit (lisez *maint*) en maison. — C'est une forme masc. de *saisine* (saisie). — Dans les textes des Ord. I, 33 et de Stavelot, p. 154, on lit *scusien*, mais les éditeurs proposent avec raison de le remplacer par *saisien*.

Saiwé (séché), voy. le Dict. s. v. sèwe.

Sale (palais) : alle sale à Seraing (1547).

Sapir = nW. *sapîre*. Une autre forme, plus originale, de ce mot est *saplier* ; Bormans cite : « Livrance de 8 sapliers de

(1) Il se pourrait que le mot fût = *ermine* ; transposé en *remine*, il a pu devenir *romine*.

layne pour 60 nobles le saplier » (Echevins de Liége, n° 4, 154 v°). Il paraît donc avoir désigné aussi sac en tant que nom de mesure.

Sarbaleur, voy. harballeur.

Satin (un quart d'once), v. pannehal ; voy. le Dict. s. v.

Scagolet. L. I, 385. 65 : ils portent longes barbes ou vestiments royes ou parties scagolets (Ord. I, 689 : royés.. scagolées).— Selon Grandgagnage, prob. bariolé. Je crois plutôt que *scagolées* est un subst. désignant un vêtement et *parties* l'adjectif (« divisé par couleurs »).

Scampe = malengien. Cout. I, 87 : sens scampe et sens malengien. — Je ne trouve à rapprocher que le fl. *schemp*, all. *schimpf* (jocus, cavilla, contumelia).

Skille. L. I, 425 : pertrisses, neps, ploviers, scilles, pivions ne autres volliers. — De là : *skilhet*, mentionné s. v. strylet. Sur la valeur de ces mots (râle de genêt, caille ?), voy. la Lettre des Venals, p. 6 et 8.

Scinkement, voy. le Dict. s. v. senker (1).

Sclaideur, voy. le Dict. s. v. sclaidage.

Scoffe. L. I, 428. 8 : Item ne doit nul mesureur avoir lowyr auz vendeurs ne achateurs ne avoir scoffe (2), fours que le droit dessert et mesuraige. Voy. une autre cit. v. ponton.

Scovillon, voy. l'art. buffe.

Scusien, forme vicieuse pour *saisien* (v. ce mot).

Seaweraux, voy. s. v. baustes. Je ne comprends pas ce mot ; serait-ce un dim. de *seiai* (seau) ?

(1) *Seinkement*, dans cet article, est une faute typographique pour *scinkement*. — Je trouve le verbe *skinker* (offrir en cadeau) dans J. de Stav. 515 : et ly skinquont chauz de Dynant un buef, etc.

(2) Le texte des Ord. I, 720 porte *stoffe*.

Selle (seau), voy. nW. sèle 1.

Senaux (membres du synode) J. de Stav. 153, 154 ; L. II, 4. 3 : par sentence de Seneaulx. Dér. de afr. *sene*, qui représente correctement lat. *synodus* (retranchement de la terminaison dépourvue d'accent).

Senne. L. I, 383. 47 : le saint Senne.— *Synode*, v. senaux.

Sequelle, voy. sieulté.

Seraine Ch. 166. 1, voy. s. v. foel. = R. serenne (baratte), nfr. serène (ap. Bescherelle) ; voy. le Dict. s. v. sarène.

Cercelle, *cerchelle*, *cherchelle*, passim dans Louvrex, = fr. *sarcelle*.

Cesses (fr. *sesse* : écope). Ch. I, 82. 12 : fercits (*ferrés*), masteaux (v. s. v.), cesses.

Sickille (faucille). Voy. le nW. skèie.

Sieu (suif), voy. nW. sèw.

Sieulté, voy. la cit. s. v. baissiet. Il faut lire *sieulte*, orthographe vicieuse pour *sieute* (opinion, jugement, vote), sur lequel voy. mon Gloss. de Froissart. Cp. b.-lat. sequela. Cp. Ch. II, 287 m : sieulte et sequelle faite et passée.

Cincque contre cincque. Ch. I, 29 s (1418) : quelconques dorsenavant.. fache faire cincque contre cincque cleiffs encontre enseingne de paest, de chire, etc. — Quid ?

Sitremme, d'H., Patron 435 : Item doyent avoir ly maire, ly voweit, etc. 10 livresons de vin l'année ; assavoir à Paske, alle Pentecoste, alle Assumpcion N. D. en mois d'aoust, al Toussaint, al Saint-Martin, à Noyel, à l'Estrine, alle sitremme, alle Candeleur et à grand quaresme. — Comme le pense Gachet (Recherches, etc. p. 91-92), *sitremme* est une faute des mss. pour *tremme* (voy. treime). En effet, *sitremme* n'est que la forme vulgaire du mot précédent *estrine*.

Smette. L. I, 61. 2 : ils s'assiront selon leur ranc par ordre, écoutant les remontrances et les smettes qui se feront paisiblement et par ordre. A sçavoir premièrement les smettes de Jurez et Gouverneurs, puis les plus honorables bourgeois et gens de bien. — Ce mot doit être mal écrit pour *siuette* = *sieute*.

Soffeles, voy. buiseaulx. — Quid ? Je suppose que le sens est « pipes » et qu'il faut lire *soffelés* = *suflés* (sifflets) ; cp. moy. lat. *suflus*, *sufletus* (sifflet).

Soure (troupeau de porcs), voy. le Dict. s. v. *sonre*.

Spamer, voy. nW. spâmer.

Spingeur, voy. le Dict. s. v. 3. spési.

Souveronde, voy. nW. sofrante.

Spafus (sorte d'arme), v. la cit. s. v. ghuyges. = afr. paffut, espaffut, voy. le Gloss. de Gachet (v. paffut), qui cite le *Nouveau jet* (statut municipal liégeois promulgué en 1394), où l'on trouve parmi les armes prohibées, outre *daghes* et *haches*, les espaffus. En b.-lat. pafustum (1335). Gachet y voit une combinaison de *spatha* et *fustis*. — Jean d'Outr. IV, 279 : « quant il estoit à cheval et son espafut tenoit » (l'éditeur traduit par épée à deux mains).

Speties. Cout. I, 272 : biestes speties nuturnament. Les éditeurs traduisent : « bestiaux détournés en faisant du bruit pendant la nuit ». Je ne me rends pas compte de cette traduction. Ne faut-il pas lire plutôt *species* (dépecées) ?

Spier. Ch. II, 171 : spiers et stables ; voy. le Dict. s. v. spurai. Orthogr. *spir* L. III, 177. 10.

Spirs. L. I, 61. 2 : gleaves, haches, spirs, halfbarts. = afr. *espier* (lance), qui vient de l'aha. *speer*, nha. *speer*.

Spoise. Ord. I, 51 : koivre (*cuivre*) ou autre spoise. — C'est l'all. *speise* (mélange métallique), d'où sans doute le fr. *speiss*. Mais la véritable source est l'afr. *espoise*, qui, de même que *despoise*, a dégagé du sens premier « poids fixe » les acceptions : calibre, acabit, espèce.

Sprelhier. J. d'Outr. IV, 383 : et arote (lisez *a rote*) sa lenge et les piechez sprelhoit hors de sa boche. La variante a *sprohoit*. Le contexte indique la signification « cracher, vomir ». J'y vois donc l'all. *sprühen* (faire jaillir) ; la forme *sprelhier* est = *sproelhier* et représente un fréquentatif.

Spureau. Ch. II, 100. 9 : querans en leurs spureaux. = nW. spurai.

Stache, voy. nW. stèche.

Stain (fil de chaîne) Ch. I, 262. — Sur *stain sus tain* (écrit : *stain sustain*), voy. Bormans, Drapiers, p. 289. — C'est le fr. étaim, lat. stamen.

Stocque (instrument d'osier à l'usage des brasseurs), voy. le Dict. s. v. stiguemande.

Stalloffreals, *stallefrais*. J. d'Outr. V, 529 : En cel ain fist li evesque de Liege, Hue de Chalon, novelle monoie à Huy qu'ilh nommat stallefrais et fist les II por I liegeois. De che fu li peuple mult esmus et corochiés, car 1 gros ne valoit que VI liegeois et XII stallefrais ensi comptoit ons pour I viés gros, de quoy les marchans estoient dechuis, car troveis fut al feu que li viés gros valoit XVI de ches stallefrais ; che fut de perdre à IIII gros I gros.

Staple, v. s. v. hare. « Sains faire staple » = sans être exposé en vente ? voy. nW. stap (1).

Staul (métier à tisser), voy. la cit. s. v. masuyrs (2) (Ch. I, 237, cp. ib. 245 m). C'est le même mot que *stau*, *stal*, qui dit la même chose (voy. Bormans).

Steeille, v. la cit. s. v. meeze ; ce doit être un objet tourné, ce qui exclut l'afr. *esteil* (pieu, poutre, jambage d'une porte), ainsi que nW. *stielle* (perche à haricots) ou lat. sitella (fr. seille,

(1) N'est-ce pas plutôt : sans être empilé ; cp. le néerl. *opstapelen* ?

(2) Dans cette citation corrigez *staul* au lieu de *stoul*.

nW. sèle). Ne faut-il pas lire *d'usteilles* (outils) au lieu de *de steelles* ?

Stensans, v. la cit. s. v. harc. « Restant dans l'eau » ? — D'un type *se extensare* (fréqu. de *extendere*) ? ou tient-il de nW. *stanche* (digue, obstacle) ? Ou, ce qui me sourit le plus, une forme nasalisée de *stesant* (v. pl. b.) ?

Stepeir. Cout. I, 272 : arbres.. stepeis ou viegnes stepées.— Les éditeurs : *stepeir* = briser, mettre en pièces. Mais à la p. 277 « il avoyent stepeit alcuns stockes de sa viegne », ils traduisent par arracher ; c'est en effet là la bonne traduction, car *steper* représente afr. *estreper*, qui est = lat. *exstirpare*.

Stesant, v. s. v. liche. Le sens de ce participe présent, qui se voit fréquemment dans les anciens textes, est : situé, se trouvant. Dans la Geste de Liége, 2489 (J. d'Outr. I, 622), il est dit des trois villes fondées par Tremus : « encor sont là stesant ». Ce doit être une forme arbitrairement forgée pour le verbe *steir* (lat. *stare*). Voy. aussi *stensans*.

Stonner. L. I, 439 m-i : ils stonnoient et faisoient telement trembleir les pons, les maisons et les ediffices aval la Cité, que ce povoit redondeir et redondoit à grand domaige. = fr. *étonner*, au sens physique de faire trembler.

Stoul, v. la cit. vv. caches et hochet. Voy. nL. stô et stôt.

Stourde, voy. s. v. bourine. Forme vicieuse pour *stour*, afr. estour (agitation, bruit, tumulte) all. sturm.

Strepeir. L. I, 52: 42 : que nuls marchans delle vilhe ne puist seil achatteir pour strepeir ne vendre en le goffe. A la p. 428. 12 on lit *sceppeir* ; dans le texte des Ord. : *skepeir*, qui est sans doute la bonne leçon, mais je ne comprends pas.

Strylet (sorte de gibier) Louv. III, 174 ; sans doute une mauvaise leçon ; les autres mss. ont *skilhet*, *xkilhet*, etc. Voy. skille.

Strivaux (*charbons de-*) Ch. II, 6. 32, voy. nL. strivai.

Stult (terme), voy. le Dict. v. stûd' (1).

Sulty (avisé), voy. nW. sûti.

Surgart Ch. II, 40. 10 ; ailleurs soirgait II, 334. 4, surghait I, 170. 8. Synon. de *veille* (garde).

Tailhiers Ch. I, 82. 12. = nL. *tèieûz* ?

Tarquerans Ch. II, 5, 25.

Tavelotte (sorte d'ardoise), voy. sous escaille.

Tenkelher, voy. le Dict. s. v. tenkî.

Tergeur, forme contracte de *terrageur*, nW. *tèrageûs* ; voy. le Dict. s. v. tèrage. Voy. aussi le Vocabulaire de Louvrex.

Terne aN., voy. le Dict. s. v. tier (2).

Terrastre (solive). J. d'Outr. IV, 26 : grans bals (poutres) de bois et terrastres. Ce mot est encore usité en wallon liégeois, voy. tèrâs'.

Tesme. L. I, 48. 32 (1424) : tesmes et aliganches (positionibus et defensionibus) ; ailleurs, p. ex. I, 422. 17, *teisme*. — Afr. thesme, b.-lat. thema (demande libellée).

Teteux, voy. *trinay*.

Thalemeal. Ch. I, 28 (1418) : « nuls n'œvre plus matin que athalemeal de jour, ne plus tard que athalemeal de nuycte ». Sans doute il faut écrire *â thalemeal* et prêter à ce dernier le

(1) Cp. ap. Stav. : atains à une voie d'oultre meir à I ain de *stut* (p. 198, à une ain de *stuet*, p. 200), banis à trois ains de stute (p. 315), seront quitte de leurditte *stut* (p. 319), les personnes qui sont banis et albains à *stutt* (p. 330, à *stutt* et à voies (p. 332). — L'éditeur est certainement dans l'erreur en traduisant par amende. Le mot mérite une étude spéciale ; revenant sur ma conjecture émise ad v. *stièdc* pl. h. p. 400, je pense qu'il est congénère avec l'all. *ge-stüt* (haras) et exprime radicalement une idée de fixité.

(2) J'ajouterai à ma note que L. *tier* peut aussi être expliqué comme provenant directement de la forme *terne*.

sens soit de crépuscule, soit de cloche annonçant le commencement ou la fin de la journée de travail (cp. la note de Reiffenberg au Gloss. du t. II de Ph. Mouskés s. v. favre). Mais quant à justifier étymologiquement l'un ou l'autre de ces deux sens, je n'y parviens pas (1).

Thorier (geôlier), voy. s. v. bodray ; cp. J. de Stav. 262. Dérivé de *tour*.

Ticle (taie d'oreiller) s. v. flockeniers, voy. le Dict. v. tîgue.

Tiege, voy. la cit. s. v. abbeaul ; voy. nW. tige (2).

Tiexhe, voy. nL. tîh.

Tilte. L. I (je ne retrouve plus le passage) : haienans par quelque tilte ou coleur que ce soit. — Sans doute une transposition de *title* (titre). Cp. l'esp. *tilde*, qui vient aussi de *titulus*.

Touluy (*tonlieu*) L. I, 428. 8. Corrigez *toulny* ; ailleurs *toleni* = *tolenier* = *tolenarium*, forme transposée de *telonarium*.

Tormetine (térébenthine), voy. fondise. Cp. esp. *trementina* ; à Genève on dit *turbentine*. Les dictionnaires liégeois ne donnent plus que *terbintène*.

Trabatu, v. nL. trebate.

Traille, voy. nL. trèie.

Traine, voy. nL. trâne.

Treffait (*à*-), voy. atreffait.

Tregus, voy. nL. trigus.

Treime (Epiphanie) Cout. I, 129. Sur cette dénomination du jour des Rois (*treizième* jour après Noël), voy. Gachet, Recherches etc., pp. 88-91.

(1) Dans cet article c'est l'auteur qui parle. J'y ajoute : Si le signal du commencement et de la fin du travail se faisait au son de la trompe ou du *chalumeau*, on pourrait admettre qu'il faut lire *chalemeal*.

(2) M. Borgnet, ad J. de Stav., p. 260, définit le mot par : chemin avec accotements soumis à la vaine pâture.

Trepsels (palonnier), voy. le Dict. v. trepest.

Trescensier, voy. nW. trèsen.

Trespes, voy. s. v. xhaillons. — Quid? Forme vicieuse p. *trestes*, nW. *trèse* (tréteau)?

Trïant. Ch. II, 133. 46 : Les scriniers ou menusiers [feront] une table ridante ou une table triante. — Quid?

Triexhe, voy. nW. tri.

Trinay. Dans le métier des tanneurs les mesureurs des écorces s'appelaient *chargeurs* ou *serviteurs* du *trinay*. Deux d'entre eux s'appelaient *teleux* (Bormans, p. 121). Que signifient et d'où viennent ces mots?

Truïde (sorte de poisson de mer), voy. flagrot.

Truvealz, v. la cit. s. v. meeze; Ch. I, 82. 12 truvaux. — C'est le nW. *trivai*, *truvai* (pelle).

Vachent (aillent), voy. embriveir. Cette forme française du subj. prés. de *vadere* est digne de note; elle rappelle mieux le type *vad-iant* que la forme courante *voisent*.

Vaires. d'H., Patron, 442 : Et se amende y eskiet ou se... aulcuns vaires, soit arbres, ahans, maisons ou choeses semblantes soyent trouvez sor le warissay [1].

Venche (pervenche, lat. *vinca*). J. d'Outr. (Geste) IV, 698 : Mains che si ne vaut mie une fuelhe de venche.

Visenter, forme fréquente pour *viseter* (visiter), voy. l'art. harnas. Je rapprocherais le fait analogue *despasenteis* (v. pl. h., p. 582), pour lequel on lit ailleurs *despaiseltiez*, mais ici l'analogie du verbe *apaisanter* bien constaté (voy. mon Gloss. de Froissart) engage à partir d'un thème *paisant*, ce qui ne peut-être le cas dans *visenter*.

(1) Il faut, je pense, lire *vatrés*, et y voir le b.-lat. *vertscum*, pour lequel je renvoie à ma note sous nL. *wèrtha*.

Vieux-sons, mauvaise façon de rendre *vieux-oings*, v. s. craserie.

Vinaule, voy. le Dict. v. vinâf.

Vogement (appel en justice, injonction) L. I, 39. 10 (v. s. v. alligier). Bas-lat. vocamentum.

Vogier. L. I, 39 m (1424) : quiconque serat vogiet de force (la trad. lat. porte : cui viagium per vim erit injunctum). — Cout. I, 77. 5 : Che sont li termez dont li esquevins de Liége ensengnent et jugent à vogier de forches et de robez. Les éditeurs expliquent « vogier de forche » par : poursuivre une condamnation pour actes de violence. Cette explication paraît exacte. Afr. *vogier* signifie appeler en justice et représente, concurremment avec *vocher*, *voucher*, le b.-lat. *vocare*. Cp. vogement.

Waise, voy. nW. wais' ; Ch. I, 245 i : draps de waise pour faire sanguine (étoffe aussi dite brunette). — D'autres formes sont : *wausdre* (Ch. de 1447), *waisdre*, *waindre*. Voy. Bormans, Drapiers, s. v. wèze.

Wanes. L. I, 469. 9 : ordonnons que les hosteis et repeares des wanes et communes femmes gagnantes argent à leurs corps, soient scituez sur Fearmont. — Lisez *waues* ou *waves*, autre forme de *wauves* (v. c. m.).

Warache, voy. le Dict. s. v. leû (1er art.) et warache.

Wassend (seigle) = nW. wasin.

Wardes, voy. la cit. s. v. bastarées.

Wastarde (sorte d'étoffe) Ch. II, 236. 21. Bormans cite Bull. VI, 2, p. 107 (1420) : ine cotte de wastarde.

Warissau, = nL. wériha.

Wauves femmes L. I, 346. 38. Femmes publiques. Ce mot peut se ramener au lat. *vagus* (vagabond, cp. en all. fahrende weiber) ; *v* substitué à *g* se voit aussi dans fr. *douve* de *doga*. afr. *rover* de *rogare* ; voy. aussi ap. Duc. wayf, wayvium (res

derelicta ; pecus vagans). Il faut se garder d'y voir l'afr. *waupe*, nfr. *gaupe*.

Waxrandre. J. de Stav., p. 212 : li stiers alle waxrandre tient xxiv bichiers. La var. *waranche* est fautive ; la *waherante* (dans un document de 1409 *waxherande*), est un fourrage diversement mélangé de vesces, fèveroles, pois, avoine. Voy. Grandgagnage, Lettre des Venalz, p. 8.

Weaz. Ch. I, 272 m/i (1453) : pour servir le dit bon mestier en ost, chevalchie, weaz et par tout où besongne le requerat. — Pour *waiz* (*guet*). Ch. I, 28 on trouve *weaulx*.

Weaze. Cire weaze Ch. II, 336. 21 (1534), voy. s. commines [1].

Weyne, voy. le mot suiv.

Wende = nW. waine (rame à tendre les draps) Ch. I, 241 i (1527), voy. s. herbatte. Dans une pièce de 1590, ib. p. 252, on lit. *weyne*.

Wesdre. J. de Stav. 212 : Le mesure delle wesdre cuite et saye doit tenire xxx bichiers et 1 quarte. — Ce n'est pas, comme le pense l'éditeur, ni la vesce ni la dravière, mais probablement la guède, voy. *waise* [3].

Werison. Cout. I, 81. 19 : quant eskeyuwe astoit werisons à enfans d'alcun proisdomez ;... et chil qui fuissent à eaige vosissent partire leur werison et lotteir par loz fais devant justiche. — Succession, selon les éditeurs. En afr., *warison* signifie provisions, munitions, mais aussi champ garni de ses fruits.

(1) = fl. *was* (cire) ? Cependant, le voisinage de *waranze* m'engage à y voir plutôt une variété de nW. *wais'* (guède) et à le séparer de *cire* par une virgule.

(2) Cout. de Liége I, 122 : ons ne doit mie partire les wendez de Liége nient plus que une bressine ou un molin.—Voy. aussi Bormans, Drapiers, s. v. waine.

(3) Gandgagnage, Lettre des Venals, p. 8. Mais qu'est-ce que *saye* dans le passage cité ?

Wevres, voy. dessendentes. Je suis porté à voir dans *wevres* l'angl. *wave* (vague) ; il s'agirait donc de marée descendante.

Winlecke L. I, 52. 44 ; *wienleegner* L. I, 477. 41 : se ung wienleegners ou aulcun ribau dist ou fait laidure à proidhomme.

Zuwillich (nom d'un tissu) Ch. II, 236 (1534). De l'all. *zwillich* (coutil).